ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE



Ch. Aubé

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME NEUVIÈME

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET,

rue Neuve-Saint-Placide, 50 (Faub. St-Germain).

1869

Article 32 du Règlement. *Les opinions émises dans les Annales sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

PARIS. — Typographie FÉLIX MALTESTE et Ce, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

EXTRAIT

D'UN

Travail sur les CRYPTOCÉPHALIDES d'Europe

ET DES PAYS LIMITROPHES,

Par M. Gabriel TAPPES.

(Séance du 11 Novembre 1868.)

Presque tous mes collègues de la Société entomologique sont informés maintenant du projet que j'avais de donner un résumé monographique, aussi complet que possible, de tout ce qu'on connaît jusqu'à ce jour des Cryptocéphales de France et d'y joindre les figures de presque toutes les espèces, mâles, femelles et variétés principales. Si j'avais suivi cette première idée, il est probable que mon travail serait aujourd'hui terminé. Les influences amicales de plusieurs de mes Maîtres en entomologie m'ont entraîné à étendre mes investigations à toutes les espèces européennes et même à celles des pays limitrophes. Je n'ai pas eu conscience alors des difficultés que je me créais; si j'avais pu les apprécier, je n'aurais jamais entrepris une œuvre qui n'est guère possible qu'aux personnes à qui la fortune donne des loisirs dont je n'ai pu jouir qu'à de rares intervalles. Tant qu'il ne m'a fallu que compulser les auteurs français, espagnols, italiens ou anglais, et même quelques abrégés allemands, j'ai été assez

vite et j'ai pu facilement rassembler les trois quarts des matériaux qui m'étaient nécessaires. J'y ai ajouté plus de 200 dessins, soit originaux, soit copiés d'après tous les auteurs qui se sont occupés de ce groupe. Mais je ne pouvais rien donner d'à peu près complet sans connaître à fond tout ce qu'en a dit son monographe par excellence, M. Suffrian. Je ne possède que quelques mots d'allemand, et cet auteur est un des plus difficiles à traduire. J'ai dû m'adresser à l'obligeance de quelques amis, qui m'ont aidé à rassembler jusqu'ici à peu près la moitié de ce dont j'ai besoin. Le plus difficile reste donc à faire et le temps me manque. Cependant, je tiens à montrer que je n'abandonne pas la partie, et je viens offrir à la Société un petit échantillon de ce que j'aurais voulu faire. Si je ne puis terminer, j'aurai au moins préparé la voie et des matériaux pour de plus heureux que moi, qui sauront achever une œuvre que je voudrais toute nationale et produite, pour ainsi dire, en commun.

Les quelques mots insérés dans les Annales et le petit aperçu publié par l'*Abeille* m'avaient fait espérer de nombreuses communications, surtout en ce qui concerne les mœurs et transformations des Cryptocéphalides; mais j'ai malheureusement à reconnaître que mon idée n'a pas encore eu le temps de faire son chemin. A part quelques constatations d'habitat ou de saison dues à l'obligeance de MM. Rouget, Godart, Abeille, Perris et Peragallo, les découvertes de l'année, qui n'a pas été favorable, il faut le reconnaître, se réduisent à :

1° Un parasite que M. Abeille a vu deux fois sortir du *C. bipunctatus;* il a bien voulu m'en gratifier et je m'empresse d'en donner la figure, planche 1re, fig. 16;

2° Fourreaux, larves et nymphe du *C. janthinus;* envoyés par M. Perris;

3° Enveloppe d'œuf et fourreau du *C. minutus,* également envoyés par M. Perris;

4° Fourreau du *C. Rossii* et du *C. aureolus,* fournis par M. Guérin-Méneville;

5° Fourreaux de l'*Homalopus Loreyi*, reçus de mon excellent ami M. Rouget, avec quelques précieux détails.

M. le colonel Goureau a bien voulu m'offrir plusieurs fourreaux et larves dont deux ou trois appartiennent évidemment au genre *Cryptocephalus;* mais je n'ai pu encore que soupçonner qu'ils devaient donner naissance à des *C. aureolus.*

Les fourreaux qui m'ont été communiqués par MM. Perris et Guérin m'ont procuré la certitude que, pour la grande généralité des espèces, si

ce n'est pour toutes, les larves de Cryptocéphales, quand elles arrivent au terme de leur croissance, vont se fixer sur une feuille ou un brin d'herbe qui leur sert à clore l'orifice de leur fourreau et à les tenir hors des atteintes de l'humidité qui aurait bientôt ramolli et pourri cette enveloppe. Pour augmenter l'adhérence, elles vont le plus souvent jusqu'à percer la feuille et à former au côté opposé une espèce de rivet qui les en rend inséparables. J'ai remarqué aussi que le gros bout qui doit livrer passage à l'insecte est relevé et donne de cette manière, à la larve qui s'est retournée, une position plus commode pour accomplir ses métamorphoses et couper l'opercule qu'elle doit soulever pour sortir.

Je ne veux pas répéter ici ce que j'ai dit dans l'*Abeille* sur les premiers états du genre qui nous occupe. Je me contenterai d'ajouter qu'autant qu'il m'est possible de m'appuyer sur les données qui m'ont été fournies, les enveloppes d'œufs de *Pachybrachys* sont fixées aux feuilles par une espèce de pédoncule qu'on remarquera dans la figure que j'en donne d'après Rosenhauer.

Disons encore, pour en finir des découvertes de l'année, que mes propres remarques, fortifiées de celles de plusieurs de mes collègues, et notamment de MM. Rouget, Godart, Varin et Peragallo, me conduisent à regarder le *C. bipustulatus* comme une espèce parfaitement distincte du *C. bipunctatus*. L'habitat n'est pas le même, les côtes formées par les stries des élytres sont beaucoup plus prononcées et forment une espèce de rugosité qu'on ne retrouve pas chez le dernier. Il me semble impossible de maintenir sur ce point les errements du passé.

Voici quelques descriptions et dessins de *Cryptocephalus* nouveaux. J'y ajouterai la diagnose et les figures de plusieurs espèces rares qu'on ne retrouvera probablement jamais que dans les collections si précieuses de Faldermann et de Gebler, que M. Henri Deyrolle a mises si obligeamment à ma disposition avec la permission de M. le comte de Mniszech.

Je saisis l'occasion de remercier tous ceux de mes chers collègues qui me laissent leurs collections presqu'entières avec une abnégation si désintéressée, notamment MM. Perris, Stierlin et Haag, et ceux qui, tels que MM. Chevrolat, Reiche, de Bonvouloir et Guérin, m'ont ouvert si libéralement leurs riches bibliothèques et collections. Je n'oublie pas surtout MM. Jekel et de Marseul qui, à tous ces motifs de gratitude, ont encore ajouté l'aide de leur connaissance approfondie de la langue allemande, ni M. de la Brûlerie, l'intrépide voyageur, qui m'a fourni de précieux échantillons.

---

1. CRYPTOCEPHALUS BISCHOFFI G. Tappes.

(Pl. 1, fig. 17.)

Long. 5 mill., larg. 3 mill.

Patrie : Engadine, col de Fluela (15 août), en fauchant.

Un seul exemplaire ♂, communiqué par M. Bischoff, par l'intermédiaire de M. de Bonvouloir, décembre 1867.

Niger, opacus, quadrato-cylindricus, capite valde rugoso; antennis sat robustis, nigris; thorace aciculato, bifoveolato, antice attenuato, rotundato; linea angusta flava lateribus marginato; scutello nigro, nitido; elytris opacis, nigris, rugosis, vage striato-punctatis; pedibus omnibus nigris, inter se fere similibus.

Assez voisin du *C. rugicollis,* mais le corselet est bien plus rétréci antérieurement. Il rentre évidemment dans ce groupe par ses caractères généraux et sa ponctuation.

Tête noire, assez fortement rugueuse, avec une impression frontale assez marquée, surtout à la partie supérieure. *Yeux* réniformes plutôt qu'en virgule, saillants, noirs; parties buccales d'un noir brunâtre; labre bien détaché. *Antennes* noires, assez fortes, atteignant à peu près l'extrémité des lobes huméraux; premier article d'un noir très-luisant, présentant en petit la forme des cuisses; deuxième globuleux, ainsi que le troisième, qui est un peu plus allongé et a l'air d'être soudé au précédent, les autres articles s'allongeant et s'aplatissant graduellement et en forme de scie; assez tomenteux, surtout à l'extrémité. Je pense que le dernier article doit avoir la forme ordinaire; il manque dans les deux antennes de l'exemplaire que j'ai sous les yeux. *Corselet* noir, assez fortement aciculé, avec un petit liséré jaune le long des bords latéraux, en dedans de l'ourlet, qui est noir, et prenant naissance un peu avant le bas du bord antérieur, pour se terminer en s'éteignant aux angles postérieurs; globuleux, surtout à la partie antérieure, qui se rétrécit d'une manière assez prononcée, avec une fossette bien marquée sur le milieu de chacun des lobes latéraux; bord postérieur modérément échancré de chaque côté,

avec un petit tubercule assez prononcé sur le lobe médian, s'allongeant un peu en angle arrondi au-dessus de l'écusson; ourlet postérieur bien distinctement en scie. *Élytres* de forme quadrangulaire, fortement déprimées sur les côtés, aplaties sur le milieu et présentant une dépression bien marquée sur la partie antérieure, à peu près au premier tiers; lobe apical assez brusquement abaissé, presque carrément; lobes huméraux bien prononcés et suivis d'une dépression marquée; bosses humérales ovalaires et saillantes, un peu plus luisantes que le reste de l'élytre; trois espèces de petites côtes naissant au-dessus de l'élytre, entre la bosse humérale et l'écusson, et dont on peut suivre les traces presque jusqu'à la partie médiane; surface noire, mate, plus mate que le corselet, par suite de la rugosité formée par des points très-enfoncés, avec des intervalles fortement ridés; petit ourlet très-brillant, terminant un léger rebord autour des élytres. *Pygidium* noir, un peu plus brillant que les élytres, assez grossièrement ponctué, avec un petit ourlet bien apparent. Je ne vois pas de traces de pilosité. *Dessous* très-noir, assez fortement ponctué, surtout vers les sutures; peu recourbé, avec une dépression bien marquée sur le dernier segment; cette dépression est même un peu creusée et en renferme une deuxième marquée par une petite élévation supérieure en forme de croissant; on remarque à la partie antérieure deux espèces de petits tubercules pointus et relevés dans le genre de ceux du mâle du *C. sericeus*. *Pattes* ordinaires, noires, d'égale longueur et dont les jambes et les tarses sont couverts de poils blanchâtres, qui forment, surtout autour de ces derniers, une sorte d'auréole blanche.

2. Cryptocephalus Perrisi G. Tappes.

(Pl. 1, fig. 18.)

Long. 6 mill., larg. 3 1/4 mill.

Patrie : Djelfa (Algérie).

Un seul exemplaire (incomplet), communiqué par M. Perris.

Viridi cæruleo-niger, nitidus, rugosus. Antennis et capite ignotis; thorace cæruleo-nigro, aciculato, rotundato, antice leviter attenuato; elytris nigris valde rugosis, margine rubro circumdatis, sutura rubra sicut margo anterior, maculis tribus rubris ornatis; pedibus inter se similibus, cæruleo-nigris.

Ce Cryptocéphale, qui m'a été communiqué dans un état qui est bien loin d'être complet, me paraît très-voisin des *C. imperialis* et *pexicollis*; je ne serais même pas étonné qu'on arrivât un jour à trouver qu'il n'est qu'une variété du *pexicollis* dans le genre du *rufo-limbatus* Reiche, pour l'*imperialis*. Voici la description de ce que j'en ai sous les yeux :

Tête et *antennes* manquant complétement. *Corselet* fortement bombé transversalement, beaucoup plus large que long, globuleux, rétréci antérieurement, aplati sur les côtés antérieurs, très-distinctement rebordé sur les bords latéraux et antérieur; angles postérieurs bien marqués et légèrement arrondis; angles antérieurs coupés carrément; noir-vert bleuâtre, avec quelques reflets bronzés que fait surtout paraître la forte aciculation de la ponctuation, qui est fine et serrée, peut-être plus que chez le *pexicollis*. *Écusson* de la même couleur que le corselet, triangulaire, peu apparent. *Élytres* en cylindre aplati, allongées, un peu plus de deux fois plus longues que le pronotum, à peu près de la largeur de ce dernier par devant, légèrement élargies en arrière ; lobes latéraux un peu déprimés, ainsi que la partie qui limite le bord élevé qui entoure l'écusson ; bosses humérales obtusément arrondies et allongées, bien marquées à l'épaule, limitées intérieurement par un pli assez fort se prolongeant jusqu'au sommet des élytres, qui est largement arrondi, un peu aplati dans le milieu; bords latéraux terminés par un rebord bien distinct en forme de liséré régnant jusqu'au bout de l'élytre, qui est coupé carrément et globuleux; d'un noir brunâtre, avec trois taches sur chacune, d'un jaune orangé foncé, presque rouge, dont la plus grande, se reliant à l'épaule à la bordure de même couleur qui entoure toute l'élytre, passe à côté de la bosse humérale et se prolonge en s'élargissant en spatule jusqu'au milieu de ladite élytre; la deuxième un peu vague, en ovale très-allongé entre la grande tache et la suture; la troisième bien marquée, en ovale un peu triangulaire, sous la grande tache, entre cette tache et l'extrémité de l'élytre; une bordure jaune orange foncé comme les taches fait le tour complet de l'élytre, s'amincissant près des lobes latéraux et s'élargissant par une espèce d'encoche aux bords postérieurs; l'ourlet de la suture est de la même couleur (1); ponctuation grossière, sans ordre et

(1) Les taches variant considérablement en forme et en nombre et manquant même quelquefois chez certains individus de toutes les espèces de Cryptocéphales, il est probable que les autres individus de celle-ci qu'on pourrait découvrir par la suite présenteraient les mêmes anomalies. — Je retrouve des traces du même dessin sur les élytres d'un exemplaire du *C. quadripunctatus*. G. T.

serrée, ce qui donne aux élytres une teinte plus terne qu'au corselet; interstices légèrement ridés çà et là, plus aplatis à l'extrémité; la ponctuation cesse sur le bord relevé qui entoure l'écusson; apparence de stries à la suture, dont le listel est bien dessiné par une ligne enfoncée très-régulière. *Pattes* de la couleur du corselet, sans reflets bronzés, couvertes de quelques poils d'un gris blanchâtre; cuisses légèrement globuleuses, avec une ponctuation un peu éparse; tibias plus fortement ponctués, un peu rugueux, réguliers. L'abdomen et les pattes postérieures manquent. Le dessous du corselet est brillant et de la couleur des pattes.

3. Cryptocephalus Mniszechi G. Tappes.

(Pl. 1, fig. 19.)

Patrie : Altaï.

Deux exemplaires; collections de Mniszech et Henri Deyrolle.

Niger, rugosus, cylindricus; capite plano, fronte punctata. Antennarum articulo primo nigricante, quatuor sequentibus fulvis, aliis nigris. Thorace nigro, valde punctato fere aciculato; marginibus anteriore et lateralibus anguste rubris; sat rotundato, antice attenuato, margine posteriore serrato. Scutello nitido. Elytris valde rugosis, nigris, rubro notatis, quadrato cylindricis. Pedibus nigris inter se similibus.

Assez voisin du *C. fasciatus*, mais un tiers plus petit; ce charmant insecte reproduit presque entièrement le dessin du *C. abietinus*, que plusieurs entomologistes regardent encore comme une variété du *fasciatus;* cependant la forme du corselet et sa bordure rouge, tendant à descendre en ligne médiane, le rapprochent beaucoup du groupe des *cordiger*, *Tappesi*, etc.

Tête noire, plane, avec deux petits tubercules plus ou moins prononcés à la naissance des antennes; front plan, rugueux, assez distinctement cilié, à la partie inférieure, de quelques poils jaunâtres qui me paraissent caducs, puisqu'ils font presque complétement défaut dans le second des deux seuls exemplaires à ma disposition; deux petites taches rondes, jaunes, à la partie antérieure des yeux et deux autres sous les antennes; elles disparaissent presque complétement aussi dans un de mes exem-

plaires et l'on n'en distingue plus la trace qu'à l'aide d'une forte loupe; parties de la bouche d'un noir à peine brunâtre. *Antennes* d'une force ordinaire, d'à peu près deux fois la longueur du corselet; premier article pyriforme, presque globuleux à la partie antérieure, d'un noir de poix sur cette partie; deuxième globuleux, un peu allongé, presque soudé au premier, d'un jaune rougeâtre, ainsi que les deux suivants, qui vont en s'allongeant; le cinquième rembruni fortement à la partie supérieure, commençant à s'aplatir, ainsi que les suivants, formant légèrement la scie jusqu'au dernier, en ovale allongé, terminé, comme chez presque tous les Cryptocéphales, par une pointe ciliée; les six derniers articles noirs. *Corselet* noir, fortement couvert de points un peu allongés, presque aciculés, cylindrico-conique; bord antérieur légèrement mais bien distinctement ourlé d'une bande jaune rougeâtre qui s'étend triangulairement à la partie médiane et doit certainement quelquefois se prolonger en ligne; bords latéraux également lisérés de jaune rougeâtre; angles postérieurs un peu arrondis; lobes latéraux très-légèrement arqués, avec un rebord mince, mais très-visible, jaune; bord postérieur finement dentelé, noir, largement arrondi; lobe médian un peu aplati au-dessus de l'écusson. *Écusson* noir, luisant, triangulaire, assez fortement relevé à la partie postérieure, un peu déprimé à la partie médiane et un peu relevé en rebord arrondi postérieurement; on distingue sur la surface quelques petits points presque alignés. *Élytres* quadrato-cylindriques, légèrement aplaties sur la voûte, finement rebordées, assez fortement déprimées sous les bosses humérales (celles-ci noires, bien marquées, plus brillantes que le reste et formant assez bien l'ovale), couvertes de gros points fortement enfoncés, souvent réunis, surtout avant la déclivité, ce qui les fait paraître assez mates et rugueuses; épaules légèrement aplaties et presque sans points à leur naissance; noires, avec deux petites taches d'un jaune rougeâtre, bordant pour ainsi dire l'écusson; une bordure d'un rouge orangé prenant au-dessous des bosses humérales, se prolongeant et s'élargissant jusqu'à la moitié des élytres, où elle s'allonge en travers en forme de T ou de hache atteignant presque la suture, puis se rétrécissant pour s'étaler de nouveau en poussant une pointe au milieu de la déclivité. *Pygidium* assez fortement recourbé, très-rugueux et couvert de quelques poils grisâtres, en voûte un peu aplatie. *Dessous* du corps entièrement noir et rugueux, avec quelques poils noirs.

♂. Dernier segment de l'abdomen presque complétement envahi dans son milieu par une forte dépression en forme de fossette quadrangulaire, dont le fond est un peu relevé en une petite bosse linéaire; les côtés

présentent une dent très-prononcée, suivie d'une élévation arrondie, qui donnent à cette partie une physionomie toute particulière (Voir la pl. 1, fig. 14). *Pattes* noires, couvertes de poils blanchâtres et de points assez marqués; tibias un peu élargis à la partie inférieure; toutes de même longueur.

Je n'ai pas vu la femelle.

4. Cryptocephalus Saintpierrei G. Tappes.

(Pl. 1, fig. 20, ♂. — Pl. 1, fig. 20 *bis*, ♀.)

Long. ♂ 2 à 2 1/2 mill., ♀ 3 mill.; larg. ♂ 1 mill., ♀ 2 1/2 mill.

Patrie : Algérie, Oran (promenade de l'Étang).

Habitat : Sur l'*Atriplex halimus*, du 1[er] août au 15 septembre; pris pour la première fois par M. E. Saintpierre, de Cette.

Ater, subopacus, pectore et abdominis extremitate lutescentibus; capite atro maculis luteis notato, fronte parum rotundata, sparse infra punctata; antennis luteis apice nigricantibus; thoracis colore variante e luteo rubro notato ad atrum integrum, linea, infra bipartita, in media parte marginibusque anteriore et lateralibus flavis; elytris flavis, luteo vel atro maculatis, aliquando omnino atris; pedibus flavis, apice rufescentibus; maris segmento ultimo ventris integro, feminæ foveola rotunda impresso.

Ce joli petit insecte a toutes les allures de ceux du groupe des *C. pygmæus, Reyi, pusillus,* etc. Il se distingue surtout, comme le dernier, par la prodigieuse quantité de variétés qu'il présente. Il passe du jaune lutescent au brun de poix presque noir. Les mâles surtout varient tellement qu'on n'en trouverait peut-être pas deux semblables; la couleur des femelles est plus constante. Comme tous ses congénères, il abonde dans les lieux où l'espèce a trouvé bon de se fixer. Le caractère distinctif et qui manque rarement chez lui est cette petite ligne flave qui traverse de haut en bas le corselet en s'élargissant et se bifurquant à la base, et l'espèce de bande

un peu blanchâtre, un peu relevée qui termine l'angle inférieur des élytres en remontant légèrement le long de la suture.

Tête d'un brun de poix, avec deux taches de forme triangulaire d'un jaune pâle sur le front; ces taches ressemblent à celles du *C. geminus*; mais ici elles viennent se fondre dans une autre en forme de V, plus nébuleuse, et qui se continue entre les antennes pour venir s'étaler en forme de triangle sur le labre supérieur; deux autres petites taches se distinguent de chaque côté du V et au-dessus de la naissance des antennes; elles deviennent chez la femelle une large plaque qui ne rappelle le dessin ordinaire que par des lignes. *Yeux* réniformes, de la couleur de la tête; parties de la bouche d'un brun noirâtre. *Antennes* d'un jaune de paille à la base, allant en se rembrunissant jusqu'à l'extrémité, où elles deviennent presque noires, surtout chez le mâle; premier article remarquablement allongé, cylindrique, un peu renflé à la partie supérieure et légèrement courbé; deuxième beaucoup plus petit, plus globuleux quoiqu'un peu pyriforme; troisième et quatrième de longueur à peu près égale, très-minces; cinquième commençant à s'élargir et à s'aplatir du haut; cette forme se prononce de plus en plus dans les suivants, jusqu'au dernier qui, tout en restant aplati, devient fusiforme. *Corselet* fortement bombé, surtout chez la femelle, assez rabattu sur les côtés, coupé plus carrément en devant chez le mâle, bordé tout autour, sauf à la base, d'un ourlet relevé passant du brun foncé presque au noir; angles antérieurs coupés presque carrément, postérieurs un peu arrondis et formant une apparence de crochet par le prolongement de l'ourlet, qui se transforme, le long de la base, en une dépression marginale fortement indiquée et couverte d'une rangée de points enfoncés d'un brun de poix presque noir; bords latéraux médiocrement arqués; bord postérieur en forme d'arc renversé; lobe médian largement arrondi; surface luisante, avec une ponctuation fine et assez indécise, d'un brun roussâtre, surtout chez les femelles, allant souvent chez les mâles jusqu'au brun de poix foncé, avec les bords plus clairs, surtout le bord antérieur, qui présente une bande beaucoup plus nette, d'où part, sur la partie médiane, une autre bande qui le traverse et va s'élargissant à la base quelquefois en forme d'arc renversé ou de demi-lune coupée dans sa partie médiane par une petite ligne pointillée de la couleur des faces latérales. *Élytres* largement ovalaires, un peu plus quadrangulaires chez le mâle, légèrement déprimées aux bords extérieurs en dessous des épaules et dans leur milieu, à peu près deux fois aussi longues que le pronotum, un peu plus longues et plus larges chez la femelle, se terminant assez brusquement à l'extrémité; couleur foncière

d'un fauve plus ou moins foncé, plus blanchâtre chez le mâle, avec des taches formant des espèces de fascies ondulées plus ou moins prononcées, brunes, tournant le plus souvent au noir chez les mâles, souvent nébuleuses et presque effacées chez la femelle; onze stries, comme d'ordinaire, bien marquées sur chaque élytre, à fond brun, plus foncé chez le mâle, avec des points enfoncés régulièrement placés et de la même couleur : la première, près de la suture, commence un peu au-dessous de la base et s'avance diagonalement jusqu'à la petite dépression qu'on remarque un peu avant le milieu, où elle s'arrête sans cependant se confondre avec la suture, dont elle touche presque l'ourlet ; la deuxième, prenant aussi un peu au-dessous de la base, passe vers le milieu sous la première, longe la suture, avec laquelle elle semble se confondre près de l'extrémité, et va rejoindre la onzième marginale, qui contourne le bas de l'élytre, et remonte jusqu'à l'épaule; la troisième suit parallèlement la deuxième et va rejoindre la dixième, laissant voir la plupart du temps une ou deux légères solutions de continuité; la quatrième prend encore un peu au-dessous de la base et va rejoindre par un crochet arrondi la cinquième, qui remonte parallèlement jusqu'au point de départ ; la sixième prend plus près de la base que les autres, ne descend qu'aux deux tiers de l'élytre en se continuant un peu, et là rejoint, également par un crochet arrondi, la septième, qui ne remonte que jusqu'à la base humérale, sur laquelle elle se confond avec la neuvième; cette neuvième strie part presque de la base, descend parallèlement à la dixième et vient rejoindre en dedans, par un crochet, la huitième, qui ne remonte que jusqu'à la base humérale, au bas de laquelle elle s'interrompt. Intervalles des stries plans, arrondis à l'extrémité ; l'intervalle apical paraît un peu plus relevé que les autres, surtout près de la suture, à cause de la couleur un peu claire qu'il affecte généralement. *Pygidium* fauve, un peu rembruni sur le milieu, presque entièrement recouvert par les élytres. *Dessous* généralement brun de poix, surtout chez les mâles, avec des parties nuageuses d'un fauve plus ou moins indécis; le fauve domine plutôt chez les femelles, surtout aux derniers segments de l'abdomen. Le dernier de ces segments ne présente aucune dépression chez le mâle et à peine une légère fossette chez la femelle. *Pattes* fauves chez le mâle, généralement plus claires chez la femelle; tarses un peu plus foncés chez la femelle, d'un brun de poix presque noir chez le mâle.

Grâce à la générosité de M. Saintpierre, j'ai pu étudier cette espèce sur un assez grand nombre de sujets, et je reste convaincu qu'il serait impossible de fonder aucun caractère sur la couleur ou les taches qui varient

à l'infini. Cette remarque, du reste, peut s'appliquer à la plus grande partie des Cryptocéphales.

Depuis que j'ai écrit cet article, nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. E. Saintpierre. C'est une perte pour l'Entomologie, dont il promettait d'être un des adeptes les plus zélés, et pour moi qui comptais beaucoup sur lui pour mes observations.

5. CRYPTOCEPHALUS TAPPESI de Marseul (*Abeille*, V, 1868, p. 206).

(Pl. 1, fig. 21.)

Long. 6 mill., larg. 3 mill.

Patrie : Mont-Kulegh (chaîne du Taurus), en Caramanie (M. Lederer).

Cylindricus, niger, opacus, subtus villositate alba pubescens; capite pedibusque nigris, nitidis; antennis nigris, basi rufescentibus; thorace nigro nitidissimo, marginibus lateralibus rubris anterioreque rubro; sæpe in medio linea longitudinali rubra; elytris nigris, rugosis, sat nitidis, margine et fasciis rubris notatis.

Cette espèce, rapportée d'un voyage au Taurus, avait tout d'abord été répandue dans les collections allemandes sous le nom de *C. cribratus*. Un envoi de Vienne avait été fait en France sous ce nom et j'en avais acquis, avec M. Reiche, plusieurs exemplaires. Heureusement cet ami et maître possédait dans sa riche collection un individu femelle bien authentique du *C. cribratus*; nous pûmes faire la comparaison, et il ne fallut pas un long examen pour trouver que nous possédions réellement une nouvelle espèce, avec des caractères bien distincts :

1° La patrie n'est pas la même : le *cribratus* vient de l'Altaï et le *Tappesi* du Taurus ; 2° le pronotum n'a pas la même forme : chez le premier, les angles postérieurs et même les bords latéraux sont fortement relevés, la ponctuation est fine et ronde; dans le second, les bords latéraux sont fortement rabattus, les angles postérieurs à peine relevés et la ponctuation, au moins chez la femelle, légèrement aciculée; 3° enfin, et ce qui les

distingue surtout, le pygidium de la femelle chez le *cribratus* est à peu près simple, tandis que dans le *Tappesi* il présente deux profondes fossettes longitudinales qui lui donnent, quand on le regarde en dessus, un aspect tridentaire (fig. 13).

Je n'ai pu faire de comparaison pour le mâle, mais je suis persuadé que les deux espèces doivent offrir une différence tout aussi grande : le mâle du *Tappesi* possède un pygidium si développé qu'il doit le distinguer de tous ses congénères (fig. 21).

Comme M. l'abbé de Marseul, qui l'a décrit et a bien voulu me le dédier, n'avait à sa disposition qu'une paire de ces insectes et que j'en ai eu un assez grand nombre sous les yeux, je crois pouvoir me permettre d'ajouter quelques détails à ce qu'il en a dit, tout en conservant, autant que possible, ses expressions et l'ordre de sa description.

Cylindrique, environ deux fois plus long que large, tête et pattes noir luisant ; corps plus terne, en raison de sa rugosité, revêtu d'une pubescence blanchâtre, fine, soyeuse, pas assez épaisse pour cacher le fond ; dessus d'un noir luisant, glabre, avec des espèces de fascies tronquées, rouges.

Tête généralement très-enfoncée, quelquefois jusqu'aux yeux, qui sont réniformes ; l'échancrure en devant forme comme une coupure ; front plan, souvent creusé en gouttière, vaguement pointillé, couvert d'une pubescence grise qui paraît caduque, marqué de deux petits tubercules entre les antennes et d'une tache d'un jaune rougeâtre de chaque côté au-dessous de l'œil ; épistome non limité du côté du front, sinué en devant, avec deux petites taches rouges peu visibles, souvent effacées à la base ; labre transverse, très-apparent, légèrement échancré au bout, avec les angles arrondis. *Antennes* longues, plus grêles et à articles moins allongés chez la femelle, avec les quatre premiers d'un testacé plus ou moins foncé ; premier obconique, courbé, médiocre, fortement rembruni, presque noir à la base ; deuxième plus petit, également obconique ; troisième et quatrième plus longs, renflés au bout ; les suivants noirs, un peu pubescents, allant en s'aplatissant et s'élargissant insensiblement jusqu'au dernier, qui se termine en fuseau plus ou moins pointu. *Corselet* fortement bombé, très-rabattu sur les côtés, surtout en avant, entouré, sauf à la base, par un sillon bien marqué, pointillé, terminé aux angles postérieurs par une petite élévation longitudinale et bordé à l'extérieur d'un ourlet noir très-poli ; bords latéraux très-légèrement arqués ; angles antérieurs et postérieurs presque coupés carrément ; bord antérieur formant presque le

cercle autour de la tête; bord postérieur largement bisinué, avec les angles bien marqués et le lobe médian tronqué, terminé par un léger rebord assez fortement pointillé; noir, lisse et luisant, avec une ponctuation fine légèrement aciculée, plutôt en apparence qu'en réalité; cette apparence vient surtout de ce que les points qui varient beaucoup, sont souvent réunis ou tellement serrés qu'ils forment de petites lignes; orné d'une bordure rouge sur les côtés et en devant et d'une ligne médiane longitudinale de même couleur, plus fine que chez le *C. cribratus,* qui se dilate généralement en losange au-devant de l'écusson; souvent les côtés de ce losange se prolongent en pointe au point d'atteindre la bande latérale, sans cependant se confondre avec elle; presque toujours ce même losange est bifurqué du côté de la base. *Écusson* trapézoïdal, avec les coins arrondis et le bord apical relevé de manière à former une espèce de petite gouttière en travers. *Élytres* de la longueur du prothorax à la base, plus de deux fois plus longues que lui, fortement rabattues latéralement, plus ou moins relevées en bosse à l'épaule, avec le bord infléchi bien marqué, bordé d'une rangée de points enfoncés qui vont en s'atténuant vers le bord apical; arrondies séparément au bout, fortement mais peu densément ponctuées un peu ridées, avec une tendance des points à se ranger en lignes, surtout aux approches des extrémités; bosses humérales bien marquées. La couleur noire dominant généralement, je la prends pour couleur foncière; les taches rouges varient tellement qu'il est difficile de les préciser, quelquefois même elles disparaissent complétement; cependant je n'ai pas vu d'individus ne possédant pas au moins les taches basales et apicales et une petite bordure. Cela dit, voici le plus souvent la forme affectée par la couleur rouge : elle commence à l'épaule, qu'elle entoure, pour rejoindre une grande fascie en forme de T qui vient se réunir à la bande latérale pour se dilater en une goutte apicale dont l'intérieur est en forme d'angle. *Dessous* noir, garni, ainsi que les pattes, de petits poils blanchâtres peu serrés, couchés; hanches antérieures très-distantes, insérées tout près du bord pectoral antérieur; cuisses antérieures très-épaisses dès leur base; jambes robustes, un peu sinuées, surtout chez les mâles, élargies au bout.

♂. Dernier segment ventral refoulant les intermédiaires, creusé d'une profonde excavation transversale presque quadrangulaire, le bord élevé et mince; prolongé en devant en une lame incluse, mince, fortement bilobée; pygidium ovale, convexe, remarquable par son développement, pointillé, couvert de petits poils couchés d'un gris argenté, avec une large impression superficielle dans sa longueur.

♀. Dernier segment ventral creusé d'une fossette oviforme bien régulière, assez court, bisinueusement échancré au bout; pygidium strigueusement pointillé, avec trois carènes longitudinales, tranchantes ; la médiane terminée insensiblement, les externes raccourcies brusquement ; séparées par de larges et profonds sillons. Cette forme distingue l'espèce d toutes ses congénères (fig. 13).

La femelle est généralement plus large et plus courte que le mâle.

J'ai sous les yeux un exemplaire dont je n'ose faire une variété, parce que je soupçonne que les anomalies qu'il présente viennent d'un défaut de conformation. Outre la grande atténuation des taches rouges, excepté à l'extrémité, les élytres sont mates, ridées et sans points. J'ai vu le même fait reproduit chez une Coccinelle à sept points.

En outre, mon ami M. Javet, avec son obligeance habituelle, m'a communiqué plusieurs individus recueillis aux environs de Beyrouth e d'Antioche. Ils sont plus petits, la couleur rouge passe un peu au jaune et domine plus généralement partout; mais ils ressemblent tellement pour tout le reste et, surtout, pour les caractères sexuels à l'espèce que je décris, qu'il m'est impossible d'y voir autre chose qu'une variation déterminée par la localité. Du reste, c'est à peu près la même raison qui fait penser à beaucoup d'entomologistes que le *C. abietinus* n'est qu'une variété du *C. fasciatus* en sens contraire.

Explication de la planche 1[re].

Fig. 1. Œuf du *Cryptocephalus* 12-*punctatus,* d'après Rosenhauer.

2. Enveloppe d'œuf (*Cryptocephalus*), d'après Rosenhauer.

3. Enveloppe d'œuf (*Pachybrachis*), d'après Rosenhauer.

4. Fourreau à moitié développé, d'après Rosenhauer.

5. Fourreau percé par un *Pteromalus,* d'après Rosenhauer.

6. Un morceau du même fourreau avec le cocon d'un *Tryphon,* d'après Rosenhauer.

7, 7 *a,* 7 *b.* Fourreau ouvert du *C. aureolus.*

8. Fourreau ouvert du *C. Loreyi.*

8 *a,* 8 *b.* Fourreau ouvert du *C. janthinus.*

9. Larve de *Cryptocephalus,* d'après Rosenhauer.

10. Larve de *Cryptocephalus* avec son fourreau.

11. Enveloppe d'œuf du *C. pini,* d'après Rosenhauer.

12. Pygidium et dernier segment abdominal ♀.

13. Pygidium et dernier segment abdominal ♀ du *C. Tappesi.*

14. Pygidium et dernier segment abdominal ♂ du *C. Mniszechi.*

15. *Pezomachus pedestris* ♀ (Gravenh.), parasite du *C.* 12-*punctatus.*

16. *Blacus falcatus* ♂ (Nees), parasite du *C. bipunctatus.*

17. *Cryptocephalus Bischoffi* G. Tappes.

18. — *Perrisi* G. Tappes.

19. — *Mniszechi* G. Tappes.

20. — *Saintpierrei* ♂ G. Tappes.

20 *bis.* — — ♀. —

21. — *Tappesi* ♂ de Marseul.

NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES

DE LA

FAMILLE DES CARABIQUES

PROVENANT D'ESPAGNE ET DES ILES BALÉARES,

Par M. Ch. PIOCHARD DE LA BRULERIE.

(Séance du 13 Novembre 1867.)

---

1. Dromius Ramburii de la Brûlerie.

Long. 2 1/2 mill.

Parvus, brevis, capite thoraceque lævissimis, piceis, hoc breviusculo, subtrapeziformi, postice mediocriter angustato, lateribus antice leviter rotundatis, basin versus vix sinuatis, angulis posticis obtusis, acuminatis, paululum reflexis; elytris testaceis, in medio horum fascia communi, transversa, lata, nigro picea, latera attingente, antice paululum ad suturam, postice vix aut minime ad latera diffusa; corpore subtus brunneo; antennis, palpis, pedibusque pallide testaceis.

Taille au moins d'un tiers plus petite que celle du *D. fasciatus*. Forme encore plus raccourcie. Tête plus courte, proportionnellement plus large, plus arrondie, plus bombée sur le front, plus lisse et plus brillante, d'un brun noir, ainsi que le prothorax. Celui-ci plus court, près de deux fois aussi large que long, en forme de trapèze, plus étroit en arrière qu'en avant, légèrement échancré antérieurement en arc de cercle, avec ses angles antérieurs médiocrement saillants, ses bords latéraux un peu arrondis en avant, puis, à peu près en ligne presque droite, à peine sinués vers les angles postérieurs, qui sont obtus mais non émoussés; sa base

un peu obliquement coupée derrière ces angles, de chaque côté ; en ligne un peu courbe, à convexité dirigée en arrière, sur son milieu ; assez convexe sur son disque, très-lisse, très-brillant, avec une ligne longitudinale fine et une autre transversale le long de la partie médiane de sa base ; sans ponctuation ni impressions postérieures distinctes. Élytres un peu plus brièvement ovales que celles du *D. fasciatus*, un peu plus carrées aux épaules, une fois et demie aussi larges à leur base que la base du prothorax, s'élargissant ensuite graduellement jusqu'à leurs deux tiers environ, à troncature un peu oblique et un peu arrondie extérieurement, assez planes, très-lisses, présentant à peine quelques vestiges de stries plus ou moins effacées suivant les individus, d'un testacé pâle très-légèrement enfumé autour de l'écusson, avec une large bande transversale, commune, d'un brun noir, occupant un tiers environ de leur surface et située un peu plus près de leur sommet que de leur base, se prolongeant très-légèrement en avant sur la suture, sans atteindre l'écusson, et presque point en arrière, le long du bord externe. Dessous du corps brun ; antennes, palpes et pattes d'un testacé pâle.

Cette jolie espèce n'est pas rare au mois de mai sous la mousse, au pied des chênes verts, dans la Sierra Nevada, auprès du village de Huejar. Je l'ai dédiée au savant entomologiste à qui la faune d'Andalousie est redevable de si intéressants travaux.

2. METABLETUS NITIDULUS de la Brûlerie.

Long. 3 mill.

Nigro-æneus, subvirescens, nitidissimus; capite lævi, antennis nigro-æneis, gracilioribus; prothorace capite paulo latiore, subquadrato, paululum cordato, antice emarginato, postice leviter coarctato, angulis posticis obtusis, paululum reflexis, baseos media parte postice paululum producta; elytris convexiusculis ad humeros attenuatis, dein ampliatis, apice suboblique subsinuatimque truncatis, striis lævibus, interioribus subdistinctis, exterioribus fere aut omnino nullis; femoribus tarsisque nigro-æneis; tibiis brunneis.

Cette espèce vient se placer à côté du *M. truncatellus*, dont elle diffère par sa couleur d'un bronzé un peu plus brillant, à reflet un peu plus verdâtre ; par sa tête un peu moins large, ses yeux un peu moins saillants,

ses antennes un peu plus grêles et plus allongées; par son corselet un peu moins court, un peu plus échancré en avant, à angles antérieurs légèrement plus saillants, un peu plus rétréci en arrière, à angles postérieurs un peu moins relevés; par ses élytres un peu moins larges aux épaules, qui sont moins saillantes, un peu plus élargies en arrière, plus brièvement arrondies vers l'extrémité, à troncature un peu plus oblique et plus sinuée, à stries réduites à l'état de vestiges, les extérieures effacées à peu près complétement, les trois ou quatre premières internes seules plus ou moins visibles; par ses pattes, enfin, d'un brun foncé, un peu moins sombre sur les tibias.

Cette espèce est commune dans la Sierra de Guadarrama, aux environs de l'Escorial et de la Granja, où on la prend courant sur le sol, en plein soleil.

3. Broscus insularis de la Brûlerie.

Long. 16 à 18 mill.

Niger, nitidus, subconvexus; prothoracis lateribus parum rotundatis, angulis posticis obsoletis, rotundatis, basi vix punctata; elytris oblongo-ovatis, parum convexis, obsoletissime striato-punctatis; antennis, articulo primo testaceo, prothoracis basin paululum superantibus.

Voisin du *B. lævigatus,* il s'en distingue par sa taille un peu plus petite, sa convexité un peu moindre, sa tête un peu moins grosse et un peu moins convexe sur le front, à impression transverse antérieure paraissant un peu plus marquée; par ses antennes un peu plus longues, dépassant visiblement la base du prothorax, qu'elles n'atteignent pas tout à fait chez le *B. lævigatus;* par son prothorax un peu plus étroit, ce qui le fait paraître plus long, à côtés moins arrondis, à angles postérieurs tout à fait émoussés à leur sommet et arrondis, alors que chez le *B. lævigatus* ces mêmes angles sont à peu près droits et bien marqués, quoique peu saillants; à base presque lisse, à peine marquée de quelques points épars et peu profonds, entremêlés de quelques rides transverses presque invisibles; par ses élytres un peu moins larges aux épaules, s'élargissant un peu plus jusqu'à leur tiers postérieur, par conséquent moins parallèles; proportionnellement moins allongées, moins convexes, à rebord latéral un peu plus relevé; par ses pattes, enfin, qui sont un peu plus grêles et plus allongées.

J'ai pris quelques exemplaires de cette espèce dans l'île Majorque. Comme notre *B. cephalotes* elle se plaît dans les terrains secs, où elle se creuse, sous de grosses pierres, des galeries sinueuses, qui tantôt suivent a surface du sol, tantôt s'y enfoncent à une certaine profondeur.

4. ACINOPUS PILIPES de la Brûlerie.

Long. 11 mill.

Piceus; sat elongatus, subparallelus, subcylindricus, prothorace subquadrato, postice subangustato, lateribus subrotundatis, angulis posticis obtusis, apice rotundatis, postice utrinque leviter uni-impressus, impunctatus, elytris striatis, postice attenuatis, pectore abdomineque in medio punctis piligeris impressis, pedibus rufis, pube rufescente rigida indutis.

Cette espèce, dont je n'ai pu malheureusement capturer qu'un exemplaire ♀, se distingue de toutes celles du même genre que je connais par sa taille médiocre et la longueur de la pubescence roussâtre qui recouvre ses pattes et le milieu des segments de sa poitrine et de son abdomen. Cette pubescence, dont l'analogue existe aussi chez les autres *Acinopus*, est ici plus longue que chez l'*A. tenebrioïdes*. De même, les épines qui arment la tranche externe de ses jambes antérieures et intermédiaires sont un peu plus fortes. La tête de la femelle n'est pas très-grosse ; elle est marquée entre les yeux de deux impressions longitudinales assez courtes, réunies entre elles antérieurement par une fine impression transversale. Le labre, un peu plus large en avant qu'en arrière, est à peine échancré antérieurement dans son milieu, bien moins que celui de l'*A. tenebrioïdes* ♀; l'épistome est légèrement et régulièrement échancré en arc de cercle et marqué sur son milieu, un peu en arrière, d'une légère fossette arrondie. Le prothorax, seulement un peu moins long que large, est un peu plus étroit en arrière qu'en avant ; il s'élargit légèrement depuis ses angles antérieurs, qui sont assez saillants, jusqu'un peu au delà de son quart antérieur, puis se rétrécit peu à peu et curvilinéairement jusqu'à ses angles postérieurs, qui sont obtus, arrondis à leur sommet ; de chaque côté de sa base il y a une impression unique, assez légère, située à peu près à son tiers externe, presque arrondie et imponctuée ; sa ligne longitudinale médiane est fine, mais bien visible ; son impression transversale antérieure est seulement indiquée. Les élytres, proportionnellement un

peu plus étroites que celles de l'*A. tenebrioïdes,* sont aussi un peu plus convexes, un peu moins carrées aux épaules, ce qui les rend un peu moins parallèles; elles sont un peu plus atténuées à leur extrémité; leurs stries sont bien marquées et lisses, leurs intervalles subconvexes, avec deux points enfoncés vers l'extrémité du cinquième, cinq ou six à celle du septième, et une dizaine à celle du neuvième, le long du bord externe. Le dessous du corps présente de gros points pilifères épars sur le sternum et disposés en lignes transversales plus ou moins régulières sur le milieu des segments de l'abdomen. Les pattes et les antennes sont rousses; le corps est d'une couleur de poix assez claire, qui peut-être serait plus foncée chez des individus plus anciennement éclos.

J'ai pris un seul exemplaire de cette espèce dans l'île Majorque, auprès de Palma, sous une pierre, dans un endroit sablonneux où l'*Acinopus tenebrioïdes* était très-commun.

5. Stenolophus (Acupalpus) cantabricus de la Brûlerie.

Long. 3 1/2 mill.

Oblongus, sat elongatus, parallelus, nigro-brunneus, nitidus; prothorace latitudine sua breviore, subquadrato, antice parum emarginato, lateribus parum rotundato, his postice haud sinuatis, basin versus parum angustato, angulis posticis obtusis, apice rotundatis, foveolis duabus posticis magnis, rotundatis, fortius punctatis, bascos media parte recte truncata; elytris fere parallelis, postice breviter rotundatis, subsinuatis, subtruncatisque, tenuiter striatis, striis impunctatis, margine epipleurali testaceo, macula humerali elongata, rufescente, obsoletissima; pedidus antennisque rufo-brunneis, harum duobus prioribus articulis cæteris vix pallidioribus.

Il est de la taille des moyens individus de l'*A. meridianus,* dont il se distingue par son prothorax un peu plus court, un peu moins échancré en avant et surtout moins rétréci postérieurement, nullement sinué sur les côtés auprès de la base, à rebord latéral un peu plus relevé, surtout en arrière, à angles postérieurs un peu moins obtus. Les fossettes postérieures sont un peu moins profondes que chez la plupart des exemplaires du *meridianus,* mais leur ponctuation est à peu près la même; la ligne longitudinale est beaucoup plus fine, à peine marquée; l'impression trans-

versale antérieure est en forme de croissant; le milieu du disque a de très-fines rides transversales. Les élytres sont peu convexes, et, comme le corselet, d'un brun noir (de la même couleur que l'*A. brunnipes*); leur rebord épipleural est testacé, et elles ont à l'épaule, entre la sixième et la huitième strie, des traces peu visibles d'une tache rousse qui ne descend pas plus loin que le tiers antérieur de l'élytre (peut-être trouvera-t-on cette tache plus développée chez d'autres exemplaires); elles sont plus parallèles que celles de l'*A. meridianus*, à peine plus larges vers leur tiers postérieur qu'à leur base, un peu tronquées et sinuées à leur sommet; les stries sont fines et lisses; les intervalles sont plans, et on voit sur le troisième, vers le tiers postérieur, un petit point enfoncé. Les pattes et les antennes sont brunâtres; les deux premiers articles de celles-ci et l'extrémité des palpes sont à peine plus pâles.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce, et je l'ai pris dans les montagnes des environs de Reinosa (Pyrénées cantabriques). Les caractères que je viens d'exposer et son faciès particulier m'ont néanmoins décidé à le décrire comme nouveau. Je le place à la suite de l'*A. meridianus*.

6. FERONIA (ORTHOMUS) BALEARICA de la Brûlerie.

Long. 12 à 13 1/2 mill.

Picea, complanata; prothorace magno, subquadrato, antice parum, postice minus angustato, margine laterali crasso, sat fortiter reflexo, angulis anticis prominulis, parum deflexis, posticis obtusis, apice paululum rotundatis; elytris subparallelis, sat fortiter striatis, striis impunctatis.

Diffère de la *F. barbara* par sa taille plus grande, sa forme plus aplatie, son prothorax moins convexe, moins défléchi sur les côtés, à rebord latéral plus épais et plus relevé, à angles antérieurs plus saillants; par ses élytres plus planes, un peu plus atténuées, mais moins brusquement déclives postérieurement. A ces différences il s'en ajoute quelques autres moins importantes ou moins faciles à saisir. La tête paraît un peu plus large derrière les yeux que celle de la *F. barbara*. Les impressions postérieures du corselet ont une tendance à être moins profondes et plus finement ponctuées; l'interne est la mieux marquée et de forme linéaire;

l'externe est arrondie, mal limitée, plus ou moins marquée ; sa ponctuation, ordinairement bien visible, s'oblitère quelquefois. Les stries des élytres sont lisses, et leurs intervalles, peu convexes chez les mâles, sont plans chez les femelles ; ces dernières se distinguent encore par la couleur de leurs élytres plus terne. Les pattes paraissent un peu plus pâles que celles de la *F. barbara.*

Cette espèce habite l'île Majorque et notamment les environs de Manacor et d'Arta, sous les pierres, sur les collines arides. Je l'y ai trouvée moins commune que ne l'est ordinairement la *F. barbara* dans les localités qu'elle fréquente. Cette dernière espèce, si abondante sur les côtes d'Espagne, paraît ne pas exister à l'île Majorque.

7. Bembidium ibericum de la Brûlerie.

Long. 4 mill.

Æneo-nigrum, subvirescens ; antennis omnino nigris ; palporum maxillarium articulis basalibus obscuris, apicali solo testaceo ; prothorace cordato, angulis posticis fere prominulis ; elytris sat elongatis, convexiusculis, singulo maculis duabus testaceis bene scriptis signato, altera antehumerali, minuta, rotundata, altera anteapicali, paulo majori, obliqua, subquadrata, striis apice deletis, solum usque paulo ante medium elytri distincte punctatis ; femoribus tibiarumque basi æneo-nigris, his præterea flavescentibus, tarsis nigro-brunneis.

Il vient se placer auprès des *B. quadriguttatum* et *callosum,* dont il se distingue par sa couleur d'un noir verdâtre un peu plus foncé, par ses antennes entièrement noires avec un reflet verdâtre, ses palpes maxillaires à trois premiers articles de la même couleur, le dernier seul d'un testacé clair ; par son prothorax un peu plus arrondi sur les côtés antérieurement, à bord latéral un peu plus relevé, à angles postérieurs un peu mieux accusés et presque saillants ; par ses élytres un peu plus étroites, surtout à leur base, un peu moins ovales et plus convexes ; par ses stries à points un peu plus gros, se prolongeant un peu plus loin en arrière que chez la plupart des individus de ces deux espèces, la juxta-suturale atteignant l'extrémité de l'élytre, mais ponctuée seulement à peine jusqu'à la moitié, les cinquième et sixième plus longues que les autres, atteignant la moitié de l'élytre et ponctuées jusque-là ; par ses taches d'un fauve

testacé un peu plus chaud, dont la première, petite, arrondie et bien limitée, est située vers le tiers antérieur de l'élytre, naît dans l'intervalle qui sépare la quatrième de la cinquième strie et dépasse un peu la sixième sans atteindre le bord externe; dont la seconde, située un peu plus en dedans, un tant soit peu au delà du tiers postérieur, est un peu plus grande, presque en forme de rectangle, oblique de dedans en dehors et de haut en bas, sans atteindre tout à fait le bord externe; par ses pattes, enfin, de couleur plus foncée, noir verdâtre sur la cuisse et l'articulation femoro-tibiale, fauve testacé sur la jambe et brun noirâtre sur le tarse.

Je connais deux exemplaires de cette espèce, dont l'un a été pris par moi dans le Guadarrama, auprès de l'Escorial, et l'autre par M. Ch. Brisout de Barneville, dans les Pyrénées asturiennes, aux environs de Reinosa,

M. Graëlls a décrit (Memor. de la Real Acad. de Ciencias de Madrid, 1858, p. 41), sous le nom de *B. semipunctatum,* un Bembidion du même groupe que celui-ci. Je crois qu'il faut rapporter cette prétendue espèce au *B. callosum* Küst., J. Duval. La description des stries et des taches de ce Bembidion et la figure qui l'accompagne désignent clairement le *B. callosum,* que l'auteur espagnol paraît n'avoir pas connu, puisqu'il ne le cite dans son Catalogue des Carabiques d'Espagne que sur la foi de Dejean. Il indique pour patrie du *B. semipunctatum* les bords des petits ruisseaux qui descendent du Guadarrama auprès de l'Escorial. Or, on trouve très-communément dans cette localité et dans ces circonstances le *B. callosum,* et il est impossible que M. Graëlls ne l'y ait pas pris. Dans le Catalogue de Schaum (édit. de 1862), le *B. semipunctatum* est donné avec un signe dubitatif comme synonyme du *B. quadriguttatum;* mais c'est probablement d'après le seul examen de la figure et de la description que cette réunion a été proposée. Comme c'est le *B. callosum* qui est commun à l'Escorial et que je n'y ai pas pris un seul *quadriguttatum;* comme d'ailleurs tous les individus espagnols de cette espèce que j'ai examinés appartiennent à la variété *speculare* Küst., laquelle est privée de stries et à qui dès lors la description et la figure de Graëlls ne peuvent convenir, je crois pouvoir affirmer, contrairement à l'opinion de Schaum, que le *B. semipunctatum* Graëlls est le même que le *B. callosum* Küster. Quant au *B. ibericum,* j'ai indiqué en le décrivant les différences qui le font facilement distinguer de l'une et de l'autre de ces deux espèces.

8. Bembidium guadarramense Gautier des Cottes, Mittheil. der Schweiz. Entom. Gesellsch., t. II, n° 3, août 1867, p. 109.

Long. 3 mill.

Parum elongatus, nigro-æneum, subvirescens, nitidum; sulcis frontalibus subparallelis; prothorace brevi, subquadrato, postice paululum angustato, lateribus rotundatis, basin versus parum sinuatis, angulis posticis obtusis, paululum reflexis, postice uni-impresso; elytris oblongo-ovatis, leviter convexis, striato-punctatis, striis externis apice tantummodo attenuatis, haud deletis; antennis, palpis, pedibusque nigris vel nigro-æneis.

Il vient se placer dans le cinquième groupe de Jacquelin Duval et à côté du *B. pyrenæum* Dej., dont il diffère cependant beaucoup par sa taille bien plus petite, par sa couleur ordinairement plus noire, par ses sillons frontaux subparallèles un peu moins profonds, par son prothorax non cordiforme, beaucoup plus court, presque deux fois aussi large que long, mais dépassant à peine dans sa plus grande largeur celle de la tête mesurée suivant la ligne des yeux, beaucoup moins rétréci en arrière, à angles antérieurs moins saillants, à côtés arrondis en avant, à peine redressés vers la base pour former des angles postérieurs visiblement obtus, à impressions postérieures arrondies, à peu près aussi profondes, mais presque imponctuées, ainsi que l'espace qui les sépare; par ses élytres, prises ensemble, moins de deux fois aussi larges à leur base que la base du prothorax, striées à peu près de la même manière, mais à points des stries un peu plus fins et un peu moins effacés en arrière que chez la plupart des individus du *B. pyrenæum.*

Ce Bembidion a été découvert, lors de l'excursion d'Espagne, sur les hauts sommets du Guadarrama, dans le voisinage des neiges, surtout au pic de Peñalara, au-dessus de la Granja. On prenait avec lui le *B. pyrenæum* qui, dans ces localités, a une forme un peu plus allongée que dans les Pyrénées, sans pouvoir pour cela être considéré comme une espèce particulière.

M. Gautier des Cottes ayant décrit, l'année dernière, le *B. guadarramense,* c'est sous sa signature que cette espèce doit être inscrite dans les Catalogues. J'ai cru cependant utile de compléter sa description et d'y faire une petite rectification. L'exemplaire qu'a étudié M. Gautier des Cottes avait peut-être les angles postérieurs du prothorax anormaux, car il les indique comme droits et je les ai vus manifestement obtus sur tous

les individus, au nombre d'une vingtaine, que j'ai eus entre les mains. En outre, M. Gautier des Cottes place son Bembidion dans la division des *Notaphus* « telle qu'elle est admise dans le Catalogue de Schaum, » c'est-à-dire dans le voisinage des *B. varians, flammulatum, ephippium,* etc., qui forment avec deux ou trois autres espèces le onzième groupe de Jacquelin Duval. Je ne puis partager cette opinion. Le *B. guadarramense,* bien qu'il ait le prothorax beaucoup plus court et moins cordiforme que le *pyrenæum,* ne saurait être éloigné de cette espèce, à laquelle il ressemble pour son faciès dans une certaine mesure, pour la forme de ses sillons frontaux, des impressions postérieures de son prothorax, les stries de ses élytres, sa coloration, son genre de vie et ses allures, tandis qu'il romprait l'homogénéité du groupe des *Notaphus,* qui ne renferme que des espèces à fossettes postérieures du prothorax bistriées, à élytres onduleusement tachées de testacé ou bien entièrement pâles, vivant dans les plaines marécageuses et non dans le voisinage de la neige, sur les hautes montagnes.

Dans mon Rapport sur l'Excursion d'Espagne (Ann. Soc. Ent. Fr., 1866, p. 540), j'annonçais la découverte d'un Bembidion nouveau, faite à Alar del Rey, sur les bords du Rio Pisuerga. Depuis j'ai étudié plus sérieusement mon insecte et j'ai été amené à ne plus le considérer que comme une variété du *B. quadrimaculatum,* dont il se distingue surtout par une taille un peu plus grande.

Dans le même Rapport (p. 514) je parlais d'un Staphylinide pris aux environs de Carthagène, et formant un genre nouveau dans le voisinage des *Evæsthetus*. Plusieurs de mes collègues ont vu chez moi ce curieux insecte, qui malheureusement a été brisé, je ne sais comment, au milieu d'un carton plein de Coléoptères assurément moins précieux que lui et dont aucun n'a subi le moindre dommage. Le genre nouveau ne sera donc pas décrit !

Puisque j'ai parlé de mon Rapport sur l'Excursion d'Espagne, je profite de l'occasion pour y faire quelques corrections.

1866, page 510, au lieu d'*Akis Sansii,* lisez : *Akis discoidea.*
— — 516, supprimez *Brachinus longicollis* Walk. et *Ophonus discicollis* Walk.
— — 534, au lieu d'*Eretmotes europæus,* lisez : *Eretmotes ibericus.*

DESCRIPTIONS

DE

Nouvelles espèces espagnoles du groupe des Pandarites

DE LA

FAMILLE DES TÉNÉBRIONIDES,

Par M. Ch. PIOCHARD DE LA BRULERIE.

(Séance du 26 Février 1868.)

Je préparais depuis assez longtemps déjà une *Révision monographique des espèces espagnoles du groupe des Pandarites*, et j'étais sur le point de présenter mon manuscrit à la Société entomologique quand il a été décidé qu'on ferait cette année (1868) une nouvelle excursion en Espagne. Pour profiter des matériaux que ce voyage me procurera, j'ajourne la publication de mon travail. Aujourd'hui je donne seulement les descriptions de quelques Pandarites espagnols nouveaux, afin de ne pas faire attendre trop longtemps à ces espèces le droit de figurer dans les Catalogues.

1. Pandarus castilianus de la Brûlerie.

Long. 13-14 mill.

Vix convexus, niger, paululum nitidus. Antennæ prothoracis basin attingentes. Prothorax lateribus parum fortiter rotundatus, maximam latitudinem versus mediam partem suæ longitudinis attingens, dein sensim coarctatus, postice fere parallelus, antice leviter emarginatus, margine laterali tenuissimo, antice fere nullo, postice vix perspicuo, basi ad latera sinuata,

angulis posticis acutiusculis, postice porrectis. Elytra usque ad mediam partem suæ longitudinis paululum ampliata, striata, striis sat subtiliter, parum regulariter punctatis, intervallis subconvexis, rugose punctatis, suturali vix, tertio septimoque parum, postice prominentibus, margine superiore epipleuri ad humerum perspicuo, obliquo. Antepectus antice sulco transverso, aliquoties duplici, magis minusve profundo impressum. Prosternum apice rotundatum, in medio sulco lato, ad latera linea tenui, subdistincta impressum. Tibiæ intermediæ posticæque dorso leviter sulcatæ.

♂. Tibiæ anticæ paululum intus arcuatæ, depressæ, intermediæ ante apicem dente minusculo, vix perspicuo instructæ. Tarsi antici articulis primo parum, subtriangulariter, secundo tertio fortius, subcordatim dilatatis; intermedii iisdem articulis paululum ampliatis.

♀. Tibiæ subrectæ, intermediæ dente præapicali carentes. Tarsi simplices.

Var. B. Paulo minor, angustior. Prothorax lateribus minus fortiter et subirregulariter rotundatus. Elytra minus parallela, intervallis aliquoties paulo magis prominentibus. Antennæ pedesque paulo longiores.

Var. C. Paulo major, latior, et magis complanatus. Antennæ pedesque paulo breviores.

Le *P. castilianus* diffère du *P. pectoralis* par sa convexité un peu moindre, ses antennes un peu plus longues, son corselet un peu moins brusquement rétréci derrière son milieu et ne devenant pas tout à fait parallèle; par ses élytres plus planes, atteignant leur plus grande largeur au milieu ou à peine au delà du milieu de leur longueur, marquées de stries bien visibles et ponctuées, à intervalles convexes, tandis que chez le *pectoralis* il y a plutôt des rangées striales de points que de véritables stries enfoncées et que les intervalles sont tout à fait plans ou à peine subconvexes. Il se distingue des autres espèces espagnoles du genre par le sillon transverse de sa poitrine, en avant des pattes antérieures, caractère qu'il partage avec le *P. pectoralis*. Ce caractère, d'ailleurs, est sujet à des variations dans l'une et dans l'autre espèce : tantôt le sillon est unique, tantôt il y en a deux. C'est le postérieur qui est le plus constant et le plus profond, quoique sa profondeur varie beaucoup, suivant les exemplaires.

Cette espèce paraît répandue dans une grande partie de l'Espagne centrale et occidentale, la Castille, l'Estramadure, le Portugal et la Galice;

mais elle varie un peu suivant les localités. Les exemplaires auxquels convient le mieux la description ci-dessus (var. *A*) proviennent des environs de l'Escorial; ceux qui se rapportent à la var. *B* habitent la Galice et particulièrement les environs de Vigo (coll. Reiche, Aubé, Jekel, Javet et la mienne); ceux qui forment la var. *C* et que j'ai vus au nombre de cinq exemplaires dans les collections de MM. de Marseul et Deyrolle sont notés comme d'Espagne, sans indication plus précise; mais il pourrait se faire qu'ils vinssent d'Estramadure, province d'où M. Deyrolle a reçu autrefois un certain nombre de Coléoptères. Lorsqu'on examine des individus bien tranchés de chacune de ces variétés, on pourrait être tenté d'en faire autant d'espèces distinctes; mais lorsqu'on observe des séries nombreuses, on s'aperçoit sans peine que leurs caractères distinctifs s'atténuent chez beaucoup d'exemplaires et finissent par devenir inappréciables.

Le *P. castilianus* est assez répandu dans les collections parisiennes, où il figure presque toujours sous le nom de *P. pectoralis* Muls. et Rey; mais c'est à tort qu'on le nomme ainsi, comme j'ai pu m'en convaincre et par la lecture de la description de cette espèce et par l'examen des deux types qui existent, l'un ♀, dans la collection de M. Reiche, l'autre ♂, dans celle de M. de Marseul. Le *P. pectoralis* véritable se trouve aux environs de Tanger, dans l'ouest de l'Algérie, et probablement aussi dans les parties de l'Espagne méridionale les plus voisines de l'Afrique. Il n'est pas commun dans les collections; toutefois M. Gougelet en possède un certain nombre d'exemplaires qu'il a reçus de Tanger.

2. Pandarinus (Paroderus) nevadensis de la Brûlerie.

Long. 9-10 mill.

Elongatus, niger, nitidus. Oculi supra oblique truncati, gena haud omnino divisi. Antennæ crassiusculæ, longitudinem capitis et prothoracis junctorum haud adæquantes, articulis 4°-11° moniliformibus. Prothorax longitudine sua vix latior, latitudinem maximam paulo ante mediam partem longitudinis attingens, antice leviter emarginatus, angulis anticis sat prominulis, lateribus parum rotundatis, basin versus leviter sinuatis, angulis posticis acutis; basi ad latera sinuata, margine reflexo tenui, in tota basi continuo, in medio autem laterum et apicis vix conspicuo; punctatus et ad latera tantum vix, aliquoties minime, reticulosus. Prosternum apice obtusum in medio sulco profundo, ad latera linea tenui, fere obso-

leta impressum. Elytra juncta latitudine sua duplo longiora, angulis humeralibus in dentem obtusum productis, prothoracis angulos posticos complectentibus, paululum post dentem sinuata, deinde sensim usque pone mediam suæ longitudinis partem ampliata, dein attenuata, postice sat breviter declivia, subconvexa, sat fortiter striato-punctata, intervallis convexiusculis, punctulatis, subrugosis. Tibiæ intermediæ posticæque paululum compressæ, dorso haud sulcatæ.

♂. Tibiæ anticæ sat fortiter intus arcuatæ, apice oblique truncatæ, intermediæ vix arcuatæ, intus dente minusculo, paulo ante apicem instructæ, posticæ rectæ. Tarsi antici tribus prioribus articulis dilatatis, primo parum fortiter, secundo tertioque fortius, his late breviterque subcordiformibus; intermedii iisdem articulis vix ampliatis.

♀. Paulo magis corpulenta et postice latior. Tibiæ anticæ minus fortiter intus arcuatæ, intermediæ dente præapicali carentes. Tarsi simplices.

Voisine du *P. elongatus*, cette espèce s'en distingue par une taille un peu plus faible, une forme un peu moins allongée, des élytres un peu moins parallèles, un peu moins planes, à dent humérale ordinairement plus saillante, à intervalles des stries plus convexes; par des antennes un peu plus fortes, ce qui les fait paraître plus courtes; par des yeux un peu moins entamés par les joues, à partie visible en dessus un peu plus large, un peu moins obliquement coupée, et enfin, caractère d'une importance toute particulière, par les tarses antérieurs des mâles à trois premiers articles dilatés, le deuxième très-brièvement, le troisième un peu plus longuement subcordiforme, alors que chez le *P. elongatus* ces mêmes articles sont à peine un peu plus élargis chez le mâle que chez la femelle. Le prothorax, chez les deux espèces, est taillé à peu près sur le même modèle; on peut dire seulement que celui du *P. nevadensis* paraît un peu plus court ou plus large postérieurement, qu'il a les angles antérieurs un peu moins avancés, les côtés plus déclives, les bords latéraux moins arrondis et la base moins fortement sinuée; mais il se rencontre des exemplaires où ces différences sont moins sensibles.

Patrie : la Sierra Nevada. Je ne l'ai pas pris aux environs immédiats de Grenade, mais bien à une certaine hauteur dans la montagne, surtout le long du chemin qui conduit de Huejar à la Mine.

Cette espèce, rapportée par presque tous les entomologistes qui ont visité la Sierra Nevada, a été méconnue par Rosenhaüer, qui a cité à sa place le *P. elongatus*. Elle doit exister sous ce nom dans plus d'une collection.

3. Heliopathes (Omocrates) collaris Muls. et Rey, Opusc. Ent., V, 195.

Long. 6 1/2 à 8 mill.; larg. 2 1/2 à 2 3/4 mill.

Subelongatus, fere parallelus, sat leviter convexus, niger, subnitidus. Oculorum pars supra perspicua parva, triangularis, a margine externo capitis sat remota : gena oculos in duas partes dividente, incrassata, lata. Prothorax latitudine sua paulo latior, antice magis minusve leviter emarginatus, margine antico in medio fere recto, tantum post oculos leviter depresso vel sinuato, lateribus levissime rotundatus, fere parallelus, postice vix sinuatus, subparallelus; angulis posticis subrectis, postice levissime porrectis; basi ad latera leviter, ante scutellum levissime sinuata; margine reflexo in medio apicis et baseos interrupto, lateribus tenui, vix incrassato; sat fortiter punctatus; punctis oblongiusculis, subreticulosis. Elytra ad humerum dente parvulo extus parum prominulo, angulos posticos prothoracis complectente, instructa, post dentem leviter sinuata, dein usque pone medium vix ampliata, latitudine maxima prothoracis latitudinem vix superantia, parum profunde striata, striis punctatis, intervallis punctulatis, antice vix subconvexis, tertio, quinto, septimoque postice parum prominentibus. Tibiæ anticæ subtriangulariter dilatatæ, intus sat fortiter arcuatæ, margine dorsali convexæ, intermediæ posticæque dorso haud sulcatæ.

♂. Tarsi antice articulis secundo tertioque late dilatatis, secundo duplo, tertio triplo longitudine sua latioribus intermedii iisdem articulis leviter ampliatis.

♀. Tarsi simplices.

Cette espèce est rare dans les collections et paraît beaucoup moins abondante dans les endroits qu'elle habite que ne le sont d'ordinaire les espèces du genre *Heliopathes*. J'en ai vu seulement quatre exemplaires. L'un d'eux, appartenant à M. Aubé, qui a bien voulu me le communiquer, est le type unique d'après lequel a été faite la description de MM. Mulsant et Rey; il est noté comme d'Espagne méridionale; le second figure dans la collection de M. Reiche comme trouvé à Valladolid; les deux autres

ont été pris par moi sous des pierres, au sommet de la montagne de l'Escorial.

Les deux espèces nouvelles que je décris sous les noms d'*H. Mulsanti* et d'*H. Reyi* forment avec celle-ci un groupe à part, dont le faciès rappelle à la fois celui des *Litoborus* et de quelques *Pandarinus.*

J'ai donné ici une diagnose de l'*H. collaris* pour servir de terme de comparaison à celles de mes deux espèces nouvelles.

4. Heliopathes (Olocrates) Mulsanti de la Brûlerie.

Long. 9 mill.

Oblongus, vix convexus, niger, subnitidus. Oculi supra oblique truncati, gena omnino divisi, illa autem haud incrassata, margine interno orbitæ paululum incrassato. Prothorax longitudine sua sesqui-latior, antice leviter emarginatus, usque paulo post tertiam suæ longitudinis partem curvilineatim, parum fortiter ampliatus, dein minus curvilineatim coarctatus, basin versus vix sinuatus, non omnino parallelus, angulis posticis paululum obtusis, postice vix porrectis, basi ad latera lævissime sinuata, margine laterali reflexo, vix incrassato, in medio apicis et baseos interrupto, sat subtiliter punctatus, ad latera tantum subreticulosus. Elytra ad humerum dente rotundato, vix prominulo instructa, post dentem paululum sinuata, dein paululum usque ad mediam partem longitudinis ampliata, parum profunde striata, striis sat fortiter punctatis, intervallis punctulatis, antice planiusculis, suturali, tertio, quinto, septimoque postice vix prominentibus, hoc etiam antice paululum prominente, cum angulo humerali juncto. Tibiæ anticæ parum latæ, intus haud arcuatæ, intermediæ dorso, pone medium, leviter sulcatæ (posticæ in exemplari typico desunt).

♂. Tarsi antici articulis secundo tertioque vix, intermedii iisdem articulis minime dilatatis.

♀. Latet.

Patrie : l'Estramadure.

J'ai vu un seul exemplaire de cette espèce dans la collection de M. de Marseul.

5. Heliopathes (Olocrates) Reyi de la Brûlerie.

Long. 8 1/2 mill.

Oblongus, subconvexus, niger, parum nitidus. Oculi supra oblique truncati, gena interrupti, illa haud incrassata, margine interno orbitæ evidentius incrassato. Prothorax longitudine sua sesqui-latior, lateribus antice usque ad mediam partem suæ longitudinis curvilineatim ampliatus, dein sensim coarctatus, postice parum sinuatus, subparallelus, angulis posticis subrectis, postice vix porrectis, basi ad latera vix sinuata, margine reflexo lateribus vix perspicuo, antice posticeque fere omnino deleto, crebre subtiliterque punctatus. Elytra dente humerali minuto, rotundato, instructa, post dentem paululum breviterque sinuata, dein paululum usque ad mediam suæ longitudinis partem ampliata, striata, striis leviter punctatis, intervallis punctulatis, subrugosis, omnibus convexis, suturali, tertio, quinto, septimoque tota longitudine, sed postice fortius prominentibus. Tibiæ anticæ triangulariter dilatatæ, intus arcuatæ, dorso convexæ, intermediæ posticæque dorso paululum convexæ, fortius sulcatæ, sulcorum lateribus paululum denticulatis.

♂. Latet.

♀. Tarsi simplices.

Patrie : l'Estramadure. Un seul exemplaire, dans la collection de M. de Marseul.

6. Heliopathes (Olocrates) mediterraneus de la Brûlerie.

Long. 7 1/2-7 3/4 mill.

Oblongus, subelongatus, brunneus, subnitidus. Oculorum pars supra perspicua sat magna, gena oculos in duas partes dividente supra haud incrassata. Antennæ parum crassæ, prothoracis basin attingentes. Prothorax latitudinem suæ baseos longitudine adæquante, antice leviter trisinuatim emarginatus, usque ad mediam suæ longitudinis partem curvi-

lineatim sat fortiter ampliatus, dein fortius coarctatus, lateribus postice fortius sinuatis, dein parallelis, angulis posticis rectis, acuminatis, basi vix subsinuata, postice fere arcuata, in medio subtiliter sparseque, ad latera fortius subreticulatim punctulatus. Elytra ad humeros haud perspicue dentata, prothoracis angulos posticos haud complectentia, margine superiore epipleuri supra usque versus octavam partem horum longitudinis perspicuo, obliquo, paululum usque pone medium ampliata, striata, striis parum profundis, fortius punctatis. Postepisterna parum lata, margine interno parum convexo, postice sensim attenuata. Tibiæ anticæ triangulariter parum fortiter dilatatæ.

♂. Tibiæ femoraque intermedia et postica subtus pube sericea flavescente induta; tibiæ anticæ intus paululum arcuatæ; tarsi antici articulis secundo tertioque sat fortiter breviterque subcordatim dilatatis.

♀. Latet.

J'ai vu dans la riche collection de M. de Marseul deux exemplaires mâles de cette jolie espèce nouvelle, remarquable par sa couleur fauve, semblable à celle de l'*Isocerus purpurascens*. Ils étaient notés comme provenant des îles Baléares et donnés par M. Capiomont.

NOUVEAUX COLÉOPTÈRES FRANÇAIS

Par M. ABEILLE DE PERRIN.

(Séance du 24 Mars 1869.)

1. Malchinus telephoroides. Nov. sp.

Taille : 4 à 5 millimètres.

♂. *Tête* à peine rétrécie derrière les yeux, granuleuse, mate, d'un noi-brun. *Palpes maxillaires* testacés, avec leur dernier article plus foncé ; les labiaux souvent indistincts à la loupe ; ils sont aussi testacés, brunissant à l'extrémité. *Mandibules* testacées, à pointes brunâtres. *Antennes* égalant la longueur du corps, entièrement d'un noir brun, assez épaisses, pubescentes ; premier article cylindroconique, quatre fois aussi long que large à l'extrémité ; deuxième moins large, cylindrique, du tiers de la longueur du précédent ; troisième cylindroconique, une fois et demie de la longueur du précédent ; quatrième à dixième à peu près de la longueur du troisième, conico-déprimés ; douzième de la même taille, en ovale très-allongé. *Prothorax* plus large que long, rebordé dans tout son pourtour, le rebord élevé, surtout par devant et par côté ; subconvexe, échancré aux angles de devant, en courbe rentrante au milieu de ses côtés ; angles de derrière à peu près droits, émoussés ; base très-légèrement bisinuée, présentant souvent à l'extrémité de sa ligne médiane une petite élévation caréniforme qui ressort au milieu de deux dépressions ; il offre en outre le long des bords latéraux une large dépression mal limitée, plus enfoncée à ses deux extrémités ; très-finement granuleux, assez brillant, brun noir, avec le rebord jaune ferrugineux. *Écusson* très-velu de poils grisâtres. *Élytres* à peine plus larges à la base que le prothorax, à épaules arrondies, trois fois plus longues que larges prises ensemble ; parallèles, se rétrécissant à peine au milieu, arrondies ensemble à l'extrémité, avec l'angle sutural très-émoussé ; planes, mates, granuloso-pointillées, sans trace de nervures, d'un brun noir, densément velues de poils fins, mi-

hérissés, grisâtres; rebord se prolongeant jusqu'à l'extrémité de l'élytre; repli assez large à la base, se fondant sans sinuosité aux deux tiers de l'élytre. *Ailes* de la longueur des élytres, d'un brun noir à reflets parfois irisés. Dessous de la tête noire, à l'exception des parties de la bouche qui sont testacées. *Prosternum* arrondi en avant, brillant, flave; épisternum flave brun. *Mésosternum* flave, souvent brunâtre, à épimères brunes. *Métasternum* brunâtre, brillant, à épimères jaunâtres. *Segments abdominaux* brun assez clair; les premiers largement bordés de flave à leurs bords postérieurs et latéraux; cette couleur diminue dans ceux du milieu et finit par occuper entièrement les derniers; bords postérieurs des cinq premiers assez régulièrement arqués, celui du sixième fortement et sinueusement échancré, le sommet de cette échancrure atteignant le cinquième arceau quand l'insecte est desséché; le septième un peu plus petit que le sixième, identiquement de la même forme, s'emboîtant, après la mort de l'insecte, si exactement sous le sixième, qu'on l'aperçoit seulement sur quelques exemplaires, chez lesquels on le découvre à l'aide d'une forte loupe et sous certains jours, dépassant infiniment peu le sixième segment près de ses angles postérieurs. Nous le mentionnons cependant parce qu'il existe en réalité et qu'on le constate très-facilement sous le microscope quand l'insecte est ramolli et comprimé. Le huitième ayant la forme d'une mitre renversée; il existe à sa base une ligne transversale difficile à voir qui dessine un triangle dans l'avancement produit par l'échancrure du sixième ou du septième arceau. Des côtés de ce segment on voit s'avancer, en dépassant les ailes, deux lames flaves à extrémités brunes, rappelant la forme d'un forceps, sinueusement recourbées en dedans, plus grosses à leur naissance, se terminant par un renflement brusque et arrondi. Ces lames ne font point partie du huitième segment, mais se rattachent à une pièce indépendante située dans l'intérieur de l'abdomen; cette pièce a la forme d'une outre un peu resserrée à son tiers antérieur; l'extrémité inférieure produit les deux lames dont nous venons de parler et qui sont à découvert dès leur naissance; de l'extrémité supérieure partent deux autres lames plus larges et plus plates, renflées vers leurs premier et troisième quart, se dirigeant en bas pour se terminer à la naissance des deux autres et entre celles-ci; elles décrivent une sorte d'accolade sinueuse et irrégulière; on peut, à travers l'ouverture de l'extrémité de l'abdomen, distinguer parfois leurs deux bouts arrondis. Les *arceaux du dessus du corps* sont réguliers et cachés par les élytres; le dernier est légèrement arqué en dedans à l'extrémité; ses angles postérieurs sont fortement et sinueusement échancrés; il est dépassé par le segment anal, dont la forme est celle d'un cône à sommet arrondi. Les deux derniers arceaux du dessous et le dernier du dessus sont largement déhiscents sur les côtés.

Hanches flave brun. Trochanters flaves. Cuisses brun noir, velues et pointillées, de la longueur des tibias. Ceux-ci très-légèrement sinués, d'un brun ferrugineux, plus clair à leurs extrémités, ne dépasant pas les cuisses en longueur. Tarses de la couleur des tibias, égalant la moitié de ceux-ci en longueur; premier article imperceptiblement moins long que les deux suivants réunis; deuxième un peu plus long que la moitié du premier. Ongles courts, très-minces, recourbés. Les pattes vont en augmentant de longueur de la première paire à la dernière.

♀. Forme plus large que celle du ♂; yeux moins saillants; antennes dépassant à peine les deux tiers du corps; prothorax moins inégal, entièrement jaune rougeâtre; dernier arceau du dessus et dernier du dessous à peine ouverts sur les côtés; les deux derniers du dessous creusés d'une rigole qui s'arrête au tiers postérieur du dernier; celui-ci échancré, avec les rebords de cette échancrure relevés; le dernier segment du dessus est aussi creusé en dessous d'une rigole profondément encaissée.

Pour le reste, la ♀ est semblable au ♂.

Cette intéressante découverte est due aux recherches infatigables de mon compatriote et ami M. Rizaucourt, dont la modestie égale seule le mérite. Il a pris onze mâles et trois femelles de cette espèce en juin, probablement sur l'épine-vinette, à Colmars (Basses-Alpes).

Quoique je ne connaisse le genre *Malchinus* que par la seule espèce que je viens de décrire, qu'il me soit permis de donner mon avis motivé sur la place que ce genre doit occuper dans la classification.

Par ses caractères il tient le milieu entre les *Malthinus* et les *Malthodes*

Il s'éloigne des *Malthinus* par les antennes insérées plus près des yeux que de la ligne médiane du front; par le premier article des tarses plus court que les deux suivants réunis, au lieu d'être aussi long que les quatre autres; par la tête, qui n'est pas étranglée derrière les yeux et dont la plus grande largeur ne dépasse pas celle du prothorax, ce dernier relativement déprimé, etc.

Il s'éloigne du genre *Malthodes* par les mandibules armées d'une dent au milieu ; par les élytres aussi longues que les ailes et plus longues que l'abdomen; par le corps large (♀), ressemblant à celui des *Pygidia;* par le prothorax non rétréci en arrière, beaucoup plus déprimé, aussi large que les élytres à leur base (♀); par les antennes plus épaisses; par les tibias de la longueur des cuisses, etc.

Il me semble donc qu'il figurerait plus naturellement entre ces deux genres qu'après les *Malthodes*.

Mais comme la forme de son prothorax et de ses élytres, son faciès, en un mot, est identique à celui de certains Téléphoriens vrais, dont il semble faire la transition aux Malthiniens, pourquoi ne pas le ranger en tête de ces derniers, avant le genre *Malthinus ?*

Je soumets cette opinion personnelle aux maîtres de la science.

2. Malachius heteromorphus. Nov. sp.

Taille : 3.4 à 3.7 millimètres.

♂. Suballongé, finement granuleux, brièvement pubescent, légèrement sétosellé de poils noirs sur les élytres et sur le devant des côtés du prothorax; d'un bleu mat souvent verdâtre, avec les tubercules antennifères, la seconde moitié de l'épistome et les parties de la bouche (moins la base du labre, l'extrémité des mandibules et les palpes maxillaires) d'un jaune sale; les épimères du médipectus pâles; la seconde moitié du deuxième article des antennes et le dessous des trois ou quatre suivants de moins en moins rougeâtres, les intersections des segments ventraux et les ailes rosées.

Tête aussi large que le prothorax, déprimée, présentant sur le front une profonde impression en forme de fer à cheval faisant ressortir une sorte de tubercule peu saillant et assez large; très-finement pubescente, ciliée sur les tempes d'assez longs poils obscurs; un peu brillante, subsillonnée sur le vertex. *Labre* cilié par devant de longs poils pâles; palpes labiaux obscurs; palpes maxillaires à pénultième article moins long que la moitié du suivant. *Yeux* noirs, saillants. *Antennes* atteignant à peine la moitié du corps, à premier article étroit et comme pédicillé à la base, fortement et rectangulairement épaissi en dessous dès sa base en forme d'angles émoussé et sinueusement allongé, tourné du côté de la tête, plus épais à cet endroit que long; deuxième article sensiblement plus long que le premier, paraissant globuleux par-dessus, se dilatant perpendiculairement en dessons de manière à présenter un angle émoussé dirigé dans le même sens que celui du précédent, plus prolongé que lui; les troisième à dixième en dents de scie émoussées et de longueur légèrement croissante, le dernier fusiforme, un peu échancré en dedans sur sa dernière moitié, très-acuminé. *Prothorax* à peine plus étroit que les élytres à leur base, en carré un peu plus large que long; aussi large en avant qu'en arrière, à cotés presque droits; angles peu largement arrondis; très-arqué à son bord antérieur, médiocrement à son bord postérieur; à peine relevé à la base, non rebordé; médiocrement

convexe sur le disque, largement et obliquement impressionné près des angles postérieurs, qui sont relevés; une impression obsolète arrondie au devant de l'écusson; plus brillant que les élytres. *Écusson* très-petit, presque invisible. *Élytres* près de trois fois plus longues que le prothorax, subparallèles, mates. *Pieds* allongés, grêles, d'un vert bleuâtre ou noirâtre, avec les genoux et les tarses plus clairs et les crochets de ceux-ci testacés. Tibias postérieurs fortement recourbés dans leur dernier tiers; tarses plus longs que la moitié du tibia; premier à quatrième article graduellement plus court. Ongles assez petits, plus longs que leurs membranes.

♀ identique au ♂, sauf les points suivants :

Forme générale des *Charopus* ♀, mais ailée.

Tête plus étroite et moins fortement impressionnée que chez le ♂; yeux moins saillants; antennes un peu plus courtes, subfiliformes; premier article légèrement renflé en massue oblongue; le deuxième plus court que la moitié du précédent, globuleux; ces deux articles sans dilatation inférieure. *Prothorax* à peu près aussi long que large, se rétrécissant régulièrement du sommet à la base; angles basilaires très-largement arrondis. *Élytres* ovalairement élargies en arrière, raccourcies, très-convexes et gonflées de la base au sommet.

Cet insecte est curieux par la différence de faciès de ses deux sexes, que l'on croirait à première vue former deux espèces. Sous ce rapport il offre de grandes ressemblances avec les *Anthodytes*. Mais ses caractères le rattachent aux véritables *Malachius*; il rentre même dans la coupe que MM. Rey et Mulsant y ont établie sous le nom de *Micrinus*. Ces auteurs s'expriment ainsi à l'occasion du *Malachius inornatus*, pour lequel ils proposent ce sous-genre : « Le pénultième article des palpes maxillaires » est relativement plus court que dans aucune des autres espèces; les » antennes sont insérées un peu plus en avant et sur un tubercule sen- » sible; la forme est proportionnellement plus courte et les élytres un » peu moins parallèles ; les antennes des ♀ sont subfiliformes ou à peine » plus épaisses à leur base qu'à leur extrémité; le deuxième article des » antennes est aussi plus développé que chez les précédentes espèces. »

Tous ces caractères (hors la forme courte du corps, qui n'existe que chez la femelle de notre espèce, et la longueur du deuxième article des antennes, qui n'existe que chez le mâle) se retrouvent dans notre *heteromorphus* plus exagérés que chez l'*inornatus*. Ce n'est donc qu'avec ce dernier qu'on pourrait le confondre. Il s'en distingue tout de suite par les ailes rouges et non noirâtres, qui se montrent ordinairement à travers la

déhiscence des élytres, ainsi que par ses premiers articles antennaires en partie testacés, au lieu d'être unicolores, et son écusson très-petit.

En outre, le ♂ s'éloigne de l'*inornatus* ♂ par la forme des deux premiers articles des antennes, par le front autrement sculpturé, par le prothorax à côtés presque droits, par les élytres plus allongées, etc. La ♀ se reconnaît à son prothorax se rétrécissant du sommet à la base, à ses élytres gonflées, etc.

Cette espèce a été rapportée en nombre du mont Cenis et des Pyrénées orientales par M. Peyron, qui l'a recueillie, chose étrange, sous des pierres. J'ai eu le plaisir de la prendre en juin sur la montagne des Dourbes, près Digne. Si mes souvenirs ne me trompent, elle se tenait sur les feuilles du *Kerophyllum aureum*. Au moindre bruit elle se laissait tomber et se perdait dans les feuilles, ce qui rendait sa capture très-difficile.

Le ♂ paraît beaucoup plus rare que la ♀.

3. EBÆUS ABIETINUS. Nov. sp.

Taille : 2.7 à 2.8 millim.

Oblong, coriacé, subpointillé, très-finement et peu densément pubescent de blanc ; vert noir.

Tête large. *Mandibules* noirâtres, ainsi que l'épistome, moins son bord tout à fait antérieur. *Palpes labiaux* et maxillaires presque entièrement noirâtres. *Yeux* assez saillants. *Antennes* subfiliformes, obscures, avec leurs quatre ou cinq premiers articles testacés ; ceux-ci sont plus ou moins tachés de noir à leur tranche supérieure ; le premier en massue oblongue, le deuxième égalant environ la moitié du précédent, les troisième et quatrième subégaux, un peu plus longs que le deuxième ; les sixième à dixième oblongs, subégaux ; le dixième très-long, acuminé au sommet. *Prothorax* de la largeur des élytres à leur base, fortement arrondi à ses angles postérieurs, un peu moins aux angles antérieurs ; médiocrement arqué à sa base, presque droit à son bord antérieur, sans prolongement au-dessus du vertex ; légèrement sinué au-devant de l'écusson ; muni à sa base d'un rebord étroit qui remonte jusqu'au delà du milieu des côtés ; non ou très-obsolétement impressionné près des angles postérieurs. *Écusson* transversal très-peu arqué au sommet. *Élytres* à peu près trois fois de la longueur du prothorax ; un peu gonflées et élargies en arrière, moins brillantes que le prothorax, parées chacune à l'angle sutural d'une tache

apicale d'un jaune blanchâtre, occupant les deux tiers de la largeur de l'élytre; épaules peu saillantes, arrondies. *Dessous du corps* brillant, pubescent; bord apical des segments ventraux, surtout les premiers, d'un roux pâle. *Pieds* allongés, finement pubescents, noirs, à l'exception d'une faible partie des trochanters, du dernier quart des cuisses antérieures et intermédiaires, de la totalité des mêmes tibias et des extrêmes base et sommet des cuisses et tibias postérieurs, qui sont testacés; les tarses sont d'un testacé plus ou moins obscur, quelquefois noirs à l'extrémité. Tibias postérieurs subarqués. Tarse égalant les deux tiers des tibias. Ongles dépassant notablemeut leurs membranes.

♂. *Antennes* n'atteignant pas la moitié du corps; quatrième article un peu prolongé en dessous, les suivants obtusément dentés. *Élytres* chiffonnées et impressionnées à l'extrémité, munies d'un appendice testacé qui se redresse verticalement de manière à présenter une surface concave à l'extérieur en forme d'oreille obliquement renversée; deuxième article des tarses antérieurs prolongé en dessous comme chez les autres *Ebæus* vrais. Sixième segment ventral largement échancré à son extrémité. Sixième segment abdominal ne laissant paraître que deux pointes aiguës, dépassant de chaque côté le segment précédent.

♀. *Antennes* plus courtes. Quatrième article des antennes normal, les suivants presque filiformes. *Élytres* simples, largement et séparément arrondies à l'angle sutural; celui-ci un peu redressé et impressionné. Deuxième article des tarses antérieurs simple. Sixième segment ventral transverse, semilunaire, tronqué à son bord apical. Sixième segment abdominal en cône tronqué.

Variété. Tibias postérieurs d'un testacé de poix.

Par son prothorax concolore, cette espèce s'éloigne des *Ebæus thoracicus, collaris*, etc.

Ses élytres tachées de jaune dans les deux sexes la différencient des *E. cærulescens, flavicornis, appendiculatus*, etc.

Les espèces avec lesquelles il a plus de rapport sont le *E. flavobullatus, rufipes* et *pedicularius*.

Mais sa couleur plus terne et foncée, la tache plus large des élytres, la couleur des cuisses et ses appendices le distinguent du premier, dont il a la taille.

Le *rufipes* est moitié plus grand. La tache apicale est presque de même forme que dans notre espèce, mais sa couleur est plus rouge; les antennes sont entièrement testacées; la pubescence des élytres est jaunâtre au lieu d'être d'un blanc laiteux; les cuisses antérieures et intermédiaires sont

en totalité et les postérieures à moitié seulement testacées. Je ne doute pas que les appendices du mâle ne soient autrement conformés; malheureusement la femelle de cette espèce russe m'est seule connue.

L'*abietinus* est plus voisin du *pedicularius,* seule espèce française avec laquelle on pourrait le confondre. Il s'en distingue essentiellement par la conformation des derniers segments de l'abdomen (♂ ♀) et de l'appendice du mâle. Chez le *pedicularius,* en effet, cet appendice (M. Mulsant l'appelle *subcyathiforme*) se relève perpendiculairement en forme de parallélogramme arrondi à son extrémité et est parcouru dans toute sa longueur par un profond sillon; ses bords sont recourbés en dedans et son extrémité supérieure se relie à l'élytre par une petite pièce de couleur noire.

Dans notre espèce ce même appendice a la forme d'une oreille obliquement renversée, concave à l'extérieur, ne se rattachant nullement à l'élytre par le haut et entièrement jaune. En outre, la taille beaucoup plus petite, les pattes plus largement noires, la couleur très-blanche de la pubescence, les épaules plus effacées, l'angle sutural très-arrondi chez la femelle, la tache apicale plus restreinte feront à première vue reconnaître notre espèce.

J'en ai pris environ une trentaine d'individus identiques dans la forêt de Boscodon (Hautes-Alpes) et deux autres exemplaires à Maurin (Basses-Alpes), en juin-juillet, à une hauteur de près de 2,000 mètres. Je les ai récoltés en battant des sapins vivants, dans les branches desquels la larve doit se livrer à son instinct de parasitisme. Je crois en avoir vu, dans la collection Pujade à Digne, un exemplaire provenant probablement de Faillefeu.

DESCRIPTION

D'UNE

Nouvelle espèce française de Coléoptère,

Par M. le Baron DE CHAUDOIR.

(Séance du 24 Mars 1869.)

Cychrus Dufouri.

On prend depuis quelques années aux Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées) un *Cychrus* qu'on a rapporté à tort, il me semble, au *spinicollis* Graëlls, Dufour, dont il diffère par sa coloration plus obscure et par quelques autres caractères. Ce dernier a été figuré deux fois par M. Graëlls dans les Memorias de la Comision del Mapa Geologico de España, et par feu Dufour dans les Archives entomologiques de M. Thomson. Les deux figures laissent assez à désirer; cependant toutes deux expriment assez bien les caractères qui distinguent l'espèce d'Espagne de celle de France. La première est plus allongée et moins large, le corselet est sensiblement plus étroit, bien moins arrondi sur les côtés, qui sont plus longuement sinués en arrière; la saillie spiniforme postérieure se dirige plus en arrière; elle est sensiblement plus longue et plus mince, formant véritablement épine; le prolongement basal forme de chaque côté un angle presque droit; le bord latéral est bien moins relevé; la forme des élytres est plus étroite et plus ovalaire, les épaules sont plus effacées, les tubercules de la surface sont un peu moins prononcés.

L'espèce française a la *tête* entièrement ponctuée, tandis que le milieu du devant du front et l'épistome sont presque lisses dans le vrai *spinicollis*. Le *corselet,* qui est un peu plus long que large dans celui-ci, est

plus court et bien plus large que dans le *Dufouri;* les côtés sont bien arrondis, la sinuosité postérieure est courte, l'épine est bien plus courte et forme plutôt un triangle dont le sommet est aigu et dont les côtés ne sont pas plus longs que la base; les angles latéraux du prolongement basal sont très-arrondis; le rebord latéral est assez relevé, surtout dans sa partie postérieure; la rugosité du dessus semble plus serrée; les *élytres* ont une forme plus raccourcie, un peu plus carrée, ce qui tient à la rondeur plus convexe de l'épaule.

Le véritable *spinicollis* a toujours une teinte bronzée claire un peu olivâtre; les individus matures du *Dufouri* sont presque noirs, avec un reflet bronzé fort peu marqué.

Le *Cychrus spinicollis* habite principalement les Asturies et paraît, si nous en croyons M. Graëlls, jusque dans les montagnes du Guipozcoa. Le *Dufouri* a été trouvé par M. Schlumberger fils et par moi au-dessus des Eaux-Bonnes et dans la forêt de Gabas, au delà des Eaux-Chaudes. Je rapporte à cette espèce l'individu que M. von Bruck a trouvé entre Cauterets et le lac de Gaube (Hautes-Pyrénées), et je me suis convaincu que l'individu que M. de Vuillefroy a pris en Espagne, non loin de Saint-Sébastien, était un *Dufouri,* ce qui ferait croire que les deux espèces se trouveraient simultanément dans le Guipozcoa. MM. von Heyden et de la Brûlerie ont, m'a-t-on dit, rapporté une vingtaine d'individus du *spinicollis* de leur voyage en Espagne, effectué en 1868. Ils l'ont rencontré dans les montagnes des Asturies, au nord-ouest de Léon.

DESCRIPTION

D'UNE

Nouvelle espèce française de Coléoptères,

Par M. Félix de VUILLEFROY-CASSINI.

(Séance du 24 Mars 1869.)

Anophthalmus navaricus.

Long. 6 1/3 mill. environ.

Entièrement d'un jaune ferrugineux, comme tous les *Anophthalmus*. Forme un peu plus large et plus courte que chez ses congénères. Tête moyenne, peu rétrécie en forme de cou en arrière et peu allongée en avant, présentant deux très-petits yeux noirs. Thorax assez court, légèrement cordiforme; bords latéraux fortement redressés vers la base; angles postérieurs aigus. Élytres ovalaires assez larges, surtout dans la femelle, fortement striées; deux gros points enfoncés sur la troisième strie.

Il ressemble assez, comme grandeur et comme forme, à l'*Anopthalmus Hacqueti,* mais ses antennes sont plus courtes et son thorax est plus large.

Cet insecte est fort curieux, car il forme le passage entre les genres *Trechus* et *Anophthalmus;* je crois cependant que si on conserve les deux genres, il faut le ranger dans le second, en raison de ses mœurs et de son aspect. Au premier coup d'œil c'est tout à fait un *Anophthalmus* qui doit se placer, comme forme générale, entre le *Bilimeki* et le *Hacqueti.* Il a des yeux, mais plus petits que chez tous les *Trechus* connus; ses mœurs sont tout à fait cavernicoles; ses antennes sont plus courtes que chez les *Anophthalmus,* mais plus longues que chez tous les *Trechus* qui rappellent sa forme. Enfin sa taille excède de beaucoup celle de tous les *Trechus.*

J'ai trouvé cet insecte à environ 150 mètres sous terre, dans la grotte de *Sare,* située tout près de la frontière d'Espagne, dans le département des Basses-Pyrénées. Il vit là sous les pierres, ordinairement par paire; il n'est pas très-vif.

NOTE

SUR LES

Métamorphoses de l'OTIORHYNCHUS SULCATUS Fabr.,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 26 Mai 1869.)

Il m'a été possible d'étudier dernièrement la vie évolutive d'une Rhyncophore qui se trouve aux environs de Paris et auquel Fabricius a donné le nom d'*Otiorhynchus sulcatus,* Syst. Eleuth., t. II, p. 539 (1801).

Vers la fin de mars, des larves d'un blanc testacé, peu agiles, rencontrées dans la terre en quantité considérable aux environs de Fontenay-aux-Roses, me furent communiquées par M. Carrière. Leur forme et surtout leur faciès m'indiquèrent de suite que j'avais sous les yeux des larves de Curculionites; mais j'avoue qu'il me fut impossible de les rapporter au genre auquel elles appartenaient. Désirant les élever, je les confiai à M. D. Boulard qui, les ayant placées dans des conditions aussi favorables que possible, eut la satisfaction d'obtenir des nymphes vers le milieu d'avril et des insectes parfaits (*Otiorhynchus sulcatus*) vers le 20 mai.

Ayant l'intention de faire figurer ces divers états pour nos Annales, je ne m'étendrai pas davantage sur les métamorphoses de cet *Otiorhynchus,* dont les larves causent de très-grands dègâts à l'*Hedera helix* et au *Spiræa opulifolia,* en rongeant le collet des racines de ces divers arbrisseaux et dont le premier est cultivé en grand à Fontenay-aux-Roses.

Je dois dire aussi que la larve et la nymphe de l'*Otiorhynchus sulcatus* ont déjà été figurées par Bouché, Naturg. der Inseckt., p. 201, pl. 10, fig. 15 à 20 (1834), mais d'une manière tellement méconnaissable que, connaissant actuellement les métamorphoses de cette espèce, je me demande si c'est bien une larve et une nymphe de Curculionite que ce naturaliste a eues sous les yeux et a représentées.

Afin que l'on ait une idée de la forme de la larve et de la nymphe de l'*Otiorhynchus sulcatus* (1), je ne terminerai pas cette communication sans faire passer ces divers états sous les yeux de mes collègues.

(1) Consultez aussi au sujet des métamorphoses de cette espèce : Westwood, the Gardener's Magazine, t. XIII, p. 158, fig. 67, A, B, C, D, E, F, G (1837).

NOTE

SUR UNE

Variété locale du BOMBYX QUERCUS Lin.,

Par M. J. FALLOU.

(Séance du 24 Mars 1869.)

La variété alpine de *Bombyx quercûs* que nous signalons à la Société a été prise en Suisse par M. R. Zeller, de Zurich, lépidoptériste zélé, qui en a trouvé des chenilles au mois de juillet 1867, sur une montagne de la Haute-Engadine, à une élévation de 2,040 mètres. Ces chenilles vivaient sur des touffes de rhododendrons et de myrtilles.

M. Zeller me mande que ces chenilles sont beaucoup plus velues et ont les poils beaucoup plus blanchâtres que chez le type de Zurich; cela est en rapport harmonique sans doute avec la différence qui existe dans les plantes alpines, dont les feuilles et les tiges sont aussi fortement velues et préservées ainsi des froids excessifs qu'elles ont à supporter dans ces contrées glaciales.

Les chenilles prises en juillet ont donné leurs papillons en août suivant; mais d'un bon nombre, au mois de juin 1868, sont sortis de beaux Ichneumons.

Enfin, à 350 mètres plus haut que n'ont été trouvées les chenilles, et près d'un glacier, M. Zeller a capturé une paire d'individus de ce même *Bombyx* accouplés; la femelle a pondu une centaine d'œufs, et les chenilles qui en sont écloses ont été élevées à Zurich avec des boutons et des feuilles de rosiers et de framboisiers. Vingt-deux papillons sont éclos au mois de juin 1868, et les trois exemplaires que j'ai l'honneur de vous présenter proviennent de cette éducation. Il reste encore à éclore une vingtaine de bonnes chrysalides, dont l'insecte parfait ne paraîtra probablement que cet été. Il est donc à présumer qu'à l'état de liberté, chez le *Bombyx* de cette contrée, une certaine quantité de chrysalides provenant de la même ponte passent l'hiver sous la neige.

Sous notre climat nous avons aussi des espèces du même genre qui passent un ou plusieurs hivers en cet état de chrysalide; tels sont les *B. lanestris* L. et *catax* L.; mais je n'ai jamais observé qu'il en soit de

même pour notre *B. quercûs;* c'est sa chenille qui demeure en hiver fixée aux branches des arbres ou arbustes dont les bourgeons et les feuilles doivent lui servir de nourriture au printemps.

L'insecte parfait de cette race alpine diffère du type de Paris en ce que chez le mâle le fond de la couleur des ailes, au lieu d'être d'un brun roux, est d'un brun chocolat violacé, et que la bande des ailes et la frange des ailes inférieures, qui sont ordinairement d'un jaune fauve chez notre espèce, sont de couleur blanchâtre.

Si maintenant on compare la bande des ailes supérieures avec celles de *B. quercùs* type et de ses variétés décrites, on remarque les différences suivantes : cette bande, plus étroite, est mieux arrêtée, part du milieu du bord externe, est placée plus obliquement, moins éloignée du point discoïdal qui n'est pas cerclé de noir; elle décrit une ligne courbe très-arquée, en face de ce point, et vient, en se rétrécissant, se terminer en une ligne droite au bord interne; l'espace terminal est plus large, transparent au milieu et saupoudré d'atomes d'une teinte paillée claire.

La différence qui existe dans la forme de la bande et celle de l'emplacement qu'elle occupe, jointes aux changements de couleurs et de nuances, donnent à ce *Bombyx* un faciès qui lui est propre. D'après M. Zeller, la femelle, prise à l'état libre, est d'une grandeur extraordinaire et d'une couleur châtain clair.

En 1866, au mois de juillet, j'ai capturé en Suisse, dans le Valais, près de Saint-Nicolas, un mâle du *B. quercûs* qui semble constituer le passage de notre type à celui qui fait le sujet de cette note; puis, dans le même endroit, j'ai trouvé une chenille de cette espèce qui m'a paru différer du type de Paris; mais comme elle a filé son cocon pendant mon retour de voyage, je n'ai pas pu la comparer avec les nôtres. Il est sorti du cocon que cette chenille m'a donné un grand Ichneumon, *Metopinus fasciatus* Geoffr., *dinotatus* F.; peut-être est-ce le même parasite que M. Zeller a obtenu de ses chenilles prises dans la Haute-Engadine.

M. Guenée, dans son récent travail (Ann. 1868, p. 403), n'avait pas encore eu connaissace de cette nouvelle race locale, plus tranchée à l'état parfait que celles qu'il indique.

NOTICES

SUR LES

LÉPIDOPTÈRES DE LA CORSE,

AVEC LA

Liste des Acidalides de ce pays

LA 2e PARTIE DE

L'ÉNUMÉRATION MONOGRAPHIQUE DES EUPITHÉCIES DE LA CORSE,

ET LA

DESCRIPTION DE QUATRE *Eupithecia* NOUVELLES POUR LA FAUNE PARISIENNE

(3e Notice) (1).

Par M. Paul MABILLE.

(Séances des 8 et 23 Septembre 1868.)

Je réunis cette année tout ce que j'ai noté depuis que j'habite la Corse; je décris toutes les espèces que depuis trois ans je conservais, dans la crainte de quelque erreur de détermination. Pour quelques-unes, difficiles tant par le petit nombre d'individus que je possédais, que par le manque des espèces voisines, j'ai consulté MM. Guenée et Staudinger, et je me fais un plaisir de remercier ici nos deux illustres collègues. Je laisserai nécessairement quelques détails de côté, les jugeant peu importants pour le présent; mais, changeant de résidence cette année et quittant la Corse, je crois devoir donner aux lépidoptéristes toutes les observations et découvertes que j'ai pu y faire.

(1) Voir la 1re Notice : Ann. Soc. Entom. de France, 1866, 4e cahier, p. 544 à 564 ; et 2e notice, 1867, 3e cahier, p. 635 à 658.

Ce sont toujours les environs de Bastia qui m'ont fourni le plus d'objets à étudier. Je ferai la description de plusieurs espèces que je crois nouvelles et qui se répartissent dans la plupart des divisions de l'ordre entier, sauf les Géométrides et les Microlépidoptères proprement dits. Pour ces deux dernières divisions, elles seront le sujet d'un travail particulier. Je ne puis maintenant toucher aux Microlépidoptères ; il faut beaucoup de temps pour débrouiller mes notes, et la difficulté du travail a été augmentée par les accidents du voyage qui m'ont brisé ou détérioré un grand nombre de sujets. Je compte cependant donner une liste détaillée de tout ce que j'ai pris. Pour les Géométrides, j'en fais aujourd'hui le sujet de deux articles séparés : le premier est une liste de toutes les Acidalies que j'ai rencontrées en Corse ; l'autre contient la suite de mon énumération monographique des Eupithécies, que j'ai commencée dans la notice de l'année dernière.

Avant de commencer les descriptions je reviens sur les espèces corses et les particularités qu'elles offrent à l'observateur. Quatre ans d'observations m'empêchent d'adopter l'opinion presque généralement admise sur beaucoup d'entre elles. Les auteurs les plus récents les ont considérées comme des formes locales ; mais il ne s'agit plus là d'une coloration un peu différente ou d'une taille variable, mais bien d'un changement qui affecte tout l'organisme de l'insecte ; seulement ce changement est dissimulé pour ainsi dire, et les différences spécifiques semblent ne pas exister au premier coup d'œil. La variété *meridionalis*, de la *Pol. flavicincta*, frappe bien plus tout d'abord que le *tigelius*, par exemple ; mais dans la première on trouve une foule de modifications, de passages ; dans l'autre, jamais. On rencontrera sur le continent des formes extraordinaires des *Satyr. Semele, Megæra,* des *Polia,* etc. ; mais si l'on veut les considérer avec attention on verra que leurs caractères différentiels ne consistent que dans l'exagération ou l'affaiblissement des dessins ou coloris primitifs ; pour les espèces corses il y a toujours un remaniement, très-délicat quoique complet, peu accusé, quoiqu'il ait frappé tout le monde, des lignes, des points et des couleurs.

Les *Sat. tigelius*, *Aristæus,* dont les chenilles présentent du reste de notables particularités, sont de très-bonnes espèces pour moi ; je ne vois aucune ressemblance avec les *Semele* espagnols et algériens, quoiqu'on les ait dits identiques avec l'*Aristæus.*

La *Vanessa ichnusa* me semble aussi séparée que le *Pap. hospiton* et la *M. helichrysi* le sont des espèces voisines. Enfin, quand on voudra ne plus se prononcer sur la validité d'une espèce dans le cabinet seulement, mais après avoir plusieurs fois et longtemps observé tous les états de l'in-

secte, je suis persuadé qu'on séparera bien certainement toutes ces prétendues formes, et encore bien d'autres, comme l'*Anth. tagis* de Corse, qui me semble une espèce bien distincte.

C'est comme conséquence de ce que je viens de dire que j'ai considéré comme espèces les insectes que je vais décrire. Les *Acidalia honestata, atromarginata, Tephrina binævata, Eupith. nepetata,* pourront paraître voisines de quelques espèces bien connues ; mais j'y vois toutes les différences nécessaires pour affirmer que ce ne sont pas de simples races.

I.

Descriptions d'espèces nouvelles.

1. Noctua kermesina.

(Pl. 2, fig. 10.)

N. kermesina P. Mab. in mus.

N. statura N. sobrinæ *alis superioribus dilute rubris, lineis duabus vel umbris fere rectis, semiinterruptis, nigris, obsoletis; punctis duobus nigris in costa, fimbria, thorace et capite concoloribus; alis inferioribus candidis, vix ad angulum subcinerascentibus; pedibus griseis, rubro sparsis.*

Ex uno mare circa Bocognagno capto, augst. 1867.

Nous plaçons cette espèce près de la *N. xanthographa*, dont elle a le port ; mais elle est bien plus grêle, quoiqu'aussi grande. Les ailes supérieures sont d'un rouge brique clair, avec deux lignes noirâtres comme effacées ou fondues dans la couleur générale; en dessous elles sont d'un gris soyeux, lavées de rouge à la côte et à l'extrémité, et une ligne obscure au milieu du limbe. Les ailes inférieures sont en dessus d'un blanc très-pur luisant et minces ; en dessous elles sont lavées de rouge au bord supérieur, avec une petite ligne grise marginale.

2. MICRA PARVA.

Var. β. *rubefacta.*

Aucune trace de jaunâtre ou de blanc sale sur les ailes supérieures; base et extrémité de l'aile d'un brun foncé, quelquefois rosé; ligne médiane très-bien écrite dans toute sa longueur, avec une ombre noirâtre. Ailes inférieures très-foncées.

J'ai cru longtemps que cet insecte formait une espèce distincte de la *parva*, qui ne varie pas quand on l'élève sur la *Centaurea calcitrapa* et les *Phagnalon,* et qui est commune en Corse; mais les chenilles de ma variété *rubefacta* ne m'ayant pas paru différer, je réunis provisoirement les deux insectes. La *rubefacta* vit dans les fleurs de l'*Inula viscosa,* en octobre et novembre; elle m'a semblé commune, mais j'ai négligé de l'élever.

3. TEPHRINA BINÆVATA.

(Pl. 2, fig. 1-2.)

T. binævata P. Mab. in mus.

Expansio alarum maris 19-20 mill.; femin. 21-22 mill.

Alæ superiores griseæ, cinereo-pulverulentæ, tribus lineis vel fasciis distinctæ. Prima ad basim obscure sinuata, nigra, fulvo extrorsum geminata; secunda interius fulvo nitide illustrata, angulosa, ad medium quasi fracta; extrorsum umbra lata finita, quæ ex apice ad angulum internum fasciam latam ad medium interruptam effingit. Fimbria pallide cinerea; adde duo puncta nigra in cellula et in medio fasciæ terminalis margine. Altera pagina rufescenti-grisea, cum vestigiis linearum.

Femina simili colore, magis cinerea, umbra fulva fere destituta, fascia terminali ad mediam alam producta, et puncto nigro finita. Pagina altera grisea et in inferioribus albo marmorata.

Je suis resté longtemps avant de pouvoir compléter l'histoire de cette curieuse espèce, qui est très-voisine de la *T. peltaria.* J'ai trouvé la chenille sur les fleurs du romarin, en février et mars; elle est grise ou verte,

avec une foule de petites lignes brunes ou grises; le ventre est tout gris. Elle ressemblait tellement à celle de la *peltaria* qu'au premier abord je l'avais crue semblable et ne l'ai pas soufflée; mais je n'ai jamais rencontré que la *binævata* en Corse. J'ai obtenu de mes chenilles plusieurs paires de l'insecte parfait.

Le papillon éclôt en septembre et octobre; j'ai vu des femelles n'éclore que le 15 novembre. L'espèce habite les pentes rocheuses de la vallée du Fango, où croît le romarin. Elle se retrouvera sans doute dans toute l'île, surtout au cap Corse, où l'arbrisseau qui la nourrit forme de vastes makis.

4. Liodes homochromata.

(Pl. 2, fig. 9.)

L. homochromata P. Mab. in mus.

L. statura *minima, alis superioribus nigro-fuscis, subfulvis, margine cinereo, squamis multis fere lutescentibus inspersis. Alis inferioribus sericeis, pallidioribus, margine pallidiori. Pagina altera, similis, ad costam fulvo imbuta.*

Ex uno mare circa Bastia capto.

Cette espèce n'égale pas la moitié de la taille de la *L. tibiaria,* qui est commune en Corse sur les bruyères. J'en ai obtenu un mâle d'une petite chenille que je crois avoir prise sur le *Genista corsica.* Le papillon est éclos en mai.

Les ailes supérieures sont sans aucun dessin, d'un gris noirâtre luisant, avec des paquets d'écailles brillantes et comme jaunes, qui jouent à la lumière. Les antennes sont un peu plus fortement pectinées que dans la *L. tibiaria* et les lames disposées autrement. Je n'ai jamais pu retrouver cette curieuse Phalénite, dont l'époque d'apparition est singulière pour le genre. Une troisième espèce, la *L. benesignata* Bell., se trouve également en Corse. Elle a la taille de la *tibiaria;* je croyais l'avoir prise; mais mes exemplaires, quoique bien semblables à la figure des Annales, ne sont certainement que des variétés de la *tibiaria.* J'ai, dans une éducation, obtenu de nombreuses variations.

5. EUDOREA STAUDINGERALIS.

(Pl. 2, fig. 6.)

E. *Staudingeralis* P. Mab. in litt. et in mus.

Expans. alar. 24-25 mill.

Alæ superiores griseæ, linea nigra ad basim, sinuosa introrsum albo pulverulenta, junctaque cum tractu nigro, et macula oblonga obsolete fulva, nigro circumscripta. Macula altera, latior, subreniformis, antice posticeque nigro finita, in limbo ad costam sita est. Altera linea flexuosa in angulum majorem ante maculam ducta, alam dividit, albo-pulverulenta. Reliqua ala grisea cum spatio albo ante angulum lineæ, et puncto sagittato albo ad angulum externum, tertiæ lineæ obsoletæ vestigio; et serie punctorum nigrorum ad marginem, qui intercisus est.

Alæ inferiores æqualiter et pallidæ griseæ; pagina altera sericeo-grisea, costa fuscescente, alis superioribus intensius coloratis. Reliqua insecti cinereo-grisea.

Cette *Eudorea* se distinguera de toutes ses congénères par sa taille. Ses dessins n'ont rien de saillant ni de bien spécial; sa teinte est grise et les ailes supérieures ont deux lignes flexueuses d'un blanc cendré bien marquées; les deux taches sont grandes et rousses.

Je la dédie à M. le docteur O. Staudinger, comme témoignage de ma reconnaissance pour la complaisance qu'il a eue avec moi dans nos relations.

L'*E. Staudingeralis* vole vers le 15 mars dans les plaines pierreuses de l'étang de Biguglia; elle n'était pas rare sur les corps des ormes, le long d'une avenue.

Une autre *Eudorea,* que j'ai toujours prise en mauvais état, vole à Porto-Vecchio et à Bastia dans les garrigues. M. Staudinger pense qu'il faut la réunir à celle-ci; cependant elle en diffère notablement : elle n'a pour ainsi dire aucun dessin et sa teinte est d'un gris noirâtre enfumé. Mes exemplaires sont en trop mauvais état pour être décrits.

II.

Liste des Acidalies observées en Corse

PENDANT LES ANNÉES 1865 A 1868.

J'ai gardé toutes les espèces de ce genre pour en donner une liste complète; je n'ai pas réussi à retrouver toutes celles qui ont été indiquées; cependant le genre est bien représenté, et il n'est pas douteux que dans le midi de l'île il ne s'en rencontre bien d'autres espèces. Ma liste comprend trente espèces, dont deux sont inédites.

1. ACIDALIA SERICEATA Hbn. — Sur les hauteurs, en juin et juillet; elle n'est pas rare et se retrouve dans presque toute la Corse. Elle monte jusqu'à 1,800 mètres (1).

---

(1) Je ne puis résister au désir de faire connaître une magnifique espèce algérienne, qui, au premier aspect, semble une exagération de notre espèce européenne. Je la dédie à M. G. Allard, qui me l'a donnée, et dont les découvertes en Algérie sont bien connues.

ACIDALIA ALLARDIATA (pl. 2, fig. 7). — Expans. alarum 28 mill. — *Alæ superiores albo-argenteæ, tribus fasciis argillaceo-brunneis insignitæ, prima ad basim obsoletiori, secunda superne incrassata, ambabus rectis, tertia flexuoso-sinuata. Reliqua ala umbra ochracea picta. Fimbria albo argentea, cum basi ochracea. Alæ inferiores albæ, cum duobus fasciis obsoletioribus fuscis, obliquis, licio fusco, gracili circumductæ. Pagina inferior, iisdem fasciis et lineis, sed parum conspicuis aut dilutis inscripta. Corpus album, collare fuscum.*

Cette espèce vole dans les parties rocailleuses de l'Algérie, à Lambessa et Biskra, en mars.

Elle dépasse presque une fois en taille notre espèce. Elle en diffère, outre ses caractères organiques, par les premières bandes ochracées, qui sont droites et non flexueuses; la dernière seule est sinuée.

2. ACIDALIA OCHRATA Scop. — Assez commune dans les plaines. Elle paraît deux fois. Elle diffre de l'espèce française en ce que le ton des ailes est constamment d'une couleur plus foncée. J'ai élevé la chenille sur la *Scabiosa rutifolia* Wahl., les *Lotus,* etc.

3. ACIDALIA RUFINARIA Stgr., Cat., 37, *rufularia* Ev. — Je rapporte à cette rare espèce de la Russie méridionale, dont je possède une belle femelle, un individu en assez mauvais état pris à Bastia. Malgré des différences notables, la coupe des ailes, la couleur, les points de la ligne médiane sont tout à fait semblables. Si mon rapprochement n'est pas forcé l'espèce est aussi française; j'en ai un exemplaire de Collioures, qui appartient à la même espèce.

4. ACIDALIA RUBRICARIA W. V. —Commune dans les plaines, les prés, les champs après la moisson. Le type corse diffère de celui de France par une taille un peu plus petite et par la couleur très-foncée de la bordure.

5. ACIDALIA MURICATA Hfn., *auroraria* Hbn. — Assez commune dans les lieux herbus, Bastia, Ajaccio, etc.

6. ACIDALIA DIMIDIATA Hfn., *scutulata* W. V. — Commune dans les haies, en mai et septembre; elle est plus petite et plus colorée que sur le continent.

7. ACIDALIA POLITARIA Hbn. — Commune dans les ruisseaux et les lieux frais, en juin.

8. ACIDALIA LÆVIGATA Scop. — Un mâle pris à Ponte di Golo, en juillet.

9. ACIDALIA REVERSATA Tr., Gn., 772.—Assez commune dans les bois frais, en juin.

10. ACIDALIA HERBARIATA Fab. — Trop commune, surtout dans les maisons.

11. ACIDALIA FILICATA Hbn. — Haies, petits bois, etc. Commune en mai et juillet.

12. ACIDALIA OSTRINARIA Hbn. — Lieux frais des ruisseaux, à Bastia. Rare.

13. ACIDALIA INTERJECTARIA Bdv. — Commune sur les pentes herbues des montagnes, à l'intérieur et sur les côtes.

14. Acidalia attenuaria Rbr. — Espèce fort remarquable par la coupe de ses ailes et ses couleurs. Rare. Deux exemplaires à Bastia, un à Corte, en mai et juillet.

15. Acidalia atromarginata.

(Pl. 2, fig. 3.)

A. atromarginata P. Mab. in mus.

Cette petite espèce, qui est fort rare, se trouve autour de Bastia dans les haies épaisses ; je n'en ai pris que cinq exemplaires ; j'ai rencontré les deux plus frais, le 27 mai 1865, dans une touffe de *Clematis flammula,* à Ponte di Golo.

Alæ superiores e cinereo rufescentes, fascia sordide nigro purpurascenti et subterminali divisa, et ad apicem interrupta, late marginatæ. Fimbria rufeola. Apex nigro circumdatus, costaque punctis duobus ad medium notata. Alarum inferiorum fascia pallidior. Punctum minimum nigrum in quatuor alis. Frons alba. Pagina altera similis, sed dilutior.

On dirait en petit la *bisetata,* mais à bande marginale interrompue seulement à l'apex, et d'un noir vineux ; le fond de la couleur du disque est argileux. Ses couleurs et ses dessins la rapprochent tout à fait de l'*attenuaria.*

16. Acidalia infirmaria Rbr. — Assez commune en juin et juillet dans les garrigues de *Cistus Monspeliensis.*

L'*A. Ledererata,* Gn., 805, ne m'en semble qu'une variété plus foncée et marquée en noir. J'ai des exemplaires presque incolores, d'autres tout noirs, d'autres tout roses, à lignes rouges.

L'*Ac. aquitanaria* Const., que j'ai des Landes et de Marseille, me paraît également la même espèce à taille plus grande ; je n'y vois aucune différence spécifique.

17. Acidalia extarsaria H. S., *efflorata* Zell. — Espèce assez répandue à Bastia vers le milieu de juin, et souvent en mauvais état. La figure de M. Herrich ne se rapporte pas exactement à mes exemplaires, mais comme je la vois varier beaucoup pour l'intensité des dessins, je crois que c'est bien l'*extarsaria.*

18. ACIDALIA INCANARIA Hbn. — Commune dans les bois et les jardins. Varie à l'infini pour les dessins, la couleur, etc. La variété *Cantenenraria* ne s'est présentée à moi qu'une fois. Elle a tout l'air d'une espèce séparée.

19. ACIDALIA ELONGARIA Rbr. — Localisée, mais assez répandue dans toute la Corse, plus abondante dans les parties calcaires. Elle varie pour la teinte.

20. ACIDALIA OBSOLETARIA Rbr. — Assez commune en juillet dans les buissons et les haies, sous les oliviers. Le type est d'un rougeâtre ocracé, avec beaucoup de lignes fines bien marquées.

21. ACIDALIA ORNATA Scop. — Assez répandue dans les jardins et les lieux frais.

22. ACIDALIA HONESTATA.

(Pl. 2, fig. 8.)

A. honestata P. Mab. in mus.

Expans. maris alarum 20-25 mill.; femin. 25-27 mill.

J'avais d'abord regardé cette espèce comme une variété singulière de la *decorata;* mais comme je n'ai vu aucun passage de l'une à l'autre, que les différences sont très-constantes, je crois maintenant à une de ces espèces à peine modifiées par le climat, qui côtoient pour ainsi dire celles du continent, et qui, par une sorte d'arrêt dans leur travail de séparation, sont restées à mi-chemin des caractères spécifiques qu'elles devaient atteindre.

Pagina superiorum pallide rava, lineis denticulatis tribus, nigris, incrassatis, præsertim in costa; media rufo-nigra, tertia exterius adumbrata maculis confluentibus pallide cyaneis omnibus, maculisque ejusdem lineæ ante cellulam et ad angulum internum sitis, etiam pallide cyaneis, nec nigro obscuratis ut in decorata, sed interius linea nigra crassa, numerum 3 sat nitide efformanti, circumdata. Reliqua pagina pallide rava, umbra rufa continua signata; fimbria ex albo grisea, punctis aliquot nigris ornata; pagina inferiorum griseo-obscurata, lineis superioris umbra diluta et lata notatis : corpus griseo annulatum est; vertex albus; pedes maris posteriores in coxa valdius pilosi; primus tarsorum articulis longior. Antennæ pubescentes, pilis sat longis.

Cette espèce vole en juin et juillet sur les pentes pierreuses les plus élevées de la Serra del Pigno, à Bastia. J'en ai pris un exemplaire à Corte, et j'en ai vu d'autres trouvés entre Bocognagno et Ajaccio.

Elle est intermédiaire, sauf sa couleur d'un gris jaune, entre *decorata* et *ornata;* mais elle est plus proche de la première. Elle s'en distingue facilement par sa taille un peu plus grande, sa couleur d'un gris argileux, toutes les taches suivant la coudée d'un noir bleuâtre pâle, non empâtées de noir aux sinus que forme cette ligne; tous les dessins, enfin, sont mieux marqués, plus épais. Les antennes des mâles sont un peu plus pubescentes.

23. Acidalia promutata Rœs. — Commune en Corse en juillet jusqu'à une grande hauteur.

Var. *β. margine punctata* Bkh.

Cette forme, qu'on trouve assez fréquemment, est remarquable par les taches qui, extérieurement, suivent la coudée, toutes larges et d'un gris noirâtre. J'ai un exemplaire qui est en entier d'un gris sombre, avec la subterminale seule d'un gris très-clair. Cette aberration est mentionnée par M. Guenée, Spec. Gen., p. 492; elle lui a été envoyée d'Écosse.

24. Acidalia subsericeata Haw. — Corte, Bastia, en juin et juillet.

Var. *β. asbestaria* Zell. — Deux exemplaires de Bastia. Elle ne présente guère d'autres différences que sa couleur plus blanche.

25. Acidalia litigiosaria Rbr. in Bdv., 1899. — Plaine de Bevinco, Ponte di Golo, Corte. Assez rare.

26. Acidalia imitaria Hbn. — Très-commune dans les haies de Clématite, qui nourrit sa chenille.

27. Acidalia emutata Hbn. — Lieux herbus des prairies, à Biguglia, Ponte di Golo; Campo di Loro, à Ajaccio (Damry).

28. Acidalia aversata Lin. — Bois de chênes, en juillet, à Bastia.

Var. *β. lividata* L. — Plus commune que le type.

29. Acidalia incarnata H. S. — Haies et bois secs, à Bastia, Calvi, etc., en avril et juillet.

30. Acidalia degeneraria Hubn. — Lieux frais et bois, en juin et juillet. J'ai élevé la chenille sur la *Betonica officinalis.* Le papillon varie beaucoup; j'ai des exemplaires presque gris, d'autres à teinte verte, etc.

III.

Énumération monographique des Eupithécies de l'île de Corse

2e PARTIE.

Je terminerai dans cette deuxième partie l'énumération des *Eupithécies* que j'ai rencontrées en Corse. Leur nombre s'élève à vingt-quatre.

Parmi elles il y en a deux que je n'ai pas prises moi-même; ce sont les *E. glaucomictata* et *exiguata*; elles habitent cependant l'île et je les ai de cette provenance. J'exclus l'*E. Guinardiaria* Bdv., que je ne puis considérer que comme une variété locale de l'*E. scopariata* Rbr. Enfin, il y a une espèce que je ne connais qu'en chenille et qui peut appartenir à l'une des espèces que j'énumère, car je n'en ai observé que vingt sous tous leurs états; les chenilles des *E. breviculata* Dz., *glaucomictata* Ld., *irriguata* Hbn., *exiguata* Hbn. me sont inconnues.

Beaucoup d'autres *Eupithecia* doivent se trouver en Corse; le naturaliste qui, avec plus de loisir que moi, pourra chasser en septembre dans les vallées de l'intérieur, ne manquera pas d'ajouter de belles espèces à ma liste, et bien certainement il y en aura de nouvelles. J'ai déjà décrit deux espèces inédites, et cette année j'en donne encore deux autres. J'ai hésité longtemps; mais aujourd'hui que je connais tous les états de ces espèces, je suis convaincu qu'elles ne rentrent pas dans celles de nos catalogues les plus récents.

J'ai donné beaucoup d'extension à ce travail, qui ne contient cependant que le cinquième tout au plus de ce que comprend le genre; mais je pense que les lépidoptéristes qui observent plus la nature que leur collection m'en sauront gré. On trouvera en effet ici une vingtaine d'espèces dont les mœurs ont été minutieusement étudiées : ce sera un peu de lumière au milieu d'une obscurité parfois bien épaisse. Une autre raison qui m'a entraîné, c'est que les espèces corses, particulièrement celles de M. le docteur Rambur, sont ignorées ou méconnues, tant en France qu'en Allemagne. Plusieurs ont été déjà décrites à nouveau depuis leur apparition, mais elles ont incontestablement la priorité et doivent être rétablies; on verra à leur article quelques remarques à ce sujet.

Voici l'énumération complète des vingt-quatre espèces que j'ai annoncées. Je les range d'après une classification méthodique que j'ai adoptée pour mon usage; j'en préviens le lecteur, à cause d'une sorte de décousu inévitable, quand il ne s'agit pas d'un ensemble; d'ailleurs bien des rapprochements sont provisoires.

§. BICALCARATÆ.

A. **fasciatæ.**

1. EUPITHECIA CENTAUREATA S. V.

Commune en Corse sur le littoral; Corte, à l'interieur.

La chenille varie beaucoup. Voici ses principales formes et les plantes sur lesquelles elle vit le plus ordinairement; je ne les indique pas toutes, pour ne pas être trop long; une des plus curieuses est celle du chêne, dont elle mange quelquefois les fleurs.

1° Chenille d'un bleu verdâtre ou d'un vert d'eau avec un dessin très-élégant sur chaque anneau, composé d'une ligne assez épaisse, qui est un fragment de la vasculaire, plus ou moins interrompue par les incisions; puis deux lignes obliques partant du sommet de l'anneau, où la vasculaire est dilatée en une tache oblongue, et qui se bifurquent à leur extrémité sur les flancs au-dessus des stigmates. Ces dessins sont d'un beau rouge. La stigmatale est indiquée par un bourrelet concolore. Le ventre est blanchâtre, sans lignes. Sur les Ombellifères, l'*Inula viscosa* et le *Senecio erraticus.*

2° Semblable à la précédente, mais d'un vert laiteux, avec les mêmes dessins, mais de couleur grise ou noirâtre. Sur les mêmes plantes.

3° Chenille toute verte, un peu plus granuleuse, à vasculaire plus foncée, à stigmatale d'un blanc grisâtre. Sur l'*Inula viscosa,* l'*Achillea ligustica.*

4° Chenille verte ou vert blanchâtre, à vasculaire rouge ou violette et à quelques petits chevrons peu marqués et rosés sur les flancs. Stigmates jaunes. Sur beaucoup de plantes : *Cineraria maritima, Bidens tripartitus, Eupatorium corsicum,* etc.

Ces couleurs et dessins sont peu constants, et en captivité j'ai vu les chenilles perdre le rouge de leurs lignes, surtout quand je changeais leur nourriture.

L'*E. centaureata* a trois générations par an en Corse.

2. EUPITHECIA BREVICULATA Dz.

J'ai pris cette curieuse espèce dans les haies, autour de Bastia. La chenille, que je n'ai pas trouvée, doit vivre sur la clématite.

3. EUPITHECIA INSIGNIATA Hbn.

Espèce rare. Je l'ai prise à Porto-Vecchio deux ans de suite sur le *Pyrus amygdaliformis*; c'est cet arbre qui, en Corse, nourrit sa chenille.

4. EUPITHECIA LINARIATA Lin.

Assez répandue en Corse, dans les plaines. Le type n'y a subi aucune modification, quoiqu'il soit un peu plus pâle et que la bande tire sur le bleu plus que sur le noir. J'ai pris au Monte Rotondo une grande espèce en chenille sur la *Digitalis purpurea*; elle était verte, sans dessins; ce pourrait être celle-ci. Je n'ai pu obtenir d'éclosions. L'altitude était 2,000 mètres.

La chenille de la *linariata* est verte, vert pâle ou vert grisâtre, très-épaisse postérieurement, ayant sur chaque anneau, sauf les deux derniers, une tache transversale brune ou chocolat, composée de deux chevrons en demi-lune, réunis en une pointe aiguë, allant jusqu'au milieu de l'anneau; il se forme ainsi un triangle très-aigu au sommet, évidé en dessous et à angles un peu relevés sur les flancs. Un bourrelet concolore indique la stigmatale; les stigmates sont très-noirs; têtes et pattes antérieures marbrées de brun noir. Ventre sans lignes.

Vit en septembre et octobre sur la *Linaria vulgaris*. Le papillon a deux apparitions, mai et septembre, mais une seule génération par an.

5. EUPITHECIA VENOSATA Fab.

Commune en Corse, sur le littoral; Corte, à l'intérieur.

6. EUPITHECIA SILENICOLATA P. Mab.

Assez commune en Corse, sur le littoral et dans quelques vallées. Je l'ai trouvée à 400 mètres d'altitude. J'ai vu cette année éclore deux papillons quinze jours après la métamorphose de la chenille. C'est une anomalie (1).

B. **ancylogrammeæ.**

7. EUPITHECIA RECTANGULATA Lin.

Assez répandue dans les vergers, à Bastia, Ajaccio, Corte, en juin et juillet. Une année, des chenilles, prises sur un poirier sauvage, en mars, m'ont donné leur papillon en avril.

8. EUPITHECIA CORONATA Hbn.

Je l'ai prise plusieurs fois autour de Bastia. La chenille que j'ai rencontrée à Paris vit sur les Ombellifères et les Clématites.

9. EUPITHECIA PUSILLATA S. V.

Je rapporte ici un exemplaire en mauvais état, qui a été pris à Porto-Vecchio par M. Dieck, de Mersebourg. Il n'y aurait rien, du reste, d'extraordinaire à ce que cette espèce se rencontrât en Corse, où les Conifères qui nourrissent sa chenille abondent, surtout dans le midi de l'île.

10. EUPITHECIA MERINATA Gn.

Assez répandue en Corse, sur le littoral, mais peu abondante. Plusieurs

(1) Voir, pour les espèces dont je ne décris pas les chenilles ici, la 1re partie de ce travail (Ann. Soc. entom. Fr., 1867, 4e cahier).

auteurs la réunissent à la *perfidata* Mn., qui m'a semblé différente lorsque je l'ai vue en nature. Dans tous les cas, mon espèce est bien celle qu'a décrite M. Guenée dans le Speciès.

Chenille assez courte, paraissant marbrée de brun et de vert obscur ou noirâtre. Espace dorsal occupé par des taches presque carrées, réunies par la vasculaire, visible seulement entre elles, sur un fond d'un gris verdâtre; les cinq anneaux intermédiaires portent les taches les mieux marquées, d'un brun rougeâtre; la sous-dorsale figurée par des taches qui s'unissent, en les élargissant, aux taches dorsales, quelquefois distinctes et composées alors de deux traits fins superposés. Stigmatale verdâtre, séparée du ventre par une ligne maculaire et ondulée d'un rougeâtre brûlé. Ventre vert, sans lignes.

Elle vit en septembre et octobre sur l'*Odontites lutea*. Le papillon éclôt en avril et mai.

C. **multilineatæ.**

11. EUPITHECIA NEPETATA.

(Pl. 2, fig. 4.)

E. nepetata P. Mab. in litt. et mus.

Cette espèce, que je décris comme nouvelle, a été considérée par M. Guenée, à qui je l'ai envoyée, comme très-voisine de l'*E. semigraphata* Bd. Je ne puis partager cette opinion, celle-ci n'ayant que très-peu de rapports avec l'*impurata*, et toutes les *E. semigraphata* que j'ai vues, sauf celle de la collection Fallou, ou que j'ai reçues, n'étant que des variétés à dessins brouillés de l'*impurata*. M. Fallou possède une *Eupithecia* nommée par M. Bruand lui-même et prise au saut du Doubs. Elle m'a semblé une espèce fort distincte et qui n'est pas la mienne.

E. alis superioribus cinereo-griseis, albo marmoratis instar E. graphatæ, *in quibus quinque lineæ aut linearum fasciæ distinguuntur : prima in basi, simplex bidentata, ad costam incrassata, in quibusdam exemplaribus umbra fulva sordidata; secunda simplex aliquando ad costam et in media*

ala macularis; tertia ultra punctum centrale, arcuatum sita, angulum ante id efformans, in limbo parum conspicua, sæpius geminata et in spatio dealbato evanida; quarta nigra ut etiam omnes supradictæ, sex punctis sagittatis albo fulguratis subjecta, geminata, albo interrupta; quinta albo-cinerea, in spatio terminali obscuriore continua, nitida, ad costam dentata. Inferiores alæ æqualiter fusco-cinereæ. Pagina altera grisea, puncto centrali lineisque obsolete conspicuis.

Cette espèce a plus de rapports avec la *merinata* qu'avec les *E. impurata*, *graphata*, etc. Le fond de la couleur est le gris poudreux assez foncé, et les lignes des ailes supérieures, sinuées et tremblées, ne sont pas disposées comme dans ces dernières espèces. Chez quelques variétés l'aile ne présente aucun dessin et la base est envahie par une ombre d'un fauve clair. Enfin j'ai deux exemplaires où le fond est d'un cendré presque blanc, les dessins réduits à des taches maculaires à la côte et au bord externe. Au premier coup d'œil on dirait la *glaucomictata*.

La chenille se trouve sur le *Calamentha nepeta*, en octobre et novembre, et le papillon ne paraît qu'en août et septembre; beaucoup d'individus n'éclosent même qu'en octobre.

La chenille est très-allongée, cylindrique, d'un gris cendré rembruni de noirâtre, avec les quatre anneaux intermédiaires portant une tache noire imitant à peu près un triangle ou le losange, devenant étroites vers la tête et l'anus et se réduisant à une vasculaire assez mince sur les derniers anneaux. Espace sous-dorsal à taches foncées indécises, s'élargissant dans les sinus rentrants des taches dorsales. Stigmatale indiquée par le bourrelet des flancs plus claire que le fond. Stigmates très-noirs. Les dessins varient souvent; quelquefois la chenille est tout entière d'un gris de fer uni, avec quelques mouchetures plus foncées; quelquefois aussi le corps est d'un gris uni, presque rosé, à dessins effacés.

Tête piquetée de noir; pattes anales à première paire grise, à deuxième paire très-blanche. Ventre cendré, à une ligne rose ou brune. Le dessous de chaque anneau est occupé par huit plis s'emboîtant comme les lattes des persiennes. Le troisième et le cinquième, en commençant par en bas, sont marqués l'un de trois à cinq points noirs, l'autre de deux à quatre, très-visibles. Plusieurs autres espèces présentent cet arrangement. Le quatrième est le plus large de tous.

Chrysalide d'un fauve marron, avec l'enveloppe des ailes plus claire.

D. apicirivatæ.

12. EUPITHECIA ACHILLEATA.

(Pl. 2, fig. 5.)

E. Achilleata P. Mab. in mus.

Expans. alar. feminæ 22-24 mill.; maris 18-22 mill.

Alæ superiores fulvo-cinereæ, multis lineis pergracilibus albo-cinereis distinctæ, quarum alteræ ante punctum centrale nigrum, oblongum sitæ, parum conspicuæ, ad costam inflexæ et finientes ante ramulos medianæ seu compositæ inferioris, quorum origo tractu crassiore nigro insignita est. Inde fascia linearum ultra punctum alam percurrit, in duos angulos majores flexa acumine angulorum interius verso, et hac albo illustrata. Unde punctum centrale in macula alba situm quasi fasciæ flexura circumdatum est; deinde fascia crassa a costa in obtusum angulum obliqua ante punctum, inde recta, albo exterius geminata; reliqua ala fulvo-cinerea subterminali dentata divisa est, quæ plerumque spatio albescente ex apice interrupta est.

Alæ inferiores fusco-cinereæ, in feminis intensius ad marginem coloratæ. Pagina altera eleganter concinnata lineis valdius scriptis, basi fere albescente, marginibus nigricantibus, punctisque quatuor crassioribus.

Mares plerumque cinereo albescentes lineas nitidas, feminæ autem obsoleta lineamenta, subterminali excepta, intense fulvo-griseæ proferunt.

Cette belle et grande espèce habite les pentes de la Serra del Pigno, à Bastia, et le bois de Cardo, où j'en prenais un individu tous les ans. Mais ce qui est extraordinaire, c'est qu'elle est parisienne : M. Goossens a découvert sa chenille, qui vit sur les *Achillea* et elle n'est point rare autour de Paris. Grâce à ses indications j'ai pu la recueillir en certain nombre ; j'insiste sur ce fait, parce que l'on croit en général que les *Eupithecia* de nos environs sont bien connues ; mais je pense qu'il n'en est absolument rien, et l'on est tout surpris de rencontrer des nouveautés semblables à la porte d'une ville où il y a tant d'amateurs et de chasseurs.

Chenille d'un gris terreux ou brunâtre, courte, très-épaisse, portant sur les 5e, 6e, 7e et 8e anneaux une tache triangulaire noire, la pointe en haut, tout l'espace dorsal éclairé de jaunâtre sale; les rudiments des mêmes dessins existent sur les autres anneaux, mais souvent peu visibles; chacun des triangles est relié par un trait noir, vestiges de la vasculaire. L'espace sous-dorsal est plus ou moins marbré de gris terreux. La stigmatale est jaunâtre, quelquefois nulle, doublée au dessous des rides de taches noires. Les stigmates sont noirs. La tête est petite, très-aplatie et tout à fait cachée entre les pattes pendant le repos, ce qui la distingue tout de suite de celle de l'*oxydata*, qui a les mêmes dessins. Le ventre est d'un gris jaunâtre, avec une ligne brune très-marquée. Toute la chenille est comme pubescente.

Le papillon éclôt à la fin de mai et juin.

G. **pulverulentæ.**

13. Eupithecia scopariata Rbr.

Voilà une des espèces les plus maltraitées dans ces derniers temps. J'ai exposé les recherches que j'avais faites sur elle dans la première partie de ce travail. Je reviens sur ce sujet pour affirmer davantage ce que j'ai dit et le compléter. J'ai reçu de M. de Graslin des chenilles de l'*E. Guinardiata* Bdv., de la Sarthe. Je n'ai pu voir aucune différence avec celles de la *scopariata* Rbr., et je regarde par conséquent cette espèce comme une variété de l'espèce corse. Grâce à l'aimable obligeance de M. de Graslin, je me suis trouvé à même de pouvoir examiner vivantes les chenilles de toutes les formes ou variétés de la *scopariata*: celle de la Sarthe me paraissait la plus curieuse à voir; c'est elle qui donne ces grands exemplaires de 24 millimètres d'envergure, dont on a pu raisonnablement faire une espèce dans l'ignorance des premiers états. Mais, par une grande singularité, ce n'est pas sur elle que l'espèce a été créée, mais bien sur la race de Montpellier et de Corse, qui n'est autre chose que e type lui-même, décrit et fort bien figuré en 1832 par M. Rambur.

J'ai vu un mauvais exemplaire tout défloré de la *tenebrosaria* H. S.; si c'est bien là l'espèce allemande, ce que j'ignore du reste, ne la possédant

pas, elle doit rentrer dans l'espèce corse. Elle serait seulement un peu plus noire ; mais je n'avance cela que sous toutes réserves.

D'après cela, voici comme j'inscris la *scopariata* :

Eupithecia scopariata Rbr., Ann. Soc. Ent. Fr., 1832.
E. multiflorata Mill., Iconogr.
β. *E. Guinardiaria* Bdv., Ind., 1840.

J. **rectilineatæ.**

14. Eupithecia constrictata Gn.

Assez répandue en Corse, sur les pentes chaudes.

Chenille d'un beau vert bleuâtre, avec les incisions des anneaux jaunâtres. Tête et pattes écailleuses pellucides, à peine testacées. On voit très-rarement une vasculaire un peu plus foncée dessinée par le vaisseau dorsal. Sa forme arrondie, cylindrique, sa longueur, ses flancs presque sans carène, la caractérisent d'une manière particulière.

Mon espèce est bien la *constrictata* de M. Guenée. Je ne donne aucune synonymie, parce que je vois beaucoup d'obscurité autour de quelques espèces de ce groupe. J'ai reçu la *constrictata* sous le nom de *denotata*, et les auteurs allemands semblent aujourd'hui regarder la *campanulata* H. S. comme la vraie *denotata*. M. Staudinger paraît être de cet avis. Il faut attendre que toutes ces espèces aient été observées en tous leurs états et comparativement, ou sur les lieux où elles ont été décrites.

La chenille de l'*E. constrictata* vit en octobre-novembre sur l'*O. lutea* ; le papillon éclôt en septembre-octobre.

15. Eupithecia innotata Hbn.

Cette espèce peut se diviser en deux races : celle du Nord, surtout de l'Allemagne, où la subterminale, très-blanche, marquée en zigzag, est accompagnée de linéaments blancs ; celle du Midi et de la Corse, qui est d'un gris uni, à subterminale à peine marquée. C'est elle qui est la plus

commune en France ; elle se trouve jusqu'à Paris. Dans l'Est commence l'autre race. Je note ces différences, en écrivant :

Eupithecia innotata Hbn., forma germanica et septentrionalis.
β. meridionalis, forma corsica et australis.

16. Eupithecia unedonata P. Mab.

Je regrette de n'avoir pas pu prendre en nombre cette grande et belle espèce, qui rappelle par les dessins la *rosmarinata* Mill., dont elle est si éloignée par sa structure. J'ai un mauvais échantillon d'une *Eupithecia* algérienne que je crois être celle-ci; mais on ne peut décider sur un insecte devenu transparent.

K. **lanceatæ.**

17. Eupithecia irriguata Hbn.

Une belle femelle, trouvée à Porto-Vecchio, éclosant au pied d'un chêne. Je n'ai pu, malgré d'actives recherches, rencontrer la chenille.

18. Eupithecia glaucomictata Led.

Je possède cette espèce, mais je ne l'ai pas prise moi-même. Je crois que c'est bien ici sa place, et non pas avec les *fasciatæ,* dont elle n'a pas la coupe d'ailes.

L. **hieroglyphicæ.**

19. Eupithecia cocciferata Mill., Icon.
β. semitinctata P. Mab.

Chenille d'un jaune soufre, à dessins d'un brun rougeâtre, tout entière chagrinée et même couverte d'aspérités qui rappellent les *Cleora.* Voici le détail des couleurs et de la structure de la peau : épiderme très-

rugueux, se renflant en aspérités qui forment quatre points coniques sur chaque anneau, deux jaunes à la base, deux bruns au sommet; il en résulte une tache presque carrée placée sur l'espace dorsal, d'un jaune foncé, moitié brune et moitié jaune clair; une autre tache, de conformation et couleurs semblables, sur les flancs. La chenille semble annelée de brun et de jaune. Il y a quelques variations, suivant que le jaune ou le brun sont plus développés.

Vit sur les fleurs, puis sur les jeunes pousses du chêne vert et du chêne-liége, en mai et juin; le papillon éclôt en mars.

La variété *semitinctata* est plus répandue que le type en Corse. Il y a des passages insensibles.

J'ai déjà parlé, en décrivant cette variété, de la très-grande affinité des *E. abbreviata* et *cocciferata*. Je n'ai pu malheureusement étudier les chenilles en même temps; mais il faut avouer qu'il est très-facile de les prendre l'une pour l'autre.

20. Eupithecia dodoneata Gn.

En Corse elle est constamment un tiers plus petite que dans le nord de la France, avec tous les dessins très-marqués, très-nets, sur un fond d'un noirâtre enfumé et quelquefois verdâtre; c'est une différence analogue à celle qui sépare *abbreviata* et *cocciferata*.

La chenille, verte d'abord, devient d'un jaune verdâtre ensuite, avec un triangle brun ou ferrugineux sur les anneaux et une autre petite tache de même couleur sur les flancs. Elle est très-semblable à celle de la *cocciferata*, mais elle n'est pas rugueuse, plus allongée, avec la tête plus petite; elle vit sur les mêmes arbres et à la même époque. Le papillon succède à celui de la *coceiferata* et n'éclôt guère que vers le 15 avril.

Elle est commune dans les bois de chênes.

21. Eupithecia exiguata Hbn.

Je ne l'ai pas rencontrée. Je la mentionne d'après la liste donnée par M. Rambur.

22. Eupithecia oxycedrata Rbr.

Cette espèce est répandue dans la Corse méridionale où abonde le gené-

vrier. Je l'ai prise en chenille dans la vallée de la Restonica-sur-Corte, à plus de mille mètres d'altitude.

Cette espèce a deux générations par an; le papillon paraît en avril et en octobre : c'est une différence de plus à ajouter à celles que j'ai signalées entre cette espèce et sa voisine la *sobrinata.*

23. Eupithecia ericeata Rbr.

Cette belle espèce est rare. Elle vit sur les bruyères, en novembre, et le papillon éclôt à un an de distance, en octobre.

Je ne puis voir aucune différence entre l'*ericeata* et l'*expressaria* des auteurs allemands, qu'on a à tort rapportée à la *sobrinata* comme variété. Les lignes sont peut-être un peu moins courbées dans l'*ericeata* et le fond est d'un cendré plus soyeux; mais ce ne sont pas là des caractères spécifiques. L'*expressaria* vit sur le genévrier; quoique je n'aie trouvé l'*ericeata* que sur la bruyère, je ne puis hésiter à les réunir. J'ai d'ailleurs élevé l'une des chenilles et j'ai la description de l'autre, et je ne puis saisir de différences. Je propose donc d'écrire désormais :

Eupithecia ericeata Rbr., 1832.

E. expressaria H. S.

En supposant que l'espèce que j'ai en chrysalide ne se rapporte pas à une des quatre dont je ne connais pas les premiers états, il y aurait déjà en Corse 25 espèces : c'est bien peu pour un pays aussi accidenté.

Addenda.

Eupithecia lentiscata.

E. lentiscata P. Mab. in mus.

Expansio alarum 20-21 mill.

Color superiorum dilute rufus ut in E. scopariata *var.* Guinardiaria. *Fasciæ linearum vel lineamentorum parum conspicuæ aut obsoletæ. Duæ tantum reperiendæ, quarum prior ante punctum centrale, sinuata, ad costam incrassata; ejus lineamentum exterius situm strigis parvis in nervo*

quoque positis subjectum. Altera e costa per ipsum punctum recta descendens (qui et speciei character optimus), sinuata; ad angulum externum duæ maculæ obscuriores exterius albido notatæ subterminalem indicant. Punctum centrale nigrum, oblongum. Fimbria concolor, punctis obscurioribus ante nervos intercisa, licioque nigro interrupto circumducta.

Corpus ante thoraca cinereum cum secundo annulo nigrescenti et ano penultimoque annulo albido.

Alæ inferiores puncto nigro minori inscriptæ, priori parte cinereo fuscæ, altera rufescentes, ad angulum internum minutis signis variegatæ.

Pagina altera fere cinereo albida, in superioribus fere fusca præsertim ad costam; in inferioribus albida cum duplici serie minutissimorum punctorum.

Puncta centralia nitidius scripta; oblonga et fere linearia in superioribus; crassa et rotundata in inferioribus,

Larva grisea ventre pallidiore, cum signo triquetro in mediis dorsi annulis.

Complures hujus speciei larvas circa Bonifacio mense aprili invenimus, quarum una tantum pulcherrimam imaginem dedit mense januario hujus anni.

Cette espèce m'est éclose trop tard pour que j'aie pu en parler au moment où j'ai rédigé cet article. J'ai mentionné la chenille et je me doutais bien qu'elle n'appartenait pas à une des espèces cataloguées. Je donne donc ici une description complète de l'insecte et je le ferai figurer à la première occasion. Je place provisoirement cette espèce à côté de la *scopariata* Rbr.

§ II. UNICALCARATÆ.

Genus GYMNOSCELIS P. Mab.

24. Gymnoscelis pumilata Hbn.

Très-commune en Corse, à toute époque de l'année; la chenille vit sur une foule d'arbrisseaux et de plantes au moment de la floraison.

Les variations de la chenille et du papillon sont tellement nombreuses

qu'il nous paraît impossible de les classer par races. Cependant il y a trois formes qui peuvent être isolées :

A. *pumilata* Hbn.; à fond gris, rougeâtre, rosé, à dessins très-marqués ou presque nuls, à nervures relevées d'écailles noires ou rouges, ou concolores.

B. *globulariata* Mill., Iconog.; teinte grise plus uniforme; lignes ordinairement plus droites, à peine dentées sur le disque et bien marquées sur les quatre ailes; dessous un peu plus clair.

C. *pauxillata* Bdv.; taille très-petite (12-16 mil.). Lignes presque droites, à un seul angle; pas ou peu d'empâtement en face de la cellule. Forme estivale. — Je ne vois aucune différence entre cette race et la *pauxillata* qui vivrait sur le genévrier. Je ne l'ai pas élevée, mais tous les exemplaires que j'ai vus me confirment dans mon opinion.

IV.

Sur quatre Eupithécies nouvelles pour la faune parisienne.

Je profite de ce second travail sur les Eupithécies pour attirer l'attention des lépidoptéristes sur plusieurs espèces de ce genre observées autour de Paris.

Mon collègue et ami M. Th. Goossens a bien voulu réunir ses découvertes au miennes, et c'est à lui, comme on va le voir, que revient l'honneur des plus belles trouvailles. Nous savons tous maintenant avec quel art il sait préparer les chenilles et leur rendre les couleurs que leur fait perdre la dessiccation. Aussi ne donnerai-je que de fort courtes descriptions et des renseignements sur celles des quatre espèces dont je vais parler. M. Goossens les a déjà représentées par le pinceau et pourra, en les faisant figurer toutes ensemble, faire mieux juger de leurs différences et éclairer tout à fait ce que la question a d'obscur.

1. EUPITHECIA TRIPUNCTATA H. S.

Cette espèce, déjà signalée dans l'Est de la France, est désormais parisienne : j'ai rencontré sa chenille, en septembre 1867, sur les Ombellifères, dans la forêt de Rambouillet. L'insecte m'est éclos à Bastia, en mars. Il ne diffère en rien des exemplaires que j'ai reçus d'Allemagne.

2. EUPITHECIA HELVETICATA Bdv.

On a longtemps cru cette espèce propre aux contrées montagneuses de la Suissse et de l'Italie ; elle a été trouvée depuis dans l'Est et le centre de la France. Elle ne paraît pas rare aux environs de Paris. M. Goossens a pris le papillon en mai 1865 à Fontainebleau, à l'entrée de la forêt. Mon frère, M. Jules Mabille, l'a aussi trouvée dans la forêt d'Ermenonville ; enfin moi-même j'ai découvert la chenille sur les genévriers de Franchard à Fontainebleau, le 21 septembre 1867. Cette chenille est très-voisine de celle des *E. sobrinata* et *oxycedrata.* L'insecte m'est éclos en Corse, à la fin de février. A Paris il ne paraît qu'en mai et juin. On lui a donné le mois d'octobre pour époque d'apparition, mais c'est à tort, je crois.

3. EUPITHECIA GOOSSENSIATA.

E. Goossensiata P. Mab. in mus.

Cette espèce est excessivement voisine des *E. absynthiata* et *minutata,* et il n'est pas toujours facile d'en distinguer les papillons.

Elle a généralement été prise en France pour l'*E. minutata,* espèce anglaise qui n'habite probablement pas le continent ; par ses mœurs, ses deux générations par an, sa chenille, notre espèce est parfaitement distincte. Je la dédie à M. Goossens, qui m'a fait connaître l'insecte, prendre la chenille et m'a donné plusieurs exemplaires du papilllon.

Eupithecia, *statura* E. absynthiatæ, *at paulo minor, alis superioribus oblongis, fere elongatis, hepatico-brunneis, scripturis et lineamentis valde*

distinctis. Nervis nigro alboque punctatis; linea subterminali alba subcontinua, haud punctiformi, sed interrupta; linea media e punctis sagittatis antice albo gemmatis composita, a macula centrali, recta. Pagina tota squamis albis quasi marmorata.

Alis inferioribus brunneis, ad marginem intensius coloratis. Alæ quatuor subtus griseo-cinereis, lineis nitide scriptis.

Differt ab E. absynthiata L. *cui proxima colore hepatico-brunneo et fere nigricanti, nec dilute hepatico. Lineis et punctis nigris nervurorum abundantioribus; alarum forma.*

La coupe des ailes rapproche cette espèce de l'*E. minutata* et surtout de l'*E. pimpinellata,* et s'éloigne de l'*absynthia,* dont elle n'a pas la couleur d'un hépathique clair ou jaune. La subterminale, assez bien marquée, est à peine ponctiforme et forme un sinus arrondi en son milieu. Enfin les dessins des ailes sont tous plus accusés, plus épais et mêlés de blanc, ce qui donne à l'insecte un aspect particulier.

Cette espèce a deux générations par an; on trouve deux fois sa chenille, en octobre et en juin. L'*absynthiata,* qui ne vit que sur les Composées, n'en a qu'une, et sa chenille se trouve une seule fois, en octobre.

L'*E. Goossensiata* n'est pas rare sur les bruyères (*Erica calluna*) des grands bois, à Meudon, Senart, Rambouillet, Bondy, etc. M. Goossens, qui a découvert l'insecte, a peint la chenille, et quand il la fera figurer, les lépidoptéristes verront que le genre *Cucullia* n'est pas le seul à présenter des espèces qu'on ne peut séparer qu'en les élevant de la chenille.

4. Eupithecia Achilleata.

E. Achilleata P. Mab., Ess. Mon. Eup. Cors.

J'avais pris cette espèce en Corse en 1865; elle vole sur les pentes des montagnes, à Bastia. J'ai hésité longtemps à la décrire comme nouvelle, bien que je ne connusse rien qui pût s'en rapprocher. M. Goossens l'ayant aussi trouvée à Paris, et ayant fait la découverte de sa chenille, j'ai cru devoir la faire connaître. L'*Achilleata* est une belle et grande espèce qui paraît commune autour de Paris, et comme elle ne paraît pas pouvoir être confondue avec d'autres, je pense que ce doit être une des espèces d'Hubner, que l'on a tant ballottées dans ces derniers temps et rapportées

tantôt à une espèce anglaise, qui peut-être ne vit pas sur le continent, tantôt à des espèces décrites par les auteurs plus anciens et restées incertaines. Quoi qu'il en puisse advenir, il faut bien désigner l'espèce qui, grâce à l'imperfection des gravures ou au vague des descriptions, reste encore à faire connaître. Du reste je ne l'ai jamais vue dans aucune des collections que j'ai visitées. Cette découverte extraordinaire fait prévoir que les Eupithécies des environs de Paris ne sont pas mieux connues que celles du reste de l'Europe.

Observ. Je reçois, après la rédaction de cet article, et trop tard pour y faire un changement complet, une lettre de M. le docteur O. Staudinger, qui peut compléter l'histoire de l'*E. Achilleata* et la faire réunir par la suite à une espèce qui vient d'être publiée par M. Rössler.

C'est l'*E. millefoliata* Rössler.

Le savant lépidoptériste de Dresde regarde l'*E. Achilleata* que je lui ai communiquée comme une variété de l'espèce allemande. S'il en est ainsi, le nom que nous lui avons imposé cédera la place à celui de *millefoliata,* qui aurait la priorité. Il n'en est pas moins étonnant qu'une espèce si remarquable par sa taille ait été connue si tard. Outre que je ne puis en ce moment revenir sur mes articles, je n'aurais pu faire aucun changement bien utile, M. Staudinger ne regardant mon espèce que comme une variété de l'espèce allemande; or, je ne l'ai pas vue varier; puis je n'ai pu obtenir ni la description de M. Rössler, dont je suis réduit à estropier peut-être le nom, ni le titre de l'ouvrage où son travail a été publié.

REMARQUES

SUR

L'EUGASTER SERVILLEI,

Orthoptère sauteur de la famille des Locustides

ET

description d'une espèce nouvelle

APPARTENANT A CETTE COUPE GÉNÉRIQUE,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 25 Mars 1868.)

I.

En caractérisant le genre *Eugaster* (Ann. Soc. entom., 4e série, t. I, p. 215, 1861), j'ai dit, p. 216 du même recueil, que MM. Reiche et Fairmaire avaient décrit et figuré dans le voyage en Abyssinie de MM. Ferret et Galinier un Orthoptère appartenant à ce genre et qu'ils lui avaient donné le nom d'*Eugaster* (*Hetrodes*) *Servillei*, loc. cit., Zool., t. III, p. 426, pl. 28, fig. 1, 1847. Le Muséum de Paris ayant reçu du Sénégal des Orthoptères qui doivent venir prendre place dans cette coupe générique, je consultai la description et la figure qu'ont données MM. Reiche et Fairmaire de l'*Eugaster Servillei* afin de m'assurer si les *Eugaster* rapportés du Sénégal par M. Maurel, médecin de l'*Eurydice*, ne pourraient pas être considérés comme étant cette espèce abyssinienne.

Après en avoir fait une étude comparative consciencieuse, j'ai été conduit à regarder les *Eugaster* du Sénégal comme formant une espèce nouvelle, ce qui porterait aujourd'hui à trois le nombre des espèces composant cette coupe générique de la famille des Orthoptères sauteurs. Je dois dire aussi qu'en faisant cette étude comparative, j'ai remarqué que MM. Reiche et Fairmaire n'avaient pas indiqué le sexe auquel appartient l'*Eugaster*

qu'ils ont décrit et représenté. Comme dans les espèces de ce genre, les caractères sexuels extérieurs ne sont pas toujours appréciables, j'ai dû naturellement, pour compléter la description de cette espèce abyssinienne et aussi pour rendre en même temps service aux orthoptérophiles, chercher à rapporter cet Orthoptère à son véritable sexe.

Si l'on étudie l'*Eugaster Servillei* et qu'on le compare à des espèces dont les deux sexes soient connus, on ne tarde pas à reconnaître que la figure qui a été donnée de l'*Eugaster Servillei* représente une femelle. En effet, dans ce sexe, outre l'oviscapte, qui est le caractère fondamental sexuel et qui a été à tort considéré, à cause de sa brièveté, comme étant un organe mâle par Audinet-Serville (1), il est à remarquer que le prothorax ou pronotum diffère beaucoup de celui du mâle. Ce qui me confirme que l'*Eugaster* (*Hetrodes*) *Servillei* figuré par MM. Reiche et Fairmaire représente une femelle, c'est que les collections entomologiques du Musée de Paris possèdent mâle et femelle de cette espèce qui, jusqu'à présent, n'a encore été signalée que d'Abyssinie et qui ont été rapportés par MM. Quartin-Dillon et Petit. En comparant une femelle rapportée par ces naturalistes voyageurs à la figure qui représente l'*Eugaster Servillei*, on remarque qu'elle est en tout semblable et que le pronotum n'est de même ni bombé, ni prolongé en arrière. D'après ces caractères, il ne doit plus rester actuellement aucun doute sur le sexe de cet Orthoptère, et la différence constante qui existe dans le pronotum des deux sexes me permet d'affirmer que l'*Eugaster Servillei* représenté et décrit par MM. Reiche et Fairmaire dans le voyage en Abyssinie de MM. Ferret et Galinier appartient réellement au sexe femelle.

Comme je l'ai dit plus haut, les collections entomologiques du Muséum possédant mâle et femelle de cette curieuse espèce, je mets à profit l'occasion qui se présente pour faire connaître le mâle de cet *Eugaster*, que n'ont probablement pas possédé MM. Reiche et Fairmaire lorsque ces auteurs ont figuré et décrit cet Orthoptère. Quant à ce qui concerne la femelle, je ferai connaître son oviscapte ainsi que la plaque sous-anale ou sous-génitale, pièces excessivement curieuses par leur structure, qui fournissent d'excellents caractères pour la distinction des espèces et qui sont restées aussi non décrites.

(1) Hist. nat. des Ins. Orthopt., p. 463 (1838).

EUGASTER SERVILLEI.

Long. 35 mill.; lat. 16 mill.

(Pl. 3, fig. 1 à 3, ♂.)

Mâle. Plus petit et plus trapu que la femelle, avec l'abdomen bien moins développé. La tête, aussi large que longue, est d'un jaune sale teinté de verdâtre, et présente sur les côtés, dans le voisinage des yeux et en dessus, des taches brunes, petites, irrégulières et dont celles situées sur la région frontale semblent former par leur disposition des bandes longitudinales; elle est rugueuse et comme variolée en dessus ainsi que sur les côtés, et présente entre les antennes un tubercule spiniforme fortement prononcé. Les mandibules et la lèvre supérieure sont lisses et d'un jaune verdâtre; les palpes maxillaires et labiaux sont d'un jaune roussâtre. Les antennes, d'un brun verdâtre, sont courtes et atteignent à peine le premier segment abdominal lorsque ces organes sont repliés le long du corps. Le prothorax ou pronotum plus allongé que celui de la femelle, fortement denticulé à sa partie antérieure, se prolonge aussi beaucoup plus en arrière, où il est très-relevé, bombé et arrondi; il est d'un jaune tirant un peu sur le verdâtre, parcouru dans son milieu par un sillon longitudinal profondément marqué, fortement rugueux, ponctué et comme variolé en dessus et sur les côtés; quant aux épines dont il est armé, elles ressemblent entièrement, par leur disposition et leur forme, à celles de la femelle; il est aussi à remarquer que les côtés rabattus du pronotum, dans les deux sexes, sont lisses et non rebordés. Les élytres, finement ridées, bombées et d'un jaune sale, sont entièrement cachées sous le prolongement très-relevé du pronotum; elles sont arrondies, en recouvrement l'une sur l'autre, de consistance cornée et doivent produire par le frottement une stridulation assez prononcée. L'abdomen, de forme ovalaire, est bien moins renflé et moins allongé que celui de la femelle; il est d'un jaune sale, lisse, à l'exception cependant des bords postérieurs des segments, qui sont finement ridés, ponctués et d'un bronzé cuivreux clair; en dessous, il est d'un brun sale et finement ridé. Le sternum est d'un jaune sale, déprimé et entièrement lisse. Les cercis (3 *a*) sont très-courts et d'un jaune grisâtre. La plaque sous-anale ou sous-génitale (3 *b*), plus large que longue, présente dans le milieu de son bord postérieur une

échancrure assez large, peu profondément creusée avec les angles latéro-postérieurs arrondis; elle est d'un jaune sale, ridée et offre dans sa partie médiane une très-fine carène. Les pattes, plus courtes que celles de la femelle, d'un jaune verdâtre sale, ont leurs fémurs maculés de noir, et ces taches, qui sont plus ou moins arrondies, forment sur ces organes des lignes longitudinales; elles sont lisses, à l'exception cependant des tibias, qui présentent quelques épines à leur partie inférieure; quant aux tarses, ils ne présentent rien de remarquable et sont entièrement semblables à ceux de la femelle.

(Pl. 3, fig. 4 à 6, ♀.)

Femelle. Diffère du mâle, avec lequel elle ne pourra être confondue, à cause de sa taille, qui est beaucoup plus grande (40 à 45 mill.), et de son pronotum, qui est moins prolongé postérieurement, plus bombé et plus relevé. Les antennes sont plus allongées que celles du mâle, car, repliées le long du corps, elles dépassent le deuxième segment abdominal. Les élytres, quoique rudimentaires et entièrement cachées sous le prothorax, sont constatables, cependant, par la présence d'une lamelle terminée en pointe. L'abdomen, très-volumineux, est parcouru en dessus, à partir du troisième segment, par un sillon longitudinal, sensiblement accusé. Les cercis (5 *a*) ferrugineux sont encore plus courts que ceux du mâle. La plaque sous-anale ou sous-génitale (5 *b*) petite, courte, plus large que longue, est d'un jaune sale tirant un peu sur le verdâtre; elle est lisse et son bord postérieur est moins profondément creusé que dans le mâle. L'oviscapte (5 *c* et fig. 6), de même couleur que la plaque sous-anale, est très-court; il est représenté par deux pointes lancéolées, étroites, allongées, aiguës, très-peu recourbées, et au-dessous (1) ou derrière lesquelles il en existe deux autres beaucoup plus larges, comprimées, lamelleuses et terminées en pointe fortement recourbée. Quant aux pattes, elles sont sensiblement plus allongées que celles du mâle.

Cette espèce, qui habite l'Abyssinie, n'a encore été signalée jusqu'à présent que comme se trouvant dans cette partie de l'Afrique.

(1) Et non au-dessus, par erreur typographique, Ann. Soc. Ent., 4e série, t. I, p. 216, 1861.

II.

L'espèce nouvelle que je vais faire connaître vient se placer après l'*Eugaster Servillei,* tandis que celle-ci doit prendre place immédiatement après l'*Eugaster Guyonii.*

L'*Eugaster* du Sénégal, que je désigne sous le nom de *Maurelii,* rappelle un peu, par la forme de son pronotum ou prothorax, le genre *Cosmoderus;* mais il ne peut entrer dans cette coupe générique à cause de ses organes de la locomotion qui sont inermes, de ses antennes qui sont courtes et qui, repliées le long du corps, dépassent à peine le troisième segment abdominal. La tête est aussi plus large et moins allongée que dans les *Cosmoderus*, et les palpes maxillaires et labiaux sont aussi sensiblement plus courts que chez ce dernier genre. Enfin cette espèce, par l'ensemble de ses caractères, semble établir un passage entre les *Eugaster* et les *Cosmoderus.*

Eugaster Maurelii Lucas.

Longit. 35 mill.; lat. 15 mill.

(Pl. 3, fig. 7 à 9, ♂.)

E. Fusco-rufescens; capite fusco-maculato, fortiter confertimque punctato; antennis brevibus, nigris, duobus primis articulis flavo-rufescentibus; pronoto supra plano, longiore quam latiore, rufescente, flavo marginato, fortiter confertimque punctato, in medio coarctato, utrinque sex spinoso, spina prima minima, postice lævigato margineque in medio excavato; elytris brevibus, lævigatis, depressis, coriaceis, flavescentibus, postice rotundatis, subpronoto reconditis; abdomine glabro, rotundato, supra convexo, fusco, segmentis postice flavescente marginatis, lateribus sternoque flavescentibus; lamina supra anali in utroque sexu rotundata, marginata; cercis crassis, flavo-rufescentibus; lamina subgenitali lævigata, flavo-rufescente, margine postico trituberculato; pedibus brevibus, exilidus, flavo-rufescentibus, femoribus tarsisque supra nigris, lævigatis, tibiis attamen infra spinosis.

Femina a mare differt : antennis longioribus, pronoto breviore, margine postico non prolongato, sensiter elevato; elytris minimis, flavescentibus, omnino subtus pronoto obtectis; abdomine majore, lamina sub-

genitali parva, longitudinaliter carinata, margine postico in medio excavato; ovipositore abbreviato, flavescente, spinis nigris.

Mâle. La tête, aussi longue que large, est d'un jaune roussâtre et présente sur les côtés, dans le voisinage des yeux et en dessus, des taches brunes, petites, irrégulières, et dont celles situées sur la région frontale semblent former par leur disposition trois bandes longitudinales interrompues ; elle présente une ponctuation assez forte, serrée, confluente, et, entre les antennes, on aperçoit un tubercule spiniforme, peu prononcé. Les yeux sont noirs et entourés de jaune roussâtre à leur base. La lèvre supérieure lisse, d'un jaune roussâtre, aussi large que longue, est arrondie sur les côtés et à sa partie antérieure. Les mandibules, de même couleur que la lèvre supérieure, sont courtes, lisses et armées de dents d'un noir foncé. Les mâchoires sont d'un jaune roussâtre avec les dents ou épines, qu'elles présentent à leur côté interne, noires à leur extrémité. Les palpes maxillaires et labiaux ainsi que la lèvre inférieure sont d'un jaune roussâtre testacé. Les antennes sont courtes et dépassent à peine le prothorax lorsqu'elles sont repliées sur les côtés de cet organe ; elles sont d'un noir foncé, à l'exception du tubercule basilaire et des deux premiers articles, qui sont d'un jaune roussâtre. Le prothorax ou pronotum, beaucoup plus long que large, est d'un brun roux foncé et bordé de jaune clair ; il présente une ponctuation assez forte, serrée, et sur les bords latéro-antérieurs on aperçoit, de chaque côté, trois dents ou épines, dont deux très-fortes, allongées, la première ou antérieure étant rudimentaire ; il est sensiblement étranglé un peu au delà du milieu et ses bords latéro-postérieurs sont armés de chaque côté de trois épines, dont deux très-fortes, la troisième ou postérieure étant rudimentaire ; il est prolongé postérieurement, mais il est moins bombé et moins relevé que dans les *Eugaster Guyonii* et *Servillei* ; tout son bord postérieur est lisse et très-légèrement concave dans son milieu ; les côtés rabattus sont finement rebordés et présentent dans leur milieu deux excavations profondes, arrondies. Les élytres lisses, déprimées, non ridées, sont d'un jaune clair et entièrement cachées sous le prolongement peu relevé du pronotum ; elles sont en recouvrement l'une sur l'autre, terminées en pointe arrondie, de consistance coriacée, et doivent produire par le frottement une certaine stridulation. L'abdomen assez allongé, arrondi postérieurement et sur les côtés, est assez convexe en dessus ; il est glabre, d'un brun foncé et tous les segments, à leur partie postérieure, sont finement marginés de jaune clair ; il est lisse, très-légèrement ponctué sur le bord postérieur des segments et présente en dessus, à partir du quatrième segment jusqu'au sixième inclusivement, un sillon longitudinal assez sensiblement accusé ;

sur les côtés et en dessous, il est entièrement d'un jaune clair. Le sternum est lisse, déprimé et de couleur jaune. Les cercis (8 *a*) sont lisses, courts, épais et d'un jaune roussâtre. La plaque sous-anale ou sous-génitale (8 *b* plus large que longue, lisse, arrondie sur les côtés, est d'un jaune roussâtre, et son bord postérieur, au lieu d'être simplement creusé ou concave, comme dans les *Eugaster Guyonii* et *Servillei,* est au contraire convexe et présente trois tubercules ou dents, dont le médian est le plus grand. Les pattes courtes, grêles, sont d'un jaune roussâtre avec la partie antérieure des fémurs et les tarses en dessus d'un noir foncé; il est aussi à remarquer que tout le côté supérieur des tibias, dans les pattes de la première paire seulement, est teinté de noirâtre et que le *tympanum apertum* de Fischer, chez les deux sexes, est très-grand, de forme ovalaire, et enfin que cet organe n'est pas visible, ou au moins apparent, chez les *Eugaster Guyonii* et *Servillei;* elles sont lisses, à l'exception cependant des tibias qui, à leur partie inférieure, présentent deux rangées d'épines, fines, aiguës et à extrémité noirâtre.

(Pl. 3, fig. 10 à 14, ♀.)

Femelle. Plus grande que le mâle, car elle mesure en longueur 40 à 43 mill. L'abdomen est aussi plus allongé et beaucoup plus vaste. Les antennes sont plus allongées que celles du mâle. Le prothorax ou pronotum est moins allongé, avec sa partie postérieure non prolongée, mais sensiblement relevée; les épines sont disposées comme dans le mâle et il est à remarquer que les bords antérieur et postérieur du pronotum sont presque coupés droit. Les élytres, entièrement cachées sous le pronotum, sont très-petites, d'un jaune clair, lisses, réduites à l'état de moignon et terminées en pointe arrondie. L'abdomen, volumineux, est semblable, quant à la couleur, à celui du mâle; en dessus, il est très-finement ridé transversalement; les cercis (12 *a*) sont très-courts et d'un jaune clair. La plaque sous-génitale (12 *b*) arrondie sur les côtés latéro-postérieurs, est très-petite, lisse, plus large que longue, carénée longitudinalement dans sa partie médiane, avec son bord postérieur peu profondément creusé dans son milieu. L'oviscapte (12 *c* et fig. 14), d'un jaune clair, est très-court; il est représenté par deux pointes lancéolées, étroites, allongées, aiguës, non recourbées et noires à leur extrémité; au-dessous et derrière ces pointes, il en existe deux autres beaucoup plus larges, très-comprimées, lamelleuses, terminées par deux pointes fortement recourbées et à extrémité noire. Quant aux pattes, elles ressemblent à celles du mâle; seulement elles sont un peu plus allongées.

C'est près de l'*Eugaster Servillei* que vient se ranger cette espèce, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de son pronotum, qui est

plat en dessus, ponctué, non rugueux; de plus, il est sensiblement plus grand, et les épines dont il est armé sont plus allongées, plus grandes et rappellent par leur forme, et surtout leur développement, celles des *Cosmoderus;* enfin, dans les deux sexes, outre que le pronotum est plus prolongé, il est aussi à remarquer que le bord postérieur de cet organe est lisse et non bordé d'épines, comme cela a lieu chez l'*Eugaster Servillei.*

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à M. Maurel, médecin de l'*Eurydice,* qui l'a découverte au Sénégal.

Je ferai encore remarquer que cet Orthoptère curieux habite aussi le Soudan, car les collections entomologiques du Musée de Paris en possèdent un individu mâle, qui a été donné par M. G. de Mniszech.

EXPLICATION DES FIGURES (1) 1 A 14 DE LA PLANCHE 3.

Fig. 1. Tête et pronotum de l'*Eugaster Servillei* ♂ vus de profil.
2. Pronotum du mâle vu en dessus.
3. Extrémité abdominale du mâle vue en dessous; — 3 *a.* Cercis; — 3 *b.* Plaque sous-anale ou sous-génitale.
4. Tête et pronotum de l'*Eugaster Servillei* ♀ vus de profil.
5. Extrémité abdominale de la femelle vue en dessous; — 5 *a.* Cercis; — 5 *b.* Plaque sous-anale ou sous-génitale; — 5 *c.* Oviscapte.
6. Oviscapte vu de profil.
7. Tête et pronotum de l'*Eugaster Maurelii* ♂ vus de profil.
8. Extrémité abdominale du mâle vue en dessous; — 8 *a.* Cercis; — 8 *b.* Plaque sous-anale ou sous-génitale.
9. Tête du mâle vue de face.
10. Tête et pronotum de l'*Eugaster Maurelii* ♀ vus de profil.
11. Pronotum de la femelle vu en dessus.
12. Extrémité abdominale de la femelle vue en dessous; — 12 *a.* Cercis; — 12 *b.* Plaque sous-anale ou sous-génitale; — 12 *c.* Oviscapte.
13. Tête de la femelle vue de face.
14. Oviscapte vu de profil.

(1) Toutes ces figures sont doublées de grandeur.

ÉTUDES

SUR LES

Insectes considérés comme la cause de la maladie des Cannes à sucre

DANS LES ILES MAURICE ET DE LA RÉUNION

(1re PARTIE.)

Par M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

(Séance du 22 Janvier 1868.)

Ayant reçu de l'île Maurice une série d'échantillons des insectes qui attaquent la canne à sucre dans cette colonie, grâce à la complaisance de M. le docteur Icery et de mon fils, également médecin et planteur dans ce pays, j'ai pu déterminer ces insectes et reconnaître que ce qui a été publié à leur sujet jusqu'ici laisse beaucoup à désirer au point de vue de la précision zoologique.

Ainsi que je l'ai dit dans ma Revue et Magasin de Zoologie (1867, p. 451), les planteurs de l'île Maurice n'ont pas attendu jusqu'à présent pour se plaindre des insectes qu'ils voient sur leurs cannes à sucre malades, et ils ne cessent de me demander le secours de la science, en joignant à leur prière la fondation d'un prix de 50,000 francs. Je n'ai pu chercher à gagner ces beaux honoraires, car il fallait pour cela apporter UN REMÈDE, chose très-difficile à trouver quand on peut étudier ces maladies sur place, mais impossible quand on est éloigné du théâtre du fléau. Je n'ai pu que donner des noms scientifiques aux insectes qu'ils regardent comme leurs ennemis, à mesure qu'ils me les envoyaient.

Quand, en 1845, les planteurs de Maurice m'ont fait l'honneur de me consulter au sujet de tous ces parasites qu'ils regardaient comme la cause unique de la maladie de leurs cannes, j'ai dû leur répondre que ces insectes n'étaient qu'une conséquence d'une maladie de ces cannes, et je leur ai donné le conseil de varier leurs cultures, de tâcher de ne pas faire revenir constamment la canne à sucre dans les mêmes terres.

Mon fils a suivi cet avis : il a planté et vu planter la canne à sucre dans les défrichements, où elle se montre jusqu'à présent exempte de toutes maladies, et il a fait des plantations d'autres végétaux dans les terrains épuisés des éléments nécessaires à la végétation normale de la canne.

L'opinion soutenue par moi depuis longtemps que, le plus souvent, le développement de Cryptogames et d'insectes parasites est la conséquence d'une perturbation dans les fonctions vitales des êtres ainsi atteints, est encore appuyée par les faits observés à Maurice et à la Réunion. Ainsi que je l'ai établi dans mes travaux sur la maladie des vignes et de beaucoup d'autres végétaux, l'équilibre des fonctions vitales est surtout dérangé par deux causes : tantôt par un défaut, tantôt par un excès de vitalité, et ces deux états, provenant de causes diverses, entraînent presque toujours, quoique peut-être à des degrés différents, des invasions de parasites.

J'ai vu avec une grande satisfaction que les études faites à Bourbon par MM. les docteurs Berg et de Cordemois avaient conduit ces observateurs aux mêmes conclusions. Comme moi ils pensent que l'on a méconnu, dans ces pays, la grande loi de restitution, et que le sol a été ainsi épuisé des éléments indispensables à la végétation normale de la canne.

« Le champignon microscopique qui s'est fixé sur la canne à sucre, dit M. Berg (1), y puise les sucs nécessaires à sa nutrition. La plante encore jeune ne peut résister à l'action de ses suçoirs ; elle est désorganisée, altérée, frappée à mort. Avant-coureurs de son agonie, les insectes l'envahissent. La canne forte, bien constituée, la canne *neuve*, celle qui *pousse vite*, peut braver la maladie (canne pinangue).

(1) Des Insectes herbivores de l'île de la Réunion et particulièrement de ceux qui envahissent la Canne à sucre, par le docteur Berg (Revue et Magasin de Zoologie, 1863, p. 30).

» D'où vient ce parasite végétal vivant aux dépens de la canne à sucre ? Comment s'est-il formé ? Ici nous hasarderons une opinion :

» Le guano développe incontestablement une véritable *pléthore*. Cette turgescence végétative frappe peut-être à son foyer la vitalité de la canne. Les sucs de la plante, si surtout on abuse de l'engrais péruvien (ce qui n'arrive malheureusement que trop souvent), éprouvent une altération qui est le point de départ, la source de l'invasion cryptogamique. »

« Ce que nous tenons à établir, ajoute plus loin M. Berg, c'est que le *Borer*, le *Pou à poche blanche* et autres insectes, ne sont pas les causes du dépérissement des cannes, c'est que leur présence, au contraire, en est une conséquence presque inévitable. »

Quoi qu'il en soit, il était utile de bien connaître les insectes qui viennent augmenter le mal des cannes à sucre ; c'est le résultat de l'étude zoologique de ces parasites qui va suivre.

Sous la désignation générale de Pou a poche blanche, les planteurs de Maurice et de la Réunion ont confondu plusieurs insectes de l'ordre des *Hémiptères* appartenant au groupe des *Coccides*, groupe dont la Cochenille est le représentant le plus connu. Tous ces insectes, que les zoologistes ont classés dans plusieurs genres, vivent en parasites, et, comme les Pucerons, sur les parties aériennes et souterraines des végétaux. Ils semblent destinés à jouer le rôle de remèdes dérivatifs relativement à ceux dont la végétation est trop active, et deviennent le plus souvent des agents susceptibles de hâter la destruction de ceux que la maladie a condamnés à disparaître.

Comme tous les animaux essentiellemet parasites, ils se dévelopent rapidement après s'être fixés sur leur victime, et leur forme se modifie à un tel point qu'il est difficile alors de distinguer les groupes génériques et les espèces. Aussi c'est dans le jeune âge et chez les mâles arrivés à l'état parfait, et alors invariable, que les caractères distinctifs des espèces doivent être cherchés, ce qui rend l'étude de ces insectes très-difficile ; car les mâles, ayant une vie très-éphémère, peuvent rarement être observés dans le cabinet avec des objets de collections, et il est rare que les personnes qui peuvent étudier ces êtres sur le vivant dans les colonies soient assez profondément versées dans les détails spéciaux de l'histoire naturelle de ces insectes singuliers et toujours très-petits pour qu'elles puissent nous faire connaître convenablement ces mâles et nous en envoyer des spécimens.

Les différents insectes parasites confondus sous la désignation de *Pou à poche blanche* sont :

1° La Cochenille de la canne à sucre : *Coccus sacchari* Guér.;

2° Le Lecanium d'Icery : *Lecanium Iceryi* Guérin (*Gastéralphe* docteur Icery);

3° Le Lecanium de Guérin : *Lecanium Guerinii* Signoret;

4° L'Aleurode de Berg : *Aleurodes Bergii* Signoret.

Un autre parasite, qui appartient encore à l'ordre des Hémiptères, mais au groupe des Cicadelles, est le Delphax de la canne : *Delphax saccharivora* Westwood.

Enfin le terrible Borer, Diathrée de la canne : *Diathræa sacchari* Guilding, Westwood, appartient à l'ordre des Lépidoptères.

A toutes ces espèces, et comme toujours, sont attachés des parasites appartenant à divers groupes de la classe des insectes. Ils sont destinés à arrêter la trop grande multiplication des premiers et à conserver leurs races. Ces parasites des parasites de nos cannes à sucre seront décrits dans la 2e partie de ces études.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LES

Cochenilles connues sous le nom de Pou à poche blanche

QUI RAVAGENT LES PLANTATIONS DE CANNES A SUCRE

A L'ILE MAURICE ET A L'ILE DE LA RÉUNION,

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 22 Janvier 1868.)

Il y a quelques années déjà parut à l'île de la Réunion un mémoire de M. Berg, sur les Cochenilles connues sous le nom de *Pou à poche blanche*. Depuis, en 1864, un second mémoire a été publié par M. Icery sur le même sujet, à l'île Maurice, où cette Cochenille paraît n'être introduite que de date récente. Il me semble qu'il y a la plus grande confusion dans cette dénomination de *Pou à poche blanche*, et je me propose d'éclaircir cette question en décrivant les espèces que j'ai eues sous les yeux et qui toutes nuisent aux cultures sucrières au point d'inquiéter extrêmement les agriculteurs de ces deux pays, qui voient leur récolte diminuer d'année en année par suite des dégâts occasionnés par ces insectes. Je ne veux pas discuter les causes de cette perturbation, ni indiquer de remèdes à cet état de chose, qui, je le crains, n'est amené que par des défauts de soins ou par une mauvaise gestion de culture qui fait que les habitants cultivent toujours la même plante dans les mêmes lieux, ce qui est contraire à toute notion agricole ; mais je veux m'occuper surtout de la nature des insectes en question.

Le premier, M. Berg, de l'île de la Réunion, dans les Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, 1862, p. 939, décrit un *Coccus* véritable pour la femelle, c'est le *Coccus sacchari* Guérin que je décris plus loin; mais pour le mâle ce serait un insecte étranger non-seulement au genre que nous étudions, mais même à la famille des Cochenilles, qui ne pré-

sente jamais que deux ailes pour le mâle, ainsi que l'absence totale du bec. Mais il se pourrait bien que le mâle que cet auteur décrit appartînt à une espèce du genre *Aleurodes* que j'ai trouvée agglomérée sur les feuilles de la canne que je décrirai plus loin, et qui, en effet, a les ailes tachées de noir et de blanc, dont les antennes sont filiformes et le bec caché sous le thorax, ainsi que M. Berg l'indique pour son mâle de Cochenille.

Maintenant, dans le travail de M. Icery, et parmi les échantillons envoyés par lui à M. Guérin-Méneville sous le nom de *Pou à poche blanche* ou *Gastéralphe,* je trouve un tout autre insecte faisant partie du groupe des *Lecanium* et qui, par sa configuration, mérite bien le nom de *Pou à poche blanche,* car il porte sous son abdomen une masse de matière cotonneuse blanche, sorte de poche dans laquelle sont renfermées les œufs ainsi que les jeunes nouvellement éclos.

M. Icery, qui donne dans son mémoire un assez grand nombre de planches, décrit aussi un mâle et une femelle; seulement il fait erreur pour le premier, en prenant un parasite de l'ordre des Hyménoptères pour le mâle. En outre, je trouve encore une troisième espèce, qui est un *Lecanium* véritable, que l'auteur prend pour la larve de ses mâles. L'on comprendrait donc, comme on le voit, trois espèces sous la dénomination de *Pou à poche blanche,* et il convient, je crois, de définir un peu mieux les caractères de l'un et de l'autre. De plus, parmi les feuilles envoyées et étiquetées comme portant des *Poux à poche blanche,* j'ai trouvé une quatrième espèce, voisine du groupe des Cochenilles et faisant partie du genre *Aleurodes*, que j'ai nommé *Aleurodes Bergii.* Parmi toutes ces richesses entomologiques il y a encore une foule de parasite de tous les ordres, surtout des Hyménoptères; mais n'ayant en vue que les Hémiptères, nous passerons maintenant à la description des espèces de ce dernier ordre.

COCCUS SACCHARI Guérin, Rev. Zool., décembre 1867, partie du *Pou à poche blanche.* — Berg, Mémoires cités, 1862, p. 939.

Cet insecte nous apparaît sous la forme de masse cotonneuse d'un centimètre à deux de grosseur, entourée de longs filaments très-fins, déliés, transparents et brillants; la masse elle-même présente deux aspects différents : celle du centre du dos est plus élevée, bosselée, avec des stries transverses et d'une couleur blanche; celle du tour de la masse est tuberculée ; chaque tubercule correspondant à la segmentation du corps de l'insecte est jaune. Le dessous est blanc et d'un duvet moins serré que celui du dos. Si avec l'éther on fait tomber toute cette sécrétion végéto-

cireuse, on trouve dessous un insecte d'une couleur brun rougeâtre plus ou moins foncée suivant l'âge, d'une forme ovalaire très-allongée, deux fois plus long que large et dont la longueur peut atteindre jusqu'à un centimètre et demi, mais généralement moindre, avec les segmentations bien accentuées et présentant sur les côtés une forte impression avec une fossette d'où provient la matière sécrétée jaune. La tête est arrondie en avant, présentant plusieurs protubérances en dessus, en dessous une forte impression de chaque côté, où l'on voit les yeux et les antennes, les premiers formés de deux petites masses noires réunies, les antennes de dix articles, avec des poils au sommet de chaque article; l'antenne, épaisse à la base, va s'amincissant vers le sommet, le dernier article le plus long, les trois précédents les plus courts et égaux. Je n'ai pu définir la longueur du rostre, entre les pattes antérieures, les insectes étant desséchés et piqués. Les pattes sont courtes, avec les cuisses épaisses, les tibias un peu sinueux, le tarse d'un seul article très-long, courbe, avec un seul crochet. L'extrémité de l'abdomen est échancrée; les bords latéraux des deux derniers segments sont un peu proéminents.

LECANIUM ICERYI mihi, GASTÉRALPHE, Mém. sur le *Pou à poche blanche* du docteur Icery (1854, p. 8).

Cette espèce se présente sous la forme d'une carapace assez acuminée vers les extrémités, mais avec l'abdomen très-développé et soulevé par une masse énorme de matière cotonneuse renfermant soit les œufs soit la progéniture. Le dessus de l'insecte est plan, tandis qu'au contraire le dessous est convexe. L'abdomen est très-bombé au milieu, presque en forme de toit. L'extrémité antérieure, comprenant la tête et le thorax, est moins large que l'autre partie comprenant l'abdomen qui, en effet, s'élargit presque subitement au niveau de son insertion avec le métathorax. De ce point, vers l'extrémité postérieure, il va en diminuant; le sommet est fortement échancré, les deux côtés formant deux lobes étroits un peu sinueux extérieurement. Le dessus de l'insecte est presque plan, avec des fissures transverses très-faibles correspondant aux segments abdominaux, et sur le thorax deux fissures, dont la supérieure formée de deux stries enfoncées, représentent les deux segmentations du mésothorax et du métathorax. Le dessous présente près du bord antérieur les deux antennes, excessivement petites, et qui n'ont pas été vues par M. Icery. En dessous les deux pattes antérieures, un peu en dessous de leur point d'insertion, au milieu, le rostre très-petit, avec les filets rostraux. Au delà du bec une profonde échancrure circulaire encadrant le mésosternum, sur lequel on observe les pattes intermédiaires, puis le métaster-

num, qui offrent les postérieures; les membres bien distincts, mais petits et de même couleur que le reste de l'insecte. L'abdomen est comme caréné dans son milieu, très-convexe, avec les segments bien indiqués et fortement échancrés en arrière; fente anale se prolongeant au cinquième de l'étendue environ de l'insecte. Tout le corps est entouré de poils courts et rares.

Maintenant, les insectes envoyés comme larves du mâle du Gastéralphe sont des *Lecanium* différents, que nous nommerons :

LECANIUM GUERINII.

Ces individus, que M. Icery prenait pour des larves mâles de son Gastéralphe, n'ont rien de commun avec ceux-ci; ce sont bien des espèces distinctes. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas de mâles parmi eux; cela se peut pour quelques-uns, mais nous ne les connaissons pas, et même pour les espèces européennes nous n'avons pas la chance d'en rencontrer souvent. Quoi qu'il en soit, ce *Lecanium* a la plus grande ressemblance avec celui que nous trouvons sur les feuilles de l'oranger; il est seulement beaucoup plus allongé que ce dernier et diffère aussi par les poils qui entourent le corps, lesquels sont ici en palette allongée.

Quant aux insectes ailés, nous ne les connaissons pas; nous aurions besoin d'en voir pour compléter cette description très-sommaire, de même qu'il nous faudrait aussi des *Lecanium* à un état plus avancé et ayant changé de forme. Mais pour nous, nous le répétons, cette espèce de *Lecanium* nous paraît n'avoir rien de commun avec le Gastéralphe que nous voyons avec une segmentation abdominale bien indiquée, avec un abdomen gros et épais, ce qui est contraire à tous les *Lecanium* connus, où nous voyons la segmentation disparaître complétement et l'abdomen s'aplatir de plus en plus et ne plus former qu'une coque à paroi mince et fragile.

Parmi les nombreux échantillons, et comme jeune *Pou à poche blanche,* nous avons aussi trouvé une magnifique espèce d'*Aleurodes,* que nous avons nommé :

ALEURODES BERGI Signoret, Ann. Soc., 1868, p. 800.

Nous avons rencontré cette espèce sur les cannes à sucre, et pour la description nous renvoyons au volume de la Société que nous venons de citer.

ESSAI

SUR LES

COCHENILLES OU GALLINSECTES

(HOMOPTÈRES — COCCIDES),

3e PARTIE (1).

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 23 Mars 1868.)

Après avoir indiqué les généralités de la famille le plus brièvement possible et avoir donné le catalogue des espèces décrites avant nous, en les rapportant le plus possible aux genres connus jusqu'à ce jour, il devient nécessaire d'entreprendre la partie descriptive des genres. Cette portion de mon travail n'est pas des plus faciles, car pour la compléter il me faut la faire sur la description de genres qui ne me sont connus que par elle et souvent sans figure ou avec des figures mauvaises, ou des descriptions très-incomplètes. Aussi voyons-nous que, malgré le grand nombre d'auteurs cités, la question mérite de fixer encore l'attention des entomologistes ; car à part quelques auteurs nous ayant donné du nouveau, le plus grand nombre n'a fait que répéter ce que les autres avaient dit avant eux.

La petitesse et la rareté apparente, ou du moins la difficulté de trouver les espèces de cette famille, qu'il faut étudier et examiner à l'état frais, rend celà très-excusable, car s'il est possible de posséder ainsi les espèces

(1) Voir, pour la 1re partie, Annales 1868, page 503; pour la 2e partie, p. 829.

indigènes, ne l'est-il plus si l'on considère les espèces exotiques qui, à l'état sec, ne conservent le plus souvent aucune forme.

Le lecteur voudra donc bien nous pardonner si, à notre tour, nous venons répéter pour quelques genres et pour plusieurs espèces ce que nos devanciers ont pu dire avant nous.

D'après tout ce qui précède nous voyons qu'il a été créé un assez grand nombre de genres qui, avec l'étude, pourront encore s'augmenter, surtout si l'attention des entomologistes se porte davantage sur cette intéressante famille, qui peut d'abord se diviser en quatre principales sections : les Diaspides, les Brachyscélides, les Lécanides et les Coccides.

Dans la première section ou DIASPIDES entreront toutes les espèces recouvertes par une pellicule composée par les mues successives (pl. 4 des Annales, pl. II du mémoire, fig. A, B, C, D, E) et par une sécrétion formant un appendice plus ou moins indépendant du corps de l'animal et que nous appellerons *Bouclier*. En les examinant on remarque plusieurs formes particulières qui nous serviront à créer des divisions, que l'on pourra, si l'on veut, élever à l'importance d'un genre. Ainsi, le bouclier est plus ou moins arrondi avec la dépouille au centre (pl. II, fig. A), la femelle et le mâle (pl. II, fig. B) à peu près du même aspect, celui-ci toujours un peu plus allongé ; ou bien cette dépouille est à l'extrémité (pl. II, fig. C, D, E). Voici déjà deux divisions faciles à reconnaître, la forme des premières se rapprochant de celle d'une huître, celle des seconds de celle d'une moule.

Ces deux caractères tirés de la forme du bouclier qui recouvre les femelles joint à celle du mâle peut aussi servir à former une coupe facile à voir ; à cela si l'on vient joindre des caractères propres à l'espèce, par exemple la forme et le nombre des filières agglomérées (pl. II, fig. 5), l'on voit que l'on peut diviser facilement cette section en plusieurs groupes. Pour nous, nous aurions préféré ne former que deux genres, un pour les espèces arrondies, comme *nerii*, et l'autre allongée, comme *linearis*. Mais sachant, par les correspondances nombreuses que nous avons avec le savant professeur italien M. Targioni-Tozzetti, de Florence, les divisions qu'il a faites dans ce groupe intéressant, nous avons cru devoir les indiquer, quoique nous aurions préféré ne pas les adopter.

1° Genre Aspidiotus (pl. II, fig. A, B), pour les espèces à bouclier

arrondi pour la femelle, un peu plus allongé pour le mâle, avec les dépouilles des mues plus ou moins au centre.

Exemple : *Aspidiotus nerii* Bouché (*Bouchei* Targioni) (Voir pl. I, fig. 11); le dernier segment ressemble à la figure 3 de la planche II.

2° Genre Diaspis, pour les espèces dont la femelle a le bouclier de même forme que précédemment; mais celui du mâle (pl. II, fig. D) est très-allongé, blanc le plus souvent et comme caréné.

Exemple : *D. calyptroides* Costa (*D. echinocacti* Bouché). La figure qui représente le *Mytilaspis conchyformis* peut également servir à faire voir le dernier segment abdominal des *Diaspis ;* seulement les épines du bord sont remplacées par des lamelles ou squames.

3° Genre Fiorinia, pour les espèces dont le bouclier est allongé, avec la dépouille des mues à l'extrémité ; celle des mâles comme dans le genre précédent.

Exemple : *K. arecæ* Boisduval. Les filières forment une couronne plus ou moins interrompue autour de l'anus (pl. II, fig. 2 et fig. C).

4° Genre Parlatoria, dont le bouclier de la femelle est allongé, aplati, caréné et noir, le bouclier du mâle petit et noir.

Exemple : le *zyzyphus* Lucas (*aurantii* Boisduval) et le *pròteus* Curtis (*orbicularis* Targ.) (pl. II, fig. 3).

5° Genre Mytilaspis, pour les espèces à bouclier étroit et allongé (nous ne connaissons pas celui du mâle).

Exemple : les *M. conchyformis* et *linearis* Linné (pl. II, fig. 1).

6° Genre Leucodiaspis Targ., pour les espèces à boucliers pareils à ceux du genre précédent, mais dont l'espèce présente une double rangée de plaques de filières agglomérées.

Exemple : *Leuc. Signoreti* Targioni (pl. II, fig. 4).

7° Genre Aonidia Targioni, créé sur le *C. aonidum* Linné. Le bouclier ressemble à celui du premier genre, mais est très-difficile à détacher et fait corps avec celui de l'individu.

8° Genre Targionia, pour une nouvelle espèce qui, au lieu d'un bou-

clier, présente une coque complète pour la femelle, le mâle ayant un bouclier très-petit.

Exemple : *T. nigra* mihi.

La seconde section, les BRACHYSCÉLIDES, comprendra les espèces contenues dans une galle ou dans des tubes. Ils tiennent des Diaspides par la forme de la femelle et des Coccides par celle du mâle, qui présentent à l'extrémité de l'abdomen un conduit pénial en forme de crochet et de chaque côté des soies latérales. Pour ces espèces, toutes de Sydney, M. Schrader a créé trois genres : les *Brachyscelis,* les *Ophistoscelis* et les *Ascelis.*

9° Genre Brachyscelis, pour les espèces où les femelles conservent les six membres, mais courts et inutiles.

10° Genre Ophistoscelis, où les femelles ne présentent que les deux jambes postérieures.

11° Genre Ascelis, dans lequel les femelles perdent toute trace dé membres.

Ces trois genres, que nous ne connaissons pas, paraissent extraordinaires et par la taille des galles, qui atteignent plus de dix centimètres quelquefois, et par les femelles, qui ont de deux à quatre centimètres.

La troisième section, ou LÉCANIDES, comprendra les espèces nues ou enveloppées, ou simplement recouvertes de matières cireuses, calcaires ou même filamenteuses, et dont la plupart des femelles acquièrent après la fécondation une tout autre forme que celle qu'elles présentaient d'abord, et qui, à cet état, une fois fixées à un endroit, y passent le reste de leur existence ; jeunes, elles conservent cependant la faculté de se mouvoir suivant certaines circonstances : ainsi les femelles qui seraient fixées sur des feuilles, à la chute de celles-ci peuvent les quitter et remonter sur les arbres, comme cela se voit pour les *L. persicæ,* quelquefois si communs. De même lorsqu'on récolte de ces feuilles et qu'on les met dans une boîte, on voit bientôt, au fur et à mesure de la dessiccation du végétal, tous les *Lecanium* les quitter et parcourir la boîte en tous sens.

Cette section comprend un assez grand nombre de genres, que l'on peut définir ainsi :

12° Genre Pollinia, pour les espèces qui sont renfermées sous une enveloppe ou coque dure que forme l'insecte et qui le fait ressembler à un *Diaspis,* mais qui s'en distingue par les filières qui recouvrent le tégument en entier, par un labre postérieur articulé, et surtout par le segment anal fendu, caractère appartenant aux Lécanides.

Exemple : le *C. Pollinia* Costa (*Pollinia Costæ* Targioni).

13° Genre Astero-Lecanium Targioni (pl. II, fig. 5), renfermant les espèces formant pour ainsi dire le passage entre les Diaspides et les Lécanides, mais qui doit, nous le pensons, être rangé parmi ces derniers, sur tout jusqu'à connaissance du mâle.

Le corps est entièrement nu et bordé d'une fimbriature formée par une double sécrétion radiée très-régulière. Nous avons représenté le jeune à l'état embryonnaire dans la planche I de notre travail, fig. 17, volume de 1868, et à l'état parfait (pl. II, fig. 6).

14° Genre Lecanium Illiger, pour les espèces nues, en forme de bateau dans le jeune âge, mais dans la vieillesse, après la fécondation, pouvant prendre des formes toutes différentes de celles qu'elles avaient auparavant.

Exemple : le *L. hesperidum,* qui change à peine, le *L. ilicis*, qui prend une forme arrondie, seraient les deux points extrêmes des espèces renfermées dans ce genre.

15° Genre Pulvinaria Targioni, pour les Lécanides expulsant leurs œufs et les renfermant dans un amas de matière filamenteuse, cotonneuse, blanche.

Exemple : le *L. vitis* L. Dans ce genre entrerait le *L. gasteralphe* du docteur Icery, pour l'espèce qui ravage les cannes à sucre à l'île Maurice et à l'île de la Réunion (et qu'il ne faut pas confondre avec le *Pou à poche blanche* (*Coc. sacchari* Guérin) du docteur Berg.

16° Genre Philippia, renfermant les espèces qui, après la fécondation, se forment un nid dans une coque filamenteuse feutrée, tel que nous le voyons pour *C. festucæ, oleæ* Costa (*follicularis* Targioni) (pl. II, fig. 7). Le *Coc. luzula* L. Dufour, pour lequel M. Targioni a créé le genre Signoretia, devrait aussi, suivant nous, rester dans ce genre.

17° Genre Ceroplastes Gray, pour les espèces se recouvrant d'une couche épaisse de matière cireuse (pl. I de notre travail 1868, fig. 12,

C. psidii). Dans ce genre entrerait une espèce européenne commune dans le Midi sur le figuier et le myrthe, le *C. rusci* Linné.

M. Targioni proposerait le nom de *Columnea* en remplacement de celui *Ceroplastes;* nous n'en voyons pas la nécessité, quelque mal défini que soit le genre.

18° Cenre Ericerus Guérin, pour l'espèce fournissant une matière céro-spumeuse dans laquelle les mâles sont agglomérés; les femelles, au contraire nues, sont arrondies et se rapprochent du *L. ulmi.*

Exemple unique : le *C. pela* Westwood (*Ericerus ceriferus* Guérin) (pl. II, fig. 8, ♂, 8 *a*, ♀) et pour lequel M. Targioni propose la dénomination de *Pela* comme nom de genre et *cerifera* comme nom spécifique (Atti dei Georgofili, Nov. Lec., t. XIII, p. 28). Dans le Catalogue du même auteur nous voyons qu'il indique encore un assez grand nombre de coupes génériques que nous maintenons jusqu'à nouvel ordre dans le genre *Lecanium.*

Maintenant vient la quatrième section ou COCCIDES. Les femelles conservent jusqu'à la fin la forme du corps avec les segmentations distinctes et la propriété de se mouvoir; elles sont nues ou plus ou moins recouvertes d'une matière cireuse plus ou moins blanche, d'une forme filamenteuse plus ou moins spumeuse, et dont le genre *Coccus* formerait le type par excellence. Aussi nous commencerons par lui l'énumération des genres de cette section.

19° Genre Coccus, dont la femelle (pl. I, fig. 9) est plus ou moins nue, plus ou moins recouverte d'une poussière farineuse, quelquefois cotonneuse, plus ou moins dense; le mâle opère sa métamorphose dans une espèce de coque soyeuse, le corps finissant par un stylet en forme de crochet (pl. I, fig. 9) en dessous et accompagné de chaque côté de filets cotonneux.

Exemple : le *Coccus adonidum*, si commun dans les serres, le *Coccus limonii* Boisduval, si répandu dans les plantations d'orangers et de citronniers du midi de l'Europe.

20° Genre Monophloebus, dont les femelles offrent les mêmes caractères que ci-dessus, mais le mâle ayant une houppe de soies de chaque côté de l'extrémité de l'abdomen, le *Monoph. fuscipennis* Burm., ou des laciniatures à chaque segment de l'abdomen, le *M. atripennis.* Ce genre est

remarquable par le nombre considérable des articles des antennes du mâle.

Le genre Drosicha Walker ne serait qu'une femelle de *Monophlœbus*.

21° Genre Gallipappus Guérin, dont les femelles, nues, sont plus ou moins allongées et dont le mâle présente à l'extrémité de l'abdomen un faisceau de houppes soyeuses (pl. II, fig. 10; 10 *a*, antennes ♀; 10 *b*, antennes ♂, et 10 *c*, aile).

22° Genre Dorthesia Bosc, pour les espèces dont la femelle est recouverte d'une sécrétion lamelleuse d'une substance céro-calcaire (pl. I, fig. 10 et 13). Le mâle, comme dans le genre précédent, s'enveloppe, à l'époque de la métamorphose, d'une coque soyeuse légère dans laquelle il se développe complétement.

L'on a cité un grand nombre d'espèces de ce groupe, mais nous croyons que pour les indigènes c'est la même espèce trouvée à diverses époques de son existence. Les lamelles postérieures de la femelle acquièrent lors de la ponte un très-grand développement et forment un sac dans lequel les jeunes restent jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour aller chercher leur vie.

23° Genre Tessarobelus Perroud, que nous ne connaissons pas en nature et qui reposerait sur la présence de quatre filets caudaux chez le mâle, mais dont aucun autre caractère ne vient nous aider à en donner une définition sérieuse.

24° Genre Margarodes Guilding, qui ne renferme qu'une seule espèce, dont la femelle seule connue est à un certain moment de la vie renfermée dans une coque de consistance calcaire, brillante, ressemblant à une perle, d'où lui est venu son nom.

La femelle, en dehors de la coque, ressemble beaucoup à une femelle de *Coccus* ordinaire (pl. II, fig. 12, 12 *a*, 12 *b*, d'après Guilding) et surtout à un *Porphyrophora,* genre qui suit. L'on ne connaît pas le mâle.

25° Genre Porphyrophora, qui peut se comparer au précédent, mais dont l'enveloppe, au lieu d'être dure et calcaire, est d'une consistance friable, ne formant qu'une mince pellicule; l'on ne s'explique pas pour quel usage, ni quel sexe forme cette pellicule; il y a là un *desideratum* à

trouver. La femelle est nue, épaisse, avec les pattes antérieures épaisses, presque fouisseuses. Le mâle présente à l'extrémité de l'abdomen une houppe soyeuse très-forte (pl. II, fig. 13, et 13 *a* antennes ♀, 13 *b* antennes ♂).

Il resterait à parler du genre Aspisarcus Walk., mais que nous croyons étranger à la famille d'après un dessin que nous en a communiqué notre savant collègue M. Westwood, et telle aussi était son opinion.

Nous ne pouvons pas non plus ne pas indiquer le genre Chelinococcus Costa, 1867, Di una singolare Coccin. Atti del R. Acad. del Scienze fis., vol. III, n° 7, pl. B, fig. 1 à 4, et qui nous semble n'avoir rien à faire avec la famille des Cochenilles.

Nous savons que M. Targioni-Tozzetti propose un assez grand nombre de coupes dans le genre *Coccus ;* mais nous attendrons son travail pour les indiquer, et ce sera probablement pour la prochaine partie de ce mémoire. Nous-même aurions bien proposé des genres nouveaux (pour le *C. floriger,* par exemple); mais la crainte de faire double emploi nous fait nous abstenir ; il sera toujours temps de revenir sur ce sujet dans le cours de nos descriptions spécifiques que nous entamerons la prochaine fois dans le sens de l'énumération des genres que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire en commençant par les Diaspides.

Notice nécrologique sur C.-H. BOHEMAN,

Membre honoraire de la Société entomologique de France.

Par M. Carolo STÅL.

(Séance du 10 Février 1869.)

Charles-Henri Boheman naquit à Jönköping, province de Småland, le 10 juillet 1796. Dès l'âge de huit ans le goût de l'entomologie fut éveillé chez lui par son précepteur, M. Westren, qui possédait une collection d'insectes. Il demanda et reçut pour cette cause de son père, par lequel il était destiné au commerce, la permission d'apprendre le latin, sans la connaissance duquel on pouvait alors moins qu'aujourd'hui se livrer à la culture de l'histoire naturelle. En 1812 il devint étudiant à l'Université de Lund, où il commença par faire de la juridique, qu'il abandonna bientôt pour entrer en 1813 comme sergent dans le régiment d'infanterie de Jönköping. La carrière militaire lui fournissait la perspective d'avoir le temps et l'occasion de se vouer à sa science favorite, l'Entomologie. Il fit la campagne de Norvège en 1814, passa plus tard capitaine, et quitta en 1844 le service militaire.

Comme militaire Boheman consacra tous ses loisirs à la science à laquelle il avait donné toute son affection. Il entreprit dans différentes parties de la Suède plusieurs voyages, pendant lesquels il découvrit une foule d'espèces nouvelles pour la faune suédoise, et fut de la sorte à même de fournir de riches matériaux aux importants ouvrages de ses célèbres compatriotes Fallen, Gyllenhal, Schönherr, etc. Il publia lui-même divers travaux d'une nature descriptive, ou contenant des observations intéressantes sur la vie et les métamorphoses des insectes; il prit, en outre, part à la rédaction du grand ouvrage de Schönherr, *Genera et Species Curculionidum*, dans lequel une foule de genres et plus de trois mille espèces ont été décrits par lui.

En 1841 Boheman fut, avec le titre et la qualité de professeur, appelé par l'Académie des sciences de Suède à la charge d'intendant de la section entomologique du Musée d'histoire naturelle de Stockholm. A cette occasion il fit don au Musée de ses précieuses collections entomologiques, fruit de trente années de recherches et de travaux, et consistant principalement en insectes suédois de toutes les classes. Pendant l'espace de

vingt-six ans qu'il remplit les fonctions de cette charge, les collections s'augmentèrent d'une manière notable. Après des commencements très-modestes, le Muséum de Stockholm est successivement devenu l'un des plus riches en Insectes, soit par plusieurs grandes donations, telles que celle de Schönherr, soit par l'achat, au moyen d'allocations publiques spéciales, des immenses collections faites dans l'Afrique méridionale par le célèbre naturaliste et voyageur suédois J.-A. Wahlberg, soit enfin grâce aux nombreuses relations entretenues par Boheman avec une foule d'entomologistes et collectionneurs de diverses contrées de l'Europe. Quand on réfléchit à la circonstance que, jusqu'à ces dernières années, Boheman fut seul chargé du long et pénible travail de la préparation, de l'étiquetage et de l'arrangement partiel de ces collections, on se voit forcé d'admirer cette activité et cette volonté de fer qui ont pu faire tant de choses. Et cependant il trouva assez de temps pour enrichir la science d'une foule de travaux d'une grande importance, parmi lesquels il suffira d'en signaler deux : *Monographia Cassididarum* et *Insecta Cafrariæ.* La plupart de ses travaux, d'une moindre étendue, sont consignés dans les Mémoires et dans les Bulletins de l'Académie des sciences de Suède.

En 1867 Boheman se démit de ses fonctions au Musée, mais n'abandonna toutefois nullement les occupations qui faisaient son bonheur. Il continua à travailler au Musée jusqu'à quelques jours avant sa mort, qui eut lieu le 2 novembre 1868.

Plusieurs Académies et Sociétés savantes avaient appelé Boheman au nombre de leurs membres; il était en outre membre honoraire des Sociétés entomologiques de France, de Londres, des Pays-Bas et de Stettin. Il était chevalier de l'ordre de l'Étoile polaire et médaillé de la médaille de Charles-Jean XIV.

Boheman était d'une haute stature, jouissait d'une forte constitution et d'une santé généralement bonne. A l'âge de soixante-douze ans ses yeux avaient encore toute leur vigueur, mais ses cheveux rares avaient blanchi beaucoup vers les derniers temps. Son amabilité, sa modestie, sa droiture et tout son être plein d'une douceur alliée à une joyeuse bonhomie, avaient valu à Boheman des amis nombreux, qui ne l'oublieront jamais.

Il laisse une veuve, trois fils et deux filles.

Notice nécrologique sur Ludovic RIOM,

Par M. Henri DEYROLLE.

(Séance du 10 Mars 1869.)

L'usage consacré parmi nous, lorsqu'un membre de notre Société vient à décéder, de rappeler par quelques mots de bon souvenir dans nos Annales les faits saillants de son existence, en mentionnant plus spécialement les services rendus à l'entomologie, ou en quoi celle-ci a pu remplir envers lui un but utilitaire, m'amène aujourd'hui, hélas ! à vous entretenir de la perte que nous avons faite dans la personne d'un de nos jeunes collègues, qui, trop tôt enlevé à l'amour de ses parents et à l'affection de ses amis, n'a pu faire pour notre science tout ce que ses capacités et son amour de l'étude promettaient, mais n'en aura pas moins été utile à sa propagation, en formant en province une grande collection de Coléoptères, qui, en devenant publique, permettra l'étude et aidera ainsi à répandre le goût de l'entomologie.

Ludovic Riom est né à Nantes le 26 juillet 1844. Son père, notaire en cette ville, comme la plupart des hommes familiarisés avec le droit, reconnaissant l'immense utilité qui pouvait résulter pour son fils de la connaissance de nos lois, l'envoya, à la suite de ses succès universitaires, suivre les cours à la Faculté de Droit de Paris; là, tout entier à l'étude, L. Riom fut bientôt reçu licencié, à l'âge où la plupart sont encore sur les bancs de l'école; aussi, depuis longtemps déjà de retour dans sa famille, il avait pu profiter de l'expérience paternelle qu'il avait promptement été en état de seconder.

Lors de son séjour à Paris, loin de suivre la pente si douce et si fatale à laquelle si peu de jeunes gens savent résister, loin de mener la vie dissipée et joyeuse d'un si grand nombre de ses condisciples, L. Riom consacrait ses moments de loisir à la douce et bienfaisante étude de l'entomologie, commençant cette grande collection qui laisse après lui un témoignage indéniable de son esprit d'ordre et de méthode, de son savoir et de l'utile emploi qu'il savait faire de son temps et de ses économies de jeune homme.

Comprenant tout le fruit qu'il pouvait retirer de la fréquentation des savants et des amateurs que les mêmes goûts réunissent, il se fit présenter en 1863 à notre Société par notre honorable collègue M. Lucas. Ceux qui ont été en communion de rapports avec lui savent combien il était admirateur des belles choses et quelle ardeur il mettait à se les procurer.

Aujourd'hui toutes les richesses entomologiques qu'il avait amassées avec un si grand bonheur, dont la classification lui apportait des joies si pures et si continuelles, sont là ! une partie non encore classée. Répétons pourtant combien elles ont largement contribué à lui faire supporter patiemment les jours de douleur par leur contemplation, qui souvent l'empêchait de songer à son mal et au terrible résultat qu'il pouvait amener.

Dans les derniers temps de sa maladie, alors qu'épuisé de forces il ne pouvait plus quitter sa chambre, il se faisait apporter ses cartons remplis des plus brillants insectes; bien longtemps il les admirait aux rayons exceptionnels de janvier dernier; puis, reportant les yeux sur les fleurs précoces qu'on lui envoyait chaque matin : « Voilà le printemps, s'écriait-il, je me sens mieux, je travaillerai dans quelques jours. »

Vers cette époque nous échangeâmes plusieurs lettres; dans toutes il me faisait part des projets qu'il voulait mettre à exécution bientôt; hélas ! la fatale nouvelle a seule répondu à ma dernière correspondance, il est mort le 24 janvier, avec tous les rêves et toutes les espérances que caressent généralement les poitrinaires; ses aspirations vers l'avenir ont éclairé jusqu'à ses derniers moments.

Il avait dit souvent à ses heures d'étude : « C'est pour ma ville natale que je travaille : je veux que Nantes ait une des plus belles collections de province. » Ses parents réaliseront ce désir, je crois, en l'offrant à la ville ; et si j'en juge par les mains auxquelles cette collection sera confiée, le vœu de notre regretté collègue sera certainement accompli.

Vous le voyez, si le séjour de Ludovic Riom a été trop court sur cette terre pour ses parents et ses amis, le peu de temps qu'il y est resté lui a suffi néanmoins pour laisser de son passage un heureux souvenir et de nobles exemples qui, il faut l'espérer, ne seront pas sans fruit et trouveront des imitateurs.



ESSAI

SUR LES

COCHENILLES OU GALLINSECTES

(HOMOPTÈRES — COCCIDES),

4e PARTIE (1).

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 25 Mars 1868.)

Des Diaspides.

Nous avons vu, d'après ce qui précède, que cette tribu ou section comprendra toutes les espèces vivant sous un bouclier, lequel est formé par une pellicule composée des mues successives et par une sécrétion formant un appendice autour, quelquefois dans un sens seulement, et alors le bouclier, au lieu d'être arrondi, est plus ou moins allongé. (Voir pl. I, fig. 11, qui représente un *Aspidiotus* en dessous de sa carapace; pl. II, fig. A, B, C, D, E, qui offre les différentes formes; pl. III, fig. 7 et 8, et pl. IV, fig. 3 *a*.) Ces divers caractères ont servi, avec les organes particuliers de sécrétion que l'on voit sur le dernier segment abdominal, à créer les genres indiqués plus haut, dont quelques-uns sont bien distincts, mais dont d'autres sont peut-être moins bien déterminés, ce qui arrive lorsque l'on dépasse certains caractères, et alors l'on se trouve entraîné et obligé de créer malgré soi des genres nouveaux si d'autres particularités

(1) Voir Annales 1868, p. 503 et 829; 1869, p. 97.

viennent empêcher le classement dans ceux déjà connus; c'est ce que l'on peut voir pour les genres Leucaspis, Fiorina, Chionaspis, Targionia, etc. D'un autre côté, lorsque les espèces deviennent par trop nombreuses, il est bon cependant d'arriver à pouvoir les distinguer plus facilement au moyen de cou pe génériques ; c'est ce qui nous a fait admettre un grand nombre de divisions.

Dans le jeune âge le mâle et la femelle sont de même forme, allongés pl. III fig. 3), avec tous les membres, antennes, rostre, yeux et pattes visibles, et l'on remarque à l'extrémité abdominale, qui est bilobée, deux poils assez longs; à la première mue l'insecte perd tous ses organes, moins le rostre qui, dans cette tribu, est excessivement long; avec de l'attention on les retrouve sous la pellicule formant le bouclier qui est composé d'abord de la peau de la première mue et bientôt après de la seconde mue pour la femelle, et à partir de ce moment d'une sécrétion particulière écailleuse qui ne fait qu'augmenter et dépasse de beaucoup le corps des individus qui se trouvent dessous.

Après la seconde mue la femelle prend de l'accroissement et une forme arrondie : après la fécondation elle devient globuleuse et la segmentation abdominale disparaît en partie par le développement des œufs. La dilatation du corps paraît se faire aux dépens des téguments thoraciques. L'abdomen, dont le dernier segment, de forme triangulaire, est toujours bien visible et distinct, offre des organes particuliers de sécrétion : ce sont d'abord des tubes à extrémité plus ou moins ouverte ou finissant en pointe en forme de poils (pl. III, fig. A, B, et pl. IV, fig. C, G), puis des groupes de filières agglomérées, disposés autour de l'anus et dont le nombre varie suivant les espèces (pl. II, fig. A, B, C, D, E ; pl. III et IV, les diverses figures). Nous ne saurions trop souvent; pour tous ces détails anatomiques, renvoyer à l'excellent travail de M. le professeur Targioni, de Florence.

Enfin le bord est plus ou moins échancré, présentant deux lobes médians plus ou moins développés et de chaque côté un ou deux plus petits ; entre chaque lobe on voit des poils, des épines ou des squamules ou écailles.

La femelle, dans un âge très-avancé, devient tellement inerte que, pour quelques espèces, elle ne paraît pas pondre ses œufs ; ceux-ci, de forme arrondie, généralement blancs, prennent l'accroissement dans le corps même de la mère, et les petits, à l'état embryonnaire, s'en échappent par un point quelconque du corps ; c'est ce que nous avons souvent remarqué. En soulevant des boucliers il n'est pas rare de voir des femelles présentant un point noirâtre, c'est le tégument même, mortifié et par leque

s'échappent les petits. Dans d'autres espèces il y a véritablement ponte; c'est ce que l'on peut observer dans toutes les espèces des genres *Mytilaspis, Leucaspis* et autres, où l'on voit les œufs remplir la coque formée par le bouclier et le corps de la femelle rejetée à une des extrémités.

Les œufs sont de forme ovale, blancs généralement, quelquefois un peu grisâtres ou jaunâtres, mais toujours de couleur claire; on en trouve de tous les âges dans le corps des femelles. Ceux à l'état embryonnaire le plus avancé laissent apercevoir tous les organes de l'insecte parfait, avec les filets rostraux enroulés, deux de chaque côté de la tête, d'où ils s'échappent facilement en déchirant l'enveloppe ovigère.

Les larves, en naissant, nous montrent tous les organes d'un insecte parfait; les antennes de cinq articles ? (pl. IV, fig. E), avec des poils plus ou moins grands à chaque articulation; ceux de l'extrémité très-longs. Les pattes prennent, à l'articulation du crochet unique, quatre poils, dont deux supérieurs plus longs et finissant par un bouton, les deux inférieurs plus petits, pointus à l'extrémité (pl. IV, fig. F).

Le mâle offre un bouclier généralement plus allongé que celui de la femelle et quelquefois d'une forme et d'un aspect complétement différents, comme on peut le voir dans la planche II, figure D. A l'examen il ne présente qu'une seule dépouille de mue au lieu de deux comme pour la femelle, la seconde mue n'ayant lieu que lorsque le mâle se métamorphose pour sortir ailé de dessous sa carapace. Généralement, à l'état de larve, il conserve sa forme allongée; cependant dans quelques cas il est tellement identique qu'on peut le confondre avec la femelle, et que ce n'est que par l'absence de la double dépouille de mues et par celle des plaques de filières agglomérées qu'on peut le reconnaître.

La seconde mue n'a lieu que lorsque la larve se transforme en insecte parfait. L'état de pupe commence avant, par l'indication d'une coloration aux points qui doivent devenir les yeux, les inférieurs surtout; puis bientôt on observe un commencement de fourreau pour loger les moignons d'élytres, et à ce moment la mue commence à avoir lieu, la peau se détache (pl. III, fig. 2). Après ce changement la transformation marche assez rapidement et l'on voit se former les membres, le stylet et les antennes; à cet état, ces dernières présentent les deux premières articulations très-visibles et bien détachées l'une de l'autre; et enfin, après un troisième changement de peau, l'insecte se montre à l'état parfait.

Le fait le plus saillant du type mâle est l'absence du rostre, qu'il perd après la seconde mue, et la présence de deux yeux supplémentaires qui

en occupent la position; de plus, on voit les élytres avec une nervure bifurquée; les ailes inférieures manquent et sont remplacées par un balancier à trois articles : un basilaire très-court, un médian long et épais, et un apical formé d'un poil très-fort, très-long et crochu à son extrémité (pl. IV, fig. *i*).

Les antennes, de dix articles, sont très-pubescentes et plus ou moins longues; les deux premiers articles globuleux, le deuxième le plus petit et quelquefois à peine visible, les troisième, quatrième et cinquième les plus longs, les autres allant en diminuant.

Le thorax, plus ou moins bosselé, est arrondi en avant et présente dans sa portion médiane une bande transverse (*Apodema* Targioni) qui sépare le prothorax du métathorax.

Les pattes sont longues et offrent un trochanter très-long; les cuisses sont plus ou moins épaisses, les tibias échancrés au côté interne et à l'extrémité; les pattes intermédiaires sont très-aplaties et échancrées (pl. IV, fig. B); vues de face elles sont presque aussi larges que les antérieures (fig. A); les postérieures sont étroites et échancrées, mais plus larges à l'extrémité que les intermédiaires (fig. H). Du reste, nous le répètons, elles sont, suivant la position qu'elles occupent sous le verre du microscope, étroites ou larges, de manière que ce n'est qu'avec beaucoup d'attention qu'on peut arriver à une détermination. Les tarses, uni-articulés, présentent un seul ongle (M. le professeur Targioni dit ces tarses uni ou bi-articulés; alors ce serait le bourrelet qui s'observe à la base (fig. A et B) qui serait le premier article du tarse).

L'abdomen, plus ou moins allongé ou raccourci, présente à l'extrémité un stylet quelquefois très-long et composé de deux valves destinées à protéger et à diriger le pénis.

A l'égard des sexes, la prédominance de l'un ou de l'autre est quelque chose à étudier. Ainsi, quelquefois l'on ne rencontre que des mâles; d'autres fois, au contraire, l'on ne voit que des femelles; mais en général ce sont ces dernières qui sont le plus communes. Cela dépend aussi de la saison dans laquelle on fait les recherches et des espèces. Ainsi, en hiver, pour l'espèce qui vit sur le poirier, pour le *conchyformis* et pour le *linearis,* l'on ne voit que des coques femelles et ne renfermant pour ainsi dire que des œufs, tandis que pour l'*A. hederæ,* qui vit sur le lierre, le buis et le houx, nous n'avons trouvé que des mâles.

Du reste, à l'examen des femelles on peut remarquer un fait extraordinaire : c'est que l'on voit des individus, de la même espèce, ayant des œufs plus gros que ceux d'autres, ce qui peut faire supposer que certaines

femelles peuvent pondre tout un sexe ou tout un autre, ce qui alors expliquerait la prédominance des mâles et des femelles sur certaines plantes.

Quant à l'habitat : l'on peut trouver des Diaspides sur la majeure partie des plantes, sur les feuilles, les rameaux, les branches et même le tronc, et dans tous les pays, ce qui explique leur présence assez abondante dans toutes les serres.

Aspidiotus.

Espèces à bouclier plus ou moins arrondi, avec les dépouilles au centre en général pour la femelle, un peu sur le côté ou à l'extrémité pour le mâle, celui-ci généralement plus allongé, et la femelle présentant quatre groupes de filières agglomérées (1).

Il nous serait assez difficile pour des espèces aussi minimes, aussi microscopiques, de donner une classification méthodique ; aussi nous bornerons-nous à les indiquer par ordre alphabétique ; il eût été plus rationnel de donner de suite la description de la plus commune, *nerii;* cependant elle ne viendra qu'à son ordre alphabétique, quoiqu'elle serve de point de comparaison à presque toutes les espèces.

Peut-être eût-il été préférable de donner aux espèces des noms propres au lieu de les dénommer par le nom de la plante, celle-ci en possédant quelquefois plusieurs espèces, mais faisant partie, pour le plus grand nombre, de plusieurs genres ; nous avons préféré suivre l'ancienne méthode, c'est-à-dire donner le nom de la plante, car de suite nous présentons quelque chose à l'esprit, nous savons où elle vit, tandis que par un nom quelconque nous ne rappelons rien et nous restons dans la plus grande ignorance quant à l'espèce qu'on a en vue. Ainsi *Caldesii* ne nous dit rien, tandis que *oleæ* nous fait voir de suite une espèce qui, encore bien qu'elle puisse vivre sur plusieurs autres plantes, vit sur l'olivier. Aussi ne saurions-nous approuver M. le professeur Targioni d'avoir changé le nom d'un grand nombre d'espèces parce qu'elles étaient nommées d'après la plante sur laquelle elles vivaient. Ainsi *Lucasii* remplace *ziziphus; purpurea, lauri; Bouchei, nerii,* etc.

Ayant reçu le Catalogue de M. Targioni, nous avons dû indiquer les espèces nouvelles ; de plus, pour compléter notre travail, nous avons prié l'auteur de vouloir bien nous en envoyer les diagnoses, ce qu'il a fait avec

(1) Il y a cependant un petit groupe qui en présente cinq, *tiliæ, spurcatus,* etc.

une complaisance dont nous nous faisons un devoir de le remercier. Ainsi il est bien entendu que pour les espèces de cet auteur les diagnoses sont extraites du travail de M. Targioni, qui attend depuis longtemps l'impression.

1. Aspidiotus affinis Targioni.

Nous ne connaissons pas cette espèce, vivant en Italie sur les pétioles du petit houx (*Ruscus aculeatus*), et qui est indiquée dans l'introduction au second mémoire pour études des Cochenilles par M. Targioni, Catalogue, p. 45, n° 3. En voici la diagnose :

Fæmina. *Scutum orbiculare, tumidulum, virescens, centroque exuviis 2 tectum.*

Fæmina ipsa (*id est animalculum*), *late obovata, superne inferneque rugosa, lateraliter bicrenata, antice lobo maximo rotundato raro ciliato, postice lobo triangulari terminata. Paleis* 6, *quarum quatuor internæ majores, latere incisæ, squamis duo lacero fimbriatis alternantes.*

Fusi aggregati 2 *laterales.*

Mas. Scutum depressum, ovato ellipticum, mytiliforme virescens, apice exuvia unica tectum.

Scuti diam. 0''' 80 ad 1''' 00.

Fæmina Long. 0''' 60 ; lat. 0''' 60.

Aspidioto Bouchei (nerii) maxime affinis.

In Rusci aculeati foliis ; Etruria meridionalis.

2. Aspidiotus aloes Boisduval.

(Pl. III, fig. 1.)

Cette espèce, qui vit quelquefois en très-grande quantité sur les feuilles de l'aloès (*Aloe umbellata*), ressemble beaucoup à celle du *nerii* : le bouclier est blanc, arrondi, avec un point central jaunâtre; celui du mâle est plus allongé. La femelle est jaune verdâtre, globuleuse; les

filières sont moins nombreuses que sur la *nerii* et disposées en plaque plus allongée et étroite; les deux lobes médians sont beaucoup plus grands; le lobe céphalique est arrondi régulièrement, sans échancrure ni tubérosité.

Il est facile dans les serres de se débarrasser de cette espèce, qui tient peu à la plante, qu'on peut faire tomber avec une brosse et dont on peut éviter la reproduction au moyen d'un lait de chaux.

3. Aspidiotus betulæ Bärensp.

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce, qui semble invisible; car elle est cachée sous les écorces. Voici la description de l'auteur :

♂ ? ♀. *Adulta carnea subrotunda abdomine pubescente, scutum rotundum, albidum, umbilico centrali.*

Jusqu'à présent, dit M. Bärensprung, je n'ai trouvé les femelles que quelquefois sur de jeunes bouleaux.

Les larves sont jaunes, les femelles rouges de viande; les boucliers, assez ronds, sont de la couleur de l'écorce du bouleau.

Comme l'écorce se sépare chaque année des arbres, la génération de ces insectes ne trouverait pas de nourriture sur la surface, et c'est pour cela qu'elle essaye de se fixer, à l'état de larve, sur la surface intérieure de l'ancienne écorce pour s'attacher sur la nouvelle qui existe déjà en dessous; de façon que l'on trouve au printemps deux couches de ces insectes l'une sur l'autre. (Bärensprung.)

4. Aspidiotus Budleiæ nobis.

(Pl. III, fig. 2, pupe ♂, et pl. IV, fig. A, B, pattes; fig. D, antennes ext.)

Boucliers mâle et femelle ressemblant à ceux du *nerii*, c'est-à-dire avec la dépouille des mues plus ou moins au centre, la coque femelle arrondie, d'un blanc sale avec le centre jaunâtre, la coque mâle plus allongée, toutes deux brunissant en vieillissant.

Mâle d'un jaune clair, un peu brunâtre sur le disque thoracique. Tête échancrée en avant, avec quatre à cinq poils dans l'échancrure ; les antennes longues, pubescentes, le premier article presque confondu avec le second dans l'état naturel, mais celui-ci s'allongeant sous la pression de la lamelle du porte-objet et devenant alors très-distinct, celui-là globuleux, celui-ci allongé, comme pédonculé et épaissi au sommet, les troisième, quatrième et cinquième articles les plus longs, le quatrième plus long que les autres, qui vont en diminuant, le dernier irrégulier, sinueux (pl. IV, fig. D) et le plus court, le sixième plus gros et plus arrondi. Pattes comme dans le *nerii*, présentant avant l'extrémité des tibias une échancrure qu'on ne peut voir que de côté; cuisses épaisses, à peine pubescentes ; tibias et tarses très-pubescents.

La femelle est presque arrondie, d'un jaune clair un peu orangé ; l'extrémité de la plaque anale terminée par deux lobules assez allongés, avec des échancrures, des poils et des squames comme dans *nerii* ; sur le disque quatre plaques de filières composées de cinq à six pour les supérieures et de trois à quatre pour les inférieures.

Le point différentiel le plus important est dans la bande thoracique (apodème), plus courte que dans *nerii* ; de plus les angles de l'échancrure antérieure de la tête sont plus arrondis dans celui-ci.

Cette espèce se rencontre surtout sous les feuilles du *Budleia salicina* ; mais on en voit aussi sur les rameaux. C'est dans les serres du Luxembourg que nous l'avons récoltée.

5. Aspidiotus Caldesii Targioni-Tozzetti,

Catal. (1869), p. 45 de son Introduction à son second Mémoire.

Se trouve sur les feuilles du *Daphne collina*.

Nous ne pouvons qu'indiquer cette espèce, que nous ne connaissons pas en nature et dont voici la diagnose envoyée par l'auteur :

Fæminæ scutum, tenue orbiculare, pellucidum album, centro elevato exuvia virescenti tectum.

Fæmina ipsa late obovata, suborbicularis depressa, luteo-viridis, lobo antico maximo, raro ciliato, postico triangulari elongatò, apice obtúso.

Paleis duobus maximis, paleisque duobus lateralibus minoribus, squamisque lacero fimbriatis interpositis terminato.

FUSI AGGREGATI NULLI, *vel perpauci agmina inconspicua subinterrupta formantes.*

Mas. Scutum album, tenuissimum, ellipticum, mytiliforme, apice exuvia tectum.

Fæm. Scuti diam. 1''' 00 ad 1''' 40.

Fæm. Long. 1''' 00 ad 1''' 10; lat. 0''' 90.

In Daphnidis collinæ foliis, Etruria meridionalis.

6. ASPIDIOTUS CAMELLIÆ Boisduval, Ent. Hort., 334.

(Pl. III, fig. 9.)

Nous avons pris en tout temps cette espèce dans les diverses serres où l'on cultive les camélias, au Luxembourg, au bois de Boulogne, dans les serres de la ville ou de M. de Rothschild.

Le bouclier est arrondi, très-convexe, quelquefois noirâtre, ce qui est dû à la fumagine dont l'arbrisseau se couvre assez souvent; autrement il est d'un brun jaunâtre plus ou moins transparent. La coque femelle est un peu plus allongée.

La femelle est arrondie comme chez le *nerii,* mais d'une forme plus allongée et plus large postérieurement; elle en diffère par l'extrémité de l'abdomen, n'offrant que deux lamelles visibles et quelques squames plus ou moins poilues; de plus, c'est à peine si l'on y voit des filières séparées, qui ne consistent qu'en un point operculaire avec un petit poil, et les plaques de filières manquent, du moins nous n'avons jamais pu les découvrir, malgré un grand nombre de préparations à la glycérine, à la potasse caustique, à l'eau, etc., et cependant nous opérions sur des femelles offrant un grand nombre d'œufs.

On trouve sur le même arbuste un *Lecanium.*

L'on peut se débarrasser de ces deux insectes par de l'eau alcoolisée.

7. ASPIDIOTUS CERATONIÆ nobis.

(Pl. IV, fig. 2.)

Cette espèce, qui vit sur le caroubier, ressemble beaucoup au *nerii;* elle en diffère surtout par la forme du mâle, dont le prothorax n'offre pas la bande transverse aussi prononcée, c'est à peine si on la voit; les bords du thorax sont plus bosselés, la tête présente une échancrure en avant avec quelques poils; les antennes, longues, pubescentes, offrent les deux articles basilaires bien séparés.

Les tibias intermédiaires, vus de côté, sont rétrécis dans le milieu et vont en s'élargissant ensuite; le tarse est très-large, vu de face il est de même grandeur partout, seulement un peu arqué et sinueux en dessus.

Nous croyons bien cette espèce distincte de la *nerii,* quoique cependant elle s'en rapproche beaucoup. Nous l'avons recueillie à Nice, où elle est très-commune sur les caroubiers.

8. ASPIDIOTUS CHAMÆROPSIS nobis.

(Pl. III, fig. 6 et 6 *a*.)

Cette espèce vit sur le *Chamærops australis,* et nous a été donnée par notre savant collègue M. le docteur Boisduval.

Elle est complétement différente du *palmarum,* celle-ci présentant des lamelles à l'extrémité de l'abdomen, tandis que la nôtre offre des poils assez longs; de plus, le nombre des filières à chaque groupe est beaucoup moins considérable : il n'y en a que trois aux groupes supérieurs et quatre à cinq aux inférieurs. Le bouclier est allongé, transparent, avec les dépouilles d'un jaune clair et placées sur le côté.

La femelle est allongée, jaune, offrant peu d'œufs; l'extrémité est terminée par deux lamelles principales, et de chaque côté trois à quatre plus petites; de chacune part un poil assez long.

Nous ne connaissons pas le mâle de cette intéressante espèce.

9. Aspidiotus cyanophylli nobis.

(Pl. III, fig. 11.)

Ressemble, pour la forme allongée, au *vriesciæ.*

Bouclier femelle en ovale arrondi, d'un jaune brunâtre, avec les dépouilles au centre et d'un jaune clair doré; celui du mâle plus allongé.

Femelle allongée, avec les deux lobules médians assez grands, les latéraux très-allongés, étroits et comme lobés à l'extrémité; entre eux des échancrures assez profondes et garnies de poils squameux très-grands; plaques composées de peu de filières, les supérieures quatre à cinq, les inférieures cinq à six.

Cette espèce se trouve sur le *Cyanophyllum magnificum,* plante provenant de Vénézuéla; elle nous a été communiquée obligeamment par M. Rivière, jardinier en chef du jardin du Luxembourg, auquel nous devons la plus grande partie de nos espèces.

10. Aspidiotus cycadicola Boisduval.

Sur le *Cycas revoluta* l'on rencontre deux sortes d'*Aspidiotus,* dont l'un ressemble à première vue au *nerii*, mais dont l'autre, plus rare, en diffère totalement. Nous pensons que c'est du premier qu'a voulu parler M. le docteur Boisduval et que nous allons décrire sous le nom de *cycadicola.*

Le bouclier est arrondi, blanc, avec la dépouille au centre et jaune; le bouclier du mâle plus allongé.

La femelle est arrondie, jaune, avec l'extrémité abdominale présentant les deux lobes médians assez prononcés, les latéraux très-petits, et des squames dans les diverses échancrures; quatre plaques de filières, dont les supérieures de dix à douze et les inférieures de six à sept orifices.

Le mâle, très-voisin du *nerii,* en diffère par la bande thoracique très-grande, atteignant les ailes. Les antennes, les pattes et les élytres comme pour *nerii.*

La seconde espèce que l'on voit sur cette plante diffère totalement et pourrait bien être un *Diaspis;* mais n'ayant pas trouvé de mâle nous ne

pouvons décider la question. L'extrémité abdominale ressemble beaucoup à celle du *Diaspis rosæ*. Le caractère principal est la petitesse et l'obliquité des deux lobes médians, qui sont droits d'habitude, tandis qu'ici ils sont dirigés fortement de dedans en dehors.

11. Aspidiotus denticulatus Targioni-Tozzetti,

Introduction à son second Mémoire et Catalogue (1869), p. 45.

Espèce vivant sur les feuilles de la garance voyageuse (*Rubia peregrina*), et dont nous avons reçu la diagnose suivante :

Fæm. Scutum, tenue pellucidum, irregulare, sublaterale.

Fæm. ipsa elongata, lobo antico rotundato, integro raro ciliato, postico triangulari subtruncato, palcis squamisque lacero denticulatis, utrinque duobus.

Fusi conglomerati nulli, discreti majusculi, 8-10.

Mas. ? ?

Scuti, long. 3''' 6, latit. 2''' 2.

Fæmina ipsa, long. 1''' 5, latit. 0''' 5.

In Rubiæ tinctoriæ et peregrinæ foliis ; prope Florentiam.

12. Aspidiotus destructor nobis.

(Pl. III, fig. 8 et 8 *a*.)

En février 1869 nous avons reçu de notre collègue M. docteur Vinson une feuille de cocotier recouverte d'une quantité considérable d'*Aspidiotus* femelles, et malgré toute notre attention nous n'avons pu trouver de coque mâle. La feuille était recouverte également de jeunes venant d'éclore.

Le bouclier est arrondi, d'un blanc transparent, avec les dépouilles au centre et d'un blanc jaunâtre transparent.

La femelle est jaune, arrondie ; l'extrémité avec six lobes, dont les deux

médians les moins longs; le pygidium avec quatre plaques de filières de huit à dix orifices à chaque agglomération.

Cette espèce paraît porter un très-grand préjudice aux cocotiers de l'île de la Réunion, qui sont menacés d'une entière destruction. Elle se trouve également sur les palmiers et les dattiers. Nous l'avons trouvée encore sur le *Goyavius psidium* que nous avions reçu dans le même envoi.

13. Aspidiotus epidendri Bouché.

(Pl. IV, fig. 1, ♂.)

Cette espèce, qui se trouve en grande quantité sur les *Epidendrum* des serres du Luxembourg, se rapproche tellement du *nerii* qu'il est assez difficile d'en indiquer sûrement des différences, et cependant l'on voit à l'examen que ce n'est pas la même espèce. C'est surtout par le mâle que l'on peut les différencier : ainsi il est plus allongé, l'échancrure de la tête plus prononcée, la côte supérieure des élytres plus échancrée, et le tubercule du stylet abdominal beaucoup plus long. Les pattes sont aussi différentes : les postérieures ont les cuisses épaisses, les tibias fortement et longuement échancrés au sommet; le tarse est excessivement large.

Le bouclier femelle est arrondi, avec les dépouilles au centre, celles-ci jaune brunâtre, le reste blanc.

Le bouclier mâle est allongé et de même couleur.

La femelle est un peu plus longue que *nerii* dans le jeune âge ; dans l'état plus avancé elle est arrondie. Il est très-difficile de pouvoir déterminer sa forme, puisque celle-ci varie suivant l'état plus ou moins avancé des embryons.

14. Aspidiotus ericæ Boisduval.

M. le docteur Boisduval, dans son Essai sur l'Entomologie horticole, indique une espèce qui vit sur les bruyères et qui, pour nous, est la même que celle qui vit à l'air libre dans le midi de la France sur l'*Erica mediterranea;* en examinant cette espèce nous n'avons pas trouvé de

différence avec celle vivant sur le *Nerium oleander*. Le bouclier est arrondi, blanc, avec les dépouilles d'un jaune plus ou moins foncé ; celui du mâle plus allongé ; les individus eux-mêmes d'un jaune un peu orangé, les plaques de filières presque continues, les supérieures de neuf à dix ouvertures, les inférieures de quatre seulement.

En même temps l'on trouve un Lécanium, dont la petite quantité ne nous a pas permis une étude approfondie.

15. Aspidiotus genistæ Westw.

Cette espèce se voit en grande abondance à Cannes sur les genêts; mais nous n'avons pas trouvé de différence appréciable avec celle si commune dans le Midi et qui ne diffère en rien de l'*Asp. nerii.* Cependant nous devons dire qu'en général la coque mâle ou femelle est plus allongée que dans *nerii,* ce qui peut très-bien tenir à la forme du rameau des genêts, qui est canaliculé et par conséquent oblige l'insecte à se diriger dans un sens plutôt que dans l'autre.

16. Aspidiotus gnidii nobis.

Parmi les espèces très-voisines du *nerii,* il y en a encore une qui vit dans le Midi sur le *Daphne gnidium* et qui se rapproche tellement d'elle que nous ne saurions indiquer de caractères différentiels, si ce n'est qu'elle est généralement plus petite.

17. Aspidiotus hederæ Vallot.

(Pl. IV, fig. C, E, F.)

Nous avons récolté abondamment cette espèce sur plusieurs plantes à feuilles persistantes : le lierre, le houx et le buis (il ne faut pas la confondre avec *A. buxi* Bouché, espèce distincte que nous verrons dans les

Mytilaspis). Dans l'été on rencontre peu de femelles, et c'est le contraire en hiver; c'est un fait que je ne saurais expliquer, de même que la présence d'un sexe plutôt sur une plante que sur l'autre.

Boucliers brun jaunâtre, avec les dépouilles centrales d'un jaune plus clair et plus ou moins transparentes; le bouclier femelle arrondi, celui du mâle plus allongé, les bords tranchants aplatis.

La femelle a son extrémité abdominale plus allongée que dans *nerii* et terminée par six lobules plus ou moins développés; dans les échancrures des poils simples; sur le disque, près du bord, des filières dont la base forme une tête bifide arrondie et terminée par un très-long poil (fig. C).

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas trouvé de filières agglomérées.

La larve, au moment de la naissance, est allongée, plus large au niveau des pattes intermédiaires, avec deux longs poils à l'extrémité et quatre poils courts à la portion céphalique, celle-ci concave au milieu.

Les antennes sont assez longues, présentant cinq articles ? les trois premiers courts, les quatrième et cinquième longs, celui-ci le plus grand; le second présente un poil, le troisième deux en sens opposé, le quatrième deux du même côté, et le cinquième quatre, dont les deux extrêmes très-longs (fig. E).

18. Aspidiotus ilicis nobis.

(Pl. IV, fig. 3, 3 *a*.)

Cette espèce, qui se trouve sur le chêne vert (*Quercus ilicis*) dans le midi de la France, où nous l'avons prise en assez grande quantité, forme des boucliers plus grands, beaucoup plus convexes que celui du *D. nerii* et d'un jaune grisâtre, avec la dépouille sur le côté et formant quelquefois un point noir. Le bouclier du mâle est beaucoup plus petit, un peu allongé et d'une couleur blanche. C'est surtout sur les rameaux que se voit cette espèce.

Nous n'avons pu trouver de mâle à l'état parfait.

Quant à la femelle, elle est d'un jaune clair, arrondie, ne différant du *D. nerii* que par les filières isolées moins nombreuses, moins visibles; par

les filières agglomérées moins grandes et ne présentant que six ouvertures aux plaques supérieures et trois aux inférieures; les écailles marginales médianes assez grandes, plus rapprochées et celles latérales à peine développées; les squames moins nombreuses, les externes ne formant que des espèces de poils.

Dans beaucoup d'individus femelles je n'ai pu voir les plaques de filières. Cela tient-il à la préparation ou y a-t-il quelques individus anormaux qui n'en prennent pas ?

19. Aspidiotus kennedyæ Boisduval.

Cette espèce, qui se trouve sur le *Kennedya,* plante provenant de la Nouvelle-Hollande, est décrite comme suit par le docteur Boisduval. Quant à nous, nous n'avons pu l'étudier sur nature.

Cet insecte est un fléau pour certaines glycines de la Nouvelle-Hollande. Il ressemble beaucoup à celui du laurier-rose, sauf qu'il est un peu roussâtre. Il pourrait bien n'en être qu'une variété. Il habite d'abord, comme celui du palmier, le dessous des feuilles et envahit plus tard les deux faces de ces organes.

Il faudrait, à l'exemple de Bouché, se livrer spécialement à l'étude et à l'éducation des Gallinsectes et connaître bien le mâle pour être certain qu'il constitue une espèce. (Boisduval, Ent. Hort., 1866, 326.)

20. Aspidiotus lataniæ nobis.

(Pl. III, fig. 12 et B.)

En examinant une feuille du palmier *Latania,* nous avons trouvé, en même temps qu'un *Coccus*, un *Aspidiotus* assez remarquable par les plaques de filières et par la forme des filières isolées. Le bouclier est un peu allongé, d'un jaune clair, translucide au centre et d'un blanc sale à la circonférence ou du moins au pourtour des dépouilles des larves. Celles-ci sont assez grandes, en ovale allongé.

La larve jeune est ovalaire, avec les deux poils de l'extrémité assez longs.

La femelle adulte est ovalaire, arrondie en avant, très-allongée vers l'extrémité ; les lobes médians assez grands, les latéraux à peine visibles ; les plaques composées de trois ouvertures pour les supérieures et de six à sept pour les inférieures. Les filières isolées, assez remarquables, sont rares et formées d'une tête terminée par un poil long (pl. III, fig. B); au pourtour un poil ou deux.

Malgré l'examen le plus attentif je n'ai pu trouver de mâle sur cette plante, qui m'a été obligeamment communiquée par notre savant collègue M. le docteur Boisduval.

21. Aspidiotus limonii nobis.

Cette espèce, que l'on trouve assez communément sur le citron de Provence, ressemble beaucoup au *nerii,* dont elle diffère par les lobules de l'extrémité abdominale plus détachés et plus apparents, et par les lamelles fimbriées plus longues, mais surtout par la forme plus allongée du dernier segment abdominal.

Bouclier arrondi, blanc jaunâtre, avec les dépouilles centrales et jaunes; celui du mâle plus allongé.

Femelle jeune en ovale arrondi; femelle adulte presque arrondie et renfermant une grande quantité d'œufs.

Mâles assez communs, avec la tête échancrée en avant; les antennes longues, les premier et second articles presque confondus ensemble, le quatrième aplati, le cinquième plus gros, la base et le sommet des quatrième, cinquième, sixième et le septième en entier, noirâtres. En dessous des yeux on observe un petit tubercule ressemblant à un ocelle. La place du rostre est occupée par une échancrure; le thorax est arrondi et large. L'abdomen, plus ou moins allongé, présente le tubercule du stylet plus long que dans *nerii.* Pattes comme dans *nerii.*

22. Aspidiotus myricinæ nobis.

(Pl. III, fig. 10.)

Cette espèce vit sur le *Myricina retusa* dans les serres du Luxembourg. Très-voisine de l'*A. nerii* sous tous les rapports, elle en diffère par une

forme généralement plus allongée, par les bords latéraux offrant au niveau du rostre des protubérances ou sinuosités plus prononcées, et par les plaques de filières avec des ouvertures en moins grand nombre, trois à quatre au plus aux inférieures et quatre à cinq aux supérieures; l'extrémité comme dans le *nerii*.

Les coques se trouvent sur la tige des rameaux et aussi sur les feuilles, mais dans celles-ci généralement au bord du limbe.

Cette espèce, très-voisine du *nerii*, se rapproche aussi beaucoup de l'*Asp. buldleiæ*.

23. Aspidiotus nerii Bouché.

A. Bouchei Targioni.

(Pl. III, fig. A, 4 et 5. — Pl. IV, fig. I, J.)

La plus commune de toutes les espèces et vivant généralement dans tous les pays où l'on cultive le *Nerium oleander* en serres ou en pleine terre. Elle se trouve aussi sur une grande quantité d'autres plantes que l'on cultive comme ornement dans les serres et les jardins, même dans les champs, se propageant avec une rapidité désolante pour les jardiniers. Pour ne donner qu'une idée très-incomplète des plantes sur lesquelles on peut la récolter, nous indiquerons celles sur lesquelles nous avons pu l'étudier : *Ampelopsis hederacea* (vigne vierge), *Aucuba, Arbutus, Aster moschata, Cercis siliquastrum,* les divers *Cycas,* en compagnie d'une espèce spéciale à la plante, *Epidendrum, Ligustrum japonicum, Laurus nobilis,* sur toutes les espèces de *Mimosa,* dont le tronc disparaît quelquefois entièrement sous une couche épaisse d'écailles, *Mesambrianthemum, Melanoxylonis, Smilax mauritanica, Stopelia variegata, Yucca,* et quantité d'autres plantes; c'est surtout dans la région méditerranéenne, du Var et des Alpes maritimes, de Toulon à Gênes, que l'on en rencontre le plus. Cette espèce quitte volontiers le *Nerium oleander* pour se répandre autour sur la majeure partie des plantes qui peuvent l'avoisiner.

Aussi M. le professeur Targioni propose-t-il de changer le nom de *nerii* en *Bouchei,* dédiant cette espèce à l'auteur qui le premier a donné la meilleure étude du groupe et créé le genre *Aspidiotus.* Mais toujours, pour ne pas embrouiller la synonymie déjà si nombreuse, nous maintenons les anciens noms lorsqu'il n'y a pas de nécessité absolue de les changer.

Nous passons maintenant à la description de cette espèce typique.

Les boucliers sont blanchâtres, avec une macule centrale jaunâtre, dépouilles des premières mues; celui mâle est ovalaire allongé, celui femelle plus ou moins arrondi.

Les larves sont jaunes, plus ou moins allongées, les femelles adultes arrondies; au moment le plus avancé, le corps entier est excessivement gonflé et les segments abdominaux débordent sur le dernier, qui est alors plus ou moins caché. Dans cet état le corps est rempli d'œufs, et parmi les individus on en trouve avec des œufs plus gros que dans d'autres; c'est probablement une différence sexuelle, et alors il y aurait des pontes de femelles seules et des pontes de mâles, ce qui expliquerait la présence plus ou moins grande de femelles ou de mâles sur certaines plantes. Ceci est surtout visible pour l'espèce du saule.

Le mâle est jaune rougeâtre, avec la bande thoracique un peu plus obscure.

La tête, échancrée en avant avec les angles arrondis, présente quelques poils partant de cette échancrure; de chaque côté les antennes pubescentes, dont les deux articles basilaires globuleux sont peu apparents et quelquefois confondus ensemble, ce qui a fait dire à quelques auteurs qu'il n'y avait que neuf articles; les troisième, quatrième, cinquième et sixième les plus longs, le troisième aplati, les septième, huitième et neuvième plus épais au sommet et moins longs, le dixième le plus court, effilé à l'extrémité. Au-dessous des antennes, les yeux globuleux; la portion céphalique en dessous de ceux-ci forme une section de cercle en forme de croissant, dont le bord thoracique est fortement concave (dans la figure de M. Targioni-Tozzetti ce serait le contraire; peut-être cette différence tient-elle à la préparation). De chaque côté, en dessous des yeux, une apophyse à extrémité anguleuse, servant de support et donnant peut-être naissance à deux ocelles. (Je les vois également figurées par le savant professeur italien, mais pour nous nous n'osons l'affirmer : en dessus ils ne forment qu'une apophyse, mais vus en dessous de la tête ils ressemblent à deux ocelles.) A la place de la naissance du rostre, une échancrure, et un peu au-dessus les deux yeux inférieurs, logés dans un amas pigmentaire assez considérable.

Le prothorax, suivant nous et par la raison expliquée ci-dessus, convexe en avant (concave pour M. Targioni), présente une ligne concave en dessous venant correspondre à la convexité de ce que nous regardons comme le mésothorax, puisque les ailes y prennent naissance; le mésothorax séparé par une bande transverse (*apodema* Targ.) du métathorax qui

donne insertion aux balanciers; celui-ci terminé par une portion arrondie dont les bords sont plus ou moins sinueux. D'après M. Targioni (fig. 28, pl. 1, Stud. sul Coccin.), le métathorax serait caché par le mésothorax. Nous pensons que c'est une erreur, et ce qu'il figure comme tel serait le métasternum vu par la transparence de la préparation.

Les bords latéraux du prothorax noduleux; la portion du mésothorax à la naissance des élytres la plus large, formant une forte nodosité un peu au-dessous; au niveau de l'apodème qui atteint presque le bord, une sinuosité concave, puis une convexité, et avant l'extrémité large du métathorax une seconde sinuosité.

L'abdomen, d'une configuration différente suivant les individus, est plus ou moins allongé suivant son état de vacuité. A la naissance de l'insecte et préparé convenablement il est aussi long que le reste du corps vu en dessus; en dessous il paraît beaucoup plus court, à cause des coxis et trochanters très-développés des pattes postérieures qui, dessinées, semblent toujours mal placées dans tous les Coccides.

A l'extrémité de l'abdomen un tubercule assez gros, présentant quatre poils, puis l'armature génitale (double valve), dont la longueur est à peu égale à l'abdomen.

Les pattes, d'une couleur jaune un peu rougeâtre, sont pubescentes sur les tibias et les tarses. Les cuisses sont épaisses. Les tibias, aplatis vus de profil, avec une nodosité assez forte à l'articulation tarsienne, paraissent larges vus de face et en forme de spatule plus large vers le tarse; celui-ci large à la base, présentant à l'insertion une portion plus étroite et en forme de cupule qui formerait le premier article; dans la cupule naîtrait alors la base du second article qui est très-large et allant en s'amoindrissant pour se terminer par le crochet, suivant le côté qui se présente sous la lame du porte-objet. Les tibias sont donc très-variables de forme : vus de face ils sont aplatis, plus larges à l'extrémité; mais vus de profil ils prennent un aspect différent : les tibias antérieurs sont droits d'abord et étroits, puis vont s'élargissant jusqu'au sommet, où ils présentent une échancrure légère; les intermédiaires sont droits, étroits, d'abord un peu larges, allant en se rétrécissant jusque vers le sommet, qui change de direction et présente comme une espèce de nodosité inclinée en dedans; les postérieurs, plus ou moins sinués, sont plus larges au milieu et présentent vers le sommet, qui est légèrement incliné en dedans, une échancrure assez prononcée qui donne un aspect noduleux à l'extrémité. L'on comprendra donc facilement combien peut varier la description de la forme des pattes, suivant la position qu'elles prennent entre les lamelles diverses du porte-objet.

La description des divers états des larves nous entraînerait dans des phrases sans fin et sans utilité. Nous passerons donc immédiatement à celle de la femelle dans l'état le plus avancé et le plus commun, lorsqu'elle est pleine d'œufs. Elle est alors presque arrondie, les différentes parties, céphalique, thoracique et abdominale confondues ensemble et sans qu'on puisse les délimiter. Il n'y a alors de nécessaire comme description que celle de l'extrémité anale, qui est toujours plus ou moins libre et forme une espèce de triangle isocèle très-arrondi, présentant, au bord, des lobules, dont les deux médians plus grands. Entre ces lobules et au delà il y a des squames, dont plusieurs forment des lamelles plus ou moins carrées à l'extrémité libre, et d'autres en forme de poils aplatis, avec des échancrures simulant une scie. La portion anale est entourée des plaques de filières agglomérées, les supérieures de huit à dix ouvertures, les inférieures de six à huit. Entre le bord et ces plaques on voit un grand nombre d'autres filières isolées, en forme de tube évasé aux deux extrémités, l'une formant une ouverture arrondie avec un point central, l'autre présentant un mamelon avec une pointe assez développée (pl. III, fig. A).

Une étude plus approfondie des individus vivant sur plusieurs plantes ferait peut-être trouver des différences, de même qu'avec un peu de bonne volonté on pourrait créer autant d'espèces spéciales ; mais pour nous il n'y a aucun caractère suffisant pour le faire, et nous craignons même de ne pas en avoir réuni assez.

Vallot (Académie de Dijon) avait fait une espèce distincte de celle vivant sur le Câprier (*Asp. capparis*), et quoique l'ayant dessinée sous toutes ses formes nous n'avons pu trouver de caractères propres à la différencier. De même, pour l'espèce *kennedyæ* Boisduval, nous ne trouvons rien à indiquer. Il est vrai que pour cette dernière nous n'avons pu nous procurer de mâle et qu'alors on pourrait peut-être trouver un caractère propre à la distinguer du *nerii*.

A l'égard du *D. obliquus* Costa, nous pensons bien que c'est la même aussi, vu que son caractère tiré du mâle et de la femelle est nul pour nous, cet auteur n'ayant jamais connu les premiers, et ici la phrase diagnostique : *Se non perche la femmina cresce sempre da un sol lato,* doit être attribuée à un bouclier de mâle.

24. Aspidiotus niger nobis.

(Pl. IV, fig. 4, ♀.)

Est-ce une des nombreuses espèces indiquées comme vivant sur le saule ? c'est ce que je ne saurais reconnaître, les descriptions étant jusqu'à présent trop insuffisantes pour se prononcer à cet égard. Dans tous les cas elle s'éloigne du véritable *C. salicis* L., que nous considérons être le même que *cryptogamus* Dalman, et que nous verrons plus tard dans le genre *Mytilaspis*.

Celle que nous avons en vue ici vit sur le saule, et nous ne l'avons trouvée que sur les pieds végétant au bord de la Seine, dans Paris. La coque femelle est arrondie, noirâtre, avec le point central jaune; la coque mâle est plus allongée d'un côté et de même couleur.

La femelle est en ovale arrondi, d'un jaune brunâtre. Le bord du dernier segment ne présente que deux lobules médians, et de chaque côté cinq à six poils épineux petits.

Nous n'avons pu trouver les plaques de filières agglomérées. Quant aux filières isolées, elles ressemblent à celles de l'*hederæ* (pl. 9, fig. *c*), grosses à la base, se terminant par un tube en forme de poil.

Nous ne connaissons pas le mâle à l'état parfait.

25. Aspidiotus phormii de Brême.

Sur le *Phormium tenax*. Coll. Mayr.

Nous avons reçu de M. Mayr une feuille de *Phormium* sur laquelle il y avait une assez grande quantité d'*Aspidiotus* ressemblant beaucoup, pour les écailles, à l'espèce que l'on rencontre si communément dans le Midi et qui se rapproche de celle du *Nerium oleander*.

Bouclier blanc, arrondi, avec la dépouille des premières mues au centre, celui des mâles un peu plus allongé.

Comme l'échantillon était très-sec, il nous a été impossible d'étudier l'insecte lui-même; mais d'après la forme des écailles des deux sexes, nous pouvons dire que c'est un *Aspidiotus*.

26. Aspidiotus pandani Boisduval.

(Pl. IV, fig. 5 et G.)

Cette espèce, qui vit exclusivement sur le *Pandanus utilis,* plante provenant de l'Inde, ressemble beaucoup pour la forme à celui du laurier-rose; seulement elle en diffère par la couleur, d'un brun noirâtre, avec le centre blanchâtre. Nous ne connaissons pas le mâle. Quant à la femelle, que l'on trouve sous les boucliers, elle est arrondie, d'un jaune blanchâtre, et présente sur le segment anal quatre plaques composées chacune d'un très-petit nombre de filières, quatre à cinq aux supérieures et trois aux inférieures.

Les filières isolées sont remarquables dans cette espèce : ce sont de longs poils pointus à l'extrémité, présentant une petite tête bituberculeuse à la base, tellement allongés et tellement abondants que nous les prenions tout d'abord pour des spermatozoïdes.

La femelle est d'un jaune plus ou moins foncé suivant l'âge. La segmentation est à peine indiquée; la plaque anale présente au bord deux lobes médians et deux latéraux, ceux-ci séparés par des échancrures assez larges; dans ces échancrures des squames sous forme épineuse assez développées, avec le bord externe présentant les crénelures en forme de scie; entre ce bord et les plaques agglomérées, une dizaine de filières isolées présentant une tête avec un poil plus ou moins long, et au-dessus des plaques cinq séries de filières isolées très-longues et très-nombreuses.

C'est une des espèces les plus remarquables que nous ayons jamais vues et qui ne peut se confondre avec aucune.

27. Aspidiotus palmarum Bouché.

Dans les serres et dans le Midi où se trouvent des palmiers chamærops en pleine terre on prend assez communément cette espèce, qui ressemble beaucoup au *nerii.*

Les boucliers sont blanchâtres, avec le centre jaune roussâtre; celui des femelles arrondi, celui des mâles allongé.

La femelle est largement arrondie, présentant quatre plaques de filières agglomérées, une dizaine aux supérieures, sept à huit aux inférieures, et entre le bord et ces dernières, des filières isolées en forme de tube comme le *nerii*.

Le mâle est plus grand et plus allongé que celui du *nerii*; le stylet est plus grand ; les pattes intermédiaires et postérieures (pl. IV, fig. H) sont plus sinueuses et plus échancrées. Les antennes comme pour le *nerii*.

28. Aspidiotus quercus nobis.

Nous trouvons cette espèce tout l'été sur les feuilles du chêne et sur le tronc. Les boucliers sont d'un blanc grisâtre sur le tronc, mais un peu jaunâtre sur les feuilles. Celui des femelles est arrondi, celui des mâles très-allongé, avec la dépouille au centre et jaune.

La femelle est largement arrondie, présentant quatre lobules à l'extrémité et de chaque côté des poils épineux. Nous n'avons pu voir de plaques de filières agglomérées, ce qui arrive pour quelques espèces.

Le mâle est court, d'un blanc laiteux. Les pattes, à peine sinueuses vues de côté, sont larges vues de face; les postérieures un peu sinueuses au côté supérieur. Les antennes sont courtes, pubescentes; les quatrième, cinquième et sixième articles les plus grands, les autres presque globuleux. La tête est échancrée en avant, avec quatre à cinq poils dans l'échancrure.

Cette espèce nous paraît distincte de *zonatus* Frauenfeld.

29. Aspidiotus ulicis nobis.

Encore une espèce qui se trouve, comme l'*A. genistæ*, en très-grande abondance dans certaines localités du Midi sur le genêt épineux. Elle ressemble beaucoup à l'*A. nerii* et nous ne saurions guère lui assigner de caractères différentiels. Le mâle semble un peu plus grand et plus long que l'autre ; mais pour la femelle, même couleur, même forme et mêmes plaques de filières.

Les antennes du mâle sont aussi longues que la tête et le thorax, avec les troisième, quatrième et cinquième articles longs, les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième moins longs, les quatre derniers globuleux. Le conduit pénial est très-long et fin.

30. Aspidiotus villosus Targioni-Tozzetti,

Introduction à son second Mémoire et Catalogue (1869), p. 45, esp. 6.

(Pl. IV, fig. 6.)

Cette espèce vit sur les feuilles de l'olivier.

Voici la diagnose donnée par M. Targioni :

Fæm. Scutum orbiculare, griseum, depressum, villosum, excentrice exuvia tectum.

Fæm. Ipsa depressa virescens, lobo antico maximo rotundato, toruloso, postico brevi triangulari apice obtuso. Spinulis adpressis quadriseriatis inferne, scabro unico, paleis duobus, trilobatis, majusculis, ad incisuram adpressis.

Fusi aggregati perpauci seriatim ad foveam transversam dispositi.

In Oleæ europeæ (pagina inferiori) foliis, prope Florentiam.

Fæm. Diam. 1''' 00.

Cette espèce est remarquable en plusieurs points : d'abord par le petit nombre d'ouvertures des plaques de filières, trois à chacune, et par les lobules, au nombre de deux seulement. La forme générale est plus large vers l'extrémité que vers la tête.

M. Targioni ne paraît pas avoir obtenu le mâle, dont voici les principaux caractères :

Il ressemble beaucoup au *nerii*, mais il est d'un aspect plus large, les antennes longues, le troisième article le plus long, fin à la naissance, gros au sommet; la tête est très-large à la base; les élytres plus arrondies que dans *nerii*; le stylet très-long et arqué; les tibias des pattes intermédiaires et postérieures très-échancrés à l'extrémité; les tarses larges à la base et pubescents.

31. Aspidiotus ? visci Schrank.

Nous n'avons jamais eu l'occasion de voir cette espèce, malgré nos recherches sur le gui (*Viscum album*). Mais voici la description qu'en donnent les auteurs, en commençant par la plus ancienne :

C. visci Schranck. Habitat in Visco albo. Feminam vidi tantum in foliis Visci albi, puncta alba, plura in singulis : hæc agitato folio decidunt, vestigio tamen sui relicto, cavitato nempe quædam in folio, cui adhererunt causata ad lentem, puncta hæc sunt scutella orbicularis, centro flavo, margine albo. Magnitudo hujus insecti vix 1/2 lineam in diametro æquat. (Schr., loc. cit.)

Maintenant voici celle de M. Loew, traduction littérale :

Au mois de février je trouvai au Prater un *Viscum album* presque entièrement couvert de petites écailles, qui étaient les résidus des femelles d'une espèce d'*Aspidiotus*. Malheureusement je ne puis décrire les insectes eux-mêmes et dois me borner à en décrire les écailles.

Elles sont circulaires, plates et ont un diamètre d'une demi-ligne environ. Au milieu elles sont de couleur brune, tandis que le bord est blanc.

Les feuilles en étaient couvertes en dessus comme en dessous. (Loew, loc. cit.)

M. Loew mentionne qu'il n'a trouvé nulle part la description de cette espèce qu'il donne alors comme espèce nouvelle sous le nom de *visci*. Il cite Bouché, Burmeister, Gerstäcker, Walker et Dohrn (Catalogue), ces trois derniers de peu d'importance, puisqu'ils ne font que cataloguer.

32. Aspidiotus vriesciæ nobis.

Cette espèce, voisine du *nerii*, s'en distingue par la forme plus allongée des boucliers, par la couleur uniformément gris jaunâtre pour le bouclier mâle ou femelle.

La femelle est plus allongée, moins arrondie, avec les échancrures plus profondes, mais cependant ne laissant apercevoir bien visiblement que les deux lamelles médianes, qui sont grandes, avec un bord un peu échancré. Les filières des plaques sont peu abondantes.

Nous avons trouvé cette espèce sur les feuilles du *Vriescia splendens*, plante de serres, originaire de Cayenne.

33. Aspidiotus zonatus Frauenfeld,

Zoolog. misc. Verhandlungen Zool. Bot. Gesells. Wien., 1868, 888.

Voici la traduction du travail de M. Frauenfeld, qu'a bien voulu nous en faire notre très-savant collègue et ami M. le docteur Giraud. Nous ne pensons pas, d'après le caractère distinctif de cette espèce, la coloration singulière du bouclier, que ce soit la même que nous avons indiquée sous le nom de *quercus*.

Cette espèce se trouve sur un chêne d'Amérique (*Quercus montana* Willdnow) au jardin botanique de Vienne. J'avais remarqué depuis plusieurs années pendant l'été un bouclier de Coccide en énorme quantité couvrant une larve qui passe à l'état de pupe au mois d'août et dont le développement complet a lieu à la fin du même mois ou au commencement du suivant. Le bouclier, assez plat, est arrondi dans la jeunesse et allongé avec les bouts ronds quand il a atteint tout son développement, long d'un huitième de millimètre, blanchâtre, avec une zone jaune entourant la côte, qui est un peu élevée.

La larve est blanchâtre, en ovoïde large, avec un bord postérieur pointu et jaunâtre, divisé par une échancrure profonde en deux lobes de un sixième de millimètre de longueur. La petite pupe allongée a, à la vérité, une enveloppe générale d'un clair vitreux, mais avec des gaînes particulières pour les antennes, les pattes et les ailes qui, chez les exemplaires conservés dans l'esprit-de-vin, sont un peu écartées de cette enveloppe et s'aperçoivent à la faveur de la transparence. Les antennes sont placées au devant de la tête et se portent en formant un coude sur les côtés du corps dont elles atteignent le milieu. Le fourreau de la première paire est appliqué contre le corps, les cuisses de la deuxième et de la troisième forment un angle droit avec le corps, tandis que le reste se porte en arrière parallèlement et sans le toucher. Le bout anal est allongé en longue pointe. La pupe est d'un jaune brunâtre, avec des yeux d'un noir intense.

L'insecte parfait est jaunâtre, avec une bande d'un rouge brun foncé en travers du thorax, mais qui n'atteint pas les côtés. Les antennes, épaisses et sétiformes, ont neuf articles, le premier le plus épais et court, les cinq suivants allongés et cylindriques, les trois derniers plus ovalaires, le dernier terminé par une pointe fine. Les cuisses de toutes les pattes sont grêles et sinuées en dessous, principalement celles des deux paires

postérieures. Je ne puis distinguer aux tarses aucune division, mais ils ont au bout un fin crochet. Les ailes, grandes, délicates et en forme de poire, n'ont qu'une nervure en fourchette qui se divise non loin de la base et dont les branches, dirigées le long des bords antérieur et interne, s'étendent un peu au delà du milieu de l'aile. *L'anneau anal porte deux petits mamelons saillants* armés chacun d'une pointe raide et vitreuse, de la longueur de l'abdomen. (Frauenf., loc. cit.)

D'après cette description nous voyons que l'auteur n'a trouvé que des pupes mâles et non des femelles. Le bouclier qu'il représente est bien celui d'un mâle. De plus il indique des caractères de pupe qui s'adaptent à toutes les pupes. Quant au nombre neuf pour les articles des antennes, il y a erreur, le premier article étant toujours composé véritablement de deux. Enfin, les cuisses grêles me semblent être anormales ; généralement elles sont épaisses. Nous croyons qu'au lieu de *cuisses* il faut lire *tibias*.

Nous ferons encore une observation par rapport au segment anal. Il parle de deux mamelons; c'est le même qui donne naissance aux deux valves dont se compose le conduit pénial.

—

*Série formée des espèces d'***Aspidiotus** *présentant cinq plaques de filières agglomérées.*

34. Aspidiotus hippocastani nobis.

Cette espèce, qui se trouve quelquefois en si grande quantité sur l'écorce du marronnier d'Inde, présente un bouclier arrondi pour la femelle, allongé pour le mâle, noirâtre, avec le centre jaune, transparent.

La femelle est arrondie, très-large vers l'extrémité anale et ressemble beaucoup à celle qui vit sur le peuplier, que nous nommons *spurcatus* et qu'il ne faut pas confondre avec le *populi* Bouché.

Le bord présente deux larges et longs lobules avec une sinuosité de chaque côté et quatre à cinq poils dans l'espace compris entre elle et le segment précédent ; nous n'avons jamais pu voir clairement la cinquième plaque de filières, mais nous la supposons à cause de la très-grande similitude avec les espèces de cette série.

Entre le bord et les plaques de filières on voit des filières isolées formées d'un long tube, plus grandes que celles du *nerii*.

Les plaques de filières supérieures sont formées de sept à huit ouvertures et les inférieures de huit à dix.

Nous n'avons pu nous procurer de mâle à l'état parfait, mais beaucoup de pupes qui, de même forme que toutes les autres, sont d'une couleur jaune un peu brunâtre avec des espaces plus clairs et comme transparents, de chaque côté de la ligne médiane, et formant par conséquent deux séries principales de cinq.

Cette espèce est très-commune sur les marronniers ; mais elle est presque invisible, se confondant avec la couleur de l'écorce.

35. Aspidiotus oxyacanthæ nobis.

Nous avons trouvé cette espèce en assez grande quantité sur l'aubépine, et comme nous l'avons étudiée, surtout en hiver, ce sont presque toujours des mâles que nous avons eus sous les yeux, et ce n'est que difficilement que nous avons pu nous procurer des débris de femelles.

Les boucliers sont gris noirâtre, avec le point des mues antérieures jaune transparent ; le bouclier femelle est arrondi, celui du mâle est allongé, variable de grandeur suivant l'âge.

L'extrémité de la femelle offre deux lobules assez grands, comme dans l'*hippocastani*, avec une sinuosité de chaque côté et quatre à cinq poils épineux. Autour de l'anus, cinq plaques de filières agglomérées ; la médiane présentant quatre à cinq ouvertures, les autres dix à douze.

Les pupes mâles n'offrent rien de particulier et ressemblent à celles du précédent.

36. Aspidiotus tiliæ nobis.

(Pl. IV, fig. 7.)

Avec le *Mytilaspis linearis* il n'est pas rare de trouver un *Aspidiotus* qui ressemble au *nerii*, mais s'en distingue par deux lobules médians seuls. La coque femelle est arrondie, d'un gris sale foncé, avec la dépouille au centre.

La femelle est arrondie comme pour le *nerii* ; présentant cinq plaques de filières, la médiane ayant sept à huit ouvertures, les autres neuf à dix ;

le bord présente deux lobules médians larges, avec des sinuosités simples et cinq à six épines très-petites de chaque côté.

Nous n'avons pu nous procurer de mâle.

37. Aspidiotus spurcatus nobis.

(Pl. IV, fig. 8.)

L'espèce que nous avons en vue ici vit sur le peuplier et avait toujours été confondue par nous avec le *populi* Bouché et Bärensprung. Mais elle s'en distingue de suite par la forme de la coque du mâle. Ici elle ressemble à celle de la femelle, mais est plus allongée ; dans le *populi* elle ressemble tout à fait à la coque du *D. salicis*, c'est-à-dire qu'elle est petite, très-allongée, blanche et comme carénée ; ici elle est brune et recouverte d'une sécrétion noirâtre rugueuse.

Bouché et Bärensprung comparent le *D. populi* au *D. salicis*, en ne les différenciant qu'à cause de la couleur jaunâtre du *populi* et de la couleur rouge sang du *D. salicis*. Nous nous demandons si c'est une espèce bien distincte. C'est ce que nous examinerons plus loin.

Notre espèce vit sur le peuplier, ainsi que celle de Bouché, que nous avons trouvée aussi en grande quantité.

La coque femelle est arrondie, d'un brun noirâtre et d'un jaune clair au centre. La femelle est grosse, arrondie, et dans l'état de gestion avancée les segments abdominaux disparaissent presque, tandis qu'au contraire la poitrine et la tête prennent un grand développement. Le segment anal présente cinq plaques de filières et sur le bord deux lobules principaux médians avec deux échancrures et quelques rares épines (quatre à cinq) de chaque côté. Les plaques de filières n'offrent qu'un petit nombre d'ouvertures, surtout celle médiane, qui n'en a que cinq ou six au plus.

La coque mâle est allongée, brunâtre et rugueuse en dessus. Le mâle est obtus, court, avec les ailes courtes, arrondies, les antennes courtes et pileuses, la bande médio-thoracique noirâtre ; dans le *D. populi* il est très-allongé, avec des antennes longues et présentant une pubescence beaucoup plus longue. Les tibias postérieurs de notre espèce sont fortement échancrés au-dessus de l'articulation tarsienne ; le tarse est large, aplati, pubescent.

DESCRIPTION

DE

Trois Hémiptères nouveaux du Sahara algérien,

ET REMARQUES SUR UNE VARIÉTÉ.

(Séance du 24 Mars 1869.)

Par M. le docteur AUG. PUTON.

LYGÆODON. Nov. gen.

Cuisses antérieures et intermédiaires armées à leur extrémité de deux petites dents de chaque côté de leur bord inférieur ; les cuisses postérieures en ont trois. Ces dents, dont la plus grande est la plus rapprochée du sommet, laissent entre elles un intervalle où est reçu le tibia. Tibias, surtout les postérieurs, ayant leur arête interne garnie de petites dents au nombre de huit à douze.

Pour le reste, entièrement semblable au genre *Lygæus*.

LYGÆODON MARMOTTANI Puton.

Noir, varié de rouge écarlate.

Tête rouge, avec l'épistome, le bord postérieur des orbites et les bords du sillon rostral noirs.

Pronotum avec un bourrelet transverse rouge un peu après le bord

antérieur; les bords latéraux et la carène médiane rouges jusqu'à la rencontre du bourrelet transverse; bord postérieur très-étroitement rouge.

Écusson caréné, noir, à sommet rouge.

Hémiélytres rouges, à pubescence courte, blanchâtre; une bande noire transverse vers le milieu de leur longueur, n'atteignant pas le bord externe, qui reste rouge. Clavus (endocorie) rouge, son tiers postérieur enfumé; une petite tache noire, médiane, arrondie, à l'union du tiers postérieur avec les deux tiers antérieurs.

Poitrine noire, avec une bordure rouge sur les côtés de l'ante-pectus. Ventre rouge; de chaque côté une tache noire arrondie vers le milieu des flancs de chacun des quatre derniers segments; le dernier en porte en outre une sur la ligne médiane; segment génital noir au milieu; une très-petite tache noire à la partie antérieure de chaque segment de la tranche abdominale en dessous.

Membrane noire, avec une tache blanche médiane, arrondie, et deux plus petites à la base, l'une à l'angle interne et l'autre vers l'angle externe.

Pattes, antennes et bec noirs.

Longueur : 10 millimètres.

Cette espèce ressemble beaucoup, comme faciès, au *Lygæus equestris;* le dessin, d'une disposition analogue, en diffère par quelques détails; en outre elle est un peu plus étroite, les bords latéraux du pronotum sont presque droits et non arrondis, enfin les caractères génériques sont très-différents.

Cet insecte remarquable a été trouvé, mais en très-petit nombre d'exemplaires, par mes excellents collègues et amis MM. Lethierry et Marmottan, dans le torrent desséché de l'Oued-Biskra, au pied des lauriers-roses, en compagnie du *Cænocoris nerii* et des *Brachynema cincta* et *triguttata.* Le *Lygæus fulvipes* Dall., espèce remarquable par ses pattes et ses antennes rouges, est très-abondant dans la même localité; il n'était connu jusqu'alors que de l'Égypte et de la Nubie.

COPTONEURUS. Gen. nov.

Corps en ovale allongé, forme d'un *Rhyparochromus.*

Tête triangulaire; yeux touchant presque le bord antérieur du pronotum.

Antennes grêles, allongées, le premier article un peu plus épais que les autres, dépassant l'épistome de la moitié de sa longueur; deuxième article d'un tiers plus long que le troisième, quatrième aussi grêle et presque aussi long que le troisième.

Bec atteignant le métasternum, le premier article de la longueur du dessous de la tête, le deuxième prolongé jusqu'à l'extrémité du prosternum.

Pronotum trapézoïde, plan sur la moitié postérieure, un peu convexement déclive sur la moitié antérieure, ne présentant que d'une manière presque insensible le sillon transverse qu'ont les Rhyparochromides. Bords latéraux à carène aiguë et uniforme, sans expansion foliacée; presque insensiblement sinués au niveau du tiers postérieur. Bord postérieur droit, l'antérieur à peine échancré. Mésosternum finement sillonné.

Membrane parcourue par trois nervures longitudinales onduleuses, dont l'interne, la plus longue, est assez brusquement coudée peu après son origine. Ces trois nervures sont réunies vers leur premier tiers par une nervure transverse, qui circonscrit avec elles deux grandes cellules basilaires.

Cuisses antérieures seulement un peu plus épaisses que les autres, ne présentant qu'à un très-fort grossissemeut les apparences de très-petites dents. Premier article des tarses postérieurs beaucoup plus long que les deux suivants réunis.

Ce genre, qui a la forme d'un petit *Rhyparochromus,* en diffère par le pronotum sans expansion foliacée, la nervation anormale de la membrane, les cuisses pour ainsi dire mutiques. Il nous paraît devoir se placer après les *Drymus.*

Coptoneurus Lethierryi Puton.

D'un brun chocolat, peu brillant, ferrugineux chez les individus moins âgés ; glabre. Pattes et antennes rousses.

Tête à points serrés et assez forts.

Pronotum à ponctuation forte et serrée sur la moitié postérieure et sur une faible largeur du bord antérieur ; l'intervalle entre ces deux régions un peu convexe et couvert d'une ponctuation plus fine et plus espacée.

Écusson fortement ponctué, acuminé, son disque un peu déprimé.

Ponctuation des hémiélytres forte et assez espacée, presque en séries, surtout le long des nervures. Membrane enfumée.

Abdomen brillant, à ponctuation fine et espacée ; poitrine, surtout le prosternum, à ponctuation plus grossière et plus serrée.

Longueur : 6 millimètres.

Trouvé à Biskra par MM. Lethierry et Marmottan, dans les terrains argileux, sous les amas de pierres mélangées de paille qui ont servi de base aux tentes des Arabes.

ANEPSIUS. Nov. gen.

Corps allongé, forme d'un *Scolopostethus*.

Tête triangulaire, convexe.

Antennes très-longues et grêles ; deuxième article d'un tiers plus long que le troisième et égal au quatrième ; celui-ci un peu plus épais.

Bec atteignant l'extrémité du mésosternum ; le premier article aussi long que le dessous de la tête, le deuxième atteignant le bord postérieur des hanches antérieures.

Pronotum en cône tronqué ; bord antérieur légèrement échancré, non caréné ; les latéraux droits, non sinués, à carène aiguë, non sensiblement

explanés; bord postérieur droit, les angles arrondis. Disque séparé en deux moitiés, l'antérieure relevée en bourrelet et lisse.

Métasternum finement caréné.

Nervures de la membrane comme dans les *Scolopostethus.*

Cuisses antérieures renflées, armées de trois petites dents aiguës, fines, égales et à égales distances l'une de l'autre, la première à la moitié de la longueur de la cuisse, la troisième au quart externe; l'espace compris entre celle-ci et l'articulation tibio-fémorale garni de quatre à cinq denticules beaucoup plus petites. Cuisses intermédiaires et postérieures mutiques. Premier article des tarses postérieurs plus long que les deux suivants réunis.

Ce genre, très-voisin des *Scolopostethus,* en diffère surtout par la forme des bords latéraux du pronotum et la denticulation des cuisses.

Anepsius encaustus Puton.

Corps allongé, très-brillant et comme vernissé, glabre, mais avec quelques soies rares, assez longues sur la partie postérieure du pronotum, l'écusson et la base des hémiélytres.

Tête lisse, ferrugineuse, un peu plus foncée en arrière.

Pronotum d'un testacé pâle sur la moitié postérieure, les bords latéraux et une étroite bordure au sommet; d'un brun foncé sur la moitié antérieure, qui est plus convexe; fortement ponctué sur les parties testacées, lisse sur la portion brune.

Écusson brun, plus pâle au sommet, fortement ponctué, déprimé sur le milieu de son disque.

Hémiélytres d'un testacé pâle, un petit trait brun à la base du clavus et un autre à son sommet. Corie d'un brun foncé sur les deux tiers postérieurs; sur cette portion brune, une grande tache d'un blanc jaunâtre, demi-circulaire, contiguë au bord externe, qui est de la même couleur, mais non prolongée jusqu'au bord interne et au bord postérieur; celui-ci conserve une étroite bande brune le long de la membrane. Ponctuation forte et presque en séries, surtout sur le clavus et la base de la corie, plus faible et éparse sur le disque de la corie. Membrane enfumée.

Dessous du corps, antennes, bec et pattes d'un testacé plus ou moins pâle; cuisses transparentes. Côtés de la poitrine plus ou moins bruns. Abdomen lisse.

Longueur : 4 millimètres.

Biskra : MM. Lethierry et Marmottan. Rare; dans les terrains salés, à la racine de diverses Salsolées, en compagnie du *Plociomerus annulipes* Bær.

Hydrometra aptera, *variet.* cinerea.

Dans les ruisseaux d'irrigation de l'oasis de Biskra nos collègues ont trouvé une *Hydrometra* qui, au premier aspect, paraît fort différente de l'*aptera* par la couleur de la pubescence, qui est d'un cendré pâle, par les pattes et le dessous du corps plus largement marqués de testacé, par la taille plus petite et par les épines du sixième segment abdominal plus courtes. Cependant, après en avoir comparé un assez grand nombre d'individus, nous en avons trouvé chez lesquels ces caractères s'effacent : la pubescence prend la teinte olivâtre foncée du type, les épines du sixième segment abdominal s'allongent avec la taille. En l'absence d'autres caractères distinctifs, nous ne pouvons donc voir là qu'une variété, mais une variété intéressante, qui méritait un nom particulier.

Note sur trois Hyménoptères parasites,

Par M. le docteur J. GIRAUD.

(Séance du 24 Février 1869.)

SYMPIESIS SERICEICORNIS Ns.

Eulophus sericeicornis Nees, Mon., II, 168, 21.

Eulophus eneugamus Walk., Mon. Chalc., I, 160, 45.

Entedon laticornis Ratzeb., Ichn. Forstins., II, 162, 11 (pl. 3, fig. 24, ♂).

En 1868 les chênes des environs de Paris ont été envahis par des légions de *Tortrix viridana*. Pendant la première quinzaine de mai, époque des plus nombreuses éclosions de ce Lépidoptère, j'ai recueilli dans le parc de Vincennes beaucoup de feuilles qui n'étaient que très-peu roulées ou n'avaient qu'un simple pli sur l'un des bords. Sous cette espèce d'abri était caché le cadavre desséché d'une chenille de *Tortrix*, de très-petite taille, et auprès de lui se trouvait une seule coque de *Microgaster* d'une blancheur parfaite. Vers la fin de mai il sortit de ces coques un assez grand nombre de *Microgaster subcompressus* Ns. Quelques-unes, restées entières jusqu'à la fin de juin, produisirent à cette époque onze individus, des deux sexes, du *Sympiesis sericeicornis*. Elles étaient reconnaissables par leur perforation irrégulière et diversement placée, tandis que celles d'où étaient sortis les *Microgaster* portaient la petite calotte que ces insectes détachent si régulièrement à l'un des bouts.

Dans ses *Études hyménoptérologiques* M. Förster a détaché de l'ancien genre *Eulophus* l'espèce *sericeicornis* pour en former le type d'un genre nouveau sous le nom de *Sympiesis,* caractérisé surtout par l'aplatissement et la largeur insolite de tous les articles du flagellum des antennes. L'auteur fait observer avec raison que Nees, tout en mentionnant les deux sexes, n'a vu que des mâles. Mes éclosions confirment cette judicieuse observation, en montrant que les caractères indiqués ne conviennent qu'à ce sexe. Ratzebourg a connu le ♂ et la ♀, mais il ne les a réunis qu'avec quelque hésitation et n'a pas remarqué la différence de structure des antennes.

Je crois utile de revenir sur la description de cette espèce intéressante.

♀. Long. 4 mill. — Corps étroit et allongé. Tête transversale, très-peu plus étroite que le thorax; la face déprimée, violette, le vertex verdâtre. Antennes de sept articles (la radicule et l'annelet qui suit le pédicelle non compris), le scape et le pédicelle d'un vert bleuâtre; le premier filiforme, moins haut que le front, le second court, cupuliforme; le flagellum noir, velouté, de cinq articles larges et plats, les intermédiaires égaux, brièvement pédiculés, le premier et le dernier un peu plus longs; celui-ci aminci en pointe obtuse, avec des traces plus ou moins visibles de division près du bout. Thorax couvert d'une ponctuation squameuse assez forte, le dos plutôt doré que cuivreux, le dessous violâtre; le prothorax arrondi en avant; le mésothorax sans sillons des parapsides; l'écusson grand, un peu convexe, le postécusson moins élevé, ponctué de même; le métathorax lisse, luisant, caréné au milieu. Abdomen en ovale très-allongé et un peu acuminé au bout, un peu plus long et moins large que le thorax, déprimé sur le dos et faiblement caréné en dessous, la base vert bleuâtre, le reste d'un bronzé noirâtre. Pattes d'un vert cuivreux; les tibias noirâtres à reflet métallique, les genoux des deux paires antérieures testacés, l'extrême bout de tous les tibias et les quatre premiers articles des tarses blanchâtres. Ailes hyalines, pubescentes, les nervures d'un gris obscur, le rameau radial de longueur médiocre, un peu épaissi au bout en tête d'oiseau. Le corps porte des poils clair-semés, raides et noirs, à l'exception d'une rangée sur les côtés du métathorax, dont la couleur est pâle.

♂. Long. 2 mill. ou un peu plus. — Abdomen de la longueur du thorax, subspatulé, avec une apicule anale tournée en bas. Antennes noirâtres ou brunes avec une pubescence fauve en dessous, de huit articles; les deux premiers comme chez la femelle, ceux du flagellum moins discrets, larges

et aplatis, les trois derniers plus longs presque du double que les précédents, qui sont égaux entre eux. Pattes d'un bleu obscur métallique, le bout des cuisses antérieures, une partie des tarses et les tibias des deux premières paires testacés; ces derniers avec un trait noir en dehors vers le bout.

Tous mes individus ont une grande conformité de couleurs, ce qui ne s'accorde guère avec les 21 variétés mentionnées par Walker.

Ratzeburg dit que cette espèce a été obtenue, par lui et par Reissig, de *Tinea cavella* mineuse des feuilles du hêtre, et que, parmi les éclosions de ce dernier observateur, se trouvaient aussi des *Microgaster bicolor* et des *Elachestus leucobates.* Il ajoute que Nordlinger l'a observée chez une mineuse des feuilles de *Carpinus betulus,* et Bouché chez la *Tinea avellanella.* Haliday l'a eue des mineuses des feuilles du hêtre (Walker). Ces indications ne sont peut-être pas assez précises, et il se pourrait bien que, comme dans mon observation, le parasite ne provînt pas directement du Lépidoptère, mais d'un *Microgaster* auquel on n'aurait pas fait attention. Les chrysalides de la *Tortrix viridana,* souvent attaquées par d'autres parasites, ne m'ont jamais donné un seul *Sympiesis.* Il ressort de ce que j'ai dit que les *Microgaster* qui ont livré ce dernier n'avaient attaqué que les jeunes chenilles de la *Tortrix viridana* et en avaient causé la mort avant qu'elles fussent parvenues à l'état adulte. Avant de succomber, la chenille s'était abritée sous un pli serré et peu étendu du bord de la feuille, et, dans cette cachette, la larve du *Microgaster* avait construit sa coque et l'avait fixée par quelques filaments. Il reste a savoir si le *Sympiesis sericeicornis,* parasite d'un autre parasite, attaque sa victime à l'époque où celle-ci est encore, à l'état de larve, dans le corps de la chenille, ou s'il dépose ses œufs dans la coque faite par cette larve après sa sortie. Je ne suis pas en mesure de lever ce doute.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que je me suis assuré que mes coques de *Microgaster* ne provenaient pas de chenilles mineuses.

Pteromalus Sieboldi.

Ratzeb. Ichn. Forstins., III, 238, 1.

Dans la séance du 22 juillet 1868 (voir Bull., LXIX), notre savan collègue M. le docteur Laboulbène a annoncé à la Société qu'il venait de

rencontrer, avec MM. le docteur Cartereau et L. Fairmaire, dans les nids d'hirondelles de cheminée, aux environs de Bar-sur-Seine, un grand nombre d'*Ornithomyia viridis,* ainsi que les larves et les pupes de la *Lucilia dispar*. Plus tard il a eu l'obligeance de mettre à ma disposition plusieurs échantillons d'un parasite de cette même *Lucilia* obtenus par M. Cartereau. Ratzeburg a placé cet insecte dans une coupe particulière du genre *Pteromalus,* en raison d'une ligne légère qui divise l'écusson en deux parties inégales, l'apicale beaucoup plus petite : il a décrit deux espèces ayant ce caractère sous les noms de *P. Sieboldi* et *Pannewitzi* : la première, parasite de *Chrysomela populi* et la seconde de *Crabro cephalotes.* Malgré la différence de son habitat, notre espèce se rapporte très-bien au *P. Sieboldi,* et je la crois identique. L'auteur n'indique que la femelle; mais aux variations des couleurs qu'il lui attribue je soupçonne qu'il a eu les deux sexes sous les yeux.

♀. Long. 2 mill. — Corps ramassé, à ponctuation squameuse et fine, d'un vert cuivreux obscur assez brillant; le métathorax plus mat, portant une carène médiane et une autre de chaque côté. Tête forte, au moins aussi large que le thorax; le scape et le pédicelle des antennes d'un testacé fauve, le flagellum noirâtre, épais et un peu en massue. Pattes testacé-fauves, les cuisses assombries à la base, les hanches vertes. Abdomen sessile, court, épais, subtrigone, caréné en dessous, le premier segment formant environ la moitié de sa longueur, avec ses angles un peu saillants; les suivants très-étroits, formant un cône assez court. Nervures des ailes comme dans le genre *Pteromalus;* la radiale un peu plus courte que la marginale.

♂. Long. 1 1/2 mill. — Corps plus étroit, d'un vert cuivreux plus clair et plus brillant. Tête plus large que le thorax. Antennes entièrement d'un testacé un peu roux, conformées comme chez la femelle. Pattes de la couleur des antennes, avec les hanches vertes. Abdomen subsessile, court, aussi large que long; ses segments un peu anguleux sur les côtés, l'anus avec une apicule assez longue et tournée en bas.

La place assignée à ce Ptéromalien me paraît contestable. Si mon interprétation est exacte, c'est au groupe des *Miscogastroidæ* et en particulier au genre *Pachytarthrus* Westw. qu'il convient de le rapporter.

PIMPLA CHELONIÆ. Sp. nov.

A la suite des intéressantes notices de MM. Fallou et Guenée sur la *Chelonia cervini,* notre regretté collègue le docteur Sichel (Ann. Soc. Ent., 1864, p. 687) a signalé très-succinctement un parasite de ce Lépidoptère que M. Fallou avait obtenu d'éclosion, et il l'a regardé comme une simple variété de la *Pimpla examinator* F. Un examen comparatif et scrupuleux de la forme normale de l'espèce de Fabricius et de Gravenhorst avec cette prétendue variété m'a convaincu que cette dernière est bien distincte, malgré sa grande ressemblance sous le rapport de la taille et du faciès général. J'ai ajourné assez longtemps la publication de cette note, dans l'espérance de pouvoir consulter les ouvrages des auteurs suédois, présumant que cette espèce, qui provient des montagnes de la Suisse, pourrait bien s'y trouver. Je suis encore aujourd'hui mal renseigné, mais je crois pouvoir passer outre.

La *Pimpla cheloniæ* se caractérise ainsi :

Nigra; capite thoraceque fusco-pilosis; pedibus rufis, coxis et trochanteribus nigris, tarsis et tibiis posticis nigricantibus aut nigris, his basi rufescente; alis subfusco-hyalinis, nervis, stigmate squamulaque nigris; metathoracis dorso uniareolato, areola rectangulari; terebra dimidii abdominis longitudine. ♂, ♀.

Elle diffère de la *P. examinator* par plusieurs traits constants. La tête et le thorax, surtout la première, sont revêtus de poils d'un brun noirâtre, assez abondants et beaucoup plus longs. Les pattes n'ont aucun vestige d'anneau blanc vers la base des tibias; les genoux de la paire postérieure ne sont jamais noirâtres; les tibias sont noirs ou d'un noir brun, avec la base un peu rougeâtre; les tarses de la même paire sont noirs. La base des cuisses antérieures est aussi tachée de noir. Tous ces traits diffèrent de ceux de l'autre espèce. Le stigma des ailes en entier, toutes les nervures et l'écaille sont noirs. La *P. examinator,* au contraire, a les nervures d'un roux clair avec la radicule plus pâle, le stigma brun fauve avec sa base plus claire, l'écaille rousse, presque tou-

jours plus claire sur les bords, et, de plus, les angles du prothorax ont souvent un peu de blanc. Le métathorax fournit un autre caractère essentiel. Il porte sur le dos une aréole unique (*area supero-media*), bien limitée sur les côtés par ses lignes saillantes et occupant au moins la moitié de sa longueur. L'autre espèce est sans aréole ou n'en a que de faibles traces. Les bords des segments abdominaux sont toujours noirs chez la nouvelle ; ils sont roux chez l'ancienne. Enfin les deux premiers articles des antennes du mâle ne sont jamais tachés de blanc.

Cette espèce se distingue aussi de la *P. instigator,* qui est généralement beaucoup plus forte, par la couleur de ses nervures et sa pubescence beaucoup plus longue. Cette dernière a d'ailleurs le métathorax plus fortement rugueux et assez apparemment strié en travers, avec de faibles indices d'aréole.

C'est à notre excellent collègue M. Fallou que revient le mérite de cette découverte.

Note biologique sur la MELITTOBIA AUDOUINI,

Par M. le docteur J. GIRAUD.

(Séance du 10 Mars 1869.)

MELITTOBIA AUDOUINI West., Proceed. Ent. Soc. Lond., V, 1847, p. XVIII, et ibid. 1849, p. LXV.

Anthophorabia retusa Newp., Transact. Linn. Soc., XXI, p. 63, pl. VIII, fig. 1 et 2. et *Anthophorabia fasciata,* ibid., p. 80.

Melittobia acasta Smith., Transact. Ent Soc. Lond., n. ser., II, p. 248.

Cirrospilus acasta Walk., Mon. Chalc., add., p. 328, 155, ♀ (false, ♂), Teste Newport.

Ce petit Chalcidien, du groupe des Eulophiens, est en général peu connu, ce qui tient sans doute à son genre de vie et à l'exiguïté de sa taille. Son rôle comme parasite n'est cependant pas sans importance, et, pour ce motif, il me paraît utile de faire connaître les observations que j'ai été à même de faire et qui jettent quelque lumière sur ses mœurs. Les seuls renseignements que l'on possède se trouvent chez les auteurs anglais. En 1847, Westwood (Proceed., p. XVIII) a signalé le mâle, qu'il avait reçu d'Audouin comme provenant des nids de l'Abeille maçonne (1) des environs de Paris et lui a donné le nom que je voudrais lui conserver, et il a fait connaître en 1849 (Proceed. LXV) plus en détail les caractères des deux sexes. Newport l'a trouvé dans les nids d'*Anthophora retusa* et

(1) La véritable Abeille maçonne de De Géer est l'*Osmia cyanea* F., mais ce nom est aussi donné à la *Chalicodoma muraria,* qui est maçonne par excellence.

l'a d'abord nommé *Anthophorabia retusa* et ensuite *Anth. fasciata,* car je regarde son dernier travail comme une édition corrigée du premier. Enfin Smith nous apprend qu'il l'a aussi observé dans les nids d'*Anthophora retusa* et que Walker a reconnu dans la femelle son *Cirrospilus acasta* ♂, dont il avait méconnu le sexe. Newport et Smith s'accordent à regarder cette espèce comme parasite d'un *Monodontomerus,* parasite lui-même de l'Apide.

Ce *Monodontomerus,* publié par Newport comme nouveau sous le nom spécifique de *nitidus,* est identique, à mon avis, avec l'ancienne espèce *obsoletus* Nees (*Torymus*), fréquente dans les nids de *Chalicodoma muraria* et d'autres Apides.

J'ai observé la *Melittobia Audouini* d'abord à Vienne en Autriche et plus tard à Grenoble. Je résume les notes prises pendant mon séjour dans cette dernière ville.

En examinant, au mois de mars, des cellules de *Chalicodoma muraria,* j'en trouvai une remplie de petites larves semblables à celles du genre *Callimome* et que, d'après l'expérience que j'en avais, j'attribuai au genre *Monodontomerus,* qui n'est qu'un membre détaché du premier. Je conservai cette cellule isolément pour attendre le développement des insectes. Au mois d'avril je fus surpris de voir, à la faveur de la faible transparence de la membrane renfermant les larves, un certain nombre de très-petits Chalcidiens se promenant sur la paroi interne de cette membrane. Qui étaient ces intrus et comment étaient-ils arrivés là ? c'est ce qu'il fallait tâcher d'apprendre. Je ne tardai pas à en découvrir quelques-uns courant au dehors, et je remarquai une très-petite perforation par laquelle ils étaient probablement sortis. J'ouvris la membrane et fis une véritable chasse en m'emparant d'une quinzaine d'individus qui ne paraissaient pas du tout disposés à s'enfuir. La loupe me fit voir sur les larves du *Monodontomerus,* qui étaient sans mouvement, mais non encore à l'état de nymphe, un assez grand nombre de très-petits corps transparents, un peu allongés et légèrement plus épais à l'un des bouts. Ce ne pouvait être que des œufs déposés par les insectes qui venaient d'être capturés. Il y avait de plus quelques larves apodes, nues, à segments assez distincts et dont le volume ne dépassait pas beaucoup celui des œufs. Leur éclosion était sans doute toute récente. J'isolai une vingtaine de larves de *Monodontomerus,* portant toutes plusieurs œufs et quelques petites larves. Huit jours après tous ces œufs étaient éclos et les larves se tenaient appliquées, au nombre de quatre à cinq, sur le corps de leur victime, qui commençait à se flétrir. Au

bout de quinze jours environ elles cessèrent de prendre de la nourriture. La transformation en nymphe suivit rapidement, et huit jours après l'évolution de l'insecte parfait était terminée.

Douze *Melittobia* ♀ vivantes furent placées dans un tube de verre, dans lequel j'enfermai aussi une larve bien portante de *Chalicodoma,* extraite pour cela de sa coque. Dès le lendemain je trouvai sur le corps de cette larve plusieurs petits œufs semblables à ceux dont j'ai parlé, et leur nombre augmenta beaucoup les jours suivants. Les métamorphoses eurent lieu comme dans le cas précédent et ne prirent pas plus de temps. Inutile d'ajouter que la *Chalicodoma* avait péri. Il est ainsi hors de doute que cet insecte est parasite aussi bien de la larve du fondateur des nids que de celle du *Monodontomerus;* mais il se peut qu'il donne la préférence à la dernière. Les nymphes ne sont pas à l'abri de ses attaques : j'ai vu celles du *Monodontomerus* envahies comme les larves.

La fécondité du petit parasite est assez grande et, comme on l'a vu, son développement rapide. J'ai pu suivre jusqu'à trois générations dans l'espace de trois mois environ. Il se montre quelquefois en grand nombre. Je l'ai trouvé souvent avec les larves de *Monodontomerus* et quelquefois aussi dans les coques de la *Chalicodoma,* qui ne contenaient pas d'autre ennemi.

J'ai remarqué une différence sensible dans la taille des œufs, et il m'a paru qu'après leur ponte ils acquéraient une turgescence qui augmentait leur volume. Leur présence sur le corps des larves ne paraît pas avoir d'inconvénients pour elles. J'en ai vu plusieurs qui paraissaient bien portantes, quoiqu'elles portassent chacune plusieurs œufs. Après avoir été délivrées de ces hôtes dangereux, à l'aide d'un pinceau, leur transformation s'est opérée sans obstacle.

Malgré sa très-petite taille l'insecte joue un rôle important par le nombre et la variété des espèces qui deviennent ses victimes. A celles que je viens d'indiquer je puis en ajouter plusieurs autres, et je suis bien éloigné de penser que la liste en soit complète.

J'ai constaté sa présence dans deux coques de *Stelis nasuta* trouvées dans une cellule de *Chaticodoma muraria,* dont cette petite Apide est parasite. Les larves aux dépens desquelles il avait vécu étaient déjà un peu flétries, mais non desséchées.

Il attaque de même les larves et les nymphes de *Leucospis intermedia* Ill., parasite de la même *Chalicodoma* comme de plusieurs grandes *Osmia.*

Je l'ai vu dans les coques d'*Osmia leucomelana* K., extraites des tiges sèches de la ronce (*Rubus*) et du bouillon blanc (*Verbascum*).

Il se trouvait encore dans une boîte contenant plusieurs coques d'*Anthidium caturigense* Gir. Je remarquai sur une de ces coques un très-petit trou qui excita ma curiosité et m'engagea à examiner l'intérieur. Sur le corps de la larve de l'*Apide*, qui était vivante, se promenaient trois *Melittobia;* mais je ne vis pas d'œufs.

Enfin il avait aussi pénétré dans une boîte où je conservais un nid de *Bombus*. J'en vis plusieurs courant sur les coques sans chercher à les quitter malgré mes importunités. Ne voulant pas sacrifier ces coques, je n'ai pas pu m'assurer s'il s'en trouvait aussi à l'intérieur.

D'après cela, on doit s'attendre à rencontrer cet insecte dans les nids de beaucoup d'autres espèces (1). Audouin paraît l'avoir trouvé dans ceux d'un *Odynerus*. Il m'a toujours semblé qu'il recherchait l'obscurité, et quoique la femelle soit pourvue d'ailes complètes, je ne l'ai pas vue en faire usage. J'en ai pu observer un certain nombre ramper pendant plusieurs jours au dehors et en dedans d'une coque que j'avais ouverte, sans s'égarer sur les objets voisins; mais la larve n'avait pas été éloignée. Destiné à vivre dans des nids à plusieurs cellules, le petit parasite se porte de l'une à l'autre quand il ne trouve pas d'obstacle insurmontable et rôde ainsi longtemps sans sortir des nids. Nous avons vu que, dans ceux de la *Chalicodoma,* tout était à sa convenance, les divers parasites comme l'Apide. Les insectes sortent de la coque par un trou qui leur sert à tous. Il est plus difficile de comprendre comment ces minimes bestioles, qui ne peuvent avoir qu'une tarière très-faible et fort courte, parviennent à la larve sur laquelle doit se faire leur ponte. Percer une coque dure et parcheminée, comme celle d'une *Chalicodoma* ou d'autres Apides, et parvenir à la larve qui ne la remplit pas toujours exactement, paraît au-dessus de leurs facultés. Mais la nature est féconde en ressources pour parvenir à ses fins. L'insecte-mère, après s'être promené quelque temps sur une coque bien intacte, s'arrête sur un point, et on peut le surprendre, comme je l'ai fait, occupé à mordiller la membrane jusqu'à ce qu'il en ait opéré la perforation. Il pénètre alors dans la coque et dépose ses œufs çà et là sur le corps de la larve, et cette opération paraît assez longue, car il ne quitte pas la place pendant plusieurs jours. Quelques individus que je mis sur la coque ainsi perforée ne tardèrent pas à découvrir la voie ouverte et

(1) Au moment où je revois l'épreuve de cet article, je l'observe dans les coques de *Trypoxylon figulus* et d'*Odynerus lævipes*.

y pénétrèrent aussi. J'ignore si une semblable observation a déjà été faite, mais en tout cas le procédé est rare et digne de remarque.

Le mâle est beaucoup plus rare que la femelle, et je n'ai pas observé ses allures; mais il est présumable qu'il s'éloigne peu des nids, si l'on considère que ses ailes, fort incomplètes, paraissent impropres au vol et que ses yeux sont rudimentaires. Smith, qui a aussi remarqué le petit nombre des mâles, dit qu'ils sont très-lubriques. Un seul suffit à un grand nombre de femelles.

Je veux bien admettre avec Smith que la femelle soit le *Cirrospilus acasta* de Walker, que cet auteur avait prise pour un mâle, et que cette détermination soit authentique, puisqu'elle vient de Walker lui-même; mais la description seule fait autorité et c'est à elle qu'il faut s'en tenir. Or elle est si peu caractéristique et même si peu exacte qu'il est bien difficile d'y reconnaître l'insecte avec quelque certitude. Il me paraît plus juste d'adopter le nom choisi par Westwood, quoique moins ancien, parce que cet auteur, en faisant connaître le mâle, qui a des caractères si remarquables, et en indiquant son habitat, a fourni des données sûres et commodes. Je considère le nom d'*acasta* comme un synonyme de tradition. Pour appuyer cette manière de voir, quelques détails sont nécessaires.

Les deux sexes sont fort dissemblables.

♀. Long. 1 1/4 mill. — D'un noir un peu poisseux avec un léger reflet métallique; antennes obscures, le scape roux fauve; pattes d'un ferrugineux jaunâtre, avec les cuisses obscurcies vers la base; ailes complètes, hyalines.

Tête un peu plus large que le thorax, très-affaissée, après la mort, d'avant en arrière et réduite à la forme d'un disque de l'épaisseur d'une feuille de papier. Yeux comme à l'ordinaire. Antennes insérées très-près de la bouche, submoniliformes, pubescentes, courtes, de la longueur de la tête et du prothorax au plus; le scape moins haut que le vertex, subfiliforme, peu épaissi vers le bout supérieur; le pédicelle court, cupuliforme; les articles 3, 4 et 5 subglobuleux; les trois derniers peu distincts et formant une faible massue conique. Walker, qui n'a pas remarqué le point d'insertion des antennes, compte quatre articles subcarrés entre le pédicelle et la massue, par conséquent un de plus que nous. Le thorax est, selon lui, ovale et convexe; mais chez les individus desséchés cette partie est toujours très-étroite, longue et très-aplatie; le prothorax, qui est très-développé et subconique, est plus long que large et le mot de

transversal lui convient mal. Enfin cet auteur dit que l'abdomen est un peu plus court et pas plus large que le thorax, ce qui n'est pas plus exact. Chez tous mes individus cette partie, qui est aplatie, en ovale plus ou moins court et un peu nuancé de brun, est au moins aussi longue que le thorax et d'un tiers et même quelquefois de moitié plus large. Aux ailes antérieures la nervure marginale est longue, la radiale assez courte, un peu boutonnée au bout, et la postmarginale très-courte. Ajoutons que l'espèce de Walker a été prise sur le saule et que cet auteur a associé une femelle au prétendu mâle qui serait la femelle qui nous occupe. Voilà bien des motifs de doute.

♂. Long. 1 à 1 1/4 mill. — Beaucoup plus rare que la femelle, dans la proportion approximative de 1 sur 30, selon ce que j'ai observé. Entièrement d'un fauve testacé, à l'exception du dos de l'abdomen, qui a des zones brunes, diffuses, pendant la vie, et qui est presque tout brun après la mort. Tête grosse, lisse, luisante comme le reste du corps, beaucoup plus large que le thorax, rarement un peu affaissée par le dessèchement, mais jamais autant que chez l'autre sexe; portant sur le vertex trois petits ocelles en ligne droite et un point brun tout aussi petit à la place des yeux composés, qui manquent. C'est aussi ce qu'a vu Smith, tandis que Westwood dit l'insecte tout à fait aveugle. Mandibules un peu saillantes, bidentées; la dent interne très-petite, l'externe ou apicale beaucoup plus forte, courbée et très-aiguë. Antennes difformes, insérées près de la bouche, de neuf articles; le scape aussi long que le vertex a de hauteur, énormément épaissi et un peu comprimé vers l'extrémité, excavé en dedans et fortement échancré au bout; l'angle inférieur de l'échancrure dentiforme, le supérieur recevant l'articulation du pédicelle, qui est beaucoup plus petit et forme un coude avec le scape; le troisième un peu plus fort que le précédent, subglobuleux; les trois suivants très-petits, transversaux, progressivement croissants, suivis d'une petite massue conique qui paraît formée de trois articles, dont la distinction est difficile même avec le secours d'une forte loupe. Thorax conformé comme chez l'autre sexe et aussi aplati. Abdomen oblong, au moins aussi long que le thorax et un peu plus épais. Ailes courtes, ne dépassant pas le premier tiers de l'abdomen; les nervures disposées normalement, mais plus courtes et un peu épaissies. Pattes robustes, beaucoup plus épaisses que chez la femelle.

HISTOIRE

DES

Métamorphoses du CERATOPOGON DUFOURI,

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 8 Août 1866.)

Réaumur désirait que les observateurs fissent connaître tous les insectes qui vivent sur la même plante ; mon savant ami M. Édouard Perris a réalisé pour le Pin maritime ce désir émis il y a plus d'un siècle ; Léon Dufour, étudiant les larves qui vivent dans des endroits spéciaux, a donné l'histoire des Diptères fongicoles, et, en 1846 (1), il dressa une liste des insectes qu'il avait trouvés dans le suc séveux, épaissi et grumeleux, qui s'écoule des plaies des Ormes.

Mais si les éminents naturalistes dont je viens de citer les noms ont amassé une riche moisson de faits nouveaux ils ne se sont pas fait illusion ; ils savaient que dans l'avenir le nombre des insectes qu'ils ont signalé serait augmenté, et que de nouvelles espèces seraient découvertes, car la science est comme le fleuve : *crescit eundo.*

Nos Annales renferment la description et la figure de plusieurs des insectes trouvés par Léon Dufour dans ce qu'il appelait « la marmelade de l'Orme. » Je rappelle, entre autres, les *Nosodendron fasciculare* (Ann. Ent. Fr., 1862), *Drosophila pallipes, Aulacigaster rufitarsis* (id. 1846), *Brachyopa bicolor* et *Subula citripes* (Ann. Sc. Nat., 1847 et 1848), *Ceria conopsoides* (Ann. Ent. Fr., 1847), *Rhyphus fenestralis* et *Mycetobia pallipes* (id. 1849).

(1) L. Dufour, *Sur une colonie d'Insectes vivant dans l'ulcère de l'Ormeau* (C.-R. hebd. de l'Académie des Sciences, 1846, t. XXII, p. 318).

J'ai actuellement à ajouter à ces insectes un Dolichopode du genre *Systenus*, une *Hylemyia* et un *Ceratopogon*. Je ne ferai connaître dans ce travail que ce dernier insecte, que je dédie à la mémoire de Léon Dufour. Ce frêle Diptère est fort abondant et se multiplie dans une substance spéciale; il forme une espèce nouvelle; je m'en suis assuré en le communiquant à M. J. Winnertz, notre savant collègue, qui a publié une Monographie des *Ceratopogon*.

Le petit insecte sur lequel j'appelle l'attention des entomologistes vit sous ses deux premiers états de larve et de nymphe dans la séve épaissie qui suinte des Ormes vieux ou ulcérés. Depuis le premier printemps jusqu'à la fin de l'été on trouve dans les plaies des Ormes la larve anguilliforme et très-vive du *Ceratopogon Dufouri*; la nymphe est commune et les générations de l'insecte parfait se succèdent rapidement. Les mâles m'ont paru aussi abondants que les femelles; ils sont reconnaissables au premier coup d'œil aux longs panaches de leurs antennes.

Les *Ceratopogon Dufouri* sont assez agiles, et il m'est arrivé bien souvent en levant le couvercle d'un vase où j'avais placé du magma ulmique de voir s'envoler un à un plusieurs de ces insectes qui se répandaient rapidement sur les vitres et les rideaux des croisées. Je n'ai jamais pu constater leur accouplement.

La marmelade de l'Orme nourrit un petit monde d'animaux; une espèce de *Glyciphage*, que j'ai communiquée à MM. Ch. Robin et Fumouze, y est très-commune. Je ne doute pas que sur divers points de notre pays on ne découvre dans cet habitat particulier des espèces autres que celles qui ont été trouvées à Saint-Sever par Léon Dufour ou que j'y ai vues à Paris.

§ I. LARVE. (Pl. 7, fig. 1 à 6.)

LARVA *capitata, anguiculiformis, postice attenuata; luteo-albida, nitida, capite rufescente, ano unguiculis retractilibus instructo. — Longitudo lineas duas æquat* (4 1/2 mill.).

Habitat in Ulmi ulceribus; Campo Lutetiano haud infrequens.

Larve très-allongée, en forme d'anguille ou de petit serpent, d'un blanc un peu jaunâtre et transparent pendant la vie, avec la tête roussâtre et deux points ocelliformes noirâtres (fig. 1).

Corps composé de douze segments, la tête non comprise, presque d'égale largeur dans la majeure partie, grossissant un peu vers les premiers anneaux et diminuant à partir des quatre à cinq derniers segments abdominaux (fig. 1).

Tête allongée, trapézoïde, d'un jaune roussâtre, offrant une tache noirâtre en fer à cheval ou irrégulièrement arrondie de chaque côté (fig. 2), et deux *mandibules* 4-dentées, à dents externes (fig. 2, 3 et 4); plus deux pièces qui se réunissent sous la ligne médiane de la tête et contre l'orifice buccal (fig. 3); *labre* denticulé (fig. 3).

Segments du corps très-glabres ; le dernier atténué, présentant à l'orifice anal une couronne de crochets, qui sortent ou rentrent à la volonté de l'animal (fig. 5 et 6) et qui ont la convexité tournée en bas.

Pendant la vie cette larve est translucide et fort agile ; après la mort le tégument est plus terne et d'un blanc sale chez l'insecte conservé dans l'alcool.

On sait que depuis les premières observations de M. Guérin et de Bouché sur les larves des *Ceratopogon* (1), Léon Dufour, MM. Perris (2) et Héeger (3), ont à leur tour fait connaître des particularités curieuses sur l'organisation de ces mêmes insectes. Je ferai remarquer ici que les antennes, si faciles à voir sur d'autres larves de *Ceratopogon,* sont chez celle du *C. Dufouri,* invisibles, à moins qu'on ne regarde comme telles un des poils de la tête situé près de la bouche en avant du point ocelliforme.

(1) Guérin-Méneville, *Notice sur les métamorphoses des Cératopogons, etc.* (Annales de la Soc. ent. France, 1833, t. II, p. 161, pl. VIII, fig. 1 et 2). — Bouché, *Naturgeschichte der Insecten,* p. 23, taf. II, fig. 1-7, 1834.

(2) L. Dufour, *Observations sur les métamorphoses du* Ceratopogon geniculatus (Ann. Soc. ent. France, 1845, p. 215, pl. 3, nº II). — E. Perris, *Notes pour servir à l'histoire des* Ceratopogon (Ann. Soc. ent. France, 1847, p. 555, pl. 9, nº III).

(3) Heeger, *Neue Metamorphosen einiger Dipteren,* Ceratopogon varius Winnertz (Sitzungsberichte der Kais. Academie des Wissenschaften, Wien, 1856, B. XX).

Les parties de la bouche sont très-difficiles à apprécier; de chaque côté il y a positivement une mandibule 4-dentée, dont les dents sont extérieures ou tournées en dehors, puis des pièces chitineuses telles que les montrent les figures 2 et 3. Je n'ai pas vu de mâchoires ni de palpes; cependant on aperçoit des parties que la larve vivante fait sortir avec rapidité et rentrer dans la bouche. Les points noirâtres latéraux, tantôt bien apparents, tantôt moins et de forme irrégulière ou un peu arrondie, ne sont pas sûrement des ocelles.

La larve du *C. Dufouri* m'a paru privée de pattes ou de mamelons ambulatoires, soit sous le prothorax, soit sur le dernier segment; mais elle possède un moyen de fixation des plus remarquables. Qu'on se représente une collection de crochets pressés les uns contre les autres et superposés (fig. 6), placés sur une membrane exsertile ; ces crochets, lors de la sortie de cette membrane au dehors, s'écartent, se redressent et se fixent dans l'endroit où se trouve la partie postérieure de la larve (fig. 5). Bouché, Léon Dufour et M. Perris ont tous trouvé des piquants ou des crochets à l'extrémité des larves de *Ceratopogon* qu'ils ont examinées; mais aucun d'eux n'a eu sous les yeux le curieux organe que j'ai découvert sur la larve du *C. Dufouri*. Je dois faire remarquer cependant les six spinules terminales et recourbées figurées par Léon Dufour (*Ann. Ent. Fr.*, 1845, pl. 3, nº II, fig. 2).

Les appendices de plusieurs larves de *Ceratopogon* sont très-extraordinaires; ceux des larves représentées par MM. Guérin-Méneville, Bouché, Léon Dufour, Perris, Héeger, sont tantôt allongés, plumeux, ou, au contraire, consistent en des tiges renflées à l'extrémité en forme de bouton, de petit corps ovoïde, ou de disque élevé dans le milieu. Chez la larve du *C. Dufouri* rien de tout cela ne m'est apparu. J'appelle de nouvelles recherches faites dans des circonstances plus favorables encore que celles où j'ai observé. Tous ceux qui se sont occupés des larves de *Ceratogogon* ont parlé de la difficulté extrême de leur étude, il faut que chacun apporte sa part de recherches pour que celle-ci soit complète.

Les stigmates existent certainement sur la larve que j'ai étudiée ; j'ai, à travers la transparence du corps vivant, aperçu sans peine les trachées, situées de chaque côté et plus près de la région dorsale que de la région inférieure, mais je n'ai pu compter les ouvertures stigmatiques. Sur une larve de *Ceratopogon* trouvée à Villegénis en 1856 j'ai reconnu l'existence de stigmates et j'en ai donné communication à M. E. Perris; tandis que sur la larve du *C. Dufouri*, il me paraît presque impossible de les mettre en

évidence par les moyens les plus soignés d'investigation. Héeger représente ceux de la larve du *Ceratopogon varius* Winnertz sous la forme de gros boutons arrondis, à élevure centrale, comme un cône très-aplati. Les divers appendices boutonneux des larves figurées par Léon Dufour, MM. Guérin-Méneville et Perris, se rendraient-ils à l'orifice des stigmates de la peau et les prolongeraient-ils ? J'espère que l'avenir nous l'apprendra.

La larve du *C. Dufouri* est très-agile ; elle rampe et nage pour ainsi dire dans le magma fluidifié de l'Orme, ou bien elle s'attache par la partie postérieure et alors, précipitant son corps en avant, elle se balance de droite et de gauche ; rarement elle s'accroche par ses crochets terminaux et, fixe un point avec sa bouche, pour avancer à la manière des Arpenteuses ou des Sangsues. Les larves les plus jeunes ne sauraient être confondues avec une *Anguillule* abondante dans les plaies d'Ormeau ; cette Anguillule est beaucoup plus grêle, la partie antérieure n'a pas de tête cornée et l'extrémité du corps est extrêmement effilée. Les mouvements de ce petit Ver sont des plus vifs.

Héeger (*loc. cit.,* tirage à part, p. 9), en résumant le genre de vie des larves de *Ceratopogon,* fait voir qu'elles se développent dans les matières végétales en décomposition, le vieux bois, le fumier, le terreau, etc. On est sûr de trouver en quantité considérable dans le suc séveux et épaissi de l'Orme celle que je fais connaître en ce moment.

Je dirai, pour terminer ce sujet, que la larve du *Ceratopogon Dufouri* est en quelque sorte aberrante parmi toutes les larves de ce genre connues actuellement, et de plus que, dans ma conviction, le genre *Ceratopogon* devra être divisé, et alors la forme des larves confirmera l'établissement de groupes présentant des caractères particuliers chez les insectes à l'état parfait, soit dans les antennes, la nervulation des ailes, etc.

§ 2. Nymphe. (Pl. 7, fig. 7-8.)

Nympha *nuda, thorace incrassato, postice attenuata; luteo-rufescens; oculis fuscis; stigmatibus dorsalibus cornigeris; segmentis abdominalibus*

spinosulis, segmento ultimo 4-denticulato. — Longitudo unam lineam æquat (2 à 2 1/4 mill.).

Habitat cum larva, in Ulmi ulceribus.

NYMPHE dépourvue de tout cocon ou enveloppe, allongée, mais renflée vers le thorax (fig. 7), avec l'abdomen légèrement recourbé. D'un roux un peu jaunâtre avec les yeux et le fourreau des ailes plus foncés. Les *antennes* et les *pattes* sont bien distinctes. *Stigmates thoraciques* prolongés chacun en une corne recourbée, à concavité antérieure (fig. 7 et 8). *Segments* abdominaux munis vers les deux tiers postérieurs d'une rangée de petits mamelons épineux, dernier segment avec quatre pointes (fig. 8).

Cette nymphe est remarquable par ses cornes thoraciques, arquées et un peu renflées au bout (fig. 7 et 8) ; elle est très-vive, et se meut constamment dès qu'on l'inquiète ; elle change de place au moyen des aspérités des segments abdominaux. Quand l'éclosion est proche, elle a le thorax beaucoup plus foncé et la teinte générale plus rembrunie. Le corselet s'ouvre comme à l'ordinaire sur le dos pour livrer passage à l'insecte parfait.

La nymphe du *C. Dufouri* est presque glabre, ainsi que le montrent mes dessins; on remarquera combien elle diffère sous ce rapport de toutes les autres nymphes connues du genre qui sont très-poilues, ou pourvues d'appendices, etc.

Une dernière particularité sur laquelle j'insiste, c'est que la nymphe ne porte pas à l'extrémité la dépouille de la larve. Or, toutes les figures données de nymphes de *Ceratopogon* montrent cette dépouille chiffonnée à l'extrémité du corps. J'explique cette circonstance par les mouvements répétés de la larve du *C. Dufouri,* qui la font changer de place et quitter la dépouille. L'absence de poils sur cette nymphe et sa forme moins renflée que ses congénères répondent à la conformation spéciale de la larve.

L'absence de la dépouille de la larve à l'extrémité de la nymphe m'a empêché pendant longtemps de pouvoir suivre le développement certain de l'insecte. Ce n'est qu'en isolant des larves et en voyant un même nombre de nymphes leur succéder que j'ai acquis la certitude d'une transformation des premières en nymphes.

§ 3. Insecte parfait. (Pl. 7, fig. 9 à 17.)

Ceratopogon Dufouri ♂, ♀. — *Nigro-cinereus, pilis griseo-sericeis. Antennis atris; thorace cærulescente-cinereo lineis quatuor nigris; abdomine concolore; pedibus luteo-albidis, nigrescente maculatis. Alis hyalinis. — Longitudo unam lineam fere attingit* (2 mill.).

Habitat in umbrosis, circum Parisiorum Lutetiam.

Corps d'un gris foncé un peu bleuâtre. *Tête* avec les yeux noirs, plus grands chez le mâle, sans stemmates; parties de la bouche d'un gris jaunâtre, l'extrémité noirâtre. *Antennes* noires, à derniers articles grisâtres sous un certain jour, de 13 articles inégaux chez le mâle; panache noir, à extrémité des poils grisâtre; antennes de 13 articles ♀, avec les poils paraissant grisâtres quand on les regarde devant un corps noir. (Voyez les figures 10 à 13.)

Thorax ou corselet d'un gris soyeux et un peu bleuâtre, avec quatre bandes noirâtres longitudinales. *Écusson* jaunâtre avec une ombre noirâtre au milieu. *Ailes* à base un peu jaunâtre, ainsi que le bord costal, hyalines, irisées, à poils grisâtres. *Balanciers* d'un blanc jaunâtre. *Pattes* d'un jaune blanchâtre, avec la base des cuisses, les genoux, l'extrémité des jambes et le sommet de chaque article des tarses noirâtres; le plus souvent le milieu des cuisses et des jambes rembruni.

Abdomen composé de huit segments, d'un gris noirâtre ♂; moins foncé ♀; à bord des segments et côtés plus clairs, grisâtres. Extrémité du corps noirâtre ♂.

Dessous des parties buccales d'un blanc jaunâtre, ainsi que les articulations des diverses pièces pectorales et le bord latéral des segments abdominaux au point de réunion des segments supérieurs et inférieurs, surtout chez la femelle.

Quand les insectes ont été desséchés, les pattes, l'écusson et la bouche sont plus jaunes et plus ternes, au lieu d'être blanchâtres comme dans l'insecte vivant ou récemment mort; les parties dorsales du corselet sont plus bleuâtres; les antennes ont un reflet plus grisâtre.

Chez les insectes récemment éclos (ou immatures) les pattes sont blanchâtres avec très-peu d'ombre à la base des cuisses et aux genoux. Il faut avoir soin de laisser les insectes vivre longtemps pour obtenir leur coloration parfaite ; mais on remarque alors que les poils des antennes du mâle sont caduques et manquent en partie, et que les ailes ont une frange incomplète. Les mâles ont toujours le corps plus foncé que les femelles.

La description qui précède, et que je n'ai pu abréger, était nécessaire pour établir la validité de cette espèce, que notre collègue M. J. Winnertz a, comme je l'ai dit, examinée. Une difficulté se présentait tout d'abord, car M. Guérin-Méneville a décrit dans nos Annales, en 1833, un *Ceratopogon flavifrons* qu'il a vu éclore de nymphes ramassées « aux environs de Passy sous une de ces plaies humides qu'on voit souvent au tronc des Ormes. » (*Ann. Ent. Fr.*, 1833, p. 165, pl. VIII, fig. 2; l'explication des planches ne cadre pas avec les n^{os} des figures.)

Il me paraît évident ou que M. Guérin a décrit des insectes fraîchement éclos et immatures, ou qu'il a eu sous les yeux une autre espèce que je n'ai pas encore vue, quoique j'aie élevé toutes les années des *Ceratopogon* des plaies d'Orme. Dans tous les cas, il est impossible de reconnaître l'insecte qui fait le sujet de ce travail dans la description de M. Guérin-Méneville, et j'ai dû passer outre.

Les espèces du genre *Ceratopogon* avec lesquelles le *C. Dufouri* a le plus de ressemblance et d'analogie sont les *C. scutellatus* MEIGEN, *lateralis* MEIG., *univittatus* ZETT., *dorsalis* ZETT. et *flavo-scutellatus* ZETT., qui ont aussi l'écusson jaunâtre ou blanchâtre ; mais il diffère totalement de ces divers insectes par les caractères que j'ai exposés. M. Winnertz a représenté (1) l'aile de son *C. versicolor,* qui a de très-grands rapports avec celle du *C. Dufouri.*

J'ai tenu à représenter les antennes du mâle (fig. 10) et de la femelle (fig. 12) et à bien faire voir la manière dont les quatre avant-derniers articles des antennes du mâle sont composés, étant formés par la soudure de deux articles ; les antennes de la femelle ont leurs articles égaux (fig. 13), à l'exception du dernier, qui est très-gros dans les deux sexes, et terminé par une petite pointe.

(1) J. WINNERTZ, *Beitrag zur Kenntniss der Gattung* Ceratopogon (Linnœa entomologica, 1852, VI, S. 45, taf. VI, fig. 41).

L'extrémité du corps dans les deux sexes est caractéristique au premier coup d'œil (fig. 15 et 16). Quant à la couleur des pattes elle varie un peu, comme je l'ai dit, pour la teinte sombre plus ou moins marquée du milieu des cuisses et des jambes.

Le *Ceratopogon Dufouri* ne vole pas très-aisément, il ne peut marcher sur la surface lisse des bocaux en verre; le mâle paraît gêné par ses grandes antennes. Il reste souvent autour des plaies d'Orme, où je l'ai vu en compagnie de l'*Aulacigaster rufitarsis* et des autres insectes *ulmicoles,* sur lesquels j'espère un jour pouvoir faire un travail d'ensemble.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 7.

Fig. 1. *Larve* du *Ceratopogon Dufouri,* très-grossie, et à côté d'elle, à droite, mesure de sa grandeur naturelle.

2. Tête de cette larve très-grossie, vue de profil.

3. Tête vue en dessous.

4. Une mandibule encore plus grossie.

5. Extrémité postérieure de cette larve montrant les crochets sortis au dehors et renversés qui lui servent pour se fixer.

6. Extrémité postérieure avec les crochets rentrés et au repos.

7. *Nymphe* du *Ceratopogon Dufouri,* grossie, vue de profil.

8. La même nymphe vue par le dos, et près d'elle, à droite, mesure de sa grandeur naturelle.

9. *Ceratopogon Dufouri* ♂, grossi, et à côté, à droite, mesure de sa grandeur naturelle.

10. Tête fort grossie du *C. Dufouri* ♂, montrant les yeux, les palpes, l'antenne droite, etc.

Fig. 11. Les cinq derniers articles très-grossis de l'antenne du mâle pour mettre en évidence leurs articulations et la disposition des poils sur les trois avant-derniers articles.

12. Antenne grossie du *C. Dufouri* ♀.

13. Les trois derniers articles très-grossis de cette même antenne de la femelle.

14. Aile droite, grossie, du *C. Dufouri.*

15. Extrémité abdominale du *C. Dufouri* ♂, vue par le dos de l'insecte.

16. Extrémité, vue de profil, de l'abdomen du même insecte femelle.

17. Une patte grossie du *C. Dufouri.*

DESCRIPTION

D'UN

Nouveau genre de Crustacé Cancérien,

Par M. Alphonse MILNE-EDWARDS.

(Séance du 25 Mars 1868.)

La famille des Cancériens est aujourd'hui l'une des mieux étudiées de la classe des Crustacés, et si elle présente encore parfois aux naturalistes quelques espèces nouvelles, il est rare qu'elle leur révèle des types génériques inconnus.

Le Muséum a reçu dernièrement de M. Banaré une collection nombreuse de Crustacés recueillis sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie, parmi lesquels j'ai remarqué une espèce assez voisine des *Actæa,* mais qui cependant se distingue de ces derniers par des caractères d'une importance trop grande pour que l'on puisse la considérer comme appartenant à la même division générique. Le groupe constitué par les *Actæa,* auxquels j'ai réuni les *Actæodes* de Dana, compte un très-grand nombre de représentants, qui souvent diffèrent beaucoup entre eux par les ornements de la carapace et des pattes; mais les caractères tirés de la disposition des pièces de la bouche, du cadre buccal et des antennes restent toujours les mêmes. A raison de leur constance on doit leur attribuer une importance considérable, et comme chez l'espèce de la Nouvelle-Calédonie dont il est ici question ces particularités présentent des modifications spéciales, il me paraît impossible de la faire rentrer dans le genre *Actæa* sans forcer les limites zoologiques de ce petit groupe, et je proposerai d'établir pour elle une nouvelle division de même ordre sous le nom de *Banareia.*

BANAREIA. Nov. gen.

Le genre *Banareia* se distingue immédiatement des *Actæa* par la conformation du cadre buccal, qui présente en avant deux échancrures profondes et symétriques correspondant à l'orifice expirateur de la chambre branchiale. Chez aucune espèce d'*Actæa* on n'observe une disposition semblable. J'ajouterai aussi comme caractère générique que l'article basilaire des antennes externes est court et très-large, offrant ainsi une forme presque carrée; il se joint au front par son angle antéro-interne. Les pattes-mâchoires externes sont étroites et longues; leur troisième article, un peu étranglé à la base, est fortement tronqué en avant et en dedans dans le point où s'insère la tigelle mobile. La carapace présente une forme qui rappelle tout à fait celle du genre *Actæa*. Les pinces sont tranchantes et terminées par des doigts aigus.

BANAREIA ARMATA. Nov. sp.

Le corps et les pattes sont presque entièrement couverts d'un duvet brun et très-serré, parsemé de quelques poils un peu plus clairs et plus longs. La carapace est médiocrement élargie, ovoïde, bombée et très-fortement lobulée en avant aussi bien qu'en arrière. Les lobules, séparés par des sillons profonds et lisses, sont couverts de granulations régulières, perliformes et très-rapprochées, entre lesquelles s'implantent les poils. Les bords latéro-antérieurs sont divisés en quatre lobes arrondis et granuleux, au-devant desquels se voient une petite saillie tuberculiforme dépendante de la région hépatique et l'angle orbitaire externe. Les bords latéro-postérieurs sont peu concaves. Les orbites sont allongées transversalement et surmontées d'un bord sourcilier granuleux et divisé par deux fissures. Le front est peu avancé, peu proclive et formé de deux lobes pointus et granuleux. Les régions latéro-inférieures portent quelques granulations; elles sont couvertes de poils.

Les pattes antérieures sont subégales et de longueur médiocre. En dehors elles sont couvertes, dans leur moitié supérieure, de poils sem-

blables à ceux de la carapace; mais en dedans et en dessous elles sont glabres. Le bras est entièrement caché par la carapace. L'avant-bras est très-granuleux. La main, lisse en dedans, présente en dehors des tubercules disposés en séries longitudinales. Les doigts sont extrêmement comprimés latéralement et très-tranchants; ils se croisent un peu, comme le feraient des lames de ciseaux. L'index est dépourvu de dents sur son bord libre; en dessus et à sa base il est couvert de poils. Le pouce est entièrement glabre et porte à sa base trois dents comprimées. Les pattes ambulatoires sont fortes, courtes, très-poilues et pourvues de quelques rares granulations.

L'abdomen du mâle se compose de cinq articles, les troisième, quatrième et cinquième étant soudés.

Largeur de la carapace, 37 millimètres; longueur, 27 millimètres.

Explication de la planche 8e.

Fig. 1. *Banareia armata* de la Nouvelle-Calédonie (femelle), couverte de ses poils.

2. Le même individu dépourvu de ses poils.
3. Région antennaire, front et bord antérieur du cadre buccal grossis.
4. Région antennaire et cadre buccal grossis.
5. Portion grossie de la carapace montrant les tubercules et les traces d'implantation de poils.
6. Patte antérieure couverte de ses poils.
7. La même dégarnie de poils.
8. Patte-mâchoire externe grossie.
9. Abdomen du mâle grossi.

RÉVISION DES GENRES

TRICHODACTYLUS, SYLVIOCARCINUS et DILOCARCINUS

ET DESCRIPTION DE

QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES QUI S'Y RATTACHENT

Par M. Alphonse MILNE-EDWARDS.

(Séance du 28 Octobre 1868.)

Genre TRICHODACTYLUS.

Latreille, Encyclopédie méthodique, t. X, p. 705.

Milne-Edwards, Histoire naturelle des Crustacés, t. II, p. 16; Observations sur la classification des Crustacés; Mélanges carcinologiques, p. 180, et Annales des Sciences naturelles, 3e série, Zoologie, t. XX.

Carapace presque horizontale, peu élargie, à bords latéro-antérieurs très-courts. Front large, lamelleux et déclive. Orbites presque circulaires. Troisième article des pattes-mâchoires externes se prolongeant beaucoup en dedans et en haut et affectant ainsi une forme triangulaire. Pattes ambulatoires grêles, à doigts cylindriques, allongés et couverts d'un duvet velouté, court, épais et brunâtre.

TRICHODACTYLUS QUADRATUS.

Trichodactylus fluviatilis? Latreille, Encyclopédie méthodique, t. X, p. 705. — Lucas, Voyage de Castelnau dans l'Amérique du Sud, Entomologie, p. 8.

Trichodactylus quadratus Milne-Edwards, Histoire naturelle des Crustacés, t. II, p. 16. — Mélanges carcinologiques, p. 180. — Règne animal de Cuvier (édition Crochard), Crustacés, pl. 12, fig. 2. — Heller, Voyage de la *Novara,* p. 35.

Trichodactylus punctatus Eydoux et Souleyet, Voyage de la *Bonite,* Crustacés, p, 237, pl. 3, fig. 1. — Dana, United States exploring expedition, Crustacea, t. I, p. 294.

Carapace aplatie, à bords latéro-antérieurs minces, marginés et entiers ou très-obscurément trilobés.

Largeur de la carapace, 35 mill.; longueur, 31 mill.

Habite le Brésil et la Guyane.

Je rapporte à cette espèce le *Trichodactylus punctatus* d'Eydoux et Souleyet, dont le Muséum possède l'individu qui a servi de type à la description de ces auteurs. Il est identiquememt semblable aux Trichodactyles du Brésil, et il y a tout lieu de croire qu'il y a eu erreur dans l'indication de la patrie de ce Crustacé, lorsque les auteurs que je viens de citer l'ont indiqué comme recueilli aux îles Sandwich.

Chez certains individus les denticulations du bord latéral de la carapace s'accusent davantage.

TRICHODACTYLUS CUNNINGHAMI.

Uca Cunninghami Spense Bate, Carcinological gleanings, Annals and Magaz. of natural History, 4e série, t. I, 1868, p. 447, pl. 21, fig. 3.

M. Spense Bate a décrit dernièrement, sous le nom d'*Uca Cunninghami*, un Crustacé d'eau douce recueilli aux environs de Rio-Janeiro. Cette espèce appartient évidemment au genre Trichodactyle; elle est caractérisée par l'existence de trois dents aux bords latéro-antérieurs.

Largeur de la carapace, 36 mill.; long. 31 mill.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente et elle ne se distingue des individus bien adultes que par la saillie plus forte des trois dents latérales qui chez certains Trichodactyles carrés sont déjà assez bien marquées.

TRICHODACTYLUS CRASSUS. Nov. sp.

La carapace de cette espèce est plus bombée que celle de tous les autres représentants du même genre. Sa surface est entièrement lisse, sans trace de sillon. Les bords latéraux sont régulièrement arqués d'une extrémité à l'autre; ils portent *une seule très-petite dent épibranchiale.* Les pattes antérieures et les pattes ambulatoires sont semblables à celles du *Trichodactylus quadratus.*

Largeur de la carapace, 28 mill.; longueur, 25 mill.

Cette espèce habite les environs de Bahia, d'où elle a été envoyée au Muséum par M. Williams.

TRICHODACTYLUS DENTATUS.

Milne-Edwards, Archives du Muséum, t. VII, p. 182, pl. 15, fig. 2. — Mélanges carcinologiques, p. 180. — Lucas, dans Castelnau, Voyage dans l'Amérique du Sud, Entomologie, p. 8.

Carapace élargie, à bords latéro-antérieurs armés de chaque côté de quatre dents, la première obtuse et large, constituant l'angle orbitaire externe, la deuxième petite, ponctuée et très-rapprochée de la troisième, celle-ci un peu plus grande que la précédente et plus éloignée de la suivante, qui est aiguë, mais très-petite.

Largeur de la carapace, 40 mill.; longueur, 32 mill.

Habite le Brésil.

M. Nicolet (1) a décrit sous le nom de *Trichodactylus granarius* un Crustacé du Chili qui évidemment n'appartient pas au groupe des Trichodactyles, mais doit prendre place dans le genre *Heterograpsus*. Il suffit, en effet, pour s'assurer de ce fait, de comparer les figures que l'auteur que je viens de citer a données de la région antennaire et des pattes-mâchoires de son *T. granarius* pour s'assurer d'une part des différences qu'il présente avec les Trichodactyles, d'autre part des analogies qu'il offre avec les Crustacés du groupe des Cyclograpsiens, et particulièrement avec les Lobograpses. Il est même probable que l'espèce figurée dans l'Histoire naturelle du Chili ne doit pas être distinguée du *Lobograpsus crenulatus* qui se rencontre à la fois dans ces régions et à la Nouvelle-Zélande.

(1) Historia fisica y politica de Chile por Claudio Gay, Crustaceos por Nicolet, 1849, t. III, p. 151, pl. 1, fig. 3.

Genre SYLVIOCARCINUS.

Milne-Edwards, Archives du Muséum, t. VII, p. 176. — Mélanges carcinologiques, p. 181.

Carapace, régions buccale et antennaire semblables à celles des Trichodactyles. Le pénultième article des pattes postérieures très-comprimé et terminé par un doigt aplati et cilié sur ses bords. Les doigts des autres pattes styliformes, grêles, quadrangulaires et ciliés seulement sur leurs bords.

SYLVIOCARCINUS DEVILLEI.

Milne-Edwards, Archives du Muséum, t. VII, p. 176, pl. 14, fig. 1. — Lucas, dans Castelnau, Voyage dans l'Amérique du Sud, Entomologie, p. 6, pl. 2, fig. 1.

Carapace peu bombée, à bords latéro-antérieurs peu arqués et armés de chaque côté de cinq dents à peu près égales, à l'exception de la dernière, qui est plus courte que les autres. Front échancré au milieu, bilobé et légèrement granulé sur son bord.

Largeur de la carapace, 39 mill.; longueur, 34 mill.

Habite la rivière d'Araguya, à Salinas, province de Goyas (Brésil).

SYLVIOCARCINUS PERUVIANUS. Nov. sp.

Carapace assez fortement bombée chez la femelle, entièrement lisse et peu élargie. Bords latéraux faiblement arqués et armés en avant de cinq

dents fortes et aiguës disposées à peu près comme chez le *Sylviocarcinus Devillei*. Front à peine échancré au milieu et fortement spinuleux sur son bord.

Ce dernier caractère distingue nettement cette espèce de toutes les autres du même genre.

Largeur de la carapace, 64 mill.: longueur, 56 mill.

Cette grande et belle espèce a été trouvée à Guyallaga (Pérou) par M. Baraquin, qui en a fait don au Muséum.

SYLVIOCARCINUS LATIDENS. Nov. sp.

Carapace très-déprimée, plus élargie que celle du *S. peruvianus*. Bords latéro-antérieurs beaucoup plus courts que les latéro-postérieurs, avec lesquels ils font un angle bien marqué, et garnis de cinq dents larges, aplaties, peu saillantes et très-rapprochées les unes des autres. Front large, à bord presque droit et entièrement lisse. Pattes ambulatoires grêles.

Largeur de la carapace, 36 mill.; longueur, 26 mill.

Cette espèce habite la haute Amazone, d'où elle a été rapportée par M. Baraquin.

Genre DILOCARCINUS.

Milne-Edwards, Archives du Muséum, t. VII, p. 178, pl. 14, fig. 3.

Carapace, régions antennaire et faciale disposées comme dans les genres *Trichodactylus* et *Sylviocarcinus*, toutes les pattes ambulatoires comprimées, à doigt lamelleux et cilié sur ses bords.

DILOCARCINUS SPINIFER.

Milne-Edwards, Archives du Muséum, t. VII, p. 178, pl. 14, fig. 3.

Carapace légèrement bombée d'avant en arrière. Bords latéro-antérieurs armés chacun de sept petites dents spiniformes à peu près semblables. Bord sous-orbitaire très-épineux. Une petite épine terminale sur le bord supérieur de la main, au-dessus de la base du doigt mobile.

Largeur de la carapace, 39 mill.; longueur, 31 mill.

Habite Cayenne et le Brésil.

DILOCARCINUS EMARGINATUS.

Milne-Edwards, Archives du Muséum, t. VII, p. 181, pl. 14, fig. 4. — Lucas, dans Castelnau, Voyage dans l'Amérique du Sud, Entomologie, p. 7, pl. 2, fig. 2.

Carapace assez élargie, très-aplatie transversalement, mais bombée d'avant en arrière. Bords latéro-antérieurs un peu relevés et armés de cinq dents marginales très-petites. Front très-large et très-profondément échancré au milieu. Un tubercule spiniforme sur le bord supérieur de la main, au-dessus de la base du pouce.

Largeur de la carapace, 36 mill.; longueur, 28 mill.

Cette espèce provient de Loretto, sur la haute Amazone.

DILOCARCINUS CASTELNAUI.

Milne-Edwards, Archives du Muséum, t. VII, p. 182, pl. 14, fig. 5, et Mélanges carcinologiques, p. 182. — Lucas, dans Castelnau, Voyage dans l'Allemagne du Sud, Entomologie, p. 8, pl. 2, fig. 4.

Dilocarcinus septemdentatus? Herbst, t. I, p. 155.—Gerstaecker, Archiv. fur naturgesch., 1858, p. 148.

Carapace subquadrilatère et fortement bombée dans tous les sens. Bords

latéro-antérieurs arqués et armés de chaque côté de sept dents spiniformes. Front peu échancré au milieu. Une épine sur le bord supérieur de la main, au-dessus de l'articulation du doigt mobile.

Largeur de la carapace, 23 mill.; longueur, 19 mill.

Trouvé à Salinas, province de Goyaz (Brésil).

DILOCARCINUS PICTUS.

Milne-Edwards, Archives du Muséum, t. VII, p. 181, pl. 14, fig. 2, et Mélanges carcinologiques, p. 182. — Lucas, dans Castelnau, Voyage dans l'Amérique du Sud, Entomologie, p. 7, pl. 2, fig. 3.

Carapace beaucoup plus étroite et plus aplatie que dans l'espèce précédente (*D. Castelnaui*), à bords latéro-antérieurs armés de cinq dents spiniformes.

Largeur de la carapace, 25 mill.; longueur, 23 mill.

Cette espèce provient aussi de Loretto (Haute Amazone).

DILOCARCINUS PARDALINUS.

Gerstaecker, Carcinologische Beiträge, Arch. fur Naturg., 1856, p. 148.

Carapace plus bombée que celle du *Dilocarcinus pictus*. Sillons interrégionnaires mieux marqués. Bord latéro-antérieur armé de quatre dents, diminuant graduellement de grandeur d'avant en arrière et à peu près également espacées. Front moins échancré au milieu que celui du *D. pictus*. Denticulations du bord orbitaire inférieur moins régulières et plus courtes.

Provenance inconnue.

DILOCARCINUS ARMATUS. Nov. sp.

Carapace très-étroite, plus longue que large, à surface lisse et brillante, sans granulations ni ponctuations. Sillons interrégionnaires cardiaques bien marqués et affectant la forme d'un H. Bords latéraux presque droits et armés de six dents; la première formée par l'angle orbitaire externe est

peu saillante; les cinq autres sont spiniformes, très-acérées; la première et la deuxième ne sont séparées que par un faible intervalle; les suivantes sont également espacées, et la dernière se voit très en arrière, au-dessus de la patte de la quatrième paire, de telle sorte qu'il n'y a pas de distinction entre les bords latéro-antérieurs et latéro-postérieurs. Front large, relativement aux dimensions de la carapace, faiblement échancré au milieu. Orbites petites, à bord inférieur très-faiblement granulé, mais garni d'une forte épine à son angle externe. Pattes antérieures du mâle très-inégales, la droite beaucoup plus forte que l'autre. Main remarquablement épaisse, renflée et armée de doigts courts, presque cylindriques et dépourvus de denticulations. Pattes ambulatoires très-grêles et très-longues.

Largeur de la carapace. 16 mill.; longueur, 17 mill.

Habite les environs de Rio-Janeiro.

Tableau indiquant les caractères à l'aide desquels on peut déterminer les différentes espèces du genre DILOCARCINUS.

Carapace armée de plus de 5 dents latéro-antérieures.	6 dents latéro-antérieures		*armatus.*
	7 dents latéro-antérieures.	Carapace très-bombée.	*Castelnaui.*
		Carapace peu bombée.	*spinifer.*
Carapace armée de moins de 6 dents latéro-antérieures.	5 dents latéro-antérieures.	Carapace large, front très-échancré.	*emarginatus.*
		Carapace étroite, front peu échancré.	*pictus.*
	4 dents latéro-antérieures.		*pardalinus.*

NOTES sur les COLÉOPTÈRES

RECUEILLIS PAR CHARLES COQUEREL

à Madagascar et sur les côtes d'Afrique,

Par M. Léon FAIRMAIRE.

2e partie (1).

(Séance du 10 Février 1869.)

Carabidæ.

1. Pheropsophus humeralis Chaud. — C'est à tort que j'ai considéré cette espèce comme une variété du *P. madagascariensis*. Cette variété, en effet, a beaucoup d'analogie avec le *P. humeralis*, surtout à ne considérer que la description ; mais ayant pu examiner le type dans la collection de M. de Chaudoir, j'ai dû constater les différences marquées qui séparent les deux insectes. Le *P. humeralis* est plus allongé, sa coloration est d'un brun noirâtre et non d'un noir franc ; le corselet est d'un brun noir, avec deux taches testacées, petites ; la tête, au lieu d'avoir une petite tache noire, angulée, est noire au sommet, avec une bordure testacée le long des yeux et quelquefois une tache noire sur l'épistome ; les impressions de la tête sont plus enfoncées, les 3e et 4e articles des antennes sont bruns, l'extrémité des élytres est tronquée plus carrément, avec l'angle sutural plus droit.

2. P. grandicornis. — Long. 19 mill. — *Fuscus, capite, thorace, antennis, pedibus maculaque humerali flavo-testaceis, capite antice oblonge biim-*

(1) Voir, pour la 1re partie, Annales 1868, p. 753.

presso, antennis elongatis, prothorace nigro anguste marginato, basi angustato, angulis posticis prominulis, elytris costulatis, costis nitidis, apice flavo tinctis, femoribus posticis elongatis.

Allongé, d'un brun noirâtre, avec la tête, le thorax, les antennes, les pattes et une tache humérale aux élytres d'un jaune testacé. Tête finement ridée en travers au sommet, ayant en avant de chaque côté une impression oblongue assez large. Antennes dépassant les deux tiers du corps. Corselet à peine plus étroit à la base; côtés sinués avant les angles postérieurs, qui sont un peu saillants en dehors; bordure étroite, noire, se dilatant anguleusement aux bords antérieur et postérieur. Élytres allongées, atténuées vers la base; épaules effacées, à côtes fines, lisses, teintées de jaune à l'extrémité; bord apical tronqué et sinué. Fémurs postérieurs dépassant de beaucoup les élytres et même l'abdomen. — Zanzibar (CH. COQUEREL).

Ressemble assez au *bipartitus*, mais plus allongé, avec les antennes plus longues, les élytres tronquées et les fémurs postérieurs plus longs.

1. SCARITES (DYSCHERUS) TRICOSTIS. — Long. 20 mill. — *Elongatus, convexus, niger, nitidus, elytris subopacis, antennis apice obscure ferrugineis, capite prothorace paulo angustiore, medio bisulcato, mandibulis carinatis, basi plicatis, elytris basi utrinque obliquis, postice obtusis, utrinque costis tribus angustis, duabus primis post medium obsoletis, intervallis bilineato-punctatis, pedibus 4-posticis obscure piceis.*

Allongé, épais, convexe, d'un noir brillant, surtout en dessous, les derniers articles des antennes d'un roussâtre obscur, les quatre pattes postérieures d'un brun foncé; élytres presque mates, avec des côtes lisses, brillantes. Tête un peu moins large que le corselet, ayant en avant, au milieu, deux sillons profonds, convergeant antérieurement; un profond sillon derrière chaque œil; mandibules un peu moins longues que la tête, ayant en dessus trois fortes carènes. Antennes ne dépassant guère le milieu du corselet, un peu comprimées et grossissant légèrement vers l'extrémité. Corselet ayant à la base deux sillons transversaux, dont l'intervalle forme un pli coupé en deux par le sillon médian, qui est limité en avant par le sillon parallèle au bord antérieur. Élytres coupées obliquement de chaque côté à la base, avec les épaules arrondies; extrémité obtuse; sur chacune quatre carènes très-fines, tranchantes, bien marquées à la base, les deux premières s'effaçant peu après le milieu, la deuxième n'atteignant pas tout à fait la base, la troisième plus prolongée

en arrière, la quatrième tout à fait latérale, se joignant, à la base, avec la troisième et se prolongeant en arrière jusqu'à la suture; entre ces carènes deux stries peu profondes, à points allongés, peu serrées, l'intervalle médian un peu relevé, celui entre la troisième et la quatrième côte plus étroit, n'ayant qu'une ligne de points peu visible, le dernier intervalle le long du bord externe densément et très-finement granulé. Tibias antérieurs ayant en dehors trois fortes dents et deux crénelures au-dessus de la première dent. — Madagascar; communiqué par M. de Chaudoir.

2. S. MORDAX. — Long. 26 mill. — *Elongatus, subparallelus, valde convexus, niger, nitidissimus, antennis piceis, basi nigris, pedibus obscure piceis, tarsis rufescentibus; capite convexo, antice impresso et medio bistriato, prothorace capite vix latiore, lateribus parallelis, postice obliquis, margine postico anguste marginato, sulco medio profundo, stria antica obsoletissima, elytris antice attenuatis, basi sinuatis, humeris obtusis, marginatis et postice obtuse dentatis, striis latis profundis, postice obsolescentibus, intervallis convexis, post medium planatis, stria tertia punctis septem grossis impressis, margine externo late canaliculato.*

Allongé, assez parallèle, épais, très-convexe, d'un noir très-brillant, antennes d'un brun roussâtre, avec les premiers articles noirs, pattes d'un brun très-foncé, tarses un peu rougeâtres. Tête convexe, ayant en avant, au milieu, deux stries assez profondes, et de chaque côté, près du bord antérieur, une impression avec quelques petites rides; mandibules à peine plus courtes que la tête, carénées et striées. Antennes atteignant à peine l'extrémité des mandibules, grossissant légèrement vers l'extremité. Corselet à peine plus large que la tête; côtés parallèles, se resserrant obliquement en arrière; angles antérieurs émoussés, les postérieurs arrondis; base étroitement rebordée; sillon médian profond, n'atteignant pas le bord antérieur; strie transversale antérieure effacée, un peu visible latéralement; côtés finement rebordés, ayant quelques gros points sur la partie oblique. Élytres atténuées en avant, arrondies à l'extrémité, sinuées au milieu à la base, avec les épaules obliques, rebordées, ce rebord formant un angle obtus en arrière; à stries larges et profondes, s'effaçant en arrière; intervalles très-convexes à la base, s'aplanissant dès le milieu; deuxième strie marquée de sept gros points très-espacés, les trois derniers en ligne oblique vers l'angle sutural; le long du bord externe un large sillon finement et densément granulé, surtout à la base; les quatrième et cinquième stries se réunissant à la base et à l'extrémité; le cinquième

intervalle plus convexe que les autres. Tibias antérieurs armés de trois dents très-fortes, avec quelques crénelures au-dessus et de longues soies rousses; tarses ciliés. — Madagascar; communiqué par M. de Chaudoir.

Genre OODIMORPHUS.

Le nom d'*Oodidius* ayant été déjà employé pour un genre de la famille des Carabiques, je suis forcé de changer ce nom en *Oodimorphus*.

1. O. HAPLOSTERNUS. — Long. 13 mill. — Oblongus, niger, nitidus, supra planatus, prothorace quadrato, lateribus leviter arcuato, antice posticeque æqualiter angustato, angulis posticis valde obtusis, puncto sat magno impressis, sulco medio valde obsoleto, basi utrinque sulco profundo, recto, elytris oblongo-ovatis, postice ante medium leviter attenuatis, striis profundis, apice haud sensim profundioribus, lævibus, stria secunda basi oblique ad tertiam directa, intervallis planatis; tibiis tarsis, antennarumque basi obscure piceis. — Madagascar (coll. de Chaudoir).

Plus petit et surtout plus étroit et plus déprimé que l'*O. Chaudoirii*, corselet plus long, un peu moins rétréci en arrière; angles postérieurs moins émoussés; le sixième intervalle des élytres bien moins caréné en arrière.

2. O. BREVICORNIS. — Long. 11 1/2 mill. — Præcedenti simillimus, minor, antennis brevioribus, crassioribus, prothorace paulo breviore, medio evidenter sulcato, sulcis lateralibus posticis minus rectis, basi minus profundis, elytris paulo brevioribus, striis apice valde profundioribus, stria secunda basi extrema ad tertiam versa, prima basi obsoleta.

Ressemble extrêmement à la précédente; en diffère par les antennes plus courtes, plus épaisses, le corselet un peu plus court, à sillon médian visible et à sillons postérieurs un peu arqués, moins profonds à la base, et les élytres à stries très-enfoncées à l'extrémité, la deuxième un peu arquée vers la troisième, mais tout à fait à la base, la première effacée tout à fait à la base également. — Madagascar (coll. de Chaudoir).

1. ANISODACTYLUS ATROVIRIDIS. — Long. 11 mill. — *Oblongus, parum convexus, atro-æneus, sat nitidus, antennis, palpis pedibusque rufo-piceis,*

prothorace transverso, lateribus et ad angulos posticos rotundato, postice utrinque parce punctato, elytris apice sinuatis, sat profunde striatis, striis lævibus.

Oblong, médiocrement convexe, d'un noir un peu bronzé, assez brillant, antennes, palpes et pattes d'un testacé roussâtre. Tête lisse. Corselet transversal, régulièrement arrondi sur les côtés et aux angles supérieurs, ayant au milieu un fin sillon longitudinal, et à la base, de chaque côté, une faible dépression un peu ponctuée. Élytres s'élargissant très-faiblement en arrière, extrémité assez fortement sinuée ; stries bien marquées, lisses; intervalles plans, l'avant-dernière strie, sur les côtés, marquée de gros points à la base et à l'extrémité, les deux derniers intervalles très-finement ponctués. Dessous brillant, lisse ; segments abdominaux ayant au milieu du bord apical deux points enfoncés. — Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

2. A. atrofuscus. — Long. 10 mill. — *Oblongus, parum convexus, fusco-niger, sat nitidus, antennis, palpisque rufo-piceis, pedibus fusco-piceis, prothorace transverso, lateribus rotundato, angulis posticis obtuse rotundatis, postice utrinque parce punctato, elytris apice obsolete sinuatis, sat profunde striatis, striis lævibus.*

Ressemble extrêmement au précédent, un peu plus petit, d'un brun noir brillant sans trace de teinte bronzée, pattes, dessous du corps et bord réfléchi des élytres d'un brun foncé un peu rougeâtre, assez brillant. Corselet moins régulièrement arrondi sur les côtés, plus rétréci en arrière avec les angles postérieurs plus marqués, un peu obtus, et les impressions postérieures encore moins distinctes et à peine ponctuées. Élytres à peine sinuées à l'extrémité ; stries semblables. — Madagascar; île Mayotte (Ch. Coquerel).

1. Tachys madagascariensis.—Long. 2 1/4 mill.—*Oblongo-ovatus, sat convexus, niger, nitidissimus, ore pedibusque testaceis, antennis obscuris, basi testaceis, prothorace transverso, elytris sensim angustiore, lateribus antice valde rotundatis, basi utrinque impresso, elytris ovatis, striis dorsalibus tantum 3, stria suturali integra, stria marginali medio subangulata.*

Oblong-ovalaire, assez convexe, d'un noir très-brillant, palpes et pattes d'un roux testacé, antennes obscures, base testacée. Tête plissée le long des yeux. Corselet transversal, notablement plus étroit que les élytres,

côtés très-arrondis en avant, à peine redressés tout à fait en arrière; angles postérieurs droits; à la base une impression assez large près des angles, qui sont carénés en dessus; le long du postérieur une strie, qui s'en écarte au milieu. Élytres ovalaires, les trois premières stries bien marquées, la suturale seule entière, les autres nulles, sauf la marginale, qui est un peu angulée vers le milieu; en arrière, un petit pli oblique. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Plus étroit que le *drimostomoides* et bien distinct par les élytres à stries nulles sur les côtés.

2. T. DRIMOSTOMOIDES. — Long. 2 1/4 mill. — *Oblongo-ovatus, niger, nitidissimus, ore, antennis pedibusque testaceis, capite ad oculos plicato, prothorace brevi, lato, utrinque postice impresso, angulis rectis, acutis, elytris ovatis, profunde striatis, striis tenuissime punctatis, ad apicem tantum obsoletis, apice ipso obtuse rotundato.*

Ovalaire-oblong, d'un noir très-brillant, faiblement métallique; bouche, antennes et pattes d'un roux testacé. Tête assez large, ayant quelques plis près des yeux. Antennes grossissant très-légèrement et un peu obscures vers l'extrémité. Corselet large et court; côtés nettement rebordés, arrondis en avant, se redressant à la base; angles postérieurs droits, très-pointus; ligne médiane bien marquée; à la base de chaque une impression assez large, un pli sur les angles; bord postérieur relevé, surtout au milieu, par un sillon transversal. Élytres ovalaires, tronquées à la base, à stries profondes, mais finement ponctuées et s'effaçant tout à fait à l'extrémité externe; intervalles convexes, deux points sur le troisième. — Mayotte, dans les Comores (CH. COQUEREL).

NESTRA ATRICEPS. — Long. 2 mill. — *Oblongo-ovalis, parum convexa, rufo-testacea, nitida, capite, ore excepto, elytrorumque vitta arcuata sub apicali nigris, prothorace transverso, postice leviter angustato, et utrinque leviter impresso, elytris dorso leviter striatis.*

Oblong, un peu ovalaire, assez déprimé, d'un roux testacé brillant, avec la tête noire, sauf la bouche et une bande arquée noirâtre placée un peu en avant de l'extrémité des élytres. Tête assez large, prolongée en avant, avec un rostre assez prononcé, formé par l'épistome, le labre et les mandibules; yeux assez grands, ayant à l'angle interne un gros point enfoncé; dernier article des palpes maxillaires conique, très-allongé,

presque deux fois aussi long que le troisième. Antennes assez épaisses, premier article gros, oblong. Corselet transversal, un peu rétréci en arrière, légèrement arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs; de chaque côté, à la base, une petite impression. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondies à l'extrémité, médiocrement convexes, ayant vers la suture quelques stries fines. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Dytiscidæ.

1. Hyphydrus distinctus Aubé, Hydroc., 461. — Ovatus, brevis, crassus, supra convexiusculus, dense inæqualiter punctatus, nigro ferrugineus: capite ferrugineo; prothoracis lateribus paulo rotundatis, anguste ferrugineis; elytris rufo-testaceis, basi, sutura, fasciis duabus longitudinalibus, irregularibus maculisque externis, confuse nigro ornatis, apice rotundatis, stria disci punctata. ♂, ♀, nitiduli. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. H. uniformis. — Long. 3 1/2 mill. — *Brevissime ovatus, valde convexus, brunneo fuscus sat nitidus, antennis, ore, pedibus elytrorumque margine reflexo obscure testaceis, dense tenuiter punctulatus, capite magno, fere lævi, prothorace postice medio obtuse angulato, elytris postice oblique truncatis.*

Très-court, très-convexe, d'un brun foncé un peu brillant, antennes, palpes, pattes et bord réfléchi des élytres d'un testacé obscur; couvert d'une ponctuation très-fine, serrée, peu enfoncée. Tête large, presque lisse, un peu rougeâtre au bord antérieur. Corselet très-court; bord postérieur formant au milieu un angle obtus saillant en arrière. Élytres s'adaptant tout à fait à la base du corselet, courtes, s'atténuant peu à peu en arrière, presque à partir de la base; extrémité tronquée un peu obliquement. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cet insecte diffère des autres *Hyphydrus* par la forme plus courte, plus convexe; par le métasternum, dont l'extrémité antérieure est plus large, sinuée, et par le mésosternum plus large, plus distinct; les tarses sont aussi plus grêles.

HETERHYDRUS. N. G.

Tarsi antici 4-articulati. Scutellum obtectum. Prosternum postice dilatatum, mesosternum obtegente. Tarsi postici ungulo valido, unico, terminati. Corpus crassum, ovatum.

Ce genre, dont l'aspect rappelle, en plus court, celui d'un *Agabus*, se rapproche des *Hyphydrus* par le nombre apparent des articles dans les tarses antérieurs; il offre en outre cette particularité que le prosternum recouvre complétement le mésosternum et que les tarses postérieurs sont terminés par un seul crochet, robuste, comprimé.

H. AGABOIDES. — Long. 6 mill. — *Ovalis, sat convexus, infra convexior, ater, vix nitidus, tenuissime punctulatus, prothorace postice transversim leviter impresso.*

Ovalaire, atténué en arrière, modérément convexe en dessus, beaucoup plus en dessous, entièrement noir, à peine brillant, antennes et tarses d'un brun rougeâtre. Tête finement rebordée au bord antérieur, à ponctuation indistincte. Corselet court, rétréci en avant, presque droit sur les côtés; bord postérieur légèrement bisinué de chaque côté, finement ponctué, ayant en arrière une faible impression transversale. Élytres ovalaires, tronquées à la base, où elles ne sont pas plus larges que le corselet, s'élargissant ensuite, puis se rétrécissant en arrière dès le milieu; ponctuation plus forte que celle du corselet, serrée. — Madagascar.

Cet insecte singulier ressemble beaucoup plus à un *Agabus* qu'à tout autre genre de Dytiscide.

1. HYDROPORUS COQUERELII. — Long. 3 mill. — *Breviter ovatus, crassus, convexus, valde punctatus, nitidulus, rufo-testaceus, capite marginato valde impresso, prothorace medio infuscato, elytris fascia lata suturali et fasciis latis transversis, sinuatis, fuscis punctisque fuscis ad humeros, aut fusco-nigris, fascia antica sinuata maculaque subapicali testaceis.*

En ovale très-court, convexe, d'un roux testacé brillant. Tête ayant une large impression assez profonde, rebordée en avant. Corselet densément et finement ponctué, un peu plus fortement à la base; disque plus ou moins

noirâtre. Élytres courtes, arrondies en arrière, très-ponctuées ; tantôt ayant une large bande suturale d'un brun mat avec deux fascies transversales de même couleur, dentées, et quelques taches vers les épaules, tantôt d'un brun noir, avec une tache antérieure dentée et une tache subapicale d'un roux testacé. — Madagascar.

Forme et coloration de l'*inæqualis*, mais plus grand, plus large, et remarquable par l'impression qui occupe tout le milieu de la tête.

2. H. COSTIPENNIS. — Long. 2 mill. — *Brevissime ovatus, crassus, supra planatus, rufo-testaceus, sat nitidus, prothoracis basi anguste, vitta suturali, macula scutellari, vitta transversa media dentata vittaque transversa postica, cum præcedente lateribus conjuncta, nigris, prothorace parce punctato, antice angustato, utrinque oblique plicato, elytris grosse dense punctatis, apice declivibus, extus tricostatis, sutura late elevata.*

En ovale extrêmement court, épais, déprimé en dessus avec les élytres déclives en arrière, d'un roux testacé brillant, bord postérieur du corselet étroitement noir, élytres ayant une large tache scutellaire noire, ainsi qu'une bande suturale, une bande transversale, au milieu, fortement angulée sur les côtés en avant, puis rejoignant le bord externe un peu en arrière, et une autre bande transversale avant l'extrémité, n'atteignant pas le bord, se rejoignant sur les côtes à la précédente et envoyant une petite branche en arrière. Tête ayant une légère fossette en avant de chaque œil. Corselet extrêmement court, rétréci en avant, à ponctuation peu serrée ; de chaque côté un pli très-oblique. Élytres fortement et densément ponctuées, ayant en dehors trois côtes saillantes, la première relevée au milieu, puis légèrement sinuée, plus forte que les autres ; entre celle-ci et la suture une ligne élevée à peine distincte, effacée en avant ; suture largement convexe. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Ressemble beaucoup au *bicarinatus* de nos pays, mais plus grand, plus court, surtout bien plus fortement ponctué sur les élytres ; la disposition des taches des élytres est presque identique ; en outre la tête n'est pas noire et n'a pas une impression transversale au bord antérieur.

1. HYDROCANTHUS FUNEBRIS. — Long. 7 mill. — *Oblongo-ovalis, valde convexus, postice attenuatus, omnino niger, nitidus, labro, prothoracis lateribus, antennis oreque obscure testaceis, pedibus piceis, elytris utrinque tripunctato-lineatis.*

Ovalaire-oblong, très-atténué en arrière, très-convexe, d'un noir très-brillant, labre, bords latéraux antérieurs du corselet, bouche et antennes d'un testacé obscur, pattes d'un brun de poix. Corselet ayant en avant et sur les côtés un sillon peu profond. Élytres aussi larges à la base que le corselet, se rétrécissant peu à peu dès la base vers l'extrémité, qui est acuminée; sur chacune, trois lignes de points, régulières, très-écartées; à la base même une rangée transversale de points. Milieu de la poitrine finement et densément ponctué. — Madagascar.

2. H. ASPERATUS. — Long. 4 mill. — *Oblongo-ovatus, convexus, postice vix attenuatus, niger, nitidus, prothoracis lateribus, capite pedibusque fulvo-piceis, lævibus, elytris fere a basi sat laxe, postice fortius asperatis et transversim rugosulis.*

Oblong-ovalaire, assez convexe, faiblement atténué en arrière, d'un noir brillant, côtes du corselet, tête et pattes d'un brun roussâtre obscur. Tête et corselet lisses, ce dernier ayant en avant une fine ligne enfoncée, parallèle au bord antérieur; bord postérieur formant un angle largement obtus au milieu. Élytres couvertes peu après la base de fines aspérités râpeuses, devenant plus fortes et plus serrées en arrière, avec des rides transversales. — Madagascar (CH. COQUEREL).

La sculpture singulière des élytres ne permet de confondre cette espèce avec aucune de ses congénères.

3. H. GUTTULA Aubé, Hydroc., 410. — Oblongo-ovalis, postice attenuatus, convexus, nitidus, niger, ore, angulo prothoracis antico maculaque minima rotundata in elytris paulo ultra medium rufo ferrugineis; elytris punctis minimis sparsis leviter impressis. — Madagascar. (CH. COQUEREL).

LACCOPHILUS RIVULOSUS Klug, Ins. Madag., 48.—Aubé, Hydroc., 425.—Long. 5 mill. — Ovalis, apice vix oblique rotundatus, depressiusculus, testaceus; capite in vertice nigro; prothorace antice et postice nigro maculato, in medio breviter acute producto; elytris nigris, maculis irregularibus ad marginem lineolisque plurimis in disco testaceo ornatis. — Madagascar.

COPELATUS 20-STRIATUS. — Long. 5 mill. — *Oblongus, depressus, supra niger, prothoracis elytrorumque margine vage testaceis, subtus fuscus,*

antennis, palpis pedibusque obscure testaceis, elytris utrinque decem striatis, striaque marginali antice abbreviata.

Oblong, déprimé, noir en dessous, avec les côtes du corselet et des élytres roussâtres, mais peu tranchées; antennes, palpes et pattes d'un testacé obscur. Corselet court, ayant en avant un sillon transversal, très-peu profond, parallèle au bord antérieur et n'atteignant pas les bords latéraux. Élytres ayant chacune dix stries bien marquées, la première interrompue en avant, les deuxième, quatrième, sixième n'atteignant pas tout à fait ni la base, ni l'extrémité; en outre une strie latérale ne dépassant pas le milieu. Dessous d'un brun foncé. — Ile Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

1. Cybister senegalensis Aubé, Hydroc., 72. — Long. 19 à 20 mill. — Oblongo ovalis, minor, postice dilatatus, ad apicem paulo oblique rotundatus, convexiusculus, nitidus, supra viridi-olivaceus, infra nigro piceus; labro, epistomo, prothoracis lateribus vittaque longitudinali, apice vix hamato dilatata, in elytrorum margine luteis; pedibus anticis testaceis immaculatis, posticis nigro piceis. ♂, ♀, prothorace et elytris lævibus. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. C. ovas Lat. — Aubé, Hydroc., 85. — Long. 32 à 35 mill. — Ovalis, postice dilatatus, ad apicem anguste rotundatus, convexus, nitidus, supra viridi-olivaceus, infra nigro piceus; labro luteo; prothoracis lateribus confuse ferrugineis; elytris ad apicem macula ferruginea vix conspicue notatis; pedibus ferrugineis, posticis obscurioribus. ♂, elytris lævibus; ♀, striis minimis irregularibus impressis; prothorace reticulato-strigoso.

3. C. madagascariensis Aubé, Hydroc., 94. — Long. 28 à 29 mill. — Elongato ovalis, vix postice dilatatus, ad apicem rotundatus, convexiusculus, nitidus, supra et infra nigro piceus; labro luteo, prothoracis lateribus confuse ferrugineis; elytris ad apicem macula irregulari rufo-ferruginea vix conspicue notatis; pedibus nigro-piceis, anticis rufo-variis. ♂, elytris lævibus; ♀, striis minimis irregularibus sparsis leviter impressis; prothorace ad latera leviter reticulato-strigoso.

Genre HYDATICUS.

1. H. SOBRINUS Aubé, Hydroc., 156. — Long. 12 mill. — Ovalis, vix ellipticus, depressiusculus; prothorace testaceo, in medio transversim nigro maculato; elytris testaceis, maculis minimis rotundatis plus minusve confluentibus, fascia transversa paulo ultra medium alteraque vix conspicua ad apicem nigris ornatis; corpore subtus testaceo rufo. ♂, prothorace lævi; ♀, irregulariter utrinque impresso. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. H. CONGESTUS Klug, Ins. Madag., 138. — Long. 10 mill. — Ovatus, sat convexus, testaceus, capite vitta basali et macula media arcuata nigris, prothorace antice posticeque fusco marginato, elytris punctis et vermiculis nigris, ante medium in maculam transversam et postice in maculam obliquam, ad suturam dilatatam confluentibus, postice plus minusve maculosis, margine externo testaceo; segmentis abdominalibus basi infuscatis et utrinque fusco maculatis; prothorace lævi, brevi, basi fere recto; elytris ovatis, postice haud dilatatis, utrinque lineis 3 punctatis, punctis valde distantibus. — Madagascar (CH. COQUEREL).

3. H. DORSIGER Aubé, Hydroc., 193. — Long. 13 1/2 mill. — Oblongo-ovalis, convexiusculus, prothorace testaceo, postice in medio nigro; elytris testaceis, punctis minimis rotundatis sparsis ad latera maculaque magna elongato ovali communi in sutura, nigro notatis; corpore subtus ferrugineo. ♂, prothorace lævi; ♀, irregulariter impresso. — Madagascar (CH. COQUEREL).

4. H. RUFULUS Aubé, Hydroc., 199. — Long. 10 1/2 mill. — Oblongo-ovalis, convexiusculus, prothorace testaceo, immaculato, elytris testaceis, cum punctis minimis rotundatis nigris, plus minusve confluentibus fasciisque duabus transversis umbrosis vix conspicuis una paulo ultra medium, altera ante apicem; corpore subtus ferrugineo. ♂, prothorace lævi; ♀, irregulariter utrinque vix impresso. — Madagascar.

5. H. PETITII Aubé, Hydroc., 204. — Long. 16 à 17 1/2 mill. — Oblongo-ovalis, convexus; prothorace nigro, ad latera late luteo; elytris

nigris, cum vitta longitudinali versus latera, paulo obliqua, ad apicem obtuse abbreviata, lutea, postice aut puncto nigro notata, aut interrupta; corpore subtus nigro-piceo. ♂, prothorace lævi; ♀, irregulariter utrinque vix impresso, nonnunquam lævi.

6. H. EXCLAMATIONIS Aubé, Hydroc., 206. — Long. 13 à 15 mill. — Ovalis, convexus, postice depressiusculus; prothorace nigro, ad latera late luteo; elytris nigris, cum vitta versus latera longitudinali, paulo obliqua, lutea, acute abbreviata, aut integra, aut ad apicem interrupta; corpore subtus nigro ferrugineo. ♂, prothorace lævi; ♀, irregulariter utrinque vix impresso, nonnunquam lævi. — Madagascar (CH. COQUEREL).

7. H. BIVITTATUS Lap. — Aubé, Hydroc., 207. — Long. 13 1/4 mill. — Oblongo-ovalis, convexiusculus; prothorace luteo testaceo, postice in medio rotundatim nigro; elytris nigris cum margine laterali vittaque longitudinali interna, luteo-testaceis; corpore subtus brunneo-ferrugineo. ♂, prothorace lævi; ♀, irregulariter utrinque vix impresso. — Madagascar (CH. COQUEREL).

8. H. MADAGASCARIENSIS Aubé, Hydroc., 210. — Long. 14 1/2 mill. — Ovalis, convexus, postice depressiusculus; prothorace nigro, ad latera luteo; elytris nigris, cum vitta versus latera longitudinali, paulo obliqua, punctis duobus ad basin transversim dispositis, alteroque ad apicem, luteo-testaceis; corpore subtus nigro piceo. ♂, prothorace lævi.

COLYMBETES LATUS. — Long. 13 mill. — *Ovato-oblongus, sat convexus, rufo-testaceus, nitidus, capite basi et ad oculos nigro maculato, prothorace vitta media nigricante, elytris nigro-vermiculatis et punctatis, punctis ad latera rarioribus et lineis angustis rufo-testaceo efficientibus, margine ipso rufo-testacea, subtus fuscus, nitidus, abdomine pedibusque picescentibus, tarsorum posticorum unguibus valde inæqualibus, rectis.*

Cet insecte a tout à fait la forme de quelques *Hydaticus*, notamment le *dorsiger*, et la description du *capicola* lui conviendrait parfaitement; mais la forme du prosternum le range parmi les *Colymbetes*. — Madagascar (CH. COQUEREL).

1. GYRINUS MADAGASCARIENSIS Aubé, Hydroc., 675. — Long. 6 mill. — Oblongo-ovalis, convexus, cærulescenti-niger, nitidissimus, æneolimbatus;

elytris striatopunctatis, striis internis vix subtilioribus, interstitiis planis, lævibus; subtus nigro piceus; prothoracis et elytrorum margine inflexo, pectore abdomineque brunneo ferrugineis; pedibus testaceis.

2. G. STRIATUS Fab. — *G. strigosus* Aubé, Hydroc., 719. — *G. festivus* Klug., Ins. Madag., 46. — Oblongo-ovalis, depressiusculus, brunneo-æneus, subtus nigro æneus; elytris sulcato punctatis, sulcis glauco viridibus, internis minus impressis, interstitiis æneopunctatis, elevatis; prothoracis et elytrorum lateribus cum margine inflexo pedibusque luteo testaceis. — Répandu depuis l'Europe méridionale jusqu'à Madagascar et la Nouvelle-Hollande.

Genre ORECTOCHILUS.

1. O. ORNATICOLLIS Aubé, Hydroc., 728. — Long. 8 1/2 à 9 mill. — Oblongo-ovalis, convexus, viridi-piceus, nitidulus, luteo marginatus, vittis transversis duobus prothoracis rufo-ferrugineo ornatus, dense reticulato punctulatus, ochro-sericeus; capite, thorace medio elytrisque plaga lata quadrata ad basin, lævibus; subtus luteo-testaceus; elytris apice paulo oblique truncatis, angulis externis fere rectis, obtusiusculis. ♂, plaga dorsali quadrata; ♀, plaga oblonga, postice acute attenuata. — Madagascar.

2. O. MADAGASCARIENSIS Aubé, Hydroc., 730. — Long. 10 à 11 mill. — Oblongo-ovalis, convexus, viridi-piceus, nitidus, luteo-marginatus, dense reticulato-punctulatus, ochrosericeus; capite, prothorace medio, elytris plaga dorsali costaque elevata in disco, lævibus; thoracis elytrorumque margine inflexo luteis; subtus nigro-piceus, pectore, abdominis segmentis penultimis et pedibus rufo-testaceis; elytris apice vix oblique truncatis, angulis externis acutis, fere spinosis. ♂, plaga dorsali majore, sparsim punctulata; ♀, minore plaga, omnino lævi. — Madagascar.

3. O. COSTATUS Aubé, Hydroc., 732. — Long. 10 mill. — Oblongo-ovalis, convexus, viridi piceus, luteo-marginatus, dense reticulato punctulatus, ochrosericeus; capite, prothorace medio elytrisque duabus costis elevatis in disco, lævibus; subtus pallide testaceus; elytris apice vix oblique truncatis, angulis externis spinulosis. — Madagascar.

4. O. CYANICOLLIS Aubé, Hydroc., 736. — Long. 10 1/2 à 12 mill. — Oblongo-ovalis, convexiusculus, glauco-cæruleus, luteo-marginatus, dense reticulato-punctulatus, ochrosericeus; capite prothorace medio, elytris plaga minima ad basin costaque carinata in disco, lævibus; prothoracis elytrorumque margine inflexo luteo; subtus nigro-piceus, pectore, abdominis segmentis penultimis et pedibus rufo-testaceis; elytris apice paulo oblique truncatis, angulis externis rectis. — Madagascar.

1. DINEUTES PROXIMUS Aubé, Hydroc., 764. — Long. 17 à 19 mill. — Oblongo-ovalis, depressus, antice valde angustior, supra nigro-olivaceus, vix cæruleo-cupreo varians, subtile punctulatus, nitidulus; elytris postice rotundatis, pone apicem vix undulato-emarginatis, subtus nigro-ferrugineus. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. D. SUBSPINOSUS Klug. — Aubé, Hydroc., 786. — Long. 8 1/2 mill. — Oblongo-ovalis, convexiusculus, supra nigro-piceus, vix ænescens, nitidus; elytris subtile striatis, postice rotundatis, serratis, pone apicem emarginatis, extus acute spinosis, vitta marginali viridi-cuprea, subtus nigro-piceus. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Hydrophilidæ.

HYDROPHILUS RUFICORNIS Klug, Ins. Madag., 159. — Long. 32 mill. — Ovatus, nigro-olivaceus, æneo-micans, capite antice sparsim punctato, linea frontali longitudinali abbreviata media et arcuata transversa subtilissime impressis, antennis rufo-testaceis, articulo quinto basi nigro, palpis testaceis, prothorace lateribus sparsim punctato, elytris postice sensim attenuatis, apice obtusis, lateribus punctatis, dorso punctato-striatis, interstitiis ad strias utrinque subtilissime punctulatis, spina sternali abdominis dimidii longitudine. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Ressemble à l'*H. ater,* mais plus petit; l'épine sternale est plus courte.

1. HYDROUS FULVO-FEMORATUS. — Long. 16 mill. — *Ovato-oblongus, ellipticus, convexus, niger, nitidus, palpis, antennis femóribusque rufescentibus, capite ad oculos striato, antice utrinque punctato-strigato, pro-*

thorace lateribus laxe punctato, antice strigis 2 *brevibus punctatis, elytris punctato-lineatis, lineis lateribus geminatis, margine ipso punctulato.*

Oblongo-ovalaire, presque elliptique, convexe, d'un noir brillant, à dessous densément et finement pubescent, côtes de l'abdomen et de la poitrine d'un rougeâtre obscur, palpes, antennes et fémurs rougeâtres. Tête ayant une petite strie le long des yeux et en avant deux lignes courtes fortement ponctuées; corselet rétréci en avant, largement sinué au bord postérieur, avec les angles pointus, se prolongeant sur les élytres; côtés parsemés de points; en avant deux courtes stries ponctuées. Élytres à lignes ponctuées, simples et bien marquées vers la suture, les autres amincies et moins distinctes, le bord lui-même finement et densément ponctué. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Ressemble beaucoup au *caraboïdes;* mais les élytres sont moins ovalaires, à peine rétrécies à la base, et le corselet est moins arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs plus prolongés.

Il y a un *H. rufo-femoratus* Hope, de Guinée; mais il ne m'est pas possible de dire si c'est une espèce distincte.

2. H. UNIFORMIS. — Long. 19 mill. — *Oblongo-ovatus, mediocriter convexus, apice rotundatus, niger, nitidus, subtus pubescens, capite ad oculos profunde striato, antice utrinque impresso-punctato, puncto medio magno, prothorace lateribus punctato, medio utrinque impresso et antice strigis* 2 *brevibus punctatis, elytris punctato-lineatis, lineis extus geminatis, interstitiis obsolete striatulis.*

Oblong-ovalaire, médiocrement convexe, arrondi à l'extrémité, d'un noir brillant en dessus; dessous couvert d'une ponctuation extrêmement fine et serrée et d'une fine pubescence qui le rend presque mat; antennes et palpes roussâtres. Tête assez convexe, ayant une forte strie ponctuée le long de chaque œil; en avant, de chaque côté, une impression anguleusement arquée, fortement ponctuée; entre les deux, un énorme point enfoncé. Corselet rétréci en avant; côtés légèrement arqués; bord postérieur presque droit, faiblement sinué avant les angles postérieurs, qui se prolongent un peu en arrière et embrassent la base des élytres; sur le disque, de chaque côté, une impression composée de trois très-gros points; en avant, deux très-petites stries un peu obliques, finement ponctuées. Écusson en triangle équilatéral. Élytres à lignes ponctuées, formant

presque les stries, la première simple, les autres doubles ; intervalles ayant deux stries fines. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Plus grand et moins convexe que le *caraboides ;* les élytres sont beaucoup plus arrondies à l'extrémité, et la carène du prosternum n'est pas épineuse en arrière.

1. Sternolophus unicolor Cast., Hist. nat. Col., II, 54. — Long. 8 mill. — D'un noir bronzé luisant, palpes bruns ; élytres avec des lignes longitudinales de points enfoncés ; pattes noires, tarses un peu bruns. — Madagascar.

2. S. comoriensis. — Long. 11 à 12 mill. — *Oblongus, sat convexus, antice vix attenuatus, nigro-subæneus, sat nitidus, infra fuscus sat nitidus, pubescens, palpis antennisque rufo-piceis, pedibus obscure piceis, capite lævi, ad oculos impresso-punctato, prothorace utrinque oblique punctato-sulcato, elytris punctato-lineatis, lineis latera versus obsoletis.*

Oblong, assez convexe, presque également arrondi en avant et en arrière, mais légèrement atténué en avant, d'un noir à peine bronzé, brillant, dessous d'un brun un peu brillant, finement et assez densément pubescent, pattes d'un brun de poix ou noirâtres, antennes et palpes d'un roussâtre obscur. Tête convexe, lisse, une petite impression ponctuée près des yeux. Corselet rétréci en avant, largement sinué au bord postérieur, avec les angles empiétant un peu sur les élytres ; de chaque côté deux lignes finement ponctuées, l'une oblique, presque transversale, avant le milieu, l'autre en avant, anguleusement arquée. Écusson en triangle allongé. Élytres à lignes ponctuées, les deux premières assez bien marquées, les latérales effacées. Lame prosternale non épineuse en arrière. — Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

Cette espèce appartient bien aux *Sternolophus* par la forme du menton ; mais le dernier article des palpes maxillaires, au lieu d'être plus long que le troisième, est à peine plus court. Cela prouve une fois de plus le peu de solidité de ce genre que M. Lacordaire n'a maintenu qu'à regret comme distinct des *Hydrous.*

1. Berosus bidenticulatus Muls., Op. ent., 1859, 59 (10e cah.). — Long. 6 1/2 mill. — Oblongus, convexus, fulvo-testaceus, epistomate, frontis parte anteriori, prothoracis lateribus et linea longitudinali media pallidioribus ; capite antice magis tenuiter punctato, prothorace tenuiter

punctato, scutello lineis 2 punctatis obliquis, elytris antice striato-punctatis, postice punctato-striatis, interstitiis subplanis, punctulatis, apice emarginatis et bidentatis, dente exteriore suturali breviore; brunneo-fulvis, vage brunneo-maculosis, subtus fuscus, mesosterno linea elevata subæquali, femoribus posticis ultra medium fusco-pubescentibus. — Madagascar.

Diffère du suivant par la taille plus grande et par l'extrémité des élytres échancrées, avec une épine externe courte; dans l'*acutispina* cette épine est au contraire bien plus longue que la pointe suturale.

2. B. ACUTISPINA. — Long. 5 mill. — *Oblongo-ovatus, convexus, sordide flavo-luteus, subtus fuscus, capite prothoraceque punctatis, hoc lateribus parallelo, elytris mediocriter punctato-striatis, interstitiis planis, dense punctulatis, dorso postice vage fusco-nebulosis, apice oblique truncatis, extus acute spinosis, femoribus posticis ultra medium infuscatis.*

Oblong-ovalaire, très-convexe, d'un roussâtre pâle, brun foncé en dessous, extrémité de l'abdomen roussâtre, fémurs postérieurs noirâtres jusqu'au delà du milieu. Tête et corselet densément et assez finement ponctués, une ligne transversale bien marquée entre les yeux. Corselet court, notablement plus étroit que les élytres, à côtés parallèles, arrondis tout à fait en avant; angles postérieurs arrondis. Écusson en triangle aigu, déprimé et ponctué au milieu. Élytres oblongues-ovalaires, légèrement dilatées au milieu, à stries ponctuées peu profondes; intervalles plans, finement et densément ponctués; en arrière deux bandes noirâtres, arquées, très-vagues; extrémité un peu tronquée obliquement; angle sutural pointu, en dehors une épine longue et aiguë. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Ressemble beaucoup à la description du *B. bispinosus*, de Natal; mais le corselet n'est nullement rétréci en arrière, le bord postérieur est arrondi et non tronqué, avec les angles arrondis et non obtus; le disque n'est nullement rembruni; les élytres sont plus longues, plus ponctuées, leur extrémité n'est pas tronquée, elle est coupée obliquement; enfin elles sont à peine maculées en arrière.

3. B. PROLONGATUS. — Long. 6 mill. — *Elongatus, valde convexus, compressus, sordide flavo-luteus, prothorace medio obsolete infuscato, subtus fuscus, femoribus posticis basi fuscis, capite prothoraceque tenuiter*

punctatis, elytris sat profunde punctato-striatis, interstitiis planis, medio subseriatim punctatis, apice inermibus, emarginato-truncatis.

Allongé, très-convexe, comprimé, d'un roussâtre sale, brillant, dessous noirâtre ainsi que la moitié des fémurs postérieurs. Tête et corselet finement et peu densément ponctués; yeux très-gros. Corselet légèrement rétréci en avant, à peine enfoncé sur le disque; angles postérieurs obtusément arrondis. Écusson en triangle aigu, impressionné et ponctué au milieu. Élytres longues, à peine plus larges à la base que le corselet, s'élargissant peu à peu jusqu'au milieu et se rétrécissant régulièrement en arrière; extrémité un peu échancrée; stries assez profondes, ponctuées; intervalles plans, ayant au milieu une ligne plus ou moins régulière de points serrés, ces lignes alternativement plus fortement ponctuées. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Genre CYCLONOTUM.

1. C. abdominale Fab. et 2. C. orbiculare Fab., tous deux cosmopolites.

3. C. cassidæformis Brullé, Hist. Ins., I, 295, pl. 13, fig. 2 (*Trichopoda*). — Long. 4 1/2 mill. — Il est globuleux comme le *Cyclonotum orbiculare,* noir ou d'un brun très-foncé, qui paraît ferrugineux sur les pattes, le devant de la tête et les côtés du corselet. La base des antennes est rousse, ainsi que les palpes. La tête et le corselet sont parsemés de points fort petits. Les élytres sont couvertes de semblables points, mais plus nombreux et moins gros; elles présentent des stries formées de points enfoncés, qui sont plus gros et plus écartés sur les côtés dans les stries latérales, dont l'origine n'atteint pas la base des élytres. — Madagascar.

4. C. depressum Klug, Ins. Madag., 160 (*Sphæridium*). — Long 5 1/2 mill. — *C. abdominali* simillimum, statura longiore, corpore magis depresso, subtus medio fusco, nec unicolore ferrugineo distinguendum. Caput punctulatum, nigrum, subtus ferrugineum. Antennæ ferrugineæ, clava fusca. Thorax transversus, antice late emarginatus, postice obsolete bisinuatus, dorso punctulatus, supra niger, subtus obscure ferrugineus. Pectus punc-

tulatum, fusco-ferrugineum, sterno plano, nitido fusco. Abdomen rufo-testaceum. Elytra punctulata, punctato-striata, nigra. Pedes ferruginei !

5. C. diaperinum Klug, Ins. Madag., 160 (*Sphæridium*).—Long. 9 mill. —Statura *C. abdominalis*, at majus. Ovatum, punctulatum, nigrum, antennarum articulis tribus prioribus palpisque ferrugineis. Thorax transversus, margine antico late emarginato, postico obsolete bisinuato, lateribus rotundatis. Pectus abdomenque obsolete pubescentia, fusca. Elytra profunde punctato-striata, striis intermediis basin haud attingentibus. Pedes nigro-picei, tarsis rufo-piceis, posterioribus basi utrinque aureo-ciliatis. — Madagascar.

6. C. punctulatum Klug, Ins. Madag., 161. — Long. 5 1/2 mill. — Corpus convexum, vix elongatum, subtus fusco-ferrugineum, supra fusco-nigrum, distincte et confertim punctulatum, labro palpisque rufo-testaceis. Antennæ ferrugineæ, clava obscuriore. Thorax antice emarginatus, angulis rotundatis, prominulis. Elytra marginata, linea longitudinali ad suturam obsolete impressa. Tarsi ferruginei.

Sphæridium chrysomelinum Klug, Ins. Madag., 160. — Long. 5 1/2 mill. — *S. scarabæoidi* affine. Punctulatum, nigrum, antennarum articulo primo (reliqui desunt) palpisque testaceis. Thorax margine laterali antice testaceo. Pedes abdomenque obsolete pubescentia, fusca. Elytra macula magna rotundata media ferruginea fasciaque postica medio late interrupta testacea. Pedes ferruginei, femoribus basi maculaque media nigris. — Madagascar.

Cercyon grandis Casteln., Hist. Ins., II, 62. — Long. 4 1/2 mill. — Globuleux, très-finement ponctué, tantôt d'un brun noir, tantôt rouge; élytres striées; dessous du corps obscur; parties de la bouche, antennes et palpes rougeâtres. Ressemble pour le faciès au *C.* (*Trichopoda*) *cassidæformis*. — Madagascar.

Nitidulidæ.

Mystrops dispar Er., Germ., Zeitschr., IV, 235. — Murray, Mon. Nitid., 413. — Long. 2 3/4 mill. — Breviter oblongus, levissime punc-

tatus et breviter pubescens, testaceus, prothoracis disco, elytrorum margine scutellari, lateribus et apice pallide piceis; antennis maribus corpore duplo longioribus, articulo secundo brevi; prothorace sat convexo, transverso, antice angustiore, scutello piceo, elytris subquadratis, lateribus marginatis, apice rotundato. — Madagascar.

Genre CARPOPHILUS.

1. C. HUMERALIS Er., Germ., Zeitschr., IV, 255. — Murray, Mon. Nitid., 343. — Long. 3 à 4 mill. — Parum latus, subquadratus, parum convexus, piceo-niger, punctatus, vix pubescens, nitidus; ore, antennis pedibusque rufo-testaceis; capite prothoraceque mediocriter punctatis, hoc utrinque postice leviter impresso; elytris sæpius ad humeros macula, interdum obsoleta, ferruginea. — Madagascar, Cafrerie, Indes orientales, île Maurice, île Bourbon, etc.

2. C. DISCOLOR Murray, Mon. Nitid., 345. — Long. 4 mill. — Oblongo-ovatus, sat latus, parum convexus, nitidus, glaber, punctatus, ferrugineo-piceus, prothoracis lateribus dilutioribus. — Madagascar.

3. C. MORIO Murray, Mon. Nitid., 357. — Long. 5 1/2 mill. — Latus, depressus, niger, subopacus, crebre punctatus, breviter nigro-pubescens; prothorace convexo, disco, postice depresso, linea brevi longitudinali lævi ante scutellum, angulis anticis rotundatis ; elytris planis, lateribus rotundatis. — Madagascar.

4. C. BIGUTTATUS Murray, Mon. Nitid., 364. — Long. 3 mill. — Affinis *C. bisignato,* niger, minus convexus, præsertim prothorace, elytris lateribus magis parallelis, macula rufa magis antrorsum posita et paulo transversa ; pedibus rufo-ferrugineis. — Madagascar.

5. C. ANGUSTATUS Murray, Mon. Nitid., 376. — Long. 3 mill. — Parallelus, angustatus, sat convexus, niger, opacus, pubescens, rugose punctatus; prothorace subquadrato, angulis rotundatis; elytris callo humerali obsolete ferrugineo ; antennis pedibusque ferrugineo-piceis.

Var. Totus fuscus griseo-pubescens. — Madagascar.

6. C. OCHROPTERUS Murray, Mon. Nitid., 377. — Long. 3 mill. — Elongatus, subconvexus, crebre punctatus, ferrugineo-fuscus, subtus ferrugineus, prothorace supra nigro vel fusco, lateribus et elytris dilutioribus; prothorace quadrato, fere latiore antice quam postice. — Madagascar.

7. C. NOTATUS Murray, Mon. Nitid., 380. — Long. vix 3 mill. — *C. dimidiato* similis, elytrorum medio macula obsoleta rufa. — Madagascar.

8. C. TRUNCATUS Murray, Mon. Nitid., 381. — Long. 3 mill. — *C. dimidiato* affinis, parum latior; niger, punctatus, cinereo-pubescens; prothorace fortiter punctato, elytris prothorace vix longioribus humeris interdum pallidis, pedibus piceis. — Madagascar.

9. C. APICIPENNIS. — Long. 1 2/3 mill. — *Subquadratus depressus, nigro-fuscus, sat nitidus, tenuissime dense punctulatus, prothorace utrinque basi impresso, elytris pedibusque pallide testaceis, illis apice late fuscis.*

Court, presque parallèle, déprimé, d'un brun noir assez brillant, pattes et élytres d'un testacé clair, ces dernières ayant une large bordure apicale d'un brun noirâtre, qui remonte un peu sur les côtés; couvert d'une ponctuation excessivement fine et serrée. Corselet en carré transversal, faiblement atténué tout à fait en avant; côtés très-légèrement arqués; de chaque côté, à la base, une impression bien marquée, un peu transversale. Élytres courtes, de moitié à peine plus longues que le corselet, faiblement rétrécies en arrière, tronquées. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Genre CYLLÆUS Lap.

1. C. CASTANEUS Lap., Étude Ent., 133. — Murray, Monog. Nitidul., 312, pl. 35, fig. 2. — Long. 11 mill. — Læte dilute castaneus, leviter punctatus, prothorace subquadrato, elytris longis, sat fortiter striato-punctatis, postice lævioribus, interstitiis leviter punctatis. — Madagascar.

2. C. MEGACEPHALUS Lap., loc. cit., 134. — Murray, loc. cit., 313. — Long. 11 mill. — Læte dilute castaneus, elytris apice tenuiter nigris vel

fuscis, capite lato, prothorace antice latiore, maribus capite et prothorace latioribus. — Madagascar.

3. C. OBSCURUS Lap., loc. cit., 134. — Murray, loc. cit., 313, pl. 35, fig. 3. — Long. 7 mill. — Nigro-piceus, subpubescens, leviter et parsim punctatus, prothorace antice parum latiore; elytris prothorace longioribus, striato-punctatis, abdomine pubescente, segmentis postice rufo-translucentibus; subtus piceus, palpis antennarum basi pedibusque piceis vel testaceo-piceis. — Madagascar.

4. C. SCAPULARIS. — Long. 5 1/2 mill. — *Elongatus parallelus, nigro-fuscus, parum nitidus, antennis pedibus, plaga magna humerali et segmentorum abdominalium apice rufo-testaceis, dense punctatus, capite prothoraceque medio longitudinaliter impresso, elytris prothorace vix medio longioribus, tenuiter striatulis.*

Allongé, presque parallèle, déprimé, d'un brun noir médiocrement brillant, densément ponctué, antennes, pattes, une grande tache humérale allongée et bord postérieur des segments abdominaux d'un roux testacé. Tête aussi large que le corselet, largement impressionnée au milieu. Corselet faiblement convexe, à peine sensiblement rétréci en arrière, presque rugueusement ponctué, impressionné au milieu, finement rebordé sur les côtés. Élytres presque de moitié plus longues que le corselet, finement et densément striées. Abdomen notablement rétréci à l'extrémité. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

5. C. LONGIPENNIS Murray, Mon. Nitid., 314. — Long. 7 mill. — Longus, linearis, angustus, parallelus, depressus, testaceo-castaneus, griseo-pubescens, punctatus, subopacus, prothorace latitudine longiore, elytris prothorace fere duplo longioribus, levissime lineatis, interstitiis serialim elongato-punctatis; abdomine aciculatim granulato et punctato. — Madagascar.

6. C. VERMIS Murray, loc. cit., 315. — Long. 4 mill. — Parvus, linearis, elongatus, parallelus, depressus, piceo-testaceus, mollis, punctatus et valde pubescens; prothorace paulo latitudine longiore; elytris pube lineatim vestitis, haud vel vix punctatis. — Madagascar.

7. C. SUTURALIS Lap., Étud. Ent., 133. — Long. 4 1/2 mill. — Niger,

punctatus; elytris flavis, sutura apiceque nigris, leviter punctato-striatis; segmentis abdominis postice pedibusque testaceo-brunneis. — Madagascar.

La coloration de cette espèce rappelle assez celle du *scapularis;* mais la description ne parle ni de la dépression remarquable qui existe sur la tête et le corselet, ni de la longueur des élytres, ni de la forme de l'abdomen.

8. C. THORACICUS Lap., loc. cit., 134. — Long. 3 1/2 mill. — Pubescens, punctatus, brunneo-rufus, prothorace antice transversim paulo carinato, elytris longis obscuris, leviter striato punctatis, pedibus rufis. — Madagascar.

9. C. FILIFORMIS Lap., loc. cit., 134. — Long. 6 mill. — Valde elongatus, linearis, punctatus, pubescens, capite et thorace rufescentibus, elytris longis, obscuris, pube brunnea vestitis; abdomine obscuro, segmentis crinibus flavis marginatis; antennis pedibusque rufis. — Madagascar.

Peltidæ.

PELTIS PUSILLA Klug, Ins. Madag., 159. — Long. 2 1/2 mill. — Oblonga, depressa, rufo-ferruginea, subtus rufo-testacea, nitida, capite prothoraceque dense tenuissime punctatis, hoc transverso, antice vix sensim angustato, lateribus anguste marginatis, elytris carinulis angustis minutis, intervallis planatis, ad carinulas leviter crenulatis.

Cet insecte s'est répandu dans toutes les régions intertropicales, probablement avec les balles de riz. C'est le *P. Yvanii* Allibert; on le trouve souvent dans les cales des navires chargés de riz ou d'arachides.

Colydidæ.

COXELINUS. N. G.

Corps oblong-ovalaire, assez convexe, très-ponctué, souvent couvert

d'un enduit terreux. Tête courte, arrondie au-dessus des antennes, sans sillons antennaires. Yeux grands, latéraux, oblongs. Antennes assez courtes et robustes, de onze articles, grossissant à peine vers l'extrémité, les quatre avant-derniers articles un peu transversaux, le dernier brièvement ovalaire. Dernier article des palpes maxillaires assez large, sécuriforme. Corselet transversal, brusquement échancré aux angles postérieurs, plus étroit que les élytres, à angles antérieurs saillants. Écusson assez court, presque arrondi. Élytres presque ovalaires. Prosternum et mésosternum larges, le premier assez convexe, le deuxième court, un peu oblique. Abdomen de cinq segments, les trois premiers soudés, à peu près égaux, le quatrième plus court que le troisième; saillie ventrale large, arrondie. Hanches postérieures écartées. Pattes courtes, assez grêles. Tibias sans éperons distincts, non élargis vers l'extrémité. Premier article des tarses postérieurs plus de deux fois aussi long que le second.

Par ses tarses tétramères, ses hanches toutes écartées, le premier segment abdominal pas plus long que les autres, et le dernier article des palpes non aciculé, ce genre rentre dans la tribu des Pycnomérides; mais son faciès le fait ressembler plutôt à quelques *Bolitophagus* et à quelques Synchitides.

1. C. STRICTICOLLIS. — Long. 8 mill. — *Oblongo-ovatus, parum convexus, fuscus, subæneus, parum nitidus, pilis squamosis ferrugineis maculatim adspersus, punctato-rugosus, leviter inæqualis, prothorace lateribus valde rotundato, postice abrupte constricto et breviter inciso, elytris ovatis, basi truncatis, apice obtusis.*

Oblong-ovalaire, peu convexe, d'un brun noirâtre faiblement bronzé, peu brillant, avec des taches formées de poils squameux ferrugineux; surface un peu inégale, rugueusement ponctuée, surtout sur le corselet et la tête. Corselet un peu plus étroit au milieu que la base des élytres, fortement arrondi sur les côtés, qui se rétrécissent et se redressent brusquement à la base en formant une petite échancrure; angles antérieurs saillants en une dent obtuse; au milieu une dépression longitudinale assez bien marquée. Écusson court, arrondi. Élytres ovales, tronquées et même largement sinuées à la base, obtuses à l'extrémité; épaules bien marquées, quoique arrondies; extrémité obtusément arrondie; surface un peu impressionnée longitudinalement et à l'extrémité. Dessous fortement ponctué, assez brillant. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Cette espèce diffère notablement de la suivante par la forme du corselet

plus brusquement rétréci à la base et par celle des élytres courtes, brièvement ovalaires.

2. C. IMPRESSIPENNIS. — Long. 8 mill. — *Ovato-oblongus, sat convexus, fusco-subæneus, subopacus, tenuiter fulvo-pubescens, pedibus, antennis oreque picescentibus, capite rugoso, prothorace rugoso-punctato, lateribus obtuse angulato, antice posticeque fere æqualiter angustato, ad angulos posticos angulatim emarginato, elytris oblongis, apice obtuse rotundatis, grosse ac profunde punctatis, leviter impressis.*

Oblong assez convexe, d'un brun foncé légèrement bronzé, presque mat, à pubescence roussâtre, courte, peu serrée, quelquefois couvert d'un enduit terreux. Tête rugueuse; un sillon arqué séparant le front de l'épistome; celui-ci presque coupé droit; labre assez grand, saillant, tronqué. Antennes atteignant à peine la base du corselet, deuxième article très-court, troisième plus long que le quatrième, les suivants à peu près égaux jusqu'au onzième, qui est presque deux fois aussi long que le dixième, mais à peine plus gros. Corselet transverse, plus étroit que les élytres, presque également rétréci en avant et en arrière, mais avec les angles postérieurs échancrés anguleusement; côtés formant peu à peu un angle obtus bien marqué un peu en avant du milieu; surface rugueusement ponctuée, un peu inégale dans le sens de la longueur; bords latéraux assez tranchants. Écusson assez large, presque arrondi, densément et finement ponctué. Élytres oblongues, presque droites sur les côtés, obtusément arrondies à l'extrémité, couvertes de gros points profonds, assez serrés; présentant quelques impressions assez distinctes, quoique peu profondes. Dessous plus brillant, moins fortement et moins densément ponctué, sauf les deux derniers segments abdominaux, qui sont mats et très-densément ponctués. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

PRIOLOMUS SPINICOLLIS. — Long. 4 mill. — *Elongatus, parallelus, supra depressus, fuscus, opacus, capite antice, prothoracis lateribus, elytrorum vitta lata discoidali, antennis pedibusque piceis-rufis, capite subquadrato, rugoso, prothorace rugoso, medio convexo, lateribus deplanatis, acute dentatis, elytris grosse lineato-punctatis, transversim rugatis, utrinque bicostatis.*

Allongé, parallèle, déprimé en dessus, mat, d'un brun assez foncé, avec la partie antérieure de la tête, les bords latéraux du corselet, une

large ligne discoïdale longitudinale sur les élytres, les antennes et les pattes d'un roux testacé, la bande des élytres plus rougeâtre. Tête presque carrée, déprimée en avant, avec un sillon court de chaque côté; en avant des yeux, une dent assez aiguë; surface rugueusement granuleuse. Antennes courtes, les deux premiers articles assez gros; massue de trois articles. Corselet aussi large que les élytres, convexe, granuleux et rugueux; bords latéraux aplatis et garnis de sept dents aiguës, les deux antérieures réunies à la base; bord antérieur arqué au milieu, fortement sinué de chaque côté. Élytres à lignes de fossettes presque carrées, serrées; intervalles à peine saillants, sauf les sixième et huitième, qui sont carénés; des rides transversales assez bien marquées. — Madagascar.

Le genre *Microprius* est voisin de celui-ci; mais la massue des antennes n'est composée que de deux articles au lieu de trois, et il y a une saillie prosternale, très-étroite, il est vrai, mais qui ne semble pas exister chez les *Priolomus;* en outre les côtés du corselet ne sont pas garnis de longues dents et son disque présente des côtes qu'on ne voit pas chez les *Priolomus.* Ajoutons, pour compléter les caractères des *Microprius,* que les sillons antennaires sont profonds et droits, et que le dernier article des palpes maxillaires est ovalaire, un peu tronqué à l'extrémité. C'est à côté des *Endophlæus,* et non des *Coxelus,* que ce genre doit être placé; il en diffère par le corps bien plus étroit, déprimé, sans inégalités tuberculeuses; par le corselet tronqué à la base, caréné; par les antennes beaucoup plus courtes, atteignant à peine le corselet, et par la saillie sternale très-étroite.

SYNTARSUS. N. G.

Corps oblong, parallèle. Antennes de dix articles, les deux derniers formant la massue, mais distincts. Corselet en carré transversal, finement denticulé sur les côtés; bords antérieur et postérieur fortement sinué de chaque côté; surface sans carènes. Élytres parallèles, arrondies à l'extrémité, à lignes ponctuées, les intervalles rugueux, avec une série de petits poils squamiformes, comme ceux qui couvrent le corselet. Écusson très-petit. Abdomen à segments non sinués, ni échancrés. Pattes assez courtes; tibias à peine élargis à l'extrémité; tarses à premiers articles très-courts, le dernier plus long que les autres réunis.

C'est peut-être le genre *Diplotoma* d'Erichson; mais je ne trouve que dix articles aux antennes et je ne puis voir d'éperons aux tibias.

1. S. ASPERULUS. — Long. 2 1/2 mill. — *Oblongus, subparallelus, supra depresus, fusco-piceus, opacus, pilis squamiformibus griseis sparsutus-asperatus, prothorace transverso, lateribus piceis, crenulatis, elytris transversim rugatis, punctato-lineatis, lineis pilis squamiformibus signatis.*

Oblong, parallèle, déprimé en dessus, d'un brun un peu rougeâtre, mat, plus clair au-devant de la tête et sur les côtés du corselet, avec des poils squamiformes d'un gris blanchâtre, assez serrés sur le corselet et la tête et formant des lignes sur les élytres. Antennes rougeâtres. Tête arrondie en avant, couverte d'aspérités plus fines en avant. Corselet transversal, finement rebordé à la base, couvert d'aspérités; bords latéraux déprimés, mais étroits et très-brièvement denticulés. Élytres à rides transversales et à lignes de points d'où sortent des poils squamiformes formant des rangées régulières. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

2. S. SORICINUS. — Long. 2 mill. — *Præcedenti simillimus, magis convexus, prothorace minus brevi, elytris magis oblongis, lateribus minus abrupte declivibus.*

Ressemble extrêmement au précédent, mais plus petit, assez convexe; corselet moins court, élytres plus oblongues, moins brusquement déclives sur les côtés. — Madagascar (CH. COQUEREL).

SOSYLUS GOUDOTII. — Long. 4 1/2 mill. — *Elongatus, parallelus, valde convexus, fusco-brunneus, sat nitidus, pedibus griseo-rufis, capite tenuissime punctulato, prothorace ovato, postice attenuato, strigoso-punctato, elytris acute carinatis, alternatim magis elevatis, basi transversim impressa.*

Allongé, parallèle, très-convexe, d'un brun foncé assez brillant, pattes d'un rougeâtre obscur. Tête tronquée en avant, à ponctuation excessivement fine et serrée; une faible impression transversale au milieu. Corselet ovalaire, un peu rétréci en arrière, à ponctuation strigueuse, serrée; bord postérieur relevé, ce rebord interrompu vers le milieu et se repliant à angle droit en dedans. Élytres allongées, brusquement arrondies à l'extrémité, à côtes fines, alternativement plus saillantes, surtout en arrière. Abdomen densément rugueux. — Madagascar.

Cet insecte ressemble extrêmement à un *Colydium* à corselet convexe et sans sillons.

CERYLON BREVICOLLE. — Long. 1 1/2 mill. — *Ovatum, subdepressum, rufescens, sat nitidum, prothorace transverso, tenuiter dense punctato, margine postico bisinuato, elytris postice leviter attenuatis, punctato-striatis, interstitiis planis, tenuissime punctulatis.*

Ovalaire, légèrement atténué en arrière, assez déprimé, d'un roussâtre plus ou moins foncé, brillant; pattes plus claires. Corselet transversal; côtés droits en arrière, arrondis tout à fait en avant; bord postérieur bisinué, côtés marginés; ponctuation très-fine, serrée; quelquefois une faible impression transversale au milieu de la base. Élytres obtuses à l'extrémité, à stries fines, ponctuées; intervalles presque plans, à ponctuation extrêmement fine. — Nossi-Bé, Madagascar (CH. COQUEREL).

Diffère des autres *Cerylon* par son corselet court et large, sa grosse tête, ses antennes à bouton terminal de deux articles, et des *Philothermus* par son corps déprimé et glabre.

Cucujidæ.

Genre INO Laporte.

Antennes longues, à premier article gros, tous les autres grenus, le dernier ovalaire; palpes maxillaires à dernier article long et pointu; tarses très-grêles, à dernier article beaucoup plus grand que les autres; corps déprimé; tête très-grande, plus large que le corselet, non rétrécie en arrière; yeux petits; corselet plan, arrondi en avant et en arrière, sinueux latéralement; écusson petit, arrondi postérieurement; élytres assez longues, planes, arrondies en arrière; abdomen court et large; pattes moyennes; cuisses larges, comprimées; jambes mutiques.

Comme M. Lacordaire, je crois que la place de ce genre est près des *Cucujus* ou des *Læmophlæus,* et non avec les *Anthophagus*; il n'y a avec ce dernier genre qu'une ressemblance tout à fait superficielle.

I. PICTA Lap., Étud. Ent., 135. — Long. 4 mill. — Noir, finement ponctué; élytres avec de faibles lignes élevées, jaunes, avec la base, la suture et une bande transversale sur la partie supérieure, noirs; dessous du corps brun; parties de la bouche, antennes et pattes rougeâtres; varie pour la couleur jusqu'au brun. — Madagascar.

PSEUDINO. N. G.

Corps aplati. Tête grande, plus large que le corselet, se rétrécissant en arrière; yeux extrêmement écartés, assez gros, globuleux, saillants; épistome court, séparé du front par un profond sillon transversal. Labre très-grand, saillant, tronqué, avec les angles arrondis. Mandibules robustes, grandes, saillantes. Palpes maxillaires à dernier article allongé, un peu atténué à son extrémité, pas plus gros et à peine plus long que l'avant-dernier. Antennes ne dépassant pas le milieu du corps, assez fortes; premier article renflé, le deuxième d'un tiers plus court que le troisième, les suivants s'allongeant peu à peu et médiocrement. Corselet se rétrécissant fortement en arrière, presque dès le bord antérieur; base arrondie. Écusson large, assez court. Élytres ne couvrant pas la base de l'abdomen, coupées très-obliquement à l'extrémité. Abdomen pas plus large que les élytres, non marginé. Pattes assez courtes, fémurs larges, tibias terminés par un ou deux crochets; tarses hétéromères, le premier et le dernier des postérieurs très-longs, presque égaux.

Ce genre me paraît très-voisin du genre *Ino;* mais le pénultième article des tarses n'est pas bilobé, la tête est rétrécie en arrière, les antennes sont médiocrement longues et les articles n'en sont pas grenus, les élytres ne sont pas arrondies en arrière, le corselet est fortement rétréci vers la base, et les tibias ont des éperons.

La forme générale rappelle celle du *Læmophlœus monilis;* mais le labre est bien plus grand, les mandibules ne sont pas aussi saillantes, le corselet est cordiforme, sans sillons latéraux, et les élytres sont coupées obliquement. Dans tous les cas, cet insecte forme la transition des Hémipéplides aux *Læmophlœus.*

P. Coquerelii. — Long. 6 1/2 mill. — *Elongatus, valde planatus, pallide lutescens, nitidus, mandibulis apice nigricantibus, capite prothoraceque subtilissime punctulatis, hoc lateribus medio leviter sinuato, elytris extus obsolete bicostulatis, apice extus valde rotundatis, angulo suturali acuto.*

Allongé, extrêmement aplati, entièrement d'un roussâtre sale, clair, brillant; extrémité des mandibules noirâtre. Tête transversale, se rétrécissant rapidement, mais non brusquement derrière les yeux; une strie

avec un pli au-dessus de la naissance des élytres; surface à ponctuation extrêmement fine et légère; au milieu une dépression assez large et peu profonde, avec une trace de strie au milieu. Corselet un peu plus étroit que la tête, fortement rétréci en arrière, un peu sinué au milieu des bords latéraux; ponctuation aussi fine que celle de la tête. Élytres un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, s'élargissant faiblement en arrière; extrémité très-arrondie en dehors; angle sutural aigu; quelques traces de lignes à peine distinctes, et sur les côtés deux plis obliques assez marqués, surtout celui qui part de l'épaule. Partie découverte de l'abdomen un peu moins longue que les élytres, impressionnée sur les côtés; dernier segment largement arrondi. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

PSAMMÆCHIDIUS. N. G.

Corps oblong, subdéprimé. Tête assez courte, saillante; yeux arrrondis, assez petits, saillants. Dernier article des palpes maxillaires oblong, obtus. Antennes aussi longues que la moitié du corps; premier article assez épais, plus long que les deux suivants réunis, le deuxième à peine plus court que le troisième, les suivants presque égaux. Corselet se rétrécissant fortement en arrière, côtés fortement denticulés. Écusson assez grand, assez large, presque arrondi. Élytres oblongues, atténuées en arrière. Pénultième article des tarses non bilobé, le dernier long et très-grêle.

Ce genre est très-voisin des *Psammæchus;* mais je n'ai pu m'assurer si les tarses sont pentamères ou hétéromères; il diffère par la forme du corselet, rétréci d'avant en arrière et fortement denticulé; par le pénultième article des tarses bilobé, et par la longueur du premier article des antennes. La denticulation du corselet le rapprocherait des *Phlæostichus;* mais les antennes ne sont pas, comme dans ce dernier genre, grêles à la base et renflées vers l'extrémité; elles sont assez robustes et presque égales dans toute leur longueur; leur premier article est assez long et épais, et le corselet est fortement rétréci en arrière.

P. SPINICOLLIS. — Long. 3.mill. — *Oblongus, depressiusculus, pallide fulvescens, nitidus, antennarum articulis* 6-10 *infuscatis, oculis nigris, capite lævi, utrinque profunde sulcato, prothorace transverso, lateribus dentato et setoso, valde punctato, elytris punctato-substriatis.*

Oblong, déprimé en dessus, entièrement d'un fauve très-pâle, brillant, un peu pubescent, avec les yeux noirs et les articles 6 à 10 des antennes bruns. Tête lisse, ayant de chaque côté un sillon profond, droit. Antennes assez épaisses. Corselet transversal plus étroit que les élytres, même en avant, un peu convexe, fortement et densément ponctué; bord antérieur arqué au milieu; côtés à ponctuation rugueuse, un peu déprimés, fortement denticulés, les dents prolongées par une soie. Écusson court, un peu impressionné en travers. Élytres atténuées en arrière à partir du milieu, arrondies séparément à l'extrémité, à lignes fortement ponctuées, formant presque des stries, les intervalles un peu ridés en travers; pubescence assez longue, surtout sur les côtés. Fémurs comprimés. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Buprestidæ.

Genre PSILOPTERA.

1. P. ALBOSPARSA. — Long. 19 mill. — *Elongata, crassa, convexa, postice attenuata, obscure ænea, sat nitida, subtus cuprea, albo-pilosa, medio valde nitida; capite rugoso-punctato, antice impresso et fulvo-tomentoso, prothorace antice leviter angustato, grosse punctato, fere carioso, linea media sat lævi, elytris punctato-striatis, punctis grossis, intervallis convexiusculis, extus planatis et transversim rugosis, impressionibus parvis interruptis, breviter albo-penicillatis, subtus rugose punctata, prosterno trisulcato, metasterno striato, abdominis segmento primo medio impresso et utrinque carinato, pedibus æneis, tarsis viridibus.*

Allongé, rétréci à l'extrémité, épais et assez convexe, d'un bronzé foncé assez brillant, dessous cuivreux, à poils blanchâtres assez longs, milieu très-brillant. Tête rugueuse et ponctuée au sommet, ayant en avant une impression rugueuse bronzée et garnie de poils roux. Corselet un peu transversal, un peu plus étroit à la base que les élytres, légèrement rétréci en avant, couvert d'énormes points souvent confluents, déterminant ainsi des rides assez larges et lisses; au milieu une dépression longitudinale partagée par une ligne assez lisse, élevée; bord antérieur un peu marginé; bord postérieur largement bisinué. Élytres allongées, se rétré-

cissant peu à peu après le milieu, tronquées obliquement à l'extrémité, sans dents marquées; stries fortement ponctuées, les premiers intervalles assez convexes, faiblement ridés, mais s'abaissant et devenant plus ridés en dehors en même temps que les points des stries deviennent énormes et envahissent les intervalles; ces rides sont surtout fortes à la base, vers les épaules; une impression assez forte au-dessus de chaque épaule; intervalles marqués de très-petites impressions garnies d'une pubescence blanche serrée, formant un petit et très-court pinceau. Dessous très-rugueux, les côtés recouverts d'une tomentosité fauve; prosternum largement sillonné au milieu et sur les côtés; métasternum plus lisse, sillonné; premier segment de l'abdomen ayant au milieu une longue impression finement rugueuse, fortement carénée sur les côtés; chaque segment ayant sur les côtés une impression finement rugueuse avec une petite plaque lisse; dernier segment semblable aux autres. Pattes d'un vert bronzé; tarses d'un beau vert métallique. — Madagascar; communiqué par M. de Mniszech.

2. P. Coquerelii. — Long. 15 à 17 mill. — *Oblonga, postice anticeque attenuata, sat convexa, viridi-ænea, prothorace disco utrinque obscuriore, elytris nigro-æneo late maculatis, subtus æneo-viridis, paulo nitidior; capite grosse punctato, antice transversim valde impresso, prothorace antice angustato, rugoso-punctato, vitta media longitudinali et utrinque spatio elongato, minus regulari, paulo elevatis, lævigatis, elytris valde striatis, striis grosse punctatis, intervallis convexiusculis, ad latera rugosis, impressionibus parvis, tenuiter granulatis, paulo interruptis, intervallis 4° et sæpe 2° postice carinatis, apicem versus haud denticulatis, apice oblique truncato, extus spinoso, prosterno bisulcato, rarius trisulcato.*

Oblong, médiocrement convexe, atténué aux deux extrémités, plus étroit que le suivant, ressemblant davantage au *P. exophthalma,* sauf pour la grosseur des yeux; d'un vert bronzé assez brillant avec des taches d'un noir à peine bronzé, peu régulières sur les élytres, les parties saillantes du corselet d'un bronzé obscur; dessous d'un bronzé vert métallique. — Ile Mayotte (Ch. Coquerel).

3. P. patruelis. — Long. 17 mill. — *Præcedenti simillima, prothoracis lateribus postice rectis, elytris postice paulo minus attenuatis, margine externo impressionibus longioribus tenuiter rugosulis et pubescen-*

tibus, intervallis ad latera et postice magis interruptis, prosterno medio basi late sulcato, sulco postice punctato, abdominisque segmento primo medio bicarinato, intus planato distinguenda.

Ressemble extrêmement au *P. Coquerelii*; en diffère par le corselet, dont les côtés se redressent assez brusquement à la base; par les élytres un peu moins atténuées en arrière, ayant le long du bord externe une longue impression, finement rugueuse, d'un bronzé doré, pubescente, commençant presque à l'épaule, à peine interrompue près du sinus, se prolongeant jusqu'au delà du milieu; par les intervalles plus impressionnés vers les côtés et en arrière; par le prosternum ayant un large sillon médian se terminant en arrière par des points et par la saillie intercoxale fortement carénée de chaque côté, mais non au milieu; en outre le métasternum, au lieu d'être densément et finement ponctué, ne présente que quelques gros points clairsemés. — Ile Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

4. P. sycophanta. — Long. 14 à 22 mill. — P. Coquerelii *peraffinis, prothorace vix antice angustato, elytris ad latera grossius punctatis, rugosis, et utrinque post humeros impressione parva, rugosa, cuprea, marginem externum ipsum deprimente, apice oblique truncatis, dente externo vix prominente, prosterno medio sulcato, segmento abdominali primo medio acute prolongato.*

Ressemble extrêmement au *P. Coquerelii,* en diffère par la forme moins atténuée en arrière, par les élytres plus rugueuses, plus interrompues par des impressions et ayant derrière chaque épaule une impression cuivreuse, finement rugueuse, pubescente, qui interrompt le bord externe en s'étendant sur le repli; extrémité des élytres coupée obliquement, la dent externe à peine distincte; prosternum large, ayant au milieu un large sillon ponctué; saillie abdominale plane au milieu. — Madagascar (Ch. Coquerel).

5. P. Bremei. — Long. 19 mill. — P. sternali *affinis, sed minor, angustior, magis convexa, postice minus attenuata, capitis impressione breviore, prothorace ad angulos anticos spatio lævi fere nullo, elytris apice truncatis, obsoletissime bidentatis, impressionibus minimis sparsutis, postice ad latera evidentioribus, impressione majore laterali paulo post humeros, subrotundata, subaurea, tenuiter granulata et marginem ipsum*

deprimente, prosterno simili, abdomine magis punctato et rugoso, segmento primo medio anguste impresso et acute producto, bicarinato.

Ressemble beaucoup au *P. sternalis,* d'un bronzé moins verdâtre, plus étroit, plus convexe, moins promptement atténué en arrière. Impression de la tête beaucoup moins haute et ne touchant pas les yeux, ce qui rend le bord antérieur moins anguleux de chaque côté. Corselet un peu plus long, sculpté de la même manière, mais n'ayant pas, près des angles antérieurs, un espace lisse bien marqué; impressions du bord postérieur moins sensibles. Élytres aussi larges au milieu qu'à la base, ne se rétrécissant qu'après le milieu et en s'arrondissant un peu; extrémité tronquée, n'offrant que des vestiges extrêmement faibles des deux pointes ordinaires; stries plus fortement ponctuées; intervalles plus saillants, marqués, mais seulement en arrière, de petites impressions qui deviennent plus fortes sur les côtés; une seule impression assez grande, presque ronde, marginale, un peu derrière l'épaule, sur le lobe épipleural, finement rugueuse, d'un cuivreux doré, pubescente. Prosternum semblable. Abdomen plus densément ponctué, plus rugueux, avec quelques reliefs sur les côtés; milieu du premier segment ayant une impression étroite, carénée de chaque côté; saillie intercoxale plus aiguë. Tarses d'un beau vert métallique. — Madagascar; communiqué par M. de Mniszech.

Le *sycophanta* ♀ ressemble assez à cette espèce; mais l'impression latérale, située derrière l'épaule, s'étend jusque sur le repli épipleural, tandis que chez le *subimpressa* elle est plus grande, mais ne fait qu'entamer le bord externe; le sternum est plus large chez cette dernière espèce et le métasternum n'est pas finement et densément ponctué.

6. P. STERNALIS. — Long. 21 mill. — *Ovato-oblonga, postice anticeque leviter attenuata, sat convexa, supra ænea, viridi-metallica variegata, leviter cupreo-tincta, subtus æneo-subaurea, nitida, capite antice late impresso et fulvo induto, prothorace antice angustato, rugoso-punctato, spatiis et vitta media longitudinali paulo elevatis, politis, elytris valde striatis, striis grosse punctatis, intervallis convexis, ad latera impressionibus tenuiter granulatis, aureis, interruptis, apicem versus haud denticulatis, apice ipso truncato, extus spinoso; prosterno profunde trisulcato.*

Oblong, un peu ovalaire, assez convexe, presque également rétréci en arrière; en dessus d'un bronzé foncé, brillant, mélangé de vert bronzé, avec un léger reflet cuivreux; dessous d'un vert bronzé uniforme. Tête ayant en avant une large impression rugueuse, remplie de tomentosité

rousse; au-dessus, un sillon médian avec de gros points sur les côtés. Corselet à peu près aussi large que les élytres, rétréci d'arrière en avant, plus fortement à partir du milieu; angles postérieurs aigus; surface rugueusement ponctuée, avec quelques espaces lisses un peu saillants et une bande longitudinale également lisse et saillante, ayant de chaque côté à la base une fossette assez profonde; bord postérieur sinué avant l'angle, ayant sur cette sinuosité une légère impression. Élytres non denticulées sur les côtés vers l'extrémité, qui est tronquée un peu obliquement, avec une petite épine en dehors; stries assez fortes et assez larges, grossement ponctuées; intervalles médiocrement convexes, interrompus sur les côtés et au bout par des impressions dorées, finement rugueuses; quelquefois une rangée de gros points sur l'espace juxta-sutural; fond des stries d'un vert métallique; points plus gros en arrière, ce qui élargit les stries et rend les intervalles plus étroits et plus convexes. Dessous d'un vert bronzé, légèrement doré, rugueusement ponctué; prosternum ayant trois forts sillons ponctués; côtés de l'abdomen finement et rugueusement ponctués, avec une plaque lisse à la base externe de chaque segment, sauf les deux derniers. — Ile Mayotte, dans les Comores (CH. COQUEREL).

Ressemble à un *P. exophthalma* gros et large, avec les yeux non saillants et le corselet plus conique.

7. P. PERAFFINIS. — Long. 27 mill. — *Oblonga, convexa, viridi-ænea, subtus subaureo-ænea, capite rugoso, antice transversim impresso, prothorace transverso, antice attenuato, medio longitudinaliter carinato, lateribus impressis, rugoso, punctis grossis confluentibus, elytris striato-punctatis, punctis latera versus grossis, transversis, intervallis convexiusculis, secundo apice, tertio ante apicem duobusque externis carinatis, utrinque ad marginem externum impressione longa tenuiter rugoso-punctata, sæpe interrupta, cuprea, fulvo-pubescente, postice impressionibus aliquot, raris et minutis in disco, apice oblique truncato, extus spinoso; subtus dense rugoso-punctato, prosterno lævi, utrinque sulcato, punctis raris sparsutis, abdominis segmento primo medio bicarinato, secundo tertioque ad latera, ultimo basi, plaga minuta violacea polita munitis.*

Voisin du *sternalis*, mais plus grand, plus large; l'impression de la tête est bien plus courte, nettement bordée au sommet, et ses bords latéraux ne touchent pas tout à fait les yeux; le corselet est plus rugueux, plus arrondi sur les côtés, qui ne présentent aucune plaque lisse; la sculpture des élytres est presque la même; seulement l'impression marginale, qui

commence derrière l'épaule, est plus large, mieux marquée et se prolonge, avec une très-courte interruption, jusqu'au milieu du bord externe ; en dessous, le prosternum est très-différent; la sculpture de l'abdomen est plus égale, plus grosse et plus forte, et le dernier segment présente à la base une petite plaque lisse, violette. — Madagascar ; communiqué par M. de Mniszech.

8. P. XANTHOSTICTA. — Long. 28 mill. — P. sexsulcatæ *affinis, postice paulo minus producta, prothorace minus distincte sulcato, lateribus late impressis et rugosis, spatio medio angusto lævi, lateribus magis rectis, scutello majore concavo, elytris ad marginem externum 4 plagis punctato-rugosis, impressis, cupreis, sericeis, limitatis, impressionibus minutis in intervallis sparsutis, subtus rugosa, abdomine strigoso, segmento 1° impresso, ultimis 2 basi plaga polita atrocyanea.*

Forme et coloration du précédent, un peu moins atténué en arrière, bien distinct par le corselet à côtés presque droits, à sillons effacés, sauf les deux médians, qui bordent une ligne saillante, lisse, côtés largement déprimés et rugueux, l'espace entre cette dépression et le milieu fortement corrodé et ponctué. Écusson bien plus grand, concave. Élytres semblablement striées-ponctuées, ayant sur chaque bord quatre larges impressions bien limitées, finement et rugueusement ponctuées, d'un cuivreux roussâtre, à pubescence rousse, soyeuse; quelques petites impressions ponctuées parsemées sur les élytres ; extrémité tronquée de la même manière. Dessous beaucoup plus rugueux, abdomen strigueux, prosternum bordé d'un profond sillon, métasternum ayant au milieu un court sillon ; abdomen ayant le premier segment largement impressionné et caréné de chaque côte, les deux derniers ayant à la base une plaque lisse d'un noir bleu. — Madagascar ; communiqué par M. de Mniszech.

9. P. SEXSULCATA. — Long. 28 mill. — *Oblongo-elliptica, convexa, ænea, nitida, capite rugoso, antice impressa, prothorace antice angustato, rivulis sexlongitudinalibus rugoso-punctatis, intervallis lævigatis, elytris postice subcaudalis, apice oblique truncato extus spinoso, lateribus late rufo-æneis, aspero-punctato-sericeis, fasciis pluribus nigro-subcyaneis, late punctato-sulcatis, intervallis convexis, ad latera deplanatis et impressionibus punctatis interruptis.*

Oblong-elliptique, d'un bronzé faiblement doré et assez brillant en dessus, plus vert et plus brillant en dessous, avec les côtés des élytres

d'un bronzé roussâtre, à pubescence soyeuse formant des bandes vagues à l'intérieur. Tête fortement rugueuse et ponctuée, ayant entre les yeux une large impression également rugueuse. Labre petit, d'un beau vert métallique. Corselet trapézoïdal, notablement rétréci en avant; côtés légèrement arqués à la base et légèrement sinués en avant; surface creusée de six larges sillons rugueusement ponctués, peu profonds, le dernier s'effaçant en dehors sur le bord externe; intervalles lisses, marqués de quelques gros points. Écusson petit, très-court. Élytres assez allongées, se rétrécissant en arrière et se prolongeant vers l'extrémité, qui est coupée obliquement avec une dent aiguë en dehors et l'angle sutural pointu; surface à larges stries fortement ponctuées, les intervalles convexes vers la suture, s'affaiblissant vers les côtés, où ils sont interrompus par des impressions finement et rugueusement pouctuées sous le bord externe, qui forment des fascies bronzées, dorées, mais mal arrêtées et séparées par des fascies d'un noir bleuâtre; quelques impressions ponctuées sur les intervalles rapprochés de la suture, mais en arrière. Poitrine et abdomen rugueusement ponctués, avec une forte impression sur les côtes des deuxième, troisième et quatrième segments, le milieu des segments assez lisse à la base. Prosternum bordé d'un profond sillon, ayant au milieu quelques gros points; métasternum ayant au milieu une profonde fossette oblongue. — Madagascar; communiqué par M. de Mniszech.

Ressemble tellement au *P. zivetta* qu'il est difficile de les distinguer par le dessus du corps; cependant chez notre espèce les élytres sont moins atténuées en arrière, les sillons du corselet sont plus réguliers, et la tête présente en avant une large impression qui n'existe pas chez le *zivetta*; en dessous, outre la coloration qui est très-différente, le prosternum est convexe et assez ponctué, au lieu d'être lisse et plat ou concave; le métasternum est un peu convexe, l'abdomen est plus ponctué, le premier segment est au milieu, plan, striolé-ponctué, tandis qu'il est concave avec le milieu relevé, lisse chez le *zivetta*; le dernier segment est beaucoup moins lisse à la base et beaucoup plus ponctué à l'extrémité.

10. P. AMPLIATA. — Long. 15 mill. — *Oblongo-ovata, antice attenuata, parum convexa, viridi-ænea, ænæo-fusco late plagiata, abdomine cupreo et æneo tincto, capite valde inæquali, plicato, prothorace antice angustato, lateribus fere rectis et utrinque antice plaga elevata nitida obscura signatis, medio punctato, sulcato, utrinque impresso et ad latera impressione tenuiter granulata, elytris ovatis, postice leviter ampliatis, apice*

truncatis, striato-punctatis, punctis grossis, impressionibus sparsutis, margine laterali leviter explanato, subtus rugoso-punctata, prosterno fere lævi.

Oblongue-ovalaire, faiblement élargie en arrière, médiocrement convexe, d'un vert bronzé, mélangé largement de brun bronzé, les impressions plus claires, à peine dorées. Tête rugueuse, inégale. Corselet en cône tronqué, aussi large à la base que les élytres; côtés droits, angles postérieurs aigus; surface inégale, assez fortement ponctuée; au milieu un sillon longitudinal; de chaque côté en avant une petite plaque foncée, saillante, lisse, ayant en arrière une impression finement rugueuse qui n'atteint pas tout à fait le bord postérieur. Élytres s'élargissant faiblement jusqu'au delà du milieu, puis se rétrécissant assez rapidement, à stries peu profondes de gros points en fossettes qui diminuent un peu vers l'extrémité; intervalles un peu convexes, interrompus par des impressions finement rugueuses, plus nombreuses sur les bords latéraux; bord externe aplani, mais étroit; extrémité tronquée droit. Dessous rugueusement ponctué. Prosternum presque lisse, n'ayant que quelques gros points, à peine impressionné; métasternum non canaliculé. Abdomen n'ayant sur les côtés que des rugosités un peu saillantes. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble beaucoup au *P. æneomaculata*; en diffère par la forme plus ovalaire, plus large, moins convexe, les élytres plus courtes, moins atténuées et moins prolongées en arrière, à rebord latéral bien plus étroit, plus aplani, non relevé, moins fortement sinué avant le milieu, n'ayant pas une bande marginale externe déprimée, finement rugueuse et un peu pubescente; par le corselet moins convexe, à angles postérieurs plus pointus, à impressions latérales plus courtes; par le prosternum plus uni et le métasternum non canaliculé; l'abdomen est aussi plus finement ponctué.

11. P. (Polybothris) expansicollis. — Long. 32 mill. — *Oblonga, postice attenuata, nigro-ænea, parum nitida, prothorace tomento ochraceo plagiato, elytris basi ad latera macula ovata pubescenti ornatis, abdomine fulvo quadrivittato, prothorace transverso, lateribus antice rotundato-expansis, planatis, corroso, medio longitudinaliter impresso, elytris ab humeris ad medium attenuatis, postice angustatis, valde crenato-striatis, apice oblique truncatis; subtus rugosa, abdomine longitudinaliter corroso, vittis 4 impressis, fulvo-pilosis, pedibus fulvo-tomentosis.*

Allongé, très-atténué en arrière, médiocrement convexe, d'un bronzé

presque noir, métallique, mais plus brillant; une tomentosité rousse formant une ligne le long de chaque œil; une bande oblique de chaque côté sur le corselet, avec une bande médiane; à la base des élytres, sur le bord externe, une dépression ovalaire remplie d'une pubescence irisée. Tête rugueuse et légèrement concave entre les yeux, qui sont gros; une petite touffe de poils roux en avant de chaque œil, sur la crête au-dessous de laquelle les antennes sont insérées. Corselet transversal; côtés fortement élargis, arrondis et aplanis en avant du milieu; surface rugueuse, ponctuée, presque corrodée, ayant une impression longitudinale élargie en arrière, et de chaque côté une légère impression oblique remplie par une tomentosité rousse; l'impression médiane est légèrement carénée au milieu, et de chaque côté le disque présente un espace plus saillant et plus lisse en avant et tout à fait à la base. Élytres s'élargissant un peu à la base, puis diminuant peu à peu jusqu'au milieu, se rétrécissant ensuite plus rapidement jusqu'à l'extrémité, qui est tronquée un peu obliquement; bord à peine crénelé à la base et à l'extrémité, interrompu derrière l'épaule par une impression presque ovalaire qui déprime le bord et lui fait former une sinuosité bien marquée en dehors; stries régulières, profondes, surtout à l'extrémité, fortement crénelées; intervalles convexes, lisses; bord réfléchi interrompu par des impressions pubescentes. Dessous d'un bronzé plus métallique, rugueux; abdomen ayant des cicatrices oblongues et quatre impressions longitudinales remplies de pubescence rousse, ainsi que les côtés du prosternum et les pattes. — Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

Ce curieux insecte se rapproche du *P. zygæna* pour la forme du corselet; mais les élytres sont très-différentes.

12. P. tetrops. — Long. 24 mill. — *Elliptico-ovalis, sat convexa, violaceo-nigra, vix nitida, impressionibus numerosis æneo-subaureis, nitidis, subtus æneo-subaurea, nitida, prosterno elytrorumque margine reflexo cæruleis, abdominis segmento ultimo cupreo, nitidiore, basi violaceo; capite inæquali impressionibus tomentosis, prothorace transverso, antice tantum angustato, carioso, medio canaliculato, tuberculis 2 discoidalibus et utrinque ante angulum externum tuberculo unico, politis, atrocæruleis, elytris post medium tantum postice attenuatis, striatis, intervallis convexis, impressionibus minutis interruptis, ad latera latis, margine externo parum dilatato, inæquali, prosterno polito, medio et lateribus profunde sulcato, metasterno antice sulcato, abdomine carioso-punctato,*

impresso, segmento primo medio utrinque crasse marginato, ultimo politissimo.

Ovalaire-elliptique, convexe, d'un bleu noir peu brillant, avec toutes les impressions et le fond des rides d'un bronzé doré très-brillant; dessous d'un bronzé doré brillant, avec le prosternum et le bord réfléchi des élytres d'un bleu métallique; dernier segment de l'abdomen d'un cuivreux brillant, avec la base d'un violet d'acier. Tête inégale et fortement corrodée, le fond des rides à tomentosité rousse. Corselet moins court, rétréci en avant, seulement après le milieu, fortement corrodé, parsemé de quelques gros points sur les reliefs; au milieu, un canal longitudinal, s'élargissant en arrière; de chaque côté, sur le disque, un gros tubercule lisse, d'un noir bleu brillant, et un autre tubercule sur les côtés, avant les angles antérieurs, simulant quatre yeux; côtés plus fortement corrodés que la partie dorsale. Élytres ovalaires, ne se rétrécissant sensiblement en arrière qu'après le milieu; extrémité tronquée, sans impression villeuse; stries bien marquées, finement ponctuées, les cinq ou six premiers intervalles en forme de toit, ponctués près des stries, interrompus par de petites impressions d'un bronzé doré, les intervalles externes s'aplanissant, plus largement interrompus en arrière par les impressions, à la base par les points, qui deviennent énormes et forment des rides, les stries représentées par des lignes de gros points; bord marginal assez étroit, inégal, marqué d'impressions; bord réfléchi largement creusé dans sa longueur. Prosternum lisse, profondément sillonné au milieu et sur les côtés; métasternum lisse au milieu, sillonné seulement en avant. Abdomen impressionné et corrodé; premier segment fortement bisillonné au milieu, avec les bords du sillon épaissis; dernier segment très-lisse. — Madagascar; communiqué par M. de Mniszech.

13. P. INORNATA. — Long. 27 mill. — *Ovata, depressa, fusco-ænea, parum nitida, elytris ad latera opacis, subtus ænea, nitida, elytrorum margine reflexo tibiisque cyaneis; capite inæquali, rugoso, luteo-tomentoso, prothorace trapeziformi, antice angustato, grosse punctato, medio late canaliculato, utrinque impresso, elytris postice fere ab humeris attenuatis, striatis, intervallis 4 versus suturam convexis, punctatis, impressionibus parvis interruptis, ad latera vix convexiusculis et late interruptis, apice impresso, fulvo-piloso, subtus grosse punctato, prosterno utrinque profunde sulcato, metasterno medio fere lævi et canaliculato, abdominis segmentis impressis et carioso punctatis, primo medio planato et utrinque carinato, ultimo polito, cuprascente, basi rugoso-punctato.*

Ovalaire, faiblement convexe, d'un brun foncé bronzé assez brillant, mais mat sur plus de la moitié externe des élytres; dessous du corps d'un bronzé faiblement doré, très-brillant, avec le bord réfléchi des élytres et les stries d'un bleu métallique un peu verdâtre. Tête rugueuse et inégale, les dépressions remplies d'une tomentosité ocracée. Corselet trapézoïdal, court, large, les côtés convergeant presque dès la base; au milieu un canal longitudinal élargi en arrière; de chaque côté une impression oblique, un peu tomenteuse; en arrière, une plus large; surface couverte de gros points peu serrés sur les parties saillantes, confluents dans les impressions. Élytres ovalaires, largement aplanies sur les côtés, qui se rétrécissent en arrière dès avant le milieu; extrémité comprimée, tronquée un peu obliquement, impressionnée et couverte d'une villosité rousse; surface à stries bien marquées, fines, les intervalles relevés en toit, au moins pour les premiers, qui sont marqués sur les deux faces d'assez gros points écartés qui grossissent vers la base et interrompus par de petites impressions finement rugueuses; en dehors les intervalles s'effacent, sont largement interrompus, et les stries sont marquées par des lignes de points; le bord externe lui-même est réticulé, ponctué et assez inégal. Prosternum profondément sillonné de chaque côté, parsemé de quelques gros points, à peine impressionné au milieu; métasternum presque lisse au milieu, largement canaliculé en avant, moins en arrière. Abdomen impressionné sur les côtés, corrodé de gros points peu serrés; premier segment fortement caréné de chaque côté, au milieu, ces carènes se prolongeant sur le deuxième; dernier segment densément et rugueusement ponctué à la base, presque jusqu'à moitié, le reste très-lisse. — Madagascar; communiqué par M. de Mniszech.

14. P. PARMULATA. — Long. 27 à 30 mill. — P. laminæ *proxima, sed apice elytrorum rotundato, haud truncato, nec compresso, nec dense villoso; prothorace lateribus vix magis arcuatis, corpore subtus magis cupreo, pedibus cupreis, prosterno plano, dense sat tenuiter punctato-rugoso, lateribus elevatis, metasterno medio dense punctato, abdominis segmento ultimo medio laminato, utrinque late rugoso impresso, distinguenda.*

Ressemble, pour la forme générale, la coloration et la sculpture du dessus du corps, au *P. lamina* Klug; en diffère par les élytres, un peu plus ovalaires, arrondies à l'extrémité, qui est faiblement pubescente; par le prosternum presque plan, assez finement et densément ponctué-rugueux chez les ♂, seulement fortement ponctué chez les ♀, les seg-

ments abdominaux ayant sur des côtes de larges impressions finement rugueuses, le dernier segment n'étant laminé que dans la moitié apicale; le dessous du corps est plus brillant et plus cuivreux que chez le *P. lamina*; les pattes sont aussi plus cuivreuses, et le bord réfléchi des élytres est moins rugueux, plus uni. — Madagascar; communiqué par M. de Mniszech.

15. P. (POLYBOTHRIS) NOSSIBIANA. — Long. 27 mill. — *Ovata, parum convexa, supra obscure ænea, lateribus plagisque metallicis, viridi-æneis aut aureis, subtus cyaneo-metallica, valde nitida; capite plicato, prothorace antice angustato, carioso-punctato, inæquali, medio longitudinaliter impresso, lateribus impressis, elytris ovatis, lateralibus explanatis, punctatis, dorso punctato-substriatis, interstitiis secundo tertioque impressionibus interruptis, apice truncato, fulvo breviter piloso, subtus grosse punctata, inæqualis.*

Ovalaire, très-peu convexe, en dessus d'un bronzé foncé, peu brillant, avec les bords latéraux et les impressions d'un vert bronzé ou d'un doré verdâtre brillant; dessous et pattes d'un bleu métallique très-brillant, légèrement verdâtre au milieu; dernier segment bleu à la base, le reste cuivreux. Tête rugueuse, plissée en long, assez fortement au milieu. Corselet trapézoïdal, rétréci en avant, inégal, grossement ponctué, corrodé sur les côtés, ayant au milieu un assez large sillon longitudinal, sur les côtés des impressions irrégulières. Élytres ovalaires, bien plus larges que le corselet, largement aplanies et tranchantes sur les bords, légèrement arrondies sur les côtés, ne se rétrécissant que vers les deux tiers postérieurs, à stries assez larges, peu enfoncées, avec des points crénelés, les trois ou quatre premiers intervalles interrompus par de petites impressions métalliques; bords à ponctuation assez forte, mais irrégulière, un peu rugueuse; une assez large impression au tiers antérieur; extrémité tronquée, garnie de poils roux. Dessous un peu inégal, creusé de gros points; segments abdominaux ayant à la base des fossettes avec des impressions, le premier et le deuxième bicarénés au milieu, le dernier rugueux tout à fait à la base, le reste très-lisse; bord réfléchi des élytres très-inégal, creusé en gouttière, ayant une forte impression à la hauteur de l'insertion des pattes postérieures. — Forêt de Loucoubé, Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

Le bord aplati des élytres est parfois teinté en dessus d'un beau bleu métallique.

Cette espèce est très-voisine du *P. lamina* Klug; elle est plus oblongue, le corselet est moins élargi en arrière et présente sur les bords latéraux des impressions un peu dorées, finement ponctuées; les élytres sont moins courtes, bien moins arrondies, le bord aplati et plus ponctué; l'impression post-humérale est moins lisse; en dessous le sternum est plan, presque sans points, et le métasternum n'est pas creusé d'un large sillon dans toute sa longueur; le bord des élytres est en dessous d'un beau bleu, et le dernier segment de l'abdomen, au lieu d'être entièrement lisse, est fortement rugueux à la base.

16. P. BOTHRIPYGA. — Long. 30 mill. — *Ovata, modice convexa, æneo-aurata, nitida, impressionibus fulvo-pilosis, capite, prothoracis plagis elevatis elytrorumque apice atro-cyaneis, subtus nitidior, æneo-aurata, elytrorum margine reflexo et segmentis abdominalibus apice cærulescentibus; capite inæquali, prothorace transverso, antice abrupte angustato, medio canaliculato, rugoso-punctato, antice ad latera spatiis elevatis, politis, elytris ante medium dilatatis et postice attenuatis, margine late explanato, apice haud compressis, truncatis, leviter costulatis, costulis distantibus, prima basi paulo convexiore, intus costula brevi comitante, intervallis rugosulis, impressionibus latis parum profundis, pilosis, transversim interruptis, margine externo inæqualiter punctato, prosterno plano grosse punctato, utrinque profunde sulcato, metasterno fere lævi, medio anguste striato, abdomine lateribus impresso, parce punctato, segmento ultimo polito, medio et lateribus punctato-impresso.*

Ovalaire, convexe, d'un bronzé doré, brillant, avec les impressions garnies d'une villosité soyeuse, fauve, couchée; tête, parties en relief du corselet et extrémité des élytres d'un bleu d'acier; dessous d'un vert bronzé très-brillant, un peu doré; bord apical des segments abdominaux et bord réfléchi des élytres d'un bleu d'acier métallique. Tête très-inégale, ayant en avant de gros points rugueux; reliefs du sommet assez grands, séparés par quelques gros points. Corselet transversal, court, brusquement rétréci tout à fait en avant; côtés légèrement ondulés au milieu; couvert de points et de rides qui deviennent plus larges et noirâtres sur les côtés et en avant surtout; au milieu un large sillon peu profond. Élytres ovalaires, s'élargissant avant le milieu, puis s'atténuant peu à peu en arrière, couvertes de fines rugosités et de points, avec quelques petites côtes écartées, à peine saillantes, sauf la première, qui est assez bien marquée, surtout à la base, où elle est accompagnée d'une autre côte courte; de larges impressions transversales, mal arrêtées, remplies d'une

villosité fauve ; bord externe large, inégal, à ponctuation forte, mélangée de points fins ; extrémité tronquée, légèrement sinuée. Prosternum profondément sillonné de chaque côté, plat au milieu, avec de gros points ; métasternum presque lisse, non canaliculé. Abdomen impressionné sur les côtés, parsemé de points assez gros, peu serrés ; dernier segment très-lisse, ayant au milieu une impression longitudinale étroite, très-ponctuée, les côtés ponctués de même. — Madagascar ; communiqué par M. de Mniszech.

17. P. OCULICOLLIS. — Long. 25 mill. — *Ovata, valde convexa, postice angustata, ænea, nitida, elytris interdum cupreo tinctis, subtus ænea, nitida, subaureo micante, plagis politis atro-cæruleis sparsutis, capite prothoracisque rugis elevatis atro-cyaneis, hoc utrinque antice tuberculo rotundato, planato, polito, atro-cæruleo, pube fulva cincto, elytris punctato-striatis, intervallis punctatis, inæqualibus et transversim impressis, impressionibus pilosis, margine externo sat lato, inæquali, punctato, prosterno dense punctato utrinque profunde sulcato, metasterno vix canaliculato, abdomine rugoso-punctato, lateribus plagis politis, pilis fulvis marginatis, segmento ultimo polito, pilis fulvis circumcincto.*

Ovalaire, très-atténuée en arrière, très-fortement convexe, d'un bronzé assez brillant, avec une teinte cuivreuse sur les épaules et quelques saillies des élytres ; corselet faiblement doré, avec plusieurs parties saillantes teintées de bleu noir ; tête d'un noir bleuâtre, avec quelques dépressions un peu dorées, à villosité fauve le long des yeux ; suture un peu violette ; dessous bronzé, avec des plaques d'un vert bleuâtre sur l'abdomen. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, très-rétréci en avant ; côtés déprimés en avant par une large impression, au milieu de laquelle est un tubercule arrondi, médiocrement convexe, très-lisse, d'un noir violacé, entouré d'un cercle de villosité fauve et simulant un œil ; surface assez ponctuée, peu inégale ; au milieu un large sillon. Élytres arrondies aux épaules, faiblement élargies ensuite, puis se rétrécissant rapidement jusqu'à l'extrémité, qui est à peine tronquée ; à stries ponctuées peu profondes, peu régulières, avec quelques intervalles faiblement convexes ; stries et intervalles interrompus par des impressions bien marquées, très-variables, villeuses, qui plissent la surface en travers, le tout mélangé d'une ponctuation irrégulière ; bord latéral assez peu large, très-ponctué, relevé à la base. Prosternum profondément sillonné de chaque côté, fortement ponctué au milieu ; métasternum simplement sillonné. Abdomen à impressions dorées remplies de poils fauves formant des bandes obliques

sur les côtés, toutes les parties en saillie d'un bleu d'acier; premier segment un peu doré et fortement ponctué au milieu, le dernier d'un bleu d'acier, très-lisse, entouré de poils fauves. — Madagascar; communiqué par M. de Mniszech.

Dascillidæ.

1. EUCINETUS SUBAXILLARIS. — Long. 6 1/2 mill. — *Ovato-oblongus, postice attenuatus, ater, nitidus, cinereo-pubescens, macula subquadrata, subhumerali rufa, ore, antennarum basi tarsisque rufo-testaceis, subtus fulvo-pubescens; tenuissime dense punctulatus, elytris regulariter punctato-lineatis; oculis magnis fronte conjunctis.*

Ovalaire-oblong, légèrement atténué en arrière, assez fortement convexe, d'un noir assez brillant, couvert d'une pubescence extrêmement fine, cendrée en dessus, rousse en dessous; sur chaque élytre une tache presque carrée, près de l'épaule, d'un beau rouge; bouche, base des antennes et tarses d'un roux testacé. Corps couvert d'une ponctuation extrêmement fine et serrée. Tête fortement inclinée; yeux énormes, se touchant sur le front; antennes assez grêles à la base, les sept derniers articles formant une massue très-longue, un peu comprimée. Corselet formant presque un demi-cercle en avant; bord postérieur largement sinué de chaque côté; lobe médian assez fortement arrondi. Écusson petit. Élytres à lignes finement ponctuées, formant de très-faibles stries, qui diminuent légèrement vers l'extrémité. Abdomen d'un brun rougeâtre. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. E. SUBSTRIATUS. — Long. 6 mill. — *Ovato-oblongus, postice sensim angustatus, ater, nitidus, fulvo-cinereo-pubescens, ore, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis, subtus fulvo-pubescens, tenuissime dense punctulatus, elytris punctato-striatis, striis apice obsoletioribus; oculis magnis, fronte vix separatis.*

Forme du précédent; en diffère par la coloration uniforme des élytres, par les pattes entièrement rougeâtres, par les yeux un peu moins contigus sur le front, et par les élytres à stries marquées, s'effaçant vers l'extrémité; les antennes sont aussi moins robustes et l'abdomen est un peu rougeâtre. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Malacodermata.

Cette famille n'est encore représentée à Madagascar que par un très-petit nombre d'espèces, auxquelles Coquerel en a ajouté quelques-unes.

Genre CÆNIA.

Ce genre, créé par Newman, a été subdivisé par le même auteur; il réserve le nom de *Cænia* aux espèces dont les élytres sont fortement élargies en arrière et dont les rameaux antennaires sont grêles et naissent du milieu des articles, tandis que les *Celetes* sont de forme linéaire et ont les antennes flabellées à la base des rameaux. M. Lacordaire ajoute qu'il y a à Madagascar des espèces, les unes larges, les autres linéaires, entre lesquelles les rameaux en question naissent du sommet des articles; elles prouvent, dit-il, que ce caractère n'a aucune valeur et ne peut servir qu'à diviser le genre en sections. Cette réflexion est d'autant plus fondée que si les espèces décrites par Klug présentent des antennes dont les rameaux naissent à l'extrémité de chaque article, deux des *Cænia* que j'y ajoute offrent le caractère antennaire de l'autre groupe, tandis que la troisième montre une disposition toute différente.

Je n'ai pas vu les espèces de Klug; je me bornerai à en reproduire les descriptions :

1. Cænia angulata Klug, Ins. Madag., 156 (*Dictyoptera*), pl. 344. — Long. 13 mill. — *Atra, antennis pectinatis, elytris reticulatis, thorace lateribus sinuatis, postice dilatato, margine lineaque abbreviata longitudinali media coccineis.*

Statura fere *L. serrati* Fab. Caput nigrum. Antennis magnis, compressis, dilatatis, pectinatis, nigris. Thorax antice angustatus, rotundatus, basi dilatatus, angulatus, lateribus bisinuatus, margine et carina longitudinali abbreviata media coccineis. Pectus abdomenque cum pedibus nigra. Scutellum triangulare atrum. Elytra thorace quadruplo longiora, basi latiora, apice rotundata, parallela, quadricostata, reticulata, atra.

2. C. TORQUATA Klug, Ins. Madag., 157, pl. 3, fig. 5 (*Dictyoptera*). — Long. 9 mill. — *Atra, antennis pectinatis, clytris reticulatis, thorace postice truncato, margine coccineo.*

Præcedenti, quoad colores, simillima. Caput nigrum, mandibulis solis testaceis. Antennæ pectinatæ, compressæ, nec tamen dilatatæ, nigræ. Thorax ad apicem sensim angustatus, antice rotundatus, postice nec dilatatus, nec angulatus, marginatus, margine compresso, subreflexo, dorso cancellatus, ater, limbo laterato et antico punctoque parvo medio ad marginem posticum coccineis. Pectus abdomenque cum pedibus nigra. Scutellum nigrum. Elytra basi vix thorace latiora, parallela, apice rotundata, reticulata, quadricostata, atra.

Chez ces deux insectes, comme on peut le voir d'après les figures de l'ouvrage de Klug, les articles des antennes sont larges, prolongés à l'angle interne, mais sans former de lamelles grêles.

3. C. KLUGII Coq. *in coll.* — Long. 11 mill. — *Elongata, subparallela, atra, prothoracis limbo antico et laterali coccinco, antennis latis, compressis, articulis angulo interno productis, sed haud flabellatis, prothorace antice rotundato, et utrinque subsinuato, angulis posticis leviter dilatatis, disco antice tri-, postice bicarinato, utrinque profunde bifoveatis, elytris reticulatis.*

Allongée, presque pararallèle, d'un noir mat, avec une large bordure coccinée sur les côtés et en avant du corselet. Antennes larges, comprimées, ne dépassant pas le milieu du corps; premier article seulement un peu moins grand que les autres, qui se prolongent à l'angle externe en un lobe de plus en plus saillant, mais sans former de lamelles étroites. Corselet arrondi et relevé en avant, puis faiblement sinué de chaque côté; bords latéraux un peu obliques et un peu dilatés aux angles postérieurs; sur le disque, trois côtes saillantes en avant et un peu divergentes, les deux latérales se rejoignant vis-à-vis de l'écusson, la médiane se bifurquant en arrière, au milieu, pour se réunir aux autres; bords latéraux très-relevés, avec de profondes impressions; bord postérieur bisinué. Écusson en triangle tronqué. Élytres carénées, avec les intervalles réticulés. — Ile de Mamoukou, dans la baie de Passandava, côte de Madagascar (CH. COQUEREL).

Cette *Cænia* rappelle beaucoup la *C. angulata* pour la taille et la coloration; elle en diffère par les antennes plus larges, le corselet plus arrondi

au bord antérieur, avec trois carènes divergentes, dont deux externes se rejoignent au milieu du bord postérieur ; par les angles postérieurs moins saillants et les élytres plus allongées, plus parallèles.

4. C. Dohrnii. — Long. 6 à 8 mill. — *Elongata, subparallela, nigra, opaca, prothoracis limbo antico et laterali coccineo, antennarum articulis medio sat longe et anguste flabellatis, prothorace subconico, antice rotundato, lateribus angulato, angulis posticis parum productis, similiter carinulato, elytris reticulatis.*

Forme, coloration et sculpture de la précédente, mais beaucoup plus petit et très-différent par les antennes, dont chaque article, sauf le premier, émet au milieu du côté interne une longue lamelle étroite comprimée ; le corselet est plus étroit, plus anguleusement arrondi au bord antérieur ; les angles postérieurs sont un peu moins saillants en dehors ; les carènes sont les mêmes ; il y a un très-petit point rouge au milieu du bord postérieur, vis-à-vis de l'écusson ; chez l'espèce précédente on voit parfois à la même place un petit trait rouge ; l'écusson est de même quadrangulaire et échancré à l'extrémité, mais plus concave que dans l'espèce précédente. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

5. C. Coquerelii. — Long. 6 mill. — *Elongata, subparallela, nigrofusca, opaca, prothoracis limbo antico et laterali rufo, antennarum articulis basi longius et anguste flabellatis, prothorace postice parallelo, antice angulatim rotundato, fere similiter carinato, elytris reticulatis.*

Forme des précédents, mais d'un noir moins profond, et bien distinct par la forme des antennes, dont chaque article, sauf le premier, émet, dès la base, une longue branche grêle, le reste de l'article restant étroit ; les antennes sont un peu plus longues que la moitié du corps ; le corselet est aussi conformé tout différemment, il est parallèle en arrière, puis anguleusement rétréci en avant, avec le bord antérieur arrondi ; les trois côtes antérieures du disque se réunissent au milieu en s'arrondissant, puis deux se continuent en arrière pour se rejoindre au milieu du bord postérieur ; de chaque côté une forte impression oblique, croisée par une autre en sens inverse, qui part de l'angle postérieur et limite la bande rougeâtre latérale. — Côte nord-ouest de Madagascar (Ch. Coquerel).

Tenebrionidæ.

1. TOXICUM ARIES Klug, Ins. Madag., 177 (*Cryphæus*).—Long. 10 mill. — Oblongum, subparallelum, convexum, atrum, opacum, subtus paulo nitidius, capite punctato, antice transversim impresso, ♂ utrinque cornu obliquo armato, ♀ capite mutico; prothorace transversim subquadrato, lateribus subparallelis, antice oblique convergentibus marginatis, dense tenuiter punctato, elytris sat fortiter punctato lineatis, punctis sat distantibus; subtus fere læve, nitidum. — Madagascar (CH. COQUEREL).

2. T. CAPREOLUS. — Long. 8 mill. — Oblongum, parallelum, angustum, atrum, valde opacum, capite punctato antice impresso, utrinque dente compresso brevi armato, prothorace transversim subquadrato, antice vix angustato, lateribus vix marginatis dense fortius punctato, elytris punctato-substriatis, subtus minus nitidum, forsan evidentius punctulatum. — Mayotte, dans les Comores (CH. COQUEREL).

Bien plus petit, un peu plus étroit que le précédent; outre l'extrême brièveté des cornes, le front n'est nullement sillonné en long entre ces cornes; la ponctuation est peut-être aussi plus marquée sur le dessous du corps, qui est un peu moins brillant que chez l'*aries*.

Genre HETEROPHYLUS.

1. H. CHRYSOMELINUS Klug, Ins. Madag., 179, pl. IV, fig. 4. — Long. 6 1/2 mill. — *Rufo-castaneus, antennis apice nigris, prothoracis medio elytrorumque disco ferrugineis.*

Caput alutaceum, sparsim punctatum, rufum, antennarum articulis quinque ultimis compressis nigris. Thorax antice truncatus, postice obsolete bisinuatus, lateribus angulisque rotundatis, sparsim punctatus, rufus, medio ferrugineus. Pectus abdomenque sanguinea. Pedes rufi, tarsis obscurioribus. Elytra concava, sparsim punctata, dorso ferruginea, lateribus rufa. — Madagascar.

2. H. Goudotii. — Long. 3 mill. — *Subovatus, sat convexus, piceo-rufescens, parum nitidus, elytris fuscis, piceo marginatis, antennarum clava nigra, capite transversim sat late impresso, prothorace antice tantum angustato, tenuissime punctulato, angulis posticis rotundatis, elytris paulo magis punctatis.*

Subovalaire, convexe, d'un rougeâtre obscur, peu brillant; élytres brunes, marginées de rougeâtre obscur; massue des antennes noire. Tête ayant en avant une impression arquée, large, profonde, qui relève le bord antérieur. Corselet rapidement rétréci en avant à partir du milieu, à ponctuation serrée, extrêmement fine; bord postérieur sinué de chaque côté; angles postérieurs presque arrondis. Élytres arrondies à l'extrémité, à ponctuation serrée, un peu plus forte que celle du corselet. — Madagascar.

Moins convexe et moins ovalaire que le *curtus*, ressemble en petit au *punctatissimus*, mais notablement plus court, avec le bord postérieur du corselet plus fortement bisinué.

3. H. curtus. — Long. 2 1/2 mill. — *Ovatus, convexus, obscure æneus, nitidior, ore, pedibus antennisque rufo-piceis, clava obscuriore, capite antice transversim impresso, prothorace lateribus antice rotundato, tenuiter punctato, postice punctis 2 grossis signato, elytris ovatis, vix evidentius punctatis.*

Ovale, très-convexe, d'un noir bronzé très-brillant; bouche, pattes et antennes d'un rougeâtre obscur, ces dernières à massue plus foncée. Tête ayant en avant une impression arquée, avec une dépression médiane un peu triangulaire; épistome rougeâtre; front finement ponctué. Corselet atténué en avant, les côtés fortement arrondis, mais tout à fait en avant; bord postérieur assez fortement lobé au milieu; angles postérieurs presque obtus; ponctuation extrêmement fine; au bord postérieur deux gros points. Élytres ovalaires, à peine plus fortement ponctuées que le corselet. — Madagascar.

4. H. punctatissimus. — Long. 4 mill — *Sat brevis, subcylindricus, piceo-rufescens, nitidus, elytris medio transversim nigro-plagiatis, sat tenuiter dense punctatus, capite summo bituberculato, prothoracis margine postico leviter bisinuato, antice leviter angustato, elytris postice sat abrupte declivibus.*

Brièvement ovalaire, presque cylindrique, d'un brun marron brillant, avec une large tache noirâtre, discoïdale, sur le milieu de la suture des élytres, cette tache mal arrêtée, s'effaçant sur les bords; couvert d'une ponctuation excessivement fine, serrée. Tête tronquée un peu obliquement sur l'épistome, ayant au sommet deux petits tubercules. Corselet transversal, légèrement rétréci en avant; bord postérieur faiblement bisinué, finement rebordé sur les côtés. Élytres parallèles, brusquement déclives et fortement raccourcies à l'extrémité. — Madagascar.

Bien distinct par sa forme cylindrique, le corps à peine arqué dans le sens de la longueur et les deux tubercules du front.

ALPHITOBIUS DISTINGUENDUS. — Long. 7 mill. — *Oblongus, niger, nitidus, antennis palpisque fusco-piceis, capite prothoraceque tenuissime punctulatis, hoc antice angustato, antennis articulis ultimis vix transversis, scutello lævi, elytris sat fortiter punctato-substriatis, interstitiis fere planis, tenuissime punctulatis, tibiis anticis arcuatis, tenuiter dense denticulatis.*

Ressemble extrêmement au *diaperinus*, en diffère surtout par les antennes plus longues, à articles à peine transversaux et non fortement serrés comme dans cette dernière espèce; en outre la taille est plus grande, la ligne arquée sur le devant de la tête est à peine marquée, les angles postérieurs du corselet sont moins aigus, le bord postérieur est presque droit, le corselet est beaucoup moins court, plus rétréci en avant, l'écusson est lisse et les stries des élytres sont plus fortement ponctuées, plus marquées, avec les intervalles plus finement ponctués. — Ile Mayotte, dans les Comores (CH. COQUEREL).

1. CATAPHRONETIS LUCTUOSA. — Long. 5 mill. — *Oblonga, subparallela, sat convexa, nigra, nitida, pedibus piceis, capite dense punctulato, profunde impresso, antennis apicem versus sensim incrassatis, prothorace transverso, dense punctulato, angulis posticis acutis, elytris profunde ac late striatis, striis valde crenatis, interstitiis convexis, tenuissime punctulatis.*

Oblong, un peu parallèle, assez convexe, d'un noir foncé, avec les pattes d'un brun rougeâtre. Tête à ponctuation fine et serrée, ayant au milieu un sillon assez profond, arqué, les parties antérieures et postérieures de la tête paraissant plus convexes. Antennes épaisses, grossissant peu à peu vers l'extrémité, presque depuis la base. Corselet transversal,

sensiblement rétréci en avant, mais à peine en arrière; côtés arrondis et rebordés; ponctuation assez fine, serrée; angles postérieurs presque aigus. Élytres à stries larges et assez profondes, fortement ponctuées, crénelées au fond; intervalles convexes, très-finement ponctués, beaucoup plus saillants en arrière et sur les côtés. Abdomen à ponctuation à peine visible. — Nossi-Bé, Madagascar; Mahé, dans les Séchelles; Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

Faut-il voir dans cette espèce la *Phaleria crenata* Klug, Ins. Madag., 180? — Long. 3 lignes. — *Obscura, nigra, capite thoraceque punctatis, elytris striato-punctatis; interstitiis punctulatis, pedibus piceis.*

Affinis *P. mauritanicæ.* Corpus fere ovatum, parum convexum, supra fusco-nigrum, subtus nigro-piceum, sparsim punctatum. Caput punctatum, linea transversa semicirculari inter oculos impressa, antennarum articulo ultimo apice rufescente, ore rufo-piceo. Thorax antice posticeque obsolete bisinuatus, confertim punctatus. Élytra punctato-striata, punctis profundius impressis, interstitiis elevatis, punctulatis. Pedes rufo-picei.

Le dernier article des antennes est en effet un peu rougeâtre quelquefois, mais la ponctuation de notre insecte est excessivement fine, tandis que la description de Klug semble indiquer une ponctuation ordinaire; en outre chez notre insecte le corselet est nettement bisinué aux deux extrémités, et les pattes sont d'un brun noir; enfin la taille est un peu plus petite.

2. C. striatula. — Long. 5 mill. — *Oblonga, sat parallela, sat convexa, fuscô-nigra, nitida, subtus cum pedibus picea, capite dense punctulato, transversim impresso, antennarum articulis* 5 *ultimis in clavam oblongam dilatatis, prothorace transverso, dense punctulato, angulis posticis rectis, elytris sat tenuiter punctato-striatis, interstitiis convexiusculis, sat fortiter punctatis, extus et apicem versus magis elevatis.*

D'un brun noir médiocrement brillant, dessous, pattes, antennes et bord antérieur de la tête d'un brun un peu rougeâtre. Tête finement et densément ponctuée, ayant au milieu une impression transversale limitée de chaque côté par un sillon oblique. Antennes assez courtes, les cinq derniers articles formant une massue allongée. Corselet transversal, un peu plus étroit en avant, arrondi et rebordé sur les côtés; ponctuation assez fine, très-serrée; angles postérieurs droits, assez pointus; sur le disque, en arrière, deux faibles impressions à peine distinctes. Élytres à

stries peu profondes, assez finement ponctuées; intervalles à peine convexes, à ponctuation assez forte, peu serrée, plus relevés en arrière et sur les côtés, qui sont parfois un peu rougeâtres. Abdomen densément et assez fortement ponctué. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

CAMARIODES. N. G.

Corps ovalaire, convexe. Tête ayant une forte strie arquée en avant des yeux, sans sillon longitudinal. Dernier article des palpes maxillaires en large triangle. Antennes grêles, grossissant peu à peu vers l'extrémité, mais les derniers articles ne devenant pas distinctement plus courts et plus larges. Corselet transversal, presque quadrangulaire, à peine sinué en avant. Prosternum fortement arqué, large; mésosternum très-oblique, concave en avant, ne recevant pas la pointe du prosternum.

Ce genre, extrêmement voisin des *Tetraphyllus*, n'en diffère essentiellement que par la gracilité des antennes, dont les derniers articles ne sont nullement courts, comme on le voit chez les espèces les moins caractérisées des *Tetraphyllus*; en outre, la conformation du prosternum et du mésosternum est assez différente pour motiver cette nouvelle coupe générique; ces deux parties sont presque horizontales chez le genre *Tetraphyllus*, le mésosternum est fourchu; ici il est oblique, creusé en devant, mais laisse un espace assez grand entre les deux pièces du sternum; la saillie intercoxale et celle du métasternum sont aussi plus étroites; enfin la forme quadrangulaire du corselet donne à ces insectes un aspect assez différent.

C. COQUERELII — Long. 10 mill. — *Oblongus, valde convexus, lateribus subcompressus, subtus fusco-niger, subopacus, sericeus, supra æneus, nitidus, capite prothoraceque nigris, subcyanescentibus, illo dense punctato, striga antice transversa, arcuata, valde profunda, prothorace brevi, lato, dense punctulato, elytris valde striatis, striis punctato-crenatis, lateralibus profundioribus fere catenulatis, interstitiis vix convexis, fere lævibus.*

Oblong, très-convexe, comprimé latéralement en dessous d'un brun noir soyeux, presque mat, en dessus d'un noir brillant, très-faiblement bleuâtre, avec les élytres d'un bronzé brillant, antennes d'un brun foncé, avec l'extrémité rougeâtre comme les palpes; pattes d'un vert brillant,

tarses un peu rougeâtres. Tête finement et densément ponctuée, ayant en avant une impression arquée très-profonde. Antennes grêles, dépassant la base du corselet, grossissant à peine vers l'extrémité. Corselet large, assez court, légèrement arrondi sur les côtés, faiblement rétréci en avant, à peine sinué au bord antérieur, le postérieur bisinué et rebordé; ponctuation fine, assez serrée. Écusson triangulaire, assez large, très-finement ponctué. Élytres plus larges que le corselet, comprimées latéralement; épaules bien marquées, mais arrondies, ensuite presque parallèles, rétrécies à partir des deux tiers postérieurs; très-convexes un peu avant le milieu, puis déclives assez rapidement, à stries assez fortes, fortement crénelées, les extérieures presque caténulées et formant de larges sillons, surtout la dernière, qui atteint presque la suture, les autres s'atténuant à l'extrémité; intervalles faiblement convexes, à ponctuation excessivement fine. Dessous très-légèrement ponctué; côtes du sternum lisses. — Madagascar (Ch. Coquerel).

HOLOBRACHYS. N. G.

Corps ovalaire, convexe. Menton presque ovalaire, non caréné. Labre entier, légèrement arrondi en avant. Tête courte, enfoncée presque jusqu'aux yeux; épistome séparé du front par un fort sillon arqué; bord antérieur tronqué. Yeux convexes, ovalaires. Antennes courtes, larges, comprimées; troisième article plus long que les autres, les sixième, septième et huitième plus larges et plus courts que les autres, transversaux, les neuvième et dixième obconiques, le onzième ovalaire, arrondi à l'extrémité. Dernier article des palpes maxillaires énorme, en large triangle. Corselet plus étroit que les élytres, transversal; bord postérieur légèrement bisinué, formant un lobe médian largement arqué. Élytres courtes, convexes, finement striées; repli épipleural se rétrécissant peu à peu jusqu'à l'extrémité. Pattes assez courtes. Mésosternum horizontal, échancré; prosternum fortement arqué.

Ce genre est très-voisin des *Tetraphyllus* et en diffère surtout par la forme singulière des antennes et par le développement du dernier article des palpes maxillaires.

H. heterocerus. — Long. 8 mill. — *Ovatus, convexus, æneo-fuscus, parum nitidus, elytris obscure cupreo-æneis, sat nitidis, palpis, antenna-*

rum basi tarsisque piceis, prothorace ad angulos anticos marginato, medio postice arcuatim vage impresso, elytris punctato striatis, intervallis planis ad latera convexiusculis.

Brièvement ovale, assez convexe sur les élytres, d'un noirâtre à peine bronzé, peu brillant, avec les élytres d'un bronzé faiblement cuivreux, plus brillantes ; base des antennes, palpes et tarses d'un roussâtre obscur. Tête et corselet lisses, ce dernier de moitié plus large que long, non rétréci en avant, très-étroitement marginé sur les côtés, mais notablement aux angles antérieurs; côtés très-faiblement arqués; surface lisse; en arrière, au milieu, une impression arquée, peu profonde, ouverte en avant; bord postérieur étroitement marginé. Écusson triangulaire, lisse. Élytres bien plus larges que le corselet, à épaules marquées, mais arrondies, presque droites sur les côtés, ne se rétrécissant que tout à fait à l'extrémité, à stries assez fortement ponctuées, peu profondes; intervalles plans, mais un peu convexes sur les côtés, très-obsolétement ridulés. Dessous des pattes et des tarses à fine pubescence rousse, soyeuse. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

TINOPHYLLUS. N. G.

Genre extrêmement voisin des *Tetraphyllus* et n'en différant que par les antennes grêles, à articles allongés, les derniers grossissant peu à peu, mais légèrement et ne devenant nullement transversaux, et par le mésosternum plus oblique, moins fortement excavé. En outre, le menton est bicaréné, la saillie intercoxale est moins large et les quatre premiers articles des tarses antérieurs sont à peu près égaux. La forme du corps rappelle beaucoup celle des *Tetraphyllus* oblongs.

T. gracilicornis. — Long. 9 mill. — *Oblongo-ovatus, medio convexus, supra nigro-subæneus, nitidus, subtus fuscus, sericans, parum nitidus, pedibus nigris, antennis, ore tarsisque piceis, prothorace transverso, subquadrato, antice vix angustiore, elytris prothorace latioribus, subparallelis, post medium attenuatis, punctato-striatis, striis lateralibus sulcatis, late punctatis, intervallis dorso fere planis, ad latera sat convexis.*

Ovalaire, un peu oblong, assez fortement convexe sur le milieu des

élytres, d'un noir un peu bronzé, brillant en dessus ; dessous d'un brun noir, un peu soyeux; pattes noires, brillantes; antennes, bouche et tarses d'un brun roussâtre. Tête très-finement et densément ponctuée, marquée en avant d'nn sillon fortement arqué, très-profond. Antennes grêles, dépassant un peu la base du corselet; troisième article de moitié plus long que le quatrième, les suivants à peu près égaux. Corselet transversal, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci en avant; bord postérieur légèrement bisinué, nettement rebordé; ponctuation extrêmement fine, peu distincte. Écusson triangulaire. Élytres notablement plus larges que le corselet, un peu arrondies aux épaules, qui sont bien marquées, presque droites sur les côtés, se rétrécissant rapidement, assez renflées en travers au milieu; à stries ponctuées, devenant très-larges et profondes sur les côtés, la dernière externe formant un sillon jusqu'à l'angle sutural; intervalles plans sur le dos, devenant convexes sur les côtés, à ponctuation presque indistincte; rebord épipleural se terminant assez doucement avant l'extrémité. Dessous finement ponctué. —Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

SPHÆROCAULUS. N. G.

Corps presque globuleux, glabre. Tête pas tout à fait enfoncée jusqu'aux yeux; ceux-ci petits, réniformes, assez entamés par les joues. Épistome très-faiblement sinué, nettement séparé du front par un sillon assez profond, à peine arqué. Dernier article des palpes maxillaires grand, sécuriforme. Antennes assez courtes, ne dépassant pas la base du corselet, grêles à la base, les deux premiers articles courts, les suivants allongés, les trois derniers larges, comprimés. Corselet court, transversal, contigu aux élytres, coupé presque droit à la base; angles antérieurs pointus. Écusson très-petit, en triangle un peu arrondi. Élytres globuleuses, embrassant presque complétement l'abdomen, coupées très-obliquement aux épaules, soudées, embrassant très-fortement l'abdomen, couvertes de tubercules lisses. Pattes assez grandes; tibias arrondis, sans éperons; tarses garnis de brosses en dessous, les trois premiers articles des tarses postérieurs égaux, le quatrième grand. Saillie prosternale assez large, très-convexe. Mésosternum un peu oblique, fortement entaillé en avant; métasternum refoulé, les pattes postérieures insérées contre les intermédiaires; saillie intercoxale très-large.

Genre très-voisin des *Osdara;* mais corps bien plus ramassé, élytres

plus globuleuses, dernier article des palpes plus large, court; un sillon séparant l'épistome, les trois derniers articles des antennes larges, antennes plus courtes, articles des tarses postérieurs égaux.

S. graniger. — Long. 6 mill. — *Subglobosus, ater, parum nitidus, tuberculis nitidioribus, ore, antennis tarsisque rufo-piceis, capite tenuiter rugoso, opaco, prothorace lateribus valde rotundato, valde rugoso, elytris globatis, grosse tuberculatis, interstitiis punctatis, subtiliter reticulatis, pedibus rugosulis.*

Presque globuleux, d'un noir presque mat, avec les tubercules lisses et brillants, bouche, antennes et tarses d'un roussâtre foncé. Tête mate, finement rugueuse, les rugosités plus prononcées vers le sommet. Corselet deux fois aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés, qui sont finement rebordés; angles antérieurs pointus, un peu saillants; surface fortement convexe en travers, fortement rugueuse, finement rebordée à la base. Écusson ponctué. Élytres globuleuses, tronquées en avant, presque tronquées en arrière, couvertes de gros tubercules, les intervalles ponctués et finement réticulés; sur les côtés réfléchis les tubercules s'aplatissent et s'effacent; troisième et quatrième segments de l'abdomen très-courts. — Madagascar (Ch. Coquerel).

ASIDIDIUS. N. G.

L'insecte qui me semble motiver cette nouvelle coupe générique a une certaine analogie avec les *Sphærocaulus;* mais il en diffère par la tête, qui est enfoncée jusqu'aux yeux, concave, et dont l'épistome se relève au milieu du bord antérieur en une très-petite corne; par le corselet aussi large que les élytres; par les élytres se prolongeant obtusément en arrière; par le prosternum très-large, triangulaire en arrière, formant une saillie, et par le mésosternum très-oblique et très-concave. Le dernier article des palpes est assez large, presque sécuriforme. Malheureusement les antennes manquent complétement. Les pattes sont assez grandes, les premiers articles des tarses sont courts et égaux. Les élytres embrassent un peu moins l'abdomen et sont aussi couvertes de tubercules. Tout le corps présente des poils squamiformes couchés, très-courts.

A. Coquerelii. —Long. 6 mill. —*Ovatus, crassus, nigro-fuscus, opacus, pilis squameis ferrugineis sat dense obsitus, capite concavo, epistomatis margine antico breviter dentato, prothorace magno, basi elytris haud angustiore, antice leviter dilatato, inæquali, longitudinaliter triimpresso, elytris brevibus, postice obtusis et oblique declivibus, valde convexis, tuberculis fere regulariter dispositis, sat grossis, ad suturam minutis.*

Ovalaire, court, très-épais, très-convexe, d'un brun noir mat, parsemé de poils squamiformes ferrugineux, courts, couchés, assez serrés. Tête concave, sauf le sommet; épistome séparé par un sillon peu profond; bord antérieur droit, relevé au milieu en une courte dent. Corselet grand, très-convexe, aussi large à la base que les élytres, s'élargissant faiblement au milieu, puis se rétrécissant assez rapidement en avant; surface très-convexe, ayant quelques granulations écartées et trois impressions longitudinales; bords latéraux assez tranchants. Élytres courtes, très-convexes, fortement et obliquement déclives en arrière, presque droites sur les côtés, qui se rétrécissent avec une légère sinuosité; extrémité arrondie; sur chaque élytre trois rangées assez régulières de tubercules; sur les côtés, des tubercules plus serrés, moins réguliers; vers la suture quelques granulations; bord réfléchi presque uni. Dessous plus noir, non ponctué; les deux premiers segments abdominaux assez grands, égaux, les deux médians plus courts, surtout le quatrième. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Nesogena acutipennis. —Long. 8 1/2 mill. —*Elongata, angusta, valde convexa, nitida, elytris cæruleo-violaceis, prothorace viridi-metallico, nitido, capite, antennis corporeque subtus fuscis, pedibus fusco-metallicis, tibiis tarsisque fulvescentibus; capite oblongo, antice rostrum breve efficiente, oculis magnis, approximatis, antennis elongatis, prothorace subgloboso, lævi, elytris elongatis, valde crenato-striatis, apice fere lævibus, mucronatis; abdomine opaco, strigoso, pedibus elongatis, femoribus subclavatis, tibiis anterioribus intus medio valde unidentatis.*

Allongée, étroite, très-convexe, très-brillante, élytres d'un bleu d'acier à reflets violets, corselet d'un vert métallique, tête et dessous du corps d'un brun foncé presque mat, antennes d'un brun noir, fémurs bronzés, tibias et tarses roussâtres. Tête oblongue, rétrécie en avant en un museau formé par l'épistome et le labre; yeux gros, très-rapprochés, bordés en dedans par un sillon qui se prolonge jusqu'à un sillon transversal au bas des yeux; épistome presque caréné transversalement; labre assez grand,

tronqué, bordé de chaque côté par la côte externe des mandibules, ce qui augmente la largeur du rostre. Antennes grêles, allongées, atteignant les trois quarts de la longueur du corps; premier article très-épais, le deuxième très-court, le troisième à peine plus long que le premier, cylindrique comme les médians, qui sont un peu plus longs et subégaux. Corselet presque globuleux, plus étroit que les élytres, lisse, fortement rebordé à la base. Écusson noir mat, triangulaire, un peu convexe. Élytres longues, mucronées à l'extrémité, à stries fortement ponctuées, s'effaçant tout à fait à l'extrémité; intervalles assez convexes, lisses. Dessous de l'abdomen striolé; poitrine presque lisse. Saillie prosternale formant une pointe obtuse. Mésosternum large, très-oblique. Pattes grandes; fémurs assez renflés en massue, villeux en dessous; tibias antérieurs armés intérieurement au milieu d'une dent saillante; tarses assez longs, velus; premier article aussi long que les deux suivants. — Madagascar.

Cet insecte présente un faciès assez différent des autres *Nesogena*, à cause de sa forme allongée et de ses longues pattes; il fait la transition au genre suivant. Il est très-remarquable par la pointe qui termine les élytres, la dent des tibias antérieurs et la saillie sternale pointue en arrière.

HYPERCHALCA. N. G.

Genre extrêmement voisin des *Nesogena* et formant encore mieux la transition aux Cistélides. Corps un peu allongé, très-convexe. Tête en museau très-court. Yeux très-rapprochés en dessus, se réunissant en dessous, bordés en dedans par un profond sillon. Antennes aussi longues que le corps chez les mâles, plus courtes chez les femelles; premier article ovalaire, épais; deuxième et troisième courts, le troisième un peu moins que le premier, les suivants allongés. Dernier article des palpes maxillaires coupé très-obliquement; des labiaux, petit, sécuriforme. Corselet presque globuleux. Élytres oblongues, fortement striées. Mésosternum oblique, non creusé. Pattes assez courtes; premier article des tarses antérieurs presque aussi long que les deux suivants réunis.

H. ÆNESCENS. — Long. 8 à 9 mill. — *Oblonga, sat convexa, æneo-metallica, nitida, subtus viridi-metallica, antennis piceis, opacis, abdomine postice rufescente, pedibus piceo-æneis, femoribus basi rufescentibus,*

antennis ♂ corpore vix brevioribus, prothorace convexo, antice valde rotundato, dense tenuiter punctulato, elytris valde punctato-striatis, interstitiis lævibus.

Oblongue, assez convexe, glabre, d'un vert bronzé brillant en dessus, d'un vert métallique très-brillant en dessous, avec l'abdomen rougeâtre vers l'extrémité, antennes d'un brun foncé entièrement mat, pattes d'un brun bronzé, base des fémurs rougeâtre. Tête densément et assez fortement ponctuée. Yeux très-rapprochés, ayant en dedans un profond sillon longitudinal. Antennes à peine moins longues que le corps chez les mâles, un peu plus courtes chez les femelles; deuxième et troisième articles courts, presque égaux, les suivants allongés et devenant de plus en plus longs. Corselet petit, bien plus étroit que les élytres, très-convexe, fortement arrondi en avant, densément et assez finement ponctué; bord postérieur finement rebordé, largement sinué de chaque côté, presque angulé au milieu. Écusson en triangle arrondi, rugueusement ponctué. Élytres oblongues, assez convexes, à stries assez profondes, fortement ponctuées; intervalles faiblement convexes, lisses. Saillie prosternale assez large; côtés du prosternum fortement ponctués; le reste de la poitrine et abdomen à ponctuation excessivement fine. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Cistelidæ.

Genre CISTELA.

1. C. melanura Klug, Ins. Madag., 185 (*Plesia*). — Long. 8 1/2 mill. — *Sulphurea, abdominis segmentis duobus ultimis nigris.*

Simillima *Cistelæ sulphureæ.* Ovata, læte sulphurea. Caput et thorax confertim, at obsolete punctata. Oculi emarginati, nigri. Antennæ ad apicem obscuriores, articulo ultimo nigro. Thorax subquadratus, antice posticeque truncatus, lateribus parum rotundatus. Pectus distincte, abdomen obsolete punctatum, segmentis duobus ultimis nigris. Tibiæ apice cum tarsis obscuriores, rufescentes. Elytra crenato-striata, interstitiis planis, obsolete punctatis.

Je ne crois pas devoir séparer de cette espèce un individu de 6 mill.

de longueur, à antennes unicolores et à corselet rétréci en avant, à élytres évidemment ponctuées; outre les deux derniers segments de l'abdomen, l'extrémité du troisième est noirâtre. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

2. C. GENICULATA Klug, Ins. Madag., 185 (*Plesia*). — Long. 6 1/2 mill. — *Supra testacea, femoribus apice nigris, subtus nigris.*

Minor præcedente et angustior. Caput et thorax sparsim punctata, testacea. Oculi nigri. Mandibulæ apice nigræ. Palpi rufescentes, articulis basi obscurioribus. Antennæ rufo-testaceæ, articulis 3 baseos apicalique nigris. Thorax postice truncatus, ad apicem parum attenuatus, lateribus rotundatus. Pectus abdomenque glaberrima, nitidissima, nigra. Elytra elongata, subparallela, testacea, obsolete crenato-striata, interstitiis planis, sparsim punctatis. Scutellum testaceum. Pedes testacei, tibiis tarsisque obscurioribus, femoribus apice nigris.

3. C. CRENATO-STRIATA. — Long. 6 mill. — *Sulphurea, abdominis femorumque apice nigris.*

Ressemble encore plus que la première à la *Cistela sulphurea;* d'un jaune soufre, avec le corselet, la tête et le dessous du corps un peu roux. Dessous plus brillant que le dessus; les huit premiers et le dernier article des antennes, les deux derniers segments de l'abdomen, avec le bord extérieur du précédent et l'extrémité des fémurs noirs. Poitrine d'un brun foncé, mélangé de roussâtre; extrémité des tibias et tarses un peu obscure; articles des palpes bruns à l'extrémité. Tête ayant deux impressions transversales entre les yeux, sommet densément ponctué. Corselet plus étroit que les élytres, un peu transversal, légèrement rétréci en avant; côtés à peine arqués, finement rebordés; ponctuation presque indistincte. Élytres oblongues, à stries médiocrement profondes, mais fortement crénelées, effacées subitement tout à fait à l'extrémité; intervalles plans, très-finement pointillés. Poitrine très-lisse au milieu, assez fortement ponctuée sur les côtés; bord postérieur étroitement roussâtre. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Diffère de la *C. melanura* par les antennes d'un brun foncé à la base, la poitrine très-lisse au milieu et l'extrémité des fémurs noire; la taille, en outre, est bien plus petite. Diffère de la *geniculata* par l'abdomen, noir seulement à l'extrémité, la poitrine ponctuée sur les côtés et les

élytres à stries fortement crénelées. Peut-être ces différences sont-elles sexuelles ; cependant le corselet n'est nullement ponctué, les stries des élytres sont bien marquées ; de plus, la tête est distinctement et densément ponctuée au sommet.

Chez ces quatre espèces les deux pénultièmes articles des tarses sont prolongés en dessous en lamelles assez distinctes. Du reste, il ne me semble pas possible de les séparer des véritables *Cistela*. Je ne connais pas la suivante, mais M. Lacordaire (Genera, V, 506) dit qu'elle ressemble extrêmement à la *Cistela fulvipes*. Le genre *Plesia*, proposé par Klug, ne semble donc pas devoir être conservé, surtout si l'on accepte le genre *Cistela* tel que le comprend M. Lacordaire.

4. C. MICANS Klug, Ins. Madag., 185 (*Plesia*). — Long. 8 mill. — *Subtus ferruginea, dorso cyaneo-micans.*

Magnitudine et statura *C. melanuræ*. Ovata, ferrugineo-testacea. Caput confertim punctatum, parum cyaneo-micans, antennis ferrugineis. Thorax subqudaratus, antice vix attenuatus, postice truncatus, distincte punctatus, læte cyaneo-micans. Scutellum læve, ferrugineum. Elytra ovata, viridi-æneo micantia, crenata-striata, striis purpurescentibus, interstitiis elevatis, sparsim punctatis. Epipleuræ ferrugineæ. Pedes ferruginei.

5. C. THORACICA Cast., Hist. Ins., II, 246. — Long. 8 mill. — Noire, finement granuleuse, recouverte d'une pubescence jaune ; élytres d'un brun jaune, avec d'assez fortes stries ponctuées ; mésothorax et métathorax d'un brun roux ; palpes, antennes et pattes jaunes.

Cette espèce a la forme de la *Cistela fulvipes*. — Madagascar.

Lagriidæ.

Genre LAGRIA.

1. L. OBSCURA Fabr., Ent. Syst., I, 2, 79. — Long. 10 à 12 mill. — Oblonga, convexa, griseo-pilosa, ænea, sat nitida, interdum fusco-ænea, subtus nitidior, antennis pedibusque fusco-nigris, his nitidis, dense sat grosse punctata, capite ad oculos oblique leviter plicata, antennis brevibus, apice crassis, articulis brevibus, 3° 4°que æqualibus, prothorace

subgloboso, capite latiore, medio plaga lævigata plus minusve distincta, scutello brevi, arcuato, tenuiter punctato, elytris amplis, oblongis, convexis, postice dilatata et rotundatis; subtus fere lævis. — Commune à Madagascar, à Sainte-Marie, à Mayotte (Ch. Coquerel) et sur toutes les côtes d'Afrique.

2. L. Coquerelii. — Long. 12 mill. — *Oblongo-ovata, valde convexa, aptera, ænea, sat nitida, griseo-pilosa, capite prothoraceque obscurioribus, dense rugoso-punctatis, antennis sat brevibus, nigris, articulis* 3° 4°*que elongatis, subæqualibus, prothorace globoso, elytris ovatis, valde convexis, medio dilatatis, grosse punctatis, rugosis, pectore abdominisque apice punctatis.*

Oblongue-ovalaire, très-convexe, d'un bronzé verdâtre assez brillant, beaucoup plus en dessous, avec la tête et le corselet obscurs, et les antennes noires ; à villosité cendrée. Tête fortement et rugueusement ponctuée ; yeux petits, très-écartés. Antennes atteignant à peine la base du corselet, assez grêles à la base, grossissant assez fortement à partir du 6e article, 3e et 4e articles allongés, presque égaux. Corselet plus large que la tête, transversal, très-convexe, fortement arrondi sur les côtés, un peu rétréci en arrière, rugueusement ponctué. Écusson en triangle court, arrondi, plus finement rugueux, ponctué. Élytres ovalaires, très-convexes, guère plus large à la base que le corselet, mais s'élargissant rapidement et obtusément arrondies à l'extrémité, à ponctuation grosse, profonde, assez serrée, avec les intervalles relevés en rides ; extrémité de chaque élytre assez pointue. Pas d'ailes. Poitrine et extrémité de l'abdomen ponctuées. — Ile Mayotte, dans la baie d'Antongil (Ch. Coquerel).

Voisine de la précédente, mais bien distincte par sa forme ovalaire, convexe, le manque d'ailes, les antennes moins courtes, à articles basilaires allongés, et par la rugosité bien plus forte du corselet et des élytres.

3. L. adusta Klug, Ins. Madag., 187. — Long. 6 à 7 mill. — *Oblongo-elongata, pallide testacea, dense punctata, albido-subpubescens, antennis infuscatis, basi testaceis, genubus late nigricantibus, tarsis infuscatis, prothorace antice attenuato, elytris postice subdilatatis, apice parum rotundatis.*

Oblongue, un peu allongée et atténuée en avant, convexe, d'un roux testacé pâle, à peine brillant, à fine pubescence cendrée ; les antennes,

sauf la base, et les genoux noirâtres; tarses obscurs; couverte d'une ponctuation assez forte et serrée qui rend la surface assez rugueuse. Tête à peine plus large que l'extrémité du corselet, ayant au milieu une ligne enfoncée presque indistincte; yeux assez écartés. Antennes notablement plus courtes que la moitié du corps, à articles assez allongés, grossissant peu à peu vers l'extrémité; 1er article épais, allongé, aussi long que le 3e, le 5e plus court que le 4e et que le 6e. Corselet pas plus long que large, un peu atténué en avant, mais nullement en arrière, ayant parfois au milieu une vague impression variable, parfois comme gaufrée, parfois paraissant carénée au milieu. Écusson assez grand, en demi-cercle, très-finement et densément ponctué. Élytres grandes, oblongues, s'élargissant peu à peu jusqu'aux trois quarts de leur longueur, puis rétrécies en arrière, sans s'arrondir beaucoup. Dessous beaucoup plus brillant que le dessus ; abdomen couvert de fines aspérités ; poitrine un peu ponctuée. — Sainte-Marie de Madagascar, île Marotte (Ch. Coquerel).

Les yeux sont assez rapprochés en dessus. Peut-être faut-il rapporter à cette espèce la *L. pallida* Cast. (Hist. Nat. Ins., II, 256), dont voici la description :

Long. 3 l.; larg. 1 1/4 l. — Légèrement pubescente, d'un jaune pâle, très-finement granuleuse ; yeux très-gros, presque réunis sur le front ; corselet de la longueur de la tête, carré, arrondi sur les côtés, offrant un sillon longitudinal au milieu ; extrémité des cuisses et seconde moitié des antennes obscures.

Dans l'espèce de Klug les yeux n'ont rien d'énorme, et le corps est ponctué, au lieu d'être granuleux.

4. L. insignicornis. — Long. 6 mill. — *Oblongo-elongata, pallide testacea, dense punctata, albido subpubescens, antennis nigris, basi testaceis, genubus nigris, antennis articulo* 1° *inflato,* 2° 3°*que minutis,* 4° *elongato, arcuato,* 6° 9°*que majoribus, intus valde dentatis,* 11° *tertiam partem antennæ efficientem, prothorace elongato, antice angustato.*

Coloration, sculpture et forme générale de la précédente. Tête large; yeux noirs, gros, saillants, très-rapprochés en dessus. Antennes médiocrement longues ; 1er article épais, 2e et 3e très-petits, le 4e allongé, fortement arqué, 5e très-court, 6e grand, formant une longue dent à l'extrémité interne, 7e et 8e assez petits, 9e grand, fortement denté à l'extrémité interne, 10e obconique, assez grand, 11e formant le tiers de la longueur

de l'antenne. Corselet oblong, rétréci en avant, notablement plus étroit que la tête. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Cet insecte est extrêmement remarquable par la forme des antennes. Faut-il y voir le mâle de la *L. adusta?* C'est possible; mais, chez cette dernière, rien dans la proportion des articles des antennes n'indique la moindre analogie avec la structure que je viens de décrire; en outre, le corselet est beaucoup plus long et atténué en avant.

5. L. NIGRICEPS. — Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill. — *Parva, oblongo-elongata, antice attenuata, dense punctulata, tenuiter fulvo subpubescèns, nigra, elytris testaceis, sat nitidis, capite rugoso, oculis approximatis, antennis validis nigris, prothorace subquadrato, antice haud sensim angustiore, basi rufescente, elytris oblongis, apice obtuse rotundatis.*

Petite, oblongue, un peu allongée, atténuée en avant, d'un brun noir. Corselet enfoncé, roussâtre à la base, les élytres et les pattes d'un roux testacé assez brillant, à fine pubescence fauve. Tête notablement plus large que le corselet, rugueuse; yeux gros, très-rapprochés en dessus chez le mâle. Antennes épaisses, grossissant peu à peu dès la base, atteignant presque le milieu du corps; 5e article aussi long que le 4e; base quelquefois roussâtre. Corselet presque quadrangulaire, à peine atténué en avant, bord antérieur fortement arrondi au milieu; densément ponctué, ayant au milieu une fine ligne longitudinale. Écusson grand, ponctué, en triangle un peu arrondi. Élytres grandes, allongées, s'élargissant insensiblement jusqu'aux deux tiers de leur longueur, puis se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est obtusément arrondie, densément ponctuée. Dessous plus brillant que le dessus. Abdomen à fines aspérités. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Ressemble un peu à la précédente, mais est beaucoup plus petite, un peu plus étroite; la conformation de la tête et des antennes les sépare d'ailleurs très-nettement.

6. L. FULIGINOSA. — Long. 6 1/2 mill. — *Oblonga, tota luteo-brunnea, vix nitida, antennis fuscis, basi piceis, capite prothoraceque rugose punctatis, hoc transverso, brevi, lateribus vix rotundatis, elytris ovatis, sat convexis, sat grosse punctatis, rugosis, post medium dilatatis, postice obtusis.*

Entièrement oblongue, d'un brun un peu roussâtre, à peine plus obs-

cur sur la tête et le corselet, presque mat, plus brillant en dessus, antennes d'un brun noir, avec la base roussâtre. Tête courte, rugueuse, ponctuée, ayant un fort sillon transversal arqué entre les antennes ; yeux petits, non saillants. Antennes dépassant sensiblement la base du corselet, grêles à la base, grossissant à partir du 5e article et épaisses vers l'extrémité, 3e article à peine plus long que le 4e. Corselet très-court, rugueusement pointillé, légèrement arrondi sur les côtés, mais non rétréci en avant. Écusson presque arrondi, finement ponctué. Élytres ovalaires, assez convexes, presque deux fois aussi larges à sa base que le corselet, s'élargissant aux deux tiers postérieurs, puis se rétrécissant sans s'arrondir sensiblement, couvertes de points assez gros, serrés, avec des rides. Dessous finement ponctué. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble un peu à l'*adusta,* mais plus courte, plus convexe, avec les antennes plus épaisses et le corselet court, non atténué en avant.

7. L. dermatodes. — Long. 6 1/2 mill. — *Oblongo-ovata, convexa, antice attenuata, fusco-brunnea, supra opaca, subtus nitida, sat dense cinereo-pubescens, dense punctata, elytris plagis minutis nitidis, lævibus, sparsutis, antennis fuscis, basi piceis, oculis distantibus, prothorace lateribus sat rotundato, transverso.*

Oblongue-ovalaire, convexe, d'un brun assez foncé, peu brillant en dessus, mais beaucoup plus en dessous, couverte d'une pubescence cendrée assez serrée. Tête notablement plus large que le corselet, rugueusement ponctuée ; yeux écartés. Antennes robustes, noires, les deux premiers articles d'un brun roussâtre. Corselet transversal, arrondi sur les côtés, qui sont très-faiblement redressés à la base, couvert de points serrés ; une impression transversale, parallèle au bord postérieur, mais peu marquée. Écusson oblong, arrondi à l'extrémité, très-ponctué. Élytres ovalaires-oblongues, s'élargissant jusqu'aux deux tiers postérieurs, puis rétrécies assez rapidement, plus grossement ponctuées que le corselet, parsemées de petites taches dénudées, lisses, brillantes, un peu élevées. Abdomen couvert d'aspérités bien visibles. — Zanzibar (Ch. Coquerel).

La sculpture des élytres, qui rappelle celle de quelques Dasytides, suffit pour faire distinguer cette *Lagria,* qui est plus courte et plus massive que les précédentes.

8. L. corticina. — Long. 8 1/2 mill. — *Oblongo-elongata, tota brunnea, capite antennisque obscurioribus, capite rugose punctato, inter ocu-*

los profunde bisulcato, prothorace transverso, antice tantum angustato, rugose punctato, elytris amplis, post medium dilatatis, postice rotundatis, dense sat tenuiter transversim rugosulis.

Oblongue-allongée, médiocrement convexe, entièrement d'un brun cannelle, plus foncé sur la tête et les antennes, presque mate en dessus, plus brillante en dessous, couverte d'une fine pubescence cendrée. Tête pas plus large que le corselet, rugueusement ponctuée, ayant entre les antennes deux profonds sillons parallèles qui ne remontent pas au delà du milieu des yeux. Antennes courtes, atteignant à peine la base du corselet, épaisses, grossissant à partir du 5e article, le 4e beaucoup plus petit que le 3e. Corselet transversal, large, à peine atténué en avant, fortement arrondi aux angles antérieurs, rugueusement mais assez finement ponctué. Écusson médiocre, arrondi. Élytres à peine de moitié plus larges à la base que le corselet, s'élargissant sensiblement après le milieu et s'arrondissant à l'extrémité, couvertes de rugosités fines, serrées, un peu transversales, avec des vestiges de stries à peine distinctes. Dessous et pattes plus foncés que le dessus, densément ponctués. — Ile Marotte, baie d'Antongil (Ch. Coquerel).

Cette *Lagria,* facile à distinguer par sa sculpture, les stries de la tête, la brièveté des antennes, a, en outre, les yeux ovalaires, très-écartés.

9. L. cribrata. — Long. 7 1/2 mill. — *Elongata, convexa, postice vix sensim dilatata, obscure brunnea, sat nitida, submetallica, dense ac fortiter punctata, antennis validis, apicem versus incrassatis, fusco-nigris, capite brevi, antice biimpresso, prothorace subquadrato, lateribus rotundato, rugoso-punctato, scutello rotundato, triangulari, elytris stria suturali postice obsolete impressa.*

Un peu allongée, convexe, à peine sensiblement élargie en arrière, d'un brun foncé faiblement métallique, assez brillant, couverte de petits poils grisâtres assez longs, presque couchés, médiocrement serrés ; surface très-ponctuée. Tête presque aussi large que le corselet, fortement ponctuée, un peu rugueuse, ayant en avant deux impressions un peu transversales, bord un peu relevé au-dessus des antennes, avec un très-petit espace lisse, brillant. Antennes robustes, grossissant sensiblement vers l'extrémité, n'atteignant pas la base du corselet, à articles finement rugueux, devenant un peu transversaux dès le 4e ; dernier article ovalaire, acuminé. Corselet presque aussi long que large, convexe, arrondi

sur les côtés, rugueusement ponctué. Écusson assez grand, en triangle arrondi, assez finement ponctué. Élytres pas tout à fait deux fois aussi larges que le corselet, oblongues, obtusément arrondies à l'extrémité, qui est légèrement sinuée de chaque côté, couvertes de points enfoncés, presque plus gros que ceux du corselet, mais un peu moins serrés ; les intervalles légèrement relevés, formant de faibles rides. Dessous réticulé, un peu râpeux. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Chrysomelidæ.

Genre EUMOLPUS.

1. E. argopoides. — Long. 5 mill. — *Ovatus, convexus, totus testaceo-rufus, nitidus antennis apice mandibulisque fuscis, tarsis obscurioribus, capite prothoraceque parce punctatis, illo inter oculos transversim sulcato, hoc antice angustato, scutello triangulari, elytris punctato-substriatis, punctis post medium obsoletis, pedibus sat magnis, femoribus incrassatis, subtus brevissime unispinosis, unguibus bifidis, spina interna parum breviore.*

Ovalaire, convexe, entièrement d'un rougeâtre brillant, les mandibules et la moitié apicale des antennes noirâtres, tarses obscurs. Tête à ponctuation peu serrée, ayant un fort sillon arqué, transversal, entre les yeux, avec un petit sillon médian au-dessus. Antennes aussi longues que les deux tiers du corps, grêles, les 5 derniers articles à peine plus gros, un peu comprimés. Corselet notablement plus étroit que les élytres, moins court que chez les espèces voisines, rétréci en avant à partir du milieu, finement rebordé tout autour, bord postérieur non sinué sur les côtés, mais arrondi au milieu ; ponctuation écartée. Écusson triangulaire, oblong. Élytres ovalaires, arrondies en arrière, à lignes ponctuées, irrégulières, formant presque des stries à la base, s'effaçant vers l'extrémité ; calus huméral bien marqué. Pattes assèz grandes ; fémurs renflés ; crochets des tarses bifides, les divisions presque égales. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cet insecte ressemble à un gros *Argopus,* et la sculpture du front ajoute encore à la ressemblance.

2. E. ATRAMENTARIUS. — Long. 7 mill. — *Breviter ovatus, crassus, convexus, nigro-submetallicus, mediocriter nitidus, parce ac tenuiter pubescens, dense punctatus, elytris rugoso-punctatis, antennis sat gracilibus, articulis* 5 *ultimis compressis, prothorace brevi, elytris angustiore, margine, postice bisinuato, angulis posticis dente acuto productis, scutello quadrato fere lævi, unguibus bifidis, spina interna breviore.*

Très-brièvement ovalaire, épais, très-convexe, d'un noir un peu métallique, assez brillant, parsemé d'une pubescence cendrée extrêmement fine, écartée, plus marquée en dessous et densément ponctuée. Tête à ponctuation extrêmement serrée, presque striolée au milieu; palpes grêles, noirs. Antennes grêles, les cinq derniers articles plus gros et non comprimés. Corselet notablement plus étroit que les élytres, rétréci en avant, rebordé tout autour, bisinué à la base, les angles postérieurs formant une petite dent aiguë. Écusson tronqué, presque lisse. Élytres courtes, arrondies à l'extrémité, fortement et rugueusement ponctuées, calus huméral très-marqué, presque lisse. Dessous très-finement ponctué; fémurs renflés au milieu; tibias carénés en dehors; tarses assez larges; crochets bifides; la dent interne plus courte. — Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

3. E. IMPRESSICOLLIS. — Long. 5 1/2 mill. — *Breviter ovatus, crassus, convexus, æneus, nitidus, antennis, palpis, tibiis tarsisque rufopiceis, his æneo micantibus, fronte angusta, transversim impressa, oculis magnis, antennis gracilibus, corpore vix brevioribus, articulo* 1° *oblongo, prothorace elytris valde angustiore, transverso, lævi, postice impressione punctata, medio interrupta, elytris punctato-striatis, striis basi profundis, apice obsoletis, femoribus medio incrassatis.*

Très-brièvement ovalaire, très-épais, très-convexe, d'un bronzé verdâtre très-brillant; segments abdominaux un peu rougeâtres à l'extrémité; antennes, labre, palpes, tibias et tarses d'un fauve testacé; tibias et tarses à faibles reflets bronzés. Tête perpendiculaire, front étroit, yeux très-grands, échancrés; entre eux, un sillon transversal sur lequel tombe un court sillon longitudinal; côtés marginés, presque carénés au-dessus de la base des antennes; épistome un peu ponctué, légèrement sinué au milieu, labre fortement échancré. Antennes grêles, à peine moins longues que le corps; 1er article oblong, un peu plus épais que les autres, 2e court, les suivants à peu près également longs, le dernier pointu. Corselet notablement plus étroit que les élytres, transversal; surface assez rétrécie en avant; côtés arrondis, marginés, lisses, ayant en arrière une impression ponctuée, transversale, interrompue au milieu et ne tou-

chant pas les côtés. Écusson assez large, lisse, presque arrondi à l'extrémité. Élytres à stries, ponctuées, presque crénelées, très-profondes tout à fait à la base, très-faibles à l'extrémité. Dessous lisse. Prosternum très-large, mésosternum très-large, en lame oblique, tronquée ; saillie intercoxale large. Pattes assez grandes; fémurs renflés au milieu, les antérieurs un peu plus et ayant en dessous une toute petite dent ; tibias carénés ; 3ᵉ article des tarses entièrement bilobé, densément villeux en dessous ; crochets assez forts, un peu bifides à sa base interne, cette division extrêmement courte et aiguë. — Madagascar (Ch. Coquerel).

4. E. janthinipennis. — Long. 4 1/2 mill. — *Brevissime ovatus, crassus, convexus, profunde violaceus, nitidus, prothorace potius cærulescente, antennis palpisque testaceis, pedibus fusco-metallicis ; epistomate antice impresso, capite inter oculos breviter sulcato, antennis gracilibus, articulo* 1° *globoso,* 5 *ultimis paulo crassioribus, prothorace elytris valde angustiore, parce punctato, elytris globatis, humeris obliquis, callo convexo, lineato punctatis.*

Court, très-épais, très-convexe, d'un bleu d'acier foncé, à reflets violacés, avec les côtés bronzés sur les élytres, antennes et palpes roussâtres, pattes d'un brun métallique. Tête ayant entre les yeux un court sillon longitudinal, épistome un peu impressionné en avant, au-dessus du labre, qui est testacé et sinué. Antennes grêles, dépassant le milieu du corps, les 5 derniers articles un peu plus gros et plus mats ; 1ᵉʳ article gros, turbiné, court, le 2ᵉ brun, moins gros, pas plus court que le 1ᵉʳ, à peine plus court que le 3ᵉ, les suivants allongés et égaux. Corselet bien plus étroit que les élytres, rétréci en avant, presque anguleusement arrondi au bord postérieur ; ponctuation assez fine, écartée ; bords latéraux presque droits, finement marginés. Écusson ovalaire, presque tronqué. Élytres courtes, presque globuleuses, coupées obliquement aux épaules, à lignes ponctuées, formant tout à fait à la base de courts sillons et s'effaçant à l'extrémité ; intervalles plans, lisses. Dessous presque lisse. — Ile Mamoukou, dans la baie de Passandava, Madagascar (Ch. Coquerel).

5. E. rutilans Klug, Ins. Madag., 211. — Long. 6 mill. — *Breviter ovatus, valde convexus, metallico-viridis, nitidus, grosse ac dense punctatus, subtus tenuiter punctatus, viridi-æneus, tibiis tarsisque obscuris, antennis oreque nigro-fuscis, epistomate utrinque carinato, antennarum articulis* 5 *ultimis crassioribus prothorace brevi tato, angulis*

anticis dente minuto productis, scutello lævi, elytris brevibus, postice rotundatis, humeris paulo obliquis, rugosis, postice versus suturam substriatis.

Très-brièvement ovalaire, très-épais, très-convexe, d'un vert métallique brillant, grossement et densément ponctué en dessus, dessous d'un vert bronzé brillant, plus finement ponctué, bouche et antennes d'un brun noir, tibias et tarses d'un bronzé obscur. Tête rugueuse, au-dessus de la naissance de chaque antenne une petite carène latérale ; épistome légèrement bilobé. Antennes n'atteignant pas tout à fait le milieu du corps, les cinq derniers articles plus épais. Corselet deux fois aussi large que long, rebordé sur les côtés et à sa base ; le bord postérieur arqué vis-à-vis de l'écusson et plus largement rebordé à cet endroit ; bords latéraux un peu arqués, angles antérieurs formant une très-petite dent saillante. Écusson lisse, grand, arrondi en arrière. Élytres courtes, arrondies à l'extrémité, plus larges que le corselet, coupées un peu obliquement aux épaules ; cal huméral saillant, lisse ; surface ridée et fortement ponctuée ; côtés plus rugueux ; en arrière, vers la suture, quelques traces de stries. Dessous plus finement ponctué. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Genre GALERUCA Geoffr.

1. G. costulata. — Long. 10 mill. — *Oblongo-ovata, sat convexa, æneo-fusca, nitida, elytris vittis tribus, margine externo suturaque fulvo-testaceis, capite fulvo-testacea, macula magna frontali et macula minore ad antennarum basin fuscis, prothorace fulvo-testaceo, maculis 3 fuscis magnis confluentibus, scutello fulvo-testaceis, femorum basi et apice, et abdominis segmentis ad apicem fulvo-testaceis ; prothorace brevi, lateribus obtuse angulato, scutello quadrato, elytris postice leviter dilatatis, sat late marginatis, fortiter punctatis, utrinque costatis parum elevatis ; subtus opaca.*

Ovalaire, un peu oblongue, assez convexe, d'un brun foncé, un peu bronzé, assez brillante en dessus ; écusson, suture des élytres, bord externe et trois bandes longitudinales d'un roux testacé ; tête d'un roux testacé, avec une grande tache frontale et une autre plus petite à la base

des antennes, d'un brun noir ; antennes noires ; corselet d'un roux testacé, avec trois grandes taches d'un brun noir, confluentes. Tête ayant une légère impression longitudinale au milieu du front. Antennes assez fortes, n'atteignant pas le milieu du corps, à articles obconiques, oblongs, les 3e et 2e égaux. Corselet très-court, beaucoup plus étroit que les élytres, rétréci en avant, côtés obtusément angulés au milieu, parallèles en arrière, les angles psstérieurs droits, pointus ; surface un peu inégale, grossement ponctuée sur les côtés, avec une impression oblique assez large. Écusson carré, sans points. Élytres un peu élargies au milieu, arrondies en arrière, assez largement rebordées, assez fortement et densément pointues, ayant chacune quatre côtes médiocrement saillantes, les trois internes ayant une bande rousse. Dessous d'un brun noir presque mat ; bord postérieur des segments et le milieu du premier d'un fauve testacé, ainsi que la base et l'extrémité, les fémurs et le bord réfléchi des élytres. Hanches antérieures contiguës, les intermédiaires à peine séparées ; crochets des tarses bifides, les divisions aiguës, l'interne un peu plus courte. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. G. pruinosa. — Long. 9 mill. — *Oblonga, sat convexa, pallide luteola, tenuiter griseo-pubescens, antennis fuscis, capite bi-, prothorace quinque fusco-maculato, subtus fusca, griseo-sericans, femorum basi et genubus luteolis ; prothorace brevi, tranverso, ad angulos posticos oblique truncato, scutello oblongo-subquadrato, elytris postice rotundatis, tenuissime dense punctulatis, obsolete costulatis ; antennarum articulis mediis apice productis.*

Oblongue, presque parallèle, assez convexe en dessus, d'un roussâtre un peu gris, pâle, à pubescence fine, serrée, grise ; tête ayant une tache frontale et une autre plus bas d'un brun noir ; corselet ayant cinq taches de même couleur, trois au milieu, en triangle ·.·, les deux latérales plus grandes ; dessous d'un brun noirâtre mat, à pubescence grise ; base des fémurs et genoux d'un roussâtre pâle. Tête sillonnée au milieu. Antennes roussâtres à la base, assez grêles, grossissant un peu vers l'extrémité, les articles 6e et surtout 7e formant à l'extrémité, en dehors, une dent assez marquée, les trois suivants finement carénés. Corselet court, beaucoup plus étroit que les élytres, rétréci en avant, ayant au-dessus des angles antérieurs une très-petite saillie qui les fait paraître plus marqués ; de chaque côté du disque une impression large, mais peu profonde. Écusson oblong, un peu carré. Élytres très-légèrement sinuées derrière les épaules, arrondies à l'extrémité, couvertes d'une ponctuation très-fine

assez serrée et finement réticulées, ayant chacune les vestiges de quatre au cinq côtes à peine marquées, sauf la première vers la sature. Dessous à ponctuation excessivement fine et très-serrée. Hanches antérieures contiguës, les intermédiaires à peine séparées. Crochets des tarses bifides, les divisions aiguës, l'interne à peine plus courte. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

1. Idacantha (1) unifasciata Ol. — Klug, Ins. Madag., 212 (*Galleruca*). — Long. 6 à 7 mill. — Oblongo-ovata, convexa, flavo-testacea, nitida, prothorace interdum rubro, antennis interdum apice tibiisque rarius infuscatis, elytris cyaneo-metallicis, ♀ plaga magna media, ♂ plagis duabus magnis, media et apicali, flavis; capite inter oculos transversim sulcato prothorace transverso, elytris multo angustiore, lateribus marginato et leviter arcuato, medio utrinque profunde transversim impresso, scutello lævi, elytris ante medium postice ampliatis et sat late marginatis, tenuiter punctatis. ♂ post scutellum convexis, postice tuberculo conico, et ad latera plica laterali antice posticeque abbreviata. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

2. I. undecim-punctata Klug, Ins. Madag., 212 (*Galleruca*). — Long. 7 mill. — Ovata, testacea. Caput linea inter oculos transversa impressa, puncto medio in occipite, oculis labroque nigris. Antennæ capite prothoraceque duplo longiore, apice obscuriores. Thorax subquadratus, obsolete sparsim punctatus, medio transversim impressis et subdilatatus antice posticeque coarctatus, lateribus rotundatis, angulis anticis productis, puncto medio duobusque lateralibus ad marginem anticum nigris. Scutellum læve, nigrum. Pectus læve, fuscum. Abdomen impresso-punctatum, fuscum, segmentis duobus ultimis testaceis, penultimo apice utrinque late emarginato, medio in mucronem producto, ultimo maximo, trilobo, lobo subæqualibus, intermedio depresso quadrato apice truncato, lateribus acutis. Pedes testacei, tarsis obscurioribus. Elytra prothorace basi parum latiora, ad apicem parum dilatata, apice rotundata, sparsim punctata, punctis quatuor nigris. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Je ne sais s'il faut classer dans le même genre l'espèce suivante que je ne connais pas en nature :

(1) Au lieu de *Diacantha*, trop semblable au genre *Diacanthus* dans les Élatérides.

Galeruca comitata Klug, Ins. Madag., 212. — Long. 10 mill. — Rufo-testacea. Caput vix punctatum linea frontali transversa impressa, antennis medio dilatatis, compressis, mandibulis apice palporumque articulo ultimo nigris. Thorax transversus, marginatus, antice late emarginatus, utrinque productus, sparsim punctatus. Scutellum, pectus abdomenque lævia. Pedes testacei, tibiis tarsisque nigris. Elytra læte violacea, marginata, basi thorace parum latiora, humeris rotundatis, ad apicem sensim dilatata, apice rotundata, dorso elevata, sparsim punctata.

Cassida atripennis. — Long. 9 mill. — *Oblongo-ovata, valde convexa, obscure rufa, nitida, elytris, pectore pedibusque fusco-nigris, nitidis, antennis apice fuscis; prothorace lævi, antice late arcuato et reflexo, elytris lateribus fere rectis, postice tantum rotundatis, sat dense, sat fortiter punctatis, obsolete costulatis, medio late gibbosis, margine sat angusto, reflexo.*

Oblongue, un peu ovalaire, très-convexe, brillante, d'un rouge un peu marron, avec les élytres, la poitrine et les pattes d'un brun noir, antennes d'un brun foncé à l'extrémité. Corselet ample, aussi large que les élytres, bord antérieur largement arrondi, largement relevé ; ponctuation indistincte. Écusson lisse. Élytres pas plus larges à la base que le corselet, s'élargissant à peine sensiblement au milieu, puis s'arrondissant régulièrement en arrière, bords latéraux assez étroits, relevés ; ponctuation assez forte et assez serrée ; quelques traces de côtes à peine indiquées; cal huméral lisse; de chaque côté de l'abdomen, un petit pli oblique ; surface très-convexe, mais régulièrement, légèrement impressionnée de chaque côté derrière les épaules. Dessous très-brillant ; prosternum creusé d'un large sillon ; extrémité arrondie. Crochets des tarses pectinés. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble un peu à l'*hepatica,* mais bien moins ovalaire, à corselet plus ample, avec les côtés plus droits en arrière, à élytres presque droites sur les côtés, qui sont peu aplanis et surtout nettement rebordés, avec la base coupée presque droit et la ponctuation beaucoup plus forte.

Hispidæ.

OXYCEPHALA COQUERELII. — Long. 16 1/2 mill. — *Elongata, depressa, rufo-testacea, opaca, antennis (articulis 2 primis exceptis) vittisque tribus prothoracis anguste fuscis, elytris vage fusculo utrinque bivittatis, capite sulcato inter antennas valde et anguste producto, utrinque, ante antennas, angulato, prothorace oblongo, antice angustato, ante angulos anticos acute dentato, fortiter parum dense punctato, scutello acuto, elytris elongatis apice parum attenuatis, et parum oblique truncatis, grosse substriato-punctatis, intervallis alternatim elevatis, 7° costato ad apicem prolongato, pedibus brevissimis.*

Très-allongée, atténuée avec deux extrémités, déprimée, d'un jaune d'ocre presque mat, antennes, sauf les deux premiers articles et trois bandes assez étroites sur le corselet, une médiane et deux marginales, d'un brun noirâtre, élytres ayant une bande discoïdale d'un brunâtre peu foncé, et une autre presque marginale plus marquée. Tête étroite, allongée, se rétrécissant à l'insertion des antennes et formant de chaque côté, auparavant, un angle obtus, puis se prolongeant entre les antennes en une pointe grêle, horizontale, ne dépassant pas le 1er article des antennes ; surface un peu ponctuée, marquée au milieu d'un sillon qui se termine entre les antennes. Celles-ci aussi longues que la tête et le corselet, épaisses, 1er article le plus long et le plus gros, le 2e assez court, les suivants presque égaux. Corselet oblong, presque aussi large à la base que les élytres, rétréci d'arrière en avant, les angles postérieurs aigus, les antérieurs formant une petite dent aiguë en dehors ; surface fortement mais assez peu densément ponctuée. Écusson en pentagone allongé assez pointu. Élytres longues, s'atténuant peu à peu et faiblement, dépassant notablement l'abdomen, tronquées un peu obliquement, à lignes de gros points formant presque des stries ; les intervalles alternativement convexes, le 7e plus saillant et se prolongeant en côte jusqu'à l'extrémité ; au-dessous de cette côte, un sillon fortement ponctué, parallèle au bord externe. Dessous presque lisse, métasternum fortement sillonné au milieu. Pattes très-courtes. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

Cet insecte est intéressant en ce que le genre auquel il appartient ne compte encore de représentants qu'en Asie.

Genre COELÆNOMENODERA Blanch., Hist. Ins., II, 181. — Baly, Cat. Hispid., 118.

1. C. CUCULLATA Guér., Icon. Règ. an., Ins., 271 (*Acentroptera*). — Long. 12 mill. — Elongata, postice paulo latior, convexa, rufo-fulva, nitida, subtus pallidior, oculis antennisque apice nigris, thoracis apice utrinque in foveam magnam, lævem, valde excavato, elytris fortiter punctato-striatis, interstitiis intermediis subcostatis. — Madagascar.

Telle est la diagnose assez laconique donnée par M. Baly dans son Catalogue des Hispides ; je reproduis maintenant la description de M. Guérin dans son Iconographie, p. 271 :

Allongée, parallèle, d'un rouge de brique en dessus et d'un rouge plus jaunâtre en dessous. Tête cachée, arrondie, avec les yeux saillants et bruns. Antennes à peine plus longues que le corselet, assez épaissies au bout, avec les quatre derniers articles noirs. Corselet à peu près aussi long que large, plus étroit que la base des élytres, à côtés parallèles, couvert de gros points enfoncés et remarquable par un prolongement antérieur qui couvre entièrement la tête comme un capuchon ; ce prolongement est arrondi en avant, où il présente en dessus deux excavations profondes, ovalaires, laissant entre elles une cloison longitudinale étroite. Écusson assez allongé, triangulaire, lisse. Élytres ayant chacune huit côtes peu élevées, dans l'intervalle desquelles on voit un rang de très-gros points enfoncés. Dessous du mésothorax très-lisse, dessous du prothorax et de l'abdomen ponctué. Pattes fortes, courtes et trapues, avec des tarses très-larges, aplatis, d'un brun pâle, couvertes de duvet jaune. — Long. 11 mill.

2. C. COQUERELII. — Long. 6 à 9 mill. — *Elongata, postice leviter dilatata, sat convexa, flavo-testacea, subnitida, capite antice obscuro, antennis (fractis) basi, tarsis pectorisque margine externo fusco-nigris ; prothorace postice leviter dilatato, margine antico angulatim producto, fere rugoso-punctato, antice biimpresso, medio subcarinato, basi media impressa, angulis posticis dentatis, scutello apice foveato et rotundato, elytris valde crenato-striatis, intervallis subcostatis, pectore nitidiore, lateribus punctato et strigoso.*

Oblongue, un peu allongée, légèrement élargie en arrière, d'un jaune un peu testacé médiocrement brillant, tête un peu obscure en avant, yeux, base des antennes (le reste manque), tarses et côtés de la poitrine d'un brun noir. Corselet un peu plus long que large, arrondi sur les côtés en arrière, bord antérieur formant un angle obtus au-dessus de la tête, mais ne la cachant pas complétement, les yeux restant largement à découvert; surface fortement et grossement ponctuée, presque rugueuse, relevée longitudinalement au milieu, ayant au bord antérieur, de chaque côté, une impression ovalaire, médiocrement profonde ; disque un peu déprimé de chaque côté de la ligne médiane; une assez forte impression au milieu de la base, vis-à-vis l'écusson ; sur les côtés, au milieu, une impression peu marquée ; angles postérieurs formant une petite dent saillante. Écusson brièvement ovalaire, fortement arrondi et fovéolé à l'extrémité. Élytres allongées, s'élargissant doucement en arrière dès avant le milieu, arrondies à l'extrémite, à stries larges, fortes et fortement crénelées par de gros points carrés un peu transversaux; intervalles étroits, presque carénés, un peu plus larges vers la base. Poitrine et pattes un peu rougeâtres, brillantes; côtés de la poitrine un peu ponctués et striolés. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Diffère de la *D. cucullata* par la taille moins grande, le corselet nullement parallèle, ne cachant pas complétement la tête, à impressions antérieures peu profondes, par les antennes noires à la base et l'écusson arrondi et fovéolé au lieu d'être pointu et uni. D'après M. Baly, les impressions antérieures du corselet seraient lisses; dans notre espèce, elles sont aussi ponctuées que le reste du corselet.

3. C. PRÆUSTA Guér., Icon. Règn. an., Ins., 272 (*Acentroptera*). — Long. 6 1/2 mill. — Elongata, angustata, subcylindrica, dorso leviter depressa, nigra, nitida, thorace supra et infra, scutello elytrisque pallide fulvis, his apice nigris, abdomine (apice excepto) piceo. — Madagascar.

4. C. TARSATA Baly, Cat. Hispid., 119. — Long. 10 mill. — Elongata, postice vix latiore, subconvexa, dorso subdepressa, pallide fulva, oculis, ore, antennarum articulis duobus basalibus tarsisque nigris, thoracis macula basali, scutello, genubus tibiisque fuscis, thoracis apice utrinque in foveam magnam, fundo punctatam, minus valde excavato. — Patrie inconnue, mais probablement Madagascar.

5. C. SUTURALIS Guér., l. c., 272 (*Acentroptera*). — Long. 10 mill. — Semblable à *cucullata* et à *præusta*, mais ayant le prolongement antérieur

du corselet un peu moins large en avant. Corps, antennes et pattes noirs. Corselet jaune, avec une bande noire longitudinale au milieu, partant de la base, un peu sinueuse sur les côtés et n'arrivant pas à l'extrémité. Écusson noir. Élytres jaunes, avec une large bande suturale noire, terminée avant l'extrémité postérieure. — Madagascar.

6. C. PULCHELLA Coq., Ann. Soc. Ent. Fr., 1851, 404 (*Cephaloleia*). — Long. 6 mill. — Oblonga, supra depressa, nigra, sat nitida, prothorace pedibusque pallide testaceo-flavis, tarsis nigris, subtus pallide flavis; capite sparsim punctulato, medio breviter sulcato, antennis brevibus, nigris, nitidis, articulis ultimis clavam elongatam efficientibus, opacis, ultimo acuto, prothorace antice valde arcuato, lateribus modice rotundato, disco inæquali parum punctato, antice impressionibus 2 punctatis, et fovea laterali, scutello sat magno, vix punctato, elytris subparallelis, apice rotundatis, profunde lineatim foveatis, foveis subquadratis, intervallis angustis, elevatis, 3° et 5°, 7° subcarinatis; capite subtus et prosterno flavis, pectore nitido, lævi, abdomine fusco-nigro, nitido, fulvo-pubescente, segmentis apice anguste fulvescentibus. — Sainte-Marie de Madagascar (CH. COQUEREL).

CEPHALOLEIA MICRODONTA. — Long. 6 1/2 mill. — *Oblonga, antice attenuata, subdepressa, nigra, supra subopaca, humeris et prothoracis vittis duabus rubris, subtus nitida, prosterno femorumque basi rubris, capite tenuiter carinato, antennis brevibus, validis, prothorace transverso, antice angustato, angulis anticis prominulis, varioloso, postice transversim impresso, elytris profunde seriatim foveatis, intervallis* 2°, 5°, 8° *carinato, margine postico fere a medio tenuiter crenulato.*

Oblongue, un peu atténuée en avant, assez déprimée, d'un noir presque mat au-dessus, avec une tache humérale à chaque élytre et une large bande de chaque côté du corselet, d'un rouge jaunâtre, dessous d'un noir brillant; saillie prosternale, base des fémurs antérieurs, milieu des autres fémurs et une petite tache de chaque côté du dernier segment abdominal d'un rouge jaune. Tête saillante, lisse, petite, un peu rugueuse et un peu ponctuée en avant, ayant entre les antennes une fine carène qui descend en avant. Antennes courtes, robustes, grossissant un peu vers l'extrémité, les avant-derniers articles transversaux, finement bordés de roussâtre. Corselet plus étroit que les élytres, rétréci en avant, un peu arrondi sur les côtés; angles antérieurs saillants; surface couverte d'é-

normes points ; en arrière, une impression transversale avec un sillon parallèle derrière. Écusson déprimé. Élytres fortement arrondies chacune à la base, ce qui fait paraître les épaules comme coupées obliquement, arrondies et faiblement élargies en arrière, couvertes de grosses fossettes presque carrées, serrées en ligne ; les 2e, 4e et 8e intervalles relevés en côtes saillantes, les deux premières lisses, suture également saillante ; bord postérieur finement denticulé presque à partir du milieu. Dessous uni, côtés de la poitrine un peu ponctués. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Genre HISPA.

1. H. SERICEA Guér., Icon. Règn. anim., Ins., 268. — Long. 3 à mill. — *Oblonga, subdepressa, fusca dense olivaceo-sericans; antennis fuscis sat validis, articulis* 7-10 *transversis, prothorace lateribus medio rotundato, antice posticeque angustato, postice transversim sulcato, lateribus breviter quadrispinosis, scutello quadrato, elytris punctato-substriatis, inermibus, lateribus basi spinulis* 3 *aut* 4 *brevissimis armatis; pedibus obscure rufescentibus.*

Oblongue, assez déprimée, d'un brun noir, couverte d'une pubescence fine, très-serrée, un peu soyeuse, olivâtre et un peu dorée ; pattes d'un roussâtre obscur. Antennes assez courtes, épaisses, noires, les articles 3-6 diminuant de longueur, 7-10 courts, un peu transversaux. Corselet arrondi au milieu, sur les côtés qui sont redressés en avant et en arrière ; surface un peu inégale, ayant en arrière un fort sillon transversal ; de chaque côté, sur le bord, quatre épines fines, courtes, espacées. Écusson presque carré. Élytres très-légèrement sinuées derrière l'épaule, arrondies à l'extrémité, à stries ponctées, peu profondes ; inermes, n'ayant que trois ou quatre épines très-petites sur les côtés près des épaules. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Malgré l'absence presque complète d'épines et la forme un peu différente des antennes, je ne crois pas qu'on doive séparer cet insecte des *Hispa*.

2. H. APICATA. — Long. 4 mill. — *Oblongo-ovata, flavo-testacea, antennarum articulis* 5 *ultimis et spinis plerumque apice nigris, prothorace inæquali, depressionibus, punctatis lateribus utrinque spina tripalmata, dorso utrinque spina bipalmata, elytris grosse lineatim punctatis, lateribus longe spinosis, spinis æqualibus, apice brevius spinosis, disco multispinosis, spinis basi dilatatis, ad humeros quadrispinosis.*

Oblongue-ovalaire, d'un testacé jaune presque mat, les cinq derniers articles des antennes et l'extrémité de beaucoup d'épines noirs. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, inégal, fortement ponctué dans les impressions, ayant en arrière une bande transversale saillante, lisse, se prolongeant antérieurement au milieu, presque jusqu'au bord antérieur ; sur les côtés, quatre épines sortant de la même base ; sur le dos, de chaque côté, une double épine. Écusson large, en demi-cercle, uni. Élytres couvertes d'énormes points enfoncés presque en lignes ; bords latéraux armés d'épines horizontales longues, égales, celles de l'extrémité beaucoup plus courtes ; sur les épaules quatre épines, sur le disque onze ou douze fortes épines très-épaisses à la base. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

3. H. æneicolor. — Long. 2 1/2 à 3 mill. — *Ovata, testaceo-brunnea, subæneo-micans, antennis pedibusque lutescentibus, antennarum articulis* 2 *primis obscuris, spinis prothoracis luteis, elytrorum fuscis, prothorace antice angustato, dense punctulato, lateribus trispinoso, dorso utrinque bispinoso, elytris brevibus, parallelis, profunde ac grosse lineatim punctatis, intervallis convexiusculis, lateribus spinis mediocribus, æqualibus, ad apicem minutis instructis, spinis dorsalibus validis, humeris carinatis, trispinosis, ad scutellum spinis minutis.*

Ovalaire, d'un brun mélangé de roussâtre, à reflet légèrement bronzé, antennes et pattes d'un fauve sale, les deux premiers articles des antennes foncés. Corselet court, rétréci en avant, assez finement et densément ponctué ; sur les côtés, trois épines rousses, partant presque du même empâtement ; de chaque côté, sur le disque, deux épines rousses, placées l'une derrière l'autre. Élytres assez courtes, presque parallèles, assez convexes, à épines noires et à lignes de gros points en fossettes profondes, serrées ; intervalles très-étroits, relevés, 3e plus large et plus saillant entre les épines ; bords latéraux garnis d'épines horizontales assez fortes et assez longues, devenant très-courtes à l'extrémité des élytres ; épaules formant un pli surmonté de trois épines assez grandes et fortes, deux ou trois très-petites épines vers l'écusson ; sur le disque, dix ou onze grandes et fortes épines, quelques-unes très-courtes sur la déclivité postérieure. — Ile Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

4. H. longespinosa. — Long. 3 1/2 mill. — *Oblongo-ovata, nigra, nitida, subcyanescens aut subplumbea, capite, prothorace scutelloque opacis, antennis* (*basi apiceque sæpe exceptis*), *tibiis tarsisque lutescentibus,*

prothorace subquadrato, utrinque spina longa, acuta, ante medium triramosa et postice spina simplici breviore armato, elytris inæqualibus, lineatim grosse punctatis, lateribus spinis longissimis acutis, alternatim longioribus, ad apicem brevioribus, humeris supra trispinosis, disco 4 spinoso.

Oblongue, un peu ovalaire, atténuée en avant, d'un noir foncé, brillant, faiblement bleuâtre, un peu satiné, parfois plombé; tête, corselet et écusson mats; antennes, tibias et tarses roussâtres; base et extrémité des antennes parfois noirâtres. Corselet oblong, de moitié plus étroit que les élytres, rétréci en avant, ayant en arrière deux plis transversaux et de chaque côté une longue et forte épine qui, un peu au-dessus de la base, présente trois épines plus courtes que la tige principale; en arrière de cette longue épine une autre plus courte. Élytres ovalaires, faiblement sinuées sur les côtés, brusquement arrondies à l'extrémité, un peu inégales, marquées de gros points rangés en lignes régulières; côtés armés de longues épines horizontales, très-aiguës, inégales, les postérieures plus courtes; sur chaque épaule deux ou trois épines et quelques autres sur le disque, un peu moins longues que les latérales. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Distinct des précédents par ses longues épines et son corselet lisse.

ÉTUDE MONOGRAPHIQUE

SUR LES

STAPHYLINS EUROPÉENS

DE LA

Tribu des TACHYPORINI Erichson,

Par M. L. PANDELLÉ.

(Séance du 22 Avril 1868.)

Préliminaires.

Le groupe des *Tachyporini* a été établi par Erichson (Col. March., I, 385, 1837-1839) et adopté par les auteurs subséquents. Il a été composé des STAPHYLINS *ayant les stigmates prothoraciques apparents et les antennes insérées à la base du front, sous un rebord latéral, au-dessus des mandibules et au-dessous des yeux* (Voyez Erichs., Gen. Sp. Staph., 26 et 213; Kraatz, Ins. Deuts., 17 et 377). Erichson, dans son *Genera,* y comprend les genres *Hypocyptus* Mannerh., *Conurus* Stephens, *Tachyporus* Gravenh., *Habrocerus* Erichs., *Tachinus* Gravenh., *Trichophya* Mannerh., *Boletobius* Mannerh., *Mycetoporus* Mannerh., *Tanygnathus* Erichs.

Il me semble que c'est à tort qu'Erichson a pris pour un caractère des *Tachyporini* le lieu d'insertion des antennes et l'a considéré comme de nature à les séparer des *Aleocharini.* D'un côté, il a été conduit à y comprendre le genre *Tanygnathus,* que tout le monde aujourd'hui, à la suite de M. Kraatz, s'accorde à réunir aux *Quediiformes,* et le genre *Trichophya,*

qui ne peut être supporté parmi les *Tachyporini* qu'autant que l'on donne de l'importance à la singulière structure de ses antennes, laquelle se trouve reproduite chez l'*Habrocerus capillaricornis*; mais cette analogie perd toute son importance depuis la découverte d'une seconde espèce d'*Habrocerus* à antennes régulièrement conformées. D'un autre côté, si Erichson avait appliqué son principe avec rigueur, il aurait trouvé parmi ses *Aleocharini* plusieurs genres qui ont les antennes insérées à la même place que certains *Tachyporini* véritables, et il aurait reconnu que la distinction qu'il en a tirée n'est nullement tranchée. Ainsi chez *Habrocerus* et *Cilea* les fossettes antennaires dépassent à peine le bord antérieur des yeux, et chez *Sipalia, Haplogossa, Drusilla, Hygronoma, Diglossa, Oligota* elles sont au moins aussi avancées que chez ces *Tachyporini.*

Quant au rebord qui protége la cavité antennaire, je ferai remarquer que celle-ci s'ouvre dans une direction horizontale; par suite elle paraît toujours rebordée en dessus. Ce rebord se continue plus ou moins avec celui du front : ainsi il est presque réduit à celui de la cavité chez les *Bolitobius,* tandis qu'il se développe chez *Oligota, Myllæna* et autres *Aleocharini.*

Les divers auteurs qui se sont occupés des *Tachyporini* et des autres Staphylins ont accordé une grande importance à la structure des parties de la bouche et n'ont pas manqué de les disséquer et de les décrire avec détail. On a déjà fait ressortir les inconvénients des systèmes fondés sur la conformation de ces organes. Ils tiennent à la difficulté de bien voir des parties aussi ténues, de consistance souvent membraneuse, prenant à la suite du ramollissement des apparences variables sur lesquelles les meilleurs anatomistes sont très-souvent en désaccord. Cette difficulté de leur préparation empêche encore de multiplier les vérifications et réduit fréquemment l'examen des caractères d'un genre à celui d'un petit nombre d'individus. Aussi, sans contester les avantages qu'on peut retirer d'une appréciation exacte de la bouche, j'ai pris le parti de recourir à des modifications extérieures plus accessibles à l'observation et de renvoyer aux Traités d'Erichson, de Jacquelin Duval et à l'ouvrage de M. Kraatz les entomologistes qui voudront avoir une idée étendue de la conformation des pièces buccales.

Je me suis borné pour la synonymie à la citation du premier descripteur et à celle des faunes locales les plus récentes, savoir : pour la France, la Faune de MM. Fairmaire et Laboulbène; pour l'Allemagne, celle de M. Kraatz, et pour la Suède, celle de M. Thompson. Grâce à M. Crotch, de Cambridge, qui m'a généreusement communiqué les recherches éten-

dues qu'il a faites sur les espèces de Stephens, j'aurais pu donner également la synonymie de cet auteur. Mais il est facile de s'assurer que Stephens a décrit plutôt des variétés que des espèces; et lors même que l'espèce est reconnaissable dans sa description, je ne puis me résoudre à faire prévaloir son nom sur ceux d'Erichson et de M. Kraatz, parce que je trouve un grand inconvénient à substituer à un nom adopté par tout le monde un nom délaissé et dont la légitimité est presque toujours contestable.

Avant de passer à la description des *Tachyporini*, je dois exprimer ici toute ma gratitude à ceux de mes collègues qui ont bien voulu me confier leurs types pour donner plus de certitude à mes déterminations et de l'intérêt à mon travail. C'est ainsi que j'ai eu sous les yeux les collections parisiennes de MM. Aubé, de Bonvouloir, Ch. Brisout de Barneville, Chevrolat, Fairmaire, Javet, Reiche. J'ai reçu aussi des communications étendues de MM. Fauvel, Lethierry, Perris, Rey, de Saulcy, qui habitent la province; et, à l'étranger, de MM. vom Bruck, de Crefeld; Crotch, de Cambridge; Kraatz, de Berlin. Mais je me crois obligé à des remerciements spéciaux envers M. de Bonvouloir, qui a mis à mon service toute l'influence que lui donnent des relations nombreuses et pleines de cordialité; et aussi envers M. Kraatz, qui a bien voulu me transmettre les types de ses descriptions. Je n'aurais pas osé entreprendre ce travail si je n'avais eu l'assurance de leur concours.

Définitions.

Dans le but de donner à mes expressions un sens plus précis, j'ai été conduit à employer des mots ou des locutions dont le sens particulier mérite une explication préalable.

1° *Pores-Tentacules* (*Pori-Tentacula*). — Tous les entomologistes ont remarqué, bien que peu en aient fait usage, les longues soies dont le corps des insectes est souvent hérissé, soies qui se distinguent presque toujours sans peine de la pubescence couchée. Ce sont des organes de tact qui ont leur insertion dans un gros point souvent ombiliqué par la saillie du bulbe. Le gros point, c'est le *pore setigère*; le *tentacule* (ex *tentare*, tâter), c'ést la grosse soie.

2° *Sous-menton.* — *Pièce basilaire* (*Submentum.* — *Lamina basilaris*). — La pièce médiane qui s'étend du menton au bord postérieur de la tête, c'est ce que les anatomistes appellent la pièce basilaire. Chez les *Tachyporini* elle est toujours *traversée* par un *sillon* qui s'étend aux tempes et forme le rudiment de cet étranglement postérieur de la tête qui caractérise plusieurs tribus de Staphylins. La partie postérieure à ce sillon est celle à qui je réserve le nom de *pièce basilaire;* la partie antérieure, c'est le *sous-menton.* Ces deux pièces ne sont pas de pure convention, elles sont réellement distinctes. Mais comme chez les *Tachyporini* la ligne de leur soudure est le plus souvent oblitérée ou difficile à voir; comme, d'ailleurs, lorsqu'elle est marquée elle coïncide presque toujours avec le sillon transverse, j'ai cru qu'il valait mieux prendre pour limite ce sillon, qui est toujours apparent.

3° *Mésosternum.* — Le *sternum* offre en avant un rebord qui forme avec celui de l'épisternum et de l'écusson l'*anneau articulaire* (*annulus articularis*); en arrière il se développe sous forme d'une *lame intercoxale* et de *bras* latéraux qui contribuent à clore en dedans la cavité coxale. L'*épisternum* a sa portion antérieure plus ou moins réfléchie vers le haut (*pars surrecta*); sa partie annulaire est souvent renforcée par un bourrelet cariniforme à l'extérieur, où il est limité par une strie; d'autres fois elle n'est pas séparée du reste; la direction de la *suture sterno-épisternale* est un point important dont j'ai fait souvent usage. L'*épimère* est en partie réfléchie sous l'élytre; cette portion est séparée de l'autre par une *carène* dirigée d'avant en arrière, carène qui semble chez beaucoup d'espèces un point d'appui pour le bord inférieur de l'élytre, mais qui chez d'autres s'en écarte considérablement en arrière.

4° *Métasternum.* — La longueur de cette partie de la poitrine joue un grand rôle dans la distinction des espèces. J'ai pris pour terme de comparaison la section la plus étroite, c'est-à-dire celle qui est comprise entre les cavités coxales. L'*intervalle coxal* (*interstitium coxale*), c'est la plus courte distance qui sépare le rebord de la cavité intermédiaire de la cavité postérieure. Sa mesure, c'est le rapport de cette distance avec la plus grande largeur de la cuisse intermédiaire ou de son trochanter, ou avec la plus grande longueur du pilier postérieur. L'*épimère* est très-rarement tronquée en arrière; presque toujours elle est échancrée en dedans pour emboîter l'extrémité de la hanche, et se produit en dehors sous forme d'un *lobe* avancé pour la contenir.

5° *Abdomen.* — J'admets l'abdomen comme formé de huit segments en dehors de l'armure génitale : le 1er lié au métathorax en dessus sous

forme d'une plaque, lui demeurant toujours adhérent quand on détache l'abdomen ; le 2[e] réduit à un anneau étroit presque soudé à la base du suivant ; le 3[e] grand, ayant toute l'apparence du premier segment abdominal. L'*armure* ne se montre à l'extérieur dans l'état normal que par la saillie du neuvième segment et quelquefois du dixième. Le 9[e] segment paraît constitué par deux *languettes* superposées (*lingulæ*) embrassées à la base par deux écailles latérales ou *valves* (*valvæ*) étirées en pointe en arrière ; le 10[e] ne se produit guère au dehors que par la saillie de deux styles cornés.

6° *Hanches postérieures.* — Elles sont toujours transversales ; mais la partie interne paraît roulée en forme de moignon un peu cylindrique donnant insertion au trochanter et par suite à la cuisse : c'est ce moignon que j'appelle le *pilier* (*pila*). Ce pilier n'est jamais simple chez les *Tachyporini ;* il offre en dedans ou en dehors des arêtes, qui tantôt ne forment qu'un simple rebord, tantôt s'épanouissent en *lame* (*lamella*) ou en *onglet* (*unguiculus*) vers l'extrémité. Il en est de même de la partie transverse : ici c'est presque toujours l'arête supérieure qui se développe sous forme d'une *lame* (*lamella coxalis*), quelquefois largement déployée en arrière.

7° *Mesures.* — J'ai souvent comparé la largeur du pronotum à celle des élytres ; il s'agit toujours de la plus grande largeur du pronotum en regard de celle des élytres au niveau du calus huméral. La distance des pores du pronotum au bord offre souvent des différences qui ont été invoquées ; cette distance se mesure pour tous les pores antérieurs et postérieurs en la rapportant sur la ligne médiane longitudinale du pronotum. Du reste, les mesures que j'ai données, bien que prises avec grand soin, n'ont rien de la rigueur mathématique : ce sont des approximations auxquelles j'ai voulu donner plus de précision que n'en comportent les termes vagues *plus* ou *moins.*

8° *Époques.* — Les époques d'apparition que j'ai indiquées pour les espèces sont presque toujours le résultat de mes seules observations personnelles et particulières surtout au climat des Hautes-Pyrénées.

Caractères généraux.

A mon sens, les *Tachyporini* européens doivent être restreints aux seuls genres *Hypocyptus*, *Conurus*, *Tachyporus*, *Habrocerus*, *Cilea*, *Tachinus* et *Bolitobius*. Ils peuvent être caractérisés ainsi qu'il suit :

Staphylini, capite lævi, non impresso, non super antennas inflatò, non ocellato nec postice strangulato; pronoto antice longius quam postice attenuato, pone medium latiore, non impresso; prosterno pone coxas late membranaceo, stigmatibus conspicuis; elytris cum epipleuris latioribus, infra et supra carina insigni acute limitatis; coxis magnis, anticis vix insertis postice mesosterno applicatis.

Corps ovo-triangulaire, plus ou moins allongé en arrière, plus ou moins contractile : dans la contraction l'abdomen se retire dans la poitrine ou se recourbe en dessous vers elle. *Tête* défléchie; yeux entiers, leur orbite en dessus sans pore sétigère ou avec un seul pore, qui est postérieur; cavité antennaire ouverte latéralement, rapprochée de l'œil; chaperon à peu près sur le même plan que le labre et le front; sous-menton et pièce basilaire ayant ensemble la forme d'une coupe ou d'un verre à liqueur plus ou moins court, mais dont le col est bien apparent et n'est jamais oblitéré par les tempes; antennes à articles 1er et 2e robustes, plus épais que le suivant, surtout le 1er; 5e et suivants ternes et pubescents, le dernier article plus long que le précédent et acuminé. *Pronotum* transversal, convexe, de largeur peu différente de celle des élytres; son bord postérieur étalé sur leur base. *Prosternum* réuni à la tête par le moyen d'un antesternum distinct, visible de chaque côté sous la forme d'un onglet légèrement saillant; mais quand on redresse fortement la tête, il se montre de chaque côté avec l'apparence d'une clavicule fixée aux ligaments; cette clavicule s'articule en dehors avec le prosternum et au milieu avec l'occiput à la réunion des deux bords temporal et basilaire, et l'accompagne dans les mouvements de la tête. *Écusson* développé à la base des élytres, plus ou moins dissimulé sous le bord postérieur du pronotum, passant de la forme triangulaire à celle d'un arc de cercle. *Élytres* au moins aussi longues que la poitrine, en général de longueur proportionnelle à celle de l'intervalle coxal. *Métasternum* : pointe postérieure intercoxale souvent

impressionnée ou divisée au sommet. *Abdomen* presque toujours triangulaire dès la base; ponctué, pubescent. *Pattes :* les quatre hanches antérieures en cône renversé déprimé; les intermédiaires convergeant en arrière, enchâssées, sauf tout au plus à l'extrémité; les postérieures avec deux piliers allongés, déprimés, presque cylindriques, à peu près parallèles et contigus, et une partie transverse pyramidale qui sépare presque complétement le métasternum et l'abdomen; cuisses intermédiaires habituellement élargies en raison inverse de l'intervalle coxal; tarses formés d'articles non ou peu sensiblement lobés, le 1[er] des postérieurs plus long que le 2[e]; ongles simples. *Couleur* jamais métallique, variant du noir au brun et du rougeâtre au testacé ou rarement au jaune blanchâtre; presque toujours la tête, l'abdomen et la poitrine sont obscurs, le bord postérieur des segments de l'abdomen et son extrémité, le bord latéral du pronotum ainsi que son bord postérieur et celui des élytres sont plus clairs; les pattes, la bouche et la base des antennes sont testacées ou d'un brun plus clair; les teintes obscures sont sujettes à se décolorer. ♂, ♀. — ♂. Le 9[e] arceau ventral a la languette inférieure simple obtusément arrondie au bout. Chez la femelle, la languette inférieure est plus ou moins effilée vers le sommet et présente à la base deux petites plaques supplémentaires contiguës, comprises dans l'hiatus formé par l'échancrure des deux valves.

On ne connaît depuis longtemps que les larves de deux espèces de *Tachyporini*, celles du *Conurus littoreus* et du *Tachinus humeralis*, dont on doit la description à M. Perris; elle sera transcrite à la suite de l'insecte parfait.

Le concours des caractères mentionnés ci-dessus permet de séparer la tribu des *Tachyporini :*

1° Des *Oxytelini, Omalini, Piestini, Proteini,* par la tête lisse, sans cou, sans impression ni renflement antennaire, par le pronotum plus longuement rétréci en avant qu'en arrière; des *Omalini* en outre par l'absence d'ocelles;

2° Des *Aleocharini, Philonthi, Pœderini, Stenini, Phlæocharini,* par les épipleures larges nettement carénées en dessus. Le genre *Dinarda* semble former une exception, parce que la partie rabattue de l'élytre est tellement pliée qu'elle paraît presque tranchante; mais ce pli n'a pas de rebord fin, et le repli porte la même sculpture que la partie supérieure. D'un autre côté, le genre *Hypocyptus* paraît d'abord sans épipleures; mais quand on détache l'élytre, on s'aperçoit qu'elles sont développées sur le plan de sa face inférieure.

Tableau synoptique des Genres.

I. *Caput versus pectus in contractione fortiter deflexum; oculis extrinsecus temporibus superatis; submento subexcavato; temporibus infra utrinque excavatis et cum oculis fere acute plicatis; antennis 10-articulatis. Pronotum in dimidio antico fortiter procumbens, magis in medio quam in angulis antice productum; angulis anticis late cum lateribus rotundatis. Prosternum totum membranaceum. Elytra epipleuris fere omnino occultis. Mesosternum totum surrectum; lamella intercoxali lata et apice late truncata. Abdomen tentaculis omnino destitutum. Pedes : coxis intermediis surrectis, fere transversis; genubus simplicibus; tibiis non spinulosis; tarsis 4-articulatis.* . . . . I. HYPOCYPTUS.

Mannerh., Brach., 58. — Stephens, Illustr., V, 187 (Cypha). — Duval, Genera, II, 22. — Kraatz, Insect. Deutsch, 382.

Corps fortement contractile, ovo-triangulaire court, brillant, entièrement pubescent. *Tête* large et courte, enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux; ceux-ci assez petits, dirigés en avant; pores orbitaire et antennaire nuls; sous-menton à suture postérieure effacée, obsolétement traversé par le sillon transverse au niveau du bord antérieur des joues, étroitement transversal, ayant environ le tiers de la longueur de la pièce basilaire; celle-ci convexe, à rebord postérieur peu saillant; palpes maxillaires à article 4e très-petit et finement aciculaire; palpes labiaux à 3e article menu; antennes à 10e article au moins de la longueur des 8-9. Duval dit que le 1er article des antennes est très-petit et caché; mais cette supposition ne s'accorde pas avec la forme des deux suivants, qui sont robustes, surtout le 1er, et de la même structure que les 1er et 2e dans les autres genres. *Pronotum* un peu plus étroit que les élytres, sans pores sétigères; angles postérieurs un peu prolongés en arrière. *Prosternum* sans tentacules au milieu. *Élytres* plus longues que le pronotum, convexes, comprimées latéralement, sans pores sétigères; bord sans cils; épipleures limitées par deux rebords, mais cachées ou à peine visibles à la base, parce qu'elles se trouvent presque en entier sur le

plan de la face inférieure de l'élytre. *Écusson* triangulaire, assez grand, mais caché sous le bord postérieur du pronotum. *Mésosternum* étroit au-devant des hanches; suture sterno-épisternale effacée; anneau articulaire un peu élargi vers le haut, limité extérieurement par une strie; épisternum sans carène transverse; épimère à carène entièrement contiguë à l'élytre. *Métasternum* légèrement échancré au-devant des piliers postérieurs; disque sans strie médiane; intervalle coxal à peu près égal en longueur au pilier postérieur; épimères couvertes par les élytres et anguleusement lobées en arrière; ce lobe extérieur et dépassé en arrière par la lame coxale. *Abdomen* courtement triangulaire; segments 4-10 entièrement rétractiles dans le 3ᵉ, néanmoins fortement rebordés latéralement. *Pattes* peu épaisses; postérieures avec l'arête externe des piliers développée longitudinalement et terminée par un onglet au-dessous du trochanter; arêtes interne et postérieure déployées ensemble en une lame translucide, surtout en arrière; arête supérieure de la partie transverse dilatée en une lame large et transversale au-dessus des cuisses; tarses plus courts que les tibias, le 1ᵉʳ article des postérieurs notablement plus grand que les deux suivants. *Couleur* brunâtre, passant au roux, surtout sur les élytres et l'extrémité de l'abdomen. ♂ ♀ : 8ᵉ segment jamais divisé, ni échancré, ni cilié d'aiguillons; un peu sinué latéralement et avancé au milieu chez le ♂; le 9ᵉ segment du ♂ à languette inférieure souvent affaissée et laissant entre les valves un hiatus, qui a été pris pour une échancrure du 8ᵉ arceau.

Les *Hypocyptus* se trouvent sur les plantes vertes; mais on les rencontre aussi dans les détritus secs, notamment les fagots.

Les *Hypocyptus* diffèrent des autres *Tachyporini* par plusieurs points importants qui m'ont engagé à former avec eux une section distincte. M. Thompson a même jugé à propos de constituer sous le nom d'*Hypocyptina* une tribu spéciale, qu'il a éloignée considérablement et intercalée entre ses *Euryusides* et ses *Trichophyina*. Je ne puis partager sa manière de voir. Les *Hypocyptus* ont de grands rapports avec les genres qui suivent pour la structure générale; et les caractères qui leur sont propres tendent plutôt à les rapprocher des *Oligota*.

II. *Caput versus pectus non aut mediocriter in contractione deflexum; oculis extrinsecus temporibus non aut vix æquatis; submento plano aut leviter convexo; temporibus infra convexiusculis et cum oculis*

rotundatim plicatis aut curvatis; antennis evidenter 11-articulatis. Pronotum in dimidio antico non aut mediocriter procumbens, magis in angulis quam in medio antice productum; angulis ipsis acutis aut obtuse rotundatis. Prosternum ante coxas evidenter corneum. Elytra epipleuris extrinsecus valde conspicuis. Mesosternum in medio saltem longitudinale; lamella intercoxali angusta et acuta. Abdomen apice saltem tentaculatum. Pedes : coxis intermediis curvatim sublongitudinalibus; genubus mediis saltem aculeatis aut setosis; tibiis posticis saltem spinulosis; tarsis 5-articulatis.

Pronotum le plus souvent marqué à son pourtour de pores sétigères, chaque ligne formée de quatre pores, la ligne antérieure paraissant toutefois composée de six, parce que le premier de la ligne latérale est situé en dedans de l'angle antérieur; la ligne latérale n'est réduite à deux pores que chez les *Habrocerus*. *Élytres* à carène supérieure des épipleures dentelée, aiguillonnée ou sétigère, au moins à la base; disque le plus souvent marqué de pores disposés sur des lignes longitudinales au nombre de six au maximum : une suturale, deux discales, une intra-humérale, une humérale et une marginale. *Abdomen* : segments 7-8 avec l'arceau inférieur débordé par le supérieur; les derniers segments armés d'un plus grand nombre de tentacules que les précédents; ces tentacules plus nombreux en dessous qu'en dessus.

L'ordonnance des genres de cette section n'a subi que de légères variations. Les *Bolitobius* ont toujours été colloqués dans le voisinage des *Philonthi*, place qui est devenue encore plus légitime depuis qu'on a mis en tête la section des *Quediiformes*. Ils en ont en effet la forme allongée; mais c'est surtout la structure de leur tête qui établit le passage le plus tranché. Les *Conurus* et *Tachyporus*, longtemps réunis, ont été placés toujours à la suite l'un de l'autre, et les *Tachinus* à côté des *Tachyporus*. Cette disposition est justifiée par la conformité que présente la structure singulière du 8e segment abdominal, chez les ♀ surtout. Mais on a varié sur leurs rapports avec le genre *Bolitobius*. M. Kraatz, frappé sans doute de la nécessité de rapprocher les *Trichophya* des *Aleocharini* et des *Habrocerus*, a été conduit à ranger les *Conurus* au-devant des *Bolitobius*, dont ils ont d'ailleurs quelques caractères, savoir : la longueur des tarses, le 2e arceau ventral fortement caréné, les mésépisternums redressés verticalement. Mais les différences sont plus notables et de nature, comme la suture épisternale courbée, l'abdomen sans rebord, la

structure particulière des tibias antérieurs, à faire placer ce genre à la tête de la section et à le rapprocher ainsi des *Hypocyptus,* qui ont, comme les *Conurus,* la tête et le pronotum pubescents.

A. *Caput usque ad oculos prothorace immersum, pone antennas conspicue latius quam longius, utrinque non marginatum; antennis art.* 1°, 2-3 *evidenter breviore. Elytra secundum suturam nec striata, nec marginata. Mesosternum ante coxas sat longe productum; sutura sterno-episternali obliqua; annulo articulari sursum præsertim latiore. Metepimeræ postice saltem angulatim perspicuæ. Abdomen segmentis* 8-10 *saltem penitus retractilibus. Pedes postici; coxis cum margine exteriore pilarum sub trochanteribus unguiculatim dilatato; unguiculo ipso rotundato aut leviter angulato; lamella coxali lobum metepimeri retrorsum non aut vix superante; femoribus trochanteri recte connexis.*

Pronotum à disque sans impressions ni pores supplémentaires. (Voy. AA, p. 279.)

B. *Caput : oculis tempora extrinsecus non superantibus; submento condylos maxillares postice non excedente tertiam laminæ basilaris partem longitudine circiter æquante; palpis maxillaribus art.* 4°, 3° *breviore. Elytra saltem pube depressa vestita. Abdomen segmento* 9°, *lingula valvis non superata.*

Corps transversalement convexe, presque toujours un peu comprimé latéralement. *Tête :* pores oculaire et antennaire nuls; pièce basilaire renflée, non ou à peine rebordée en arrière; antennes simples, 3e article des plus longs. *Pronotum* au moins aussi large que les élytres; rebord latéral bien visible; angles antérieurs notablement avancés; côtés marqués de quatre pores bien visibles, ou tous également oblitérés. *Mésosternum :* sutures sterno-épisternales peu distinctes, divergeant médiocrement en arrière, au moins dans leur moitié antérieure; lame intercoxale allongée entre les hanches, où elle est bien visible jusqu'à sa rencontre avec le métasternum; épimères à carène contiguë aux élytres, au moins à la base. *Métasternum* sans strie au milieu, fortement échancré au-devant des piliers postérieurs; épimères notablement lobées en arrière. *Abdomen* triangulaire; arceaux 4-6 armés en dessus d'un tentacule latéral. *Pattes :* hanches intermédiaires séparées par le mésosternum; hanches postérieures avec l'arête inférieure simple, la supérieure largement dilatée en lame transversale; leurs piliers rebordés en dedans, leur arête

externe non développée en lame en avant sur la partie transverse ; cuisses, au moins les quatre postérieures, armées en dessous, près du genou, d'aiguillons ferrugineux ; tarses antérieurs épais. ♂ : 8e arceau supérieur arrondi, l'inférieur profondément entaillé, non lacinié, ni pavé. ♀ : 8e arceau supérieur divisé en cinq lobes : le médian toujours profondément entaillé, les divisions grêles, non ou à peine plus avancé que les lobes intermédiaires ; 8e arceau inférieur non lacinié, quelquefois à peine sinué au milieu, qui est frangé de nombreux aiguillons fins et allongés. (Voy. BB, p. 274.)

C. *Caput dense pilosum ; antennis art.* 1°, 2° *vix longiore. Pronotum dense pilosum ; poris setigeris nullis, aut vix conspicuis. Prosternum ante coxas fere marginiforme, in medio setis aut aculeolis nonnullis breviter hirsutum. Mesosternum ante coxas longe explicatum, a medio usque ad apicem carinatum aut saltem plicatum ; suturis sterno-episternalibus antice fere parallelis, in medio versus latera fortiter arcuatis ; episterno in medio transversim carinato, antice fere rectangulariter surrecto ; carina epimeræ elytris, nisi postice, contigua. Abdomen lateribus immarginatum ; segmento* 2° *infra in medio fortiter carinato* ; 5-10 *in* 4° *penitus retractilibus. Pedes : pilis posticis intus acute unguiculatis ; genubus anticis minime aut vix conspicue aculeatis ; tibiis anticis non spinosis, margine externo aculeis subtilissimis et brevissimis dense pectinato ; tarsis quatuor posticis tibiæ longitudine saltem æqualibus.*

II. CONURUS.

Stephens, Illustr., V, 188. — Duval, Genera, II, 23. — Kraatz, Ins. Deuts., 431 (*Conosoma*).

Tête ; chaperon formant avec le plan du vertex un angle ouvert ; antennes à 3e article un peu plus long que le 4e. *Pronotum* convexe, mais non comprimé verticalement sur les côtés ; angles postérieurs souvent saillants en arrière, ce qui fait paraître le bord postérieur légèrement échancré, mais plus ou moins avancés, émoussés ou arrondis. *Élytres* un peu plus étroites que le pronotum, toujours rétrécies des épaules aux angles postérieurs ; pores nuls sur le disque. *Mésosternum* : pli médian crénelé ou ponctué-pubescent du milieu au sommet. *Abdomen* : arceaux supérieurs 3-7 à pores sétigères disposés en travers sur le disque, aucun sur le bord postérieur. *Tarses* postérieurs à 1er article à peu près égal à 2-3. *Couleur* brunâtre, rarement testacée en entier, ou avec des taches de cette nuance ; bouche,

antennes à la base et au sommet, bord postérieur du pronotum et des élytres, celui des segments abdominaux et pattes d'un testacé plus ou moins clair. ♂ : entaille du 8e arceau ventral à bords non épaissis.

Les *Conurus* se rencontrent sous les détritus végétaux et dans le vieux bois soumis à une décomposition sèche ou fongueuse.

M. Kraatz a cru devoir modifier le nom imposé au genre par Stephens, parce que ce nom avait déjà été donné à un genre d'oiseaux. La règle qu'il invoque a pu paraître avantageuse au début du système linnéen; mais aujourd'hui, par suite de la multiplication des genres dans toutes les branches de l'histoire naturelle, elle produirait plus d'embarras que d'avantages s'il fallait l'appliquer avec rigueur. Je pense qu'on sera obligé d'en restreindre l'emploi à l'étendue d'un seul ordre; car il ne faut plus s'attendre qu'on pourra reconnaître un groupe d'animaux à son nom générique sans ajouter celui de l'ordre auquel il appartient.

CC. *Caput glabrum; antennis art. 1° 2° evidenter longiore. Pronotum glabrum, poris bene conspicuis. Prosternum intra coxas triangulare, bitentaculatum. Mesosternum ante coxas minus explicatum, inter coxas evidenter canaliculatum; sutura sterno-episternali obliqua et omnino recta; episterno non transversim carinato, antice paulatim declivi; carina epimeræ vix antice elytris contigua. Abdomen lateribus marginatum; segmento 2° infra in medio tectiformi; segmentis 8-10 solis penitus retractilibus. Pedes : pilis posticis intus non unguiculatis; genubus anticis evidenter aculeatis; tibiis anticis spinulosis, margine externo non pectinato; tarsis tibia brevioribus.* . . . . III. TACHYPORUS.

Grav., Micr., 129. — Duval, Genera, II, 24. — Kraatz, Ins. Deutsch., 417.

Pronotum d'une largeur peu différente de celle des élytres; ses angles postérieurs toujours arrondis non saillants en arrière; sa surface toujours lisse et brillante; les pores normaux rapprochés du bord, sauf les deux premiers de la ligne latérale et le plus souvent les deux médians de la ligne postérieure. *Élytres* d'une longueur égale à celle de la tête et du pronotum, ou la dépassant au plus d'un quart; leur surface couverte d'une ponctuation et d'une pubescence peu serrées et peu apparentes, et de plus marquée de pores en lignes :

au maximum, la suturale en a 3, les deux discales 2 ou 3, l'intra-humérale 1, l'humérale 4-5, la marginale 6-8 ; en outre le bord postérieur offre quatre soies couchées, écartées, peu apparentes, si ce n'est l'externe, qui est voisine de l'angle et ne doit pas être comprise au nombre des pores de la ligne marginale. *Mésosternum* : anneau articulaire toujours relevé en dehors par un sillon. *Abdomen* à ponctuation et pubescence peu marquées et peu serrées; segments 3-6 armés en dessus d'un seul tentacule latéral (sauf *Erythropterus*) placé sur le bord postérieur, en dessous de 2-4 au milieu, d'une dizaine hérissés au bord postérieur, celui du rebord le plus long; 7ᵉ segment armé en dessus de six tentacules vers le milieu, en dessous de deux rangées de 6-8, l'une médiane, l'autre postérieure, ceux du rebord les plus longs; 8ᵉ segment comme le 7ᵉ, mais de plus le bord postérieur tentaculé également en dessus. *Couleur* habituellement mélangée de roux et de noir; base des antennes, bord postérieur du pronotum et partie voisine du bord latéral, bord postérieur des élytres et des segments abdominaux et pattes testacés. La tête et l'extrémité de l'abdomen sont les dernières parties qui se décolorent. ♂ : 8ᵉ arceau inférieur à côtés de l'entaille épaissis, rebordés. ♀ : les divisions du 8ᵉ et du 9ᵉ segment sont plus abondamment tentaculées que chez les *Tachinus*.

Les *Tachyporus* affectionnent les plantes vertes : on les trouve dans les prés, sous la mousse, et, dans le voisinage de la saison froide, sous les feuilles sèches et dans la broussaille.

BB. *Caput : oculis tempora extrinsecus superantibus, his paulatim retrorsum angustatis ; submento marginem anticum genarum saltem attingente, laminæ basilaris dimidio saltem longitudine æquali ; palpis maxillaribus art.* 4° *tertium saltem longitudine æquante. Elytra omnino glabra. Abdomen . segmento* 9° *valvis lingulam superantibus.*

Corps glabre et brillant sur la tête, le pronotum et les élytres. *Tête :* pièce basilaire à diamètre le plus étroit aux deux tiers environ, où elle a le tiers ou le quart à peu près du bord antérieur du sous-menton ; antennes à articles 1-3 plus brillants que 5-11, le 11ᵉ article régulièrement acuminé. *Mésosternum :* suture sterno-épisternale rectiligne et oblique. *Abdomen* rebordé; 2ᵉ arceau ventral sans crête au milieu. *Pattes :* hanches postérieures sans lobe interne ; tarses plus courts que les tibias.

D. *Caput submento inflato, 5ª saltem parte lamina basilari longiore et latiore, hac depressa cum margine postico anguste reflexo; palpis maxillaribus, art. 4° tertium longitudine circiter æquante, basi dimidio saltem angustiore, subuliformi. Pronotum margine antico ad angulos vix magis quam in medio prominente; poris fortiter impressis setigeris, margine laterali tantum biporoso. Elytra : angulis posticis late et oblique excisis; margine laterali tantum biporoso. Mesosternum ante coxas longe extensum; lamina intercoxali abbreviata; sutura sterno-episternali vix conspicua. Metasternum ante coxas posticas vix emarginatum; epimeris postice non lobatis, aut truncatis, aut in medio margine brevissime angulatis. Abdomen : segmentis 4-6 supra longe tentaculatis. Pedes : coxis intermediis, parte antica excepta, contiguis; coxis posticis carina postica superiore partis transversæ non dilatata; pilarum unguiculo externo antice explicato, et quasi lamella triangulari usque ad apicem externum parti transversali coxarum conjuncto : femoribus quatuor posticis infra versus genua non aculeo sed tentaculo nigro longe armatis* . . . . IV. HABROCERUS.

Erichs., Col. March., I, 400. — Duval, Genera, II, 26. — Kraatz, Ins. Deuts., 391.

Forme ovo-triangulaire médiocrement allongée. *Tête* : pores orbitaire et antennaire nuls; antennes dépassant le pronotum, grêles, filiformes. *Pronotum* à peu près lisse, un peu moins large que les élytres; bord postérieur arrondi au milieu, où il est plus avancé qu'aux angles; bord latéral très-finement rebordé; les quatre pores antérieurs au 10ᵉ environ équidistants; les quatre postérieurs plus rapprochés du bord, les externes sur l'angle; des latéraux le 1ᵉʳ au 6ᵉ, le 2ᵉ après le milieu. *Prosternum* très-étroit au-devant des hanches, faiblement anguleux et sans tentacules au milieu. *Élytres* déprimées, notablement plus larges en arrière qu'à la base; un pore intrahuméral à la base, et deux marginaux, l'un après l'angle antérieur, l'autre sur l'angle antérieur de la troncature apicale, tous trois hérissés d'un fort tentacule; fond très-finement striolé en travers. *Mésosternum* : épisternums insensiblement redressés en avant; épimères à carène contiguë aux élytres dans son entier. *Métasternum* non strié au milieu; épimères angulairement à découvert, au moins jusqu'au premier tiers de l'épisternum; intervalle coxal égal à une fois et demie la largeur de la cuisse au moins. *Abdomen* triangulaire,

bien rebordé sur les côtés, non sensiblement contractile en dehors du huitième segment, couvert de points fins et serrés, courtement pubifères ; arceaux supérieurs 4-6 avec 3-4 bulbes sétigères de chaque côté sur le bord postérieur et d'autres sur le disque au 6e et surtout au 7e, ne paraissant pas aussi nombreux en dessous. *Pattes* assez courtes ; hanches postérieures sans rebord en dedans ; tibias tous grêles, à épines rares et peu visibles ; tarses grêles, simples, les quatre postérieurs à 1er article presque aussi long que 2-4.

Le genre *Habrocerus,* qu'au premier aspect on peut considérer comme un chaînon entre les *Tachyporus* et les *Tachinus,* s'en éloigne beaucoup dans le détail. La forme particulière du sous-menton et de la pièce basilaire, celle du mésosternum, des métépimères et des hanches postérieures, la réduction à deux des pores sétigères latéraux du pronotum, sont des caractères qui ne se reproduisent dans aucun autre genre de la section. Ils rompent désagréablement les rapports intimes des *Tachinus* et des *Tachyporus* ; mais cet inconvénient se produit de même partout ailleurs, quelle que soit la place que l'on donne aux *Habrocerus.*

DD. *Caput submento depresso dimidiam laminæ basilaris partem longitudine vix æquante ; hac convexa, margine postico non aut vix reflexo ; palpis maxillaribus art. 4° 3° evidenter longiore, vix 4^a^ aut 3^a^ parte basi angustiore recte acuminato aut cylindrico-acuminato. Pronotum : margine antico ad angulos magis quam in medio evidenter prominente, poris non setigeris vix conspicuis ; margine laterali 4-poroso. Elytra non tentaculata, angulis posticis non excisis tantum retusis aut rotundatis. Mesosternum ante coxas parum extensum ; lamina intercoxali integra metasterno connexa ; sutura sterno-episternali insigni. Metasternum ante coxas posticas evidenter emarginatum ; epimeris postice extrinsecus evidenter lobatis. Abdomen : segmentis 4-6 supra non aut brevissime tentaculatis. Pedes : coxis intermediis disjunctis ; posticis carina postica superiori partis transversæ lamelliformi ; pilarum unguiculo apicali simplici ; femoribus versus genua aculeatis.*

Antennes jamais capillaires. *Pronotum :* bord latéral visiblement rebordé. *Abdomen* à pubescence courte et peu apparente ; pores supérieurs peu marqués ; arceaux inférieurs 4-7 avec deux pores médians sur le bord postérieur visiblement sétigères ; le 7e avec des pores supplémentaires tentaculés, au moins chez la ♀ ; 8e arceau inférieur

avec quatre pores tentaculés. ♂ : 8e arceau supérieur à trois lobes, le médian plus avancé que les latéraux, partagé au moins par une échancrure au sommet ; ses divisions terminées seulement par de courtes soies, les lobes latéraux terminés par un long tentacule ; 8e arceau inférieur échancré au milieu, avec deux divisions latérales tentaculées ; les médianes formées par un renflement longitudinal séparé de l'échancrure par une *gouttière* (*canalicula*) et le plus souvent prolongé en corne aiguë (*corniculum*). ♀ : 8e arceau supérieur divisé en cinq lobes : le médian terminé seulement par des soies courtes et menues, les intermédiaires et latéraux par un tentacule allongé ; les latéraux presque toujours très-courts, indiqués seulement par un angle et une gouttière ; 8e arceau inférieur à cinq divisions en saillie décroissante vers le côté, séparées par des échancrures profondes ; le lobe médian large, partagé en deux *languettes* (*lingulæ*), ciliées chacune au sommet d'aiguillons ferrugineux ; les quatre lobes latéraux styliformes terminés chacun par un tentacule ; armure génitale presque toujours retractée.

E. *Caput : poris orbitali et antennali nullis ; palpis art. ultimo sæpius a basi acuminato, præcedente evidenter angustiore. Elytra versus angulos posticos magis quam versus humeros angustata. Mesosternum saltem in lamella intercoxali acute carinatum. Coxæ posticæ, pilis intus stria determinata marginatis ; genua quatuor postica aculeo subtus armata ; tarsi antici graciles* (♂, ♀), *postici art.* 1°, 2-3 *saltem æquali*. . . . . V. CILEA.

Duval, Genera, II, 25. — Kraatz, Ins. Deuts., 393 (*Leucoparyphus*) et 399 (*Coproporus*).

Antennes : 11e article à peu près de la longueur de 9-10. *Pronotum* un peu moins large que les élytres. *Élytres* très-finement et très-superficiellement pointillées. *Abdomen* plus ou moins rebordé ; sa rétractilité proportionnelle à la finesse du rebord ; arceaux 3-7 avec un pore tentaculé sur le rebord, sans traits pruineux sur le disque. ♂ : 8e arceau supérieur à lobe médian partagé par une entaille profonde ; les lobes latéraux développés sous forme d'une dent seulement un peu plus courte, quelquefois styliformes ; 8e arceau inférieur, lobes médians courts ou seulement dentiformes. ♀ : 8e arceau supérieur à lobe médian étroitement et profondément entaillé, à lanières grêles un peu plus longues que les lobes intermédiaires, qui sont allongés ; 8e arceau inférieur à lobe médian partagé en deux languettes étroites, très-allongées, terminées par 2-4 aiguillons.

Dans les deux espèces européennes le prosternum est dénué de tentacules; mais ceux-ci se développent chez plusieurs espèces exotiques.

J'ai réuni les *Coproporus* aux *Cilea,* quoique les deux espèces européennes offrent beaucoup de différences au premier aspect. Mais ces différences se réduisent considérablement quand on examine les autres espèces, et il est aisé de s'apercevoir qu'elles ne sont pas liées à un faciès particulier.

EE. *Caput : poris orbitali et antennali semper sed vix conspicue impressis et brevissime setiferis; palpis articulo ultimo basi potius cylindrico et præcedenti vix aut non angustiore. Elytra versus angulos posticos paulo magis quam versus humeros dilatata. Mesosternum non carinatum, lamella intercoxali canaliculata. Coxæ posticæ, pilis nec intus nec extrinsecus marginatis; genua intermedia solum aculeo armata; tarsi antici crassiusculi, in ♂ dilatati; postici art.* 1° 2° *paulo tantum majore.* . . . . VI. TACHINUS.

Grav., Micr., I, 135. —Motsch., Bull. Moscou, 1845 (*Ellipotoma*). — Kraatz, Ins. Deuts., 396. — Duval, Genera, II, 25.

Tête : Antennes à article 4ᵉ brillant et glabre comme le 3ᵉ; 11ᵉ plus court que 9-10. *Pronotum* jamais lisse; angles postérieurs non produits en arrière, arrondis (sauf *Rufipennis*). *Prosternum* anguleusement développé et même tuméfié entre les hanches, avec deux tentacules. *Élytres* ayant d'habitude une fois et demie la longuenr du pronotum; marquées de trois lignes de pores presque oblitérés, la suturale, l'intra-humérale et la marginale; celle-ci hérissée de très-courtes soies. *Mésosternum :* corps tuméfié, rugueux; épisternum insensiblement redressé en avant; épimère à carène détachée de l'élytre dès la base. *Abdomen* bien rebordé; 8ᵉ segment seul entièrement rétractile avec l'armure génitale; arceaux supérieurs 3-4 au moins marqués (sauf *Discoideus ?*) au milieu du disque de deux traits pruineux, petits, rapprochés convergeant en avant et formés de poils blancs couchés extrêmement fins, courts et serrés; 7ᵉ arceau supérieur de moitié à peu près plus avancé que l'inférieur; arceaux supérieurs 4-7 avec une ligne transverse et médiane de quatre pores très-courtement sétigères, celle du 7ᵉ double; 9ᵉ segment à valves terminées par une couple de tentacules. *Pattes :* hanches postérieures avec l'arête supérieure de la partie transverse dilatée seulement sur les côtés en une lame assez étroite translucide, dont les angles sont bien marqués; genoux intermédiaires seuls armés en dessous d'un

aiguillon court et robuste. *Couleur* noire ou brunâtre, passant sur certaines parties au rouge ou au testacé plus ou moins rembrunis ; pronotum à bords plus clairs (sauf *Rufipennis*), ainsi que le bord postérieur des élytres et des segments abdominaux. ♂ : abdomen, 7e arceau inférieur à bord postérieur échancré, sinué au milieu, formant au centre presque toujours un *repli* (*plicatura*) réfléchi vers le haut, plus ou moins étroit, le plus souvent comme *pavé* d'aiguillons presque rasés (*pavimentum*), qui fréquemment deviennent plus longs sur les côtés ; 8e arceau supérieur à lobes latéraux soudés à la base du médian ou faiblement dentés; sinus du lobe médian ne dépassant que rarement l'extrémité du lobe latéral ; 8e arceau inférieur étroitement et profondément entaillé ou fendu au milieu, la *fente* (*fissura*) habituellement angulaire ; tarses antérieurs, articles 1-3 dilatés et garnis en dessous de squamules arrondies fixées sur des pédicelles allongés et disposés sur six rangées environ. ♀ : abdomen, 7e arceau inférieur simple, le bulbe des tentacules seulement renflé comme chez le mâle ; tarses antérieurs peu épais et simplement soyeux en dessous.

Les *Tachinus* affectionnent les matières animales et végétales en décomposition putride.

AA. *Caput emersum, pone antennas quadratum aut longius quam latius, a mandibulis ad basim infra oculos exsertos stria marginatum; antennis art.* 1° 2-3 *circiter æquali. Elytra secundum suturam evidenter striata et marginata. Mesosternum ante coxas angustum; sutura sterno-episternali transversa; annulo articulari ubique marginiformi. Metepimeræ elytris obtectæ. Abdomen : segmento* 8° *non integre retractili. Pedes : pilis posticis apice exterius non unguiculatis ; lamella coxali lobum metepimeræ longe postice superante ; femoribus posticis trochanteri usque ad articulationem arcte et arcuatim connexis*. . . . . VII. BOLETOBIUS.

Mannherh., Brach., 64 (*Boletobius*). — Duval, Genera, II, 27. — Kraatz, Ins. Deuts., 439.

Forme ovo-triangulaire allongée, quelquefois étroite, peu convexe. *Tête* glabre ; un pore sétigère au-dessus de la cavité antennaire ; sous-menton non renflé, dépassant en arrière le rebord antérieur des joues; pièce basilaire convexe, non ou à peine rebordée en arrière ; antennes régulières ; 11e article régulièrement acuminé. *Pronotum* glabre ; disque marqué d'une ponctuation superficielle, le plus souvent peu

visible ; angles antérieurs saillants, les postérieurs non prolongés, au moins émoussés; côtés visiblement rebordés; chaque bord marqué de quatre pores; le premier des latéraux toujours plus éloigné du bord que les autres; les deux médians de la ligne postérieure le plus souvent plus rapprochés du bord que les externes. *Prosternum* développé au-devant des hanches, caréné au milieu, bitentaculé en avant. *Élytres* non comprimées, plus larges en arrière qu'à la base ; angles postérieurs arrondis. *Mésosternum* : suture sterno-épisternale bien marquée, lame intercoxale étroite et canaliculée, entière; épisternums grands, presque verticaux, sans carène transverse ; épimères à carène presque entièrement contiguë aux élytres. *Métasternum* non strié, fortement échancré au-devant des hanches postérieures; intervalle coxal moins large que la cuisse intermédiaire; épimères lobées en arrière. *Abdomen* rebordé ; 2e arceau inférieur avec un pli en lamelle ; segments 3-8 marqués de gros points oblongs ouverts en arrière et longuement pubifères, avec 6-10 tentacules insérés sur le bord postérieur, sans traits pruineux; 9e segment corné, à languettes dépassant les valves. *Pattes* : hanches postérieures à piliers rebordés en dedans, avec un lobe interne étroit; arête supérieure de la partie transverse dilatée largement en une lame limitée en dehors par le lobe du métépimère ; arête inférieure simple ; genoux tous armés en dessous de 3-6 aiguillons fins ; tibias courts, tous à aiguillons épineux ; tarses postérieurs grêles, au moins aussi longs que les tibias, à 1er article le plus souvent égal à 2-3. *Couleur* mélangée de noir ou de brunâtre et de roux plus ou moins vif ou pâle ; le bord postérieur des élytres et des segments abdominaux presque toujours clair. ♂ : 8e arceau supérieur toujours arrondi et entier en arrière. ♀ : 8e segment simple, sans lobes ni aiguillons.

Les *Bolitobius* se plaisent sur les végétaux frais, surtout sur les mousses et les champignons.

Leach a le premier formé un groupe des espèces de ce genre, mais sans indiquer ses caractères. En 1830, Mannerheim, traitant ce sujet dans son Précis des Brachélytres, adopta le nom de Leach, restreignit son emploi à une partie des espèces et groupa les autres sous le nom de *Mycetoporus*. Stephens, en 1832, publia, dans le tome V de ses Illustrations, les caractères de ses genres *Megacronus*, *Bolitobius* et *Ischnosoma*. Plus tard MM. Lacordaire et Kraatz instituèrent les genres *Bryocharis* et *Bryoporus*, et plus récemment M. Thompson y ajouta le genre *Lordithon*. Les caractères et la circonscription de

chacune de ces coupes seront indiqués dans le synopsis des espèces. A mon sens, les divisions qu'on a établies aux dépens du genre de Leach n'ont pas la valeur d'un genre naturel. La physionomie des *Bolitobius* est presque identique, et leurs modifications passent insensiblement de l'une à l'autre.

Tableau synoptique des Espèces.

I. Genre HYPOCYPTUS Mannerheim.

1\. *Antennæ longiores et validiores; art.* 3° 4° *evidenter breviore. Pedes postici præsertim, graciliores; his art.* 1° *tarsorum reliquis evidenter breviore.* (Voy. n° 1', p. 282.)

Pronotum : angles postérieurs un peu marqués, légèrement arrondis. *Élytres* à pubescence serrée. *Pattes* : piliers postérieurs à lames internes étroites et obliquement coupées en arrière. *Couleur* noirâtre; pronotum d'un brun testacé translucide, au moins sur les bords; pattes de la même nuance. ♂ : 8ᵉ arceau ventral obtusément avancé au milieu; tarses antérieurs : article 1ᵉʳ deux fois aussi gros que le 2ᵉ.

2\. *Antennæ elytra evidenter superantes, subfiliformes setis longis hirsutæ, apice vix magis quam in art.* 4° *incrassatæ; art.* 4-9 *longitudine fere æqualibus. Abdomen pube longa densiore. Pedes elongati. Color : elytris rufo-brunneis aliquando dilutioribus. — Long.* 1-1,3 *mill. — Algeria* (Biskra) *in Tamarice florido, mense martio* (ex Lethierry). *Raro* . . . . 1. GRANDICORNIS.

Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1860, 152.

2'. *Antennæ breviusculæ, elytrorum apicem non aut vix æquantes, art.* 4-10 *crassitie et longitudine paulatim crescentibus, art.* 8-10 *parum clavatis. Abdomen pube brevi rara. Pedes breviusculi. Color : elytris*

concoloribus. — *Long.* 5 *mill.* — *Hispania, Algeria* (Escorial, Constantine). . . . . 2. UNICOLOR.

Rosenhaüer, Andalus., 68 (1856).

Je n'ai vu que deux individus (coll. Lethierry) vérifiant tout à fait la description de M. Rosenhaüer.

1'. *Antennæ abbreviatæ, funiculo gracili; art.* 3° 4° *parum longiore. Pedes breviusculi, postici art.* 1° *tarsorum reliquis omnibus æquali.* *Antennes :* articles 8-10 en massue.

3. *Antennæ art.* 7° 6° *parum longiore et crassiore, art.* 8-10 *leviter clavatis. Abdomen pube brevi rara multo minus quam in elytris conspicua. Coxæ posticæ, lamellis internis pilarum rectangulariter dilatatis et truncatis, toto margine interno contiguis.* (Voy. n° 3', p. 283.)

Pronotum : angles postérieurs assez marqués, peu arrondis. *Élytres* à pubescence assez serrée. *Couleur* brunâtre, passant au roux brun à la marge du pronotum; pattes et antennes d'un testacé un peu rembruni.

4. *Antennæ longiusculæ, funiculo graciliore, art.* 3° *et* 6° *intermediis singulatim evidenter longioribus.* — *Long.* 1-1,5 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées), *ubique toto anno vulgaris.* . 3. LONGICORNIS.

Payk., Faun. Suec., III, 340, 3 (*Scaphidium*, id.). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 472. — Migneaux, Genera Duval, II, fig. 42. — Kraatz, Ins. Deuts., 384. — Thompson, Skand. Col., III, 110.

Élytres passant quelquefois au roux brun, ainsi que l'extrémité de l'abdomen. ♂ : 8e arceau ventral obtusément avancé, arrondi au milieu, à peine sinué latéralement; tarses antérieurs : article 1er à peine plus épais, brosses un peu plus longues et plus denses.

4'. *Antennæ breviores; art.* 3-6 *crassitie et longitudine fere æqualibus.* — *Long.* 1 *mill.* — Berlin . . . . 4. RUFIPES.

Kraatz, Ins. Deuts., 386.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire ♀ communiqué par M. Kraatz. Il paraît avoir été contrarié dans son développement; et comme il n'est pas rare de voir les antennes varier dans la même espèce pour la

longueur et l'épaisseur, il se peut qu'il doive être considéré comme un *H. longicornis* mal venu.

Il y a déjà un *H. rufipes* Stephens (Illustr., V, 187, *Cypha*, id.); mais celui-ci, à cause de sa tête étroite, semble devoir être rapporté à un autre genre.

3'. *Antennæ art.* 7° 6° *nec longiore nec crassiore, imo aliquando breviore; 8-10 abrupte clavatis. Abdomen pube longiore, vix minus quam in elytris condensatâ. Coxæ posticæ, lamellis internis pilarum angustis postice oblique truncatis, antice tantum contiguis.*

Antennes : articles 3 et 6 visiblement plus longs que les intermédiaires.

Les espèces qui suivent offrent entre elles les plus grandes ressemblances. Leurs distinctions, prises dans la conformation des antennes et des angles postérieurs du pronotum, dans la coloration et dans les modifications sexuelles du ♂, sont toujours peu tranchées, et, par suite de leurs variations fréquentes et sans concordance, elles laissent l'esprit dans l'incertitude de savoir s'il s'agit d'une espèce ou d'une variété.

5. *Antennæ infuscatæ basi leviter dilutiores.* (Voy. n° 5', p. 284.)

6. *Elytra pube punctisque, laxioribus determinate rufa, infra, margine vix infuscato. — Long.* 1 *mill. — Gallia* (Tarbes) *sub cortice quercûs vermiculatæ, mense junio* . . . . 5. RUBRIPENNIS.

Forme très-courtement ovalaire. *Antennes* courtes; articles 6 et 7 notablement plus gros que les précédents. *Pronotum :* angles postérieurs arrondis légèrement. *Couleur :* tête, pronotum et abdomen d'un noir brillant; côtés et angles postérieurs du pronotum étroitement d'un brun testacé, ainsi que les pattes et les antennes.

Je n'ai vu qu'une ♀.

6'. *Elytra pube punctisque confertis, vel atra vel brunneo-testacea.*

7. *Fuscus.* ♂ : *tarsis anticis art.* 1° 2° *fere triplo crassiore, infra latius piloso. — Long.* 1-1,2 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées) *muscis, pratis humidis, non frequens.* 6. LÆVIUSCULUS.

Mannerh., Brach., 58, 2. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 472. — Kraatz, Ins. Deuts., 387 (partim). — Thompson, Scand. Col., III, 111.

Antennes à funicule assez grêle. *Pronotum :* angles postérieurs arrondis. *Couleur* brunâtre sur la tête et le pronotum, d'un brun roux sur les élytres, d'un brun livide à l'extrémité de l'abdomen et aux côtés du pronotum, d'un brun testacé aux pattes et aux antennes. ♂ : 8ᵉ arceau ventral à bord postérieur obtusément avancé-arrondi, faiblement sinué sur les côtés.

J'ai vu dans la collection Aubé un ♂ venant de Mannerheim.

7'. *Ater.* ♂ : *tarsis anticis art.* 1° *non aut vix dilatato, infra brevius et angustius piloso.*

8\. *Pronotum angulis posticis rotundatis.* ♂ : *segmento ventrali* 8° *acute lanceolato; tarsis anticis simplicibus.—Long.* 0,5-1 *mill.—Europa media* (Berlin, Pyrénées) *dumetis, martio-novembre, raro.* . . .
7. LANCIFER.

Antennes à funicule grêle, mais assez court. *Couleur* noirâtre en entier ou d'un brun uniforme légèrement plus clair sur les côtés du pronotum; antennes et pattes d'un brun testacé.

8'. *Pronotum angulis posticis determinatis, tantum retusis aut vix rotundatis.* ♂ : *segmento ventrali* 8° *margine postico rotundato vix lateribus sinuato; tarsis anticis leviter dilatatis.* — *Long.* 0,5-1 *mill.* — *Europa media, Algeria* (Berlin, Pyrénées, Bone) *dumetis et fascibus, raro* . . . . 8. NIGRIPES.

Stephens, Illustr., V, 188 (*Cypha,* id.), Heer, Faun. Helvet., I, 285. — Kraatz, Ins. Deuts., 388 (*pygmæus*).

Pareil au précédent pour la forme et la couleur. M. Kraatz rapporte l'*H. nigripes* Heer au *læviusculus* Mann.; mais les mots « pronotum angulis posticis subrectis » ne peuvent convenir qu'à son *pygmæus.* Le *C. nigripes* Stephens, par sa taille et sa coloration, doit aussi être rapporté à la même espèce.

5'. *Antennæ totæ læte testaceæ.*

♂ : 8ᵉ arceau ventral obtusément avancé au milieu, à peine sinué latéralement; tarses antérieurs : article 1ᵉʳ deux fois aussi gros que le 2ᵉ.

9\. *Pronotum angulis posticis determinatis, leviter rotundatis. Color : elytris concoloribus, immaculatis.*

10. *Longe et dense pilosus. Abdomen segmentis* 7-9 *fuscis vel testaceo-fuscis. — Long.* 0,5-1,5 *mill. — Europa media, Algeria* (Berlin, Pyrénées, Batna), *ubique, præsertim in fascibus, aprili-octobre non infrequens* . . . . 9. SEMINULUM.

Erichs., Col. March., I, 389. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 472. — Kraatz, Ins. Deuts., 387.

Antennes à funicule grêle ou un peu épaissi; articles 6 et 7 un peu plus gros. *Couleur* brunâtre ou d'un brun uniformément éclairci; quelquefois l'extrémité de l'abdomen passe au roux; pattes habituellement testacées, mais les quatre cuisses postérieures souvent obscures.

Cette espèce se trouve souvent dans les collections sous le nom de *rufipes*. M. Kraatz m'a communiqué, sous le nom de *pulicarius*, un individu de grande taille à segments abdominaux 7-10 testacés; je ne puis le considérer que comme une variété du *seminulum*, car sa pubescence serrée sur les élytres ne permet pas de le rapporter à l'espèce snivante.

La description de l'*H. ovulum* Heer (Faun. Helv., I, 285) ne convient qu'au *seminulum*. Enfin Motschulsky ne donne pour caractères distinctifs de son *H. punctum* de Fontainebleau (Bull. Moscou, 1858, 224) que la taille plus petite, les antennes plus longues et les élytres plus courtes; différences équivoques qui se produisent aussi chez le *seminulum*.

10'. *Breviter et laxe pilosus. Abdomen segmentis* 7-9 *luteo-testaceis. — Long.* 1-1,4 *mill. — Europa media* (Angleterre, Paris, Pyrénées) *locis humidis, aprili-octobre, non frequens* . . . 10. APICALIS.

Ch. Brisout de Barneville, Matériaux Grenier, 1863, 30.

Antennes à funicule grêle ou un peu épaissi. Couleur générale du précédent, mais un peu plus brillant.

9'. *Pronotum angulis posticis latius rotundatis. Color : elytris macula magna postica communi rufo-testacea notatis basi et lateribus tantum infuscatis. — Long.* 1-1,5 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Paris, Fréjus) *juncis putridis, non frequens*. . . . . . . 11. DISCOIDEUS.

Erichs., Col. March., I, 388. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 472. Kraatz, Ins. Deuts., 385. — Thomps., Skand. Col., III, 110.

Pubescence longue et serrée. *Antennes* à funicule grêle. *Couleur* brunâtre; bouche, marge latérale du pronotum avec les angles postérieurs testacés; abdomen, segments 7-9 d'un jaune testacé; pattes testacées, avec les quatre cuisses postérieures souvent rembrunies; la tache des élytres occupant quelquefois toute leur surface. ♂ : tarses à longues brosses étalées; les antérieurs avec l'article 1er plus de deux fois aussi épais que le 2e.

ESPÈCES QUE JE N'AI PAS VUES.

12. H. TENUICORNIS Kraatz, Ins. Deuts, 388. — *Nigro-piceus, antennis abrupte clavatis pedibusque piceis, illis basi dilutioribus; thorace angulis posterioribus subrotundatis, elytris piceis. — Long. 1/4 lin.*

De la taille du *pygmæus*; d'un noir de poix brillant, finement ponctué et pubescent; élytres, pattes et antennes d'un brun de poix; celles-ci d'un brun jaune à la base, assez grêles; article 3e visiblement plus long que le 4e; celui-ci et les trois suivants distinctement plus longs que larges; massue bien tranchée, les deux premiers articles grêles, le dernier évidemment plus long que les deux autres ensemble. *Tête* noire; bouche d'un brun roux. *Pronotum* assez fortement rétréci en avant; angles postérieurs arrondis; bord latéral d'un brun translucide. *Pattes* d'un brun de poix uniforme, les tarses à peine plus clairs.

Cette espèce, bien distincte pas ses antennes menues, a été prise en Grèce par M. von Kiesenwetter.

Si le 3e article des antennes n'était indiqué comme plus long que le 4e, on pourrait rapporter la description de cette espèce à celle de l'*unicolor* Rosh.

13. H. PICTUS Motschulski (Bull. Moscou, 1858, 223). — Voisin du *discoideus,* mais un peu plus petit et plus déprimé. *Antennes* épaisses, plus longues que la tête, le corselet et les élytres réunis, brunâtres comme les pattes. *Tête* et *corselet* d'un brun roussâtre; ce dernier fortement transversal, dilaté vers les élytres; côtés assez droits, angles postérieurs saillants, base deux fois sinuée. *Écusson* noirâtre lisse, comme la tête et le corselet. *Élytres* un peu élargies au milieu, presque deux fois plus longues que le corselet, d'un roux

jaunâtre vif et faiblement enfumées vers l'extrémité et la suture; ponctuation indistincte. *Abdomen* d'un brun roussâtre, ponctué; côtés latéraux fortement rebordés et ciliés. — Égypte, dans les buissons sur les bords du Nil.

L'attribution de cette espèce au genre *Hypocyptus* semble assez contestable. L'auteur dit que les côtés de l'abdomen sont ciliés, et ne parle pas de pubescence.

II. Genre CONURUS Stephens.

Les *Conurus* offrent au mésosternum, dans sa partie articulaire médiane, une modification particulière dont j'ai tiré parti pour la distinction des espèces. Le rebord antérieur se dédouble et se déploie sur le corps du sternum, en circonscrivant un petit espace plus ou moins triangulaire, et prend un peu la forme d'une *raquette* (*reticulum*) tronquée en avant et le plus souvent liée à la carène longitudinale, qui semble en former le manche.

Ce genre est très-voisin des *Tachyporus.* Le *C. bipunctatus,* par le développement de ses tentacules, est celui dont la structure présente avec eux le plus d'analogies. D'un autre côté, le *C. pedicularius* rappelle davantage les *Hypocyptus.*

1. *Elytra, poris marginalibus et posticis non conspicuis. ♂ : tarsis anticis, art.* 1° 2° *nec longiore nec crassiore.* (Voy. 1', p. 295.)

2. *Elytra, margine summo laterali non ciliato.* (Voy. 2', p. 293.)

   Pubescence fine et serrée uniforme. *Élytres* à épipleures assez étroites, peu profondément creusées à la base. *Abdomen :* arceaux supérieurs 4-6 sans autre pore que le latéral normal.

3. *Elytra : epipleuris pube rara vix conspicua. Mesosternum annulo articulari extrinsecus stria non marginato. Interstitium coxale* 3/4 *femorum intermediorum vix æquat. Tarsi postici tibias suas circiter æquant.* (Voy. 3', p. 289.)

   Antennes atteignant à peu près le bord postérieur du pronotum; articles 8-10 plus larges que longs, 11e court, presque transversale-

ment tronqué d'un côté avant le sommet. *Mesosternum* : carène longitudinale en crête peu élevée, sans dent de scie. *Couleur* : élytres unicolores. ♂ : tarses antérieurs peu dilatés; 7e arceau ventral simple.

4. *Elytra saltem in sutura pronoto breviora. Interstitium coxale* 2/5 *femoris intermedii vix æquat.* ♂ : *coxæ posticæ, pilarum unguiculo interno apice setis duabus vel tribus griseis longiusculis graciliter et quasi penicillatim convergentibus hirsuto.*

5. *Brevis, in medio parum dilatatus. Pronotum angulis posticis rotundatis. Mesosternum : reticulo sternali anguste transverso, postice rotundato nec dente nec angulo quidem cum carina longitudinali connexo. Color perfectus : atro-fuscus.—Long.* 1,7-3 *mil.—Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées) *foliis deciduis, vere primo, raro*. . . . . 1. Pedicularius.

Grav. Micr., 133, 14 (*Tachyporus*, id.). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 476. — Kraatz, Ins. Deuts., 436. — Thompson, Skand. Col., III, 148.

Variété testacée immature (*T. truncatellus* Grav.).

5'. *Anguste ovo-triangularis. Pronotum angulis posticis determinatis vix retusis. Mesosternum : reticulo sternali triangulari, angulo postico dente brevi obtuso paulo erecto, cum carina longitudinali connexo, instructo. Color : saturate rufus.—Long.* 2 *mill.—Algeria* (Bone, Constantine), *raro*. . . . . 2. Lethierryi.

Je n'ai vu que deux ♂, dont l'un a été rapporté par M. Lethierry. Cette espèce, vue en dessus, est facile à confondre avec l'espèce suivante.

4'. *Elytra pronoto parum longiora. Interstitium coxale* 3/4 *femoris intermedii, imo femora integra aliquando latitudine æquat.* ♂ : *coxæ posticæ pilis simplicibus.—Long.* 1,4-3,5 *mill.—Europa media et meridionali* (Angleterre, Autriche, Algérie, Caucase), *detritis vegetabilium aut animalium non frequens*. . . . . 3. Lividus.

Erichs., Gen. sp. Staph., 229.—Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 475. — Motsch., Bull. Moscou, 1860, 575 (*Tauricus*).

Assez étroit. *Pronotum* : angles postérieurs arrondis. *Mésosternum* à raquette triangulaire ; l'angle postérieur marqué un peu redressé

en dent mousse et liée à la crête longitudinale. *Couleur* d'un roux brun passant au noirâtre.

Cette dernière variété est très-voisine du *C. pedicularius* et le plus souvent confondue avec lui.

Stephens paraît avoir décrit cette espèce et ses variétés sous les noms de *C. flavipes* et *obscuripennis* (Illustr., V, 191).

3'. *Elytra : epipleuris pube insigniori vix minus quam supra condensata. Mesosternum : annulo articulari stria externa circumscripto. Interstitium coxale femora media latitudine circiter æquat. Tarsi postici tibiis suis parum longiores.*

Allongé. *Pronotum :* angles postérieurs le plus souvent bien saillants. *Élytres* d'un quart au moins plus longues que le pronotum.

6. *Corpus, pube punctisque tenuissimis et confertissimis, pube brevissima. Antennæ graciles elongatæ, tertiam elytrorum partem æquant, articulis omnibus evidenter longioribus quam latioribus, 10° vix longitudinis latitudine, 11° utrinque regulariter acuminato. Mesosternum : annulo articulari stria carinaque fere obsoletis, reticulo anguste transverso subtriangulari, angulo postico valde obtuso carinæ non connexo; carina ipsa obtusissima non dentata. Color : atro-fuscus, pronoto in angulis posticis macula testacea lateribus diffuse prolongata notato; elytris in scapulis macula simili basi dilatata, sed nec suturæ nec lateribus contigua, versus angulum suturalem angulatim plus minusve effusa ornatis. ♂ : segmento 7° ventrali simplice. ♀ : Tarsis anticis tenuibus.—Long.* 3-5 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées) *detritis vegetabilium, non frequens*. . . . . 4. Littoreus.

Linn., Faun. Suec., 852 (*Staphylinus*, id.). — Fabr., Ent. Syst., I, II, 532, 5 (*Oxyporus cellaris*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 474. — Kraatz, Ins. Deuts, 433. — Thomps., Skand. Col., III, 148.

Élytres d'un tiers environ plus longues que le pronotum. *Intervalle coxal* de la largeur des cuisses intermédiaires ou de un cinquième à peine plus étroit. *Couleur :* variété d'un testacé immature (*C. incertus* Hampe). ♂ : piliers des hanches postérieures à onglets simples; tarses antérieurs : article 1er notablement plus court et un peu plus étroit que le 2e, profondément entaillé en dessus pour le recevoir, le 2e aussi long que les 3-4.

M. Perris a donné dans les Annales de la Société entomologique de France pour 1846 (p. 332 et pl. 9) la figure et la description de la *larve* de cette espèce, qu'il désigne par le nom de *Tachyporus cellaris.* En voici le texte :

Long. 5-6 mill.; larg. 1 1/4 mill. — Lisse, luisante, linéaire, assez sensiblement aplatie et d'une consistance un peu coriacée. *Tête* semi-elliptique, peu arrondie postérieurement, d'un brun roussâtre; antennes longues, de quatre articles; 1er court, cylindrique; 2e plus de trois fois plus long et un peu plus large à l'extrémité qu'à la base; 3e aussi long que le précédent et dilaté à sa partie interne, qui porte deux appendices; le 1er triangulaire, dentiforme et surmonté d'une longue soie; le 2e plus allongé, cultriforme et ayant l'air d'un article supplémentaire dépourvu de toute soie; le 4e article de moitié moins long que le 3e et beaucoup plus étroit, de la forme d'un rhomboïde irrégulier; à côtés sinueux et munis de deux soies latérales et de trois à quatre soies terminales, dont une centrale fort longue. — L'épistome est court et trapézoïdal, et le labre semi-discoïdal. Les mandibules sont longues, assez fortes, médiocrement crochues, pointues, avec une dent au tiers supérieur. Les mâchoires sont fortes, et leur lobe interne, très-allongé et conique, porte à son extrémité et à son bord intérieur des cils spiniformes, dont les supérieurs sont crochus. Les palpes maxillaires sont très-longs, très-saillants, arqués en dedans et de trois articles, le 1er cylindrique, le 2e deux fois plus long, le 3e aussi long que le précédent et subulé. Les palpes labiaux sont aussi assez allongés et de deux articles, dont le 2e deux fois plus long que le 1er est subulé. La lèvre inférieure est échancrée, et au-dessus de l'échancrure on voit saillir une languette conique paraissant formée de deux pièces, dont la 1re n'est sans doute que le fourreau de la 2e. A l'exception des mandibules, qui sont brunes, toutes ces parties, ainsi que l'épistome, le labre et les antennes, sont d'un brunâtre livide un peu plus clair que la tête. — Au-dessous de chaque antenne, du côté des joues, on voit un groupe de six ocelles noirs ponctiformes disposés en deux séries transversales, savoir : quatre supérieurs, dont trois rapprochés et un écarté, et deux inférieurs, dont un obliquement sous le 1er de la série supérieure et l'autre vis-à-vis l'intervalle qui sépare le 2e du 3e. — Le *corps* est composé de douze segments, dont le 1er plus grand que les deux suivants et ceux-ci un peu plus grands que les autres. Ces trois segments, plus étroits à la base qu'au bord postérieur, ont une forme trapézoïdale; les suivants

jusqu'au 11e inclusivement taillés en angle obtus sur les côtés sont hexagones : il résulte de cette conformation que les intersections sont très-marquées. Le dernier segment est quadrilatéral et porte à chacun de ses angles extérieurs un long appendice de quatre articles, dont le 1er très-court et les autres quatre fois au moins plus longs et de plus en plus étroits, de sorte que le dernier n'a que l'apparence d'une simple soie. Indépendamment de ces appendices, qui sont d'un roussâtre livide, le dernier segment est muni en dessous d'un long mamelon charnu d'un blanchâtre livide, bilobé à l'extrémité et qui, en s'appuyant sur le plan de position, sert aux mouvements de la larve, de concert avec les trois paires de pattes que portent les trois premiers segments : ces pattes composées de quatre articles, dont les deux premiers fort courts, sont longues, d'un roussâtre livide, hérissées de fortes épines, surtout au tarse, et terminées par un ongle long, peu arqué, de la couleur du reste et muni de deux soies. — Le corps est en dessus d'un brun roussâtre comme la tête, avec le bord des segments et tout le 12e d'un blanchâtre livide, de sorte que la larve paraît fasciée de cette couleur. Les flancs, un peu dilatés en bourrelet depuis le 4e segment jusqu'au 11e, sont aussi d'un blanchâtre livide, et cette nuance est également celle du ventre, avec cette différence que la base des segments pourvus de bourrelet est largement teintée de brunâtre sale. On remarque des poils roussâtres sur les côtés de la tête et aux angles latéraux des segments. — Les stigmates sont au nombre de neuf paires, savoir : une sur la ligne qui sépare le 1er segment du 2e, les autres près du bord antérieur du 4e segment et des suivants jusqu'au 11e.

La larve du *T. cellaris* vit sous les écorces de pin et de chêne morts et sous les pièces de bois gisant à terre, là enfin où des productions fongueuses, telles que des *Byssus*, des *Rhyzomorpha* et autres champignons servent de nourriture à divers insectes ou larves. Elle est vive, sa marche est rapide, et lorsqu'on enlève l'écorce qui l'abrite, elle s'enfuit à toutes jambes et d'un air égaré pour se blottir dans le premier recoin venu et se garantir de la lumière qui l'offusque. C'est dans les lieux mêmes où elle a vécu et dans une petite niche pratiquée au milieu de détritus de champignons et de bois ou bien dans la terre qu'elle subit sa métamorphose de nymphe.

La *nymphe* est nue, blanche, et ne présente rien de particulier, si ce n'est quelques soies blanches qu'elle porte sur le vertex, le bord antérieur et les côtés du thorax et de l'abdomen.

6'. *Corpus pube punctisque minus subtilibus et minus condensatis. Antennæ pronotum vix superantes, evidenter compressæ el versus apicem incrassatæ et clavatæ; art.* 8-10 *evidenter latioribus quam longioribus,* 11° *ante apicem a latere unico oblique truncato. Mesosternum : annulo articulari, stria externa fortius circumscripto; reticulo triangulari, angulo postico longe acuminato cum carina longitudinali serratim connexo; carina quidem latius cristata in medio dentata. Color perfectus : elytris fuscis aut dilutioribus sed immaculatis.* ♂ : *segmento ventrali* 7° *leviter emarginato.* ♀ : *tarsis anticis vix angustioribus.*

7. *Corpus pube punctisque subtilioribus. Antennæ graciliores pronotum paulo superant; art.* 11° *elongatulo a latere fere longitrorsum truncato. Interstitium coxale femora quinta vel quarta parte superat. Abdomen tentaculis minoribus.* ♂ : *coxæ posticæ, unguiculo pilarum interno quasi excavato, pube brevi depressa pallide aurea dense vestito; tarsis anticis minus dilatatis. — Long.* 3-4,5 *mill. — Tota Europa, Caucaso, Algeria, Ægypto, ligno vermiculato fungoso, toto anno vulgaris.* . . . . 5. PUBESCENS.

Grav. Micr., 130, 9 (*Tachyporus*, id.). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 475. — Migneaux, Genera Duval, II, fig. 43. — Kraatz, Ins. Deuts., 435. — Thompson, Skand. Col., III, 147.

Couleur : variété à élytres passant au rougeâtre sur le disque (*Tachyporus sericeus* Boisd., Lacord.); variété pâle immature (*Oxyporus testaceus* F.). ♂ : tarses antérieurs comme chez le *C. littoreus,* mais un peu plus robustes, le 2e article un peu moins allongé.

7'. *Corpus pube punctisque validioribus. Antennæ crassiores pronoti marginem posticum æquant; art.* 11° *brevi a latere fere transversim truncato. Interstitium coxale femoris intermedii* 4/5 *vix æquat. Abdomen tentaculis validioribus.* ♂ : *coxæ posticæ, unguiculo pilarum interno simplice; tarsis anticis art.* 1-3 *subpatellatis. — Long.* 2,5-3,7 *mill. — Europa media, Algeria, Caucaso* (ex Fauvel) (Angleterre, Berlin, Autriche, Pyrénées) *muscis, fascibus et foliis deciduis, maio-octobre, non raro* . . . . 6. FUSCULUS.

Erichs., Col. March., I, 591, 4 (*Tachyporus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 475. — Kraatz, Ins. Deuts., 436.

♂ tarses antérieurs, article 1er au moins aussi long et aussi épais

que le 2e, non ou à peine entaillé en dessus pour le recevoir; le 2e article tout au plus aussi long que le suivant.

Cette espèce paraît bien reconnaissable dans le *C. immaculatus* de Stephens (Illustr., V, 190).

2'. *Elytra margine summo laterali setis brevibus sed bene conspicuis dense ciliato.*

Antennes atteignant au plus le bord postérieur du pronotum. *Pronotum :* angles postérieurs arrondis. *Élytres* plus longues que le pronotum. *Intervalle coxal* plus large que la cuisse intermédiaire ou à peine plus étroit. *Tarses postérieurs* légèrement plus longs que les tibias. *Couleur* brunâtre; pronotum sans tache, étroitement bordé de roux en arrière; élytres à base couverte d'une pubescence grise dorée, notée d'une grande tache quadrangulaire testacée qui respecte l'écusson et la suture; abdomen à 7e segment testacé, au moins en arrière. ♀ : tarses antérieurs un peu dilatés.

8. *Antennæ validiusculæ* 3/4 *pronoti tantum æquant, art.* 7-10 *transversis. Elytra epipleuris confertim ut supra pubescentibus. Mesosternum : annulo articulari extrinsecus sulco determinate illustrato; reticulo triangulari angulo postico longe acuminato cum carina longitudinali serratim connexo; carina ipsa elevatius cristata, in medio dentata. Abdomen supra pube basilari magis quam in elytris incrassata et elongata. Color : elytris, macula basilari usque ad marginem lateralem effusa. — Long.* 3,6 *mill.* — Berlin. — *Hypogæo in detritis, rarissime*. . . . . 7. Binotatus.

Grav. Micr., 132, 12 (*Tachyporus*). — Kraatz, Ins. Deuts., 438.

Forme assez étroite. *Antennes :* 11e article légèrement et obliquement tronqué d'un côté, avant le sommet. *Élytres* un peu plus longues que la tête et le pronotum; épipleures étroites. *Intervalle coxal* d'un tiers environ plus large que la cuisse intermédiaire. *Abdomen :* segments supérieurs 4-6 avec le seul pore latéral normal. *Couleur :* antennes claires; abdomen à pubescence de la base d'un gris doré.

Je n'ai vu qu'une ♀ (coll. Kraatz). M. Kraatz ne signale dans la description du ♂ que les différences habituelles. Cette espèce, par la forme de son mésosternum et la pubescence de ses épipleures, lie convenablement les deux espèces qui précèdent aux deux qui suivent.

8'. *Antennæ longiusculæ marginem pronoti posticum circiter æquant; art.* 9-10 *vix longitudinis latitudine. Elytra : epipleuris pube dispersa aut nulla. Mesosternum : annulo articulari extrinsecus non sulcato; reticulo anguste transverso postice rotundato aut vix angulato cum carina longitudinali non connexo; carina ipsa obtusa in medio subdentata. Abdomen supra pube ut in elytris brevi et tenui. Color : elytris macula basali callum extrinsecus non superante.*

9. *Forma paulo angustior, cum pube validiore et laxiore punctisque remotioribus et majoribus. Antennæ : art.* 11° *a latere unico rotundato-subtruncato. Elytra caput cum pronoto longitudine evidenter superant : epipleuris basi angustioribus leviter canaliculatis. Interstitium coxale femoribus intermediis* 6ª *circiter parte longius. Abdomen supra segmentis* 4-6 *tentaculo unico laterali armatis. — Long.* 4,5 *mill. — Lithuania* (Minsk). . . . . 8. WANKOWIEZI.

Antennes testacées ou articles 5-10 rembrunis. Élytres à tache basilaire presque carrée.

Je n'ai vu qu'un ♂ et une ♀ envoyés à M. Lethierry par M. Wankowiez. Le ♂ a les hanches postérieures modifiées comme le suivant. Peut-être faut-il voir dans cette espèce le *C. bipustulatus* des auteurs du Nord. J'ai préféré réserver ce nom à la suivante, la seule que j'ai vue dans les autres collections.

9'. *Forma antice latiuscula cum pube punctisque subtilioribus et densioribus. Antennæ art.* 11° *pene regulariter acuminato. Elytra vix longitudine capitis cum pronoto; epipleuris basi dilatatis et fortiter canaliculatis. Interstitium coxale femoribus intermediis aut angustius aut vix æquale. Abdomen supra segmentis* 4-6 *non tentaculo laterali normali tantum armatis, sed etiam poris duobus longe tentaculatis paulo interius et transversim digestis. — Long.* 3,5-5,2 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, France orientale, Hongrie), *raro* . . . . 9. BIPUSTULATUS.

Grav. Micr., 132, 11 (*Tachyporus,* id.). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 474. — Kraatz, Ins. Deuts., 437. — Thompson, Skand. Col., III, 148.

Le ♂ a le 7ᵉ arceau ventral simple, les tarses antérieurs avec les articles 1-3 un peu plus dilatés que chez la ♀, conformés comme chez le *pubescens,* mais un peu plus robustes, avec le 1ᵉʳ article

court, au moins aussi gros que le 2e; les hanches postérieures avec l'onglet interne des piliers fortement excavé et garni de 4-5 aiguillons blancs, courts et obtus, disposés en peigne.

A l'exception d'un exemplaire indiqué de Berlin, tous ceux que j'ai vus viennent de Styrie, Tyrol et Dalmatie, localités où l'espèce paraît plus commune. Ils ont les antennes enfumées sur les articles 5-10 et la tache basilaire des élytres plus transversale que chez le précédent.

1'. *Elytra stria marginali cum poris quinque, margine postico cum poris quatuor, singulis longe et valide tentaculatis.* ♂ : *tarsis anticis art.* 1° 2-3 *longiore,* 2° *crassiore.* — *Long.* 1,5-3,2 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées, Beyrouth [Peyron]), *ligno salicino vermiculato, martio-octobre, non frequens* . . . .
10. BIPUNCTATUS.

Grav. Micr., 133, 13 (*Tachyporus,* id.). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 474. — Kraatz, Ins. Deuts., 438. — Thompson, Skand. Col., III, 148.

Forme courte et élargie au milieu; pubescence assez forte et peu serrée. *Antennes* courtes et épaissies, atteignant néanmoins les trois quarts environ du pronotum; articles 6-10 plus larges que longs, 11e obtusément tronqué d'un côté. *Pronotum :* angles postérieurs légèrement arrondis. *Élytres* sensiblement plus longues que la tête et le pronotum; épipleures lisses et glabres. *Mésosternum :* anneau articulaire sans sillon ni carène; raquette en triangle étroitement transversal, mais marqué; l'angle postérieur un peu redressé, mais non dentiforme, isolé du pli longitudinal; celui-ci en arête dentée en scie au milieu. *Métasternum :* intervalle coxal au moins aussi large que la cuisse intermédiaire. *Abdomen* à pubescence fine, uniforme; arceaux supérieurs 4-6 armés de trois tentacules forts et allongés, outre le latéral normal; les internes rapprochés du milieu. *Tarses* postérieurs un peu plus longs que les tibias. *Couleur* brunâtre; pronotum sans tache ni bordure rousse; élytres marquées à la base d'une bande rousse qui descend obliquement de l'angle huméral vers la suture sans l'atteindre, puis longe celle-ci linéairement sur sa seconde moitié. ♂ : 7e arceau ventral et piliers des hanches postérieures simples; tarses antérieurs un peu plus dilatés que chez la ♀.

III. Genre TACHYPORUS Gravenhorst.

Les *Tachyporus* ont été distingués entre eux principalement par leur mode de coloration. Ce caractère, sujet à beaucoup de changements, a motivé l'introduction dans ce genre de plusieurs espèces nominales. Les modifications présentées par l'intervalle coxal, par le nombre des pores huméraux et marginaux des élytres, sont celles qui m'ont paru caractériser le mieux les espèces : mais elles subissent aussi quelques variations qui en diminuent la valeur. Cependant, comme elles sont assez rares, j'ai cru pouvoir m'en servir, faute de mieux, dans un genre où les éléments fixes distinctifs de l'espèce sont si peu nombreux.

La disposition méthodique des *Tachyporus* serait assez arbitraire à cause de leur extrême ressemblance, si l'on n'était obligé de porter à une extrémité le *T. erythropterus,* le seul qui jouisse d'une physionomie spéciale. Sa forme comprimée le rapproche des *Conurus,* et ses soies abdominales des dernières espèces de ce genre.

1. *Caput ante oculos magis abrupte attenuatum; clypeo erga verticem fere rectangulariter deflexo; palpis maxillaribus art. 4° breviter et obtuse clavuliformi, 3° hoc tertia parte modo latiore sed triplo circiter longiore; antennis brevioribus et validioribus, art. 3° 4m longitudine paulo superante. Pronotum poris posticis æquidistantibus 20a aut 30a tantum parte marginem antecedentibus. Tarsi postici art. 4° validiore 3° vix tertia parte breviore.* (Voy. 1', p. 298.)
Subgenus LAMPRINUS.

Kraatz, Ins. Deuts., 428.

Élytres courtes, faiblement plus longues que la tête et le pronotum; ligne marginale de 5-8 pores armés d'une longue et forte soie, la 1re de moitié moins longue que la 2e. *Tarses* postérieurs : article 1er égal à 2-3. *Couleur :* tête, poitrine et abdomen noirâtres; bouche, antennes, tibias et tarses roux, ainsi que le bord postérieur des segments abdominaux. ♂ : 7e arceau ventral et tarses antérieurs simples.

2\. *Antennæ breviores* 3^{am} *pronoti partem non superant; art.* 3° 4^{m} *quarta parte superante. Pronotum elytraque lateribus fere rectangulariter compressa. Interstitium coxale quartam femoris intermedii partem solum æquat. Abdomen supra utrinque non poro normali tantum sed etiam* 1-3 *poris tentaculatis adjunctis, paulo interius et transversim digestis, armatum. Pedes breviores et validiores* (Genre *Lamprinus* Heer, Faun. Helv., I, 286). — *Long.* 2,5-4,2 *mill.* — *Europa media* (Paris, Genève, Autriche), *raro*. . . . . . . 1. ERYTHROPTERUS.

Panz., Faun. Germ., 27 (*Oyyporus*). — Heer, Faun. Helv., I, 286 (*L. Lasserrei*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 477. — Kraatz, Ins. Deuts., 430. — Migneaux, Genera Duval, II, fig. 45.

Palpes maxillaires à 4e article un peu plus long que chez les autres *Lamprinus*; antennes : articles 6-10 tout à fait transversaux et serrés l'un contre l'autre, 11e régulièrement acuminé. *Élytres* à peu près aussi étroites aux épaules qu'aux angles postérieurs; ligne humérale de 3-4 pores, marginale de 5-6. *Couleur* d'un noir brunâtre, passant au testacé sur les côtés du pronotnm et sur son bord postérieur; cuisses et antennes testacées, celles-ci plus pâles à la base et au sommet ; élytres d'un rouge testacé, obscurci au bord antérieur et à l'écusson.

2'. *Antennæ marginem posticum pronoti circiter æquant, art.* 3° 5° *vix parte* 4° *longiore. Pronotum elytraque convexa, sed lateribus oblique deflexa. Interstitium coxale* 2/5 *femoris intermedii saltem æquat. Abdomen supra poro normali tantum aut vix altero anteriore utrinque armatum. Pedes longiores et graciliores.*

Élytres : ligne marginale de 6-8 pores.

3\. *Antennæ art.* 4° 5° *paulo nitidiore. Elytra versus humeros minus quam versus angulos posticos angustata et compressa, linea humerali vix 3-porosa. Color : elytris omnino rufis, versus marginem anticum et circa scutellum tantum infuscatis, femoribus concoloribus.* (Voy. 3', p. 298.)

4\. *Antennæ art.* 9-10 *evidenter transversis,* 11° *regulariter acuminato. Elytra obscuriora pube depressa bene conspicua; linea humerali 3-porosa. Interstitium coxale* 2/5 *femoris intermedii tantum æquat. Color : pronoto testaceo, aliquando ubique infuscato.* — *Long.* 3,5-

6 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Paris) *formicetis, vere primo raro*. . . . . 2. Saginatus.

Grav. Mon., 6-11. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 478. — Kraatz, Ins. Deuts., 429. — Thomps., Skand. Col., III, 152.

4'. *Antennæ art.* 9-10 *non aut vix latioribus quam longioribus,* 11° *a latere unico ante apicem parum sinuato vel oblique truncato. Elytra nitidiora, pube tenui vix conspicua, linea humerali biporosa. Interstitium coxale dimidiam femoris intermedii partem latitudine æquat. Color : pronoto nigro, angulis posticis macula saturate rubro-aurantiaca, triangulatim occupatis. — Long.* 3,5 *mill.* — *Europa media* (Heidelberg (Kraatz), Strasbourg (Ch. Brisout), *sylvis in detritis tempore autumnali, rarissime* . . 3. Hæmatopterus.

Kraatz, Ins. Deuts., 429.

Je n'ai vu qu'une ♀ de Strasbourg (coll. Brisout) vérifiant la description de M. Kraatz, sauf pour les antennes, qui sont plus grêles que celles du *saginatus*, et pour le pronotum, qui n'est pas conformé comme celui de l'*erythropterus*.

3'. *Antennæ art.* 4° 5° *pube et opacitate fere æquali. Elytra postice evidenter magis quam antice versus humeros dilatata; linea humerali* 4-5-*porosa. Color : elytris nigris, macula postica luteo-testacea marginem totum occupante, antice fere usque ad medium rotundatim producta; femoribus brunneis. — Long.* 4-4,5 *mill.* — *Europa meridionali* (Escorial, Sicile, Bone, Chypre), *raro* . . 4. Pictus.

Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1852, 71, pl. 3, fig. 2 (*Tachinus*, id.).

Palpes maxillaires : article 3e trois ou quatre fois aussi long que le 4e; antennes : 3e article à peine plus long que le 4e, 9-10 non ou à peine plus larges que longs, 11e légèrement sinué ou obliquement tronqué d'un côté avant le sommet. *Intervalle coxal* dépassant légèrement la moitié de la cuisse intermédiaire. *Couleur* : pronotum noirâtre, marge postérieure avec ses angles d'un jaune testacé.

1'. *Caput ante oculos minus abrupte attenuatum clypeo erga verticem aperte deflexo; palpis maxillaribus art.* 4° *tenui basi angusto fere aciculari,* 3° *abbreviato* 4° *duplo tantum longiore; antennæ elongatæ, graciles, art.* 2-5 *fere æqualibus. Pronotum poris posticis inæquidistantibus, mediis versus* 6am-10am *saltem a margine partem,*

externis propius, insertis. Tarsi postici art. 4° paulo graciliore 3° dimidia circiter parte breviore. . . Subgenus TACHYPORUS.

Antennes atteignant à peu près le bord postérieur du pronotum; articles 9-10 non ou à peine plus larges que longs, 11ᵉ obliquement tronqué ou légèrement sinué d'un seul côté. *Pronotum* et *élytres* obliquement déclives sur le côté. *Abdomen* dépourvu de pores supplémentaires. *Pattes* non raccourcies.

5. *Elytra versus angulos posticos non minus quam versus humeros explicata.* (Voy. 5', p. 302.)

Couleur normale. Tête et abdomen noirâtres; pronotum marqué sur le disque d'une tache brune rarement effacée. ♂ : 7ᵉ arceau ventral simple.

6. *Elytra : linea humerali 3-porosa.* (Voy. 6', p. 301.)

Élytres : ligne marginale de cinq pores. *Intervalle coxal* à peu près de la largeur de la cuisse intermédiaire. *Tarses* postérieurs : article 1ᵉʳ égal à 2-3. ♂ : tarses antérieurs à peine plus dilatés que chez la ♀. Le nombre des pores huméraux et marginaux des élytres ne paraît soumis qu'à de rares variations.

7. *Pronotum : poris posterioribus mediis a margine postico vix 10ᵃ parte remotis. Elytra minus lucida pube punctisque magis conspicuis, his rugis tenuibus transversim conjunctis. — Long.* 2-3 *mill. — Tota Europa, Algeria, Ægypto, Syria, ubique toto anno vulgaris* . . .
5. Brunneus.

Fabr., Ent. Syst., I, II, 535 (*Oyxporus*, id.). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 480. — Kraatz, Ins. Deuts., 427. — Thompson, Skand Col., III, 152.

Cette espèce est très-variable; néanmoins la dimension de l'intervalle coxal ne varie guère que de 1 à 1 1/5 fois la largeur de la cuisse intermédiaire. La forme habituellement étroite et déprimée devient ovo-triangulaire et convexe chez les gros individus. La *couleur* habituelle est d'un brun foncé sur la tête et l'abdomen, diffus sur le disque du pronotum, avec les angles postérieurs largement testacés; les élytres sont d'un testacé enfumé, avec la marge latérale antérieure et le pourtour de l'écusson à peine rembrunis; le disque sans tache déterminée. Au maximum, la teinte brune envahit les antennes et le

disque des élytres sous forme d'une tache diffuse qui respecte les épaules, les angles et le bord postérieur : c'est alors le *T. elegantulus* Reiche et Saulcy (Ann. Soc. Ent. Fr., 1856, 360), variété qui se rencontre non-seulement dans les contrées chaudes, mais aussi dans l'Europe centrale. Quand la couleur n'a pas pris tout son développement, l'insecte reste d'un testacé pâle en entier ou en majeure partie et représente le *T. abdominalis* Grav. (Micr., 127) et le *T. scutellaris* Boisd., Lac. (Faun. Paris, I, 517).

Je suis porté à considérer encore comme une variété du *T. brunneus* le *T. anticus* Erichs. (Gen. Sp. Staph., 235), d'Égypte. J'ai vu, en effet, deux *Tachyporus,* l'un de Syrie, l'autre d'Algérie, qui réunissent les conditions de l'*anticus* et du *brunneus.* Erichson ne distingue son espèce du *brunneus* que par « *antennis apicem versus haud incrassatis,* » expression qui ne peut être prise au pied de la lettre chez les *Tachyporus.*

7'. *Pronotum : poris posterioribus mediis a margine postico 8ª saltem parte remotis. Elytra nitidiora, pube punctisque minus conspicuis, rugis nullis aut obsoletis. — Long.* 2-3 *mill. — Tota Europa, Syria, in detritis, februario-octobre, non raro* . . . . . . 6. PUSILLUS.

Grav. Mon., 9. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 480. — Kraatz, Ins. Deuts., 427. — Thompson, Skand. Col., III, 151.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec les individus convexes du *brunneus ;* mais elle a une tournure presque toujours plus robuste. L'*intervalle coxal* a des dimensions assez variables : habituellement égal en largeur à la cuisse intermédiaire, quelquefois même un peu plus étroit ; il acquiert dans les pays chauds une étendue presque double. La *coloration* est analogue à celle du *brunneus,* néanmoins d'habitude un peu plus foncée. De même que chez cette espèce le disque des élytres se rembrunit ; mais la tache est mieux limitée, de sorte que l'on remarque bien la teinte jaune du bord postérieur et de la bande latérale. Dans cet état se trouve le *T. abner* Saulcy (Ann. Soc. Fr., 1864, 635), de Syrie, espèce qui serait bien caractérisée en outre par le développement presque double de son intervalle coxal, si cette variété de coloration ne se retrouvait jusque dans l'Europe centrale sur des individus à métasternum ordinaire.

La description du *T. piceus* Mäklin, de Finlande, Bull. Moscou, 1846, 173, convient tout à fait à un individu clair de cette espèce.

6'. *Elytra : linea humerali tantum 1- vel 2-porosa.*

Pronotum : pores postérieurs médians à peu près aux 7/8. *Élytres* à points obsolètes sans rides bien marquées.

8. *Elytra : linea marginali* 5-, *humerali 2-porosa. Interstitium coxale femora intermedia* 5ª *parte latitudine superat; tarsi postici art.* 1° 2-3 *æquali. Color perfectus : elytris rufis margine laterali et suturali antice et circum scutellum nigricantibus.* ♂ : *tarsis anticis evidenter magis quam in* ♀ *dilatatis. — Long.* 2-3 *mill. — Europa media* (Harz, Angleterre, Pyrénées), *pratis, tempore autumnali, raro* . . . . 7. Tersus.

Erichs., Gen. Sp. St., 237.—Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 479.— Kraatz, Ins. Deuts., 425.

Élytres : ligne humérale formée du 2ᵉ et du 3ᵉ pore, parfois le 1ᵉʳ marqué aussi; fort rarement la ligne marginale se trouve réduite à quatre pores. *Couleur :* pronotum à tache brune diffuse, laissant les côtés et le bord postérieur largement testacés,

On prend souvent pour cette espèce les petits exemplaires du *T. chrysomelinus;* le nombre des pores des élytres, la dimension de l'intervalle coxal et la coloration du pronotum l'en distinguent sans peine.

8'. *Elytra : linea marginali* 3-*porosa, humerali poro* 3° *unice notata. Interstitium coxale* 3/5 *femoris intermedii vix æquat. Tarsi postici art.* 1° 2-4 *fere æquali. Color perfectus : elytris a basi paulo ultra medium nigricantibus macula postice arcuatim emarginata.* ♂ : *tarsis anticis vix crassioribus. — Long.* 2,5-3 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Paris), *raro.* . . . . 8. Transversalis.

Grav., Monog., 8. —Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 479.— Kraatz, Ins. Deuts., 426. — Thomps., Skand. Col., III, 151.

Rarement la ligne marginale des *élytres* offre le 4ᵉ pore marqué. *Couleur :* pronotum à tache antérieure marquée d'abord derrière les yeux; de là elle s'étend sous forme anguleuse jusqu'au milieu, laissant les côtés et la partie postérieure largement testacés; parfois cette tache est entièrement effacée et celle des élytres est réduite à une ombre.

5'. *Elytra versus angulos magis quam versus humeros angustata.*

Pronotum : pores médians postérieurs vers les 7/8es. *Élytres :* parfois la courbure extérieure de la marge basilaire s'étend au delà du calus huméral, et la plus grande largeur des élytres se trouve un peu après ; la ligne humérale n'a jamais plus de deux pores et la marginale plus de quatre (à l'exception du *scitulus*). *Tarses* postérieurs : article 1er plus long que 2-3.

9. *Elytra : linea humerali biporosa vel nulla.* (Voy. 9', p. 304.)

Tarses postérieurs : article 1er plus court que 2-4. *Couleur* normale : tête et abdomen noirâtres ; elytres à bordure latérale antérieure brunâtre, le disque souvent avec une bande oblique divergente en avant, plus ou moins développée.

10. *Interstitium coxale dimidio femoris intermedii latius. ♂ : segmento ventrali* 7° *simplice ; tarsis anticis vix magis quam in* ♀ *dilatatis.* (Voy. 10', p. 303.)

Élytres : ligne humérale formée du 3e pore et du 1er. *Couleur* normale : pronotum marqué sur le disque d'une tache brunâtre étendue, quelquefois obsolète et diffuse.

11. *Ovato-elongatus. Interstitium coxale femoribus intermediis,* 5^{a} *parte vix angustius. — Long.* 2,5-3,5 *mill. — Tota Europa, Caucaso, Algeria, ubique toto anno frequentissimus* . . . . 9. HYPNORUM.

Fabr., Syst. Ent., 266 (*Staphylinus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 478. — Kraatz, Ins. Deuts., 423. — Thomps., Skand. Col., III, 150.

Élytres : 1er pore huméral quelquefois avorté ; ligne marginale toujours de quatre pores ; disque presque toujours d'un rouge orangé assez vif ; fort rarement on aperçoit une trace diffuse de la bande centrale, qui rembrunit alors la teinte normale.

Quand le développement de la couleur n'est pas complet, l'insecte a des teintes brunes plus ou moins indécises et constitue alors le *T. meridionalis* Fairm.-Ch. Brisout (Ann. Soc. Fr., 1859, 40).

11'. *Sæpius breviter ovatus. Interstitium coxale femoribus intermediis* 3^{a} *parte fere superatum. — Long.* 1,7-3,2 *mill. — Europa boreali et*

media (Suède, Sarepta, Pyrénées) *muscis, lapidibus non frequens.*
10. SCITULUS.

Erichs., Col. March., I, 393. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 480. — Kraatz, Ins. Deuts., 426. — Thomps., Skand. Col., III, 151.

Élytres : ligne marginale souvent de cinq pores. *Couleur* : presque toujours cette espèce se présente avec le pronotum et les élytres noirs, leur bord postérieur d'un testacé enfumé, rarement d'un flave testacé vif. Mais d'autres fois la teinte claire circonscrit la tache discale des élytres, amoindrit celle du pronotum et les réduit même à une trace diffuse. Ces variétés décolorées ressemblent beaucoup au *T. hypnorum* et encore plus à l'*humerosus;* d'autant plus que l'intervalle coxal est un peu variable et les rapproche aussi de l'une et de l'autre espèce. Les côtés du pronotum sont largement testacés, surtout aux angles postérieurs, comme dans l'*hypnorum;* cependant une variété de Styrie montre une bordure beaucoup plus étroite.

D'après M. Crotch, cette espèce est le *T. macropterus* Stephens (Illustr., V, 186).

10'. *Interstitium coxale dimidium femoris intermedii latitudine non superat. ♂ : segmento ventrali* 7° *emarginato pilis griseis in medio disco semi-hirsuto; tarsis anticis multo magis quam in ♀ dilatatis.*

Ovale-court. *Élytres* : ligne marginale de 3-4 pores.

12. *Elytra : linea humerali poris duobus* (1° *et* 3°) *notata. Interstitium coxale trochantere latius. ♂ : segmentis* 5-7 *nec depressis, nec in medio disco asperis,* 6° *non emarginato.* (Voy. 12', p. 304.)

Pronotum roux ou à peine rembruni.

13. *Interstitium coxale dimidium femoris intermedii latitudine æquat. ♂ : tarsis intermediis simplicibus. — Long.* 2-2,5 *mill. — Europa boreali et media* (Finlande, Pyrénées, Lombardie), *muscis, maio-decembre, non frequens.* . . . . 11. HUMEROSUS.

Erichs., Gen. Sp. St., 238. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 479. — Kraatz, Ins. Deuts., 424.

Couleur : élytres habituellement d'un roux brun; mais souvent la tache discale se développe et envahit toute l'élytre, sauf le bord postérieur.

13'. *Interstitium coxale 3am femoris intermedii partem latitudine vix æquat.* ♂ : *tarsis intermediis vix quidem incrassatis, sed infra pilis multo magis quam in* ♀ *elongatis dense hirsutis.* — *Long.* 2,5-3,2 *mill.* — *Pyrenæis, Calvados, muscis, junio-octobre, non raro* . . . . 12. QUADRISCOPULATUS.

Cette espèce, remarquable par le développement des brosses aux tarses intermédiaires, est d'une teinte testacée claire : les élytres sont d'habitude sans tache discale; quand celle-ci se développe, elle est étroite et isolée.

12'. *Elytra : linea humerali nulla. Interstitium coxale* 3/5 *trochanteris intermedii circiter æquat.* ♂ : *segmentis ventralibus* 5-7 *in medio disco depressiusculis cum punctis asperatis,* 6° *in medio emarginato.* — *Long.* 2,2-3 *mill.* — *Europa media* (Allemagne, Pyrénées), *muscis alpinis, junio-septembre, non raro* . . . 13. RUFICOLLIS.

Grav. Micr., 128. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 479. — Kraatz, Ins. Deuts., 424.

Ailes réduites à un moignon. *Couleur :* pronotum habituellement roux dans les exemplaires du Nord, presque toujours marqué d'une tache noirâtre diffuse chez ceux des Pyrénées; élytres presque entièrement noirâtres : quelquefois l'insecte est entièrement d'un roux brun, avec la tête et les antennes à l'extrémité enfumées, et l'abdomen brun dans sa moitié postérieure : tel est le *T. abdominalis* Kraatz (Ins. Deuts., 420).

9'. *Elytra : linea humerali poro* 3° *unice notata.*

♂ : 7e arceau ventral simple; tarses antérieurs légèrement plus dilatés que chez la ♀.

14. *Elytra : linea marginali 4-porosa.* (Voy. 14', p. 306.)

15. *Caput semper rufum.* (Voy. 15', p. 305.)

Élytres : soies des pores marginaux peu développées. *Tarses* postérieurs : article 1er plus court que 2-4. *Couleur :* pronotum et élytres sans tache; abdomen et poitrine seuls rembrunis.

16. *Interstitium coxale trochanterem aut vix tertiam femoris intermedii*

partem latitudine æquat. — *Long.* 2,5-4 *mill.* — Berlin, Autriche, *raro*. . . . . 14. ERICHSONIS.

J'ai vu dans la collection Aubé un exemplaire de cette espèce associé à un *T. obtusus* décoloré, tous deux envoyés par Erichson comme *T. abdominalis*. Mais j'ai cru devoir supprimer tout à fait ce nom, parce qu'il n'est pas pour ainsi dire d'ouvrage ou de collection où on ne l'ait appliqué à des espèces différentes. Cela vient de ce que le *T. abdominalis* n'a jamais été caractérisé que par sa couleur pâle.

16'. *Interstitium coxale* 3/5 *femoris intermedii latitudine æquat.* — *Long.* 2,5-3,5 *mill.* — Berlin, Autriche, *raro*. . . . . . 15. RUFICEPS.

Kraatz, Ins. Deuts., 422.

Cette espèce offre la plus grande analogie de forme et de couleur avec la précédente. L'écart notable qui existe dans les dimensions de l'intervalle coxal m'a déterminé à les séparer, dans le but de provoquer de nouvelles recherches.

15'. *Caput, colore perfecto, nigrum.*

Élytres notées quelquefois d'un pore supplémentaire sur la ligne humérale, marquées habituellement d'une tache circumscutellaire noirâtre.

17. *Elytra : pube punctisque minoribus et densioribus, punctis magis obsoletis; linea marginali setis atris elongatis et validioribus; poris discalibus insignioribus. Interstitium coxale femoribus intermediis* 3ª *saltem parte angustius. Tarsi postici art.* 1° 2-4 *breviore. Color perfectus : elytris utrinque antice nigro-marginatis.* ♂ : *antennis pube velutina derasa.* — *Long.* 2,5-4 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées, Sarepta (Fauvel), *pratis, muscis, toto anno frequens* . . . . 16. CHRYSOMELINUS.

Linn., Faun. Suec., 855 (*Staphylinus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 478. — Kraatz, Ins. Deuts., 421. — Thomps., Skand. Col., III, 150.

M. Thompson signale une variété suédoise à élytres noires dans leur moitié basilaire.

17'. *Elytra : pube punctisque laxioribus, punctis majoribus et profundius*

impressis, linea marginali setis griseis tenuibus et brevioribus hirsuta, poris discalibus partim obliteratis. Interstitium coxale 3/4 saltem femoris intermedii æquat. Tarsi postici, art. 1° 2-4 *saltem æquali. Color : elytris margine laterali antice concolore.* ♂ : *antennis pube velutina sat longa hirsutis.*

18. *Interstitium coxale 3/4 femoris intermedii æquat. Color : pronoto immaculato. — Long.* 2,5-5 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées), *pratis, aprili-septembre, non raro.* . . . . . .
17. SOLUTUS.

Erichs., Col. March., I, 393. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 478. — Kraatz, Ins. Deuts., 421. — Thomps., Skand. Col., III, 150.

Tous les exemplaires de cette espèce que j'ai vus n'ont que le 3e pore huméral et quatre pores marginaux.

18'. *Interstitium coxale femora intermedia latitudine circiter æquat. Color : pronoto in medio disco linea longitudinali atra aliquando dilatata maculato. — Long.* 3-3,5 *mill. — Europa meridionali* (Nîmes, Syrie, Algérie), *non infrequens.* . . . . 18. DISCUS.

Reiche et Saulcy, Ann. Soc. Ent. Fr., 1856, 360.

Il n'est pas bien rare de rencontrer des individus marqués d'un pore supplémentaire à la ligne humérale et de cinq pores à la marginale. Cependant cette espèce offre une telle analogie avec le *T. solutus*, que je suis porté à la considérer comme une variété méridionale.

14'. *Elytra : linea marginali tantum* 2- *vel* 3-*porosa.*

Tarses postérieurs : article 1er au moins aussi long que 2-4. *Couleur* normale. Tête et pronotum d'un roux sans tache.

19. *Elytra : linea marginali poris tribus longe setigeris instructa. Interstitium coxale femora intermedia latitudine saltem æquat. Color perfectus : elytris dimidio antico nigris, abdomine determinate rufo, segmentis* 7-9 *nigerrimis. — Long.* 2,5-4 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées), *ubique toto anno frequens.* . . . . .
19. OBTUSUS.

Linn., Syst. Nat., I, II, 634 (*Staphylinus*). — Fairm., Lab., Faun.

Fr., I, 476. — Kraatz, Ins. Deuts., 419. — Thomps., Skand. Col., III, 149. — Migneaux, Genera Duval, II, fig. 44.

La ligne marginale des *élytres* présente fort rarement un 4[e] pore. *Couleur* : Chez quelques exemplaires d'Angleterre, la tête et le pronotum passent au brun, ainsi que la base des segments abdominaux ; la bande basilaire des élytres dépasse même les trois quarts : c'est ainsi le *T. nitidicollis* Stephens (Illust., V, 184). D'autres fois la bande basilaire des élytres se restreint à la base, ou bien l'insecte est en entier d'un testacé pâle, avec la poitrine et l'abdomen un peu rembrunis. C'est dans ce dernier état que j'ai vu dans la collection Reiche deux individus envoyés par Mannerheim comme son *T. abdominalis* (Brach., 59, 4).

19'. *Elytra : linea marginali poris duobus breviter setigeris tantum instructa. Interstitium coxale femoribus intermediis* 3ª *parte saltem angustius. Color perfectus : elytris in dimidio interno basis anguste nigris ; abdomine segmentis basi nigro-brunneis,* 6° *maxima parte,* 7° *omnino rufis,* 8° *nigro. — Long.* 3-4 *mill. — Europa media* (Angleterre, Allemagne méridionale, Provence, Pyrénées), *pratis, muscis, toto anno frequens* . . . . 20. FORMOSUS.

Mathews, Ent. Mag., V, 197. — Erichs., Gen. Sp., 233 (*T. rufus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 477. — Kraatz, Ins. Deuts., 420.

La bande basilaire des élytres s'étend quelquefois jusqu'au calus huméral et entame aussi un peu le bord latéral. D'autres fois l'insecte se montre entièrement roux.

ESPÈCES QUE JE N'AI PAS VUES.

21. T. NIGRICORNIS Gyll. (Ins. Suec., IV, 469, 1-2). — *Nigro-piceus nitidus, antennarum articulo ultimo thoracis lateribus pedibusque posticis rufo-testaceis, elytris rufis regione scutelli nigris. — Habitat in Vestrogothia.*

T. chrysomelino *et affinibus magnitudine, statura et partium formatione simillimus, colore antennarum et pedum anteriorum a reliquis præcipue distinctus. Caput nigrum, nitidissimum, glabrum,*

læve; ore palpisque etiam nigris pubescentibus. Antennæ paulo breviores et validiores quam in affinibus extrorsum crassiores nigræ, articulo ultimo olo testaceo. Thorax amplus, nigro-brunneus, lateribus rufescens. Scutellum nigrum. Elytra rufo-testacea circa scutellum nigricantia et juxta humerum litura fusca notata. Abdomen nigro-piceum, segmentorum marginibus dilutioribus. Corpus subtus nigro-piceum. Pedes quatuor anteriores nigro-picei, postici et tarsi anteriores testacei (Gyll.).

M. Thompson (Skand. Col., III, 152) range cette espèce à côté du *T. saginatus*, dans le genre *Lamprinus*.

22. T. NIGRICEPS Mannerh. (Brachel., 59, 5). — *Latus, subconvexus, pallidus, capite nigro, ano infuscato. Habitat in Fennia, ad Wilnäs semel captus.* — T. abdominali *duplo minor, capite nigro postice transversim profundius impresso et thorace elytris parum atiore diversus* (Mannerh.).

Ce n'est peut-être qu'un *brunneus* immature et rétracté, comme cela se voit souvent dans cet état et paraissant de la sorte plus large.

23. T. CRASSICORNIS Mannerh. (Bull. Moscou, 1844, 180). — *Piceus, capite nigro, antennis extrorsum incrassatis, thoracis lateribus, segmentorum abdominis marginibus pedibusque rufo-ferrugineis, elytris thorace fere sesquilongioribus rufo-castaneis, macula triangulari communi circa scutellum nigro-picea. — Long. 1 lin. — Semel lectus.*

T. brunneo F. Erichs. *affinis, sed minor, latior, antennæ longiores crassiores et elytra breviora. Antennæ capite cum thorace multo longiores rufo-testaceæ, versus apicem incrassatæ, articulo ultimo crassiusculo breviter ovato. Caput rotundatum leviter convexum, lævissimum, nigrum, nitidum, palpis rufo-piceis. Thorax coleopteris paulo latior, latitudine plus quam dimidio brevior, basi truncatus, angulis posterioribus rotundatis; convexus, lævissimus, piceus, lateribus præsertim posterius late et margine basali anguste rufo-ferrugineis. Elytra thorace fere sesquilongiora simul summa longitudine paulo latiora, subtiliter obsolete punctulata, vix pubescentia, nitida, rufo-castanea, circa scutellum macula brevi triangulari nigro-picea. Abdomen subtilissime punctulatum, piceum, segmentorum marginibus late rufo-ferrugineis. Pedes pallide rufo-testacei* (Mannerh.).

24. T. FLAVIPES Mäklin (Bull. Moscou, 1846, I, 173). — *Rufo-testaceus, nitidus, pectore abdomineque nigris, elytris subtilissime crebre punctulatis, pubescentibus, thorace tertia parte longioribus, basi prope scutellum nigricantibus.* — *Long.* 1-1 2/3 *lin.* — *In proxima vicinitate nidorum* Formicæ fuliginosæ *ad Urpala* (*Fennia*) *rarissime captus.*

Tachyp. abdominali Gyll. *et formoso* Matthews (*rufo* Erichs.) *colore valde similis; sed differt ab illo punctura elytrorum et abdominis crebriore, ab hoc vero elytris pubescentibus et paulo brevioribus. Antennæ capitis thoracisque longitudine, apicem versus leviter incrassatæ, articulo ultimo oblique nonnihil emarginato et inferne acuminato rufo-testaceæ, apicem versus vix obscuriores. Caput lævissimum nitidum, dilute rufo-testaceum; oculi nigri : thorax coleopteris paulo latior longitudine sua duplo fere brevior, basi utrinque vix sinuatus, sed angulis posterioribus ut in congeneribus proximis retrorsum perparum prominulis, rotundatis; transversim convexus, lævissimus dilute rufo-testaceus. Scutellum nigro-piceum. Elytra thorace tertia parte longiora subtilissime crebre punctulata, tenuissime pubescentia, dilute rufo-testacea, basi prope scutellum nigricantia. Abdomen crebrius punctulatum, nigrum, nitidum pube longiore obtectum; segmentis omnibus, margine apicali obscure testaceis. Pectus nigro-piceum. Pedes flavo-testacei, coxis posticis piceis.*

25. T. OBSCURELLUS Zetterstedt (Faun. Lapon., 54, 2). — Thompson (Skand. Col., III, 151). — *Rufo-testaceus, capite, pectore abdomineque nigris; pedibus fuscis; elytris prothorace parum longioribus.* — *Long.* 1 1/2 *lin.*

T. chrysomelino *proximus sed minor; prothorace coleopteris parum latiore, minus convexo, antennis fusco-brunneis, basi testaceis, apicem versus vix incrassatis, ore palpisque fuscis; elytris prothorace tertia parte longioribus juxta scutellum et linea laterali vix infuscatis; pedibus obscure rufescentibus; coxis anticis concoloribus, femoribus posticis dilute fuscis præcipue distinctus.* — *Umea* (Laponie). (Thompson.)

26. T. CASPIUS Motschulsky (Bull. Moscou, 1860, I, 575. — Hochhuth (Bull. Moscou, 1862, 36). — Marseul (Abeille, 1867, 162). — Un peu plus grand que *formosus* Mots., dont il est très-voisin; il s'en dis-

tingue, ainsi que du *T. flavipes* Makl., par la ponctuation de l'abdomen et des élytres beaucoup plus légère et par une autre coloration.

Tête et prothorax polis, d'un jaune rougeâtre très-pâle ; ce dernier transparent d'en haut. Yeux noirs, grands, peu saillants. Antennes brun clair, un peu plus pâles à la base, peu épaissies au bout ; articles allongés, les derniers toujours un peu plus longs que larges : elles dépassent l'épaule. *Prothorax* par derrière deux fois plus large que long, atténué près de moitié par devant, arrondi à peine distinctement au milieu des côtés, un peu plus fortement près des angles postérieurs ; antérieurs aigus, postérieurs obtus, subarrondis. *Élytres* un peu plus étroites, mais un peu plus longues que le pronotum ; le bord postérieur un peu déprimé et légèrement obliqué du milieu en dehors ; à peine ponctuées, mais à une forte loupe très-légèrement et irrégulièrement ridées transversalement ; d'un rouge jaunâtre plus claires au bout, tout à fait à la base noires, et cette étroite bande noire transverse se fond par derrière, sans limite précise, dans la couleur rouge. *Abdomen* brun-rouge, avec un reflet cuivreux, bleuâtre le long du milieu ; seulement le dernier segment est presque noir ; tout vaguement ponctué, points fins quelquefois si faibles qu'on a peine à les reconnaître. *Pattes* comme le dessous, d'un rouge jaunâtre clair ; poitrine noirâtre. — Daghestan et rivage de la mer Caspienne (Abeille).

IV. Genre HABROCERUS.

Le genre *Habrocerus* ne comprend qu'une seule espèce européenne. J'ai eu sous les yeux une seconde espèce, qui est américaine. Bien qu'elle ne rentre pas dans mon cadre, j'ai tenu à l'y comprendre, pour montrer ce qu'il y a de purement spécifique dans la structure du *capillaricornis*.

1. *Caput : submento breviore* 5ª *circiter parte lamina basilari longiore et latiore, antennis art.* 3-11 *capillaribus cum setis valde elongatis et quasi verticillatis ; art.* 1 *et* 2, 1° *præsertim, valde crassis,*

3° vicinis breviore, 4-11 in medio fusiformibus, apice leviter constrictis. Elytra obsolete punctata 5ª parte pronoto longiora. Mesosternum evidentius in medio plicatum. ♂ : segmento 7° superiore inferiori æquali utroque subintegro, superiore juxta marginem posticum utrinque granulose 5-poroso et tentaculato segmento 8° cum sequentibus penitus retracto. ♀ : segmento 7° infra in medio late et leviter emarginato; 8° infra et supra triangulari apice spinose attenuato. — Long. 2,6-3,5 mill. — Europa, Algeria (Suède, Philippeville), *sub foliis deciduis, martio-octobre, non raro. . . .*
1. CAPILLARICORNIS.

Grav., Mon., 10, 19 (*Tachyporus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 481. — Kraatz, Ins. Deuts., 393. — Migneaux, Genera Duval, II, fig. 48. — Thompson, Skand. Col., III, 146.

Couleur noire, brillante; bouche, antennes, pattes, bord postérieur des segments abdominaux d'un brun testacé, quelquefois d'une teinte plus claire. ♀ : 7ᵉ arceau supérieur simple; 8ᵉ et 9ᵉ segments le plus souvent en partie saillants.

Quand on déchire le 7ᵉ et le 6ᵉ arceaux ventraux du ♂, on reconnaît sous le 6ᵉ le 8ᵉ arceau, qui paraît alors transversal, avec une échancrure largement arrondie au milieu et une excavation de chaque côté flanquée de deux carènes courtement pointues en arrière. Le 9ᵉ arceau est développé, avec les valves très-larges à la base, effilées vers le sommet en une longue épine noirâtre fortement courbée en dedans, un peu flexueuse et croisée avec sa pareille; au sommet elle est longuement aciculaire et même sétiforme au bout : cette partie apicale se voit souvent par transparence à travers le 7ᵉ segment, ou même fait saillie en dehors; la languette est masquée et semble membraneuse.

1'. *Caput : submento magis dilatato 3ª circiter parte lamina basilari longiore; antennis regularibus versus apicem paulatim crassioribus: art. 1-2 sequentibus modo parum validioribus, art. 3° 2° parum longiore 4° subæquali. Elytra impunctata, 3ª saltem parte pronoto longiora. Mesosternum modo cameratum. ♂ : segmento 7° superiore inferiore duplo longius producto, apice leviter emarginato; inferiore postice in medio late profundius et rotundatim emarginato, lateribus angulose rotundato; segmento 8° supra leviter pro-*

minuto; 9° infra longe producto. ♀: *segmentis* 7° *et* 8° *simplicibus.* — *Long.* 3 *mill.* — Chili (Chiloë) . . . . . 2. Marginicollis.

Solier in Gay, Hist. Chile Zool., IV, 343 (*Tachyporus*).—Fairm., Germain, Ann. Soc. Fr., 1861, 425.

Couleur à peu près pareille à celle du *capillaricornis*. ♂ : 8e arceau supérieur saillant au delà du 7e, sous forme d'une courte lame parcheminée, tronquée à l'extrémité et fendue au milieu ; le 8e arceau inférieur nul ou non apparent, laissant longuement à découvert le 9e, dont les valves sont grandes, coniques ensemble, dépassant à peine le 8e arceau supérieur, couvrant tout à fait la languette.

V. Genre CILEA Jacquelin-Duval.

1. *Caput : temporibus retro vix angustatis; palpis labialibus art.* 3° *apice obtuse acuminato; antennis marginem posticum pronoti non aut vix æquantibus; art.* 3° 2° *evidenter breviore,* 4° *glabro nitido,* 5°-10° *transversis et paulatim latioribus,* 11° 9-10 *parum latiore breviter oblongo. Pronotum læve in margine postico utrinque non aut vix sinuatum. Prosternum inter coxas parum angulosum. Elytra convexa versus angulos posticos fortiter compressa; his satis determinatis leviter retusis. Mesosternum epimeris carina obtusa in* 2/3 *anticis elytris contigua. Interstitium coxale* 5a *parte femoribus intermediis latius. Abdomen : segmentis* 4-7 *anguste marginatis. Pedes : pilis posticis exterius non marginatis; lamella coxali angulis externis determinatis; tarsis posticis art.* 1° 2-3 *vix longiore. Color : elytris obscure fulvescentibus, immaculatis.* ♂, ♀ : *segmento* 7° *simplice.* ♂ : *segmento* 8° *supra cum dentibus lobi medii regulariter acuminatis; infra late, profunde et rotundatim emarginato.* ♀ : *segmento* 8° *supra lobo laterali obliterato, solum tentaculato.* — *Long.* 1,5-2 *mill.* — *Caucaso, Gallia meridionali, Hispania* (Batoum, Landes, Escorial), *sub cortice pini, rarissime.* 1. Colchica.

Kraatz, Ann. Soc. Ent. Fr., 1858, Bull., cxc (*Coproporus*, id.).— Perris, Ann. Soc. Ent. Fr., 1864, 280 (*Coproporus gallicus*).

Court et convexe, brillant. *Couleur* brunâtre, avec les pattes et les antennes testacées; celles-ci plus claires à la base; côtés du pronotum d'un roux brun, ainsi que le bord postérieur des segments abdominaux.

J'ai eu sous les yeux les deux types de MM. Kraatz et Perris : je n'ai aucun doute sur leur identité. Ce double nom de pays, appliqué à un insecte dont l'habitat est si étendu, montre bien l'inconvénient de désigner de la sorte les espèces de Staphylins, qui, pour la plus grande partie, offrent la même dispersion.

1'. *Caput : temporibus retro magis angustatis; palpis labialibus art.* 3° *truncato apice seta brevi terminato, quasi 4-articulatis; antennis marginem pronoti posticum æquantibus, pone art.* 4^m^ *subfiliformibus; art.* 3° 2° *parum longiore,* 4° *opacitate et pubescentia* 5° *non impari,* 5-10 *longioribus quam latioribus,* 11° *cylindrico-elongato. Pronotum transversim subtilissime striolatum, margine postico utrinque leviter sinuato. Prosternum angustius, inter coxas non angulosum. Elytra fere depressa, versus angulos posticos latius rotundatos leviter angustiora. Mesosternum : epimeris, carina tenui determinata a basi elytris sejuncta. Interstitium coxale* 3^a^ *saltem parte femoribus intermediis latius. Abdomen segmentis* 4-7 *utrinque sat fortiter marginatis. Pedes : coxis posticis cum pilis extrorsum stria leviter marginatis, lamellis cum angulo externo late rotundato; tarsis posticis art.* 1^e^ 2-4 *æquali. Color : elytris albo-testaceis nigro maculatis.* ♂, ♀ : *segmento ventrali* 7° *late et sat profunde in medio emarginato, utrinque anguloso.* ♂ : *segmento* 8° *supra dentibus lobi medii versus apicem spinosis; infra profunde inciso, incisura basi anguste rotundata.* ♀ : *segmento* 8° *supra cum lobo laterali elongato styliformi. — Long.* 2,5-3,5 *mill. — Tota Europa, Algeria, in fimo equino frequens. . . .* 2. SILPHOIDES.

Linn., Syst. Nat., I-II, 684 (*Staphylinus*). —Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 482 (*Tachinus*). — Migneaux, Genera Duval, II, fig. 46. — Kraatz, Ins. Deuts., 395 (*Leucoparyphus*).—Thompson, Skand. Col., III, 153.

Ovo-triangulaire, assez déprimé. *Couleur* noire, brillante; palpes, base des antennes, pattes et bord postérieur des segments abdominaux testacés; côtés du pronotum, surtout en arrière, et élytres d'un testacé blanchâtre; élytres avec la base près de l'écusson, le bord

latéral dans ses deux tiers antérieurs et une tache discale quelquefois liée à ce bord en arrière et prolongée vers la base en se rétrécissant, d'un noir brillant. ♂ : 6e arceau ventral avec deux tentacules latéraux plus longs ; 7e lisse au milieu, à tentacules médians nuls ou courts, un seul long de chaque côté. ♀ : 7e arceau ventral avec quatre longs tentacules sur les côtés.

VI. Genre TACHINUS Gravenhorst.

Les espèces de *Tachinus* se ressemblent fort, et à part les *T. elongatus* et *discoideus,* auxquels leur abdomen parallèle donne une physionomie spéciale, les autres peuvent se ranger de diverses manières sans troubler beaucoup leurs rapports naturels. J'ai rapproché, comme tous les auteurs, le *T. elongatus* des *Bolitobius;* mais j'ai cru devoir m'écarter de l'usage en tournant vers les *Cilea* les espèces qui ont, comme celles de ce dernier genre, l'abdomen armé de plusieurs tentacules sur le côté. Il est à remarquer que ce système, indépendamment des analogies sur lesquelles il repose, permet de former une série des espèces qui ont chez le mâle : 1° le 8e arceau supérieur à lobes latéraux séparés du médian par une troncature à angle ouvert plutôt que par une échancrure (*flavipes* à *rufipennis*); 2° le 7e arceau inférieur à repli étroitement pavé (*flavipes* à *rufipes*), à côtés du repli sans aiguillon (*nitidus* à *marginatus*).

1. *Abdomen a basi ad apicem triangulare.* ♂ *: infra, segmento* 7° *cum plicatura postica aculeolis subderasis, sæpe utrinque longioribus quasi pavimentata.* (Voy. 1', p. 329.)

Abdomen : segments 3-4 au moins marqués de traits pruineux. ♀ : 8e arceau supérieur à lobes intermédiaires armés d'un seul tentacule au sommet.

2. ♂ *: infra, segmento* 7° *late parum profunde emarginato cum plicatura transversali dense et integre pavimentata lateribus inermi vel uniaculeata.* (Voy. 2', p. 324.)

3. *Abdomen : segmentis* 5-7 *saltem tentaculo marginali armatis.* (Voy. 3', p. 317.)

Antennes ne dépassant pas ou à peine le pronotum ; articles 9-10 à peu près aussi longs que larges. *Pronotum :* angles postérieurs arrondis. ♂ : dessous : arceaux 5-6 sans impression, 7e à repli bordé en avant de quelques poils gris un peu redressés, ses côtés sans angle ni aiguillon ; 8e à cornes droites peu développées, avec le tentacule terminal à gouttière assez étroite ; fente assez large et angulaire.

4. *Pronotum : striolis nullis aut dispersis rarius bene conspicuis. Interstitium coxale femora latitudine evidenter superat. Abdomen segmento* 4° *quoque lateribus tentaculato.* (Voy. 4', p. 316.)

5. *Pronotum elytris parum latius obsolete punctatum. Interstitium coxale femora media* 5a *saltem parte superat. Abdomen segmento* 6° *non pruinoso. Color : elytris basi late testaceis, postice diffuse brunneo-tinctis.* ♂ : *supra segmento* 8° *cum lobo medio lateralibus incisura profunda disjuncto, his dente acuto dentibus lobi medii forma simili et longitudine fere æquali ; infra segmento* 7° *non aut vix excavato cum plicatura subtriangulari, postice non ciliata ;* 8° *cum canalicula usque ad apicem lobi anguste producta.* — *Long.* 5 *mill.* — *Lithuania* (Minsk) . . . . 1. NITIDUS.

Fauvel, Bull., Soc. Linn. de Normandie, 1867.

Couleur noire, luisante ; antennes à 1er et 2e articles entièrement testacés, les suivants bruns au sommet ; pattes rousses, cuisses postérieures un peu rembrunies, marge du pronotum faiblement translucide. ♂ : 7e arceau inférieur à pavé serré disposé sur une surface triangulaire dont la hauteur égale presque les deux cinquièmes de la base ; 8e à gouttières réduites à une strie, liées en ligne à peu près droite avec la face interne de la corne.

Je n'ai vu que deux ♂ (coll. Fauvel et Lethierry). Ils réalisent entièrement la description qu'Erichson a donnée du *T. basalis* (Gen. Sp. St., 262), à ce point qu'il m'a paru inutile de la transcrire. Mais celui-ci est des monts Ourals ; en outre, l'existence des tentacules latéraux sur les arceaux inférieurs 4-7, la forme particulière du repli pavé au 7e arceau inférieur du ♂, caractères importants à raison de l'extrême ressemblance des *Tachinus* en dessus, et dont Erichson n'a pas fait mention, laissent des doutes sur l'identité des deux espèces.

5'. *Pronotum : elytris parum angustius evidenter punctulatum. Interstitium coxale 4ª circiter parte femora intermedia superat. Abdomen : segmento 6° bilineatim pruinoso. Color : elytris infuscatis limbo toto rufo-testaceo. ♂ : supra; segmento 8° cum lobo medio lateralibus truncatura lata et transversali conjuncto, his vix angulatis; infra; segmento 7° conspicue longitrorsum excavato, plicatura pavimentata anguste transversali, postice ciliata; 8° cum canalicula ante apicem lobi obsoleta.* —*Long.* 5-7,5 *mill.*— *Tota Europa, Algeria, plurimis locis, non raro.* . . . . 2. Flavipes.

Fab., Syst. Ent., 268 (*Oxyporus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 482. — Kraatz, Ins. Deuts., 403. — Thompson, Skand. Col., III, 158.

Couleur brunâtre ; antennes, articles basilaires roux à leur base seulement, le pronotum à côtés d'un roux brun; élytres à suture plus claire que le disque, quelquefois entièrement claires (*T. castaneus* Grav., *dubius* Gyll.). ♂ : 8ᵉ arceau inférieur à gouttières larges et peu profondes, presque sans courbure, insensiblement atténuées sur la face interne de la corne. ♀ : 8ᵉ arceau supérieur à lobe médian entier terminé par une pointe formée progressivement, quelquefois brusquement et dépassant légèrement le niveau des lobes intermédiaires.

4'. *Pronotum subtilissime sed conspicue transversim striolatum. Interstitium coxale* 3/5 *femoris intermedii latitudine tantum æquat. Abdomen : segmento 4° non tentaculato.* —*Long.* 4,5 *mill.* — *Germania* (Riesengebirge), *rarissime*. . . . . 3. Latiusculus.

Kiesenw., Stett. Ent. Zeit., IX, 320. — Kraatz, Ins. Deuts., 415.

Pronotum notablement plus large que les élytres, marqué de points peu visibles. *Élytres* à ponctuation bien visible, à strioles pareilles à celles du pronotum. *Abdomen :* arceaux 3-6 marqués de deux traits pruineux. *Couleur* brune, passant au roux sur la base des antennes, les pattes, la marge du pronotum et des segments abdominaux, au roux brun sur les élytres ; quelquefois en entier d'un roux brun. ♂ : 8ᵉ arceau supérieur à lobe médian séparé du latéral par une troncature oblique, le lobe latéral en angle émoussé presque droit; 7ᵉ arceau inférieur tout au plus angulairement déprimé avec le repli pavé étroitemont transversal ; 8ᵉ à gouttières larges et peu profondes,

presque sans courbure, insensiblement atténuées sur la face interne de la corne. ♀ : 8ᵉ arceau supérieur à lobe médian divisé en deux dents courtes et obtuses.

Je n'ai vu qu'un seul ♂, communiqué par M. Kraatz. Il se peut que l'absence du tentacule latéral au 4ᵉ arceau ventral soit purement accidentelle.

3'. *Abdomen segmento* 7° *solum tentaculato.*

♂ : 7ᵉ arceau ventral à repli pavé étroitement transversal.

6. *Abdomen segmentis* 3-6 *supra in medio bilineatim pruinosis.* (Voy. 6', p. 319.)

Antennes ne dépassant pas ou à peine le pronotum ; articles 9-10 à peu près aussi larges que longs. *Pronotum* à peu près de la largeur des élytres, finement ponctué, à strioles nulles ou éparses. *Élytres* presque deux fois aussi longues que le pronotum. *Intervalle coxal* plus large que la cuisse intermédiaire. ♂, dessus : 8ᵉ arceau à lobe médian obtus au sommet, à échancrure nulle ou très-courte ; lobes latéraux séparés par une troncature transversale formant avec le lobe médian un angle ouvert ; dessous : 7ᵉ arceau largement excavé sur le disque ; bord postérieur en arc presque droit au milieu, le repli avec quelques cils en arrière ; côtés de l'échancrure sans angle ni aiguillon ; 8ᵉ à gouttière assez étroite ; fente assez large et angulaire. ♀, dessous : 8ᵉ arceau à languettes courtes, terminées par 4-5 cils ; l'échancrure simple et peu profonde.

7. ♀ : *supra segmento* 8° *cum lobo medio in spina unica sat longa apice producto.* — *Long.* 5,5-8 *mill.* — *Europa media* (Écosse, Gap, Tyrol), *raro*. . . . . 4. Proximus.

Kraatz, Stett. Ent. Zeit., 1855, 25. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 482.

7'. ♀ : *supra segmento* 8° *cum lobo medio breviter et obtuse acuminato, sæpius brevissime bidentato, dentibus obtusis et seta tenui breviter prolongatis.* — *Long.* 6-9,5 *mill.* — *Tota Europa* (Suède, Sicile), *detritis putrescentibus, fungis præsertim, maio-octobre, non raro.* 5. Humeralis.

Grav., Mon., 19 (*Tachyporus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 482. — Kraatz, Ins. Deuts., 400. — Thomps., Skand. Col., III, 155.

Le *T. proximus* ne diffère réellement de l'*humeralis* que par la forme du lobe médian au 8e arceau supérieur de la ♀. Chez l'*humeralis*, le plus souvent la ponctuation est plus marquée, la teinte claire est plus étendue sur le limbe du pronotum; elle occupe en entier les élytres; quelquefois cependant le disque de celles-ci est largement brunâtre; le métasternum a un sillon médian profond en arrière et accompagné de chaque côté d'une impression oblongue limitée en dehors par un petit relief placé au-devant du pore sétigère : ce relief quelquefois cariniforme. Le ♂ a le 2e arceau ventral bordé au milieu de soies couchées en éventail, le 6e avec une légère impression, le 8e à cornes courbées vers le bas, à tentacule apical inséré en dehors avant l'extrémité. Chez le *proximus* les points sont un peu moins apparents, la teinte claire est plus restreinte et les élytres sont obscurcies en majeure partie, les impressions latérales du métasternum sont oblitérées; le ♂ a les cornes du 8e arceau ventral raccourcies, presque droites avec le tentacule terminal. Mais ces différences se trouvent affaiblies sur les exemplaires qui forment le passage, et peut-être le 8e arceau supérieur des ♀ subit-il les mêmes variations.

M. Perris a donné dans les Annales de la Société entomologique de France (1846, p. 333, pl. 9) la description et la figure de la larve du *T. humeralis*. En voici le texte :

La *larve* du *Tachinus humeralis* vit dans les végétaux en décomposition, fumiers, champignons, etc. Elle a les plus grands rapports avec celle du *Tachyporus cellaris* (*Conurus littoreus*) : mandibules, palpes, mâchoires, pattes, appendices du dernier segment, forme et couleur du corps, tout est identique, aux dimensions près, car la larve du *Tachinus* a de 6 à 7 millim. de longueur. — La première différence réside dans les antennes : ainsi l'appendice supérieur du 3e article, au lieu d'être cultriforme, est cylindrique, et au-dessus de cet appendice sont implantées trois ou quatre longues soies, dont deux seulement sont visibles du même côté; le 4e article est régulier et rhomboïdal ou fusiforme, et sur la partie renflée existent quatre longues soies; l'extrémité de ce même article n'a qu'une couronne de petites soies courtes. — La deuxième différence se remarque dans les yeux. Ceux-ci sont à la vérité au nombre de six; mais les quatre supérieurs sont contigus et disposés en arc, sensiblement plus grands que les inférieurs; tous blanchâtres, avec le contour brun. — La *nymphe* se transforme dans la terre et ressemble entièrement à celle du *T. cellaris*.

6'. *Abdomen segmentis 3-4 solis bilineatim pruinosis.*

♂, dessous : 8ᵉ arceau ventral à lobes médians développés en une corne courbée vers le bas, avec le tentacule apical inséré en dehors avant le sommet.

8. *Pronotum angulis posticis evidentioribus apice tantum retusis.* ♂ : *supra segmento* 8° *cum lobo medio lateralibus truncatura obliqua extrinsecus aperta conjuncto.* ♀ : *segmento* 8° *supra lobis intermediis medium* 3ª *parte apicali superantibus, lateralibus tentaculo unice et vix ab intermediis distinctis; infra lingulis connexis apice vix singulatim rotundatis.* — *Long.* 6,5-7 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Sarreguemines, Pyrénées), *Pyrenæis in pino recentius decorticato versus* 1,800 *m., junio mense bis captus, Sarreguemines in carie succida fagi, ubique rarissimus.* . 6. RUFIPENNIS.

Gyll., Ins. Suec., II, 259. — Kraatz, Ins. Deuts., 405. — Thomps., Skand. Col., III, 155.

Antennes assez grêles, tous les articles plus longs que larges. *Pronotum* à points fins; strioles très-fines et très-serrées. *Intervalle coxal* au plus d'un cinquième plus large que la cuisse intermédiaire. *Couleur* : entièrement noir; élytres en entier d'un roux sanguin ou enfumées au bord postérieur et plus légèrement à la suture; arceaux abdominaux étroitement d'un brun testacé en arrière; pattes brunâtres, plus claires à l'extrémité; antennes et bouche ferrugineuses. ♂, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian à dents obtuses et courtes séparées par une entaille bien ouverte ; dessous : 7ᵉ arceau seul et superficiellement excavé ; bord postérieur à côté anguleux, ce qui le fait paraître assez profondément échancré ; repli en forme de liséré étroit cilié antérieurement, sans aiguillon ; 8ᵉ arceau : fente linéaire à la base, gouttières assez larges, obliquement coudées au milieu et dirigées vers la face interne de la corne, où elles finissent insensiblement. ♀, 8ᵉ segment : dessus à lobe médian profondément entaillé, dents régulières en triangle allongé, séparées par une échancrure étroite ; dessous : languettes à 6-8 cils, séparées par un denticule souvent avorté.

8'. *Pronotum angulis posticis omnino rotundatis.* ♂ : *supra, segmento* 8° *cum lobo medio lateralibus sectione retrorsum aperta disjuncto.* ♀ : *supra; segmento* 8° *lobis intermediis medio vix longioribus aut*

brevioribus; lobis lateralibus angulo vel canalicula illustratis : infra; segmento 8° *cum lingulis sinu insigni separatis.*

9. ♀ : *supra; segmento* 8° *cum lobo medio profunde diviso.* (Voy. 9', p. 323.)

10. *Antennæ graciles, pronotum evidenter superantes, articulis omnibus conspicue longioribus quam latioribus.* (Voy. 10', p. 321.)

Ponctuation superficielle et très-fine; strioles très-fines et très-serrées, peu visibles. *Couleur* brunâtre; limbe du pronotum et pieds testacés; élytres avec une tache basilaire testacée, anguleusement prolongée en arrière, envahissant quelquefois toute la surface, à l'exception de la suture et d'une bande latérale, qui restent brunes. ♂, dessous : métasternum sans tubercules; 6ᵉ arceau visiblement impressionné; 7ᵉ marqué en arrière d'une impression longitudinale qui divise le pavé et rend son bord antérieur sinueux; bord postérieur non cilié au milieu, non anguleux latéralement. ♀, dessus : 8ᵉ arceau à lobe médian dépassant légèrement les intermédiaires, divisé par une échancrure anguleuse à la base; dessous : 8ᵉ arceau à languettes armées de 5-6 cils, séparées par une échancrure large et profonde, dont le fond a le bord un peu arrondi en onglet.

11. *Interstitium coxale* 3/5 *aut vix* 2/3 *femoris intermedii æquat.* ♂ : *supra; segmento* 8° *cum sectione lobi medii antice paulo angulosa : infra; segmento* 5° *non aut vix impresso;* 7° *lateribus inermi;* 8° *fissura vix angulosa, canaliculis latioribus truncatura obliqua fere transversali a corniculo disjunctis.* ♀ : *supra; segmento* 8° *cum lobo medio sectione latiore graciliter et in* 3/5 *apicalibus spinose bidentato. — Long.* 5-6,5 *mill. — Europa boreali* (Suède, Stettin, Meklembourg), *raró*. . . . . 7. MARGINATUS.

Gyll., Ins. Suec., II, 255. — Kraatz, Ins. Deuts., 406. — Thomps., Skand. Col., III, 156.

♂ : 8ᵉ arceau supérieur à échancrure du lobe médian profonde, étendue quelquefois au delà de celle des lobes latéraux; les deux dents le plus souvent grêles, amincies aux dépens des deux bords.

11'. *Interstitium coxale* 4/5 *femoris intermedii circiter æquat.* ♂ : *supra; segmento* 8° *cum sectione lobi medii antice subtruncata : infra; segmento* 5° *evidentius impresso;* 7° *lateribus uniaculeato;* 8° *fis-*

sura late angulosa, canaliculis angustis paulatim in margine interno corniculi evanescentibus. ♀ : *supra; segmento* 8° *cum dentibus lobi medii sectione angustiore nec spinose nec valide quidem sed paulatim utrinque emaciatis. — Long.* 5-6 *mill. — Caucaso.*

8. FAUVELI.

Couleur : bande brune des élytres restreinte au cinquième postérieur. ♂ : 8ᵉ arceau supérieur à échancrure du lobe médian n'atteignant pas même le niveau des lobes latéraux ; les deux dents robustes, régulièrement atténuées sur les deux bords; le 7ᵉ arceau inférieur a le pavé divisé en deux lunules très-étroites.

Je n'ai vu qu'un ♂ et une ♀ de cette espèce (coll. Fauvel) : ils ont les antennes mutilées ; mais leur grande ressemblance avec le *T. marginatus* m'a fait supposer que les antennes sont analogues. Le *T. Fauveli* doit ressembler beaucoup au *T. cingulatus* Solsky (Bull. Moscou, 1864, 435. — Abeille Marseul, 1867, 194), de Tiflis. D'après sa description, le *T. cingulatus* n'en diffère que par la taille de 7,5 mill., les élytres à bande brune étendue sur les deux tiers postérieurs, le ventre à ponctuation presque entièrement effacée sur les trois derniers arceaux. Chez le ♂ du *T. cingulatus* le 7ᵉ arceau supérieur est légèrement trisinué au bord postérieur, le 6ᵉ arceau ventral a son impression finement ridée en long. M. Solsky ne parle ni de la longueur de l'intervalle coxal, ni de l'aiguillon du 7ᵉ arceau ventral, ni de la forme de la fente ou de la gouttière du 8ᵉ. Aussi, malgré la communauté d'origine, j'ai pensé qu'on pouvait mettre en doute l'identité de ces deux espèces. Elles ont d'ailleurs si peu de différences avec le *T. marginatus*, que celles que j'ai indiquées plus haut pourraient suffire également pour les séparer entre elles.

10'. *Antennæ validiores pronoti basim aut non attingentes aut vix superantes; art.* 9-10 *longitudine latitudinem vix æquante.*

♂ : 7ᵉ arceau ventral muni d'un aiguillon de chaque côté du pavé.

12. *Pronotum striolis evidentioribus. Color : elytris cum macula scapulari rubra quadrangulari.* ♂ : *infra; metasterno postice plicis duabus tuberculosis stria media longitudinali disjunctis instructo; segmento* 7° *utrinque post plicaturam anguloso, plicatura ipsa in margine postico laxe piloso-ciliata.* ♀ : *supra; segmento* 8° *cum lobo medio intermediis paulo breviore, dentibus gracilibus extrin-*

secus rectis. — *Long.* 5-5,7 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Paris), *arborum plagis, tempore vernali, raro* . . . . . .

9. BIPUSTULATUS.

Fabr., Ent. Syst., I-II, 533 (*Oxyporus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 485. — Kraatz, Ins. Deuts., 409. — Thompson, Skand. Col., III, 157.

Intervalle coxal égal à 1 1/5ᵉ fois la largeur de la cuisse intermédiaire. *Couleur* : antennes claires, élytres à tache rouge occupant les deux cinquièmes antérieurs des côtés, mal limitée, son angle antérieur interne prolongé vers l'écusson. ♂, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian à dents assez marquées, régulières, séparées par une échancrure non anguleuse, mais peu arrondie ; dessous ; 5ᵉ et 6ᵉ arceaux non excavés, 7ᵉ à dépression continuée en arrière par une strie qui entame le pavé et rend son bord antérieur sinueux ; 8ᵉ à gouttière sulciforme assez profonde, insensiblement continuée sur la face interne de la corne. ♀, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian à échancrure large dès la base ; dessous : languettes à 6-7 cils, séparées par une échancrure courtement dentée au milieu.

J'ai vu (coll. Brisout) une ♀ de Normandie dont le 8ᵉ arceau supérieur a les dents du lobe médian raccourcies de leur partie épineuse ; mais quoique les dents soient régulières et que cette modification soit spécifique d'ordinaire, la conformité du reste me fait penser que c'est une simple anomalie.

12'. *Pronotum : striolis vagis aut vix conspicuis. Color : elytris anguste maculatis.* ♂ : *infra ; metasterno simplice ; segmento* 7° *non anguloso, plicatura non ciliata.* ♀ : *supra ; segmento* 8° *cum lobo medio intermediis longiore dentibus extrinsecus attenuatis.*

♂ : 8ᵉ arceau supérieur, lobe médian à dents séparées par une entaille ; l'inférieur à gouttière réduite à une strie.

13. *Interstitium coxale femoribus intermediis parum latiore. Color : elytris in callo humerali tantum maculatis aut macula retro secundum latera obscure elongata.* ♂ : *supra ; segmento* 8° *cum lobo medio breviter et obtuse dentato : infra ; segmentis* 5-6 *evidentius excavatis ;* 7° *cum excavatione in striam postice desinente, pavimento bilunato,* 8° *canaliculis postice subtransversim truncatis.* ♀ : *supra ; segmento* 8° *cum lobo medio basi parum rotundatim et latius*

diviso, dentibus in 2/3 apicalibus præsertim extrinsecus in spina sat abrupta emaciatis : infra; segmento 8° cum lingulis 5-6 *ciliatis et in sectione denticulo basilari evidentius separatis. — Long.* 4,5-5,5 *mill. — Europa boreali et media præcipue montana* (Suède, Pyrénées), *in detritis putrescentibus, aprili-octobre, non frequens.* 10. PALLIPES.

Grav., Mon., 20 (*Tachyporus*).—Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 485. —Kraatz, Ins. Deuts., 407 et 401 (*frigidus*). —Thompson, Skand. Col., III, 157.

M. Kraatz m'a communiqué sous le nom de *frigidus* un ♂ venant de M. Kahr et sans doute du Tyrol, ne différant pas suffisamment de ceux du *pallipes.* Le *T. frigidus* Erichson est établi sur un insecte d'Unalaschka : je n'en ai pas vu de cette provenance.

13'. *Interstitium coxale* 4ª *vel* 3ª *parte femoribus intermediis angustiore. Color : elytris macula secundum basim a callo scutellum versus anguste diffusa.* ♂ *: supra; segmento* 8° *cum dentibus lobi medii validis et elongatis, apice parum truncatis : infra; segmentis* 5–6 *postice non aut vix depressis;* 7° *retrorsum non striato, plicatura integra regulariter pavimentata;* 8° *canaliculis postice rectis aut vix curvatis.* ♀ *: supra; segmento* 8° *cum lobo medio basi anguste inciso, dentibus attenuatis quidem sed validioribus : infra; segmento* 8° *cum lingulis* 6-7 *ciliatis, interstitio simplice. — Long.* 5-7 *mill. — Europa media* (Allemagne, Pyrénées), *lapidibus, detritis animalium, non frequens* . . . . . . 11. PALLIOLATUS.

Kraatz, Ins. Deuts., 408.

Couleur : la bande basilaire des élytres est quelquefois coupée par la teinte obscure.

Cette espèce semble être la même que celle qui a été décrite par Stephens sous le nom de *scapularis* (Illustr., V, 197); mais la taille qu'il indique, et qui est celle de ses plus grands *Tachinus,* porte aussi bien à penser qu'il a eu sous les yeux le *proximus* ou quelque variété obscure de l'*humeralis.*

9'. ♀ *: supra; segmento* 8° *cum lobo medio integro unidentato. — Long.* 4-6 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées, Beyrouth) (Peyron), *detritis putrescentibus, toto anno frequens.* . . . . . 12. RUFIPES.

De Géer, Ins., IV, 24 (*Staphylinus*). —Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 483.—Kraatz, Ins. Deuts., 403.—Thomps., Skand. Col., III, 156.

Antennes grêles, dépassant le pronotum; articles 9-10 sensiblement plus longs que larges. *Pronotum* à strioles très-fines et très-serrées. *Intervalle coxal* égal aux deux tiers de la cuisse intermédiaire. *Couleur* : antennes obscures; élytres à tache nulle ou restreinte au calus huméral, obscurément étendue sur les côtés, quelquefois entièrement d'un brun testacé immature (*T. pallens* Gyll.). ♂, dessus : 8ᵉ arceau à dents assez développées, séparées par une échancrure un peu anguleuse ; dessous : métasternum simple; 5ᵉ et 6ᵉ arceaux excavés, 7ᵉ à pavé entier, régulièrement arrondi en avant, non anguleux sur les côtés de l'échancrure, seulement avec un aiguillon et quelques cils épineux très-courts après lui; 8ᵉ à gouttière assez large en arrière, où elle est assez nettement séparée de la corne à sa base. ♀, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian presque tronqué au bout, terminé par une pointe brusque et bisétigère dépassée par les lobes intermédiaires; dessous : 8ᵉ arceau, languettes à 4-5 cils, séparées par une échancrure simple.

2'. ♂ : *infra; segmento 7° profunde et subangulatim emarginato, plicatura vel nulla vel lævi translucida aut passim pavimentata, utrinque aculeis pluribus dense pectinata.*

♂, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian séparé du latéral par une échancrure; dessous : 5ᵉ et 6ᵉ arceaux non excavés; 7ᵉ à excavation très-légère ou nulle sur le disque, mais marquée sur le repli; côtés de l'échancrure anguleux.

14. *Forma brevior : punctuatio bene impressa, striolæ nullæ aut vix conspicuæ. Abdomen : segmentis* 3-6 *pruinose lineatis.* ♂ : *infra; segmento* 8° *corniculis rectis vix elongatis cum tentaculo terminali.* (Voy. 14', p. 326.)

♂ : 8ᵉ arceau inférieur à gouttières larges, continuées sur la face interne des cornes, mais visiblement séparées de leur base par une légère courbure ou une troncature un peu oblique. ♀, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian au niveau des intermédiaires ou à peine plus court ; dessous : 8ᵉ arceau, languettes à 5-6 cils, séparées par une échancrure large et simple, fente sublinéaire. Quelquefois les traits pruineux du 6ᵉ arceau sont peu visibles.

15\. *Puncta minora. Metasternum : stria longitudinali postice saltem bene impressa; interstitio coxali femora intermedia latitudine saltem æquante. Abdomen : segmento 7° lateribus tentaculato.* (Voy. 15', p. 326.)

Couleur noirâtre, le calus huméral et le bord postérieur des élytres testacés, avec tendance à leur réunion par une bande latérale de cette couleur, plus ou moins nette, isolée du bord. ♂, dessous : 7ᵉ arceau sans excavation distincte du repli; aiguillons latéraux assez développés.

16\. *Forma latiuscula. Antennæ paulo validiores. Pronotum : striolis dispersis vix conspicuis. ♂ : supra; segmento 8° lobo medio sectione latiore tenue bidentato : infra; segmento 7° plicatura basim non attingente fere integre pavimentata, aculeorum pectinibus postice paulo convergentibus. ♀ : supra; segmento 8° cum lobo medio latius inciso dentibus versus apicem utrinque et magis abrupte attenuatis. — Long.* 3,2-4,2 *mill. — Europa media et meridionali* (Allemagne, Sicile), *muscis et detritis putrescentibus, martio-augusto, non raro.*

13\. LATICOLLIS.

Grav., Micr., 140. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 484. — Kraatz, Ins. Deuts., 413.

Intervalle coxal à peu près de la largeur de la cuisse intermédiaire. *Couleur :* teinte claire, de nuance rougeâtre, la ligne latérale des élytres plus obscurcie : variété testacée (*T. immaturus* Grav.). ♂ : 7ᵉ arceau ventral à échancrure largement arrondie au milieu, ainsi que le repli.

16'. *Forma angustior. Antennæ graciliores. Pronotum nitidum non striolatum. ♂ : supra; segmento 8° cum lobo medio incisura angusta latius bidentato : infra; segmento 7° cum plicatura basim usque porrecta passim et fere in circuitu modo pavimentata, pectinibus aculeorum transversim digestis, potius divergentibus. ♀ : supra; segmento 8° cum lobo medio anguste inciso, dentibus angustis regularibus.*

Couleur : teintes claires de nuance plus pâle; la bande latérale des élytres plus apparente.

17\. *Interstitium coxale femora intermedia fere æquat. ♂ : infra; segmento 7° sectione et plicatura in medio latius rotundatis, hac late-*

ribus fere parallelis. ♀ : *supra; segmento* 8° *cum lobo medio triangulari fere integro in apice tantum diviso denticulis brevibu setigeris, aliquando connexis.* — *Long.* 3-4 *mill.* — *Europa meridionali, Algeria* (Sicile, Bone, Andalousie), *non raro* . . . . . .
14. FLAVO-LIMBATUS.

17'. *Interstitium coxale femoribus intermediis fere sesquilatius.* ♂ : *infra; segmento* 7° *angulose in medio, divaricanter utrinque emarginato et plicato.* ♀ : *supra; segmento* 8° *cum lobo medio profundius diviso, dentibus longioribus et validioribus.* — *Long.* 2,7-3,7 *mill. Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées), *muscis, detritis putrescentibus, toto anno frequens* . . . . 15. MARGINELLUS.

Fab., Sp. Ins., 337 (*Staphylinus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 484. — Kraatz, Ins. Deuts., 412. — Thompson, Skand. Col., III, 157.

Si l'on suppose que Motschulsky avait le *T. laticollis* Grav. sous le nom de *marginellus,* on ne trouve dans la description de son *Ellipotoma tridens* du Tyrol (Bull. Moscou, 1858, 216) aucune différence avec un *marginellus* ♀, et dans celle de son *Ellipotoma posticalis* de Carniole (ibid.) aucune différence avec un *marginellus* ♂.

15'. *Puncta præsertim in elytris ampliora. Metasternum : stria longitudinali fere obliterata; interstitio coxali* 3/4 *femoris intermedii vix æquat. Abdomen : segmentis* 3-7 *tentaculo nullo.* — *Long.* 2,8-3-2 *mill.*— *Europa boreali et media* (Islande, mont Dore, Batoum), *boreali minus raro*. . . . . 16. COLLARIS.

Grav., Mon., 13 (*Tachyporus*). — Kraatz, Ins. Deuts., 414. — Thompson, Skand. Col., III, 159.

Couleur brune, inclinant insensiblement au testacé : variété pâle (*T. corticinus* Grav.). ♂, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian à dents courtes, émoussées, séparées par une entaille ; dessous : 7ᵉ arceau à excavation nulle ou très-légère, le repli pavé seulement au pourtour ; aiguillons latéraux courts ; ♀, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian divisé profondément, à dents assez robustes, amincies aux dépens du bord interne, séparées par une entaille élargie.

14'. *Formâ anguste ovo-triangularis : punctuatio minus impressa ; striolæ in pronoto evidentiores. Abdomen : segmentis* 3-5 *solis pruinose*

bilineatis. ♂ : segmento 8° *corniculis extrinsecus ante apicem tentaculatis.*

♂ : 8ᵉ arceau inférieur à gouttières larges. ♀, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian profondément divisé.

18. *Forma in medio parum dilatata. Pronotum, punctis evidentioribus per striolas bene conspicuas et laxiores inter se undique religatis. Interstitium coxale femoribus mediis fere duplo latius. Color : elytris macula scapulari dilatata notatis. ♂ : supra ; segmento* 8° *longitrorsum carinato, lobo medio dentibus apice latius rotundatis, lobis lateralibus brevioribus : infra ; segmento* 7° *flexuose emarginato, plicatura dilatata basi sola transversim et arcuatim dense pavimentata ;* 8° *corniculis deorsum fortiter curvatis, fissura angulosa, canaliculis fere rectis. ♀ : supra ; segmento* 8°, *lobo medio intermediis quarta parte apicali superato, his extrinsecus apice tentaculatis. — Long.* 5-7 *mill. — Tota Europa* (Suède, Sicile, Syrie), *non raro* . . . . 17. SUBTERRANEUS.

Linn., Faun. Suec., 849 (*Staphylinus*). — Fairm., Lab., Faun., Fr., I, 484. — Kraatz, Ins. Deuts., 409. — Thomps., Skand. Col., III, 154. — Migneaux, Genera Duval, II, fig. 47.

Élytres presque deux fois aussi longues que le pronotum. *Couleur* noirâtre ; la tache des élytres souvent réduite à une bande anguleuse, qui ne dépasse pas le milieu, mais occupe d'autres fois tout le disque, ne respectant que la suture et le bord postérieur : dans ce dernier cas le pronotum est à peine noir sur sa partie antérieure et médiane (*T. bicolor* Grav.). ♂, dessus : 8ᵉ arceau à dents courtes ; dessous : 7ᵉ arceau un peu renflé à la base du repli ; celui-ci lisse, excavé, produit sur les côtés de l'échancrure en une large et courte lame lisse divisée au sommet ; la branche externe styliforme et terminée par le 2ᵉ tentacule, la branche interne large, tronquée et pavée obliquement au sommet en dedans ; entre ces deux branches, un peigne de trois longs aiguillons. ♀, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian à dents longues, grêles et régulières, séparées par une échancrure large à la base et même un peu plus qu'au sommet ; dessous : 8ᵉ arceau, languettes à 5-6 cils, assez longues et étroites, leur échancrure simple.

18'. *Forma gracilior. Pronotum : punctis aut nullis aut vix conspicuis, striolis tenuissimis et confertissimis transversim digestis. Intersti-*

tium coxale quarta vix parte femoribus intermediis latius. Color : elytris fuscis, callo humerali et margine postico lutescentibus. ♂ *: supra; segmento* 8° *non carinato, dentibus lobi medii acutis, lobi lateralis prominentibus : infra; segmento* 7° *cum sectione rotundata, plicatura angusta in media basi orbiculatim et dense sed spatio minuto pavimentata;* 8° *corniculis rectis, minus elongatis, fissura lineari, canalicula ante basim corniculi leviter curvata aut oblique truncata.* ♀ *: supra; segmento* 8° *cum lobo medio intermediis non aut vix superato his cum tentaculo terminali.*

Couleur : la teinte brune des élytres est sujette à s'éclaircir et se fond plus ou moins largement avec celle du calus. ♂, dessus : 8ᵉ arceau, lobes latéraux développés en une dent à peu près aussi longue que celles du lobe médian, mais dépassant faiblement la base de celles-ci; dessous : 7ᵉ arceau, repli à peine pavé sur le côté; bord postérieur anguleux sur les côtés de l'échancrure, mais sans prolongement encadrant les peignes; ceux-ci faiblement convergents, de 6-8 aiguillons; 8ᵉ arceau à gouttières larges.

19. *Antennæ graciliores. Interstitium coxale quarta parte femoribus intermediis latius. Abdomen densius et fortius punctatum, pilis longioribus saltem in lateribus.* ♂ *: supra; segmento* 8°, *lobo medio inciso et laterali longius dentato.* ♀ *: segmento* 8°; *supra, cum lobo medio angustius et profundius inciso, dentibus longe et regulariter acuminatis; infra, cum lingulis vix disjunctis.—Long.* 3-5,2 *mill.* — *Tota Europa* (Laponie, Messine), *boreali præsertim, minus raro.*
18. FIMETARIUS.

Grav., Mon., 14 (*Tachyporus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 482. — Kraatz, Ins. Deuts., 411. — Thompson, Skand. Col., III, 158.

Couleur : Antennes d'un brun uniforme. ♂ : 8ᵉ arceau supérieur, entaille du lobe médian presque aussi avancée que celle qui le sépare du lobe latéral.

19'. *Antennæ paulo validiores. Interstitium coxale femora intermedia latitudine fere æquat. Abdomen : punctis tenuioribus et laxioribus, pilis brevioribus.* ♂ *: supra; segmento* 8° *cum lobo medio latius et rotundatim in medio emarginato et laterali non longius dentato.* ♀ *: segmento* 8°; *supra cum lobo medio latius emarginato, dentibus*

gracilibus et breviusculis, intus emaciatis; infra, lingulis sectione sat profunda separatis. — Long. 4-5 *mill. — Pyrenæis, pascuis sub lapidibus versus* 1,600 *m., mense maio, rarissime* . . . . . 19. Bonvouloiri.

Couleur: antennes, articles 1-3 plus rembrunis que les suivants. ♂ : 8ᵉ arceau supérieur, échancure du lobe médian atteignant au plus le niveau du lobe latéral à son extrémité.

1'. *Abdomen basi parallelum.* ♂ : *infra; segmento* 7° *cum plicatura postica minime pavimentata.*

Antennes ne dépassant pas le pronotum. *Élytres* à points confusément disposés en ligne. ♂, dessus : 8ᵉ arceau, lobe médian séparé du latéral par une échancrure, partagé en deux dents courtes et obtuses; dessous : 5ᵉ et 6ᵉ arceaux sans impression; 7ᵉ aplani, à bord postérieur largement et peu profondément échancré au milieu, sans aiguillons latéraux; 8ᵉ à fente sublinéaire; gouttières larges, coudées au milieu ou obliquement tronquées et continuées en s'atténuant jusqu'à la corne. ♀ : 8ᵉ arceau supérieur à lobe médian dépassant un peu les intermédiaires, divisé par une échancrure étroite et profonde en deux dents longues et régulières; les lobes latéraux indiqués seulement par une soie; 8ᵉ inférieur à languettes assez courtes, séparées par une échancrure simple.

20. *Corpus læve. Antennæ art.* 9-10 *transversis. Pronotum elytris leviter angustius, punctis conspicuis impressum. Elytra pronoto saltem sesqui longiora, non striata. Métasternum in medio non aut vix impressum; interstitio coxali femora intermedia* 5ª *circiter parte superante. Abdomen pube vix conspicua, segmentis* 3-5 *non pruinosis,* 3-7 *tentaculo laterali nullo aut brevissimo. Color : elytris disco saltem rubescentibus.* ♂ : *infra; metasterno simplice; segmento* 7° *postice vix excavato subangulose emarginato utrinque non angulato;* 8° *lobis vix cornutis. — Long.* 3,5-5 *mill. — Austria, Gallia meridionali* (Nîmes, Gap), *sub lapidibus, raro.* . 20. Discoideus.

Erichs., Gen. Sp. St., 266. — Kraatz, Ins. Deuts., 415.

Antennes robustes. *Élytres* sans strioles, ni trace de pores. *Abdomen* un peu ovo-triangulaire, plus courtement parallèle à la base. *Couleur* noirâtre; élytres brunes, avec une grande tache oblongue occupant le disque, quelquefois étendue au pourtour, et alors le pronotum roux-brun ; pattes et base des antennes claires.

Les sept exemplaires que j'ai vus n'ont pas de traits pruineux apparents; un seul en offre la trace sur le 4e arceau. Le seul ♂ que j'ai observé n'a pas de tentacule à l'extrémité des lobes cornus du 8e arceau inférieur, ce qui est probablement accidentel.

20'. *Corpus totum transversim subtilissime et confertissime striolatum. Antennæ, art.* 9-10 *longitudine et latitudine circiter æqualibus. Pronotum elytris leviter latius, punctis minimis vix conspicuis impressum. Elytra pronoto* 3a *parte modo longiora sæpius obsolete longitrorsum striata. Metasternum in medio postice striatum; interstitio coxale* 4a *circiter parte femora intermedia superante. Abdomen pube lateribus præsertim sat longa; segmentis* 3-5 *bilineatim pruinosis,* 7° *utrinque tentaculato. Color : elytris nigrofuscis.* ♂ *: infra; metasterno postice tuberculis duobus plicatis stria media tantum separatis; segmento* 7° *postice transversim excavato, in excavatione punctis asperis subhirsute pilosis dense rugato, cum margine postico fere recte emarginato, lateribus angulato et ciliato;* 8° *canaliculis latioribus, lobis fortiter productis et deorsum curvatis, cum tentaculo apicali extrinsecus inserto.* — *Long.* 5-9 *mill.* — *Europa boreali et media præsertim montana* (Laponie, Italie) *in Pyrenæis versus* 1,800-2,200 *m. nivibus, maio-augusto, non frequens.* . . . . 21. ELONGATUS.

Gyll., Ins. Suec., II, 251. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 485. — Kraatz, Ins. Deuts., 416. — Thompson, Skand. Col., III, 159 (*Drymoporus*, id.).

Élytres offrant souvent une ligne intrahumérale de pores bien marqués, moins finement striolées et ponctuées que le pronotum, ainsi que l'abdomen. *Couleur* brunâtre; pattes et antennes quelquefois un peu rousses; base des antennes plus rembrunie que la massue. ♂ : 8e arceau supérieur à dents du lobe médian très-courtes, larges et arrondies. ♀ : 8e arceau supérieur à lobes intermédiaires hérissés en dehors, vers le sommet, de un ou deux tentacules supplémentaires.

M. Thompson a établi le genre *Drymoporus* sur la forme de l'abdomen de cette espèce. Il ajoute que le 4e article des palpes maxillaires est ovoïde et de la longueur du précédent; que le 1er article des tarses postérieurs est réduit à la moitié du 5e. Mais ces caractères ne m'ont paru ni assez exacts, ni assez développés pour être distinctifs.

ESPÈCES QUE JE N'AI PAS VUES.

22. T. NIGERRIMUS Solsky (Bull. Moscou, 1864, 433-451. — Abeille Marseul, 1867, 196. — Long. 5 mill. — A peu près de la grandeur du *T. rufipes*, à côté duquel il devrait aussi prendre place, mais moins convexe et relativement plus large, d'un beau noir très-luisant. Antennes assez fortes, noires, avec la base brunâtre; palpes également d'un noir brunâtre. *Tête* et pronotum assez densément mais finement ponctués, faiblement chagrinés. *Pronotum* presque deux fois aussi large que long, fortement rétréci en avant, ayant sa plus grande largeur avant le milieu, avec les bords latéraux assez fortement arqués, formant avec le bord postérieur un angle obtus, mais bien dessiné et à peine émoussé; bord antérieur largement échancré, postérieur tronqué droit, avec une très-faible sinuosité à peine sensible de chaque côté avant les angles postérieurs. *Élytres* aussi larges et d'un tiers plus longues que le pronotum, tronquées droit au bout, plus densément et un peu plus fortement ponctuées que le pronotum, à surface moins finement chagrinée, d'où elles sont moins luisantes. *Abdomen* noir, ponctué comme les élytres, mais plus lisse; bord postérieur des segments et anus, en dessous, un peu rembrunis. *Pattes* antérieures rouges, avec les cuisses brunes; postérieures d'un brun noirâtre, avec les genoux rougeâtres; tous les tarses d'un roux ferrugineux, antérieurs plus clairs.

♀ : 7ᵉ segment dorsal de l'abdomen muni au bout de quatre longues dents, dont les externes sont un peu plus fortes et un peu plus longues; 6ᵉ segment ventral terminé par huit petites saillies dentiformes disposées tout près du bord, qui est légèrement déprimé entre elles; le 7ᵉ se termine par quatre dents longues et étroites, comme chez le *marginatus*. ♂ inconnu.

Une seule. Vallée de Bordjaune, près Tiflis, en Géorgie (Abeille).

23. T. NIVALIS Motschulsky (Bull. Moscou, 1860, 574. — Hochhuth, ibid., 1862, 34. — Abeille Marseul, 1867, 161). — De la forme allongée et étroite de l'*elongatus* Gyll., mais moins convexe et de moitié moins grand. Noir de poix luisant; bord postérieur du prothorax, des

élytres et l'avant-dernier segment de l'abdomen brun rougeâtres; les jambes antérieures et tous les tarses sont d'un rouge jaunâtre presque ferrugineux, les jambes postérieures et les antennes d'un brun foncé, le 1[er] article et le bout de celles-ci un peu plus clairs que le milieu. *Tête* de moitié plus étroite que le pronotum, légèrement convexe, très-finement et vaguement ponctuée. *Antennes* filiformes, dépassant le milieu des élytres, tous les articles plus longs que larges, très-atténués à la base, le dernier cylindrique, de moitié plus long que l'avant-dernier; 2e moitié moins long que le 3e. *Prothorax* plus large que long, aussi large devant que derrière, légèrement arrondi en dehors sur les côtés et distinctement rebordé; bord postérieur droit, antérieur à peine distinctement échancré; es quatre angles obtusément arrondis. Dessus assez convexe, entièrement lisse à l'œil, marqué de très-petils points très-espacés à la loupe, et de chaque côté, au-devant des angles postérieurs, de quelques-uns plus gros. Écusson grand, triangulaire, légèrement ponctué, fovéolé au bout. *Élytres* de moitié plus longues et plus étroites que le pronotum, légèrement convexes chacune à part, ce qui fait paraître la suture enfoncée; coupées droit par derrière, pas tout à fait lisses, quoique non ridées, peu densément parsemées d'assez gros points peu enfoncés sans ordre; à un grossissement plus fort on aperçoit au milieu trois points un peu plus gros sur une ligne longitudinale. *Abdomen* aussi long que les élytres, assez convexe et ponctué, plus finement encore que les élytres et vaguement. Dernier segment ♂ divisé et disposé comme dans le *rufipes* de Géer. — Sur les sommets couverts de neige des Alpes Caucasiques, dans le Daghestan.

VII. Genre BOLITOBIUS Mannerheim.

Les espèces comprises dans le sous-genre *Megacronus* sont celles qui se rapprochent le plus des *Tachyporini* qui précèdent, à cause de leur sous-menton, qui est plus large que long. Les derniers *Bolitobius* ont des pièces basilaires moins éloignées de celles des *Quediiformes*. Les *Mycetoporus* tiennent de l'un et de l'autre de ces deux groupes : c'est pourquoi je les ai intercalés, contrairement à l'habitude établie de les mettre à la fin.

Les auteurs ont fait souvent usage pour la caractéristique des espèces, et moi-même aussi quelquefois, de la longueur des antennes et des proportions de leurs divers articles; mais en réalité ces organes sont très-variables. Erichson avait pensé que leurs différences étaient dépendantes du sexe. Son opinion ne m'a pas paru fondée. On a également tiré parti de la ponctuation de l'abdomen; elle m'a semblé uniforme, ou du moins pareillement changeante chez toutes les espèces.

A. *Submentum margine suo anteriore evidenter brevius.* (Voy. AA, p. 338.). . . . . Subgenus MEGACRONUS.

Stephens, Illustr., V, 165. — Thompson, Skand. Col., III, 167 (*Bryocharis*).

Tête courte, carrée en arrière des yeux; ceux-ci oblongs, atteignant en avant le niveau de la fossette antennaire; pore orbitaire à longue soie égalant presque le 1er article des antennes; sous-menton non ou à peine aussi long que la pièce basilaire; palpes maxillaires : article 4e à peu près aussi long que le 3e et presque aussi gros à leur articulation; antennes dépassant le pronotum; articles 3-4 velus, peu brillants, 8-10 non ou à peine plus larges que longs. *Pronotum* au moins de la largeur des élytres; angles postérieurs marqués, mais ouverts et arrondis au sommet; pores postérieurs externes aux sept huitièmes; 2e latéral moins rapproché de la strie que le 3e; sans pores supplémentaires. *Intervalle coxal* pas plus large que le trochanter intermédiaire. *Pattes* : lames coxales postérieures largement arrondies en dehors; tibias postérieurs pas plus grands que les articles 1-3 de leurs tarses. *Couleur* : élytres et extrémité de l'abdomen rousses. ♂ : 8e arceau ventral modifié.

1. *Submentum lamina basilari tertia parte brevius, longitudine sua duplo saltem latius. Elytra punctis semiorbiculatis postice apertis et setosis non lineatim sed æqualiter et parum dense instructa; poris normalibus obsoletis aut vix conspicuis; margine postico setis decem circiter fimbriato. Interstitium coxale trochanterem intermedium latitudine non æquat.* (Voy. 1', p. 336.)

Yeux saillants, leur bord interne courbé divergeant fortement en avant; palpes labiaux à 3e article napiforme, plus long que les deux autres et une fois et demie aussi gros que le 2e; antennes grêles,

dépassant notablement le pronotum. *Pronotum* à ponctuation superficielle assez visible. *Tarses* antérieurs (♀) peu robustes; article 1er égal à 2-3. *Couleur* : pronotum et élytres roux.

2. *Anguste elongatus. Pronotum elytris latius; poris anterioribus mediis versus 4am, externis versus 12am, posterioribus mediis versus 20am a margine partem insertis. Elytra pronoto non longiora, lamellis coxalibus postice superata; callo humerali obsoleto; punctis sat remotis. Interstitium coxale marginiforme. Coxæ intermediæ interstitium coxale obtegentes, postice inter se et pilis posterioribus contiguæ; tibiæ posticæ art.* 1-3 *tarsorum suorum fere æquantes; tarsi postici art.* 2° *dimidia primi parte modo parum longiore.— Long.* 5-8 *mill.* — Angleterre, Allemagne, Lithuanie, Croatie (Fauvel), *muscis, raro*. . . . . 1. FORMOSUS.

Grav., Mon., 32 (*Tachinus*). — Steph., Illustr., V, pl. 26, 5. — Kraatz, Ins. Deuts., 444.

Antennes grêles; articles plus longs que larges, sauf 9-10. *Pronotum* sans points fossettes. *Ailes* nulles. *Couleur* : roux; tête en dessus au delà des antennes, partie des joues et des tempes noires; abdomen, segments 8-9 et la moitié postérieure du 7e roux; antennes plus obscures au milieu. ♂ : tarses antérieurs simples; 8e arceau ventral avec une entaille à moitié garnie par une membrane.

L'exemplaire de la collection Aubé, indiqué de Lyon dans la Faune française, se rapporte à l'*inclinans*.

2'. *Ovo-triangulariter elongatus. Pronotum elytra latitudine æquat; poris anticis mediis pone 4am externis ad 8am posticis mediis saltem ad 16am a margine partem insertis. Elytra pronoto evidenter longiora lamellas coxales supra obtegentia; callo humerali conspicuo; punctis paulo densioribus. Interstitium coxale conspicuum 4am trochanteris intermedii partem saltem æquat. Coxæ intermediæ pilam posteriorem non attingunt; tibiæ posticæ tarsorum suorum art.* 1-2 *vix superant; tarsi postici art.* 2° 1^1 2/3 *æquante.*

Les espèces de ce groupe sont fort voisines les unes des autres. Comme je n'en ai vu qu'un petit nombre d'exemplaires, il se peut bien qu'elles ne soient que de simples modifications locales de l'*inclinans*. Néanmoins leurs différences sont assez notables pour éveiller l'attention de ceux qui en pourront examiner un plus grand nombre.

3. *Interstitium coxale dimidiam trochanteris intermedii partem latitudine non superat.*

4. *Punctuatio paulo densior. Pronotum poris anterioribus mediis fere ad* 3^{am} *a margine partem insertis, disco non fossulato. Interstitium coxale* 3^{a} *trochanteris parte fere brevius. — Long.* 7 *mill.* — Gap. 2. BARNEVILLEI.

Couleur : tête et poitrine entièrement testacées.

Je n'ai vu qu'une ♀ à antennes mutilées (coll. Brisout).

4'. *Punctuatio parum laxior. Pronotum poris anterioribus mediis pone* 4^{am} *a margine partem solum insertis ; disco versus* 4^{am} *a margine postico partem fossulis duabus punctiformibus magis quam poris mediis posticis inter se distantibus. Interstitium coxale dimidiam trochanteris partem æquat.* — Pyrénées (Vernet, Canigou), *junio mense* . . . . 3. AUBEI.

Antennes testacées en entier ; articles 9-10 pas plus longs que larges ; tête et poitrine brunes.

Je n'ai vu que deux ♀ (coll. Aubé et de Saulcy).

3'. *Interstitium coxale dimidiam trochanteris intermedii partem superat.*

Pronotum : disque sans points fossettes.

5. *Antennæ breviores et crassiores ; art.* 9-10 *non longioribus quam latioribus. Interstitium coxale* 3/5 *trochanteris intermedii tantum æquat. — Long.* 6,5-9 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Lyon) *in ligno vermiculato, rarius* . . . . 4. INCLINANS.

Grav., Mon., 33 (*Tachinus*). — Steph., Illustr., V, 167 (*nitidus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 487. — Kraatz, Ins. Deuts., 444. — Thomps., Skand. Col., III, 168.

Antennes : Articles 9-10 paraissant subdiscoïdes quand on les examine perpendiculairement au plan de compression. *Couleur* : front, vertex, joues, poitrine avec ses hanches et la base des cuisses postérieures brunâtres. ♂ : 7e arceau ventral simple, 8e étroitement et peu profondément entaillé, 9e à languette inférieure hérissée de poils et de soies raides ; tarses antérieurs : articles 1-2 largement dilatés

en palettes, surtout le 1er; celui-ci aussi long que 2-3; tarses intermédiaires : article 1er dilaté en dessous en lame à tranchant courbe; leurs tibias triangulairement épaissis vers le sommet, avec les aiguillons apicaux sinueusement prolongés, l'externe en épine aiguë, l'interne en lanière obliquement tronquée à l'extrémité.

5'. *Antennæ longiores et graciliores, art.* 9-10 *evidenter conicis et longioribus quam latioribus. Interstitium coxale trochanteris intermedii* 4/5 *æquat.* — *Long.* 7,5 *mill.* — *Cypro, Hierosolymis ad ripas Cedronis*. . . . . 5. CEDRONIS.

De Saulcy, Ann. Soc. Ent. Fr., 1864, 636.

Le type de l'auteur est une ♀ à articles 4-10 des antennes noirâtres; mais j'ai vu dans la collection Fauvel une seconde ♀ plus pâle à antennes testacées en entier.

1'. *Submentum laminæ basilari longitudine circiter æquale* 3^a *parte vix latius quum longius; antennæ pronotum evidenter superant. Elytra lævia aut punctis glabris obsoletis instructa; poris normalibus lineatim distinctis; margine postico setis* 5-6 *circiter fimbriato. Interstitium coxale trochanterem intermedium latitudine saltem æquat.*

Élytres plus longues que le pronotum, couvrant en dessus les lames coxales; calus huméral marqué; ailes développées. *Intervalle coxal* à découvert. *Couleur :* pronotum noir, quelquefois passant au roux. ♂ : 8e arceau ventral sinué-avancé au milieu, avec des soies divergentes sortant de points rapeux à son extrémité.

6. *Caput : oculis subglobosis tempora extrinsecus evidenter superantibus, margine interno arcuato antice fortiter divaricante; submento* 3^a *vel* 4^a *parte latiore quam longiore, antice fere triplo latiore quam postice; palpis labialibus art.* 3° *napiformi,* 1-2 *longiore et* 2° *sesqui-crassiore ; antennis parum longioribus, art.* 11° 9-10 *saltem æquante. Pronotum elytris parum latius; poris anterioribus mediis ad* 8^{am} *aut* 10^{am}, *externis ad* 12^{am} *aut* 16^{am}, *posterioribus mediis ad* 16^{am} *a margine partem insertis; disco lævi. Elytra punctis adjunctis nullis. Tarsi antici breviores et validiores; art.* 1° *non aut vix* 2-3 *in* ♀ *æquante, postici art.* 2° *dimidiam* 1^i *partem circiter æquante.* ♂ : *antennis art.* 11° 9-10 *superante; segmento ven-*

trali 7° leviter emarginato postice triangulariter lævigato et depresso; 8° longitrorsum obsolete et longe sulcato, in sulco punctis asperis setisque brevibus hirsuto; tarsis anticis art. 1-3 *dilatatis, art.* 1° 2° *non longiore* (*Bryocharis* Boisd., Lac., Faun. Paris, I, 502).

7\. *Forma latius ovo-triangularis. Elytra linea intra-humerali* 3-5-, *suturali et marginali* 4-7-*porosis. Tibiæ posticæ art.* 1-3 *tarsorum suorum circiter æquant. Color : antennis art.* 4° *infuscato* 10° *testaceo; coxis anterioribus obscuris.* ♂ : *segmento ventrali* 8° *in lobo apicali dense et longe hirsuto; tarsis anticis fortiter dilatatis.* — *Long.* 7-9 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées, Caucase) (Fauvel), *lapidibus, ligno putrido, raro*. . . . .
6. CINGULATUS.

Mannerh., Brach., 64. — Stephens, Illustr., V, 166 (*rufipennis*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 487. — Kraatz, Ins. Deuts., 443. — Thomps., Skand. Col., III, 168.

Quelquefois le 10ᵉ article des antennes est obscurci en même temps que le 3ᵉ.

7'. *Forma sat angustata. Elytra : linea intra humerali* 5-9-, *marginali et suturali* 7-11-*porosis. Tibiæ posticæ art.* 1-3 *tarsorum suorum parum breviores. Color : antennis art.* 4° *testaceo* 10° *infuscato; coxis anticis testaceis.* ♂ : *segmento ventrali* 8° *in lobo apicali breviter et laxius hirsuto; tarsis anticis leviter dilatatis.* — *Long.* 5-8,5 *mill.* — *Tota Europa* (Suède, Sicile, Batoum), *lapidibus, corticibus, muscis, detritis, februario-julio, non raro*. . 7. ANALIS.

Payk., Mon., 47 (*Staphylinus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 487. — Kraatz, Ins. Deuts., 442. — Migneaux, Genera Duval, II, fig. 50. — Thompson, Skand. Col., III, 167.

Variété à pronotum roux (*T. merdarius* Gyll., Ins. Suec., II, 270).

6'. *Caput : oculis valde depressis, margine interno recto parallelo aut antice vix divaricante; submento* 5ª *parte vix latiore quam longiore, antice vix duplo quam postice latiore; palpis labialibus art.* 8° *paulo inflato sed præcedentibus graciliore; antennis breviusculis art.* 11° 9-10 *breviore. Pronotum elytra latitudine æquat; poris anticis mediis ad* 5ᵃᵐ, *externis ad* 8ᵃᵐ *aut* 9ᵃᵐ, *posticis mediis ad*

8^{am} *a margine partem insertis; disco punctis obsoletis sat conspicuis. Elytra punctis humeralibus et discalibus adjunctis notata. Tarsi antici graciles, art.* 1°, 2-3 *longiore; postici art.* 2° 1^{1} 3/5 *æquat.* ♂ : *antennis segmentoque ventrali* 7° *simplicibus; segmento* 8° *postice modo lævigato et depresso, ad marginem tuberculis tribus minutis, transversim subcontiguis, retrorsum radiatim* 4-6 *setosis, instructo; tarsis anticis simplicibus.—Long.* 5-6,2 *mill.—Europa boreali et media* (Suède, Espagne sept.) (*Reinosa*), *sub abietis cortice, junio-augusto, raro* . . . . 8. CERNUUS.

Grav., Mon., 31 (*Tachinus*). —Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 487. — Kraatz, Ins. Deuts., 453 (*Bryoporus*, partim). — Thompson, Skand. Col., III, 169 (id.).

Forme peu élargie en avant. *Élytres :* ligne intrahumérale de 6-7 pores, suturale et marginale de 10-13, supplémentaires confuses; disque à pointillé superficiel assez visible. *Tibias* postérieurs notablement plus courts que les articles 1-3 de leurs tarses. *Couleur :* antennes, article 11 concolore ou faiblement plus clair; pronotum quelquefois roux (*St. merdarius* Oliv., Ent., III, 42, fig. 45).

AA. *Submentum margine suo anteriore longius.*

B. *Caput : oculis oblongis, margine interno antice divaricante aut vix parallelo; palpis maxillaribus art.* 4° 3° *breviore, basi* 3^{a} *saltem parte* 3° *graciliore; palpis labialibus art.* 3° *præcedentibus graciliore. Lamellæ coxales posticæ cum angulis externis omnino rotundatis.* (Voy. BB, p, 353.). . . . . . Subgenus MYCETOPORUS.

Mannerh., Brach., 62.—Stephens, Illustr., V, 168 (*Ischnosoma*). —Duval, Genera, II, 28. —Kraatz, Ins. Deuts., 455.—Thomps., Skand. Col., III, 160 et 165.

Yeux déprimés; antennes : article 4 à peine moins velu et plus brillant que les suivants. *Pronotum :* angles postérieurs peu marqués, ouverts et arrondis au sommet. ♂ : tarses simples.

1. *Palpi maxillares art.* 4° *minuto parum retractili* 3° *dimidia parte circiter breviore et saltem graciliore.* (Voy. 1', p. 351.)

2. *Caput : poro orbitali breviter setigero; antennis pronotum evidenter superantibus, elongatis subfiliformibus, vix compressis; articulis*

omnibus longioribus quam latioribus, 3-4 sequentibus opacitate et pubescentia similibus. Tibiæ posticæ art. 1-2 tarsorum suorum modo æquantes, imo breviores : tarsi postici art. 1°, 2-3 æquali aut vix longiore, 2^m 3^a parte solum superante. ♂ : segmento ventrali 7° late emarginato, 8° anguste et profundius in medio emarginato utrinque lobato, lobo lamelliformi acute lanceolato apice divaricato, supra oblique et flexuose rugato, setis quibusdam cuspidem penicillatim augentibus instructo (Ischnosoma Thompson). (Voy. 2', p. 341.)

Tête un peu enflée à la base, moins brusquement atténuée en avant ; yeux atteignant au moins le niveau des fossettes antennaires; palpes maxillaires : article 4 un peu conique, mais grêle. *Pronotum :* pores antérieurs externes du 12e au 16^a, postérieurs équidistants; 2e latéral au niveau du 3e; sans pores supplémentaires. *Élytres* sans pores supplémentaires. *Intervalle coxal* ne dépassant pas la moitié de la largeur du trochanter intermédiaire. *Tarses* antérieurs grêles; 1er article presque égal à 2-4. *Couleur :* pronotum roux; les élytres paraissent sujettes à passer au noir.

Ce groupe, que l'on place habituellement à la fin des *Mycetoporus,* se rapproche des *Megacronus,* surtout ceux de la division 1, par la longueur des antennes et des tarses et par la modification sexuelle du 8e arceau ventral. Les espèces dont il se compose sont tellement ressemblantes qu'on est porté à penser que l'examen d'un grand nombre d'individus fournirait des passages de nature à diminuer encore leurs différences.

3. *Caput subquadratum, submento lamina basilari leviter breviore, vix 4^a parte longiore quam latiore. Pronotum poris anticis mediis sæpius in 8^a-10^a a margine parte insertis.* (Voy. 3', p. 340.)

4. *Forma minus angustata. Pronotum elytris latitudine non impar; poris anticis externis ad 12^am, posticis ad 8^am a margine partem insertis. Elytra : linea intra humerali 5-6 porosa. Interstitium coxale fere marginiforme. ♂ : segmento ventrali 7° emarginato, glabro. — Long. 5 mill. — Fennia, muscis.* . . . 9. ELEGANS.

Mäklin, Bull. Moscou, XIX, 176.

Palpes maxillaires : article 4 plus sensiblement conique que chez le *splendidus,* ayant le tiers de la largeur du 3e à l'articulation;

antennes : 11ᵉ article une fois et demie aussi long que le 10ᵉ. *Couleur* brunâtre; articles 1-2 et 9-11 des antennes, bouche et bord postérieur des élytres testacés. ♂ : le 8ᵉ arceau ventral étant très-saillant, on voit qu'il est très-densément et très-courtement hérissé à la base, lisse et subexcavé ensuite; les lames lancéolées sont moins allongées et moins rapprochées en dedans que chez les deux espèces suivantes.

Mäklin (Symbolæ, p. 12) signale une variété d'un testacé pâle, sauf le milieu des antennes et l'extrémité de l'abdomen.

Je n'ai vu qu'un ♂ venant de Mäklin (coll. Kraatz).

4'. *Forma graciliuscula. Pronotum elytris evidenter angustius, poris anticis externis ad* 16ᵃᵐ *posticis ad* 9ᵃᵐ *a margine partem insertis. Elytra : linea intra-humerali* 7-12-*porosa. Interstitium coxale dimidiam trochanteris partem æquat.* ♂ *: segmento ventrali* 7° *in media sectione pilis griseis retrorsum reclinatis dense fimbriato.— Long.* 3,5-4,5 *mill. — Suecia, Algeria, Hungaria, raro* . . . . .
10. LONGICORNIS.

Kraatz, Ins. Deuts., 467. — Thomps., Skand. Col., III, 166. — Fairm., Ann. Soc. Fr., 1860, 153 (*M. biplagiatus*).

Mäklin a donné (Symbolæ, p. 12) la description d'un *M. longicornis;* mais on n'y trouve aucune indication qui permette de le séparer du *splendidus.* M. Fairmaire a décrit sous le nom de *M. biplagiatus* une variété d'Algérie dont les élytres sont marquées sur le disque d'une tache noir-bleuâtre liée au bord externe et avec une autre tache circumscutellaire en ménageant le calus huméral et la partie postérieure : cette variété se retrouve en Europe. J'ai même vu dans la collection Aubé un ♂ de Paris à élytres entièrement d'un noir bleuâtre, à l'exception du bord postérieur. Habituellement les élytres sont testacées ou avec une tache isolée et peu tranchée.

3'. *Caput angustius; submento laminam basilarem saltem æquante et latitudinem suam longitudine fere duplo superante. Pronotum poris anterioribus sæpius ad* 12ᵃᵐ-16ᵃᵐ *a margine partem insertis. — Long.* 3,4-4,2 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Corse), *muscis, foliis deciduis, aprili-novembre, non frequens*. . . . . .
11. SPLENDIDUS.

Grav., Mon., 24 (*Tachinus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 496. — Kraatz, Ins. Deuts., 466. — Thompson, Skand. Col., III, 165.

Forme assez grêle. *Pronotum* un peu plus étroit que les élytres; pores postérieurs aux huit neuvièmes. *Élytres* : ligne intrahumérale de 5-7 pores. *Intervalle coxal* réduit au tiers de la largeur du trochanter ou presque à un simple rebord. *Hanches* intermédiaires presque contiguës aux postérieures. ♂ : 7ᵉ arceau ventral garni dans l'échancrure d'une touffe épaisse de longs poils jaunes demi-hérissés.

2'. *Caput poro orbitali seta 1° antennarum articulo fere æquali, hirsuto; antennis pronotum aut vix superantibus aut non æquantibus, clava paulatim aucta et compressa; art.* 9-10 *saltem latioribus quam longioribus, art.* 3° *nitido parum villoso. Tibiæ posticæ art.* 1-3 *tarsorum suorum saltem æquantibus; tarsi postici art.* 1° *circiter* 2-4 *æquali* 2° *duplo longiore.* ♂ : *segmentis ventralibus* 7° *et* 8° *simplicibus.*

5. *Caput postice paulo tumidulum antice minus abrupte attenuatum, fossulis antennigeris spatio his saltem æquali ab oculo separatis.* (Voy. 5', p. 343.)

Antennes robustes, n'atteignant pas la base du pronotum. *Pronotum* un peu plus étroit que les élytres; 2ᵉ pore latéral aussi rapproché de la strie que le 3ᵉ; sans pores supplémentaires. *Intervalle coxal* moindre que la demi-largeur de la cuisse intermédiaire. *Tarses* antérieurs assez courts.

6. *Caput pone oculos angustius antice parum longius attenuatum; fossulis antennigeris spatio his majore ab oculo separatis; submento lamina basilari paulo longiore, ipso fere duplo longiore quam latiore.*

Palpes maxillaires : article 4 cylindro-conique, un peu robuste; antennes peu épaissies. *Pronotum* : pores antérieurs et postérieurs placés du 7ᵉ au 16ᵉ du bord, plus ou moins inéquidistants : les variations extrêmes sans liaison avec aucun autre caractère. *Élytres* : ligne intra-humérale de 5-12 pores, discale quelquefois aussi nombreuse, marquée de pores en avant et en arrière; parfois la trace d'une 2ᵉ discale près de la suturale; humérale nulle. *Abdomen* triangulaire dès la base. *Tibias* postérieurs presque égaux aux articles 1-4 de leurs tarses.

7. *Interstitium coxale trochanterem latitudine saltem æquat. Color ater aut brunneus, rarissime lutescens. — Long.* 2,5-4 *mill. — Europa*

media et meridionali (Pologne, Madrid), *muscis et sub abietis cortice, junio-octobre, non frequens* . . . . 12. NANUS.

Erichs., Col. March., I, 415. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 493. — Kraatz, Ins. Deuts., 463.

Erichson explique (Gen. Sp. St., 286) qu'il a reçu de Gravenhorst, sous le nom de *T. nanus*, un type de cette espèce à pronotum et élytres roux-testacés, tandis que dans sa description (Mon., p. 28) cet auteur indique une couleur différente et un pronotum marqué de deux points dorsaux qui rappellent plutôt celui du *lepidus*. Il a donc bien eu tort de considérer sa synonymie comme indubitable. Il n'y aurait rien d'étonnant que Gravenhorst eût compris sous le nom de *nanus* dans sa collection des espèces différentes, et notamment le *tenuis*. C'est la raison pour laquelle j'ai abandonné la citation de Gravenhorst, dont le *nanus* paraît se rapporter en effet à une variété obscure du *lepidus*. Néanmoins j'ai conservé le nom d'Erichson, parce que l'espèce ci-dessus est la seule à laquelle on l'applique aujourd'hui.

7'. *Interstitium coxale trochantere* 3ª *parte angustius. Coxis intermediis posticas magis approximantibus. Color : pronoto elytrisque testaceis his vix rufo-brunneis.* — *Long.* 2,5-3,5 *mill.* — *Europa boreali et media* (Laponie, Pyrénées), *lichenibus, abiete, augusto mense, raro*. . . . . 13. TENUIS.

Mulsant-Rey, Opuscules, II, 67. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 492. — Kraatz, Ins. Deuts., 464. — Thompson, Skand. Col., III, 163.

Stephens a décrit un *Ischnosoma tenuis* (Illust., V, 169); mais, d'après M. Crotch, il se rapporte à une variété foncée du *splendidus*.

6'. *Caput pone oculos crassius antice magis abrupte attenuatum; fossulis antennigeris spatio his vix æquali ab oculo separatis; submento lamina basilari paulo breviore, ipso* 5ª *aut vix* 4ª *parte modo longiore quam latiore.*

8. *Forma angustior, subparallela. Palpi maxillares art.* 4° *parum validiore; antennæ minus incrassatæ. Pronotum poris anticis mediis ad* 10ªᵐ-12ªᵐ *externis ad* 16ªᵐ-20ªᵐ, *posticis mediis ad* 16ªᵐ, *externis ad* 10ªᵐ *circiter a margine partem insertis. Elytra : linea dis-*

cali postice biporosa. Interstitium coxale 3ª *saltem parte trochantere angustius. Abdomen usque ad segmentum* 7ᵐ *parallelum.* — *Long.* 3-3,5 *mill.* — *Fennia, parietibus, raro. . .* 14. DEBILIS.

Mäklin, Symbolæ, p. 14.

Antennes claires, à 3ᵉ article égal au 2ᵉ, le 5ᵉ à peu près aussi long que large. *Élytres :* ligne intrahumérale de 6-8 pores; l'un des pores discaux quelquefois oblitéré. *Couleur* d'un roux rembruni sur la tête et l'abdomen.

Je n'ai vu que trois exemplaires venant de Mäklin (coll. Kraatz et Reiche).

8'. *Forma anguste ovo-triangularis. Palpi maxillares art.* 4° *aciculari minutissimo; antennæ crassæ. Pronotum : poris anticis mediis ad* 6ᵃᵐ *vel* 7ᵃᵐ, *posticis ad* 8ᵃᵐ *aut* 9ᵃᵐ *a margine partem insertis; externis non aut vix anterioribus, posticis fere æquidistantibus. Elytra : poris non adjunctis. Interstitium coxale trochanterem latitudine fere æquat. Abdomen a basi triangulare.* — *Long.* 2,8-4,5 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées), *muscis, fungis, ligno putrido, maio-augusto, raro. . . . .* 15. PRONUS.

Erichs., Col. March., I, 414. — Fairm. Lab., Faun. Fr., I, 491. — Kraatz, Ins. Deuts., 465. — Thompson, Skand. Col., III, 162.

Antennes à 3ᵉ article égal au 2ᵉ ou plus court. *Élytres :* ligne intrahumérale de 5-10 pores. *Couleur :* tête brune passant au roux; pronotum et élytres passant au brun quelquefois, ordinairement roux.

Il paraît parfois plus large et plus robuste en avant et passe alors pour le *M. crassicornis* Mäklin (Symbolæ, p. 9); mais celui-ci en diffère par le pronotum « *ad ipsum marginem anticum et posticum punctis quatuor impressum,* » caractère qui convient mieux au *tenuis* ou au *nanus.* Le *M. semirufus* Heer (Faun. Helv., I, 295) repose sur une description qui n'est pas en désaccord avec celle d'un gros *pronus.*

D'après M. Crotch, cette espèce est l'*Ischnosoma clavicornis* Stephens (Illustr., V, 169), dont la description lui convient en effet.

5'. *Caput quadratum postice non inflatum ante oculos magis abrupte attenuatum, oculis fossulas antennigeras saltem æquantibus.*

9. *Palpi maxillares art. 4° gracillimo aciculari.* (Voy. 9', p. 351.)

10. *Pronotum poris adjunctis nullis.* (Voy. 10', p. 348.)

11. *Elytra poris adjunctis destituta.* (Voy. 11', p. 346.)

12. *Interstitium coxale trochantere intermedio latius dimidiam femoris intermedii latitudinem fere æquat.* (Voy. 12', p. 345.)

13. *Pronotum poris anticis fere æquidistantibus versus* 7^am^ *aut* 8^am^ *a margine partem insertis.* (Voy. 13', p. 345.)

14. *Palpi maxillares art. 4° crassiore, parum conico-elongato. Pronotum : poro 2° laterali a stria marginali magis quam 3° distante. . . .* Pachyraphis.

(Voyez le groupe n° 9', p. 351.)

14'. *Palpi maxillares art. 4° tenuissimo. Pronotum : poris lateralibus 2° et 3° striam marginalem æqualiter approximantibus.*

15. *Major. Color : pronoto nigro, elytris plus minusve saturate rufis immaculatis. — Long.* 3,5-5,5. — *Tota Europa* (Suède, Algérie), *pratis, muscis, toto anno, non infrequens. . . .* 16. Splendens.

Marsh., Ent. Brit., 524 (*Staphylinus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 493. — Migneaux, Genera Duval, II, fig. 52 (*splendidus*). — Kraatz, Ins. Deuts., 460. — Thompson, Skand. Col., III, 161.

Élytres : Ligne intrahumérale de 4-9 pores. *Métasternum* habituellement chargé sur sa pointe postérieure d'un tubercule allongé, subcariniforme. *Abdomen :* 7e arceau ventral obtusément caréné en long en arrière chez presque tous les ♂. *Couleur :* pronotum plus ou moins éclairci sur les bords, mais toujours rembruni sur le disque.

15'. *Minor. Color : pronoto vel cum elytris nigro, vel rufo cum elytris nigro-maculatis. — Long.* 3-3,5 *mill. — Europa media et meridionali* (Bonn, Pyrénées, Algérie), *pratis, julio mense, raro. . .* 17. Reichei.

Élytres : ligne intra-humérale de 8-10 pores. *Couleur :* pronotum roux en entier ou avec le disque largement d'un brun bleuâtre; élytres d'un brun bleuâtre, avec le bord postérieur roux, ainsi qu'une bande qui descend obliquement du calus huméral vers la suture sans

l'atteindre, quelquefois restreinte au calus huméral, d'autres fois réunie au bord postérieur en longeant la suture et circonscrivant en dehors une tache noire bien limitée.

Malgré sa grande conformité avec le *splendens* pour la structure, la taille et la distribution des couleurs permettent de les séparer aisément.

Erichson et M. Kraatz paraissent l'avoir considéré comme une variété du *pronus;* mais outre les différences déjà indiquées, lorsque les élytres du *pronus* passent au brun, c'est la moitié antérieure et interne qui s'obscurcit le plus et d'une manière diffuse, tandis que la place occupée par la tache latérale chez le *Reichei* demeure translucide.

13'. *Pronotum : poris anticis inæquidistantibus, mediis ad* 4^{am} *aut* 5^{am} *externis ad* 9^{am} *aut* 10^{am} *a margine partem insertis.* — *Long.* 4,3 *mill.* — *Caramania* (Tarsous) . . . . 18. CHEVROLATI.

Pronotum : 2e pore latéral aussi rapproché de la strie que le 3e. *Élytres :* ligne intra-humérale de 13-14 pores. *Couleur :* d'un testacé brunâtre plus foncé sur la tête, les antennes et la base des segments abdominaux, plus clair sur les épaules.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire, dans la collection Chevrolat. Il est probable que les parties brunes passent au noir bleuâtre comme chez les espèces suivantes.

12'. *Interstitium coxale trochanterem intermedium latitudine circiter æquat.*

Pronotum : pores antérieurs externes au 8e ou 9e.

16. *Pronotum : poris anticis inæquidistantibus, mediis* 5^{am} *versus a margine partem insertis; poris lateralibus* 2° *et* 3° *striam æqualiter approximantibus.* — *Long.* 2,6-4 *mill.* — *Europa media et meridionali, Algeria* (Angleterre, Saxe, Madrid, Philippeville), *pratis cortice arborum, aprili-octobre, raro* . . . . 19. REYI.

Mulsant-Rey, Opuscules, II, 69, 1853 (*angularis*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 493 (id.). — Kraatz, Ins. Deuts., 458 (id.).

Élytres : ligne intra-humérale de 8-12 pores. *Couleur :* brun bleuâtre; la teinte testacée pâle s'étend sur les bords du pronotum

surtout le postérieur, étroitement sur le calus huméral et la marge postérieure des élytres et quelquefois sur leur suture. Je n'ai pas vu de variété décolorée ; mais les parties brunes deviennent parfois un peu livides.

Je n'ai pas pu conserver le nom de MM. Rey et Mulsant, parce qu'il y a déjà un *B. angularis* Payk. (Faun. Suec., III, 395), synonyme de *B. striatus* Oliv.; un *B. angularis* Stephens (Illustr., V, 173), synonyme de *B. trinotatus* Erichs., et un *B. angularis* Sachse (Stettin Ent. Zeit., 1852), espèce de Géorgie d'Amérique, paraissant de bon aloi.

16'. *Pronotum : poris anticis fere æquidistantibus versus* 7^{am} *aut* 8^{am} *a margine partem insertis; poro laterali* 2° *a stria laterali magis quam* 3° *remoto. — Long.* 4,5-5,5 *mill. — Nantua.* . . . .
20. FAIRMAIREI.

Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 494 (*niger*).

Élytres : ligne intra-humérale de 10 pores. *Abdomen* en triangle aigu. *Couleur* d'un noir bleuâtre, à limbe postérieur du pronotum et des élytres ainsi qu'une tache sur le calus testacés.

Je considère, néanmoins avec doute, comme une variété de cette espèce, un exemplaire de Silésie (coll. Kraatz) qui en diffère seulement par une forme plus robuste avec l'abdomen moins triangulaire, les pores du pronotum à peine moins rapprochés du bord, et ceux de la strie intra-humérale réduits à 6-8 ; de plus, par la teinte entièrement testacée, rembrunie seulement sur la tête et les antennes.

Je n'ai pu conserver le nom de *niger*, parce que il y a déjà un emploi antérieur de ce nom fait par Gravenhorst pour un *Bolitobius* de l'Amérique septentrionale.

11'. *Elytra poris adjunctis in linea humerali discalibusque duobus confusis notata.*

Pronotum : 2e pore latéral moins rapproché de la strie que le 3e.

17. *Interstitium coxale trochanterem intermedium latitudine circiter æquat. — Long.* 4-5,5 *mill. — Europa boreali et media* (Suède,

Pyrénées), *muscis, pratis, abiete, maio-augusto, non frequens. . .*
21. LUCIDUS.

Erichs., Col. March., I, 415. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 494. — Kraatz, Ins. Deuts., 459. — Thomps., Skand. Col., III, 162.

Pronotum : pores antérieurs à peu près équidistants du 4ᵉ au 5ᵉ. *Élytres :* ligne intra-humérale de 12-15 pores. *Couleur :* d'un brun bleuâtre passant au testacé sur le bord du pronotum, le calus huméral et la marge postérieure des élytres, les parties brunes tournant rarement au testacé livide,

17'. *Interstitium coxale dimidiam femoris intermedii partem fere æquat.*

18. *Pronotum elytris non latius, imo leviter angustius, margine minus explicato; poris anticis æquidistantibus vel externis vix anterioribus, versus* 6^{am} *aut* 7^{am} *a margine partem insertis; poris lateralibus* 2° *et* 4° *vix minus quam* 3° *striam marginalem approximantibus.* — *Long.* 4,7-5 *mill.* — *Europa media et meridionali* (Prague, Pyrénées, Toscane), *pratis paludosis, julio, raro. . . .* 22. BRUCKI.

Élytres : ligne intra-humérale de 10-13 pores; discales confuses de 9-11, humérale de 2-8. *Couleur* noirâtre; élytres avec une tache diffuse sur le calus huméral et leur bord postérieur testacé; quelquefois le pronotum et les élytres d'un testacé livide plus rembruni sur le disque du pronotum.

18'. *Pronotum elytris evidenter latius, margine explicato, poris anticis inæquidistantibus, mediis* 5^{am} *aut* 6^{am}, *externis* 10^{am}-12^{am} *versus a margine partem insertis; poris lateralibus* 2° *et* 4° *a stria marginali late remotis.* — *Long.* 4-6 *mill.* — Saxe, Pyrénées, *raro. .*
23. MÄRKELI.

Kraatz, Ins. Deuts., 457.

Pronotum peu convexe, fortement arrondi aux angles postérieurs ; pores postérieurs aux cinq sixièmes. *Élytres :* ligne intra-humérale de 8-12 pores, discale de 3-6, humérale de 3; quelquefois l'humérale et la discale presque oblitérées. *Couleur :* antennes brunâtres, sauf la base et le 11ᵉ article; pronotum obscur, à limbe testacé, surtout en arrière, quelquefois d'un brun clair; élytres d'un roux brun, à reflets irisés bleuâtres sur le disque.

10'. *Pronotum poris adjunctis notatum.*

19. *Forma fortiter ovo-triangularis. Palpi maxillares art. 4° tenuissimo aciculari. Pronotum poris anticis externis 16^{am} versus, posticis ad 8^{am} saltem a margine partem insertis; poro laterali 2° striam marginalem minus quam 3° approximante; poris duobus adjunctis approximatis utrinque ante medium cum poris externis normalibus lineatim dispositis. Tarsi antici graciles,*

20. *Pronotum : poris anticis mediis 12^{am} posticis 6^{am} versus a margine partem insertis. Interstitium coxale trochantere intermedio paulo angustius, — Long.* 5 *mill.* — Saxe. . . . . 24. MARGINATUS.

Kraatz, Ins. Deuts., 457.

Élytres : ligne intra-humérale de 8-10 pores, discale de 5, humérale nulle. *Couleur :* pronotum et élytres d'un noir bleuâtre, leur limbe postérieur testacé ainsi que le calus huméral.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire (coll. Kraatz).

20'. *Pronotum : poris anticis mediis et posticis* 8^{am} *versus a margine partem insertis. Interstitium coxale dimidiam femoris intermedii latitudinem fere æquat. — Long.* 3,5-6 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées) *muscis, pratis, abiete, maio-augusto, non frequens*. 25. PUNCTUS.

Gyll., Ins. Suec., 248 (*Tachyporus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 494. — Kraatz, Ins. Deuts., 459. — Thompson, Skand. Col., III, 161.

Élytres : ligne intra-humérale de 8-10 pores, discale de 2-8, humérale de 2-3, souvent oblitérés. *Couleur :* pronotum et élytres roux ; le pourtour de l'écusson et la marge latérale des élytres plus ou moins bleuâtres; quelquefois aussi le disque des élytres vaguement irisé de bleuâtre.

On aperçoit quelquefois sur le pronotum, en avant sur les côtés, une fossette non sétigère. Il se pourrait que Mäklin ait eu en vue quelque variété de ce genre en décrivant son *M. bicolor* (Symbolæ, p. 10).

19'. *Forma angustata. Palpi maxillares art. 4° validiusculo evidenter conico versus basim compressiusculo et quando integre prominet*

dimidiam tertii latitudinem circiter æquante. Pronotum : poris anticis externis 20^am posticis 16^am versus a margine partem insertis, poris lateralibus 2° et 3° æqualiter striam marginalem approximantibus; poris adjunctis non lineatim cum poris externis normalibus digestis. Tarsi antici breviores et validiores.

Pronotum : pores antérieurs médians du 10e au 12e; disque marqué de chaque côté de pores supplémentaires, le 1er au tiers de la longueur et au 6e de la largeur, suivi transversalement vers le dehors des 2e et 3e; celui-ci sur la ligne qui réunit les 1er et 3e latéraux normaux; le 2e un peu en dedans; le 4e au milieu, formant avec le 1er une ligne qui se dirige sur l'angle antérieur; le 5e au milieu de la ligne qui réunit les pores médians normaux antérieurs et postérieurs : les 1er et 2e les plus constants, les autres variant pour le nombre et même quelquefois pour la place. En outre il arrive parfois qu'il s'en présente d'autres que ceux indiqués, et même chez une espèce il en surgit encore dans la moitié postérieure. *Élytres :* ligne intra-humérale variant de 3-10 pores. *Couleur :* élytres à pourtour scutellaire et marge latérale presque toujours rembrunis.

21. *Pronotum in dimidia parte postica poris adjunctis destitutum. Elytra: linea discali aut nulla aut vix 3-porosa.*

22. *Interstitium coxale* 3/5 *vel* 3/4 *quidem femoris intermedii variando æquat.*

23. *Forma validior. Color : pronoto nigro cum elytris rubris postice immaculatis. — Long.* 4-6 *mill. — Tota Europa* (Suède, Espagne) *pratis non infrequens*. . . . . 26. LONGULUS.

Mannerh., Brach., 63. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 495. — Kraatz, Ins. Deuts., 461. — Thomps., Skand. Col., III, 163.

Presque toujours un des pores supplémentaires du *pronotum* s'intercale entre le 2e et le 3e latéraux et fait paraître la ligne latérale composée de cinq pores. Les *élytres* sont presque toujours dénuées de pores supplémentaires.

23'. *Forma gracilior. Color : pronoto cum elytris fere concolore, de brunneo in testaceo lurido mutabili. — Long.* 3,5-5 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Paris) *non infrequens* . . 27. LEPIDUS.

Grav., Mon., 26 (*Tachinus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 495. — Kraatz, Ins. Deuts, 462. — Thompson, Skand, Col., III, 163.

Presque toujours les pores supplémentaires des *élytres* sont marqués; celles-ci ont le plus souvent le disque noté d'une tache brune diffuse qui laisse le calus huméral et le bord postérieur plus clairs.

22'. *Interstitium coxale dimidiam femoris intermedii partem vix æquat. — Long.* 2,5-5 *mill. — Tota Europa* (Suède, Espagne) *pratis, muscis, maio-septembre, non raro.* . . . . . 28. BIMACULATUS.

Boisd., Lac., Faun. Paris., I, 505. — Kraatz, Ins. Deuts., 461 (*M. ruficornis*). — Thompson, Skand. Col., III, 164 (*M. punctiventris*).

Forme grêle. *Couleur :* pronotum d'un brun foncé, rarement d'un roux brun; élytres d'un roux vif, avec une tache brune assez bien limitée placée sur la moitié postérieure et liée au bord externe, sujette à disparaître. Les antennes ont la teinte brune habituelle, mais celle-ci s'éclaircit dans la variété *ruficornis.*

21'. *Pronotum in dimidia parte postica poris adjunctis notatum. Elytra : linea discali* 5-9, *humerali* 6-8 *porosa. — Long.* 4 *mill.* — Toscane, Styrie. 29. PORICOLLIS.

Forme grêle. *Pronotum :* pores postérieurs externes aux sept huitièmes. *Élytres :* rangée intra-humérale de 9-10 pores. *Intervalle coxal* ayant les deux cinquièmes de la largeur de la cuisse intermédiaire. *Couleur :* pronotum et élytres bruns; celles-ci avec le bord postérieur testacé ainsi que le calus huméral, parfois entièrement testacées.

Tous les auteurs, depuis Mannerheim, admettent la co-existence spécifique des *B. longulus* et *lepidus,* et quelques-uns ont introduit entre eux de nouvelles espèces. En dehors de la forme, deux caractères, la couleur et le nombre des pores supplémentaires, ont frappé les entomologistes qui ont maintenu ou divisé ces deux espèces. Pour Erichson, le *B. longulus* est noir, avec les élytres rouges; celles-ci n'ont pas de pores supplémentaires; le *B. lepidus* est d'une teinte de poix, ses élytres sont concolores ou rousses, avec une ligne discale de deux pores; le *B. bimaculatus* Lac. n'est qu'une variété du *lepidus.* M. Kraatz adopte cette manière de voir et ajoute que le *B. longulus* n'a que deux pores supplémentaires au pronotum, tandis que le *lepidus* en a quatre; de plus, frappé de voir certains *lepidus* conserver les antennes testacées, tandis que le pronotum passe au noir et les élytres au rouge, il pense qu'il y a là une 3ᵉ espèce (*M. rufi-

cornis) n'ayant pas de pores supplémentaires aux élytres, n'en ayant qu'un seul au pronotum. M. Thompson accepte cette dernière espèce en lui donnant le nom de *punctiventris,* mais indique deux pores supplémentaires au pronotum : il y ajoute une nouvelle espèce de Laponie (*M. laponicus*), qu'il distingue du *lepidus* par la taille, la teinte plus claire du pronotum, qui a aussi les pores antérieurs moins rapprochés du bord, et en outre par l'abdomen, fortement ponctué. Enfin il semble que Mäklin ait établi son *M. piceus* (Symbolæ, p. 5) sur les petits *lepidus* à teinte d'un brun de poix et à pores supplémentaires des élytres oblitérés que Gravenhorst avait déjà signalés sous les noms de *Tachinus tristis* et *nanus* (Mon., 28 et 29), et qu'il ait fondé son *M. bicolor* sur des *lepidus* à pronotum et élytres d'un roux testacé.

Pour moi, observant la manière différente dont chacun de ces auteurs envisage ces espèces, la variabilité des caractères qu'ils leur assignent et l'impossibilité d'établir entre elles des limites précises, je suis porté à croire qu'il n'y a qu'un seul type spécifique.

9'. *Palpi maxillares art. 4° crassiusculo parum conico aut cylindrico-elongato. — Long.* 3,5-4 *mill. — Gallia* (Pyrénées, mont Pilat), *rarissime* . . . . 30. PACHYRAPHIS.

Antennes courtes; articles 6-10 transversaux. *Pronotum* plus étroit que les élytres; pores antérieurs médians au 8e ou 9e, externes légèrement plus rapprochés du bord, postérieurs à peu près équidistants au 9e ou 10e; 2e pore latéral notablement plus écarté de la strie que le 3e; sans pores supplémentaires. *Élytres :* ligne intrahumérale de 7-10 pores, sans supplémentaires. *Intervalle coxal* presque égal à la moitié de la largeur de la cuisse intermédiaire. *Couleur :* pronotum et élytres roux, le premier légèrement rembruni sur le disque, les autres sur le côté.

1'. *Palpi maxillares art.* 3° 4^m^ *longitudine vix, crassitudine ad articulationem tertia parte solum superante* (Genre *Bryoporus* Kraatz, Ins. Deuts., 452, partim).

Tête : yeux atteignant le niveau de la fossette antennaire; pore orbitaire nul ou à soie très-courte; sous-menton légèrement plus long que large; antennes plus courtes que le pronotum ou le dépassant à peine; articles 9-10 notablement transversaux. *Pronotum* un peu plus étroit que les élytres; pores antérieurs près du bord, les

quatre postérieurs au moins aux neuf dixièmes, presque équidistants; le 2e latéral aussi rapproché de la strie que le 3e; pas de pores supplémentaires. *Élytres :* lignes normales de 3-6 pores, sans supplémentaires. *Intervalle coxal* égal aux deux tiers ou aux trois quarts de la cuisse intermédiaire. *Tibias* postérieurs un peu plus longs que les articles 1-3 de leurs tarses; ceux-ci à 2e article égal à la moitié environ du 1er; tarses antérieurs peu robustes. *Couleur :* élytres et pronotum roux. ♂ : 7e et 8e arceaux ventraux simples.

24. *Antennæ art.* 4-5 *longioribus quam latioribus. Elytra : disco obsolete striolato-punctato.*

25. *Oculi omnino depressi. Pronotum : poris anticis mediis versus* 9^{am} *aut* 10^{am} *a margine partem insertis, externis marginem evidenter propius approximantibus.* — *Long.* 5,2 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Allemagne), *raro*. . . . . 31. RUFUS.

Erichs., Col. March., I, 407. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 490 (Strasbourg ?) — Kraatz, Ins., Deuts., 454. — Thompson, Skand. Col., III, 169.

Couleur : entièrement roux, sauf à la base des segments abdominaux, quelquefois aussi à la poitrine et au vertex.

Souvent confondu avec le suivant et avec les variétés unicolores du *B. pygmæus :* celui-ci s'en distingue facilement par son abdomen fortement triangulaire.

25'. *Oculi convexi tempora extrinsecus leviter superant. Pronotum : poris anticis mediis* 16^{am}-20^{am} *versus a margine partem insertis, externis marginem vix propius approximantibus.* — *Long.* 3-5 *mill.* — *Europa media præcipue montana* (Écosse, Pyrénées, Saint-Gothard), *pascuis alpinis in muscis, maio-julio, raro* . . 32. RUGIPENNIS.

Élytres à strioles longitudinales plus marquées que chez le *B. rufus. Couleur :* roux foncé, avec la tête, la poitrine et l'abdomen brunâtres. Variété d'Écosse noirâtre, à limbe latéral et postérieur du pronotum testacé; un reflet rougeâtre aux élytres, vers les épaules.

24'. *Antennæ art.* 4° *crasse conico, latitudine et longitudine æquali,* 5° *jam,* 6-10 *progressim fortius transversis. Elytra : disco lævigato.* — *Long.* 3,5-4,5 *mill.* — *Anglia, Gallia* (Pyrénées) *muscis, boletis, julio-augusto, rarissime*. . . . . 33. CASTANEUS.

Hardy, Ins. of Northumberland. — Crotch (*Hardyi* in litteris).

Tête : yeux tout à fait déprimés. *Pronotum :* pores antérieurs médians au 16ᵉ, externes un peu plus rapprochés du bord. *Couleur :* d'un roux assez clair, la tête brune, ainsi que les antennes, la poitrine et l'abdomen; celui-ci quelquefois décoloré.

Le *Megacronus castaneus* Stephens (Illust., V, 167) n'est qu'une variété claire de l'*analis* : il n'y a, par suite, aucun inconvénient à maintenir le nom de Hardy.

BB. *Caput : oculis ovalibus, margine interno antice convergente, palpis maxillaribus art. 4° cylindrico-conico 3° longiore crassitudine ad articulationem non impare; palpis labialibus art. 3° crassitudine præcedenti æquali. Lamellæ coxales posticæ angulis externis evidentioribus, apice modo rotundato. . .* Subgenus BOLITOBIUS.

Stephens, Illustr., V, 171.

Yeux atteignant les fossettes antennaires; sous-menton plus long que large. *Pronotum :* pores rapprochés du bord. *Intervalle coxal* sensiblement plus large que les trochanters intermédiaires. *Couleur :* les élytres ont le plus souvent vers les angles externes une tache brunâtre qui avorte rarement.

1. *Caput : palpis antennisque robustis et brevioribus; antennis pronoti basim non æquantibus; art.* 5-10, *extremis fortiter, transversis. Pronotum elytris latitudine æquale, versus angulos posticos omnino rotundatum. Abdomen usque ad segmentum septimum fere omnino parallelum. Tarsi antici crassiores. Color : abdomine in segmentis anterioribus basi obscuro, in* 8° *et* 9° *integrè rufo.* ♂ : *segmento ventrali* 8° *in medio margine postico leviter sinuato-producto.* — *Long.* 4,8-6 *mill.* — *Europa boreali et media* (Suède, Genève) *fungis, junio-augusto, rarius. . . . .* 34. STRIATUS.

Oliv., Ent., III, 42, fig. 47 (*Staphylinus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 488. — Kraatz, Ins, Deuts., 448. — Thompson, Skand. Col., III, 166 (*Megacronus*, id.).

Tête courte; yeux un peu saillants; pore orbitaire postérieur marqué, à soie courte; sous-menton à diamètre le plus étroit au devant du sillon transverse; antennes : article 4 très-brillant, n'ayant que les trois cinquièmes au plus de la largeur du 5ᵉ. *Élytres :* ligne intrahumérale superficielle de 4-8 pores. *Metasternum :* intervalle coxal ayant la moitié de la largeur de la cuisse intermédiaire; pointe postérieure canaliculée et rabattue en haut. Tibias postérieurs égaux aux

articles 1-4 de leurs tarses; ceux-ci à 1er article double du 2e. *Couleur* : tête noire; pronotum noirâtre, à marge obscurément testacée; élytres d'un testacé roux, la tache apicale en carré transverse respectant l'angle et le bord postérieur; toutes les parties obscures passant quelquefois au brun livide. ♂ : 7e arceau ventral simple; 8e largement déprimé et lissé en arrière.

1'. *Caput : palpis et antennis longioribus et gracilioribus; antennis pronoti basim saltem æquantibus, art.* 5-10 *apicis latitudine longitudinem non aut vix superante. Pronotum latitudine elytra non æquat; angulis posticis leviter rotundatis, sed conspicuis. Abdomen a basi ad apicem regulariter triangulare. Tarsi antici graciles. Color : abdominis apice basi concolore vel obscuriore.* ♂ : *segmento ventrali* 8° *postice truncato aut in medio vix emarginato.*

2. *Caput brevius, sulco transverso marginem posticum laminæ basilaris minus quam anticum genarum approximante; antennis art.* 1° 2-3 *æquante. Color : elytris maxima parte testaceis; abdomine unicolore vel segmentorum omnium margine postico dilutiore.* (Voy. 2', p. 358.)

Les élytres offrent vers les angles postérieurs une tache obscure et le bord externe noirâtre sur les trois cinquièmes médians; rarement elles deviennent tout à fait pâles.

3. *Caput : oculis paulo exsertis, poro orbitali longe setoso. Elytra : linea intra-humerali sulciformi. Metasternum : apice subcanaliculato, sursum reflexo, non tuberculoso ; interstitio coxale dimidiam femoris intermedii partem solum æquante. Pedes : tibiis posticis art.* 1-4 *tarsorum suorum superantibus; tarsis anticis art.* 1° 2-3 *parum longiore, posticis art.* 1° 2° *fere triplo longiore art.* 2-5 *fere æquali. Color : capite rufo; antennis art.* 11° *ad apicem paulo dilutiore; abdomine omnino nigro, segmentis postice non aut vix translucidis.* ♂ : *segmento ventrali* 7° *cristula longitudinali postice obtuse dentiformi armato. — Long.* 7,5 *mill. — Germania-Strasbourg* (Ott), *montibus nemorosis, rarissime* . . . . 35. BICOLOR.

Grav., Mon., 28, 9 (*Tachinus*). —Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 488. — Kraatz, Ins. Deuts., 445.

Tête : sous-menton à diamètre le plus étroit dans le sillon transverse; antennes allongées; article 4 assez brillant, presque de moitié plus étroit que le 5e, 9-10 non ou à peine plus larges que longs,

11ᵉ au moins égal aux deux précédents. *Élytres :* ligne intra-humérale de 9-10 pores. *Tarses* antérieurs peu robustes. *Couleur :* pronotum, mésothorax, élytres et pattes roux; les hanches postérieures brunâtres : la tache apicale des élytres couvre triangulairement l'angle postérieur et s'étend sur le bord postérieur jusqu'à la suture, et sur le bord externe jusqu'au tiers antérieur. ♂ : 7ᵉ arceau ventral non échancré, 8ᵉ à ligne médiane lisse, subcaréniforme, à soies latérales convergentes.

Je n'ai vu qu'un seul ♂ de Berlin (coll. Aubé).

3'. *Caput : oculis depressis; poro orbitali vel nullo vel breviter setigero. Elytra : linea intra-humerali vix impressa. Metasternum apice inflatum; interstitio coxale* 3/5 *femoris intermedii saltem æquante. Pedes : tibiis posticis art.* 1-3 *tarsorum suorum vix superantibus; tarsis anticis art.* 1° 2-3 *parum breviore, posticis art.* 1° 2° *duplo tantum longiore. Color : capite nigro; antennis art.* 11° *præcedentibus concolori; abdomine vel testaceo, vel obscuriore cum segmentorum marginibus posticis dilutioribus.* ♂ *: segmento ventrali* 7° *in disco inermi* (Genre *Lordithon* Thomps., Skand. Col., III, 172, div. B).

La division A du genre *Lordithon* comprend deux espèces de Laponie, à pronotum subtilement ponctué, avec les pores de la base assez éloignés du bord. Les caractères énoncés dans leur description paraissent les rapprocher bien plutôt des *Megacronus* que des espèces suivantes. (Voyez *L. punctipennis* et *L. piceus*, p. 365.)

4. *Forma posterius sat late triangularis. Antennæ art.* 4° *nitidiore* 5ᵐ *pubescentia non æquante. Elytra : linea intra-humerali* 4-12 *porosa.* ♂ *: segmento ventrali* 7° *late emarginato;* 8° *punctis et pube consuetis.* (Voy. 4', p. 358.)

5. *Caput brevius; poro orbitali nullo; submento in basi ipsa angustiore. Interstitium coxale* 2/3 *femoris intermedii vix æquat.* (Voy. 5', p. 357.)

6. *Antennæ insertionem femorum intermediorum fere æquant; art.* 5° 4° *quarta parte solum latiore;* 9-10 *leviter longioribus quam latioribus,* 11° *elongato. Elytra : linea intra-humerali* 9-12 *porosa. Color : elytrorum macula apicali triangulatim in angulo postico explicata, marginem lateralem plus dimidio, posticum fere omnino occupante, imo in* 3ᵃᵐ *suturæ partem posticam aliquando effusa;*

margine postico non aut vix translucido; sutura margine angustissime infuscato. ♂ : *segmento ventrali* 8° *simplice.* — *Long.* 3,5-5,5 *mill.* — *Hungaria, Sicilia, Corsica, rarissime.* 36. KRAATZI.

Kraatz, Ins. Deuts., 449 (*B. trimaculatus,* partim).

Métasternum chargé en travers, à la base de la pointe, de deux légers reliefs tuberculeux rapprochés entre eux et séparés ainsi que du relief apical par une légère impression, comme chez le *B. intrusus. Couleur :* abdomen noirâtre, à bord postérieur du 7ᵉ segment plus largement testacé.

Cette espèce est confondue avec le *B. trimaculatus* du Nord, qui paraît en différer par la sculpture du 8ᵉ arceau ventral (Voy. p. 364). M. Kraatz m'en a communiqué un ♂ de Hongrie. Je lui ai dédié cette nouvelle espèce comme une faible marque de mon estime pour ses beaux travaux sur les Staphylins d'Allemagne.

6'. *Antennæ pronotum non superant; art.* 5° 4° *fere duplo latiore,* 9-10 *saltem latioribus quam longioribus,* 11° *latius ovato. Elytra linea intra-humerali* 4-9 *porosa. Color : macula apicali elytrorum ovoidea angulum et marginem posticum deserente, sutura infuscata.* ♂ : *segmento ventrali* 8° *anguste depresso et lævigato, subsulcato, anterius tumidulo cum tuberculo cariniformi postice oblique truncato.*

7. *Metasternum apice tuberculosum, præterea versus basin acuminis bituberculosum; tuberculis tribus approximatis, impressione communi separatis. Color : testaceus fusco-rubescens; pronoto obscure brunneo versus margines paulatim dilutescente.* — *Long.* 2-4,2 *mill.* — *Europa media et montana* (Allemagne, Pyrénées), *fungis, julio-augusto, non frequens.* . . . . 37. INTRUSUS.

Hampe, Stett. Ent. Zeit., XI, 349, 8.

La coloration de cette espèce est celle des individus les plus colorés du *B. pygmæus,* ce qui a porté les auteurs à la considérer comme une simple variété. Je n'ai pas vu d'individu décoloré. Les tubercules du métasternum sont quelquefois obsolètes, mais l'impression persiste.

7'. *Metasternum apice summo solum tuberculosum, sed obviam inter impressiones duas approximatas longitrorsum subcariniforme, transversim non depressum. Color : pallidior; pronoto marginibus*

nitidius dilutescente. — Long. 2,3-5,7 *mill.. — Europa, Algeria, fungis et muscis, toto anno, frequens.* . . . . . . 38. PYGMÆUS.

Fab., Sp. Ins., I, 399 (*Oxyporus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 491. — Kraatz, Ins. Deuts., 451. — Thompson, Skand., Col., III, 174.

Élytres : ligne intra-humérale à pores quelquefois entièrement oblitérés. *Couleur* passant entièrement au testacé, surtout dans le Nord : au maximum, le pronotum est largement noirâtre, la suture des élytres a une teinte brunâtre qui s'élargit étroitement vers la base, l'abdomen est noir, avec la bordure postérieure des segments d'un testacé brunâtre.

Le *B. distigma* Fairm. (Ann. Soc. Fr., 1852, p. 72, pl. 3, fig. 1) est fondé sur un individu de Sicile, remarquable par sa teinte d'un blanc d'ivoire, sur laquelle tranchent nettement les taches noires du pronotum et des élytres. Cette variété n'est pas constante en Sicile et se retrouve d'ailleurs en France.

5'. *Caput parum longius, poro orbitali conspicuo; submento versus tertiam partem posticam angustiore. Interstitium coxale* 3/4 *femoris intermedii saltem æquat. — Long.* 2,8-6 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées), *fungis et muscis, toto anno frequens.* 39. TRINOTATUS.

Erichs., Col. March., I, 309. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 490. — Kraatz, Ins. Deuts., 449. — Thomps., Skand. Col., III, 174.

Antennes allongées, mais dépassant à peine le pronotum; 4ᵉ article de près de moitié moins gros que le 5ᵉ, 9-10 pas plus larges que longs, 11ᵉ épais, ovalaire; elles sont plus courtes et moins grêles chez les petits individus. *Élytres :* ligne intra-humérale de 6-11 pores. *Métasternum* non tuberculeux sur le disque; pointe précédée d'une impression large et peu profonde. *Couleur :* antennes, articles 5-11 enfumés, quelquefois concolores; élytres à suture étroitement brune jusqu'aux deux tiers, avec une tache oblongue à côté de l'écusson, occupant environ la moitié de l'intervalle qui le sépare du calus huméral, assez nettement séparée de la bande suturale; tache apicale ovoïde, respectant le bord postérieur; pronotum et abdomen avec prédominance de la teinte claire. ♂ : 8ᵉ arceau ventral comme celui du *B. pygmæus.*

On trouve quelquefois des individus dénués de la tache préscutellaire qui ont néanmoins la suture plus obscure, la teinte brunâtre

partant presque du sommet et s'élargissant progressivement mais étroitement jusqu'à la base ; le pronotum et l'abdomen sont presque entièrement brunâtres. Ce mode de coloration, qui rappelle celui du *pygmæus,* semble l'indice d'une autre espèce; cependant les autres parties ne m'ont offert ancune différence bien définie.

Stephens paraît avoir décrit cette espèce sous les noms de *B. trimaculatus* et *angularis.*

4'. *Forma angustior. Antennæ art.* 4° 5° *opacitate et pubescentia fere non impare. Elytra : linea intra humerali* 11-15 *porosa.* ♂ *: segmento ventrali* 7° *integro,* 8° *cum pube semihirsuta punctisque densioribus et tenuioribus.* — *Long.* 2,9-5,2 *mill.* — *Tota Europa* (Suède, Sicile), *fungis et muscis, junio-novembre, non frequens.*
40. EXOLETUS.

Erichs., Col. March., I, 409. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 490. — Kraatz, Ins. Deuts., 450. — Thomps., Skand. Col., III, 174.

Tête : pore orbitaire marqué, mais souvent peu visible ; sous-menton à diamètre le plus étroit contigu au sillon transverse ; antennes ne dépassant pas ou à peine le pronotum, 5e article d'un tiers seulement plus large que le 4e, 9-10 pas plus larges que longs. *Métasternum* légèrement impressionné au-devant de la pointe, qui est à peine tuberculeuse ; intervalle coxal égal aux deux tiers environ de la cuisse intermédiaire. *Couleur :* pronotum, élytres et abdomen toujours de couleur claire ; tache apicale des élytres ovoïde, respectant le bord postérieur. ♂ : 8e arceau ventral à peine déprimé en arrière, sans tubercule en avant.

D'après M. Crotch, il faut rapporter à cette espèce les *B. apicalis, ochraceus* et *marginalis* de Stephens.

2'. *Caput elongatum, sulco transverso marginem posticum laminæ basilaris magis quam anticum genarum approximante ; antennis art.* 1° 2-3 *parum longiore. Color : elytris maxima parte atro-cyaneis ; abdomine rufo cum segmentis* 7-9 *discrepanter atro-cyaneis.* (Genre *Bolitobius* Thompson, Skand. Col., III, 170.)

Tête : yeux déprimés ; pore oculaire nul ; sous-menton à diamètre le plus étroit précédant de beaucoup le sillon transvsrse. *Élytres :* ligne intra-humérale superficielle. *Métasternum :* intervalle coxal égal environ à la moitié de la largeur de la cuisse intermédiaire ; pointe précédée d'une dépression. *Tibias* postérieurs à peine plus longs que

les articles 1-3 de leurs tarses; ceux-ci avec l'article 2 égal à la moitié du 1er. *Couleur :* antennes à 11e article plus clair que le précédent; pronotum roux. ♂ : 8e arceau ventral non déprimé en arrière.

8. *Antennæ, art.* 11° 9-10 *breviore. Color : elytris basi totà cum scutello, mesothorace (epimeris exceptis) et coxis mediis maxima parte testaceis.* ♂ : *antennis art.* 11° 9-10 *non majore; segmento ventrali 7° simplice, 8° emarginato non carinulato.*

Couleur : le 7e segment abdominal n'offre en arrière qu'un liséré membraneux blanchâtre.

9. *Caput minus elongatum læve aut vix conspicue in postepistomo punctulatum; antennis art.* 9-10 *latitudine apicis non aut vix longioribus. Elytra : linea intra-humerali* 4-5 *porosa. Interstitium coxale dimidiam femoris intermedii latitudinem æquat.* ♂ : *segmentis ventralibus* 7° *et* 8° *non granulosis,* 7° *postice recto. — Long.* 4-5 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées) *fungis, muscis, corticibus toto anno, raro; in Anglia, secundum Stephens, B. atricapillo frequentior* . . . . 41. LUNULATUS.

Linn., Faun. Suec., 845 (*Staphylinus*). — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 489. — Kraatz, Ins. Deuts., 447. — Thompson, Skand. Col., III, 171 (*pulchellus*).

Chez les individus que j'ai vus la bande basilaire rousse des élytres ne dépasse pas le tiers; mais les auteurs rapportent à cette espèce comme variété le *B. pulchellus* Mannerheim (Brach., 64, 8), où cette bande atteint le milieu.

9'. *Caput longius in medio lævigatum, juxta oculos conspicue punctulatum; antennis art.* 9-10 *latitudine apicis parum longioribus. Elytra : linea intra-humerali* 8-11 *porosa. Interstitium coxale* 3/5 *femoris intermedii æquat.* ♂ : *segmentis ventralibus* 7° *et* 8° *granulis elongatis crassis dense instructis,* 7° *postice conspicue emarginato. — Long.* 9 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées, Hongrie), *in montibus fungos arborum colens, rarissime* . . . . 42. SPECIOSUS.

Erichs., Gen. Sp. St., 277. — Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 489. Kraatz, Ins. Deuts., 446. — Thompson, Skand. Col., III, 171.

Couleur : la bande basilaire des élytres ne dépasse pas le tiers; la base du 7e segment est quelquefois rousse.

8'. *Antennæ : art.* 11° 9-10 *saltem æquante. Color : elytris basi partim testaceis aut pallide flavis; scutello, sutura et margine basali usque ad callum humeralem atro-cyaneis; mesosterno coxisque mediis fuscis.* ♂ : *antennis art.* 11° 9-10 *longiore, segmento ventrali* 7° *postice lateribus leviter sinuato in medio leviter rotundato;* 8° *truncato in medio longitrorsum lævigato et subcariniformi, cum pilis lateralibus convergentibus. — Long.* 4-7 *mill. — Europa boreali et media* (Suède, Pyrénées), *fungis et muscis, toto anno, vulgaris.*

43. ATRICAPILLUS.

Fabr., Syst. Ent., 267 (*Staphylinus*).—Fairm., Lab., Faun. Fr., I, 489. — Kraatz, Ins. Deuts., 446. — Thompson, Skand. Col., III, 170 (*lunulatus*).

Tête très-allongée, lisse ou pointillée seulement sur le postépistome. *Élytres :* ligne intra-humérale de 6-8 pores. *Métasternum :* intervalle coxal égal à la moitié de la cuisse intermédiaire. *Couleur* : bande basilaire noire des élytres laissant le calus à découvert ; bande jaune ne dépassant pas en arrière le quart ou le tiers de l'élytre ; 7e segment abdominal noir, avec un simple liséré membraneux blanchâtre en arrière, quelquefois avec le tiers postérieur testacé.

Variété ? Trois ♀ de Corse (coll. Reiche) ont le calus huméral noirâtre, tandis que la bande jaune atteint le milieu de l'élytre. Serait-ce le *B. rostratus* Motsch. ? (Voy. p. 366.)

Les auteurs suédois (Zetterstedt, Thompson) tiennent cette espèce pour le véritable *B. lunulatus* de Linné, parce qu'elle est la plus commune. Je n'ai pas cru, sur un point aussi incertain, devoir m'écarter de l'opinion la plus accréditée.

ESPÈCES QUE JE N'AI PAS VUES.

44. B. PUNCTULATUS Heer (Faun. Helv., I, 298) : *Testaceus, capite nigro, pronoto, elytris angulo exteriore apicis, abdominis segmentis basi rufo-fuscis; elytris undique parce punctatis.—Long.* 3 1/2 *lin.— Capite breviore pronoto latiore, elytris non seriatim punctatis facile ab antecedent. dignosc. Caput rotundatum nigrum, antennæ pronoto fere breviores testaceæ extrorsum infuscatæ; pronotum elytris paulo latius lateribus angulisque posticis rotundatis, convexiusculum, rufo-fuscum, margine testaceo ; elytra pronoto paulo longiora, subquadrata, undique punctulata, tenue pubescentia, testacea, scutello, margine*

exteriore postico infuscatis; abdomen nudum elongatum, segmentis primis basi ferrugineis. Rarissime (Bern.).

Heer place cette espèce à la suite de l'*inclinans* Grav.

45. M. SEMIRUFUS Heer (Faun. Helv., I, 295) : *Rufo-testaceus, capite abdomineque nigris, ano testaceo, elytris stria punctorum dorsali simplice. — Long. 2 lin. — Statura breviore præsertim antice latiore ab omnib. diff. Caput nigrum nitidum, subrotundatum; antennæ pronoto paulo breviores, extrorsum incrassatæ, testaceæ; pronotum convexum anterius angustatum, lateribus rotundatum lævissimum; elytra lævissima, seriebus dorsalibus multipunctatis; abdomen nigrum, ano testaceo, segmentis singulis apice rufo-marginatis. Rarissime (Basel).*

Faut-il y voir un gros *pronus ?*

46. M. CRASSICORNIS Mäklin (Symbolæ ad cognitionem specierum Fennicarum generis Mycetopori, 1847, p. 9). — *Oblongus, rufo-testaceus, nitidus, antennis fuscis basi testaceis, pectore abdomineque nigricantibus, hoc segmentis singulis margine postico rufo-testaceis, elytris prothorace dimidio fere longioribus, punctorum serie dorsali simplice. — Long. 1 1/2 lin. — Sub muscis luco humido ad Urpala semel captus.*

A Myc. prono *cui antennis apicem versus fortius incrassatis colore et punctura elytrorum affinis est, facile distinguitur prothorace latiore apicem versus minus angustato, elytris longioribus, et situ punctorum prothoracis. Antennæ capite plus quam dimidio longiores, apicem versus fortius incrassatæ, articulo tertio secundo subæquali art.* 6-10 *transversis, longitudine dimidio fere latioribus, ultimo penultimo duplo fere longiore, apice obtuso, dilute fuscæ basi testaceæ. Prothorax basi coleopterorum fere latitudine, apice duplo fere angustior latitudine basis brevior lateribus et postice leviter rotundatus, angulis posticis rotundatis, supra modice convexus rufo-testaceus nitidus in disco lævissimus sed ad ipsum marginem anticum et posticum punctis quatuor transversim positis distinctis impressus. Elytra prothorace dimidio fere longiora punctorum seriebus tribus ordinariis, interstitiis lævissimis rufo-testacea nitida. Abdomen apicem versus sensim leviter attenuatum parcius fortiter punctatum tenue griseo-pubescens, nigro-piceum, basin versus tamen dilutius rufo-piceum, nitidum, segmentis singulis margine postico late rufo-testaceis. Pedes dilute rufo-testacei, coxis concoloribus.*

47. M. ruficollis Mäklin (Symbolæ, p. 7). — *Oblongus, nigro-cærulescens, nitidus, ore prothorace, macula elytrorum humerali apiceque segmentorum abdominalium marginibus pedibusque rufis, antennis fuscis, basi testaceis, elytris punctorum serie dorsali simplice. — Long.* 1 1/2-1 3/4 *lin. — Sub muscis ad prædium Urpala rarissimus.*

A Myc. prono, *præter colorem valde diversum longitudine antennarum, articulis earum ante penultimis leviter transversis necnon statura corporis magis oblonga diversus. Antennæ capite duplo fere longiores, apicem versus incrassatæ, articulo tertio secundo tenuiore sed vix longiore,* 6-9 *leviter transversis, penultimo subquadrato, ultimo leviter ovato obtusiusculo, antecedenti sesqui longiore, fuscæ articulis primis testaceis. Caput breve nigrum l. nigro-subcærulescens, nitidum oris partibus rufo-testaceis. Prothorax basi coleopterorum fere latitudine, apice duplo angustior latitudine basis non nihil brevior, lateribus et basi leviter rotundatus, angulis posticis rotundatis, supra leviter convexus rufus nitidus, in disco lævissimus, punctis quatuor ante marginem anticum et posticum transversim collocatis distincte impressus. Elytra prothorace paulo longiora punctorum seriebus tribus ordinariis, interstitiis lævissimis, nigro-cærulescentia nitida, macula humerali apiceque anguste rufis. Abdomen apicem versus attenuatum fere lævigatum, punctis nonnullis sparsis tantum impressum parce griseo-pubescens, nigro-subcærulescens, nitidum segmentis singulis margine postico rufis. Pedes dilute rufi vel rufo-testacei, coxis picescentibus.*

La taille et la coloration du *M. ruficollis* le rapprochent des *M. Reyi* et *Reichei*. Mais je n'ai pas vu de *Reyi* à pronotum roux, ni de *Reichei* dont les élytres soient aussi chargées de noir avec le pronotum roux. Le *ruficollis* paraît différer d'ailleurs de ces deux espèces par son abdomen presque tout à fait lisse.

48. M. bicolor Mäklin (Symbolæ, p. 10). — *Oblongus, niger, nitidus, ore, antennarum basi apiceque, prothorace, elytris, segmentorum abdominalium marginibus pedibusque rufo-testaceis; elytris in medio prope seriem dorsalem punctorum punctis duobus approximatis impressis. — Long.* 1 1/2-1 3/4 *lin. — Habitat sub muscis in vicinitate urbis Ekenäs semel tantum mihi obvius.*

Myc. crassicorni *proximus sed magis incrassatus præterea etiam punctura elytrorum et abdomine fere omnino lævigato distinctus.*

Antennæ capite cum prothrace multò breviores, apicem versus crassiores, articulo tertio secundo subæquali, art. 6-10 *leviter transversis, longitudine tertia parte latioribus, ultimo brevi subgloboso, apice obtuso, nigro-fuscæ, articulis* 4 *primis ultimoque rufo-testaceis. Caput subrotundatum nigrum nitidum, ore palpisque rufo-testaceis. Prothorax basi coleopterorum prope latitudine, latitudine plus quam dimidio brevior, basi et lateribus parum rotundatus, leviter convexus, paulo ante marginem basalem punctis quatuor transversim positis, in dorso utrinque punctis tribus et ante apicem punctis quatuor transversim collocatis impressus, rufo-testaceus, lævissimus, nitidus. Elytra prothorace fere dimidio longiora, serie intermedia sat regulari et in medio prope illàm punctis duobus approximatis impressa, rufo-testacea nitida, margine laterali inflexo necnon regione circa scutellum anguste infuscatis. Abdomen apicem versus attenuatum segmentis singulis versus basim tantum et latera punctis nonnullis sparsis impressis, nigrum nitidum pilis longioribus parcius vestitum, apice segmentorumque singulorum margine postico rufo-testaceis. Pedes dilute rufo-testacei.*

Obs. *A* Myc. ruficolli *cui punctura abdominis affinis est antennis brevioribus, elytris longioribus et prothorace multo breviore apicem versus minus angustato; a* Myc. prono *prothorace latiore, elytris longioribus necnon articulis antennarum penultimis levius transversis, etc., facile distinguitur.*

Il est à remarquer que Mäklin n'a pas songé à comparer cette espèce avec les *M. punctus* et *lepidus,* les seuls avec lesquels elle ait de l'analogie par son pronotum marqué de pores supplémentaires. Il est bien possible qu'il ne faille voir dans le *M. bicolor* qu'une de leurs variétés.

49. M. humeralis Motschulsky (Bull. Moscou, 1858, p. 214). — Taille et forme du *M. punctus* Er., mais corselet plus large, articles des antennes plus allongés, élytres ayant, outre les trois lignes longitudinales imprimées et ponctuées, des vestiges d'une impression longitudinale intermédiaire vers l'extrémité. Couleur d'un noir brunâtre plus clair et roussâtre vers les bords du corselet, la base et l'extrémité des élytres et les bords des segments de l'abdomen; base des antennes, extrémité des palpes, pattes et anus testacés; coxes brunes. Le corselet présente des points imprimés : deux au milieu du bord antérieur, quatre sur le disque transversalement, deux un peu plus éloignés sur le bord de la base vers l'écusson; enfin deux latérale-

ment, un peu au-dessus des points disques. Élytres plus longues que le corselet, luisantes, lisses; de chaque côté de la suture une impression longitudinale, dans laquelle on voit sept points régulièrement placés; un peu au-delà du milieu il y a une ligne imprimée longitudinale marquée de huit points pareils; sur le rebord une troisième ligne plus épaissement ponctuée; dans les intervalles il y a des vestiges de lignes imprimées plus ou moins prononcées et marquées de quelques points peu réguliers. Abdomen très-fortement ponctué et recouvert de poils jaunâtres épars. — Styrie.

Cette espèce ne semble qu'une variété du *lepidus* Grav. Il est à présumer que Motschulsky ne l'a pas comparée au véritable *punctus;* il a eu probablement sous les yeux une forme très-voisine du *nanus* Grav.

50. M. LAPONICUS Thompson (Skand. Col., III, 164). — *Elongatus, piceo-niger, antennis fuscis basi pedibusque testaceis; prothorace rufo lateribus utrinque 3-punctato; elytris piceo-rufis, intra seriem dorsalem 8-punctatam punctis nonnullis impressis; abdomine minus crebre fortiter punctato. — Long.* 2-2 1/4 *lin.*

Statura M. lepidi *sed major, prothorace piceo-rufo, punctis intermediis apicalibus et inferiore laterali a margine magis remotis, abdomineque fortius punctato distinctus videtur. Caput nigrum nitidum deflexum ovatum, ore palpisque testaceis. Antennæ prothoracis basin haud superantes, dilute fuscæ basi testaceæ, articulo* 2° 3° *æquali,* 4° 5° *paulo angustiore,* 6-10 *subæqualibus, ultimo breviter ovato, penultimo leviter transverso paulo longiore. Prothorax basi coleopterorum latitudine, apice emarginatus, angulis anticis deflexis acutiusculis lateribus modice, basi parum rotundatus, angulis posticis obtusis ; disco convexus, utrinque punctis tribus impressus, piceorufus, nitidus, glaber. Elytra prothorace vix tertia parte longiora, piceo-rufa, epipleuris vix infuscatis, nitida prope seriem dorsalem circiter* 8-*punctatam punctis nonnullis impressis. Abdomen piceonigrum, nitidum, minus tenuiter pallido-pubescens, fortius sed minus crebre punctatum, segmentis margine postico piceo-testaceo. Pedes rufescentes, coxi antici concolores.* — Laponie.

L'auteur place cette espèce entre le *lepidus* et son *punctiventris.* Il est à présumer que ce n'est encore qu'une des nombreuses variétés du *lepidus.*

51. LORDITHON TRIMACULATUS Fabr. (Ent. Syst., I, II, 533, 7). —

Thompson (Skand. Col., III, 173). — *Niger, nitidus, antennis articulo ultimo oblongo, pedibus, prothoracis limbo elytrisque testaceis his angulo externo postico nigris, serie dorsali multipunctata, abdomine subtiliter sat crebre punctato, cæruleo-nigro. —Long.* 2-2 1/2 *lin.*

Mas : *Abdomine segmento ventrali* 7° *medio impressione longitudinali, basi tuberculo obtuso instructo.*

Var. *b. Prothorax testaceus macula media nigra.*

Var. *c. Prothorax totus testaceus.*

Laponie (ex Thompson).

Cette espèce, confondue jusqu'ici avec le *B. Kraatzi* du midi de l'Europe, paraît distincte par la conformation du 8ᵉ arceau ventral chez le ♂.

52. LORDITHON PUNCTIPENNIS Thompson (Skand. Col., III, 172).— *Rufo-testaceus, nitidus, antennis apice fuscis, capite pectore abdomineque piceis, hoc segmentis basi crebrius et fortiter punctatis, margine postico piceo-testaceo; elytris crebrius et profunde punctatis. —Long.* 2 *lin.*

Elytrorum sculptura ab obmnibus speciebus mox distinctus; rufo-testaceus nitidus. Caput piceum, nitidum læve, ore palpisque testaceis. Antennæ prothoracis basin haud superantes, fuscæ, articulis 4 *primis testaceis, breviter pilosellæ, articulo* 2° 3° *fere breviore,* 4° 5° *paulo angustiori,* 6-10 *crassitie æqualibus, ultimo ovato, præcedente sesqui longiore. Prothorax latitudine sua tertia parte fere brevior, basi coleopteris vix angustior, lateribus modice basi parum rotundatus, apice emarginatus, angulis anticis fortiter deflexis, disco parcius et obsolete punctatus punctis basalibus et intermediis apicalibus a margine sat remotis; transversim convexus, rufo-testaceus, glaber. Elytra prothorace tertia parte longiora, crebrius et profunde fere substrigoso-punctata, rufo-testacea nitida. Abdomen segmentis piceis, basi crebrius et fortiter punctatis, margine testaceo; pectus piceum. Pedes rufo-testacei coxæ anteriores concolores.* — Laponie (Umea).

53. LORDITHON PICEUS Thompson (Skand. Col., III, 172).—*Nigro-piceus, nitidus, prothoracis limbo postico elytrisque castaneis; antennis basi, pedibus segmentisque abdominis basi, profunde minus crebre punctatis margine postico piceo-rufis; elytris inter series subtiliter punctulatis. — Long.* 2 *lin.*

Statura omnino et magnitudo L. 3-maculati; *nigro-piceus, nitidus.*

Caput ovatum, fronte convexiuscula nigro-piceum glabrum lævissimum, ore palpisque rufescentibus. Antennæ prothoracis basin attingentes, nigro-fuscæ, articulis 3 primis rufo-testaceis, 2° 3° æquali, 4° haud transverso, 5° paulo angustiori, 6-10 crassitie æqualibus sensim vix brevioribus, ultimo ovato penultimo leviter transverso sesqui longiore. Prothorax basi coleopterorum latitudine, apice emarginatus, angulis anticis deflexis acutiusculis lateribus modice basi parum rotundatus, disco transversim convexus, obsoletissime punctatus, punctis basalibus a margine subremotis, piceo-niger nitidus, glaberrimus, limbo postico tenui castaneo. Elytra prothorace fere tertia parte longiora, castanea, nitida, inter series punctorum majorum subtilius et minus crebre punctata, punctulis in series irregulares fere dispositis. Abdomen piceo-nigrum parcius pubescens segmentis basi profunde sed minus crebre punctatis, margine postico piceo-rufo; pectus piceo-nigrum. Pedes obscure rufi. — Laponie.

La description de cette espèce a beaucoup de rapports avec celle du *cernuus;* peut-être même n'est-ce qu'une variété.

54. Bolitobius rostratus Motschulsky (Bull. Moscou, 1860, 573). — Hochhuth (ibid., 1862, 40). — De Marseul (Abeille, 1867, 163). — Ressemble beaucoup, à la première vue, aux plus petits *atricapillus;* tête plus étroite, angles postérieurs du pronotum plus arrondis ; la tache lunaire sur les élytres est placée plus par derrière et la coloration différente. Prothorax et les quatre premiers segments abdominaux jaune testacé; pattes en entier, bout de la tête, les palpes et les quatre premiers et le dernier articles des antennes jaune pâle, les autres articles d'un brun foncé; tête, élytres et extrémité de l'abdomen noirs; cependant le 5e segment a une bordure qui s'étend jusqu'au milieu, cornée, pâle, et sur chaque élytre se trouve, un peu loin de la base, une tache d'un blanc jaunâtre, plus large, comme arrondie, et aussi le bord postérieur et le rebord latéral sont de la même couleur pâle. L'écusson et l'étroite surface au-devant de la tache ronde ne sont pas noirs, mais bruns foncés, au moins plus clairs que le noir de la partie postérieure des élytres. Poitrine et hanches postérieures d'un brun pâle. — Montagnes centrales du Caucase à Tpatany, dans les Bolets (Abeille).

Descriptions de CALOSOMA nouveaux,

des collections de MM. de CHAUDOIR et SALLÉ,

Par M. de CHAUDOIR,

(Séance du 12 Mai 1869.)

1. Calosoma timorense.

Long. 24 mill.; larg. 11 mill.

Il ressemble à s'y méprendre au *C. inquisitor,* mais il est un peu plus grand. La *tête* est beaucoup moins rugueuse, sans cependant être tout à fait lisse. Le *corselet* a les mêmes proportions, mais la partie antérieure des côtés est moins arrondie, la base moins rétrécie et plus large; le dessus n'est point ponctué, mais assez légèrement quoique distinctement ridé; la fossette des côtés de la base est très-profonde. Les *élytres* ne diffèrent guères que parce qu'elles sont un peu plus allongées. Le dessous du corps est parfaitement lisse, sans la moindre ponctuation. Les pattes sont plus allongées. La couleur est bronzée comme celle des individus ordinaires de l'*inquisitor,* avec le corselet plus luisant et une bordure verdâtre aux élytres; le dessous est d'un vert cuivreux peu éclatant. Antennes, partie antérieure de la tête, parties de la bouche et pattes d'un noir brillant.

Je ne connais pas le mâle de cet insecte, qui a les élytres de la femelle un peu élargies en arrière comme celles de l'*inquisitor* ♀.

L'individu que je possède m'a été donné par le musée de Leyde comme venant de Timor (Atapoupou).

2. Calosoma orientale.

Long. 23 mill.; larg. 9 mill.

Une femelle. Il resemble extrêmement à l'*imbricatum* Klug, dont il a la taille et la forme. La *tête* ne diffère nullement; le *corselet* est un peu moins court et plus finement sculpté en dessus; les *élytres* sont plus ternes; les stries sont bien moins imprimées, les intervalles bien plus plans; les lignes transversales sont très-fines, mais très-nettement marquées, et les intervalles qui les séparent ressemblent à des écailles plates. Le dessous du corps est comme dans l'*imbricatum*. La coloration est la même, mais plus opaque sur les élytres; les trois rangées de points enfoncés, d'un vert brillant, sont comme dans cette espèce.

Il habite le nord de la présidence du Bengale et a été rapporté par le docteur Bacon. Est-ce le *Calosoma orientale* de Hope ?

3. Calosoma squamigerum.

Long. 25 mill.; larg. 10 1/2 mill.

Il se rapproche par la forme de l'*imbricatum*, mais il est plus grand, et la sculpture des élytres est très-différente. La *tête* est tout à fait pareille; le *corselet* est plus large, le milieu des côtés forme un angle dont le sommet est arrondi, le dessus est plus plan, plus finement et plus densément chagriné, le rebord latéral est plus relevé. Les *élytres* sont plus allongées, d'ailleurs assez semblables par la forme; la partie antérieure des côtés offre plusieurs dents plus marquées; les stries sont plus profondes, mais ne sont point ponctuées; les lignes qui coupent les intervalles sont profondes, et les intervalles qui séparent ces lignes et les stries ont la forme d'écailles très-convexes; les trois rangées de points ocellés sur les 4e, 8e et 12e intervalles sont peu distinctes et plus ou moins verdâtres. Le dessous du corps est comme dans l'*imbricatum*. Les jambes intermédiaires sont un peu plus arquées; celles postérieures droites. Il y a trois articles dilatés dans les mâles et revêtus d'une brosse en dessous comme dans l'*imbricatum*.

Je possède deux individus mâles de cette espèce, reconnaissables à la convexité de leurs écailles. L'un a été pris par le docteur Bacon, dans la présidence du Bengale ; l'autre m'a été donné par M. Mocquerys comme venant de Coimbatom, dans la présidence de Madras. Dans le second, l'angle des côtés du corselet est plus arrondi que dans le premier.

4. Calosoma planicolle.

Long. 29 mill.; larg. 13 2/3 mill.

Très-voisin du *senegalense,* mais plus grand et entièrement noir. Il en diffère par le disque du corselet tout à fait plan, par ses côtés bien distinctement anguleux vers le milieu, quoique le sommet de l'angle soit arrondi; par ses angles postérieurs plus aigus, et par le rebord latéral plus large et plus relevé. Les *élytres* sont un peu plus carrées aux épaules; le rebord marginal est plus large et les côtes élevées sont plus saillantes. Il n'y a aucune série de points brillants entre les côtes, comme celles qu'on remarque dans le *senegalense.*

Il a été trouvé près du Zambèze par le docteur Kirk, le compagnon du célèbre Livingstone.

5. Calosoma trapezipenne.

Long. 22 mill.; larg. 10 1/2 mill.

Un mâle. Quoique appartenant évidemment au groupe des espèces voisines du *bonariense,* il ressemble plutôt à un grand *inquisitor,* tant par sa coloration que par la forme courte et élargie en arrière de ses élytres, même dans le mâle. *Tête* à peu près comme dans l'*inquisitor;* palpes et antennes un peu plus allongés, celles-ci aussi plus grêles. *Corselet* tout à fait pareil pour la forme et les proportions à celui du *bonariense;* les angles supérieurs sont exactement semblables; le disque est un peu plus rugueux. *Élytres* plus courtes et plus larges que dans l'*inquisitor,* un peu plus élargies en arrière et coupées bien moins obliquement à l'extrémité, ce qui leur donne presque un aspect tronqué; le dessus est strié comme dans l'*inquisitor,* mais les stries sont bien moins profondes et nullement

ponctuées, les intervalles bien moins cenvexes, les plis transversaux arqués fins et bien marqués sur toute la longueur, ce qui fait qu'ils ont l'air d'être revêtus d'une série d'écailles *plates;* les 4e, 8e et 12e sont fréquemment interrompus par des points ocellés bien distincts, quoique peu profonds, et forment des chaînons pas plus élevés que les autres intervalles. Tout le dessous est à peu près lisse. Il n'y a que trois articles dilatés et revêtus de brosses en dessous aux tarses antérieurs du mâle, comme chez le *bonariense;* les quatre jambes postérieures sont un peu arquées; les intermédiaires le sont un peu plus, sans dentelure intérieure; les trochanters postérieurs sont simples et ne se terminent pas en pointe.

Je dois cet insecte à M. Seinheil, qui me l'a généreusement donné comme venant de Mendoza (République argentine occidentale). Il est noir en dessous, ainsi que le devant de la tête, les palpes, les antennes et les pattes; tout le dessus est d'un bronzé obscur, sans bordure latérale, avec le fond des points sur les élytres un peu cuivreux.

Je ne connais pas l'*imbricatum* BRULLÉ, dont je n'ai pas trouvé le type dans la collection du Jardin des Plantes; mais si par hasard c'était l'insecte que je viens de décrire, le nom de M. Brullé ne saurait être conservé, ayant servi antérieurement à Klug à désigner une espèce du même genre.

6. CALOSOMA FULGENS.

Long. 26 mill.; larg. 11 mill.

Un mâle. Il est certainement très-voisin du *laterale* KIRBY, et je ne vois point de différence dans la forme de la tête et du corselet, dont le milieu du disque est plus lisse. La forme des élytres est presque la même que chez le mâle du *laterale,* mais il n'y a point de côtes élevées; tous les intervalles sont également peu convexes, de la même largeur; les points enfoncés des stries sont moins serrés, les trois séries de points enfoncés moins marquées. La couleur du dessus est d'un vert cuivreux bien plus éclatant que dans le *laterale,* surtout sur les élytres; le dessous du corps, les pattes et les trochanters postérieurs sont exactement semblables.

Cet insecte a été trouvé dans le Paraguay par Bonpland; j'en possède un assez bel individu et les élytres avec le dessous du corps d'un second, qui sont parfaitement semblables à ceux du premier.

7. Calosoma abbreviatum.

Long. 23 mill., larg. 10 mill.

Un mâle. Il se rapproche un peu du *bonariense,* mais il est plus petit, le corselei est plus étroit, surtout en arrière ; les élytres du mâle sont moins allongées et moins parallèles. La ponctuation de la *tête* est plus serrée et plus fine ; le *corselet* se rétrécit sensiblement vers la base ; les angles postérieurs sont également obtus et arrondis, mais moins larges ; le dessus est finement et très-densément chagriné ; les élytres sont notablement plus courtes et s'élargissent légèrement en arrière ; les intervalles des stries sont moins convexes, les chaînons qui séparent les points enfoncés des trois séries bien moins marqués ; le dessous du corps est ponctué de même ; les trochanters postérieurs se terminent à leur extrémité inférieure par un angle droit nullement émoussé au sommet ; les jambes intermédiaires du mâle *ne sont nullement arquées.*

Cet insecte faisait partie de la collection Laferté, où il était indiqué comme venant du Pérou ou de la Bolivie. C'est une espèce bien distincte.

8. Calosoma scabripenne.

Long. 24-27 mill. ; larg. 9-11 1/2 mill.

Voisin du *chinense,* dont il a la coloration. Il a tout à fait la forme de l'*indagator,* mais il est un peu plus petit ; la *tête* et le *corselet* ont la même forme que dans ce dernier, mais les yeux sont bien plus proéminents dans les deux sexes ; les *élytres* ont la même forme parallèle chez le mâle et un peu élargie en arrière chez la femelle. La surface est couverte, comme dans le *chinense,* de petites aspérités formant de petites écailles distribuées en rangées très-embrouillées lui donnant un aspect chagriné et qui, diminuant de grandeur vers l'extrémité, sont comme les dents d'une râpe très-fine ; au milieu de ces aspérités on voit trois rangées bien marquées de points ocellés métalliques comme chez l'*indagator.* Le dessous du corps est pointillé comme dans l'*indagator,* mais les épisternes du prosternum sont ponctués comme le reste ; les jambes postérieures du mâle sont beaucoup moins arquées que dans l'*indagator* et le *chinense* du même sexe. Il est en dessus d'un bronzé plus brillant dans le mâle que

dans la femelle, tournant au vert vers les bords, avec les rangées de points cuivreuses ; le dessous du corps et toutes les parties du corps sont noirs.

Il a été trouvé par le docteur Bacon dans le nord de l'Hindoustan ; je possède les deux sexes. Le *Cal. nigrum* Parry ne semble être qu'un individu tout noir et aberrant de cette espèce, à laquelle je ne pouvais conserver ce nom.

9. Calosoma lugens.

Long. 27 mill. ; larg. 11 mill.

Les deux sexes. Il a la forme générale de l'*investigator* (*sericeum* Dejean), mais il est plus grand et sa forme est plus allongée ; sa couleur est entièrement noire. Le *corselet* est proportionnellement plus étroit et moins court, moins transversal, le milieu des côtés moins arrondi, les angles postérieurs un peu moins saillants en arrière ; la surface offre la même chagrination. Les *élytres* sont sensiblement plus allongées, les épaules moins carrées et un peu plus arrondies ; elles se rétrécissent vers la base, même dans le mâle ; mais ce rétrécissement est bien plus marqué dans la femelle, et dans ce sexe il l'est plus que dans la femelle de l'*investigator* ; la superficie est couverte d'écailles distribuées beaucoup plus irrégulièrement et bien plus petites et plus nombreuses que dans l'*investigator* ; les points enfoncés des trois rangées sont plus petits et moins visibles que dans cette espèce, et ne sont guères plus luisants que le reste de la surface ; les côtés du dessous sont un peu plus distinctement pointillés ; les antennes et les pattes sont proportionnellement plus longues. Les trochanters n'offrent aucune particularité.

Cette espèce habite le nord de la Chine, province de Tchéfou.

10. Calosoma atrovirens (Sturm in Catal., 1843).

Long. 23 1/2 mill. ; larg. 8 1/2 mill.

Les deux sexes. Il ressemble au *læve*, mais il en diffère par la couleur, qui est d'un beau vert métallique en dessus, avec la tête et le disque du corselet et des élytres largement teints en noir. *Tête* comme dans le *læve*, plus fortement ponctuée antérieurement, presque lisse à la base. *Corselet*

un peu moins rétréci antérieurement, moins convexe et moins abaissé vers les angles antérieurs, les bords latéraux plus largement relevés sur toute leur longueur, mais devenant de plus en plus larges vers la base, les angles postérieurs un peu moins largement arrondis, la surface un peu moins lisse, les rides entremêlées étant plus rapprochées les unes des autres. *Élytres* à peu près de la même forme, cependant un peu plus carrées aux épaules, un peu plus parallèles, moins convexes dans leur partie antérieure surtout ; la surface offrant des vestiges de stries plus ou moins visiblement ponctuées, les intervalles tout à fait plans chez le mâle, très-légèrement relevés dans la femelle, avec trois rangées de très-petits points verts très-distants l'un de l'autre sur chaque élytre; les épisternes du métasternum ponctués comme les côtés des segments abdominaux.

Je possède deux mâles provenant de la collection Laferté et originaires de l'intérieur du Mexique. M. Sallé m'a communiqué une femelle qui faisait partie de la collection Sturm, où elle portait le nom que je lui ai conservé. Klug l'avait nommée *discoideum* dans la collection du musée de Berlin.

11. Calosoma politum.

Long. 15-18 mill.; larg. 6-7 3/4 mill.

Les deux sexes. Il est à peu près de la taille du *striatulum* Chevrolat, mais il a la forme convexe du *læve* et il est lisse comme celui-ci. *Tête* comme dans le *læve* et tout aussi lisse; *corselet* à peu près de la même forme, cependant un peu plus arrondi sur les côtés dans le mâle, plus convexe en dessus, avec le rebord latéral plus gros, mais l'espace qui l'avoisine en dedans nullement aplani. *Élytres* plus ovalaires, surtout plus convexes, aussi bombées que dans le *læve* et plus lisses, sans traces de stries, les rangées de points presque effacées. Le dessous du corps lisse. Antennes un peu plus courtes que dans le *striatulum,* à peu près comme dans le *læve.*

J'en possède plusieurs mâles et femelles qui ont été pris au Mexique par M. Boucard, près de Toluca.

12. Calosoma striatipenne.

Long. 17-18 mill.; larg. 7-7 1/2 mill.

Encore très-voisin du *striatulum*, dont il n'est peut-être qu'une variété locale, mais très-remarquable. Je n'ai pas pu reconnaître de différence

dans la forme; mais les stries toujours très-fines du *striatulum* sont remplacées ici par des stries assez profondes, fortement ponctuées, avec des intervalles assez relevés dans les deux sexes, et sur chaque élytre trois rangées de points enfoncés plus gros et bien distincts.

J'en ai vu un assez grand nombre d'individus que M. Boucard a pris près de Puebla.

13. CALOSOMA LÆVIGATUM.

Long. 17 1/2 mill.; larg. 6 1/2 mill.

Un mâle. Également voisin du *striatulum*, mais de forme plus étroite, plus allongée et au moins aussi lisse que le *politum*. *Tête* plus longue, d'ailleurs également lisse. *Corselet* sensiblement plus étroit, plus long, bien moins transversal, moins arrondi sur les côtés, avec la région qui avoisine les angles postérieurs plus plane que dans le *striatulum*, légèrement excavée, et la partie postérieure du rebord latéral plus largement relevée. *Élytres* plus longues et plus étroites que dans le *politum* et le *striatulum*, plus parallèles, moins convexes que dans le premier, au moins aussi lisses, avec la première rangée de points enfoncés tout entière et la moitié postérieure de la seconde assez distincte. Dessous du corps, antennes et pattes comme dans le *politum*.

Il était indiqué dans la collection Laferté comme venant du Mexique, sans désignation plus spéciale.

14. CALOSOMA CICATRICOSUM.

Long. 17 mill.; larg. 6 1/2 mill.

Également un mâle. A peu près la forme du *lævigatum*, c'est-à-dire plus allongé et plus étroit que le *striatulum*; cependant la longueur du corselet est un peu moindre que dans le premier. *Tête* aussi allongée que dans le *lævigatum* et présentant entre les yeux une ponctuation légère et cependant distincte. *Corselet* bien plus étroit que dans le *striatulum*, avec les côtés plus arrondis et le dessus à peu près comme dans cette espèce, mais marqué d'une ponctuation distincte, quoique peu profonde, le long du bord antérieur des côtés et surtout sur la partie aplanie qui avoisine les angles postérieurs. *Élytres* offrant la forme et les proportions de celles du *lævigatum*, mais couvertes d'assez gros points imprimés, irréguliers,

qui donnent à la surface un aspect couturé; entre ces points on distingue trois rangées de points plus gros et ocellés. L'abdomen est légèrement ponctué sur les côtés. Antennes et pattes comme dans le *striatulum.*

Je l'ai reçu de M. Dohrn comme venant des environs de Mexico.

15. Calosoma costipenne.

Long. 15 mill.; larg. 6 1/2 mill.

Par sa forme il est très-voisin du *striatulum*, et je ne serais pas éloigné de le cousidérer comme une variété locale ou accidentelle de ce dernier. L'individu que j'ai sous les yeux est un mâle, dont la tête est comme celle du *striatulum;* le corselet est un peu moins arrondi sur les côtés et les élytres offrent chacune sept côtes assez élevées, obtuses, dont la seconde est interrompue en forme de chaînons; la quatrième n'est interrompue qu'au miiieu; ces côtes s'oblitèrent à la base et vers l'extrémité, qui est un peu rugueuse, et semblent se réunir en s'affaiblissant; entre ces côtes on distingue, dans le fond des sillons, des vestiges d'une double ligne de points; l'intervalle sutural est légèrement relevé.

Il m'a été communiqué par M. Sallé, qui l'avait eu d'une personne revenant du Mexique, et qui m'a dit en avoir vu chez elle deux autres individus pareils.

16. Calosoma depressicolle.

Long. 18 mill.; larg. 7 1/2 mill.

Il diffère assez par sa forme de toutes les espèces connues et ressemble plutôt à un *Carabe* du groupe du *Linnei;* c'est cependant un véritable *Calosoma.* La *tête* est comme dans le *blaptoïdes* Putzeys; elle est un peu plus allongée que celle du *striatulum*, tout aussi lisse; les mandibules sont un peu plus longues; les antennes sont bien plus allongées et le premier article est proportionnellement un peu plus long et plus mince. Le *corselet* est proportionnellement plus étroit; il est rétréci vers la base et cordiforme; sa plus grande largeur est avant le milieu, mais il n'est pas plus étroit à sa base qu'à son extrémité; le bord antérieur et les angles comme dans le *striatulum;* les côtés sont assez arrondis dans leur moitié antérieure, tandis que la moitié postérieure est légèrement et assez longuement sinuée; les angles postérieurs sont sensiblement mais peu

étroitement prolongés en arrière; la saillie est très-arrondie; la base entre ces prolongements est coupée très-carrément; le dessus est très-plan et ne descend légèrement que vers les angles antérieurs; les côtés et surtout l'espace qui avoisine les angles postérieurs sont légèrement excavés; les bords latéraux sont un peu relevés, quoique le rebord même soit assez étroit; le dessus est lisse et mat, il n'y a de distinct que la ligne médiane, qui est très-fine et ne forme point de sillon. Les *élytres* sont plus allongées que dans le *striatulum* et s'élargissent légèrement jusqu'aux deux tiers postérieurs; les épaules sont assez carrées, quoique arrondies au sommet; les côtés ne sont arrondis que près des épaules et après le milieu; l'extrémité des deux réunies forme un angle, qui n'est guère arrondi au sommet; le dessus est à peu près convexe, comme dans cette espèce, avec quatorze stries peu marquées, légèrement, mais distinctement, ponctuées; les intervalles sont lisses, mais mats dans les deux sexes, avec trois rangées de gros points arrondis et ocellés qui occupent toute la largeur des 4[e], 8[e] et 12[e] intervalles; il y a en outre une série continue de petits points ocellés non loin du bord latéral, quelques points irréguliers épars le long des côtés et dans les stries, et parfois sur les intervalles quelques points simples un peu plus gros que ceux des stries; le rebord latéral est comme dans le *striatulum;* le dessous du corps est lisse, sauf quelques points sur les côtés des segments abdominaux. Les pattes sont plus allongées que dans le *striatulum,* les jambes droites dans les deux sexes, la dilatation des tarses des mâles identique. Entièrement noir, plus terne en dessus qu'en dessous.

M. Boucard en a trouvé un certain nombre d'individus près de Toluca. C'est une espèce très-caractéristique.

17. Calosoma dolens.

Long. 22-26 mill.; larg. 8-9 1/2 mill.

Les deux sexes. La place de cet insecte est auprès du *macrum* Leconte, auquel il ressemble beaucoup; mais il est entièrement d'un noir peu brillant et le devant des élytres est bien moins ponctué. *Tête* semblable; ponctuation un peu plus petite, mais plus abondante. *Corselet* un peu plus étroit, moins arrondi sur les côtés, semblable d'ailleurs pour la forme, mais moins grossièrement ponctué le long de la base. *Élytres* de la même forme, mais proportionnellement un peu moins allongées; le dessus est strié à peu près de même, seulement à la place des gros points sub-

transversaux épars sur la partie antérieure des élytres du *macrum* il n'y a que des points sur la base de quelques stries, lesquels sont un peu plus gros que la ponctuation de celles-ci et quelquefois manquent tout à fait. La ponctuation des côtés en dessous est distribuée de même, mais elle est moins forte, surtout sur les épisternes du métasternum.

Il se rencontre près d'Oaxaca, au Mexique. Je dois les deux sexes à l'amitié de M. Sallé.

18. Calosoma angulicolle.

Long. 28 mill.; larg. 10 1/2 mill.

Deux femelles. Il est extrêmement voisin de l'*angulatum* Chevrolat, mais il en diffère par la teinte uniforme du dessous, par les angles latéraux du corselet plus saillants et plus aigus, et par la convexité des intervalles des élytres, qui sont plus allongées et encore plus parallèles; les angles latéraux du corselet sont à peine arrondis au sommet, ce qui les fait ressembler davantage à ceux du *Leïstus angusticollis* Dejean; la ponctuation du pourtour est plus forte; les stries des élytres sont plus profondes, et la ponctuation, qui s'oblitère vers l'extrémité dans l'*angulatum,* y reste tout aussi distincte qu'à la base dans l'espèce nouvelle; les intervalles sont bien plus convexes sur toute leur longueur, et les plis qui les traversent étant plus profonds les font paraître couverts d'une granulation distribuée en stries régulières, effet que ne produisent point les élytres de l'*angulatum*. Le dessous est comme dans celui-ci, ainsi que les pattes et les antennes. Le dessous n'offre aucun reflet bleu; il est d'un noir légèrement brunâtre sur les élytres, qui paraissent un peu bronzées le long des bords.

Il habite la Nouvelle-Grenade et Vénézuéla. J'en ai vu deux individus au Muséum du Jardin des Plantes, à Paris, qui avaient été donnés par M. Fontanier; je présume que les deux que je possède sont du même pays, quoiqu'ils fussent marqués comme originaires du Chili, ce qui me semble douteux.

19. Calosoma Bridgesi.

Long. 20 mill.; larg. 8 1/2 mill.

Deux mâles. Je ne sais quelle place assigner à ce singulier *Calosoma,* qui offre une surface lisse comme le *læve*, mais qui en diffère beaucoup

par ses formes, qui ne se rapprochent de celles d'aucune autre espèce. *Tête* aussi grosse et aussi renflée à sa base que dans le *læve,* mais moins fortement ridée et à peine ponctuée ; yeux pas plus saillants ; parties de la bouche et antennes pareilles. *Corselet* tout aussi large, mais plus large en avant et paraissant un peu plus étroit à sa base qu'à son extrémité, avec les côtés très-également et assez fortement arrondis ; les angles postérieurs sont un peu plus prolongés et la saillie plus étroite ; le dessus est plus lisse et plus convexe sur le disque, avec une impression transversale peu marquée non loin de la base et une dépression assez sensible et sublinéaire de chaque côté de celle-ci ; le bord latéral est assez largement relevé en arrière et se rétrécit peu à peu vers l'extrémité ; la gouttière latérale est légèrement ponctuée et subrugueuse. Les *élytres* ne sont qu'à peine plus larges que le corselet ; leur forme est à peu près comme dans le mâle du *læve,* c'est-à-dire en ovale suboblong un peu tronqué à la base, avec les épaules à peine aussi saillantes que dans cette espèce ; le dessus est à peu près aussi convexe ; la suture, qui est un peu relevée en carène, est bordée de chaque côté par une gouttière assez large, dont le fond est aussi lisse que le reste de l'élytre ; la gouttière qui longe le rebord latéral est assez large et présente une série très-serrée de tout petits points tuberculés. Le dessous du corps n'est que très-faiblement ponctué sur les épisternes du métasternum et sur les côtés des segments abdominaux. Les pattes sont assez longues pour la grosseur de l'insecte, mais en même temps assez fortes ; le mode de dilatation des tarses antérieurs est identique ; les jambes intermédiaires sont assez arquées, mais sans dents à leur côté interne, qui se termine à peu près comme dans les mâles des espèces voisines de l'*alternans;* celles postérieures le sont très-légèrement. L'insecte est d'un noir assez luisant, avec les élytres brunes ; la suture et le rebord latéral sont presque noirs.

J'ai acquis cet insecte de la collection Deyrolle, où il était marqué comme venant de Tucuman, et j'en ai vu un second individu plus petit, mais semblable d'ailleurs, chez M. Sallé, qui l'avait eu du voyageur anglais Thomas Bridges, auquel je le dédie.

NOTES

SUR

Quelques espèces du genre ATHOUS

DES COLÉOPTÈRES ÉLATÉRIDES,

Par M. L. REICHE.

(Séance du 24 Mars 1869.)

Le genre *Athous* offre ceci de particulier que c'est de tous les genres d'Élatérides celui qui s'est le plus enrichi d'espèces nouvelles d'Europe et des confins méditerranéens depuis la publication de la Monographie de M. Candèze en 1860.

Cet excellent travail donnait la description de 55 espèces, dont 15 nouvelles créées par l'auteur.

Il en a été décrit depuis 21 espèces, dont voici la nomenclature par ordre de date :

1861. *Athous corsicus* Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1861, 207. — Corse.

1863. — *strictus* Reiche, Catal. des Coléopt. de France, 81. — France méridionale.

— — *virgatus* Reiche, ibid., 82. — Pyrénées.

— — *Ecoffeti* Reiche, ibid., 80. — France méridionale.

1864. — *Peragalloi* Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1864, 247. — Alpes maritimes.

— — *robustus* Stierlin, Berlin. Zeit., 1864, 149. — Sicile.

— — *uncicollis* Perris, Ann. Soc. ent. Fr., 1864, 285. — Espagne.

— — *spectabilis* Hampe, Wien. Monats., 1864, 190. — Transylvanie.

— — *proximus* Hampe, ibid. — Valachie.

1865. — *tibiellus* Chevrolat, Revue zool., 1865, 6. — Espagne.
1866. — *impressifrons* Hampe, Wien. Monats., 1866, 273. — Croatie.
— — *nigricornis* Ch. Brisout, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, 377. — Espagne.
— — *Reynosæ* Ch. Brisout, ibid., 376. — Espagne.
— — *lateralis* Ch. Brisout, ibid., 378. — Espagne.
— — *tenuis* Ch. Brisout, ibid., 379. — Espagne.
— — *elongatus* Ch. Brisout, ibid., 380. — Espagne.
— — *acutangulus* Fairmaire, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, 261. — Anatolie.
1867. — *limoniiformis* Candèze, Élat. nouv., 50. — Italie.
— — *longicornis* Candèze, ibid. — Pyrénées orientales.
— — *pyrenæus* Candèze, ibid. — Pyrénées orientales.
— — *chloroticus* Candèze, ibid., 51. — Lusitanie.

De ces 21 espèces il faut retrancher l'*Athous tibiellus* Chevrolat, qui est un *Corymbites*.

Il y a donc maintenant 75 espèces décrites de ce genre; mais les collections en renferment beaucoup d'autres inédites qu'il serait important de faire connaître.

Pour prêcher d'exemple, je donne ici la description de 8 espèces nouvelles prises dans ma collection et dont 5 sont françaises; j'ajoute de plus quelques remarques sur certaines déjà décrites.

1. Athous murinus Reiche.

Longit. 10 mill.; latit. 3 mill.

Piceus, nitidulus, griseo-tomentosus. Caput convexum, crebre punctatum; fronte vix arcuata fere recte truncata; antennis gracilibus, thoracis basi præcurrentibus, articulis secundo et tertio æqualibus, quarto brevioribus, quarto, quinto et sexto dilatatis, conicis. Thorax medio capite dimidio latior, antice angustatus, lateribus parum rotundatus; angulis posticis subrectis, truncatis, haud carinatis; disco crebre punctato, convexo, basi obsolete canaliculato. Scutellum oblongum, rugoso-punctatum. Elytra basi

thorace vix latiora, medio parum dilatata; striato-punctata, interstitiis rugoso-punctatis. Subtus abdomine pedibusque fulvescentibus; tarsorum articulo quarto minutissimo. ♂.

Hab. Gallia, in montibus Cevennæ, Floriacum versus.

Cette espèce peut, au premier coup d'œil, être confondue avec l'*Ath. hæmorroidalis,* à côté duquel elle prend place. On la reconnaîtra à son front non déprimé, à ses antennes, dont les articles 2ᵉ et 3ᵉ sont égaux en longueur, et aux intervalles des stries des élytres à ponctuation confuse et rugueuse.

2. Athous corsicus Reiche, Soc. Entom., 1861; 207.

♂. Longit. 8 1/2 mill.; latit. 2 1/2 mill.

Piceo-brunneus, nitidulus, testaceo-pubescens. Caput crebre punctatum medio impressum; fronte marginata, medio parum deflexa; antennis gracilibus, thoracis basi præcurrentibus, articulis conicis, articulo tertio et secundo subæqualibus quarto dimidio brevioribus. Thorax apice capitis latitudine, postice latior, lateribus parum rotundatus, angulis posticis paulo reflexis, brevibus, truncatis, haud carinatis, fulvis; disco crebre punctato, convexo, medio obsolete canaliculato. Scutellum oblongum, crebre punctatum. Elytra basi thorace paulo latiora, subparallela, apice attenuata, striato-grosse-punctata; interstitiis crebre punctatis. Subtus abdomine crebre punctato, apice fulvescente; tarsis dilutioribus, articulo quarto minutissimo.

Hab. in Corsica.

Cette espèce a été décrite en 1861 sur deux exemplaires femelles; depuis, M. Bellier, qui l'a retrouvée dans son dernier voyage, m'a donné l'autre sexe, que je viens de décrire. L'inspection du ♂ m'a conduit à changer la place de cet insecte dans la nomenclature et à proposer de le placer à la suite du *Ath. hæmorroidalis.*

3. Athous difficilis Candèze, Monogr., III, 438.

Cette espèce varie beaucoup de taille et de couleur : elle a de 8 à 11 millimètres, et sa couleur, d'un brun de poix, devient souvent testacée

sur les élytres et sur les bords de l'abdomen. Les types de la collection de Léon Dufour, actuellement en la possession de M. Laboulbène, sont de cette dernière variété, et, chose surprenante, la description de M. Candèze, faite sur un exemplaire communiqué par Léon Dufour, signale un insecte noir avec les élytres brunes. Elle provient des hautes Pyrénées.

4. ATHOUS STRICTUS Reiche in Grenier, Catal. des Coléopt. de France, p. 81 (1860).

J'avais placé cet insecte dans la nomenclature à côté de l'*Ath. longicollis* sans en donner la raison. Il appartient en effet par la structure de ses tarses, dont le 4e article est extrêmement petit, à la première section, deuxième sous-section du système de M. Candèze.

5. ATHOUS VIRGATUS Reiche in Grenier, Catal. des Coléopt. de France, p. 82 (1860).

Il appartient aussi par la structure de ses tarses à la première section, deuxième sous-section du système de M. Candèze, et se place à la suite du précédent.

Cette espèce est la même que le *Ath. subtruncatus* Mulsant et Rey, Opusc., VII, 85, dont j'ai reçu récemment quelques individus; mais l'exemplaire sur lequel j'avais fondé le *virgatus* ne convient pas entièrement à la description de ces auteurs. Ils signalent les angles postérieurs du corselet comme étant obtus et médiocrement prolongés, tandis qu'ils y sont aigus et divariqués. Je n'en considère pas moins mon *Ath. virgatus* comme une variété du *subtruncatus*. A la description de cette espèce il faut ajouter que le premier intervalle des stries des élytres est testacé.

6. ATHOUS DEBILIS Reiche.

Longit. 8 mill.; latit. 2 mill.

Fusco-piceus; elytris, tibiis, tarsisque testaceis, pallide tomentosus, nitidulus. Caput crebre punctatum depressum; fronte reflexa medio deflexa; antennis thoracis basi superantibus; articulo tertio secundo ses-

qui longiore, quarto paulo breviore. Thorax capite paulo latior, latitudine fere sesqui longior, antice parum angustatus, lateribus rotundatus, ante basin coarctatus, angulis paulo divaricatis truncatis, dilutioribus; disco convexo, crebre et confertim punctato. Scutellum oblongum rugosum. Elytra thorace paulo latiora, parallela, punctato striata; interstitiis punctato rugosis; tarsorum articulo quarto minutissimo.

♂. Hab. in Gallæcia, Hispaniæ borealis.

Cette espèce, que je dois à la générosité de M. Boieldieu, ressemble à un très-petit *Ath. longicollis,* auprès duquel elle vient se placer; elle en diffère par la taille, par les angles postérieurs du corselet plus courts, tronqués et réfléchis, et par les stries des élytres, dont le fond n'est pas plus foncé en couleur.

7. Athous crenatostriatus Reiche.

Longit. 8 mill.; latit. 2 mill.

Testaceo ferrugineus, nitidulus, pallide pubescens. Caput latum, quadratum, planum, vertice tri-impressum, punctato-rugosum; epistomo subarcuato; antennis thoracis basi vix superantibus, articulis 2° et 3° subæqualibus, 4° brevioribus. Thorax ferrugineus capite paulo latior, latitudine haud longior, antice parum attenuatus, lateribus paulo rotundatus; angulis posticis acutiusculis, haud carinatis nec divaricatis, testaceis; disco convexo, crebre punctato; punctis suboblongis, basi parum confusis. Scutellum oblongum rugosum, ferrugineum. Elytra testacea, lateribus et sutura ferruginea, thorace vix latiora, apicem versus attenuata, profunde crenato-striata; interstitiis punctato-rugulosis. Subtus testaceus; pectore ferrugineo; tarsorum articulo quarto minutissimo.

Hab. in Gallia meridionali.

Cette espèce, une des plus petites du genre, se distingue par sa forme élargie en avant et atténuée en arrière, par le développement de sa tête et sa forme carrée et aplatie, et par les stries de ses élytres profondément crénelées. Comme les précédentes, elle fait partie de la première division de M. Candèze.

8. Athous spiniger Candèze, Monogr., III, 460.

Cette espèce, connue jusqu'à présent comme provenant de la Sicile, a été retrouvée aux environs d'Alger, d'où je l'ai reçue de feu Poupillier.

9. Athous sylvaticus Mulsant, Opuscule VI, 23.

La femelle de cette espèce était étiquetée dans la collection de Léon Dufour *Ath. lævistriatus*. Plusieurs collections la possèdent sous ce nom.

10. Athous emaciatus Candèze, Monogr., III, 454.

L'auteur, qui cependant a connu les deux sexes de cette espèce, n'ayant rien dit de la femelle, je crois utile d'en donner le signalement. Un peu plus renflée que le mâle, elle a le corselet plus court, plus arrondi sur les côtés et plus convexe, presque gibbeux; les stries des élytres sont plus marquées et à ponctuation plus distincte.

M. Peragallo a trouvé cet insecte aux environs de Nice.

11. Athous Lavergnei Reiche.

Longit. 11 mill.; latit. 3 2/3 mill.

Piceus, vix nitidulus, testaceo-pubescens; elytris, tibiis tarsisque fuscô-fulvescentibus.

♂. *Caput crebre grosse punctatum; fronte late excavata, truncata medio parum deflexa; antennis thoracis basi paulo præcurrentibus, sat crassis* 3-6 *conicis, sequentibus cylindricis, articulo tertio secundo fere duplo longiore et quarto breviore. Thorax capite tertia parte latior, latitudine paulo brevior, subquadrato-transversus, lateribus parum rotundatus, basin versus paulo coarctatus; angulis posticis subacutiusculis haud carinatis; convexus, crebre ac confertim punctatus. Scutellum oblongum, lanceatum rugulosum. Elytra basi thoracis tertia parte latiora, inde usque nfra medium parum dilatata; humeris oblique truncatis; striato punc-*

tata; interstitiis transversim rugosis; sutura vittaque in singulo obscure fulvescentibus. Subtus segmentis abdominalibus rugosis, apice fulvo marginatis.

♀. *Crassa, subcylindrica, fulvescens; thorace subcanaliculato.*

Hab. in Etruria.

Cette espèce, dont j'avais un individu étiqueté d'Italie sans localité précise, a été retrouvée en certain nombre en Toscane, près de Lucques, par M. Lavergne de la Barrière, à qui je l'ai dédiée en mémoire des services qu'il a rendus à la science par ses explorations. Elle a un peu l'aspect du *Ath. hæmorroidalis,* mais elle est plus courte et plus large, et la conformation de ses tarses la range dans la deuxième section, deuxième sous-section du système de M. Candèze.

12. Athous Delphinas Reiche.

Longit. 11 1/2 mill.; latit. 3 mill.

Piceus; elytris castaneis, piceo-marginatis; tibiis genubusque fulvescentibus; griseo-pubescens. Caput convexum medio subdeplanatum, crebre punctatum; fronte subrotundata; antennis gracilibus, thoracis basi paulo præcurrentibus; articulo tertio secundo parum longiore, quarto vix æquale. Thorax capite dimidio latior, latitudine haud longior, postice vix dilatatus; lateribus rectis; angulis posticis acutis, haud carinatis; disco convexo, crebre punctato, subcanaliculato. Scutellum oblongum, rugosum. Elytra thorace, basi, paulo latiora, inde usque pone medium, dilatata, postice attenuata, humeris oblique truncatis, modice canvexa, striato-punctata, interstitiis transversim rugosis. Subtus crebre punctulatus; tarsorum articulis longitudine regulariter decrescentibus.

Hab. in Gallia alpina.

Cette espèce, trouvée à Allevard, dans l'Isère, par M. Lavergne de la Barrière, vient prendre place par ses caractères tarsaux à la suite de la précédente, dont elle a l'aspect; mais elle est plus grêle, son corselet n'est pas transversal et est légèrement canaliculé, et ses élytres, moins convexes, sont plus finement rugueuses.

13. Athous thessalonicus Reiche.

Longit. 10 mill.; latit. 3 mill.

Piceo-niger, subopacus, griseo sat dense pubescens. Caput crebre punctatum; fronte excavata medio deflexa; antennis gracilibus thoracis basi superantibus; articulo tertio secundo longiore, quarto breviore. Thorax capite paululo latior, latitudine longior, postice parum dilatatus subparallelus; angulis posticis valde obtusis; disco inæquale, crebre et confertim punctato. Scutellum oblongum, rugosum. Elytra thorace paulo latiora subparallela, striata vix punctata, interstitiis planis, transversim leviter rugatis. Subtus abdomine punctato, tibiis fuscescentibus; tarsorum articulis longitudine regulariter decrescentibus.

Hab. in Macedonia, Thessalonicam versus.

Cette espèce, que je dois à l'obligeance de M. Pellet, a été trouvée par M. Gaudion, capitaine des paquebots de la Compagnie des Messageries impériales, à qui la science est redevable d'importantes découvertes. Elle ressemble beaucoup à l'*Ath. hispidus* Candèze; elle en diffère par sa taille plus grande, par son corselet non sinué sur les côtés près de la base, et par les intervalles des stries des élytres plans, nullement convexes.

14. Athous Bonvouloiri Reiche.

Longit. 10 1/2 mill.; latit. 3 mill.

Angustus, fusco-ferrugineus, subnitidus, pube griséo-testacea tomentosus. Caput piceum crebre punctatum, medio antice sat profunde impressum; fronte arcuatim truncata, medio deflexa, antennis sat crassis, thoracis basi præcurrentibus, articulo tertio secundo parum longiore quarto vix minore, quarto, quinto et sexto compressis, dilatatis. Thorax piceus, antice capite vix latior, inde ad basin paululo dilatatus, latitudine parum longior; lateribus subrectis; angulis posticis acutis parum divergentibus; disco crebre punctato. Scutellum subrotundatum, rugoso-punctatum. Elytra basi thorace dimidio latiora, parallela, punctato-striata;

interstitiis punctulatis ; sutura marginibusque pallidiora. Subtus dilutior, abdominis segmentis apice rufo-testaceis.

Hab. in Pyrenæis altis.

Cette espèce, trouvée en novembre dans les hautes Pyrénées par M. de Bonvouloir, à qui la science doit tant de découvertes intéressantes, a été confondue dans la plupart des collections avec l'*Ath. difformis,* dont elle diffère par la forme de ses antennes et les angles de son corselet aigus ; elle est en outre constamment plus brillante.

15. Athous agnatus Reiche.

Longit. 12 mill.; latit. 3 1/2 mill.

Fuscus, vix nitidulus, griseo-tomentosus. Caput convexum, medio antice sat profunde impressum, crebre punctatum; fronte recte truncata, parum reflexa; antennis sat crassis, thoracis basi paululo præcurrentibus, articulis 2-3 *subæqualibus,* 4-5 *vix longioribus dilatato-triangularibus. Thorax piceus, antice capite paulo latior, inde ad basin parum dilatatus ; latitudine parum longior lateribus rectis ; angulis posticis obtusis, haud carinatis, emarginatis, denticulo extus armatis ; disco crebre punctato. Scutellum rotundato-oblongum, rugosum. Elytra basi thorace parum latiora, inde usque pone medium dilatata, apice attenuata, punctato-striata ; punctis vix conspicuis ; interstitiis transversim rugulosis. Subtus dilutior; abdomine subtiliter crebre punctato, segmentis fulvo marginatis.*

Hab. in Gallia alpina.

Cette espèce, rencontrée dans les basses Alpes par M. Bellier de la Chavignerie, ressemble extrêmement à un petit *Ath. Dejeanii* ou à un grand *Ath. melanoderes* et peut aisément être confondu avec l'un ou l'autre. On la reconnaîtra à la conformation de ses antennes et à son corselet plus allongé.

REMARQUES

SUR DIVERS

Lépidoptères observés auprès de Carcassonne,

Par M. Paul MABILLE.

(Séance du 25 Août 1869.)

Je présente à la Société une boîte de Lépidoptères contenant des échantillons de quelques espèces rares trouvées autour de Carcassonne, où j'ai résidé cette année. Ce sont les espèces dont les noms suivent :

Hæmerosia jucunda, avec des passages de la variété *sepulchralis* au type clair. La variété *sepulchralis* semble n'appartenir qu'aux femelles et être une forme estivale. L'espèce se prend dans les Corbières pendant deux mois et demi sans interruption.

Botys pudicalis Dp. Espèce restée très-rare.

Botys suppandalis Tr. Espèce de la Provence et de l'Italie.

Botys tessellalis Gn., *clathralis* Dp., p. 231. Espèce méridionale assez rare.

Cledeobia brunnealis Tr. Espèce méridionale.

Erastria numerica Boisd. Espèce de la Corse et de l'Espagne méridionale, probablement nouvelle pour la faune française. La chenille vit de mai à juillet sur des plantes aromatiques, et le papillon a plusieurs générations.

DESCRIPTION

DE

POLYDROSUS et autres Curculionides nouveaux

ET

D'UN GENRE NOUVEAU DE LA MÊME FAMILLE,

Par M. J. DESBROCHERS DES LOGES.

(Séance du 23 Juin 1869.)

Je me propose de publier par la suite un travail plus complet sur les *Polydrosus ;* mais je n'ai pas encore réuni pour cela tous les matériaux qui me sont nécessaires. Je me bornerai donc aujourd'hui à décrire quelques espèces nouvelles. Trois d'entre elles appartiennent à un petit groupe à élytres tachetées ayant pour type le *P. cervinus* des auteurs.

Le tableau suivant en facilitera la détermination :

I. Espèce de forme subovale (rappelant celle du *P. confluens*), à élytres peu allongées, sensiblement élargies en s'arrondissant postérieurement, très-convexes sur le dos à la déclivité postérieure. . . . . *griseo-maculatus* Desb.

II. Espèces oblongues, plus allongées, à élytres subparallèles, peu sensiblement élargies en arrière et peu convexes à la déclivité postérieure.

A. Squamosité dense même sur les parties inférieures ; pubescence de la tête, du prothorax et du dessous du corps, courte, peu apparente, mêlée aux squamules dont elle affecte un peu la forme par places ; élytres moins allongées. . . . . *cervinus* Lin.

A'. Squamosité bien moins abondante, très-peu dense sur la ligne médiane des segments inférieurs, où elle est envahie par une pubescence fine bien visible ; une pubescence analogue très-apparente sur la tête et le prothorax.

B. Prothorax sans lignes distinctes formées par des squamules, villeux sur tout le disque; squamosité rare grisâtre ayant seulement un très-léger reflet argenté. *Peragallonis* Desb.

B'. Prothorax plus densément squameux latéralement et au milieu (les squamules formant ainsi 3 bandes longitudinales); une tache brune pubescente de chaque côté de la médiane; écaillettes à reflet métallique cuivreux ou verdâtre assez prononcé. . . . . *arvernicus* Desb.

1. POLYDROSUS GRISEO-MACULATUS Desbrochers des Loges.

Oblongo-ovatus, subopacus, squamulis subrotundatis griseis, interdum subargenteis conspersus, vix perspicue pubescens; rostro capite paululum breviore; prothorace subtransverso, dense squamoso, lateribus obtuse parum ampliato; elytris minus elongatis postice rotundato-ampliatis, ad apicem obtusius acuminatis in dorso postice valde convexis; fusco variegatis, haud denudatis; femoribus dente obtuso armatis; tibiis interdum rufescentibus.

Long. 5 3/4-6 1/4 mill.; lat. maxim. 2 1/2-2 2/3 mill.

Long. elyt. 3 1/2-4 mill.

♂. Magis elongatus, postice minus ampliatus.

Ovale-oblong, très-densément recouvert de squamules d'un gris blanchâtre assez larges, qui donnent à l'insecte un aspect mat en dessus, avec un très-léger reflet argenté en dessous, parfois un peu verdâtre sur les cuisses.

Rostre au moins aussi long que large; front un peu déprimé, avec une fossette plus ou moins accusée; quelques poils courts et épais au milieu des squamules. Antennes plus ou moins ferrugineuses; premiers articles du funicule obconiques; derniers articles renflés à leur sommet, presque aussi larges que longs.

Prothorax obtusément arrondi latéralement un peu après le milieu, de un tiers environ plus large que long, plus ou moins étranglé avant le sommet, assez densément squameux, sans ligne médiane apparente et à petits poils très-courts mélangés avec la squamosité.

Élytres subovales, s'élargissant presque dès la base et arrondies vers les deux tiers postérieurs, peu acuminées au bout, très-convexes, surtout à

la déclivité postérieure, à stries bien marquées, irrégulièrement tachetées de grisâtre ou de brunâtre, sans espaces dénudés sur l'insecte frais.

Toutes les cuisses munies d'une dent très-courte peu aiguë; tibias parfois ferrugineux.

Basses-Alpes, où cette espèce a été recueillie sur le hêtre, en assez grande quantité, par M. Abeille de Perrin.

2. P. CERVINUS Linné, Gyll., Schœnh., VI, 447.

Oblongus, sat elongatus, dense, subtus densius viridi aut cupreo-micante-squamosus, brevissime vix perspicue pubescens; rostro capite evidenter breviore; prothorace longitudine fere duplo latiore, æqualiter squamosus; elytris postice parum ampliatis apice acuminatis, angustius striatis, sparsim irregulariter denudatis; femoribus dente parvo sat acuto instructis.

Long. 4 1/2-5 1/2 mill.; lat. maxim. 1 1/2-2 1/3 mill.

Long. elyt. 3 1/2-4 mill.

Oblong, assez allongé, couvert de squamules variant du cuivreux doré au vert clair ou grisâtre, ayant toujours un reflet métallique évident, laissant à nu sur les élytres de nombreux petits espaces irréguliers qui forment des taches noires; tout le dessous densément squameux, à l'exception du dernier segment abdominal, avec une pubescence très-courte, peu apparente; pattes pubescentes, avec les cuisses plus ou moins densément revêtues de squamules; tibias concolores.

Rostre court, aussi large que long chez le ♂, obsolétement sillonné; une fossette sur le front. Antennes assez grêles; tous les articles du funicule allongés, obconiques.

Prothorax en carré transverse, à peine dilaté latéralement, un peu rétréci en avant, sans lignes apparentes.

Élytres oblongues, peu dilatées latéralement, cinq fois environ de la longueur du prothorax, peu convexes, à stries fines.

Toutes les cuisses munies d'une petite dent aiguë un peu dirigée en avant.

Toute l'Europe; très-commun dans le département de l'Allier, sur le chêne.

3. P. Peragallonis Desbrochers des Loges.

Oblongus, elongatus, niger subopacus, squamulis angustioribus griseis interdum subargenteis sparsus, perspicue, subtus in abdomine brevius, in capite thoraceque longius pubescens; rostro capite vix breviore; prothorace transverso, lateribus modice rotundato, in disco obsolete squamoso; elytris posterius parum ampliatis, modice convexis, brevissime brunneo-tomentosis, anguste, lateribus densius sparsim griseo-squamulatis; pedibus mediocribus, femoribus dente brevi minus acuto instructis.

Long. 5 1/2-6 mill.; lat. 2 1/2-2 2/3 mill.
Long. elyt. 3 2/3-4 mill.

Oblong allongé, médiocrement élargi en arrière, peu convexe, d'un noir presque mat, couvert en dessus d'une dense pubescence brune en couche compacte sur les élytres, avec de petites taches éparses formées par des squamules étroites grisâtres ayant par places un léger reflet argenté, distinctement villeux sur la tête et le prothorax, à poils plus courts, plus épais, assez abondants en dessous sur la ligne médiane; pubescence abondante sur les pattes, qui sont à peine squameuses.

Tête peu convexe, avec un point enfoncé sur le front. Rostre médiocre, à peine plus long que large chez le ♂. Antennes à dernier article du funicule aussi large que long, les autres obconiques.

Prothorax d'un tiers environ plus large que long, peu arrondi latéralement, légèrement étranglé en avant, plus obsolétement squameux sur son milieu.

Élytres oblongues allongées, cinq fois et demie plus longues que le prothorax, comprimées latéralement au-dessous des épaules, subsinueusement et peu fortement élargies ensuite, assez convexes sur le dos, surtout en arrière; stries assez larges.

Pattes suballongées; toutes les cuisses munies d'une petite dent courte assez aiguë.

Cette espèce se distingue aisément des *Polydrosus cervinus* et *arvernicus*, dont elle a la forme générale, par son aspect mat et sombre, le peu d'éclat de ses squamules et la forme sublinéaire de celles-ci; les élytres non dénudées, mais recouvertes d'une pubescence compacte, brunâtre. La pubescence du dessous est aussi différente.

J'apprends au dernier moment qu'une description de cette espèce vient de paraître dans le 5e cahier des *Coleopterologische Hefte* de M. E. von Harold, p. 73, sous le nom de *Pol. nodulosus* Chevrolat.

4. P. arvernicus Desbrochers des Loges.

Elongatus, niger, squamulis rotundatis subæneis rarius subvirescentibus parum dense, in medio subtus sparsim, indutus, in thorace abdomineque sat longe tenuiter pubescens ; rostro elongatiore capite vix breviore ; prothorace subtransverso ; squamose 3-lineato, lateribus fere recto, antice anguste constricto ; elytris valde elongatis, modice convexis, fere parallelis, irregulariter multidenudatis ; pedibus elongatis, femoribus dente mediocri acuto armatis.

Long. 6-7 1/2 mill.; lat. 2 1/2-2 3/4 mill.

Long. elyt. 5-5 1/4 mill.

Oblong allongé, noir, revêtu assez densément en dessus, obsolétement en dessous et sur les pattes, de squamules arrondies, cuivreuses quelquefois, à reflet très-légèrement verdâtre, couvrant les bords latéraux du prothorax et une ligne médiane longitudinale, formant sur les élytres de nombreuses taches un peu disposées en échiquier, plus abondantes sur les intervalles externes ; à pubescence molle, grisâtre, très-visible sur les deux espaces dénudés du prothorax et surtout le dessous, bien plus fine sur les élytres.

Tête marquée d'une fossette oblongue, couverte de poils fins convergent en arrière vers la ligne médiane ; rostre plus long que large ; yeux semi-globuleux. Antennes dépassant notablement la base du prothorax, allongées dans toutes leurs parties, tous les articles obconiques sensiblement plus longs que larges.

Prothorax transversal, brièvement étranglé en avant, un peu arqué latéralement.

Élytres allongées, six fois aussi longues que le prothorax, subparallèles et peu elargies postérieurement, peu à peu acuminées vers le sommet ; stries assez profondes ; intervalles subconvexes.

Pattes allongées ; toutes les cuisses munies d'une dent médiocre en triangle subéquilatéral ; le dernier segment abdominal pubescent comme les précédents.

Cette espèce, comme la précédente, vient aussi d'être décrite dans le même recueil, p. 74, sous le nom de *Pol. melanostictus* Chevrolat.

J'ai trouvé cette espèce au mont Dore (Auvergne) et au Puy-de-Moutoncelle (Allier) en juin et juillet, sur les sapins.

5. P. ABEILLEI Desbrochers des Loges.

Oblongus, impubis, dense squamulis viridibus submicantibus tectus; rostro subquadrato; oculis semiglobosis; antennis brevibus ferrugineis aut extrorsum obscurioribus; articulis 1-2 parum elongatis, 3-7 nodosis, clava subovata; prothorace subtrapezoidale intra apicem late impresso; elytris postice vix ampliatis apice evidenter acuminatis; pedibus inermibus, squamosis, tarsis subdilatatis læte ferrugineis.

Long. 5 mill.; lat. 1 2/3 mill.

Long. elyt. 3 1/3 mill.

Oblong, très-densément et entièrement recouvert de squamules d'un vert peu brillant; non pubescent.

Tête élargie en arrière et presque aussi large en cet endroit que le bord du prothorax, déprimée et munie d'une fossette peu profonde sur le front. Yeux arrondis, médiocres, écartés. Rostre visiblement plus étroit que la tête, aussi long qu'elle, subsillonné. Antennes n'atteignant pas la base du prothorax, à articles serrés; scape ne dépassant pas le bord postérieur des yeux; premier et deuxième article seuls du funicule obconiques, tous les autres transversaux; massue ovale-oblongue, peu étroite.

Prothorax d'un tiers environ plus large que long, subtrapézoïdal, c'est-à-dire subparallèle latéralement jusqu'aux deux tiers, rétréci ensuite obliquement vers le sommet, déprimé sur son bord antérieur, avec une apparence de petite carène longitudinale dans son milieu.

Écusson transversalement arrondi.

Élytres coupées droit à la base, quatre fois et demie au moins aussi longues que le prothorax, subparallèles, à peine élargies de la base aux deux tiers, subobliquement acuminées de ce point au sommet, un peu convexes latéralement, presque planes sur le dos, très-peu déclives en arrière et paraissant à l'extrémité un peu relevées vers la suture.

Pattes assez courtes et assez épaisses, noires et squameuses, à l'exception des tarses, qui sont d'un ferrugineux clair et qui paraissent dilatés à cause de la brièveté de leurs articles.

Dessous densément squameux; abdomen pubescent de gris, surtout à son extrémité.

Ce *Polydrosus* a été recueilli au nombre de huit exemplaires sur la montagne des Dombes, près de Digne, par M. Abeille de Perrin, explorateur zélé de notre riche Provence. Je suis heureux de le lui dédier comme témoignage de ma reconnaissance pour ses nombreuses et intéressantes communications.

Cet insecte, par la conformation de ses antennes, rentre dans la première division (Stirps, I) de Schœnherr, qui ne comprenait jusqu'à présent que des espèces à élytres fasciées. Il fait très-bien le passage aux espèces vertes de la division suivante. La forme des antennes, la couleur des tarses ne permettent de le confondre avec aucun autre.

—

Genre ACRISIUS (1) Desbrochers des Loges.

Corpus oblongum, apterum, rigidum, squamulosum.

Oculi parvi suboblongi ad rostri basin locati, intus approximati, immersi, subconcavi.

Rostrum elongatum, subteres, postice subarcuatum, scrobis obliquis elongatis.

Antennæ in lateribus rostri post tertiam partem insertæ, fractæ; scapo reliquæ antennæ æquali apice incrassato; articulis 1° *et* 2° *obconicis, illo valde breviore, cæteris subturbinatis, clava haud distincte* 3-*aut* 4-*articulata, subglobosa.*

Prothorax subrotundatus margine antica subtruncata oculos non attingente, basi late rotundatus angulis posticis indistinctis.

Scutellum indistinctum.

Elytra oblongo-ovata, planiuscula, basi conjunctim emarginata thoracem ambientia, humeris vix prominulis segmentorum inferiorum latera occultantia; pluri-sulcata, intra apicem sinuata apiceque ipso acuminato-porrecta.

Pedes validiusculi, inermes, femoribus intra apicem intus emarginatis, tibiis apice oblique truncatis, apice ipso intus angulatis unguiculoque curvato instructis; tarsis spongiosis, 1° *obconico,* 2° *transversim subelliptico,* 3° *transverso bilobo usque ad basin fisso, lobis subellipticis sat approximatis, ultimo biunguiculato, unguibus simplicibus.*

Abdomen 5-*articulatum ? Segmentis* 3° *et* 4° *angustis, pulvinatis.*

Tête enfoncée dans le prothorax, mais non jusqu'aux yeux.

Yeux petits, nullement saillants et de plus déprimés et comme concaves sur leur disque, situés très-peu avant la base du rostre, avec leur extrémité antérieure s'avançant sur la partie antérieure du front, écartés par un espace moindre que leur plus grand diamètre, au lieu d'être situés très-latéralement comme chez les *Plinthus*.

(1) Nom mythologique.

Rostre échancré à son extrémité, carrément en dessous, triangulairement en dessus.

Antennes insérées vers les trois quarts du rostre dans des scrobes sulciformes, s'étendant, presque dès la base, dans l'épaisseur latérale du rostre, à tige moniliforme, à massue translucide, renflée, composée de trois ou quatre articles à sutures très-peu distinctes.

Écusson paraissant nul.

Prothorax comme il a été dit.

Élytres sensiblement échancrées à la base et formant par leur réunion un arc régulier embrassant le prothorax, fortement sinuées avant l'extrémité, qui est avancée en pointe, se repliant en dessous et cachant ainsi une grande partie des segments inférieurs.

Cuisses canaliculées au fond de leur échancrure interne, avant le point d'attache des tibias. Tarses à peine plus longs que la moitié des tibias.

Prosternum arcuément et profondément échancré en avant, distant des hanches, à son bord antérieur, par un espace subégal à la largeur de celles-ci.

Métasternum largement tronqué au sommet.

Toutes les hanches arrondies, les postérieures plus petites, les premières subcontiguës, les deuxièmes évidemment distantes, les postérieures séparées par un espace trois fois égal au diamètre de l'une d'elles.

Trochanters peu obliques et peu aigus.

Abdomen composé de cinq segments, s'il faut compter deux bourrelets subcontigus, de même largeur, lisses, un peu arqués et situés transversalement à la suite du deuxième segment ; les deux premiers grands, le premier à peine plus long, l'apical au moins aussi long que le deuxième, subarrondi, paraissant un peu relevé à son extrémité et enfoncé sous le bord apical des élytres.

Ce genre prendra place dans la nomenclature à côté du genre *Aubeonymus*. L'insecte qui le représente rappelle du reste beaucoup la forme de l'*Aub. carinicollis*.

ACRISIUS KOZIOROWICZI Desbrochers des Loges.

Ovalis, nigro-piceus, lutescente breviter setosus, in elytris subundulatim squamulosus, antennis tibiisque rufo-piceis; rostro thorace subæquali (♀) *rude punctato, longitudinaliter pluri-carinulato, apice dilatato ; prothorace subrotundato rude inæqualiter parum profunde strigoso-punctato; elytris coriaceis late* 9-*sulcatis, interstitiis subcostiformibus ; intra apicem*

constrictis apiceque prolongato-obtuse-acuminatis ; pedibus inermibus ; femoribus postice intus emarginatis; tibiis sinuatis.

Long. 3 1/2-5 mill. (rostro excl.); rostri ♀, 1 1/2-1 2/3 mill.

♂. Rostro thorace breviore, validiore.

Subovalaire, entièrement d'un brun de poix, avec les antennes, les tibias et les tarses plus clairs; recouvert sur toutes les parties de petites soies très-courtes, épaisses et peu serrées, couchées ou recourbées, et sur les élytres de poils squamiformes peu nombreux, formant à la base, sur le milieu de chacune d'elles, une tache allongés, et sur le disque deux bandes mal limitées envoyant çà et là quelques rameaux irréguliers d'un jaune grisâtre. Tout le corps coriacé, beaucoup plus distinctement fovéolé et moins mat en dessous.

Tête rugueusement ponctuée. Rostre presque de la longueur du prothorax, distinctement et fortement ponctué, rugueux d'un bout à l'autre.

Prothorax peu convexe, rugueux-subréticulé peu profondément, à peine transversal, non distinctement caréné, rétréci en courbe régulière, un peu plus fortement au sommet, sans étranglement.

Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax et formant avec lui une ellipse allongée assez régulière, à épaules non saillantes en dehors ; brusquement arrondies latéralement avant l'extrémité et prolongées après cette sinuosité en une pointe obtuse; sur chacune d'elles neuf larges sillons bien marqués, au fond desquels on remarque de gros points arrondis subcrénelant les intervalles; ceux-ci convexes, subcostiformes.

Pattes robustes; tarses revêtus en dessous d'une pubescence spongieuse blanchâtre.

Cette remarquable espèce a été trouvée aux environs d'Ajaccio, sous une pierre, par notre zélé collègue M. Koziorowicz, qui a bien voulu me la communiquer.

ANTHONOMUS LETHIERRYI Desbrochers des Loges.

Ovalis, piceo-brunneus, antennis, tibiis tarsisque testaceis; inordinatim et sat rigide griseo-pubescens, immaculatus, subopacus; capite minutissimo, post oculos strangulatissimo ; oculis lateribus acute prominentibus; rostro subcylindrico, thorace longiore, valido, parum arcuato, basi paululum crassiore ; prothorace conico, subæqualiter pubescente; elytris amplis prothorace sesqui latioribus et ultra, latitudine parum longioribus, dorso postico convexioribus, lateribus arcuatis, apice oblusis, sat

profunde punctato-striatis; femoribus elongatis vix clavatis, anticis intus dente minutissimo submedio instructis; tibiis sublinearibus, basi ipso vix incurvis.

Long. 2 1/2 mill. (rostro excluso); lat. 1 1/2 mill.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de ce curieux *Anthonomus*. Il a été pris par M. Lethierry, qui a eu l'extrême générosité de me l'offrir, bien qu'il fût unique dans sa collection. C'est bien certainement une des plus intéressantes découvertes de notre zélé collègue.

SITONES PARALLELIPENNIS Desbrochers des Loges.

Oblongo-elongatus, niger, antennis pedibusque obscure ferrugineis, femoribus infuscatis, albo-brunneoque hirte setulosus; capite rostroque sulcatis; oculis sat prominulis paululum opertis; prothorace subquadrato, lateribus vix arcuato, vittis lateralibus latioribus, media obsoleta, albo-squamosis; parum dense sat fortiter punctato; elytris prothorace sesqui latioribus, subcylindricis, humeris rectangulatis, margine vittisque binis discoidalibus albo-squamosis ornatis; striis tenuissimis, interstitiis sat angustis, exterioribus convexiusculis.

Long. 3 3/4 mill.; lat. vix 1 mill.

Russie méridionale (ma collection).

Cette espèce doit prendre place dans la nomenclature entre le *S. fallax* et le *S. seriesetosus,* auxquels il ressemble par la conformation de la tête et des yeux et les soies dressées; il se rapproche davantage du dernier par la coloration, mais il diffère de tous deux par de nombreux caractères : Les yeux sont un peu voilés par les bords latéraux du front, comme cela a lieu chez le *S. fallax;* le sillon frontal s'arrête en arrière au milieu de la longueur des yeux et s'élargit à cet endroit en forme de fossette allongée; le prothorax est moins rétréci à ses extrémités que chez les deux espèces précitées, non distinctement étranglé vers le sommet; les élytres, arquées en se rétrécissant à partir du milieu chez le *S. crinitus,* sont ici parallèles presque dans leurs trois quarts antérieurs, obliquement atténuées de ce point au sommet, avec les angles huméraux un peu saillants latéralement; le fond de l'insecte est noir avec une bande squamiforme bien accusée, d'un blanc de lait, de chaque côté du disque du prothorax, se prolongeant sur toute la longueur des élytres, un peu dilatée en dedans sur celles-ci, avec la marge externe et tout le dessous de même couleur; les soies dressées sont exactement de la couleur des

écailles sous-jacentes ; elles sont nombreuses, sérialement disposées sur les intervalles des élytres et bien visibles d'un bout à l'autre. Les cuisses sont peu claviformes.

GYMNETRON ZUBERI Desbrochers des Loges.

Ovatus, niger, subnitidus, antennis, pedibus elytrisque (basi excepta) rubro-testaceis ; pubescens, in elytris seriatim albido-hirte-setosus ; rostro thorace paululum longiore, parum arcuato, versus apicem attenuato ; antennarum clava subrotundata, picea ; prothorace subconvexo, longitudine fere duplo latiore, lateribus modice ampliato, crebre parum profunde punctato ; elytris humeris prominulis, lateribus paululum arcuatis, subconvexis, prothorace triplo longioribus, sat profunde sulcatulo-punctatis ; interstitiis striis evidenter latioribus, strigosis, serieque punctatis ; pedibus omnibus inermibus.

Long. vix 2 mill. ; lat. 2/3 mill.

Sarepta (Russie méridionale).

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire, probablement ♀, de cette espèce, que notre collègue M. Zuber a bien voulu m'abandonner.

Elle est à peu près de la taille et de la forme du *G. pascuorum*, dont elle diffère sans peine par son aspect luisant à reflet plombé, la brièveté du prothorax et les soies longues, simples, dressées, des élytres et des tibias ; ce dernier caractère la rapproche du *G. variabilis ;* mais cet insecte est bien plus petit, de forme étroite et allongée, à soies moins fines et moins longues. Elle ne peut être confondue non plus avec les *G. ictericus* et *latiusculus,* chez lesquels la pubescence n'est pas *simple* et est bien plus abondante ; le *G. ictericus* a, en outre, le rostre plus mince et beaucoup plus long.

BRUCHUS RUBIGINOSUS Desbrochers des Loges.

Breviter ovatus, infra niger, supra ferrugineo-rubiginosus, cum pedibus antennisque ferrugineis (femorum posticorum basi excepta) ; dense subæqualiter griseo-pubescens ; capite piceo, longitudinaliter sulcatulo, palpis nigris ; antennis dimidia corporis longitudine paululum longioribus, versus apicem sensim crassioribus, extus modice serratis ; prothorace inermi, a basi ad apicem mediocriter attenuato, lateribus subrotundato, longitudine sesqui latiore, convexo ; elytris prothorace basi non

latioribus, vix perspicue inæqualiter griseo-maculatis; striis exterioribus evidenter sinuatis; pedibus inermibus?

Long. 3 mill.; lat. 2 1/2 mill.

Je ne possède qu'un exemplaire de cette espèce qui vient de Portugal.

Je pense qu'elle doit prendre place à côté du *B. histrio,* malgré ses cuisses inermes, ou du moins paraissant telles. Sa coloration particulière la distingue aisément de ses congénères.

BRUCHUS RADULA Desbrochers des Loges.

Oblongo-ovatus, ater, antennarum articulis 3-primis tibiarumque anticarum apice summo læte rubris, griseo-sericeo-pubescens; antennis dimidia corporis parte brevioribus, versus apicem crassioribus, vix serratis; prothorace transverso subconico, inermi, lateribus non ampliato, evidenter, minus crebre punctato, angulis posticis acutissimis; elytris lateribus parum arcuatis, prothorace duplo longioribus et ultra; interstitiis perspicue sparsim-seriatim punctato-granulatis; pedibus inermibus.

Long. 2 2/3 mill.; lat. circ. 1 1/3 mill.

Russie méridionale (ma collection).

Cette espèce doit prendre place à côté du *B. pauper*, dont elle se distingue sans peine par sa coloration.

Tout l'insecte est noir à l'exception des trois premiers articles des antennes et du dernier quart des tibias antérieurs, qui sont d'un rouge assez pâle ; les tarses sont noirs ; le corps est recouvert d'une pubescence grisâtre très-fine et clairsemée en dessous, plus dense, plus brillante, avec un reflet jaunâtre sur le prothorax et les élytres ; le prothorax est couvert de points arrondis médiocres, assez écartés, et les interstries des élytres sont marqués d'une série de points presque aussi forts, peu rapprochés, paraissant granuleux à un certain jour et ressemblant assez ainsi aux trous d'une râpe. Le pygidium est presque uniformément couvert d'une pubescence d'un gris soyeux analogue à celle des élytres, un peu plus dense sur la ligne médiane. Les pattes sont assez grêles et les cuisses des deux paires antérieures sont presque linéaires; les postérieures sont munies avant l'extrémité, à leur côté interne, d'une petite échancrure, mais sans aucune apparence de dent ; les tibias de la même paire sont très-finement denticulés sur leur tranche externe.

DESCRIPTION

DE

Deux espèces nouvelles de Coléoptères

DU BASSIN CIRCUM-MÉDITERRANÉEN

ET

QUELQUES OBSERVATIONS SUR DIVERS MALACHIAIRES,

SUIVIES DE LA

description d'ANOPHTHALMUS nouveaux,

Par M. ABEILLE DE PERRIN.

(Séance du 12 Mai 1869.)

ANTHAXIA (CRATOMERUS) BONVOULOIRI.

Taille : 9 millim.

Mâle : Assez allongé, peu convexe, atténué postérieurement ; d'un vert soyeux un peu doré ; pubescent de blanc, sauf les élytres. Front couvert de points ombiliqués, non sillonné ; épistome échancré. Antennes atteignant les hanches, d'un vert bleuâtre ; 1er article long, vert ; 2e petit ; 3e moins large et plus long que les suivants, qui sont pour la plupart fortement transversaux, mais pas très-épais ; 10e et 11e en partie ferrugineux.

Prothorax légèrement transversal, côtés à peu près droits ; angles antérieurs déclives, assez aigus ; à peine rétreci en arrière ; sillon médian très-peu marqué, à peine visible à la base ; couvert sur toute sa surface

de points ombiliqués, très-gros sur les côtés; sans traces de bandes longitudinales.

Écusson pentagonal, granuleux.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, sinueusement retrécies, arrondies séparément et denticulées sur leur dernier tiers et au bout; couvertes de granules; déprimées en dedans du tubercule huméral, avec un bourrelet à la base; angle huméral aigu; rebord marginal très-mince, noir, incomplet sur la suture comme sur les côtés.

Dessous rapeux sur la poitrine, avec le prosternum concave, à strigosités très-faibles et très-écartées sur l'abdomen. Dernier segment à bord apical largement relevé et subtronqué.

Cuisses postérieures simples, ciliées de blanc en dedans. Antérieures brillantes de rouge d'or pourpré seulement sur leur tranche interne. Toutes les hanches vertes.

Femelle : Même coloration générale. Forme plus large. Antennes plus courtes, à 3e article plus long, le 4e et les suivants dilatés. Prothorax avec deux bandes mal limitées, bleu verdâtre, tranchant sur le fond. Élytres bleues sur la suture et les bords. Dernier segment abdominal plus largement rebordé et relevé, ayant une très-petite échancrure arrondie, moins large que le diamètre transversal le plus large du premier article antennaire. Cuisses simples, toutes vertes, un peu plus minces que chez le mâle.

Lambessa (collection Ancey, un ♂ et une ♀ reçus par lui de M. Gaston Allard); Bone (ma collection, deux femelles).

S'éloigne des *cyanicornis* et *diadema* par ses cuisses postérieures simples dans les deux sexes; de l'*anatolica* (*sponsa*) par sa forme plus large, l'échancrure du dernier segment abdominal ♀, les bandes prothoraciques mal limitées et la forme des articles des antennes; du *nupta* par sa taille plus grande, l'abdomen incisé ♀, sa forme plus large, les bandes qui ornent le prothorax de la femelle au lieu du mâle.

Cette espèce devra se placer après le *cyanicornis*, dont on le croirait tout d'abord une variété. Elle en diffère essentiellement, outre la forme des cuisses postérieures ♂, par la taille plus petite, le dernier segment abdominal ♀ incisé tout autrement, la forme des articles des antennes ♀, le prothorax plus étroit ♂, couvert sur toute sa surface de points ombiliqués, au lieu d'être granulé ou ridé au milieu; l'abdomen bien moins

ponctué, les dentelures des élytres qui se montrent sur tout leur dernier tiers, au lieu de n'exister que tout à fait au bord apical, et la couleur toute différente.

M. de Marseul rapporte au *cyanicornis* un insecte du Caucase décrit par Küster sous le nom de *sitta,* et dont la ♀ présenterait toutes les couleurs du *cyanicornis* ♂ ordinaire. Nous n'avons pas vu l'insecte de Küster; mais notre savant confrère M. de Marseul ne l'ayant considéré, dans sa conscience et avec sa sagacité de monographe, que comme une simple variété, nous ne pouvons lui assimiler notre espèce, dont la provenance est tout autre et qui diffère du *cyanicornis* par des caractères essentiels.

J'obéis avec bonheur à un profond sentiment de reconnaissance en dédiant cette belle espèce à mon ami M. le vicomte H. de Bonvouloir, dont j'ai pu, comme tant d'autres, apprécier la rare générosité et la complaisance sans bornes.

Parmi les espèces nouvelles que M. Ancey a rapportées en 1867 de son voyage en Syrie, M. de Marseul a décrit un certain nombre de Malachiaires avec son talent habituel, et est venu apporter ainsi un nouvel intérêt à l'étude de cette famille que les travaux d'Érichson et de MM. Rey et Mulsant nous ont rendue de plus en plus facile et attrayante. Deux espèces cependant n'avaient reçu de M. de Marseul que des noms inédits.

La première est simplement la femelle de l'*Anthocomus* décrit par lui sous le nom de *vesiculiger,* qui, soit dit en passant, est un *Hypebæus.* Le dernier article des palpes maxillaires du ♂ ne laisse aucun doute à cet égard, et il devra se placer après le *flavipes* (1).

Cette femelle diffère du mâle par les yeux moins saillants, la forme

(1) Je profite de cette occasion pour affirmer que l'*Anthocomus tripartitus* Mars., quoique assez voisin par la disposition de ses couleurs des *Cerapheles lateplagiatus* et *terminatus,* ce qui avait fait croire à quelques entomologistes qu'il devait rentrer dans ce groupe, est un véritable *Anthocomus.* La forme du prothorax et des antennes l'indique avec cert e

générale plus trapue, les élytres sans appendices ni impression, et à tache apicale plus petite.

La deuxième espèce est nouvelle. En voici la description :

OOGYNES (ANTHODYTES) ANCEYI.

Taille : 3 millim. à 3,3.

Suballongé ; finement pubescent ; à soies éparses sur les élytres ; d'un vert bronzé ou bleuâtre brillant, souvent à reflets métalliques, avec le prothorax rouge, une large tache à l'extrémité des élytres d'un jaune quelquefois orangé ; l'épistome, les palpes, les mandibules et antennes, les trochanters, les tibias et les tarses, les épimères du médipectus, les intersections des segments ventraux, et partie au moins du rebord inférieur des élytres d'un roux testacé. Ongle dépassant un peu leur membrane.

Mâle : Tête, y compris les yeux, sensiblement plus large que le prothorax antérieurement. Couleur jaune de l'épistome remontant entre les yeux jusqu'au delà de la moitié du diamètre longitudinal de ceux-ci. Front armé entre les antennes d'un tubercule arrondi, égalant en hauteur la moité de la longueur du 1er article des antennes. Celui-ci large, en forme de gobelet, à angles du sommet pointus ; le 2e triangulaire, plus de moitié plus court et moins large que le premier ; le 3e en triangle allongé, presque aussi large à son extrémité que le premier, mais moins long que lui ; le 4e trapézoïdal à angles émoussés, fortement transversal ; le 5e de même forme, mais plus long que large, deux fois plus long que le précédent, *presque entièrement noir* ; le 6e un peu plus long que le premier, très-mince, échancré en dessous, à extrémité inférieure se prolongeant rectangulairement en un éperon aussi long que l'article lui-même ; 7e presque filiforme, plus court que le sixième ; 8e de même forme, plus court encore ; 9e de même forme, de la longueur du septième ; 10e et 11e plus minces et un peu plus courts ; ce dernier en massue très-atténuée à l'extrémité. Palpes maxillaires à dernier article fusiforme, très-allongé, plus de deux fois plus long que le précédent.

Prothorax oblong, sensiblement plus long que large, très-rétréci en arrière, beaucoup plus étroit que les élytres à la base, largement arrondi à son bord antérieur, qui est prolongé au-dessus du vertex ; à angles lar-

gement arrondis, surtout les antérieurs; à côtés légèrement arrondis dans leur première moitié, sinueux dans leur seconde moitié; sensiblement prolongé sur les élytres à sa base; obliquement impressionné de chaque côté le long des angles postérieurs, qui sont relevés, ainsi que la base; creusé en arrière d'un sillon transversal et d'une impression au-dessus de l'écusson. Celui-ci transversal, arrondi.

Élytres allongées, un peu comprimées dans leur premier tiers et médiocrement renflées dans leur dernier; ornées d'une tache de forme variable occupant à peu près leur dernier quart; chiffonnées, plissées et excavées transversalement à l'extrémité, présentant ainsi deux angles aigus superposés, l'inférieur ou sutural largement noir, ogivalement prolongé et très-pointu; munies en outre d'une lanière noire qui part de l'intérieur du pli transversal, se dresse obliquement, est très-acuminée à l'extrémité et renflée extérieurement dans son dernier tiers en angle obtus.

Sixième segment abdominal ogival, divisé par une rigole qui le sillonne longitudinalement et divise son extrémité en deux pointes aiguës; flanqué de deux appendices larges et recourbés en dedans comme un forceps, qui le dépassent et l'enclosent presque entièrement.

Femelle : Tête, y compris les yeux, à peine plus large que le prothorax antérieurement. Toute la tête bleu-noirâtre, moins l'épistome, les parties de la bouche et quelquefois un point jaune au-dessous de chaque œil. Front médiocrement convexe, souvent impressionné entre les yeux. Antennes filiformes; 2e article de moitié plus court que le premier; 3e une fois et demie plus long que le deuxième; 4e un peu plus court que le précédent; les autres allongés, allant en augmentant de longueur jusqu'au dernier. Palpes comme chez le mâle.

Prothorax plus court et plus rétréci à la base que chez le mâle.

Élytres très-renflées en arrière, à tache apicale plus restreinte et de forme variable; simples au sommet; à angle sutural émoussé.

Sixième segment abdominal conique, très-allongé, à bord apical subtronqué.

Variétés.

Une tache noire au centre du prothorax; derniers articles des antennes d'un noir bleuâtre métallique, les premiers tachés de noir; extrémités des mandibules et des palpes noires; devant de l'épistome obscur.

Cette espèce a été recueillie dans les jardins de Damas par M. Félix Ancey. Il n'a pu prendre que 2 mâles sur 25 femelles à peu près. J'ai cru

devoir donner à ce Malachiaire le nom d'un ami qui a bien mérité de la science en bravant, pour les intérêts de l'entomologie, les fatigues d'un long voyage et les ardeurs du mois de juin, si redoutables en Syrie.

Par la brièveté de son second article antennaire et plusieurs autres caractères, cette espèce rentre dans le genre que MM. Rey et Mulsant ont créé aux dépens des *Anthodytes* sous le nom d'*Oogynes*. Elle s'éloigne du *signicollis,* qui a servi en cela de type à ces auteurs (1), ainsi que de tous les Anthodytes vrais, par la forme de la tête, des antennes et du sixième segment abdominal du mâle.

Les appendices de ce segment, caractère tout à fait anormal chez les Malachiens et qui rapprocherait notre espèce des Malthiniens, me paraissent demander un nouveau démembrement générique; et je propose pour cette coupe le nom de *Furciger*.

J'ajoute que notre espèce ne pourra se confondre avec aucun Anthodytes ou genres voisins, soit à cause de la couleur de son prothorax, soit à cause de la tache qui termine ses élytres dans les deux sexes.

ANOPHTALMUS DELPHINENSIS. NOV. sp. (2).

Taille : 5 1/2 à 5 3/4 millim.

Jaune ferrugineux comme ses congénères, avec la marge du corselet et des élytres plus foncée.

Tête presque aussi large que le corselet, peu rétrécie en forme de cou en arrière et médiocrement allongée en avant. Antennes dépassant la moitié du corps, peu épaisses, ainsi que les pattes.

Corselet assez convexe, aussi long que large, à côtés arrondis d'avant jusqu'à la base même, où ils se redressent brusquement pour former un angle aigu fortement saillant; sensiblement moins large à la base qu'au sommet; base tronquée carrément; ligne médiane fortement accusée;

(1) Le *signicollis,* que je ne connais que par sa description, me paraît bien voisin du *Cyrtosus bicolor* de M. Perris, s'il n'en est pas synonyme. Ce dernier en tous cas appartient au genre *Oogynes* Rey et Mulsant.

(2) Cette description et la suivante ont été adressées à la Société dans la séance du 12 août 1869.

impressions de la base situées entre le milieu et les angles externes, un peu plus rapprochées de ceux-ci, rugueuses; rides transversales couvrant le disque du corselet, plus marquées vers la base.

Élytres en ovale plus court que chez l'*Auberti,* convexes, surtout chez la femelle, à épaules régulièrement arrondies, mais nullement effacées, à neuf stries bien marquées et profondes, formées de gros points parfois confluents, un peu moins forts, quoique toujours très-visibles en se rapprochant du bord latéral; interstries convexes; deux gros pores piligères sur la 3e strie, l'un près de la base, l'autre un peu avant le milieu; un autre de ces pores entre les 2e et 3e stries, près de l'extrémité. La 1re strie seule est prolongée jusque vers l'extrémité de l'élytre, où elle se recourbe et remonte vers la 5e ou la 6e; les autres vont en diminuant de longueur jusqu'à la 6e et augmentent à partir de celle-ci, de façon que la dernière atteint presque l'extrémité de l'élytre. Rebord latéral tranchant, accompagné de quelques gros points près de l'épaule.

J'ai pris cette espèce dans une grotte de la Drôme.

Elle me semble bien caractérisée parmi toutes ses congénères françaises par la forme des angles postérieurs du corselet, la profondeur des stries et la convexité des élytres. Les *Anophtalmus* ou *Aphænops Æacus, Minos, Discontignyi, Chaudoiri, Leschenaulti, crypticola* et *Pandellei* en diffèrent tout de suite par leur forme allongée, le *gallicus* par ses épaules effacées, l'*orcinus* par ses élytres velues et la tête plus grosse que le corselet; les *Rhadamantus, Ghiliani, Doriæ, Raymondi* et *Auberti* par leurs stries, au moins en partie oblitérées.

Elle a plus de rapports avec les *navaricus* et *Lespesi.* Mais l'absence complète d'yeux, la taille plus petite et les côtés du corselet, ne se redressant qu'à la base même, la séparent du premier. Il est à regretter que M. Fairmaire ait été si sobre dans sa descriptian du *Lespesi,* dont je n'ai pu voir le type unique. Son habitat étant très-éloigné et en outre séparé du Dauphiné par les trois grandes chaînes de montagnes d'Auvergne, du Forez et des Cévennes, mon espèce ne peut être la même que celle découverte en Dordogne par mon savant confrère et ami M. Lespès. Tout d'abord je remarque que la taille est plus petite dans cette dernière espèce; ensuite, les termes suivants, employés par M. Fairmaire : *déprimé sur la suture; angles du corselet moins relevés et aigus que chez le* Raymondi; *impression humérale lisse, un peu concave; corselet plus large que long; les trois premières stries des élytres bien plus profondes*; ces expressions, dis-je, ne conviennent nullement au *Delphinensis.*

Je ne puis malheureusement pas le comparer à toutes les espèces d'Allemagne, parmi lesquelles je ne possède que les *Bilimecky, Hacqueti, Motschulskyi, Schaumii, hirtus* et *dalmatinus*. Mais celles-là du moins se distinguent essentiellement de la mienne par leurs épaules entièrement effacées.

ANOPHTALMUS AUBERTI, var. MAGDALENÆ.

J'ai récolté, après MM. Raymond et Ancey, dans les grottes de la Sainte-Baume du Var (grottes de Sainte-Madeleine et grotte aux Œufs) un Anophtalme, qui n'est pas, comme on l'a dit, le *Raymondi*, mais qui est très-voisin de l'*Auberti*. Il présente cependant avec celui-ci des différences constantes. Les élytres sont plus allongées, leur 3ᵉ strie est plus irrégulière, leur dépression basilaire est située plus en arrière; enfin la base du corselet n'a plus la même forme : chez l'*Auberti* examiné bien de face, les côtés de ce segment se redressent vers les cinq septièmes de leur longueur pour tomber perpendiculairement sur la base, avec laquelle ils forment un angle droit. Dans l'*Anophtalmus* de la Sainte-Baume, les côtés du corselet décrivent, après leur milieu, une courbe sinueuse rentrante, puis se redressent pour former avec la base un angle aigu. Je n'ai pu saisir d'autres caractères différentiels constants, ni dans le dessous du corps, ni dans la position des pores piligères. Faut-il croire à l'existence de deux espèces ou ne considérer la deuxième forme que comme une modification de la première ? Je penche vers ce dernier parti et voici ce qui m'y engage :

Les études incessantes auxquelles se livrent les entomologistes sur les Anophtalmes semblent démontrer que ces insectes habitent, non pas précisément les grottes où on les trouve en général, mais bien les fissures des rochers, à travers lesquelles ils se glissent. Je ne veux citer que trois observations à l'appui : 1° on a remarqué la présence ou l'absence des yeux dans la même espèce, selon qu'elle hantait des lieux plus ou moins éclairés; 2° une autre espèce habite dans les Hautes-Pyrénées diverses grottes situées à une certaine distance les unes des autres, mais toutes traversées par des filets d'eau possédant les mêmes propriétés chimiques et provenant d'une même source; 3° M. von Heyden m'a affirmé qu'en Espagne un de ses compagnons de voyage avait découvert une espèce nouvelle dans un tunnel de chemin de fer, c'est-à-dire dans un souterrain artificiel. Ces faits semblent indiquer que les *Anophtalmus* habitent, ainsi

que je le disais, le centre des montagnes et qu'ils sont susceptibles de voyager dans un certain rayon en suivant les cours d'eau hypogés ou les fentes de rochers. Qu'il survienne un éboulement ou un phénomène géologique quelconque qui empêche une colonie de se rallier au nid d'où elle est sortie, voilà une race à part qui se fonde et qui perpétue le type de ses fondateurs par l'impossibilité où elle est de se retremper dans le type primordial. Si l'on tient compte de ces circonstances, il deviendra très-délicat de décider à quel signe certain on pourra reconnaître une espèce différente d'une race ou variété perpétuée. Je crois donc qu'on ne peut apporter trop de prudence dans la création d'espèces nouvelles hypogées découvertes dans des endroits peu distants les uns des autres, et c'est par cette raison que je laisse à l'avenir le soin de décider si l'*Anophtalmus Magdalense* doit être ou non considéré comme espèce.

Je termine cette note en signalant une variété ou monstruosité de l'*A. Auberti* que j'ai prise dans la grotte de M. Aubert. C'est un individu dont les élytres vont en s'élargissant graduellement de la base au sommet et présentent tout leur disque couvert de rugosités transversalement ondulées. Je ne puis le considérer que comme une anomalie.

Rectifier dans le 1er numéro des Annales de 1869 ce qui suit dans la description des *Malchinus* :

Page 39, ligne 10, *au lieu de* : 12e article d'antennes, *lire* : 11e, le 12e n'existe pas;

Puis, page 40, ligne 9, *au lieu de* : cette couleur diminue, *lire* : cette couleur domine.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

l'habitat en France de divers Coléoptères,

Par M. ABEILLE DE PERRIN.

(Séance du 8 Septembre 1869.)

Dans le voyage que j'ai fait cette année, en compagnie de MM. Ancey, Marmottan, Puton et Martin, dans le Var, les Basses et Hautes-Alpes et le Dauphiné, nous avons fait quelques captures intéressantes de divers Coléoptères. Les plus saillants sont : 1° *Rhynchites Abeillei,* nov. sp., qui habite le chêne blanc. Cette découverte est d'autant plus intéressante que c'est le seul Rhynchite nouveau d'Europe que M. Desbrochers des Loges a décrit dans sa Monographie ; 2° Un petit insecte voisin des *Eusarcus,* mais ne présentant que 3 articles au lieu de 4 aux tarses antérieurs, et habitant les brindilles mortes du hêtre et de l'if. Si cette différence n'est pas sexuelle, cet insecte constitue un genre nouveau que M. Ancey se propose de décrire sous le nom d'*Entoxylon Abeillei;* 3° *Orchesia undulata,* nouvelle acquisition pour la faune française ; 4° *Osphya æneipennis;* 5° *Dryops femorata;* 6° *Hedobia pubescens;* 7° *Hoplocephala hæmorrhoïdalis;* 8° Trois *Polydrosus* nouveaux : le *P. Abeillei,* sur l'alisier sauvage, remarquable en ce que c'est le seul *Polydrosus* vert qui, par ses antennes à articles serrés, se range dans le groupe des *Polydrosus* gris à bandes; le *P. arvernicus,* sur le charme, et le *P. griseo-maculatus,* sur le hêtre, tous les trois décrits par M. Desbrochers des Loges dans nos Annales ; 9° *Rhynchites tristis,* qui roule en cigares les feuilles de l'érable *pseudo-platanus* ; 10° *Rhipidius pectinicornis,* en compagnie de la petite Blatte qui porte la femelle dans son corps, etc.

NOTICES ENTOMOLOGIQUES

Par M. Jean WANKOWIEZ.

(Séance du 10 Mars 1869.)

I.

Description des espèces du genre PTENIDIUM qui ont été trouvées en Lithuanie.

—

1. P. apicale Er. — Oblongum, prosterno antice carinato postice lineare, simplice vel linea subtiliter impresso; scutello basi medio subtiliter carinato et utrinque puncto submarginali impresso; prothorace lateribus subæqualiter rotundatis, angulis posterioribus obtusis rotundatisque, disco subtiliter punctato, longius piloso, basi subbifoveolato; elytris punctatis, pilosis, pilis medio brevioribus. Nigrum, elytris apice fusco-testaceis, antennis pallidis, clava sæpius fuscescente, articulis duabus basalibus pedibusque testaceis. — Long. 1 3/4 mill. — Ubique frequentissimum.

Var. *formicetorum*. — Sæpius minore, colore dilutiore, elytris subtilius punctatis et brevius pubescentibus. — In formicetis frequens.

2. P. fuscicorne Er. — Ovatum, prosterno antice carinato postice lineare simplice; scutello basi medio subtiliter carinato et utrinque puncto submarginali impresso, medio subtilissime coriaceo; prothorace lateribus subæqualiter rotundatis, angulis posterioribus obtusis rotundatisque; disco sæpius forte punctato, longius piloso, basi bifoveolato elytris punctatis, longius pilosis. Atrum antennis pedibusque fuscis. — Long. 4/5 mill. — Prope Boryssow in ripis umbrosis fluvium sat frequens.

3. P. INTERMEDIUM nov. sp. — Oblongum, prosterno antice carinato, postice sulcato basin versus leviter angustato; scutello basi medio subtiliter carinato puncto laterali fere nullo sed linea basali fortius impressa et evidentius crenata; prothorace lateribus subæqualiter rotundatis, angulis posterioribus obtusis rotundatisque, disco subtiliter punctato, piloso, basi 4-foveolato foveolis internis obsoletis; elytris punctatis, breviter pilosis. Nigrum, elytris piceis apice testaceis, antennis pedibusque testaceis. — Long. 4/5 mill. — Specimen unum captum prope Boryssow in quisquilis ripariis.

4. P. PUSILLUM Gyll. — Oblongum, prosterno antice fortius carinato postice bisulcato; scutello basi punctis quatuor æqualiter distantibus impresso; prothorace lateribus æqualiter rotundatis, angulis posterioribus obtusis rotundatisque; disco subtilissime punctato, longius pubescente, basi fortius 4-foveolato; elytris subtiliter punctatis, pilosis. Nigrum, elytris apice fuscis, antennis pedibusque testaceis. — Long. 2/3 mill. — Ubique frequentissimum.

5. P. LÆVIGATUM Er. — Oblongum, prosterno antice leviter bicarinato postice sulcato; scutello basi medio subtiliter carinato et utrinque puncto submarginali impresso; prothorace lateribus subæqualiter rotundatis, angulis posterioribus obtusis subrotundatisque; disco subtilissime punctato, fere glabro, basi 4-foveolato foveolis internis validioribus; elytris fere glabris, subtilissime punctatis et oculo fortissime armato vage-coriaceis. Nigro-piceum, elytris rufo-piceis, antennis pallidis articulis duabus basalibus pedibusque testaceis. — Long. 4/5 mill. — In quisquiliis fimetosis prope Minsk numerose captum.

6. P. TURGIDUM Thoms. — Ovatum, prosterno antice haud bicarinato, postice minus profunde sulcato, basin versus fortius attenuato; scutello basi subtiliter carinato punctis lateralibus fere nullis; prothorace lateribus subæqualiter rotundatis, angulis posterioribus obtusis rotundatisque, disco subtilissime punctato, longius piloso, basi subtiliter 4-foveolato; elytris subtiliter punctatis, brevissime pilosis. Picescente rufum antennis pedibusque testaceis. — Long. 4/5 mill. — Specimina duo capta prope Boryssow in trunco excavato *Aceris campestris*.

7. P. Gressneri Gyll. — Ovatum, æqualiter convexum, prosterno antice leviter bicarinato, postice sulcato basin versus angustato ; scutello basi subtilissime carinato punctis lateralibus fere nullis ; prothorace apicem versus fortius sensim attenuato, angulis posterioribus subrectis haud rotundatis, disco sublævi subglabro ; elytris apice subacuminatis, subtilissime punctatis, subglabris. Picescente-rufum, antennis pedibusque testaceis. — Long. 4/5 mill. — In truncis excavatis arborum rarius.

II.

Description d'une nouvelle espèce de PTILIUM.

—

Ptilium modestum. Nov. sp.

P. inquilino *Er. simillimum. Oblongum, fuscum, punctulatum, pubescens ; prothorace longitudine sesqui latiore, angulis posterioribus subrectis, disco linea subtilissima haud discreta longitudinaliter diviso, foveolis ad angulatis fere nullis , elytris fusco-testaceis, obovatis, densius subtilissime punctatis et pubescentibus ; antennis pedibusque pallidis.* — Long. 2/5 mill.

Parfaitement semblable au *P. inquilinum* Erich., excepté que le corselet est presque dépourvu de la fossette qui accompagne dans ladite espèce les angles postérieurs, et que sur le milieu on n'observe qu'une fine ligne, parfois nulle, qui paraît être simplement une trace de la soudure des deux moitiés du disque. La ponctuation de celui-ci, n'étant pas concentrée dans les canalicules qui manquent, est uniformément un peu plus forte, et celle des élytres tient le milieu entre celle du *canaliculatum* et de l'*inquilinum*.—Assez commune dans les vieux fumiers, en Lithuanie.

III.

Note sur les modifications que présente l'avant-dernier segment ventral des mâles des TRICHOPTERYX.

—

N'étant pas sûr de mes espèces, je ne me propose, par la présente note, que d'attirer l'attention des entomologistes sur une série de modifications que peut présenter le septième segment ventral dans le sexe mâle des espèces du genre *Trichopteryx*.

T. ATOMARIA (ou espèces à angles postérieurs du corselet arrondis extérieurement). — Septième segment simplement échancré, l'échancrure est large et forte.

T. GRANDICOLLIS. — Moins largement échancré et muni avant le milieu de cette échancrure d'une petite lame verticale, crénelée et transversale produite par la soudure presque complète d'une série de petites épines styliformes.

T. THORACICA. — Comme dans l'espèce précédente, mais l'échancrure paraît être plus petite et les épines qui forment la petite lame ne sont soudées qu'à demi.

T. LITTORALIS ? (BÆOCRARA Thom.) — C'est à ce nom que je crois devoir rapporter une magnifique petite espèce trouvée en Lithuanie et qui se distingue par une forte ponctuation formée de points profonds, réguliers, et dont les interstices ne présentent aucune trace de cette fine sculpture propre aux autres *Trichopteryx* ; puis ses hanches postérieures sont beaucoup moins dilatées : toutes choses non mentionnées par M. Thomson (Scand. Col., IX, 99) dans sa description du *Bæocrara littoralis*. — Septième segment comme dans le *fasciculare*.

T. SERICANS. — De même, mais la série d'épines est plus longue et elles sont à peine soudées.

T. PUMILA. — Comme dans l'espèce précédente, mais la série est interrompue au milieu.

IV.

Sur une nouvelle espèce de POCADIUS.

—

Pocadius wajdelota. Nov. sp.

Prosternum postice latum, parum elevatum, rotundato-truncatum, mesosternum integrum.

Breviter subovatus, testaceus, minus nitidus, confertim punctatus, elytris geminato striato-punctatis, apice sulcatis, interstitiis omnibus simpliciter seriato pilosis. — Long. 4 mill.; lat. 2 1/2 mill.

Fæmina capta prope Minsk in Lithuania.

La conformation de la partie postérieure du prosternum, qui est de moitié moins élevé que dans le *P. ferrugineus,* beaucoup plus large et tronqué, éloigne cette intéressante espèce du vrai type des *Pocadius;* mais comme son faciès, ses pattes et ses antennes restent parfaitement les mêmes, je ne doute pas qu'elle ne soit parfaitement placée dans le genre *Pocadius.*

Le *P. wajdelota* est un peu plus large que le *ferrugineus,* beaucoup plus densément ponctué, de manière que les points s'anastomosent pour la plupart et rendent la surface bien moins luisante. Le corselet est légèrement déprimé sur les côtés, qui se rétrécissent un peu moins en avant que dans ladite espèce. Les séries de gros points des élytres, qui, dans le *ferrugineus,* sont simples, deviennent ici composées dans la majeure partie de leur trajet; mais, en revanche, tous les interstices sont marqués d'une seule série de petits points piligères, quand, dans le *ferrugineus,* les alternes les ont doubles.

Une seule femelle prise par moi dans les terres de Slepianka près de Minsk dans un champignon.

Le nom lithuanien de *Wajdelota* que je lui applique correspond à la dénomination française de *Troubadour.*

V.

Sur une nouvelle espèce d'AGATHIDIUM.

—

Mesosternum ante medium carinatum postice inerme.

Elytra humeris subrectis.

Tarsi ♀ 5, 4, 4.

Agathidium pulchellum. Nov. sp.

Globosum nigrum; prothorace plagam geminam excepto, elytrorum vitta longitudinali reniformi suturam postice subattingente, testaceis ore antennis, clavam fuscam excepto, tibiis tarsisque rufo-testaceis. Caput subtilissime punctatum bi-, occipite fortius, transversim impressis. Prothorax, elytris sublatitudine, lateribus subrectis, angulis parum rotundatis, disco medio sublævi lateribus interstitiis parce subtiliter punctatis. Elytra parcius distincte punctata stria suturali profunda ante medium abbreviata impressa. — Long. 2 mill.

Par sa forme, qui est cependant plus globuleuse, et sa coloration, cette espèce se place à côté de l'*A. discoideum;* mais la tache du disque du corselet est petite, bien limitée et partagée en deux par une bande longitudinale claire; tous les bords des élytres sont noirâtres. Notre *pulchellum* est surtout dépourvu du tubercule intercoxal du mésosternum, parce qu'il reste réduit à l'état d'une carène transversale; la surface du corps n'est nullement chagrinée; la ponctuation des élytres est simple, espacée et non, comme dans le *discoideum,* mélangée de petits points intermédiaires.

Deux femelles prises dans les environs de Boryssow sur de petits Cryptogames laiteux d'un tronc pourri de tilleul.

Pour donner une idée plus claire de la subdivision où je place ma nouvelle espèce, j'expose ici le tableau complet des espèces lithuaniennes du genre *Agathidium* (tableau dressé dans le sens de ceux d'Erichson) :

I. Mesosternum fere usque basin carinato inter coxis sine tuberculo. Elytra humeris valde rotundato retusis. Tarsi ♀ 5, 4, 4.

1. Elytra lævia. . . . . *lævigatum.*
— — punctata. . . . . 2.
2. Metasternum linea femorali distincta. . . 3.
— — — — nulla . . . . *nigripenne.*
3. Linea obliterata. . . . . *atrum.*
— — acuta. . . . . 4.
4. Pronotum usque in latera fortius (ut in *lævigato*) reticulatum. Femora angulo apicali rotundato. . . . . *seminulum.*
— Pronotum multo subtiliter reticulatum. Femora maris dente acuto. . . . . *badium.*

II. Mesosternum ante medium carinatum.

A. Elytra humeris minus forte rotundato retusis.

1. Mesosternum inter coxis inerme.

a. Tarsi ♀ 5, 4, 4.

Minore cornu masculino cuneiformi clypeo parallelo. . . . . *rotundatum.*
Majore cornu masculino teretiusculo clypeo arquato reclinato. . . . . *mandibulare.*

b. Tarsi ♀ 4, 4, 4.

Majore cornu masculino teretiusculo clypeo arquato reclinato. . . . . *piceum* (1).

2. Metasternum inter coxis tuberculum. . . . . *varians.*

B. Elytra humeris subrectis.

1. Mesosternum inter coxis muticum.

a. Tarsi ♀ 4, 4, 4 (distinctius alutaceum). . . *marginatum.*
b. — ♀ 5, 4, 4. . . . . *pulchellum* n. sp.

(1) La description de l'*Agathidium piceum* donnée par Thomson (Scand. Coleop.) et qui corrige celle d'Erichson (Ins. Deuts.) sous le rapport du nombre des articles aux tarses des femelles, m'a fait reconnaître que mon *polonicum* ne diffère pas de ladite espèce. Je révoque donc mon nom d'autant plus volontiers que l'erreur d'Erichson est parfaitement excusable : n'ayant eu qu'un seul exemplaire mâle, et probablement la variété à angles postérieurs du corselet arrondis, l'éminent entomologiste n'a jugé que par analogie.

2. Mesosternum inter coxis tuberculatum.
 Tarsi ♀ 5, 4, 4.
  Distincte alutaceum punctatura elytrorum punctulis subtilibus intermixta. . . . *discoideum.*
  Interstitiis punctorum lævibus elytris simpliciter punctatis. . . . . *nigrinum.*

VI.

Descriptions de nouvelles espèces de Coléoptères.

—

1. TACHINUS BEREZYNICUS. Nov. sp.

Niger, nitidus, antennis pedibusque ferrugineis, elytris abdomineque minus crebre fortiter punctatis; basi testaceis, apicem versus sensim rufis, limbo apicali infuscato. — Long. 4 1/2 mill.

Mas. *Abdomine segmento 7° dorsali obtuso 4-dentato, dentibus intermediis magis prominulis, leviter approximatis, lateralibus incisura mediana non attingentibus. 6° ventrali leviter emarginato, ad sinum medio granulato. 7° profundc inciso laciniis triangularibus acuminatis.*

Femina. *Abdomine segmento 7° dorsali obtuso 4-dentato, dentibus interioribus acuminatis, nonnullum brevioribus, in lamina ad dentes laterales arcte contigua sitis; ventrali lobo mediano spinuloso, medio leviter triangulariter exciso.*

Par sa coloration, sa forte et moins dense ponctuation des élytres et de l'abdomen, ainsi que la sculpture du corselet, le *Berezynicus* se place à côté du *rufipennis;* mais il est de moitié plus petit, plus graduellement atténué en arrière; les antennes de l'épaisseur de ceux du *flavipes;* la sculpture de la tête et à peu près l'obtusité des angles postérieurs du corselet comme dans le *bipustulatus;* les élytres à base, surtout du vivant de l'insecte, plus testacée et leur limbe obscur plus large; les segments inférieurs du mâle formés à peu près comme dans le *flavipes,* et le septième supérieur des femelles à 4 dents courtes, puisque la lame qui

supporte les intérieures s'applique intimement le long de la majeure partie des latérales.

Prise dans les contrées de Boryssow, en assez grand nombre, dans la séve découlant d'un bouleau.

2. Platysthetus pilosellus. Nov. sp.

Niger, nitidus, tibiis tarsisque testaceis, pube subrecta parcius sed evidenter vestitus, inæqualibus crebre fortiter punctatus, antennarum articulis sex penultimis transversis, ultimo penultimo plus quam duplo longiore, scutello basi foveolis duabus sat approximatis impresso, abdomine supra sublævi. — Long. 2 1/3 mill.

Mas. *Segmento 7° ventrali medio longitudinaliter impresso, utrinque spinis duabus validiusculis armato.*

Sa forte et dense ponctuation et l'insignifiance des impressions occipitales le rapproche du *P. capito,* que je ne connais que par la description de M. Kraatz (Ins. Deuts., II, 843); mais il en diffère, à ce qu'il me semble, par ses antennes un peu plus épaisses, sa pubescence, quoique assez disséminée, mais très-évidente, qui consiste en petits poils recourbés (couchés sur la partie ventrale de l'abdomen). Enfin, le 7e segment ventral du mâle est armé de chaque côté de deux épines comparativement un peu plus fortes que dans le *P. cornutus.* L'écusson est marqué à la manière du *P. nitens,* mais les fossettes sont un peu plus rapprochées, et sa surface présente presque la même fine sculpture que dans le *P. nodifrons.*

Se trouve aux environs de Minsk, surtout dans les lieux tourbeux, où il creuse de petites galeries.

3. Omalium strigicolle. Nov. sp.

Nigrum, nitidulum, antennis basi picescente rufis, articulo 4° et sequentibus latitudine sua non longioribus; pedibus rufis; capite sat dense punctato, dense subtiliter longitudinaliter strigoso, fronte posterius foveolis duabus profundis impresso; thorace elytris leviter angustiore, latitudine sua sesqui latiore, lateribus rotundatis, basin versus angustatis, angulis posterioribus subrectis, disco sat dense punctato, dense subti-

liter longitudinaliter strigoso, foveolis duabus oblongo subovatis profundis impresso ; elytris fortius dense subrugoso punctatis. — Long. 2 1/2 mill.

Cette espèce diffère de l'*exiguum* par sa taille plus forte, par la ponctuation de l'avant-corps un peu moins forte et moins dense, par celle des élytres au contraire plus dense, mais surtout par la fine et dense strigosité de tout le disque, de la tête et du corselet, strigosité dont la tête de l'*O. rivulare* nous présente un faible exemple.

L'*O. strigicolle* doit être pour le moins très-proche de l'*O. laticolle* de M. Kraatz (Ins. Deuts., II, 983); mais l'auteur ne dit rien de cette strigosité si remarquable. Ce qui paraît distinguer mon espèce, c'est qu'elle a la base des antennes un peu peu plus foncée, ses derniers articles moins épais et le corselet plus étroit.

Deux exemplaires pris sous un petit cadavre dans la forêt qui environne Boryssow.

Genre HOMALOTA.

Elytra prothorace longiora. — Abdomen parallelum. — Prothorax subquadratus. — Antennæ articulis 4-10 *transversis.* — H. pavens *affinis.*

4. HOMALOTA TERETICORNIS. NOV. sp.

Fusco-nigra, opaca, subtiliter sericeo-pubescens, subtiliter scabro punctata. Antennis ferrugineis, fere usque elytrorum apicem attingentibus articulis tribus basalibus elongatis longitudine inter se fere æqualibus, 2° 3°*que obconicis,* 4-10 *sensim leviter incrassatis, transverso-quadratis;* 11° *penultimo fere triplo longiore. Prothorace elytris angustiore, basin versus fortius angustato ; disco subtiliter canaliculato, basi late leviter impresso. Elytris fuscis prothorace parum longioribus, sat subtiliter scabro punctatis, sericeo pubescentibus. Abdomine basi subangustiore, nitido, segmentis anterioribus latis* 5°*que basi minus dense subtiliter punctatis et pubescentibus,* 5° *apice* 6°*que lævigatis. Pedibus testaceis.* — Long. 3 1/4 mill.

Mas. *Segmento* 6° *medio tuberculo parvo instructo* 7° *leviter rotundato, apice medio subtiliter emarginato.*

Elle a des affinités bien marquées avec la *pavens,* mais elle est cependant plus fortement constituée; les antennes surtout sont beaucoup plus fortes, leurs articles, à partir du quatrième, sont presque cylindriques, bien ajustés, légèrement et graduellement un peu plus épais, 4-10 d'égale longueur, le 11e de la largeur du précédent, trois fois plus long, cylindrique jusqu'au delà du milieu, d'où il s'atténue graduellement; le 4e à peine transversal, deux fois plus court que le 3e, le 10e d'un tiers plus large. Le dessus du corps et les élytres sont, en comparaison de la *pavens,* un peu plus fortement ponctués et surtout plus raboteux, la ponctuation de l'abdomen est beaucoup moins dense, le tubercule du mâle est très-faible, le bord postérieur du 6e segment dorsal arrondi et manquant de denticules.

Un seul exemplaire des contrées de Minsk.

5. Ennearthron Wagæ. Nov. sp.

Breve, postice subgibbosum piceum, nitidum, glabrum, dense fortius; elytris fortiore punctatis; prothorace angulis anterioribus leviter rotundatis, tibiis anterioribus apicem versus spinulosis. — Long. 2 mill.

Mas. *Pronoto margine antico medio angulato-prominulo, clypæo relevato, denticulis duabus distantibus, fortioribus armato.*

Cette espèce, des plus luisantes dans cette famille, surpasse en brièveté et en convexité l'*E. cornutum,* dont elle se rapproche en outre par les angles antérieurs du corselet de beaucoup moins arrondis que dans l'*E. affine,* avec laquelle cependant, ainsi qu'avec l'*E. fronticorne,* elle a une affinité beaucoup plus marqués dans la spinosité des jambes antérieures (1).

(1) Jaquelin Duval (Genera, III, 238) considère la spinosité des jambes antérieures comme un des caractères génériques des *Ennearthron;* mais ce savant entomologiste aurait pu voir, même chez l'*E. cornutum* cité par lui pour les antennes, le peu de stabilité de ce caractère. La chose est surtout visible dans l'*E. laricinum (Cis,* Mellié), qui a les jambes presque aussi simples que les *Cis alni* et *oblongus,* types de simplicité sous ce rapport, même dans le genre *Cis.*

L'admission du *C. laricinum* dans le genre *Ennearthron* à cause seulement de ses antennes de 9 articles ne peut être nullement contestée, l'*E. cornutum,* ancien type, formant une évidente transition vers une hétérogénéité constatée déjà dans le genre *Cis.*

Entre toutes les espèces, elle se distingue par l'avortement presque complet de la pubescence, d'où les petites soies ne se découvrent qu'à grand'peine au fond de la forte ponctuation des élytres, et puis par les particularités du mâle.

Assez commune, en Lithuanie, dans les petits bolets du tremble.

6. Cis sublaminatus. Nov. sp.

Breviusculus, convexus, fusco-testaceus, totus æqualiter setulosus, dense, elytris sat forte punctatis, prothorace angulis anterioribus obtusis, tibiis anticis subdentato productis. — Long. 2 mill.

Mas. *Pronoto margine antico medio sat approximato-dentato, clypæo denticulis duabus validioribus approximatis in laminam confluentibus armato.*

Le *C. sublaminatus* ressemble à s'y méprendre au premier coup d'œil à l'*E. cornutum;* mais, outre la structure des antennes, il en diffère encore par le manque complet de coordination des soies des élytres, puis les denticules du front sont plus rapprochés et se soudent en une petite lame, ceux du corselet sont moins développés, enfin il est un peu plus convexe et plus densément ponctué. Par rapport au genre *Cis,* il tient au *laminatus* par sa forme courte et convexe, par sa ponctuation et sa pubescence parfaitement semblables et enfin par la forme de ses jambes; mais le corselet est transversalement plus convexe et plus arrondi sur les côtés, surtout par le rétrécissement antérieur; enfin la région suturale des élytres paraît être plus régulièrement convexe.

Quant aux particularités présentées par le mâle, elles sont identiques à celles du *dentatus,* excepté que les dents du corselet (moins fortes) et celles du front sont plus rapprochées.

Pas rare, en Lithuanie, dans les bolets du tremble et du bouleau.

OBSERVATIONS

SUR LA

Chenille de l'AGLOSSA CUPREALIS Hubner,

Par M. Th. GOOSSENS.

(Séance du 14 Juillet 1869.)

Parmi les *Pyralidæ* le genre *Aglossa* est, sans aucun doute, celui qu'on connaît le mieux; d'abord parce qu'il ne renferme que deux espèces bien distinctes, quoique possédant les mêmes caractères; ensuite parce que tout le monde a pris ou vu ces deux Lépidoptères à ailes luisantes, ornées de dessins nébuleux, qui habitent nos escaliers, nos cuisines, et qui vivent pour ainsi dire avec nous.

Mais si les *A. pinguinalis* et *cuprealis* sont connues à l'état parfait, il n'en est pas de même de l'état de chenille, et les auteurs modernes sont encore réduits à en parler d'après Réaumur et De Géer, appliquant tour à tour à ces deux insectes la chenille de la *fausse Teigne* des cuirs. Duponchel consacre neuf pages aux seules *Aglosssa* sans éclaircir la question des premiers états, et le résumé de ses paroles est que les deux chenilles vivent de matières grasses ou de substances animales. Je me hâte de dire que cette remarque n'est pas une critique, car j'ai toujours admiré la persévérance et les nombreuses recherches auxquelles il a fallu se livrer pour produire un ouvrage aussi étendu que l'Histoire des Lépidoptères d'Europe; mais, pour les *Aglossa,* cet auteur manquait de renseignements, et M. Guenée, dans son Species, qui, vous le savez comme moi, est un chef-d'œuvre, ne fait que répéter ce qui a été dit avant lui, décrivant à peine la larve de *pinguinalis* et ne parlant pas de celle de *cuprealis*

C'est cette chenille que j'ai l'honneur de vous présenter. Elle se rapproche assez des descriptions de Réaumur et de De Géer; mais je crois

que ces deux auteurs n'ont eu sous les yeux que la *pinguinalis*. En effet, Réaumur, qui savait voir les détails, ne dit rien des plaques, de la tête et des pattes écailleuses, qui ne sont pas de la couleur du fond, et De Géer parle d'une bande rouge sous les anneaux, bande que je n'ai pu découvrir chez mes *cuprealis*.

Cependant, bien que cette chenille soit, je crois, inconnue, je ne viens pas vous demander à la figurer, parce que la description suffit très-bien pour la reconnaître, et c'est à cela que je veux me borner.

Mais, avant tout, parlons de ses mœurs.

Si j'en crois mes observations, et sous toutes réserves, la chenille de l'*A. cuprealis* paraît être très-lente à grossir; il se pourrait même qu'elle restât deux ans à l'état de larve. Ce qui me confirme dans cette hypothèse, c'est une petite chenille prise par moi en avril dernier, élevée à part, et qui n'a presque pas grossi aujourd'hui; pourtant le papillon éclôt maintenant.

Quant à l'opinion assez répandue que ces chenilles pénètrent dans nos intestins et y causent des désordres effrayants, elle doit, selon moi, disparaître devant ces deux expériences concluantes (1) :

1° Si l'on plonge dans de l'eau à + 30° seulement un bocal ouvert en haut contenant une chenille de *cuprealis*, l'insecte meurt aussitôt; il ne pourra donc pas supporter la chaleur interne du corps humain, qui est supérieure à + 30°.

2° Les premières chenilles de cette espèce que j'aie eues, je les ai obtenues d'une ponte que j'avais fait éclore. Je ne leur offris que des substances animales, et *toutes* périrent.

Il est, je pense, inutile de rien ajouter à ce dernier fait, et je n'aurais probablement pas pu compléter ces renseignements si, en septembre dernier, mon collègue et ami M. Mabille n'avait eu le bonheur de trouver quelques-unes de ces chenilles et en même temps la gracieuseté de me faire cadeau de sa capture. Comme elles avaient été prises dans du son, je ne leur donnai pas d'autre nourriture, et c'est avec cet aliment que je les élève depuis huit mois. Elles se construisent, dès leur jeune âge, dans cette matière aussi peu grasse qu'animale, une galerie tapissée intérieurement de soie lache très-blanche et recouverte de son, extérieurement, un peu à la façon des *Galleria*. C'est dans cette retraite, qu'elles reconstruisent aussitôt si elles sont dérangées, qu'elles passent leur vie; le jour paraît les gêner.

(1) Je dois faire observer que je ne connais pas encore l'*A. pinguinalis*.

Arrivons maintenant à la description de l'insecte.

L'œuf de *cuprealis* est jaune pâle, et la ponte très-nombreuse.

Les chenilles, à leur naissance, sont blanc-jaunâtre, avec la tête et les plaques rouges. Elles sont très-actives et doivent, je crois, se disperser. A moitié taille, la peau devient d'un gris très-foncé, et les plaques, la tête et les pattes écailleuses passent au brun rouge.

Enfin, parvenue à toute sa taille, elle mesure environ 25 à 30 millimètres de long. Le fond est noir luisant, la tête brun rouge, un peu lavée de noir à la partie inférieure, et les plaques du cou et de l'anus d'un rouge plus clair que celui de la tête. On voit, à droite et à gauche de la plaque du cou, une petite verrue blonde, luisante, transparente; et, sur le deuxième segment, de chaque côté, trois verrues semblables, mais qu'on ne peut voir qu'à la loupe. Les 16 pattes sont blondes, les membraneuses se réduisant à un simple bouton, ce qui donne à la chenille l'aspect d'une larve de Coléoptère On ne remarque sur le corps aucune raie; seulement la peau forme un bourrelet saillant et très-plissé, sur le flanc, le long des stigmates; ceux-ci sont noirs et cachés en partie dans les plis de ce bourrelet stigmatal.

Les trois premiers anneaux ont aussi la peau très-plissée; les autres sont divisés aux deux tiers par un fort pli. Enfin, des poils longs, raides, noirs, visibles à l'œil, sont clairsemés sur le corps et la tête de la chenille.

Quand elle est parvenue à sa taille, elle se fabrique, au bout de la galerie dont nous avons parlé, une coque ovale, semblable au fourreau pour le travail, et s'y métamorphose.

La chrysalide est rouge, un peu brune à l'extrémité et terminée par une pointe. Elle ressemble à celles des Pyrales, quoique peut-être un peu moins allongée.

Remarques sur l'URANIA RIPHÆUS,

Lépidoptère Chalinoptère de la tribu des Uraniens,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 14 Juillet 1869.)

Les élèves de l'école de Tananarive à Madagascar adressèrent dernièrement au ministère de l'instruction publique deux *Urania Riphæus* Cram., qui furent ensuite transmises au Muséum de Paris. En observant ces *Riphæus*, qui appartiennent au sexe femelle, j'ai été émerveillé de leurs brillantes et splendides couleurs et du développement de leur envergure. Le Musée de Paris possède plusieurs individus de ce remarquable Lépidoptère, qui surpasse en éclat tous les insectes de cet ordre et qui ont été recueillis à Madagascar et donnés par M. A. Grandidier. Si on les compare aux individus femelles pris dans les environs de Tananarive, on voit de suite qu'ils sont notablement plus petits ; en effet, l'envergure des *Riphæus* des deux sexes donnés par M. Grandidier égale 90 millimètres, tandis que ceux des environs de Tananarive mesurent 105 millimètres environ. Il paraîtrait que ce Lépidoptère, placé par Latreille parmi les Diurnes à la fin des *Hesperia*, et rangé au contraire dans les Nocturnes par MM. Boisduval et Blanchard, n'est pas très-rare aux environs de Tananarive ; il se plaît à se poser sur les feuilles du *Mangifera indica* et se laisse prendre, dit-on, assez facilement.

Suivant les auteurs qui ont étudié les métamorphoses de ce splendide Lépidoptère, la chenille de l'*Urania Riphæus* est épineuse et munie de deux tentacules rétractiles sur le premier anneau ; elle se nourrit des feuilles du *Mangifera indica* et se transforme en chrysalide en s'attachant par l'extrémité postérieure.

UN MOT

SUR LE

PELOPÆUS SPIRIFEX

ET

SUR LES ARANÉIDES DESTINÉES A SERVIR DE NOURRITURE AUX LARVES DE CET HYMÉNOPTÈRE DE LA FAMILLE DES SPHÉGIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 23 Juin 1869.)

Rien n'est plus intéressant pour le naturaliste observateur que l'étude des mœurs des insectes, surtout lorsque cette étude a pour objet d'éclaircir un point de la science demeuré encore obscur et qu'il s'agit de faire disparaître cette obscurité, ou tout au moins d'en abréger la durée.

Le Pélopée tourneur ou le *Pelopæus spirifex* (1) des auteurs est un Hyménoptère de la famille des Sphégides, que l'on peut considérer comme étant réellement maçon, et il est à supposer que toutes les espèces comprises dans cette coupe générique doivent avoir les mêmes habitudes. En effet, ces Hyménoptères, dont les organes buccaux ont une conformation toute particulière et bien différente de celle des *Ammophila* de la même famille, construisent à la partie inférieure des grosses pierres et sur leurs parties latérales, quelquefois aussi à des corniches ou à des planchers, des nids en terre ordinairement beaucoup plus larges que longs. Ils sont

(1) Fabr., Syst. Piezat., p. 202, nº 1 (1804). — Latr., Gen. Crust. et Insect., t. IV, p. 60 (1809). — Lepeletier de Saint-Fargeau, Encycl. Méth., t. X, p. 34 (1825). — Ejusd., Hist. nat. des Ins. Hym., t. III, p. 305 (1845).

de construction grossière, durs au toucher, assez convexes, et la terre ou le sable gâché qui les forme semble avoir préalablement subi, de la part de l'architecte et constructeur en même temps de ces sortes de demeures, une certaine préparation.

J'ai décrit et figuré dans mon grand ouvrage sur les Animaux articulés de l'Algérie un nid de *Pelopæus spirifex,* t. III, p. 273, pl. 14, fig. 10 *b* (1849), renfermant cinq ou six loges, toutes parallèles les unes aux autres. Quand on étudie ces nids, on remarque que la surface extérieure présente des cannelures longitudinales correspondant aux intervalles des cellules ou loges, ce qui est très-bien expliqué par le mode de construction. Si les parois de la surface de ces nids ont une épaisseur considérable, celle du bord inférieur est beaucoup plus mince. C'est de ce côté que doivent sortir les insectes adultes venant d'éclore; il importe qu'ils ne trouvent pas de difficulté à se pratiquer une issue. J'ai décrit et représenté aussi la larve de cet Hyménoptère maçon, loc. cit., t. III, fig. 273, pl. 14, fig. 10, dont la longueur égale 6 à 7 millimètres environ; elle est entièrement jaune, marquée en dessus et en dessous de taches arrondies, blanches et faisant saillie.

On sait que ce Sphégide approvisionne son nid d'Aranéides; mais jusqu'à présent on ignorait les espèces et les genres préférés par la prévoyante famille pour la nourriture de ses larves; on ne savait pas non plus d'une manière bien précise si le choix de ce Sphégide tombe toujours sur des Araignées, comme l'a avancé Palisot de Beauvois (1). Le 19 mai je reçus de notre confrère M. Guérin-Méneville quelques débris d'un nid de *Pelopæus spirifex* et soixante-dix Aranéides rencontrées par le même naturaliste dans les loges de ce Sphégide, avec prière de les déterminer. J'ai examiné avec soin ces Aranéides qui étaient encore fraîches et seulement engourdies, car en les étudiant pour les déterminer, M. E. Simon et moi, nous avons parfaitement distingué certains mouvements produits par les organes de la manducation et surtout par ceux de la locomotion. Tout dernièrement je possédais quatre ou cinq de ces Aranéides chez lesquelles les mouvements que je viens de signaler étaient encore très-manifestes.

C'est à Trans, aux environs de Draguignan, le 18 mai, que M. Guérin-Méneville a rencontré ce nid, ainsi que les Aranéides contenues dans les loges de cet Hyménoptère. Elles appartiennent aux genres *Epeira* et *Clubiona,* et si nous cherchons à reconnaître quelles sont les Aranéides

(1) Insectes recueillis en Afrique et en Amérique, p. 50, an XIII (1805).

recueillies en plus grand nombre et par conséquent les plus recherchées par le *Pelopæus spirifex,* nous remarquons que ce sont celles appartenant au genre *Epeira.* En effet, sur 70 Aranéides recueillies par M. Guérin-Méneville dans les loges de ce nid, j'ai compté 48 *Epeira cucurbitina* (1) ♀, 15 *E. solers* (2) ♀, 4 *E. patagiata* (3) ♂ et ♀ et 3 *Clubiona* (*Cheiracanthum*) *pelasgica* (4) ♀.

D'après cette observation, il est permis aujourd'hui d'avancer que le *Pelopæus spirifex* (5) femelle approvisionne son nid, non-seulement d'Aranéides, mais qu'il recherche de préférence celles qui appartiennent au genre *Epeira.*

Enfin, je ferai aussi remarquer que toutes ces Aranéides sont jeunes, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas encore atteint leur entier développement ou l'âge adulte. Il s'agit de savoir maintenant si cela provient de ce que ce Sphégide aranéicide redouterait ces Araignées arrivées à ce dernier âge, ou s'il ne faudrait pas attribuer l'état jeune de toutes ces Aranéides à l'époque peu avancée de la saison dans laquelle elles ont été recueillies par le *Pelopæus spirifex ?*

(1) Clerck, Aran. Suec., p. 44, n° 82, pl. 2, tab. 4 (1757). — Walck., Hist. nat. des Ins. Apt., t. II, p. 77 (1837). — Koch, Die Arachn., t. V, p. 53, pl. 159, fig. 371 ♂, 372 ♀ (1839).

(2) Walck., Hist. nat. des Ins. Apt., t. II, p. 41 (1837).

(3) Clerck, Aran. Suec., p. 38, n° 8, pl. 1, tab. 10 (1787). — Koch, Die Arachn. t. XI, p. 115, pl. 386, fig. 916 ♂, 917, 918 et 919 ♂ var. (1845). — *Epeira dumetorum* Hahn, Die Arachnid., t. II, p. 31, pl. 48, fig. 117 (1834).

(4) Koch, Die Arachn. t. VI, p. 12, pl. 183, fig. 436 ♂, 437 ♀ (1839).

(5) Suivant Palisot de Beauvois, loc. cit., p, 49, cette espèce se trouverait aussi à Chama, à Oware, à Benin et à l'île du Prince; mais est-ce bien le *Pelopæus spirifex ?*

Note sur l'ISCHNOPODA REYI,

ORTHOPTÈRE COUREUR DE LA FAMILLE DES PHASMIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 28 Juillet 1869.)

L'Orthoptère que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, et avec lequel M. A. Grandidier a formé une coupe générique nouvelle sous le nom d'*Ischnopoda*, est remarquable par sa taille et surtout par sa forme. Lorsqu'on étudie ce singulier insecte, bien fait pour fixer l'attention, on voit qu'il appartient à la tribu des Phasmiens et qu'il vient se placer dans le voisinage des *Palophus*, genre établi par M. Westwood in Cat. of Orthopt. Ins. in the collect. of the British Museum, Phasm., part. I, p. 90 (1859).

Comme dans cette coupe générique, la région céphalique des *Ischnopoda* est armée de deux longues cornes comprimées, situées entre les yeux; mais, chez ce nouveau genre, ces prolongements ou cornes ont pour base un tubercule saillant. Les pattes sont aussi beaucoup plus grêles et surtout beaucoup plus allongées, avec les tibias des deuxième et troisième paires ne présentant pas d'expansions foliacées au moins aussi prononcées comme cela se voit chez les *Palophus* de M. Westwood; les tarses, au lieu d'être larges, sont au contraire étroits; le mésothorax, plus allongé que dans les *Palophus*, présente sur les côtés et en dessus des épines placées çà et là; les ailes sont plus petites; le dernier segment abdominal est court, concave et tronqué à son extrémité; lorsqu'il est replié sur l'oviducte, ce dernier ne le dépasse pas en longueur.

M. A. Grandidier n'a pas connu le mâle de cette singulière espèce, qui égale en longueur 23 centimètres, qu'il désigne sous le nom d'*Ischnopoda Reyi* (1), et qui a pour patrie Zambèze dans l'Afrique méridionale.

(1) Revue et Magasin de Zoologie, p. 292 (1869).

ESSAI

SUR LES

COCHENILLES OU GALLINSECTES

(HOMOPTÈRES — COCCIDES),

5e PARTIE (1).

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 25 Mars 1868.)

Diaspis Costa.

Espèces à bouclier plus ou moins arrondi pour la femelle, avec la dépouille des mues au centre ou sur le côté ; le bouclier allongé, généralement blanc et caréné pour le mâle, la dépouille à une des extrémités.

La femelle présente cinq plaques distinctes de filières agglomérées (pl. V, fig. 1, 3, 4).

Au premier aspect ce genre ressemble beaucoup au précédent (*Aspidiotus*) lorsque l'on examine la femelle seule ; mais vient-on à étudier le mâle, la forme apparaît toute différente (excepté pour l'*ostreæformis*), à tel point que l'on pourrait supposer deux espèces. Le bouclier mâle est en effet très-long, blanc de neige, plus ou moins caréné, tandis que celui de la femelle est à peu près arrondi, avec la dépouille plus ou moins centrale, quelquefois sur un des côtés et d'une couleur variable, mais le plus souvent jaune brunâtre.

(1) Voir Annales 1868, p. 503 et 829 ; 1869, p. 97 et 109.

La femelle présente sur le dernier segment cinq plaques de filières distinctes (excepté pour le *D. rosæ,* dont les deux plaques latérales sont plus ou moins réunies); à l'extrémité deux lobules médians et de chaque côté des échancrures et sinuosités, et un plus ou moins grand nombre d'épines.

Les espèces formant ce genre ressemblent, du reste, beaucoup, pour la femelle, à celles du second groupe des *Aspidiotus.*

Une de ces espèces, le *D. rosæ,* pourrait peut-être constituer un genre à part; par la forme plus allongée de la femelle, par le groupement particulier et le nombre considérable des ouvertures des filières agglomérées; mais nous préférons la garder ici jusqu'à ce que l'on ait découvert d'autres espèces présentant les mêmes caractères.

Les mâles, à l'état parfait, n'offrent pas de différences sensibles avec ceux du genre *Aspidiotus;* seulement ils sont plus allongés et les pattes intermédiaires paraissent insérées à une plus grande distance des antérieures à cause de la longueur du coxis.

1. DIASPIS BOISDUVALII nobis.

(Pl. V, fig. 1 et 2.)

Cette espèce se trouve sur la plupart des Orchidées des serres du Luxembourg. Nous la dédions à notre savant collègue et ami M. le docteur Boisduval, auquel nous en devons la connaissance.

Le bouclier femelle est arrondi, un peu allongé, d'un gris jaunâtre, avec les dépouilles des mues antérieures un peu sur le côté et d'une couleur plus foncée.

Le bouclier mâle est blanc, très-allongé, étroit et comme 3-caréné, une sur la ligne médiane et les deux autres carènes formées par les bords élevés; la dépouille à l'extrémité, en ovale arrondi et d'un jaune brunâtre.

Quelquefois on voit des groupes très-nombreux de coques mâles recouverts d'une pubescence soyeuse ressemblant à de la moisissure. Nous avons, du reste, observé ce fait pour d'autres espèces, en particulier pour le *Chionaspis Planchonii.*

La femelle est en ovale arrondi (pl. V, fig. 1), plus ou moins allongée suivant l'âge, mais très-distincte de tous les autres *Diaspis* par deux protubérances que l'on voit de chaque côté des bords thoraciques au niveau du rostre. L'extrémité céphalique est déprimée au milieu. Sur le pygidium cinq plaques de filières agglomérées, la médiane ne présentant que quatre ou cinq orifices, les latérales supérieures en offrant un grand nombre, une vingtaine, les inférieures un peu moins, les filières isolées formant des tubes cylindriques courts. Le bord offre deux lobules médians obliques de dedans en dehors et de chaque côté des sinuosités avec des épines.

Le mâle est un des plus petits, très-allongé, d'un rouge orange clair, jaune en dessous, avec des antennes longues et très-pubescentes. Les élytres dépassent de plus de moitié l'abdomen, non compris le stylet; celui-ci très-long, n'atteignant pas l'extrémité des élytres. Les bords latéraux de la poitrine sont boursouflés, ainsi que ceux de l'abdomen, qui présente de chaque côté une boursouflure comprenant les trois premiers segments.

Pattes longues, pubescentes; les tarses très-larges, aplatis, les postérieurs moins longs que les quatre antérieurs; la distance entre les pattes antérieures et les postérieures paraissant beaucoup plus grande qu'elle n'est réellement, les coxis étant rapprochés, mais longs, et les pattes repoussées en arrière.

La figure du *Boisduvalii,* que nous donnons (planche V, fig. 1) est celle d'un adulte jeune; plus tard, lorsque les œufs ont grossi et remplissent tout le corps, tous les segments sont repoussés vers le dernier, et l'espace compris entre les protubérances latérales et le premier segment a augmenté considérablement, de manière à occuper plus des trois quarts du volume du corps.

Toutes les diverses formes de chaque espèce seraient intéressantes à représenter, ainsi que nous l'avons fait pour l'étude; mais la place nous manque pour cela; il faudrait une planche pour chaque individu, ce qui, du reste, serait sans utilité, à moins de représenter une espèce intéressante au point de vue industriel et qui ne soit pas encore figurée. De même pour les descriptions on pourrait les faire beaucoup plus étendues s'il fallait s'occuper des détails infinis des antennes, pattes, abdomen, etc., différents suivant les âges; mais nous pensons que nos descriptions suffiront pour faire reconnaître chaque espèce.

2. Diaspis bromeliæ Kerner.

Sur les ananas se trouvent plusieurs espèces de Coccides : un *Diaspis,* un *Lecanium* et un *Coccus.* Pour le moment nous n'avons à nous occuper que du premier.

Le bouclier femelle est largement arrondi, aplati; avec les deux dépouilles sur le côté, en ovale évasé dans le milieu et plus rétréci en arrière, d'un jaune clair plus foncé dans l'espace où elles sont en recouvrement. Le reste du bouclier est d'un blanc transparent un peu nacré.

La femelle est d'un jaune pâle, arrondie; le bord postérieur présentant deux lobes médians petits et étroits, au delà, des échancrures, des sinuosités et six à sept épines un peu fortes; sur le disque, les cinq plaques de filières agglomérées, avec les ouvertures très-rapprochées; la médiane de 8, les latérales supérieures de 15 à 20, les inférieures de 14 à 16; entre les plaques et le bord, des filières isolées, une douzaine environ; sur le lobe externe de l'avant-dernier segment, 3 à 4 fortes épines.

Nous n'avons pu trouver de bouclier mâle, et c'est difficilement que nous avons pu nous procurer des femelles, dues en partie à notre ami M. le docteur Boisduval. C'est donc d'après la description que nous avons pensé devoir placer les *bromeliæ* dans les *Diaspis.* Du reste voici la trop courte description donnée par Bouché :

Mâle d'un jaune brun un peu ponctué de blanc; ailes blanches; pupe linéaire striée. — Long. 1/3 de ligne; écusson 1/2 ligne.

Lorsque nos recherches nous feront découvrir des mâles nous aurons à revenir sur cette description par trop sommaire.

3. Diaspis calyptroides Costa.

Cette espèce qui, d'après M. Targioni, est identique avec l'*echinocacti* de Bouché, se trouve en assez grande quantité sur les *Cactus* et surtout les *Echinocactus,* plantes provenant du Mexique.

Le bouclier femelle est arrondi, très-convexe, avec les dépouilles au

centre, mais quelquefois sur le côté; il est blanc, avec celles-ci d'un gris foncé un peu roussâtre.

La femelle, d'un rouge orange, est arrondie ovalaire dans le jeune âge; dans un état plus avancé elle est arrondie, plus large que longue; le dernier segment présente les cinq plaques de filières bien visibles, la médiane de 6 à 7 orifices, les latérales supérieures et inférieures de 16 à 18, celles supérieures groupées longitudinalement, les inférieures formant un espace plus arrondi sur le disque; un assez grand nombre de filières isolées forment des tubes trois fois plus longs que larges; l'extrémité présente deux lobes médians assez distants l'un de l'autre et séparés par une pointe et des poils squameux; de chaque côté des échancrures et des apophyses accompagnées de poils squameux, et, au delà, jusqu'au segment précédent, 6 à 7 épines plus ou moins crochues; les côtés des segments abdominaux, surtout les deux derniers, présentent 3 à 4 épines de même forme.

Le bouclier mâle est allongé, d'un blanc grisâtre, avec la dépouille à l'extrémité et plus foncée; il présente au milieu une carène longitudinale. Les côtés sont aussi un peu relevés, ce qui fait paraître le bouclier tricaréné.

Le mâle est d'un jaune orangé, avec les élytres d'un blanc rosé.

Rien n'est plus incertain que la description de Costa, car elle peut se rapporter à toutes les espèces de ce groupe, et il paraît avoir décrit réellement le bouclier du mâle, « espèce qui, dit-il, au lieu de continuer à croître orbiculairement, s'allonge, et l'abdomen se recouvre d'une espèce de gaîne blanche ou brunâtre, suivant l'essence de la plante sur laquelle elle vit, et dans cet état meurt. » Il est fâcheux qu'il n'ait pas pu continuer l'examen de cette espèce, car il touchait du doigt l'insecte ailé, et toute sa controverse contre Réaumur tombait.

Cette espèce ressemble beaucoup pour la forme de la femelle au *D. ostreæformis*; mais elle en diffère par la forme plus allongée du dernier segment, par les lobules médians plus séparés, et surtout par le nombre des orifices des filières de chaque plaque. Ainsi la médiane n'a pas plus de 6 à 7 ouvertures, tandis que dans l'espèce du poirier il y en a 11 à 12; les supérieures et les inférieures en ont ici de 17 à 18, et dans l'autre il n'y en a pas plus de 12 à 13 pour les supérieures et 13 à 14 pour les inférieures.

4. Diaspis Carueli Targioni.

Ayant reçu de M. Targioni cette espèce, qui vit sur le genévrier, nous avions pensé que ce devait être le *juniperi* de Bouché (Ent. Zeit. Stett., 1851, t. XII, 111, 9); mais le savant auteur italien nous affirmant que c'est une espèce distincte, et ne connaissant pas plus que lui, du reste, la véritable *juniperi* Bouché, qui est décrite trop succinctement, nous croyons devoir l'indiquer sous le nom de *Carueli,* quoique craignant un double emploi.

Bouclier femelle arrondi, blanc sale, avec les dépouilles centrales et jaunes.

Bouclier mâle allongé, très-petit, blanc, tricaréné, et la dépouille en ovale arrondi à l'extrémité.

Femelle jaunâtre, arrondie, un peu allongée vers l'extrémité; celle-ci terminée par quatre très-petits lobules à peine visibles, séparés par quelques spinules, les lobules latéraux manquants remplacés par deux épines assez grosses, mais courtes. De ce point au segment précédent on en remarque 5 à 6 de même forme, séparées par des espaces rugueux; sur les derniers segments on en voit aussi 2 à 3 assez fortes. Sur le disque cinq plaques de filières, la médiane de 8 ouvertures, les latérales supérieures de 10 à 11 et les inférieures de 8 au plus.

Nous n'avons pu trouver de mâles complets sous les boucliers.

Cette espèce est une des plus petites que nous connaissions (ce qui vient encore la rapprocher de la *juniperi*); nous l'avons reçue de M. Targioni, qui l'a récoltée en avril à Orbitello, près Florence.

Elle ressemble comme forme du dernier segment à l'*ostreæformis,* mais elle en diffère par le nombre des ouvertures des filières et de plus par la petitesse des individus.

5. Diaspis cymbidii Bouché.

Sur les *Cymbidium* on rencontre deux espèces de Diaspides, le *Diaspis cymbidii,* décrit par Bouché et Boisduval, et le *Mytilaspis pinnæformis,*

qui sont deux espèces bien distinctes. Nous n'avons pas rencontré le premier, que nous avons catalogué à tort comme faisant partie des *Aspidiotus,* mais qui est bien un *Diaspis,* le bouclier mâle étant, ainsi que le dit Bouché, blanc de neige, oblong déprimé, caréné et BISILLONNÉ EN DESSUS. Voici, du reste, la description qu'en donne cet auteur :

♂ d'un jaune d'or, avec les yeux bruns et les ailes blanches; pénis d'un jaune pâle. — Longueur 1/2 ligne.

Bouclier mâle blanc de neige, oblong déprimé, caréné et bisillonné en dessus. — Longueur 3/4 de ligne,

♀ ovale, déprimée, jaune. — Longueur 1/4 de ligne.

Bouclier ovalaire, avec des appendices excentriques; brun à la base, qui est acuminée. — Longueur, presque une ligne.

Chine.

Ressemble beaucoup au *nerii,* mais facile à distinguer par le bouclier mâle (Bouché, loc. cit.).

6. DIASPIS JUNIPERI Bouché.

Nous ne citons ici cette espèce que pour mémoire, l'ayant toujours prise pour la *Carueli* de Targioni; mais ce dernier affirmant que ce sont deux espèces distinctes, nous pensons devoir admettre son opinion. Ayant donné plus haut la description de la *Carueli,* voici celle qu'a donnée Bouché pour la *juniperi* :

Femelle oblongue, déprimée, jaune. — Longueur 1/6 de ligne.

Bouclier oblong, brun, de 1/4 de ligne de longueur, avec le rebord étroit, blanc, élargi en arrière, le tout de 3/4 de ligne.

Se trouve sur le *Juniperus communis* (Bouché, loc. cit.).

S'il est vrai que cette description soit trop courte pour pouvoir distinguer une espèce, nous ne voyons cependant aucun caractère qui ne puisse s'adapter au *D. Carueli.*

7. DIASPIS LEPERII nobis.

Nous ne voyons nulle part un Diaspide indiqué comme vivant sur le pêcher; nous pensons donc que l'espèce que nous avons en vue ici est

nouvelle. Nous l'avons trouvée en assez grande quantité dans les cultures de M. Alexis Lepère, à Montreuil. Elle ressemble pour la femelle au *Diaspis ostreæformis* de Curtis (*Chermès pyri* de Boisduval) et pour le mâle au *D. rosæ,* deux espèces qui vont suivre. Il diffère du premier par le nombre d'orifices des filières agglomérées.

Le bouclier femelle est arrondi, d'un gris jaunâtre, avec les dépouilles jaunes et plus ou moins centrales.

Les femelles sont ovalaires, arrondies plus ou moins suivant l'état de gestation.

Le dernier segment présente les cinq plaques de filières, la médiane de 8 orifices, les latérales supérieures de 12 à 13 et les inférieures de 8. Près du bord une rangée de filières isolées; le bord avec deux lobes médians; de chaque côté quelques échancrures, et de ces lobes au segment précédent 7 à 8 épines inclinées; de chaque côté des deux précédents segments 2 à 3 épines assez fortes.

Le bouclier mâle (pl. V, fig. 10) est blanc sale, allongé, ne formant qu'une pellicule mince; un peu caréné au milieu, la dépouille, à une extrémité, d'une forme largement ovalaire.

Nous n'avons pu rencontrer de mâle à l'état parfait, mais des pupes, qui sont d'un gris un peu rougeâtre.

On trouve cette espèce aux anfractuosités des jeunes rameaux, aux replis que forment les cicatrices des bourgeons.

8. Diaspis minima Targioni.

Une des plus petites espèces que nous connaissions et que nous venons de recevoir pendant l'impression de cette feuille. Elle réside sur les ramules du *Thuya occidentalis* et *cupressus,* où elle est dispersée.

Les boucliers femelles sont arrondis, assez convexes, avec les dépouilles plus ou moins au centre; celles-ci jaunâtres sur le reste blanc.

La femelle est, comme la majeure partie de toutes les espèces, en ovale arrondi plus ou moins suivant l'âge, avec les bords plus ou moins lobés par conséquent. Les deux avant-derniers segments présentent sur le lobe externe deux spinules à extrémité arrondie, non pointue; le bord du segment anal lobé et épineux, les quatre lobes médians très-petits; entre eux des squamules très-petites; au delà des échancrures et épines, et entre

celles-ci, qui sont à l'extrémité près des quatre lobes médians et l'avant-dernier segment, trois plus fortes épines à extrémité arrondie et crochue. Le long du bord on remarque des filières isolées en assez grand nombre et avec des ouvertures en ovale transverse. Les plaques de filières agglomérées sont au nombre de cinq, la médiane de 8 ouvertures, les latérales supérieures de 11 à 12 et les inférieures de 6 à 7.

Le bouclier mâle est petit, allongé, blanc, sans carène, la dépouille à l'extrémité, occupant le tiers environ et jaune.

Le mâle, très-petit, est d'un blanc jaunâtre. Le stylet, très-fin, est un peu plus long que l'abdomen lorsque celui-ci est retiré sur lui-même et de même grandeur lorsqu'il n'est pas encore vidé. La bande transverse thoracique est large, mais courte, n'occupant qu'un tiers de l'espace transverse du thorax. Les élytres, blanches hyalines, sont courtes en comparaison de ce qui a lieu chez certaines espèces.

La tête est courte, large; les antennes longues, très-pubescentes, avec les deux premiers articles très-visibles, le troisième le plus fin, le plus long, les autres presque d'égale longueur, les trois derniers un peu plus courts, le neuvième le plus gros.

Pattes courtes, fortes et pubescentes, d'égale longueur.

9. Diaspis ostreæformis Curtis.

(Pl. V, fig. 4.)

Cette espèce, qui se rencontre souvent avec le *pomorum* sur le poirier, est complétement distincte, l'une faisant partie du genre *Mytilaspis,* tandis que celle-ci est un véritable *Diaspis.* Toutes deux se trouvent simultanément sur le pommier et sur le poirier; cependant l'une, l'*ostreæformis,* est bien l'espèce du poirier, tandis que le *pomorum* est propre au pommier, ce que l'on peut voir lorsque les cultures de ces arbres sont séparées, car on ne les rencontre ensemble que lorsque ces arbres sont mêlés dans des espaliers. C'est un véritable fléau, et nous avons vu des arbres périr par l'abondance de ces insectes. Le meilleur moyen, lorsque l'arbre est arrivé à ce point, est de le couper ras de terre, et l'on a bientôt rétabli l'arbre, qui serait perdu autrement; les racines conservant généralement toute leur vigueur l'on peut aisément en trois ans rétablir l'équilibre d'un

espalier. Nous avons essayé en vain tous les moyens indiqués, chaux, tabac, savon, etc., car si l'on détruit l'insecte ces moyens nuisent à l'arbre.

Les boucliers femelles sont arrondis, d'un gris plus ou moins foncé avec un point central plus foncé et jaunâtre. Ils forment quelquefois des agglomérations considérables.

La femelle est arrondie, cordiforme dans le jeune âge, d'un gris foncé roussâtre. Elle présente cinq plaques de filières : la médiane de 10 à 12, les latérales supérieures de 12 à 13 et les inférieures de 13 à 14. Le bord présente deux lobes médians trilobés; de chaque côté quelques petites échancrures, et au delà, jusqu'au précédent segment, 9 à 10 épines.

Les boucliers mâles sont un peu plus longs que ceux de la femelle, bruns, avec lés dépouilles sur un côté. Ils ressemblent à ceux des *Asp. tiliæ, spurcatus,* etc., qui forment la seconde partie des *Aspidiotus,* et à cause de cela nous aurions dû les placer avec eux; mais jusque dans ces derniers temps nous sommes restés dans l'incertitude pour le mâle et n'avons jamais trouvé que des pupes, qui sont d'un gris rougeâtre, présentant de chaque côté de la ligne médiane une série de points transparents.

Voici la description que donne Curtis du mâle à l'état parfait et qu'il a figuré dans le Gardener chronicle de 1843, page 805 :

Le mâle est d'un jaune ocre brillant. La tête est petite, avec des yeux noirs de chaque côté, en forme de rognon, se réunissant en dessous. Les antennes sont presque aussi longues que le corps, pubescentes, courtes. Le thorax est large et ovale; le cou est distinct et entre les ailes existe une bande transverse noire; derrière est le scutellum, large et demi-ovale. L'abdomen est plutôt plus court que le thorax, un peu ovale ; le sommet est brusquement rétréci et produit un long stylet corné. Les six jambes ne sont pas très-courtes et légèrement pubescentes. Le tarse, effilé, apparaît devoir être de trois articles terminés par un petit ongle. Les deux ailes sont très-amples et horizontales dans le repos; elles sont blanchâtres et présentent une nervure submarginale distincte qui fournit une branche formant une bifurcation vers le milieu. Les deux balanciers sont placés un de chaque côté à la base de l'écusson; ils sont formés de deux petits joints ovales, le second donnant naissance à un poil courbé à l'extrémité. (Curtis, loc. cit., sous le pseudonyme de Ruricola.)

L'espèce décrite sous le nom de *furfurus* par Asa Fitch me semble devoir être identique avec celle ci-dessus. Voir le troisième rapport annuel de la Société d'agriculture des États-Unis du Nord.

10. Diaspis rosæ Sandberg.

(Pl. V, fig. 3 et 3 *a*.)

Le bouclier femelle ressemble beaucoup à celui du *nerii*, seulement la dépouille des mues est généralement sur le côté. Il est d'un blanc jaunâtre, avec les peaux des mues jaunes.

La femelle est totalement différente de tout ce que nous avons vu jusqu'à présent et se rapprocherait des femelles des *Mytilaspis*. Aussi pourrait-on avec ce caractère, réuni à la forme du bouclier, créer un genre nouveau ; mais nous préférons la regarder comme passage d'un genre à l'autre.

La femelle est allongée, avec les portions céphalique et thoracique les plus larges. L'abdomen a une segmentation bien distincte, surtout sur les côtés, chaque segment présentant une ou plusieurs épines, les deux avant-derniers quatre à cinq. Le dernier segment est remarquable par la forme des plaques de filières agglomérées, qui forment presque une couronne en fer à cheval ; la plaque médiane seule distincte, les deux latérales formant un tout continu. La plaque médiane présente une vingtaine de filières, les deux autres réunies un nombre considérable, 50 à 60 ; en outre, en dessus, en dessous et de côté, des filières isolées, de forme carrée. L'extrémité est terminée par deux lobes médians obliques laissant un étroit intervalle entre eux, et de ces lobes au précédent segment 5 à 6 fortes épines.

Jeune, la larve est ovalaire, mais plus large vers la portion céphalique. La larve du mâle est, au contraire, moins large, la portion la plus large étant vers le centre au segment abdominal.

Le bouclier mâle est très-petit, blanc de neige, long et tricaréné. Ces boucliers sont quelquefois tellement abondants que les rosiers en semblent tout blancs et comme recouverts d'une couche de moisissure.

Le mâle est d'un blanc rougeâtre, avec les ailes blanches, les nervures un peu rosées ; le ventre est un peu plus foncé, le stylet de la longueur de l'abdomen ; celui-ci du reste variable de longueur suivant l'état de vacuité. Antennes et pattes jaunâtres, légèrement pubescentes.

Chionaspis, N. G.

Espèces dont le bouclier mâle est long, généralement blanc, à côté presque parallèle et plus ou moins caréné, comme dans le genre précédent.

Le bouclier femelle est long (pl. II, fig. C D), s'élargissant assez brusquement à partir des mues, de manière qu'il y a une extrémité presque pointue et l'autre au contraire arrondie, ce qui a fait dire à Bouché qu'il avait la forme d'un jambonneau.

Femelle avec cinq plaques de filières.

Ce genre est un démembrement des *Mytilaspis,* dont il se distinguera facilement par la forme du bouclier du mâle. Dans le genre *Mytilaspis* les deux boucliers ne diffèrent que par la grandeur, par deux mues dans la femelle et une seule dans le mâle. Ainsi le *C. salicis* est un *Chionaspis,* et les *C. linearis, conchiformis*, etc., sont des *Mytilaspis.* Nous donnons ces exemples afin que l'on saisisse bien de suite la différence.

1. Chionaspis aceris nobis.

Cette espèce, qui se trouve sur l'écorce de l'érable, m'a été communiquée par M. Mayr, entomologiste distingué de Vienne, qui a bien voulu mettre à ma disposition toutes les *Coccides* qu'il possédait.

Le bouclier femelle est assez semblable à celui du *salicis,* d'un blanc grisâtre sale, avec les dépouilles d'un brun jaunâtre, la seconde mue paraissant très-convexe.

N'ayant cette espèce que desséchée, nous n'avons pu l'étudier sous le rapport des filières.

Le bord du segment anal présente deux lobules médians, et de ce point au segment précédent 5 à 6 épines, sur les lobes de l'avant-dernier segment 6 à 7, et sur le précédent 3.

Le bord antérieur de la tête, qui est légèrement concave, présente deux petits poils, et près du bord deux petites protubérances irrégulières, qui me semblent des vestiges d'antennes.

Sous les boucliers nous avons trouvé des embryons d'une forme ovalaire allongée et d'une couleur verdâtre.

Le bouclier mâle ressemble à celui du *salicis;* il est long, étroit, à côtés parallèles et présentant une faible carène au milieu; l'extrémité est arrondie et aplatie.

Nous ne connaissons pas le mâle.

2. Chionaspis alni nobis.

Cette espèce se trouve sur le tronc des aulnes et dans les anfractuosités de l'écorce, où elle est confondue avec les lichens ou mousse qui, dans certaines localités, envahissent aussi le tronc de ces arbres. Nous avons récolté nos individus à Grindelwald, en Suisse, sur les aulnes qui bordent le torrent qui sort du glacier. Les boucliers ressemblent beaucoup à ceux qui se trouvent sur le peuplier.

Le bouclier femelle est blanc, long, étroit à la base, qui offre les mues antérieures, et s'élargissant progressivement jusque vers le sommet. Les mues sont d'un brun rougeâtre.

La femelle est longue, la segmentation abdominale assez prononcée, comme pour le *Ch. salicis,* d'un jaune un peu rougeâtre, le segment anal offrant les cinq plaques de filières aggloméreés, la médiane supérieure de 12 à 15, les latérales supérieures de 17 à 18, les inférieures de 15 à 16; entre elles et le bord quelques filières isolées.

Le bouclier mâle est tout semblable à celui du *Ch. salicis.* Le mâle, que nous n'avons trouvé qu'à l'état de pupe au mois d'août, est d'un gris rosé.

3. Chionaspis aspidistræ nobis.

(Pl. VI, fig. 11, ♀).

Cette espèce se trouve quelquefois en très-grande quantité sur les *Aspidistra*, plantes recherchées pour l'ornementation des appartements. Rien de plus bizarre que la forme de la femelle adulte de cette espèce (pl. VI, fig. 11), qui est quatre fois plus longue que large.

Le bouclier femelle, formant une mince pellicule, est aigu vers le point des mues, et de là à l'extrémité il va en s'élargissant progressivement.

La peau de la seconde mue est très-grande, et, avec la première, occupe environ le tiers de l'étendue du bouclier entier. La couleur est d'un jaune clair transparent.

La femelle, jaunâtre, est beaucoup plus longue que large, avec les segmentations abdominales bien distinctes, formant vers le milieu de chaque lobe une protubérance, dont les deux dernières offrent quelques poils épineux, deux à trois. Le segment anal montre les cinq plaques de filières agglomérées ordinaires, la médiane supérieure de 8 à 9, les latérales supérieures de 18 à 24, et les inférieures de 15 à 18, quelquefois ces deux plaques presque réunies de manière qu'il est difficile de les distinguer ; mais il y en a toujours plus en haut qu'en bas. Extrémité avec deux lobules médians trifoliés, et de ce point au segment précédent 5 à 6 épines, dont 3 groupées près du lobe du segment antérieur. Entre les plaques de filières agglomérées et le bord, quelques rares filières isolées.

La coque mâle est tout à fait pareille à celle du *salicis*, longue, à côté parallèle et tricaréné, la mue unique occupant à peine le cinquième de l'étendue du bouclier, qui est quatre fois plus long que large.

Le mâle, très-élégant, est allongé, d'un blanc grisâtre plus ou moins rosé, un peu plus foncé sur la tête et le milieu du prothorax ; les antennes longues, très-pubescentes, les 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e articles presque égaux, le 10e plus petit, protubérant à la base et aplati, pointu au sommet. L'abdomen, plus ou moins allongé suivant les contractions de l'animal, présente un stylet plus long que lui. Les pattes, longues, d'un jaune plus foncé sur les cuisses, sont pubescentes. Les élytres sont longues et très-hyalines.

Dans cette espèce le mésothorax est très-long et les pattes antérieures sont très-éloignées des intermédiaires.

4. Chionaspis brasiliensis nobis.

Nous avons reçu de notre collègue et ami M. Lacerda une branche d'arbuste de son jardin, à Bahia, dont toute la surface était littéralement couverte de cette espèce, qui a fini par faire périr la plante, de laquelle nous regrettons de ne pouvoir donner le nom.

Le bouclier femelle est d'un blanc jaunâtre, formant une pellicule mince, étroite à la base, qui offre les deux mues jaune brunâtre ; il est largement arrondi vers le sommet ; les deux mues occupent à peine le cinquième de toute l'étendue.

La femelle est longue, à segmentation très-prononcée, les deux lobes des deux avant-derniers segments présentant deux à trois épines, le segment anal avec les cinq plaques de filières : la médiane de 8 ouvertures, les latérales supérieures de 14 à 15 et les inférieures de 15 à 16; entre elles et le bord plusieurs filières isolées; sur le bord, les lobules médians à peine visibles, et de là au segment précédent 3 à 4 épines.

Le bouclier mâle est blanc, caréné, quatre fois plus long que large, ressemblant beaucoup à tous ceux de ce genre et pour lesquels il est difficile de trouver des différences. La dépouille de la première mue occupe à peine le cinquième de l'étendue.

Nous n'avons pu, malgré tous nos soins, nous procurer de mâle, quoique certains rameaux soient complétement cachés par les boucliers.

5. Chionaspis fraxini nobis.

Dans notre Catalogue nous avons admis ce nom pour l'espèce vivant sur le frêne; mais depuis, l'ayant étudiée simultanément avec celle qui vit sur le saule, nous n'avons pu trouver de différence appréciable, bien que généralement dans celle du frêne nous ayons trouvé un plus grand nombre d'ouvertures dans les plaques de filières agglomérées : ainsi 20 pour la plaque médiane, 25 pour les latérales supérieures, 20 pour les inférieures, tandis que généralement nous avons vu 17, 25, 15 pour celles du *salicis*.

L'habitat, sur le tronc du frêne, serait peut-être une raison pour en faire une espèce distincte, car généralement pour celle du saule nous la trouvons sur les rameaux de la pousse de l'année précédente et non sur le tronc.

6. Chionaspis ? myrthi Bouché.

Nous n'avons pu trouver cette espèce, dont Bouché donne la description suivante :

♀ oblongue, convexe. Longueur : un quart de ligne. Bouclier oblong, en forme de moule ou coquille cannelée; brun, rétréci vers la base, garni en dehors de houpettes excentriques. Longueur : demi-ligne. Sud de l'Europe, sur le myrthe commun (Bouché, Entom. Zeit. Stettin, 1851, t. XII, 111, 10).

Nous pensons que cette espèce doit venir se placer ici ; cependant nous n'en avons pas la certitude, la description ci-dessus étant par trop succincte.

7. Chionaspis Planchonii nobis.

Cette espèce, qui ressemble beaucoup au *salicis*, se trouve dans le Midi sur le chêne vert (*Quercus ilex*) et nous a été envoyée par M. Planchon, auquel nous nous faisons un devoir de la dédier.

Bouclier femelle étroit à la base et d'un jaune clair à l'espace des mues, puis s'élargissant progressivement vers le sommet, cette portion blanche.

La femelle, trois fois plus longue que large, est d'un jaunâtre plus ou moins foncé, le segment anal avec les cinq plaques de filières, dont la médiane d'une quinzaine d'ouvertures, les latérales supérieures très-nombreuses, d'au moins 35, et les inférieures d'une quinzaine, les supérieures continuant presque la plaque médiane, les lobules médians du bord très-petits, et de ce point au segment précédent 4 à 5 épines ; près du bord quelques filières isolées.

Le bouclier mâle, d'un blanc de neige, caréné, ressemble beaucoup à celui du *salicis*, mais du double plus grand. En le soulevant avec précaution l'on voit que ce bouclier forme une coque complète ; nous pensons qu'il en est de même de celles des autres espèces.

Nous n'avons pu trouver de mâle.

Les rameaux sur lesquels il existe des boucliers femelles présentent une sécrétion très-légère ressemblant à une moisissure. C'est un fait que nous n'avons observé que pour cette espèce, la *Boisduvalii* et la *populi*.

8. Chionaspis populi Bärensprung.

Bouclier femelle étroit, jaune à la base, large et blanc au sommet, celui-ci arrondi et aplati.

Femelle trois à quatre fois plus longue que large, d'un jaune plus ou moins foncé, à segmentation distincte. Dernier segment avec cinq plaques de filières, la médiane de 14 à 15 ouvertures, les supérieures latérales de 24 à 25, les inférieures d'une vingtaine ; le nombre du reste nous semble variable, non-seulement ici, mais aussi dans les autres espèces.

Bouclier mâle d'un blanc de neige, tricaréné, avec la base d'un jaune

brun. Nous n'avons trouvé que des pupes de mâle, qui sont d'un jaune clair un peu rougeâtre.

Nous pensons que Bärensprung a confondu deux espèces dans sa description; celle du mâle ressemble bien à la nôtre, mais celle de la femelle doit être celle de l'espèce que nous avons décrite dans les *Aspidiotus* sous le nom de *spurcatus* (page 138).

Maintenant resterait à bien établir la différence du *Chionaspis populi* avec le *Ch. salicis.* C'est ce qui nous devient diffcile, les coques mâles étant tout à fait pareilles, et la différence, si elle existe, ne reposant, d'après Bärensprung, que sur la couleur, qui est jaune pour le mâle du *populi* et rouge pour le *salicis.*

Quant à Bouché c'est bien notre espèce qu'il a décrite et pour le mâle et la femelle; car il dit bien : bouclier petit, oblong, plat, brun, ayant un prolongement grand, plat, dilaté, d'un blanc gris.

Cette espèce, comme pour le *Ch. Planchonii,* offre quelquefois sur les écorces où on la rencontre une espèce de sécrétion soyeuse assez abondante. Peut-être ce caractère suffirait-il pour la différencier du *Ch. salicis,* qui ne présente aucune trace de cette exsudation?

Quant au *cryptogamus* Dalman, il se pourrait bien que ce soit la même espèce, quoiqu'il l'indique comme vivant sur le tremble; la figure peut également convenir au *salicis.*

9. Chionaspis salicis Lin. et auct.

Espèce des plus communes et que l'on voit généralement sur le saule, sur le bois de deux ans. Comme nous le disions plus haut à l'article *fraxini,* nous pensons qu'elle pourrait être la même espèce, et nous ne sommes pas éloigné de dire que le *Ch. populi* est également la même, quoiqu'il y ait différence dans le nombre des ouvertures des plaques de filières du segment anal. Voici la description de cette espèce, la plus commune de toutes et tellement abondante que les rameaux en sont quelquefois revêtus entièrement.

Le bouclier femelle est long, étroit à la base, largement arrondi au sommet, la dépouille des mues rougeâtre et l'appendice blanchâtre.

La femelle est rougeâtre, trois fois plus longue que large, les lobes très-segmentés, surtout les deux avant-derniers, qui portent deux à trois épines; le segment anal avec les cinq plaques de filières, dont la médiane

de 16 à 17, les latérales supérieures de 24 à 25, et les inférieures de 15 au plus; entre celles-ci et le bord quelques filières isolées. Le bord offre au milieu deux larges lobes médians, de chaque côté deux plus petits, et entre eux, jusqu'au segment précédent, des épines isolées, excepté vers le sommet, où il y en a deux à trois réunies.

Bouclier mâle cinq fois plus long que large, le plus souvent droit, d'autres fois un peu contourné, les côtés presque parallèles, la mue roussâtre, l'appendice blanc de neige. Sur la ligne médiane une ligne élevée; vers les bords l'on voit également une ligne un peu élevée, ce qui donne un aspect tricaréné au bouclier.

Le mâle, que Bouché et après lui Ratzeburg indiquent comme aptère, est ailé; pour notre compte nous ne l'avons jamais trouvé qu'ainsi; cela dépend peut-être des localités. Il est rouge tendre, avec les élytres blanches, le stylet aussi long que l'abdomen, les antennes et les pattes pubescentes et longues, le 3e article des antennes le plus long, les 4e, 5e, 6e, 7e et 9e d'égale longueur, le 8e plus court, un peu épais.

Le prothorax, en avant, offre, en dessous des yeux, une petite fossette.

Le *minimus* de Bärensprung est la larve d'un jeune mâle avant sa métamorphose et avant la sécrétion qui forme l'appendice ou le bouclier.

10. Chionaspis vaccinii Bouché.

(Pl. VI, fig. 7.)

Cette espèce, qui se rapproche du *Ch. salicis,* se trouve dans quelques localités en quantité considérable sur les feuilles de l'airelle (*Vaccinium myrtillus*). C'est dans les forêts de Suisse que nous avons récolté celles que nous possédons.

Le bouclier femelle est long, irrégulier, étroit à la base; il s'élargit assez subitement et s'incline à droite ou à gauche, suivant le point où l'insecte s'est fixé. Il est d'un blanc de neige, avec les dépouilles rouge brun.

La femelle, longue, est étroite vers la tête et très-large au niveau de l'avant-dernier segment. Les segments abdominaux sont lobés sur les côtés; le pénultième présente 5 à 6 épines assez fortes; le segment anal offre les cinq plaques de filières avec de nombreuses ouvertures, toutes presque continues : la médiane de 15 à 17, la latérale supérieure de 18 à 20, et les inférieures de 20 à 25. Au milieu du bord, deux lobes

médians assez forts, et de chaque côté deux plus petits; entre eux des épines, et jusqu'au segment précédent 8 à 10, dont celles près du sommet réunies par couple.

Les boucliers mâles sont longs, carénés, d'un blanc de neige.

Nous n'avons pu trouver de mâle à l'état parfait, mais des pupes à peine formées pendant le mois d'août.

Fiorinia Targioni-Tozzetti.

Espèces dont le bouclier femelle ne présente qu'une mue visible à l'extrémité, la seconde existant, mais recouvrant en entier l'insecte.

Bouclier étroit à la base (nous prenons pour tel le point de naissance, c'est-à-dire le point où existe la peau de la première mue), s'élargissant peu après et restant parallèle jusqu'au sommet.

Les trois plaques de filières supérieures sont réunies et forment une ligne non interrompue.

Bouclier mâle pareil, mais plus petit.

Fiorinia pellucida Targioni-Tozzetti.

(Pl. II, fig. 2.)

Cette espèce se trouve sur plusieurs plantes de serres, principalement sur l'*Areca aurea* et le *Phytelephas macrocarpa.*

Le bouclier femelle est mince, d'un jaune brunâtre écailleux transparent, avec la base un peu plus foncée. Les côtés sont presque parallèles. Il présente peu de sécrétion en dehors de la peau de la seconde mue dont il est formé.

La femelle, d'un jaune grisâtre plus ou moins foncé, est très-allongée, trois fois plus longues que large. Elle présente au bord externe de chaque segment une épine, et au pénultième deux à trois. Le pygidium offre une ligne en fer à cheval d'orifices de filières, puis un espace très-court et une agglomération de 5 à 6 au bord; au milieu une échancrure avec deux lobes obliques très-peu visibles; de chaque côté jusqu'au segment

précédent 5 à 6 épines, à chaque épine l'orifice d'une filière isolée, courte et large, la base un peu plus large et comme pédonculée.

La larve présente une particularité que nous n'avions pas remarquée jusqu'à ce jour chez les autres espèces : c'est la présence près du bord de la tête, entre les deux antennes, de deux pédoncules portant comme des ocelles. Sont-ce des ocelles ? Nous ne pouvons nous prononcer. Ce ne sont certainement pas les yeux, car on peut très-bien voir ceux-ci de chaque côté, sur le bord même et un peu en dessous des antennes.

Le bouclier mâle est de même nature et de même forme que celui de la femelle; seulement il est plus petit et plus étroit.

Nous n'avons pu trouver de mâle en parfait état, mais des pupes.

Parlatoria Targioni-Tozzetti.

Espèces dont le bouclier femelle est long, étroit à la base, puis s'élargissant brusquement; les dépouilles des mues de forme arrondie ovalaire.

Quatre plaques de filières seulement.

Le bord du segment anal de la femelle est comme crénelé et présente dans chaque échancrure des écailles squameuses.

Au-dessus, près du bord, deux rangs de filières isolées.

Bouclier mâle de même couleur que celui de la femelle et beaucoup plus petit.

1. PARLATORIA PROTEUS Curtis.

(Pl. V, fig. 5, 5 *a*.)

Cette espèce, que nous ne connaissions pas lors de l'impression de notre Catalogue, est celle que nous nommions *selenipedii* et que M. Targioni-Tozzetti désigne sous le nom d'*orbicularis*.

Elle se trouve sur plusieurs plantes, mais principalement sur les *Selenipedium* et sur les *Vanda*, où elle forme des boucliers écailleux de forme irrégulière très-variable, avec les dépouilles à une extrémité.

Le bouclier femelle est allongé, plus ou moins ovalaire, d'un jaune bru-

nâtre transparent, un peu blanchâtre vers les bords et brun foncé à la place des dépouilles; celles-ci de forme ovalaire très-arrondie.

La femelle, d'un brun clair rougeâtre, est ramassée, un peu plus large que longue, d'une forme un peu ovalaire, plus large postérieurement. Le dernier segment présente quatre plaques de filières, 6 à 7 orifices à chacune. Le bord est crénelé et dans chaque crénelure des écailles squameuses avec un bord lisse, l'autre en scie.

Le bouclier mâle est allongé, brun clair, écailleux, avec la dépouille noirâtre.

Le mâle est d'un jaune rougeâtre clair, avec les élytres blanches, les nervures rouges. Le stylet est plus long que l'abdomen, les antennes un peu fortes, pubescentes et un peu obscures, ainsi que les pattes.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *zizyphus* par la forme arrondie des écailles des mues, par le nombre des plaques de filières et par la crénelure du bord du segment anal; mais s'en distingue facilement par la forme et la couleur des boucliers.

Ce qu'il y a de particulier dans cette espèce, c'est le petit nombre d'œufs que l'on remarque; alors que dans les *Aspidiotus* en général on en voit un très-grand nombre, ici au contraire il n'y en a que 6 à 7 très-gros.

2. Parlatoria zizyphi Lucas.

(Pl. V, fig. 9, 9 *a*, 9 *b*, 9 *c*.)

Malgré la description très-incomplète de M. Lucas, nous ne doutons pas un instant que l'espèce que nous avons en vue ici ne soit bien celle indiquée par M. Boisduval dans son Entomologie horticole sous le nom d'*aurantii*, et que nous avons vue en grande quantité, non-seulement sur les feuilles, mais aussi sur les rameaux et même les fruits de l'oranger, ainsi que sur le citronnier et le jujubier. D'après M. Boisduval on la rencontrerait et en Algérie et à Pau (Basses-Pyrénées).

Le bouclier femelle est beaucoup plus long et plus large que celui du mâle; il atteint un millimètre et demi de longueur. Il est d'un brun noi-

râtre, avec un prolongement blanchâtre à l'extrémité; à la base, la dépouille de la première mue, étroite, petite, tricarénée et entourée de sécrétion; en dessous la seconde mue, beaucoup plus grande et plus longue, largement ovalaire et tricarénée. Cette dépouille occupe les deux tiers de la longueur du bouclier; le bord est entouré d'une sécrétion blanche.

La femelle adulte est très-différente de toutes les espèces. Elle est très-large au niveau de l'abdomen, et de là jusqu'au sommet de la tête elle va diminuant insensiblement, de manière à former presque un demi-cercle; au niveau du rostre une légère sinuosité concave. Le segment anal est arrondi, formant aussi un demi-cercle à bord crénelé, présentant 5 à 6 échancrures et des écailles ou squamules en forme de scie. Au-dessus, plusieurs rangées de filières isolées, et autour de l'anus quatre plaques ou groupes de filières agglomérées, la supérieure de 6 à 7 orifices, l'inférieure de 10.

Le bouclier mâle est long, blanc, avec un fort point noirâtre (dépouille de la première mue) à la base, la dépouille carénée au milieu et ne formant à peu près que la moitié de l'étendue du bouclier; celui-ci, étroit, est quatre fois environ plus long que large. Le dessous est creusé en gouttière, avec un rebord de chaque côté.

Le mâle est allongé, d'un jaune un peu rougeâtre, avec le stylet plus long que l'abdomen et presque aussi long que tout l'insecte. La tête est échancrée en avant, avec une fossette entre les yeux; ceux-ci très-gros. Les antennes sont longues, légèrement pubescentes; 3e, 4e, 5e et 6e article es plus longs; 7e, 8e et 9e les plus courts, le 10e un peu plus long, les deux premiers très-courts, mais bien visibles; le second est globuleux et le plus court. Les yeux de dessous sont très-forts. Le thorax est très-long et large, avec la bande transverse courte, très-prononcée, plus obscure que le reste et placée bien en dessous de l'insertion des ailes. Celles-ci sont blanchâtres, avec les nervures rougeâtres ainsi que la côte. Les pattes sont fortes, d'un jaune rougeâtre.

La larve mâle offre, ainsi que la femelle, des échancrures au bord du dernier segment, 7 seulement pour le mâle, tandis que dans la femelle adulte on en voit au moins 10 à 11; elles présentent toutes des écailles ou squamules dans les intervalles.

NOTICES ENTOMOLOGIQUES

Par M. Édouard PERRIS.

(Séance du 11 Août 1869.)

I.

Observations sur les manœuvres de l'OECANTHUS PELLUCENS (Orthoptères-Gryllonieus) pour la ponte de ses œufs (*avec figures*).

—

J'ai déjà eu l'occasion de dire qu'en ouvrant les tiges des plantes herbacées on a souvent la chance de découvrir l'histoire des mœurs et des métamorphoses de quelque insecte. Malgré le livre de Macquart intitulé : *Les Plantes herbacées et leurs Insectes,* malgré les observations nombreuses de mon honorable et savant ami M. Goureau et celles dont les Annales entomologiques des divers pays enregistrent tous les jours les résultats, je pourrais donner une nomenclature assez longue et inédite d'espèces de différents ordres vivant dans l'intérieur des petits végétaux. Mais j'étais loin de m'attendre à trouver dans ces conditions le fait étrange que je vais signaler.

J'ai constaté, il y a déjà longtemps, que la larve de la *Mordellistena episternalis* se développe dans l'intérieur des tiges de la *Centaurea nigra,* au centre desquelles elle creuse une galerie qui se prolonge, en augmentant progressivement de diamètre, presque depuis le sommet jusqu'au collet de la racine, où s'opèrent les métamorphoses.

Un jour du mois d'octobre, voulant recueillir quelques-unes de ces larves je fendis un assez grand nombre de tiges de *Centaurea,* et je ne

tardai pas à y voir, logé dans une galerie verticale, un corps tout nouveau pour moi, luisant, ambré, et que, tout naturellement et avant tout examen, je pris pour une larve d'Hyménoptère parasite du *Mordellistena;* mais ne lui trouvant aucune trace de segmentation, aucun organe extérieur, j'abandonnai bien vite cette idée. Etait-ce une pupe ? Mais je n'avais pas la moindre connaissance d'une pupe semblable, et il aurait été d'ailleurs bien surprenant que, sur plus d'une centaine, je ne rencontrasse pas la larve d'où venait cette pupe. Puis si, avec la pointe d'une épingle, j'ouvrais ces corps pupiformes, je n'y trouvais qu'un liquide incolore sans le moindre vestige d'organisation. Qu'était-ce donc ? un œuf ? mais un œuf de quoi et en pareil lieu ? Une larve soumise à une sorte d'hypermétamorphose et en voie de transition ? Ce n'était pas probable. Le plus simple était de vérifier, et je me promis de le faire ; mais je demeurais fort intrigué de ce fait très-constant et ne comportant aucune exception, que la petite galerie verticale dans laquelle se trouvait cet objet si nouveau pour moi communiquait par sa partie supérieure à une autre galerie transversalement oblique et un peu arquée, s'ouvrant au dehors par un trou tantôt béant, tantôt bouché et reconnaissable à une collerette de cils blanchâtres tranchant sur la couleur générale de la tige.

Voulant donc mettre un terme à mes incertitudes, je recueillis quelques tiges de *Centaurea* pour les soumettre, à diverses époques, à des observations répétées, et plus tard, en effet, je remarquai que si la plupart des corps qui piquaient tant ma curiosité étaient dans le même état, d'autres étaient remplacés par une vraie larve de Chalcidite. Je me dis qu'il en serait probablement ainsi de tous et j'enfermai les tiges dans un bocal. Je trouvai plus tard dans ce bocal, avec deux ou trois *Mordellistena,* quelques individus de l'*Aulax centaureæ* Gir., d'autres de l'*Eurytoma vagabunda* Gir. et un plus grand nombre de cadavres d'un jeune Orthoptère auquel je ne fis pas grande attention, croyant qu'il s'était introduit dans mon petit fagot de tiges, pendant qu'il séjournait dehors où je l'avais laissé tout l'hiver pour prévenir une dessiccation ordinairement funeste.

Je n'étais pas satisfait du résultat, et après m'être contenté, durant plusieurs automnes, car ma première observation est assez lointaine, d'ouvrir des tiges de la même plante pour y voir toujours la même chose, je me décidai à une expérience plus sérieuse. En octobre 1867 je fis une ample provision de tiges de *Centaurea* portant un ou plusieurs de ces petits trous si apparents dont j'ai déjà parlé et dont chacun est la preuve de l'existence d'au moins un de ces corps à qui je voulais arracher leur secret. Je laissai ces tiges en plein air durant tout l'hiver, et au commen-

cement d'avril, après plusieurs observations qui m'avaient montré les choses comme je les avais vues autrefois, c'est-à-dire quelques-uns de ces corps remplacés par des larves et le plus grand nombre sans changement apparent, j'enfermai le tout dans des bocaux. Tous les huit jours j'en ouvrais quelques-unes, et enfin, au commencement de juin, je finis par constater que l'intérieur de plusieurs de ces corps renfermait, non plus du liquide, mais un embryon analogue à celui que j'avais autrefois observé dans les œufs du *Mantis religiosa.*

Ma joie fut égale à mon étonnement, car le problème était résolu et il l'était d'une façon très-inattendue pour moi. J'avoue même qu'il s'y mêla un peu de confusion et je ne pus m'empêcher de m'en vouloir de n'avoir pas reconnu des œufs dans ces corps auxquels je ne savais quel nom donner et dont les dimensions étaient, il est vrai, de nature à me dérouter. Mais quel était cet embryon ? J'attendis, et dans le courant du mois de juin il me naquit plus de deux cents jeunes larves d'un Orthoptère que je ne savais trop comment élever et qu'il m'importait, dès lors, de déterminer tout de suite. Cela ne devait pas être difficile, car il appartenait évidemment à la tribu des Grylloniens, fort restreinte chez nous, et de plus il devait être très-commun. Je n'eus pas de peine à y reconnaître la larve de l'*Œcanthus pellucens* Scop., qui s'était déjà trouvée bien souvent dans mon filet.

Il était donc avéré que la femelle de l'*Œcanthus* dépose ses œufs dans les tiges de la *Centaurea nigra.* Ces tiges sont ainsi composées : la partie externe, sur une épaisseur du quart du diamètre total, est formée d'un tissu fibreux résistant, et tout l'intérieur est occupé par un tissu cellulaire, médulliforme et beaucoup plus facile à pénétrer. Je n'ai pas vu la femelle opérer, elle agit peut-être la nuit, et la région où vit l'*Œcanthus*, éloignée de Mont-de-Marsan, ne m'attire qu'à l'époque des vendanges ; mais si je ne puis dire *de visu* comment elle procède, je puis du moins décrire ce qu'elle fait.

A l'époque de la ponte, qui a lieu au mois d'août, les tiges de la *Centaurea* ont pris tout leur développement, puisqu'on rencontre des œufs jusque près du sommet ; mais elles sont encore vertes, presque herbacées et n'ont pas cette teinte brun rougeâtre et cette consistance subligneuse qu'elles acquièrent plus tard. Perchée sur une tige, très-certainement la tête en haut et dressée sur ses longues pattes, la femelle l'attaque avec son oviscapte et taraude dans une direction transversalement oblique de haut en bas. Cet oviscapte, un peu arqué en haut vers le bout, ce qui détermine la légère arcure de la galerie transversale et presque cylin-

drique, un peu plus large à l'extrémité, qui n'est pas pointue, mais tronquée et en forme de trépan à six dents cornées et un peu crochues, déchire et sépare les fibres corticales qui constituent, autour de l'ouverture, la collerette de cils dont j'ai parlé, lesquels s'étalent par le fait du taraudage et de l'expulsion d'une partie des détritus, et se chiffonnent en se desséchant. On peut voir, par le croquis que j'en donne (page 461), que la forme de l'oviscapte est admirablement appropriée à cette double opération de perforation et de déblai, et quand on connaît la patiente habileté des insectes, on ne saurait s'étonner du travail produit par celui-ci avec un outil aussi bien conditionné.

La sagacité de Léon Dufour et son habitude de voir les organes des insectes admirablement appropriés à leurs fonctions lui avaient fait pressentir que l'oviscapte de l'*Œcanthus,* conformé autrement que celui des autres Orthoptères, devait avoir aussi une destination exceptionnelle. Voici, en effet, ce qu'il dit dans ses *Recherches anatomiques et physiologiques sur les Orthoptères, les Hyménoptères et les Névroptères* (Mém. de l'Acad. des Sc., t. VII, des Savants étrangers) : « L'extrémité tronquée » de cet oviscapte est armée de six dents crochues, trois pour chaque » lame, dont l'intermédiaire est fort petite. Cette structure est importante » à signaler. Elle nous indique d'avance que cet insecte doit exercer » quelque manœuvre particulière lors de la ponte des œufs, et nous ne » savons encore rien sur la manière dont il procède à celle-ci. » Ce bon Dufour serait heureux de voir ses prévisons confirmées, heureux aussi de savoir enfin ce que sont ces corps problématiques que je lui avais montrés, il y a bien des années, dans les tiges de la *Centaurea,* et dont il s'étonnait comme moi, lui qui pourtant avait vu et dessiné les ovaires et les œufs de l'*Œcanthus.*

L'ouverture par laquelle débute le travail de la femelle présente, indépendamment des cils, un caractère très-constant et qui doit avoir une cause invariable : c'est que son bord inférieur est visiblement saillant et a les cils plus longs que le bord supérieur. Cela n'est que la conséquence de la position et de l'action oblique de l'oviscapte.

Je dois signaler aussi une particularité qui a son importance, puisqu'elle se rattache d'une manière assez uniforme aux manœuvres de la femelle. Si l'on examine à la loupe la plaie et ses environs, on constate que l'épiderme de la plante a été détruit sur une petite surface irrégulière souvent plus étendue que l'emplacement occupé par la plaie, mais fréquemment aussi limitée, ou à peu près, aux dimensions de celle-ci. Lorsque l'espace déblayé a des proportions surabondantes, c'est sur son bord inférieur que

la femelle taraude. Évidemment cette érosion préalable a pour but de faciliter l'opération importante que la présence de l'épiderme rendrait sans doute plus pénible. Les poils et le tissu membraneux de l'épiderme bourreraient probablement les dents de l'oviscapte et contrarieraient son action. Il est des cas cependant où toute trace d'érosion est invisible, et même on a la preuve qu'il n'en a pas été effectué, car l'épiderme se retrouve à la partie inférieure de la collerette, découpé comme les folioles d'un calice.

Mais revenons à notre pondeuse. Elle a traversé la partie fibreuse de la tige; la voilà arrivée a la partie celluleuse. Dégaînant alors son oviducte corné, qui est terminé en fer de lance, elle pratique dans ce tissu moins résistant une cellule non oblique, mais verticale, de trois à quatre millimètres de longueur et y loge un œuf. Fréquemment néanmoins elle profite de son premier travail de taraudage pour vider deux ou trois capsules de son ovaire. Lorsque cette fantaisie la prend, elle prolonge la galerie transversale à travers le tissu médullaire et creuse une ou deux autres cellules verticales parallèles à la première, et y dépose un œuf. Je n'en ai jamais vu plus de trois, et c'est dans cet état que j'ai figuré une section longitudinale de tige de *Centaurea*.

L'oviscapte étant placé un peu obliquement de haut en bas, on voit que l'oviducte doit faire un angle avec lui pour introduire l'œuf verticalement. On est tenté de se demander pourquoi la femelle, après avoir atteint le tissu celluleux, ne creuse pas dans la même direction oblique la cellule qui doit recevoir l'œuf. Plus d'une raison doit la détourner d'agir ainsi. D'une part, en effet, elle ne pourrait, dans ces conditions et vu le diamètre de la tige, déposer qu'un seul œuf pour chaque opération de trépan, et ce travail est assez loug et assez pénible pour qu'elle l'utilise, quand les circonstances s'y prêtent, à la ponte de deux ou même de trois œufs. D'autre part, l'œuf placé en face du trou béant pratiqué par l'oviscapte courrait de plus grands dangers. Enfin la partie celluleuse est traversée de cloisons longitudinales beaucoup plus résistantes que les petites cloisons transversales, et l'oviducte pénètre beaucoup plus aisément en long qu'en travers.

Ainsi que je l'ai dit, l'orifice de la galerie transversale demeure assez ordinairement béant; mais cette galerie est obstruée de détritus. Souvent aussi, et ce fait est d'autant plus fréquent que les travaux sont de plus fraîche date, l'orifice est fermé par un bouchon d'une substance comme de la bave desséchée, agglutinant des débris du tissu médullaire expulsés par l'oviscapte.

Quelquefois, en examinant attentivement une tige, on aperçoit des trou débarrassés de leur bouchon, et l'œil, armé de la loupe, plonge même dans les profondeurs de la galerie transversale débarrassée des détritus qui l'encombraient. Il arrive aussi qu'à côté ou vis-à-vis existe un autre trou plus petit et sans collerette, qui évidemment n'est pas l'œuvre de la femelle de l'*Œcanthus*. Si sur ce point on fend la tige, on constate, du moins à la fin de septembre, la présence d'une ou de deux larves assez trapues, armées de deux mandibules assez apparentes, qui ont dévoré les œufs de l'*Œcanthus*, et se sont fait à côté, dans le tissu médullaire, une loge où elles doivent se transformer en nymphes. Ce sont les larves parasites d'un Chalcidite et le plus souvent de l'*Eurytoma vagabunda* Gir., qui naît abondamment des tiges recélant les pontes de l'*Œcanthus*. J'en ai obtenu aussi *Eurytoma histrionica* Forst., *Eupelmus De Geerii* Dalm. et un *Tetrastichus*. La mère du Chalcidite, pour pondre ses œufs, a débouché la plaie, déblayé la galerie transversale, et quand il ne lui a pas convenu de sortir par où elle était entrée, elle a perforé la tige sur un autre point. Je ne puis donner une autre explication de ce second trou que j'ai observé plus d'une fois à une époque où les larves du Chalcidite étaient encore jeunes.

Lorsque je me trouvai fixé sur les faits qui précèdent et sur leur auteur, je m'étonnai que l'*Œcanthus* choisît exclusivement, pour pondre ses œufs, les tiges de la *Centaurea nigra*, lorsque d'autres plantes lui offraient des conditions semblables. Ces œufs, me disais-je, sont là uniquement en dépôt, comme ils le seraient dans la terre, comme le sont ceux des Mantes dans la coque parcheminée qui les protége; à moins pourtant que la plante ne soit pour quelque chose dans l'alimentation de la larve naissante. En me posant cette question je me promis de me livrer à de nouvelles investigations, et c'est ce que j'ai fait l'automne dernier. Or mes recherches m'ont conduit à reconnaître que si la femelle de l'*Œcanthus* confie le plus souvent sa ponte à la *Centaurea*, c'est que cette plante est commune partout et que ses tiges ont ordinairement des dimensions favorables à cette destination, mais qu'elle s'adresse aussi aux espèces suivantes: *Verbena officinalis, Scrophularia canina, Inula dysenterica, Daucus carotta, Mentha rotundifolia, Cichorium intybus, Eryngium campestre, Eupatorium cannabinum, Agrimonia eupatorium, Solidago virga-aurea, Ononis spinosa, Cirsium lanceolatum, Carlina vulgaris, Melilotus macrorhiza* et à coup sûr à d'autres espèces de la même saison et dont les tiges offrent une organisation analogue. Elle n'est donc pas, bien s'en faut, exclusive dans son choix; elle ne se laisse guider que par des raisons de convenance, et cela paraissait devoir être.

Une tige peut n'offrir qu'un trou à collerette; mais cela est assez rare. Il y en a ordinairement plusieurs, dont la distance varie de trois millimètres à quinze ou vingt centimètres, et ils sont habituellement placés sur la face est, ou nord, de la tige. J'en ai compté jusqu'à onze sur une longueur de quatre centimètres et demi, et je pourrais montrer une tige de carotte qui en porte cinquante-neuf, tous du même côté, sur une longueur de cinquante-cinq centimètres, et une tige de centaurée, longue de cinquante-deux centimètres, qui en a quarante-huit, tous également du même côté.

Pourquoi ces trous sont-ils à l'est ou au nord ? L'explication semble facile dans un pays où la pluie vient de l'ouest ou du sud-ouest. La femelle a sans doute tenu instinctivement compte de ces conditions météorologiques, et elle a voulu garantir ses œufs du mauvais temps, de peur que l'eau de pluie, pénétrant par les trous de ponte, ne compromette l'avenir de sa progéniture.

Voici maintenant la description de l'œuf :

Il est long de trois millimètres et large d'un demi millimètre seulement. Il est cylindrique, avec les deux bouts un peu atténués et arrondis; il est très-légèrement arqué, et la convexité est toujours du côté opposé au trou extérieur. Son bout antérieur, celui qui est tourné vers le haut de la tige, ou, ce qui est la même chose, vers la galerie transversale, est d'un blanc mat sur une étendue d'environ le sixième de la longueur totale, le reste est de couleur ambrée et luisant. Le bord inférieur de la partie blanche n'est pas limité par une ligne droite; il est un peu sinueux. Cette partie blanche paraît être moins résistante que le reste de la coque; la larve la ronge lorsqu'elle veut sortir, ce qu'elle fait en suivant la galerie transversale qui la conduit à l'orifice pratiqué par l'oviscapte de sa mère.

On s'est accordé jusqu'ici à dire que les femelles des Locustiens et des Grylloniens pondent leurs œufs dans la terre, et l'on a eu raison, car c'est la règle générale. On saura désormais qu'il y a une exception, et l'on conviendra qu'elle est assez étrange. Comment, en effet, se serait-on attendu à trouver les œufs d'une espèce de la famille des Grylloniens dans les tiges d'une plante, quand cette plante ne doit être pour rien dans l'alimentation de la jeune larve ? Pourquoi, lorsque tant d'Orthoptères trouvent si commode et si facile de confier leur ponte à la terre, celui-ci est-il obligé de perforer, au prix d'un rude travail, quinze, vingt, vingt-cinq fois des tiges de plantes plus ou moins coriaces, pour y loger les trente ou quarante œufs que contiennent ses ovaires ? On n'aura probablement jamais la réponse à cette question.

Tout ceci était rédigé et je me disposais à le transcrire, quand je me suis avisé, ce que j'aurais bien pu faire plus tôt, de consulter l'*Histoire naturelle des Orthoptères* d'Audinet-Serville. Or voici ce que j'ai lu, à ma grande surprise, pour ne pas dire à ma grande mystification, à l'article de l'*Œcanthus*, page 359 :

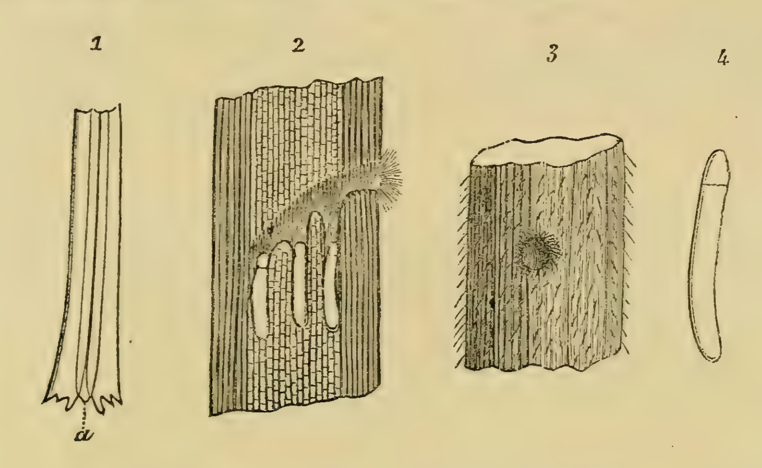
« Un petit mémoire en langue italienne, publié à Vérone en 1750 par » M. Louis Salvi, sous le titre de : *Memorie intorne le Locuste grillajole al* » *sommo filosofo signor Giulio Pontedera,* donne quelques détails sur les » mœurs de l'*Œcanthus pellucens,* objet de ce mémoire qui n'a jamais été » cité par personne, sans doute faute d'être connu, car il paraît fort rare » et n'exister à Paris que dans la riche bibliothèque de M. le professeur » Audouin, qui a bien voulu me le prêter. Une planche en noir repré- » sente les deux sexes, accompagnés d'une tige de ronce contenant des » œufs de l'insecte. Voici un extrait de ce que l'auteur dit à ce sujet :

« La femelle perce au moyen de son oviscapte les fibres les plus » tendres ou les sarments encore verts de certains végétaux et s'y ouvre » un chemin jusqu'à la moelle, où elle dépose ses œufs. Ceux-ci sont » cylindriques. Le premier nid une fois fait, elle recommence la même » manœuvre un peu plus loin. Les nids ne contiennent ordinairement » qu'une paire d'œufs chacun, qui sont placés dans la longueur de la tige » et parallèles entre eux ; le canal qui conduit à ces nids est creusé du » côté de la branche qui regarde la terre. Ces œufs n'éclosent que vers » le solstice d'été. Après l'éclosion, les jeunes larves se retirent dans des » lieux très-fourrés parmi les plantes où elles se cachent. »

Ainsi, ce que je croyais être une découverte est déjà vieux de plus d'un siècle. Je n'ai pas cru néanmoins devoir jeter ce petit travail au panier, parce que le mémoire de Salvi, fort rare en 1839, doit être très-peu connu, que j'ignore si cet auteur a donné tous les détails que mes observations m'ont permis de consigner ici, et qu'en matière de mœurs des insectes les doubles emplois sont plutôt un avantage qu'un embarras. Je livre donc à la Société entomologique cette notice, qui sera, dans tous les cas, une preuve qu'il faut quelquefois beaucoup de temps, de patience et de persévérance pour ébaucher même le commencement de la vie d'un insecte.

Je termine en rappelant que Salvi a trouvé les œufs de l'*Œcanthus* dans les tiges de la ronce ; c'est donc une plante de plus à ajouter à celles que j'ai déjà mentionnées. Ces tiges sont, comme on le sait, habituellement décombantes, et, d'après Salvi, le canal conduisant aux œufs est creusé

du côté qui regarde la terre. C'est donc toujours la face opposée au mauvais temps que choisit la femelle, et sa manœuvre varie suivant la position verticale ou inclinée des plantes, peut-être même suivant les climats. L'histoire des insectes est pleine de ces témoignages de leur merveilleux instinct, de leur ingénieuse sollicitude pour leurs petits.



EXPLICATION DES FIGURES CI-DESSUS.

1. Oviscapte de l'*Œcanthus* femelle.
1 *a*. Extrémité de l'oviducte.
2. Fragment de tige de *Centaurea* fendue pour montrer la galerie obliquement transversale, les cellules longitudinales et les œufs.
3. Fragment de tige montrant le trou pratiqué par l'oviscapte et entouré de sa collerette de fibres.
4. Œuf très-grossi.

NOTE ADDITIONNELLE. Durant l'automne de 1869, j'ai trouvé fréquemment les pontes de l'*OEcanthus* dans les tiges décombantes de diverses ronces et dans les conditions indiquées par Salvi, et je les ai constatées aussi dans les tiges des plantes ci-après, non mentionnées plus haut : *Lythrum salicaria, Epilobium molle, Althœa officinalis, Rumex* divers, *Dipsacus sylvestris*, malgré les épines qui hérissent la tige, *Hypericum perforatum, Cirsium arvense, Cannabis sativa, Spiræa ulmaria, Lysimachia vulgaris*, et même dans les sarments de la *Vigne*. Une seule plante, très-commune pourtant et conformée comme celles qui précèdent, l'Hyèble, ou *Sambucus ebulus*, ne m'a jamais offert une seule ponte. Il y a évidemment dans cette plante, dont l'odeur est caractéristique, quelque chose qui répugne à l'*OEcanthus*.

II.

Insectes dont les larves habitent la Vigne sauvage, le Pin, le Chêne ordinaire, le Chêne Tauzin et l'Orme.

—

J'ai déjà dit plusieurs fois ce qu'il y a de profit pour la collection, ainsi que pour l'observation, et par conséquent pour la science, à recueillir des végétaux, tiges ou fruits de plantes herbacées, branches, tiges ou tronçons d'arbres et d'arbrisseaux, et à les enfermer dans une pièce bien close, dans des boîtes ou dans des sacs, pour obtenir les insectes dont les larves ont vécu aux dépens de ces végétaux et les parasites de ces insectes. Je veux le redire encore pour engager ceux de mes collègues qui n'ont pas adopté ce système à le mettre le plus possible en usage. Je reconnais qu'à Paris, dans les grandes villes et même dans certaines campagnes, on n'a pas, pour se procurer ces mines d'insectes quelquefois précieux, les mêmes facilités que nous, par exemple, dans les Landes. Ici, en effet, et pourtant on n'y est pas, tant s'en faut, aussi arriéré qu'on pourrait le croire, ici pas de ces cultures soignées qui font de toute pièce de terre comme un jardin ; pas de cette monomanie d'agriculture qui va jusqu'à supprimer les arbres ; pas de ces propriétés closes dont l'accès est interdit ou impossible ; pas de ces soins minutieux qui font enlever un arbre dès qu'il dépérit, une branche dès qu'elle est morte ; pas même de ces distances qui exigent une journée de loisir pour la moindre exploration, la plus mince récolte ; mais il y a en France et ailleurs assez de pays semblables à celui que j'habite où il est aussi facile de pénétrer partout, de chasser, de fourrager, de faire son fagot, pour que les conseils que je renouvelle y trouvent une facile application.

Comme encouragement à suivre ces conseils, voici les faits que je puis signaler cette année, en ne prenant que les plus saillants.

Une tige de vigne sauvage morte m'a donné *Denops albofasciatus, Tillus unifasciatus, Sinoxylon* 6-*dentatum, Xylopertha sinuata, Agrilus deraso-fasciatus, Lissodema lituratum, Callidium unifasciatum,* et la plupart de ces espèces en assez grand nombre.

De ces branches de pin, mortes depuis si longtemps qu'elles tombent presque d'elles-mêmes, et desquelles je n'attendais pas grand chose, j'ai obtenu, ce qui est bon à savoir pour l'avenir, une trentaine d'individus du *Pogonocherus decoratus,* que je n'avais jamais pris, que je ne possédais même pas.

Le même bois mort du chêne ordinaire et du chêne tauzin m'a procuré *Abdera griseoguttata, Tropideres sepicola* et *pudens, Lissodema denticolle, Exocentrus adspersus, Anæsthetis testacea* et le vulgaire *Callidium alni,* qui vient aussi du châtaignier et dont le nom spécifique est, je crois, un mensonge.

Quelques bolets du pin, enfermés dans un bocal, m'ont fourni, avec un grand nombre de *Carida flexuosa,* une centaine de *Dorcatoma setosella* que j'ai depuis l'an dernier seulement et par le même moyen.

Mais un des plus jolis résultats est celui que vient d'obtenir mon ami M. Bauduer. Un orme étant mort sur une route, il a obtenu de qui de droit l'autorisation d'en disposer, l'a débité en fragments, et voici, d'après la boîte que j'ai sous les yeux, ce qu'il en a recueilli :

Lathropus sepicola en nombre, *Pœcilonota decipiens* en grand nombre, *Axinotarsus marginalis, Antholinus lateralis* et *lobatus, Troglops albicans, Dasytes plumbeus* en nombre, *Scolytus multistriatus* en nombre, avec la variété *C.* Chapuis, que je ne connaissais pas, *Scolytus pygmæus, Pityophthorus Lichtensteinii, Xyleborus monographus, Tropideres maculosus,* que nous n'avions jamais rencontré et dont il est né une quarantaine ; enfin en grand nombre *Saperda punctata.*

J'ai déjà moi-même obtenu d'un sujet de même essence, indépendamment de la plupart des espèces ci-dessus et notamment le *Lathropus sepicola* en quantité, *Opilus pallidus, Aulonium sulcatum, Cis pruinosulus, Hylesinus vittatus* et *Kraatzii* et plus de 300 *Exocentrus punctipennis,* que presque personne alors ne possédait.

On voit que, parmi les insectes signalés, il y a, comme cela devait être, quelques parasites ; je pourrais mentionner, en outre, pour les trop rares amateurs d'Hyménoptères, une foule de parasites appartenant à cette intéressante famille. Je ne citerai que le joli et rare *Cerocephala cornigera* Westw., dont l'orme m'a procuré un assez grand nombre d'individus.

III.

Sur la larve de l'OLIBRUS AFFINIS.

—

Je crois devoir dire un mot au sujet de la larve de l'*Olibrus affinis*, qui a donné lieu, de la part de mon ami M. Laboulbène, à une excellente notice publiée dans les Annales de la Société entomologique, 1868, p. 821, pl. 12, fig. 14-23, pour faire cesser le dissentiment qui existe entre lui et M. Héeger, auteur d'un mémoire sur la larve de l'*Olibrus tricolor*.

En premier lieu, les larves d'*Olibrus* ont les palpes maxillaires de trois articles, comme l'a vu M. Laboulbène, et non de quatre, comme croit l'avoir vu M. Héeger.

En second lieu, les antennes sont conformées exactement comme le dit M. Laboulbène et comme l'exprime très-bien sa figure, plus correcte, dès lors, que celle de M. Héeger.

Vient maintenant la question des stigmates, sur laquelle il y a « désaccord total. » D'après M. Laboulbène, les orifices respiratoires sont, comme à l'ordinaire, au nombre de neuf paires, placées la première au bord antérieur du mésothorax, les autres sur les huit premiers segments abdominaux; ils sont situés « en dessous du corps et visibles quand la larve est renversée et qu'on l'examine par la région ventrale. » M. Héeger, au contraire, dit (je copie M. Laboulbène) « que les stigmates existent sur le 11e segment en dessus et rappellent ceux des Diptères; il les représente gros et comme des éminences boutonneuses. » Si M. Laboulbène, qui a fait son travail sur des notes et sur des larves conservées dans l'alcool, avait eu, comme moi, la facilité de trouver, en peu d'instants, des larves de l'*Olibrus affinis* qui pullulent ici dans les calathides de l'*Hypochœris glabra* et même d'autres espèces, il aurait pu contrôler à coup sûr les assertions de Héeger et rectifier ses propres indications. Voici, en effet, ce que la larve de l'*O. affinis* présente au point de vue des stigmates :

Il ne faut pas, bien s'en faut, renverser cette larve pour les voir; il suffit, du moins pour les huit dernières paires, de l'observer un peu en dehors de la ligne médiane dorsale, et même, lorsqu'on sait où ils sont, on les aperçoit en regardant perpendiculairement, car ils sont placés *au-dessus* du bourrelet latéral. La première paire, un peu plus inférieure et un peu plus grande que les autres, se trouve très-près du bord antérieur

du mésothorax ; les sept paires suivantes débouchent au tiers antérieur des sept premiers segments abdominaux ; la neuvième paire, encore plus dorsale que les autres, se montre au tiers postérieur du huitième segment, onzième de tout le corps, sans compter la tête ; mais ils ne sont pas sur une éminence boutonneuse et ils n'ont pas d'analogie avec les stigmates postérieurs des Diptères. Voilà la vérité, non-seulement pour la larve de l'*O. affinis,* mais aussi pour celles des *O. anthemidis, millefolii, particeps, pygmæus,* qui vivent dans les fleurs, la première de l'*Anthemis mixta,* la deuxième de l'*Achillea millefolium,* la troisième de l'*Helichrysum stæchas,* la quatrième des *Leontodon,* des *Crepis,* des petites Liguliflores. Ainsi, d'une part, il faut rectifier les appréciations de Héeger, et, d'autre part, ce que M. Laboulbène dit de la position des stigmates provoquait une remarque.

Héeger représente la larve de l'*O. tricolor* avec le dernier segment terminé par deux appendices épais et obtus. Je suis peu disposé à admettre cette conformation, lorsque dans toutes les larves d'*Olibrus* que je connais ce dernier segment est terminé, comme l'indiquent le dessin de M. Laboulbène et sa description, par deux pointes ou crochets très-aigus et un peu relevés. J'appelle donc une vérification sur ce point et je demande que l'on examine si le *tricolor* n'est pas un *Phalacrus* plutôt qu'un *Olibrus.*

Selon M. Laboulbène, les larves de l'*O. affinis,* qu'il a trouvées dans les calathides du *Tragopogon pratensis,* se sont transformées au lieu même où elles avaient pris leur développement. A cela je n'ai rien à dire, car je sais par expérience que les calathides de *Tragopogon* et de *Scorzonera,* attaquées par des larves de *Tephritis,* restent habituellement fermées ; mais celles d'*Hypochæris,* dont aucune larve de Diptère ne soude les ligules et les akènes, tendent à s'ouvrir, et les larves d'*Olibrus,* dès qu'elles sont adultes, les abandonnent et se laissent tomber à terre, où elles s'enfoncent pour se transformer en nymphes deux ou trois jours après. Il en est de même des larves de l'*O. anthemidis,* qui n'ont pourtant pas à craindre que le réceptacle indéhiscent leur refuse sa protection, et des larves des *O. millefolii* et *particeps,* qui trouveraient dans les fleurs où elles vivent un abri assez durable et assez sûr pour leurs dernières évolutions. La règle est donc que les métamorphoses s'accomplissent sous terre, et elles n'ont lieu au sein des fleurs que dans quelques cas particuliers. J'en ai obtenu ainsi un petit nombre, pour l'*O. affinis,* en entourant de fil, afin de les empêcher de s'ouvrir, des calathites d'*Hypochæris.* La plupart des larves cependant les avaient quittées pour obéir à leur instinct.

Mon savant ami ne croit pas que la larve qu'il décrit soit herbivore ; il

pense qu'elle vit des déjections des larves de *Tephritis*. Je ne le conteste pas, mais il est certain pour moi que les larves d'*Olibrus* que je connais sont anthophages. Les érosions que présentent les fleurons et les akènes, ou fruits, la galerie que creuse dans le réceptacle de l'*Anthemis* la larve de l'*O. anthemidis*, l'absence assez fréquente, et normale pour cette dernière espèce, de toute autre larve, tout me confirme dans mon opinion.

IV.

Sur les mœurs des MORDELLISTENA.

—

M. le colonel Goureau a publié dans les Annales de la Société entomologique, 1868, Bull., CXIII, une note sur les insectes qui vivent dans le Seneçon aquatique, note qui est une preuve, après tant d'autres, de sa patiente et remarquable sagacité. Au nombre des larves qui habitent cette plante il cite celle de la *Mordellistena subtruncata*, et il lui attribue la destruction des larves de *Lixus* et d'*Agromyza* dont il attendait les métamorphoses. Je me garderais de contredire l'opinion de mon honorable ami, mais j'éprouve le besoin de dire, pour provoquer de nouvelles observations sur les appétits des larves de *Mordellistena*, que leurs mandibules semblent plutôt faites pour ronger des substances végétales que pour déchirer des proies vivantes; qu'à Mont-de-Marsan la larve de la *Mordellistena grisea* est très-abondante dans les tiges de l'*Artemisia vulgaris*, et celle de la *M. inæqualis* assez fréquente dans les tiges du *Daucus carotta;* or, les longues galeries qu'elles y creusent font présumer qu'elles vivent de la substance médullaire de ces plantes, et ce qui convertit cette présomption en certitude, c'est qu'elles y sont habituellement seules et qu'elles ne se dévorent pas entre elles. Il est possible que d'autres larves ne les trouvassent pas aussi inoffensives; mais apres ce que je viens de dire, l'esprit droit de M. Goureau le portera certainement à reconnaître qu'on ne peut se prononcer sur les instincts carnassiers des larves de *Mordellistena* sans une nouvelle vérification. Je chercherai, quant à moi, toutes les occasions de la faire.

J'ajoute que les larves de *Mordellistena* sont conformées à peu près

comme celles des *Mordella,* à coup sûr lignivores, tandis que celles des *Anaspis,* qui ont la physionomie de certaines larves de Cryptophagiens, vivent dans les détritus laissés par d'autres larves xylophages et sont peut-être carnassières.

V.

Mœurs de la larve de l'ANOBIUM PANICEUM.

Les Annales de la Société entomologique de 1868 contiennent (Bull., p. CIX) une note de M. H. Lucas sur les dégâts que cause l'*Anobium paniceum.* D'après mon savant ami, cet insecte ne porterait aux collections entomologiques d'autre préjudice que de s'introduire et de se développer, en quantité considérable, dans le liége et dans la moelle de l'*Agave americana* qui portent les épingles. Voici qui démontre que, du moins dans les pays chauds, l'animal dont il s'agit est autrement redoutable :

« Vous voulez, m'écrit de Corse M. Revelière, que je vous donne des » renseignements sur les mœurs des *Lepisma* et des *Anobium paniceum.* » Les *Lepisma* dévorent tout, non-seulement les substances alimentaires, » mais les vêtements de laine qu'elles trouent comme avec un emporte- » pièce, et le papier. J'ai eu des livres dont tout le dos et la tranche ont » été rongés, et, ce qu'il y a de pis, ces maudites bêtes s'attaquent aux » bandes de papier que je colle sur les joints de mes boîtes. L'amidon en » est la cause, et dorénavant j'y mélangerai quelque essence. Quant aux » larves d'*Anobium paniceum,* elles ne peuvent passer d'un insecte à » l'autre comme les larves d'Anthrènes, mais leurs ravages n'en sont pas » moins grands, vu leur nombre, et on ne s'aperçoit de leur présence » que quand le mal est déjà irréparable. J'ai perdu, il y a trois ans, plus » de cinquante *Triodonta cribellata* par le fait de ces larves; il y en avait » jusqu'à trois dans un seul insecte...... Toute ma collection serait » détruite en peu de temps si je n'y prenais garde. »

J'ajoute que ledit *Anobium* est le fléau des herbiers et que les botanistes redoutent avec raison sa larve, plus encore que les entomologistes celle des Anthrènes.

VI.

Exploration des nids d'Hirondelles.

—

Si on explore des nids d'hirondelles pendant que les petits y sont, on peut avoir la chance d'y trouver les larves de la *Lucilia dispar*, qui a donné lieu à une notice de Léon Dufour (Soc. Ent., 1845, p. 205 (1); mais si on les visite à l'automne ou durant l'hiver, on est à peu près sûr d'y rencontrer, ici du moins, et en assez grand nombre : 1° des pupes qui donnent plus tard l'*Ornithomyia avicularia* et le *Stenopteryx hirundinis*; 2° des larves qu'on n'a pas de peine à reconnaître, à leur houppe anale, comme appartenant à un *Attagenus* et qui produisent au printemps l'*A. piceus*; 3° une autre espèce de larve présentant les caractères des larves des Dermestides et qu'on ne sait d'abord à quel genre rapporter. Cependant, en y regardant de près, et quoiqu'elle diffère des larves d'*Anthrenus verbasci* et *musæorum* par un corps plus trapu et par ses poils noirs, plus courts et moins érectiles, on constate qu'elle a avec elles une incontestable parenté. J'en ai obtenu, en effet, l'*Anthrænus pimpinellæ*, dont les métamorphoses ne sont pas connues. Les larves de ces Coléoptères se nourrissent des mille petits débris de matière organique qui s'accumulent dans les nids d'hirondelles. L'expérience m'a appris que, lorsqu'elles sont très-nombreuses elles s'affament et s'entre-dévorent, ou que, du moins, les larves non encore transformées détruisent les nymphes des autres. Pour éviter ces désordres il faut nourrir les larves avec des insectes morts, tels que Mouches, Grillons, etc.

(1) Les nichées des hirondelles ne sont pas les seules qui nourrissent des larves de Diptères; j'ai plus d'une fois, pendant l'hiver, trouvé dans de vieux nids de Fauvettes des pupes assez grosses, au nombre de quatre à huit, mais dont les insectes étaient sortis.

OBSERVATIONS HYMÉNOPTÉROLOGIQUES

Par M. le docteur J. GIRAUD.

(Séance du 27 Octobre 1869.)

I.

Hyménoptère nouveau de la famille des fouisseurs.

—

AMMOPLANUS. Nov. gen.

(η αμμος, ου, arène, et ο πλανης, ητος, errant.)

(Pl. 12, fig. 1.)

Caractères principaux :

Tête subquadrilatère, élargie et fortement aplatie en avant; mandibules transversales; antennes insérées très-près de la bouche.

Ailes antérieures : stigma épais, ovoïde; une cellule radiale très-courte, beaucoup plus large que longue; deux cubitales, la première seule fermée, recevant vers son milieu la nervure récurrente; deux discoïdales complètes et de longueur presque égale.

Jambes et tarses sans épines ni cils sur les côtés.

Abdomen subpétiolé.

1. AMMOPLANUS WESMAELI Giraud.

Niger, subtiliter punctatus, parum nitidus, brevissime pubescens : mandibulis testaceo ferrugineis; antennis piceis, scapo pallidiore vel testaceo; tibiis anticis tarsisque omnibus obscure ferrugineis vel pallide castaneis; alis hyalinis, stigmate obscuro aut nigrescente, basi pallido. ♀.

Antennis longioribus, subfuscis, subtus pallidis; scapo, mandibulis clypeoque albidis. ♂.

Long. 2 1/2-3 mill.

♀. Tête très-finement pointillée, beaucoup plus large que haute, subquadrilatère, fortement aplatie et un peu excavée en avant, un peu plus large au niveau des mandibules qu'à l'occiput; vertex subconvexe, les ocelles en triangle équilatéral, le bord occipital arrondi et peu sinué; yeux glabres, très-allongés, étroits, subémarginés en dedans, atteignant la base des mandibules; antennes coudées, insérées très-près de la bouche, un peu plus longues que la tête, peu épaisses, subfiliformes ou à peine plus fortes au bout, de douze articles; chaperon extrêmement court, avec un très-petit tubercule au milieu; mandibules transversales, subbidentées; palpes courts et peu épais; les maxillaires paraissant de six articles et les labiaux de quatre (l'article basilaire un peu incertain).

Thorax subplan sur le dos, sa moitié antérieure pointillée comme la tête; le prothorax étroit, conique et surbaissé; les flancs du mésothorax marqués en avant d'une ligne ou dépression transversale; écusson plan, lisse et luisant; dos du mésothorax plan, uniformément coriacé, terne, terminé en arrière par un bord subarrondi; la partie déclive presque lisse et marquée au milieu d'un très-court sillon.

Abdomen ovoïde, aussi large et presque aussi long que le thorax, lisse, luisant, faiblement pubescent vers le bout : le premier segment rétréci à la base ou subpétiolé; le dos du segment anal formant une surface triangulaire pointillée et terne, dont les côtés font un très-faible relief; le bout anal rétréci en pointe courte, sans valves apparentes, mais avec une tarière quelquefois visible.

Pattes de moyenne épaisseur, un peu pubescentes; les tibias sans épines ni soies sur les côtés, ceux des deux premières paires avec un seul éperon, et ceux de la dernière, qui sont aussi plus épais au bout, avec

deux; tarses non ciliés, assez minces, les postérieurs beaucoup plus longs que le tibia, leur premier article formant au moins la moitié de leur longueur.

Ailes hyalines : les nervures du disque pâles, la côte brune; le stigma, qui est assez gros, ovoïde et arrondi à son bout externe, est d'un brun plus ou moins intense, quelquefois presque gris, mais toujours avec une tache hyaline à sa base. Cellule radiale très-courte, beaucoup plus haute que longue, les trois quarts externes du radius à peu près droits et rapprochés du stigma. Une cellule cubitale complète, assez étroite et presque deux fois aussi longue que les discoïdales, qu'elle dépasse beaucoup; deux discoïdales fermées, l'une antérieure, l'autre postérieure, presque d'égale longueur. Ailes postérieures échancrées au bord interne, les nervures comme dans la figure 1 *b*.

♂. Ce sexe ne se distingue de l'autre que par les traits suivants : taille un peu moindre; antennes plus longues ou de la longueur de la tête et de la moitié du thorax environ, filiformes, de treize articles, dont le dernier a presque deux fois la longueur du précédent; le flagellum d'un testacé un peu obscur; la face antérieure du scape, les mandibules et le chaperon blanchâtres. Pattes semblables, mais la couleur claire plutôt testacée que ferrugineuse. Dos du segment anal sans espace triangulaire.

Je possède onze individus, parmi lesquels il ne se trouve qu'un mâle. Je les ai capturés en Autriche, aux environs de Vienne, pendant les mois de juillet et d'août, dans plusieurs localités arides, mais principalement sur la colline appelée Retranchement des Turcs (Türkenschanze), dont la végétation est très-pauvre et ne se compose que de plantes basses et de quelques buissons. Ce séjour me fait présumer que ce petit fouisseur établit ses nids dans la terre, ou, ce qui est moins probable, dans la tige des plantes herbacées.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Celia troglodytes*. Elle en a la taille et la forme; mais ses nervures alaires sont bien différentes. Ses mœurs pourraient bien aussi offrir de l'analogie. Grâce aux observations de MM. Goureau et Schenck, on sait maintenant que les *Celia* ne sont pas parasites, comme le croyait Dahlbom, mais de vrais nidifiants. M. le colonel Goureau a vu leurs nids approvisionnés de jeunes larves du Gallinsecte de la vigne (*Lecanium vitis*).

Le *Nomendator entomologicus* de M. Herrich-Schäffer contient (pl. V, fig. 21), avec la simple indication *nov. gen.*, une figure qui reproduit exactement le dessin du genre *Ammoplanus*, et qui pourrait bien avoir

été empruntée à notre espèce. Je n'ai négligé aucune recherche pour m'assurer si ce genre avait été publié ailleurs avec les développements nécessaires; mais, n'ayant rien trouvé, je dois croire que cette forme a été perdue de vue et qu'elle est restée inédite. Je puis encore me prévaloir de l'autorité très-compétente de M. Haliday, qui a vu l'insecte et m'a avoué qu'il lui était inconnu.

Je prie le savant distingué qui a tant contribué aux progrès de l'étude des Hyménoptères d'agréer la dédicace de cette espèce comme une faible marque de mon estime pour ses travaux.

2. AMMOPLANUS PERRISI Giraud.

Niger, nitidus, vix pubescens : capite thoraceque subtiliter punctatis, faciei dimidio infero, antennis, mandibulis, squamutis, tuberculis humeralibus, pedibusque anterioribus, luteis; horum femoribus fusco-notatis; pedibus posticis piceis, apice femorum tibiarumque basi subalbidis; alis puris, nervis pallidis; marginali, radiali apiceque stigmatis, fuscis. ♂.

Long. 3 mill.

Espèce incontestablement différente de la précédente, dont elle se distingue à première vue à sa taille plus forte et à la plus grande extension de la couleur claire.

La tête, presque aussi étroite en arrière que le thorax, s'élargit beaucoup en avant, de sorte que, vue de face, elle prend la forme d'un triangle à angles émoussés, dont le plus grand côté est constitué par la ligne buccale. Elle est couverte d'un pointillé très-fin et peu dense, noire en avant jusqu'un peu au-dessous du bord supérieur des yeux et en arrière presque jusqu'à l'insertion des mandibules, le reste d'un beau jaune clair. Ocelles très-petits, en triangle; l'espace entre eux et la racine des antennes très-grand, aplati et faiblement creusé en gouttière vers le bas. Antennes insérées très-près de la bouche, de la longueur de la tête et de la moitié du thorax, de treize articles; le scape jaune, de la hauteur de la partie claire de la face, un peu épaissi vers le bout et creusé en une courte gouttière pour le jeu du pédicelle, qui est court et cupuliforme; le flagellum d'un jaune fauve, filiforme, obtus au bout, à articles cylindriques, un peu plus longs qu'épais; chaperon très-étroit, avec un petit tubercule au

milieu; mandibules jaunes, très-grandes, peu arquées, avec deux dents rousses très-courtes et presque de niveau.

Thorax noir, pointillé en avant et un peu pubescent; le prothorax court et bas; le mésothorax convexo-plan, sans sillons dorsaux; les tubercules scapulaires d'un jaune pâle; écusson subplan, transversal; métathorax plan, finement coriacé, sans sillon médian, tronqué presque perpendiculairement en arrière, avec le bord de la troncature subarrondi et très-peu relevé.

Abdomen noir, lisse, luisant, ovalaire, subpétiolé, environ de la longueur du thorax; le dernier segment dorsal arqué en arrière, pointillé et sans côtes latérales; apicule génitale visible.

Pattes médiocres, un peu pubescentes : la paire antérieure d'un jaune fauve, avec le côté postérieur des cuisses rembruni; la moyenne de même nuance, avec la base des hanches, le côté postérieur des cuisses et une petite tache au bout des tibias obscurs ou noirâtres; la paire postérieure plus obscure ou d'un noir de poix, avec le bout des cuisses et la base des tibias blanchâtres.

Ailes claires, à peine pubescentes : les nervures du disque pâles, la costale, la radiale et la moitié externe du stigma plus foncées ou rousses; l'écaille et la radicule blanchâtres, la dernière avec un point obscur.

Cette jolie espèce provient de l'Espagne. Je n'en ai vu qu'un seul individu, qui m'a été communiqué par M. Édouard Perris avec beaucoup d'autres Hyménoptères. Je remercie notre savant collègue de m'avoir autorisé à la publier et le prie d'en agréer la dédicace comme témoignage de mon estime et de mon amitié.

II.

Description d'un Hyménoptère nouveau du genre LYDA.

LYDA PARISIENSIS Giraud.

(Pl. 12, fig. 2.)

Obscure cyanea : abdomine viridi-cyaneo; mandibulis luteis; tibiis posticis albo-lineatis; alis hyalinis. ♀.

Long. 9 mill.

Tête et thorax pubescents, d'un bleuâtre obscur; les lobes latéraux du mésothorax et l'écusson presque noirs; abdomen plus clair ou d'un bleu verdâtre.

La tête, de la largeur du thorax, est couverte d'une ponctuation assez dense et un peu rugueuse et revêtue de poils souples d'un gris pâle. Les antennes sont noires, de vingt-quatre articles; le troisième plus long que le scape et le pédicelle réunis et plus épais que les suivants, qui sont aussi beaucoup plus courts. Une forte carène sépare les antennes. Les mandibules sont d'un jaune un peu fauve, avec les dents ferrugineuses, et, tout près de leur base, on remarque sur le bas des joues un point ou une petite tache de couleur claire.

La ponctuation des lobes latéraux du mésothorax et de l'écusson est subruguleuse et ressemble à celle de la tête; elle est plus faible sur le lobe moyen et sur la face pectorale.

La portion membraneuse du premier segment de l'abdomen est jaunâtre; le ventre porte une pubescence grise qui devient plus obscure vers le bout anal.

Pattes à pubescence cendrée; les hanches, les trochanters et les cuisses d'un bleu verdâtre; les tibias et les tarses noirâtres, à l'exception de la face externe des tibias de la dernière paire, qui est blanche dans ses deux premiers tiers. Tibias de la première paire sans épines latérales. Ailes

hyalines, pures; les nervures brunes, l'écaille noire, le stigma noir, avec une petite tache à la base d'un testacé obscur.

J'ai rencontré la femelle à Vincennes, vers la fin de mai, sur le chêne. Le mâle m'est resté inconnu, malgré les recherches les plus attentives et plusieurs fois répétées.

La valeur de cette jolie espèce ne me paraît pas douteuse, quoiqu'elle soit établie sur un seul sujet. Sa couleur bleue la rapproche de la *Lyda cyanea* Kl.; mais elle en diffère par sa taille plus petite, par sa tête entièrement d'un bleu obscur, à l'exception d'une toute petite tache claire près des mandibules, et par la couleur blanche d'une partie des tibias postérieurs. Outre ces traits, dont l'importance exclut toute idée d'une variété de la *L. cyanea,* il est un autre caractère, fourni par les tibias antérieurs, bien propre à lever tous les doutes. M. Hartig a établi deux sections principales dans le genre *Lyda :* la première, caractérisée par une épine latérale sur les tibias de la première paire, et la seconde par l'absence de cette épine. Les *L. erythrocephala* L., *cyanea* Kl. *pumilionis* Giraud, *campestris* L. (1), *pratensis* F. et *laricis* Giraud appartiennent à la première; les autres, en plus grand nombre, composent la seconde. C'est dans cette dernière que se classe la *L. parisiensis,* et elle s'y fait remarquer entre toutes par sa couleur bleue, propre jusqu'ici aux seules espèces *cyanea* et *erythrocephala.*

J'avais eu la bonne fortune, pendant mon séjour en Autriche, de découvrir trois espèces nouvelles que j'ai fait connaître sous les noms de *L. pumilionis, laricis* et *aurantiaca,* les deux premières du Schneeberg, en basse Autriche, la dernière d'Idria, en Carniole. Je suis heureux de pouvoir en signaler une quatrième, qui est une des plus belles de ce genre intéressant.

(1) C'est par erreur que, dans l'onvrage de M. Hartig (*Blattwespen*), cette espèce est placée dans la seconde section.

III.

Des Galles d'un Lépidoptère sur le LIMONIASTRUM GUYONIANUM et des parasites qui les habitent.

—

M. le docteur Guyon, membre de l'Institut de France, à qui je dois d'avoir pu étudier ces galles, a bien voulu en mettre un certain nombre à ma disposition, en me faisant part de toutes les éclosions qu'il avait obtenues lui-même. Je suis heureux de pouvoir lui exprimer ici ma reconnaissance pour sa générosité et son empressement à me fournir tous les renseignements qu'il possédait.

Le *Limoniastrum Guyonianum,* décrit par M. Boissier dans le Prodromus de Decandolle, t. XII, p. 689, appartient à la famille des Plumbaginacées et au groupe des Staticées. Selon M. Guyon, qui en a parlé dans son Voyage d'Alger au Ziban en 1847, et qui a bien voulu compléter sa relation par des détails verbaux, cette plante, appelée *Zeita* par les Arabes, croît dans les régions sablonneuses du cercle de Biskra et y est très-abondante. En s'y rendant de Constantine, on commence à la rencontrer aux eaux thermales de Hamman-Sidi-Hadj ou Bain du Pèlerin. Elle est recherchée du chameau, du cheval et autres herbivores, surtout dans son jeune âge, et fournit en hiver une assez bonne ressource pour le chauffage.

GALLE (1). Elle se montre en grand nombre, dit M. Guyon, et naît de

(1) Déjà signalée par M. le docteur Laboulbène dans les Annales, 1867, p. LXI du Bulletin. La seconde forme de la galle, dont il est question dans cette note, pourrait bien être d'une autre espèce.

toutes les parties de la plante jusqu'aux pédoncules des fleurs. Elle a déjà acquis un certain développement dans les premiers jours d'avril, et sa croissance est terminée au commencement de mai. Sa cavité est occupée par une chenille blanche très-agile, qui la parcourt dans tous les sens.

J'ai examiné moi-même, le 15 avril 1859, quelques galles fraîches. Leur volume était peu inférieur à celui des galles arrivées à maturité : elles étaient verdâtres en totalité ou nuancées par places de rouge violâtre, et leur surface était revêtue, comme la plante, d'un duvet cotonneux très-court. Leur consistance était celle d'un fruit charnu, et dans leur cavité se trouvait une chenille de 4 à 5 millimètres de longueur, d'un blanc un peu jaunâtre, avec la tête et les pattes thoraciques d'un brun peu foncé et ses segments dorsaux unis ou sans bosselures. Cette chenille se nourrissait de la substance succulente des parois, qu'elle attaquait un peu partout.

Les galles anciennes et desséchées sont d'un blanc terne ou grisâtre et ont quelque ressemblance avec celles qui se voient sur le *Cirsium arvense* et qui sont produites par la *Tripeta cardui,* Diptère commun dans plusieurs contrées de l'Europe. Elles sont fusiformes ou subglobuleuses, quelquefois très-régulières, mais souvent plus ou moins déformées, un peu contournées ou aplaties sur un point de leur surface : leurs dimensions sont en moyenne de 20 millimètres de longueur sur 15 d'épaisseur. Assez légères et plus unies que les galles du *Cirsium,* elles sont formées d'une substance assez solide et subligneuse. Leur point de départ paraît être au centre de la tige, car celle-ci participe dans tous les sens à la déformation. L'épaisseur des parois est de près de 2 millimètres, et leur cassure montre deux couches de densité inégale et de teinte différente : l'extérieure d'apparence spongieuse et de couleur chocolat; l'intérieure peu épaisse, devenue plus dense et plus dure par la dessiccation, d'une nuance plus claire. A l'intérieur de la cavité on remarque un point où les parois sont plus amincies : c'est la voie préparée par la chenille par laquelle le papillon doit opérer sa sortie. Un mince opercule, que l'on reconnaît souvent à l'extérieur, ferme ce passage.

Je m'abstiens de parler du papillon et de ses premiers états, parce que j'ai appris que M. Guenée s'en occupe depuis quelque temps et qu'il n'attend, pour le publier, que des éclosions mieux réussies que celles qu'il a eues jusqu'à présent : il en formerait le genre *Œcoccis*. J'ai la satisfaction de pouvoir mettre à sa disposition un exemplaire en parfait état et que notre collègue M. Fallou a étalé avec l'habileté qu'on lui connaît.

La production d'une vraie galle par un Lépidoptère est un fait aussi rare qu'intéressant. La faune extra-européenne pourra peut-être fournir des cas analoges, mais je ne sache pas qu'on en ait rencontré dans nos climats, car on ne peut pas, je pense, regarder comme de véritables galles les gonflements fusiformes de l'extrémité des rameaux du saule dans lesquels se développe la *Grapholita Servilleana,* ceux de l'*Artemisia campestris* dus à la *Cochylis hilarana,* ou d'autres déformations analogues.

Les éclosions du producteur des galles ont généralement mal réussi; mais celles des parasites ont donné, par compensation, d'assez nombreux individus d'espèces différentes, toutes nouvelles et quelques-unes de forme remarquable. Voici la liste de celles que j'ai observées. Les deux premières sont des Braconides, les autres appartiennent aux Ptéromaliens.

HORMIOPTERUS. Nov. Gen.

Il se confond avec le genre *Hormius* par les caractères alaires et la forme du corps, mais en diffère beaucoup par la conformation des antennes; ce qui rend nécessaire cette nouvelle coupe.

Le genre *Hormius,* qui fait partie des Braconides cyclostomes, est surtout caractérisé par sa nervure parallèle, qui est intersticiale. Nees d'Esenbeck a décrit trois espèces, dont deux ont vingt-deux articles aux antennes et la troisième douze seulement. C'est sur cette dernière que MM. Haliday et Wesmaël ont fondé, à peu près à la même époque, le premier son genre *Cremylus,* et le second le genre *Penecerus;* les deux autres restent au genre primitif. Je crois inutile de donner de longs détails sur la nouvelle coupe que je propose; il suffit, pour la reconnaître, de la comparer aux *Hormius* et de faire remarquer la différence offerte par les antennes. Ces organes ont jusqu'à trente-sept articles, sont filiformes et d'une grande ténuité, au lieu que chez l'autre genre il n'y a que vingt-deux articles moniliformes.

Hormiopterus Ollivieri Giraud.

Fusco-ferrugineus, brevissime pubescens : pedibus pallidioribus; antennis multi-articulatis fuscis, basi testaceis; abdominis dorso striolato; terebra dimidii abdominis longitudine. ♂, ♀.

Var. *Pectore pedibusque pallide testaceis.* ♀.

Long. 5 mill.

Tête subcubique ou très-peu plus large que longue, d'un ferrugineux plus clair que le reste du corps, passant quelquefois au testacé. Palpes pâles : les labiaux de quatre articles, les maxillaires de cinq. Antennes de la longueur du corps, très-minces, filiformes : le premier article assez court et épais, le second plus petit et très-court, les suivants cylindriques, plus larges qu'épais et décroissant progressivement; les articulations du milieu très-serrées et obliques, celles du bout un peu plus distinctes. Le quart inférieur est testacé et le reste plus obscur.

Thorax ferrugineux, souvent un peu plus sombre autour de l'écusson et dans la région métathoracique, allongé, rétréci en avant; le dos du mésothorax aplati et marqué de deux sillons; les flancs avec deux sillons, l'un longitudinal, l'autre transverso-oblique; le métathorax assez long, à dos arrondi, très-finement aciculé, sans aréoles, mais quelquefois avec deux stries très-fines sur le milieu ou avec une simple ligne très-superficielle.

Abdomen un peu élargi en arrière : le premier segment en triangle à sommet largement tronqué, striolé longitudinalement, les suivants jusque vers le bout du quatrième avec une semblable sculpture, mais plus fine; le sillon suturiforme du second presque aussi profond que les articulations suivantes; le cinquième anneau lisse, souvent peu apparent, le sixième caché ou paraissant ne pas exister. Ces segments sont finement rebordés et les stigmates se trouvent à certaine distance de cette bordure. Tarière mince, droite, de la longueur de la moitié de l'abdomen ou très-peu plus longue; ses valves noires et pubescentes.

Pattes grêles, pubescentes, d'un ferrugineux pâle ou testacées; les tibias de la première paire avec un éperon, les autres avec deux; tous très-faibles.

Ailes hyalines : les nervures rousses; le stigma, assez grand, roux au bout et décoloré ou blanchâtre à la base; l'écaille pâle. Cellule radiale grande, atteignant presque le bout de l'aile. Seconde cellule cubitale recevant la nervure récurrente près de sa base et subpentagone. Les deux cellules discoïdales supérieures d'égale longueur, l'interne très-étroite et fermée au bout. Il est à remarquer que ce rapport varie chez quelques individus, la cubitale interne se trouvant quelquefois un peu plus courte que l'antérieure; cette différence est toujours très-minime.

Le mâle se distingue par l'absence de la tarière, son abdomen moins élargi en arrière et le développement plus considérable du cinquième segment; le sixième est visible, mais très-petit.

Var. Une femelle a la poitrine et les pattes d'un testacé assez pâle.

Ce parasite détruit la chenille du papillon à une époque où celle-ci a déjà construit son cocon dans la galle. Il n'est pas seul dans son œuvre meurtrière; la même victime nourrit presque toujours de trois à cinq individus, qui la dévorent presque en entier. Après l'éclosion, qui a lieu au mois de juillet et jusqu'au mois d'octobre, on trouve dans le cocon du Lépidoptère autant de petites coques blanches qu'il y avait de parasites. Elles sont aussi formées de filaments soyeux densément agglomérés, allongées et subfusiformes, souvent accolées les unes aux autres dans l'intérieur du cocon, auquel elles adhèrent fortement. Leur longueur est de 7 à 8 millimètres et leur épaisseur d'un peu moins de 2.

Je dédie cette espèce à M, le docteur Ollivier, habitant l'Algérie, qui a bien voulu se charger des soins de la récolte des galles et de leur envoi.

MICROGASTER GALLICOLUS Giraud.

Niger, pubescens; palpis apice testaceis; tibiis anterioribus posticorumque basi testaceo-ferrugineis; abdomine polito, segmento secundo prope

basin transverse sulcato; alis hyalinis, nervis, squamula stigmateque fuscis (*cell. cub.* 2). *Terebra* 1/3 *abdominis longitudine.* ♀.

Long. 4 mill.

Cette espèce, n'ayant que deux cellules cubitales, fait partie de la seconde section du genre. Elle ressemble sous quelques rapports au *M. emarginatus* Ns., mais en diffère en plusieurs points et appartient au petit nombre des formes à abdomen entièrement privé de rugosités. Je ne l'ai pas trouvée dans les ouvrages de Nees ni de Wesmaël. Quant au très-bon travail de Ruthe, publié par M. Reinhard, on sait qu'il s'arrête à la première partie.

D'un noir mat, à pubescence très-courte : le métathorax court, transversal, imperceptiblement pointillé; l'abdomen plat sur le dos, non comprimé en arrière, lisse; le premier segment un peu moins luisant que les suivants, portant très-près des bords latéraux une ligne enfoncée très-étroite et très-nette; le second, marqué près de la base d'un étroit sillon transversal et d'une courte ligne oblique sur ses angles antérieurs. Tarière droite, assez large, comprimée, de la longueur du tiers de l'abdomen.

Pattes noires : les genoux, les tibias et les tarses d'un testacé ferrugineux; les tibias de la seconde paire un peu assombrés au bout, et ceux de la troisième noirs dans leur dernière moitié; les tarses obscurs au bout.

Ailes hyalines : le stigma et les nervures principales bruns, les autres, ainsi que l'écaille, plus pâles; les nervures de l'angle interne de la seconde cellule cubitallle courtes et épaisses.

Cette espèce attaque les jeunes chenilles.

Le mâle est encore inconnu.

M. le docteur Guyon a obtenu le premier cet insecte et me l'a généreusement cédé. J'ai eu moi-même un seul individu parmi mes éclosions. M. le docteur Laboulbène m'a aussi communiqué deùx femelles de même provenance.

CALLIMOME ALBIPES Giraud.

Viridi-cyaneus, pubescens : antennis nigro-fuscis, scapo fulvo; tibiis tarsisque albidis; alis lacteis, nervis pallidis. Terebra corpore paulo breviore. ♂, ♀.

Long. 3-4 mill.

A la première vue on est frappé de la ressemblance de cette espèce avec les *Syntomaspis lazulinus* Först. et *eurynotus* Först., détachés du grand genre *Callimome*, surtout avec le dernier; mais elle n'offre pas d'une manière assez distincte la séparation du bout de l'écusson par une ligne enfoncée, bien que cette partie soit plus faiblement ponctuée et plus lisse que le reste. Il y a là une forme de transition entre les deux genres.

Tête et thorax pubescents, d'un vert bleuâtre vaguement nuancé de cuivreux. Antennes brunes, le scape testacé fauve. Abdomen à peu près de la couleur du thorax, court, un peu contracté; les segments richement ciliés de poils gris; le bout anal, entourant la base de la tarière, jaune, Tarière de la longueur de la tête et de l'abdomen. Pattes de la couleur du corps ou un peu plus obscures ; les tibias et les tarses, à l'exception des crochets, d'un blanc assez pur; les cuisses de la paire postérieure sensiblement épaissies au delà du milieu, mais ni dentées, ni pectinées. Ailes lactescentes : les nervures très-pâles ou décolorées; l'écaille noire ou brune.

Le mâle, plus petit, a le scape tout bleuâtre, les nervures des ailes décolorées et une apicule anale assez longue tournée en dessous : il ressemble à sa femelle sous tous les autres rapports.

Ce *Callimome* n'est pas rare dans les galles du *Limoniastrum* : une seule en produit plusieurs, souvent de quatre à cinq individus. Je présume qu'ici, comme dans beaucoup d'autres cas, il attaque de préférence les parasites, sans épargner toujours le fondateur des galles. Son éclosion a lieu pendant le mois d'août.

Gen. ARTHROLYSIS Först.

Walker (Ent. Mag., I, 371) a formé un groupe des Ptéromaliens à abdomen plus ou moins distinctement pétiolé, et Förster (Hym. Stud.) a cherché à le compléter en y introduisant un certain nombre de coupes génériques nouvelles. L'ensemble de tous ces genres compose la famille des *Miscogastroidæ.* Parmi les nouvelles coupes établies par cet auteur, il en est deux, *Dichalysis* et *Arthrolysis,* qui, ne reposant que sur la connaissance des mâles, sont nécessairement incomplètes. Leur caractère le plus saillant est d'avoir des antennes verticillées et des articles pédicellés. La première correspond au genre *Psilocera* Walk., déjà changé par Westwood en *Eupsilocera,* dénomination qui a la priorité sur celle de Förster. Il faut chercher la femelle de cette forme dans le genre *Metopon* Walk. L'espèce la plus répandue sur le continent, comme en Angleterre, est le *Metopon obscurus.* La deuxième coupe n'a que douze articles aux antennes au lieu de treize comme la première. On trouve dans nos contrées un mâle que je crois devoir y rapporter, malgré de légères divergences : sa femelle, que Förster n'a pas connue, est le *Pteromalus scabriculus* Ns. C'est à ce dernier genre que je rapporte l'espèce remarquable qui suit.

Je dois cependant avouer que les mâles, dans lesquels je crois reconnaître le genre *Arthrolysis,* diffèrent un peu des indications de Förster. Selon cet auteur les antennes ont 12 articles avec un seul annelet, ce qui porterait à neuf le nombre de ceux du flagellum. Chez mes individus l'annelet est tellement court et exigu qu'on peut le regarder comme simple; mais le flagellum n'a que huit articles bien distincts, le dernier fort long, pouvant en représenter deux, quoique les traces de jonction soient indistinctes. Cet article est en outre terminé par une courte pointe très-fine, dont l'auteur cité ne parle pas; mais son exiguïté ou sa chute, qui arrive quelquefois, pourraient expliquer ce silence.

Arthrolysis Guyoni Giraud (1).

(Pl. 12, fig. 3 et 4.)

Obscure cupreo-viridis, pubescens : abdomine subsessili, valde elongato, conico, ferrugineo, apice cyaneo-viridi; antennis filiformibus, nigris basi ferrugineis ; pedibus ferrugineis, tibiis tarsisque albidis; alis vitreis, vix infuscatis ; nervo radiali capitato rostratoque : ♀.

Antennis hirsutis ; articulis flagelli breviter pedicellatis, cylindricis ; abdomine brevi, subpetiolato, albo basi nigrescente, apice viridi-cyaneo ; pedum coxis viridibus, femoribus fulvis, tibiis tarsisque albis; alis sublacteis : ♂.

In utroque sexu antennis subulatis.

Long. ♀, 10-11 mill.; ♂, 5 mill.

Espèce des plus remarquables et la plus belle que je connaisse dans le groupe des *Miscogastroidæ.*

La femelle rappelle, par la longueur de son abdomen, certaines espèces très-élancées du genre *Trigonoderus ;* mais elle a un prothorax très-court et tout à fait transversal. La tête et le thorax sont d'un vert cuivreux un

(1) Le seul représentant européen que je connaisse de ce genre est le *Pteromalus scabriculus* Nees (Mon., p. 100). L'auteur a parfaitement associé les deux sexes, mais il ne fait aucune mention de la petite pointe qui, comme chez l'espèce algérienne, termine le dernier article des antennes de la femelle et du mâle et qui fournit un trait caractéristique pour le genre. Les antennes de la femelle sont conformées comme celles de l'*Arthrolysis Guyoni ;* celles du mâle, presque aussi longues que le corps, ont les articles du flagellum un peu étranglés au milieu et plus longuement pédicellés ; ces articles sont aussi plus longs que dans le genre *Metopon* (*Dichalysis* Först.). L'abdomen de la femelle est conique, un peu aplati sur le dos et beaucoup moins allongé que chez l'autre espèce.

peu obscur, pubescents, densément ponctués; les palpes sont obscurs et les mandibules fauves; les antennes, insérées loin de la bouche, sont filiformes, pubescentes, noirâtres, avec le scape, le pédicelle, les annelets et assez souvent la face inférieure des premiers articles du flagellum d'un fauve pâle : de douze articles; le premier mince, filiforme, assez long, atteignant au moins la hauteur du vertex; le pédicelle court, les troisième et quatrième formant des annelets bien évidents; les suivants jusqu'au dixième cylindriques, plus longs qu'épais; les deux derniers peu distincts, à peine plus épais que le précédent ou formant une massue à peine sensible terminée par une fine apicule. Prothorax transversal, un peu sinué à son bord postérieur; mésothorax sans sillons; métathorax court, ponctué, sans aucune aréole. Abdomen subsessile, plus étroit, mais à peu près trois fois aussi long que le reste du corps, rétréci en arrière en pointe conique et peu déprimé sur le dos vers la base; les cinq premiers segments fauves, avec les côtés marqués d'une légère nubécule, qui manque quelquefois sur les premiers, mais qui est plus constante et plus accentuée sur le quatrième et surtout sur le cinquième; les deux derniers d'un vert bleuâtre, fort allongés, en forme de queue conique; le sixième avec des orifices stigmatiques très-apparents. Le dessous n'est pas affaissé et la fente anale se prolonge très-loin.

Pattes fauves : toutes les hanches ou les postérieures seules verdâtres dans une étendue variable; les tibias et les tarses d'un blanc lacté, moins pur sur les derniers.

Ailes relativement courtes, n'atteignant guère au-delà du milieu de l'abdomen, claires ou très-peu assombries au milieu du disque par une pubescence fauve; le rameau radial renflé au bout et portant en avant un petit bec d'où part une traînée linéaire qui dessine vaguement une cellule radiale fort longue; le rameau post-marginal plus long du double que le radial. Écaille rousse.

Le mâle a la tête et le thorax conformés et colorés comme la femelle; mais sa taille est beaucoup plus courte : il a le scape et le pédicelle des antennes de même couleur et de même forme que l'autre sexe; le flagellum noir, filiforme, uniformément couvert de poils hérissés, à articles brièvement pédicellés et cylindriques, et en apparence au nombre de huit; mais le dernier, qui a deux fois la longueur du précédent, semble être double, quoique la division soit assez indistincte. On ne découvre qu'un seul annelet extrêmement petit, ce qui porte à douze le nombre

total des articles. Le dernier se termine aussi par une fine pointe ou une sorte de soie raide. Abdomen très-petit, beaucoup plus étroit et un peu plus court que le thorax, brièvement pétiolé, ovoïde, déprimé, d'un blanc lacté, avec son extrême base noirâtre et les trois derniers segments d'un vert bleuâtre. Les pattes ont toutes les hanches de la couleur du thorax, la majeure partie des cuisses fauves et tout le reste blanc.

L'éclosion a eu lieu au mois d'août et a produit plus de femelles que de mâles. La sortie se fait par la voie préparée par la chenille. On trouve alors dans la galle le cocon soyeux qui devait protéger la chrysalide et dans ce cocon les restes racornis, mais très-reconnaissables, de la chenille, et à côté l'enveloppe de la nymphe du parasite. Ce dernier, presque aussi volumineux que sa victime, est toujours seul. La durée de son état de nymphe est quelquefois fort longue. J'en ai trouvé au mois d'avril dans des galles de l'année précédente, qui n'ont produit l'insecte que trois mois après. Il est possible cependant et même assez probable que ce retard soit dû en partie aux conditions anormales dans lesquelles les galles ont été conservées.

Je suis heureux de dédier cette belle espèce au savant distingué à qui je suis redevable de sa découverte, comme de toutes celles qui font le sujet de ce travail.

Je néglige de parler d'un petit *Pteromalus* qui provient aussi des mêmes galles, parce que, ne possédant qu'une seule femelle, il serait sans ntérêt d'en donner la description.

Je passe aussi sous silence, à plus forte raison, une Fourmi ouvrière trouvée morte dans une galle récemment arrivée d'Afrique, parce que c'est là un fait tout à fait accidentel.

Obs. Pendant que ce petit mémoire était à l'imprimerie, M. le docteur Guyon m'a remis un insecte et trois galles habitées par des parasites, qu'il tenait de M. Guenée. Les parasites appartiennent aux espèces décrites plus haut. J'ajoute ici la description de cet insecte, et je prie M. Guenée d'en accepter la dédicace.

Eupelmus Gueneei Giraud.

Atro-cæruleus, subtilissime punctulatus, vix pubescens; scapo antennarum, tibiis tarsisque testaceo-ferrugineis; alis rudimentariis, non reflexis; terebra testacea, abdominis longitudine. ♀.

Long. 5 mill.

Tête subsémicirculaire : la face subarrondie, avec une dépression superficielle qui, partant du front, se dirige, en se bifurquant au point d'insertion des antennes, vers la bouche et comprend entre ses branches un espace plus élevé; les antennes longues, minces, insérées à quelque distance de la bouche et assez écartées; le scape filiforme, testacé, avec un léger reflet métallique au bout; le flagellum noir, faiblement épaissi vers le bout en massue très-longue et terminée en pointe.

Thorax comme chez les espèces à ailes avortées : le prothorax triangulaire, allongé en forme de cou, déprimé et marqué d'un sillon sur le dos; le mésothorax excavé en dessus en gouttière uniforme ne dessinant aucun lobe antérieur; les flancs grands, un peu affaissés, mais sans sillons.

Abdomen de forme ordinaire, couvert de points piligères ; le premier segment un peu bossué au milieu ou subcaréné; la tarière droite, testacée, à peu près de la longueur de l'abdomen ou de 2 millimètres.

Pattes longues, peu aplaties : les cuisses brunes en grande partie, les antérieures moins foncées, leur bord interne vaguement plus clair; les tibias et les tarses d'un testacé un peu obscur ou ferrugineux; les cuisses de la première paire et les tibias de la dernière un peu arqués; les tibias intermédiaires armés d'un très-fort éperon; les tarses de la même paire moins longs que les autres, peu épais, mais avec les trois premiers articles munis de fortes spinules, et le premier aussi long que tous les autres et sans épaississement marqué, comme chez la plupart des espèces.

Ailes rudimentaires, ne dépassant pas le métathorax et consistant en une courte racine qui porte une très-petite portion membraneuse non relevée, comme chez l'espèce *De Geeri*.

Cette espèce est de forte taille et très-distincte de toutes celles d'Europe qui n'ont, comme elle, que des ailes rudimentaires.

Le mâle n'est pas connu.

EXPLICATION DES FIGURES 1 A 4 DE LA PLANCHE 12.

Fig. 1. *Ammoplanus Wesmaeli* Giraud, ♀, grossie.

1 *a.* Sa grandeur naturelle.

1 *b.* Ses ailes très-grossies.

1 *c.* Sa mandibule grossie.

1 *d.* Son antenne grossie.

1 *e.* Sa patte antérieure grossie.

Fig. 2. *Lyda parisiensis* Giraud, grossie.

2 *a.* Sa grandeur naturelle.

2 *b.* Ses mandibules.

Fig. 3. *Arthrolysis Guyoni* Giraud, ♀, grossie.

3 *a.* Sa grandeur naturelle.

3 *b.* Son antenne.

Fig. 4. Le même, ♂.

4 *a.* Sa grandeur naturelle.

4 *b.* Son antenne.

NOTE DE SÉRICICULTURE

Par M. MAURICE GIRARD.

(Séance du 24 Novembre 1869.)

J'ai l'honneur de présenter à la Société entomologique, comme je le fais d'habitude chaque année, au point de vue scientifique et non industriel, un compte rendu sommaire des éducations de Vers à soie de diverses espèces qui ont été essayées cette année à la magnanerie expérimentale du Jardin d'Acclimatation au bois de Boulogne, sous l'habile direction de M. J. Pinçon. Cet exposé est malheureusement l'histoire de tristes mécomptes; mais il apportera, je l'espère, une démonstration de plus de cette opinion si formellement exprimée par M. Pasteur, que les meilleures graines, parfaitement exemptes de corpuscules, provenant d'ascendants sains, peuvent cependant donner des produits infectés, si l'éducation de ceux-ci n'est pas faite dans des conditions de séquestration convenable, afin d'éviter la contagion. Rien de plus fréquent que cette contagion, pour la flâcherie comme pour la pébrine, surtout par les excréments, et pouvant se propager au moyen de ces mille poussières toujours contenues dans l'atmosphère et si visibles quand un mince faisceau de lumière solaire ou électrique pénètre dans une chambre obscure.

Dans ma première visite, le 5 mai 1869, les éducations commençaient à peine, à cause du printemps si froid de l'année. On voyait, sortant de la première mue, de petites chenilles fortes et voraces, d'un excellent aspect, provenant d'une graine envoyée de Londres au cabinet de l'Empereur et transmise au Jardin. Son origine n'a pas pu être connue, malgré les informations. L'éclosion s'était faite le 25 avril et la première mue le 4 mai.

Depuis trois jours commençait l'éclosion d'une graine de race jaune du Midi de la France, donnée par moi à la magnanerie, exempte de corpuscules d'après la vérification au microscope. Elle était encore à la chambre d'éclosion. On y trouvait non écloses ou montrant à peine

quelques Vers isolés d'autres œufs de *Sericaria mori*, à savoir : de race japonaise et d'importation directe, envoyés par M. de Montebello; d'autres provenant des grainages de M. de Saulcy, à Metz; des graines de l'Équateur et du Chili, du dépôt de M. Gélot; enfin des graines de races blanche et jaune envoyées par M. Raymond Cavalié et devant servir à des expériences sur l'emploi du vin du Midi comme remède contre la flâcherie, selon l'opinion de ce sériciculteur.

Il n'y avait encore eu aucune éclosion des œufs de l'*Attacus Ya-ma-maï* (G. M.). La graine, d'importation japonaise directe, due aux soins de M. Guérin-Méneville, avait été envoyée à la magnanerie expérimentale par la Société d'Acclimatation. Son aspect n'était pas favorable; elle était arrondie et non déprimée, comme le sont les bonnes graines. Peut-être les Japonais l'avaient-ils passée au four, à l'instar d'une fraude que commettaient autrefois les marchands chinois pour la graine du Ver à soie du mûrier. M. de Saulcy a fait, au sujet des graines du Ver à soie du chêne du Japon, une remarque fort juste et qui n'est nullement à l'avantage de la probité japonaise. Les premières graines apportées en Europe par M. Pompe-Van-Meer-Der-Wort étaient excellentes. A cette époque, en effet, l'exportation de cette graine était punie de mort, comme dans l'antiquité pour la graine de *Sericaria mori* en Chine. Un jeune Japonais, dévoué à cet officier hollandais, lui en procura, au péril de ses jours et achetée sous prétexte d'une éducation dans le pays et par des Japonais. Depuis les traités passés récemment entre le Japon et les principales puissances de l'Europe, le commerce de cette graine est libre, et dès lors les graines livrées sont devenues des plus suspectes et nous arrivent plus ou moins avariées. Il ne faut pas accuser hors de propos le gouvernement japonais : le Japon constitue une féodalité à États à peu près indépendants, et les traités que nous passons avec un souverain n'ont pas beaucoup plus de sanction que ceux que pouvait conclure autrefois Louis le Hutin et qui n'engageaient guère ses grands vassaux. Le mieux qu'il y ait à faire est de se passer des Japonais et de n'employer que de la graine des éducations européennes, ainsi de M. de Bretton, près de Vienne.

Quant au Ver de l'Ailante (*Attacus cynthia vera*), espèce bien acclimatée maintenant et à l'abri de toute épidémie, on trouvait des cocons avec chrysalides d'hiver provenant de l'éducation de 1868 au Jardin, et d'autres cocons, avec chrysalides d'hiver, envoyés par la Société d'Acclimatation. Chaque lot avait donné une paire de papillons ayant grainé, et l'éclosion des autres était attendue.

Dans ma seconde visite, le 20 mai, les Vers provenant de la graine du cabinet de l'Empereur marchaient parfaitement, étaient à leur troisième

mue et magnifiques comme égalité. Les Vers Maurice Girard, prêts à faire la seconde mue (la première avait eu lieu les 15 et 16), étaient assez fortement inégaux en développement, mais sans perte. Les Vers Cavalié, des deux races françaises, sortaient de la première mue et avaient bonne apparence; on allait commencer sur eux des expériences comparatives au vin du Midi, en nourrissant une moitié avec des feuilles imbibées de vin et l'autre à la feuille ordinaire. Sans oser me prononcer d'une manière absolue contre les assertions de M. Raymond Cavalié, je ferai remarquer que l'usage d'arroser les feuilles avec du vin est très-ancien chez nos magnaniers du Midi quand les Vers paraissent maladifs, que dans le travail excellent, et trop peu consulté malheureusement, de M. de Quatrefarges sur la pébrine, au début de cette terrible maladie en France, il est fait mention d'un grand nombre de procédés curatifs, tous essayés sans succès, et parmi eux le vin, le sucre, la fleur de soufre, le charbon pulvérisé, divers sulfates, etc. L'idée de M. Cavalié d'employer le vin comme moyen curatif de la flàcherie n'est donc aucunement une nouveauté dans l'art du magnanier.

Les Vers Montebello, de race japonaise blanche, étaient aussi à la première mue et avaient bon aspect. Quant aux Vers de Saulcy et Gélot, l'apparence était médiocre; il n'y avait eu que peu d'éclosions et les chenilles faisaient aussi leur première mue.

La graine de l'*Attacus Ya-ma-maï* était tout à fait perdue et sans éclosion, sauf un seul Ver, je crois; ce fut, du reste, un résultat à peu près général pour cet envoi, qui n'a donné en France qu'un très-petit nombre de chenilles débilitées. En ouvrant les œufs on avait trouvé, à la réception de cette graine, presque toutes les chenilles mortes, et on sait que dans cette espèce la chenille est formée de très-bonne heure, circonstance qui aide beaucoup pour l'essai des graines.

Je suis retourné une troisième fois à la magnanerie expérimentale le 24 juin 1869. Tout avait bien changé et l'aspect était désolant : partout des Vers atteints de flâcherie, à pattes d'*arpians*, c'est-à-dire s'accrochant à tout ce qu'elles touchent, de sorte qu'il est difficile de saisir les Vers; il n'y avait aucune trace de pébrine, pas de taches et la corne anale intacte. Voici l'historique de la marche de l'affection : les Vers Gélot, de Saulcy, Cavalié, *avec ou sans vin*, moururent de la troisième à la quatrième mue. L'envoi Montebello (race de Chine blanche) parvint à la quatrième mue. Les Vers Maurice Girard furent toujours inégaux; environ la moitié parvinrent à la quatrième mue; un certain nombre essayèrent de monter aux claies coconnières Davril, mais bientôt mirent la tête en bas et se vidèrent sans filer. Les Vers de la graine venue de Londres

avaient toujours été magnifiques de force et d'égalité ; tous avaient fait la quatrième mue et subi la grande frèze. Deux jours avant la montée, en quarante-huit heures ils périrent tous morts-flats. La veille encore ils excitaient une admiration générale et avaient été l'objet des éloges de M. de Montebello.

Il est évident que la contagion provenant de certaines races avait gagné de proche en proche des tablettes toutes placées dans la même salle. Il faut remarquer que l'éclosion fut tardive et l'éducation lente, car la magnanerie n'est pas chauffée et la saison fut froide ; ce sont là, comme l'indique expressément M. Pasteur, des conditions de contagion. Il importe que les éducations soient assez précoces et menées avec une certaine rapidité (Voir Comptes rendus de l'Académie des Sciences, séances des 15 mars et 31 mai 1869).

La direction du Jardin, sans doute fatiguée des insuccès de ces dernières années, va transporter en 1870 la magnanerie dans un autre local. Déjà l'ancien bâtiment a été affecté à un gymnase de singes, au grand plaisir du public. Nous sommes réduits à espérer pour l'avenir la cessation de l'influence épidémique, si particulièrement persistante près de Paris.

Les Vers de l'Ailante seuls se trouvaient, au 24 juin, dans de bonnes conditions, entre la deuxième et la troisième mue.

NOTE

SUR

QUELQUES COPRIDES DU MEXIQUE,

Par M. le baron E. DE HAROLD.

(Séance du 9 Juin 1869.)

Il y a six ans qu'en examinant la riche collection de M. Sallé j'ai essayé de donner une énumération des espèces du genre *Phanæus*, sur lesquelles j'ai publié une note dans ces Annales. Aujourd'hui, où je puis étudier une seconde fois ces beaux matériaux que leur possesseur met toujours à ma disposition, je ne saurais résister au désir d'ajouter à ce premier travail une continuation, dans laquelle je m'occuperai surtout des genres *Ontherus, Pinotus* et *Copris*. Quoique assez répandues dans les collections, les espèces de ces genres ont encore été peu étudiées et les noms de Catalogue que beaucoup d'entre elles portent, appliqués le plus souvent à des espèces très-différentes, n'ont servi qu'à y jeter la confusion. M. Sallé a bien voulu me prêter, comme autrefois, ses importants secours pour l'accomplissement de ma tâche, et je ne fais que remplir un bien doux devoir en lui exprimant ici mes plus vifs remercîments.

Quant aux *Phanæus*, il n'est venu depuis la publication de mon travail aucune nouvelle espèce de ce genre. Je ferai remarquer cependant que les *Ph. Damon* et *Daphnis* ont été pris dernièrement en assez grand nombre par M. Boucard à Atlixco et à Matamoros, dans l'État de Puébla, au centre du Mexique.

Tandis que l'Amérique du Nord proprement dite ne nourrit qu'une seule espèce de *Pinotus* et tout au plus deux ou trois vrais *Copris*, nous trouvons au Mexique un assez grand nombre de ces derniers, plusieurs *Pinotus* et même le genre *Ontherus*.

Parmi les vrais *Copris* je crois pouvoir distinguer huit espèces, qui toutes sont assez voisines entre elles et qui rappellent un peu au premier

abord pour la forme générale notre *C. lunaris*. Elles en diffèrent cependant notablement, soit par la présence d'une seconde petite corne frontale placée derrière celle du vertex, soit par le rapprochement des deux cornes de la saillie médiane du corselet. Je pense que le petit tableau synoptique suivant facilitera à distinguer ses espèces, dont il ne se trouve de décrites que les deux premières.

1. Tête avec deux cornes, dont l'une très-petite et placée en arrière de la grande. . . . . 2.
   Tête avec une seule corne. . . . . 3.
2. Petite corne postérieure verticale. . . . . *incertus.*
   Petite corne postérieure horizontale. . . . . *prociduus.*
3. Tête lisse en avant. . . . . *læviceps.*
   Tête ponctuée, aussi sur le chaperon . . . . 4.
4. Bords latéraux du corselet sinueux derrière les angles antérieurs; ceux-ci plus ou moins acuminés. . . . 5.
   Bords latéraux du corselet non sinués; angles rectangulaires. 6.
5. Sillon dorsal du corselet profond et ponctué . . . . . *Sallei.*
   Sillon obsolète non ponctué . . . . *Rebouchei.*
6. Saillie médiane du corselet lisse. . . . . *Boucardi.*
   Saillie médiane ponctuée sur sa surface. . . . . . . 7.
7. Cornes de la saillie médiane distantes et légèrement divergentes . . . . *armatus.*
   Cornes très-rapprochées et parallèles . . . . *Klugi.*

1. COPRIS INCERTUS Say. — *Oblongus, elytrorum striis crenato-punctatis, interstitiis sat convexis, lævibus. Mas : Clypeo obtuse bidentato, dentibus sat remotis; cornu capitis margini antico approximato, elevato, leviter incurvato, tuberculo minuto et acuto ante medium suturæ frontalis posito, erecto; thorace dentibus duobus mediis approximatis et truncatis, lateralibus compressis, dorso lævigato longitudinaliter sulcato, sulco leviter punctato, foveola laterali extus absque carina laterali. Fem.: Clypeo distinctius emarginato, cornu frontali brevi subacuminato, apice truncato et postice impresso.* — Long. 15-16 mill.

♀. C. *incerta* Say, Bost. Journ., I, p. 175 (1835).

C. *Chevrolati* Dej., Cat., 3e éd., p. 155.

♂. C. *denticornis* Chevrolat in litt.

♂. C. *consentaneus* Sturm, Cat., 1843, p. 105.

♀. C. *tuberculifrons* Sturm in litt.

Patrie : cette espèce, la plus répandue du groupe actuel, habite les régions chaudes; elle s'étend le long des côtes du golfe de Mexique, où elle a été prise par M. Sallé à Tuspan et surtout aux environs de la Véra-Cruz. Elle a également été rencontrée dans l'intérieur, à Cordova, au Nicaragua, par M. Wagner, et M. Pilate l'a rapportée de Campêche.

Say n'a connu que la femelle, et il est même assez douteux si sa description ne devrait pas plutôt être rapportée à l'espèce suivante, dont les femelles ne présentent en effet que des différences très-peu appréciables. Pour ne pas abandonner le nom de Say et surtout pour ne pas devoir introduire un nouveau nom j'ai cru pouvoir appliquer sans inconvénient le nom d'*incertus* à l'espèce actuelle. Elle est très-facile à distinguer de la suivante par la direction de la petite corne postérieure qui est droite, tandis qu'elle est inclinée horizontalement dans le C. *prociduus;* encore les deux cornes de la saillie médiane du prothorax sont-elles plus développées et moins obtuses que dans celui-ci.

2. C. PROCIDUUS Say. — *Oblongus, thorace minus convexo quam in præcedente, elytrorum striis nonnihil fortius crenato-punctatis. Mas : Clypeo parum distincte emarginato, cornu margini sat approximato vix incurvato, spinula posteriore frontali antrorsum directa non erecta; thorace breviter quadridentato, dentibus mediis truncatis et obtusis, sulco dorsali profundo leviter punctato. Fem. : Clypeo distinctius inciso, capite tuberculo brevissimo frontali apice emarginato, thorace antice dense et subrugose punctato.* — Long. 14-17 mill.

♂. C. *procidua* Say, Bost. Journ., I, p. 176 (1835).

♂. C. *denticornis* Klug, Dej., Cat., 3e éd., p. 155.

♂. C. *excavdius* Chevrol., Dej., Cat., loc. cit.

♂. C. *armifer* Sturm in litt.

Patrie : trouvé abondamnent toute l'année par M. Sallé aux environs de Cordova, État de Véra-Cruz.

Dans les petits développements des mâles la corne postérieure s'oblitère quelquefois de manière que sa direction horizontale devient moins sensible ; néanmoins ces individus ne pourront être confondus avec l'espèce précédente, à cause des dents de leur chaperon plus rapprochées l'une de l'autre, du corselet moins convexe et de la ponctuation plus forte dans les stries des élytres. Quant aux femelles, les différences sont peu sensibles ; cependant l'espèce actuelle est de forme moins robuste et plus aplatie ; la petite corne céphalique est toujours bien moins développée. Je ferai remarquer encore que dans ces deux espèces les petites fovéoles latérales du corselet ne sont pas bordées extérieurement par une carène comme on en voit dans toutes les espèces du groupe suivant.

3. C. LÆVICEPS. — *Oblongus, subangulatus ; capite omnino fere lævi ; postice tantum inter oculos punctato, clypeo obtuse bidentato, vertice tuberculo brevi armato ; thorace parum convexo, longitudinaliter sat profunde sulcato, in sulco, foveola laterali sicut in angulis anticis et utrinque juxta medium fortiter punctato ; elytrorum striis dense crenato-punctatis, interstitiis convexis, lævibus ; pygidio æqualiter grosse punctato.* — Long. 10-12 mill.

C. punctifrons Chevrolat in litt.

Patrie : San Andres Tuxtla, État de Véra-Cruz (Boucard !).

Je n'ai vu que quatre exemplaires de cette espèce dans la collection de M. Sallé et deux autres dans celle de M. Chevrolat. Ils sont tous semblables, de manière que je n'en ai pu vérifier le sexe. L'espèce est cependant très-reconnaissable à sa tête presque entièrement lisse, qui ne présente qu'une légère ponctuation en arrière entre les yeux.

4. C. SALLEI. — *Oblongus, clypeo obtuse bidentato, thoracis angulis anticis acutiusculis postice sinuatis, elytris fortiter punctato-striatis, punctis inter se approximatis. Mas : Cornu erecto fortiter et fere subangulatim recurvo ; thorace quadridentato, dentibus mediis approximatis sulco fortiter punctato et profundo usque ad basin prolongato divisis, foveolis lateralibus et excavationibus grosse umbilicato-punctatis. Fem. : Tuberculo brevi frontali apice truncato et emarginato, thorace antice grosse punctato, versus marginem anticum subretuso et obtuse quadrituberculato.* — Long. 13-17 mill.

Patrie : Cordova (Sallé).

Cette espèce ne pourra être confondue, à cause de la forme particulière des angles antérieurs du prothorax, avec les *C. armatus*, *Boucardi* et *Klugi*, qui ne présentent aucune sinuosité des bords latéraux du corselet en arrière des angles antérieurs. Ce caractère ne se retrouve que chez le *C. Rebouchei*, qui cependant est beaucoup plus petit et plus court; sa corne céphalique est bien moins arquée, les dents de la saillie médiane sont plus distantes et le sillon dorsal n'est que très-légèrement marqué.

5. C. Rebouchei. — *Præcedenti minor et præcipue brevior, angulis anticis thoracis ut in illo acutis et postice extus sinuatis. Mas : Cornu capitis erecto vix recurvo, thorace quadridentato, dentibus mediis latius et profundius separatis quam in illo, sulco autem dorsali leviter tantum impresso nec punctato, excavationibus minus grosse sparsim punctatis, elytrorum striis crenato-punctatis. Fem. : Simillima præcedenti, at brevior, linea dorsali thoracis leviter tantum impressa.* — Long. 13-14 mill.

C. Rebouchi Boucard in litt.

Patrie : Puébla (Boucard !).

J'ai conservé à cette espèce le nom qu'elle porte dans les Catalogues de M. Boucard. Voir plus haut pour les caractères distinctifs qui séparent cette petite espèce de la précédente, la seule avec laquelle elle pourrait être confondue à cause de la conformité des angles antérieurs prothoraciques. Elle est en outre toujours très-facile à reconnaître au sillon dorsal du corselet, qui chez elle n'est que très-légèrement marqué, et aux quatre cornes prothoraciques, qui sont à peu près égales.

6. C. Boucardi. — *Oblongus, elytrorum striis minus dense crenato-punctatis, angulis anticis thoracis non sinuatis. Mas : Clypeo dentibus mediis valde obtusis et distantibus, capite cornu elongato, apice recurvato; thorace lævi, valde quadridentato, dentibus mediis approximatis non divergentibus at nonnihil oblique erectis, excavationibus et foveola laterali remote umbilicato-punctatis, sulco dorsali sat profundo vix punctato. Fem. : Clypeo minus remote obtuse bidentato, tuberculo frontali brevi apice truncato et emarginato, thorace postice lævi, antice rugose punctato.* — Long. 20-21 mill.

Patrie : Juquila, dans l'État d'Oaxaca (Boucard !).

Cette belle espèce, qui ne le cède pas pour la taille au *C. armatus,* en diffère par le corselet entièrement lisse sur la partie élevée et par les dents de la saillie médiane, qui sont bien plus rapprochées, non divergentes et un peu obliquemenl dirigées en haut. Sous ce rapport elle pourrait plutôt être confondue avec le *C. Klugi;* mais dans celui-ci le corselet est très-distinctement ponctué sur la saillie médiane et dans le sillon dorsal. La femelle ne diffère de celle du *C. armatus* que par la ponctuation de son corselet, qui n'envahit pas toute la partie postérieure comme on le voit dans celle-ci.

7. C. ARMATUS. — *Mas : Clypeo rotundato, medio obsolete tantum emarginato; capite cornu elongato erecto, medio leviter fere subangulatim recurvato; thorace fortiter punctato, disco solo utrinque juxta sulcum lævigato, quadridentato, dentibus mediis minus approximatis et subdivergentibus. Fem. : Clypeo antice medio distinctius inciso, capite cornu brevi frontali truncato et emarginato, thorace omnino punctato, postice minus dense, antice granulose.* — Long. 20-22 mill.

C. armata Chevrol., Dej., Cat., 3e éd., p. 154.

C. patruelis Sturm, Cat., 1843, p. 105.

C. cyllarus Klug in litt.

Patrie : de Mexico et de Toluca (Boucard !).

Cette espèce, la plus grande du groupe qui nous occupe, se distingue du *C. Sallei* et du *C. Rebouchei* par les angles antérieurs prothoraciques, qui ne sont ni pointus ni sinués postérieurement; du *C. Boucardi* par la saillie médiane du corselet, très-distinctement ponctuée; du *C. Klugi* par les deux dents de cette saillie, qui sont plus distantes et moins parallèles. Dans les grands développements, la corne céphalique des mâles est assez distinctement coudée ou plutôt courbée subanguleusement dans le milieu de sa longueur, comme cela se voit dans le *C. Sallei.* On observe à peu près le même système dans le *C. Boucardi;* cependant dans cette espèce l'angle est bien moins sensible et se trouve un peu plus rapproché de l'extrémité. Je ferai remarquer encore que dans le *C. Boucardi* les deux cornes de la saillie médiane sont distinctement relevées en avant, tandis qu'elles sont à peu près horizontales dans le *C. armatus.*

8. C. KLUGI. — *Mas : Clypeo vix distincte emarginato, capite cornu erecto arcuatim leviter recurvato; thorace grosse punctato, disco et utrin-*

que usque ad foveolam lateralem lævi, quadridentato, cornubus mediis approximatis, non divergentibus, sulco dorsali antice lato et grosse punctato. Fem. : Simillima C. armato ♀, *at thorace non omnino punctato sed postice lævi.* — Long. 13-20 mill.

C. Actæon Klug, Dej., Cat., 3ᵉ éd., p. 155.

C. Lycaon Chevrol., Dej., Cat., loc. cit.

C. similis Sturm, Cat. 1843, p. 105.

C. hyperbius Chevrolat in collect.

Patrie : Oaxaca (Boucard !).

Ce *Copris,* qui varie beaucoup sous le rapport de la taille, ne saurait être confondu à cause du rapprochement des deux cornes de la saillie médiane prothoracique qu'avec le *C. Boucardi;* mais il s'en distingue facilement par la ponctuation du corselet et par la distinction des deux cornes en question, qui ne sont pas relevées obliquement en avant ; enfin par sa corne céphalique légèrement et régulièrement, non brusquement arquée. J'ai cru ne pas pouvoir conserver les noms de Catalogues sous lesquels cette espèce est répandue, parce qu'ils ont été appliqués indifféremment à plusieurs autres espèces du groupe actuel. C'est ici qu'il faut rapporter le *C. similis* de Sturm, dont M. Sallé possède l'exemplaire typique : c'est donc à tort que j'ai placé dans mon Catalogue (p. 1015) ce nom et celui d'*Actæon* en synonymie du *C. prociduus.*

Les *Copris mœchus* Leconte (Proc. Acad. Phil., 1854, p. 222) et *C. remotus* du même auteur (loc. cit., 1866, p. 381), qui viennent tous les deux du Texas, appartiennent sans doute au même groupe ; mais comme le savant entomologiste américain ne mentionne pas la forme des angles antérieurs prothoraciques, il m'a été impossible de les rapporter d'après leurs descriptions aux espèces décrites ci-dessus.

Le genre *Pinotus* est représenté dans la collection de M. Sallé par cinq espèces, qui rentrent dans trois groupes différents : le premier, caractérisé par la présence de poils serrés dans les stries des élytres (système du *P. Carolinus*); le second, par le rapprochement de la corne céphalique du bord antérieur du chaperon (système du *P. Mormon*); le troisième, par

cette même corne située sur le front et tridentée (système du *P. Agenor*). Ces espèces se groupent ainsi :

1. Stries des élytres en arrière, avec des poils serrés. . *colonicus.*
   Stries des élytres sans poils serrés. . . . . 2.
2. Corne céphalique du mâle très-rapprochée du bord du chaperon. *Satanas.*
   Corne céphalique rapprochée du bord postérieur. . . 3.
3. Corne céphalique tronquée et subémarginée à l'extrémité. . . . . *amplicollis.*
   Corne céphalique pointue. . . . . 4.
4. Ponctuation des stries crénelée, les points très-rapprochés l'un de l'autre. . . . . *centralis.*
   Ponctuation des élytres simple, les points à peine transversaux et moins rapprochés entre eux. . . . *sagittarius.*

1. PINOTUS COLONICUS Say. — *Valde affinis* P. carolino, *femina vix discernenda. Mas : Capite bituberculato, tuberculo sat acuto ante medium, postico transversali truncato et emarginato pone medium posito.* — Long. 20–30 mill.

♀. *Copris colonica* Say, Bost. Journ., I, p. 174 (1835).

♂. *C. bituberculatus* Klug, Dej., Cat., 3[e] éd., p. 154.

♀. *C. mexicana* Chevrol., Dej., loc. cit.

♂. *P. bituberculatus* Harold, Abeille, VI, 1869, p. 127.

Patrie : État de Véra-Cruz, Cordova, etc. (Sallé); dans les bouses, toute l'année.

Quant au mâle de cette espèce, il est très-différent de celui du *P. carolinus* par la présence de deux petits tubercules sur la tête ; pour les femelles cependant je n'ai pu réussir à trouver un caractère quelconque qui puisse servir à les distinguer. Say n'a évidemment décrit qu'une femelle, qu'il compare avec un mâle du *P. carolinus*. S'il n'indiquait pas le Mexique comme la patrie de son insecte, sa description pourrait tout aussi bien s'appliquer à la femelle de cette espèce. Je ne comprends absolument rien à la comparaison qu'il fait avec l'*Onitis Nicanor* figuré par

Drury. L'espèce de Drury est bien certainement un *Phanæus,* auquel il faut rapporter l'*Onitis Nicanor* de Fabricius comme femelle. Quant à l'*Onitis Nicanor* dont parle le docteur Leconte (Class. Col. North Amer., I, p. 126), c'est une énigme pour moi (1).

Le *P. colonicus* que j'ai décrit sous ce nom dans l'Abeille (VI, 1869, p. 126) n'est pas du tout l'espèce de Say, mais bien une espèce voisine colombienne, connue dans les collections sous le nom inédit de *Copris eremita* Reiche, nom que j'adopte pour mon espèce. Toutefois il ne serait pas impossible que ce fût là le *Copris cœnosus* Erichs. (Schomb., Guyan., III, 1848, p. 564). J'ajouterai encore qu'il nous a été impossible, tant à M. Sallé qu'à moi, de trouver quelque différence appréciable pour distinguer les femelles des *P. carolinus, colonicus* et *eremita.*

2. P. Satanas Harold.

Pinotus Satanas Harold, Col. Heft., II, 1867, p. 98 ; Abeille, VI, 1869, p. 130.

♂. *Copris Satanas* Buquet in litt.

♂. *C. Cacicus* Reiche in litt.

♂. *C. depressicollis* Chevrol. in litt.

♀. *C. Danaus* Buquet in litt.

♀. *C. Gnoma* Dej., Cat., 3e éd., p. 154.

Ce *Pinotus* se trouve également au Mexique, où il a été pris par M. Sallé à Cordova (Toxpam), dans les excréments au milieu des forêts, aux mois de juillet et de novembre.

3. P. amplicollis. — *Valde affinis* P. Agenori, *a quo differt : Mas : Tuberculo capitis crassiore, postice rugoso, dente medio latiore apice truncato et emarginato ; thorace parte antica elevata medio leviter subemarginata. Fem. : Carina frontali transversa leviter quadridentata, dentibus lateralibus minoribus ; thorace absque linea marginali impressa.* — Long. 18-20 mill.

Patrie : État d'Oaxaca et de Puébla (Boucard !).

(1) Depuis que ce manuscrit est à l'imprimerie, le docteur Leconte m'a remis son *Onitis Nicanor ;* c'est une espèce commune de l'Afrique australe (*fossor* Boh. !). Cet exemplaire est passé dans les mains de Hentz, Harris et Leconte ; il était étiqueté, par erreur, comme de la Caroline du Nord ! A. Sallé.

Ce *Pinotus,* très-voisin, ainsi que les deux suivants, du *P. Agenor* Harold (Abeille, VI, 1869, p. 141), en diffère par la corne céphalique, qui est plus robuste, non lisse en arrière, mais fortement rugueuse, et dont la dent médiane, plus large, est tronquée et émarginée à son extrémité. Le corselet présente une très-légère ponctuation aux angles antérieurs, et le bord de sa partie élevée est très-légèrement sinueux dans son milieu ; le sillon dorsal est à peine marqué et disparaît presque entièrement dans la femelle. Chez celle-ci on voit sur le front une carène transversale quadridentée dont les deux dents du milieu sont plus élevées, tandis que celles des côtés s'affaiblissent, surtout dans les petits développements ; chez l'*Agenor* on ne voit qu'un petit tubercule transversal tronqué et émarginé. Quant aux stries des élytres, leurs points sont simples et en tout pareils à ceux de l'espèce nommée.

4. P. CENTRALIS. — *Simillimus* P. Agenori *et* P. amplicolli, *ab ambobus autem distinctus elytrorum striis latioribus, crenato-punctatis, punctis densioribus et thorace omnino, lateribus et antice subrugulose punctato. Mas : Cornu capitis tridentato postice rugoso, dente medio altiore apice obtuso. Fem. : Fronte carinula brevi transversa subbidentata, thorace præcipue antice et latioribus subrugose punctato.* — Long. 19-20 mill.

Patrie : Amérique centrale : Granada, Nicaragua (Sallé !).

Diffère du *P. Agenor* par la ponctuation très-sensible du corselet, par la corne céphalique à dent médiane moins acuminée et rugueuse sur sa partie postérieure, enfin par les stries des élytres, qui sont plus larges, presque en forme de rainurelles, à ponctuation plus grosse, plus transversale et serrée. La femelle, dont la carène frontale n'est pas quadridentée comme celle du *P. amplicollis,* mais simplement bidentée, se rapproche sous ce rapport assez de celle du *P. Agenor ;* mais son corselet, très-distinctement et subrugueusement ponctué, la fait distinguer sur le champ.

5. P. SAGITTARIUS. — *Valde affinis* P. Agenori, *a quo differt cornu maris dente medio fortius acuminato, thoracis parte antica elevato medio subtiliter subemarginata, thorace nonnihil minus convexo, sulco dorsali evidentiore ; a* P. amplicolli *differt cornu non truncato sed acuto. Fem. : Fronte carina transversa subquadridentata, thorace ad angulos anticos leviter punctato. Elytrorum striæ leviter punctatæ, non crenatæ.* — Long. 18-20 mill.

Copris sagittarius Chevrolat in litt.

Patrie : Toxpam, près de Cordova (Sallé !).

Le mâle de cette espèce, à cause de sa corne céphalique aiguë, ne pourra être confondu ni avec le *P. amplicollis,* ni avec le *P. centralis;* quant au *P. Agenor,* qui l'a également pointue, mais lisse en arrière, il en diffère par le corselet plus globuleusement convexe et non émarginé au milieu du bord antérieur de sa partie élevée. La femelle présente sur le front une carène transversale quadridentée; elle s'éloigne donc sous ce rapport du *P. Agenor* et du *P. centralis,* qui ne l'ont que bidentée. Quant au *P. amplicollis* le corselet est plus convexe, plus lisse, et la petite carène frontale en question est plus courte, à dents médianes plus avancées et plus pointues.

Le genre *Ontherus* se trouve représenté par deux espèces.

1. ONTHERUS AZTECA. — *Oblongo-elongatus, nitidus, piceus, clypeo rotundato integro, fronte intra oculos obsolete arcuatim carinata medioque breviter tuberculata; thorace lateribus evidenter punctato, postice medioque lævi, sulco dorsali versus basin profundiore et subdilatato, punctato; elytris crenato-striatis, interstitiis sat convexis lævibus. Differt ab* O. Kirschi, *cui proximus, statura minus parallela, elytris leviter ovalibus, striis dense crenato-punctatis, sulco dorsali profundo.* — Long. 15 mill., ♀.

Patrie : Cordova (Sallé !).

Cet *Ontherus,* de la forme générale des *O. sulcator* et *Kirschi,* est moins cylindrique que ce dernier, à élytres subovalaires, leurs stries fortement crénelées. Son corselet, plus court et plus transversal que celui de l'*O. sulcator,* présente dans sa partie postérieure un sillon dorsal très-marqué, qui s'élargit avant d'aboutir à la base. Les cuisses postérieures sont marginées profondément le long de leur bord postérieur, la dilatation subanguleuse à leur extrémité est peu sensible. Je n'ai pu voir malheureusement qu'un seul exemplaire femelle.

2. O. MEXICANUS Harold. — *Angustato-oblongus, convexus, nitidus, piceus, clypeo subemarginato, elytris fortiter striatis, striis subcrenato-*

punctatis, interstitiis convexis, subtilissime vixque perspicue sparsim punctulatis. Mas : Cornu frontali erecto, sat robusto et incurvate; thorax lævis, antice retusus, utrinque breviter tuberculatus, medio carinis duabus obliquis et divergentibus ante marginem anticum abbreviatis. Fem.: Fronte tuberculo transverso truncato et emarginato, thorace punctulato, antice transversim carinato, carina obtuse quadridentata, dentibus mediis anguste approximatis. — Long. 11-14 mill.

♀. *O. mexicanus* Harold, Col. Heft., IV, p. 80 (1868).

Patrie : Cordova (Sallé !).

J'ai donné une nouvelle description de cette espèce, n'ayant connu lorsque j'ai publié ma première description que la femelle, dont le mâle diffère beaucoup. Sa tête est armée d'une corne assez robuste et légèrement recourbée; le corselet, très-insensiblement ponctué sur ses côtés, présente quatre tubercules, dont les deux du milieu sont prolongés en carènes un peu divergentes et raccourcies avant d'arriver au bord antérieur. Les tibias antérieurs, quadridentés dans la femelle, n'ont que trois dents.

—

Les *Scatimus* et les *Canthidium* n'ont offert aucune espèce nouvelle; il y en a quelques-unes parmi les *Chæridium*; mais comme je pense revenir sur ce genre dans un travail spécial, je ne m'en occuperai pas pour le moment.

Il se trouve trois espèces d'*Eurysternus* au Mexique, genre très-intéressant à peine étudié jusqu'à présent. L'une d'elles, l'*E. magnus*, a été décrite il y a longtemps par M. Castelnau; les deux autres sont inédites, car l'*E. marmoreus*, décrit par le même auteur (Hist. nat., II, p. 93) et indiqué comme venant du Mexique et de Colombie, est établi évidemment sur deux espèces distinctes. La plupart des caractères mentionnés se rapportent à un insecte colombien; dès lors c'est à celui-ci que le nom de *marmoreus* doit être conservé et j'en ai donné un nouveau à l'espèce mexicaine.

1. Eurysternus magnus Castelnau. — *Opacus, nigro-fuscus, elytris interdum plus minusve rufo-variegatis, clypeo triangulari medio deflexo*

et impresso, insuper visa emarginato, thorace punctis elevatis 6 *æneo-nitidis,* 2 *anticis,* 2 *mediis distantibus,* 2 *posticis majoribus; elytris thoraceque breviter fusco-hirsutulis, illis distincte striatis, interstitiis omnino planis; pedibus fusco-æneis, femoribus posticis clavatis compressis, margine postico nonnihil pone medium dentato. Mas : Tibiis anticis margine interno serrato ante medium obtuse dentato, posticis valde arcuatis et fusco-ciliatis; metasterno postice carina acuta apice subdentata; abdomine longitudinaliter subimpresso, segmento ultimo leviter sulcato. Fem. : Tibiis anticis margine interno obtuse serrato ante medium subdilatato; posticis parum arcuatis; abdomine convexo non sulcato.* — Long. 14-17 mill.

E. magnus Casteln., Hist. nat., II, p. 93 (1840).

E. octopunctatus Chevrolat in litt.

Patrie : Cordova (Sallé !), Oaxaca (Boucard !).

Cette espèce, avec l'*E. calligrammus* et l'E. *bolivianus*, une des plus grandes du genre, se reconnaît facilement aux six points lisses du corselet, disposés en cercle. Le repli épipleural des élytres est formé dans sa moitié antérieure par la carène supérieure; celle-ci s'affaiblit peu à peu vers l'extrémité, où la carène épipleurale, assez fortement arquée, s'élève à la hauteur de la surface. Les tibias antérieurs des mâles sont bidentés sur leur tranche externe et arrondis au bout intérieurement; ceux des femelles sont tronqués obliquement et tridentés, la première dent supérieure obtuse, l'éperon terminal pointu. Je n'ai pas mentionné dans la diagnose qui précède ces caractères, parce qu'ils se retrouvent plus ou moins dans toutes les espèces et qu'ils sont dès lors génériques. Les formes bizarres de ces insectes permettraient de s'étendre encore longuement sur leurs particularités; je crois cependant avoir signalé les caractères les plus importants.

2. E. MEXICANUS. — *Opacus, fuscus, rufo-variegatus, elytris interdum majore ex parte rufis; thorace postice longitudinaliter leviter impresso, antice medio maculis* 3 *nitidis subelevatis, media majore elongatula, alteris* 2 *utrinque nonnihil pone medium, posticeque juxta sulcum dorsalem nonnihil elevato et nitido, maculis his omnibus interdum parum conspicuis; elytris leviter punctato-striatis, interstitio quinto cum sutura subcostatis; corpore subtus fusco-æneo, rufo-variegato, pedibus subæneis, femoribus plus minusve testaceo-maculatis, anticis basi subtus dentatis; posticis margine interno superiore dentatis. Mas : Tibiis anticis margine*

interno medio obtuse dentato, posticis valde arcuatis; metasterno callo apicali postice truncato et emarginato, segmento ventrali ultimo subsulcato. Fem.: Callo metasterni obsoleto apice non emarginato, tibiis posticis parum arcuatis, segmento ultimo ventrali apice breviter carinulato. — Long. 10-12 mill.

E. marmoreus Casteln., Hist. nat., II, p. 93 (pars).

E. ciliatus Chevrol., Dej., Cat., 3e éd., p. 160.

E. lineatus Sturm in litt.

Patrie : État de Véra-Cruz : Cordova (Sallé !), Cosamaloapam (Boucard !).

Les petites plaques lisses que l'on voit sur le corselet de cette espèce ne sont que très-peu saillantes ; celle du milieu, au bord antérieur, est prolongée assez distinctement en avant en forme de carène ; la ponctuation est très-apparente le long du milieu, à côté du commencement du sillon dorsal; aussi cette partie est-elle un peu moins opaque et légèrement brillante. L'écusson est lisse vers son extrémité. Les élytres présentent une fine ponctuation très-espacée ; chaque point porte un très-petit poil noirâtre, mais le calus apical et le bout des élytres montrent une villosité rougeâtre. Les épipleures ont une carène médiane parallèle à la supérieure.

Quant à l'*E. marmoreus* de Castelnau, il diffère de l'espèce précédente sous beaucoup de rapports. Le sillon du corselet, dont les plaques lisses disparaissent presque entièrement, est bien plus marqué ; il se trouve même au bord antérieur une petite fovéole longitudinale ; l'écusson est sillonné dans son milieu, la carène latérale des élytres est moins tranchante et ponctuée, le dessous du corps est plus jaunâtre, le métasternum offre vers son extrémité une petite carène longitudinale, le dernier segment ventral est légèrement aplati, d'un jaune testacé et orné de chaque côté d'une tache d'un beau vert métallique ; enfin les cuisses postérieures ne sont ni dentées ni dilatées ; leur bord postérieur est en ligne parfaitement droite, les tibias sont à peine arqués.

3. E. ANGUSTULUS. — *Leviter opacus, nigro-fuscus, angustatus, clypeo apice subtruncato et utrinque obtuse angulato, thorace maculis nonnullis nitido-æneis ut in* E. mexicano *dispositis, media antica sulculo divisa, posticis duabus evidentioribus et sat elevatis, sulco dorsali parum conspicuo, elytris basi distincte oblique elevatis, striatis, interstitiis planis, sutura et quinto subcostatis; corpore subtus cum pedibus obscure cupreo-*

æneo; femoribus posticis non dentatis nec dilatatis, tibiis posticis leviter tantum arcuatis; abdominis segmento ultimo medio punctato et longitudinaliter subfoveolato. — Long. 10 mill.

Patrie : Orizaba.

Cette petite espèce, de forme allongée et étroite, présente le calus apical des élytres très-marqué, le corselet plus rugueux et plus longuement cilié antérieurement sur les bords. La troncature apparente du chaperon, formée par la déflexion et l'impression de sa partie médiane, offre des deux côtés des angles bien plus distincts que dans les espèces précédentes. La carène médiane des épipleures est parallèle à la supérieure, comme dans l'*E. mexicanus*. L'*E. impressicollis* Casteln. (*E. Lebasi* Dej.), qui vient de la Colombie, diffère de notre espèce par sa taille plus petite, ses épipleures sans carène médiane et ses tibias postérieurs, qui ne sont arqués que vers leur extrémité.

Pour les espèces mexicaines du genre *Onthophagus,* tout serait encore à faire, car il n'y en a qu'une seule, l'*O. incensus* Say, de décrite sur plus d'une douzaine que je vois dans les cartons de M. Sallé. Je me bornerai à donner la description des quelques espèces suivantes :

1. Onthophagus Hippopotamus. — *Niger, nitidus, sat convexus; capite bicarinato ruguloso, thorace robusto, dense punctato, postice læviore, basi medio tantum subtiliter marginata; elytris brevibus, sat profunde striatis, interstitiis leviter convexis, punctatis; antennis rufo-piceis, clava nigricante; pedibus piceis, tarsis rufescentibus. Mas : Clypeo reflexo late subrotundato, utrinque ante genas angulato; thorace gibbose retuso, medio convexo et producto, utrinque oblique obsolete carinato, margine laterali valde arcuato; tibiis anticis elongatis, versus apicem subincurvatis, apice angulo interno acuminato. Fem. : Clypeo rotundato medio subemarginato, thorace utrinque juxta angulos anticos impresso et insuper transversim carinulato; tibiis anticis brevioribus, latioribus, apice oblique truncatis.* — Long. 10-14 mill.

O. Hippopotamus Chevrol. in litt.

Patrie : San Antonio de Arriba, régions froides (Sallé !).

Espèce remarquable par le développement et la gibbosité de son corselet, surtout dans les mâles, où sa longueur dépasse celle des élytres; dans ce même sexe la tête présente une forme très-particulière : le chaperon est largement arrondi antérieurement et terminé de chaque côté en avant des joues en angle saillant. Le rebord basal du corselet est effacé sur les côtés et très-peu distinct dans le milieu; il l'est encore moins dans les mâles. Sous le rapport de la conformation de la tête et du corselet, les espèces suivantes s'en rapprochent assez.

2. O. CHEVROLATI. —*Præcedentis statura at minor, elytris dorso deplanatis, opacus niger, capite ruguloso, thorace parum dense sat profunde punctato basi immarginata, elytris leviter punctato-striatis, striis nitidis, interstitiis planis, subtiliter parce punctulatis; antennis rufo-piceis, clava nigro-cinerea; corpore subtus cum pedibus nigro, nitido. Mas : Clypeo ut in* O. Hippopotamo *at angulis obtusioribus; fronte carina transversa medio distincte tuberculata; thorace gibbose retuso, utrinque leviter impresso et insuper transversim subcarinato, margine laterali medio arcuato; tibiis anticis elongatis, subincurvatis, apice interno acuminato. Fem. : Clypeo antice subtruncato, capite carinis duabus transversis, thorace antice utrinque subtuberculato, tibiis anticis simplicibus,* — Long. 8-10 mill.

O. Chevrolati Dej., Cat., 3e éd., p. 158.

O. Dromedarius Chevrol. in litt.

Patrie : Régions froides, San Andres, Chalchicomula (Sallé !).

Cette espèce reproduit, mais à un moindre degré, les particularités signalées dans la précédente. Ainsi les angles du chaperon sont beaucoup moins saillants, le corselet est moins long que les élytres; celles-ci sont plus planes sur leur dos, à interstries parfaitement planes. La petite carène antérieure que l'on voit sur le milieu du vertex dans les mâles de celui-ci disparaît dans l'*O. Chevrolati;* en revanche sa carène frontale présente dans son milieu un petit tubercule distinct. Les points des élytres portent de petits poils extrêmement courts, qui ne se retrouvent que dans les individus bien conservés.

Cette espèce ne pourra être confondue, à cause de l'opacité de sa couleur, avec aucune de ses congénères, car la suivante, qui lui est extrêmement voisine, est déjà sensiblement plus brillante. J'ai vu quelques individus d'une teinte legèrement bleuâtre, qui ne me paraissent être qu'une variété : c'est l'*O. chalybeus* Chevrolat, Dej., Cat.

3. O. RETUSUS. — *Simillimus* O. Chevrolati *at plerumque major, minus deplanatus et minus opacus, interdum leviter subcuprascens; differt præcipue carina frontali in ♂ medio non tuberculata, thorace magis gibbose convexo, antice medio evidentius producto, fortius et profundius punctato, sulco dorsali distincto leviter impresso, basi medio obtusius angulata, interstitiis elytrorum præcipue juxta suturam antice nonnihil inæqualibus, lateralibus distincte convexis.* — Long. 7-10 mill.

O. retusus Klug in litt.

Patrie : Parada, environs d'Oaxaca (Boucard !).

Cette espèce est très-voisine de la précédente; elle en diffère cependant par les caractères suivants : sa taille est ordinairement plus robuste, sa forme un peu plus convexe, ce qui rapproche même assez les grands développements de l'*O. Hippopotamus*. Sa couleur est d'un noir moins opaque ; on voit même quelquefois de légers reflets cuivreux ou bronzés, surtout vers le milieu de la partie antérieure du corselet. La tête présente une petite carène antérieure à peine sensible; celle d'en arrière n'est pas tuberculée, tout au plus subdentée au milieu; le corselet est plus grossement ponctué, sa partie antérieure médiane s'avance plus distinctement en lobe obtus jusqu'au bord antérieur, le milieu de la base est plus arrondi, le dos est distinctement sillonné, les élytres présentent, surtout dans leur milieu, à côté de la suture, quelques inégalités en forme de petits plis transversaux, leur pubescence est un peu plus apparente; enfin les interstries, notamment celles des côtés, sont distinctement convexes.

Je crois qu'il y a encore quelques autres petites espèces de ce groupe.

4. O. SEMIOPACUS. — *Dorso deplanatus, capite rugose punctato nigro, thorace subtiliter punctato, valde nitido, nigro et subcærulescente, elytris opacis nigris, subtiliter striatis, interstitiis planis, subtilissime parce punctulatis; pygidio sericeo-opaco, nigro-violaceo; corpore subtus cum pedibus nitido, nigro, metasterno femoribusque leviter subcærulescentibus. Mas : Capite rotundnto, bicarinato, carina antica breviore, postica subarcuata; thorace disco triangulariter leviter elevato, margine laterali leviter arcuato, tibiis anticis elongatis, apice incurvatis et intus obtuse dentatis. Fem.: Capite oblongo-rotundato, bicarinato, thorace antice utrinque juxta medium obsolete impresso, tibiis anticis simplicibus.* — Long. 9-10 mill.

Patrie : Juquila, État d'Oaxaca (Boucard !).

Cette espèce rentre encore dans le groupe de l'*O. Chevrolati* et de ses voisins par le manque de cornes sur la tête des mâles et par la configuration du corselet, qui forme avec sa partie élevée un triangle à pointe obtuse et dont les angles postérieurs sont placés au-dessus des petites fovéoles latérales. La tête est bicarénée dans les deux sexes; le chaperon est arrondi dans les mâles et il n'offre plus d'angles en avant des joues. Les élytres, aplaties et d'un noir opaque légèrement soyeux, contrastent avec la couleur du corselet, qui est luisant et d'un noir à légers reflets violâtres; il n'y a que les bords au-dessus des angles postérieurs qui sont légèrement soyeux.

5. O. CRINITUS. — *Nitidus, obscure viridi-cyaneus, pilis erectis flavescentibus sat dense præcipue ad thoracis partem anticam obtectus; thorace valde punctato, basi marginata, elytris subtiliter striatis, interstitiis vix convexis, subseriatim sat dense et fortiter punctatis; corpore subtus obscure viridi-cupreo vel nigro viridi, palpis tarsisque obscure rufis. Mas: Capite ante oculos angulato, oblique angustato, antice truncato et emarginato; fronte bicornuta, cornubus valde introrsum arcuatis, apice rotundatis; thorace antice medio obtuse producto et utrinque oblique pone cornua impresso; tibiis anticis valde elongatis, angustatis, apice angulo interno acuminato. Fem.: Capite bicarinato rotundato, clypeo parum producto, thorace antice obtuse bituberculato.* — Long. 7-10 mill.

O. Moschus Chevrol. in litt.

Patrie : Toxpam, près de Cordova (Sallé !).

Espèce voisine sous le rapport de la forme générale et surtout de celle de la tête de l'*O. incensus* Say et de l'*O. curvicornis* Latr. Elle est très-facile à reconnaître par sa forte villosité roussâtre, qui est très-développée sur la partie antérieure du corselet. Les cornes du mâle sont bien plus recourbées en dedans que dans l'espèce de Say, les pattes du mâle beaucoup plus allongées et plus étroites.

6. O. RHINOLOPHUS. — *Capite thoraceque cupreo- vel viridi-æneis, nitidis, elytris leviter opacis obscure æneis. Simillimus* O. rhinophyllo, *a quo differt mas : genis non rotundatis sed rectis et antice angulatis, clypeo lamina erecta subtus non punctata, apice rotundato-truncata non emarginata, thorace vix distincte punctato, margine laterali antice evidentius arcuato, tuberculis anticis magis acutis, elytris subtilius striatis, inter-*

stitiis vix punctatis; femina dignoscenda thorace elytrisque minus distincte punctatis. — Long. 7-8 mill.

Patrie : San Andres Tuxtla (Boucard !).

Cette jolie espèce est très-voisine de l'*O. rhinophyllus* (Coleopt. Heft., IV, p. 84); mais ses couleurs sont plus métalliques, la tête et le corselet ordinairement d'un vert ou rouge cuivreux, les élytres, moins brillantes, d'une teinte plus sombre. La ponctuation est moins prononcée que chez l'espèce de Vénézuela. Le mâle a les joues à côtés droits et anguleux en avant, tandis qu'elles sont beaucoup plus arrondies dans l'*O. rhinophyllus.* La partie avancée du chaperon, en forme de museau, est ponctuée en dessous et émarginée dans celui-ci; elle est lisse et arrondie dans l'espèce mexicaine. Enfin les petits tubercules du corselet sont plus développés, ses bords latéraux un peu plus arqués antérieurement.

L'*O. clypeatus* Blanchard est une troisième espèce très-voisine de ce groupe; mais le museau du chaperon est de largeur égale de la base au sommet.

7. O. ROSTRATUS. — *Oblongo-ovalis, convexus, obscure viridi-æneus, nitidus, elytris leviter subopacis; thorace punctulato, elytris subtiliter striatis, interstitiis planis sat dense irregulariter punctatis; antennis rufo-piceis nigro-clavatis; corpore subtus cum pedibus nigro-æneo. Mas : Clypeo antice in laminam basi angustiorem et apice dilatatam producto, fronte mutica; thorace elytris latiore, convexo, antice utrinque impresso; tibiis anticis non elongatis. Fem.: Clypeo rotundato antice medio inciso, thorace æqualiter leviter convexo.* — Long. 7-8 mill.

Patrie : Cuernavaca (Boucard !).

Cette espèce, de forme plus allongée et plus convexe que la précédente, s'en rapproche par la forme du chaperon dans les mâles, dont la partie antérieure s'avance en museau replié, dilaté et tronqué à l'extrémité. Elle s'en éloigne du reste par le manque de cornes frontales et par la structure des pattes antérieures, qui sont à peu près de forme égale dans les deux sexes.

Il y a encore au Mexique d'autres espèces voisines, l'une d'un noir brillant : c'est l'*O. nasicornis* Dejean; je m'abstiens cependant de la décrire, parce qu'il faudrait la comparer à l'*O. nasutus* de Guérin (Verhandl. Zool. Bot. Ver. Wien., V, p. 589), qui m'est inconnu, mais qui doit en être très-voisin.

8. O. HÖPFNERI. — *E minoribus, oblongo-rotundatus, pubescens, nitidulus, cupreo-viridis, elytris testaceis, sutura fasciaque media arcuata plerumque interrupta et irregulari nigris; capite transversim bicarinato, clypeo leviter emarginato, thorace sat dense profunde punctato, elytris crenato-striatis, interstitiis subconvexis, utrinque seriatim sat regulariter asperato-punctatis; corpore subtus nigro-æneo, tarsis femorumque margine postico rufescentibus. Mas differt tibiis anticis minus latis et subelongatis.* — Long. 4 mill.

O. parvulus Höpfner, Dej., Cat., 3e éd., p. 158.

Patrie : Véra-Cruz (Sallé !).

Dans cette petite espèce les différences sexuelles sont très-peu prononcées : la tête est bicarénée dans les deux sexes, les tibias sont légèrement allongés dans les mâles et un peu moins larges. Le dessin des élytres est formé par une bande arquée transversale qui, le plus souvent, est interrompue par de petites taches jaunes.

Note sur la LEUCOPHASIA LATHYRI Duponchel,

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 10 Novembre 1869.)

La *Leucophasia Lathyri* Duponchel, que quelques personnes rapportent encore à la *Leucophasia Sinapis* comme variété, est une espèce parfaitement distincte de cette dernière.

La *L. Lathyri* a des caractères spécifiques qui lui sont propres. La tache noire du sommet des ailes supérieures est toujours plus dilatée, plus fondue et autrement disposée; la base des quatre ailes en dessus est lavée de jaune citron, nuance qui envahit presque entièrement les secondes ailes; le dessin du dessous des ailes inférieures, leur coloration, ne sont pas les mêmes que chez *Sinapis ;* le dessous est entièrement gris, avec deux taches blanches bien arrêtées, l'une près de la base et l'autre au bord externe. Enfin, la forme des ailes de *L. Lathyri* diffère entièrement de celle de *L. Sinapis ;* ces ailes sont beaucoup plus étroites et les supérieures ont le sommet bien moins arrondi.

Aux caractères que j'ai énumérés viennent se joindre des différences de mœurs et d'habitat. *Lathyri* est une espèce subalpine et son vol diffère de celui de *Sinapis,* ce qui provient de la forme différente de ses ailes. Dans les Basses-Alpes, aux environs de Digne, j'ai vu voler à la fois *Lathyri* et *Sinapis* sans que ces deux espèces se confondent, et l'une n'exclut pas l'autre, ce qui aurait lieu si *Lathyri* n'était qu'une variété locale de *Sinapis.* Enfin *Lathyri* éclôt un peu avant *Sinapis;* elle vole d'abord seule, puis ensuite en même temps que sa congénère.

Pendant les chasses que j'ai faites autour de Digne durant toute la saison entomologique de 1869, j'ai beaucoup observé ces *Leucophasia,* et je puis signaler un fait qui n'a pas encore été mentionné, je crois : c'est que *Leucophasia Lathyri,* qui paraît pour la première fois pendant la première quinzaine de mai et même en avril, reparaît pour la seconde fois

en juillet. Les individus de cette deuxième génération, que j'appellerai var. *æstivalis,* subissent une modification analogue à celle qu'on remarque chez les individus provenant de la deuxième génération de *Sinapis,* mais conservent les caractères principaux que j'ai signalés chez *Lathyri,* notamment la coupe d'ailes différente. Quelques femelles de la deuxième génération de *Lathyri* ont le dessous des ailes inférieures entièrement blanc, ainsi que cela se rencontre parfois chez certaines femelles de la deuxième génération de *Sinapis ;* mais je n'ai jamais vu de femelles de *Lathyri* appartenant à la var. *æstivalis* qui fussent entièrement blanches en dessus.

Duponchel a donné un assez bon dessin de la *Leucophasia Lathyri,* pl. 43, fig. 4 et 5. M. Herrich-Schäffer l'a également figurée, pl. 84, fig. 407 et 408, et les figures de l'iconographe allemand font surtout bien ressortir les caractères qui distinguent la *Lathyri.*

Quant à la *Leucophasia Lathyri* représentée par Hübner, pl. 160, fig. 797 et 798, ce n'est qu'une variété de *Sinapis,* variété propre aux contrées les plus chaudes de l'Europe, mais qui habite aussi nos départements méridionaux, notamment l'Ardèche, la Lozère, les environs de Marseille, de Béziers, etc. Duponchel avait confondu cette *Lathyri* d'Hübner, qu'on doit rapporter à *Sinapis* comme variété, avec la vraie *Lathyri* publiée par lui-même.

Je terminerai cette notice sur un de nos plus gracieux Lépidoptères diurnes de France en faisant observer que la *Leucophasia Lathyri* Duponchel n'existe point en Allemagne ; qu'en France elle est très-localisée et ne se rencontre guère qu'autour de Digne, dans la partie basse des Basses-Alpes, et aux environs d'Aix en Provence.

DESCRIPTION

DE

CHENILLES D'EUPITHECIA

Par M. Th. GOOSSENS.

(Séance du 11 Août 1869.)

Les *Eupithecia* sont aujourd'hui au nombre de plus de cent espèces. Beaucoup de leurs chenilles ont été décrites, mais non figurées; la plupart d'entre elles l'ont été assez superficiellement, et cela est d'autant plus regrettable qu'elles sont en général aussi variables que le papillon est constant; de là ce chaos presque inextricable où le genre s'est trouvé plongé. On a beaucoup fait dans ces dernières années pour y établir un peu d'ordre, et de précieuses indications ont été publiées.

Mon collègue et ami M. Paul Mabille, grâce à sa persévérance, est arrivé à éclaircir plusieurs questions pleines jusqu'alors d'obscurité, et, par des recherches toutes spéciales, a su bien limiter plusieurs espèces méconnues, oubliées ou confondues. J'ai cherché avec lui les chenilles des *Eupithecia* parisiennes, et, aidé de son expérience, je suis parvenu à connaître assez exactement les mœurs d'un bon nombre de ces intéressantes petites Géomètres.

Je viens aujourd'hui présenter à la Société entomologique des renseignements et en même temps des figures sur quelques-unes des chenilles de ce genre, comme un spécimen des résultats que j'ai déjà obtenus.

Les chenilles d'*Eupithecia* que j'ai dessinées sont presque toutes nouvelles; elles ont été décrites sur l'animal vivant, et j'ai toujours pu comparer un certain nombre d'individus.

1. EUPITHECIA NEPETATA P. Mab. (1).

(Pl. 11, fig. 1.)

Chenille vivant sur le *Colomintha nepeta.*

Cette espèce se trouve en Corse en octobre et novembre ; il y a plusieurs années que M. Mabille l'a découverte ; il m'en a envoyé la chenille, que j'ai pu décrire et figurer.

Elle est d'un gris cendré rembruni de noirâtre, quelquefois toute grise, avec les anneaux intermédiaires 4e-8e portant une tache d'un noir brun, formant presque l'anneau, ou pour mieux dire ayant une ombre vasculaire d'un noir brunâtre s'élargissant sur les anneaux intermédiaires en losanges assez réguliers et amincie sur les autres ; cette ombre est limitée sur les flancs par des espaces d'un gris plus clair ; stigmatale gris clair, peu visible, doublée inférieurement de noirâtre.

La chenille est quelquefois d'un gris pâle uniforme ou d'un noir brun épais ; toute sa peau est granulée de petits points blanc laiteux.

2. EUPITHECIA DEBILIATA Hb.

(Pl. 11, fig. 2.)

Chenille vivant sur le *Vaccinium myrtillus.*

Elle est vert jaune comme la feuille. Sa tête est brun jaune, ainsi que la plaque du cou, et le chaperon recouvre beaucoup la tête qui, du reste, est très-petite et globuleuse.

On voit très-peu la trace de la vasculaire qui serait en vert foncé ; la plaque anale est aussi brun jaune ; les incisions des anneaux sont jaunes, le ventre vert, sans ligne. Pattes antérieures vertes, la dernière des postérieures brun jaune. Quelques poils, visibles à la loupe, placés sur la tête et le long de la stigmatale ; cette dernière un peu plus claire que le fond.

La *debiliata* assemble deux feuilles et vit entre elles, comme plusieurs

(1) Voir P. Mabille, 3e notice sur les Insectes de la Corse, Annales 1869, p. 53.

autres chenilles de Microlépidoptères qui se trouvent en même temps et de la même manière; mais on prend celle-ci à coup sûr en ayant soin de remarquer si le haut des feuilles assemblées est mangé.

Environs de Paris; très-commune.

3. Eupithecia tripunctaria H. S.

(Pl. 11, fig. III.)

Chenille vivant sur l'*Imperatoria sylvestris.*

Elle est d'un gris verdâtre transparent très-pâle ou vert d'eau blanchâtre, à dessins d'un brun sale. Espace dorsal portant des taches triangulaires brunes, larges à la base, à pointe aiguë, et appuyées sur l'intersection des anneaux; il n'y a que cinq taches bien formées sur les 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ et 8ᵉ anneaux; sur les autres la tache est souvent oblitérée; avec une vasculaire blanchâtre, accompagnée sur le 9ᵉ anneau de deux points blanchâtres entourés de brun. Les 3ᵉ et 1ᵉʳ segments sont traversés par une ligne brune, suite des taches précédentes. Ventre vert pâle, avec une ligne interrompue rose; pattes et tête pointillées de brun.

Cette espèce, qui n'avait pas encore été indiquée pour la faune française, présente de nombreuses variétés plus ou moins foncées; elle est répandue aux environs de Paris.

4. Eupithecia Goossensiata P. Mab. (1)

(Pl. 11, fig. IV.)

Chenille vivant sur la bruyère (*Callunæ vulgaris*).

Elle est courte, d'un gris rosé très-pâle, portant sur les anneaux intermédiaires de petits triangles bruns coupés par la vasculaire très-fine; base des triangles arrondie et non pointue ni allongée sur les flancs. Espace sous-dorsal concolore, avec une petite tache brune. Stigmatale un peu plus foncée, peu distincte, souvent marquée en blanc rosé et limitée par une ombre brune, qui la sépare du ventre; celui-ci d'un rose pâle, avec une ligne brune continue; tête rougeâtre.

(1) Voir P. Mabille, Notice sur quatre Eupithécies parisiennes, Annales 1869, p. 77.

Cette chenille est tout à fait constante et ne varie jamais. On la distingue très-facilement d'*absynthiata,* dont elle a les dessins, par sa taille plus petite, sa couleur, sa ligne ventrale toujours nette, la base des triangles arrondie, etc.

Le papillon, par un singulier jeu de la nature, est si voisin de celui d'*absynthiata,* qu'on ne peut le déterminer sûrement sur des individus pris au vol; mais un point concluant, et qui a été signalé par M. Mabille, c'est que l'*absynthiata* ne paraît qu'en juin-juillet, tandis que l'*E. Goossentiata* éclôt en mai et en août.

Assez répandue autour de Paris.

5. Eupithecia oxydata Tr.

(Pl. 11, fig. V.)

Chenille vivant sur l'*Achillea millefolium.*

Elle est allongée, et quand elle est inquiétée elle se roule un peu comme les *Acidalia;* cette chenille est brun grisâtre ou jaunâtre, la vasculaire couleur du fond, la stigmatale accentuée en jaune, coupée ou se fondant à chaque anneau avec un angle aigu dont la pointe se dirige en avant. Sur les quatre premiers anneaux, de chaque côté de la vasculaire, une raie brun foncé; sur les autres, un triangle dont la base continue et fine va relier le plus proche, ou, si l'on veut, ce sont des carrés bruns coupés par une ligne dorsale claire, le tout devenant brouillé sur les derniers segments; le clapet anal est cerné de jaune fixe, suite de la stigmatale; la tête est blonde, avec des raies brunes; les pattes brun clair, les membraneuses semblables, mais rayées longitudinalement de brun foncé. La stigmatale est ombrée en dessous de brun fondu et le ventre est couleur d'os un peu rosé, avec une ligne brune. Un sablé blanc existe partout sur la chenille, qui a en outre de nombreux poils.

Cette espèce est assez rare aux environs de Paris.

6. Eupithecia achilleata P. Mab.

(Pl. 11, fig. VI.)

Chenille vivant sur l'*Achillea millefolium.*

Elle est d'un gris terreux ou brunâtre, courte, très-épaisse, portant sur les 5e, 6e, 7e et 8e anneaux une tache triangulaire noire, la pointe en

haut; tout l'espace dorsal marbré de jaunâtre sale; chaque triangle est relié par un trait noir qui indique la vasculaire. Espace sous-dorsal plus ou moins marqué de gris terreux; la stigmatale est jaunâtre, quelquefois nulle, à rides prononcées et limitées en dessous par des taches noires; stigmates noirs. Tête aplatie, cachée sous les pattes pendant le repos. Ventre d'un gris jaune, avec une ligne brune très-nette. Tout le corps de la chenille est comme pubescent.

Une variété assez rare de cette chenille est d'un gris jaunâtre clair et n'a aucune trace de lignes ni de dessins.

N. B. M. P. Mabille, qui a décrit cet insecte l'an dernier, me dit dans une lettre que son espèce est très-probablement l'*E. millefoliata* Rossler (Pap. du Hanovre); ce nom, plus ancien, devra être préféré. Il est étonnant que cette espèce, qui n'est point rare ici, soit restée si longtemps inconnue : M. P. Mabille trouvait le papillon en Corse en 1865, et, en 1866, année où M. Rossler l'a décrit, je le prenais en nombre à Paris. Voilà un insecte nouveau qui est bien répandu !

7. Eupithecia assimilata Dbld.

(In Guenée, Sp. gener. Lepidop., X^e vol., p. 342.)

(Pl. 11, fig. VII.)

Chenille vivant sur le Houblon (*Humulus lupulus*).

Il y a deux variétés bien tranchées.

La première est d'un vert tendre, granulé et strié de blanc; la vasculaire est d'un vert plus foncé; les incisions des anneaux sont jaune pâle ; la stigmatale est indiquée par des rides peu sensibles. Le ventre est d'un vert plus uni. La tête et l'extrémité des pattes sont rousses, les stigmates roux.

La deuxième variété, beaucoup plus commune que l'autre, est d'un vert jaunâtre, sablé de brun ou de rose; vasculaire, très-fine, noirâtre, représentée sur chaque anneau par un petit trait placé dans un losange vert clair, lequel est limité supérieurement par deux traits bruns obliques en forme de V renversé, très-ouvert en haut; et, inférieurement, par deux lignes grisâtres ou brunâtres, peu marquées.

Dessins confluents; une bande noire sur les anneaux antérieurs et sur

les deux derniers. Stigmatale d'un brun roux, très-ponctuée par la granulation de la peau. Pattes et tête vertes, pointillées de brun roux.

L'on prend en outre des variations intermédiaires.

Nous avons trouvé cette chenille, M. P. Mabille et moi, dans la vallée de Chevreuse. Notre savant collègue M. Guenée a décrit et figuré la chenille d'après un dessin envoyé par M. Doubleday. Nous avons constaté d'assez grandes différences, mais cela provient sans doute de la jeunesse du sujet envoyé à M. Guenée. En effet, la chenille, d'abord verte ou vert sale, ne prend sa véritable couleur que dans l'âge adulte ; quelques-unes restent vertes et rentrent dans notre première variété.

N. B. L'*assimilata* Dbld. est indiquée comme vivant sur le *Ribes nigrum.*

8. EUPITHECIA SUBNOTATA Hb. (Gn. rens.)

(Pl. 11, fig. VIII.)

Chenille vivant sur les *Chenopodium.*

Elle est assez allongée, verte ; sa teinte se salit à mesure qu'elle grossit et elle arrive souvent à taille avec une teinte brune. Son corps est marqué de petits points blancs. La vasculaire est très-fine, interrompue seulement aux anneaux qui portent un dessin, lequel consiste (comme souvent chez les Eupithécies) en un chevron ou V à pointes arrondies, dont la partie ouverte est dirigée en arrière ; un peu d'ombre tend à former un losange avec ce V ; la stigmatale claire et très-peu en bourrelet, les stigmates noirs peu visibles ; la tête verte, lavée de brun ; les pattes et le ventre pâles, ce dernier sans ligne ; chez les individus bien marqués on en aperçoit quelques vestiges.

Cette espèce se trouve partout, mais jamais nombreuse.

NOTE

SUR

Deux espèces nouvelles de PACHYDEMA,

Coléoptères lamellicornes de la tribu des Mélolonthides,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 26 Mai 1869.)

Quand on cherche à connaître la distribution géographique des *Pachydema,* on remarque que les espèces comprises dans ce genre de la famille des Lamellicornes et de la tribu des Mélolonthides sont limitées dans le bassin de la Méditerranée, en Afrique et en Asie (1), à l'exception cependant du *P. Eversmannii* Erichson, qui aurait pour patrie l'Oural.

Ce sont donc des Lamellicornes propres à l'ancien monde, et si l'on étudie leur répartition dans le bassin méditerranéen, on voit que la côte d'Afrique, c'est-à-dire l'Algérie, la Tunisie, Tripoli et le Maroc sont les contrées où ces Lamellicornes ont été rencontrés en plus grand nombre ; puis viennent la Syrie, la Grèce et la Turquie d'Asie. Il est permis de supposer que, si les diverses contrées que je viens de signaler, telles que la Tunisie, Tripoli, le Maroc, la Syrie, la Grèce et la Turquie d'Asie avaient été explorées comme l'a été l'Algérie, le nombre des espèces de cette coupe générique aurait certainement doublé.

(1) Et peut-être même jusqu'aux îles Canaries inclusivement, si l'on considère les *Ootoma* de M. Blanchard, Cat. du Mus., p. 120 (1850), comme faisant partie des *Pachydema.*

J'ai déjà décrit et figuré quelques espèces (1) du genre *Pachydema* comme étant propres à l'Algérie et nouvelles pour la science, quoique M. Burmeister (Handb. der Entom., t. IV, p. 440 et 441, 1855), les ait rapportées à des espèces connues. Il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, et je suis en cela de l'avis de M. Reiche (Ann. Soc. Entom., 3e série, p. 382, 1856) de comprendre M. Burmeister dans son travail sur la synonymie de ce genre, qu'il a rendue, on peut dire à plaisir, excessivement difficile et inextricable. On est vraiment surpris quand on voit un

(1) 1. *Pachydema Hornbeckii* Luc., Ann. Soc. Ent., 3e série, t. VII, Bulletin, p. XXX (1859). — Ejusd., op. cit., 3e série, t. VII, p. 452, n° 1 (1859). — Fairm., op. cit., t. VIII, p. 420, n° 4 (1860).

2. *Pachydema (Dasysterna) rubripennis* Luc., Ann. Soc. Ent., 2e série, t. VI, Bulletin, p. XLVIII (1846). — Ejusd., Revue Zool., par la Société Cuviér., p. 219. (1848). — Ejusd., Hist. nat. des Anim. Artic. in Explor. scient. de l'Algérie, t. II, p, 561 (1849). — Ejusd., Ann. Soc. Ent., 2e série, t. VIII, p. 521, n° 1, pl. 17, n° 1 fig. 1 (1850). — Fairm., op. cit., 3e série, t. VIII, p. 421, n° 5 (1860).

3. *Pachydema foveola* Luc., Ann. Soc. Ent., 3e série, t. VII, p. 455, n° 2 (1859). — Fairm., op. cit., 3e série, t. VIII, p. 421, n° 6 (1860).

4. *Pachydema Valdani* Luc., Ann. Soc. Ent., 3e série, t. VII, Bulletin, p. XXXI (1859). — Ejusd., op. cit., 3e série, t. VII, p. 457, n° 3 (1859). — Fairm., op. cit., 3e série, t. VIII, p. 421, n° 8 (1860).

5. *Pachydema Lethierryi* Luc., Ann. Soc. Ent., 4e série, t. I, p. 101 (1861).

6. *Pachydema (Dasysterna) hirticollis* * Luc., Ann. Soc. Ent., 2e série, t. VIII, p. 523, n° 2, pl. 17, n° 1, fig. 2 (1850). — Fairm., op. cit., 3e série, t. VIII, p. 422, n° 9 (1860).

7. *Pachydema (Dasysterna) unicolor* Luc., Ann. Soc. Ent., 2e série, t. VIII, p. 525, n° 3 (1850). — Fairm., op. cit., 3e série, t. VIII, p. 422, n° 10 (1860).

8. *Pachydema Doursii* Luc., Ann. Soc. Ent., 3e série, t. VII, Bulletin, p. XXXI (1859). — Ejusd., op. cit., 3e série, t. VII, p. 459, n° 4 (1859). — Fairm., op. cit., 3e série, t. VIII, n° 11 (1860).

* Cette espèce devra porter le nom de *Lucasii* (Reiche, Ann. Soc. Ent., 3e série, t. VII, p. 644, 1859), si le *Melolontha hirticollis* décrit par Fabricius (Mant. Ins., t. I, p. 21, n° 28, 1787. — Ejusd., Entom. Syst., t. I, pars 2 *a*, p. 163, n° 35, 1792. — Ejusd., Syst. Eleuth., t. II, p. 168, n° 45, 1801) appartient réellement au genre *Pachydema*.

entomologiste de la valeur de M. Burmeister rayer de la science, et sans aucune observation préalable, des espèces dont il n'a pas voulu voir les types !

J'ai décrit plusieurs de ces Lamellicornes de l'est et de l'ouest de l'Algérie, et à ce sujet je ferai observer que tout dernièrement encore il m'a été communiqué un *Pachydema* pris dans les environs d'Oran et que je ne trouve mentionné ni par mon collègue M. L. Fairmaire, ni par moi.

Enfin, je ferai encore remarquer que dans le bassin méditerranéen, en Afrique, il n'y a que l'Algérie, la Tunisie, Tripoli de Barbarie et le Maroc qui nourrissent des espèces de ce genre et qu'elles paraissent jusqu'à présent limitées dans les diverses contrées que je viens de signaler. Mais la géographie de cette coupe générique semble néanmoins s'étendre beaucoup plus loin dans l'Afrique, car elle se trouve représentée aussi en Égypte. En effet, une espèce toute particulière, curieuse par sa forme et l'uniformité de ses couleurs, a été découverte dans les environs d'Ismaïlia. Je possède seulement deux mâles de cette espèce égyptienne (1) qui rappelle un peu par sa taille un *Pachydema* du sud de l'Algérie (Ouargla), dont j'ai donné la description sous le nom de *P. Valdani*.

Je vais donc décrire dans cette note deux espèces nouvelles de *Pachydema*, dont l'une, *P. oraniensis*, a pour patrie l'Algérie (environs d'Oran) et dont l'autre, *P. Lessepsii*, a été rencontrée en Égypte.

Ayant déjà fait connaître dans nos Annales un certain nombre de *Pachydema*, je puis dire que ces deux descriptions ne seront pas jetées au hasard; au contraire, elles viendront compléter le nombre des espèces que nourrit le bassin méditerranéen, et de plus ce travail démontrera que la géographie de ce genre est plus étendue (2) en Afrique qu'on ne le croyait, par la découverte qui a été faite en Égypte d'une seconde espèce de cette coupe générique.

Sur quatorze espèces de *Pachydema* nourries par l'Algérie et dont

(1) Je dois dire cependant que M. Burmeister (Handb. der Entom. t. IV, p. 442, 1855) avait déjà décrit, sous le nom de *bullata*, un *Pachydema* habitant cette partie de l'Afrique. La rencontre en Égypte d'une seconde espèce du même genre vient confirmer de nouveau que ces Lamellicornes se plaisent aussi dans cette immense vallée qu'arrose le Nil.

(2) Cette coupe générique s'étend même jusque dans l'Inde, car une espèce décrite sous le nom de *Pachydema nicobarica* Redtenb., Reis. Novar. Zool., t. II, p. 86, a été rencontrée à Sambalong, qui fait partie d'un groupe d'îles de la mer des Indes dans le golfe du Bengale.

quelques-unes se retrouvent aussi à Tunis et à Tripoli de Barbarie, j'en ai fait connaître huit, qui toutes ont été redécrites par M. L. Fairmaire dans le même recueil où préalablement je les avais déjà signalées. La neuvième, qui va faire l'objet de cette note et dont je n'ai en ma possession que le mâle, est un peu plus grande que le *P. immatura* et viendrait se placer dans le voisinage de cette espèce.

On ne sait encore rien sur les conditions dans lesquelles vivent ces Lamellicornes mélitophiles et toutes les espèces dont je viens de parler; aucun renseignement n'a encore été donné touchant leur manière de vivre.

Il y a quelques années, un conchyliologiste distingué, qui fait de la science par amour pour la science et qui a publié un très-beau travail sur la Malacologie du nord de l'Afrique, a rencontré aux environs de Tunis, qu'il a explorés, le *Pachydema nigricans* de M. de Castelneau (Mag. de Zool. Ins., pl. 37, 1832), que plusieurs entomologistes considèrent comme étant le *Melolontha hirticollis* (1) de Fabricius. D'après M. Bourguignat, qui a observé les deux sexes, cette espèce se tiendrait sous les pierres et enfouie à une assez grande profondeur. Suivant le même malacologiste, ce Lamellicorne, dont la femelle est ailée comme le mâle, malgré l'opinion contraire de plusieurs entomologistes, serait nocturne ou au moins crépusculaire. D'après ce renseignement, il paraîtrait avoir presque la même manière de vivre, le mâle au moins, que certains *Rhizotrogus* (2) que l'on rencontre voltigeant le soir ou au moins à la tombée du jour et dont les femelles sont ordinairement plus rares que les mâles. Quant aux autres espèces, dont les femelles sont ventrues et aptères, cette forme

(1) Je ne pense pas que le Lamellicorne décrit par moi sous le nom de *Pachydema rubripennis* puisse être rapporté au *Melolontha hirticollis* de l'entomologiste de Kiel.

(2) Puisqu'il est question ici du genre *Rhizotrogus*, je profite de cette circonstance pour rétablir avec M. Reiche la synonymie d'une espèce que j'ai décrite dans mon grand ouvrage sur l'Entomologie de l'Algérie sous le nom de : *Rhizotrogus barbarus* Luc., Hist. nat. des Anim. Artic. in Explor. scient. de l'Algérie. t. II, p. 281 (1847).

Rhizotrogus reflexus Blanch., Cat. du Mus., p. 147 (1850), non Fabricius. — Le *Melolontha* que ce dernier auteur désigne sous le nom de *reflexa*, Syst. Eleuth., t. II, p. 183, nº 13 (1801), est du cap de Bonne-Espérance et appartient au genre *Camenta* d'Erichson (Naturg. der Ins. Deutschl., t. III, p. 695, 1848. — Burm., Handb. der Entom., t. IV, p. 143, 1855).

Rhizotrogus fastidiosus Fairm., Ann. Soc. Ent., 3e série, t. VIII, p. 436, nº 25 (1860).

obèse et surtout la privation des organes du vol indiqueraient chez elles des habitudes réellement souterraines et rappelleraient celles des Lamellicornes rangés dans le genre *Geotrogus* de M. Guérin-Méneville (Rev. Zool., p. 7, 1842).

1. Pachydema oraniensis Luc.

Longit. 13 mill.; lat. 6 3/4 mill.

P. flavo-rufescens, elongata, ovata; capite fortiter irregulariterque punctato, clypeo fusco-ferrugineo marginato, antice sensiter excavato; oculis nigro-nitidis; antennis flavicantibus, palpis maxillaribus labiisque flavo-ferrugineo nitidis; thorace convexo, subtiliter laxeque punctato, in medio longitudinaliter depresso; scutello fusco-ferrugineo circumcinto, lato, fortiter irregulariterque punctato; elytris convexis, rotundatis, lateribus suturaque subtiliter fusco-marginatis, sat fortiter regulariterque punctatis; pygidio in medio longitudinaliter carinato obsoleteque punctato; abdomine subtilissime punctulato, omnino flavo-piloso; pedibus rufescentibus spinis, tarsis subferrugineis femoribusque flavo-pilosis; tibiis anticis trispinosis, nigris, duabus primis spinis magnis, tertia dentiformi, angulata. Fæmina ignota.

Mâle. Il est plus grand que le *P. immatura* de M. Burmeister, dans le voisinage duquel il vient se placer. Ovale, allongé, d'un jaune roussâtre; la tête présente une ponctuation assez forte, peu serrée et irrégulièrement disposée; le chaperon est avancé, à bord d'un brun ferrugineux et relevé; il est à peine sinueux sur les côtés et offre dans son milieu une excavation peu profonde, mais distinctement marquée. Les yeux sont d'un noir brillant. Les antennes sont d'un jaune clair. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un jaune ferrugineux brillant avec l'article terminal des premiers profondément excavé longitudinalement; tous ces organes sont lisses, à l'exception cependant du premier article des antennes, qui est hérissé de poils d'un fauve très-clair. Le thorax est assez convexe et arrondi en dessus; il présente une ponctuation beaucoup plus fine et bien moins serrée que celle de la tête, et dans son milieu on aperçoit une dépression longitudinale assez faiblement accusée; il est rebordé et élargi sur les côtés latéraux, au-dessus desquels on aperçoit, de chaque côté, une dépression ponctiforme d'un brun assez foncé; tout son bord antérieur est finement marginé de brun ferrugineux; sur les parties latérales et en dessous il est couvert de poils très-longs d'un fauve clair, qui se voient en

dessus, de manière que le thorax paraît entouré de poils de cette couleur. L'écusson, entouré de brun ferrugineux, est large, triangulaire et arrondi postérieurement; il est glabre et présente quelques points assez forts et irrégulièrement disposés. Les élytres, convexes et arrondies, sont d'un jaune roussâtre un peu plus foncé que le thorax; elles sont très-finement marginées de brun foncé, avec toute la suture de cette couleur; elles offrent une ponctuation plus forte que celle du thorax, peu serrée et assez régulièrement disposée; elles sont glabres, et de chaque côté de la suture on aperçoit un sillon longitudinal assez bien accusé. Le pygidium, d'un jaune roussâtre, légèrement caréné longitudinalement dans son milieu, présente une ponctuation très-obsolétement marquée. L'abdomen, d'un jaune roussâtre clair, est très-finement ponctué et entièrement couvert, ainsi que la région sternale, de poils très-longs, soyeux, d'un fauve clair, Les pattes, dont les fémurs seulement sont couverts de longs poils fauves, ont leurs tibias légèrement roussâtres, avec les épines dont ils sont armés et les tarses entièrement d'un ferrugineux clair; il est aussi à remarquer que les épines que présentent les tibias des pattes de la première paire à leur côté externe sont au nombre de trois, grandes, surtout les deux premières, et entièrement noires. Chez cette espèce, dont le mâle seulement m'est connu, les deuxième, troisième et quatrième articles des tarses sont dilatés.

Ce *Pachydema* habite les environs d'Oran et m'a été communiqué par M. D. Boulard.

C'est près du *P. immatura* de M. Burmeister que vient se ranger cette espèce, avec laquelle elle ne pourra être confondue, à cause de sa tête, qui est ponctuée au lieu d'être rugueuse, et de son chaperon ou bord antérieur, qui est excavé au lieu d'être arrondi; le thorax est plus fortement ponctué et dans son milieu il ne présente qu'une petite dépression longitudinale; elle en diffère encore par la ponctuation de ses élytres et surtout par leurs bords et la suture, qui sont finement marginés de brun foncé; le pygidium, au lieu d'être lisse, est obsolétement ponctué, avec une carène longitutinale dans son milieu; enfin les épines des tibias des pattes de la première paire sont plus grandes et de couleur noire; quant aux tarses intermédiaires, les deuxième, troisième et quatrième sont dilatés, tandis que dans le *P. immatura* il n'y en a que deux qui présentent ce caractère.

2. Pachydema Lessepsii Lucas.

Longit. 10 mill.; lat. 4 1/4 mill.

P. omnino fulvescente-ferruginea, nitida; capite sat fortiter punctato, clypeo fusco-ferrugineo marginato, antice subtruncato; oculis nigris; antennis, palpis maxillaribus labiisque fulvo-ferrugineis; thorace convexo, supra ad lateraque rotundato, subtiliter laxeque punctato, in medio longitudinaliter unisulcato, utrinque postice uniimpresso; scutello magno, trianguliformi ad latera fortiter punctato; elytris fulvescente-ferrugineis, parum convexis, lateribus suturaque fusco-ferrugineis; pygidio lævigato, omnino flavicante; abdomine sternoque lævigatis, fulvescentibus, pilis sericeis albido-flavicantibus hirsutis, pedibus fulvo-ferrugineis, spinis tibiarum tarsisque ferrugineis, tibiis anticis tantum bispinosis, spinis magnis, antice nigris, tertia vix conspicua. Marum tantum novi.

Mâle. Forme de la précédente, mais beaucoup plus petite et venant se placer dans le voisinage de cette espèce. La tête, d'un fauve très-légèrement roussâtre, présente une ponctuation assez forte et peu serrée; à son sommet et entre les yeux, qui sont d'un noir peu brillant, on aperçoit quelques poils courts, peu serrés, d'un fauve très-clair; le chaperon est assez avancé, légèrement tronqué antérieurement, non sinueux sur les côtés, qui sont d'un brun ferrugineux. Les antennes sont d'un fauve ferrugineux et leur premier article présente quelques poils d'un fauve très-clair. Les palpes maxillaires et labiaux sont de même couleur que les antennes, avec l'article terminal des premiers parcouru longitudinalement par une excavation profonde. Le thorax est convexe, arrondi en dessus et sur les côtés; il présente une ponctuation plus fine et bien moins serrée que celle de la tête, et, en dessus, dans son milieu, on aperçoit un sillon longitudinal peu marqué; le point ponctiforme qu'il présente au-dessus des bords latéraux est à peine accusé, et postérieurement, un peu au-dessous du sillon longitudinal, on aperçoit une impression arrondie assez fortement marquée; il est très-finement rebordé, et sur les parties latérales et en dessous il est couvert de poils d'un jaune très-clair, longs et soyeux. L'écusson est grand, trianguliforme, fortement ponctué sur les côtés, avec son milieu déprimé longitudinalement. Les élytres, d'un fauve légèrement teinté de ferrugineux, sont peu convexes

en dessus, avec les épaules saillantes et arrondies; elles sont finement marginées de brun ferrugineux, avec la suture entièrement de cette couleur; elles présentent une ponctuation plus forte, mais moins serrée que la tête, et de chaque côté de la suture elles sont parcourues par un sillon longitudinal assez fortement accusé. Le pygidium est lisse et entièrement d'un jaune clair. L'abdomen est lisse, d'un fauve clair et couvert, ainsi que la région sternale, de poils soyeux, longs, d'un blanc très-légèrement teinté de jaunâtre. Les pattes sont d'un fauve ferrugineux brillant, avec les épines des tibias et les tarses ferrugineux; les fémurs sont lisses, légèrement comprimés et hérissés de longs poils soyeux d'un blanc jaunâtre; quand on examine les épines des tibias des pattes de la première paire, on remarque qu'elles sont grandes, noires à leur extrémité et seulement au nombre de deux; quant à la troisième, elle est très-courte et à peine visible; il est aussi à remarquer que les tarses de la première paire des pattes sont dilatés, mais qu'il n'y a que les second et troisième articles qui présentent ce caractère.

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à M. de Lesseps, auquel on doit le percement de l'isthme de Suez. On connaît les difficultés sans nombre qui ont surgi au sujet de cette œuvre éminemment civilisatrice et qui heureusement ont été surmontées par la persévérance et la volonté énergique de M. de Lesseps.

C'est après le *P. oraniensis* que vient se ranger cette espèce égyptienne dont je ne connais que le mâle. Elle ne pourra être confondue avec le *P. oraniensis,* à cause de sa taille qui est beaucoup plus petite, de son chaperon qui n'est point excavé antérieurement, mais légèrement tronqué; elle en diffère encore par la ponctuation de son thorax et de ses élytres, du pygidium, qui est lisse au lieu d'être ponctué et caréné, et des épines des pattes de la première paire, qui sont au nombre de deux et non de trois, comme cela a lieu chez le *P. oraniensis.*

NOTE

SUR LA

Femelle du POLYPHYLLA MAURITANICA,

COLÉOPTÈRE LAMELLICORNE DE LA TRIBU DES MÉLOLONTHIDES,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 9 Juin 1869.)

J'ai publié et figuré dans mon grand ouvrage sur les Animaux articulés de l'Algérie (t. II, p. 275, pl. 24, fig. 7, 1849) un *Polyphylla* (*Melolontha*), auquel j'ai donné le nom de *mauritanica*. Lorsque j'ai fait connaître cette espèce, qui m'avait été communiquée par M. Doüé et par le général Levaillant, je n'avais eu à ma disposition que deux individus appartenant au sexe mâle. Mais depuis cette époque d'autres *Polyphylla mauritanica* ont été rencontrés et je possède actuellement la femelle de cette curieuse espèce, que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société. Je dois cet individu femelle à l'extrême obligeance de M. Künckel, qui a fait don au Musée de Paris des deux sexes de ce Mélolonthide, manquant aux collections entomologiques de cet établissement scientifique. La femelle de ce *Polyphylla*, que possède aussi M. Reiche et que ce savant collègue a eu la complaisance de me montrer, est très-remarquable, car par sa forme trapue, obèse et ramassée, elle ne rappelle en rien celle du mâle. Je crois même que dans les genres *Polyphylla* et *Melolontha* c'est le seul exemple que l'on puisse citer d'une femelle présentant une forme aussi tranchée. Mais lorsque l'on fait une étude comparative des deux sexes, on finit par retrouver les caractères spécifiques du mâle ; seulement dans la femelle ces caractères sont accusés d'une manière exagérée.

Quoique cette espèce algérienne ne figure pas dans l'indispensable

ouvrage de MM. Gemminger et de Harold, et qui a pour titre : *Catalogus Coleopterorum hucusque descriptorum synonymicus et systematicus*, j'ai appris par l'un de ces savants auteurs que cette omission avait été faite par mégarde.

POLYPHYLLA MAURITANICA Lucas.

Longit. 30 mill.; lat. 15 mill.

P. magna, obesa; capite nigro, fortiter punctato, clypeo angusto, fusco-rufescente, nigro marginato, angulis anticis rotundatis. Antennis fusco-ferrugineis, articulis foliaceis, fuscis. Thorace latiore quam in mare, fusco-castaneo, minus dense punctato, marginibus subtiliter denticulatis. Scutello fusco-castaneo, majore subtiliter punctato, postice lævigato. Elytris magnis, latis, fusco-castaneis. Pedibus brevibus, rufescentibus, ferrugineo-pilosis, femoribus latis, compressis, tibiis fusco-ferrugineis. Sterno ferrugineo-piloso. Abdomine inflato, vasto, fusco-ferrugineo, ferrugineoque piloso.

Femelle. Plus grande et ayant une forme beaucoup plus obèse et plus ramassée que le mâle. La tête est noire, couverte de points plus forts et moins serrés; quant au chaperon, qui est d'un brun roussâtre bordé de noir, il est plus étroit, moins relevé, avec les angles latéro-antérieurs arrondis et moins aigus que dans le mâle. Les antennes sont d'un brun ferrugineux brillant, avec les articles en feuillets d'un brun foncé. Tous les organes buccaux sont d'un brun ferrugineux et recouverts de poils assez allongés, peu serrés, d'un jaune ferrugineux pâle. Le thorax, plus allongé et plus large que chez le mâle, est d'un brun châtain; il est couvert de points arrondis et moins serrés que dans le mâle et présente en dessus le même sillon et les mêmes dépressions que chez ce sexe; il est rebordé et ses bords latéraux sont très-finement denticulés; à l'état frais il est probable que tout le thorax doit être recouvert de poils courts, peu serrés, d'un jaune ferrugineux. L'écusson, de même couleur que le thorax, est plus grand, plus finement ponctué, avec toute sa partie postérieure lisse. Les élytres, beaucoup plus grandes et beaucoup plus larges que celles du mâle, sont d'un châtain foncé; examinées à la loupe et d'une manière comparative, elles présentent la même ponctuation, les mêmes côtes et la même réticulation que le mâle; seulement tous ces caractères sont accusés d'une manière exagérée; il est probable aussi qu'à l'état frais

ces organes doivent être recouverts de poils courts, peu serrés, d'un jaune ferrugineux. Le pygidium, ferrugineux, couvert de poils courts peu serrés, de cette couleur, est parcouru dans son milieu, comme chez le mâle, par un sillon longitudinal. Tout le thorax en dessous, ainsi que la région sternale, sont couverts de longs poils ferrugineux. Les pattes, courtes et beaucoup plus épaisses que celles du mâle, sont remarquables par leurs fémurs, qui sont larges et comprimés; ils sont roussâtres, couverts de longs poils ferrugineux; quant aux tibias et aux tarses, ils sont d'un brun ferrugineux foncé; il est aussi à remarquer que les tibias des seconde et surtout des troisième paires de pattes sont dilatés à leur extrémité. L'abdomen, grand, beaucoup plus renflé que dans le mâle, est d'un brun ferrugineux, avec les poils dont il est couvert de cette dernière couleur, mais beaucoup plus courts que ceux qui revêtent la partie inférieure du thorax et la région sternale.

Cette espèce, dont les collections entomologiques du Musée de Paris possèdent actuellement les deux sexes, a été rencontrée dans la province d'Oran. Quant à la femelle qui a servi à ma description, elle habite aussi la même localité; mais je dois dire qu'elle n'a pas été trouvée vivante.

Enfin, je ferai encore remarquer que cette espèce se rencontre aussi dans l'Est de l'Algérie, car le mâle que j'ai décrit et figuré a été pris dans les environs de Constantine.

Note sur le PAPILIO MARCHANDII,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 22 Décembre 1869.)

En faisant passer sous les yeux de la Société un individu mâle du *Papilio Marchandii* décrit par M. le docteur Boisduval dans son Species général des Lépidoptères, t. I, p. 350 (1836), c'est afin de compléter la description de cette espèce mexicaine. En effet, lorsque ce savant entomologiste a fait connaître ce remarquable *Papilio,* il n'avait à sa disposition qu'un individu incomplet et auquel même des queues manquaient. Chez cette espèce les ailes en dessus sont d'un noir foncé, traversées dans leur milieu par une bande commune d'un jaune de chrome, avec les secondes ailes marquées dans la région anale de trois croissants de couleur gris perle ; il est aussi à remarquer que l'angle anal est surmonté d'un croissant également de couleur gris perle ; quant aux queues, elles sont noires, beaucoup plus prolongées et plus étroites que dans le *Papilio thyastes ;* elles sont obtuses, linéaires, d'un jaune de chrome au bout avec tout leur côté interne largement bordé de cette couleur. Les antennes sont noires ; les palpes sont de cette couleur et bordés de jaune clair ; les pattes sont noires, saupoudrées de jaune clair.

J'ai eu à ma disposition deux individus de ce *Papilio* dont l'envergure égale environ 8 centimètres. M. Boucard, qui a observé cette espèce, dit qu'elle ne se plaît que dans les régions élevées, particulièrement aux environs de Cordova et d'Orizaba. Suivant M. Sallé, cette espèce habiterait aussi le Guatemala.



CALENDRIER DU MICROLÉPIDOPTÉRISTE.

Recherche des Chenilles.

Par M. CAMILLE JOURDHEUILLE.

1re PARTIE.

(Séance du 13 Avril 1869.)

Depuis quelques années déjà, au moment où j'ai voulu commencer l'étude des Microlépidoptères, j'avais préparé un travail que plusieurs de nos collègues m'ont engagé à publier. Ce n'était autre chose que le relevé de tous les renseignements précis que j'avais pu me procurer sur les mœurs des chenilles de ces petits Insectes.

Ce travail a été pour moi d'une grande utilité : j'ai pu trouver ainsi un grand nombre d'espèces dont j'ignorais l'existence, quelque communes qu'elles fussent. Peu à peu mes matériaux se sont augmentés; l'apparition surtout d'un ouvrage allemand, celui de M. Rössler (1), m'a initié à une quantité de détails que le dépouillement de tous les ouvrages spéciaux ne m'aurait sans doute pas donnés.

Mon travail a consisté d'abord à annoter avec soin, sur le Catalogue de Staudinger, les renseignements publiés soit dans les Annales, soit dans les ouvrages de MM. Herrich-Schäffer, Fischer, Stainton, Millière; j'y ai joint le résultat de mes propres observations et les indications puisées dans l'ouvrage allemand dont je parlais plus haut. Je suis arrivé à dresser ainsi une sorte de Calendrier indiquant mois par mois les recherches à faire pour recueillir les chenilles des Insectes qui nous occupent. C'est ce *Calendrier du Microlépidoptériste* que j'ai l'honneur de vous soumettre.

(1) Rössler, Dr. A. Vergeichniss der Schmetterlinge des Herzogthums Nassau.

Chaque entomologiste, je ne l'ignore pas, a déjà fait ce travail pour les autres tribus des Lépidoptères; mais il en est certainement bien peu qui l'aient poussé au delà des Géomètres. Hélas ! l'étude des Microlépidoptères est singulièrement négligée, malgré les appels réitérés des Présidents de la Société entomologique (1).

Deux causes me paraissent produire cette espèce d'abandon de la Microlépidoptérologie parmi nous. La première, c'est l'absence en France d'ouvrages descriptifs et d'iconographie spéciale; Duponchel, et comme figures et comme texte, est, il faut le reconnaître, insuffisant. La deuxième, c'est le manque de grandes collections, ainsi que nous le signalait notre dernier Président sortant, M. Berce.

La première lacune est facile à combler. Permettez-moi de formuler le vœu de voir la Société acquérir les grands ouvrages de Schäffer et de Fischer de Röslerstamm. Avec ceux-ci et la magnifique publication de Stainton, que nous devons à la générosité de notre collègue, les membres de Paris pourront au moins déterminer les espèces qu'ils recueillent chaque jour.

La deuxième lacune se comblera aussi avec le temps. Déjà plusieurs d'entre nous se sont entendus pour se procurer en Allemagne quelques-unes des familles les plus difficiles à étudier. Chacun mettant à la disposition de ses collègues les connaissances spéciales qu'il aura bien vite acquises dans une branche restreinte de la science, on arrivera rapidement à la détermination rigoureuse des espèces nombreuses composant la faune française.

Nous le savons tous, les Anglais et les Allemands nous ont précédés dans cette voie et font chaque jour d'intéressantes découvertes. La France, par sa situation géographique, par ses diversités de sol, de climat, offre aux entomologistes un champ d'exploration plus vaste encore.

Qu'il nous soit donc permis d'appeler à l'œuvre les jeunes entomologistes. Qu'ils ne se laissent pas effrayer par la difficulté de préparer ces charmants Insectes. Avec un outillage des plus restreints, un mince fil de

(1) « Pourquoi ne pas se mettre franchement, courageusement, à l'étude de cette mine si féconde en découvertes de toute sorte : celle des Microlépidoptères ? » — (Discours de M. Grenier, 1866.)

« Pourquoi cette innombrable famille des petits Lépidoptères, appelée Microlépidoptères, est-elle si négligée chez nous, tandis que les Anglais et les Allemands ont fait sur elle des travaux si remarquables ? C'est que nos voisins ont des collections n mbreuses, bien déterminées, etc. » — (Discours de M. Berce, 1868.)

platine et un étaloir à rainure étroite, garni de moelle de sureau, on arrive bientôt à piquer et à préparer plus vite une Lithocollétide ou une Nepticule qu'une Vanesse ou un Sphinx. Qu'ils consultent à cet égard l'excellente note de notre collègue M. Laboulbène (1866, p. 681).

Quant à l'éducation des jeunes chenilles, elle n'offre pas non plus, en général, de difficultés sérieuses. Plusieurs familles, et les plus intéressantes, les *Nepticulidae, Lyonetidae, Lithocolletidae* et *Elachistidae,* une grande partie même des *Gelechidae* et des *Gracilaridae* s'élèvent très-facilement dans de petites boîtes de fer-blanc fermant hermétiquement. Il suffit de séparer les espèces et de ne pas mettre un trop grand nombre de feuilles dans chaque boîte ; leur accumulation développerait une surabondance d'humidité. Il en est autrement pour les *Coleophoridae,* qui doivent toujours être tenues à l'air et à la lumière. J'ai obtenu d'assez bons effets de grands bocaux en verre fermés d'une gaze, dans lesquels je mettais les plantes, le pied plongé dans un bocal plus petit, rempli d'eau.

On trouve, dans la dernière édition du petit ouvrage publié par M. Émile Deyrolle (*Nouveau Guide de l'Amateur d'Insectes*), d'excellents renseignements dus à notre collègue M. Stainton sur le mode d'éducation de tous ces petits Insectes.

Puissent mes faibles efforts être d'une certaine utilité pour l'étude de notre chère science. Puissent-ils contribuer à faciliter une œuvre impossible quant à présent : la rédaction d'une *Faune française des Microlépidoptères.*

Troyes, le 10 avril 1869.

ABBRÉVIATIONS.

I. Est employé pour désigner l'Insecte parfait (*Imago*).
V. Voyez.
C. Commencement du mois.
M. Milieu du mois.
F. Fin du mois.

Les noms d'auteurs sont désignés par les mêmes initiales qui sont employées dans le Catalogue de M. Staudinger.

Janvier et Février.

ASOPIA............ *Farinalis* L. — Hiverne dans la paille des granges. — I. Mai.

BOTYS............. *Urticata* L. — Hiverne dans les tiges d'ortie. — I. Mai.

— *Asinalis* Hb. — Au milieu de feuilles réunies de *Rubia peregrina* (midi).

— *Polygonalis* Hb. — En décembre, sur les fleurs de *Ulex nanus* (midi).

CRAMBUS........... *Hortuellus* Hb. — Sous les mousses épaisses des rochers, dans un tube de soie.

TORTRIX........... *Pronubana* Hb. — Sur *Arbutus unedo, Asphodelus.* — C.

CONCHYLIS......... *Dipoltella* Hb.—Dans les ombelles d'*Achillea millefolium,* qu'elle attache par des fils.

— *Schreibersiana* Froël. — Sous l'écorce des grands peupliers et des ormes.

RETINIA........... *Resinella* L. — Hiverne dans les amas de résine des pins.

PENTHINA.......... *Postremana* Z. — Hiverne dans les racines d'*Impatiens*; s'y métamorphose.

GRAPHOLITA........ *Lavaterana* Mill. — Sur *Lavatera arborea,* au cœur de la plante.

— *Cirsiana* Z. — Hiverne dans les tiges de *Cirsium palustre,* scabieuses, chardons.

— *Scopoliana* Hw. — Hiverne dans les têtes de chardons; s'y chrysalide.

— *Corollona* Hb. — Hiverne dans une boursouflure qu'elle produit dans les branches du tremble; s'y chrysalide.

GRAPHOLITA........ *Cosmophorana* Tr. — Sous les écorces de *Pinus Abies,* dans les endroits où vit *Retinia resinella.*

— *Juniperana* Mill. — Dans les graines de genévrier; s'y chrysalide vers la fin d'avril.

— *Coniferana* Ratz.—Sous les écorces de *Pinus Abies.*

— *Pactolaena* Z. — Idem.

— *Duplicana* Zett. — Dans l'aubier du pin.

— *Antiquana* Hb. — Hiverne dans les racines de *Stachys arvensis.*

DICRORAMPHA...... *Simpliciana* Hw. — Dans les racines d'*Artemisia vulgaris.*

PHTOROBLASTIS..... *Costipunctana* Hw. — Hiverne dans les galles du *Cynips Quercus terminalis*, à l'extrémité des rameaux des jeunes chênes; rare dans les hivers froids.

SOLENOBIA......... *Triquetrella* Fr. — Sur les lichens des palissades; toujours près de la terre; fourreau triangulaire.

— *Lichenella* Z.—Côté ombragé des vieilles palissades, sur les murs, les arbres, etc.; se cache avec soin dans les moindres fissures. Le papillon éclôt quelquefois dès la fin de février. Fourreau triangulaire. — I. Mars.

EUPLOCAMUS......... *Anthracinalis* Sc. — Dans le bois pourri.

TINEA............. *Caprimulgella* Sff. — Dans le bois pourri de hêtre, chêne, etc.

LAMPRONIA......... *Praelatella* Sv. — Fourreau d'un vert blanchâtre, sous les feuilles de fraisier et de spirée; pendant tout l'hiver.

TEICHOBIA......... *Verhuella* Sff. — Hiverne dans les feuilles d'*Asplenium Ruta-muraria* et *Asplenium Trichomanes.* Plus tard elle se fait un fourreau avec la graine et vit sous les feuilles.

INCURVARIA........ *Muscalella* F. — Le fourreau se trouve pendant l'hiver sous les feuilles sèches. Dans sa jeunesse, mine les feuilles du chêne.

INCURVARIA .... *Pectinea* Hw. — Mêmes mœurs. Mine en mai les feuilles de bouleau; puis, se découpant un fourreau, se laisse tomber à terre.

— *Koerneriella* Z. — Mêmes mœurs; sur le hêtre.

NEMOPHORA........ *Pilulella* Hb. — Dans un fourreau de feuilles de myrtiles; dans les bois de pins, sous les pierres.

ADELA .... *Fibulella* Sv. — Dans un fourreau, au pied de *Veronica Chamaedris,* après avoir vécu dans les capsules.

— *Rufimitrella* Sc. — Sous *Sisymbrium alliaria.*

— *Sulzella* Sv. — Dans les feuilles sèches, dont elle se fait un fourreau.

— *Degeerella* L. — Idem.

— *Ochsenheimerella* Hb. — Idem, sous les myrtiles.

— *Viridella* Sc. — Sous les feuilles sèches de hêtre et de noisetier; ne mange que la nuit.

NEMOTOÏS.......... *Scabiosellus* Sc. — Sous les scabieuses; endroits exposés au soleil.

DEPRESSARIA .... *Ferulae* Z. — Février; feuilles réunies en paquet de *Ferula* (midi); se trouve jusqu'en mars.

GELECHIA.......... *Psoralella* M. — Mine les feuilles de *Psoralia bituminosa* (midi).

— *Bifractella* Douglas. — La chenille hiverne sur le réceptacle de *Conysa squarrosa* et *Inula dysenterica,* enveloppée dans une toile de soie blanche. Elle existe à peu près partout; mais le papillon est fort rare.

— *Subocellea* Dgl. — Dans un fourreau, sur les fleurs desséchées d'*Origanum vulgare.*

— *Ulicinella* Staudinger.—Dans les fleurs d'*Ulex parviflorus,* en janvier (midi); se chrysalide en terre.

— *Brizella* T. — Hiverne dans les têtes de *Statice armeria.*

PARASIA (1)........ *Lappella* L. — Dans les semences de bardane.

— *Paucipunctella* Z. — Dans les graines d'*Anthemis tinctoria* et *Centaurea paniculata.*

— *Carlinella* Stt. —Dans les têtes de *Carlina vulgaris*; s'y transforme en mars. — I. Juillet.

— *Metzneriella* Stt. — Dans les têtes de *Centaurea Scabiosa.* — I. Fin mai.

— *Neuropterella* Z.—Dans les têtes de *Cirsium acaule;* s'y chrysalide en juillet.

CLEODORA........... *Striatella* Sv. — Hiverne dans les tiges de *Tanacetum vulgare* et *Anthemis tinctoria*

BUTALIS .... *Chenopodiella* Hb. — Sur les pousses de *Chenopodium.* — V. Octobre.

PANCALIA........... *Leuwenhoekella* L. — Entre l'écorce des mélèzes.

ACROLEPIA......... *Smilaxella* M. — Sur *Smilax aspera*; se métamorphose dans une feuille (midi).

ARGYRESTHIA........ *Arceuthina* Z. — Dans les aiguilles de genévriers et à l'extrémité des rameaux dont le sommet est desséché.

— *Illuminatella* Z. — Dans les aiguilles et les bourgeons de pins et de sapins.

— *Certella* Z. — Idem.

CEDESTIS .... *Gysseleniella* D. — Entre les aiguilles du pin sylvestre, dans une toile.

(1) Les chenilles du genre *Parasia* vivant fort longtemps dans les réceptacles des Composées, il est bon de les recueillir le plus tard possible, c'est-à-dire seulement en avril, mai et même en juin. J'ai cependant obtenu des éclosions de réceptacles récoltés dès le mois d'octobre. Ces réceptacles, ainsi que la plupart des graines, doivent, bien entendu, être recueillis un peu au hasard ; car il est bien difficile de s'assurer d'avance de la présence des chenilles. On les enferme dans de grands bocaux de verre, abrités de la pluie, mais exposés au grand air. On est presque certain d'obtenir ainsi des espèces intéressantes ; mais il faut s'armer de patience. C'est ainsi que, cette année (1870), d'une grande quantité de graines de genévrier, récoltées à Fontainebleau, j'ai obtenu un seul individu du *Grapholita Junipera*, charmante espèce, découverte, il y a quelques années, par M. Millière aux environs de Lyon.

CEDESTIS .... *Farinatella* D. — Mine les aiguilles de pins et de sapins.

ZŒLLERIA .... *Phyllirella* M. — Au centre des feuilles attachées de *Phyllirea media* et *latifolia*; ne mange que les bourgeons; la chenille est très-vive et se chrysalide entre les feuilles desséchées (midi).

GONIODOMA .... *Auroguttella* Z. — Dans les tiges d'*Atriplex*. — V. août.

— *Phragmitella* Stt. — Hiverne en société dans les têtes de *Typha latifolia*.

CHRYSOCLISTA ...... *Linneella* Cl. — Dans l'aubier des arbres malades.

STAGMATOPHORA .... *Serratella* Tr. — Hiverne autour des racines de *Linaria genistifolia*.

BUCCULATRIX....... *Lavaterella* M. — Sur *Lavatera olbia* (midi).

PLATYPTILUS .... *Gonodactylus* Sv. — Dans les tiges de *Tussilago Farfara*.

— *Zetterstedtii* Z. — Dans les tiges de *Senecio sylvaticus*.

PTEROPHORUS ...... *Pelidnodactylus* Stein. — Dans les tiges de *Saxifraga granulata*; prairies montueuses.

— *Plagiodactylus* Stt. — A découvert sur *Globularia Alypum* (décembre, midi).

Mars.

BOTYS............. *Stramentalis* Hb. — Dans les tiges de blé; quelquefois très-nuisible.

PEMPELIA.......... *Euphorbiella* Z. — Sur *Euphorbia Characias*, sous une toile légère (midi)

— *Cistella* Mill. — Sur *Cystus albidus*; vit entre des feuilles liées, aux dépens des boutons.

ACROBASIS.......... *Porphyrella* Dup. — Sur *Erica scoparia*, dans un fourreau.

TORTRIX........... *Croceana* Hb. — Sur les feuilles en paquets de *Pistacia Lentiscus* et de *Dorycnium subfruticosum*.

CONCHYLIS......... *Rutilana* Hb. — Sur le genévrier, dans une toile, entre les aiguilles.

— *Pumilana* Hs. — Dans les chatons de bouleau.

GRAPHOLITA........ *Penkleriana* Sv. — Dans les chatons d'aulnes.

— *Brunnichiana* Sv. — Dans les tiges de *Tussilago Farfara*.

— *Foenella* L. — V. avril.

GELECHIA.......... *Ericetella* Hb. — Sur les bruyères, entre les rameaux qu'elle réunit.

— *Arundinetella* Stt. — Vit dans de longues galeries blanchâtres, sur les feuilles de *Carex riparia*.

BUTALIS........... *Grandipennis* Hw. — Dans une toile très-visible, sur *Cytisus sagittalis* et *Ulex europaeus*.

— *Dorycniella* M. — Sur *Dorycnium subfruticosum*; lie en paquet volumineux le sommet des tiges.

ARGYRESTHIA....... *Albistria* Hw. — Dans les pousses de prunelliers.

— *Mendica* Hw. — Idem.

— *Arceuthina* Z. — Dans les aiguilles de genévrier. L'extrémité desséchée des pousses décèle facilement sa présence.

COLEOPHORA........ *Juncicolella* Stt. — Sur les bruyères; le fourreau ressemble à une jeune pousse et s'attache à la tige. On l'obtient en battant sur un parapluie; au bout de peu de temps les chenilles se mettent à marcher.

— *Caespititiella* Z. — Très-commun sur les fruits de joncs.

ELACHISTA......... *Incertella* Frey. — Dans les feuilles de *Poa*.

— *Exactella* Hs. — Idem.

ELACHISTA......... *Pullicomella* Z.—Mine sur toute sa largeur la feuille d'*Avena flavescens.*

— *Obscurella* Stt. — Dans les extrémités des feuilles d'*Holcus mollis.*

PLATYPTILUS....... *Fischeri* Z.—Dans les tiges de *Gnaphalium dioïcum.*

Avril.

HYPOTIA........... *Corticalis* Sv. — Lie ensemble les feuilles d'*Euphorbia spinosa* (midi).

BOTYS............. *Crocealis* Hb. — Dans les tiges de *Conysa squarrosa* et d'*Inula dysenterica.*

— *Stramentalis* Hb. — V. mars.

CRAMBUS.......... *Pedriolellus* D. — Dans un fourreau de soie et de sable, à la base des *Triticum*, dont elle dévore les racines.

EUDOREA.......... *Crataegella* Hb. — Dans la mousse des arbres, dans un tube de soie.

PEMPELIA.......... *Fuliginosella* Heyd. — Dans les feuilles sèches du bouleau.

TORTRIX........... *Hyerana* Mill. — Dans les tiges d'Asphodèles; se métamorphose hors de la plante.

CONCHYLIS......... *Mussehliana* Tr. — Dans les tiges d'*Alisma Plantago*; lieux tourbeux.

RETINIA........... *Pinivorana* Z. — F. Dans les bourgeons du pin sylvestre. Le papillon se trouve fin mai, sur les bourgeons de sapin.

PENTHINA.......... *Digitalitana* Rös. — Dans la racine de *Digitalis ambiguana.*

PETALEA........... *Klugiana* Frr. — Dans les feuilles supérieures de *Paeonia rosea.*

GRAPHOLITA........ *Demarniana* Fr. — Dans les chatons de bouleaux et de peupliers.

— *Bilunana* Hw. — Dans les chatons des aulnes et des bouleaux.

— *Cirsiana* Z. — Dans les tiges de *Cirsium palustre*, scabieuses, chardons, dans lesquelles elle se chrysalide.

— *Foenella* L.—Dans les rameaux d'*Artemisia vulgaris*, dont elle mange la moelle; se chrysalide dans la racine.

— *Milleriana* M. — Dans les graines des genévriers vieux et malades. — F.

— *Cruciana* L. — Dans les bourgeons et plus tard dans les rameaux des saules.

— *Ramella* L. — Dans les bourgeons de bouleau.

— *Uncella* Sv. — Sur les bruyères.

— *Unguicella* L. — Idem.

PHTHOROBLASTIS.... *Juliana* Curt. — Sur le tronc des hêtres, sous les écorces.

SOLENOBIA......... *Tabulella* Gn. — Sur les vieilles barrières; se chrysalide à la fin de mai; fourreau ovoïde, station horizontale. On en trouve de diverses grosseurs à la même époque.

LYPUSA............ *Maurella* Sv. — Sur les lichens des rochers.

OCHSENHEIMERIA.... *Taurella* Sv. — Dans les tiges des graminées.

TINEA............. *Nigripunctella* Hw. — Le fourreau se trouve sur les vieux murs.

LAMPRONIA......... *Morosa* Z. — Dans les bourgeons des rosiers sauvages.

NEMOTOÏS.......... *Cupriacellus* Hb. — Sur *Sedum album* et *Sedum reflexum*; prairies tourbeuses.

— *Minimellus* Sv. — Sur les scabieuses, *Sedum album* et *Sedum reflexum*.

PRAYS............. *Curtisellus* Don. — Dans les jeunes pousses de frêne, dont elle mange les pousses non épanouies.

DEPRESSARIA....... *Feruliphila* M. — Entre les feuilles de *Ferula nodiflora.*

— *Nodiflorella* M. — Idem.

GELECHIA.......... *Rufescens* Hw. — F. Roule les graminées en spirale.

— *Lutatella* Hs. — Idem.

— *Domestica* Hw. — Dans les mousses des murailles.

— *Rhombella* Sv. — Poiriers et pommiers; sous les écorces, où elle se chrysalide en mai.

— *Nanella* Sv. — F. Dans les fleurs de poiriers.

— *Dodecella* L. — Dans les jeunes pousses du pin.

— *Mulinella* Z. — Sur les Ajoncs et les genêts à balais; dans les fleurs; trou rond au pétale postérieur.

— *Domestica* Hw. — C. Mousses sur les murs, à la rosée ou par une pluie fine.

— *Affinis* Hw. — Mêmes mœurs.

— *Vulgella* Sv. — F. Aubépines; feuilles tendres attachées ensemble.

— *Tricolorella* Hw. — C. Dans les pousses flétries de *Stellaria holostea;* endroits abrités.

— *Arundinetella* Stt. — *Carex riparia;* longues galeries blanchâtres sur la feuille.

HARPELLA.......... *Geoffrella* L. — Sous les écorces, dans les bois.

— *Bracteella* L. — Sous les écorces malades de chêne, hêtres, peupliers. Peut être élevée en captivité avec toute espèce d'écorce.

OECOPHORA........ *Sulphurella* Hb. — Sous l'écorce des pins.

— *Cinnamomea* Z. — Idem.

— *Grandis* Desvignes. — Sous l'écorce des chênes malades.

— *Schaefferella* L. — Sous les écorces.

OECOPHORA........ *Unitella* Hb. — Sous l'écorce des arbres morts.

— *Flavifrontella* Sv. — Vit à la manière des Adèles, dans un fourreau découpé dans une feuille, sous les feuilles sèches.

BUTALIS............ *Doryeniella* M. — V. mars.

ARGYRESTHIA....... *Ephippella* F. — Dévore les bourgeons de l'aubépine, du prunellier, des arbres fruitiers.

— *Nitidella* F. — Bourgeons d'aubépine.

— *Semitestacella* Curtis. — Bourgeons de hêtre.

— *Mendica* Hw. — Pousses de prunellier.

— *Retinella* Z. — Bourgeons de saule et de bouleau.

— *Abdominalis* Z. — Dans les aiguilles du genévrier.

— *Curvella* L. — Bourgeons de pommier et d'aubépine.

OENEROSTOMA...... *Piniariella* Z. — Entre les aiguilles du pin, qu'elle mine à partir de l'extrémité, en se rapprochant de la base.

GRACILARIA........ *Tringipennella* Z. — Plantain lancéolé; feuilles plissées; épiderme de la face supérieure détaché et brun pâle.

COLEOPHORA....... *Laricella* Hb. — Au milieu des jeunes pousses du mélèze. Les sommets des feuilles attaquées se flétrissent et attirent l'attention.

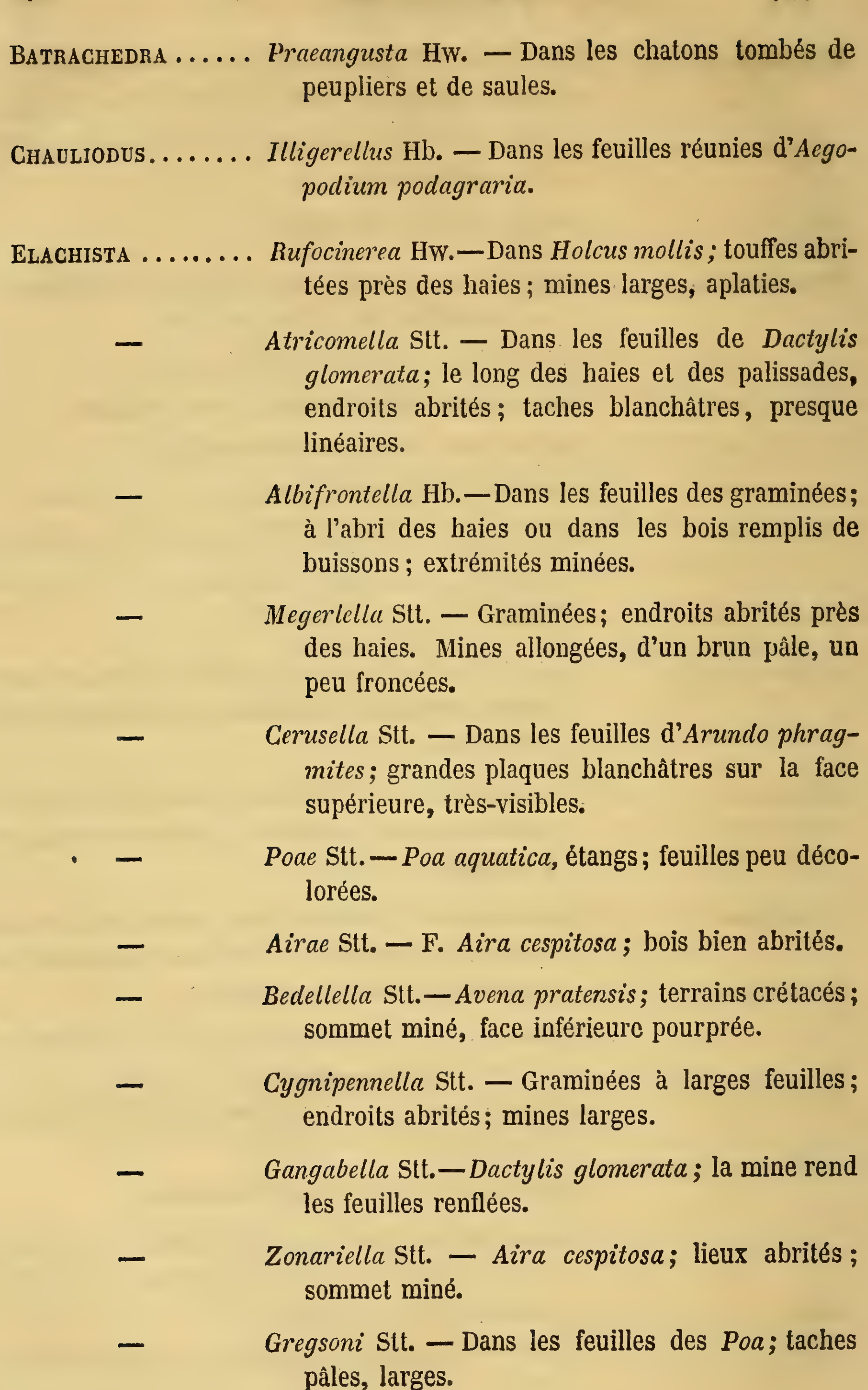
— *Coronillae* Z. — F. Pousses d'*Astragalus glycyphyllos* et de coronille variée; sous les feuilles.

— *Musculella* Mühlig. — *Dianthus superbus* et *carthusianorum*.

— *Albicostella* D. — F. Potentille cendrée.

— *Chamaedriella* Stt. — *Teucrium Chamaedris;* sous les feuilles tachetées de brun; fourreau à falbalas, dentelé.

— *Vitisella* Stt. — Sur la feuille de *Vaccinium Vitis-Idaea.*



BATRACHEDRA ...... *Praeangusta* Hw. — Dans les chatons tombés de peupliers et de saules.

CHAULIODUS........ *Illigerellus* Hb. — Dans les feuilles réunies d'*Aegopodium podagraria.*

ELACHISTA .... *Rufocinerea* Hw.—Dans *Holcus mollis;* touffes abritées près des haies; mines larges, aplaties.

— *Atricomella* Stt. — Dans les feuilles de *Dactylis glomerata;* le long des haies et des palissades, endroits abrités; taches blanchâtres, presque linéaires.

— *Albifrontella* Hb.—Dans les feuilles des graminées; à l'abri des haies ou dans les bois remplis de buissons; extrémités minées.

— *Megerlella* Stt. — Graminées; endroits abrités près des haies. Mines allongées, d'un brun pâle, un peu froncées.

— *Cerusella* Stt. — Dans les feuilles d'*Arundo phragmites;* grandes plaques blanchâtres sur la face supérieure, très-visibles.

— *Poae* Stt.—*Poa aquatica,* étangs; feuilles peu décolorées.

— *Airae* Stt. — F. *Aira cespitosa;* bois bien abrités.

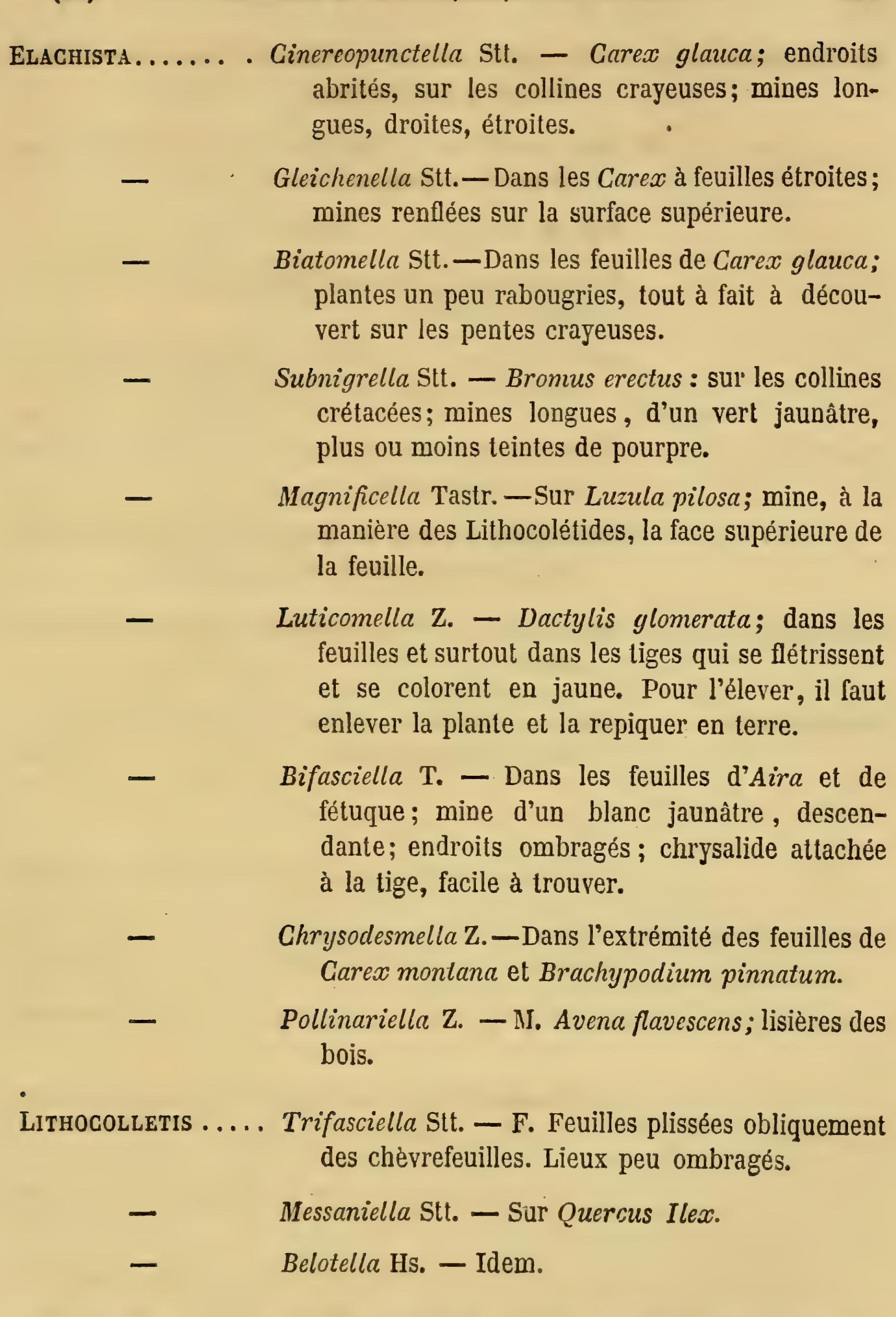
— *Bedellella* Stt.—*Avena pratensis;* terrains crétacés; sommet miné, face inférieure pourprée.

— *Cygnipennella* Stt. — Graminées à larges feuilles; endroits abrités; mines larges.

— *Gangabella* Stt.—*Dactylis glomerata;* la mine rend les feuilles renflées.

— *Zonariella* Stt. — *Aira cespitosa;* lieux abrités; sommet miné.

— *Gregsoni* Stt. — Dans les feuilles des *Poa;* taches pâles, larges.



ELACHISTA....... *Cinereopunctella* Stt. — *Carex glauca;* endroits abrités, sur les collines crayeuses; mines longues, droites, étroites.

— *Gleichenella* Stt. — Dans les *Carex* à feuilles étroites; mines renflées sur la surface supérieure.

— *Biatomella* Stt. — Dans les feuilles de *Carex glauca;* plantes un peu rabougries, tout à fait à découvert sur les pentes crayeuses.

— *Subnigrella* Stt. — *Bromus erectus* : sur les collines crétacées; mines longues, d'un vert jaunâtre, plus ou moins teintes de pourpre.

— *Magnificella* Tastr. — Sur *Luzula pilosa;* mine, à la manière des Lithocolétides, la face supérieure de la feuille.

— *Luticomella* Z. — *Dactylis glomerata;* dans les feuilles et surtout dans les tiges qui se flétrissent et se colorent en jaune. Pour l'élever, il faut enlever la plante et la repiquer en terre.

— *Bifasciella* T. — Dans les feuilles d'*Aira* et de fétuque; mine d'un blanc jaunâtre, descendante; endroits ombragés; chrysalide attachée à la tige, facile à trouver.

— *Chrysodesmella* Z. — Dans l'extrémité des feuilles de *Carex montana* et *Brachypodium pinnatum.*

— *Pollinariella* Z. — M. *Avena flavescens;* lisières des bois.

LITHOCOLLETIS..... *Trifasciella* Stt. — F. Feuilles plissées obliquement des chèvrefeuilles. Lieux peu ombragés.

— *Messaniella* Stt. — Sur *Quercus Ilex.*

— *Belotella* Hs. — Idem.

CEMIOSTOMA........ *Spartifoliella* Hb. — Sur le genêt à balais; mine l'écorce des tiges et se chrysalide au dehors, sous un bourgeon ou un rameau,

BUCCULATRIX....... *Cristatella* Z. — F. A découvert sous les feuilles d'*Achillea millefolium.*

— *Nigricomella* Z. — Sous les feuilles de *Chrysanthemum leucanthemum,* pentes arides.

— *Aurimaculella* Stt, — Mêmes mœurs.

— *Maritima* Stt. — Sous les feuilles d'*Aster trifolium;* marais salants.

— *Artemisiae* Hs. — Pousses d'*Artemisia campestris.* Le cocon est attaché aux rameaux.

NEPTICULA......... *Weaweri* Stt. — Sur *Vaccinium Vitis-Idaea;* feuilles inférieures tuméfiées.

— *Aurella* Stt. — Dans les feuilles de ronce; les mines très-apparentes sont déjà abandonnées.

AGDISTIS .... *Heydenii* Z. — Vit à découvert sur *Lotus angustissimus.*

PTEROPHORUS....... *Carphodactylus* Hb. — Dans les rameaux et les tiges de *Conyza squarrosa.*

PHYLLOXERA VASTATRIX,

HÉMIPTÈRE-HOMOPTÈRE DE LA FAMILLE DES APHIDIENS,

CAUSE PRÉTENDUE

de la maladie actuelle de la Vigne,

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 22 Décembre 1869.)

Depuis peu d'années les vignobles du Midi sont attaqués par un nouveau fléau qui semblerait dû à la multiplication extraordinaire d'un insecte de l'ordre des Hémiptères. Nous disons « semblerait dû, » car il y a beaucoup d'objections à faire à cet égard, objections qui regardent les personnes s'occupant plus spécialement des questions concernant l'agriculture.

Beaucoup de communications sont déjà parvenues à la Société. Il s'agissait de les coordonner, afin de connaître l'historique de cette nouvelle épidémie, dont les premières observations nous ont été envoyées, de Montpellier, par MM. Planchon et Lichtenstein, ainsi que diverses communications adressées, de Bordeaux, par MM. Desmartis et Trimoulet.

C'est en août 1868 que nous avons été informé pour la première fois de ces faits et c'est à la même époque que la Société nous a chargé de lui en rendre compte; mais malheureusement il y avait alors de grandes lacunes à combler et aujourd'hui encore il en existe d'assez considérables; ainsi nous ne savons rien du mâle du *Phylloxera* de la Vigne et c'est un point important pour arriver à préciser le moment de la véritable

fécondation de la femelle ailée, mère de la génération parthénogénésique dont il est parlé dans les observations que nous connaissons.

Grâce à des envois reçus de diverses localités, grâce surtout à CELUI D'UNE FEMELLE AILÉE, nous pouvons aujourd'hui venir satisfaire votre juste impatience et décrire ce que nous connaissons des diverses phases de l'existence du *Phylloxera,* que beaucoup d'agriculteurs et de savants considèrent comme *cause première* de la maladie qui nous occupe.

Nous avons dû pour cela étudier au delà de la question actuelle et parcourir rapidement tout ce qui pouvait avoir rapport de près ou de loin aux dégâts causés aux vignobles par les insectes. A plusieurs époques, du reste, nous avons reçu des communications concernant des fléaux ravageant telles ou telles cultures; ainsi, dès les commencements de notre Société, nous voyons des communications ayant trait à des Orthoptères qui s'attaquent à la Vigne ; à des Hyménoptères qui détruisent les céréales ; à des Lépidoptères, à des Coléoptères, etc., qui se jettent sur les vignobles ; à des Diptères, Lépidoptères, Coléoptères et autres, qui ravagent les oliviers ; à des Cochenilles, autre fléau non moins considérable, qui envahissent, en France, le département des Alpes-Maritimes et détruisent les orangers et les citronniers, et, à l'étranger, les plantations de cannes à sucre de l'île Bourbon, de l'île Maurice et du Brésil.

Vous entretenir de toutes ces causes de destruction serait beaucoup trop long; mais nous avons pensé que parcourir avec vous ceux des fléaux ayant plus particulièrement trait à la Vigne ne serait pas sans à propos. Nous passerons en revue, avant tout, les diverses publications les plus intéressantes relatives à ce sujet, en faisant plus particulièrement mention de celles de nos collègues qui s'en sont occupés : Solier, Walckenaer, Audouin, Asa Fitch et Goureau.

En 1833, page 486 de nos Annales, nous trouvons une notice de Solier sur l'*Ephippigera vitium* et sur une quantité d'autres Orthoptères dont les noms suivent :

Decticus albifrons, verrucivorus et *griseus* Fab.
Locusta viridissima Fab.
Acridium lineola Fab.
Calliptamus italicus Aud.-Serville.
Œdipoda stridula, flava et *cœrulescens* Fab.
Podisma pedestris Fab.

Nous voyons dans cette note qu'en 1613 il y a eu des dégâts considérables, et que le gouvernement, pour arriver à les diminuer, avait accordé une prime de 6 blancs (12 c. 1/2) la livre d'insectes et de 5 sous pour les œufs. Aussi en fut-il ramassé des quantités extraordinaires estimées à 24,000 livres des premiers et 244,000 livres des seconds.

L'auteur cite une autre invasion en 1805 à Château-Gombert; puis une plus récente qui persista de 1820 à 1834 et qui envahit une partie de la Provence.

Dans l'année 1835, page 687, et 1836, page 219, parut dans nos Annales une longue notice du baron de Walckenaer dans laquelle nous voyons que les anciens se sont déjà appesantis sur les insectes nuisibles aux vignobles. Les noms qu'ils leur avaient imposés sont venus jusqu'à nous; bien qu'ils aient eu une connaissance peu approfondie sur chaque espèce en particulier, car le plus souvent ils les confondaient entre elles; cependant, pour la plupart, on a pu facilement les reconnaître. Voici les noms cités dans la notice de Walckenaer, à laquelle nous renvoyons les personnes que ce sujet peut intéresser.

Parmi les espèces il cite :

Le Iulios, représentant aujourd'hui les *Iulus sabulosus, terrestris* et *communis,* connus sous le nom vulgaire de Millepieds.

L'Ips, représenté par les *Dermestes lardarius, pellio,* etc., et l'*Eumolpus vitis,* Ver coquin, Gribouri.

Les Scaraboeus spondyle et Melolontha, représentés par les *Ateuchus sacer* et *ægyptiorum,* le *Lethrus cephalotes,* l'*Onitis Midas,* le *Melolontha vulgaris*, appelés vulgairement le Hanneton, le Bousier, le Coupeur, etc.

Le Lucanus, *Lucanus cervus* d'aujourd'hui, vulgairement nommé Cerf-Volant.

Les Kantharis et Cantharis, représentés par des insectes de la famille des Vésicants : le *Mylabris cichorii,* la *Lytta vesicatoria,* vulgairement la Cantharide, et aussi probablement la *Cetonia aurata* et le *Rhynchites betuleti,* que les anciens appelaient aussi *Cantharis.*

Le VOLVOX, aujourd'hui *Rhynchites Bacchus,* vulgairement Bec-Mare, *Tagliadizzo* des Italiens. Il semblerait qu'il était confondu aussi parmi les insectes représentant le *Cantharis* des anciens.

Le GAZA des Hébreux, *Locusta ephippigera,* Sauterelles en général.

Dans les Lépidoptères, nous voyons les mêmes noms représenter un grand nombre d'espèces; ainsi sous les noms de CAMPÉ, ERUCA, INVOLVUS, INVOLVULUS et CONVOLVULUS, ce serait indistinctement les espèces suivantes : *Arctia purpurea; Sphynx Elpenor, porcellus; Pyralis Danticana, vitana*; *Procris vitis, ampelophaga* ; *Cochylis* ou *Tortrix roserana, heperana, padana, pasquayana*; *Tinea ambiguella*; *Pyralis fasciana, lorotænia, carpiniana,* connus sous les noms vulgaires de Ver coquin, Teigne de la Vigne, Teigne du Raisin, Chape brune, *Ritoritello* des Italiens.

THOLA ou THOLAATH des Hébreux, représenté par le *Lecanium vitis* (plus récemment *Pulvinaria*) ou Pou de la Vigne des jardiniers.

PHTEIROS des Grecs, d'après Walckenaer, serait aussi représenté par le *Lecanium vitis.* Nous reviendrons plus tard sur ce mot *Phteiros,* qu'on pourrait peut-être attribuer au *Phylloxera* ou bien encore à l'*Erineum vitis* et *necator.*

En 1837, dans nos Annales, page LX du Bulletin, nous trouvons une note d'Audouin sur le *Tortrix pilleriana;* mais cette note est des plus insuffisantes, et il est nécessaire de consulter en outre : une notice insérée dans les Annales des Sciences naturelles, série 2, tome VIII, pages 5 et 65; et les Comptes rendus de l'Académie, 1837, tome V, pages 384 et 471.

En 1838, du même auteur, une note dans le Bulletin d'Œnologie de France, tome VIII, page 161; et Annales de la Société d'agriculture de Lyon, tome I, page 390.

En 1840, un ouvrage des plus importants intitulé : Histoire des Insectes nuisibles à la Vigne et plus particulièrement de la Pyrale de la Vigne qui dévaste les vignobles des départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, du Rhône, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne et de la Charente-Inférieure, ouvrage publié sous les auspices du ministre de l'Agriculture, Paris, Masson et Ce, 1840-42, 6 livraisons, avec un atlas de 23 planches.

On voit par ce qui précède quelle était l'importance des dégâts occasionnés et sur quelle vaste étendue de terrain ils s'exerçaient.

Voici l'énumération des espèces de Lépidoptères nuisibles à la Vigne cités par cet auteur :

Cochylis omphaciella, vitisina.

Tortrix heparana.

Ilythia vinetella.

Tinea Albertinella, omphaciella, uvella, uvæ, ambiguella, permixtana, vinetella.

Pterophorus pentadactylus.

Noctua crassa, obelisca, aquilina.

Chelonia mendica, lubricipeda, villica, caja.

Procris ampelophaga.

Sphinx elpenor:

Parmi les Coléoptères :

Melolontha vulgaris.

Euchlora vitis.

Rhynchites Bacchus, populi, betuleti.

Otiorhynchus sulcatus.

Eumolpus vitis.

Altica oleracea.

Parmi les Hémiptères :

Penthimia atra.

Lecanium (Coccus) vitis.

Parmi les Orthoptères :

Barbitistes (Locusta) ephippiger.

Pour les Insectes parasites et qui deviennent par cela même utiles à l'agriculteur :

Le *Carabus auratus,* le *Malachius æneus* et les autres espèces de ce genre ;

L'*Hemerobius perla,* que Roberjot avait pris au contraire pour une espèce nuisible à la Vigne ;

La majeure partie des Ichneumoniens, Chalcidiens, Oxyuriens et Euméniens :

Ichneumon melanoconus.

Pimpla instigator et *alternans.*

Anomalon flaveolatum.

Campoplex majalis.

Chalcis minuta.

Diplolepis cuprea et *obsoleta.*

Pteromalus communis, cupreus, ovatus, larvarum et *deplanatus.*

Eulophus pyralidum,

Bethylus formicarius.

Eumenes zonalis.

Parmi les Diptères :

Syrphus hyalinatus.

Musca hortorum.

Dans les Orthoptères :

Forficula auricularia.

Parmi les Araignées :

Theridion benignum.

Et dans les Mollusques :

Limax agrestis.

Audouin, dans le commencement du chapitre qui a trait aux ennemis de la Pyrale, montre, quoique ce soit parmi les insectes que se trouve le

plus grand nombre des ennemis de la Pyrale, qu'il ne faut pas oublier les services que pourraient rendre les oiseaux, si, au lieu de les détruire par des chasses de tout genre, on en favorisait le développement; tandis que justement il n'y a pas de pays où la chasse aux oiseaux soit si répandue que dans les départements du Midi.

Un examen plus approfondi nous entraînerait trop loin ; nous sommes forcé de nous arrêter, engageant nos lecteurs à consulter l'ouvrage même.

De M. Asa Fitch, en 1854, 1856 et 1859, nous trouvons dans les Recueils de la Société d'agriculture de New-York plusieurs notices sur les Insectes nuisibles à la Vigne.

Nous voyons, n° 116 de l'Annual Report of Agricultural Society of New-York, 1859, une espèce d'Aphidiens qui attaque les feuilles de la Vigne ; — n° 117, un autre qui forme des galles sur le bord dés feuilles, et nous nous demandons si ce ne serait pas le même que le nôtre.

Nous examinerons plus loin cette question.

Du même auteur, nous trouvons dans les divers recueils cités un grand nombre d'espèces de tous les ordres affectant la Vigne dans l'Amérique du Nord; il les divise suivant la partie de la plante qu'ils attaquent.

Ainsi :

Affectant la grappe :

Trochilium polistiforme Harris, dans le nord de la Caroline.

Affectant la tige :

Lecanium vitis Linné.

Aphrophora 4-vittata Say.

— *Signoreti* Asa Fitch.

Affectant les feuilles :

Aphis vitis et *Pemphigus vitifolii* Asa Fitch.
Rhaphygaster Pensylvanicus De Géer.
Pentatoma ligata Say.
Arma modesta Dallas.
Thelia univittata Harris.
Acutalis dorsalis Fitch.
Erythroneura vitis Harris.
— *3-cincta* Fitch.
— *vitifex* Fitch.
— *vulnerata* Fitch.
Otiocerus Coquebertii Kirby.

Chenille mangeant les feuilles :

Chærocampa pampinatrix Smith and Abbot.
Philampelus satellita Lin.
— *Achemon* Drury.
Pocris americana Boisduval.
Alypia 8-maculata Fab.
Eudryas grata Fab.
— *unio* Hubner.
Spilosoma virginica Fab.
Desmia maculalis Westwood.
Pterophorus periscelidactylus Fitch.

Insectes mangeant les feuilles :

Altica chalybea Illiger.
Anomala lucicola Fab.
Pelidnota punctata Lin.
Œcanthus niveus De Géer.
— *fasciatus* De Géer.
— *punctulatus* De Géer.

Notre savant collègue M. le colonel Goureau doit encore être cité parmi les auteurs qui se sont occupés du sujet si intéressant des insectes nuisibles à l'agriculture; il étudie plusieurs espèces nuisibles à la Vigne et en même temps indique les parasites, indication en général si utile.

Voici les espèces indiquées :

Vespa vulgaris.
— *crabro.*
Polistes gallica (dont les parasites seraient peut-être la *Volucella zonaria* Meig. et *inanis* Meig.).
Altica ampelophaga Guérin, espèce voisine de l'*oleracea.*
Eumolpus vitis.
Apate sinuata et *sex-dentata* Olivier.
Œnophtira pilleriana, dont les parasites nombreux sont les suivants :

Anomalon flaveolatum Grav.
Bethylus formicarius Lat.
Campoplex majalis Grav.
Chalcis minuta Nées de Esembeck.
Diplolepis cuprea Spin.
— *obsoleta* Spin.
Eulophus pyralidum.
Ichneumon melanogenus Grav.
Pimpla alternans Grav.
— *instigator* Grav.
Pteromalus communis N. de E.
— *cupreus* N. de E.
— *ovatus* N. de E.
— *larvarum* N. de E.
— *deplanatus* N. de E.

Rhynchites Bacchus Linn.
— *betuleti* Fab.
— *populi* Fab.

Lecanium vitis.

Parasites : *Celia troglodytes* S.
Encyrtus Swederi N. de E.
Coccophagus scutellaris Westw.
Leucopis annulipes Zetterstedt.

Chelonia purpurea.

Parasite : *Campoplex difformis.*

Cochylis roserana.

Parasite : *Campoplex difformis.*

Il y aurait un grand nombre d'auteurs à citer encore ; mais on en trouvera la liste à la fin de notre notice.

Pour notre part, qu'il nous soit encore permis d'ajouter aux insectes cités ci-dessus quelques espèces que nous avons reçues dans le courant de la saison.

Coccus vitis, reçu de Crimée, où il paraît causer des dégâts importants, et qu'il ne faut pas confondre avec le *Coccus vitis* des anciens, qui est un *Lecanium* ou *Kermes,* dont le nom générique scientifique aujourd'hui doit être *Pulvinaria* (Targioni) *vitis* Linné (1).

Nous ne nous appesantirons pas sur cette espèce nouvelle qui ressemble au *Coccus adonidum* ♀ et dont nous nous occuperons dans notre notice sur les Cochenilles en cours de publication dans les Annales.

Nous avons reçu aussi de Constantine (Algérie) et du midi de la France un Lygéite, le *Nysius cymoides,* comme causant par ses piqûres nom-

(1) Pendant l'impression de cette notice notre collègue M. Girard a la bonté de nous communiquer une épreuve de l'*Insectologie agricole* dans laquelle nous trouvons, page 262 (1870), un article de M. le docteur Desmartis où il est question de cette Cochenille (*Coccus vitis* de Nedelsky) et qu'il indique à tort comme synonyme du *Lecanium vitis* Schrank.

breuses des dommages aux feuilles et aux jeunes rameaux de la Vigne en les desséchant. On peut voir, du reste, à cet égard le n° 55 du *Moniteur vinicole* du 3 juillet 1869, où l'on trouvera un article, signé P.-Ch. Joubert, intitulé : ENCORE UN FLÉAU DE LA VIGNE. C'est un insecte de l'ordre des Hémiptères, de la division des Hétéroptères, de la famille des Lygéites, très-voisin du *Nysius senecionis* Schilling, auquel il pourrait probablement être rapporté, mais n'ayant pas le type de *senecionis* Schilling et ayant au contraire celui de *cymoides* Spinola ; c'est ce dernier nom que nous avons indiqué aux diverses personnes qui ont cru devoir nous consulter à cet égard.

Le *Nysius cymoides* nous est encore parvenu de diverses autres localités, et en dernier lieu de Montpellier, envoyé par MM. Lichtenstein et Planchon, qui ont pensé qu'il pourrait être un ennemi du *Phylloxera* et non de la Vigne : ce qui reste à examiner ; mais nous pensons le contraire.

Il n'en est pas de même d'un autre Hémiptère du genre *Anthocoris*, par conséquent un Réduvite, qui, se trouvant dans les galles du *Phylloxera vastatrix*, doit se nourrir exclusivement des larves de cette espèce.

Nous ne parlons pas de l'Hémiptère trouvé par M. Laliman dans les galles phylloxériennes, et qui doit être la larve du précédent. Si cette dernière était plus commune, ce serait là le véritable remède naturel. Du reste, sans se fier à ce moyen, puisque les galles à *Phylloxera* sont si visibles, il faut les arracher aussitôt que l'on pourra, surtout si, comme le pense M. Planchon, elles sont le point de départ de la génération souterraine.

Aux espèces déjà mentionnées on pourrait, pensons-nous, en ajouter un bien plus grand nombre. Ainsi on aurait pris aussi les Cigales comme ennemi de la Vigne. Il n'y a pas le moindre doute que les Cigales en grand nombre peuvent lui nuire ; mais il en faudrait dans des proportions considérables. Demain on peut également trouver d'autres espèces ; et il n'y a rien d'étonnant de voir, dans un pays où toute autre végétation a été rejetée, les insectes se nourrir avec le produit qui reste.

A quelle époque le *Phylloxera* a-t-il envahi les vignobles du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, où il apparut tout d'abord ? Voilà ce qu'il

serait difficile de dire. Cependant, d'après ce qu'en a écrit M. Planchon, il semblerait que c'est vers 1863 que M. Pénarvan, propriétaire à Villeneuve-lès-Avignon, vit pour la première fois ses vignes envahies par la maladie dont on ne connaissait pas encore la nature (voir page 15 du Rapport de M. Planchon, intitulée : Premières expériences sur la destruction du Puceron de la Vigne). Il semble que l'insecte lui-même n'était pas connu alors, car il est dit (page 1re, ligne 6, de ce Rapport) : « L'épidémie paraît due aux ravages exercés sur les racines par un Puceron dont les métamorphoses et les habitudes feront l'objet d'une note particulière. »

Ce ne serait donc qu'en 1868 que la Commission nommée par la Société d'agriculture de l'Hérault a cru reconnaître un insecte de la famille des Aphidiens comme cause de la maladie ; le 22 juillet, elle publiait une première note dans le journal le *Messager du Midi*, et une seconde note était lue à l'Institut dans la première séance d'août. A partir de ce moment, les lettres et publications sur ce sujet deviennent assez nombreuses.

D'abord vu à l'état aptère, on ne tardait pas à trouver cet Aphidien à l'état ailé, mais en très-minime quantité, et ce n'est que dernièrement que nous avons pu en recevoir. Ces découvertes devinrent le motif d'une seconde lettre à l'Académie des Sciences, séance du 14 septembre : la première indiquant le Puceron sous le nom générique de *Rhizaphis*, rectifié en celui de *Phylloxera* dans la seconde, dont un extrait avait déjà paru dans le *Messager du Midi* des 30 et 31 août 1868.

Ces diverses publications sont signées Planchon et Saint-Pierre ; mais nous pensons que la connaissance du *Phylloxera* est due à M. Planchon ; c'est à lui que revient le mérite de l'avoir découvert et c'est lui aussi qui doit être considéré comme l'ayant décrit seul tout d'abord, puis, plus tard, en collaboration avec son beau-frère M. Lichtenstein.

Voici l'ordre des diverses publications qui en parlent :

1868, 3 août. — Lettre à l'Institut, par M. Planchon.

— 24 août. — Note de MM. Planchon et Saint-Pierre, lue à la Société d'agriculture de l'Hérault, au nom de la Commission nommée par elle en juillet.

— 30 et 31 août. — Reproduction de cette même notice dans le *Messager du Midi*, avec note additionnelle, signée de M. Planchon seul, rétablissant le genre *Phylloxera* pour son *Rhyzaphis vastatrix*.

1868, 14 septembre. — Nouvelle note à l'Institut pour l'établissement du genre *Phylloxera* et sa description, et diverses réflexions sur sa propagation : sous terre, par les radicelles ; sur terre, en envahissant les ceps de proche en proche, ou par les vents.

Vers cette époque, dans une conférence faite le 18 août par M. le docteur Boisduval au Palais de l'Industrie et reproduite dans le journal d'*Insectologie agricole* d'octobre 1868, il est parlé aussi du *Phylloxera* de la Vigne, mais d'une manière superficielle.

Nous devons mentionner l'opinion émise par notre savant collègue anglais M. Westwood, qui pense que cet insecte est peut-être le même que celui observé en Amérique.

Enfin, pour ne rien omettre des renseignements qui peuvent être utiles à ceux que cette question intéresse, nous indiquerons également les feuilletons du *Petit Journal,* signés Jean Tapié, dans lesquels il fait l'historique de la question :

D'abord, dans les premiers jours d'août 1868 paraît un feuilleton intitulé : Notre enquête sur la maladie de la Vigne ;

Dans le n° du 23 août, un deuxième feuilleton avec le titre : Une Conférence et une Lettre (Lettre de M. Planchon à M. le docteur Boisduval) ;

Dans le n° du 20 octobre, troisième feuilleton intitulé : La nouvelle maladie de la Vigne, émettant des réflexions sur les dires de M. Planchon.

Ces divers articles ne font que répéter ce que l'on peut lire dans les diverses notices citées ci-dessus.

Dans son premier feuilleton M. Jean Tapié signale des faits que nous ne connaissons que par lui, et il indique une lettre de M. le docteur Guyot, insérée au *Moniteur vinicole,* qui précède les publications de la Commission du département de l'Hérault, dans laquelle il dit que la maladie actuelle est connue depuis longtemps dans beaucoup de départements, où elle est désignée sous le nom de *Cottis* ou *pousse en Ortille;* il cite l'invasion de cette maladie dès 1861 dans les départements d'Indre-et-Loire et de la Haute-Savoie.

A cette époque on croyait que la maladie était due à la nature du sol ; mais, plus tard, M. Guyot la considérait comme une véritable apoplexie séreuse de la plante. Parmi les souches, on en trouve de rachitiques,

avec des gonflements galeux et à pousses très-petites. Celles-ci sont vouées à une mort certaine, écrit M. Goupilleau, qui pense que c'est là le travail des insectes; en effet, les insectes viennent se nourrir de la sève qui s'épanche; mais, ajoute-t-il, je puis assurer que leur présence est l'effet et non la cause du mal. Je dois citer cette opinion de M. le docteur Guyot, qui est contraire à celle de la Commission du département de l'Hérault, et il n'est pas le seul qui pense ainsi, comme on peut le voir dans les Rapports de la Société Linnéenne de Bordeaux pour 1869, et dont M. Trimoulet, archiviste, est rédacteur.

M. Guyot, dans les articles cités ci-dessus, indiquerait que la cause de la maladie est due à l'abus de la taille trop courte, et, comme moyen curatif, il conseillerait l'abandon pendant un an de la taille de la Vigne.

D'après les Rapports de la Société Linnéenne de Bordeaux, il semblerait que les terrains humides seraient à l'abri de la maladie, et que, parmi les remèdes employés, ceux dans lesquels il entre de l'eau seraient seuls favorables aux Vignes malades, qui, si elles n'étaient guéries, seraient au moins beaucoup améliorées.

Mais revenons aux divers écrits de MM. Planchon et Saint-Pierre.

Dans les notes du 24 août, des 30 et 31 septembre, de MM. Planchon, Saint-Pierre, etc., on entre dans de grands détails sur les nombreux essais de destruction du Puceron. On a d'abord essayé les diverses substances pour connaître le degré de résistance des plantes. Ainsi on a successivement employé : l'acide phénique, l'arsénite de soude, l'acide arsénieux, le sulfure de calcium, l'huile lourde de gaz, l'ammoniaque liquide, la chaux en poudre, le soufre, l'huile de pétrole, la savon noir, la naphtaline.

Une deuxième série d'expériences sur le Puceron ne fut pas des plus concluantes, les expériences de laboratoire ne pouvant en rien être comparées à celles en plein air.

Ces expériences diverses ont donné les résultats suivants :

L'arsénite de soude tue subitement ;

Le sulfure de calcium tue en un peu plus d'une heure ;

La staphisaigre tue lentement ;

L'huile de pétrole tue rapidement ;

L'ammoniaque tue rapidement ;

Le savon noir tue lentement.

Mais pour les insectes qui sont en terre il n'en est pas de même, et ici l'on a éprouvé un résultat négatif : la moindre pierre, ou feuille, ou aspérité empêchant le liquide employé de toucher immédiatement l'insecte. Du reste, rien de sérieux n'a été essayé en grand et ne peut l'être, vu l'étendue des vignobles envahis.

De la première expérience, pour la Vigne même, il est résulté tout d'abord un trouble profond dans la végétation; mais bientôt après elle a repris son essor. L'on est arrivé à constater que les souches arrosées avec 25 grammes d'arsénite de soude sont mortes, ainsi que celles traitées avec 25 grammes d'acide phénique ou avec 400 grammes d'huile de gaz. Ces doses sont très fortes; mais, avec des doses moindres, il est probable qu'il ne se serait produit rien de particulier et qu'une belle végétation aurait persisté comme avec 5 grammes et même 10 gr. d'acide phénique, avec l'ammoniaque, le savon noir, etc.

Avec l'acide arsénieux, presque insoluble, 25 grammes par souche, et avec l'acide arsénique, très-soluble, 2 grammes par souche, on a remarqué une très-belle végétation.

L'huile lourde est généralement peu favorable aux doses ordinairement employées; on pourra cependant l'essayer sur les insectes mêmes ; mais il faut trouver le moyen de la faire pénétrer jusque sur la bête.

Si les essais de la Commission sont peu concluants, il y a cependant, dans la note du 24 août 1868, celle où nous puisons les expériences ci-dessus indiquées, il y a, disons-nous, des indications précieuses à faire ressortir. Ainsi M. Félix Ripert, à Orange, sans savoir à quelle cause la maladie était due, a fait des expériences ne sortant pas du domaine de l'agriculture et qui lui ont parfaitement réussi. Dès 1865 ses vignobles, sur une étendue assez considérable, sont attaqués, les feuilles jaunissent, puis finalement tombent, laissant les raisins à nu et d'une couleur rouge par suite du peu de maturité. En 1866 les souches continuent à dépérir. Supposant, par analogie, un épuisement par suite d'une trop grande production, M. Ripert fit déchausser les souches, badigeonner les troncs et les branches avec un lait de chaux; fit mettre également de la chaux éteinte sur les racines, puis une bonne couche de fumier et des résidus de vinasse. Au bout de deux mois il y eut une légère reprise de végétation. L'hiver il traita ses vignes plus sérieusement, c'est-à-dire qu'il laissa peu de coursons, deux à trois, au plus, sur chaque souche; puis il fit tailler sur un œil au lieu de deux. Dans le milieu de janvier, il fit ouvrir entre chaque rangée de vignes malades un large sillon, qu'on remplit d'un com-

post de fumier de vache, de vinasse résultant de la distillation de la piquette et de chaux éteinte de l'usine à gaz. Le bon effet de ce traitement ne tarda pas à se manifester car, dès la même année, la récolte eût été très-abondante si la grêle ne l'eût pas diminuée de plus de moitié.

« Dans ce moment, écrit M. Ripert le 21 juillet 1868, la partie de Vigne si gravement atteinte n'est plus reconnaissable : *c'est un luxe, une vigueur de végétation, une abondance de raisins extraordinaire* (110 à 120 hectolitres à l'hectare, tandis qu'avant on trouvait qu'une récolte de 70 hectolitres par hectare avait dû l'épuiser!). J'ai examiné, dit-il, les racines de ces souches : sur aucune je n'ai trouvé de traces d'insectes. »

Ainsi, voici le remède! Que chercher de plus? Amender les terres! Et comme le dit la note, page 17, le succès de M. Ripert est précieux à constater (1).

Suivent ensuite quelques réflexions qui font penser que le Puceron serait seul la cause du dépérissement de la Vigne.

A partir de cette époque (août 1868) il se passa une année environ sans que nous ayons rien de bien important à noter. Beaucoup de communications dans les journaux d'agriculture et d'horticulture de Paris ou de la province; mais rien de concluant quant au traitement de la Vigne.

N'oublions pas de mentionner cependant plusieurs articles de MM. Desmartis, H. Goûreau, Alphandry, docteur Guyot, et ceux de notre collègue M. le docteur Boisduval dans l'*Indicateur vinicole* de mai à octobre 1869.

M. Alphandry jeune, M. le docteur Guyot et M. le docteur Boisduval pensent, comme nous, que le *Phylloxera* est non la cause mais l'effet de la maladie. M. Alphandry jeune croit que cette nouvelle maladie n'est autre que le *pourridié,* maladie qui a toujours existé, et qui s'est accrue dans les années 1867 et 1868 après les grands froids, précédés et suivis d'une forte sécheresse.

Dans le courant de l'année 1869, l'historique de l'insecte s'augmenta

(1) Dans une note publiée le 16 juin 1869, dans la *Guienne* de Bordeaux, nous voyons que tous les terrains sont envahis, excepté les terrains alluvionnaires, plus frais, qui bordent la Garonne. Ce qui confirmerait notre pensée que l'envahissement du *Phylloxera* est dû à la trop grande sécheresse et que c'est cette dernière qui est la cause première du mal.

considérablement par le fait de l'apparition d'un autre mode d'habitat du *Phylloxera* et par la production de galles sous les feuilles de la Vigne, galles renfermant des individus identiques à ceux des racines. Nous trouvons la première indication de ce fait dans une note de MM. Planchon et Lichtenstein intitulée : Des modes d'invasion des vignobles par le *Phylloxera* (extrait du *Messager du Midi* du 25 août 1869 et du *Messager agricole du Midi* du 5 septembre 1869).

Nous voici donc en présence du *Phylloxera* aptère vivant sur les racines, et qu'on y trouve à tous les âges, depuis l'œuf jusqu'à la femelle aptère pondant; bientôt après des femelles ailées, et enfin d'un mode nouveau d'habitat et de reproduction sous la forme de femelle aptère dans des galles.

Nous pensons que c'est le moment de revenir sur ces galles signalées par M. Asa Fitch et qu'il classe d'abord sous le titre de : *Forming excressence upon leaves.* Voici la traduction du travail du savant Américain (1) :

Pemphigus vitifolii Asa Fitch, Annual Report of New York Agricult. Society, 1859, n° 117.

De bonne heure, en juin, on voit sur les Vignes se former une galle globulaire de la grosseur d'un pois, prenant naissance sur le bord des feuilles, d'un rouge vif ou jaune pâle ; sa surface est inégale et laineuse. Dans l'intérieur de la galle se trouve un *Aphis* d'un jaune pâle, d'une forme hémisphérique aplatie, avec des pattes courtes, noirâtres. — Long. 4 mill.

Pour la description, il renvoie aux Transactions de la Société d'agriculture de New-York, 1854, page 862.

Enfin nous voyons encore (Annual Report, etc., 1856, p. 158) qu'il est

(1) Pendant l'impression de cette notice, notre collègue et ami M. Lichtenstein nous apprend que le *Phylloxera* de la Vigne a été décrit par M. Schimer, sous le nom de *Dactylosphæra*, dans les Annales des Sciences naturelles de Philadelphie, année 1867. Le temps nous manque pour nous procurer et étudier ce travail. Il y aurait aussi un ouvrage sur tous les Insectes nuisibles à la Vigne par MM. Walsh et Riley et que nous n'avons pas.

question de la galle phylloxérienne dans un article du même auteur sur le *Pemphigus cariæcaulis,* lequel ressemble beaucoup, dit-il, au *vitifolii,* et dont il décrit les antennes ainsi qu'il suit : « The antennæ are short and robust consisting of two short thick basal joints and a longer terminal one of a conical form and giving off bristle, on one side near the tip; the legs also are short and thick. »

Pour nous, à part la grandeur de la galle et de l'insecte, qui paraît dépasser de beaucoup celle des nôtres, nous pensons que c'est la même espèce que celle du midi de la France; mais comme il vaut mieux en attendre la preuve que de jeter de la confusion, nous continuerons d'appeler l'espèce d'Europe *vastatrix* jusqu'à ce que, par la comparaison, on puisse se prononcer.

Cependant, malgré le doute spécifique, on peut bien dire que la galle phylloxérienne est connue depuis longtemps, et peut-être même ne serait-il pas impossible que l'insecte ou les œufs nous soient importés avec les plants de vigne dits américains.

Pour en revenir aux types des galles de France, voici l'article les concernant dans le Rapport de MM. Planchon et Lichtenstein, page 4 :

« Le 11 juillet, nous observâmes à Sorgues, sur des pieds de Vigne d'une variété appelée *Tinto* de singulières excroissances tranchant par leur couleur rouge sur le fond vert de la feuille : c'étaient des espèces de galles ou verrues de 2 à 3 millimètres, formant à la face inférieure des feuilles des bosselures de forme irrégulière, hérissées de petites pointes coniques ; à la face supérieure chaque excroissance s'ouvre par une fente linéaire irrégulière, quelquefois par un orifice arrondi dont le rebord plus ou moins saillant porte une bordure de poils blanchâtres. Dans la cavité de cette galle nous vîmes des *Phylloxera* en nombres variables, le plus fréquemment dans les proportions suivantes : 1° une, deux ou trois mères, *sans ailes,* en train de pondre, quelquefois elles sont déjà mortes; 2° un petit nombre (5 ou 6) de jeunes et autant d'œufs; le tout, mères, jeunes et œufs, tellement semblable au *Phylloxera* des racines que nous ne pûmes les différencier par aucun caractère essentiel.

» L'idée nous vint, au moment de la découverte, que les galles en question pourraient bien être l'effet de la piqûre du *Phylloxera* ailé des racines ou des Pucerons aptères sortis de la première ponte; que la première ponte de ces mères colonisatrices serait représentée par les mères adultes et aptères de la cavité de la galle; que les jeunes nés de cette première génération pourraient bien se rendre sur les racines et recommencer une série de générations souterraines. »

Ainsi, dans les galles, il y a : femelles aptères adultes, larves et œufs; sur les racines : femelles aptères d'abord, avec jeunes et œufs, plus tard des femelles ailées, très-rares. Que deviennent ces dernières? Il reste à le savoir. Nous ne voyons rien qui vienne éclairer la question à cet égard. Nous nous trouvons donc encore en face de ce *desideratum* à remplir. Nous devons dire également que ces galles étaient trouvées en même temps dans le Bordelais par MM. Laliman et Desmartis. Nous ne sommes pas certain auquel de ces deux explorateurs on devrait attribuer la priorité de la découverte.

D'après la note de MM. Planchon et Lichtenstein, ils paraissent penser que ce sont les femelles ailées qui produisent les galles. Mais nous ne voyons rien qui vienne l'affirmer; ce ne sont que des suppositions. Par qui sont donc formées les galles? C'est encore un *desideratum.*

Nous conseillerons encore de consulter le Bulletin de la Société des agriculteurs de France, n° du 15 octobre, page 71, et celui du 1er novembre 1869, où nous trouvons une nouvelle note de MM. Planchon et Lichtenstein sur le *Phylloxera,* note dans laquelle ils décrivent cet insecte sous toutes ses formes connues jusqu'à ce jour, avec des gravures sur bois, qui, au point de vue entomologique, laissent un peu à désirer. Dans cette notice ils ne font pas la moindre réserve quant à l'identité du *Phylloxera* des racines ou celui des feuilles; ils indiquent également à la fin ce qui reste encore d'incertain dans l'étude de cet Aphidien, entre autres la fécondation, puisque, jusqu'à ce jour, on ne connaît pas le mâle.

A quelle époque paraît-il? Voilà un point important à chercher. Sa présence doit nécessairement coïncider avec l'apparition de la femelle ailée; autrement pourquoi ces dernières ne seraient-elles pas toujours aptères? Aussi pensons-nous que la femelle ailée va à la lumière pour faciliter les recherches du mâle; puis il y a accouplement, et cette femelle, au lieu de retourner dans la terre, se fixe aux feuilles, forme les galles pour cacher et mettre à l'abri sa prochaine génération, qui paraît peu abondante d'abord et qui ne se multiplie qu'à la seconde et à la troisième génération. Ceci se passerait dans les premiers jours de juillet. En mettant un mois pour l'éclosion, un second mois pour l'évolution de l'insecte jusqu'au point de former le second échelon par la ponte d'œufs nouveaux, nous arrivons ainsi, pour toute l'évolution de l'insecte et la nouvelle ponte, au mois de septembre, un peu plus tôt ou un peu plus tard. Nous nous trouvons alors en présence d'une douzaine d'individus qui peuvent encore résider dans des galles; mais, à partir de ce moment, il est probable qu'ils vont se rendre d'instinct aux racines pour éviter les froids et

pour la génération qui doit hiverner, car nous atteignons alors le mois d'octobre.

Mais que deviennent alors les mères, puisque l'hiver on ne trouve que de très-jeunes individus, tous de même force, ainsi que M. Planchon l'observe, et comme nous-même avons pu le voir dans les échantillons envoyés par M. Faucon en novembre 1869 et par M. Henri Allard, de Châteauneuf-du-Pape, en février 1870 ? C'est donc encore un point à éclaircir. Nous devons avouer que pour des espèces aussi petites, ayant des générations parthénogénésiques successives et complexes, il est assez difficile de se prononcer.

D'autres notices ont encore paru que nous ne connaissons pas ou qui ne sont que des répétitions : ainsi le n° 7 de l'Insectologie agricole de 1869. Cependant nous devons signaler le Rapport sur la maladie nouvelle de la Vigne de la Société Linnéenne de Bordeaux, signé H. Trimoulet, séance du 13 septembre 1869, et la deuxième partie de ce Rapport, séance du 24 novembre. Nous signalons d'autant plus volontiers ces publications, que, sous beaucoup de rapports, elles entrent dans nos idées en disant que l'insecte est l'effet et non la cause de la maladie ; mais, comme nous n'avons fait aucune étude à ce sujet, il ne nous est pas trop permis de nous prononcer sur cette question, que d'autres, plus instruits et mieux placés pour l'observer, ne peuvent pas élucider d'une manière complète.

L'analyse des rapports de MM. le comte Kercado, Benoist, J. Lamberti et H. Trimoulet, nous entraînerait trop loin; nous nous contenterons donc de les signaler.

Dans ces derniers temps (février 1870) la Société entomologique a reçu une nouvelle brochure, dont l'auteur, M. Vialla, passe en revue la question de la maladie de la Vigne, qu'il attribue, comme toute la Commission nommée par la Société d'agriculture de Montpellier, au *Phylloxera vastatrix*.

L'auteur parle des diverses localités visitées par cette Commission, qui a parcouru les départements du Gard, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et de la Gironde.

Après la lecture de ce nouveau document, qui entre plus que les autres dans l'énoncé de la nature du sol et de la culture, nous restons convaincu

plus que jamais que le *Phylloxera* n'est nullement la cause de la maladie de la Vigne. Ce sont ces motifs qui nous font dire dans notre titre : CAUSE PRÉTENDUE, encore bien que nous ne voulions pas nier le tort qu'une quantité aussi considérable d'insectes suceurs puisse occasionner à la plante, en diminuant quelque peu que ce soit la quantité de liquide qui lui est nécessaire pour vivre.

Pour nous, nous pensons que la cause de la maladie est multiple et qu'elle est due : 1° à la sécheresse occasionnée par le manque de pluie pendant longtemps ; 2° à la mauvaise culture ; 3° à la mauvaise qualité des terrains envahis.

La sécheresse est manifeste. Depuis plusieurs années c'est à peine s'il a plu et les étés sont excessivement chauds, et ce serait cette seule cause qui occasionne la sécheresse des radicelles et des spongioles de la Vigne et par suite la pourriture de ces parties à l'état encore herbacé. Aussi la maladie était-elle primitivement désignée sous le nom de POURRITURE DES RACINES, nom qu'on aurait dû lui conserver, car c'est cette pourriture qui amène la mort de la Vigne et ce n'est pas le Puceron, qui, par ses besoins et sa nature, quitte la racine bien avant qu'elle soit sèche. On peut en faire l'expérience en coupant une souche à quelques centimètres en terre, et l'on verra tous les Pucerons abandonner la partie supérieures et aller chercher leur vie ailleurs.

Dans une des notices que nous avons lues nous voyons M. Planchon, dans une de ses expériences, offrir des racines fraîches à des Aphidiens conservés dans de la terre et ceux-ci quitter les vieux tronçons pour les nouveaux, quitter les secs pour les frais. Les *Phylloxera* quitteraient donc bien certainement, dans l'état de liberté, les racines bien avant qu'elles ne soient mortes pour aller se porter ailleurs, sur n'importe quelle plante plutôt que de rester à mourir eux-mêmes sur place.

Du reste, dans tous les écrits, nous voyons toujours que les endroits les moins secs, les plus humides, sont moins ravagés que les autres ; et nous voyons au contraire les terrains secs, caillouteux, de peu de profondeur, attaqués les premiers, ou du moins leurs Vignes mourir les premières.

A l'appui de cette observation, on lit dans la brochure de M. Vialla, page 4 : « L'arrondissement d'Orange est le plus maltraité, et, dit-il, ce » vaste territoire contient d'immenses dépôts de cailloux siliceux et » beaucoup de terrains de bois défrichés sur lesquels on a planté des » Vignes sans défoncements suffisants. » Et plus bas : « Dans ces conditions défavorables, dans ces terrains pierreux, maigres et secs, ma

» défoncés, médiocrement cultivés, la Vigne n'a pas la force de se dé-
» fendre. » Et presque tous les terrains de Vaucluse sont dans ces tristes conditions.

Il est dit aussi dans cette brochure, page 7 : « Dans un des terrains
» de la commune de Sérignan, chez M. Biscarrat, la Commission s'arrêta
» sur une Vigne fort malade l'année dernière et fort belle en ce moment,
» bien qu'elle eût des Pucerons sur ses racines. Avait-elle souffert de la
» nouvelle maladie l'année précédente? C'est ce qu'il fut impossible de
» constater. »

Il est très-fâcheux que l'on ne se soit pas préoccupé davantage de la constatation antérieure de la maladie. Comment! voilà une Vigne très-malade l'année d'avant, qui se porte aujourd'hui très-bien, et l'on ne s'inquiète pas de savoir ce que l'on a fait pour la guérir! C'eût été cependant des plus important. Mais passons. La Commission constate la maladie, c'est-à-dire la présence du Puceron, sur une Vigne située dans un bas-fond *entouré d'eau;* mais elle ne dit pas si la Vigne était malade, ce qu'elle n'eût pas manqué de dire pour répondre à la pensée qu'elle exprime par ces mots : « C'était la troisième fois qu'elle constatait dans
» les bons terrains la présence de la maladie, » c'est-à-dire pour elle la présence du Puceron. Pour nous donc, dans ce vignoble, il y avait des *Phylloxera;* mais, vu l'humidité, la Vigne n'en souffrait pas ; sans quoi vous l'eussiez dit.

Nous lisons encore, page 9 de la brochure : « La Commission, en se
» rapprochant des bords de l'Ouvèze, vit le terrain prendre une physio-
» nomie meilleure et l'aspect des Vignes devenir de plus en plus satisfai-
» sant. Les paysans, réunis sur le marché, ne se plaignaient nullement,
» et ils se montraient très-curieux de voir le Puceron qu'ils ne connais-
» saient pas. »

Dans le domaine du Colombier, les Vignes situées dans la plaine, autour de la ferme, sont mieux portantes que celles placées sur les flancs de la montagne.

A Châteauneuf-du-Pape ce grand vignoble avait peu souffert, *quoiqu'il fût attaqué par le Puceron.*

La Commission rencontre sur la route de Sorgues de belles Vignes; mais en arrivant sur le grand plateau de *Cailloux,* elle retrouve le même aspect désolant des environs d'Orange. En traversant le Rhône et entrant dans le département du Gard, territoire de Roquemaure, où les terrains sont siliceux et caillouteux (c'est là que la maladie a paru pour

la première fois), elle constate que toutes les Vignes ont péri. On remarque cependant que les TERRAINS SABLONNEUX SITUÉS SUR LES BORDS DU RHÔNE ont été plus épargnés.

En revenant sur la rive droite du fleuve, chez M. Lenhart, coteaux siliceux et caillouteux, végétation très-faible et très-languissante, ce propriétaire est parvenu à donner à sa Vigne une meilleure apparence par l'emploi de l'humidité, sous forme de purin, d'eaux ammoniacales, etc.

A la page 14, nous voyons la Commission visitant le domaine du Bois-de-la-Garde, où elle trouve les Vignes situées au pied du coteau dans un très-bel état de végétation ; mais elle remarque avec DOULEUR des signes non équivoques de la présence de la maladie (traduire : une grande abondance de Puceron) ; « mais les Vignes étaient si vigoureuses qu'on se » demandait si elles n'auraient pas la force de se nourrir elles-mêmes et » de nourrir en même temps le parasite qui les avait attaquées. »

Nous finissons par cette citation pour indiquer l'absence de toute humidité comme cause première de la maladie dite pourriture des racines, et nous aurions pu, à l'appui de cette opinion, présenter un grand nombre d'autres exemples, entre autres celui des vignobles du Bordelais, moins malades au bord de la Gironde qu'ailleurs.

Abordons maintenant la deuxième cause : la mauvaise culture. Dans les faits cités par la Commission, nous voyons indiquer des défoncements insuffisants. Qu'est-ce que c'est en effet qu'une culture de 10 à 12 centimètres de profondeur, de 30 centimètres même ?

Chez M. Meynard (page 8 de la brochure), domaine du Vélage, la cause du mal n'est pas le *Phylloxera,* mais bien la mauvaise culture. Du reste, en arrachant cette Vigne, on trouva de grandes quantités d'insectes autres que des Pucerons,

Dans ces diverses Vignes, le soufre en tiers avec deux tiers de chaux n'a amené aucun bon résultat. De l'eau eût mieux valu.

Plus haut, page 7, chez M. Michel, au plateau de Paty, on trouve extraordinaire des défoncements de 50 centimètres. Quelle résistance veut-on que ces divers défonçages offrent à la sécheresse dans le Midi, alors qu'autour de Paris, en général, pour la moindre culture, des défoncements d'au moins un mètre sont recommandés ?

Nous ne pouvons parler des soins de culture et surtout de la taille ; nous ne les connaissons pas assez d'après ce qui en est dit dans les brochures que nous avons parcourues ; mais, dans des circonstances pareilles,

ainsi que le recommande M. Guyot, peut-être y a-t-il abus de faire une taille trop courte. Les feuilles sont aussi nécessaires à la plante que les racines, et nous voyons, dans quelques exemples cités, que les Vignes abandonnées ou à l'état sauvage et celles en espalier résistent mieux. C'est donc au viticulteur à étudier cette question ; c'est à lui de voir si une Vigne abandonnée à elle-même pendant un an, par exemple, ne se remettrait pas.

Quant à la troisième cause de la maladie : les mauvais terrains, elle ne fait pas doute pour nous. On n'a qu'à examiner les terrains indiqués pour se convaincre de leur mauvaise qualité ; mais on veut les faire produire quand même, et lorsque l'on arrive à de mauvais résultats, on jette les hauts cris. Au moins si l'on compensait ce qui leur manque. Vous avez des terrains de cailloux siliceux, maigres, secs et peu profonds : amendez-les et arrosez-les. Il est vrai que tous les terrains ne sont pas de même. Ainsi, dans les Bouches-de-Rhône, le mas de M. Fabre semblait profond et de bonne qualité ; cependant (page 16 de la brochure de M. Vialla) « il fut démontré à la Commission que les plaines humides » étaient presque aussi violemment attaquées par le Puceron que les ter- » rains de cailloux roulés ; mais elle remarqua pourtant une différence : » les Vignes n'étaient pas AUSSI COMPLÉTEMENT MORTES, aussi compléte- » ment desséchées, etc. » Et plus loin, page 16 : « M. Faucon s'aperçut » que ses Vignes étaient menacées, surtout dans les parties plantées dans » des terrains argileux et plus exposés que les autres à manquer d'humi- » dité ; attribuant leur mauvais état à la sécheresse, il se mit à les arro- » ser, » mais sans obtenir immédiatement, il est vrai, de résultats favorables.

A la page 16 encore, ligne 7, et plus bas, ligne 3 du second paragraphe, après avoir dit que M. Faucon employa pour combattre la maladie les bonnes cultures, les soufrages, les arrosages et les fumures, l'auteur écrit : « Il était l'année dernière le propriétaire le plus maltraité et il est » cette année un des moins malheureux, et quand on examine ses Vignes » elles offrent un développement normal tant en longueur qu'en » grosseur. »

C'est par ce dernier exemple que nous voulons finir les citations, car il répond à lui seul aux trois causes que nous avons indiquées en commençant comme produisant la maladie, et qui sont : la sécheresse, la mauvaise culture et la mauvaise qualité des terrains. Comme remède à la sécheresse, le viticulteur arrose ; pour la mauvaise culture et le mauvais terrain, il fume.

Il faudrait encore, suivant nous, étudier l'âge de la plantation de la Vigne, ce que l'on a négligé toujours; nous n'en entendons parler dans aucun rapport et cependant il eût été très-important de le signaler (1).

Pour nous, le meilleur remède est l'EAU, pour empêcher la sécheresse d'envahir les radicelles et les spongioles qui sont à leur extrémité et par conséquent éviter la pourriture qui est LA VÉRITABLE MALADIE, et de tous les remèdes préconisés, ceux *humides ou liquides* seront les seuls efficaces.

A l'article de Walckenaer nous avons indiqué que nous reviendrions sur l'attribution qu'il a faite du mot *Phteiros.* Nous nous demandons si ce mot ne conviendrait pas mieux au *Phylloxera* qu'au *Lecanium vitis* (*Pulvinaria vitis* Targ.). Nous pensons que ce dernier est beaucoup trop gros pour pouvoir lui être comparé ; car, lorsqu'il est visible et qu'il est enveloppé de sa matière cotonneuse, il occupe une étendue de près de 12 à 14 millimètres. Si à l'époque de Walckenaer on eût connu la maladie actuelle, il est plus que probable que cette expression lui eût été appliquée, car il n'est guère plus gros qu'un Pou, et rien ne vient nous assurer que cette espèce soit nouvelle et qu'elle ne se soit pas déjà fait remarquer autrefois. Peut-être encore le *Phteiros* peut-il se rapporter à une espèce de l'ordre des Acariens, véritable Pou, qui se rencontre quelquefois en très-grande abondance sur les Vignes et qui donne lieu à la maladie appelée *Erinnose,* du nom de l'*Erineum vitis* ou *necator,* qui doit se rapporter au genre *Phytoptus* de Dujardin, maladie dont parlent MM. Planchon et Lichtenstein dans le *Messager du Midi* des 25 août et 5 septembre 1869. Cette maladie consiste en une espèce de galle ou boursouflure occasionnée par une agglomération de poils, en dessous du limbe de la feuille avec une ouverture en dessous de celle-ci, tandis que pour la galle phylloxérienne on voit l'ouverture en dessus.

On trouve encore sur les feuilles de la Vigne une troisième galle qui doit être habitée par un Hyménoptère dont notre collègue M. Lichtenstein doit s'occuper et qui sûrement deviendra, non un ennemi nouveau de la Vigne, mais un allié précieux.

(1) Pendant l'impression, nous recevons une brochure de M. Faucon qui traite de toutes ces questions, et qu'on ne saurait trop consulter, surtout à cause de se opinions contraires aux notres.

Du PHYLLOXERA VASTATRIX Planchon,

HÉMIPTÈRE-HOMOPTÈRE DE LA FAMILLE DES APHIDIENS.

(Planche 10.)

La famille des Aphidiens comprend un grand nombre d'espèces plus ou moins nuisibles aux plantes.

Chez toutes ces espèces le rostre est plus ou moins perpendiculaire ou infléchi, variant de longueur, quelquefois très-court ou aussi long que l'insecte, quelquefois même le dépassant beaucoup ; ce rostre se compose de quatre articles. Les antennes sont plus ou moins longues, variables pour le nombre des articles de trois à sept. Les ocelles sont au nombre de trois. Les yeux sont proéminents et demi-globuleux. Le thorax est plus ou moins long et ovalaire. L'abdomen est plus ou moins long, convexe, ovale, de consistance molle ; il présente généralement deux tubercules plus ou moins allongés de chaque côté près du sommet. Les ailes sont le plus souvent perpendiculaires au corps et en forme de toit ; quelquefois au contraire, mais rarement, couchées sur le corps et plus ou moins en recouvrement l'une sur l'autre. Les ailes antérieures ou élytres sont plus grandes que les postérieures ; elles présentent un plus ou moins grand nombre de nervures, dont une surtout plus ou moins bifurquée ; l'aile postérieure n'en présente généralement qu'une plus ou moins bifurquée aussi. Les jambes sont plus ou moins longues et présentent un tarse biarticulé, terminé par deux crochets, accompagnés de poils spéciaux.

L'état de pupe est à peu près semblable à celui de l'insecte parfait, sauf les ailes, qui sont renfermées encore dans les étuis.

Cette famille est des plus anormale : elle présente des individus, et c'est chez le plus grand nombre dans chaque espèce, qui n'acquièrent jamais d'ailes et dont on ne peut guère distinguer l'état de larve de l'état d'insecte parfait ; mais cependant, à certains moments, à certaines époques de l'année, on en trouve des deux sexes qui arrivent à un entier développement par rapport aux ailes. C'est toujours chez la femelle

que l'on observe la privation d'ailes. Mais lorsqu'on examine que ces individus sont placés dans un milieu amplement fourni de nourriture pour eux et leur progéniture, on est moins étonné de la privation d'organes qui leur deviennent inutiles. Il n'est pas moins digne de remarque que le manque de ces organes est accompagné d'un extraordinaire développement des ovaires. De plus, la promptitude de la maturité de ces individus aptères, en ce qui regarde leur production, coïncide avec le plus grand développement de la végétation ; ce qui semble suffisant pour expliquer la non-production des ailes ; une plus longue période de temps étant nécessaire pour leur entier développement

Les espèces résident en grand nombre et en société sur toute espèce de plantes, dont elles sucent la séve des jeunes pousses, les feuilles, les tiges et même les racines, au moyen de leur rostre, et elles produisent, dans beaucoup de circonstances, des maladies causées par l'affaiblissement qu'amène la grande quantité de séve enlevée ou par les difformités qu'elles occasionnent sur les feuilles et les jeunes pousses. Quelques espèces produisent des excroissances en forme de vessie ou de galle, dans lesquelles réside toute une génération d'Aphides.

Les tubercules anaux mentionnés ci-dessus, qui manquent dans quelques espèces, sécrètent un fluide sucré, très-apprécié des Fourmis, quelquefois très-abondant, formant une espèce de rosée autour des feuilles aux endroits où vivent les Aphidiens.

Chaque groupe d'Aphides, au printemps et en été, consiste en femelles aptères et en pupes ; toutes ces dernières sont aussi des femelles, qui produisent des petits vivants sans aucun accouplement avec l'autre sexe. Bonnet, dont les recherches ont enlevé tous les doutes sur ce sujet, a démontré que ce fait se produit au moins pendant neuf générations, lesquelles ont lieu pendant l'espace de trois mois. Duvau a obtenu onze générations dans l'espace de sept mois. Kyber aurait même observé qu'une colonie d'*Aphis dianthi,* tenue constamment dans une chambre chauffée, a continué à se propager pendant quatre années ; la femelle mère n'ayant eu qu'une seule fécondation, les jeunes ayant été continuellement produits par un individu femelle !

Les mâles ne naissent qu'à la fin de l'été ou à l'automne. Ils fécondent la dernière génération produite par des individus nés préalablement, consistant en femelles qui déposent des œufs fécondés, qui restent pendant l'hiver et produisent au printemps des jeunes capables de reproduction sans nouvelle fécondation.

Il est impossible, dans ce travail, d'entrer dans les nombreux détails

relatifs à ces insectes, qui ont toujours attiré la plus grande attention de la part des naturalistes. Il faut donc consulter plus particulièrement à cet égard les mémoires de Bonnet; Réaumur, tome III, mémoires 9 et 11, et tome VI, mémoire 13; De Géer, tome III, chapitre 2 et 3; Curtis, Observations sur les *Aphis*, Trans. Linn. Society, tome VI; aussi bien qu'une quantité de recherches anatomiques par MM. Duvau, Dutrochet et Morren.

Beaucoup d'espèces ont le corps densément recouvert d'une sécrétion cotonneuse blanche; parmi elles nous citerons plus particulièrement le *Myzoxylus lanigera*, qui infeste les pommiers et quelquefois les détruit plus ou moins complétement.

Les espèces de cette famille sont très-sujettes aux attaques des autres insectes : des larves et insectes parfaits d'Anthocoris, des larves d'Hémérobes, des Coccinelles à l'état de larves et d'une quantité d'espèces de Syrphides, qui se nourrissent d'Aphidiens et en détruisent un grand nombre. Elles sont attaquées aussi par beaucoup de très-petits Hyménoptères parasites appartenant aux familles des Chalcidites, Proctotrupides, Cynipides et Ichneumonides, dont un des genres est justement appelé *Aphidius*. On trouve également des chenilles et des larves de Diptères.

Lorsqu'un *Aphis* a été piqué par un parasite, qui y dépose UN OEUF, il abandonne ses compagnons et s'attache par les ongles en dessous d'une feuille, où il ne tarde pas à prendre une forme sphérique; sa peau se distend, se dessèche, et, dans un temps assez court, le parasite s'en échappe par un trou rond.

Quelques Fourmis approvisionnent aussi leur nid avec des Aphidiens.

Les auteurs qui se sont le plus particulièrement occupés des Aphidiens sont CURTIS, WALKER, HALIDAY, HARTIG, BLANCHARD, L. DUFOUR, VAN HEYDEN, MORREN, BURMEISTER, et particulièrement dans ces derniers temps KALTENBACH, KOCH et PASSERINI.

Il me reste à citer WESTWOOD, dont l'article ci-dessus n'est presque que la fidèle traduction (Introduction to Modern Classification, tome II, page 437).

Une étude plus approfondie nous semble inutile pour le but qui nous occupe ici; nous passerons donc les détails anatomiques, mais nous renvoyons les personnes que ce sujet peut intéresser aux remarquables travaux de M. le docteur Balbiani, en cours de publication dans les Annales des Sciences naturelles.

La forme des espèces de cette famille est variable ; aussi a-t-on dû faire un assez grand nombre de tribus et de genres qui reposent sur le nombre des nervures des élytres, le nombre des articles des antennes et sur la présence ou l'absence des cornicules de l'abdomen.

Voici la classification la plus simple que nous connaissions et que nous empruntons à M. J. Passerini.

Aphidides.

A. Antennes présentant 7 articles. . . . . . Tribu I. Aphidites.
B. Antennes de 6 articles dans la forme ailée.
C. Forme ailée connue.
D. Veine cubitale bibifurquée. . . . . II. Lachinites.
DD. Veine cubitale bifurquée ou simple. . . . . . . III. Pemphigites.
CC. Forme ailée inconnue. . . . . IV. Rhizobiites.
BB. Antennes de 3 ou 5 articles.
E. Forme ailée inconnue. . . . . V. Tycheites.
EE. Forme ailée connue. . . . . VI. Chermesites.

TRIBU VI.

Chermesites.

Caractères des Genres.

A. Antennes de 5 articles.
B. Ailes antérieures présentant 4 nervures obliques.
La cubitale bifurquée . . . . Genre Vacuna Heyden.
BB. Ailes antérieures présentant 3 nervures obliques, toutes simples. . . Genre Chermes Linnée.
AA. Antennes de 3 articles . . . . Genre Phylloxera Fonsc.

Genre **Phylloxera** Boyer de Fonscolombe, 1834.

Vacuna Heyden, 1837.

Acanthochermes Kollar, 1848.

Phylloxera Kaltenbach, 1843. — Passerini, 1863. — Signoret, 1867.

Ce genre se distingue facilement par les antennes offrant trois articles, encore bien que ces articles vus d'un certain côté pourraient peut-être en former cinq. Ailes horizontales, appliquées sur le dos (et non en toit et descendant de chaque côté du dos), en recouvrement dans le repos parfait ; trois nervures obliques, ou pour mieux dire deux, la première, celle la plus près de l'insertion ou base, se bifurquant et formant la troisième. Ailes inférieures avec une seule nervure médiane.

Corps large, aplati en dessus. Tête étroite, présentant trois ocelles : deux sur le vertex au bord de la tête, entre les antennes et les yeux, et la troisième sur le front, qui possède une légère fossette pour la loger. Yeux gros, globuleux, à facettes arrondies, divisés en deux portions, une supérieure, la plus grande, et une inférieure logée dans une échancrure de la supérieure, n'offrant qu'un globe arrondi simulant un ocelle. Rostre plus ou moins long, mais atteignant à peine la base de l'abdomen. Thorax plus long que large. Abdomen aussi long que le reste du corps. Pattes longues, avec un tarse de deux articles, le basilaire très-petit, le second long, terminé par deux crochets accompagnés de quatre poils terminés par un bouton. Élytres longues, dépassant de moitié l'abdomen. Ailes petites, étroites, sinueuses au bord supérieur.

1. Phylloxera quercus Boyer de Fonscolombe, Annales de la Société entomologique de France (1834), t. III, p. 222, pl. 1, fig. 4, 5 et 6 (figure défectueuse), et Ann. Soc. ent. de Fr. (1841), t. X, p. 196, 1.

(Planche 10, fig. A, B.)

Vaccuna coccinea Heyden, Mus. Senkenb. (1837), II, Heft. 3, 289.

Phylloxera coccinea Kaltenbach (1843), 205, 1, pl. 1, fig. 30, 31 et 32.

Acanthochermes quercus Kollar, Sitzungsb. Akad. Wisench. Wien. (1848), t. I, p. 18, pl. 1, fig. 1 à 7.

Phylloxera coccinea J. Passerini, Aphidæ Italicæ (1863), p. 207.

Phylloxera quercus Signoret, Ann. Soc. ent. de Fr. (1867), 4e série, t. VII, p. 301, fig. 1 à 5.

Cette espèce, qui se trouve dans presque toute l'Europe, sert de type au genre *Phylloxera* et ressemble beaucoup au *Phylloxera vastatrix* Planchon; aussi est-ce pour cela que nous avons tenu à la mentionner.

Suivant les lieux où elle est récoltée, cette espèce présente quelques différences, principalement pour la force des tubercules que l'on remarque sur le corps du type aptère; à Paris, ils sont à peine visibles, tandis que dans le Midi ils sont longs et pourvus d'un bouton très-fort à l'extrémité.

Boyer de Fonscolombe indique encore une autre espèce du même genre qu'il prenait aux environs d'Aix sur l'*Elæa angustifolia*, lui paraissant très-voisine de celle-ci et qui est peut-être la même. Il serait intéressant de la trouver pour voir si elle ne serait pas identique à celle de la Vigne.

2. PHYLLOXERA VASTATRIX Planchon (1868 (*Rhyzaphis vastatrix*) et 1869), Société des Agriculteurs de France, 1er novembre 1869, pages 113 à 128, avec plusieurs figures intercalées dans le texte.

(Planche 10, fig. 1, 2, 3, et les détails avec lettres italiques.)

Comme dans la plupart des Aphidiens, cette espèce se présente sous plusieurs états, qui sont la forme aptère (fig. 2) et la forme ailée (fig. 3); mais, si les prévisions sont justes, ce que nous n'avons pu vérifier, il présenterait une anomalie extraordinaire quant à son habitat, qui deviendrait tout autre que celui qui lui est habituel à certaine époque de sa vie ; ainsi, au lieu de continuer à habiter les racines, la femelle irait vivre et pondre dans des galles (fig. 4 et 4 *a*), que l'on a observées pour la première fois dans le courant de cette année. Ce ne serait pas la première fois que le séjour dans les galles serait mentionné, car nous avons vu que M. Asa Fitch avait déjà indiqué une espèce de *Phylloxera* vivant sur le noyer blanc d'Amérique (*Hychory*) et qu'il nomme *Phylloxera caryæ-albæ*. Bien mieux, il indique même un Aphidien qui en Amérique forme des galles sur les feuilles de la Vigne ; nous en avons parlé ci-dessus p. 565, nous ne nous répéterons donc pas ici. Seulement, de l'ensemble de ces faits, il nous semblerait possible de dire que, si toutes ces espèces sont identiques, le *Phylloxera* que nous avons nommé *scutifera*, page 303 des Annales de la Société de 1867, et figuré planche 7, fig. 6, pourrait être aussi un type particulier du *Phylloxera quercus.*

Nous allons décrire ces trois états, en commençant par le plus commun et le plus anciennement connu : la forme aptère.

1° FORME APTÈRE ADULTE (pl. 10, fig: 2).

Les individus de cette forme peuvent être des larves ou des femelles. Nous commencerons naturellement par celles-ci. Il est du reste très-difficile de les distinguer, ou, pour mieux dire, nous ne connaissons pas le point

exact où elles ne sont plus larves et où elles deviennent femelles adultes, le passage se faisant insensiblement. Cependant il y a plusieurs mues qui pourraient guider, mais on ne les connaît pas encore. Combien y en a-t-il ? Est-ce trois, est-ce quatre mues? MM. Planchon et Lichtenstein, qui ont élevé ces insectes, disent trois ou quatre ? Il y a donc incertitude. On peut toujours, par analogie, dire trois : car il y a la larve naissante, une ; la mue qui donne les individus avec des moignons d'élytres, deux ; et enfin l'insecte parfait ailé, trois. Dans l'insecte aptère ces trois états n'existent pas et sont peut-être remplacés par des mues.

La forme aptère (fig. 2) propre à la ponte est d'un rouge foncé ; elle se présente sous une forme ovalaire globuleusement arrondie, plus large vers la tête, plus effilée vers l'extrémité de l'abdomen, sa plus grande largeur répondant aux segments thoraciques ; elle offre sur chaque segment abdominal quatre protubérances ou tubercules, dont une protubérance de chaque côté de la ligne médiane et une au bord externe de chaque segment ; entre ces dernières protubérances et celles de la ligne médiane on en remarque une autre série sur la portion thoracique, série qui disparaît sur le disque céphalique. Ainsi il y a quatre séries sur le disque céphalique, six sur le disque thoracique et quatre sur la portion abdominale.

Sur la larve ces protubérances sont remplacées par des poils (pl. 10, fig. 1).

La tête présente en avant une légère concavité.

Les antennes (fig. 2 *b*), courtes et fortes, sont de trois articles bien distincts ; le premier article, qui prend naissance en dessous de la tête, est gros et arrondi, possédant un poil au côté interne ; le second, d'un tiers plus petit en longueur et en grosseur, possède aussi un poil au côté interne ; le troisième, plus long que les deux premiers réunis, offre au sommet une cicatrice oblique ou chaton qui occupe presque la moitié de la longueur de l'article ; au pourtour de ce chaton sont trois ou quatre poils assez forts ; au milieu de l'article un poil très-long, et vers l'extrémité, qui est pointue, trois à quatre, dont deux plus forts ; cet article offre cette particularité, que l'on voit souvent dans les *Aphis*, d'être ridé transversalement et comme formé d'une infinité d'anneaux.

Les yeux, presque rudimentaires, sont placés en dessus et sur le côté au niveau de l'insertion des antennes ; ils sont formés de trois ou quatre facettes globuleuses.

Le rostre (fig. 2 *c*) est long, atteint le second et quelquefois le troisième

segment abdominal ; il prend son insertion au niveau des pattes antérieures ; il est de quatre articles : le premier basilaire, gros ou étroit suivant la position ; le second, le plus long, plus étroit à la base, plus gros au sommet, sinueux sur les côtés ; le troisième, le plus gros et le plus court ; le quatrième, allant en diminuant et finissant en pointe mousse, offre quelques poils. Ce rostre est excessivement variable comme longueur par rapport à l'insecte, suivant l'état de vacuité de l'abdomen : quand celui-ci est vide, il atteint le troisième ou le quatrième segment abdominal et même au delà ; si l'insecte est plein, le ventre s'allonge, se distend, alors le rostre atteint à peine le premier ou le deuxième segment. Il n'y a donc rien de précis à cet égard. Dans son état ordinaire le rostre renferme quatre soies, dont les deux inférieures se réunissent en s'accolant un peu au delà de leur naissance, ce qui a fait dire à beaucoup d'auteurs qu'il n'y avait que trois soies. La présence des quatre soies est certaine ; elle est manifeste dans l'embryon, surtout lorsque les quatre soies sont encore enroulées de chaque côté de la tête au niveau de la naissance du rostre.

Le thorax, partie la plus large de l'insecte, est composé de quatre segments présentant six séries de tubercules (trente-six tubercules en tout), au lieu de trois segments visibles dans l'état parfait. Les quatre segments représentent le prothorax, le mésothorax, composé, d'après Gray, du scutum et du scutellum, et le métathorax, ou postscutellum du même auteur ; ou pronotum, mésonotum, scutellum et métanotum de Kolenati. Le sternum présente les mêmes divisions : prosternum, mésosternum et métasternum. Ceux-ci ont de chaque côté du rostre des petits tubercules au nombre de six, trois de chaque côté, les deux premiers à la base du rostre, les deux suivants à la hauteur des trochanters des pattes intermédiaires et les deux derniers au niveau du coxis des pattes postérieures, les deux intermédiaires plus forts que les autres.

Abdomen de huit segments, y compris le segment anal, large à la base du thorax et allant en diminuant jusqu'à l'extrémité ; chaque segment offrant quatre tubercules, un de chaque côté de la ligne médiane et un au lobe externe de chaque segment.

Les pattes (fig. 2 *a*) sont courtes, épaisses et arrondies ; les coxis sont gros, épais et assez longs ; les trochanters très-petits ; les fémurs, courts, présentent au côté externe deux poils, dont le plus long au sommet ; les tibias, presque aussi longs que les cuisses, offrent au côté externe deux petits poils et au sommet trois plus grands formant couronne ; le tarse, court, ne présente qu'un seul article terminé par un double crochet,

accompagné de quatre poils à extrémité boutonnée, dont deux supérieurs grands, deux inférieurs moitié plus petits ; en outre, on voit au côté interne du tarse deux poils vers le milieu et un au côté externe, au sommet, près de la naissance des deux grands poils boutonneux.

2° Forme ailée (pl. 10, fig. 3).

La femelle ailée est longue d'un millimètre et demi, quelquefois plus ; elle est d'une couleur rouge plus ou moins foncée, surtout sur le méso-thorax ; plus claire en naissant, elle devient plus foncée avec l'âge.

On trouve cette femelle aux racines avec les autres ou sur les feuilles si c'est la même espèce que celle vivant dans les galles. C'est en juillet et août qu'on les rencontre le plus ordinairement.

N'ayant pu examiner jusqu'à ce jour qu'un seul individu envoyé par M. Planchon, nous ne saurions dire si parmi ces femelles il y en a de deux grandeurs comme pour les *Phylloxera du chêne,* mais cela est probable ; quoi qu'il en soit, nous donnons ici la description du type vivant sur les racines.

Tête légèrement concave en avant.

Yeux noirâtres, très-gros, composés d'un grand nombre de facettes convexes, arrondies ; chaque facette séparée par un intervalle ; en dessous, une échancrure logeant une seule facette ressemblant à un ocelle. Les ocelles au nombre de trois, dont un médian sur le front dans une légère fossette, les deux autres entre les yeux et l'insertion des antennes.

Antennes (fig. 3 *a* et 3 *b*) deux fois environ plus longues que la tête, de trois articles : le premier basilaire, aussi long que large et le plus gros, avec un petit poil au sommet ; le second un peu moins grand, offrant au côté interne (fig. 3 *b*), près de la base, un tubercule et au dessus un poil ; le troisième près de quatre fois plus long que les deux premiers, présentant deux cicatrices en ovale-allongé, l'une au premier quart, la seconde au sommet et formant à cet endroit une coupe oblique ; toute l'étendue de cet article est finement ridée transversalement ; l'extrémité est acuminée et offre quelques poils courts ; on remarque deux autres poils un peu plus

longs en dessous de la cicatrice du sommet, mais la cicatrice elle-même n'en possède pas comme dans le type aptère, où l'on en voit plusieurs.

Suivant la manière d'examiner l'antenne, on pourrait croire, comme dans celle du *Phylloxera quercus,* qu'il y a cinq articles (fig. 3 *a*) et non trois ; en la plaçant de manière à ce que les cicatrices ou chatons soient de côté, on voit distinctement des divisions transversales qu'on peut prendre pour des articulations ; mais vient-on à examiner l'antenne les chatons étant vus de face, alors il n'y a plus de visible qu'un seul article. MM. Planchon et Lichtenstein ont fait confusion, justement à cause de ces fausses articulations, en comptant comme second article la base du troisième comprenant le chaton. Ces observateurs ont fait un premier article du tubercule antennnifère (1) ; alors, d'après eux, il y en aurait quatre. L'extrémité de l'antenne est noirâtre, puis jaune, avec la base du troisième article plus pâle, le premier et le deuxième encore plus clairs.

Le rostre atteint la base de l'abdomen ; il est toujours moins long que dans les individus aptères.

Le thorax est du double plus large que la tête et un peu plus long que large ; il est jaune rouge avec la bande transverse du mésothorax plus foncée.

Les élytres sont beaucoup plus longues que le corps ; elles sont incolores, avec la côte rouge foncé et les nervures rougeâtres.

Dans une des élytres de l'individu examiné par nous il y avait une anomalie quant aux nervures. Ainsi, au lieu de trois nervures obliques, il n'y en avait que deux, celle apicale manquant ; les deux qui restaient se dirigeant alors de manière à occuper l'espace laissé libre par celle absente. Mais nous nous sommes assuré, par l'examen de ces deux nervures et par les dessins de M. Planchon, que l'élytre normale présente bien trois nervures, dont les deux basilaires sont réunies un peu après le point de départ de la côte.

Les ailes, beaucoup plus petites que les élytres, n'ont qu'une seule nervure médiane ; elles ont au sommet de la grande courbure concave de la côte, au point convexe, un petit crochet ; cette portion est plus foncée que le reste de l'aile et présente en dessous un espace plus clair.

L'abdomen est un peu rétréci à son insertion avec le thorax ; il s'élargit

(1) Nous avons forcé un peu les rides de ces fausses articulations dans notre figure 3 *a*, afin qu'on comprenne bien notre pensée.

ensuite et devient aussi large que ce dernier pour aller en diminuant insensiblement, à partir du troisième segment, jusqu'à l'oviducte ; celui-ci est large, formant dans le repos une espèce de bourrelet carré ; mais dans la ponte il s'allonge un peu et la pièce devient bilobée.

Les pattes sont longues ; les cuisses et les tibias presque cylindriques ; les cuisses un peu plus épaisses au sommet ; les tarses ont deux articles, dont le premier très-petit ; ils sont terminés par deux crochets accompagnés de quatre poils terminés par un bouton, les deux supérieurs plus longs. L'espace entre les pattes antérieures et les pattes intermédiaires est presque le double plus long que de celles-ci aux postérieures.

3° Larve (pl. 10, fig. 1).

La larve ressemble à la femelle aptère, seulement elle est plus ramassée.

Les antennes sont plus courtes, plus épaisses ; le troisième article est plus gros, moins long et offrant le chaton plus court et plus arrondi.

Le rostre est beaucoup plus long, atteignant quelquefois le sixième et même le septième segment abdominal.

Comme pour la femelle aptère, il y a absence des ocelles.

La larve (fig. 1) est beaucoup plus petite que l'insecte aptère ; elle atteint à peine un millimètre. Elle en diffère par la couleur moins foncée, par les membres, les antennes et le rostre qui paraissent proportionnellement plus grands, le rostre atteignant quelquefois le septième segment abdominal, et par l'absence des tubercules dorsaux, qui sont remplacés par des poils. Dans le rostre il n'y a alors que trois articles visibles.

En l'absence du *Phylloxera* de la Vigne, les personnes qui voudraient en connaître les caractères peuvent prendre celui du chêne à l'état de larve, car alors il n'existe pas de différences entre ces deux espèces. A l'état parfait ailé, on peut facilement les différencier par les antennes : celles de l'espèce de la Vigne n'offrant qu'un chaton arrondi, ovalaire à l'extrémité ; tandis que dans les antennes de l'espèce du chêne le chaton est beaucoup plus grand, occupant la moitié de l'article. De plus, les antennes du *Phylloxera vastatrix* possèdent un petit tubercule sur le

second article, mais qui est quelquefois difficile à voir. Les crochets des tarses offrent aussi une différence : chez le *Phylloxera quercus* ce crochet est simplement courbe au côté concave; chez le *Phylloxera vastatrix* il présente une échancrure près de la base (fig. A et 3 *c*). Mais par la femelle aptère on différencie facilement ces deux espèces : l'une présentant des tubérosités, l'autre des tubercules pédonculés. Il est vrai que pour cela il faut des individus du Midi, car ceux du Nord n'ont que de faibles tubercules presque invisibles, et nous n'avons pu les voir dans les *Phylloxera* que nous avons dessinés autrefois dans notre Notice sur les divers individus du chêne.

4° Individus des Galles (pl. 10, fig. 4 et 4 *a*).

Il nous reste à parler du *Phylloxera* des galles. Malheureusement nous n'avons eu en possession que des peaux de mues. Nous ne pourrons donc rien dire de précis quant aux caractères qui peuvent identifier ou différencier les deux types.

Les galles (fig. 4, 4 *a*) sont quelquefois en très-grande quantité sur les feuilles, d'autres fois elles sont très-rares. Nous en avons reçu de Bordeaux, mais il en existe aussi dans les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Elles ont la grosseur d'un gros grain de chènevis. Elles occupent l'épaisseur de la feuille, offrant de chaque côté, en dessous et en dessus, une protubérance : celle en dessus est petite, ne formant pour ainsi dire qu'un bourrelet autour de l'ouverture, qui est garnie de poils assez serrés; celle en dessous est beaucoup plus forte ; elle présente une surface rugueuse et irrégulière garnie de quelques poils.

C'est dans l'intérieur de ces galles que se formerait la première génération parthénogénésique résultant de la ponte de la femelle ailée ; mais rien n'est certain à cet égard. On n'a pas vu le fait, et l'on ne peut faire que des suppositions. Comment a lieu cette ponte ? A quel moment ? Comment s'effectue-t-elle ? D'où provient la formation de la galle ? Autant de questions indécises et qui restent à étudier ainsi que l'apparition du mâle.

Dans ces galles on a vu des *Phylloxera* aptères identiquement pareils à

ceux des racines. Les premières générations sont peu abondantes et ne renferment qu'une à trois mères sédentaires, qui donnent naissance à une seconde génération très-abondante, puisque des centaines de jeunes s'échapperaient des galles, d'après le dire de MM. Planchon et Lichtenstein, et c'est cette migration qui irait habiter les racines et y hiverner.

Chaque femelle ailée ne renferme qu'un très-petit nombre d'œufs, tandis que dans la femelle aptère il y en a toujours un bien plus grand nombre. C'est là un fait général chez les *Aphis*. La nature a employé une partie de ces forces à la formation des ailes.

Le rapport entre le peu d'œufs de la femelle ailée et le petit nombre de mères pondeuses aptères des galles a fixé l'attention de MM. Planchon et Lichtenstein, qui pensent que c'est une présomption en faveur de l'identité de l'insecte des galles avec celui des racines.

N'ayant pu examiner que des mues ou des larves desséchées, il résulte pour nous de cet examen qu'elles n'offrent pas de différences très-appréciables ; mais c'est un sujet à étudier avec des matériaux plus nombreux.

Nous avons cependant, malgré la pénurie de modèles, dessiné le rostre, une patte et une antenne de l'insecte de la galle. L'antenne offre un peu plus de grandeur et moins de fausses articulations au dernier article ; mais c'est sur la peau d'une mue que le dessin a été fait et par conséquent l'antenne est étendue et non dans son état naturel.

Nous pensons qu'il est bon d'attendre de nouvelles études sur ce point.

De tout ce qui précède on peut voir qu'il existe encore beaucoup de *desiderata*, et que le plus important à satisfaire serait la connaissance du mâle, que toutes les présomptions indiquent comme devant ressembler beaucoup à la femelle, moins les différences propres au sexe : ainsi l'abdomen, au lieu de finir comme chez celle-ci par un segment boutonneux, doit se terminer par une pointe ou stylet.

Il y donc le plus grand intérêt à trouver ce mâle pour connaître le moment de l'accouplement avec la femelle primitive, l'époque de son apparition et son habitat.

D'autres points encore restent à connaître :

L'époque de l'apparition des galles. Sont-elles produites par les femelles ailées ou par les femelles aptères ?

La femelle ailée ne pondant que peu d'œufs, où les dépose-t-elle ?

L'Aphis de la galle est-il bien le même que celui des racines ?

Comment les galles se produisent-elles, les femelles n'ayant pas de tarière ? Ce point est intéressant à connaître, non-seulement pour cette espèce, mais pour une quantité d'autres *Aphis* produisant aussi des galles.

Ces galles sont-elles dues à la piqûre du rostre, ou bien les œufs déposés sont-ils accompagnés d'un suc qui en agissant sur la feuille la ferait se gonfler ?

D'après la brochure de MM. Planchon et Lichtenstein, on serait porté à penser que la femelle ne prendrait ses ailes que hors de terre. Rien ne vient confirmer cette hypothèse, et nous avons quantité d'*Aphis* vivant exclusivement en terre qui sont parfaitement pourvus des organes du vol à une certaine époque de leur vie.

OUVRAGES A CONSULTER

POUR LES

INSECTES NUISIBLES A LA VIGNE.

1869. ALPHANDRY jeune. — Voir notre mémoire, p. 564.

1811. ARTAUD DE LA FERRIÈRE. — Mémoire sur la Pyrale de la Vigne. (Comptes rendus de la Société d'Agriculture de Lyon, 1811, p. 70.)

1842. AUDOUIN. — Histoire des Insectes nuisibles à la Vigne et en particulier de la Pyrale de la Vigne. (Ouvrage fait sous les auspices du gouvernement. Fortin-Masson et C[ie].)

1837. Id. — Notice sur les ravages causés par la Pyrale dans le Maconnais. (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 4 septembre 1837.

1837. Id. — Considérations sur les dégâts occasionnés par la Pyrale de la Vigne à Argenteuil. (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 25 septembre 1837.)

1810. BERTRAND D'ACÉTIS. — Mémoire sur la Pyrale de la Vigne. (Comptes rendus de la Société d'Agriculture de Lyon, 1810, p. 106.)

1858. BACH. — *Cochylis Roserana,* Naturg. u. Offenbarung, tome IV, 254.

..... BENIGNI (sans date). — Sugli Insetti distruggitori delle Viti, p. 158. (Milan.)

1782. BIANCHI. — Metodo tenuto per distruggere lo Scarabæo mangia Viti, detto volgarmente Corruga Vacchetta o Garzella. (Opusc. scelt., t. V, p. 280.)

1869. BOISDUVAL. — Voir notre mémoire, p. 561 et 564.

1786. Bosc. — Mémoire pour servir à l'histoire de la Chenille qui ravage les Vignes d'Argenteuil. (Société royale d'Agriculture de Paris, trimestre d'été, p. 22-27.)

1812. Id. — Sur la *Tinea uvella,* qui vit aux dépens des bourgeons de la Vigne et des grains de raisin. (Annales de la Société d'Agriculture de France, t. 51, p. 241-244.)

1813. Id. — Sur la Pyrale de la Vigne et autres Insectes qui nuisent à la Vigne. (Annales de la Société d'Agriculture de France, t. 53, p. 379.)

1818. Id. — Rapport sur les ravages occasionnés dans le Midi par l'*Attelabus Bacchus.* (Annales de la Société d'Agriculture de France, 2e série, t. I, p. 51-46.) — C'est un rapport sur un mémoire présenté par M. Engalric.

1837. Brullé. — *Eumolpus vitis.* (Annales de la Société entomologique de France, année 1837, Bulletin, p. lviii.)

1841. Bourgeois. — Étude sur la Pyrale de la Vigne. (Annales de la Société d'Agriculture de Lyon, t. IV, p. 44.)

1767. Brauer. — Un mémoire en allemand sur le *Curculio Bacchus.* (Von den Rebenstichern Gekronte Preisschrift. Mannheim, 1767, in-8°, p. 31 à 66.)

1767. Breuchel. — Sur le même insecte. (Mannheim.)

1841. Bugnion. — Sur quelques Insectes qui nuisent à la Vigne. (Neue Denkschrift. Allgem. Schweiz Gesell., t. V, p. 44, avec figure.)

18... Cauda. — Memoria sul Bruchi volgarmente detti Gatte que devastono le Viti. (Real Soc. Agrar. Torino, t. II, p. 61.)

1858. Chatel. — Maladie de la Vigne. (Caen, in-8°, p. 4.)

1837-39. Companyo. — Notice sur les Insectes qui ravagent quelques cantons des vignobles des Pyrénées-Orientales. (Perpignan, 1839, et Société philomathique de Perpignan, 1837, t. XXXVIII, p. 183.)

1853. Curtis. — Notice Regarding à Weevil of the Vine and its parasite. (Proceedings Linneenne Society of London, 1853, t. II, n° 54, p. 265-266.)

1854. Id. — *Rhynchites Betuleti.* (Gardeners Chronicle, 1854, n° 7, p. 101, avec figure.)

1843. Dagonet. — Rapport sur les Insectes nuisibles à la Vigne, avec 2 planches. (Châlons, in-8°).

1859. Daunassans. — De la Pyrale de la Vigne (*Pyralis*) et des moyens de la combattre. (Toulouse, in-8°.)

1869. Davy. — Recette pour détruire le *Phylloxera vastatrix.* (Comptes rendus de l'Institut de France, 1869, t. LXIX, p. 644.)

18... Demermety. — *Eumolpus vitis,* Gribouri, Écrivain ou Ecrivin. (Sur quelques faits concernant cet Insecte.)

1869. Desmartis. — Voir notre mémoire, p. 558 et 564.

1838. Desvignes. Manuel ou instruction pratique pour la cueillette des pontes de la Pyrale, 1838.

1802. Draparnaud. — Mémoire sur un Insecte qui a dévoré, en l'an IX, les Vignes de Marseille et de Frontignan. (Mémoires de la Société des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier, t. I, p. 86.)

1765. Dulac. — Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolois. (Lyon, 2 vol.) — Le second volume traite des Insectes de là Vigne.

1837. Duméril. — Rapport sur les dégâts de la Pyrale (*Pyrales*) dans les vignobles d'Argenteuil. (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. V, p. 311-316.)

1857. Dunal. — Des Insectes qui atteignent la Vigne dans le département de l'Hérault. (Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Hérault, 1834-38. — Comptes rendus de l'Académie de Montpellier, t. IV, p. 834.)

1818. Engalric. — Voir Bosc.

1824. Farines. — Mémoire sur la Chenille connue vulgairement sous le nom de *Couque.*

1869. Faucon. — Sur la nouvelle maladie de la Vigne dans le territoire de la commune de Graveson (Bouches-du-Rhône). Br. in-8°, Montpellier, 1869 (1).

1809. Faure-Biguet et Sionest. — Mémoires sur Quelques Insectes nuisibles à la Vigne. (Comptes rendus de la Société d'Agriculture de Lyon, 1809.)

1854-59. Fitch (Asa). — Plusieurs articles contenus dans Annual Report of New York Agricultural Society, 1856, p. 158 (*Pemphigus vitifoliæ*). — Transactions, 1854, p. 862. — Patent Office Report, 1854, p. 79, etc. — Annual Report, 1859, p. 79 à 98 (Sur divers Insectes s'attaquant à la Vigne, et que nous avons énumérés à la page 555 et suivantes).

(1) Nous recommandons la lecture de cette notice, qui nous est venu trop tard en main pour pouvoir en donner l'analyse.

1841. FOREL. — Mémoire sur le Ver destructeur de la Vigne (*Cochylis Roserana*) dans le canton de Vaud en 1825 et 1841. (Feuille du canton de Vaud, n° 146, p. 33, une planche coloriée. — Neue Deukschrift. d. Allgem. Schweitz. Gesellsch. Neuenburg, t. V, une planche.)

1825. FOUDRAS. — Rapport sur un mémoire pour la destruction de la Pyrale de la Vigne. (Mémoires de la Société d'Agriculture de Lyon, p. 32.)

1745. GALEAS. — *Kermes vitis.* (De Insecto quodam novo in vite reperto Comment. Bonon., 1745, t. I, p. 78-80, avec figure. — Id., 1746, t. II, part. 2, p. 279.)

1789. GALLI. — *Rhynchites Bacchus.* Sul un Insetto che daneggia le Viti. (Atti della Societa patriot. dit Milano, 1789, t. II, d. 50.)

1849-51. GAZALIS. — Observations sur l'Altise de la Vigne (*Altica oleracea*). Montpellier, 1849, in-8°, p. 12. (Bulletin de la Société d'agriculture de l'Hérault et Annales de la Société entomologique de France, 1851, Bulletin, p. XXXVII.)

1834. GENÉ. — Relazione intorno agli Insetti che danneggi arono le Viti. (Calend. Georg. Soc. Agric. Torino, 1834, p. 55.)

1861-65. GOUREAU. — Insectes nuisibles aux arbres fruitiers, aux plantes potagères, fourragères et aux céréales, 1891-65. Plusieurs articles sur les Insectes destructeurs de la Vigne. (Nous en avons parlé p. 557 de cette notice.)

1869. GOUREAU (H.). Voir notre mémoire, p. 564.

1837. GUÉRIN-MÉNEVILLE.—Plusieurs articles concernant divers Insectes. — *Pyralis.* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1837, p. 429, et *Moniteur* du 25 septembre.)

1845. Id. — *Altica.* (Annales de la Société entomologique de France, 1845, Bulletin, p. LXV.)

1846. Id. — *Eumolpus vitis.* (Annales de la Société entomologique de France, 1846, Bulletin, p. XXXV, et Revue et Magasin de Zoologie, 1854, p. 646.)

1855. Id. — *Pediculus vinealis.* (Revue et Magasin de Zoologie, 1855, p. 594.)

1859. Id. — *Graptodera ampelophaga.* (Annales de la Société entomologique de France, 1859, Bulletin, p. CXCII.)

1839. Id. — Extrait du Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle, avril 1839. Article *Pyrale.*

1869. Guyot. — Voir notre mémoire, p. 561 et 564.

1828. Harris. — On the Squash vine destroyer. *Ægeria cucurbitæ.* (New Engl. Farmer, 1828, t. VII, p. 33.)

1842. Id. — Id. (New Engl. Farmer, 1842, t. XX, p. 260 et figure.)

1844. Id. — *Procris americana.* Some account of an Insect that attaks the grape vine. (Magaz. of Hortic. Botan., etc., Boston et New-York, 1844, t. X, n° 114, p. 201). — Et plusieurs autres articles dans des recueils américains.

1812. Haworth. — Observations on the *Kermes vitis* with Remarks on some other Insects of that destructive genus. (Trans. Ent. Soc. London, 1812, t. I, part 3, p. 297 à 309.)

1845. Herpin. — Moyen propre à détruire la Pyrale de la Vigne.

1869. Joubert. — Voir notre mémoire, p. 559.

1833. Juric. — Rapport sur les moyens de répression de la Pyrale de la Vigne. (Mémoires de la Société d'Agriculture de Lyon, 1833-34, p. 86.)

1853. Kalbrunner. — *Otiorhynchus ligustici.* Ein dem Veinstock Schadliger Kafer. (Verhandl. Wien. Zool. Bot. Verein., 1853, p. 3.) — (Ne fait qu'indiquer cet insecte comme nuisant à la Vigne.)

1847. Kiesenwetter. — *Otiorhynchus nigrita.* Ueber den der Weincultur schadlichen Russelkäfer. (Allgem. Deutsche Naturh. Zeit., 1848, t. II, p. 165.)

1846. Kolenati. — Dem Weinstock schadliche Insecten. (Bulletin de Moscou, 1846, t. XIX, p. 347.)

1833. Kollar. — Mittheilung uber die Waldstroh Eule *Noctua aquillina* als Feind des Weinstocks. (Werhandl. Landwirthsch. Gesellsch. in Wien., 1833. Neue Folge Heft., p. 2-3.)

1850. Id. — *Tortrix Roserana.* (Sitzungsb. Akad. Wissensch. Wien., 1850, t. V, p. 89.)

1850. Id. — *Apate bispinosa.* Ueber einen bisher noch nicht beachteten Feind des Weinstocks. (Sitzungsb. Akad. Wissensch. Wien., 1850, t. IV, p. 380.)

1852. Id. — Neuere Beobachtungen uber *Tortrix vitisana* ein dem Weinstocke in Œsterreich Sehr. schadliches Insect. (Verhandl. Wien. Zool. Botan. Verein, 1852, t. II, p. 1.)

1857. Laboulbène. — *Cochylis Roserana* produisant des dégâts à Villefranche-sur-Saône. (Annales de la Société entomologique de France, 1857, Bulletin, p. xc.)

1855. Laharpe (de). — Rapport à la Société Vaudoise sur les renseignements parvenus pour la destruction du Ver de la Vigne. (Annales de la Société entomologique de France, 1855, 3e trimestre, Bulletin, p. cxviii.)

1869. Lichtenstein. — Voir Planchon.

1789. Lodi. — Storia naturale di quello Scarabeo che apporta grandissimo danno alle Viti (*Anomala vitis*). Sur le moyen le plus sûr et le plus économique de diminuer le dommage. (Atti della Societa patriot. di Milano, 1789, t. II, p. 44.)

1855. Lopes y Ramos. — Insectes nuisibles à la Vigne (en espagnol). (Madrid, 1855.)

1604. Massa. — Discorso dell'origine e natura della magna cossa animale tanto pessima e dannosa alle Vigne. (Rome, 1694, in-4°.)

1806. Megerle. — Abhandlung über die dem Getreide une dem Weinstock Wien., 1806, in-8°, avec une planche.

..... Mérat. — Mémoire sur les Insectes nuisibles à la Vigne. (Mémoires du Lycée de l'Yonne, t. I, livre I, p. 166.)

1852. Mina — Monografia degli Insecti nocivi alla Vite. (L'empedocle, 1852, t. II, p. 269.)

1855. Monier. — Description du *Pediculus vinealis* comme cause de l'Oïdium. (Paris, Goin, 1855, in-8° de 48 pages.)

1811. Menning. — Uber ein dem Weintrauben hochst schadliches (*Tinea uvæ*). (Constance, 1821, in-8°, avec une planche.)

1869. Naudin. — Maladie de la Vigne. (Comptes rendus de l'Institut de France, 1869, t. LXIX, p. 581.)

1833. Newman (Georges). — *Coccus* of the Vine. (Entomol. Magaz., 1833, t. I, p. 312.)

1838. Ormancey. — Destruction de la Pyrale de la Vigne au moyen du *Calosoma sycophanta* et *inquisitor*. (Annales de la Société d'Agriculture de Lyon, 1838, t. I, p. 542.)

1858. Paris. — Sur la Pyrale de la Vigne. (Annales de la Société entomologique de France, 1858, Bulletin, p. cxxv.)

1829. Passerini (J.). — *Procris ampelophaga*. (Memoria sopra due specie d'Insecti nocivi uno alla Vite, etc. Firenze, 1829, in-8° de 15 pages avec une planche.)

1856. PETIT-LAFITTE. — Insectes et Mollusques nuisibles à la Vigne dans le département de la Gironde. (Bordeaux, Ghaumas-Gayet, 1856, in-8° avec deux planches.)

1869. PEYERIMOFF. — Le Ver de la Vigne. (Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar, 1869, p. 27.)

1868-69. PLANCHON. — Voir notre mémoire, p. 560, 565 et 567.

1838. RÉCAPPÉ. — Manuel ou Instructions pour la cueillette des pontes de la Pyrale de la Vigne. (Paris, juillet 1838.)

1869. RILEY (Charles-V.). — First annual Report on noxious Insects of the State of Missouri, 1869.

1870. Id. — *Philampelus satellitia* Linné. Insects injurious to the grapevine, avec figures. (American entomologist, 1869-1870, n° 3.)

1787. ROBERJOT. — Mémoire sur un moyen propre à détruire les Chenilles qui ravagent les Vignes. (Mémoires de la Société agricole de Paris, 1787, trimestre du printemps, p. 193.)

1851. ROBINEAU-DESVOIDY. — Sur l'*Acarus* de la Vigne. (Revue et Magasin de Zoologie, 1851, p. 454.)

1854. RONDANI. — Sugli Insetti creduti produttori della malattia della Vite. (*Gazetta di Parma*, n[os] 42 et 43, 1854.)

1772. ROSIER. — Des Insectes essentiellement nuisibles à la Vigne. (Tableau annuel des progrès de la Physique, de l'Histoire naturelle et des Arts, 1772.)

1837. SAUZEY. — Instructions pour la destruction du Ver de la Vigne. (Lyon, 1837.)

1842. Id. — *Pyralis* et *Cochylis omphagiella.* Rapport sur les résultats obtenus par les procédés employés pour la destruction de la Pyrale de la Vigne. (Annales de la Société d'Agriculture de Lyon, 1842, t. V, p. 352.)

1847. Id. — Mémoire sur la Teigne de la Vigne. (Annales de la Société d'Agriculture de Lyon, 1847, t. X, p. 423.)

1867. SCHIMER. — *Dactylosphæra* (*Phylloxera* nobis). (Annales des Sciences naturelles de Philadelphie, année 1867, avec planche.)

1805. SEIGNETTE. — *Haltica oleracea.* Notice sur un Insecte qui ravage les Vignes dans l'arrondissement de Marennes. (Annales de la Société d'Agriculture de France, an XIII, t, XXII, p. 39.)

1833. SOLIER. — Annales de la Société entomologique de France, 1833, p. 459 (Bulletin, p. XLIX).

1833. Solier. — Note sur des apparitions d'Orthoptères dans les environs de Marseille. (Bulletin de l'Institut de France, 1833, n° 21, p. 183.)

1855. Stainton. — *Elachista.* Note sur les mœurs d'une chenille qui vit sur les feuilles de la Vigne. (Annales de la Société entomologique de France, 3e série, 1855, p. 211, avec figure.)

1869. Trimoulet. — Voir notre mémoire, p. 562 et 568.

1822. Vallot. — Notice sur les Insectes qui se trouvent sur la Vigne. (Mémoires de la Société Linnéenne de Paris, 1822, t. I, p. 248.)

1839. Id. — Mémoire pour servir à l'histoire des Insectes ennemis de la Vigne. (Mémoires de l'Académie de Dijon, 1839-40, p. 31. — Annales de la Société d'Agriculture de Lyon, 1841, t. IV, p. 257. — Revue et Magasin de Zoologie, 1840, p. 298.)

1858. Vautrin. — *Pyralis vitis.* Réflexions pratiques pour arriver à la destruction de la Pyrale de la Vigne. (Épernay, Noël-Boucart, 1858, 15 pages.)

1870. Vialla. — Voir notre mémoire, p. 568.

1860. Vramant. — De la Pyrale de la Vigne, de sa cause et des moyens sûrs de la détruire. (Épernay, Noël-Boucart, 1860, 8 pages.)

1835. Walckenaer. — Recherches sur les Insectes nuisibles à la Vigne connus des anciens et des modernes et sur les moyens de s'opposer à leurs ravages. (Annales de la Société entomologique de France, 1835 et 1836. —Entomol. Magazine, 1837, t. IV, p. 117 et 293.)

1869 ? Walsh et Riley. — Étude sur les Insectes nuisibles à la Vigne en Amérique. (Ouvrage que nous n'avons pu nous procurer et par conséquent analyser.)

1847. Westwood. — Pyrale de la Vigne. (Gardener's Chronicle, 1847, n° 24, p. 388, avec figure.)

DESCRIPTION

D'UNE

Nouvelle espèce française de CNEORHINUS,

Par M. Charles BRISOUT de BARNEVILLE.

(Séance du 24 Octobre 1869.)

Cneorhinus Bellieri Ch. Bris.

Long. 9 à 10 mill.

Oblong-ovalaire, convexe, d'un noir brillant, revêtu de petites squamules éparses, arrondies, d'un cendré blanchâtre.

Tête transversale, peu convexe, à ponctuation assez forte et rugueuse entre les yeux, à ponctuation éparse et plus fine derrière ceux-ci; front avec un sillon longitudinal court et profond. Rostre large, presque plan, un peu plus long que la tête, densément couvert d'une ponctuation forte et rugueuse et de rugosités longitudinales, parmi lesquelles celle du milieu est la plus saillante; on remarque à sa base un sillon circulaire profond. Yeux semi-globuleux. Antennes noires, fortes, assez courtes, couvertes d'une pubescence cendrée; funicule de sept articles, le premier oblong, deux fois plus long que le deuxième, ce dernier presque de moitié plus long que le troisième, les suivants courts, peu à peu plus larges, les trois derniers transversaux; massue en ovale un peu allongé.

Corselet plus court que large, de même forme que chez le *ludificator,* couvert d'une ponctuation assez forte, peu serrée sur le disque, confluente et rugueuse vers les côtés latéraux, quelquefois dans son milieu, avec une carène longitudinale obsolète. Écusson petit, triangulaire.

Élytres un peu plus courtes et plus arrondies sur les côtés que chez le *ludificator,* ponctuées-striées comme chez lui, avec des rugosités transversales plus légères.

Dessous du corps à ponctuation rugueuse moins forte et à squamosité blanchâtre moins épaisse que chez le *ludificator*. Pattes moins squameuses et à rugosités plus fines que chez ce dernier; tarses relativement plus larges, à deuxième article deux fois plus large que long.

Mâle. Premier segment abdominal longitudinalement déprimé; dernier segment densément pubescent, avec une assez large dépression longitudinale dans son milieu.

Femelle. Diffère du mâle par ses élytres plus larges, le deuxième article de son funicule un peu plus allongé, le premier segment abdominal à peine déprimé et le dernier sans dépression et de forme plus étroite.

Les individus sur lesquels je fais cette description sont évidemment déflorés par l'humidité et le frottement; il est probable que l'espèce est, dans son état de fraîcheur, aussi densément squameux que le *ludificator*. Elle se distingue néanmoins de ce dernier par ses antennes plus courtes, à deuxième article du funicule deux fois moins long que le premier, au lieu d'être un peu plus court comme chez le *ludificator*; de plus, les sixième et huitième articles des antennes sont transversaux au lieu d'être subarrondis, et par suite la massue se détache moins de l'antenne que chez le *ludificator*; les élytres sont aussi plus courtes et à rugosités moins fortes.

Elle s'éloigne du *prodigus* par les mêmes caractères de ponctuation et de rugosités, et par les antennes qui, au lieu d'avoir le troisième article allongé et égal au deuxième, offrent le troisième article deux fois plus court que le deuxième.

Trouvé aux environs de Baréges (Hautes-Pyrénées) par M. Bellier de la Chavignerie, au mois de mai, sur des tiges d'asphodèle.



Notice nécrologique sur Auguste-Simon PARIS,

Par M. L. REICHE.

(Séance du 22 Décembre 1869.)

Messieurs,

L'année 1869, comme les années précédentes, a été néfaste pour la Société entomologique de France par les pertes sensibles qu'elle a eu déplorer.

Des voix plus éloquentes vous ont entretenus des mérites de nos regrettés collègues Aubé et Doüé ; permettez à un de ses amis de vous faire connaître ce que fut notre cher collègue A.-S. Paris.

Né à Mézières (Ardennes) en septembre 1794 et issu d'une famille qui dota la France de plusieurs savants (1), le jeune Paris, après avoir fait son droit, acquit, en 1817, une étude d'avoué, qu'il céda à son fils en 1842 pour prendre lui-même une étude de notaire, qu'il garda jusqu'en 1849.

Son goût pour l'histoire naturelle se développa de bonne heure et le porta à l'étude des Lépidoptères, dont il recueillit une riche collection. Après 1849, libre de tout souci, il s'appliqua avec zèle au classement de ses richesses entomologiques, et comme, ainsi que pour beaucoup d'autres lépidoptérologistes, l'ordre qu'il collectionnait, trop borné en espèces, ne suffisait plus à son ardeur, il se livra à l'étude et à la collection des Coléoptères.

Entièrement occupé du classement de ses nombreuses collections, A.-S. Paris n'a laissé que peu de travaux entomologiques. Nous avons de lui :

1° Une note sur la non-identité des *Anthocharis Belia* et *Ausonia.* (Ann. Soc. ent. Fr., 1845, Bull., p. XXI.)

(1) Entre autres M. Paulin Paris, frère du défunt, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et archéologue d'un grand mérite.

2° Une note sur le cri du *Sphinx Atropos*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1846, Bull., p. xcvi.)

3° Une brochure intitulée : Exposé fait à la Commission du Comité agricole de l'arrondissement de Reims relativement à la Pyrale de la Vigne. (Épernay, 1858, in-8°.)

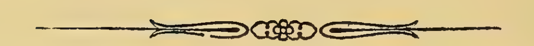
4° Une note sur les mœurs de la *Cucullia scrophulariæ*. (Ann. Soc. ent. Fr., 1858, Bull., p. clxxii.)

5° Les Tables générales des Annales de la Société entomologique de France depuis 1832 jusqu'en 1860 inclusivement. (Un fort volume in-8° de 740 pages, publié aux frais d'une réunion d'Entomologistes.)

Ce dernier travail, immense recueil, digne des anciens Bénédictins, fait avec un soin infini et éclairé, constitue à A.-S. Paris un titre à la reconnaissance éternelle des savants ; il y consacra plusieurs années, et il venait à peine de le terminer, quand une attaque d'apoplexie foudroyante vint l'enlever, le 7 septembre 1869, à sa famille éplorée et à ses amis consternés.

Membre de la Société entomologique de France depuis 1834, A.-S. Paris fut appelé à sa présidence en 1866. Il était aussi membre correspondant de l'Académie impériale de Reims.

D'un esprit vif et pénétrant, d'une aménité et d'une égalité de caractère constantes, il n'avait que des amis, qui longtemps déploreront sa perte.



Notice nécrologique sur le Dr Charles AUBÉ,

Par M. le Dr ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 8 Décembre 1869.)

Charles Aubé naquit à Paris le 6 mai 1802. Il passa son enfance auprès de son père, négociant en drogueries, et à l'âge de 19 ans, ayant donné des preuves multipliées de son ardeur et de son aptitude spéciale pour l'étude des sciences naturelles, il fut admis à la Pharmacie centrale des Hôpitaux comme préparateur.

Dès cette époque, Charles Aubé suivait les excursions botaniques des professeurs de l'École de Pharmacie ou du Muséum; il arriva bientôt à connaître parfaitement les plantes des environs de Paris. La forêt de Fontainebleau, qu'il a si souvent explorée depuis, était alors pour lui la terre promise.

Un accident, qui faillit lui être fatal, mit en relief la présence d'esprit et le sang-froid du jeune Aubé. Un jour, à la Pharmacie centrale, on laissa tomber sur son pied droit un vase rempli d'acide sulfurique. Sans perdre un instant, avec la rapidité de l'éclair, Aubé, se rappelant qu'il y a dans le laboratoire une terrine pleine d'une solution de potasse, court et y place le pied. Quand il l'en retira, le pantalon, le bas et la chaussure avaient été détruits par l'acide, mais le pied était intact, la peau était à peine atteinte.

En 1824, il fut reçu pharmacien, et en 1826 il choisit une compagne distinguée et méritante, Mlle Planche, sa cousine, la sœur du publiciste et du critique éminent Gustave Planche.

Riche et heureux, Charles Aubé resta dans le commerce jusqu'en 1829, puis il le quitta pour se livrer à son goût dominant pour les sciences naturelles et surtout pour l'entomologie. Il étudia la médecine et il fit la

connaissance des anatomistes et de la plupart des jeunes chirurgiens devenus les maîtres d'aujourd'hui. Denonvilliers, Sappey, Pierre et Auguste Bérard, Beau, Maissiat, Nélaton, etc., furent ses camarades d'études et ses amis dévoués. Tous appréciaient l'esprit droit de Charles Aubé, son amour pour la science et son zèle infatigable.

En 1836, il soutint une thèse pour le Doctorat en médecine, sur la Gale et l'Acarus ou Sarcopte qui la produit. On se rappelle les vives controverses qui s'étaient élevées quant à la présence d'un animalcule sur la peau humaine, dans cette maladie. Des opinions diamétralement opposées étaient soutenues dans deux camps. Le docteur Charles Aubé fit connaître les habitudes nocturnes de l'*Acarus scabiei* et le mode de transmission de la Gale. Cette thèse remarquable est toujours consultée avec fruit, car les faits bien observés ne vieillissent pas, ils ont lieu aujourd'hui, comme par le passé et comme ils se répèteront demain, dans des conditions identiques.

Avant d'être docteur en médecine, Charles Aubé avait depuis longtemps cherché et collectionné les Insectes, surtout les Coléoptères; mais comme beaucoup d'autres entomologistes, il connaissait les Lépidoptères, leurs Chenilles, et aussi les représentants les plus remarquables des autres ordres. Sa patience pour recueillir les Insectes était aussi grande que remplie de sagacité. Je l'ai entendu raconter que pendant une belle journée de printemps, sortant de l'amphithéâtre avec un camarade, et arrivé au Bois de Boulogne, moins orné que de nos jours mais alors plus giboyeux, il trouva sur un vieil arbre une cavité remplie de vermoulure et de terreau. La loupe lui fit voir dans ce détritus des Psélaphiens et des Histérides. Il annonça de suite à son ami qu'il revenait à Paris chercher un petit sac en toile pour recueillir ce terreau, et en effet il alla, il revint et finalement emporta son butin précieux. En l'épluchant à loisir il y découvrit, dit-il, des richesses qu'il n'avait pas retrouvées depuis, des *Batrisus, Scydmænus, Ptilium, Monotoma, Plegaderus, Abræus*, etc.

Dès que l'idée d'une Société entomologique française fut émise, le docteur Aubé, qui était en rapport constant avec les entomologistes les plus éminents, devint un des membres fondateurs. Toujours il fut exact aux séances de la Société, prenant la parole pour soutenir une idée juste, et réservant pour les *Annales* la meilleure part, sinon la presque totalité de ses travaux.

Notre chère Société entomologique n'eut pas dans ses débuts la grande et juste prospérité qu'elle méritait. Charles Aubé paya de sa personne

dans les moments d'épreuve. Il fut trésorier habile et intègre, il rétablit les finances compromises. Deux fois la Société le nomma pour diriger ses travaux, et c'est pendant la dernière de ses présidences que Léon Dufour vint à Paris et nous légua son testament scientifique, ses Observations sur l'étude des Insectes.

Les travaux de Charles Aubé sont considérables. Dejean lui avait confié les *Hydrocanthares* et les *Gyriniens* de son Iconographie, puis le Species de ces mêmes familles de Coléoptères. Quel entomologiste n'a apprécié la manière de décrire d'Aubé, claire, précise, anatomique ? Il préférait les petits insectes, et sans qu'il la recherchât, la difficulté semblait le tenter; aussi les *Psélaphiens*, les petits *Staphylinides*, les *Monotoma*, les *Graptodera*, les *Philothermus* et beaucoup d'autres genres, ou espèces difficiles, ont tour à tour exercé son aptitude et sa patience de descripteur. Il excellait à reproduire au trait la physionomie des petits insectes, et l'un des premiers il a dessiné avec soin les organes buccaux, les antennes et les tarses, après des dissections minutieuses et à la suite de préparations dans un milieu transparent, tel que l'essence de térébenthine ou le baume du Canada.

Mais le docteur Charles Aubé ne se bornait pas à l'entomologie, sa science de prédilection; pendant l'été, ses occupations de chaque jour étaient pour l'agriculture et l'horticulture. Possesseur d'un vaste domaine près de la forêt de Compiègne, aux environs de Crépy, il l'améliorait, le faisait cultiver, en dirigeait lui-même les travaux, et il était aussi fier d'un arbre fruitier modèle que d'une boîte entomologique classée avec soin.

L'hiver était consacré à sa collection et à sa correspondance entomologiques. Le docteur Aubé a entretenu une correspondance active et des relations d'échanges avec la plupart des entomologistes de l'Europe. Pour les énumérer il me faudrait citer les noms de la plupart de nos contemporains et de nos devanciers immédiats.

Charles Aubé était de haute stature, maigre et d'un abord froid. Une parole brève et nette traduisait la franchise proverbiale de son caractère. Peu d'hommes gagnaient autant que lui à être connus dans l'intimité. On découvrait alors, non sans surprise, la sensibilité cachée sous cette enveloppe parfois rude, une amitié expansive, une grande délicatesse et un dévouement à toute épreuve.. Pas un de ceux qui ont pénétré dans l'amitié d'Aubé ne l'oubliera jamais.

Depuis quelques années il avait l'habitude de faire un voyage entomologique dans le midi de la France; il aimait aussi à venir très-exactement

à l'excursion annuelle des environs de Paris, où d'anciens Collègues se retrouvent avec tant de plaisir. Rien ne faisait présumer à Fontainebleau, pendant le mois de juin dernier, la terrible maladie qui minait sourdement notre cher Aubé. Peu après, se sentant fortement atteint, il avait dit à plusieurs de nous qu'il ne nous verrait pas longtemps, et, retiré à la campagne, devinant son mal, il ne cessait de parler d'entomologie et d'histoire naturelle.

Quand le vote unanime qui le nomma membre honoraire lui fut parvenu, il en ressentit la plus vive joie, mais il était alors si faible qu'il ne put écrire ses remercîments, et le portrait qui nous retrace les traits d'Aubé n'a pu être accompagné d'un autographe du membre honoraire.

Charles Aubé s'est éteint sans une plainte, avec un courage stoïque, n'ayant d'autre soin que de cacher ses souffrances à sa Femme et à son Fils. Jusqu'au dernier moment il pensait à ramasser pour ses amis des insectes qui pourraient leur plaire; ses idées se portaient sur ses collègues et sur la Société entomologique qu'il aimait tant. Aussi la nouvelle de sa mort a-t-elle trouvé de douloureux échos, et tous les membres de la Société présents à Paris ont-ils accompagné le docteur Aubé à sa dernière demeure.

La famille de M. Charles Aubé, ne voulant sous aucun prétexte que sa Collection entomologique fût vendue, avait pensé que cette collection ne pouvait être mieux placée qu'en la partageant entre quatre de ses amis, MM. Fairmaire, Grenier, Signoret et Laboulbène. Mais consultés tour à tour, MM. Fairmaire, Signoret et Laboulbène, tout en remerciant avec effusion, déclarèrent que, par respect pour la mémoire d'Aubé et dans l'intérêt de la science, il valait mieux qu'une seule personne fût chargée de veiller sur la Collection et d'en avoir le dépôt; ils désignèrent tous d'un commun accord M. le docteur Grenier. Les amis fidèles savaient d'avance qu'en de pareilles mains la Collection de Coléoptères du docteur Charles Aubé ne périrait pas et qu'elle deviendrait un monument scienfique.

LISTE

DES

Travaux d'entomologie publiés par M. le Dr Charles AUBÉ.

-o§§o-

Description de deux Coléoptères nouveaux des genres *Ptilium* et *Hister* (1).

(Annales de la Société entomologique de France, 1833, p. 94-96, pl. V, n° II, fig. 1 et 2.)

Note sur la famille de *Psélaphiens.*

(Ann. Soc. ent. France, 1833, p. 502-511.)

Pselaphorum monographia cum synonymia extricata.

(Magasin de Zoologie de Guérin, 1833, t. IX, planches 78 à 94. — Tirage à part in-8° de 71 pages et 17 planches.)

Considérations générales sur la *Gale* et sur l'Insecte qui la produit.

(Thèse in-4° de la Faculté de Paris, 4 mars 1836, n° 60, 19 pages.)

Note sur les premiers états de l'*Agrilus viridis.*

(Ann. Soc. ent. France, 1837, p. 189-192.)

Iconographie et Histoire naturelle des Coléoptères d'Europe.

(*Hydrocanthares* et *Gyriniens,* t. V de la Collection. Paris, 1836-1838, p. 451, et 43 planches.)

Essai sur le genre *Monotoma* (2).

(Ann. Soc. ent. France, 1837, p. 453-469, pl. 17, fig. 1 à 9.)

(1) *Ptilium trisulcatum, Hister formicetorum.*

(2) *Monotoma brevicollis, M. americana, M. spinicollis, M. 4-foveolata.*

Note sur une sécrétion fétide de l'*Eumòlpus pretiosus.*

(Ann. Soc. ent. France, 1837, Bull., p. LVIII.)

Observations sur les *Mouches* atteintes de la Muscardine.

(Ann. Soc. ent France, 1837, Bull., p. LXXXII.)

Species général des Coléoptères de la Collection de M. le comte Dejean.

(*Hydrocanthares* et *Gyriniens,* t. VI de la Collection. Paris, 1838, 804 pages.)

Recherches sur les antennes du genre *Anthrène;* dégâts occasionnés au bois de Boulogne par l'*Hylurgus betulæ;* la larve du *Notoxus mollis* se nourrit d'*Anobium.*

(Ann. Soc. ent. France, 1838, Bull., p. LV-LVI.)

Moyen employé par M. de Waga pour préserver les arbres fruitiers des ravages du *Polydrusus oblongus.*

(Ann. Soc. ent. France, 1839, Bull., p. VIII.)

Communication d'un *nouvel instrument pour la chasse* aux Insectes.

(Ann. Soc. ent. France, 1839, Bull., p. X.)

L'*Oryctes grypus* ne vit pas aux dépens de l'Olivier.

(Ann. Soc. ent. France, 1840, Bull., p. II.)

Description d'un nouveau *Thérentôme* pour recueillir les petits Insectes.

(Ann. Soc. ent. France, 1840, Bull., p. V.)

Observations sur les métamorphoses de la *Donacia crassipes.*

(Ann. Soc. ent. France, 1840, Bull., p. XXXVI-XXXVII.)

Nymphe du *Thymalus limbatus* trouvée dans l'aubier pourri du Chêne.

(Ann. Soc. ent. France, 1841, Bull., p. XIX.)

Notes sur quelques *Coléoptères nouveaux* (1).

(Ann. Soc. ent France, 1842, p. 225-237, pl. 9, fig. 2 à 6.)

(1) *Langelandia anophthalma, Hydroporus Schaumii, H. polonicus, Abræus atomarius, A. punctum, A. parvulus, Scydmænus laticollis, S. minutissimus, Ocypus siculus, O. planipennis, Pæderus lusitanicus.*

Note sur quelques *Altica* confondues sous le non d'*Altica oleracea* (1).

(Ann. Soc. ent. France, 1843, p. 5-10.)

Description de deux *Coléoptères* nouveaux appartenant à la faune parisienne (2).

(Ann. Soc. ent. France, 1843, p. 73-76, pl. I, n° IV, fig. 1 et 2.)

Note sur deux espèces nouvelles de *Brachélytres* (3).

(Ann. Soc. ent. France, 1843, p. 89-92.)

Note sur une nouvelle espèce de Coléoptère tétramère (*Philothermus*) qui devra servir de base à une nouvelle coupe générique (4).

(Ann. Soc. ent. France, 1843, p. 93-95, pl. 4, n° II, fig. 1.)

Note sur le genre *Calyptobium* (5).

(Ann. Soc. ent. France, 1843, p. 231-247, pl. 10, n° I, fig. 1 à 10.)

Note sur le *Monotoma 4-foveolata* et observation sur la publication de M. de Motschulsky.

(Ann. Soc. ent. France, 1843, Bull., p. XX et XXI.)

Révision de la famille des *Psélaphiens*.

(Ann. Soc. ent. France, 1844, p. 73-160, pl. 3.)

Note en réponse à M. Guérin-Méneville sur le genre *Holoparamecus*.

(Ann. Soc. ent. France, 1844, Bull., p. VI.)

Identité et antériorité reconnues du genre *Calyptobium* de Curtis.

(Ann. Soc. ent France, 1844, Bull., p. X.)

Le *Ptilium apterum* Guérin est un *Trichopteryx,* bien et dûment muni d'ailes.

(Ann. Soc. ent. France, 1844, Bull., p. X.)

(1) *Altica lythri, A. hippophaes.*
(2) *Monotoma puncticollis, Abræus rhombophorus.*
(3) *OEdichirius unicolor, Bledius tristis.*
(4) *Philothermus Montandoni.*
(5) *Calyptobium Villæ, C. caularum, C. Kunzei, C. nigrum.*

Note sur un Entozoaire trouvé dans l'*Hylurgus piniperda* (*Oxyuris*).
(Ann. Soc. ent. France, Bull., p. XIII-XIV.)

Note sur l'habitat de certains Insectes myrmécophiles du genre *Myrmedonia.*
(Ann. Soc. ent. France, 1844, Bull., p. XXXVII-XXXVIII.)

Remarques critiques sur les résultats du voyage de M. Blanchard en Sicile au sujet du genre *Bruchus.*
(Ann. Soc. ent. France, 1844, Bull., p. LXXXVI.)

Sur l'influence d'une nourriture plus ou moins abondante pour la production des sexes chez les *Vers à soie.*
(Ann. Soc. ent. France, 1844, Bull., p. LXXXVI-LXXXVII.)

Sur les *Acariens* qu'on trouve chez les Coléoptères coprophages.
(Ann. Soc. ent. France, 1845, Bull., p. IX.)

Confirmation de l'observation de M. Lepaige sur l'accouplement des *Campylus linearis* et *mesomelas.*
(Ann. Soc. ent. France, 1845, Bull., p. XIII.)

Description de quelques Insectes *Coléoptères* appartenant à l'Europe et à l'Algérie (1).
(Ann. Soc. ent. France, 1850, p. 299-346, pl. 11.)

(1) *Hydroporus pallidulus, Falagria crassiuscula, Calodera propinqua, C. sulcicollis, C. atricollis, C. picina, Homalota nigrina, H. planaticollis, H. major, H. castanea, H. eucera, H. nigerrima, Oxypoda elongatula, O. angusta, O. fuliginosa, Aleochara decorata, A. inconspicua, A. lugubris, Myllæna glauca, Leptacinus basalis, Ocypus abbreviatipennis, Philonthus thermarum, Sunius filum, S. asper, S. diversus, S. pulcher, Pæderus longicornis, Bledius sus, Omalium striatipenne, Hister sordidus, Paromalus minimus, Abræus consobrinus, Catopsimorphus* (nov. gen.) *orientalis, Catops meridionalis, C. quadraticollis, Ipidia lata, Ptilium marginatum, Diphyllus fagi, D. frater, Myrmechoxenus picinus, Corticaria crassiuscula, Lathridius cordaticollis, L. Genei, L. filum, L. elegans, Anthrenus molitor, Ammœcius rugifrons, Campylus parallelicollis, Cardiophorus abdominalis, Cryptohypnus flavipes, Apion herbarum, A. leptocephalum, Styphlus unguicularis, S. ulcerosus, S. cuneipennis, Tychius amplicollis, Mecinus dorsalis, M. filiformis, Nanophyes flavidus, N. transversus.*

Note sur le *Bolboceras mobilicornis.*

(Ann. Soc. ent. France, 1852, p. 659-662,)

Éloge d'un mémoire de Doyère sur l'*Alucite des céréales.* — Réflexions sur un mémoire de M. Focillon, publié dans les Annales de l'Institut agronomique de Versailles, sur les *Insectes nuisibles au Colza.*

(Ann. Soc. ent. France, 1852, Bull., p. LXXXIII-LXXXV.)

Note sur le *Cephennium Kiesenwetteri.*

(Ann. Soc. ent. France, 1853, Bull., p. IX.)

Description d'un appareil de M. Daminville, qui sert à nourrir les *Abeilles.*

(Ann. Soc. ent. France, 1853, Bull., p. XXII.)

Observations relatives à la note de M. Schaum sur le *Macropalpus pallipes* qui serait le *Coryphium angusticolle.*

(Ann. Soc. ent. France, 1853, Bull., p. XXXVI.)

Note sur les moyens d'améliorer les races de *Vers à soie.*

(Ann. Soc. ent. France, 1854, p. 367-371.)

Nécessité de mélanger et de croiser les races des *Vers à soie* du Ricin pour les améliorer.

(Ann. Soc. ent. France, 1856, Bull., p. VII.)

Observation sur la *Cecidomyia tritici* et ses parasites.

(Ann. Soc. ent. France, 1857, Bull., p. XIV-XV.)

Observation relative aux *Acariens* qui s'attachent aux Insectes pour se faire transporter là où ils doivent trouver leur nourriture convenable.

(Ann. Soc. ent. France, 1857, Bull., p. CLVIII-CLX.)

Note sur le *Chlorops nasuta* en état d'hibernation.

(Ann. Soc. ent. France, 1858, Bull., p. LXXIV-LXXVI.)

Remarques critiques sur le *Tomicus decolor,* les *Altica discedens* et *pallida* et la nourriture de la *Crepidodera cicatrix.*

(Ann. Soc. ent. France, 1859, Bull., p. CCXL.)

Communication relative à une *excursion* dans le midi de la France.

(Ann. Soc. ent. France, 1860, Bull., p. L.)

Observations sur les espèces d'*Alticides* admises par MM. Foudras et Allard et sur leur habitat.

(Ann. Soc. ent. France, 1860, Bull., p. C-CIII.)

Description de quatre nouvelles espèces de Coléoptères appartenant à un genre nouveau (*Theca*) (1).

(Ann. Soc. ent. France, 1861, p. 93-96.)

Description de six espèces nouvelles de *Coléoptères* propres à la faune française (2).

(Ann. Soc. ent. France, 1861, p. 195-199, pl. 5.)

Remarques sur les moyens de conserver les petits Insectes.

(Ann. Soc. ent. France, 1861, Bull., p. XVII.)

Sur la synonymie des *Theca* et description d'une nouvelle espèce : *T. cribricollis*.

(Ann. Soc. ent. France, 1861, Bull., p. XLV.)

Coléoptères nouveaux d'Europe et observations entomologiques (3).

(Ann. Soc. ent. France, 1862, p. 71-74.)

Description de deux nouvelles espèces d'*Hypoborus* (4).

(Ann. Soc. ent. France, 1862, p. 387-388).

(1) *Theca pillula, T. byrrhoides, T. andalusiaca, T. raphaelensis.*

(2) *Raymondia* (nov. gen.) *fossor, Lyreus* (nov. gen.) *subterraneus, Anillus hypogæus, Scydmænus myrmecophilus, Holoparamechus Bertouti, Ptilium filiforme.*

(3) *Ischnoglossa depressipennis, Telmatophilus brevicollis, Nanophyes nigritarsis, Luperus Garieli.*

(4) *Hypoborus mori, H. genistæ.*

Rapport au sujet des observations de MM. Reiche et Schaum sur le genre *Phlæozæteus* (en commun avec le docteur Grenier).

(Ann. Soc. ent. France, 1863, p. 159.)

Sur les habitudes de l'*Æpus* et de la *Micralymma* pris à Arromanches (Calvados).

(Ann. Soc. ent. France, 1863, Bull., p. XXXVI.)

Note sur les mœurs de l'*Atta capitata,*

(Ann. Soc. ent. France, 1863, Bull., p. LI-LII.)

Note sur la synonymie de l'*Apristus subæneus* et de l'*Omias concinnus.*

(Ann. Soc. ent. France, 1864, p. 323-325.)

Description de trois nouvelles espèces de *Nanophyes* (1).

(Ann. Soc. ent. France, 1864, p. 326-328.)

Allocution prononcée comme Président de la Société.

(Ann. Soc. ent. France, 1864, Bull., p. II.)

La larve de l'*Erirhinus* (*Notatis*) *bimaculatus* vit dans les chatons du Saule-marceau.

(Ann. Soc. ent. France, 1864, Bull., p. XVII.)

Sur les mœurs des *Guêpes.*

(Ann. Soc. ent. France, 1865, Bull., p. XXV.)

Description de nouvelles espèces de *Coléoptères de France* (2).

(Ann. Soc. ent. France, 1866, p. 161-164.)

Nouveaux matériaux pour servir à l'étude des *Apion.*

(Ann. Soc. ent. France, 1866, p. 165-168.)

(1) *Nanophyes circumscriptus, N. geniculatus, N. rubens.*

(2) *Megatoma ruficornis, Corticaria angusta, C. pinguis, Apion separandum, Sibynes formosus.*

Note sur la synonymie de l'*Hydroporus opatrinus* Germar et ses congénères.

(Ann. Soc. ent. France, 1867, p. 256-258.)

Récolte de plusieurs espèces rares de Coléoptères tombés dans les flaques d'eau sur les ornières des chemins.

(Ann. Soc. ent. France, 1867, Bull., p. xxvi.)

Dégâts des *Lépismes* dans les bibliothèques sur les livres reliés.

(Ann. Soc. ent. France, 1868, Bull., p. xxiii.)

Note sur la synonymie de quelques *Hydroporus*.

(Ann. Soc. ent. France, 1868, Bull., p. xlv.)

Habitudes carnassières du *Saprinus virescens*.

(Ann. Soc. ent. France, 1868, Bull., p. lvi.)

Liste des Coléoptères aveugles recueillis en Corse et en Sardaigne par M. Raymond en 1867 et 1868 (1).

(Ann. Soc. ent. France, 1869, Bull., p. ix et x.)

Action négative des feuilles de laurier-amande chez divers Insectes.

(Ann. Soc. ent. France, 1869, Bull., p. xxix.)

(1) *Scotodipnus* nouveau, *Scotodipnus Reveillieri* Perris, *Anillus* nouveau, trois espèces inédites de *Reicheia*, deux espèces d'un genre nouveau d'Aléocharides, une espèce d'un genre nouveau de Pédérides, une autre espèce d'un genre également nouveau voisin des *Evæstethus*, *Claviger Raymondi* Saulcy, trois *Amaurops* nouveaux, un Psélaphien nouveau tenant le milieu entre les *Pselaphus* et les *Tychus*, *Machærites* nouveau, Scydménide de genre nouveau, *Leptomastax* nouveau, *Raymondia* nouvelle, *Crypharis platidorsis* Fairm. et *C. Raymondi* Perris, un Curculionide nouveau voisin des *Raymondia*, *Troglorhynchus Grenieri* Allard et une autre espèce nouvelle du même genre, enfin un *Anommatus* de nouvelle espèce.



BULLETIN ENTOMOLOGIQUE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

ANNÉE 1869.

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

MEMBRES DU BUREAU :

Président	MM. Paul GERVAIS.
Vice-président.	le docteur GIRAUD.
Secrétaire.	Eugène DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	Hippolyte LUCAS.
Trésorier	Lucien BUQUET.
Trésorier-adjoint	Léon FAIRMAIRE.
Archiviste.	Achille DOÜÉ.
Archiviste-adjoint.	Henri de BONVOULOIR.

Séance du 13 Janvier 1869.

Présidence de M. PAUL GERVAIS.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 23 décembre 1868, lu par M. E. Desmarest, Secrétaire, M. Berce remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant la vice-présidence et la présidence pendant les trois dernières années qui viennent de s'écouler, et il cède le fauteuil à M. le docteur Giraud, vice-président, qui lui-même le

quitte quelques instants après, le président de 1869, absent au commencement de la séance, étant alors arrivé.

M. Paul Gervais, en prenant place au bureau, prononce l'allocution suivante, dont l'impression est votée à l'unanimité :

« Je ne dois pas, Messieurs et chers collègues, prendre possession du fauteuil de la présidence sans vous remercier cordialement de l'honneur que vous m'avez fait en m'y appelant.

» Si je cherche les motifs qui m'ont valu vos suffrages, je ne puis m'en rendre compte qu'en pensant que vous avez voulu donner une marque particulière de votre bienveillance à un collègue qui, tout en vous ayant quittés forcément durant vingt années, n'a jamais cessé de s'intéresser à vos travaux et est revenu à vous dès qu'il a été rappelé à Paris pour y enseigner la science qu'il avait professée à Montpellier pendant sa longue absence. Ce qui me paraît plus certain encore, c'est que vous vous êtes souvenus de ma collaboration avec deux de vos membres honoraires les plus célèbres, l'excellent Walckenaer, qui avait bien voulu m'associer à lui pour la rédaction de son Histoire naturelle des Insectes Aptères, et de Blainville, que j'ai été assez heureux pour seconder quelquefois dans ses travaux. Mon premier devoir, après vous avoir exprimé ma gratitude, est donc de rappeler dans cette courte allocution le nom de l'un des fondateurs de l'entomologie moderne et celui d'un savant anatomiste qui ont bien voulu l'un et l'autre encourager mes débuts dans la science.

» Si malheureusement il m'est plus que jamais difficile de m'associer à vos découvertes, je compte bien m'en dédommager en continuant dans la capitale, comme je l'ai essayé ailleurs, à faire connaître les résultats principaux de vos investigations de chaque jour.

» L'étude des caractères extérieurs propres aux espèces constituant les différentes classes qui vous occupent, Insectes, Myriapodes, Arachnides ou Crustacés, et les détails relatifs à la classification de ces animaux, ne sont pas le seul objet de vos savantes études ; vous cherchez aussi à connaître la conformation anatomique de ces différents groupes d'Articulés, leurs métamorphoses, ainsi que les particularités de leur développement, les faits principaux de leur physiologie et leurs mœurs, auxquelles semble, dans bien des cas, présider une intelligence égale à celle des animaux les plus parfaits. Vous comprenez aussi combien toutes ces notions ont d'importance lorsque l'on veut se rendre un compte exact du rôle des insectes au sein de la création et appliquer l'entomologie à l'agriculture, à l'industrie, à la médecine ; voilà comment vos travaux sont

devenus la clef de toute bonne application, et la zootechnie entomologique est encore un des buts que vous vous proposez. Ne l'oubliez pas, vous y atteindrez d'une manière d'autant plus certaine que vos travaux relatifs à la science pure auront plus de valeur et qu'ils seront plus approfondis.

» Comment tenterions-nous avec quelques chances de succès la multiplication des insectes utiles, et quels résultats obtiendrions-nous dans la destruction de ceux, plus nombreux encore, qui nous sont nuisibles, si nous ignorions les détails de leur organisation, les transformations qu'ils subissent, la manière dont ils accomplissent leurs fonctions ou les circonstances si variées et souvent si bizarres de leur genre de vie ?

» Vos travaux répondent ainsi, en ce qui concerne l'entomologie, à l'un des principaux besoins de notre époque, qui veut, avant tout, que la science serve ses intérêts. Cependant, nous ne l'oublions pas non plus, la science pure a des droits et il faut savoir les respecter, même dans l'intérêt de la pratique.

» La science, c'est, comme on l'a dit souvent et comme on ne saurait trop le répéter, la poule aux œufs d'or du fabuliste : ne lui demander que des applications, c'est la tuer, puisqu'on lui retire son lendemain, au lieu d'accroître sa fécondité. Chaque découverte nouvelle ne porte-t-elle pas en germe une application également nouvelle, et ne se trouverait-on pas sans ressources devant les difficultés du lendemain si, au lieu d'encourager les études théoriques, on ne songeait qu'à un égoïste utilitarisme ? Cela est vrai pour toutes les sciences naturelles et pour toutes les sciences quelles quelles soient aussi bien que pour l'entomologie. Défiez-vous donc de ces entraîneurs factices, si nombreux de nos jours et si bruyants parfois, qui, ne connaissant ni la science pure, ni les objets auxquels elle est applicable, promettent de tout utiliser et de tout perfectionner. Si on les laissait faire ils ne tarderaient pas à semer l'ivraie avec le bon grain, faute de savoir séparer l'un de l'autre.

» Mais vos antécédents vous garantissent contre ces tendances dangereuses, et je suis bien sûr que pareil reproche ne vous sera jamais adressé. Vous avez derrière vous près de quarante années de publications appréciées du monde savant qui prouveraient au besoin ce que j'avance et vos Annales ont servi de modèle aux Sociétés qui se sont formées après la vôtre.

» Remettons-nous donc à l'œuvre cette année avec le même zèle et la même confiance que précédemment, et pour arriver plus sûrement à ce résultat, je vous propose de reprendre sans plus tarder le cours de vos utiles et intéressantes séances. »

Rapport. M. L. Buquet, trésorier, donne lecture du compte des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1868. — M. le Président, aux termes du règlement, renvoie l'examen de ce compte à une commission composée de trois membres, MM. Laboulbène, Reiche et Signoret.

Lectures. M. le docteur H. Auzoux adresse, par l'entremise de M. H. Lucas, la description et la figure d'une nouvelle espèce de Lamellicorne de la famille des Cétonides et du genre *Dicranocephalus.* — Cette espèce, à laquelle notre collègne assigne le nom de *D. Dabryi,* a été prise auprès de Mankeou (Chine).

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative au *Chrysochroa Mnisechii :*

Les collections du Musée de Paris possédant plusieurs individus de cette remarquable espèce qui habite l'extrême Orient, je profite de cette circonstance pour faire connaître ce Buprestide dont M. H. Deyrolle, Ann. Soc. Ent., 4e série. t. I, p. 376, pl. 16, fig. 1 (1861), n'a décrit et figuré qu'une variété de couleur bleue.

Chrysochroa Mnisechii. — Longit. 42 à 50 mill., lat. 14 à 17 mill. — *C. viridi-cupreo metallica, nitida; elytris obsolete punctatis, postice in utroque sexu unispinosis, flavo-testaceo transversim bifasciatis, prima basilaris, lateraliter prolongata, secunda irregularis, angusta, postice medio disposita; corpore infra rubro-cupreo metallico, sterno segmentisque ad latera viridi metallicis, ultimo segmento in mare profunde excavato; pedibus viridi-cupreo metallicis tarsis rubro-cupreis.*

Var. A. *Secunda fascia multa latiore.*

Var. B. *Purpureo-cyaneo-nitida.*

Mâle. Cette espèce varie beaucoup pour la taille. Elle est en dessus d'un beau vert cuivreux brillant métallique. Les yeux sont bruns. Les antennes sont brunes, avec les trois premiers articles d'un violet cuivreux. Les bandes qui traversent les élytres sont d'un jaune pâle chez les individus bien frais ; mais chez ceux qui ont séjourné dans la benzine ou qui ont succombé à l'action de ce liquide, ces mêmes bandes sont d'un jaune teinté de ferrugineux; de plus elles sont marginées de noir, couleur qui ensuite est limitée par du bleu. Tout le corps en dessous est d'un rouge cuivreux métallique, avec les côtés du thorax, du sternum et les dépressions latérales des segments abdominaux d'un beau vert métallique. Il est aussi à remarquer que dans les mâles, le dernier segment abdo-

minal présente dans le milieu de son bord postérieur une profonde échancrure.

Femelle. Elle diffère du mâle par sa forme un peu plus large, plus aplatie, et par le bord postérieur du dernier segment abdominal, qui ne présente pas d'échancrure.

Ce Buprestide se trouve en Cochinchine, d'où il a été rapporté par MM. Germain et de La Malleray.

L'île de Poulo-Condor nourrit une variété curieuse qui diffère des individus types par la bande située au delà du milieu des élytres, qui est beaucoup plus large et plus régulièrement accusée. Cette variété a été découverte par M. Germain.

Enfin notre collègue M. H. Deyrolle a décrit et figuré une autre variété remarquable par sa couleur, qui est d'un beau bleu indigo à reflets violacés. Cette belle variété provient de Siam.

— M. L. Bedel communique la note qui suit sur quelques Coléoptères recueillis aux environs d'Arcachon en septembre et octobre 1868 :

J'ai trouvé, dit notre collègue, la *Chrysomela depressa* sur les joncs, à la pointe de l'Aiguillon; la *Chrysomela gypsophilæ* vit au contraire dans l'intérieur des terres, on la rencontre fréquemment dans la vieille forêt de La Teste; dans le bois d'Arcachon j'ai capturé le *Calathus gallicus* Fairm. et l'*Orchestes erythropus.* J'ai pris dans un jardin la *Stenidea Foudrasi* Muls. (*Belodera Genei* Arrag.) ♂ et ♀. Sous l'écorce du *Quercûs toza* j'ai trouvé le *Farsus unicolor* et le *Tetratoma Baudueri* dans la forêt de La Teste.

L'*Eucinetus meridionalis,* que le savant ouvrage de M. Perris ne mentionne pas comme insecte propre au pin maritime, m'a paru vivre exclusivement sous l'écorce de cet arbre, lorsqu'elle est couverte d'une moisissure blanchâtre. Il me semble donc qu'il doit être considéré comme insecte du pin au même titre que le *Platydema europæum* et l'*Hallomenus humeralis.*

A ce propos je crois devoir faire remarquer que le *Paromalus,* que M. Perris décrit sous le nom de *flavicornis,* doit sans doute être rapporté au *P. parallelepipedus* Herbst, la plupart des exemplaires que j'ai pris sous l'écorce du pin maritime appartenant certainement à cette dernière espèce; j'ai également rencontré, mais plus rarement, le *flavicornis* lui-même.

— M. Claudon adresse une note sur les habitudes naturelles du *Carabus nodulosus.* Cet insecte vit dans le fond des vallons granitiques les plus humides des montagnes de l'Alsace; on ne le trouve courant sur les

rochers qu'au printemps, vers le mois de mai, et qu'en automme, vers celui de septembre; en hiver il se creuse de grossiers réduits de terre et de mousse humectées. Sa larve, suivant notre collègue, serait exclusivement aquatique et viendrait se transformer dans le sol au bord des eaux. Enfin ce Carabe serait très-carnassier, et sa nourriture principale, ainsi que celle de sa larve, consisterait en larves de l'*Agabus guttatus*.

— Le même membre, dans une note sur la *Cetonia morio,* dit qu'il a rencontré des individus de cette espèce auprès de Colmar dans des circonstances très-différentes : tantôt sur des chardons, dans le vignoble de La Hard, où il a pu découvrir la larve de ce Lamellicorne dans des échalas servant de soutien à la vigne; tantôt sur des troncs de peupliers et même sur des épis de blé; tantôt, enfin, dans des terrains vagues complétement dépourvus d'arbres. Les individus que notre collègue a recueillis dans ce dernier cas lui auraient présenté les élytres et le corselet tout couverts de terre, comme cela se remarque parfois sur des *Cetonia hirta* ou *stictica,* ce qui semblerait montrer que, comme ces dernières, ils subissent parfois leurs dernières métamorphoses dans l'intérieur du sol.

Communications. M. Grenier annonce que la collection de M. Linder ayant été vendue, il a pu se procurer pour sa propre collection la plupart des espèces françaises que cet entomologiste a décrites; entre autres il cite d'une manière particulière l'*Anophthalmus Minos,* trouvé dans une grotte de l'Ariége et qui n'est encore représenté que par un seul individu; cette espèce doit être placée dans le groupe des *Aphænops,* à côté de l'*A. Chaudoiri* de M. Ch. Brisout. Il signale encore les *Troglorhynchus terricola, Leptomastax Delarouzei, Raymondia Delarouzei, Hydrocyphon australis, Anthocomus fenestratus*, etc.

Quant à la *Cistela amplicollis* de Hongrie, elle est entrée maintenant dans la collection de M. Henri de Bouvouloir.

Il est toujours bon de savoir où se trouvent les types des espèces décrites, car il peut arriver un moment où l'on a besoin de les consulter; c'est pour cela que notre collègue a cru devoir faire cette communication.

— M. Bedel fait connaître qu'il a rencontré l'*Hæmonia mosellæ* à Villeneuve-Saint-Georges, dans les détritus apportés par la Seine le 10 janvier 1868.

Membre reçu. M. Bouvier, naturaliste-voyageur, présenté par M. Paul Gervais.

Membres démissionnaires. MM. le docteur Bureau, à Paris, et Carteron, juge de paix à Saint-Amans-de-Vendôme (Loir-et-Cher).

C'est par suite d'une erreur regrettable qu'on a imprimé dans les Annales (Bulletin 1868, p. CVI) que M. Oscar Kœchlin avait donné sa démission, erreur contre laquelle notre collègue a réclamé à juste titre. C'est M. E. Quétin, de Marseille, qu'il faut lire.

Séance du 27 Janvier 1869.

Présidence de M. le docteur GIRAUD, Vice-Président.

Rapport et décisions. M. le docteur V. Signoret donne lecture du rapport suivant de la commission (composée, conjointement avec lui, de MM. le docteur Al. Laboulbène et L. Reiche) chargée de l'examen des comptes du Trésorier pour l'année 1868.

Vous avez entendu, Messieurs, dans notre dernière séance, le compte rendu de la gestion de votre Trésorier pendant l'année qui vient de finir. Aujourd'hui, sans rentrer dans tous les détails qu'il vous a donnés, nous nous contenterons de constater les faits principaux.

Au 1er janvier 1868, nous avions en caisse la somme de.	2,004 f. 56 c.
Pendant le courant de l'année, il a été reçu en totalité.	11,532 12
Ce qui donne ensemble.	13,536 f. 68 c.
Votre Trésorier vous a présenté un état de dépenses, toutes parfaitement justifiées, s'élevant à la somme de. .	13,206 30
c'est-à-dire à.	330 f. 38 c.

de moins que l'encaisse et les recettes réunies.

Si l'on voulait s'arrêter à ce résultat on pourrait, au premier abord, s'effrayer de la modicité de cette somme, surtout quand on se rappelle que les années précédentes il nous restait toujours plusieurs milliers de francs en caisse, et cependant les dépenses de ce dernier exercice sont inférieures de 419 fr. 77 c. à celles de 1867.

Les raisons de cette apparente pénurie sont faciles à donner : 1° Il

été acheté six obligations des chemins de fer de l'Ouest; 2° nos Annales ont cette année onze feuilles de texte de plus que l'année dernière. Ces deux dépenses se soldent par un total d'environ 2,865 fr., sans parler des livres achetés pour votre bibliothèque pour une somme de 207 fr.

Au lieu de cette somme vous avez des titres qui augmentent votre revenu de *quatre vingt-dix francs* et dont le capital remboursable à un moment donné ne sera pas moindre de 3,000 fr. ; vous avez également augmenté l'importance de votre publication. Tout cela me semble bien préférable à la puérile satisfaction de vous savoir possesseurs de quelques billets de mille francs bien précieusement enfermés dans votre caisse.

Votre situation continue donc à être bonne, et vous ne pouvez que féliciter votre Trésorier, ou plutôt votre économe, M. Lucien Buquet, de sa paternelle et sage administration.

Il ne nous reste plus, Messieurs, qu'à vous prier de vouloir bien faire droit aux propositions suivantes, conclusion de ce rapport :

1° Approuver les comptes de l'année 1868, et en donner décharge à votre Trésorier M. Lucien Buquet;

2° Engager M. Buquet à proposer la radiation d'un certain nombre de membres depuis trop longtemps en retard avec la Société ;

3° Voter des remerciements à MM. Buquet, Desmarest, Lucas, Doüé et de Bonvouloir, pour le zèle et l'intelligence qu'ils mettent dans l'accomplissement de leur tache.

Les conclusions de ce rapport, mises successivement aux voix par le Président, sont adoptées par la Société.

— Par suite de la proposition du Trésorier, appuyée par la Commission des comptes de 1868 et conformément au Règlement, la Société décide que sept de nos anciens collègues qui, malgré les réclamations réitérées du Trésorier, n'ont pas soldé le montant de leur cotisation depuis plusieurs années, seront immédiatement rayés de la liste des membres comme n'ayant pas satisfait à leurs engagements. — Les noms de ces entomologistes seront indiqués à la fin de la liste pour 1869.

— La Société, après avoir entendu lecture de plusieurs lettres de membres des départements qui comptent faire partie de l'excursion entomologique provinciale projetée pour cette année, ainsi que l'avis des membres présents à la séance, et conformément au désir de la grande majorité de nos collègues, décide que cette exploration scientifique aura lieu dans le département de l'Ardèche, et que Privas sera le lieu de réunion générale.

Lectures. M. Aubé fait passer sous les yeux de la Société une boîte renfermant une série de Coléoptères aveugles, presque tous nouveaux et recueillis en Corse et en Sardaigne par M. Raymond dans le courant des années 1867 et 1868. Il donne la liste de ces insectes, dont le nombre s'élève à vingt-cinq et entre dans quelques détails sur le mode de chasse qui doit leur être appliqué.

Ces Coléoptères, comme on pourrait le supposer, n'appartiennent pas à la faune des grottes obscures; ils habitent sous les grosses pierres à demi enfoncées dans le sol. Il faut, pour les trouver, soulever ces pierres avec précaution, chercher sur leur paroi touchant au sol et sur le sol lui-même, dans la cavité laissée par la pierre déplacée. Pour obtenir quelques mouvements de ces petits animaux, qui souvent gardent une immobilité complète, il est bon de lancer sur les points où l'on soupçonne leur présence quelques bouffées de fumée de tabac, qui les excitent à se déplacer et à chercher une petite anfractuosité pour se mettre à l'abri. Ces chasses, dit M. Aubé, ne sont fructueuses qu'à l'époque des pluies et lorsque la terre est assez profondément humectée ; par la sécheresse leur recherche est inutile. Les *Reicheia* se trouvent cependant à peu près toute l'année, puisqu'elles se tiennent seulement sous les pierres qui bordent les cours d'eau et dont la face inférieure est toujours plus ou moins humide.

Voici la liste des Coléoptères aveugles trouvés par M. Raymond :

Un *Scotodipnus* nouveau;

Le *Scotodipnus Reveillieri* Perris;

Un *Anillus* nouveau;

Trois espèces différentes de *Reicheia*, toutes trois inédites;

Deux espèces nouvelles d'un nouveau genre de Brachélytre de la division des Aléocharides;

Une espèce nouvelle de Brachélytre appartenant à un nouveau genre de la division des Pédérides et voisine des *Mecognathus;*

Une espèce nouvelle de Brachélytre appartenant à un genre nouveau, voisin des *Evæstethus;*

Un *Claviger* nouveau, auquel M. de Saulcy, dans le travail qu'il prépare sur les Psélaphiens et Scydménides, doit assigner le nom de *Raymondi;*

Trois *Amaurops* différents et nouveaux;

Un Psélaphien nouveau, tenant le milieu entre les *Pselaphus* et les *Tychus;*

Un *Machærites* nouveau;

Un Scydménide appartenant à un genre nouveau;

Un *Leptomastax* nouveau;

Une *Raymondia* nouvelle;

Deux espèces de *Crypharis* : le *Crypharis platidorsis* Fairm. et une espèce nouvelle, à laquelle M. Perris se propose de donner le nom de *Raymondi;*

Un Curculionide nouveau, voisin des *Raymondia;*

Le *Troglorhynchus Grenieri* Allard;

Un *Troglorhynchus* nouveau;

Un *Anommatus*, nouvelle espèce déjà trouvée aux environs de Nice par notre ancien collègue M. Linder.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative à une espèce nouvelle du genre *Carabus*, provenant de Chine :

Le *Carabus* que j'ai l'honneur, dit-il, de faire passer sous les yeux de la Société rappelle par sa forme et par sa taille l'espèce décrite par Feisthamel sous le nom de *Lafossei*, Ann. Soc. Ent., 2e série, t. III, p. 103, pl. 2, fig. 1 et 2 (1844). En effet, il vient se ranger tout à côté de cette espèce, avec laquelle il ne pourra être confondu à cause de la tête et du thorax qui sont d'un noir mat au lieu d'être bleus et dont la ponctuation est plus fine et surtout plus serrée. Les élytres sont d'un bleu violacé au lieu d'être noires, et les tubercules qui parcourent ces organes sont très-développés, noirs, ovalaires, lisses, excessivement saillants, pustuliformes et non en larmes, comme cela a lieu chez le *C. Lafossei;* de plus l'espace qui existe entre ces rangées de tubercules, qui sont au nombre de trois de chaque côté, est occupé par quatre lignes de points, petits, élevés, d'un noir brillant, qui sont sinueuses au lieu d'être droites; enfin il est encore à remarquer que tout le corps en dessous est d'un noir à reflets violacés au lieu d'être entièrement noir.

Cette espèce a été découverte par M. Dabry dans le Sé-Tchuem (province de Chine), et c'est sous le nom de *Carabus pustulifer* que je propose de désigner cette espèce, que je dois faire représenter.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société une femelle aptère de la *Nyssia alpinaria* éclose chez lui au mois de mars dernier et provenant d'une chenille qu'il avait trouvée en Toscane dans le courant du mois de juin précédent. Notre collègue lit la note suivante au sujet de cette Géomètre :

Hübner d'abord, puis Herrich-Schäffer ont donné chacun la figure de la femelle aptère de la *Nyssia alpinaria;* mais les figures de ces deux auteurs diffèrent tellement entre elles que je ne serais pas surpris que sous le nom d'*alpinaria* deux *Nyssia* distinctes eussent été confondues jusqu'ici. La dissemblance entre le mâle représenté par Hübner et le mâle représenté par Herrich-Schäffer n'est pas moins grande et ne fait que me confirmer dans l'opinion que je viens d'émettre.

La *Nyssia alpinaria* a été publiée aussi en France par Duponchel; mais la figure donnée par ce dernier auteur ne peut aider en rien à éclairer la question, car Duponchel avoue n'avoir fait que reproduire le dessin d'Hübner.

Plus récemment, M. Millière nous a fait connaître dans son bel ouvrage iconographique les différents états d'une *Nyssia alpinaria,* et notre habile collègue a apporté à ses figures et descriptions tout le soin que nous lui connaissons; mais cette *Nyssia* de M. Millère n'est point l'*alpinaria;* c'est la *Nyssia bombycaria* (*N. bombycaria* Boisduval, Index methodicus, n° 1536; de La Harpe, Faune suisse, fig. 5; Guenée, Species général, n° 300).

La *Nyssia bombycaria* habite près des neiges le haut Valais et l'Engadine, à une grande altitude.

L'habitat de la *Nyssia alpinaria* paraît être tout différent, puisque c'est près de Florence, dans les terrains arides et brûlants de Fiezola que j'ai trouvé la chenille dont j'ai obtenu l'individu soumis à l'examen de la Société. Dahl aurait pris aussi autrefois cette *Nyssia* aux environs de Raguse, selon Duponchel. Herrich-Schäffer dit également qu'elle se trouve en Dalmatie. Enfin ne serait-ce pas encore à la même espèce qu'il faudrait rapporter la *Nyssia græcaria* (nom de catalogue) que M. le docteur Boisduval indique comme étant de Morée, dans l'Index methodicus ?

— M. Delamain, dans une lettre adressée à M. Fallou, présente quelques remarques sur l'entomologie en général et plus spécialement sur divers Lépidoptères :

1° Après avoir fait remarquer qu'en Angleterre et en Allemagne il existe des journaux exclusivement affectés à l'entomologie, et où chaque mois sont communiquées avec soin toutes les captures d'espèces offrant quelque intérêt, il dit que cela manque en France et que la Société, en ouvrant son Bulletin à l'indication de semblables observations, facilitera la connaissance de notre faune entomologique;

2° Il rapporte des détails importants sur la *Selenia lunaria,* génération

d'été (*delunaria* Hübner), dont il a obtenu plusieurs générations à Jarnac. Hübner, dit-il, dans sa figure, ainsi que M. Guenée dans son Species des Lépidoptères, indiquent que la lunule cellulaire, au lieu d'être placée dans la bande aux ailes inférieures, est située entre cette bande et la ligne qui la surmontent. Cela n'est vrai, ajoute M. Delamain, que pour quelques individus seulement, car dans les trente à quarante exemplaires qu'il a élevés l'été dernier d'une même ponte il n'y en avait pas plus de cinq ou six qui offraient cette particularité d'une manière absolue. Du reste cela se présente quelquefois dans la génération d'hiver. Notre collègue possède un très-beau mâle qui lui est né d'éclosion au mois de mars et qui, avec cette anomalie, offre cependant tous les autres caractères de la raie indiquant le type hivernal;

3° Il annonce qu'il a pris dans le département de la Charente le *Crambus alpinellus* qui n'avait encore été indiqué par les auteurs que comme une espèce des Alpes et de la Hongrie.

Membres reçus. 1° M. l'abbé Gabriel d'Antessanty, à Troyes (Aube), présenté par M. Berce; 2° M. Joseph Gallois, secrétaire de l'asile d'aliénés de Maine-et-Loire, à Sainte-Gemmes, près Angers, présenté par M. Reiche au nom de M. Desbrochers des Loges; 3° M. Manoel-Paulino d'Oliveira, professeur à la Faculté de Philosophie de Coïmbre (Portugal), présenté par M. Piochard de la Brûlerie; et 4° M. Emile Pélissier, capitaine au 60e régiment de ligne, à Toul (Meurthe), présenté par M. L. Buquet, au nom de M. Claudon.

Membres démissionnaires. MM. Théophile Deyrolle et Gerber.

Séance du 10 Février 1869.

Présidence de M. le docteur GIRAUD, Vice-Président.

Lectures. M. Maurice Girard donne lecture d'une notice nécrologique sur le docteur Adolphe Doumerc.

— M. Stål adresse une notice sur la vie et les travaux entomologiques de Boheman.

— M. L. Fairmaire dépose sur le bureau la deuxième partie de ses notes sur les Coléoptères recueillis à Madagascar et sur les côtes d'Afrique par Charles Coquerel.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

Le Géotrupide que je communique à la Société ne pouvant entrer dans les genres établis par les anciens auteurs, ni dans ceux récemment créés par M. Jekel (Soc. Ent., 4e série, t. V, p. 522 et suivantes, 1866), je me vois dans la nécessité de former une coupe générique nouvelle, à laquelle je donne le nom d'*Enoplotrupes*. C'est dans le voisinage du *Ceratotrupes* de M. Jekel, loc. cit., p. 540, que vient se placer ce nouveau genre.

Genus ENOPLOTRUPES Lucas. — Tête chez le mâle armée d'une corne très-prolongée et recourbée en arrière; carénée chez la femelle et présentant un tubercule spiniforme situé entre les yeux. Thorax transversal dans les deux sexes, armé dans le mâle d'une corne à direction antérieure, fortement bifurquée à son sommet; bituberculé chez la femelle et armé vers les bords latéro-antérieurs d'une épine tuberculiforme. Élytres à épaules très-saillantes dans les deux sexes. Des ailes sous les élytres.

Quant à l'unique espèce qui représente ce nouveau genre et dont les collections entomologiques du Muséum possèdent ♂ et ♀, je propose de lui donner le nom de :

ENOPLOTRUPES SINENSIS Lucas. — *Mâle.* Tête finement granulée, d'un noir brillant, élargie dans le voisinage des yeux, où elle présente chez les deux sexes une expansion trianguliforme fortement prononcée. Thorax fortement granulé en dessus, lisse et d'un noir très-brillant de chaque côté et en dessous de la corne. Écusson granulé, d'un noir brillant. Élytres d'un noir mat, parcourues longitudinalement par des lignes très-fines, petites et très-irrégulières. Dessous du corps et pattes d'un noir brillant. — Longit. 27 mill.; lat. 16 mill.

Femelle. De la taille et de la largeur du mâle. Entièrement d'un noir mat en dessus. Tête fortement ponctuée de chaque côté et en arrière de la saillie tuberculiforme. Thorax chagriné, lisse cependant de chaque côté, en dessous et en avant de la saillie bituberculiforme. Écusson chagriné. Élytres comme chez le mâle, mais d'un noir mat. Corps et pattes d'un noir moins brillant que dans le mâle.

Du Sé-Tchouen (province de Chine), découvert par M. Dabry.

Communications. M. L. Buquet annonce la mort de notre collègue

M. Ludovic Riom, décédé récemment à Nantes. — M. Henri Deyrolle est chargé par la Société de donner pour les Annales une notice sur M. Riom.

— M. Sylvain Ebrard adresse, par l'entremise de M. H. Lucas, une note sur des chenilles de *Vanessa cardui,* qui se sont parfaitement nourries sur des feuilles de dahlias, sur lesquelles il les avait trouvées. Ce fait tendrait donc à démontrer que ces chenilles, que l'on a déjà rencontrées sur diverses plantes, sont polyphages.

— Le même membre envoie une figure du *Bombyx tau,* dont il a déjà parlé, et chez lequel les ailes inférieures recouvrent les supérieures.

M. Berce fait observer à ce sujet que lors de l'éclosion du papillon, alors que les ailes étaient encore molles, on aurait pu aisément leur donner leur position naturelle.

— M. Coret rappelle à la Société qu'il a fait il y a dix-huit mois (Bulletin 1867, p. LXXIII) une communication relativement à l'*Aphis rosæ,* qui attaquerait en été les rosiers dans les environs de Puteaux et qui en hiver détruirait les tubercules d'une variété de pommes de terre connue sous le nom de *Marjolaine.*

En 1867, notre collègue n'avait pu montrer les Pucerons de la pomme de terre, qu'il regarde comme identiques avec ceux des rosiers; plus heureux cette année il en présente un grand nombre, les uns ailés et les autres aptères, ainsi que des tubercules de pommes de terre qui en sont couverts. Il ajoute que lors de sa première communication il lui avait paru que les effets d'une fumigation de poudre de soufre avaient détruit les Pucerons aptères, mais que les Pucerons ailés n'en avaient pas souffert; cette fois-ci le contraire a eu lieu, c'est-à-dire que les *Aphis* ailés ont été tués par la fumigation de soufre et que les aptères ont résisté. En terminant, M. Coret prie ses collègues de vérifier si les Pucerons qu'il a trouvés sur les tubercules de la pomme de terre sont réellement, comme il le pense, les mêmes que ceux des rosiers.

M. le docteur V. Signoret (séance du 24 février 1869) annonce qu'après avoir étudié avec le plus grand soin les *Aphis* remis à la Société par M. Coret, il a constaté d'une manière positive que ces insectes ne différaient nullement de l'*Aphis rosæ.*

Membres reçus. 1° M. Edwin Brown, à Burton (Angleterre), présenté par M. Jekel; 2° M. W.-F. Kirby, à Dublin, présenté par M. Laboulbène, au nom de M. Stainton, et 3° M. Maurice Sedillot, à Paris, présenté par M. L. Bedel.

Séance du 24 Février 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

Lectures. M. le docteur Giraud communique une note sur trois Hyménoptères parasites, les *Sympiesis sericicornis* Nees, *Pteromalus Sieboldi* Ratzeburg, et *Pimpla cheloniæ,* nouvelle espèce parasite de la *Chelonia Cervini* et découverte par M. Fallou.

— M. Grenier signale quelques nouvelles acquisitions pour la faune coléoptérologique française :

Le genre *Malchinus,* créé par M. de Kiesenwetter, qui ne contient que trois espèces et qui n'était pas représenté en France, a été trouvé par M. Rizaucourt dans les Basses-Alpes, et l'espèce découverte est complétement nouvelle. M. Abeille l'a décrite dans nos Annales sous le nom de *telephoroides.*

Le genre *Dactylosternum* (*D. abdominale*), de Sicile et d'Algérie, a été rencontré à Marseille par MM. Abeille et Rizaucourt dans un tremble creux, au milieu de la bouillie semi-liquide qui occupait le fond du trou.

Le genre *Ectinus* (*E. Theseus*), ce grand Élatéride noir qui n'était indiqué jusqu'à présent que d'Autriche, de Grèce ou de Syrie, est aujourd'hui parfaitement français. M. Abeille en possède deux exemplaires dans sa collection, venant des Basses-Alpes.

Enfin M. Abeille a pris, cette année, à Embrun, dans le sapin mort, la *Dircæa livida,* et dans le sapin vivant la *Grammoptera holosericea.*

Communication. M. le docteur Laboulbène dit que notre collègue M. le docteur Charles Robin lui ayant communiqué des noix véreuses provenant du département de l'Ain, il y a trouvé des vers de taille différente, devant probablement être rapportés à des chenilles de *Carpocapsa,* et, en outre, des larves et des pupes d'un Diptère Achalinoptère, qu'il a reconnu être la *Siphonella oscinis* Meigen (*S. nucis* Perris), dont Léon Dufour avait déjà constaté la présence dans des noix attaqués par des insectes.

Membres reçus. 1° M. Alfred Courson, à Paris, présenté par M. A. Léveillé; 2° M. Charles Laurent, ingénieur civil, à Paris, présenté également par M. A. Léveillé, et 3° M. Camille van Volxen, à Bruxelles, présenté par M. Émile Deyrolle, au nom de MM. Mors et Weyers.

Séance du 10 Mars 1869.

Présidence de M. le docteur GIRAUD, Vice-Président.

Lectures. M. Wankowiez adresse, par l'entremise de M. de Bonvouloir, des notices entomologiques relatives principalement à de nouvelles espèces de Coléoptères propres à la Lithuanie et comprenant des notes : 1° sur divers *Ptenidium* (*P. intermedium*, sp. nov.); 2° sur un *Ptilium* nouveau (*P. modestum*); 3° sur les modifications que présente l'avant-dernier segment ventral des mâles de six espèces de *Trichopteryx*; 4° sur une nouvelle espèce de *Pocadius* (*P. wajdelota*); 5° sur les subdivisions du groupe générique des *Agathidium* et sur une espèce inédite (*A. pulchellum*); et 6° sur de nouvelles espèces des genres *Tachinus* (*berezymicus*), *Platysthetus* (*pilosellus*), *Omalium* (*strigicolle*), *Homalota* (*dereticornis*), *Ennearthron* (*Wagæ*) et *Cis* (*sublaminatus*).

— M. le docteur Giraud lit une note sur un parasite vivant dans le nid de l'Abeille maçonne et dans ceux d'autres *Apis* (*Melithobia Audouini* Westwood).

Après cette lecture M. le colonel Goureau dit qu'il a pris également dans un nid de la *Chalicodoma muraria* un parasite qui doit être l'individu mâle de l'insecte (*Melithobia Audouini*) que vient d'étudier et de décrire M. le docteur Giraud.

— M. H. Deyrolle lit une notice nécrologique sur M. Riom.

Communications. M. le docteur Aubé dit que l'entomologie peut parfois venir en aide à la botanique pour élucider des points litigieux de classification, ou tout au moins donner un appui nouveau à certaines présomptions. C'est ainsi que les botanistes ne sont pas d'accord sur la question de savoir si les *Nelumbium* sont des Dicotylédonées ou des Monocotylédonées; une observation entomologique doit faire penser que c'est à cette dernière grande division du règne végétal qu'ils se rapportent. En effet M. le docteur Boisduval a remis à notre collègue une graine de *Nelumbium* perforée par le *Sitophilus orizæ*, et l'on sait que les Calandrides, famille à laquelle appartiennent les Sitophiles, ne s'attaquent qu'aux plantes Monocotylédonées et non aux Dicotylédonées.

M. Reiche, après cette communication, fait remarquer que le *Sitophilus orizæ* a été parfois rencontré dans des végétaux très-différents les uns des autres, et que c'est ainsi que l'on a constaté sa présence dans des paquets de feuilles de sagou. Peut-être dès lors l'induction botanique que M. Aubé tire de la présence de ce Coléoptère dans une graine de *Nelumbium* n'a-t-elle pas une valeur absolue.

— M. le docteur V. Signoret signale un fait intéressant relatif à la Cochenille du Marronnier. Au commencement de l'année dernière il a pris un grand nombre de ces Hémiptères et il a pu remarquer que toutes étaient des femelles; récemment, au mois de février, il a retrouvé beaucoup de ces mêmes *Coccus*; mais cette fois toutes, au contraire, étaient des mâles. Notre collègue montre des larves de mâles de ces insectes, ainsi qu'une espèce de Diptère parasite de cette espèce.

— M. Künckel, qui se propose de communiquer à la Société une suite de notices sur les Syrphides du genre *Volucella*, fait connaître la partie de son travail relative à la zoologie et aux mœurs de ces Diptères.

Notre confrère fait voir les cinq espèces européennes de ce genre : *Volucella bombylans, plumata* ou *mystacea, hæmorrhoidalis, zonaria* et *inanis*; et il montre la larve encore très-peu connue et la nymphe jusqu'ici inédite de la première d'entre elles.

Membres reçus. 1° M. Gabriel Chardon, attaché à l'administration des lignes télégraphiques, à Clermont-Ferrand, présenté par M. L. Buquet, au nom de M. Martial Lamotte; 2° M. Édouard Lefèvre, conducteur des ponts et chaussées, à Paris-Plaisance, présenté par M. Bellier de la Chavignerie; 3° M. Edwards Saunders, Hillfield Reigate Surrey, à Londres (Angleterre), présenté par M. L. Buquet; et 4° M. Jean Schlumberger-Dollfus, à Guebwiller (Haut-Rhin), présenté par M. Paul Gervais, au nom de M. de Beaulieu.

Séance du 24 Mars 1869.

Présidence de M. le docteur GIRAUD, Vice-Président.

Correspondance. M. le Secrétaire communique des lettres du chef de la direction des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée annon-

çant que son Administration accordera (pour l'aller et le retour), du 10 mai au 9 juillet prochain, une réduction de 50 pour 100 à ceux de nos collègues qui se rendront d'un point quelconque de la ligne à Privas et dans l'Ardèche, mais directement et sans fractionner le voyage.

La Société charge son Secrétaire de remercier en son nom l'Administration des chemins de fer de ce qu'elle veut bien, par sa générosité ordinaire, faciliter ainsi les découvertes scientifiques.

Lectures. M. Reiche lit un mémoire intitulé : Note sur quelques espèces d'Élatérides du genre *Athous.*

Dans ce travail l'auteur fait des remarques sur plusieurs espèces décrites et en décrit lui-même huit nouvelles, dont cinq appartiennent à la faune française. Ce sont les : *Athous murinus,* de France; *debilis,* d'Espagne; *crenatostriatus,* de France; *Lavergnei,* d'Italie; *Delphinas,* de France; *tessalonicus,* de Turquie; *Bonvouloirii,* de France, et *agnatus,* également de France.

MM. le docteur Grenier et de Bonvouloir, au sujet de cette lecture, parlent de plusieurs *Athous* propres aux Pyrénées et qui constituent probablement de nouvelles espèces; ils citent spécialement une grande espèce trouvée par M. de Vuillefroy dans les Pyrénées espagnoles; et un autre Élatéride, découvert par M. Pandellé dans nos Pyrénées, appartenant peut-être aussi aux *Athous* ou constituant un genre nouveau qui en est très-voisin.

— M. de Chaudoir adresse, par l'entremise de M. Sallé, la description d'une nouvelle espèce française de Carabiques du genre *Cychrus.*

— M. de Vuillefroy-Cassini envoie également la description d'une espèce d'*Anophthalmus* propre à la faune française.

— M. J. Fallou lit une note sur une variété locale du *Bombyx quercûs* Linné provenant de Suisse.

— M. le docteur V. Signoret donne lecture d'une lettre datée de Saint-Denis (île de la Réunion), et qui vient de lui être adressée par M. Auguste Vinson :

J'ai reçu avec un intérêt très-vif l'Essai sur les Cochenilles que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Sous notre ciel, où les races de ces Gallinsectes sont malheureusement trop répandues, déjà elles avaient

frappé mes regards, mon attention, et me semblaient mériter d'être de nouveau observées. Après la lecture de votre importante monographie, j'ai recueilli quelques espèces, les premières venues, à la hâte, et je vous les envoie.

Vous trouverez, sur une feuille de goyavier tout entière, des Homoptères Coccides que je crois être le *Ceroplastes psidii.* Sa forme testacée est curieuse. Cet insecte se fixe sous les nervures. La même espèce vit également sur le néflier du Japon (le bibassier de l'île de la Réunion, *Eriobatrya japonica* D. C.).

J'ai recueilli également la Coccide si curieuse du manguier (*Mangifera indica*). Peut-être est-elle nouvelle, car je ne la vois point mentionnée par aucun des auteurs que vous citez, pas même par Anderson, qui paraît s'être occupé des Gallinsectes des climats de l'Inde, analogues à celui de l'île de la Réunion. La forme étoilée de cette Coccide, qui la fait ressembler en petit à une étoile marine, est fort originale et pourrait la désigner pour un genre nouveau à côté des *Ceroplastes.*

Une troisième espèce est celle que vous trouverez sur une parcelle d'épiderme du bambou.

Enfin votre opuscule est pour moi d'une opportunité majeure. Depuis plusieurs mois une véritable épidémie règne sur tous les cocotiers de l'île de la Réunion et fait pressentir leur entière destruction. C'est un fléau aussi général que l'a été l'*Oïdium Tuckeri* pour la vigne. Cette épidémie végétale est due à la multiplication à l'infini d'un Gallinsecte qui naît et s'attache sous le limbe de la feuille du cocotier. La feuille jaunit d'abord, se parsème de taches de rouille et finit par se dessécher comme si le feu l'avait brûlée. Les plus anciennes feuilles sont les premières atteintes ; le cœur reste vert le dernier, puis se meurt, et l'arbre s'anéantit et se détruit ; le Gallinsecte, en formant une couche serrée sous le limbe, a sucé toute la sève de ce beau végétal. Après les cocotiers, les autres palmiers peuvent être atteints à leur tour, selon leur degré d'aptitude : déjà les dattiers en rapport voient leurs fruits attaqués par cette Coccide envahissante. Si l'on réfléchit que des îles entières de la mer des Indes, plusieurs d'entre celles qui forment le nombreux archipel des Seychelles vivent et prospèrent par leurs huileries, ce sera un dommage qui s'élèvera à la hauteur d'une calamité véritable. Si l'on réfléchit également à son expansion sous forme d'épidémie en Algérie sur les fruits des dattiers qui forment la substance alimentaire de nombreuses tribus d'Arabes, une telle perspective a de quoi faire frémir

Je vous envoie des échantillons de la multiplication de cette Coccide, qui marche comme l'*Oïdium,* et qui, comme lui, sous des influences qui sont un mystère, peut envahir le monde où vivent les palmiers. Quel désastre un petit insecte aura produit ! J'appelle sur ces faits très-importants toute l'attention de la Société entomologique de France.

M. Signoret ajoute qu'il a reçu de nombreux individus des Cochenilles indiquées par M. Vinson, et que plusieurs d'entre elles constituent des types nouveaux ; il en donnera la description dans le mémoire qu'il publie dans les Annales.

— Le même membre présente des remarques importantes sur le *Pou à poche blanche.*

Dans une lettre intéressante, dit-il, de M. le docteur Icery, de l'île Maurice, sur le *Pou à poche blanche* (*Lecanium Iceryi* Guérin), le savant médecin critique l'opinion qui ferait dépendre la présence de cet insecte destructeur de l'altération des plantes due à l'épuisement du sol ou à une culture mal entendue, et à l'appui de son opinion il cite la disparition du fléau sans cause connue et sans qu'on ait rien tenté pour cela.

Il indique également un fait qui avait passé inaperçu, ou du moins qui n'a pas encore été signalé : c'est la présence du *Pou à poche blanche* au commencement du fléau, non-seulement sur la canne à sucre, mais aussi sur un très-grand nombre de plantes de la famille des Graminées.

— M. le docteur Puton adresse la description de trois Hémiptères nouveaux et d'une variété également nouvelle. Ce sont les : *Lygæodon* (g. n. voisin des *Lygæus*) *Marmottani,* de l'Oued-Biskra ; *Coptoneurus* (g. n. voisin des *Rhyparochromus* et *Drymus*) *Lethierryi,* de Biskra, et *Anepsius* (g. n. voisin des *Scolopostethus*) *encaustus*, de Biskra ; et, sous le nom de *cinerea,* une variété de l'*Hydrometra aptera,* provenant également de Biskra.

Communication. M. Künckel continue ses communications sur les Diptères du genre *Volueella.* Il présente quelques remarques sur l'organisation de ces insectes, tant à l'état parfait qu'à ceux de larve et de nymphe, et traite spécialement des téguments et du système nerveux.

Membre démissionnaire. M. Tonel, de Jaulgone.

Séance du 14 Avril 1869.

Présidence de M. le docteur GIRAUD, Vice-Président.

MM. Bazin, du Mesnil-Saint-Firmin, et le professeur Waga, de Varsovie, assistent à la séance.

Lectures. M. Abeille de Perrin adresse une note sur de nouvelles espèces françaises de Coléoptères. (Voir page 39.)

— M. Berce communique un mémoire de M. Jourdheuille ayant pour titre : Calendrier du Microlépidoptériste. — Dans ce travail l'auteur fait connaître les lieux dans lesquels se trouvent les chenilles des Microlépidoptères, ainsi que l'époque de leur apparition.

— M. Reiche donne lecture des passages qui suivent d'une lettre qu'il a reçue de notre collègue M. Piochard de la Brûlerie, en date de Jérusalem, 22 mars 1869 :

Parti pour une excursion entomologique en Palestine, M. de la Brûlerie s'est embarqué à Brindisi et est arrivé à Alexandrie le 20 février ; il n'a fait qu'y passer pour aller vite au Caire, de là à Sakkarah et à Ghizeh, où il a récolté de nombreux Coléoptères, particulièrement des Mélasomes et un Graphiptère, probablement le *rotundipennis* Klug ; au bord du Nil et des canaux d'irrigation, des Carabiques : *Masoreus, Siagona, Pœcilus, Argutor, Stomis, Bembidium,* et beaucoup de Staphyliniens : *Achenium, Lithocharis, Scopæus,* etc.; un *Heterocerus* et des Ténébrionides ; dans les flaques d'eau, des Dytiscides et Hydrophilides. La chasse sous les pierres est impossible, faute de pierres, et celle sur les plantes peu productive, à cause de la richesse des cultures.

A cette époque des basses eaux, le limon, commençant à se dessécher, se fend en plaques, sous lesquelles se cachent quelques insectes ; mais à l'époque de l'inondation on doit en trouver une quantité prodigieuse.

Du Caire le voyageur partit pour Suez, où la grève saline ne produit aucune plante et n'offre aucun insecte ; mais, à peu de distance, dans le désert arabique, il visita une oasis, *Ayoun-Mouça* (Source de Moïse), où il

fit une abondante récolte, entre autres trois Hydropores peut-être nouveaux; à *Ismaïlia* on retrouve les Ténébrionides : *Prionotheca, Pimelia,* etc.; à Port-Saïd, quelques bons insectes, au bord du lac Menzaleh, mais pas autant qu'auprès des lacs salés d'Espagne.

Le 8 mars, départ de Port-Saïd et arrivée le 9 à Jaffa. Ici des richesses entomologiques beaucoup plus grandes qu'en Égypte ; quantité et qualité sont réunies. Trois jours de chasses à Jaffa, deux sur la route de Jaffa à Jérusalem par *Ramleh* et *Latroun,* deux à Jérusalem et à *Mar-Saba,* deux sur les bords du Jourdain, entre l'embouchure du *Nahr-Riha* et la mer Morte, deux à Jéricho. En somme des récoltes prodigieuses : Carabiques, Staphylinides, Psélaphides, Lamellicornes; les Mylabres et autres Vésicants se prennent par centaines; les Ténébrionides sont aussi abondants, mais plus variés qu'en Égypte. La chasse aux Myrmécophiles a été très-productive : *Merophysia, Psélaphiens, Scydmæniens, Thorictus, Catopsimorphus,* et, pour couronnement, deux exemplaires d'un superbe *Paussus* et deux belles espèces de *Julodis.*

A la date de sa lettre, M. de la Brûlerie se disposait à partir pour Bethléem et Hébron, et de là pour Naplouse et Nazareth.

Communications. M. Reiche signale un article du *Monthly Magazine* (n° d'avril 1869), dans lequel on rapporte que l'*Aphodius porcus* serait parasite du *Geotrupes stercorarius,* dont il dévorerait les œufs. Notre collègue pense que de nouvelles observations sont nécessaires avant d'admettre cette curieuse particularité biologique, et il appelle à ce sujet l'attention de la Société.

— M. le docteur Laboulbène présente, d'après M. Pérez, des remarques intéressantes sur les mœurs d'une Alticide du genre *Lithonoma,* la *L. marginella* Fabr. Cette espèce se rencontrerait au printemps et en automne sur des plantes aquatiques, au bord des fossés près Saint-Sever.

— Le même membre montre une boîte contenant des insectes préparés avec une solution dans l'alcool de sublimé corrosif et il fait voir que ces insectes, quoique ayant été placés pendant longtemps dans une cave très-humide, n'ont pas été altérés et ne sont nullement couverts de moisissure.

Membre reçu. M. Jules Grouvelle, ingénieur civil à Paris, présenté par M. Baron.

Séance du 28 Avril 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

MM. de Chaudoir et Waga assistent à la séance.

Lectures. M. le docteur Giraud lit une note sur une nouvelle espèce d'Hyménoptères Porte-Scie du genre *Lyda,* qu'il vient de découvrir sur les chênes du bois de Vincennes.

— M. Simon communique un mémoire ayant pour titre : Supplément à la Monographie des Attides.

Communications. M. Claudon écrit qu'aux environs de Colmar ce n'est pas, ainsi que l'indique M. le docteur Boisduval pour le climat de Paris, la *Cetonia stictica* qui ronge les étamines des fleurs des poiriers et qui empêche ainsi la production des fruits, mais que c'est la *Cetonia hirta* qui cause ce dégât et qui détruit également les étamines des pommiers.

— Les noms des espèces de Volucelles que M. Künckel a étudiées n'ayant pas été imprimés exactement dans la note insérée dans le Bulletin, p. XVII; la rectification suivante demandée par l'auteur doit être faite :

M. Künckel fait voir les larves vivantes, puis les nymphes et les adultes des *Volucella zonaria, inanis* et *bombylans.* Les observations de notre confrère établissent d'une manière définitive les mœurs curieuses de ces Diptères. Les larves de la *V. zonaria* vivent dans les nids *souterrains* des Frelons et, à leur défaut, dans les nids de la Guêpe commune; celles de la *V. inanis* habitent exclusivement les nids de la *Vespa vulgaris;* les larves de la *Volucella bombylans* dévorent le couvain des différentes espèces de Bourdons. Réaumur avait aperçu les larves des *Volucella zonaria* et *bombylans,* mais il les avait confondues; de Géer avait eu une éclosion des œufs de la *Volucella bombylans;* du reste tous ces anciens auteurs ont été guidés dans leurs déterminations plus par l'étonnante ressemblance de ces Mouches avec les Guêpes et les Bourdons que par des recherches suivies.

Les nymphes de ces différentes Volucelles étaient inconnues; l'observation plus parfaite des larves, la connaissance des nymphes de tous ces Syrphides permettent de préciser les caractères des espèces.

Macquart regarde la *Volucella inanis* comme une variété de la *Volucella zonaria;* elle constitue une espèce des plus distinctes si on considère sa larve, que notre collègue a observée pour la premiere fois. La larve de la *V. zonaria* est couverte de longues épines ; celle de la *V. inanis* de petites pointes à peine visibles ; l'une a les huit crochets de ses pattes membraneuses disposés sur deux rangs, l'autre les a placés sur une seule ligne.

Les auteurs avaient décrit quatre *Volucella* sous le nom de *bombylans,* de *mystacea,* de *plumata* et d'*hæmorrhoidalis :* toutes sont écloses chez notre collègue de larves et de nymphes identiques provenant d'un même nid de *Bombus muscorum;* elles appartiennent donc à une seule espèce, qui doit être désignée par le nom de *bombylans,* ayant deux variétés remarquables, *V. mystacea* Fab. et *hæmorrhoidalis* de Zettersted.

Notre collègue se propose de publier prochainement ses *Recherches sur l'organisation et le développement des Diptères du genre* VOLUCELLE, et renvoie, pour plus de détails, à ce mémoire et aux planches qui l'accompagneront.

— M. Künckel, continuant ses observations sur les Volucelles, indique quelques-unes des particularités présentées par les griffes qui terminent les pattes membraneuses des larves de ces Diptères, et s'occupe ensuite des diverses phases du développement des larves et des nymphes de ces mêmes insectes. Il insiste particulièrement sur la formation remarquable du système tégumentaire et du système appendiculaire des adultes. Chez les larves de Syrphides, 18 masses embryonnaires remplies de cellules ont le point de départ de la formation du squelette externe et des appendices : 3 paires de ces masses, par leur réunion, constituent la tête ; 3 autres paires sont les rudiments des anneaux supérieurs du prothorax, du mésothorax et des ailes, du métathorax et des balanciers ; les 3 dernières paires sont les parties embryonnaires des trois anneaux inférieurs du thorax et des pattes.

— M. Bellier de la Chavignerie écrit qu'il quitte Paris pour aller passer la saison entomologique aux eaux de Gréoulx, et qu'il compte explorer les Basses-Alpes et une partie de l'Italie.

Membres reçus. MM. F.-W. Daniels, de Copenhague ; Henri-Alexandre Giraux, médecin à Loisy-sur-Marne ; et Charles-Zuber Hofer, de Dornach (Haut-Rhin), tous trois présentés par M. Émile Deyrolle.

Séance du 12 Mai 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

MM. Thibésard et Waga assistent à la séance.

Lectures. M. de Chaudoir adresse un mémoire contenant la description de dix-neuf nouvelles espèces de *Calosoma* provenant de diverses régions de l'Asie et de l'Amérique, et faisant partie soit de sa collection, soit de celle de M. Sallé.

— M. Abeille de Perrin envoie une notice intitulée : Description de deux espèces nouvelles circumméditerranéennes (*Anthaxia Bonvouloiri* et *Oogynes Anceyi*), suivie de quelques observations sur diverses Malachites.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Les Orthoptères de la famille des Phasmides que je mets sous les yeux de la Société proviennent de San-Georges, île faisant partie de l'archipel Salomon, dans la Polynésie. Ils appartiennent au genre *Eurycantha* du docteur Boisduval et forment deux espèces nouvelles, que je désigne sous les noms d'*Eurycantha calcarata* et *insularis.*

L'*Eurycantha calcarata,* dont je ne connais que le mâle, vient se placer dans le voisinage de l'*E. horrida* Boisd. et égale en longueur 12 centimètres. Elle ne pourra être confondue avec cette espèce, à cause de son prothorax et de son mésothorax, qui sont moins aplatis, plus allongés et moins larges. Les fémurs des pattes de la troisième paire sont moins renflés, plus allongés, avec des épines postérieures beaucoup plus grandes, plus développées que dans l'*E. horrida* et affectant la forme d'un éperon.

Quant à l'*Eurycantha insularis,* dont le mâle égale en longueur 80 millimètres et la femelle 12 centimètres, il rappelle par sa forme l'*E. Tyrrhæus* de M. Westwood ; mais sa taille est beaucoup plus grande, plus étroite, et son mésothorax égale en longueur le prothorax et le mésothorax réunis de l'*E. Tyrrhæus;* les pattes sont aussi plus allongées, plus grêles ;

l'abdomen est caréné, et ses parties latérales, au lieu d'être lisses comme chez l'*E. Tyrrhæus,* sont au contraire épineuses. C'est tout à côté de ce dernier que vient se ranger cette nouvelle espèce.

Communications. M. le Trésorier annonce que, par décision du 20 avril, M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'accorder une subvention de 500 francs à la Société pour l'année 1869.

— M. Javet fait passer sous les yeux de ses collègues un assez grand nombre de *Julodis onopordi* vivants, qui viennent de lui être envoyés du département des Alpes-Maritimes.

— M. Puton, en faisant hommage à la Société du Catalogue des Hémiptères-Hétéroptères d'Europe qu'il vient de publier, réclame l'indulgence de ses collègues pour cet opuscule, qui n'a, dit-il, d'autre pretention scientifique que celle de développer le goût d'un ordre intéressant d'insectes et de faciliter le classement des collections. Il espère que ses collègues voudront bien lui signaler les erreurs de synonymie et les additions ou corrections qui pourraient servir à un supplément ou à une seconde édition de ce travail.

— M. Giraud annonce qu'il vient d'observer les mœurs d'un Hyménoptère très-rare et qu'il n'a trouvé mentionné que chez les auteurs anglais, qui ont fait une espèce particulière de chacun des sexes : c'est un Céphide, démembré, par Stephens, de l'ancien genre *Cephus,* sous le nom de *Janus,* et dont la synonymie s'établit ainsi :

Janus femoratus Curtis.
Cephus femoratus Curtis, ♀.
Janus connectens Stephens, ♂.

L'auteur de cette communication promet une note plus détaillée sur ce sujet.

Séance du 26 Mai 1869.

Présidence de M. le docteur GIRAUD, Vice-Président.

MM. de Harold, le docteur Kraatz et Lichtenstein, membres de la Société, et MM. Dieck et Scheidel, entomologistes allemands, assistent à la séance.

Lectures. M. H. Lucas dépose sur le bureau un travail ayant pour titre : Note sur deux espèces nouvelles de *Pachydema* (*P. oraniensis* et *Lessepsii*), Coléoptères Lamellicornes de la tribu des Mélolonthides.

— Le même membre communique une note sur la larve et la nymphe de l'*Otiorhynchus sulcatus.* (Voir page 50.)

Communications. M. Lichtenstein, en parlant au nom de divers propriétaires des départements de Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône, donne les détails suivants sur le fléau qui frappe les vignobles de ces contrées, qu'il vient de visiter en détail :

Toutes les observations qu'a pu faire notre collègue sur les vignes attaquées, qu'il a parcourues déjà bien souvent, l'ont amené à conclure que le mal est dû en entier à l'insecte signalé pour la première fois en juillet dernier par la Société d'Agriculture de l'Hérault, et nommé *Phylloxera vastatrix* E. Planchon. Il dit que le mal s'étend par taches plus ou moins grandes sur la montagne comme dans la plaine, que les souches mortes n'ont pas un seul Puceron, les souches malades en ont très-peu, les souches les plus saines en apparence en sont couvertes.

Il considère les Hémiptères en général comme des insectes recherchant les sucs les plus frais et les plus vivants, et ne se rappelle pas en avoir vu de décrits comme vivant sur des cadavres ou des végétaux morts. Il sait qu'il y a des genres et presque des ordres entiers ayant au contraire mission de dévorer les végétaux et les animaux dans cet état ; mais il croit et espère arriver par des expériences décisives à prouver que les Hémiptères sont destinés par la nature à tuer ce qui est vivant. En atten-

dant, il a observé que les souches en apparence saines sont le plus attaquées par le *Phylloxera,* qui les abandonne dès qu'il les a tuées. Des racines de souche parfaitement saine du département de l'Hérault, où l'insecte n'a pas été encore observé, ont été attaquées par lui dès qu'on les a mises en contact avec des racines de souche des pays infectés. Cet essai a été fait dans des bocaux en verre à demi remplis de sable humide pour maintenir l'air dans un milieu favorable aux *Phylloxera,* que le soleil ou l'air sec tuent très-vite. Bien plus, M. Lichtenstein a envoyé du plant de vignes d'Espagne à Montpellier et à Orange. Dans l'Hérault, où il n'y a pas de *Phylloxera,* ces souches ont parfaitement réussi; dans le Vaucluse, ces plants d'Espagne, arrivés très-sains et très-vigoureux, sont envahis par l'insecte. Enfin, dans les très-rares cas où par de profonds déchaussements et des arrosages de lait de chaux, d'acide phénique très-dilué, etc., on a pu tuer le puceron, quelques souches ont paru repousser.

Notre collègue reconnaît pourtant que plusieurs de ses savants confrères et des membres des Sociétés d'Agriculture très-distingués ne partagent pas cette opinion; mais il supplie toujours, au nom des populations souffrantes, tous les membres de la Société entomologique de s'occuper de cette calamité publique et d'y trouver un remède, si c'est possible.

A la suite de cette communication plusieurs membres prennent la parole et font remarquer que ce n'est guère que sur les lieux où les ravages se produisent que l'on pourrait découvrir quelque palliatif, et qu'il est presque impossible de le faire aux environs de Paris, là où l'expérimentation manquera, puisque heureusement la vigne n'est pas attaquée par le *Phylloxera vastatrix.*

— Le même membre fait part à ses collègues des bons résultats qu'il a obtenus, sur l'indication de M. Souverbie, de Bordeaux, de l'emploi des jeunes feuilles de laurier-amande (*Prunus lauro-cerasus*), non-seulement pour tuer rapidement les insectes, mais encore pour préserver ainsi les poils et les écailles dont plusieurs sont ornés, et surtout pour les maintenir dans un état de flexibilité très-remarquable pendant longtemps. Il soumet à ses collègues des flacons remplis d'insectes récoltés à Montpellier le dimanche 16 mai et qui sont encore tout à fait frais. D'après M. Souverbie, une petite éponge imbibée d'huile essentielle d'amande amère a produit le même phénomène et maintenu en état de flexibilité des *Cetonia aurata* pendant quatre ans. M. Lichtenstein ajoute qu'un seul

insecte mis avec les autres, le *Ptosima 9-maculata,* n'a pas succombé et s'est même envolé le lendemain, le flacon ayant été ouvert au soleil. Il se propose de répéter cette expérience tant sur le *Ptosima 9-maculata* que sur le *Capnodis tenebrionis,* ces deux Serricornes vivant sur le pêcher, arbre riche en principes cyanhydriques comme le laurier-amande, et qui pourraient bien résister à ce poison.

Au sujet de cette communication, M. le docteur Aubé dit que les feuilles du laurier-amande ne lui ont pas semblé avoir toujours une action semblable à celle qui vient d'être indiquée. Il peut citer, en effet, plusieurs insectes, et surtout des *Cicindela maritima*, qui, soumis à l'action de ce poison, ne se sont pas conservés flexibles, ont tourné au gras et ont été détruits en très-peu de temps.

M. le docteur Laboulbène ne croit pas non plus d'une manière absolue à l'efficacité des feuilles de laurier-amande pour la conservation des insectes.

— M. Lichtenstein présente également des remarques sur les mœurs d'une espèce d'Hyménoptère :

Cet insecte, que je crois, dit-il, être le *Celonites apiformis* (*C. abbreviatus* Willers), fut pris le 4 juillet par M. Henri Westphal à sa campagne, près Montpellier. Il était occupé à construire un nid en mortier en forme de saucisse ou boudin fixé le long d'une tige sèche. Un premier rang de quatre petites loges placées bout à bout était terminé; l'insecte en était arrivé à la troisième loge d'un second petit boudin accolé parallèlement au premier. La loge commencée était déjà en partie approvisionnée d'un miel blanc que l'on retrouvait dans la loge antérieure avec une larve très-petite, et dans la loge qui précédait avec une larve assez grosse qui avait mangé presque tout le miel.

Environ quinze jours après notre collègue eut le plaisir de voir éclore six petites Guêpes à antennes en bouton et à abdomen à quatre dentelures, qu'il croit être des *Celonites.*

Ce genre ne serait pas à mettre avec les Fouisseurs et se rapporterait aux Diploptères Mellifères, et ce serait alors le seul Diploptère Mellifère construisant son nid en mortier comme les Fouisseurs, mais l'approvisionnant de miel au lieu de larves d'insectes ou plutôt d'Arachnides dans leurs divers états, comme le font ces derniers.

— M. Javet dit que M. Dieck a trouvé un grand nombre d'*Aphænops* et d'*Anophthalmus* dans plusieurs grottes de l'Ariége et des Pyrénées, et

que, parmi ces Carabiques, six espèces doivent être regardées comme nouvelles.

— M. le docteur Gobert, de Mont-de-Marsan, écrit à M. L. Buquet qu'il travaille à faire la faune entomologique des Landes, en prenant pour limites le bassin d'Arcachon et l'embouchure de l'Adour, et qu'il serait heureux de pouvoir recevoir à ce sujet les matériaux que peuvent posséder nos collègues.

— Le même membre annonce qu'il vient de trouver la larve et la nymphe du *Bolitophagus armatus,* qui vit dans les bolets du hêtre et qu'il a pu élever; il se propose de donner, en collaboration de M. Ed. Perris, une notice à ce sujet pour les Annales de la Société.

— M. le docteur Fumouze fait passer sous les yeux de ses collègues deux échantillons de cantharidine provenant d'analyses entreprises par lui dans le but de déterminer la quantité de ce principe contenue dans les insectes appartenant aux genres *Mylabris* et *Meloe.*

Il résulte de ses recherches que le Mylabre connu dans le commerce sous le nom de Cantharide de Chine (*Mylabris sidæ*) renferme autant de cantharidine que la Cantharide officinale. On peut donc sans inconvénient le substituer à cette dernière dans les préparations pharmaceutiques.

Les Méloés, employés surtout en Espagne dans la médecine vétérinaire, paraissent être de tous les insectes Vésicants ceux qui sont le plus riches en cantharidine. Ils en renferment une quantité telle (12 gr. pour 1000 gr.) que, dans l'insecte desséché, on rencontre souvent de petits cristaux de cantharidine faciles à distinguer, soit à l'aide d'une loupe, soit même sans le secours de cet instrument. Aussi notre collègue pense-t-il qu'il y aurait avantage à se servir des Méloés pour l'extraction de la cantharidine, puisque les meilleures Cantharides officinales n'ont jamais donné plus de 5 gr. de principe actif par kilo.

Notre collègue se propose au reste de donner à la Société un travail sur cette question.

— M. Scheidel montre un très-gros morceau de résine copale dans l'intérieur duquel on voit distinctement un Lépidoptère très-bien conservé et dont le genre pourrait être reconnu.

Membre décédé. M. Brun aîné, à Lyon (Rhône).

Membre démissionnaire. M. Colin, d'Arras (Pas-de-Calais).

Séance du 9 Juin 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

MM. Brannan, de Californie; Haag, d'Isenburg, près Francfort; de Harold, de Munich; le docteur Kraatz, de Berlin; Letzner, de Breslau; Lichtenstein, de Montpellier; Schaufuss, de Dresde, et Waterhouse fils, de Londres, assistent à la séance.

Lectures. M. Tappes dépose sur le bureau la deuxième partie de son mémoire sur de nouvelles espèces de Cryptocéphalides d'Europe.

— M. de Harold donne lecture d'un mémoire contenant les descriptions de nouvelles espèces de Coléoptères Mélithophiles Coprides.

— M. l'abbé de Marseul communique un mémoire ayant pour titre : Monographie des Mylabrides.

— M. H. Lucas lit une note sur le *Polyphylla mauritanica,* Coléoptère Lamellicorne de la famille des Mélolonthides.

— M. Maurice Girard adresse les observations suivantes :

1° Ayant fait de fréquentes excursions au mois de mai et au commencement de juin 1869 dans les bois et plaines de la Brie qui dépendent de ce qu'on nomme en général la forêt d'Armainvilliers, j'ai constaté quelques faits, utiles peut-être à faire connaître. J'ai trouvé deux nouveaux exemples d'adhérence de pollens d'Orchidées chez des insectes à ajouter à ceux que j'ai publiés autrefois dans nos Annales (séance du 24 juin 1863). Ils sont analogues à ceux observés par M. Künckel, et m'ont été offerts par deux espèces du genre *Strangalia,* des Lepturides. Au milieu de mai j'ai capturé au vol un individu de la *Strangalia nigra* Linné, portant sur le vertex, bien en avant, entre les deux antennes, une touffe de pollens d'un beau jaune. Il volait au soleil parmi les herbes, et on aurait dit qu'il offrait, en avant de la tête, un petit fanal étincelant. Au

commencement de juin, parmi de nombreux individus de la *Strangalia atra* Fabr., qui venaient s'ébattre sur les fleurs des *Orchis maculata* Linné, communs dans les allées humides, j'ai pris un sujet mâle offrant une touffe de pollens, adhérents en avant aux pièces buccales, de couleur ocreuse. L'insecte était en accouplement, preuve que ces adhérences accidentelles de pollens ne gênent pas les fonctions. Les insectes remplissent à l'égard des Orchidées un rôle harmonique nécessaire à la fécondation de ces plantes, en détachant les pollens glutineux.

2° J'ai fait quelques remarques relatives aux Lépidoptères, bien entendu sans aucune généralisation hors des localités explorées. Cette année, dans la Brie, nombre médiocre de Lépidoptères Diurnes. Dans les bois, très-peu des petites Argynnes (*A. dia* et *euphrosyne*), si communes autrefois. Le *Satyrus hero* n'existe cette année qu'en faible quantité et très-localisé dans ces bois d'Armainvilliers, qui sont sa station par excellence aux environs de Paris. Tout cela s'explique par la destruction des plantes, dans les allées et fossés des bois, opérée en septembre pour les chasses. Les 6 et 7 juin, par un soleil chaud, un air calme, et pendant toute la matinée, absence complète du *Grand Sylvain* (*Nymphalis populi*) dans les endroits où il paraît en plus grande abondance. Les froids du mois de mai ont tout retardé; l'an dernier, à pareille époque, les sujets étaient déjà défraîchis. Par la même raison on trouvait encore fin mai 1869 des *Satyrus Hero* récents.

Communications. M. H. Lucas annonce la mort d'un entomologiste parisien, M. Percheron, auteur de plusieurs travaux importants et principalement de la Monographie des Passales. M. Percheron est décédé à Paris le 3 juin, à l'âge de 72 ans.

— M. le Président dit que quinze entomologistes ont fait partie de l'excursion annuelle de la Société qui a eu lieu dans la forêt de Fontainebleau le dimanche 6 juin. Parmi plusieurs insectes intéressants trouvés pendant cette excursion, on peut citer quelques individus du *Tharops melasoïdes*, pris par M. Javet.

— M. Rouget, de Dijon, fait savoir, par l'intermédiaire de M. H. Lucas, qu'il vient d'obtenir une très-belle éclosion du *Quedius* (*Velleius*) *dilatatus*; c'est depuis le mois d'octobre dernier que notre collègue conservait des larves de ce Staphylinien, prises à cette époque dans un grand nid de la *Vespa crabro*, et les insectes ne sont éclos que dans les derniers jours de mai.

— M. le docteur Desmartis écrit qu'il vient de faire une triste découverte dans le département de la Gironde, auprès de Bordeaux; après bien des recherches il a trouvé, sur les racines d'un pied de vigne malade, le *Phylloxera vastatrix.* Cet Hémiptère est encore rare dans le Bordelais, car notre collègue n'a pu le rencontrer que sur les radicelles de vignes provenant d'une seule localité; cependant il est bien à craindre qu'il ne se propage promptement.

— Le même membre adresse plusieurs numéros du Journal l'*Indicateur vinicole de la Gironde*, dans lesquels il commence une histoire complète du *Phylloxera vastatrix,* des dégâts qu'il cause dans les vignobles et des moyens propres à détruire cet insecte. M. Desmartis se propose de nous envoyer la suite de ce travail.

— M. Lichtenstein entretient ses collègues d'une remarque intéressante qu'il a faite le 8 juin en chassant des insectes dans l'île d'Enfer, auprès de Charenton-Saint-Maurice. Il a rencontré un individu de l'*Agriotes segetis* mort et fixé à une feuille par des fils adhérents à son abdomen : fils qui avaient probablement été produits par la larve d'un parasite qu'il suppose dans l'intérieur du corps de l'insecte.

M. le docteur Giraud, auquel M. Lichtenstein a remis le parasite dont il vient d'être parlé et qu'il compte étudier, dit que ce dernier s'est peut-être introduit dans l'intérieur de l'Élatéride après sa mort, et que l'adhérence de celui-ci à la feuille provient sans doute d'une production cryptogamique.

M. Tappes ajoute qu'il a observé également une coque de Cryptocéphalide rivée à une feuille de laurier amer qu'elle avait traversée et que ce cocon contenait un parasite, qu'il a malheureusement négligé d'étudier.

— M. Reiche donne des nouvelles de M. Piochard de la Brûlerie, qui a écrit de Damas à la date du 22 mai.

— M. L. Buquet dit que M. de Bonvouloir continue avec succès ses chasses entomologiques dans les Pyrénées.

Membre reçu. M. Letzner, président de la Société entomologique de Silésie, à Breslau, présenté par MM. le docteur Kraatz et de Harold.

Séance du 23 Juin 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

MM. Mors, de Bruxelles, et Albert Fauvel, de Caen, assistent à la séance.

En l'absence de M. E. Desmarest, M. H. Lucas remplit les fonctions de secrétaire.

Lectures. M. Desbrochers des Loges adresse, par l'entremise de M. Reiche, une note intitulée : Description de *Polydrosus* nouveaux et d'un genre nouveau de Curculionites.

— M. Bedel fait passer sous les yeux de la Société une nouvelle espèce française du genre *Notoxus* :

La découverte de ce nouveau Coléoptère, dit-il, vient prouver une fois de plus qu'il faut étudier attentivement toutes les espèces, même les plus communes; celle-ci, qu'il retrouve dans la plupart des collections, a toujours été confondue, même par M. de Laferté, avec le *Notoxus monoceros,* dont elle est très-voisine, mais bien distincte.

Comme lui elle possède un habitat étendu; elle est commune à Barbison, près Fontainebleau, où on la prend, en fauchant les herbes, au coucher du soleil; on la reçoit également de Marseille, de Béziers et d'Oran; notre collègue pense que de nouvelles recherches la feront retrouver dans la plupart des contrées du centre et du midi de l'Europe.

Voici la diagnose qui permettra de la reconnaître :

Notoxus bicoronatus Bedel. — Notoxo monoceroti L. *vicinus, colore autem pallidiore, vittis brunneis, nusquam subæneo-brunneis; projectura prothoracis latiore, præsertim apud feminam, in utroque sexu breviore, amplius dentata; carinula superiore ferri equini simili, abrupte ab inferiore separata (fere ut in* N. cornuto F.). *Elytris paulo magis*

parallelis, densius breviusque pubescentibus, setulis subrectis æque seriatim dispositis; vitta suturali antice sæpius coarctata; vitta transversali apice dentiformi.

— M. H. Lucas communique la note suivante relative au *Lamprorhiza Mulsanti* ♀ :

Suivant M. Naudin, qui a observé le *Lamprorhiza Mulsanti*, cette espèce est assez abondamment répandue dans les environs de Collioure. Ce savant botaniste n'a vu que des femelles et il a observé qu'elles jettent une vive lumière la nuit au milieu des grandes herbes et le long des chemins.

Pendant la vie le corps de ces femelles est très-développé ; il est blanchâtre, gros, rebondi, et présente sur chaque côté, postérieurement, quatre points lumineux (la lumière est un peu verdâtre), dont les deux derniers sont confluents et émettent plus de lumière que les autres. C'est à la fin d'avril et au commencement de mai, par une température de 15 à 16 degrés centigrades et à une altitude de 3 à 4 mètres environ, que M. Naudin a rencontré en assez grande quantité ce Mollipenne.

— Le même membre lit une note intitulée : Un mot sur le *Pelopæus spirifex* et sur les Aranéides destinées à servir de nourriture aux larves de cet Hyménoptère de la famille des Sphégides.

— M. L. Buquet dépose sur le bureau, de la part de M. Robert, une note d'Alexandre Lefebvre, son beau-père, ayant pour titre : Monstruosité antennaire chez un Hémiptère observée dans un Tessarotomite du genre *Eusthenes*.

Dans cette même note se trouve le dessin d'une patte monstrueuse de la troisième paire appartenant à un *Melolontha vulgaris* mâle.

M. A. Chevrolat fait remarquer à ce sujet qu'il possède depuis longtemps dans sa collection un *Melolontha vulgaris* offrant le même cas pathologique.

Communications. M. Reiche lit une note sur les chasses faites en Espagne par M. Crotch. Parmi les insectes les plus remarquables rencontrés par cet entomologiste, notre collègue cite les *Homalota currax* et *velox*, un *Henicopus simplicipes*, un *Limnobius* très-curieux, un joli *Ptilium*, un *Bagous* et un *Syncalyptus* nouveaux, un très-grand nombre de *Rhythirhinus* dans un état admirable de conservation, et plusieurs espèces d'*Homalota*, de *Bledius*, de *Clambus*, etc.

— M. H. Brisout de Barneville annonce qu'il a trouvé aux environs de Saint-Germain, le 10 avril, l'*Anthonomus pruni* Desbrochers sur le prunellier, et le *Rhynchites rectirostris*, le 25, sur l'aubépine. Cette espèce appartient bien à la faune parisienne, quoique M. Desbrochers paraisse en douter dans sa monographie.

— M. Émile Deyrolle fait passer sous les yeux de la Société deux séries de Nymphaliens du groupe des Héliconites, *Heliconia Vesta* et *Thelxioppe;* ces deux espèces s'accouplent souvent avec l'*Heliconia Melpomene*, et les insectes qui en proviennent diffèrent tellement que beaucoup d'auteurs ont décrit un grand nombre de ces variétés, que montre notre collègue, comme étant autant d'espèces distinctes.

— Le même membre communique le passage d'une lettre que lui a écrite son frère M. Théophile Deyrolle qui explore les Alpes Pontiques. Parmi les Coléoptères les plus remarquables rencontrés par ce naturaliste voyageur, on peut citer les *Carabus Bonvouloirii, Puschkingi* variété, et *Nordmanni;* parmi les autres ordres d'insectes, des espèces nouvelles ont été aussi recueillies.

— M. Reiche fait connaître de nombreux détails sur les chasses entomologiques faites en Palestine par M. Piochard de la Brûlerie. Notre collègue compte être de retour à Paris vers le 15 juillet; après une exploration du Liban il s'est embarqué à Beyrouth le 21 juin et compte revenir par Smyrne, Constantinople, le Danube et l'Allemagne.

— M. Albert Fauvel résume en quelques mots la première livraison de sa Faune gallo-rhénane des Coléoptères, qu'il offre à la Société, et qui contient l'introduction tout entière. La deuxième livraison comprendra les Staphylinides depuis le genre *Micropeplus* jusqu'au commencement de la tribu des *Tachyporini*.

Notre collègue fait un nouvel appel aux entomologistes qui auraient des communications à lui adresser pour cette partie de son travail.

— M. Émile Deyrolle annonce qu'il va publier un nouveau journal d'entomologie qui aura pour titre : *Petites nouvelles entomologiques* et qui paraîtra les 1er et 15 de chaque mois par quatre pages in-4° d'impression.

Membre reçu. M. Dieck, de Mersebourg, présenté par M. Javet.

Séance du 14 Juillet 1869.

Présidence de M. le docteur GIRAUD, Vice-Président.

M. H. Lucas lit le procès-verbal de la précédente séance, et, après son adoption, M. E. Desmarest reprend ses fonctions de Secrétaire.

Correspondance. M. le Secrétaire donne lecture des passages qui suivent d'une lettre que lui a adressée M. J. Fallou, en date de Celles-les-Bains, le 30 juin 1869, et qui donne des détails sur l'excursion entomologique dans l'Ardèche :

Au premier jour de notre arrivée, le 17 mai, huit entomologistes se sont rendus au rendez-vous : ce sont MM. Bouchaud de Bussy, Boucard, Donzel, Guichard, Thibézard, de Beauvais, Guillard fils, professeur au collége de Montélimart, et moi.

Après quelques excursions aux environs de Privas, nous sommes venus nous installer à Celles-les-Bains, où nous avons fait plusieurs courses, sans rien prendre de bien intéressant en Coléoptères; le genre *Cryptocephalus* a été celui qui nous a fourni le plus d'espèces; quelques rares Lépidoptères se montraient : nous prîmes plusieurs exemplaires des *Anthocaris eupheno* et *belemia*, et, en battant différentes espèces de genêts, bon nombre de chenilles, dont j'attends l'éclosion.

Après quelques jours de séjour, MM. Boucard, Guichard, Donzel et Thibézard nous ont quittés, et nous sommes restés MM. de Bouchaud, de Beauvais et moi en attendant les collègues qui devaient venir nous rejoindre; mais, excepté M. Guenée, il n'en est venu aucun.

Pendant les trois premières semaines qui suivirent notre arrivée, le temps a constamment été très-mauvais; depuis une quinzaine de jours seulement il fait assez beau, mais le mistral souffle presque toujours avec force. Malgré cela nous explorons le pays avec courage et le mieux qu'il nous est possible. Nous avons fait de bonnes captures, observé les mœurs de quelques espèces d'insectes, et nous espérons avoir plusieurs faits nouveaux à communiquer à la Société.

Nous avons visité les magnaneries, et je puis vous dire que généralement les éducateurs de l'Ardèche ont eu une belle récolte. La montée, qui a eu lieu du 5 au 10 juin, a eu un peu de peine à se faire ; il a fallu chauffer assez fort, car la température était froide. La race du pays devient toujours de plus en plus rare, et ses cocons se sont vendus de 7 à 8 francs le kilogramme ; les japonnais, bonne qualité, annuels, 6 fr. à 6 fr. 50 c.; les bivoltins, 4 à 5 fr., et les trivoltins, de 2 fr. 50 c. à 3 fr. Les belles feuilles de mûrier, dont les pluies avaient favorisé le développement, ont été toutes employées, ce qui, d'après le dire des habitants, n'avait pas eu lieu depuis vingt-cinq ans. Il y eu dans ce canton tant de Vers, que les feuilles, malgré leur abondance, se sont vendues de 13 à 22 fr. les 100 kilogrammes. Enfin, pour vous donner une idée de la récolte, l'importante filature de M. Blanchon, située entre Privas et le Pouzin, filature que nous avons été visiter le 12 juin, recevait par jour de 8 à 10,000 kilogrammes de cocons.

Après cette lecture, M. J. Fallou, de retour depuis peu de jours de l'excursion dans le département de l'Ardèche, ajoute que deux voyageurs, MM. Charles Oberthür et Réné Oberthür, sont venus rejoindre nos collègues ; il indique sommairement quelques-unes des espèces d'insectes les plus remarquables qui ont été trouvées, rapporte divers faits relatifs aux premiers états de certains Coléoptères et Lépidoptères et, en terminant, dit que M. Guenée, qui a recueilli des notes sur les résultats de cette exploration entomologique, pourrait être chargé par la Société de faire un rapport sur l'Excursion provinciale de 1869.

La Société, accueillant la proposition de M. J. Fallou, décide que M. Guenée sera prié de lui donner pour les Annales un travail circonstancié sur le voyage dans l'Ardèche.

Lectures. M. E. Simon adresse une note sur la femelle non encore connue de l'*Attus encarpatus.*

— M. Goossens fait connaître une notice sur les métamorphoses de l'*Aglossa cuprealis* Hubner, et sur les mœurs des chenilles de cette espèce.

M. le docteur Laboulbène, à la suite de cette lecture, présente des remarques relativement à certaines larves qui ont pu vivre dans le corps de l'homme et qui en ont été ensuite rejetées. Il cite spécialement des larves de la *Teichomyza fusca* qui ont été expulsées à la suite de violents

efforts, et il en conclut qu'il ne faut pas nier complétement ce fait singulier, aujourd'hui démontré par des observateurs consciencieux. (Voyez Annales 1867, p. 40.)

Il semble aussi à notre collègue que ce n'est qu'après des expérimentations plusieurs fois répétées qu'on devra admettre, comme paraît le penser M. Goossens, que la larve de l'*Aglossa cuprealis* met deux années à se développer.

— M. H. Lucas communique une note sur l'*Urania Riphæus*, de Madagascar.

Communications. M. Émile Deyrolle entretient ses collègues des recherches entomologiques que fait en ce moment dans les Alpes pontiques, au nord-est de l'Asie Mineure, son frère M. Théophile Deyrolle. Parmi les Coléoptères recueillis, outre les *Corabus Bonvouloirii, sapphirinus, Motschulskyi*, *lampros* et *cribratus,* notre collègue montre surtout quatre espèces nouvelles du même genre, auxquelles il assigne les noms de *robustus, ponticus, Theophilei* et *Gilnickii.* On doit encore citer comme espèces remarquables le *Procrustes Thirkii,* le *Cychrus signatus,* un *Procerus,* qui est probablement le *Colchicus* de Motschulsky, le *Zabrus seriatoporus,* une *Feronia* de la division des *Percus* et deux *Calathus*, ces derniers devant être décrits par M. Gautier des Cottes sous les dénominations de *Percus cephalotes* et de *Calathus Deyrollei* et *arcuatus;* enfin une belle et nouvelle espèce d'*Eutrapela,* genre jusqu'ici regardé comme exclusivement propre à l'Afrique centrale, etc. On peut encore citer, en dehors des Coléoptères, des Phryganes, des Panorpes, des Ascalaphes, plusieurs Hyménoptères et Diptères intéressants et pour la plupart nouveaux ; et surtout, parmi divers Lépidoptères, une *Thais,* que M. Charles Oberthür indique comme nouvelle (*Thais Deyrollei*), et qui, selon lui, ainsi que d'après MM. Depuiset et É. Deyrolle, constitue bien une espèce distincte et non une simple variété de la *Thais Cerysii,* comme le pense M. Staudinger.

— M. le docteur Laboulbène dit que M. Gustave Fallou lui a remis un assez grand nombre de larves trouvées auprès de Lagny dans des pommiers malades et pleins de terreau; ces larves, qu'au premier aspect on pouvait regarder comme appartenant à quelque Mélasome, viennent de lui donner des nymphes et de plusieurs de ces dernières sont sortis des Élatérides, le *Steatoderus ferrugineus.* Notre collègue, après avoir étudié

le travail de Blisson sur les métamorphoses de ce Coléoptère, pense qu'il y a encore des remarques intéressantes à présenter, des rectifications à faire, et il se propose de donner une note à ce sujet.

Membre reçu. M. Gustave-Arthur Poujade, préparateur au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, présenté par M. H. Lucas.

Séance du 28 Juillet 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

Lecture. M. H. Lucas communique une note sur un Orthoptère de la tribu des Phasmiens de l'Afrique méridionale, l'*Ischnopoda Reyi* Grandidier.

Communications. M. Piochard de la Brûlerie, de retour de son voyage entomologique en Égypte, en Palestine et dans le Liban, présente quelques remarques sur les captures entomologiques les plus intéressantes qu'il a été à même de faire. Devant bientôt partir de nouveau pour les mêmes pays, ce n'est qu'au retour de son second voyage qu'il donnera à la Société un travail sur les insectes qu'il aura recueillis.

— M. Émile Deyrolle parle de nouveau du voyage entomologique que son frère entreprend en ce moment. M. Théophile Deyrolle, après avoir visité les Alpes pontiques, a pu pénétrer dans la Turquie d'Asie. Il s'est rendu à Erzeroum, dont il compte faire le centre de ses explorations, et, à la date de sa dernière lettre, il était arrivé à Torthoum, à douze heures au nord de cette ville. Pendant son voyage dans les montagnes, sur la route de Gumuch-Kané à Baibout, il a pris deux exemplaires d'une belle et grande espèce de *Colias*. Les environs d'Erzeroum ne possèdent que très-peu d'insectes ; ce sont des plaines couvertes d'immenses marécages. M. Théophile Deyrolle cite parmi les Coléoptères qu'il a trouvés un *Carabus*, probablement nouveau, et un *Calosoma* de la division des *Callisthenes*.

— M. Reiche dit que M. Achille Bonnaire vient de faire une excursion entomologique dans l'île de Ré, et qu'il y a pris plusieurs Coléoptères intéressants pour la faune française : spécialement l'*Orthochætes insignis*, le *Brachycerus Pradieri*, un *Clerus*, probablement nouveau, etc.

— MM. Léveillé, qui explorent en ce moment, en compagnie de plusieurs de nos collègues, la forêt de Compiègne, écrivent qu'ils ont capturé plus de trois cents individus du rare *Gasterocercus depressirostris*.

Membre reçu. M. Scheidel, de Francfort-sur-le-Mein, présenté par M. Javet.

Membre démissionnaire. M. Lafont, à Paris.

Séance du 11 Août 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

Lectures. M. A. Guenée envoie une seconde notice nécrologique sur Alexandre Lefebvre, fondateur et membre honoraire de la Société, écrite en exécution de ses dernières volontés.

— M. Goossens dépose sur le bureau un mémoire accompagné d'une planche coloriée, contenant la description de huit chenilles du genre *Eupithecia* : les *E. nepetata, debilitata, tripunctaria, Goossensiata, oxydata, achilleata, assimilata* et *subnotata*.

— M. Abeille de Perrin fait parvenir la description d'une nouvelle espèce et d'une variété d'*Anophthalmus* : les *A. delphinensis*, trouvé dans une grotte du département de la Drôme, et *Auberti*, variété *Magdalenæ* capturé dans la grotte de la Sainte-Beaume (Var).

— M. Éd. Perris adresse plusieurs mémoires ayant pour titres : 1° Observations sur les manœuvres de l'*Œcanthus pellucens* pour la ponte de ses œufs; 2° Descriptions de quelques Coléoptères nouveaux ; 3° Rectifications et notes de mœurs : I. Insectes habitant la vigne sauvage, le pin, le chêne, l'orme ; II. Sur la larve de l'*Olibrus affinis ;* III. Sur les mœurs des *Mordellistena ;* IV. Réflexions sur des larves de divers Coléoptères ; V. Mœurs de la larve de l'*Anobium paniceum ;* VI. Rectifications synonymiques, etc.; VII. Habitat de quelques Histérides ; VIII. Exploration des nids d'Hirondelles, etc.; IX. Sur les mœurs de l'*Antherophagus nigricornis.*

La plupart de ces notices sont destinées à nos Annales; quelques-unes paraîtront dans le journal l'*Abeille,* dirigé par M. de Marseul.

Communications. M. Ancey écrit au Secrétaire d'indiquer dans le Bulletin la rectification qui suit :

Dans le 1er numéro des Annales de 1869, Bulletin, page xv, M. le docteur Grenier mentionne le fait de la rencontre à Marseille, par MM. Abeille et Rizaucourt, du *Dactylosternum abdominale* dans un tremble creux. Rendons à chacun ce qui lui appartient et permettez-moi cette simple rectification.

Ce ne sont pas mes amis MM. Abeille et Rizaucourt qui ont capturé ici les premiers cette intéressante espèce, mais bien moi; du reste, le mérite n'est pas grand, car ce n'est que le hasard qui m'a favorisé.

C'est l'hiver dernier que j'ai pris le *Dactylosternum* dans nos environs, près de la rivière de l'Huveaune, non pas dans le creux d'un tremble, mais sous les écorces à demi détachées et enduites contre le tronc d'une bouillie végétale d'un peuplier d'Italie gigantesque (*Populus fastigiata*).

Au premier abord, je fus très-embarrassé de cette espèce qui m'était totalement inconnue et que je plaçai à côté des *Cyclonotum.* J'appelai mon compagnon M. Abeille, qui chassait non loin de là, et qui fut du même avis que moi; nous en prîmes une vingtaine d'individus environ.

J'ai également recueilli cette espèce dans les montagnes du Liban, près de Beyrouth, probablement dans des crottins de cheval, en compagnie du *Sphæridium scarabæoides,* qui y est fort commun et de grande taille.

— M. le docteur Laboulbène dit que M. Éd. Perris termine en ce moment son travail sur les Diptères du Pin maritime et qu'il enverra prochainement ce travail à la Société.

— M. Lichtenstein adresse à ses collègues la note suivante :

Appelé avec mon beau-frère le professeur Planchon à faire partie d'une commission de la Société des agriculteurs de France pour examiner la maladie de la vigne, je crois de mon devoir de vous faire part des observations entomologiques qu'il nous a été donné de faire et de compléter ainsi les communications verbales que j'ai eu l'honneur de vous présenter au mois de mai dernier.

Le *Phylloxera vastatrix* est la seule cause de la maladie de la vigne qui sévit actuellement dans les départements de Vaucluse, du Gard, des Bouches-du-Rhône et de la Gironde. Partout où nous avons trouvé des souches mortes nous avons constaté sur les souches vivantes qui les entourent la présence de ces petits Hémiptères suçant les racines. Nous avons vu aux portes mêmes de Bordeaux, sur la propriété de M. le docteur Chaigneau à Floirac, le même insecte exerçant absolument les mêmes ravages que dans le Midi et ayant déjà partiellement détruit un vignoble de 50 hectares.

L'existence du *Phylloxera vastatrix* est à peu près celle de divers Aphidiens déjà bien observés par De Géer, Bonnet, Réaumur, etc. La femelle aptère et ovipare passe l'hiver et commence à pondre aux premiers beaux jours ; les petits, également femelles aptères, pondent (sans fécondation probablement) huit ou dix jours après leur naissance à la fin de juillet ; en septembre il paraît des individus ailés, aussi femelles en majeure partie ; car nous n'avons pu voir encore qu'un seul individu qui pourrait être un mâle, vu l'absence d'œufs dans l'abdomen. Probablement qu'il y a alors fécondation, et la majeure partie des insectes meurent, ne laissant que les femelles aptères fécondées pour la génération de l'année suivante.

La commission, composée d'hommes éminents de divers pays vignobles de France, Bourguignons, Bordelais et Languedociens, s'occupe activement des moyens d'arrêter le mal. J'ai moi-même exposé dans le journal le *Messager du Midi* quelques idées à ce sujet.

Nous avons trouvé, avec M. Planchon, dans quelques vignes dévastées par le Puceron, des myriades d'un autre petit Hémiptère, que notre honorable collègue M. le docteur Signoret, auquel je l'ai adressé, a reconnu être le *Nysius cymoides*. Je ne sais trop de quoi pourrait se nourrir, dans ces plaines dévastées où les vignes n'ont plus de feuilles, ce Lygéide, qui court rapidement en bandes innombrables autour des ceps

tués par le *Phylloxera.* En ferait-il sa nourriture? Le docteur Signoret le croit phytophage, et en général ses congénères le sont tous; mais dans les Pentatomes, qui sont aussi généralement phytophages, nous avons la *Zicrona cœrulea* L., qui attaque et tue l'*Haltica oleracea.* Nous allons continuer nos observations à ce sujet. En captivité le *Nysius* n'a pas attaqué le *Phylloxera;* mais un des *Nysius* étant mort dans le tube où je lui avais mis des compagnons, plusieurs de ceux-ci ont planté leur bec dans le cadavre et l'ont vite desséché.

Nous avons trouvé dans une vigne à côté de Sorgues (Vaucluse) des galles sur les feuilles contenant une autre espèce de *Phylloxera.* Cette espèce aurait déjà été indiquée par M. Asa Fitch à New-York sous le nom de *P. vitis.* Malheureusement notre course a duré si longtemps que les feuilles que nous avions apportées à Montpellier se sont toutes desséchées et nous n'avons pu suffisamment étudier l'insecte.

Nous avons également rencontré un *Cynips* faisant des galles lenticulaires sur la vigne. Cette espèce, qui semble nouvelle, et que nous désignons provisoirement sous le nom de *C. vitis,* sera décrite par M. le docteur Giraud.

M. Paul Gervais, à la suite de la communication de M. Lichtenstein, dit qu'il a reçu de M. H. Marès des détails relatifs aux dégâts occasionnés par le *Phylloxera* dans le bassin du Rhône et dans celui de la Gironde. Dans certaines localités ces dégâts sont des plus considérables.

Le même membre donne ensuite quelques renseignements sur le procédé proposé par M. Cloëz pour la destruction des insectes qui attaquent les végétaux. M. Cloëz emploie une dissolution de *Quassia amara,* qu'il applique sous forme pulvérisée au moyen d'un appareil à compression. Des expériences entreprises au Muséum d'histoire naturelle promettent d'excellents résultats.

Membre reçu. M. Émile Ragonot, à Paris, présenté par M. J. Fallou.

Membre démissionnaire. M. Leschenault du Villard, à Mielan (Gers).

Séance du 25 Août 1869.

Présidence de M. L. REICHE, ancien Président.

M. Gustave Joseph, entomologiste de Breslau, assiste à la séance.

En l'absence des Présidents annuels, tous deux en voyage, M. Reiche occupe le fauteuil.

MM. E. Desmarest et H. Lucas étant également hors de Paris, M. Auguste Sallé remplit les fonctions de secrétaire.

Rapport et décision. La Société, dans ses précédentes séances, avait entendu lecture : 1° d'une demande de M. Reiche et de cinq de nos collègues tendant à ce qu'il soit procédé à l'élection d'un membre honoraire; et 2° d'un rapport de la Commission administrative favorable à cette proposition ; elle avait ensuite décidé à l'unanimité des voix qu'un membre honoraire serait nommé et qu'une commission de cinq membres serait chargée de lui présenter une liste de candidats.

Dans la réunion présente, M. le docteur Laboulbène, rapporteur de cette commission spéciale, lit le rapport suivant :

Messieurs, vous avez chargé une commission, composée de MM. Charles Brisout de Barneville, le docteur Giraud, A.-S. Paris, Auguste Sallé et le docteur Laboulbène, rapporteur, d'examiner une proposition faite par M. Reiche, appuyée par la Commission administrative aux termes du règlement, ainsi que par un grand nombre de nos collègues. Cette proposition a pour but d'élire un *membre honoraire* de la Société entomologique de France.

Votre commission, réunie pour accomplir son mandat, a entendu l'honorable collègue qui lui a exposé les motifs dictant sa proposition actuelle.

La question d'opportunité a été mise en avant, car il ne s'agit point cette fois de remplacer des Membres honoraires que la Société aurait perdus depuis les dernières élections faites dans la séance du 13 juin

1866. Il y aurait lieu, présentement, de donner un vif témoignage de notre profonde estime scientifique et de notre sympathique attachement à un de nos Membres fondateurs, qui est aussi un des maîtres de l'entomologie de notre époque.

Votre commission a approuvé la déclaration de M. Reiche ; elle a de plus invité son rapporteur à rappeler brièvement quelques-uns des titres du candidat auquel M. Reiche avait pensé.

La science entomologique doit à cet éminent collègue : la Monographie des Psélaphiens (*Pselaphorum Monographia cum Synonymia extricata*), la Monographie du genre *Monotoma* et le *Species* des *Hydrocanthares* et *Gyriniens*, qui fait partie d'un monument scientifique : le Species des Coléoptères du comte Dejean.

Je ne fais que mentionner en ce moment une foule de mémoires, de notices et de communications, la plupart publiés dans nos Annales, et qui témoignent, à côté de l'observation la plus scrupuleuse, l'esprit chercheur et droit du vrai savant.

A ces titres, vous avez tous reconnu M. le docteur Charles Aubé, qu'une maladie cruelle tient en ce moment éloigné de Paris et de notre Société.

La commission, suivant l'usage établi, a voulu former une liste de présentation et adjoindre au nom de M. Charles Aubé celui d'un collègue étranger.

Elle vous propose, en conséquence, pour la nomination à une place de Membre honoraire :

En première ligne, M. le docteur Charles Aubé ;

En deuxième ligne, M. Pictet (de Genève).

Cette lecture étant faite, et après en avoir délibéré, la Société procède à l'élection. M. le docteur Charles Aubé ayant réuni l'immense majorité des suffrages est proclamé Membre honoraire. — M. Reiche, Président de la séance, est chargé d'annoncer immédiatement à M. Charles Aubé sa nomination.

Lectures. M. A. Chevrolat dépose sur le bureau un travail ayant pour titre : Coléoptères de l'île de Cuba (suite), notes, synonymies et descriptions d'espèces nouvelles, huitième mémoire : famille des Dascylides et Malacodermes.

— M. Paul Mabille communique une note sur quelques Lépidoptères rares pour la faune française qu'il a trouvés cette année aux environs de Carcassonne.

Communication. M. Goossens parle d'un insecte excessivement abondant en ce moment dans le square du Temple et qui est très-gênant en ce qu'il pique la plupart des promeneurs. Notre collègue a pu recueillir un individu d'un de ces insectes sur la joue d'un enfant et il le fait passer sous les yeux de la Société.

MM. les docteurs Laboulbène et Signoret, après avoir examiné cet insecte, disent qu'il doit se rapporter à une espèce du genre *Thrips*.

Séance du 8 Septembre 1869.

Présidence de M. L. REICHE, ancien Président.

MM. Elzear Abeille de Perrin, de Marseille, et le général Radoschkovski, de Saint-Pétersbourg, assistent à la séance.

Lecture. M. Abeille de Perrin communique une note sur quelques Coléoptères nouveaux ou rares pour la faune française et recueillis récemment dans le Var, les Basses et Hautes-Alpes et le Dauphiné.

Communications. On fait savoir la mort de notre ancien collègue M. Linder.

— M. Reiche annonce que M. le docteur Aubé fils s'est rendu chez lui pour le prier, au nom de son père, d'être l'interprète de ce dernier auprès de la Société pour lui présenter tous ses remerciements de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant au nombre de ses Membres honoraires.

M. le docteur Laboulbène ajoute que M. le docteur Charles Aubé, malheureusement trop malade pour remercier la Société par une lettre per-

sonnelle, comme cela est dans nos usages, l'a également chargé d'offrir à ses collègues le témoignage de sa vive gratitude et de toute sa reconnaissance.

— M. Auguste Sallé fait remarquer que c'est à tort que le dernier ouvrage mentionné dans la liste des travaux d'Alexandre Lefebvre, à la fin de la notice nécrologique publiée par M. E. Desmarest (Annales 1868, page 884), lui est attribué. En effet, les *Observations sur les métamorphoses des Coléoptères du genre Cebrio* (Revue de Zoologie, 1853, p. 214) sont de notre collègue feu M. Lefébure de Cerisy et non d'Alexandre Lefebvre.

M. E. Desmarest dit qu'il s'empresse de demander l'impression de la juste rectification que vient de faire M. A. Sallé. Notre collègue ajoute qu'il a malheureusement copié dans ce cas un passage de la *Bibliotheca entomologica* de Hagen ; ce qui montre une fois de plus qu'il faut toujours recourir aux sources originales et ne jamais rien citer d'après l'indication des auteurs. Du reste, il s'est assuré que dans l'ouvrage de Hagen le nom de M. Lefébure de Cerisy n'est même pas indiqué, et qu'Alexandre Lefebvre y est désigné sous celui d'Alexandre Lefébure.

— M. Abeille de Perrin entretient la Société de ses observations au sujet de la faculté qu'ont les larves de *Nanophyes tamarisci* de faire bondir les graines de Tamarix dans lesquelles elles sont renfermées.

M. Laboulbène fait remarquer que ce fait a déjà été observé et qu'il a été consigné dans nos Annales par MM. H. Lucas et P. Gervais, mais qu'une constatation de plus est utile à enregistrer.

— M. Lichtenstein adresse les notes suivantes :

1° En continuant à observer le *Phylloxera vastatrix*, nous croyons avoir découvert le mode d'invasion des vignobles par l'insecte ailé, qui aurait lieu par une bizarre génération intermédiaire dans l'intérieur de petites galles à la surface inférieure des feuilles. Nous avons, M. le docteur Planchon et moi, publié à ce sujet une courte notice (*Messager du Midi* du 25 août 1869), que je me fais un devoir de transmettre à mes collègues, priant ceux d'entre eux qui ont étudié les mœurs des Hémiptères Homoptères de nous communiquer les remarques qu'ils auraient pu faire sur des habitudes analogues chez d'autres genres ou espèces de cet ordre d'insectes.

2° Je dois à l'obligeance de notre savant collègue M. le docteur Giraud le nom de l'Hyménoptère dont j'avais eu l'honneur d'entretenir la Société en juin dernier comme faisant son nid dans de petites coupes cireuses ou résineuses fixées aux tiges sèches : c'est l'*Anthidium contractum* de Latreille. Ce mode de nidification est tout à fait différent de celui de ses congénères, qui, presque tous, enveloppent leur miel d'un duvet blanc enlevé aux plantes laineuses.

Séance du 22 Septembre 1869.

Présidence de M. L. REICHE, ancien Président.

MM. Abeille de Perrin, de Marseille, le professeur Charault, du Mans, et Mulsant, de Lyon, assistent à la séance.

Avant la lecture du procès-verbal, M. le Président dit qu'il a la pénible mission de faire connaître à la Société les pertes cruelles qu'elle vient de faire en la personne de deux de nos collègues, M. le docteur Ch. Aubé et M. Paris.

Le premier, décédé dans sa terre près de Crépy (Oise) le 15 septembre, a été inhumé à Paris le 17 du même mois. Beaucoup d'entre nous ont assisté à ses obsèques, et notre honorable collègue M. le docteur Laboulbène a prononcé sur sa tombe quelques paroles faisant ressortir la science éminente de notre confrère et notre douleur en nous séparant de lui.

Le second, M. Auguste-Simon Paris, est décédé le 7 de ce mois à Avenay (Marne), à l'âge de 75 ans. La douceur et la bienveillance de ce regretté collègue lui avaient attiré la sympathie de tous; aussi je crois n'être que l'interprète fidèle de la Société en exprimant toute la douleur que nous cause sa perte.

La Société charge M. le docteur Laboulbène de lui donner pour les Annales une notice sur la vie et les travaux entomologiques de M. Aubé; et elle prie M. Reiche de lui faire un travail analogue relativement à M. Paris.

En outre, l'impression dans le Bulletin de l'allocution suivante, prononcée par M. Laboulbène sur la tombe de M. Aubé, est décidée :

Messieurs, depuis quelques jours, que de tristesses ! Hier, nous perdions un ancien collègue, Jules Linder, qui s'est débattu dans une étreinte affreuse où sa raison succombait ; nous apprenons à l'instant la mort de M. Paris, et nous voici réunis pour rendre les derniers devoirs à un de nos maîtres les plus honorés parmi ceux de notre chère Société, dont il était Membre fondateur.

Pour tous ceux qui ont connu M. Aubé, que de regrets cause sa perte, quelle affliction s'empare de nous quand on se rappelle sa haute stature et sa constitution robuste qui semblait lui assurer une longue vieillesse ! La nouvelle de sa maladie nous a terrifiés, car lorsque le mal a éclaté il était sans remède.

Ce n'est point auprès de la dépouille d'un collègue qu'il est possible de dire tout ce qu'il a fait pour la science, alors surtout que celui que nous perdons fut un modèle de modestie et de désintéressement scientifiques. Vous vous rappelez tous, et le monde entomologique les connaît comme vous, les travaux remarquables qui donnent à M. le docteur Charles Aubé une des grandes places de l'entomologie moderne. Il mit l'ordre et la description là où n'existait que le chaos, dans les Hydrocanthares et les Psélaphiens. Il publia bien des genres ignorés et toutes ses recherches portent l'empreinte de l'exactitude la plus rigoureuse.

Ses connaissances étaient grandes et variées. Il avait étudié la médecine avec Beau, Nélaton et les Bérard ; il avait noué de solides amitiés, en même temps qu'il prenait l'habitude de l'observation et du travail si opiniâtre du descripteur. Sa thèse inaugurale est toujours citée comme un modèle.

Les sciences naturelles avaient pour M. Aubé un attrait irrésistible ; la zoologie, et surtout l'entomologie, la botanique, l'agriculture et l'horticulture l'occupaient tour à tour, sans jamais lasser son besoin d'apprendre et de collectionner.

Et à côté de ces qualités si solides de l'esprit, que de sûreté dans son amitié, que de dévouement dans son affection ! Quand on avait pénétré dans son intimité, que de bonté d'abord cachée ! C'était une nature d'élite ne se donnant pas à tous et facilement ; mais, l'épreuve faite, s'abandonnant sans réserve. C'était vraiment, suivant l'expression de Montaigne, « une âme à la vieille marque. »

Cher Maître, la Société entomologique de France que vous aimiez tant vous a donné le plus grand témoignage de son estime en vous plaçant parmi ses *Membres honoraires;* elle a voulu aussi qu'un de vos disciples dévoués vous adressât en son nom un adieu suprême. Les collègues qui vous entourent une dernière fois sont navrés de votre perte, et j'évoque à la fois sur votre dépouille les noms de ceux qui vous ont précédé dans la tombe et qui vous étaient si attachés, Dejean, Latreille, Léon Dufour et de ceux que la distance sépare de nous en ce moment et auxquels votre souvenir est si cher, Goureau, Perris, Bonvouloir, Pandellé, Giraud....

Adieu, Charles Aubé! adieu, cher et excellent Maître; nous n'oublierons jamais votre science vraie, votre franchise et votre amitié si sûre. Adieu, au nom de tous, de la Société entomologique de France, de vos collègues, de vos amis désolés!

Lectures. M. Mulsant lit une notice nécrologique sur notre collègue feu le docteur Sichel. Ce travail est destiné à l'un des recueils scientifiques de Lyon.

— M. Charault donne communication à la Société des recherches entomologiques auxquelles il s'est livré durant ces deux dernières années relativement au parasitisme de divers insectes.

Au printemps de 1867, une quantité innombrable de chenilles de *Liparis dispar* dévasta les tilleuls de la promenade des Jacobins au Mans. J'ai constaté dans un grand nombre de chenilles disséquées la présence de larves parasitaires; ces larves donnèrent un Diptère, que M. Bigot a reconnu être le *Phorocera concinnata* de Schiner. Au printemps de 1868, des chenilles de *dispar* apparurent de nouveau sur les mêmes tilleuls, mais en petit nombre; plusieurs d'entre elles étaient encore attaquées par la *Phorocera concinnata.* C'est avec peine que cette année j'ai pu recueillir quelques chenilles de *dispar.*

Un fait intéressant ressort de ces observations : une certaine quantité de larves du *Phorocera* obtenues des chenilles du *dispar* contenaient elles-mêmes d'autres larves parasites. Ces dernières ont donné un Chalcidite ptéromalien dont je mets sous les yeux de la Société divers exemplaires.

Il résulte de ces remarques : 1° Le fait du parasitisme du *Phorocera concinnata* dans la chenille du *Liparis dispar;* 2° Un exemple de l'inter-

vention puissante de ce Diptère lors d'une invasion considérable de chenilles de ce Lépidoptère; 3° L'existence à l'état de bi-parasite chez le *Phorocera concinnata* d'un Chalcidite ptéromalien.

M. le docteur Laboulbène, à la suite de cette communication, dit que Ratzeburg a déjà signalé divers parasites du *Liparis dispar*. Il ajoute que le fait du bi-parasitisme a été plusieurs fois indiqué; et que, dans le cas remarqué par M. Charault, le Ptéromalien peut bien être parasite du *Phorocera* et du *Liparis*. L'observation du professeur de physique du Lycée du Mans n'en a pas moins de valeur, et il serait utile qu'il voulût bien la répéter l'année prochaine.

Communications. M. le docteur Desmartis adresse au Secrétaire plusieurs lettres relatives aux ravages produits dans les vignobles de la Gironde par la *Phyllocera vastatrix*. Des détails circonstanciés sur ces faits sont contenus dans l'*Indicateur vinicole de la Gironde*, où notre collègue s'occupe également de diverses galles produites en grand nombre sur plusieurs végétaux.

— M. Abeille de Perrin dit qu'il s'occupe de réunir les matériaux d'une Monographie des Malachiaires d'Europe et des pays circum-méditerranéens. Pour rendre son travail aussi complet que possible, il prie ses collègues de vouloir bien lui communiquer les espèces nouvelles ou peu connues qu'ils peuvent posséder.

— M. Lefèvre (23, rue de Constantine, Plaisance-Paris) annonce à ses collègues qu'il entreprend la Monographie des Clythrides d'Europe et des confins de la Méditerranée. Il recevra avec une vive reconnaissance toutes les communications qui pourront rendre son travail aussi complet que possible.

— M. l'abbé de Marseul fait savoir qu'il entreprend un nouveau Supplément à la Monographie des Histérides, publiée dans nos Annales. Ce travail doit renfermer la description d'une centaine d'espèces nouvelles, et sera publié dans les Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Liége.

Séance du 13 Octobre 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

M. le Président s'excuse de n'avoir pu se trouver aux précédentes séances; il a fait un voyage en Danemark ainsi qu'en Allemagne, et a assisté au Congrès des naturalistes tenu à Inspruck, en Tyrol. Parmi les membres de la section zoologique du Congrès se trouvaient des entomologistes bien connus par leurs travaux et dont plusieurs font partie de la Société. Tous lui ont parlé avec cordialité de leurs confrères français et lui ont témoigné le vif intérêt qu'ils portent à nos publications. D'importantes communications entomologiques ont eu lieu; l'on en trouvera le résumé dans les procès-verbaux du Congrès qui ont déjà paru.

Communications. M. Abeille de Perrin donne des détails sur le *Coræbus bifasciatus*. Il a constaté dernièrement la présence de ce Buprestide dans des branches de chênes de la forêt de Chantilly, et il pense qu'on pourrait le prendre assez abondamment dans cette forêt, si sa manière de vivre dans les branches élevées du sommet des arbres n'en rendait pas la capture très-difficile. Dans le midi de la France, où certaines espèces de chênes n'atteignent souvent qu'une hauteur très-peu considérable, ne dépassant pas parfois deux mètres, notre collègue a pu fréquemment prendre de ces insectes, qui sont même assez répandus pour nuire aux arbres. Les habitudes naturelles de ce *Coræbus* lui ont suggéré l'idée d'y trouver un moyen de le détruire dans les localités où les chênes n'acquièrent qu'une élévation peu considérable. En effet, au printemps, à l'époque à laquelle les nymphes viennent de se former, en tirant légèrement sur les branches du sommet des chênes on les casse facilement à l'endroit où se trouvent ces nymphes, et une fois celles-ci soumises ainsi à l'action de l'air elles ne tardent pas à périr, et l'on arrête de cette manière une génération qui allait se produire.

M. Berce fait remarquer qu'aux environs de Paris le *Coræbus bifasciatus*, loin d'être signalé comme étant un insecte nuisible, est au contraire rare pour ceux qui le recherchent; ce n'est que de loin en loin, dans les chasses qu'il fait fréquemment depuis de longues années, qu'il a

pu le capturer, ainsi que le *Coræbus undatus,* et toujours sur des bois coupés et exposés au soleil.

— M. Berce rapporte qu'il a pris récemment dans la forêt de Fontainebleau deux espèces du genre *Harpalus* assez rares pour la faune parisienne, le *Frœhlichii* et le *ferrugineus,* ce dernier beaucoup plus abondamment que le premier.

— M. Maurice Girard offre à la Société la thèse qu'il a présentée à la Faculté des Sciences de Paris pour obtenir le grade de docteur ès sciences naturelles; thèse ayant pour titre : Études sur la Chaleur libre dégagée par les animaux invertébrés et spécialement par les Insectes.

Notre collègue fait connaître les points principaux de ce travail et donne surtout des détails intéressants sur les différences sensibles qu'il a remarquées dans les températures de plusieurs régions du corps des insectes.

On sait, dit-il, que, par des expériences importantes, John Davy, MM. Becquerel et Breschet, plus tard MM. Claude Bernard et Walferdin, sont parvenus à établir certaines différences dans les températures de diverses régions du corps des animaux supérieurs; que MM. Becquerel et Breschet notamment ont pu constater chez l'homme un excès d'environ 1° centigr. sur un muscle en contraction comparativement au même muscle en repos. Il était intéressant de chercher si des faits analogues existent chez les insectes, d'autant plus qu'il y a là une dépendance spéciale de la disposition du système nerveux, de la présence de certaines glandes, etc. Dans les chenilles, la chaleur n'est pas localisée dans certains anneaux, mais appartient à tous, ce qui concorde bien avec la dissémination analogue des centres nerveux; elles affectent d'autant plus l'appareil thermo-électrique qu'un plus grand nombre de leurs anneaux sont en contact avec les barreaux. Il en est tout autrement chez les insectes adultes qui présentent une locomotion aérienne puissante; ils offrent une variation de température entre le thorax et l'abdomen qui atteint des limites tout à fait du même ordre de grandeur que l'excès de température du corps de l'insecte sur l'air ambiant, de sorte qu'on peut dire que le thorax est le siége d'un véritable *foyer calorifique.* Le phénomène est donc d'un tout autre ordre, sous le rapport de ses proportions, que chez les Vertébrés supérieurs. On peut employer pour le mesurer, soit les aiguilles thermo-électriques, placées l'une dans le thorax, l'autre dans l'abdomen; soit, si l'insecte est assez gros, le thermomètre à mer-

cure introduit d'abord dans l'abdomen, puis, lorsqu'il est entré en équilibre, poussé dans le thorax. On constatera avec des Bourdons des déviations considérables de l'aiguille du galvanomètre, indiquant toutes un grand excès de chaleur du thorax sur l'abdomen. Ces excès, chez les Sphingides (Lépidoptères à vol très-puissant), atteignent des valeurs de 4° à 6° habituellement, parfois même de 8° à 10°, et sont obtenus dans un temps très-court, presque instantané. Chez les insectes au contraire de vol très-faible ou nul il n'y a pas ou très-peu d'excès de chaleur du thorax sur l'abdomen (ex. : Courtilières, Sauterelles). Il faut remarquer combien ce résultat, surprenant par sa puissance, est conforme aux données anatomiques. Dans le thorax se trouvent à la fois chez l'adulte les puissants muscles des pattes et des ailes, ces derniers en contraction énergique lors du vol et siége d'une forte combustion ; au contraire, les muscles de l'abdomen sont alors inertes. En outre, suivant l'opinion le plus généralement adoptée, l'activité de la respiration est plus grande pendant le vol dans le thorax que dans l'abdomen, l'insecte respirant surtout par les stigmates du thorax quand il vole, et par ceux de l'abdomen lorsqu'il est au repos. Enfin, l'excès calorifique du thorax sur l'abdomen est sans doute lié aussi à la prédominance de masse et à la concentration des ganglions nerveux thoraciques comparativement aux ganglions abdominaux.

Il faut bien remarquer que si des insectes de vol très-puissant ont donné des excès de chaleur du thorax sur l'abdomen de 6° à 8°, ceux de vol moyen (ainsi les grands Bombycides, Paons de nuit, etc.) n'ont plus que 2° à 3° d'excès ; et, enfin, l'excès est très-faible chez de gros insectes, quand le vol est à peu près nul (Sauterelles vertes, Courtilières, etc.), et peut-être, dans ce cas, tient-il à la différence de conductibilité par différence d'épaisseur des téguments des deux régions. On peut donc formuler cette loi générale : *Chez les insectes doués de la locomotion aérienne, la chaleur se concentre dans le thorax en un foyer d'intensité proportionnelle à la puissance effective du vol.*

La conformation anatomique des insectes à abdomen pédiculé se prête parfaitement au fait du désaccord thermique des deux régions. Si chez le Mammifère et l'Oiseau, c'est-à-dire les Vertébrés comparables aux Insectes par le perfectionnement des appareils de la vie animale, le corps offre partout de larges sections où de nombreux troncs vasculaires permettent une rapide propagation de la chaleur avec le sang, et, par suite, un équilibre à peu près complet partout, avec quelle difficulté, au contraire, les courants sanguins, si transmission il y a, doivent-ils passer par le détroit resserré que constitue le pédicule d'une Guêpe ou d'un Sphex ! La chaleur

développée dans le thorax lors du vol peut-elle même passer dans l'abdomen ? Quelle différence profonde paraît résulter de ces recherches entre la circulation des Insectes et la circutation rapide des Vertébrés supérieurs, à chaleur promptement disséminée partout ?

Je dois, pour terminer, faire cette observation que les méthodes d'observation les plus différentes ont conduit au même résultat pour l'excès de température d'une région sur l'autre; pour les Bourdons et les Hannetons, les aiguilles thermo-électriques ont donné le résultat, et, pour de plus gros insectes, je me suis servi du thermomètre à mercure, soit au dedans des régions, soit au dehors. Rien de plus aisé que de répéter l'épreuve. On prend au vol un gros Sphinx, on le laisse quelques heures dans une salle à température constante. Puis l'insecte est maintenu sur du duvet par une longue pince de bois. On introduit le réservoir d'un fin thermomètre dans l'abdomen, et, un premier excès obtenu sur l'air ambiant, on pousse l'instrument dans le thorax. Aussitôt, comme par une flamme, le mercure monte de plusieurs degrés en une fraction de seconde.

Séance du 27 Octobre 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

M. le Président, avant la lecture du procès-verbal, annonce la mort de notre regretté archiviste M. Pierre-Achille-Augustin Doüé, décédé à Paris, le 20 octobre, à l'âge de 78 ans; il ajoute qu'un grand nombre de membres de la Société assistaient aux obsèques de notre confrère et qu'il a prononcé quelques paroles sur la tombe.

Sur la demande de plusieurs membres, M. Paul Gervais donne lecture de cette allocution, dont la Société vote à l'unanimité l'impression dans son Bulletin, tout en priant M. L. Buquet de lui donner plus tard une notice biographique sur M. Doüé :

Messieurs, la Société entomologique continue à être bien cruellement frappée; voici le troisième de ses membres qu'elle perd depuis quelques

semaines. Après M. Aubé, le sagace observateur dont les naturalistes de tous les pays apprécient les travaux, M. Paris, qui terminait il y a quelques mois à peine la Table générale de nos publications; aujourd'hui, M. Doüé, si bienveillant pour chacun de nous, si complétement uni aux intérêts de notre association et à ceux de la science.

Bien qu'âgé de soixante et dix-huit ans déjà, notre collègue avait conservé une activité de l'esprit et du corps qui semblait devoir lui assurer des jours plus longs, lorsqu'une maladie grave, que rien ne faisait pressentir, est venue abattre ses forces et ruiner sa constitution. Que n'a-t-elle éteint d'abord son intelligence pour lui cacher sa fin prochaine ? La mort de M. Doüé va laisser parmi nous un vide qui sera bien difficile à combler.

Sa nomination comme membre de la Société entomologique remonte à 1833, et il avait rempli sa carrière en qualité d'employé du ministère de la guerre. L'étude des insectes ne fut d'abord pour lui qu'une distraction agréable et passagère, destinée à le reposer de ses travaux habituels. Il y retrouvait au besoin le calme nécessaire à l'administrateur, et les excursions auxquelles elle invite réparaient ses forces énervées par le séjour du bureau. Spécialement attaché à la division de la cavalerie, M. Doüé savait d'ailleurs, par l'exemple du général Dejean, l'auteur de tant de découvertes importantes relatives aux Coléoptères, que l'on peut rendre des services réels à la science sans cesser de remplir avec suite et distinction les devoirs de sa profession. Ce fut aussi dans l'entomologie qu'il chercha une occupation lorsque les règlements administratifs lui rendirent sa liberté. Elle fut pour lui un recours contre ce vide si souvent funeste aux anciens fonctionnaires qui se voient alors interdites les occupations de toute leur vie.

Les bons services de M. Doüé lui avaient mérité la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il voulut marquer aussi dans la science et y marquer sans bruit, comme il l'avait fait dans l'administration, mais en continuant d'être utile aux autres. Il augmenta donc sa propre collection pour que ses confrères pussent y trouver de nouveaux moyens d'instruction; il s'attacha d'une manière particulière à classer les livres dont se compose la bibliothèque de la Société, afin que l'on pût les consulter plus aisément, et une partie de son temps fut consacrée à la mettre à la disposition de ses collègues, qu'il guidait avec complaisance dans leurs moindres recherches. Ce fut également lui qui dirigea la publication des travaux relatifs aux Coléoptères entrepris par le Père Montrouzier, l'infatigable explorateur de la Nouvelle-Calédonie, et quand il vit que son dernier jour était arrivé,

M. Doüé, qui avait conservé toute son intelligence, tint à prouver qu'on peut mourir en chrétien, après avoir vécu en homme d'esprit.

La perte de M. Doüé est vivement sentie par chacun de nous, et la Société tout entière gardera longtemps le souvenir de ses excellentes qualités ainsi que de son dévouement. C'est donc au nom de tous nos collègues que je lui adresse en ce moment ces tristes et derniers adieux. Vous vous y associez tous, Messieurs, vous qui venez apporter ici le témoignage de vos sympathies et de votre douleur.

Adieu, cher Monsieur Doüé; adieu, cher collègue, adieu !

Décisions. Sur la proposition des membres du bureau, il est décidé à l'unanimité qu'il ne sera procédé au remplacement comme Archiviste de M. Doüé qu'à l'époque des élections générales pour 1870, et qu'en l'absence de l'Archiviste-adjoint, M. J. Fallou sera chargé des soins à donner à notre bibliothèque, ainsi que de communiquer à nos membres les livres qui pourraient être demandés.

Lectures. M. Giraud lit un mémoire intitulé : Observations hyménoptérologiques et comprenant : 1° Hyménoptère nouveau de la famille des Fouisseurs; 2° Nouvelle espèce de *Lyda;* et 3° Galles d'un Lépidoptère sur le *Limoniastrum Guyonianum* et des parasites qui les habitent.

— M. H. Lucas fait connaître la note suivante relative au *Tetranychus lintearius,* Arachnide trachéenne de la tribu des Acaridies :

Quand j'ai annoncé à la Société (Ann. Soc. ent. Fr., 4e série, t. VIII, p. 741, 1868) la présence aux environs de Roscoff, en Bretagne, du *Tetranychus lintearius*, notre honorable vice-président M. le docteur Giraud fit observer que cette Acaridie se trouvait aussi en Normandie, particulièrement aux environs de Fécamp.

Ayant passé cette année mes vacances sur les côtes de Normandie, je me suis mis à la recherche de ce microscopique tisserand qui, pendant les divers séjours que je fis dans le Calvados, particulièrement à Honfleur, en 1863, 1864 et 1865, avait échappé à mes investigations. L'*Ulex europæus,* recherché par le *Tetranychus lintearius* pour y établir ses colonies, est bien moins abondamment répandu aux environs de Honfleur qu'à Roscoff, où cette plante, utilisée par les habitants du Finistère, couvre des espaces de terrain considérables. Je dois dire aussi que dans cette partie de la Normandie l'*Ulex europæus* y est considéré comme nuisible,

car j'ai souvent remarqué qu'on l'arrachait, que l'on en faisait des amas considérables pour être livrés au feu.

Dans une excursion que je fis vers la fin d'août sur le plateau de Vasony, aux environs de Honfleur, en examinant avec une attention soutenue les ajoncs qui servent aussi de retraite à l'*Agelena labyrinthica*, je finis par découvrir, après bien des recherches, les toiles d'un blanc laiteux du *Tetranychus lintearius*. Cette rencontre inattendue me fut d'autant plus agréable qu'elle vient confirmer la découverte faite aux environs de Fécamp par M. le docteur Giraud et qu'elle autorise à dire que cette Acaridie doit être actuellement considérée comme habitant aussi les côtes de Normandie. Mais cette espèce y est bien moins répandue qu'en Bretagne, où elle couvre de ses toiles d'un blanc laiteux une partie des ajoncs des environs de Roscoff. Je ne l'ai trouvée en Normandie que très-rarement, et, désirant conserver un souvenir de cet habile tisserand, je coupai quelques branches d'*Ulex europæus* donnant asile à plusieurs milliers de cette Acaridie. Ayant été ensuite placés dans une boîte, ces Tétranyques se mirent à construire une toile d'un blanc laiteux, que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société; si on l'examine avec un peu d'attention, on remarquera combien est dense et en même temps délicat ce tissu soyeux d'une finesse extrême, non adhérent au toucher et que Léon Dufour a comparé, avec juste raison, à une fine batiste.

Communications. M. L. Reiche dit que dans un voyage qu'il vient de faire il a pu remarquer que les vignobles des environs de Libourne, de Saint-Emilion et de Fronsac n'étaient nullement attaqués par le *Phylloxera vastatrix,* tandis qu'on assure, au contraire, que ceux près de Bordeaux, à moins de trente kilomètres de là, ne sont pas épargnés.

M. le docteur Giraud fait observer qu'il serait très-utile que des entomologistes spéciaux pussent étudier par eux-mêmes les insectes qu'on regarde comme dévastateurs de la vigne. C'est ainsi qu'il a été à même de constater que des galles trouvées aux environs de Montpellier, et que l'on supposait devoir produire des insectes nuisibles à la vigne, ont, selon toute probabilité, donné des Cécidomyies.

M. le Président demande que la Société entre en rapport avec des personnes qui pourraient nous adresser des insectes destructeurs de la vigne ou supposés tels, et principalement des *Phylloxera* à leur dernier état, c'est-à-dire ailés, et qu'alors ces insectes seraient soumis à l'examen d'une commission.

Cette proposition est adoptée par la Société.

— M. Goossens communique verbalement diverses remarques qu'il a faites sur des particularités que lui ont présentées plusieurs chenilles. La note détaillée qui suit, et dans laquelle l'auteur a modifié quelques passages de sa communication, a depuis été adressée au Secrétaire :

En examinant des chenilles de *Melitæa* j'ai aperçu entre la tête et la première paire de pattes écailleuses un organe dont je n'avais, jusqu'à présent, pas même soupçonné l'existence. Cet organe affecte la forme hémisphérique et est terminé par quelques petits boutons. Ma curiosité mise en éveil, j'examinai d'autres Argynnides (*Adippe, Paphia*) et je vis cet organe plus développé, ayant une forme conique et atteignant la longueur des pattes, moins l'ergot. Une visite sur toutes mes larves préparées me convainquit bientôt que beaucoup de chenilles possèdent des protubérances analogues : la *P. cratægi,* les *Vanesses* en général, surtout la *V. prorsa;* quelques *Satyres,* et, dans les Noctuelles, l'*Aplecta nebulosa,* où cet organe est grêle, tubulaire et dépasse la longueur des pattes; les *Leucania straminea, hispanica,* etc., la *L. nonagrioïdes,* etc. Il ne me restait plus qu'à connaître l'utilité de cet appareil.

Je me mis donc à la recherche de renseignements auprès de mes collègues et dans les livres des anatomistes, des physiologistes, etc., car je ne pouvais admettre que des vésicules si apparentes fussent restées ignorées des maîtres en entomologie.

J'ai enfin trouvé, dans l'Introduction à l'Entomologie de notre très-savant collègue M. Lacordaire quinze lignes environ parlant du sujet qui m'occupe. Il y est dit que, « pour quelques auteurs, l'usage de cet organe est une seconde filière servant à la fabrication du cocon ; » et l'auteur ajoute : « Il est plus probable qu'il sécrète quelque fluide propre à protéger l'insecte. » Ces deux raisons bien différentes prouvent que l'on ne sait pas à quoi s'en tenir.

Mais, en réfléchissant, l'on repoussera, je crois, l'idée d'une seconde filière, les chenilles de Diurnes ne faisant pas de cocon et étant justement celles chez lesquelles cet organe se voit le plus communément ; plusieurs des chenilles de Noctuides ayant aussi des protubérances et se changeant en terre sans faire de coques, tandis que les chenilles à cocons, au contraire, sont celles chez lesquelles cet organe n'existe pas (du moins dans celles étudiées). Reste donc la raison de sécrétion propre à protéger l'insecte ; cela est possible.

Pourtant, quand les chenilles de *Papilio,* de *Thaïs* sont inquiétées ou gênées, elles sortent l'appendice répandant une odeur plus ou moins désagréable qui doit éloigner l'ennemi, tandis que les chenilles ayant l'or-

gane dont nous parlons se roulent au moindre danger, et, par ce fait, paralysent ce qui doit les protéger.

Il y a donc encore à douter de cette supposition.

Je crois, mais sans prétendre en rien trancher la question, que cet organe a pour mission d'humecter la plante qui va être attaquée par la bouche; je suppose qu'à mesure que la chenille agite les mandibules pour manger, elle presse cette vésicule qui aide à la trituration des aliments. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est d'abord que la protubérance est opaque quand la chenille est vivante, tandis qu'elle est transparente après la mort, la liqueur étant desséchée; ensuite que deux chenilles d'une même espèce n'ont pas toujours la vésicule aussi développée, ce qui peut s'expliquer par le temps, plus ou moins long, écoulé depuis le dernier repas. Mais, je le répète en terminant, je n'apporte pas une raison sans appel.

Puisque je parle de chenilles, il me paraît opportun de signaler ici une remarque relative à la corne des Sphingides.

J'avais lu dans J. Goedart (1662) que les cornes sécrétaient un fluide particulier; mais la remarque de ce naturaliste hollandais ayant été mise en doute, je ne m'y étais pas attaché. Or, il y a quelques mois, M. Bellier de la Chavignerie voulut bien m'envoyer, des Basses-Alpes, une ponte de *Smerinthus quercus;* les œufs me donnèrent, presque tout de suite, des chenilles ayant quinze millimètres de long, et la corne, très-prononcée dans cette espèce, égalait à peu près en hauteur la longueur de la chenille. Je vis bientôt mes jeunes élèves sur le bord des feuilles de chêne, puis de temps en temps (aidées par ce mouvement des Smérinthes qui rejettent leur tête en arrière) je les vis tomber à la renverse et presque toujours se rattraper par la corne, laquelle par sa forme et sa position venait toucher la feuille quand la chenille était renversée. Je ne fis d'abord pas grande attention à ce fait ; mais lorsque plus tard je voulus changer la plante, je les pris par la corne, comme l'on fait assez ordinairement pour les chenilles de Sphinx, et, les reposant sur la plante fraîche, je restai bien étonné : la chenille me collait aux doigts ! Goedart avait donc raison !

Il peut donc être avancé que la corne des *Sphingides* a une utilité dans le jeune âge de la chenille; que cette corne, qui paraît lisse, a, au contraire, une surface granuleuse très-serrée, qui laisse écouler un fluide visqueux ayant pour but de sauver la chenille de chutes dangereuses;

plus tard, les pattes prenant de la force, la sécrétion devient inutile et n'a plus lieu.

Puisque jusqu'ici l'usage de ces cornes a été complétement ignoré, je crois que cette donnée, assise sur un fait, peut être acceptée.

Membre reçu. M. Auguste Alexandre, médecin dentiste, à Paris, présenté par M. E. Desmarest.

Séance du 10 Novembre 1869.

Présidence de M. le docteur GIRAUD, Vice-Président.

MM. Guichard, de Lyon, et Leconte, de Philadelphie, assistent à la séance.

Lectures. M. Bellier de la Chavignerie lit une note sur la *Leucophasia lathyri* Duponchel.

— M. H. Lucas adresse la note qui suit, relative aux mœurs des *Bradycellus pubescens* et *obsoletus* :

Les entomologistes qui ont rencontré les *Bradycellus pubescens* Payk., Monogr. Carab., p. 57 ; Dej., Spec. des Coléopt., t. IV, p. 256, et *obsoletus* Dej., loc. cit., t. IV, p. 232, avec lesquels Jacquelin Duval, Gener. des Col. d'Eur., p. 35, pl. 17, fig. 81, a formé son genre des *Dicheirothicus,* disent que ces Carabiques affectionnent les terrains salés qui se trouvent dans le voisinage de la mer et qu'on les rencontre ordinairement sous les pierres, les mottes de terre, les détritus, etc.

Telles sont les conditions signalées par les entomologistes qui ont étudié ces espèces, et, à ce sujet, je ferai remarquer que ces conditions sont sujettes à varier. En effet, dans la soirée du 25 août, après l'une des plus chaudes journées de l'été, je me tenais assis au pied du phare de la jetée de l'Est, à Honfleur, dans l'espoir de jouir d'une fraîche brise de mer. Le temps était très-calme, la nuit assez sombre, quand je me sentis assailli

par des insectes volant de tous les côtés et que je reconnus ensuite pour appartenir aux *Bradycellus pubescens* et *obsoletus*. Ces insectes, que je prenais les uns au vol, les autres errant sur moi et sur le phare, dont les feux n'étaient pas allumés, étaient si abondamment répandues, qu'en moins d'une heure je pris 200 individus de ces espèces, parmi lesquels je comptai 30 *Bradycellus obsoletus* et 170 *Bradycellus pubescens*.

Je ne pense pas que les conditions singulières que je viens de signaler, et que je ne puis expliquer, aient été jusqu'à présent consignées par les entomologistes qui ont été à même d'observer ces Carabiques, auxquels ils donnent pour patrie : (*B. obsoletus*) France méridionale, Vendée ; (*B. pubescens*) Tréport, Dieppe, La Teste, Baie de la Somme, etc. Je dois ajouter ici que j'ai pris, mais rarement, ces deux espèces aux environs de Honfleur, particulièrement dans les fossés qui se trouvent après le chantier de construction, entre le chemin de fer et la mer ; elles se plaisent sous les pierres, sous les mottes de terre, et se pratiquent dans le sol humide et imprégné d'eau salée de petits canaux, dont l'une des ouvertures se trouve extérieurement sur les côtés de la pierre ou de la motte et l'autre correspond à sa face inférieure ; je dirai aussi que dans ces petits réduits, à parois lisses, j'ai quelquefois rencontré les deux sexes réunis.

Enfin, je ne terminerai pas cette note sans faire observer que je suis retourné bien souvent au phare de la jetée de l'Est, mais sans être de nouveau témoin du phénomène bizarre qui s'est présenté dans la soirée du 25 août, car je n'ai plus rencontré ces espèces dans de semblables conditions.

— Le même membre communique également la note suivante :

On trouve actuellement en grande quantité dans les serres du Muséum, particulièrement dans la partie où sont placées les Fougères, tout près de l'aquarium, de petits Hémiptères, qui très-probablement appartiennent au genre *Aleurodes* de Latreille. Ces insectes, qui se déplacent facilement et voltigent avec une assez grande rapidité, sont remarquables par leur belle couleur blanche, avec leur abdomen, les organes de la locomotion très-légèrement teintés de jaunâtre et leurs yeux très-développés et comme divisés en deux parties par un trait blanc. Lorsqu'on étudie au microscope ces derniers organes, on remarque qu'ils sont d'un noir roussâtre et granuleux. En examinant les plantes sur lesquelles ils se tiennent réunis en plus ou moins grand nombre, j'ai remarqué qu'ils affectionnent surtout la face inférieure des feuilles de certaines Fougères, particulièrement des

espèces désignées sous les noms d'*Aspidium macrophyllum, Forsteri* et *decurrens,* des *Dydimochlæna sinuata, Polypodium repens, Cybaulium princeps* et *Blechnum brasiliense.* Ils s'y tiennent tranquilles et ne volent pas pendant le jour, à moins qu'on ne les y force en les inquiétant.

En consultant le travail monographique de notre confrère et ami M. le docteur Signoret sur le genre *Aleurodes* (Annales 1868, p. 369), je me suis aperçu que cet Hémiptère appartient bien à cette coupe générique et même qu'il peut être rapporté, mais avec doute cependant, à l'*Aleurodes vaporariorum* de Westwood (Garden Chron., 1856, p. 852; Trandfeld, Zool. Miscel. Verland, D. K. K. Zool. Bot. Gesellsch, Wien, 1867, 798; Sign., loc. cit., p. 387). Cette espèce, que j'ai prise très-abondamment vers les premiers jours du mois de novembre dans les serres chaudes du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, égale 3/4 de millimètre en longueur et mesure 2 millimètres environ d'envergure.

— M. Berce, au sujet de remarques présentées verbalement par M. Goossens dans la séance du 27 octobre, lit la note qui suit :

M. Goossens a communiqué à la Société la découverte qu'il venait de faire sur plusieurs chenilles d'un organe dont il ignore l'usage. Notre collègue a ajouté qu'il ne croyait pas qu'aucun auteur ait jusqu'à présent parlé de cet organe; mais cela tient à ce que M. Goossens n'a pas consulté les anciens auteurs qui se sont occupés des mœurs des insectes. Il est vrai de dire que ces auteurs ne sont plus guère lus maintenant, parce que malheureusement, ne s'occupant que des mœurs des insectes, ils ont négligé de décrire des genres nouveaux et des espèces nouvelles.

Je me rappelais cependant avoir déjà vu cette découverte publiée quelque part; mais ne me fiant pas à ma mémoire je me suis abstenu de prendre la parole à ce sujet.

Je ne me trompais pas cependant : j'ai retrouvé le fait dont il s'agit dans un mémoire publié par Bonnet, de Genève, t. II et III, édition de 1779, avec figures.

C'est au mois de juillet de l'année 1739 que Bonnet, examinant une chenille dont il donne la description et qui appartient, je crois, à la *Cucullia lactucæ,* et pressant cette chenille entre ses doigts, fit sortir, entre la lèvre inférieure et la première paire de pattes écailleuses, une espèce de petit bec ou de trompe charnue de couleur rougeâtre (je me sers de ses expressions).

« Cette trompe était assez saillante, dit-il, pour me frapper et exciter

» beaucoup mon attention. D'ailleurs je n'avais rien observé de semblable » dans aucune espèce de chenilles, et je ne connaissais aucun naturaliste » qui eût parlé de quelque chose qui se rapprochât de ce que je voyais. » J'étais au moins très-assuré que mon illustre maître M. de Réaumur, » qui avait plus observé ces insectes qu'aucun des naturalistes qui » l'avaient précédé, n'avait point aperçu cette nouvelle partie qui se » montrait à moi. »

Je ne m'étendrai pas davantage sur toutes les expériences de Bonnet à ce sujet (il faudrait citer les deux mémoires tout entiers). Je dirai seulement encore qu'il expérimenta sur 62 espèces de chenilles (tant diurnes que nocturnes), dont 31 se trouvèrent munies de cette nouvelle partie; que celle-ci lui parut composée de trois pièces s'emboîtant les unes dans les autres, à la manière des cornes des Limaçons; qu'elle sortait de l'intérieur d'une petite fente transversale placée sous le premier anneau, à peu près dans le milieu de l'intervalle compris entre la lèvre inférieure et la première paire des pattes écailleuses, et que plusieurs espèces de chenilles de genres différents avaient ce mamelon double et d'autres quadruple; qu'il ne l'a point trouvée sur les chenilles velues ni sur celles qui sont très-grandes ou du premier degré de grandeur.

Quel peut être l'usage de cet organe? Je n'entreprendrai pas de le décider; mais s'il m'était permis de donner mon avis à ce sujet, je croirais qu'il est destiné à répandre au dehors la sécrétion gommeuse dont les chenilles se servent, soit pour coller leurs fils entre eux, soit pour agglutiner les copeaux de bois ou les grains de terre avec lesquels elles forment leurs coques. Réaumur, dans une lettre à Bonnet, s'exprime ainsi: « Des observations, qui m'ont été envoyées par un très-bon observateur, » me donnent beaucoup de penchant à croire que votre nouvelle partie » de chenilles est une filière. Les observations dont je veux parler ont » pour objet la construction des coques de terre dans la terre. Pour y » parvenir la chenille se sert d'une filière qu'elle est maîtresse d'allonger » bien au delà de ce que nous aurions osé imaginer; elle fait passer cette » filière au travers d'une très-épaisse couche de terre pour coller les » grains ensemble. C'est ce que la belle chenille du bouillon blanc a fait » voir à cet observateur, et que d'autres chenilles lui ont donné occasion » d'observer. »

Cette opinion serait d'autant plus probable que Bonnet dit que lorsqu'il a eu recours à une forte pression il est sorti de la corne une liqueur limpide.

Tout ceci, Messieurs, n'ôte rien au mérite de la découverte de M. Goossens, car c'est bien une véritable découverte, puisque les ouvrages de Bonnet étaient inconnus à notre collègue.

Je crois que Réaumur, De Géer, Bonnet et d'autres ont fait d'excellentes observations, et qu'il est fâcheux qu'ils soient tombés aujourd'hui dans un pareil oubli.

M. Goossens dit que lorsqu'il a présenté sa communication verbale à la Société il pensait qu'aucun auteur n'avait parlé de l'organe dont il est question ; mais que depuis, ainsi qu'il le rapporte dans sa note destinée au Bulletin, il a reconnu que M. Lacordaire, dans l'*Introduction à l'Entomologie,* avait consacré quelques lignes à cet égard, sans toutefois indiquer les remarques de Bonnet.

La Société décide que les notes de MM. Goossens et Berce seront imprimées en entier dans le Bulletin.

Communications. M. Giraud, à l'occasion des remarques qui viennent d'être présentées, parle d'un Acarien présentant aussi entre la tête et la première paire de pattes un organe particulier prenant parfois un grand développement, pouvant disparaître presque complétement et ayant quelque analogie avec l'organe signalé chez diverses chenilles. Cet Acarien est l'*Heteropus ventricosus*, que Newport a décrit le premier; il est très-petit et surtout remarquable en ce que, chez les femelles fécondées, l'abdomen prend un développement énorme : c'est alors une espèce de corps sphériforme formant une sorte de vessie qui adhère aux parties voisines, de manière à ce que l'animal ne peut plus bouger. Notre collègue a observé sur les frontières de la Hongrie les diverses transformations qu'éprouve cet *Heteropus*, qui est parasite des larves du *Scolytus destructor* et d'autres larves du même genre; il se propose de donner à la Société une note et des figures relativement à cet Acarien.

— M. J. Fallou dépose sur le bureau une liste contenant les titres de 79 brochures sur divers points de l'entomologie ; brochures qu'il a trouvées sur une des tables de la Bibliothèque, avec la note suivante : « Offert » à la Société entomologique de France par son Archiviste. — A. Doüé. — » 18 août 1869. »

— M. Sallé lit une lettre de M. le baron de Chaudoir qui dit que c'est à tort que l'on a depuis quelque temps annoncé la mort de M. Motschulsky.

Le savant entomologiste russe, quoique entièrement paralysé, existe encore. Il habite Simphéropol, en Crimée; sa riche collection d'insectes est soignée par sa fille et deviendra après son décès la propriété de la Société impériale des Naturalistes de Moscou.

Membre reçu. M. Numa Bordes, banquier à Bordeaux, présenté par M. Charles Brisout de Barneville au nom de M. de Bonvouloir.

Membre démissionnaire. M. Schoenbach, à Reiwiese, près Niedergrund-sur-l'Elbe (Hongrie).

Séance du 24 Novembre 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

M. le colonel Goureau, membre honoraire, de retour à Paris, assiste à la séance.

Correspondance. Il est donné lecture de diverses lettres de MM. Bedel, président de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse; le docteur Desmartis, notre collègue de Bordeaux; Louis Faucon, viticulteur à Graveson (Bouches-du-Rhône); Lichtenstein, de Montpellier, et Vialla, président de la Société d'Agriculture de l'Hérault, contenant des détails sur les ravages produits dans les vignes par le *Phylloxera vastatrix.* Dans sa lettre, M. Desmartis annonce particulièrement : 1° que, selon lui, les galles que l'on trouve sur les feuilles de la vigne renferment les unes des *Phylloxera,* tandis que d'autres contiennent des Hyménoptères, qui pourraient bien être des ennemis du Puceron viticole; 2° que, dans certaines parties de la Corse les vignes sont attaquées, dit-on, par le *Phylloxera vastatrix ;* 3° qu'en Crimée ce sont des *Coccus vitis* Nedselsky, dont il vient d'envoyer plusieurs individus à M. Signoret, qui dévastent les vignobles; et 4° qu'en Allemagne les plantations de vignes sont attaquées par un insecte nommé *Peritymbia vitisana,* qui doit être le même que le Phylloxère.

Lectures. M. Abeille de Perrin envoie une note sur plusieurs Coléoptères nouveaux propres à la faune française ; ce sont les : *Agrilus sulcaticeps, Telephorus cornix, Ptinus Auberti, Sitaris nitidicollis, Monohammus obscurior* et *Cortoderus* (*Grammoptera*) *monticola.*

— M. Charles Brisout de Barneville lit la description d'un *Cneorhinus* nouveau, le *C. Bellieri,* de Barège.

—M. L. Buquet donne lecture, au nom de M. Leprieur, de la première partie d'une note sur le genre *Hæmonia,* et plus spécialement sur l'*H. Mosellæ.*

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai décrit et représenté dans nos Annales, 4e série, t. III, Bulletin, p. xv, 1863, et t. VI, p. 123, pl. 3, fig. 4 *a,* 4 *b,* 4 *c* et 4 *d,* 1866, des fourreaux rencontrés dans le sud de l'Algérie et que j'ai rapportés, mais avec doute, à des Lépidoptères de la tribu des Psychides.

En avril 1869, trois fourreaux semblables à celui représenté à la pl. 3, fig. 4 *a,* recueillis par M. le capitaine Fauquignon dans le sud de la province d'Oran, à Chellala-Gueblia, sur une plante qui ressemble beaucoup à l'armoise, me furent donnés par M. Valet. En soumettant au pesage ces fourreaux, je m'aperçus que l'un d'eux était sensiblement plus pesant que les autres ; j'augurai de cette différence dans le poids que la chrysalide contenue dans ce fourreau était vivante et que dans un temps plus ou moins éloigné je devais obtenir un Lépidoptère et connaître enfin le constructeur de ces singulières habitations ; mais j'ai été déçu dans mon espérance.

Le 5 septembre j'obtins, en effet, une éclosion ; mais, au lieu d'avoir un Lépidoptère, comme j'avais lieu de l'espérer, j'ai eu un insecte de l'ordre des Hyménoptères appartenant à la tribu des Chalcidiens. En étudiant ce parasite, je me suis aperçu qu'il venait se ranger parmi les *Allocera,* genre recemment établi par le docteur Sichel (Annales 1866, p. 379), et qu'il forme dans cette coupe générique une espèce nouvelle. Cette éclosion cependant m'a été d'autant plus agréable qu'elle jette un jour tout nouveau sur le parasitisme des espèces composant le genre *Allocera* et qu'elle permet d'indiquer actuellement avec certitude les conditions toutes particulières dans lesquelles vivent ces Chalcidiens.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cet Hyménoptère singulier, remar-

quable par sa forme, que je fais passer sous les yeux de mes collègues, et auquel je donne le nom d'*Allocera bicolor*. Mon intention est de décrire ce Chalcidien dans nos Annales; j'en communique aussi le dessin, en attendant qu'il paraisse dans ce recueil.

— M. Maurice Girard dépose sur le bureau une note inédite de sériciculture.

— Le même membre fait connaître diverses observations qu'il a été à même de faire :

1° J'ai l'honneur d'exposer à la Société quelques remarques d'entomologie générale faites cette année sur le plateau de la Brie et dans les bois d'Armainvilliers, et qui sont la suite de ce que j'ai annoncé dans un précédent Bulletin (1869, Bull., p. XXXII).

Le *Liparis dispar* (Lépid. Bombyciens) était peu commun dans cette localité, comparativement à son abondance en certaines années; les mâles étaient peu colorés et de taille médiocre, ainsi que les femelles que j'ai rencontrées; à Fontainebleau, au contraire, m'a appris M. Fallou, l'espèce était très-abondante et réellement nuisible; mais les deux sexes étaient d'un type petit et les mâles peu colorés : cela doit tenir aux chaleurs fortes et subites qui succédèrent à un printemps froid et pluvieux. On sait, en effet, que les éclosions à haute température conduisent au nanisme, pour les chrysalides comme pour les œufs. Cela se voit très-bien sur les Vanesses élevées en captivité, ainsi que je l'ai autrefois cité (Ann. Soc. Ent., 1865, Bull., p. XXXVI). Je suis persuadé que les sujets de taille très-réduite qu'on trouve çà et là dans la nature proviennent d'accidents d'insolation sur la chrysalide, car on ne peut admettre que la nourriture manque en liberté à des Phytophages.

Parmi les Coléoptères communs à la fin d'août et au commencement de septembre 1869 il y avait rareté relative pour certains Carnassiers : ainsi la *Cicindela campestris*; les *Carabus auratus* et *monilis* étaient rares et je n'ai pas trouvé le *Carabus purpurascens*. Ce sont là des faits fâcheux au point de vue agricole. Il y avait peu de différence pour les *Feronia melanaria* et *Ocypus olens*, toujours abondants.

A la même époque on rencontrait peu de *Colias edusa* (Lépidoptères diurnes) et encore moins de *Colias hyale;* à peine voyait-on voler un individu sur une vaste prairie artificielle. On sait que dans certaines années ces deux espèces, surtout la seconde, sont très-communes. Depuis plu-

sieurs années je remarque le peu d'abondance de ces deux espèces dans la Brie, mais pas encore autant qu'en 1869.

La première quinzaine d'octobre de 1869 a été remarquable par de très-grandes chaleurs, insolites à cette époque pour les environs de Paris; il en est résulté des apparitions d'insectes Lépidoptères constituant une troisième éclosion et provenant de chrysalides qui auraient hiverné sans cette circonstance. C'est ce que j'ai vu notamment pour les *Lycæna acis* et *Colias edusa,* portés dans l'*Index* de M. Boisduval comme ayant deux apparitions : *Lycæna acis* en mai et juillet, et *C. edusa* en mai et septembre; on peut ajouter août pour ce dernier. J'ai capturé des mâles très-frais, venant d'éclore, et je prenais, le 14 octobre, près du village de Chevry-Cossigny, un magnifique exemplaire de la variété femelle *helice* de *Colias edusa,* sortant de chrysalide et pouvant à peine voler.

Dans la seconde quinzaine d'août les bois d'Armainvilliers présentaient quelques sujets, peu communs du reste, de la seconde éclosion du Sylvain azuré (Lépid. diurne) ou *Limenitis camilla,* espèce dont la seconde éclosion ne se rencontre pas tous les ans en ce pays.

2° Je crois devoir signaler deux anomalies légères dans deux insectes d'ordres différents, pris par M. Clément, tous deux dans la banlieue de Paris, entre Châtillon et Fontenay. Le premier est un cas accidentel d'éclosion : c'est une *Xylocopa violacea* mâle (Hyménoptères mellifiques solitaires) dont les ailes sont en partie transparentes, par défaut du pigmentum habituel d'un violet enfumé. L'autre cas, en raison de sa régularité, est une petite aberration : c'est une *Anthocharis cardamines* mâle (Lépid. diurne), offrant aux secondes ailes, presque au centre du disque de chacune, un petit point noir se détachant sur leur fond blanc, point noir que n'offre pas le type habituel de cette espèce printanière. Dans la collection de M. Fallou j'ai vu un individu de l'*Anthocharis damone* offrant exactement la même aberration.

Communications. M. le docteur Signoret entretient ses collègues du travail qu'il a entrepris, d'après la demande de la Société, sur le *Phylloxera vastatrix* et qu'il a étendu à tous les insectes qui habitent la vigne. Il montre une planche qui doit accompagner son mémoire, qu'il ne peut compléter que lorsqu'il sera en possession du Phylloxère ailé.

Au sujet de cette communication, M. le colonel Goureau rapporte qu'il a constaté que les vignobles des environs de Tonnerre sont attaqués par le *Phytocoris gothicus.*

— M. Reiche annonce à la Société l'arrivée à Jérusalem de notre collègue M. Félix de Saulcy. Parti de Marseille le 9 octobre, M. de Saulcy arriva le 16 à Alexandrie ; il alla de là au Caire, à Sackarah, à Suez, don il descendit le canal jusqu'à Port-Saïd où il s'embarqua pour Jaffa; il y arriva le 29 octobre. Notre collègue M. de la Brûlerie attendait depuis quelques jours M. de Saulcy dans cette ville, dont il explorait fructueusement les environs, et c'est ensemble qu'ils partirent pour Jérusalem, où ils arrivèrent le 31 octobre, se plaignant beaucoup de la chaleur et surtout de la sécheresse qui rendaient les insectes fort rares, mais comptant sur la venue des pluies périodiques qui commencent à cette époque en Syrie.

Depuis cette communication (séance du 12 janvier 1870), M. Reiche annonce le retour à Paris de M. de Saulcy, qui, par suite de maladie, a dû revenir directement de Jérusalem, d'où il rapporte toutefois, malgré son court séjour, plusieurs milliers d'insectes.

Membre reçu. M. Charles Bérard, lieutenant au 32e régiment de ligne, à Ajaccio (Corse), présenté par M. Bellier de la Chavignerie, au nom de M. Kosiorowiez.

Membre démissionnaire. M. Abdullah-Bey, à Constantinople.

Séance du 8 Décembre 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

MM. Gallois, de Saint-Gemmes (Maine-et-Loire), et Lichtenstein, de Montpellier, assistent à la séance.

Lectures. M. L. Fairmaire dépose sur le bureau la 6e partie de son mémoire sur les Coléoptères de Barbarie.

— M. Lichtenstein présente plusieurs observations sur divers insectes :

1° Une note sur les *Celonites apiformis* :

Depuis la communication que j'eus l'honneur de faire à mes collègues de la Société entomologique sur les mœurs du *Celonites apiformis* qui construit son nid en mortier et l'approvisionne de miel, j'ai cherché avec soin ce curieux insecte. Je n'ai pu le retrouver construisant son nid, mais j'en ai trouvé un individu un soir du mois de juillet sur une tige de graminée. Il était bizarrement fixé sur cette tige, car il s'était replié en anneau autour d'elle et dormait ou du moins était si tranquille que je pus couper la tige et la mettre dans un petit tube sans qu'il remuât. C'était le soir et j'étais fort intrigué de ma capture, car en l'observant à la loupe je ne voyais absolument point d'ailes, et l'insecte paraissait aussi aptère qu'une Fourmi ouvrière. Je le crus mutilé par quelque accident. Le lendemain matin je fus fort étonné de voir mon Cétonite courir lestement sur les parois du tube avec ses quatre ailes bien entières. Je m'imaginais avoir mal regardé la veille; mais quand arriva le soir, au coucher du soleil, mon insecte reprit sa position de repos; alors je fus témoin d'une manœuvre très-singulière : saisissant ses ailes avec ses pattes intermédiaires il les plaça dans l'entaille entre le thorax et l'abdomen et les fit passer sous son ventre, absolument comme nous écarterions et ramènerions les pans d'un habit en nous chauffant devant une cheminée. Les organes du vol devenaient ainsi complétement invisibles et on aurait juré que l'insecte était aptère. Je ne connais pas d'autre insecte ramenant ainsi ses ailes sous l'abdomen pendant le repos.

M. le docteur Giraud, après cette lecture, dit que le fait qui vient d'être indiqué a déjà été signalé, mais que l'observation de notre confrère n'en est pas moins utile à reproduire, car elle confirme une remarque peu connue des entomologistes.

2° Une note sur un parasite d'une Arachnide :

Le 10 juillet 1869, étant en tournée avec la Commission de la Société des Agriculteurs de France pour examiner les vignes du département de Vaucluse, nous nous trouvions sur la propriété de M. Maynard, maire d'Orange, lorsque j'aperçus sur le mur du cellier une Araignée noire de moyenne grandeur, qui me parut tâchée de blanc sur l'abdomen. Je la capturai en renversant sur elle un petit tube en verre, et, pouvant alors l'examiner à la loupe, je reconnus qu'elle portait sur le dos un petit œuf blanc allongé et légèrement courbé en arc comme les œufs d'Abeille. Je

fis observer ma capture à mes collègues et je plaçai dans le même tube une Mouche sur laquelle l'Araignée se jeta immédiatement et qu'elle se mit à sucer. Le lendemain le petit œuf était éclos et à sa place était un petit Ver blanc qui, la tête plongée dans l'abdomen de l'Araignée, suçait à qui mieux mieux. J'offris une seconde Mouche à l'Araignée, qui avait épuisé les sucs de la première ; elle saisit avidement cette seconde victime et nous eûmes alors le curieux spectacle de l'Araignée suçant la Mouche pendant que la larve qu'elle avait sur le dos absorbait à son tour les sucs qui arrivaient dans l'estomac de l'Araignée. Mais le Ver rongeait plus vite que l'Araignée, car le troisième jour, après avoir saisi une troisième Mouche, l'Araignée n'eut pas la force de la tuer tout à fait ; la larve avait déjà presque la longueur de l'Araignée et, ne se bornant plus à la succion, elle commençait à dévorer bel et bien les parties solides. Le mercredi 14 elle avait si bien dévoré qu'il ne restait plus rien absolument dans le tube que le Ver blanc, gras et bien repu, ayant environ un centimètre de long. De l'Araignée pas la moindre trace, pas un poil, pas un crochet, et, chose fort extraordinaire, pas la moindre trace d'excrément de la larve. Elle était complétement blanche, après avoir dévoré en entier une Araignée noire. Le jeudi 15 elle se mit à filer un cocon oblong d'un blanc grisâtre. J'ai suivi cette expérience fort attentivement, car j'ai continuellement porté le tube dans ma poche pendant cinq jours et je l'ai laissé, le 30 octobre, aux mains de mon beau-frère M. Planchon, fort intrigués tous les deux de savoir ce qui sortira de ce cocon : un Ichneumonide fort probablement ?

3° Une note sur le *Rygchium oculatum* Spinola :

Je présente à mes collègues les nids faits dans des roseaux du *Rygchium oculatum* et d'une espèce d'*Odynerus*. J'ai élevé depuis quatre ans le *Rygchium oculatum* ; il approvisionne pour sa progéniture 8 à 12 chenilles de *Plusia gamma*, autant que j'ai pu en juger. Cet Hyménoptère présente une forme intermédiaire entre celle de larve et de nymphe, c'est-à-dire que la larve blanche ayant pris toute sa nourriture change de peau et présente une espèce de pseudo-chrysalide de forme ovale jaunâtre se terminant en pointe des deux côtés. Elle passe l'hiver en cet état, sous lequel je la soumets aujourd'hui à mes collègues ; en avril elle se transforme en nymphe blanché d'abord et puis se colorant successivement comme celle de tous les Hyménoptères. L'*Odynerus*, dont je ne connais pas l'espèce et que je présente sous la forme d'une larve blanche qui ne subit pas la forme transitoire insolite que je signale sur les *Rygchium*,

m'a offert dans son élevage deux faits que je signale : 1° le parasitisme d'un Coléoptère, le *Rhipiphorus præustus* qui, sous forme d'une larve blanche à pupilles charnues sur tous ses anneaux, dévore la larve de l'*Odynerus* et se transforme ensuite dans la loge de sa victime sans s'entourer d'aucun cocon, et 2° le parasitisme d'uu *Rhipiptère* qui se montre déjà sur la nymphe entre les anneaux, ce qui n'empêche nullement l'*Odynerus* d'accomplir sa métamorphose. L'existence du *Rhipiptère* est donc antérieure à la forme parfaite de l'insecte.

J'appelle tout particulièrement l'attention de mes collègues sur l'utilité très-réelle et directe des Hyménoptères des genres *Eumenes, Odynerus* et *Rygchium*, qui se nourrissent ou plutôt qui nourrissent leurs larves de chenilles de Lépidoptères. Ils sont faciles à élever ou du moins à propager dans un jardin, en leur offrant des conditions favorables d'établissement. Les *Rygchium* ne demandent qu'un roseau planté en terre et présentant une cavité de 2 à 3 pouces mis à côté de celui où ils ont pris naissance : ils viennent y nicher de suite. Très-rustiques et peu méfiants, ils se laissent observer très-facilement. Chaque femelle détruit 150 à 200 chenilles dans les 15 à 20 loges qu'elle établit. Il est facile de voir par là qu'un jardin est plus vite et plus adroitement échenillé avec dix *Rygchium* qu'avec dix jardiniers. Nous devrions avoir de ces Guêpes contre les chenilles, comme nous avons des chats contre les souris.

— M. Maurice Girard adresse la note suivante, relative à divers cocons doubles du Ver à soie :

La science est avant tout, et on peut dire uniquement l'expérience. Aussi doit-on accepter tout ce que celle-ci donne et rectifier soi-même ce qu'une observation nouvelle vous apporte comparativement à de premières expériences. J'ai annoncé autrefois (Ann. Soc. Ent. de France, 1863, p. 89), en conformité d'opinion sur ce sujet avec MM. Tigri et Lucas, que les cocons doubles du *Sericaria mori* donnent associés les deux sexes, comme si les chenilles qui se réunissent pour entrecroiser leurs fils et produire des cocons de formes très-variées et non dévidables avaient l'instinct de reconnaître une sexualité qui nous échappe. J'ajoutais cependant que de nouvelles observations pouvaient infirmer ce résultat.

C'est ce qui m'est arrivé cette année. Notre collègue M. Fallou m'envoya de Celles-les-Bains (Ardèche) une série de cocons doubles de toutes formes et dont certains me donnèrent des éclosions. Voici ce que j'ai constaté sur ces cocons, tous de races japonaises d'importation récente,

de première génération en France : le 18 juin 1869, d'un cocon blanc sortit un mâle, et le 21 juin le même cocon donna un autre mâle, demeurant parfaitement calme auprès du premier. Le 24 juin un autre cocon blanc produisit un mâle, et le 25 juin, une femelle commençant à sortir, ce mâle s'agita aussitôt. Le 26 juin j'obtins un mâle d'un cocon jaune vert; l'autre chrysalide mourut. Le 27 juin un cocon blanc donna un mâle à ailes avortées, qui resta cramponné au cocon et s'agitait sentant à l'intérieur une femelle, qui n'eut pas la force de percer le cocon. Enfin, le 27 juin, d'un autre cocon blanc sortait un mâle, et le 29 une femelle. Il semble que le mâle ait tendance à naître le premier quand les deux chrysalides sont de sexe différent, peut-être en raison des mouvements dus à l'appétit sexuel déjà développé chez les chrysalides.

A Celles-les-Bains M. Fallou observait de son côté des éclosions de cocons doubles, et, sur 15 sujets, obtenait 12 éclosions de mâle et femelle : deux cocons donnaient chacun deux femelles et d'un cocon triple sortirent deux femelles et un mâle.

Il nous paraît résulter de l'observation qu'il reste une forte tendance des chenilles du Ver à soie à s'associer pour filer par sexes distincts, mais que cette loi souffre des exceptions.

M. Guérin-Méneville, au sujet de cette note, dit que les papillons se développent et s'accouplent parfois dans l'intérieur de ces cocons doubles. Il ajoute que, principalement dans la race du Japon, il a observé des cocons présentant jusqu'à six ou sept chrysalides.

— M. H. Lucas communique la note suivante, relative à diverses Aranéides :

Dans un envoi qui m'a été fait il y a déjà quelque temps par M. l'abbé Laferrière et qui ne comprenait que des Aranéides recueillies aux environs de Rome, j'ai trouvé quelques espèces curieuses au point de vue de la géographie entomologique.

Parmi elles je citerai l'*Attus Bresnieri* Luc., Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, t. I, p. 154, pl. 7, fig. 8;

La *Tarentula* (*Lycosa*) *numida* Luc., loc. cit., t. I, p. 114, pl. 3, fig. 5.

Ces deux espèces n'avaient encore été signalées que comme se trouvant en Algérie, particulièrement dans les environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bone et du cercle de la Calle.

Je signalerai encore l'*Attus finitimus*, espèce nouvellement décrite par notre collègue M. E. Simon (Ann. Soc. Ent., 4e série, t. VIII, p. 591, 1868), et à laquelle il donne pour patrie les environs de Vaucluse, les Alpes, le nord de l'Italie et le Tyrol. Les individus que je communique, et qui appartiennent tous au sexe femelle, ont été rencontrés, comme les Aranéides précédentes, dans la campagne de Rome.

— Le même membre fait connaître la rectification qui suit :

Le *Phyllium* que j'ai signalé dans le Bulletin de nos Annales sous le nom de *Magdeleinei,* 3e série, t. V, p. CXLVII, 1857, étant une espèce décrite par les auteurs, je propose la rectification suivante au sujet de cet Orthoptère coureur :

Phyllium pulchrifolium Serv., Hist. Nat. des Orthopt., p. 492 (1838); Dehaan, Bijdragen tot de Kennis der Orthopt., p. 112, pl. 15, ♀, fig. 6 (1842);

Phyllium Magdeleinei Luc., Ann. Soc. Entom., 3e série, t. V, p. CXLVII (1857).

— M. Sylvain Ebrard adresse, par l'entremise de M. H. Lucas, une note sur diverses espèces de Lépidoptères :

1° Avant les froids subits des derniers jours d'octobre, j'avais une chenille du *P. Machaon* attachée pour se chrysalider ; le froid l'avait tellement retardée dans sa dernière transformation qu'elle a mis du 20 octobre au 5 novembre pour chrysalider.

2° Depuis le 1er octobre j'ai dans ma cage à éclosion un *Gonoptera libatrix* plein d'existence; j'espère bien qu'il vivra encore longtemps, car il est aussi vigoureux que le jour où le l'ai capturé. J'avais déjà observé des Diurnes, tels que *Vanessa Io,* qui étaient restés longtemps en vie sans nourriture ; mais je n'aurais jamais cru qu'ils pussent vivre ainsi plus d'un mois (1).

3° Cette année, mes chasses auprès d'Unieux n'ont pas été fructueuses;

(1) Depuis, séance du 26 janvier 1870, M. Ébrard annonce que l'individu du *Gonoptera libatrix* dont il vient d'être parlé est mort le 10 janvier. Il a donc vécu dans la cage à éclosion de notre collègue près de trois mois et demi. — E. D.

le fait est que papillons et chenilles ont été d'une rareté exceptionnelle : on ne voyait voler que les espèces les plus communes. Quant aux chenilles, nos arbres fruitiers ont été dévorés par le *L. chrysorrhæa,* et jamais je n'en avais vu autant.

Communications. M. Guérin-Méneville lit un rapport qu'il a présenté le matin même à la Société impériale d'Agriculture, relativement aux mœurs du *Liparis chrysorrhea,* observées par M. Eugène Robert sur des feuilles de poiriers. Ces chenilles vivent en société, comme on le sait, dans une poche commune; mais ce qui est à remarquer, c'est qu'elles y forment de petits cocons séparés et dans lesquels chaque chenille s'isole.

— M. Reiche demande à ses collègues si le système de décortication partielle des arbres de nos promenades et de nos jardins publics, proposé par M. Eugène Robert pour arrêter la destruction des arbres par les insectes, a donné de bons résultats.

M. Guérin-Méneville répond que ce procédé a le plus habituellement réussi quand il a été appliqué à des arbres encore pleins de vigueur; mais que, lorsqu'on a voulu l'employer pour des arbres attaqués trop fortement par les insectes, il n'a pu arrêter le mal, ni empêcher le dépérissement et la mort même du végétal.

— M. Reiche fait remarquer que dans le numéro de décembre 1869 du The Entomologists's Monthly Magazine, de même que M. Goossens a signalé la présence en grand nombre de *Thrips* dans des promenades de Paris, de même M. Bold indique qu'au mois d'août dernier le *Thrips sambuci* a été vu en quantité très-considérable en Angleterre, à Long-Beaton. Notre collègue pense que le fait observé simultanément par MM. Bold et Goossens était bon à signaler.

Membre reçu. M. Alphonse Houry, à Mer (Loir-et-Cher), présenté par M. Bellier de la Chavignerie.

Séance du 22 Décembre 1869.

Présidence de M. Paul GERVAIS.

M. Lichtenstein, de Montpellier, assiste à la séance.

Lectures. M. Guenée adresse un mémoire accompagné de figures, intitulé : Notice sur l'*Œcoceris Guyonella* G.

— M. H. Lucas lit une note sur le *Papilio Marchandii.*

— M. le docteur V. Signoret dépose sur le bureau le mémoire, dont il a déjà entretenu la Société, sur les insectes qui habitent la vigne et spécialement sur le *Phylloxera vastatrix.* L'auteur annonce que grâce à MM. Planchon et Lichtenstein il a pu compléter la planche de ce travail par la figure de l'insecte ailé qui lui a été communiqué. Sur sa demande la Société décide que ce mémoire remplacera dans le 4e numéro des Annales de 1869 un autre travail du même auteur.

— M. L. Reiche lit une notice nécrologique sur A.-S. Paris.

Communications. M. Lichtenstein dit que l'insecte qu'il a présenté comme nouveau sous le nom de *Physogaster larvarum* avait été depuis longtemps (1849) décrit par Newport sous la dénomination d'*Heteropus ventricosus.* Il a étudié le mâle de cette espèce, qui, par sa voracité, pourrait être utilisé comme destructeur de larves et chenilles.

M. le docteur Giraud fait remarquer que l'insecte dont on vient de s'occuper a besoin d'être étudié de nouveau ; car, d'après les descriptions de Newport et de M. Lichtenstein, il lui semble qu'il y a des différences assez notables dans la conformation des tarses des deux insectes et qu'il y a là peut-être deux espèces différentes.

— M. Maurice Girard, en offrant à la Société un exemplaire de la 3e édition de son ouvrage ayant pour titre : Métamorphoses des Insectes, lit la note qui suit :

J'ai l'honneur d'offrir à la Société entomologique de France, de la part des éditeurs et de la mienne, la 3e édition des *Métamorphoses des Insectes*. Cette édition a reçu des additions plus considérables que la précédente, et le nombre des gravures a été porté de 308 à 350. Je dois indiquer, comme sujets nouveaux, la Mégacéphale de l'Euphrate, les Manticores, les Silphes dévorant les Colimaçons, les Coléoptères des cavernes avec les variations de leur organe visuel, les Coléoptères sous-marins, les *Ateuchus* et leurs mœurs, les Gymnopleures et les Sisyphes, l'*Æstinomus edilis* et ses métamorphoses, les Psithyres, les nids de l'Anthidie tacheté et du Pélopée tourneur, l'indication de la poche rétractile qui existe sous la gorge des chenilles d'Argynnes et d'autres Lépidoptères diurnes, l'*Attacus Ya-ma-maï,* les métamorphoses curieuses du Ver lion (Diptère) et des Volucelles, etc.

Je dois adresser mes remerciements à MM. Lucas, Fallou, Giraud, Goossens, Boisduval, Künckel, et surtout à M. le docteur Laboulbène. Leurs précieuses indications m'ont permis de porter à la connaissance de tous un grand nombre de faits inédits ou peu connus, et de contribuer ainsi à vulgariser les notions si attrayantes de la science entomologique.

— M. le docteur Grenier lit la note suivante :

J'ai demandé la parole, Messieurs, pour vous faire une communication qui, je crois, ne manquera pas d'intérêt, ainsi que vous allez pouvoir en juger de suite.

Vous savez tous que mon bien bon ami Aubé, cet excellent homme dont vous regrettez tous la perte, possédait une collection de Coléoptères européens très-riche, très-bien soignée et renfermant un grand nombre de types précieux pour la science. Eh bien, cette collection, qu'est-elle devenue et surtout que deviendra-t-elle ?

Mme Aubé et son fils n'ont pas voulu que cette collection fût vendue : ils voulaient la partager entre plusieurs de leurs amis. Ces amis consultés ont été tous d'avis qu'il ne fallait pas scinder un tout si précieux, et qu'un seul devait la posséder tout entière, pourvu qu'elle restât à Paris. L'avis fut adopté, et, grâce à la bonne volonté de MM. Fairmaire, Laboulbène et Signoret, cette collection est aujourd'hui chez moi. Vous pouvez comprendre combien j'ai été heureux d'un choix qui me fait aujourd'hui possesseur d'un véritable trésor entomologique.

Maintenant que deviendra-t-elle ? C'est ici le point véritablement intéressant de ma communication.

Ayant déjà plusieurs fois eu l'occasion de voir comme les collections finissent toujours après la mort de leurs auteurs par être dispersées et quelquefois même abandonnées par la famille et par conséquent livrées à toutes les causes de destruction que nous connaissons si bien, désirant d'ailleurs sauver la mienne d'un sort pareil, j'avais soumis mes craintes à MM. de Bonvouloir et Charles de Barneville, et leur avais proposé de faire, au moyen de nos trois collections, une collection française la plus riche possible, collection dont nous ne serions que les conservateurs et qui appartiendrait uniquement à la science. Ces deux messieurs ont accueilli mon idée avec tant d'enthousiasme que nous devions cette année en commencer l'exécution. Vous comprenez déjà, n'est-ce pas, que, notre intention n'étant pas changée, nous prendrons comme fond la collection Aubé, à laquelle viendra s'ajouter tout ce que nous pouvons posséder de curieux, sans même en excepter nos uniques. Seulement l'idée première est modifiée en ce sens que nous ne nous bornerons plus à la France et que, pour ne rien perdre des richesses de notre pauvre cher Aubé, nous prendrons toute l'Europe dans ses limites politiques, comme le comprenait Schaum dans son Catalogue.

Le but que nous nous proposons est de former une collection unique dans son genre, une collection qui soit le plus utile possible à tous nos collègues et qui leur devienne même presque indispensable. Pour mettre ce projet à exécution voici ce que nous avons l'intention de faire : remanier toute la collection, familles par familles, en vérifiant à mesure les espèces avec le plus grand soin, en nous aidant des lumières des entomologistes les plus compétents; dans chaque genre laisser la place de toutes les espèces connues actuellement, et de plus réserver un certain nombre de places vides pour les espèces nouvelles qui seront découvertes; représenter l'espèce autant que possible par un grand nombre d'individus provenant de pays différents, avec les indications de patrie les plus précises; réunir avec grand soin toutes les variétés locales ou autres et chercher à bien établir la gradation des passages; enfin rassembler le plus grand nombre de types qu'il nous sera possible.

Cette collection aura toujours trois conservateurs, et déjà nous avons choisi celui qui devra remplacer le premier de nous qui s'en ira, de sorte qu'en suivant toujours le même système nous espérons bien que notre œuvre pourra se perpétuer presque indéfiniment.

Nous ne nous faisons pas illusion sur les difficultés de la tâche que nous nous imposons aujourd'hui; mais nous comptons aussi par avance

sur le concours de tous ceux qui aiment sincèrement l'entomologie et qui comprennent le véritable intérêt de la science. Nous faisons appel à tous nos amis ; nous les supplions de nous aider à mener à bien notre idée. Plus nous serons riches et plus les communications qu'on pourra nous demander seront intéressantes, car notre intention formelle est de mettre tous les matériaux que nous aurons ainsi réunis à la disposition des travailleurs.

— M. Reiche communique à la Société l'extrait suivant d'une lettre de M. de la Brûlerie, en date de Damas 10 décembre 1869 :

Je viens d'arriver à Damas; pendant qu'il pleut et qu'il neige sur le Liban, le Bekaa et l'Anti-Liban, le ciel est magnifique ici et sur le désert. C'est le temps ordinaire de l'hiver à Damas, presque toujours les pluies ne dépassant pas la montagne, et quand elles arrivent jusqu'ici, elles ne durent pas plusieurs journées de suite comme dans le reste de la Syrie.

Les innombrables ruisseaux qui arrosent la plaine, les plantations d'arbres dont les feuilles tombées couvrent la terre et servent de refuge à une multitude d'insectes, les collines pierreuses au pied de l'Anti-Liban, tout cela est excellent et mérite d'être soigneusement exploré. Je compte ne repasser le Liban qu'au milieu du mois de janvier et m'embarquer à Beyrouth le 19 pour la France par Brindisi.

Mes premières recherches n'ont pas été sans résultat. Les fourmilières donnent beaucoup : trois espèces de *Catopsimorphus*, des *Dinusa, Myrmecopora* et des *Thorictus* par centaines d'individus; sous les feuilles pourries, beaucoup de petits Staphyliniens. Je vais me mettre à tamiser le plus possible de ces feuilles, excellente mine à exploiter. Même sur les plantes il y a quelques insectes ; j'ai pris hier par centaines une superbe Chrysomèle verte à bandes de feu sur les menthes; l'espèce m'est inconnue (1).

J'ai pris peu d'insectes à Baalbeck et dans le Bekaa, mais ils sont bons. A cette époque le fond de la Bekaa donne les espèces qu'on trouve en juin aux neiges du Liban. J'ai repris le joli *Malachius* à femelle aptère que j'avais découvert sur le Sannin à mon premier voyage, et l'un des *Otiorhynchus* des neiges.

De Damas j'irai jusqu'à Harrau et Awamid, près des lacs de l'Est, et si le temps le permet, jusqu'à Banias, d'où je pourrai peut-être atteindre la forêt de Hibbaryeh, où j'ai découvert, au mois de mai, un *Leptomastax*.

(1) Probablement la *Ch. angelica*. — R.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Le dessin colorié que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société représente une Aranéide qui appartient à la tribu des Attides et au genre *Salticus* de Latreille. Les conditions dans lesquelles a été trouvée cette espèce qui, par ses mouvements et sa forme, rappelle à s'y méprendre la *Myrmica rufa* Linné, sont assez curieuses. En effet, c'est dans des galles du *Limoniastrum Guyonianum* qu'elle se plaît, sans doute pour y passer la saison d'hiver, et on sait que ces mêmes galles ont été l'objet dernièrement de deux intéressants mémoires, tout à fait indépendants l'un de l'autre et qui sont dus à MM. Giraud et Guenée. Le premier, en voie de publication, fait connaître l'histoire de plusieurs Hyménoptères qui vivent parasites dans ces galles ; dans le second, qui paraîtra dans le premier numéro des Annales pour 1870, il est question d'un Lépidoptère qui subit toutes les phases de sa vie évolutive dans ces mêmes excroissances et auquel M. Guenée a donné le non d'*Œcocecis Guyonella.*

L'Aranéide sujet de cette communication et qui vient en quelque sorte compléter l'histoire des animaux qui se trouvent dans les galles du *Limoniastrum Guyonianum*, rappelant par sa forme et ses allures les *Myrmica* de Latreille, c'est sous le nom de *Salticus myrmicaformis* que je me propose de décrire cette nouvelle espèce, qui a pour patrie les environs de l'oasis de Biskard.

— M. L. Buquet, comme il le fait chaque année, indique les photographies offertes à la Société dans le courant de l'année 1869, et prie de nouveau tous nos collègues de compléter autant que possible cette intéressante collection (1).

(1) Les portraits parvenus jusqu'ici à la Société sont au nombre de deux cent vingt-trois ; ce sont, outre les deux cent seize dont les noms des entomologistes qu'ils représentent sont indiqués aux pages XI, XVIII, L et LI du Bulletin de 1863, LV du Bulletin de 1864, LXXI du Bulletin de 1865, LXVII du Bulletin de 1866, XCV du Bulletin de 1867, et CXVI du Bulletin de 1868, ceux de MM. :

217. Edward Saunders.
218. Maurice Dollé.
219. E. Kosiorowiez.
220. H.-A. Giraux.
221. Baron A. Bonnaire.
222. Octave Fauvel.
223. S.-A. Schiedel.

Nominations annuelles. Aux termes de son Règlement, et pour la trente-neuvième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement des membres de son Bureau et de ses Commissions spéciales.

Ont été nommés pour 1870 :

MEMBRES DU BUREAU.

Président . . . . MM. le docteur GIRAUD.
Vice-président. . . . . l'abbé DE MARSEUL.
Secrétaire. . . . . Eugène DESMAREST
Secrétaire-adjoint. . . . . . . Hippolyte LUCAS.
Trésorier . . . . Lucien BUQUET.
Trésorier-adjoint . . . . Léon FAIRMAIRE.
Archiviste-Bibliothécaire . . . Henri DE BONVOULOIR.
Archiviste-adjoint. . . . . . . Jules FALLOU.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Outre les Secrétaire, Trésorier et Archiviste, qui en font partie de droit :

MM. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.
Paul GERVAIS.
JAVET.
Auguste SALLÉ.

COMMISSION DE PUBLICATION.

Outre les fonctionnaires titulaires du Bureau :

MM. Auguste CHEVROLAT.
Paul GERVAIS.
Henri JEKEL.
Louis REICHE.
Auguste SALLÉ.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Outre les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste :

MM. Paul GERVAIS.
Louis REICHE.
Auguste SALLÉ.

Dans la séance du 9 mars 1870 la Société a décidé que son Bulletin entomologique des séances serait imprimé et tiré à part aussitôt après l'adoption des procès-verbaux, et envoyé *mensuellement,* à partir d'avril prochain, aux membres qui, en dehors de la cotisation ordinaire, adresseront au Trésorier, à titre d'*abonnement annuel,* une somme de *trois francs.*

La Société, dans la même réunion, a également décidé qu'elle engagerait les membres de Paris et des départements à lui faire savoir *immédiatement* la localité dans laquelle pourrait avoir lieu l'Excursion entomologique provinciale projetée pour 1870.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

POUR L'ANNÉE 1869 (1).

Abeille (l'). Mémoires d'Entomologie publiés sous la direction de M. l'abbé de Marseul, t. II, 1865. 1 vol. in-12 (*).

De Marseul. Monographie des Buprestides.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix. 1° Mémoires pour 1867, t. IX, partie 2e. 2° Séance publique pour l'année 1869. Vol. et br. in-8° (*).

Académie des Sciences de Stockholm. 1° Comptes rendus (*Ofversigt af Kongl. Vetenskaps-Akademiens forhandlingar*), années 1865 à 1868. Vol. in-8°. 2° Nécrologies (*Lefnadsteckniagar apner Kongl. Svenska Vetenskaps-Akademiens efter ar* 1854 *aflidna Ledamoter*), 1re partie. Vol. in-8°, 1869. 3° Mémoires (*Konglica swenka af Vetenskaps-Akademiens Hanlingar*), 1864 à 1869. In-4°.

Ofversigt, 1865. — Malmgren. Annélides du Nord, genres nouveaux et espèces nouvelles, 51, 181, 355. — Stål. Homoptères nouveaux ou peu connus, descriptions d'espèces et de genres nouveaux, 145. — Kinberg. Nouvelles Annélides, 167, 239. — Groes. Crustacés Amphipodes de la mer du Nord, 517. — Boheman. Faune des Insectes du Spitzberg, 563.

1866. — Wallengren. Faune du nord de la Suède, liste des Insectes, etc., 3. — Kinberg. Nouveaux genres et nouvelles espèces

(1) Ce Bulletin comprend la liste des ouvrages : 1° offerts à la Société par les auteurs ou par diverses associations (*); 2° échangés contre les Annales (ne portant aucun signe particulier); et 3° achetés sur les fonds Pierret (**).

28 février 1870. E. Desmarest.

d'Annélides, 97, 337. — Stål. Catalogue des Hémiptères de la famille des *Reduviida* avec la description de nombreux genres nouveaux, 235.

1867. — C.-G. Thomson. Entomologie suédoise en 1866, 39. — Kinberg. Segments des Annélides (anatomie), 53. — Id. Classification des *Amphinomerus*, 83. — Malmgren. Annélides polychæta du Spitzberg, du Groënland, d'Islande et de Scandinavie, 127. — Stål. Hémiptères nouveaux, tableaux synoptiques, 491. — Thorell. Sur l'*Aranea* (*Argyope*) *lobata*, 591. — Boheman. Essai d'une faune des Insectes de Gothland, 611.

1868. — Eisen et Stuxberg. Insectes de Gotska-Saudon, 374.

Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. 1° Journal, t. VII, part. III, 1869 (*Journal of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*). 2° Procès-verbaux (*Proceedings*). Année 1868, in-8°.

Proceedings. — Leidy. Insectes fossiles du Dakota, 315. — Tryon Reakirt. Lépidoptères Diurnes américains nouveaux, 86. — Leconte. Gyrinides de l'Amérique du Nord et du Mexique, 365. — Id. *Agonoderus*, *Bradycellus* et *Stenolophus* nouveaux des mêmes pays, 373.

Académie des Sciences de Saint-Louis. Mémoires, t. II, 1861-1868 (*The Transactions of the Academy of Sciences of Saint-Louis*). Br. in-8°, 1868 (*).

Académie de Stanislas. Mémoires pour 1868. 1 vol. in-8°, Nancy, 1869 (*).

Académie impériale des Sciences de l'Institut de France. Comptes rendus hebdomadaires des séances par MM. les Secrétaires perpétuels, t. LXVIII, 1er semestre de 1869, et t. LXIX, 2e semestre de 1869. In-4°, Paris, 1869.

Tome LXVIII. — Balbiani. Développement de l'œuf ovarien des Sacculines, 615. — Id. Mécanisme de la fécondation chez les Lépidoptères, 781. — Brouzet. Chenilles du *Bombyx mori* élevées avec des feuilles de salsifis, 646. — Cornalia. Méthode pour régénérer les races de Vers à soie, 629. — Gerbe. Développement de l'œuf ovarien des Sacculines, 460, et réponse à M. Balbiani, 670. — Guisquet. Expériences de sériciculture faites d'après la méthode de M. Pasteur, 1574. — Lepage. Éducation remarquable de Vers à soie

faite à Douéra, 942. — LEPRESTRE. Destruction des *mans* ou Vers blancs, 1168 et 1459. — LESPÈS. Le prix Thoré lui est décerné pour ses recherches sur les Coléoptères aveugles et sur l'organisation et les mœurs des Termites, 1400. — MÉGNIN. Iconographie des Insectes parasites de l'homme et des animaux domestiques, 1459. — MOQUIN-TANDON (G.). Sur une nouvelle Annélide Chétopode hermaphrodite, 869. — PASTEUR. Bons effets de la sélection cellulaire dans la préparation de la graine de Vers à soie, 79. — ID. Maladie des *morts-flats,* soit héréditaire, soit accidentelle, 1229. — PIZE. Dégénérescence graisseuse, nouvelle maladie des Vers à soie, 645. — QUATREFAGES (DE). Annélides Chétopodes, 161. — RAYBAUD-LANGE. Maladie des *morts-flats* et moyen de la combattre, 1275.

Tome LXIX. — BALBIANI. Constitution et mode de formation de l'œuf des Sacculines, 1320, 1376. — BÉCHAMP. Origine de la maladie microzymateuse des Vers à soie, 139. — BLANCHARD. — Éducation de Vers à soie en plein air, 626. — BROUZET. Procédé pour régénérer les races des Vers à soie, 874. — DAVY. Recette pour détruire le *Phylloxera vastatrix,* 644. — LEPRESTRE. Deuxième note sur la destruction des *mans,* 702. — MAILLOT. Sériciculture en Corse, 361. — MARION. Nemertien hermaphrodite de la Méditerranée, 57. — MASQUART (DE). Éducation rationnelle des Vers à soie et décentralisation de la sériciculture en France, 1192. — MÊNE. Analyse de soie écrue jaune du commerce, 828. — NAUDIN. Maladie de la Vigne et moyen d'y remédier, 581. — PASTEUR. Sélection des cocons faite par le microscope pour la régénération des races indigènes de Vers à soie, 158. — ID. Confection de la graine de Vers à soie, 744. — TAILLON. Développement des Mûriers et des Vers à soie dans la Nièvre, 733. — VAILLANT (le maréchal). Deux petites éducations de Vers à soie, 160. — VAN-BÉNÉDEN (E.). Mode de formation de l'œuf et développement embryonnaire des Sacculines, 1146.

Académie impériale des Sciences physiques, naturelles et mathématiques de Saint-Pétersbourg. 1° Mémoires, VIIe série, t. XII, n°s 1 à 5, et t. XIII, n°s 1 à 7. 2° Bulletins, t. XIII, n°s 1 à 5. In-4° et in-8°, Saint-Pétersbourg, 1868.

Mémoires, t. XIII. — BRANDT. Anatomie des Névroptères (Libellules) et des Hémiptères, n° 1 du volume.

Académie impériale et royale des Sciences de Vienne. Comptes rendus (*Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.*

Mathematisch-Naturwissenschaftliche classe), t. LVII, janvier à mai 1868. Vol. in-8°, Vienne, 1868.

Académie Peabody de Salem. 1° Mémoires, t. I, n°s 1 et 2, 1869 (*Memoirs of the Peabody Academy of Science*). Br. in-8° (2 exemplaires). 2° Le Naturaliste américain, t. I, n°s 1 à 12, mars 1868 à février 1869 (*The American Naturalist a popular illustred Magazine of Natural History*). In-8°, Salem, 1868-1869 (*).

Mémoires. — Scudder. Révision des genres *Scapteriscus* et *Grillotalpa,* 3.

Le Naturaliste américain. — Ouvrage contenant quelques remarques entomologiques.

Académie royale des Sciences de Turin. 1° Actes (*Atti della reale Academia delle Scienze di Torino*), t. III, année 1867-1868, in-8°. 2° Mémoires, 2e série, t. XXV, année 1868, in-4°.

Annales des Sciences naturelles, Zoologie et Paléontologie, publiées sous la direction de M. Milne-Edwards, t. X, 1868, livr. 4, 5 et 6. Br. in-8°, avec pl., Paris, 1869 (**).

De Saussure. Fin de l'étude sur l'aile des Orthoptères, 193. — Hesse. Observations sur les Crustacés rares ou nouveaux des côtes de France ; division des Cumadés, anatomie et description de cinq nouvelles espèces, 347. — Vaillant (Léon). Sur l'anatomie du genre *Perichæta* et la classification des Annélides lombricines, 225.

Annuaire entomologique anglais pour 1869 et 1870, publié sous la direction de M. Stainton (*Entomologist's Annual for MDCCCLIX and MDCCCLXX*). 2 vol. in-12 cartonnés, avec pl., Londres, 1869 et 1870 (*).

1869. — Rye. Soixante-et-onze espèces anglaises de Coléoptères trouvées en Angleterre en 1868, observations sur la nomenclature, etc., 1. — Fr. Smith. Sur divers Hyménoptères propres à l'Angleterre, 65. — Mac-Lachlan. 23 Tortricides anglaises du genre *Eupœcilia,* 83. — Alex. Wallace. Sur la sériciculture, 94. — Knaggs. Lépidoptères rares ou nouveaux trouvés en Angleterre en 1868, suivi de la liste des espèces anglaises de cet ordre, 119.

1870. — Stainton. Observations sur les Tinéites anglaises, 1. — Fr. Smith. Sur des Hyménoptères anglais, 9. — Id. *Colletes, Halictus atricornis,* sp. nov., etc., 19. — Rye. Remarques synonymiques et description de Coléoptères trouvés en Angleterre en 1869, 31. —

KNAGGS. Lépidoptères anglais, nouvelles découvertes de 1869, 121. — ALEX. WALLACE. Sériciculture, 145. — STAINTON. Tinéides découvertes en Angleterre en 1869, 156.

Borre (Preudhomme de). 1° Notice sur des débris de Chéloniens du terrain tertiaire des environs de Bruxelles. 2° Traduction d'une notice de M. W.-B. Hensily sur les productions végétales de l'Abyssinie. Br. in-8° (*).

Canestrini (Giovani). Observations sur une Arachnide (*Interno agli Arachnidi dell' Ondine ananeina osservati nel Vesuvo e nel Trentino*). Br. in-8° (*).

Canestrini (Giovani) et Pavesi (Pietro). Aranéides italiennes (*Araneidi italiani*). Br. in-8°, Milan, 1869 (*).

Catalogue des Coléoptères des îles Baléares et descriptions d'espèces nouvelles (*Beitrag zur Kenntniss der Coleopteren-Fauna der Balearen*). Br. in-8°, Prague, 1869 (*).

Charpentier (Toussaint de). *Horæ entomologicæ.* 1 vol. in-4°, 1825 (**).

Chaudoir (baron de). Description de nouvelles espèces de Cicindélètes et de Carabiques. Br. in-8°, Paris, 1869 (*).

Chevrier (Fr.). 1° Description de deux nouvelles espèces de Chrysides du bassin du Léman. 2° Essai monographique sur les *Oxybelus* du bassin du Léman. Br. in-8° (*).

Chevrolat. Description de quatorze nouvelles espèces de Curculionides d'Europe, d'Algérie et de l'Asie Mineure, et d'un nouveau genre de la même famille. Br. in-8°, 1869 (*).

Deyrolle (Émile). Petites nouvelles entomologiques, 1re année, 1869, nos 1 à 5. Feuilles in-4° (*).

Dillwyn. *Materials for a Fauna and Flora of Swansea and the neighboarhood.* Br. in-8°, 1848 (*).

Doüé. 79 brochures sur divers points de l'Entomologie : notices qui avaient été offertes par les auteurs à notre archiviste (*).

Ces brochures sont, pour la plupart, extraites des Annales de la Société ; on y remarque aussi des notes biographiques, des numéros de la Revue zoologique, des extraits des mémoires de la Société des Naturalistes de Moscou, et des notes de MM. BOISDUVAL (Europæorum Lepidopterorum index methodicus et Conférences sur les Insectes

utiles et nuisibles), CHEVROLAT (Coléoptères de Syrie), JEKEL (Fabricia entomologica), DE NARCILLAC (Sur le trochanter chez les Carabiques), PERRIS (Excursion dans les Grandes-Landes), PERROUD (Mélanges entomologiques), ROBINEAU-DESVOIDY (Coléoptères de Saint-Sauveur-en-Puissaye), STRAUCH (Catalogue systématique des Coléoptères décrits dans les Annales de 1832 à 1859), etc.

Doumerc. Manuscrits divers et traductions de mémoires entomologiques, principalement celle de l'Almanach des chenilles de SCHOTT, offerts par la famille de M. Doumerc.

Dufour (le docteur Gustave). Notes médicales et observations sur divers hôpitaux en Italie, en Sicile et aux Échelles du Levant. Br. in-8° (*).

Fallou (Jules). Ravages de l'*Heliothis armigera* et moyen de destruction. Br. in-8° (*).

Faucon (Louis). Notes sur la nouvelle maladie de la Vigne dans le territoire de la commune de Graveson (Bouches-du-Rhône). Br. in-8°, Montpellier, 1869 (*).

Frauenfeld (G.-R. von). Diverses brochures intitulées : *Zoologische Miscellen,* faisant partie des Mémoires de la Société zoologique et botanique de Vienne. In-8° (*).

Frölich. *Enumeratio Tortricum regno Wurtembergico* (Index manuscrit). Br. in-12, 1828 (**).

Fumouze et Robin. Recherches zoologiques et anatomiques sur les Glyciphages à poils palmés ou plumeux. Br. in-8°, avec pl. (*).

Gemminger et Harold. *Catalogus Coleopterorum hucusque descriptorum synonymicus et systematicus*, t. III, IV et V. Vol. in-8°, Munich, 1869 (*).

Girard (Maurice). 1° Thèse pour le doctorat ès sciences naturelles, intitulée : Études sur la chaleur libre dégagée par les Animaux invertébrés et spécialement les Insectes. Br. in-4°, avec pl., Paris, 1869. 2° Métamorphoses des Insectes, 3ᵉ édition. 1 vol. in-12, avec figures sur bois, Paris, 1870 (*).

Voir le Bulletin, p. LIV et LXXIX.

Godard et Duponchel. Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France. 2° Catalogue des Lépidoptères de France. 3° Iconographie des chenilles. 18 vol. in-8° reliés, avec pl. (**).

Goedart. *Metamorphosis et Historia naturatis Insectorum.* 1 vol. in-12 relié, 1662, offert par M. Goossens.

Goureau. Les Insectes nuisibles aux arbustes et aux plantes de parterre. 1 vol. in-8°, Paris, 1869 (*).

Grote et Robinson. Liste des Lépidoptères de l'Amérique du Nord (*List of the Lepidoptera of North America*). 1 vol. in-8°, Philadelphie, 1868 (*).

Harris. 1° Correspondance entomologique (*Entomological correspondance of Thaddeus-William Harris*). 1 vol. in-8°, avec planches et gravures sur bois, Boston, 1869. 2° Portrait gravé de Harris. Publiés par la Société d'Histoire naturelle de Boston.

Cet ouvrage comprend un grand nombre de descriptions d'espèces et de genres nouveaux, diverses rectifications entomologiques, des détails sur les mœurs des Insectes, etc.

Hegetschweiler. Mémoire d'entomologie appliquée (*Versuch zur Beantwertung der von der naturforschenden Schweizerischen Gesellschaft aufgestellten fragmen, die Verwüstungen der Obstbaume durch Inseckten betreffend*). Br. in-4° offerte par M. de Bonvouloir.

Heller. Sur les Zoophytes et les Échinodermes de la mer Adriatique (*Die Zoophyten und Echinodermen des Adriatischen meeres*). Br. in-8°, Vienne, 1868 (*).

Hewitson. Illustrations de nouvelles espèces exotiques de Lépidoptères (*Exotic Butterflies, being illustrations of new species, with coloured drawings and descriptions*), livr. 69 à 73. Br. in-4°, avec planches coloriées (*).

Huber. Observation sur les Bourdons. Br. in-4° (**).

Indicateur de la Gironde, 1869, n°s 13 à 35, comprenant des notices sur le *Phylloxera vastatrix* et sur d'autres points d'entomologie appliquée, par M. le docteur Desmartis. In-4°, Bordeaux, 1869 (*).

Insectes recueillis pendant l'expédition de la frégate *Eugenie* (*Konglica svenska fregatten Eugenies resa omkring jarden under beföl of C.-C. Virginarem*, 1851-1853, *Insectar*, 6e partie). 1 vol. in-4°, avec pl., publié par l'Académie de Stockholm, 1869.

Holmgren. Hyménoptères, 391. — C.-J. Thompson. Diptères, descriptions d'espèces nouvelles et indication de genres nouveaux, 443.

Insectologie agricole, journal traitant des Insectes utiles et de leurs produits, des Insectes nuisibles et de leurs dégâts et des moyens pratiques de les éviter. Année 1869, nos 1 à 9. Édité par M. Donnaud. Broch. in-8°, avec pl., Paris, 1869 (*).

Girard. Petits protecteurs des prairies artificielles et Lépidoptères nuisibles, 15. — Id. *Sphenoptera gemellata,* insecte détruisant le sainfoin, 20. — Mégnin. *Symbiote* commun, 23. — Mène. Analyse de quelques Insectes tinctoriaux, 25. — Congrès de Montpellier. Rapport sur le *Phylloxera vastatrix,* 25. — Girard. Utilisation des fourmilières, 39. — Vanden Broeck et Robiano. Protection des Oiseaux insectivores, 42. — Thiriot. La Criocère brune, 44. — Boisduval. Chenilles processionnaires, 48. — Hamet. Essaimage artificiel, 63. — Lichtenstein. Mœurs du *Phylloxera vastatrix*, 65. — Girard. Appareils destinés à détruire les Insectes nuisibles, 76, 117, 243. — Gintrac et Jeannel. Éducation en plein air de Vers à soie, 88, 123. — Girard. Insectes carnassiers utiles aux champs, aux bois, vignobles, prairies, jardins, 92, 156. — Boisduval. Coléoptères dévorant des graines venues de Chine, 98. — Id. *Papilio Lorzæ* (sp. nov.) de Costa-Rica, 103. — Girard. Notions générales sur les Insectes, 108, 138, 165, 221. — Boisduval. Maladie des Orangers, 126. — Girard. Échenillage du *Liparis chrysorhæa,* 128. — Id. Insectes et locataires (jurisprudence), 150. — Boisduval. *Tipula oleracea,* dévastatrice des fraisiers, 203. — Fallou. Ravages de l'*Heliothis armigera* et moyen de destruction, 205. — Goossens. Chenilles du genre *Amphydasys*, 207. — Hamet. Abeille ligurienne, 209. — Siraud. Conditions d'éducation des Vers à soie, 228. — Pillain. Utilité de la Taupe commune, 231. — De la Rocha. Dévidage de cocons de diverses espèces de Vers à soie, 234. — Forgemol. Dévidage des cocons percés, 239. — Sériciculture, 214, 251. — Bulletin entomologique, 9, 33, 57, 85, 110, 141, 198, 225.

Institut d'Essex. Procès-verbaux (*Proceedings of the Essex Institute*, t. V, nos 7 et 8. Broch. in-8° (*).

Institution Smitsonnienne. Rapport pour l'année 1867 (*Annual report of the board of regents of the Smitsonian Institution*). 1 vol. in-8°, Washington, 1868.

Journal entomologique de Berlin, publié par la Société entomologique de Berlin (*Berliner entomologische Zeitschrift; herausgegeben vom dem Entomologischen, Vereine in Berlin*), 1868 et 1869. Vol. in-8°.

Tome XII, 4e n° 1868. — Kirsch. Faune des Coléoptères de Bogota;

Curculionides : genres nouveaux : *Cyriaspis, Typacrus, Hypsosternus, Taractes, Epistrophus, Hypogymnius, Prodotes,* 177. — KRAATZ. *Bruchus* d'Europe, 215.— ROSTOCK. Névroptères de Russie, 219.— L. VON HEYDEN. *Xyloterus fuscicornis,* 227. — LOEW. *Empis nitida,* 231. — GUSTAV JOSEPH. *Cyphopthalmus duricornis,* nouvelle Aranéide hypogée, 241, 269.—FERRARI. *Bostrichus,* 251. — KIESENWETTER. Sur le genre *Byturus,* 259. —HAGENS. Sur diverses Formicites, 265. —EICHHOFF. Coléoptères nouveaux de l'Amérique méridionale (g. n. *Gnathotrichus, Pterocyclon*), 269. —KRAATZ. Coléoptères européens, 283.— ID. Espèces d'*Anaspis,* 305. — FUFS. *Acritus* nouveau, 312. — LOEW. *Cilichsche* dipteren : 19 espèces nouvelles (g. n. *Prorachthes*) 313.— ID. Genre *Empis,* 387. — ID. *Micropeza lateralis,* 393. — HAROLD. *Coptochirus singularis,* 395. — KRAATZ. *Bruchus retamne,* 397.

Tome XIII, 1er n°, 1869. — LOEW. Description de 100 nouvelles espèces de Diptères de l'Amérique septentrionale, 1. — HEYDEN. Coléoptères recueillis en Hongrie par M. Frivaldzky (g. n. *Haplolophus, Mycetomychus*), suivis de la liste des Insectes des autres ordres, 53.— LOEW. Sur le genre *Empis,* 63.—ID. *Drepanephora*, nouveau genre de Sapromyzides, 95. — KIRSCH. Genre *Omophlus,* 97. — KRAATZ. Genre *Coninomus* de la division des Lathridites, 129. — ID. Sur divers *Blaps,* 276. —ID. Espèces européennes des genres *Sacium* et *Arthrolips,* 283. — DE MARSEUL. Histérides du sud de l'Afrique recueillis par M. le docteur Fritsch, 288. — STEIN. Coléoptères d'Europe, 293. — EICHHOFF. Genre *Corthylus,* 297.

Keferstein. Notice entomologique sur Madagascar (*Entomologische Notizen aus dem Tagebuchedes zu Madagascar verstorbener Herrn Tollin*). Br. in-8° avec pl. (*).

Description et figures des Lépidoptères des genres *Acræa, Glaucopis, Chærocampa, Zonilia, Saturnia, Cyligramma, Pyralis,* etc.

Kirby (W.-F.). Manuel des Lépidoptères d'Europe (*A Manual of european Butterflies*), 1re partie. 1 vol. in-8° cartonné, Londres, 1862 (*).

Koch (docteur L.). Faune des Arachnides du Tyrol (*Beitrag zur Kenntniss der Arachniden fauna Tirols*). Br. in-8°, Inspruck, 1869 (*).

Kolenati. Sur un Insecte qui vit dans la neige (*Panorpa hyemalis*). Br. in-8° offerte par M. de Bonvouloir.

Kraatz (docteur G.). Catalogue des Coléoptères d'Allemagne (*Verzeichnifts der Käfer Deutschlands*). Br. in 8°, Berlin, 1869 (*).

Lacaze-Duthiers. Thèse pour le doctorat ès sciences sur l'armure génitale des Insectes. Br. in-4°, 1853, offerte par M. de Bonvouloir.

Lacordaire. Genera des Coléoptères, faisant partie des Suites à Buffon de l'éditeur Roret, t. IX, 1re partie des Longicornes. 1 vol. in-8°, avec pl., Paris, 1869 (*).

Lazarche (Victor). Catalogue des livres rares et des manuscrits anciens de Victor Lazarche 1 br. in-8° cartonnée (*).

Leconte. 1° Synopsis des Scolytides de l'Amérique du Nord (*Synopsis of the Scolytidæ of American North of Mexico by C. Zimmermann; with notes and an appendix by John L. Leconte*). 2° Tables analytiques des espèces du genre *Baridius,* qui habitent les États-Unis d'Amérique (*Analytical table of the species of Baridius inhabiting the United States*). Br. in-8° (*).

Le Roux. L'art entomologique, poëme didactique en six chants. 1 vol. in-8°, offert par M. Fallou.

Lethierry. Catalogue des Hémiptères du département du Nord. Br. in-8°, Lille, 1869 (*).

Lucas (H.). 1° Remarques sur les articles additionnels observés dans les palpes des *Actinopus,* les pattes des *Hersilia,* et description d'une nouvelle espèce d'Aranéide appartenant à cette dernière coupe générique. 2° Note sur une Aranéide nouvelle de la famille des Salticides, appartenant au genre *Plexippus.* Br. in 8° (*).

Magasin mensuel des Entomologistes, publié sous la direction de MM. Knaggs, Mac-Lachlan, Rye et Stainton, 1869, t. V et VI (*The entomologist's Monthly Magazine*). 12 cahiers in 8°, Londres, 1859 (*).

Tome V. — Zeller. *Lycæna Medon et Arthaxerces,* 187. — Verrall. Espèces européennes voisines du *Syrphus ribesii,* 190. — Waterhousse. Sur le genre *Rygmodus,* 194. — Mac-Lachlan. *Cæcilius atricornis,* sp. nov. de Psocides, 196. — Barrett. Faune des Lépidoptères de Haslemen, 211. — Kidd et Albert Müller. Sur les producteurs de diverses galles, 216. — Mac-Lachlan. *Dilar Hornei,* Névroptère nouveau, 239. — Sharp. *Phillhydrus* nouveau, 240. — Bucker. Histoire naturelle du *Lycæna Ægon,* 241. — Barrett. Genre *Eupæcilia,* 244. — Douglas et Scott. Hémiptères anglais, 259, 293. — Verrall. Nouvelle espèce de *Bibio,* 268. — Butler. Synonymie lépidoptérologique, 270. — Bates. Nouvelles espèces de Cicindélètes des genres *Odontocheila* et *Pseudoxycheila* propres à l'Amérique tropicale, 287. — Knaggs. *Scoparia* d'Angleterre, 291.

Tome VI. — SAUNDERS. *Nysius Scotti,* sp. nov., trouvé en Angleterre, 1. — RYE. Coléoptères anglais, nouvelle espèce d'*Ochthebius,* 2. — MAC-LACHLAN. Observations sur les Hémérobides et espèces nouvelles, 21. — ID. Coléoptérygines nouvelles, 27. — BUTLER. *Charaxes* nouveau propre à l'Afrique, 28. — ALBERT MÜLLER. Mœurs du *Nematus saliceti,* 29. — ZELLER. Lépidoptère de la province de Posen, en Prusse, 43. — BUTLER. Nouvelles espèces étrangères à l'Europe de Lépidoptères diurnes, 55. — HEWITSON. *Leptalis,* 68. — BATES. Sur les genres *Coptodera, Stenoglossa, Phlæotherates* (g. n.), 69. — SHARP. *Haliphus* et *Hydroporus,* etc., nouveaux, 81. — HEWITSON. *Epitola Teresa* (sp. nov.), 89. — ID. Lépidoptères Rhopalocères nouveaux, 97. — FR. PASCOE. Otiorhynchides australiens nouveaux (genres et espèces), 99. — WESTWOOD. *Achreioptera,* nouvel ordre d'Insectes (genre typique *Platypsyllus,* parasite du Castor du Canada), 118. — JORDAN. Remarques sur l'ouvrage de M. Wallengren, intitulé : Skandinaviens fjädermott, relativement à divers Lépidoptères, 119, 149. — ALGERNON CHAPMAN. Mœurs des *Scolytus,* 126. — EATON. *Centroptilum,* nouveau genre d'Éphémérides, 131. — ALGERNON CHAPMAN. Chrysides parasites de l'*Odynerus spinipes,* 153.

En outre, un très-grand nombre de descriptions et indication d'Insectes propres à l'Angleterre, des détails de mœurs, des remarques diverses, etc.

Marseul (l'abbé de). Nouvelles et faits divers entomologiques. N°s 1 à 6, feuilles in-12 (*).

Miot (Henri). Les Insectes auxiliaires et les Insectes utiles. Vol. in-12, avec pl., Versailles, 1870 (*).

Moret (docteur Alfred). Du rôle des Infusoires et de la place qu'ils occupent dans le monde. In-8° offert par l'éditeur M. É. Deyrolle.

Mulsant. Notice sur Jules Sichel. Br. gr. in-8°, avec portrait, Lyon, 1869 (*).

Mulsant et Godart. Description d'une espèce nouvelle de Coléoptères du genre *Athous.* Br. in-8° (*).

Mulsant et Rey. Histoire naturelle des Coléoptères de France. Famille des Gibricolles (*Ptiniores*). 1 vol. in-8°, Lyon, 1868 (*).

Muséum d'Histoire naturelle. Nouvelles Archives, t. IV, et fascicules 1, 2 et 3 du t. V. Vol. gr. in-8°, avec pl., Paris, 1868-1869, offerts par M. le Ministre de l'Instruction publique.

Tome IV. — ALPH. MILNE-EDWARDS. Observations sur la faune carcinologique des îles du cap Vert, 49. — ID. Crustacés nouveaux provenant des voyages de M. Alfred Grandidier à Zanzibar et à Madagascar, 68. — ID. Études zoologiques sur quelques Crustacés des îles Célèbes, provenant d'un envoi de M. Riedel, 173.

Tome V. — ALPH. MILNE-EDWARDS. Description de quelques Crustacés nouveaux de la famille des Portuniens (genres *Thalamitoïdes, Goniosoma, Camptonyx*), 145. — ID. Révision du genre *Thelphusa* et description de quelques espèces nouvelles faisant partie de la collection du Muséum (travail présenté à la Société entomologique), 161.

Muséum de Zoologie comparée de Boston. Rapport pour 1868 (*Annual report of the trustees of the Museum of comparative Zoology at Harvard College in Cambridge Boston,* 1868). 1 vol. in-8°, Boston, 1869.

Naturaliste (Le) américain : 1868, mars à décembre; 1869, janvier et février. Vol. in-8°, par l'Académie Peabody.

Neilreich (Auguste). De la Flore de la Croatie (*Die vegetationsverhaltnisse von Croatien*). Br. in-8°, Vienne, 1868 (*).

Norguet (de). 1° Note sur le *Chlorops lineata,* Diptère nuisible aux céréales. Br. in-8° extraite des Archives du Comité agricole de l'arrondissement de Lille. 2° Catalogue des Coléoptères du département du Nord. Vol. in-8°, Lille, 1869. — 3° Supplément à ce travail. Br. in-8° (*).

Orza (Paul de l'). Les Lépidoptères japonais à la grande Exposition internationale de 1867 ; catalogue raisonné des espèces nouvelles qui y ont figuré avec leur description. Br. in-8°, Paris, 1869 (*).

Pascoe (Fr.). Description de nouveaux genres et de nouvelles espèces de Ténébrionides propres à l'Australie et à la Tasmanie. Br. in-8° (*).

Perez Arcas. Révision critique des espèces espagnoles du genre *Percus* (*Revista critica de las especies españolas del genero Percus*). Br. in-8°, 1869 (*).

Physis. Recueil d'Histoire naturelle par M. James Thompson, t. II, 6e partie, et t. III, 7e et 8e parties. In-8°, avec pl., Paris, 1869 (*).

Tome II. — Matériaux pour servir à une révision des Desmiphorites et Lamites, 101. — Notes rectificatives sur divers Cérambicides, 201.

Tome III. — Préface, 5. — Questions de science absolue, 9.

Planchon. Nouvelles observations sur le Puceron de la Vigne. Br. in-8°, Montpellier, 1868 (*).

Planchon et Lichtenstein. 1° Des modes d'invasion des vignobles par le *Phylloxera vastatrix.* 2° Notes entomologiques sur le *Phylloxera vastatrix.* 3° Le *Phylloxera vastatrix* et la nouvelle maladie de la Vigne : études comprenant : A, le rapport de la Commission nommée par la Société d'Agriculture de France pour étudier la nouvelle maladie de la Vigne, par M. Vialla; B, des notes entomologiques sur le Phylloxère, pour faire suite à ce rapport. Br. in-8°, Montpellier, 1869 (*).

Planchon et Saint-Pierre. Premières expériences sur la destruction du Puceron de la Vigne. Br. in-8°, Montpellier, 1868 (*).

Plateau (Félix). Réflexions et expériences sur le vol des Coléoptères. Br. in-8° extraite des Archives de la Bibliothèque de Genève (*).

Puton (Auguste). Catalogue des Hémiptères-Hétéroptères d'Europe. Br. in-8°, Paris, 1869 (*).

Putzeis. Monographie des *Trechus* oculés (*Trechorum oculatorum monographia*). Br. in-8°, Berlin, 1870 (*).

Rapport sur l'Agriculture américaine. Rapport de la Commission pour 1867 (*Report of the Commission of Agriculture for the year* 1867). 1 vol. in-8°, Washington, 1868 (*).

Rapport annuel sur l'Agriculture des États-Unis. Rapport pour 1868 (*Monthly reports of the departement of Agriculture*). 1 vol. in-8°, Washington, 1868 (*).

Redi. *Experimenta circa generationem Insectorum.* Br. in-18 (**).

Revue des Cours scientifiques de la France et de l'étranger, 1869, n° 9 (janvier). Br. gr. in-8°, offerte par M. P. Gervais.

Revue et Magasin de Zoologie pure et appliquée, et de Sériciculture comparée, publié sous la direction de M. Guérin-Méneville. Années 1868 et 1869. Vol. in-8°, Paris, 1868-1869, offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.

1868.—Guyon. Histoire naturelle et médicale de la Chique, 25, 70, 101, 171, 245, 301, 433. — Guérin-Méneville. Sériciculture comparée, 43, 91, 118, 155, 267, 313, 364, 411, 444, 474. — De Saussure. Nouvelles espèces de Phasmides et genres nouveaux, 63. — Id. Quelques nouvelles espèces d'Orthoptères et genres nouveaux, 97, 354. — Guérin-Méneville. Études sur les Insectes considérés comme la cause de la maladie des cannes à sucre dans les îles Maurice et de la Réunion, 123. — De Chaudoir. Observations synonymiques sur les

Carabiques de l'Amérique septentrionale et descriptions d'espèces nouvelles de ce pays, 161, 211, 239, 283, 331. — GHILIANI. Migration d'une espèce d'Insecte Névroptère africain, l'*Anax mediterraneus,* observée près de Turin, 223. — GUÉRIN-MÉNEVILLE. *Attacus Lebena* (sp. nov.), 320. — ALOÏS HUMBERT. Espèce nouvelle mexicaine du genre *Japix,* 345. — D'ESTERNO. Étude sur les fourmilières rousses-noires, dites rousses à esclaves noires, 435. — E. SIMON. Quelques Aranéides du Midi de la France (sp. nov. : *Singa Lauræ, Filistata nana*), 449.—COLLARDEAU. Exploration industrielle à propos du Hanneton, 473.

1869.—DE CHAUDOIR. Cicindélètes et Carabiques nouveaux, 22, 64, 114, 170, 203.—GUÉRIN-MÉNEVILLE. Sur l'état de la sériciculture et de l'épidémie des Vers à soie en 1869, 37, 124.—ID. Sur les progrès de l'acclimatation du Ver à soie du chêne, 45, 88.—ID. Sériciculture comparée, 81, 128, 181, 221, 249, 299, 335, 365, 395, 422 et 445. — GUYON. Histoire naturelle et médicale de la Teigne, 13, 212, 284, 325, 384 et 425.—H. LUCAS. Remarques sur les articles additionnels observés dans les palpes des *Actinopus,* les pattes des *Hersilia,* et description d'une nouvelle espèce appartenant à ce dernier genre, 160. — ID. Note sur une Aranéide nouvelle de la famille des Salticides, appartenant au genre *Plexippus,* 208.—GRANDIDIER. Phasmide nouvelle (*Ischnopoda Reyi*) de Zambèze, 292.—ALPH. MILNE-EDWARDS. Description de quelques espèces nouvelles de Crustacés provenant du voyage de M. A. Bouvier aux îles du cap Vert, 350, 374, 409. — DE CASTELNEAU. *Nepharis alata,* espèce nouvelle de Coléoptères de la famille des Colydiens, 356. — DUGUET. Mode de destruction du Charançon du blé, 421.

Saussure (de). Note critique sur le Catalogue des Blattides de la collection du British Museum, intitulé : *Catalogue of the specimens of Blattariæ of the Collection of the British Museum.* Br. in-8°.

Savigny. Description de l'Égypte, ou Recueil des observations et des recherches zoologiques qui ont été faites en Égypte par l'expédition française, 21 planches d'Insectes. Pl. in-folio, 1820 (**).

Schaufuss. Rapport sur la Faune entomologique des îles Baléares. Br. in-8°, Prague, 1869 (*).

Schott. Traduction de l'Almanach des Chenilles, ou description systématique de toutes les chenilles connues en Allemagne, d'après l'ouvrage publié à Francfort en 1830. In-4° offert par la famille de M. Doumerc.

Scudder (Samuel). 1° Catalogue des Orthoptères de l'Amérique du Nord. 2° Stridulation des Orthoptères. 3° Supplément à la liste des Lépidoptères de la Nouvelle-Angleterre. 4° Notes entomologiques. Br. in-8° (*).

Semaine agricole. Organe des cultivateurs, t. VI, 1869. 1 vol. in-8°, Montréal, 1869 (*).

Société algérienne de Climatologie, Sciences physiques et naturelles. Bulletin, 5e année, 1868, nos 4, 5 et 6. Br. in-8° (*).

Lallemant et Reiche. Catalogue des Coléoptères de l'Algérie (suite), 139.

Société d'Agriculture de l'Ohio. Mémoires pour 1867. 1 vol. in-8°, Columbus, 1868 (en allemand) (*).

Société départementale de la Drôme. Bulletin des travaux, 2e série, nos 33 à 39. Br. in-8°, Valence, 1868-1869 (*).

Notes sur la Sériciculture.

Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. Mémoires, t. XX, 1re partie, 1868. 1 vol. in-4°, Genève, 1869 (*).

Claparède. Les Annélides du golfe de Naples (2e partie).

Société des Naturalistes de Modène (*Annuario della Societa dei Naturalisti in Modena*), t. IV, année 1868. In-8° (*).

Ausseret. Névroptères du Tyrol, 73.

Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Bulletins, année 1868, 22e volume, 3e et 4e partie. In-8°, Auxerre, 1869.

Société d'Histoire naturelle de Boston. 1° Nouveaux Mémoires, vol. I, part. IVe, 1869 (*Memoirs read before the Boston Society of natural History,* 1868). 2° Procès-verbaux (*Proceedings*) de mai 1868 à janvier 1869. Br. in-8°.

Proceedings. — Scudder. Première décade de nouvelles espèces d'Orthoptères (g. n. *Cycloptilum*), 189, 228. — Whitney. *Thecla souhegan* (sp. nov.), 162. — Cresson. Andrénides de l'Amérique du Nord, 165, 269. — Scudder. Classification des Orthoptères, 228.

Société d'Histoire naturelle de Colmar. Bulletins pour les 8e, 9e et 10e années (1867-1868-1869) et Catalogue de la Bibliothèque. 3 vol. in-8°.

1868. — DE PEYERIMHOFF. Supplément au Catalogue des Lépidoptères d'Alsace, 27.

1869. — CLAUDON. Sur quelques Coléoptères nouveaux ou peu connus des environs de Colmar, 283. — LEPRIEUR. Sur le genre *Hæmonia* et spécialement sur l'espèce qu'on trouve dans les eaux de la Moselle, 339. — PEYERIMHOFF. Le Ver de la Vigne, 303.

Société d'Histoire naturelle de l'Ohio pour 1867 (*Stants Ackerbanbshorde von Ohio*). 1 vol. in-8°, Columbus, 1868.

Société d'Histoire naturelle de Portland. Procès-verbaux pour 1868, vol. I, partie 2e (*Proceedings of the Portland Society of Natural History*). Br. in-8e, 1869.

Société entomologique américaine. Mémoires 1868, t. II, nos 1 et 2 (*Transactions of the American entomological Society*). 1 vol. in-8°, Philadelphie, 1867.

CRESSON. Hyménoptères du Mexique de la collection de M. Sumichrast : nombreuses espèces nouvelles d'Ichneumonides (g. n. *Œdicephalus, Exochoides*), 1, 89. — SUMICHRAST. Note sur les habitudes de certaines espèces d'Hyménoptères du Mexique, 39. — OSTEN-SACKEN. Nouveau Culicite du genre *Ædes*, 47. — LEONTE. Coléoptères nouveaux américains, 49. — GROTE. Platypterygides du nord de l'Amérique, 65. — GROTE et ROBINSON. Note critique sur les Lépidoptères de l'Amérique du Nord décrits par M. F. Walker dans son ouvrage sur le British Museum, 67. — GROTE. Synonymie de divers Lépidoptères américains, 115. — W.-H. EDWARDS. *Hesperia Waga* (sp. nov.), 122. — HORN. Catalogue des Coléoptères du sud de la Virginie (g. n. *Atinus* parmi les Psélaphiens), 123. — ID. Coléoptères du district du Pacifique : espèces nouvelles, genre nouveau d'Anthicites (*Rhinoplatia*), 129. — ZIMMERMANN et LECONTE. Scolytides du nord de l'Amérique et du Mexique (g. n. *Chramesus, Cnesinus*), 141. — GROTE et ROBINSON. Nouveaux Lépidoptères américains (*Xenodoxus, Chœphora*, g. n.), 179. — W.-H. EDWARDS. *Papilio Turnus* et *Melitœa Murcia*, 207. — NORTON. Tenthrédines et Urocérides de l'Amérique du Nord, 211.

Société entomologique de France. *Annales*, 4e série, t. IX, 1869, 1 vol. in-8° de 48 feuilles (818 pages), avec 12 planches et un portrait lithographié. Paris, 1869-1870. (Deux exemplaires pour la Bibliothèque.)

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des quatre numéros trimestriels des Annales sont les suivants :

1er trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 108 ; Bulletin des séances, pages I à XX (8 feuilles), et planches 1, 2, 3 et 4. — Paru le 23 juin 1869.

2e trimestre : texte, pages 109 à 284 ; Bulletin, pages XXI à XXXVI (12 feuilles), et planches 5, 6 et 7. — Paru le 22 septembre 1869.

3e trimestre : texte, pages 285 à 452 ; Bulletin, pages XXXVII à LII (11 feuilles 1/2) et planches 8 et 9. — Paru le 8 décembre 1869.

4e trimestre : texte, pages 453 à 612 ; Bulletin des séances, Bulletin bibliographique, Liste des Membres en 1869 et Tables des matières et des auteurs, pages LIII à CLIV (16 feuilles 1/2), et planches 10, 11 et 12 et un portrait. — Paru le 13 avril 1870.

Société entomologique de Londres (*The Transactions of the entomological Society of London*), 3e série, t. III, part. VI et VII ; 1868, part. III, IV et V ; 1869, part. I, II, III, IV, V et VI. Vol. in-8°, avec pl., Londres, 1868-1869.

3e série, t. III. — FRANCIS PASCOE. Longicornia malayana ou Catalogue descriptif des Longicornes des familles des *Lamiidæ, Cerambycidæ* et *Prionidæ,* recueillis par M. Wallace dans l'archipel malais, 497 à 712.

1868. — BATES. Description de nouveaux genres et de nouvelles espèces d'Hétéromères, 259, 309. — LUBROCK. Larve du *Micropeplus staphylinoïdes,* 275. — EATON. Anatomie du *Cœnis macrura,* 279. — ROLLAND TEIMEN. Lépidoptères de l'Afrique du Sud, 283. — MAC-LACHLAN. Trichoptères d'Europe (Phryganides), 289. — WESTWOOD. Hyménoptères exotiques, 327. — Bulletins des séances.

1869. — EDWARD SAUNDERS. Descriptions de nouvelles espèces de Buprestides, 1. — BUTLER. Nouvelle *Hectina,* 9. — HIGGINS. *Ommatomenus,* genre nouveau de Prionien, 11. — WATERHOUSSE. *Aulacostethus,* nouveau genre de Lucanide et espèces nouvelles de la même famille, 13. — JENNER WEIR. Rapports entre les couleurs des plantes et celle des chenilles qui les habitent, 21. — HEWITSON. Nouveaux Lépidoptères diurnes, 31, 71. — BATES. Matériaux pour la faune de la vallée de l'Amazone (Prionides), 37. — MAC-LACHLAN. Genre *Panorpa,* 59. — WALLACE. Lépidoptères nouveaux de l'Australie, 77,

277, 321. — BALY. *Cassididæ* et *Hispidæ* nouveaux, 83. — SHARP. Description des espèces anglaises d'*Homalota,* 91. — BUTLER. Lépidoptères diurnes nouveaux, 273. — FR. SMITH. *Pison* (sp. nov.) et notes synonymiques, 289. — ID. Nouveaux genres et nouvelles espèces exotiques de Mutillides, Scloliides, Pampilides, Larrides, Nyssonides, Masarides et Euménides, 301. — WALKER. Chalcidites du genre *Megastigmus,* 313. — WESTWOOD. Espèce nouvelle d'*Ectrephes* et de Coléoptères nouveaux, 315. — EDWIN BROWN. Espèce australienne du genre *Tetracha,* 351. — KIRBY. Lépidoptères diurnes décrits dans l'édition de Gmelin du Systema Naturæ, 355. — BALY. Description de vingt-sept espèces nouvelles d'*Hispidæ* (g. nov. *Aspidispa* et *Charidiona*), 363. — BATES. Coléoptères nouveaux de Nicaragua, 383. — OSBERT SALVIN. Synopsis du genre *Clothilda* et espèces nouvelles, 391. — MAC-LACHLAN. Note sur les *Boreus hyemalis* et *Westwoodii,* 399. — Bulletins des séances.

Société entomologique de Russie (*Horæ Societatis entomologicæ Rossicæ*), t. VI, n°s 1, 2 et 3. Br. in-8°, Saint-Pétersbourg, 1869.

GERNET. Xylophages de Russie, 5. — ERSCHOFF. Lépidoptères de la faune de Saint-Pétersbourg, 17. — ID. Aberrations des *Melitæa, Hadena* et *Cidaria,* 26, 72. — MORAWITZ. Hyménoptères du gouvernement de Saint-Pétersbourg, 27. — LEDERER. Lépidoptères de la Perse, 73. — MOTSCHULSKY. Remarques synonymiques sur divers Coléoptères, 74.—RADOSCHKOVSKY. Notes synonymiques sur quelques *Anthophora* et *Cerceris* et descriptions d'espèces nouvelles, 95. — JAKOWIEFF. Hémiptères de la région du Volga (supplément), 109 (voir t. V, n° 3). — A.-F. HUBER. Liste des Lépidoptères des environs de Saint-Pétersbourg, 127. — ID. *Agrotis Iveni* et *Grammoptera bicarinata* (sp. nov.), 135. — SICHEL et RADOSCHKOVSKY. Essai d'une monographie des Mutilles de l'ancien continent, 139.

Société entomologique de Stettin. Journal (*Entomologische Zeitung Heransgegeben vom dem Entomologischen Vereine in Stettin*), 30e année, 1869. 1 vol. in-8°.

P.-C. ZELLER. *Depressaria nervosa* et *ultimella,* 39.—SUFFRIAN. Synonymies de divers Lépidoptères, 47, 264.—SCHULZ. *Mamestra pomerana,* 51.—H. DE SAUSSURE. Hyménoptères divers du Musée Godeffroy, g. n. : *Nortonia,* 55.—HERRICH-SCHÆFFER. Nouveaux Lépidoptères du Musée Godeffroy, genre nouveau : *Equitina,* 65. — SPEYER. Notice lépidoptérologique, 81. — STAUDINGER. Sur divers Lépidoptères, 84.

— HAGEN. Sur le genre *Neurothemis,* 94. — OTTMAN HOFMANN. Nouvelles espèces de *Coleophora,* etc., 107, 187. — DOHRN. *Corymbites æripennis,* 122. — ID. Critique scientifique (Doctor und Apotheker), 123, 375. — GERSTÆKER. Parasites d'Allemagne, genres nouveaux : *Phiarus, Euglages, Omachthes,* 137. — ID. *Chrysis hirsuta,* 185. — KEFERSTEIN. Remarques géographiques sur divers Lépidoptères, 191. — FAIRMAIRE. Nouveaux Coléoptères européens : genres *Cymindis, Adelops, Anommatus, Amaurorhinus, Rhitirhinus, Brachyderes, Orthochartes, Dichotrachelus* et *Cebrio,* 231. — DOHRN. Dermaptères nouveaux des genres *Pygidicrana* et *Echinosoma,* 233. — SPEYER. Hermaphrodisme du *Sphinx nerii,* 235. — HAGEN. Faune des *Odonates* de la Nouvelle-Grenade, 256. — VON NOLCKEN. Recherches sur divers Lépidoptères, 267. — COHN. Remarques lépidoptérologiques, 290. — ALTUM. Sur les *Samia cecropia* et *Promethea* et le *Telea Polyphemus,* 294. — OTTMAN HOFMANN. Sur la parthénogénèse, 299. — GERSTÆCKER. Sur les genres *Bombus, Osmia, Megachile* et *Chalicodoma,* 315. — MÖSCHLER. *Butalis Heinemanni,* 272. — BETHE. *Apion Steveni,* 273. — ZELLER. Lépidoptères de Scandinavie, 379. — SPEYER. *Eupithecia actæata,* 395. — ID. Genre *Acentropus,* 400. — DOHRN. Linnæana, 411. — HOPFFER. Lépidoptères recueillis pendant l'expédition autour du monde de la frégate *Novara,* 427.

Société entomologique italienne. Bulletins (*Bulletino della Societa entomologica italiana*), t. Ier, fascicules 1er, 2e, 3e et 4e. Br. in-8°, Florence, 1869.

RONDANI. Ortalidines italiennes, 5. — PICCIOLI. *Astata Costæ* (sp. nov.), 38. — GARBIGLIETTI. Catalogue méthodique et synonymique des Hémiptères-Hétéroptères d'Italie, 41, 105, 181, 271. — GHILIANI. *Phaneroptera liliifolia,* 53. — PICCIOLI. Catalogue synoptique et géographique des Coléoptères de Toscane, 56, 205. — Entomologie appliquée, 78, 252. — EMERY. Deux Formicides italiennes nouvelles, 135. — RONDANI. Sur le genre *Œdaspis,* 161. — TACCHETTI CARLO. Hémiptères-Hétéroptères du genre *Lygæus* observé à Bologne, 165. — GHILIANI. *Epacromia angustifemur,* nouvelle espèce d'Acridites, 177. — RONDANI. Genre *Chetostoma,* 199. — ARBORIO MELLA. *Acropelta,* nouveau genre d'Hydrocoride, 202. — LEPORI. Sur l'organe musical de la Cigale, 221. — STEFANELLI. Catalogue des Lépidoptères de la Toscane, 138, 236, 295. — TARGIONI-TOZZETTI. Nouvelles espèces de Coccides, 257. — GHILIANI. Acclimatation de

divers Lépidoptères, 268. — PICCIOLI. *Silaon,* nouveau genre d'Hyménoptères, 282. — BERTOLONI. Métamorphoses du *Xylopoda nemorana,* 286. — ROSTER. Appareil destiné à reproduire les images microscopiques, 306.

Société entomologique suisse. Bulletin, sous la direction de M. le docteur Stierlin (*Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen gesellschaft*), t. II et III. In-8°, Schaffausen, 1868-1869.

Vol. II, n° 10. — CHEVRIER. *Oxybelus* du bassin du Léman, 381.

Vol. III, n°s 1, 2 et 3. — STIERLIN. Sur la réunion entomologique de Zurich en août 1868, 1. — MEYER-DÜR. Entomologie de la Corse, 7. — STIERLIN. Genre *Oreina,* 15. — FREY-GESSNER. Hémiptères suisses, 17. — MEYER-DÜR. Sur les caractères des Lépidoptères, 22. — FREY. Microlépidoptères suisses, 28. — CHEVRIER. Deux Chrysides nouvelles du bassin du Léman, 44. — H. DE SAUSSURE. Essai d'un système des Mantides, suivi de la diagnose de genres nouveaux ou peu connus, 49. — BISCHOFF-EHINGER. Nécrologie du docteur Imhoff, 73. — JÄGGI. Excursion lépidoptérologique à Wallis en 1868, 82. — AUG. FOREL. Observations sur les mœurs du *Solenopsis fugax,* 105. — KRIECHBAUMER. *Amblyteles polyxanthus,* sp. n., 20 — GAUTIER DES COTTES. Coléoptères européens et du bassin de la Méditerranée (genres *Feronia, Zabrus, Tachys, Bembidium, Omaseus* et *Glaptodactylus*), rectifications synonymiques, etc., 130.

Société impériale des Naturalistes de Moscou. Bulletins, année 1868, t. LI, n°s 2, 3 et 4. Vol. in-8°, avec pl.

MOTSCHULSKY. Énumération des nouvelles espèces et genres nouveaux de Coléoptères rapportés de ses voyages : Trichoptyliens (genre *Paratenetus* et formes voisines), Monotomides (genre *Nilina*), 170.

Société impériale et royale de Zoologie et de Botanique de Vienne. Mémoires. (*Verhandlungen der Kaiserlich-Königlichen Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Wien*), 1868, t. XVIII, partie I à IV. Vol. in-8°, Vienne, 1868-1869.

Sitzungsberichte. — FRAUENFELD. *Coccus* nouveaux, 61. — ROGENHOFER. Sur la *Saturnia cynthia,* 87, etc.

Abhandlungen. — MILLER. Coléoptères des monts Karpathes (genre nouveau *Niphelodes*), 3. — EBNER. *Helleria,* genre nouveau d'Oniscides, 95. — DAMIANITSCH. Métamorphoses du *Xylophagus ater,* 117. — STEFANO. Espèces nouvelles de *Cistela, Omophlus* et *Polydrosus,*

119. — G.-R. von Frauenfeld. *Xerobdella,* genre nouveau d'Hirudinées, 147. — Id. Diptère du genre *Acletoxenus* et du genre *Urophora,* 150. — Id. *Castnia Inca,* 157. — Id. Métamorphoses de divers *Apion, Urodon, Ceutorhynchus, Cassida, Epilachna, Phytœcia, Cheilosia, Asphondylia, Cecidomyia* et *Agromyza,* 158. — Brauer. Nouvelles espèces d'Odonates étrangères à l'Europe, 167. — Id. Sur le *Macronemurus bilineatus,* sp. nov., 189. — Kowarz. Dix nouvelles espèces de Diptères, 213. — Brauer. *Œstropsis* et *Œstropsyche* (Phryganides) et *Dipseudopsis* (Hydropsychide), genres nouveaux, 263. — Tschek. Nouvelles espèces de Pimphariens (*Phthinodes, Œdenopsis,* genres nouveaux), 269. — Felder. Lépidoptères indiens recueillis par M. Ransonnet, 281. — Mayr. *Cremastogaster Ransonneti,* sp. n., 287. — Frauenfeld. Essai sur la faune des Insectes et des Crustacés de Nicobar, 289. — Brauer. Sur les Névroptères de Linné, indication des genres, 359, 711. — Tschek. Sur les Diptères Tryphonides (genres nouveaux : *Antipygus* et *Xantopelma*), 437. — Fieber. Nouvelles espèces européennes d'Hémiptères de la division des *Bythoscopida,* 449. — Id. Monographie du genre *Aelia,* 465. — Winnertz. Sur le genre *Sciara,* 533. — Brauer. Nouvelles espèces exotiques de Névroptères, 541. — Schiner. Classification des Diptères, 559. — Zeller. Lépidoptères d'Autriche et observations diverses, 563. — Grube. Sur plusieurs genres d'Annélides, 629. — Förster. Monographie du genre *Campoplex* et descriptions d'espèces nouvelles, 761. — Frauenfeld. Observations sur diverses espèces des genres *Xiphydria, Coccinella, Coniatus, Aspidiotus, Rhyncholophus, Cyclothorax, Neotiophilum* (n. g.), *Chlorops, Chermes, Acletoxenus,* etc., 885. — Schiner. Remarques sur les Diptères, 909. — Otto Herman. *Epeira quadrata,* 923.

Société Linnéenne de Londres. 1° Mémoires (*Transactions of the Linnean Society of London*), t. XXVI, part. 1, 2 et 3. 2° Journal (*The Journal of the Linnean Society*), 1re partie : Zoologie, t. IX, nos 36 à 40, et t. X, nos 41 à 46 ; 2e partie : Botanique, t. IX, X et XI. 3° Procès-verbaux (*Proceedings of Linnean Society of London*), novembre 1866 à juin 1869. In-4° et in-8°, Londres, 1867 à 1869.

Transactions. — Lubbock. *Pancopus,* nouveau genre de Centipèdes, 181. — Id. Divers Thysanoures, 295. — Trimen. Lépidoptères d'Afrique et sur leur analogie avec des espèces d'autres pays, 497.

Journal, tome IX. — FR. WALKER. Lépidoptères-Hétérocères nouveaux, 181. — BUTLER. Monographie du genre *Lemonias* et groupes voisins (*Aricoris, Anatole, Apodemia, Emesis*), 213. — FR. WALKER. Névroptères nouveaux (genres et espèces), 230. — PASCOE. Supplément aux descriptions des Longicornes de la Nouvelle-Hollande, 300. — SPRUCE. Migrations des Insectes dans l'Amérique équatoriale, 346. — BATES. Catalogue des Érycinides et descriptions d'espèces et de genres nouveaux, 367 à 459. — ED. SAUNDERS. Nouvelles espèces de *Stigmodera,* 460.

Tome X. — MURRAY. Larve de Lampyride (*Astraptor illuminator*), 74. — FR. WALKER. Catalogue des Homoptères recueillis dans l'archipel des Indes par M. Wallace, espèces et genres nouveaux, 82 à 192 et 276 à 330. — MAC-LACHLAN. Nouveaux genres et espèces de Trichoptères (Névroptères) de la Nouvelle-Zélande, 196 à 214. — BAIRD. Monographie des Annélides de la division des *Amphinomacea* et descriptions d'espèces nouvelles, 215 à 250, — CAMBRIDGE. Espèces nouvelles d'*Eriodon,* 264. — ED. SAUNDERS. Espèces nouvelles des genres *Paracupta* et *Conognathus,* 331. — CAMBRIDGE. Catalogue des Aranéides et descriptions de nouvelles espèces (1re partie), 373.

Société Linnéenne de Lyon. Annales, 1867, t. XV, et 1868, t. XVI. Vol. in-8°.

Tome XV. — MULSANT et REY. Coléoptères de France, tribu des Scuticolles (Dermestaires et Trogodermaires), 1. — MILLIÈRE. Iconographie et description de chenilles et Lépidoptères inédits, 189. — MULSANT et REY. Coléoptères de France, tribu des Floricoles (Dasytiens), 237. — ID. *Diachromus exquisitus,* Carabide nouveau, 403. — MULSANT et GODART. *Aultes Tessoni,* sp. nov., 407. — ID. *Athous* nouveau, 409. — ID. *Coptocephala* et *Aubeonymus* nouveau, 411.

Tome XVI. — MILLIÈRE. Iconographie et description de chenilles de Lépidoptères inédits, 1. — MULSANT et REY. Coléoptères de France, tribu des Floricoles (Dasytiens, Mélyriens, Danacéens et Phlœophiliens), 83. — MULSANT et GODART *Helops* et *Hedyphanes* nouveaux, 277. — MULSANT et REY. Trois Byrrhides nouveaux, 282. — MULSANT et MAYET. *Oreada,* genre nouveau de Réduviens, 292. — ID. *Anisoloma* nouveau, 295. — ID. Métamorphoses de l'*Anomala vitis*, 297.

Société Linnéenne du Nord de la France. Mémoires pour 1869. 1 vol. in-8°, Lille, 1870 (*).

Garnier. Les Insectes dans l'Antiquité et au Moyen-Age, 225. — Cotty. Particularités curieuses sur différents Reptiles, Insectes et Crustacés d'Algérie (observations sur les mœurs, remarques, etc.), 337.

Société littéraire et philosophique de Manchester. 1° Procès-verbaux (*Proceedings of the Litterary and Philosophical Society of Manchester*), t. V, VI et VII, 1865 à 1868. 2° Mémoires (*Memoirs, etc.*), 3e série, 3e vol. Vol. in-4°, 1866 à 1868 (*).

Mémoires, tome VI. — Sidebotham. Note sur des Coléoptères, 52.

Société royale de Londres. 1° Mémoires pour 1868, t. CLVIII, part. I (*Philosophical Transactions of the royal Society of London*). 2° Procès-verbaux (*Proceedings of the royal Society of London*), nos 101 à 108, t. XVI et XVII. Vol. in-8° et in-4°, Londres, 1868-1869.

Société royale de Physique d'Édimbourg. Procès-verbaux (*Proceedings of the royal Physical Society of Edinburgh*), 1854 à 1866, t. I, II et III. Vol. in-8°, 1858 à 1867.

Tome I. — Murray. Monographie des *Catops*, 73. — Id. Lamellicornes nouveaux, 207. — Id. Coléoptères du Vieux-Calabar, 222, 271, 415. — Id. Sur le genre *Ateuchus*, 243. — Logan. Lépidoptères d'Écosse, 258. — Thorburn. *Colias edusa*, 372. — Murray. Métamorphoses des Orthoptères et des Hémiptères, 419.

Tome II. — Murray. Progrès de l'Entomologie. Coléoptères, 117. — Logan. Insectes de l'Inde, 372.

Tome III. — Brown. Espèce nouvelle d'*Hæmatopinus*, 15. — Page. Crustacés du genre *Stylonurus*, 230. — Piazzi Smith. Coléoptères d'Égypte, 335. — White. *Hyménoptères et Lépidoptères rares*, 335. — Smith. Insectes du Vieux-Calabar, 347, 356. — Nab. Coléoptères nouveaux, 404.

Société zoologique de Londres. 1° Mémoires (*Transactions of the Scientific meetings of the Zoological Society of London*), t. VI, partie VIII. 2° Procès-verbaux (*Proceedings, etc.*), juin à décembre 1868, part. III, janvier à mars 1869, part. I. Vol. in-4° et in-8°, Londres, 1868-1869.

Proceedings, 1868. — Butler. Révision monographique du genre *Adolias*, suivi de la description de genres nouveaux qui en sont voisins, 599.

1869. — Clark. *Squilla stylifera*, 3. — Butler. *Amnemopsyche*, genre nouveau fondé sur le *Papilio Charmione* Fabr., 43.

Stainton. Tinéides d'Europe, t. X (*The Tineina of southern Europæ*). 1 vol. in-8°, 1869 (*).

Stål. *Hemiptera fabriciana,* n°s 1er et 2e (*Fabricianska Hemipterarter, ofter dei Kopenhama och forvarade typexempharen granskade och beskrifne*). Br. in-4° publiée par l'Académie de Stockholm, 1868-1869 (*).

Descriptions d'espèces et de genres d'Hémiptères Hétéroptères et Homoptères, dont un grand nombre nouveaux.

Stierlin. Faune des Coléoptères de la Suisse (*Die Käfer-Fauna der Schweiz Bearbeiter von doctor Stierlin in Schaffausen und Gautard in Vevey*). Vol. in-4° (*).

Sundevall. *Die Thiearten des Aristoteles van den Klassen der Saügethiere, vogel, Reptilien und Insekten.* Vol. in-8°, Stockholm, 1863 (*).

Thomas (Frederic). Note sur le genre *Phytoptus* Dujardin. Br. in-8°, Halle, 1869 (*).

Van-Bénéden (Édouard). Sur le mode de formation de l'œuf et le développement des Sacculines. Br. in-8° (*).

Wolf. *Icones Cimicorum descriptionibus illustratæ,* 1er fascicule. 1 vol. in-4°, 1800 (**).

Zimmermann. Notes synonymiques sur divers Coléoptères des États-Unis d'Amérique (*Synonymical notes of Coleoptera of the United States*). Br. in-8°, Philadelphie, 1869 (*).

TROISIÈME PARTIE.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1869. — Trente-huitième de sa fondation.

Nota. L'astérisque (*) indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1833. ABDULLAH-BEY, médecin de S. M. le Sultan, Pera, quartier Ferusa, 95, à Constantinople. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1864. ABEILLE DE PERRIN (Elzear), rue Grignan, 7, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. ALEXANDRE (Auguste), médecin-dentiste, rue Brezin, 4, Montrouge-Paris. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1853. ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 1. — *Coléoptères d'Europe.*

1863. ALLARD (Gaston), route des Ponts-de-Cé, à la Maulevrie, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1861. ANCEY (Félix), négociant, rue Bel-Air, 3, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères français.*

1857. ANDRÉ (Ernest), notaire, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. ANTESSANTY (l'abbé Gabriel d'), rue Saint-Jacques, 12, à Troyes (Aube). — *Coléoptères de France.*

* 1869. AUBÉ (Charles), docteur en médecine, rue de Tournon, 8.

1868. AUZOUX (Hector), docteur en médecine, attaché au service maritime des Messageries impériales, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1859. BAER (Gustave-Adolphe), maison J.-G. Weiss, à Manille (îles Philippines), et à Paris, chez M. Léveillé, boulevard Magenta, 152. — *Coléoptères. Entomologie générale.*

1865. BALBIANI, docteur en médecine, rue de Médicis, 13. — *Entomologie générale et appliquée. Embryogénie entomologique.*

1860. BALY (Joseph-S.), docteur en médecine, the Butts, à Warwick (Angleterre). — *Coléoptères (Chrysomélines exotiques).*

1854. BAR (Constant), propriétaire, à Cayenne. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

1866. BARBIER-DICKENS, à Saint-Quentin (Aisne), et à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, 1 *bis*. — *Coléoptères d'Europe.*

1868. BARON, avocat, rue de Bréa, 6. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. BATES (H.-W.), esq., 15, Whitehall place, S. W., à Londres. — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1868. BATES (Frédéric), Stockdale terrace, à Leicester (Angleterre). — *Coléoptères.*

1846. BAUDI DE SELVE (le chevalier), rue Charles-Albert, 44, à Turin. — *Coléoptères.*

1863. BAUDUER (Paul), pharmacien, à Sos, près Nérac (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. BAVAY (Arthur), pharmacien à l'hôpital de la Marine, à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1851. BAZIN (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères.*

1868. BEAULIEU (Jean-Adolphe DE), ingénieur, à Guebwiller (Haut-Rhin), — *Lépidoptères.*

1867. BECQUEMONT, ancien greffier de 1re instance, avenue de Neuilly, 89 (Seine). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1866. Bedel (Louis), rue Garancière, 5. — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Bellevoye, graveur, rue du Four-du-Cloître, 5, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. Bellier de la Chavignerie, rue de Parme, 9. — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1869. Bérard (Charles), lieutenant au 32e de ligne, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe.*

1835. Berce, rue Damesme, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), et rue du 29 Juillet, 10, à Paris. — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1867. Bescher, graveur, rue Royale-Saint-Honoré, 8. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1865. Bianconi (Jean-Antoine), docteur en mathématiques, à Bologne (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

1844. Bigot (Jacques), rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*

1863. Bigot (Just), rue du Roi-de-Sicile, 46. — *Coléoptères de France.*

1859. Bischoff-Ehinger (André), négociant à Bâle (Suisse). — *Coléoptères.*

1837. Blanchard (Émile), ✱, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1851. Boieldieu (Anatole), chef de bureau à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, boulevard de la Contrescarpe, 30 *bis.* — *Coléoptères d'Europe.*

* 1866. BOISDUVAL, ✱, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*

1842. Boisgiraud, ✱, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse, à Montplaisir, par Mirambeau (Charente-Inférieure). — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1860. Bonnaire (le baron Achille), rue Mouton-Duvernet, 5, Montrouge-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Bonneuil (le vicomte Roger de), rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères.*

1859. Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15. — *Coléoptères.*

1869. Bordes (Numa), banquier, rue Esprit-des-Lois, 3, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe.*

1863. Bouchaud de Bussy (Paul), propriétaire, au château de Roussan, par Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1857. Boudier (Émile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1852. Bouteillier (Ed.), professeur d'histoire naturelle au collége, à Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*

1869. Bouvier, naturaliste-voyageur, boulevard de Port-Royal, 85. — *Entomologie générale.*

1855. Boyer (le baron), ✻, à l'École militaire de Paris. — *Coléoptères.*

1867. Brannan junior (Samuel), à San-Francisco (Californie). — *Entomologie générale.*

1859. Brisout de Barneville (Charles), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*

1862. Brisout de Barneville (Henri), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1866. Brown (Edwin), à Burton-on-Frent (Angleterre). — *Coléoptères, principalement Cicindélides et Carabiques.*

1860. Bruck (Emil vom), négociant, à Créfeld (Prusse Rhénane). — *Coléoptères.*

1863. Brulerie (Charles Piochard de la), rue du Montparnasse, 41. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1832. Bugnion (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1833. Buquet (Lucien), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 52 (faub. St-Germain). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1862. Burle (Émile), négociant, rue Neuve, 41, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. Burmeister (Hermann), directeur du Musée d'Histoire naturelle de Buenos-Ayres. — *Entomologie générale.*

1863. Cabarrus (A.-V.), rue Judaïque, 93, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères en général. Lépidoptères d'Europe.*

1856. Candèze, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Lamellicornes. Larves de Coléoptères.*

1855. Capiomont, ✵, pharmacien principal, attaché au Ministère de la Guerre, rue de Rennes, 156. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1858. Cartereau, ✵, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Coléoptères et Diptères d'Europe. Mœurs et métamorphoses des Insectes.*

1869. Chardon (Gabriel), attaché à l'Administration des lignes télégraphiques, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

1867. Charlier (Eugène), docteur en médecine, faubourg Saint-Gilles, 19, à Liége (Belgique). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères et Lépidoptères.*

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Coléoptères (Carabiques).*

* Chevrolat, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères.*

1867. Claudon (Albert), à Colmar (Haut-Rhin). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Colbeau (Jules), chaussée de Wavre, 178, à Ixelles-Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale.*

1856. Comendador (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1854. Constant fils, banquier, à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1866. Coret (Paul), cultivateur, rue Malissier, 7, à Puteaux (Seine). — *Lépidoptères d'Europe. Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1841. Costa (Achille), directeur du Musée zoologique, via Santa Antonia alla Vicaria, 5, à Naples. — *Entomologie générale.*

1859. Cotty (Ernest-Paul), officier comptable des subsistances militaires à la manutention, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1869. Courson (Alfred), rue des Petites-Écuries, 55. — *Coléoptères.*

1861. Coye, ✵, capitaine au dépôt de recrutement, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1865. Crotch (Georges-Robert), attaché à la bibliothèque de l'Université, à Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Daniels (F.-W.), Hottigaard, à Maribo, près Copenhague (Danemark). — *Entomologie générale.*

1836. Dardouin, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Dat (Charles), attaché à la navigation de la Loire, quai des Violettes, 4, à Amboise (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1832. Daube, naturaliste, faubourg de Nîmes, chemin des Aubes, 1, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1865. Davaine (Casimir), ✳, médecin par quartier de S. M. l'Empereur, rue Laffitte, 3. — *Entomologie générale. Helminthologie.*

1859. Delacour, juge en retraite, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

1855. Delamain (Henry), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1856. Delamarche (Charles), ✳, ancien chef de bureau au Ministère de la Justice et des Cultes, rue Saint-Jacques, à Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise). — *Lépidoptères.*

1845. Demoulin (Gaspard), membre de la commission administrative du Musée d'histoire naturelle, rue de Nimy, 46, à Mons (Belgique). — *Coléoptères, Hyménoptères et Diptères.*

1856. Depuiset, entomologiste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale, Lépidoptères et Coléoptères.*

1859. Desbrochers des Loges, à Gannat (Allier). — *Coléoptères d'Europe. Mœurs des Insectes.*

1838. Desmarest (Eugène), du laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, rue d'Alembert, 16, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale, principalement Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1859. Desmartis (Télèphe), docteur en médecine, rue Tustal, 13, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1863. Des Murs (A.-H.-Edme), rue Turenne, 17. — *Coléoptères.*

1856. Deyrolle (Henri), naturaliste, rue du Colisée, 27. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques.*

1866. Deyrolle (Émile), naturaliste, rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale.*

1869. Dieck (G.), à Mersebourg (Prusse). — *Coléoptères d'Europe.*

1851. Dohrn (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1861. Dollé (Maurice), rue Saint-Jean, 16, à Laon (Aisne). — *Coléoptères.*

1859. Doria (le marquis Jacques), via Nova, 6, à Gênes (Italie). — *Coléoptères.*

1845. Doubleday (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1852. Dours (Antoine), docteur en médecine, boulevard Longueville, 38, à Amiens (Somme). — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1834. Drewsen, négociant à Strandsmollen, près Copenhague. — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1867. Duchamp (G.), d'Autun, étudiant en médecine, rue de la Bourse, 37, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1864. Ducoudré, censeur des études au Lycée impérial, à Limoges (Haute-Vienne). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. Dufour (Gustave), ✱, médecin-major de 1re classe, rue de l'Université, 3, à Toulouse (Haute-Garonne). — *Entomologie générale.*

1863. Duparc (Georges), rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4. — *Coléoptères.*

1850. Dutreux (Aug.), ✠, ancien receveur général, à Luxembourg. — *Lépidoptères d'Europe. Diurnes exotiques.*

1858. Duverger (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes. Longicornes. Libellulides. Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1867. Ébrard (Sylvain), employé aux acieries, à Unieux (Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1867. Emich (Gustave d') fils, secrétaire adjoint au Ministère du Commerce, à Pesth (Hongrie). — *Lépidoptères.*

1866. Erschoff (Nicolas), Wassili Ostrow, 12e ligne, n° 15, à Saint-Pétersbourg. — *Lépidoptères.*

1866. Eustache (Oscar), avoué près le tribunal, rue de Bonsi, 6, à Béziers (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1842. Fairmaire (Léon), chef de bureau à l'administration générale de l'Assistance publique, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*

1858. Fallou (Jules), rue Hautefeuille, 30. — *Lépidoptères d'Europe.*

1833. Farhæus, chef du département de l'Intérieur en Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1861. Fauvel (C.-A.), licencié en droit, rue d'Auge, 16, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie. Coléoptères et Lépidoptères de France. Staphyliniens exotiques.*

1857. Felder (Gaëtan), avocat, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères.*

1868. Félissis-Rollin (Jules), capitaine d'artillerie, villa David, 7, à Vincennes (Seine). — *Coléoptères de France.*

1864. Félix (Eugène), négociant à Leipzig (Saxe). — *Coléoptères.*

1862. Fettig (l'abbé), curé à Saint-Pierre-Bois, par Ville (Bas-Rhin). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1854. Fitch (Asa), docteur en médecine, à Salem (Massachusetts). — *Entomologie générale et appliquée.*

1856. Föerster (Arnold), professeur à l'École supérieure d'Aix-la-Chapelle (Prusse). — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1863. Follias, rue Colbert, 16, à Reims (Marne). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Fridrici (Christian), professeur d'histoire naturelle aux écoles municipales, à Metz (Moselle). — *Entomologie générale française.*

1838. Frivaldzsky (Jean de), conservateur du Musée national, à Pesth (Hongrie). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1867. Fuchs (Waldemar), Unter den Linden, 8, à Berlin; et rue Hariéna, 8, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères.*

1867. Fumouze, docteur en médecine, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78. — *Entomologie appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*

1866. Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. Gage (Léon), docteur en médecine, rue de Grenelle-St-Germain, 13. — *Entomologie générale et appliquée à la Médecine et à la Pharmacie.*

1869. Gallois (Joseph), secrétaire de l'Asile départemental d'aliénés, à Sainte-Gemmes, près Angers (Maine-et-Loire. — *Coléoptères d'Europe et des pays circumméditerranéens.*

1857. Gandolphe (Paul), Grande-Rue, 42, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1867. Garbiglietti (Antoine), agrégé de la Faculté royale de Médecine, rue de l'Académie Albertine, 5, à Turin (Italie). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères.*

1867. GARY DE LATOUR (Mme Louisa), rue de la Croix-Verte, 19, à Alby (Tarn). — *Lépidoptères d'Europe. Vers à soie.*

1851. GAUTARD (Victor DE), à Vevey (Suisse). — *Coléoptères.*

1856. GAUTIER DES COTTES (le baron), rue Soffroy prolongée, 5, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1842. GÉHIN, pharmacien, place Saint-Louis, 8, à Metz (Moselle). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits. Coléoptères d'Europe.*

1861. GERMINY (le comte Paul LE BÈGUE DE), receveur particulier des finances, à Barcelonnette (Basses-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1835-1865. GERVAIS (Paul), ✱, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, rue Rollin, 11. — *Entomologie générale. Myriapodes et autres Aptères.*

1859. GERVAIS D'ALDIN, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères.*

1866. GILNICKI (Henri), rue de Bondy, 78. — *Coléoptères.*

1857. GIRARD (Maurice), professeur au collége municipal Rollin, rue Thénard, 9. — *Entomologie générale et appliquée. Physiologie.*

1852. GIRAUD (Joseph-Jules), docteur en médecine, rue Magnan, 24. — *Hyménoptères.*

1869. GIRAUX (Henri-Alexandre), médecin à Loisy-en-Brie (Marne). — *Entomologie générale.*

1868. GOBERT (docteur Émile), à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale.*

1859. GOOSSENS (Th.), rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères. Chenilles préparées.*

1844. GOUBERT (Léon), ancien entreposeur des tabacs, quai de l'Abattoir, 1, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères en général.*

* GOUGELET, ancien employé à l'Administration de l'Octroi, rue de l'École-de-Médecine, 86. — *Coléoptères.*

1860. GOULEY (Albert), rue des Cordeliers, 7, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. GOURÉ DE VILLEMONTÉE (Gustave), quai des Bateliers, 19, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères de France.*

1835-1866. GOUREAU, O ✱, colonel du génie en retraite, place du Marché-Saint-Honoré, 26, et à Santigny, par Guillon (Yonne). — *Entomologie générale et appliquée. Mœurs des Insectes.*

1833. GRAELLS (Mariano DE LA PAZ), conseiller honoraire de l'Instruction publique, directeur et professeur d'anatomie comparée et de zoonomie au Musée d'histoire naturelle, calle de la Bola, 4 premier, à Madrid. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes et des Larves.*

1853. GRANDIN DE L'EPREVIER, ✻, chef d'escadrons au 4e régiment de hussards, à Vendôme (Loir-et-Cher). — *Coléoptères, principalement Ténébrionides.*

1832. GRASLIN (DE), à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*

1857. GRAY (John), Wheatfield House new Bolton-le-Moors (Lancashire), Angleterre. — *Coléoptères.*

1857. GRENIER, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 55. — *Coléoptères d'Europe.*

1866. GRONIER, rue Sainte-Catherine, 19, à Saint-Quentin (Aisne). — *Lépidoptères d'Europe. Coléoplères du nord de la France.*

1869. GROUVELLE (Jules), ingénieur civil, rue des Écoles, 26. — *Coléoptères de France.*

1860. GRUBE (Édouard), professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de l'Université, à Breslau (Prusse). — *Arachnides et Annélides.*

1836. GUÉNEAU D'AUMONT (Philibert), O ✻, s.-intendant militaire en retraite, rue Devosge, 43, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères.*

1832. GUENÉE (Ach.), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères.*

* 1866. GUÉRIN-MÉNEVILLE, ✻, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture, rue Bonaparte, 31. — *Entomologie générale et appliquée.*

1846. GUERNISAC (le comte DE), président de la Société d'horticulture, à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*

1865. GUICHARD (Joachim), rue d'Algérie, 22, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. HAAG-RUTENBERG (G.), docteur en philosophie, Gruneburg, à Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1856. HALIDAY (Alexandre-Henri), villa Pisani, presso de Lucques (Italie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1858. Hampe (Clémens), docteur en médecine, Barenmarkl, 587, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Harold (le baron Edgard de), ✠, capitaine de la garde du roi de Bavière, Carstrasse, 7, à Munich (Bavière). — *Coléoptères, spécialement Lamellicornes.*

1862. Hartog Heys van de Lier, à Delft (Hollande). — *Bibliographie entomologique.*

1861. Hémard (Hippolyte), receveur des Postes, à Saar-Union (Bas-Rhin), — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Hénon, ✵, interprète près le 1er conseil de guerre, à Constantine (Algérie). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1835. Herrich-Schæffer, ✠, docteur en médecine, à Ratisbonne (Bavière). — *Coléoptères, Lépidoptères et Hémiptères.*

1852. Hewitson, Oatlands cottage an Thames Surrey, à Londres. — *Lépidoptères Diurnes exotiques.*

1866. Heyden (L. von), capitaine, Hochstrasse, 15, à Francfort-sur-le-Mein. — *Insectes de tous les ordres, principalement Coléoptères.*

1857. Himmighoffen (Jacob), calle del Putchet, 25, Putchet, cerca de Barcelona (Espagne). — *Entomologie générale. Lépidoptères, Coléoptères et Diptères.*

1866. Hue, précepteur, place Centrale, 3, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale.*

1854. Janson (Edward), Alma road, Highgate Hill (N.), 2, à Londres. — *Entomologie générale.*

1847. Javet, négociant, rue Geoffroy-Marie, 10. — *Coléoptères.*

1843. Jekel (Henri), naturaliste, cabinet entomologique, rue de Lille, 13. — *Coléoptères européens et exotiques; Curculionites.*

1858. Jourdheuille, juge, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*

1850. Keferstein, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe.*

1849. Kiesenwetter (Hellmuth von), à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Kirby (W.-F.), 1, Upper terrace, upper Rathumnies, à Dublin (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1866. Kirsch, pharmacien, Grasse Planneschegasse, 13, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1857. Koechlin (Oscar), à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères.*

1855. Kraatz (G.), docteur en philosophie, Zimmerstrasse, 94, à Berlin. — *Coléoptères.*

1868. Koziorowiez (Édouard-Ladislas), ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1863. Künckel (Jules), aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, boulevart Saint-Michel, 133. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1846. Laboulbène (Alexandre), ✻, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1857. Lacerda (Antonio de), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1832-1858. LACORDAIRE (Th.), ✻, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, à Liége. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1865. Lacour (Louis-Raoul), de Saint-Fargeau, étudiant en médecine, rue Mazagran, 18. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Lafaury (Clément), docteur en médecine, place de la Cathédrale, à Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1867. Lagarde (Jules), rue de Douai, 14. — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. Lallemant, pharmacien, à l'Arba, près Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du nord de l'Afrique.*

1848. Lambert (Paul), docteur en médecine, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1848. Lamotte (Martial), professeur suppléant à l'École de médecine, barrière d'Issoire, maison Riveros, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1861. Lansberge (J.-G. de), chef du cabinet aux affaires étrangères, à La Haye (Pays-Bas). — *Coléoptères.*

1855. Larralde (Martin), percepteur des contributions directes, à Labastide-Clairence, arrondissement de Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1866. Lartigue (Henri), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Laurent (Charles), ingénieur civil, rue de Chabrol, 35. — *Coléoptères.*

1862. Lauzun (Philippe), rue des Beaux-Arts, 7. — *Lépidoptères.*

1860. Lavergne de la Barrière, directeur particulier de la Compagnie générale d'assurances, rue Richelieu, 87. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Leboutellier, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

1855. Leconte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie). — *Coléoptères de l'Amérique septentrionale.*

1858. Le Correur, rue du Soleil, 4, à Amiens (Somme). — *Coléoptères.*

1851. Lederer (Julius), Wipplinger Strasse, 394, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1869. Lefèvre (Édouard), conducteur des ponts et chaussées, rue de Constantine, 28, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Lefranc, pharmacien en chef de la Garde de Paris, caserne des Célestins. — *Coléoptères.*

1859. Lejeune (L.-P.-D.), ✱, officier comptable des subsistances en retraite, commune Saint-Eugène-d'Alger (Algérie). — *Coléoptères en général.*

1863. Lemoro (Eugène), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France.*

1837. Leprieur (C.-E.), ✱, pharmacien-major à l'hôpital militaire, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1857. Leschenault du Villard (Louis), juge de paix, à Auch (Gers). — *Lépidoptères.*

1853. Lespès, professeur à la Faculté des sciences, rue de l'Union, 19, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale.*

1857. Lethierry (Lucien), rue Blanche, faubourg Saint-Maurice-lès-Lille (Nord). — *Coléoptères et Hémiptères.*

1869. Letzner, président de la Société entomologique de Silésie, à Breslau (Prusse). — *Entomologie générale.*

1860. Le Vasseur (Benoist), contrôleur des contributions directes, rue des Poulies, aux Andelys (Eure). — *Coléoptères.*

1867. Le Vasseur (Henri), consul de France à Panama (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1861. Léveillé (Albert), boulevart Magenta, 152. — *Coléoptères d'Europe, d'Algérie et des îles Philippines.*

1868. Léveillé (Prosper), Boulevart de la Chapelle, 102. — *Coléoptères d'Europe.*

1868. Lichtenstein (Jules), négociant à Montpellier (Hérault). — *Hyménoptères d'Europe. Mœurs des Insectes.*

1864. Loew, recteur et professeur, à Guben (Saxe). — *Diptères.*

1832. Lucas (Hippolyte), ✵, aide-naturaliste d'Entomologie, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum d'histoire naturelle. — *Entomologie générale.*

1861. Mabille (Paul), professeur au lycée impérial, rue Michel, 67, à Carcassonne (Aube). — *Lépidoptères d'Europe. Phalénites exotiques. Coléoptères d'Europe.*

1864. Mac-Lachlan (Robert), Limes Grove North Lewisham, S. E., à Londres. — *Névroptères.*

1864. Madon, avocat, boulevart Napoléon, 68, à Toulon (Var). — *Coléoptères d'Europe.*

1868. Maillefer (Léon), rue Fontaine-Saint-Georges, 39. — *Entomologie générale. Coléoptères d'Europe.*

1846. Manderstjerna, ✵, général au service de S. M. l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1863. Manès (Adolphe), ✵, capitaine d'infanterie, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1853. Manuel (le comte Alfred de), à Albertville (Savoie). — *Coléoptères.*

1857. Manuel, commis greffier près la Cour impériale, rue du Collége, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1864. Marcilly (Charles), à Bar-sur-Aube (Aube). — *Coléoptères.*

1858. Marmottan, docteur en médecine, rue Desbordes-Valmore, 31, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1835. Marseul (l'abbé de), rue Demours, 24, aux Ternes-Paris. — *Coléoptères d'Europe et des pays circonvoisins, Hétéromères et Histérides exotiques.*

1855. MARTIN (Emmanuel), propriétaire, à Creil (Oise). — *Lépidoptères.*

1861. MARTIN (Henri-Charles), docteur en médecine, rue du Marché, 14, à Passy-Paris. — *Coléoptères.*

1860. MARTINEZ Y SAEZ (Francisco), professeur d'Institut, r. Vergara, 1, 4°, à Madrid. — *Coléoptères.*

1860. MATHAN (le baron René DE), conseiller de préfecture à Albi (Tarn). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1861. MAYET (Valéry), négociant, quai de Bosc, 43, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. MESS, docteur en médecine, Ohlmuller strasse, 9, à Munich (Bavière). — *Coléoptères.*

1853. MIGNEAUX (Jules), peintre d'histoire naturelle, rue de Seine, 47. — *Iconographie entomologique.*

1851. MILLIÈRE (Pierre), place Kléber, 2, à Lyon (Rhône); et, pendant l'hiver, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Lépidoptères d'Europe. Mœurs des Chenilles.*

* 1866. MILNE-EDWARDS (Henri), C. ✠, membre de l'Institut, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Crustacés. Anatomie.*

1862. MILNE-EDWARDS (Alphonse), ✠, aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Crustacés.*

1861. MIMONT (DE), au château de la Houssaye par Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1851. MNISZECH (le comte G. DE), rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*

1844. MOCQUERYS (Émile), rue de la Préfecture, 28, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe. Entomologie appliquée.*

1866. MONNIER (Frédéric), notaire, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). *Lépidoptères d'Europe.*

1854. MONTAGNÉ fils (J.-B.), rue de la Chopinette, 56. — *Coléoptères.*

1865. MONTILLOT (Anatole-Louis), attaché à la Trésorerie, à Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1858. MONTROUZIER (le révérend père), missionnaire apostolique, à Lyon. — *Entomologie générale.*

1865. MORA (Manuel DE), agriculteur, bachelier ès arts, calle del Osario, 45, à Cordoue (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Moritz, naturaliste, rue de l'Arbre-Sec, 46.—*Entomologie générale.*

1859. Mors (Louis), ingénieur civil, rue Saint-Pétersbourg, 23.—*Coléoptères d'Europe.*

1859. Müller (T.-A.-Clémens), mécanicien, Kl. Planneschegasse, 15, à Dresde (Saxe). —*Coléoptères.*

1850. Murray (Andrew), Kinsington gore (S. W.), à Londres. — *Coléoptères.*

1852. Narcillac (le comte de), rue de l'Université, 101. — *Entomologie générale et anatomique.*

1865. Naysser (Antoine-Barthélemy), naturaliste, rue Notre-Dame, 15, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Entomologie générale.*

1857. Nickerl, directeur et professeur de zoologie à l'Académie, à Prague (Bohême). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1860. Niéto (José-Apolinario), à Cordova. — *Entomologie générale.*

1858. Niviller (Charles), dessinateur, boulevart Richard-Lenoir, 134. — *Lépidoptères.*

1860. Norguet (de), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. Oberthür fils, imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères d'Europe.*

1859. Odier (James), banquier, Cité, 24, à Genève. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Ogier de Baulny (Fernand), à Coulommiers (Seine-et-Marne). — *Coléoptères, surtout Vésicants.*

1869. Oliveira (Manuel-Paulino d'), professeur à la Faculté de Philosophie de Coïmbre (Portugal). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1863. Olivier-Delamarche (G.), avocat, président de l'Académie d'Hippone, à Bône (Algérie). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1860. Orza (Paul de l'), naturaliste, rue Soufflot, 10. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1850. Pandellé (Louis), rue du Lycée, 17, à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1862. PASCOE (Frans.-P)., 1, Burlington Road Westbourne Park, W., à Londres. — *Coléoptères* (*Longicornes*).

1869. PELISSIER (Émile), lieutenant au 60e régiment de ligne, à Toul (Meurthe). — *Coléoptères.*

1857. PELLET (P.), avocat, rue Fontfroide, 6, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères de son département.*

1860. PENGUILLY L'HARIDON, O. ✵, directeur du Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1862. PERAGALLO (Al.), directeur des Contributions indirectes, à Aurillac (Cantal). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. PÉREZ, professeur à la Faculté des Sciences, rue Prosper, 7, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Anatomie.*

1850. PEREZ ARCAS (don Laureano), professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, calle de la Huertas, 14, à Madrid. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1838. PERRIS (Édouard), ✵, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1851. PERROUD (Benoist-Philibert), quai Saint-Vincent, 43, à Lyon (Rhône), — *Coléoptères.*

1866. PEYERIMHOFF (DE), substitut du procureur impérial, à Colmar (Haut-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe.*

1854. PEYRON (Edmond), négociant, à Beyrouth (Syrie). — *Coléoptères.*

1857. PICCIOLI (Ferdinand), s.-inspecteur du Musée royal d'histoire naturelle, via Romana, 19, à Florence (Italie). — *Coléoptères et Hyménoptères.*

1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, à Genève. — *Entomologie générale. Névroptères.*

1862. PISSOT, s.-inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'abbaye de Longchamps, par Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à la Sylviculture et à l'Agriculture.*

* POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, calle Aquila, 157, à la Havane (Cuba). — *Lépidoptères et Coléoptères.*

1865. PONSON fils, place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Poujade (Gustave Arthur), préparateur au laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle, boulevard de l'Hopital, 115. — *Coléoptères et Lépidoptères. Iconographie entomologique.*

1857. Pradier (Ernest), C. ✻, général de brigade, à Rennes (Ile-et-Vilaine). — *Coléoptères.*

1867. Présas (Manuel y), bachelier en médecine, à Matanzas (île de Cuba). — *Entomologie générale.*

1867. Preudhomme de Borre (Alfred), conservateur-secrétaire du Musée royal d'Histoire naturelle, place du Musée, à Bruxelles (Belgique). — *Entomologie générale, Coléoptères, principalement Hétéromères.*

1867. Puls, pharmacien, membre de la Société entomologique belge, à Gand (Belgique). — *Hyménoptères et Diptères.*

1856. Puton (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe.*

1865. Pyot (Victor), ex-contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*

1862. Radoschkovski (Octave), général d'artillerie de la Garde impériale, à Saint-Pétersbourg. — *Hyménoptères.*

1867. Raffray (Achille), faubourg Babel-Oued, cité Bugeaud, 7, par Alger (Algérie). — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Ragonot (Émile), rue de Buffon, 33. — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères.*

* Rambur, docteur en médecine, aux Délices, 53, à Genève (Suisse). — *Coléoptères, Lépidoptéres et Névroptères.*

1855. Rattet (Frédéric), vérificateur à la Banque de France, rue de Trévise, 37. — *Lépidoptères.*

1868. Rattet (Paul), vérificateur à la Banque de France, rue Bonaparte, 20. — *Lépidoptères d'Europe.*

1868. Ray (Jules), conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Troyes (Aube). — *Entomologie générale, principalement Microlépidoptères et Arachnides.*

* Reiche, négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*

1835. Reichenbach, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle de Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1860. REVELIÈRE (Jules), receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*

1865. REVELIÈRE (Eugène), naturaliste, à Porto-Vecchio (Corse). — *Coléoptères d'Europe.*

1856. RÉVÉREND, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1866. RIZAUCOURT (Jean-Baptiste), rue de la Rotonde, 63, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1849. ROBIN (Charles), ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École de Médecine de Paris, rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Acariens. Annélides.*

1862. ROMANS (baron Fernand DE), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1848. ROSENHAÜER (W.-G.), professeur d'histoire naturelle à l'Université, à Erlangen (Bavière). — *Coléoptères.*

1841. ROUGET (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout ceux d'Europe. Mœurs des Insectes.*

1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste-voyageur, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale. Coléoptères d'Amérique.*

1866. SALVAIRE (Édouard), commis à la préfecture de la Seine, rue de l'Ouest, 72. — *Lépidoptères d'Europe.*

1855. SAND (Maurice), ✻, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale. Lépidoptères du centre de la France.*

1851. SAULCY (Félicien-Henry CAIGNART DE), rue Chatillon, 3, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. SAULCY (Félix CAIGNART DE), C. ✻, Sénateur, membre de l'Institut, rue du Cirque, 17. — *Entomologie générale.*

1835. SAUNDERS (le chevalier Sidney-Smith), consul général de S. M. Britannique aux îles Ioniennes, à Corfou (Grèce). — *Entomologie générale de la Grèce, spécialement Hyménoptères et Strepsiptères.*

1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), Hillfield Reigate Surrey, à Londres (Angleterre). — *Entomologie générale.*

1869. SAUNDERS (Édouard), à Hillfield Reigate Surrey, Londres (Angleterre). — *Entomologie générale, princpalement Buprestides.*

1851. Saussure (Henri de), ✻, licencié ès sciences, Cité 23, à Genève, et à Bonne-sur-Menage (Haute-Savoie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1861. Schaufuss (L.-W.), docteur en philosophie, Stiftstrasse, 8, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*

1869. Scheidel, à Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Schlumberger (Gustave), interne des hôpitaux, à la Charité, rue Jacob, 47. — *Coléoptères d'Europe.*

1869. Schumberger-Dollfus (Jean), à Guebeviller (Haut-Rhin). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1858. Schuster (Maurice), 614, South Fourth street, à Saint-Louis (Missouri). — *Coléoptères.*

1864. Seidlitz (docteur George), naturaliste, à Dorpat (Russie). — *Coléoptères.*

1869. Sedillot (Maurice), étudiant en droit, rue de Tournon, 4. — *Coléoptères d'Europe et d'Afrique, et particulièremet Erotyliens.*

1834. Selys-Longchamps (Ed. de), ✠, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, sénateur, boulevard de la Sauvemière, 34, à Liége (Belgique). — *Névroptères.*

1860. Senac (Hippolyte), docteur en médecine, à Vichy (Allier). — *Coléoptères.*

1860. Senneville (Gaston de), auditeur à la Cour des comptes, rue de l'Université, 8. — *Coléoptères de France.*

1865. Sharp (David), 2, Acacia road, Saint-John's Wood, à Londres. — *Coléoptères britanniques.*

1843. Signoret (Victor), docteur en médecine, pharmacien, rue de Seine, 51. — *Hémiptères.*

1863. Simon (Eugène), rue Cassette, 24. — *Arachnides, surtout Aranéides d'Europe.*

1863. Solsky (Simon), Wassili Ostraw, 2 ligne, 19, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1860. Stableau, ancien employé de l'Octroi, rue Guilleminot, 29, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1850. Stainton, Mountsfield-Lewisham near London. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*

1854. Stål (Charles), professeur d'Entomologie à l'Académie, à Stockholm. — *Entomologie générale. Hémiptères.*

1858. Staudinger (Otto), docteur en philosophie, An der Bürgerwiese, 15, à Dresde (Saxe). — *Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes.*

1868. Stefanelli (Pietro), professeur des sciences physico-chimiques au lycée royal Dante, via Pinti, 57, à Florence (Italie). — *Entomologie générale, principalement Lépidoptères d'Europe.*

1862. Stierlin, docteur en médecine, à Schauffausen (Suisse). — *Coléoptères.*

1856. Tappes (Gabriel), rue Nollet, 27, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères d'Europe. Cryptocéphalides européens et exotiques.*

1868. Teinturier (Victor-Maurice), chirurgien-major au 11e régiment d'artillerie, à Vincennes (Seine). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1846. Thibésard, rue Saint-Martin, 23, à Laon (Aisne). — *Coléoptères et Lépidoptères.*

1854. Thomsom (James), rue de l'Université, 23, à Paris, et rue Quinault, villa Elderslie, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères.*

1858. Tournier (H.), négociant, à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1867. Uhagon (Serafin de), calle de Serrano, 6, 2°, à Madrid (Espagne). — *Coléoptères en général. Insectes d'Espagne spécialement.*

1856. Valdan (de), C. ✠, général de brigade, commandant la division du Tarn, à Alby. — *Coléoptères.*

1865. Varin (Théodore), ✠, ex-chirurgien major de la marine, Grande-Rue, 81, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1855. Vesco, ✠, médecin principal de la Marine, rue Saint-Roch, 9, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

1867. Vilaro (Jean), bachelier en médecine, à la Havane (Cuba). — *Entomologie générale.*

1869. Volxen (Camille van), membre de la Société entomologique belge, boulevard du Régent, 5, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Lamellicornes et Longicornes.*

1862. VUILLEFROY-CASSINI (Félix DE), boulevard de Clichy, 13. — *Coléoptères et Hémiptères.*

1836. WAGA, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée.*

1865. WANKOWIEZ (Jean), à Minsk, par Varsovie (Lithuanie). — *Coléoptères, principalement ceux de Pologne.*

1857. WENCKER, rue Saint-Mathieu, 5, à Charleville (Ardennes). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1856. WESTRING, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*

1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université d'Oxford, Taylorian Institute. — *Entomologie générale.*

1865. WEYERS, secrétaire de la Société entomologique belge, rue du Persil, 3, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Buprestides et Longicornes d'Europe.*

1849. WOLLASTON (T. Vernon), Barnepark terrace, Teignmouth, 1, Devonshire (Angleterre). — *Coléoptères.*

1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, à Lund (Suède). — *Entomologie générale. Diptères.*

1869. ZUBER-HOFER (Charles), négociant à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères de France.*

355.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1869.

MM.

* AUBÉ (Charles), à Paris.
BRUN aîné (Pierre-Marie), à Lyon (Rhône).
DOÜÉ, à Paris.
PARIS (Auguste-Simon), à Avenay (Marne).
RIOM (Ludovic), à Nantes (Loire-Inférieure).

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1869.

MM.

BUREAU (Édouard), à Paris.
CARTERON (Anatole), à Saint-Amans-de-Vendôme (Loir-et-Cher).
COLIN, à Arras (Pas-de-Calais).
DEYROLLE (Théophile), à Paris.
GERBER (Armand), à Bâle (Suisse).
HOFFMANSEGG, à Dresde (Saxe).
LAFONT, à Paris.
QUÉTIN (Eugène), à Marseille (Bouches-du-Rhône.
SAINT-PIERRE, à Cette (Hérault).
SCHOENBACH, à Reiwiese (Hongrie).
TONEL, à Jaulgonne (Aisne).

MEMBRES RAYÉS EN 1869

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A LEURS ENGAGEMENTS

MM.

FRÈRE (Louis), à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
KOHLMANN (l'abbé), à Basse-Terre (Guadeloupe).
LEBLANC (Émile), à Auberive (Haute-Marne).
PERSONNAT (Eugène), à Condekerque-Branche (Nord).
RICCHIERO (Jean-Baptiste), à Sarria, près Barcelone (Espagne).
ROSALES (Bernardo), à Cordoba (Espagne).
STRAUCH (docteur), à Saint-Pétersbourg.
VINSON (Auguste), à Saint-Denis (île de la Réunion).
WAGNER (Nicolas), à Kasan (Russie).

QUATRIÈME PARTIE.

I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, depuis 1850, se charger de dresser cette table ainsi que celle des Auteurs.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME (1).

---

(1) Pour les noms d'auteurs des communications du Bulletin, nous renvoyons à la Table des matières.



MEMBRES DU BUREAU pour l'année 1870 :

Président	MM. le docteur Giraud, rue Magnan, 24.
Vice-Président	— l'abbé de Marseul, rue Demours, 24, Ternes-Paris.
Secrétaire	— E. Desmarest, r. d'Alembert, 16, Montrouge-Paris.
Secrétaire-adjoint	— H. Lucas, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum.
Trésorier	— L. Buquet, rue St-Placide, 52 (faub. St-Germain).
Trésorier-adjoint	— L. Fairmaire, rue Guy-de-Labrosse, 13.
*Archiviste-Biblioth^re^*	— H. de Bonvouloir, rue de l'Université, 15.
Archiviste-adjoint	— J. Fallou, rue Hautefeuille, 30.

COMMISSION ADMINISTRATIVE :

La Commission se compose du Secrétaire, du Trésorier, de l'Archiviste et de :

MM. E. Bellier de la Chavignerie, rue de Parme, 9.
— Paul Gervais, rue Rollin, 11.
— Javet, rue Geoffroy-Marie, 10.
— Auguste Sallé, rue Guy-de-Labrosse, 13.

COMMISSION DE PUBLICATION :

La Commmission se compose des Membres titulaires du Bureau et de :

MM. Auguste Chevrolat, rue Fontaine-Saint-Georges, 25.
— Paul Gervais, rue Rollin, 11.
— Henri Jekel, rue de Lille, 13.
— Louis Reiche, rue du 29-Juillet, 10.
— Auguste Sallé, rue Guy-de-Labrosse, 13.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La Commission se compose des Membres titulaires du Bureau et de :

MM. Paul Gervais, rue Rollin, 11.
— Louis Reiche, rue du 29-Juillet, 10.
— Auguste Sallé, rue Guy-de-Labrosse, 13.

SÉANCES PENDANT L'ANNÉE 1870

Trente-neuvième de sa fondation

LES MERCREDIS	12, 26	Janvier.	LES MERCREDIS	13, 27	Juillet.
	9, 23	Février.		10, 24	Août.
	9, 23	Mars.		14, 28	Septembre.
	13, 27	Avril.		12, 26	Octobre.
	11, 25	Mai.		9, 23	Novembre.
	8, 22	Juin.		14, 28	Décembre.

Les séances ont lieu a 7 heures 1/2 *très précises* du soir,
A la nouvelle mairie du 4e arrondissement
Place Baudoyer, près de l'Hôtel-de-Ville.

Bibliothèque de la Société : *rue Hautefeuille*, 19.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Année 1870. — 39e de sa fondation.

Le montant de la cotisation, pour les Membres de la Société, est par an, de :

24 fr. pour les Membres résidant à Paris;

26 fr. pour les Membres habitant tant en France qu'à l'étranger.

Les Membres *résidant* à Paris paient leur cotisation d'avance et par trimestre.

Les Membres *non résidant* à Paris doivent faire parvenir la leur au Trésorier de la Société, *sans frais*, *immédiatement après l'annonce de leur nomination*, et, pour les années suivantes, *dans le courant du mois de janvier*.

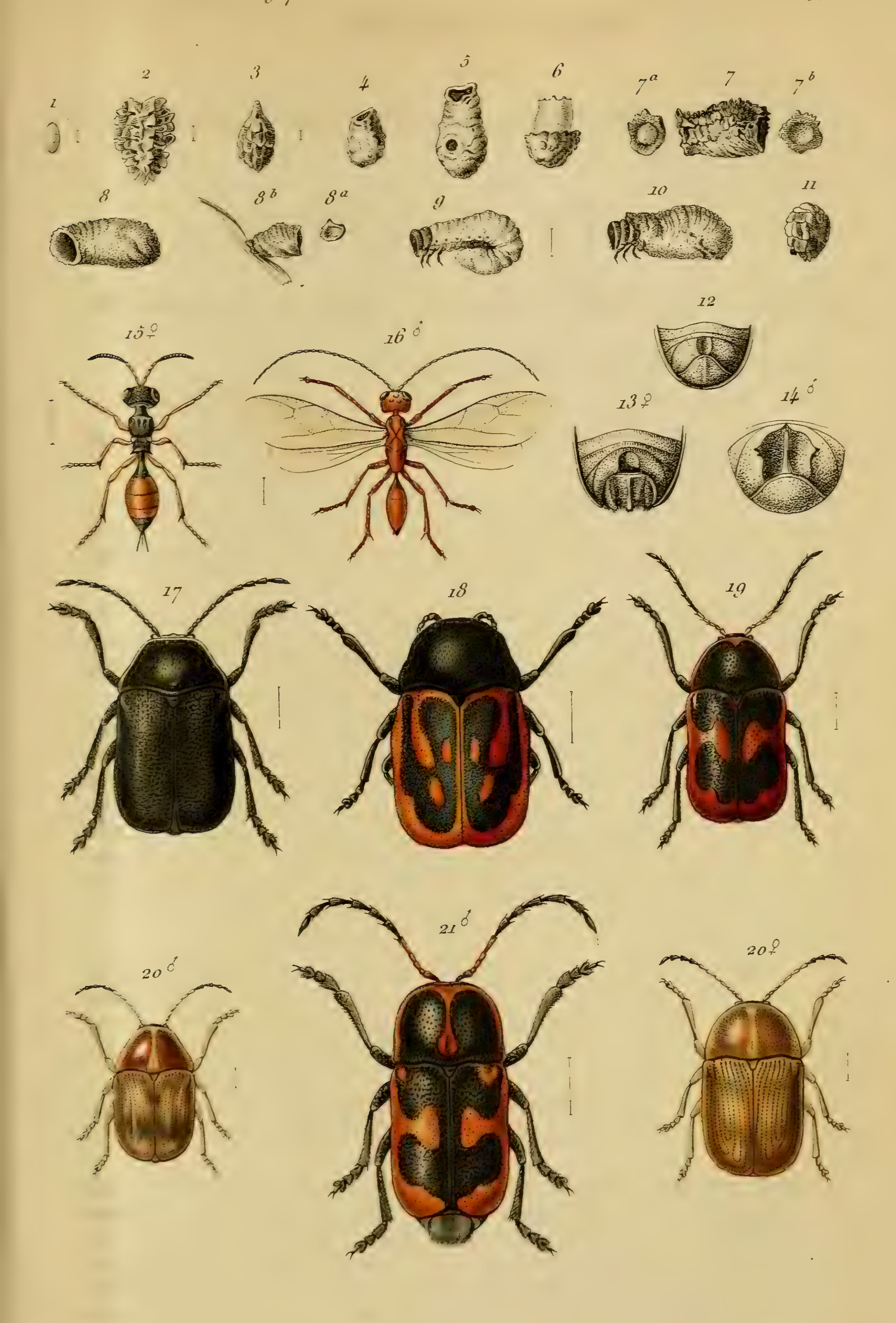
Les Membres de la Société ne reçoivent leurs *Annales* que *par la Société*. Les numéros auxquels ils ont droit sont envoyés francs de port, *jusqu'à résidence*, aux Membres non résidants (hors Paris et à l'étranger), après réception de leur cotisation de l'année courante.

La Société correspond par l'entremise de son *Secrétaire*, de son *Trésorier* et de ses *Archivistes*. Le premier a dans ses attributions la correspondance scientifique ; le second, celle qui concerne le recouvrement des cotisations et l'envoi des numéros des *Annales*, et les derniers, ce qui regarde la Bibliothèque. Les lettres et paquets doivent être adressés, *francs de port*, à M. E. Desmarest, *Secrétaire*, rue d'Alembert, 16, à Montrouge-Paris (14e arrondissement); à M. L. Buquet, *Trésorier*, rue Saint-Placide, 52; à M. H. de Bonvouloir, *Archiviste-Bibliothécaire*, et à M. J. Fallou, *Archiviste adjoint*, rue Hautefeuille, 30, à Paris.

Nota. Pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de leurs *Annales*, il est essentiel que MM. les Membres *français* et *étrangers* adressent, *dans le courant de janvier de chaque année*, le montant de leur cotisation au Trésorier de la Société, soit par un *mandat sur la poste aux lettres*, soit par la voie du commerce.

Tout Membre doit la cotisation de l'année dans laquelle il a été reçu, *quelle qu'en soit la date*, et reçoit, en conséquence, les *Annales* de ladite année.

Chaque auteur d'un mémoire inséré dans les *Annales* (à l'exception du *Bulletin*) a droit à un tirage à part de 20 exemplaires (*texte* et *planches noires*). Au delà de ce nombre il doit en faire la demande. Le prix des tirages à part supplémentaires est de 5 centimes par feuille d'impression, de 10 centimes par planche noire et de 30 centimes par planche coloriée. L'auteur doit informer le Secrétaire ou le Trésorier de ses intentions à cet égard en même temps qu'il envoie son travail, et solder lesdits tirages aussitôt après l'impression de son mémoire.



G. Tappes pinx.

Debray sc.

Cryptocéphalides (Pl. I.)

Métamorphoses et Especes nouvelles.

Imp. Houiste, 5, r Mignon.



Poujade p^t — *Debray sc*

1 *Tephrina binaevata* ♂ P. Mab.
2 „ „ ♀ „
3 *Acidalia atiomarginata*, „
4 *Eupithecia nepetata*, „
5 „ *achilleata*, „
6 *Eudorea Staudingeralis*, P. Mab.
7 *Acidalia Allardiata*, „
8 „ *Honestata*, „
9 *Liodes Homochromata*, „
10 *Noctua Kermesina*, „

Imp. Houiste, 5, r. Mignon. Paris.

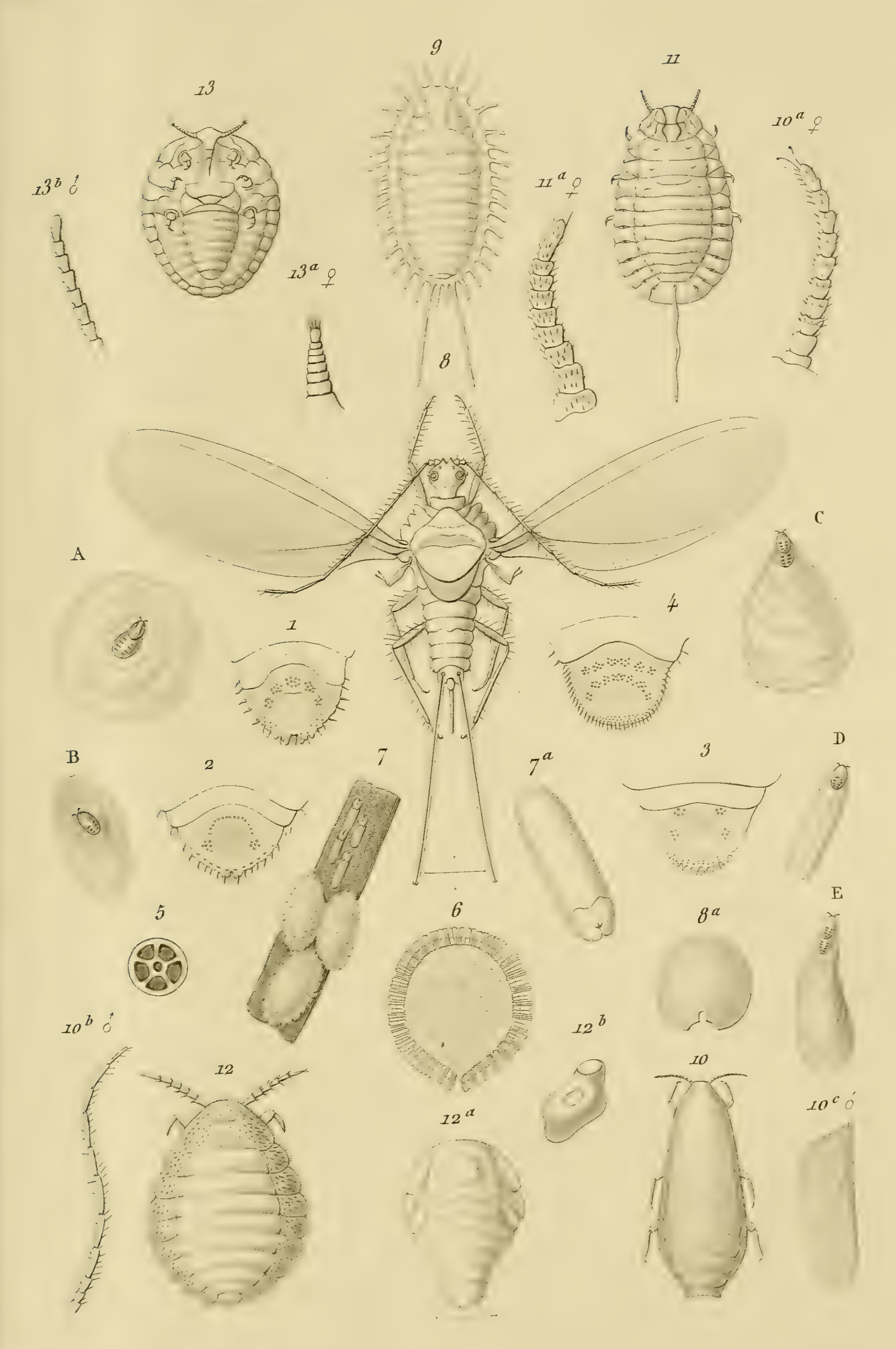


Poujade del. *Debray sc.*

1 à 6, *Eugaster Servillei*, F. et R.

7 à 14, id. *Maurelii*, Luc.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon.

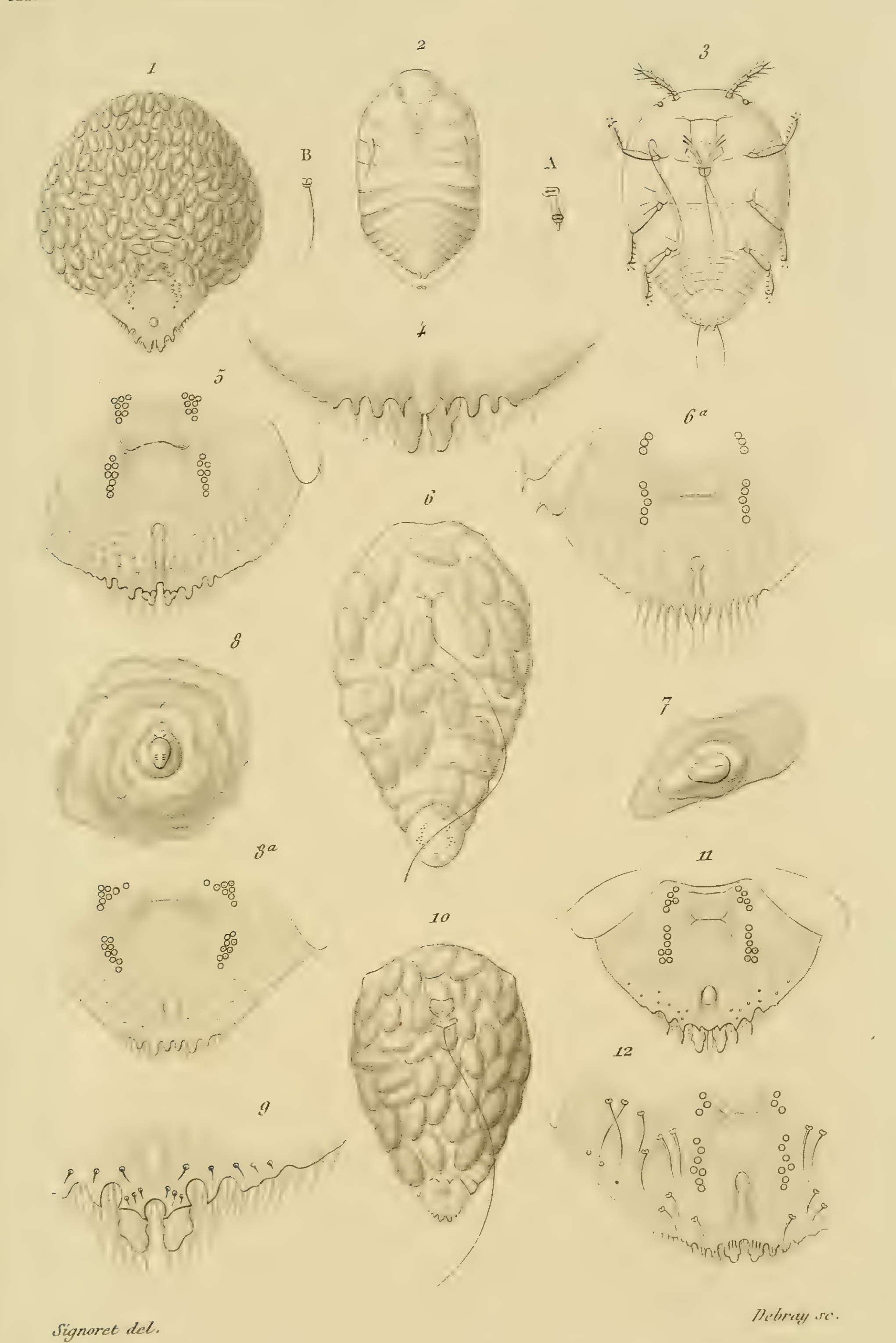


Signoret del.

Debray sc.

Coccides Pl. II.

Imp. Houiste, 5. r. Mignon.



Signoret del. *Debray sc.*

Coccides Pl. III.

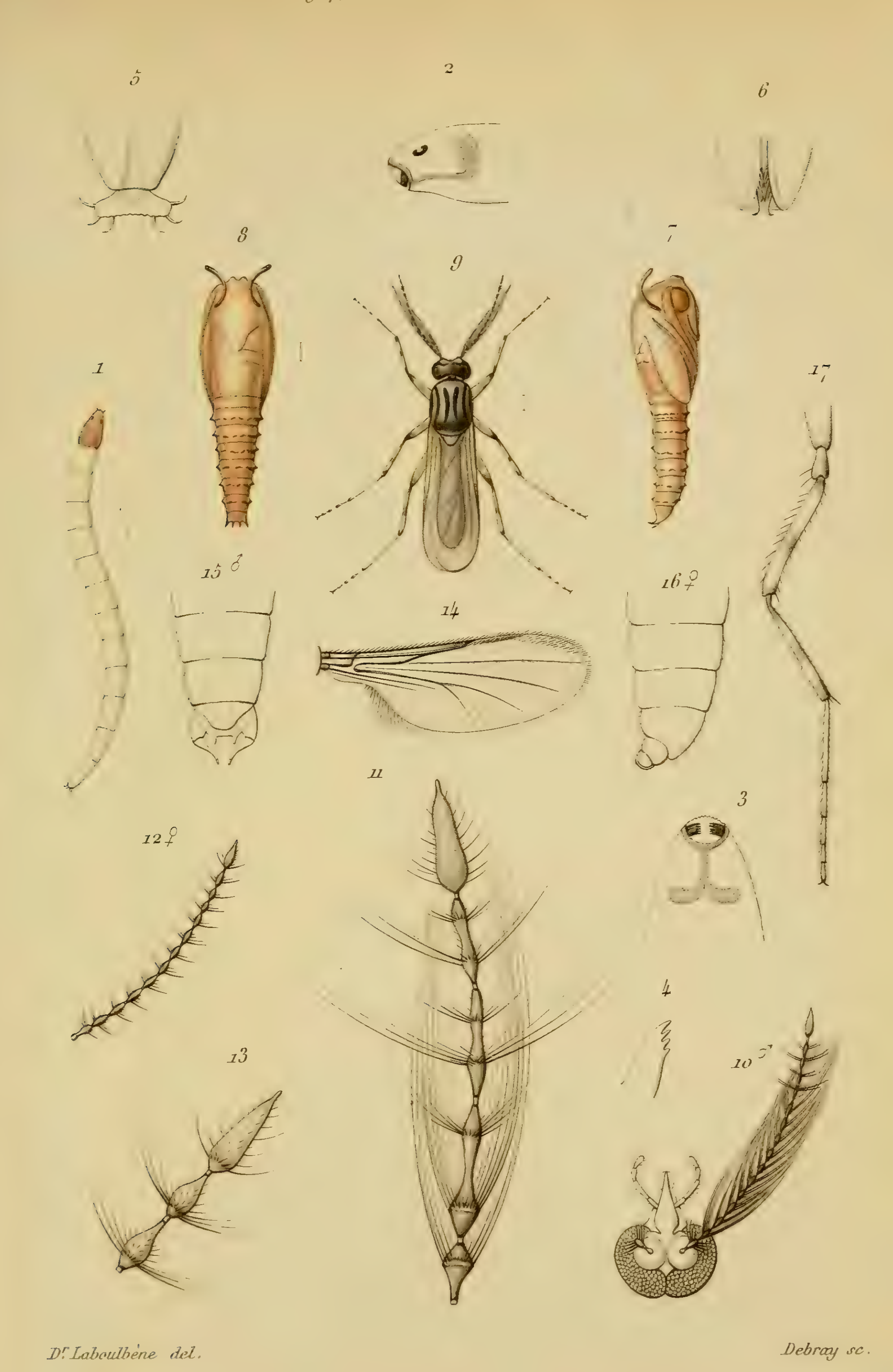
Imp. Houiste 5, r. Mignon.



Signoret del. Debray sc.

Coccides Pl. IV.

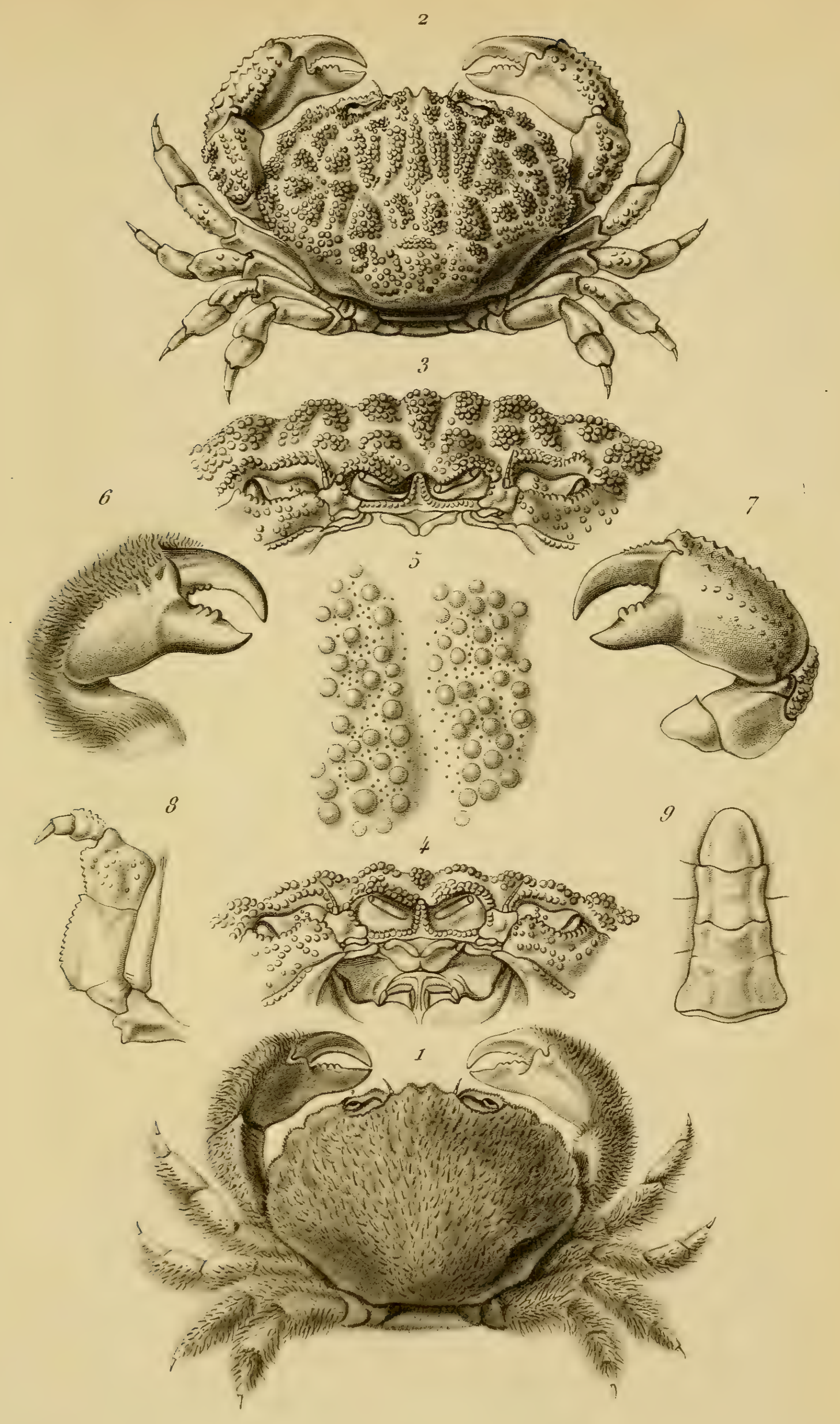
Imp. Houiste. 5, r. Mignon.



Dr. Laboulbène del. Debray sc.

Ceratopogon Dufouri, Laboulbène.

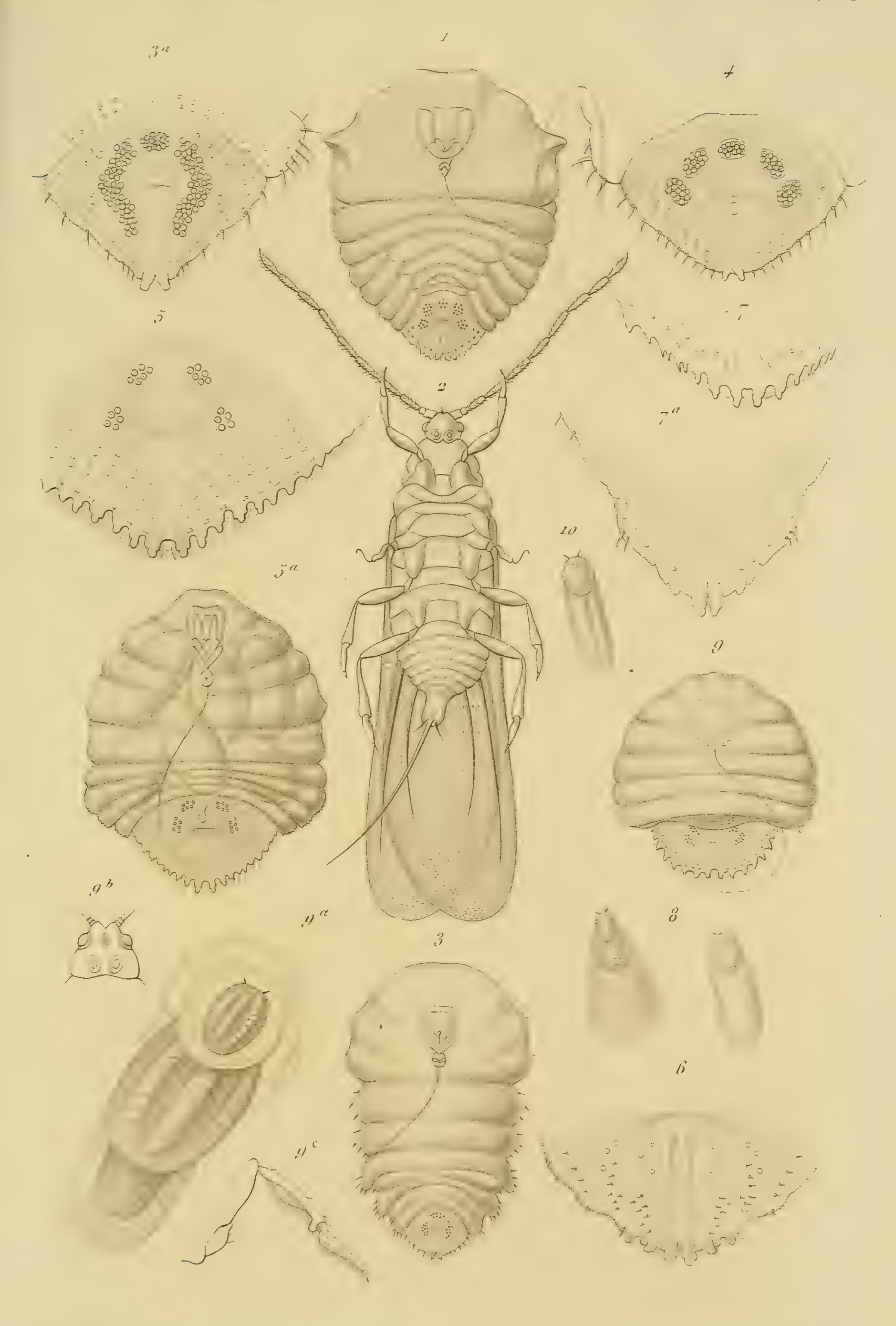
Imp. Houiste, 5, r. Mignon.



Poujade del. Debray sc.

Banareia armata.

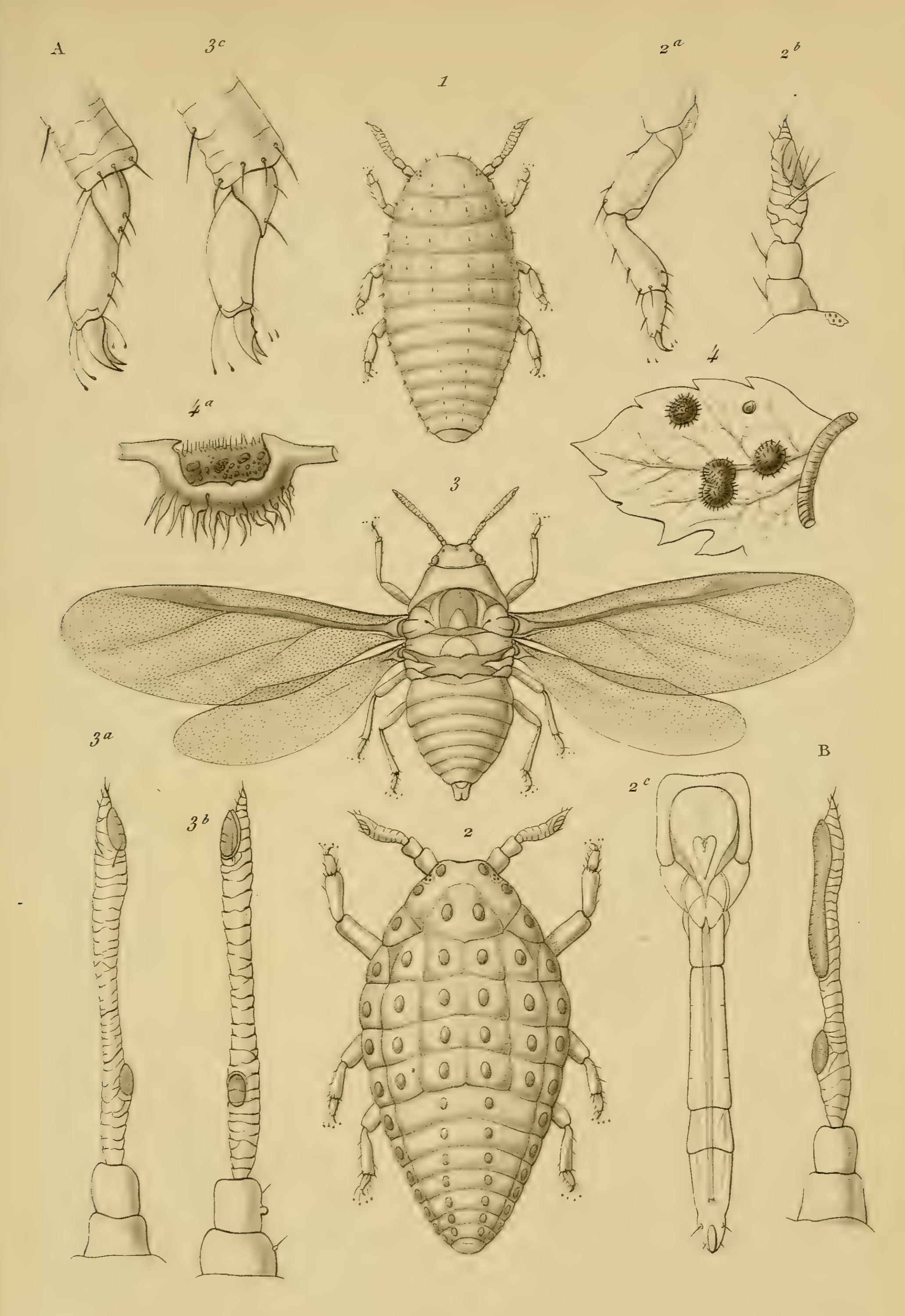
Imp. Houiste. 5. r. Mignon.



Signoret del. Debray sc.

Coccides Pl. V.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon.



Signoret del. Debray sc.

Gre Phylloxera, Fonscolombe.

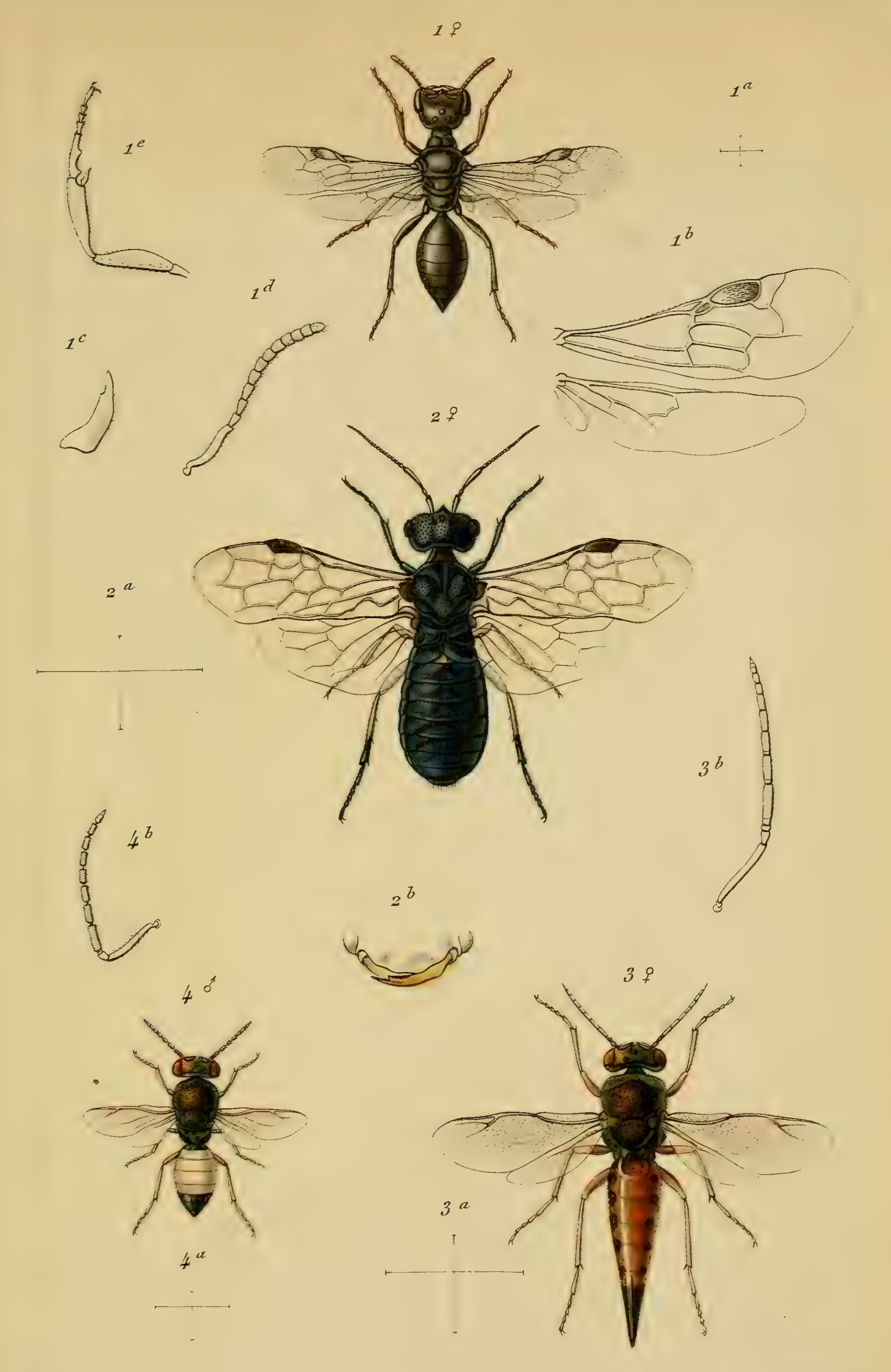
Imp. Houiste, 5. r. Mignon



Goossens p.t   Debray sc.

1. Eupithecia Nepetata.   5. Eupithecia Oxydata.
2. " Debiliata.   6. " Achilleata.
3. " Tripunctaria.   7. " Assimilata.
4. " Goossensiata.   8. " Subnotata.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon.



Poujade P.t Debray sc.

1. Ammoplanus Wesmaeli, Giraud.
2. Lyda parisiensis, Gir.
3 à 4. Arthrolysis Guyoni, Gir.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon.

